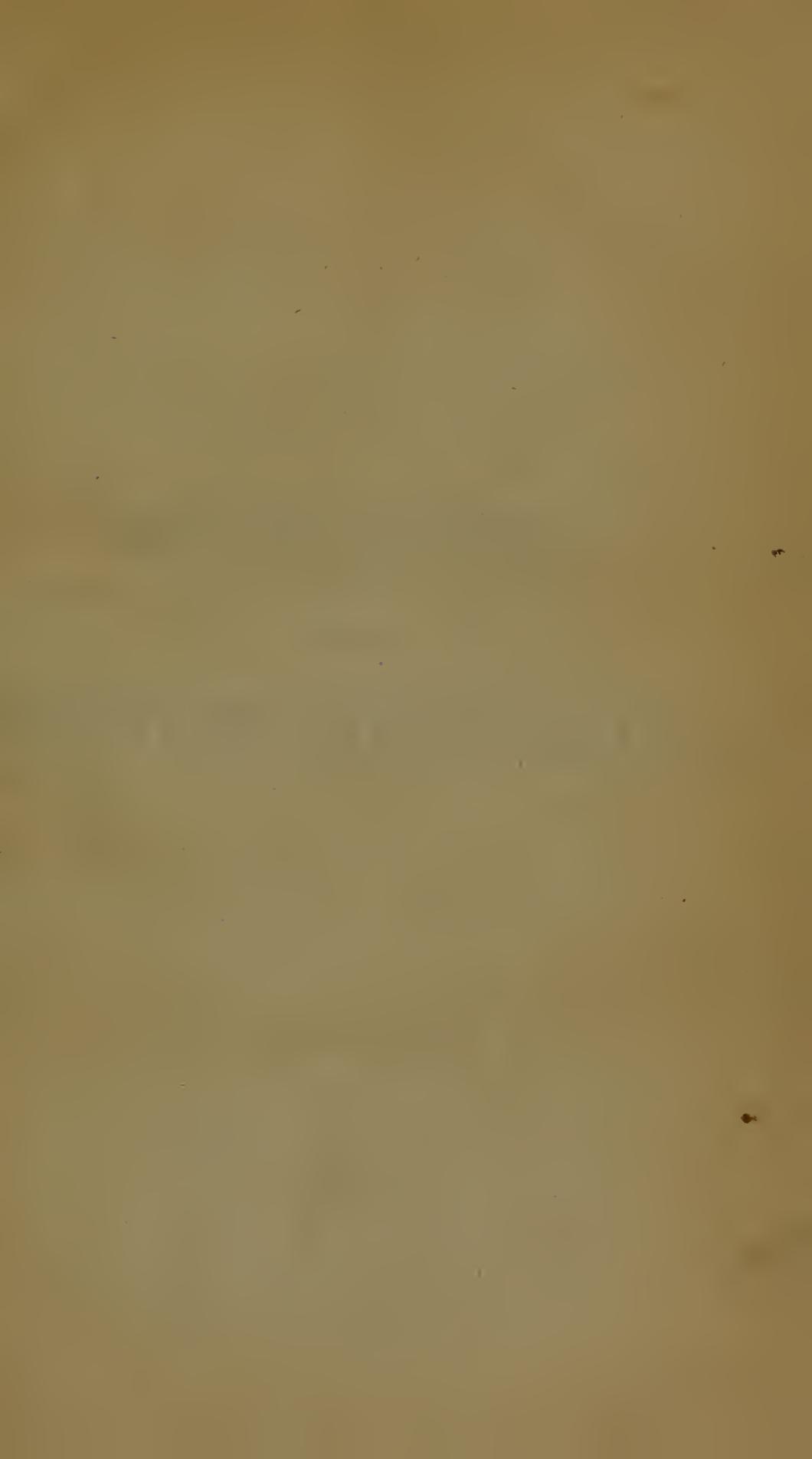




21700/B/1

~~Aug 1st 187~~

Enc. Sci. méd. Duv. III vol. i





ENCYCLOPÉDIE
DES
SCIENCES MÉDICALES.

REVUE GÉNÉRALE

DES SCIENCES MÉDICALES

PARIS. — IMP. DE BÉTHUNE ET PLON,
RUE DE VAUGIRARD, 36.

ENCYCLOPÉDIE

DES

SCIENCES MÉDICALES;

OU

**TRAITÉ GÉNÉRAL, MÉTHODIQUE ET COMPLET DES DIVERSES
BRANCHES DE L'ART DE GUÉRIR ;**

PAR MM. BAYLE, BAUDELLOCQUE, BEUGNOT, BOUSQUET, BRACHET,
BRICHETEAU, CAPURON, CAVENTOU, CAYOL, CLARION,
CLOQUET, COTTEREAU, DOUBLE, FUSTER, GERDY, GIBERT, GUÉRARD, LAENNEC,
LISFRANC, MALLE, MARTINET, RÉCAMIER,
DE SALLE, SEGALAS, SERRES, AUGUSTE THILLAYE, VELPEAU, VIREY.
M. BAYLE, RÉDACTEUR EN CHEF.

TROISIÈME DIVISION
CHIRURGIE.

PATHOLOGIE CHIRURGICALE.

Maladies des Yeux.

PARIS.

AU BUREAU DE L'ENCYCLOPÉDIE,

RUE SERVANDONI, 17.

—
1839.

A. Louis Levravandé

1000000000

STANDARD BOOKS

Published by the American Medical Association, 535 North Dearborn Street, Chicago, Ill.

For a complete list of books, see the Standard Book List, which is published quarterly in the Journal of the American Medical Association.



1000000000

AMERICAN MEDICAL ASSOCIATION

Au commencement de ce siècle, lorsque le *Traité pratique des maladies des yeux* par Scarpa parut, l'ophthalmologie était encore confiée aux empiriques : les véritables médecins s'en occupaient à peine, et l'on peut dire que tout était encore à faire dans cette branche de l'art. Placé sur un grand théâtre, et doué du génie rare d'observation, l'illustre professeur de Pavie ne tarda point à reconnaître la lacune importante qui existait dans cette partie de la science ; il se mit au-dessus des préjugés et ne craignit point de la retirer des mains des oculistes exclusifs, et de la faire rentrer dans le domaine de la médecine et de la chirurgie communes. La première édition de ce *Traité* parut en italien en 1801 ; elle ne tarda pas à être traduite dans presque toutes les langues, et à appeler sérieusement l'attention des praticiens sur l'étude des maladies de l'œil, négligée jusqu'alors. L'Angleterre,

l'Allemagne, l'Amérique, l'Italie créèrent bientôt des chaires pour cette étude, et une foule d'ouvrages furent, en peu d'années, publiés et entés pour ainsi dire sur celui de Scarpa comme sur un tronc fondamental. Ces productions, loin de faire oublier leur source, n'ont fait que confirmer de plus en plus les belles expériences cliniques du savant anatomiste italien; et bien que chaque rameau d'ophtalmologie ait acquis de nos jours une extension considérable, il est presque impossible d'écrire sur une maladie quelconque de l'organe visuel sans être obligé de le citer fort souvent. C'est que les livres basés sur l'observation et l'expérience ne vieillissent jamais; et il en est des ouvrages de Scarpa comme de ceux de Morgagni, de l'Académie royale de chirurgie, de Cuvier, d'A. Paré, etc., qui sont impérissables comme les noms de leurs auteurs. En quoi effectivement la thérapeutique oculaire fondée par Scarpa est-elle changée depuis la publication de son ouvrage? Parcourez les différentes maladies dont il a traité; lisez, par exemple, les articles *hypopion, ulcères de la cornée, prolapsus irien, cataracte, pupille artificielle, kystes des paupières et de la fosse orbitaire, orgeolet, flux palpébral, etc.*, vous trouverez sans doute beaucoup plus de détails dans les livres récents; mais le fond, l'essence des choses est resté le même; et les praticiens sages ne trouvent encore aujourd'hui de meilleur guide au lit du malade que l'ouvrage de l'illustre clinicien de Pavie. Nous ne voulons pas dire par là que les modernes n'aient rien ajouté à cette branche de connaissances: d'une part, Scarpa n'a pas traité de toutes les maladies de l'œil, il s'est borné aux principales, aux plus importantes, à celles, en un mot, qu'il a pu observer lui-même; de l'autre, trente années d'observation dans les hôpitaux des deux continents devaient nécessairement amener des changements, produire des idées neuves, des procédés opératoires nouveaux et des modifications dans les préceptes reçus. Aussi devenait-il urgent, pour conserver à l'ouvrage de Scarpa sa jeunesse, sa fraîcheur primitives, de l'enrichir des travaux modernes les plus estimés, et de le compléter en même temps par des chapitres nouveaux sur les maladies oculaires dont il n'avait point parlé. Nous avons confié cette tâche à M. Rognetta, qui, comme on sait, s'est beaucoup occupé de ce genre

de maladies : nous avons conservé aux chapitres de Scarpa leur originalité, et nous avons ajouté à la suite de chacun d'eux les *articles additionnels* de M. Rognetta. On aura de la sorte un traité des plus complets d'ophtalmologie et au niveau de l'état actuel de la science. Le seul changement que M. Rognetta a cru devoir opérer est relatif à l'ordre des chapitres, afin d'éviter les répétitions auxquelles il aurait été obligé dans les additions, s'il eût suivi la disposition qu'ils présentaient. Cela ne change rien, comme on le conçoit, à l'essence de l'ouvrage.

Un dernier mot sur cette édition. Il existe, comme on sait, en France trois traductions du Traité d'ophtalmologie de Scarpa : celle de Lèveillé, celle de MM. Fournier-Pescay et Begin, et celle de MM. Bousquet et Bellanger. La première parut en 1802, et a été faite sous les yeux mêmes de Scarpa et corrigée par lui; elle est par cette raison la plus exacte; aussi l'avons-nous préférée à une traduction nouvelle. Nous avons dû cependant y ajouter le chapitre sur le fungus hématode que l'auteur avait ajouté à sa cinquième et dernière édition. Ce chapitre, nous l'avons emprunté à la traduction de MM. Bousquet et Bellanger.

TRAITÉ PRATIQUE

DES

MALADIES DES YEUX,

OU

EXPÉRIENCES ET OBSERVATIONS

SUR LES MALADIES QUI AFFECTENT CES ORGANES ;

PAR A. SCARPA,

Professeur d'anatomie et de chirurgie-pratique à l'Université de Pavie ; premier chirurgien de la Lombardie autrichienne, etc., etc.

TRADUIT DE L'ITALIEN SUR LE MANUSCRIT, SOUS LES YEUX DE L'AUTEUR,
ET AUGMENTÉ DE NOTES,

PAR J. -B. -F. LÉVEILLÉ,

Membre de l'Académie royale de Médecine, etc., etc.

AUGMENTÉ D'UN GRAND NOMBRE D'ARTICLES ET DE CHAPITRES ;

PAR M. ROGNETTA,

Docteur en médecine, professeur de chirurgie et d'ophtalmologie, membre de l'Académie royale des sciences de Naples, etc.

REVUE PASTORALE

ANNUAIRE DES ÉGLISES

DE LA RÉGION DE LYON

PAR M. L. B. B.

PARIS

1860

1861

1862

1863

AU DOCTEUR GUILLAUME,

MÉDECIN EN CHEF DE L'ARMÉE D'ITALIE,

SUR LE CONTENU DE L'OUVRAGE.

Si vous m'avez permis, mon cher compatriote, d'inscrire votre nom à la première page de cet ouvrage, je pense que vous me permettrez également de vous donner quelques détails sur la manière dont il est conçu et sur l'utilité dont il peut être, non-seulement aux jeunes gens qui se livrent à l'étude des maladies des yeux en particulier, mais encore aux personnes qui cultivent, avec raison, toutes les branches de la chirurgie.

Le mérite d'un traducteur se connaît au choix de ses originaux, et à l'exactitude dans la version qu'il en fait. Ces deux conditions sont absolument essentielles pour celui qui entreprend un pareil travail : il est certain de réussir toutes les fois que le lecteur les trouve exactement remplies dans une traduction. Je ne suis conformé à cette règle, autant qu'il m'a été possible, en publiant dans notre langue un ouvrage qui, depuis long-temps, nous devenait nécessaire, en égard aux progrès immenses de nos connaissances chirurgicales en général, progrès que personne ne s'était encore

occupé à appliquer à l'étude des maladies des yeux. Le professeur Scarpa s'était imposé depuis plusieurs années cette tâche pénible ; il vient de publier ses longs travaux, fruit de son expérience et de ses observations : enfin, nous sommes à présent en possession d'idées plus étendues, de connaissances plus exactes sur les affections morbifiques propres aux voies lacrymales et à l'organe immédiat de la vue.

Tous les jeunes gens qui se livrent à l'étude de la chirurgie doivent déjà être suffisamment instruits sur l'anatomie et sur la physiologie : c'est aussi la raison pour laquelle ils ne liront pas, dans l'ouvrage que je publie, une description de l'œil et de ses dépendances, comme l'ont fait jusqu'ici presque tous les écrivains oculistes. Répéter encore une fois tout ce qui se trouve dans tous les livres écrits *ex professo* sur cette matière, ne donner qu'une exposition brève et raccourcie de la structure et des fonctions d'un organe qui mérite d'être traité avec beaucoup d'étendue, eût été ne rien ajouter

de nouveau, courir les risques de suggérer des idées fausses à des élèves pour lesquels il faut entrer dans les détails les plus minutieux. Telle n'était pas l'intention de l'auteur, qui n'admet pas de demi-connaissances en anatomie, non plus qu'en chirurgie. Son but est d'être utile en instruisant; et en se bornant à la chirurgie des yeux, je pense qu'il a parfaitement atteint le but qu'il se proposait.

Les plaies proprement dites des paupières et du globe de l'œil ne sont pas mentionnées dans cet ouvrage : elles appartiennent à la chirurgie générale, puisqu'elles présentent les mêmes phénomènes et exigent le même traitement que celles qui s'observent sur toute autre partie du corps; mais les lésions propres des fonctions des voies lacrymales, de celles des paupières, de leur membrane interne et de la conjonctive, ont d'abord fixé l'attention de l'auteur, avant celles qui peuvent intéresser immédiatement le globe de l'œil.

Le reflux d'une matière *puriforme* par les points lacrymaux, en comprimant le sac lacrymal, n'est plus un signe pathognomonique de la maladie de ce sac même, ni une indication positive pour guérir à l'aide d'une opération. Souvent la maladie n'a pas son siège dans le sac, mais bien dans les glandes de Meibomius, et surtout dans la texture de la membrane interne des paupières, devenue organe sécréteur d'une matière abondante, qui, au simple coup-d'œil, a beaucoup de rapports avec le pus, sans en être pour cela; d'où la désignation de *matière puriforme* : en sorte que la tumeur formée par la pression de cette matière abondante contre les parois du sac lacrymal disparaîtra toutes les fois que l'on rétablira l'état de santé de la membrane interne des paupières et des glandes de Meibomius. Dans ce cas, la tumeur que l'on aperçoit dans l'angle interne des paupières est moins une maladie par-

ticulière que le symptôme propre de la lésion organique des glandes de Meibomius et de la membrane interne des paupières. Par suite de pressions long-temps continuées de dedans en dehors sur les parois du sac, celles-ci peuvent s'altérer et former une véritable fistule lacrymale plus ou moins compliquée; alors la cause ne réside pas dans le sac, mais plus loin, dans les paupières; et si souvent il est arrivé de ne guérir qu'avec peine une fistule lacrymale, ou bien de ne la jamais faire disparaître, c'est que l'on méconnaissait la cause première à laquelle on ne remédiait point, puisque la chirurgie ne portait ses vues que vers le canal nasal, qu'elle présumait toujours oblitéré ou malade; qu'elle ne trouvait jamais, ou que rarement, dans cet état, puisque les sondes, les cordes à boyau, les canules, etc., etc., le pénétraient presque toujours avec facilité. Sous ce rapport, il n'est pas douteux que nous n'ayons fait un pas de plus vers la perfection; que nous n'ayons des idées plus exactes sur la nature de cette maladie, et par conséquent sur le véritable traitement qui lui convient.

L'extirpation des tumeurs cystiques qui ont leur siège dans les paupières est digne de remarque, aussi bien que le mode le plus convenable pour détruire le renversement de ces mêmes paupières en dehors, lorsque la cause réside dans la tunique qui les tapisse du côté du globe de l'œil. En effet, s'il n'y a point en autrefois de perte de substance dans la peau des paupières, ce dont on est certain lorsqu'il n'y a aucune cicatrice extérieure, la cause de ce renversement est dans la membrane interne devenue malade. On ne le guérira par aucune opération faite à l'extérieur, dans la vue d'augmenter la surface des téguments; et on sera toujours sûr de réussir lorsque l'on portera son attention sur cette membrane devenue plus ou moins fongueuse, dure, calleuse, insensible. Sur ce point,

l'opinion des praticiens doit être fixée aujourd'hui, tandis que l'on n'en avait presque aucune autrefois. Dans le cas de perte de substance de la peau des paupières, le renversement, d'abord occasionné par la cicatrice, deviendra plus considérable, à mesure que la membrane interne qui les tapisse sera plus exposée à l'air. Si on ne peut espérer un succès complet, au moins remédiera-t-on sûrement à la difformité énorme qui existera, non en cherchant à détruire la cicatrice primitive pour en déterminer une à surface plus étendue, mais bien en retranchant, par les moyens convenables, cette portion de la membrane interne dégénérée en fongosité, callosité, etc. C'est par des moyens absolument contraires que l'on guérit la *trichiasis*. Il ne s'agit pas d'arracher les cils, comme le conseillent encore beaucoup de praticiens modernes, mais de faire en sorte que les bords des tarsi ne soient plus roulés de dehors en dedans, en totalité ou en partie, en pratiquant une excision méthodique sur toute la longueur transversale, ou dans un point seulement des téguments qui recouvrent les paupières en dehors.

Les bords des paupières sont quelquefois affectés d'une maladie inflammatoire, caractérisée par un petit bouton douloureux appelé *orgelet*. A cette occasion, l'auteur la décrit comme un petit furoncle, et nous donne des idées puisées dans la doctrine de John Hunter, sur la différence qui existe entre la manière d'être de cette affection et de celle du flegmon. Cette comparaison, quoique fort courte, ne laisse pas que d'ajouter à nos connaissances sur la théorie des inflammations; elle peut intéresser les étudiants, et encore les maîtres de l'art. On en doit dire autant des inflammations de la conjonctive, divisées en vraies ou essentielles, en chroniques ou par relâchement, en consensuelles ou dépendantes d'affections gastriques, etc., en celles

qui sont propres aux enfants peu de temps après leur naissance, en vénériques, serofuleuses, etc. D'après la description des symptômes propres à chacune de ces affections, le traitement devient évident: il est facile d'éviter ces écarts, que ne commettent que trop souvent ceux qui ne sont pas suffisamment instruits sur ces matières. La conjonctive peut être fortement enflammée, et la portion de cette membrane qui recouvre la cornée n'être que faiblement ou point du tout altérée. Quelquefois cette portion est aussi malade: il en résulte un obscurissement appelé nuage de la cornée, maladie que l'on prend souvent, au premier coup-d'œil, pour un *albugo* ou un *leucoma*. On évite cette erreur lorsqu'on observe attentivement la maladie qui a présidé ou qui accompagne le nuage; car on voit bientôt que la texture propre de la cornée est intacte, et que la pellicule mince qui la recouvre est la seule affectée. Avicenne l'avait déjà remarqué; mais il me paraît que les auteurs n'ont fait aucune attention à ce qu'il a écrit sur ce point de pratique. Le lecteur ne sera pas moins content des chapitres qui traitent du *ptérygium* et de l'*encanthis*. Fabrice de Hilden nous a conservé une belle observation relative à cette dernière maladie de la conjonctive et de la membrane interne des paupières; mais peu d'écrivains célèbres ont exposé la meilleure manière d'opérer le *ptérygium*, affection dépendante du relâchement du tissu de la conjonctive, et surtout de celui des vaisseaux veineux qui la pénètrent et qui en sont la cause principale.

Les maladies du globe de l'œil proprement dit sont les ulcères de la cornée, l'hypopion, la proéminence de l'iris, la cataracte, le resserrement de la pupille, les staphylômes, les hydropisies, l'amaurose, l'héméralopie, etc., etc. Je ferai remarquer ici: 1^o l'hypopion traité d'après la doctrine de Hunter sur les inflammations, et par conséquent d'une

manière tout-à-fait neuve et différente de toute exposition connue jusqu'à ce moment; 2° la cataracte que l'auteur opère avec une simple aiguille, quelle que soit sa consistance ou sa nature. La méthode par *dépression* ou par *déplacement* est reproduite des anciens et sous un autre point de vue. Elle est calculée d'après les fonctions du système des vaisseaux absorbants exactement connus de nos jours, et fondée sur des observations pratiques, dont ont parlé tous les oculistes qui n'ont pu expliquer aucun des phénomènes qui se passaient sous leurs yeux; en sorte que, sous ce rapport, on peut regarder comme nouvelle l'opération de la cataracte par dépression ou par déplacement, puisqu'elle ne nous donne, pour ainsi dire, aucune des idées annexées au procédé opératoire des anciens. Nous avons également une manière sûre d'ouvrir avec succès une pupille artificielle, essentiellement différente de celles proposées par Cheselden, Janin, et tout récemment par le célèbre Demours, médecin-oculiste à Paris.

Celse nous avait parfaitement décrit l'opération qui convient au traitement du staphylôme de la cornée. Cette méthode, tombée en désuétude, a servi de règle au professeur Scarpa, qui l'a modifiée d'après sa propre expérience, et qui a précisé ses idées sur la nature du staphylôme de la cornée, puisqu'il n'entend point parler de cette tumeur herniaire formée par la proéminence de l'iris à travers une ouverture de la cornée, mais de l'altération de cette membrane dans son tissu, altération qui a été également remarquée par Richter, célèbre écrivain de Gottingue. Le traitement qui convient pour la cure de l'hydropisie du globe de l'œil est absolument le même que pour le staphylôme. Des observations constatent, pour la première fois, que la selérotique peut être affectée de staphylôme; mais le professeur Scarpa ne l'ayant observé qu'après la mort, nous

n'avons aucun signe qui nous indique sa présence, et nous ignorons encore comment il faut le traiter.

Dans l'ouvrage dont je publie la traduction, on ne trouvera aucune exposition historique de tout ce qui a été dit et fait jusqu'à nos jours sur telle ou telle maladie. Ce travail n'a pas été négligé par tous les auteurs qui ont écrit des traités complets de chirurgie, entre autres par Heister, et de nos jours par Bertrandi, sans parler de tous les hommes célèbres qui n'ont écrit que sur la pratique des opérations. L'auteur s'est abstenu de toute érudition de ce genre, en suivant exactement le plan qu'il s'était proposé; en ne donnant, à l'imitation de Pott, que le résultat de sa pratique, en se conformant d'ailleurs strictement à ce qu'il a promis dans la préface de son livre, qui a pour simple titre: *Osservazioni e sperienze sulle malattie degli occhi*. Il n'a pris chez les anciens et chez les modernes que ce qui convenait pour appuyer la valeur de ses opinions; et en cela, il nous a démontré combien on a tort de trop négliger la lecture des ouvrages qui ont paru dans les temps les plus éloignés de l'époque où nous vivons.

Pour ce qui regarde la diction, le lecteur doit être prévenu que l'auteur a eu principalement en vue l'instruction des jeunes gens qui ne font que commencer leurs études; qu'il a voulu être clair, précis, et ne jamais perdre de vue son objet. Pour cela il n'a pas négligé d'entrer dans les détails les plus minutieux; il s'est répété souvent, pour fixer davantage sur telle ou telle idée, qu'il n'abandonne jamais sans être certain d'avoir été bien entendu et compris. Il faut constamment supposer le professeur en présence d'un auditoire nombreux, ayant sous les yeux la maladie dont il parle, et dont il donne la plus ample description: il faut le supposer parler dans l'instant même qu'il opère, saisir et com-

muniquer sur-le-champ ce qui se présente, même lorsqu'il ne le prévoyait pas; faire tout observer; alors on aura l'idée la plus exacte de la manière dont l'ouvrage est écrit.

Comme traducteur, je n'ai rien dû changer; j'ai dû me conformer avec rigueur à l'art de la démonstration, et c'est en quoi j'ai suivi mon modèle autant qu'il m'a été possible. Cette tâche me devenait facile à remplir: en effet, j'ai eu l'avantage d'entendre constamment, pendant une année entière, les leçons de chirurgie faites à l'Université de Pavie; j'ai suivi assidument l'École de chirurgie clinique, et j'ai été à portée de saisir toutes les idées du professeur Scarpa sur les maladies nombreuses qui se sont présentées. Ajoutez à ces circonstances heureuses, que cet homme célèbre, en me comblant de ses bienfaits, n'a jamais laissé échapper une occasion d'ajouter aux connaissances que j'avais déjà acquises; que, par une certaine prédilection rare, il m'a accordé presque tous les jours une conversation de deux heures, uniquement employée à nous entretenir sur quelque point difficile de la chirurgie. Je ne dois pas taire que je n'aurais pas osé traduire cet ouvrage, si je n'y avais été encouragé par son auteur, qui a eu non-seulement la bonté de me faire observer de près et avec soin tous les cas de maladies des yeux qui se sont

présentés à l'École clinique, et qui sont presque tous ceux qui font l'objet de ce travail; mais encore d'entendre la lecture de ma traduction à mesure que je la faisais, de rectifier les idées que je pouvais n'avoir pas saisies ou rendues comme il le désirait. En un mot, si mon travail a le mérite de la perfection, peut-être doit-on l'attribuer au professeur Scarpa plutôt qu'à moi: c'est un hommage que je rends à la vérité; c'est un tribut que je paie à la reconnaissance. Je serai amplement satisfait si j'ai seulement pu me rendre aussi utile à mes compatriotes que me permettent de l'espérer les connaissances que j'avais déjà, celles que j'ai acquises depuis, et les peines que je me suis données.

Si mon premier essai dans la carrière chirurgicale a le bonheur d'être accueilli, ce sera un motif pour moi, et même un devoir, de publier incessamment deux volumes de mémoires de chirurgie, sous le titre de *Mélanges*, etc. J'ai réuni tous les matériaux nécessaires pour rendre ce travail aussi intéressant qu'utile. La rédaction en est presque totalement achevée. Ce sera autant l'exposé de ma pratique particulière dans les différents hôpitaux militaires dont le service m'a été confié, qu'un tableau de la manière dont s'exerce la chirurgie dans les principaux hôpitaux civils de l'Italie

LÉVEILLÉ.



PRÉFACE DE L'AUTEUR.

J'eus toujours pour habitude constante dans l'exercice de la chirurgie, de confronter mes observations avec celles des maîtres de l'art les plus accrédités qui fleurirent dans tous les âges, et bien souvent je me félicitai de trouver dans leurs ouvrages des vérités et des préceptes auxquels ma propre expérience donnait encore plus de valeur. Ce fut seulement dans un nombre assez considérable de cas et de circonstances relatives aux maladies des yeux que les résultats de ma pratique se trouvèrent en opposition avec leurs belles promesses et leurs spécieuses instructions, dont l'exécution me dé trompa plus d'une fois sur le bon succès que j'en devais attendre. Il m'a semblé que la plupart des chirurgiens modernes, qui ont écrit des traités complets de chirurgie, ou simplement de maladies des yeux, se sont moins occupés du soin de déterminer, d'après l'exactitude de l'observation et la fidélité de l'expérience, quels sont les meilleurs remèdes et les procédés opératoires si nombreux, et si différents les uns des autres qu'il faut choisir de préférence, que de nous rapporter un grand nombre de formules de médicaments, et de décrire minutieusement toutes les méthodes opératoires proposées jusqu'à ce jour pour traiter ces sortes de maladies. Les oculistes de profession, uniquement livrés à l'exercice de cette partie de la chirurgie, et qui semblaient, à juste titre, promettre à l'art de grands et de mé-

morables avancements, ne nous ont donné que de nouvelles théories, que la fine anatomie de l'œil contredit le plus souvent; ou bien ne nous ont transmis que des guérisons surprenantes, qui tiennent, pour ainsi dire, du prodige. En effet, ne voit-on pas encore avec peine aujourd'hui des personnes, d'ailleurs fort instruites en chirurgie, éprises du désir de parvenir à la célébrité d'oculiste, donner aussitôt dans le merveilleux; insérer dans leurs écrits des traits qui dénotent moins le chirurgien sage et prudent que le véritable charlatan? Qu'y a-t-il de plus contraire au bien de l'humanité, aux progrès de la chirurgie et à l'honneur de celui qui l'exerce? Car ces promesses inconsidérées s'insinuent facilement dans l'esprit de la jeunesse, qui ignore les difficultés nombreuses, et quelquefois insurmontables qu'elle rencontre, procède hardiment, devient entreprenante, et finit par se trouver dans l'embarras, au préjudice de sa propre réputation et de la santé d'autrui.

Si je me suis déterminé à publier ces observations, fruit de ma pratique et de mes expériences, ce n'est que dans la vue de détacher de cette partie intéressante de la chirurgie tout ce qu'il y a de faux ou d'exagéré, et de faciliter enfin aux jeunes chirurgiens, dans les différents cas de maladies graves des yeux, le choix des remèdes les plus efficaces connus jusqu'à ce jour, et, dans les cas

singuliers qui peuvent se rencontrer, celui d'une méthode, dont la simplicité et l'utilité soient, autant que possible, en rapport avec l'état présent de nos connaissances sur cette matière. Dépourvu de toute prévention, mais favorisé par les occasions fréquentes d'employer les remèdes les plus accrédités et les méthodes nombreuses d'opérer, jusqu'alors proposées pour la guérison des maladies qui affectent le plus fréquemment l'organe de la vue, je me trouve à portée de bien connaître l'utilité de quelques moyens curatifs, la nullité ou l'imperfection de quelques autres, quoique également recommandés et prônés. Enfin, je suis autorisé à prononcer définitivement sur ces matières : il est vrai, je dois le confesser, que, dans mes recherches, je ne pouvais m'empêcher de reconnaître, en pareilles occasions, la justesse de quelques anciens préceptes, que les modernes ont tout-à-fait négligés, comme aussi de m'apercevoir combien peu on était fondé à discrediter et à bannir de la pratique quelques méthodes d'opérer employées par les anciens chirurgiens, pour leur en substituer de nouvelles, que l'expérience démontre leur être de beaucoup inférieures.

Je laisse de côté toute hypothèse ; j'abandonne toute théorie mensongère, contredite par l'exacte anatomie de l'œil, et par les observations pratiques sur les maladies de cet organe. Je m'efforce donc d'exposer avec brièveté, avec clarté, tout ce que j'ai observé de plus certain et de plus constant sur la nature des maux qui affectent cette noble partie du corps humain : il en est de même pour ce qui concerne la manière la plus sûre de les traiter. Pour faciliter davantage aux jeunes chirurgiens l'intelligence du manuel des opérations, j'ai cru convenable de joindre à la majeure partie des chapitres contenus dans cet ouvrage le détail d'un petit nombre de cas-pratiques et d'observations que j'ai choisis de préférence

parmi les histoires recueillies dans mon école de chirurgie-pratique, et en présence d'un nombreux concours d'élèves. Les exemples sans préceptes sont communément insipides, et les préceptes sans les exemples sont pour le plus souvent obscurs et d'une faible utilité : c'est pourquoi je me persuade avec raison que quiconque suivra exactement le plan curatif que j'indique dans le traitement de cette classe de maux, tant par rapport aux remèdes qu'aux opérations, comprendra non-seulement avec facilité tout ce que j'aurai exposé, mais encore trouvera que toujours, ou le plus souvent, la terminaison sera conforme à tout ce que j'aurai affirmé. Que peut-on promettre de plus dans l'art de guérir ?

Je ne erois pas que les praticiens modernes les plus célèbres regardent ce travail comme inutile, uniquement parce qu'ils n'y trouveront peut-être rien qui puisse les intéresser, ou parce qu'ils n'y trouveront pas assez de nouveau pour eux. La droiture de leur jugement pour apprécier les maladies, ainsi que les opérations les mieux applicables à chaque infirmité ; les occasions fréquentes qu'ils ont eues de confronter au lit des malades la multitude des remèdes et des procédés opératoires connus, les ont sans doute mis, ainsi que moi, en état d'établir leur pratique sur des bases solides, et de choisir ce qu'il y a de plus certain et de plus utile dans l'exercice de cette branche de la science chirurgicale. Mais il n'en est pas ainsi pour la jeunesse studieuse : elle entre dans cette carrière où elle a besoin d'un guide fidèle, afin de ne pas se laisser séduire par les promesses emphatiques de quelques-uns, ou par les préceptes magistraux de quelques autres, qui firent une règle générale de quelques opinions particulières qui n'ont pour base que la théorie ou quelque cas isolé et rare.

Je dois cependant avertir qu'en écrivant ce livre, je ne me suis point imposé

la tâche de donner un traité complet des maladies des yeux, mais seulement de parler de ces affections principales que j'ai observées à plusieurs reprises et avec la plus scrupuleuse attention; puisqu'il y en a que je n'ai jamais vues, telles que la proci-dence de l'œil par cause externe, l'hypopion non précédé d'inflammation sensible des membranes internes de l'œil, et, comme on dit, par *métastase*; l'union de la membrane interne des paupières avec le globe de l'œil. Je n'ai pas dit un mot de la réunion congéniale ou accidentelle des paupières entre elles, du charbon qui les affecte, des plaics avec division du cartilage tarse, des corps étrangers engagés entre les paupières ou implantés dans l'œil, et d'autres accidents semblables, qui ne peuvent admettre de discussion, eu égard à leur trop grande simplicité, et parce qu'ils se trouvent exposés avec autant d'exactitude que de clarté par tous les auteurs qui en ont parlé.

On verra encore qu'il m'est souvent arrivé de comprendre dans le même chapitre, des maladies qui, quoique traitées par la plupart des écrivains dans autant d'articles séparés, ne présentent, proprement parlant, aucune différence essentielle entre elles, et qui, malgré la diversité des dénominations qu'on leur a données, se traitent cependant à l'aide des mêmes remèdes et des mêmes opérations. Quant à la *pupille artificielle*, je me suis borné à considérer ce seul cas de pupille naturelle resserrée ou oblitérée, qui a lieu après les inflammations graves internes, suites de l'opération de la cataracte déprimée ou extraite; et je ne l'ai fait que parce que la pratique ne m'a pas encore suffisamment instruit sur le parti à prendre dans les autres circonstances de resserrement de la pupille.

Il en est de même du cancer de l'œil; je ne me suis permis aucun détail, parce que je n'ai recueilli que deux observations de ce genre, qui ne prouvent qu'un fait

déjà très-connu, c'est-à-dire l'insuffisance de l'extirpation du globe de l'œil, toutes les fois que la diathèse cancéreuse a outre-passé un peu les confins du globe lui-même et de ses dépendances. La première est l'histoire d'un enfant de treize ans, d'ailleurs bien constitué et sain en apparence: outre le globe squirreux de l'œil saillant hors de l'orbite, ce malade avait encore un tubercule de la même nature situé entre l'angle interne du sourcil et la racine du nez: j'extirpai cet œil; j'enlevai avec le plus grand soin toutes les duretés, tout le tissu cellulaire affecté, contenu dans l'orbite, et en même temps le tubercule du sourcil. Les progrès vers la guérison furent réguliers jusqu'à parfaite cicatrice. Cet enfant était Crémonais, et retourna chez ses parents: quelques mois après, il reparut de nouveaux tubercules durs dans le tissu cellulaire du sourcil, du même côté précédemment opéré, et il s'éleva successivement des fongosités du fond de l'orbite. Ce malheureux éprouva des douleurs continuelles de tête: il fut pris de fièvre lente, de mouvements convulsifs généraux, au milieu desquels il cessa bientôt de vivre. J'ai observé le second cas sur un homme de cinquante ans, vigoureux et sain sous tous les rapports. Un fungus cancéreux lui comprenait le bulbe entier d'un œil, et une partie de la paupière supérieure: je séparai, le plus exactement qu'il me fut possible, la paupière supérieure près de l'arcade-orbitaire, où elle me paraissait très-saine, et avec elle le bulbe de l'œil, et tout ce qui remplissait la fosse orbitaire. Le traitement consécutif parut être satisfaisant jusqu'au quarantième jour, car on voyait la cicatrice s'avancer par degrés, du contour vers le fond de l'orbite. Cependant, au milieu des espérances les plus flatteuses, la plaie devint stationnaire; on vit des fongosités qui se manifestaient dans différents points du fond de l'orbite: en vain je tentai de les détruire avec la pou-

dre de sabine et la pierre caustique; le malade fut tourmenté de douleurs violentes de tête; il eut une fièvre nerveuse, perdit l'usage de ses sens et mourut.

Pour le plus grand avantage des étudiants, j'ai cru nécessaire de joindre à ces observations trois planches, dont la première représente les voies lacrymales, et surtout le sac lacrymal dans sa situation et dans son étendue naturelle; car, comme pour guérir heureusement une fistule lacrymale il importe beaucoup que le sac soit amplement ouvert dans toute son étendue, au-dessous du tendon ou du ligament du muscle orbiculaire, et que l'incision soit exactement dans la même direction que l'axe du sac, il est donc très-important que le jeune chirurgien ait une connaissance parfaite de la véritable position de ces parties, ainsi que de leur direction précise. Les gravures que nous avons en ce genre ne donneraient sur ce point que des notions imparfaites et difficiles, car elles consistent à peine dans quelques segments de la face, dénués de toute série de rapports des voies lacrymales avec les parties voi-

sines et avec tout le reste de la tête. La seconde planche offre l'aspect de quelques maladies des yeux, dont le dessin ne me paraît pas encore avoir exprimé jusqu'à ce jour toute la vérité. Enfin, dans la troisième, on trouve les instruments qui, réunis à ceux d'Anel, et à ceux que le chirurgien porte ordinairement dans sa poche, composent, à mon avis, l'*armamentarium*, ou l'ensemble de ceux dont peut avoir besoin le chirurgien-oculiste (1).

Persuadé que mon travail sera utile et de quelque prix pour les jeunes chirurgiens auxquels il est particulièrement adressé, je me propose de suivre le même plan, et de publier successivement tout ce que j'aurai pu observer de plus important, et tout ce que je verrai ou éprouverai utilement dans les autres parties de la chirurgie.

(1) Ces planches sont sans doute intéressantes, mais de peu d'importance aujourd'hui à reproduire. Aussi ont-elles été omises dans notre édition. (*Note du rédacteur de l'Encyclopédie.*)

TRAITÉ PRATIQUE

DES

MALADIES DES YEUX.

PREMIÈRE SECTION.

MALADIES DU GLOBE OCULAIRE.

CHAPITRE PREMIER.

DES OPHTHALMIES.

Il y a deux espèces d'ophtalmies : l'une est *aiguë* et vraiment inflammatoire par excès de *stimulus* et de réaction du solide vivant ; l'autre est *chronique*, ou par faiblesse (celle-ci est le plus souvent partielle) des vaisseaux de l'œil ou de ceux des paupières ; d'autres fois elle est partielle et universelle. C'est avec assez de raison que les médecins arabes appelaient la première ophtalmie *chaude*, et qu'ils désignaient la seconde sous le nom d'ophtalmie *froide*. — Cette distinction, fondée sur l'observation, sur l'expérience, est le guide le plus certain que nous ayons dans le traitement de l'ophtalmie ; car la première espèce demande invariablement l'usage des remèdes généraux antiphlogistiques et des topiques émoulliens et doux ; l'autre exige l'application des topiques astringents et corroborants, seuls ou unis aux toniques internes, propres à fortifier

toute la constitution du malade. — Outre cette distinction, il est, à mon avis, de la plus grande importance, pour bien diriger cette maladie, de savoir que l'ophtalmie *aiguë* véritablement inflammatoire, quoique traitée à l'aide des moyens les plus efficaces que l'art possède, ne se résout jamais si complètement que, passé certaine période, et l'inflammation tout-à-fait terminée, il ne reste dans la conjonctive et dans les parties adjaentes quelque peu d'ophtalmie *chronique* par faiblesse locale ; ce qui est le produit de la distension soufferte par les vaisseaux de l'œil durant la période de l'inflammation, ou ce qui est occasionné par l'accroissement morbifique de la sensibilité de tout l'organe de la vue. Cette sensibilité morbifique persistant dans l'œil, même après la cessation entière de l'ophtalmie *aiguë* inflammatoire, maintient dans l'organe même et dans les parties voisines un afflux morbifique ; un engorgement lent du sang et de la lymphe épaissie, qui en impose facilement à ceux qui ont moins d'expérience dans des cas

semblables, parce qu'elle leur fait croire que l'inflammation des yeux n'est pas encore dissipée lorsqu'elle l'est effectivement.

J'ai pu mainte et mainte fois m'assurer, d'après ma pratique et celle des autres, de la grande importance de cette observation, pour déterminer avec précision au lit des malades, non-seulement l'espèce, mais encore le stade différent de l'ophtalmie, et conséquemment le choix des remèdes les plus convenables pour chacune de ses périodes ; car j'ai souvent remarqué que les chirurgiens qui, d'après ces principes, ou guidés seulement par une longue expérience, savent saisir à propos le moment dans lequel l'ophtalmie *aiguë* se change en *chronique* par faiblesse, arrivent promptement à la fin du traitement, en substituant les topiques astringents et corroborants aux émoullients et aux relâchants ; tandis que d'autres chirurgiens moins instruits, ou observateurs peu attentifs, trompés par les apparences, continuent l'usage des remèdes émoullients et doux, et perpétuent dans l'œil la turgescence des vaisseaux, la rougeur de la conjonctive, qu'ils supposent aussi enflammée que dans le principe. C'est précisément pour cela que tout charlatan peut se vanter d'avoir guéri des ophtalmies rebelles avec son eau merveilleuse, tandis qu'il trompe le public quand il la lui vend comme un spécifique contre toutes les ophtalmies en général, puisque ce collyre, qui fait dissiper promptement l'ophtalmie dans la seconde période, ne fait que l'exaspérer dans la première. Lisons ce que Hoffmann a écrit à ce sujet (1) : *Ausim dicere, plures visu privari et imperitiâ applicandi topica, quàm ex ipsâ morbi vi ac magnitudine* ; ce qui est principalement applicable à l'ophtalmie.

Pour rendre plus évidents ces préceptes généraux relatifs à l'ophtalmie, en même temps pour les mieux faire saisir aux jeunes chirurgiens, je crois nécessaire d'entrer dans quelque détail minutieux sur les phénomènes de cette maladie, d'ailleurs fréquente et assez connue. — L'ophtalmie inflammatoire *aiguë* est ou légère ou forte ; toutes les deux sont accompagnées des mêmes symptômes qui caractérisent les inflammations des autres

parties, jointes à la série d'autres incommodités qui proviennent de la lésion des fonctions de l'organe de la vue. — Dans l'ophtalmie aiguë légère, l'intérieur des paupières, le blanc de l'œil, rougissent plus que de coutume, et le malade accuse dans les yeux un sentiment de chaleur plus grand que celui qui est naturel, avec pesanteur, prurit, piquûre, comme si quelques parcelles de sable fin lui étaient entrées furtivement dans les yeux. Dans cette partie du globe de l'œil où cette piquûre est plus sensible, il s'élève constamment un petit faisceau de vaisseaux sanguins de la conjonctive ; il est plus relevé et plus gorgé que tous les autres petits vaisseaux du même ordre. Le malade tient volontiers ses paupières entr'ouvertes, parce qu'il éprouve de la raideur et de la gêne à les ouvrir, et parce que de cette manière il modère l'action de la lumière, à laquelle il ne peut trop s'exposer sans sentir s'accroître cette chaleur brûlante dans les yeux, la piquûre et le larmolement. Si le malade est très-sensible, son pouls est un peu accéléré, la peau est aride, il se manifeste des frissons passagers, et, dans quelques cas, de la nausée et de la propension au vomissement. — Ce mal est souvent d'un caractère rhumatique ; je veux dire que, vulgairement parlant, ce n'est qu'un refroidissement de la tête, avec fluxion à laquelle les yeux prennent part, aussi bien que les sinus pituitaires, la cavité de la gorge et la trachée-artère (1). Assez souvent les variations fréquentes de l'atmosphère occasionnent une telle fluxion ; le passage imprudent du chaud au froid, l'empire des vents du nord, les voyages pendant l'été dans des lieux humides, malsains ou sablonneux ; la longue exposition des yeux aux rayons vifs du soleil, et d'autres causes semblables, produisent cette maladie. Quiconque les considérera attentivement, ne s'étonnera pas si l'on observe fréquemment cette maladie être épidémique, et attaquer indistinctement les personnes de tout âge et de tout sexe. Il est des cas particuliers dans lesquels la cause principale de cette maladie réside dans l'estomac et dans les premières voies embarrassées, comme il arrive fréquemment chez les sujets faibles, mal nourris, ou chez ceux qui se livrent trop à la crapule et à l'usage d'a-

(1) *Dissertatio de erroribus vulgaribus circa usum topicorum in praxi.* § 7.

(1) L'auteur entend parler des ophtalmies par cause catarrhale. (Lév.)

liments forts et indigestes. Il est facile de reconnaître cette cause en examinant de près l'habitude du corps et la manière de vivre du malade ; la nausée qu'il accuse, la tendance au vomissement ou la répugnance pour toute nourriture animale, la douleur de tête en manière d'émicranie, la langue chargée, l'haleine fétide, les flatulences continuelles, sont autant d'indices certains de cet état saburral. On peut encore joindre aux causes qui produisent cette maladie, la suppression de quelque écoulement sanguin périodique : tels seraient les flux menstruel chez les femmes, hémorrhoidal chez les hommes, ou de celui des narines.

L'ophtalmie aiguë légère se guérit promptement avec la diète, en purgeant doucement le malade, auquel on fait prendre un grain de tartrite de potasse antimonié (*émétique*), dissous dans une livre et demie de décoction de racine de gramin ; on l'administre à doses réfractées, et on le répète avec l'attention qu'il ne purge pas excessivement. Lorsque ensuite on a fait son possible pour reconnaître que la maladie n'est compliquée de la présence d'aucun corps étranger entre les paupières et l'œil, le traitement extérieur, consiste à se laver fréquemment avec l'eau de mauve tiède, et dans l'application répétée de sachets d'herbes émollientes bouillies dans du lait frais (1). Si, d'après ses signes exposés plus haut, on reconnaît que l'ophtalmie dérive, en tout ou en partie, de l'état saburral de l'estomac et des premières voies, rien n'est plus propre à déraciner le mal que le prompt usage du tartrite de potasse antimonié. Toutes les fois aussi que l'ophtalmie sera l'effet, en tout ou en partie, de la suppression des règles, des hémorrhoides ou de l'écoulement naturel du nez, on retirera un grand avantage de l'application des sangsues à la vulve ou aux vaisseaux hémorrhoidaux, et, dans le dernier cas, aux ailes du nez, n'oubliant jamais de recouvrir les yeux affectés avec les topiques doux et émollients, et cela, avec d'autant plus d'exactitude, que les symptômes de l'inflammation, la chaleur et l'ardeur surtout, sont plus opiniâtres. — Il est d'ordinaire qu'au moyen de ce traitement on voit cesser, dans l'espace de quatre ou cinq jours, le stade inflammatoire de l'ophtalmie

aiguë bénigne. Cet effet est évident quand on observe que le malade ne se plaint plus de ce sentiment incommode d'ardeur dans les yeux, de cette pesanteur, de ce resserrement et de ces piquûres qu'il accusait dans le principe, et qu'au contraire, il éprouve du calme et de la facilité à ouvrir les yeux ; qu'il soutient une lumière modérée sans accroissement de larmoiement ou de chassie, outre celle que l'on observe toujours à la fin de l'inflammation des membranes qui participent de la nature et de l'action des membranes muqueuses.

Dans cet état de choses, quoique le blanc de l'œil soit encore rouge et semble toujours enflammé, il ne l'est pas effectivement. C'est alors que l'ophtalmie est passée de l'état inflammatoire à celui qui est produit par le relâchement ou la foiblesse des vaisseaux de la conjonctive et de la membrane interne des paupières. Ce serait une grande erreur si, dans de semblables circonstances, le chirurgien prescrivait au malade de continuer les applications émollientes : au contraire, il le tirera bientôt d'embaras, si aux remèdes locaux émollients il substitue les astringents et les corroborants, comme le collyre vitriolique, ou un autre fait avec huit grains d'acétate de plomb (*sel de saturne*) dissous dans six onces d'eau distillée de plantin, avec addition de quelques gouttes d'esprit-de-vin camphré, que l'on injecte toutes les deux heures dans les yeux, que l'on peut aussi baigner dans cette même préparation au moyen d'un petit vase convenable. Ces moyens rendent bientôt la première vigueur aux vaisseaux relâchés de la conjonctive, et à ceux de l'intérieur des paupières ; enfin l'ophtalmie disparaît entièrement.

Parmi ces ophtalmies aiguës bénignes, spécialement épidémiques par intempérie de saison, il en est de si légères, que le stade inflammatoire, en lui-même très-doux et court, passe promptement sans qu'on l'observe. C'est peut-être aussi le seul cas d'inflammation érysipélateuse, comme est ordinairement l'ophtalmie, dans laquelle il convient d'appliquer, lors de sa première apparition, l'eau froide avec le suc de limon ou le vinaigre, ou bien le blanc d'œuf battu avec l'eau rose et un peu de sulfate d'alumine (*alun*). Ces remèdes deviennent assez nuisibles lorsqu'ils sont employés sur le principe des autres ophtalmies aiguës, quelque douces qu'elles soient, mais ce-

(1) Ces sachets se font utilement d'un voile très-fin, au lieu de toile de lin.

pendant dans lesquelles le stade véritablement inflammatoire dure quelques jours.

Le même appareil de symptômes de l'ophtalmie bénigne se présente dans l'ophtalmie aiguë forte; mais dans celle-ci ils sont long-temps violents et douloureux. En effet, dans l'ophtalmie aiguë forte, le sentiment de chaleur dans les yeux est brûlant, le resserrement de tout le bulbe, du soucil, est spasmodique, le malade ne peut supporter la lumière la plus faible; le larmolement est alors continu, abondant, âcre, et mêlé d'une mucosité qui tend à coller les paupières ensemble: quelquefois ce larmolement n'existe pas, et les yeux sont parfaitement arides. Il y a de la fièvre; la douleur à la tête, et surtout à la nuque, est insupportable; enfin, la veille très-opiniâtre. La pupille est en outre plus ressermée que dans l'état naturel; la conjonctive paraît teinte partout d'un rouge foncé; comme dans l'ophtalmie aiguë douce, on ne distingue point sur l'hémisphère antérieur de l'œil, entre les faisceaux plus relevés des vaisseaux sanguins, ce réseau subtil d'autres vaisseaux plus déliés qui communiquent d'un faisceau à l'autre; tous sont également gonflés et accumulés de manière à former une excroissance qui s'élève sur le globe de l'œil, et a une tendance à sortir des paupières. — Si par malheur l'ophtalmie fait des progrès ultérieurs, et si le sang, poussé vigoureusement dans l'intérieur des vaisseaux de la conjonctive, en déchire un ou plusieurs sur la partie qui regarde le bulbe, il se fait un épanchement d'une portion du sang dans le tissu cellulaire qui unit la conjonctive à l'hémisphère antérieur de l'œil; d'où il suit que la conjonctive, soulevée peu à peu sur le globe de l'œil, et saillante vers les paupières, parvient à caclier sous elle-même la cornée, comme dans un enfoncement. Le plus haut degré d'ophtalmie aiguë est celui que les chirurgiens appellent *chémosis*. — Le plus souvent l'ophtalmie aiguë forte intéresse principalement l'extérieur de l'œil; quelquefois l'intérieur du bulbe en est seulement affecté, ou au moins plus fortement que ses parties extérieures. On soupçonne la présence d'une ophtalmie grave interne quand on observe que la violence de la douleur dans le fond de l'orbite ne correspond point, pour ce moment, à la médiocre altération de la conjonctive et des paupières. Je dis pour ce moment,

puisque l'ophtalmie interne est, peu de temps après son invasion, suivie, pour le plus, d'inflammation des parties extérieures de l'œil. En considérant encore dans l'ophtalmie interne le peu d'altération qui paraît à l'extérieur, la grande aversion du malade pour la lumière même la plus faible, la rougeur de l'iris, le rétrécissement de la pupille, l'humeur aqueuse, même encore souvent rougie et trouble, ou a lieu de suspecter que, dans le plus haut degré de cette maladie, comme dans l'ophtalmie aiguë extérieure grave, il s'extravase quelquefois du sang dans les chambres de l'œil, plus particulièrement entre la choroïde et la séroïdique; et c'est principalement à ce motif, plutôt qu'à tout autre, que l'on doit rapporter le succès, le plus souvent malheureux, de cette ophtalmie interne; qui d'ordinaire occasionne l'amaurose, si elle ne fait pas supprimer l'œil.

L'ophtalmie aiguë forte demande dans toute son extension la plus scrupuleuse exécution du plan curatif anti-phlogistique. L'expérience a démontré que sa lenteur dans l'emploi des évacuans, et surtout le trop peu de saignées, sont les principaux motifs pour lesquels l'ophtalmie aiguë forte parvient au degré de chémosis, menace de suppuration ou d'effusion de lymphes concrecibles entre l'œil, ou au moins dégénère en une ophtalmie chronique rebelle, par l'excès de dilatation souffert par les vaisseaux de la conjonctive, durant le stade inflammatoire (1). C'est pour cela que, dans tous les cas d'ophtalmie aiguë grave, le chirurgien, eu égard à l'âge et au tempérament du malade, lui fera promptement des saignées copieuses du bras ou du pied; ensuite, selon les circonstances, il appliquera encore des sangsues dans le voisinage des yeux et prolehe les paupières, principalement sur la veine angulaire, vers l'angle interne de l'œil; dans le confluent de cette veine avec la frontale, l'orbitaire profonde et transverse de la face: que ce soit cependant toujours après des saignées abondantes du bras ou du pied. Et si l'ophtalmie grave aiguë a paru à la suite de la suppression de quelque évacuation périodique sanguine, du nez, de l'utérus, ou des hémorrhoides, au lieu d'appli-

(1) Voyez les Préceptes et les Observations pratiques de Galien. *De curat. rar. per sanguinis missiones*, c. xvii.

quer les sangsues autour des paupières, il sera plus utile, dans le premier cas, de les transporter aux ailes du nez ; dans le second, aux lèvres du pudendum ; et, dans le troisième, aux veines hémorrhoidales. Depuis peu, une jeune fille de dix-neuf ans fut attaquée d'une ophthalmie aiguë forte aux deux yeux, peu après la suppression subite de ses règles. Après avoir tiré beaucoup de sang du bras, les sangsues appliquées dans l'intérieur des lèvres de la vulve produisirent un si bon effet, qu'en moins de vingt-quatre heures la vive ophthalmie s'affaissa au grand soulagement de la malade. J'ai plusieurs fois observé le même cas, à l'occasion d'une ophthalmie aiguë grave, produite par la suppression d'un flux hémorrhoidal périodique, comme aussi d'un flux nasal (1).

Les saignées générales, bien que copieuses, celles qui sont partielles, au moyen des sangsues, ne suffisent cependant pas toujours pour faire diminuer promptement ce plus haut degré de maladie, qu'on appelle *chémosis*. Dans une circonstance aussi urgente, il est bon d'avoir recours à quelque autre expédient propre à vider promptement cette portion de sang qui s'est extravasée dans le tissu cellulaire qui lie la conjonctive à l'hémisphère antérieur de l'œil, au-devant de laquelle cette membrane se trouve énormément soulevée et distendue. Ce moyen consiste à couper la conjonctive elle-même avec des ciseaux courbes sur leur dos, ou dans la rescision circulaire de la portion saillante de la conjonctive dans les confins de la cornée avec la sclérotique. Au moyen de cette rescision, on vide à l'instant, et avec un

prompt soulagement du malade, tout le sang qui était stagnant sous la conjonctive, et aussi celui qui, malgré les saignées générales abondantes, distendait encore fortement les vaisseaux de cette même membrane. La rescision dont on parle est beaucoup préférable aux scarifications qui se pratiquent en pareille circonstance par la plupart des chirurgiens, puisque ces dernières ne suffisent pas pour vider le sang extravasé sous la conjonctive, et accroissent plutôt l'irritation et l'engorgement des yeux qu'elles ne le diminuent. Après les saignées abondantes générales et locales, le chirurgien provoquera des selles au moyen des dissolvants doux anti-phlogistiques, tels que la pulpe de tamarin, le tartre acidule de potasse (*crème de tartre*), le tartrate de potasse, le sulfate de magnésie, et autres semblables. Dans les cas de saburres abondantes dans l'estomac, il n'hésitera pas à prescrire le tartrate de potasse antimonié, ou, pour un adulte, deux scrupules d'ipécacuanha, avec un grain de tartre émétique ; ensuite, il ordonnera au malade de prendre pendant plusieurs jours consécutifs, à doses réfractées, un grain de tartrate de potasse antimonié, avec deux drachmes de tartre acidule de potasse, dans une livre de décoction de chiendent ou de petit-lait dépuré.

Dans ce cas, et chez les sujets pléthoriques, parmi les meilleurs remèdes externes, on compte les vésicatoires à la nuque, dont l'application est justement indiquée, pourvu cependant que ce soit toujours après avoir fait précéder les saignées copieuses et les évacuations alvines (1). Ce n'est pas parce que le vésica-

(1) Desault nous citait souvent, dans ses leçons de pathologie, l'histoire d'une femme prise à la face d'un violent érysipèle inflammatoire. Cette femme, forte et d'un tempérament sanguin, fut copieusement saignée du bras. Desault laissa couler le sang jusqu'à défaillance, et l'érysipèle disparut comme par enchantement. Dans ma pratique, j'ai fait une fois la même observation. Je fus appelé en 1794, par feu le citoyen Buisson, pharmacien, sur le Marché-Neuf, à Paris, pour voir une femme à laquelle il était survenu tout-à-coup une ophthalmie aiguë aux deux yeux. Les douleurs vives et profondes que cette malade éprouvait me firent craindre que la maladie ne se continuât et ne se propageât aux membranes intérieures. J'ouvris sur-le-champ la veine

jugulaire droite, et je laissai le sang s'écouler jusqu'à ce que l'état du pouls m'annonçât une grande diminution de forces. Le soir, je revis cette malade ; les douleurs n'avaient diminué que pendant peu d'instant, car elles étaient presque aussi vives dans ce moment que lors de ma première visite. J'appris que la malade avait eu ses règles la veille, et qu'elle avait éprouvé une suppression subite : j'appliquai huit sangsues à la vulve ; et, par ce moyen, je procurai encore une ample évacuation sanguine. Les règles reparurent le lendemain, l'inflammation des yeux tomba, et je continuai le traitement général, seul convenable en circonstances semblables, et en peu de jours la guérison fut complète. (LÉVEILLE.)

(1) Hoffmann, *Medicinæ ration. sys-*

toire produit un écoulement séreux dans l'endroit de son application, mais parce qu'il apporte un stimulus consensuel, un mode d'irritation qui suspend pour ainsi dire le progrès de la maladie des yeux, en le transportant dans le lieu artificiellement irrité. On a observé que la nuque et le derrière des oreilles sont les parties qui, plus que tout autre de la tête, ont des rapports sympathiques avec les yeux. C'est ainsi que nous voyons ce même rapport des dents avec le lobe de l'oreille, du périnée avec la vessie urinaire, de la peau de l'abdomen avec les viscères du bas-ventre, etc. — Quant aux remèdes locaux à appliquer sur les yeux enflammés, le chirurgien ne se départira pas de l'usage des topiques doux et émollients, parmi lesquels on compte les sachets de mauve bouillie dans le lait frais, ou le cataplasme de mie de pain et de lait avec le safran, la pulpe de pomme cuite, et autres de cette classe, que l'on renouvelle au plus toutes les deux heures. Pour modérer l'ardeur excessive que le malade éprouve dans les yeux, il n'y a rien de plus avantageux que d'introduire avec le bout d'une sonde, entre les paupières et le bulbe, du blanc d'œuf frais, ou du mucilage de semence de psidium, préparé dans l'eau distillée de mauve. Le chirurgien recommandera ensuite au malade de se tenir couché, avec la tête plus élevée que possible, et de ne rien faire qui puisse empêcher ou interrompre sa transpiration; et si, pendant la nuit surtout, les bords des paupières avaient beaucoup de tendance à se coller ensemble, il les enduira le soir avec un liniment d'huile et de cire; car rien ne contribue plus à aggraver les incommodités de l'ophtalmie, que le séjour et la redondance des larmes brûlantes entre le bulbe de l'œil et les paupières. — Le plus souvent, au cinquième, septième ou onzième jour, la période inflammatoire de l'ophtalmie aiguë grave cède à l'application de ces moyens employés à temps. Le chirurgien sera certain d'avoir obtenu cet effet, lorsqu'il observera que la fièvre a entièrement cessé; que le malade ne se plaint plus de chaleur brûlante, ni de douleurs lancinantes dans les yeux; que les paupières sont détumées,

fiées, ridées, et qu'en général le malade éprouve le retour du calme et de l'appétit. Il s'apercevra, en outre, qu'il s'écoule des yeux affectés une matière muqueuse avec soulagement, quand auparavant il ne coulait qu'une sérosité ténue et âcre, ou quand les yeux étaient tout-à-fait secs et arides; que le malade ouvre et ferme la paupière sans souffrance, sans aucune aversion pour une lumière modérée; enfin, que les humeurs des yeux ne sont point troublées par des matières étrangères.

A l'apparition de ces signes, l'œil fût-il encore rouge et la conjonctive enorgée, le chirurgien cessera néanmoins l'usage des débilittants ultérieurs, et l'application des topiques émollients et relâchants, pour leur substituer (il faut excepter le cas de rescision de la conjonctive, dont je parlerai après) les topiques astringents et fortifiants. Le collyre fait avec l'acétite de plomb (*sel de Saturne*) dissous dans l'eau distillée de plantain, ou celui qui est composé de six grains de sulfate de zinc (*vitriol*), dans six onces d'eau distillée; une once de mucilage de semence de pomme de coing, et quelques gouttes d'esprit-de-vin camphré, sont à employer. On les insinue, chaque deux heures, entre les paupières; on en baigne l'œil à l'aide d'un verre propre à cet objet. Cependant il est bon d'avertir qu'il se rencontre des sujets qui, principalement dans la saison rigoureuse, ne peuvent soutenir les applications froides sur les yeux. Dans ces cas, le chirurgien emploiera ces mêmes collyres astringents, qu'il aura fait tiédir dans le principe; puis, de moins en moins, jusqu'à ce qu'enfin, l'excessive sensibilité apaisée, il puisse les appliquer entièrement froids.

La teinture thébaïque de la Pharmacopée de Londres (1), dont on instille deux ou trois gouttes entre les paupières et le bulbe, deux fois le jour ou seulement le soir, pendant plusieurs jours consécutifs

(1) *Opii colati nuciam unam.*

Cinnamom. } an. drachmam

Caryophyl. arom. } semis.

Vini meracis libram semis.

Macera per hebdomadam sine calore; deinde per chartam cola. Adde, posteaquam colata sunt, spiritus vini tenuioris vicesimam circiter partem, ut tutiora sint a fermentatione. Reponere oportet vitreis ampullis accurate obturatis.

tem., t. iv, part. 1, sect. 2 : *Setacea et vesicatoria non facile applicanda in plethoricis, nisi soluta prius plethora, et alvo, praesertim in cacochymicis, subducta.*

et jusqu'à parfaite guérison, est un remède très-efficace dans ce stade de la maladie où l'ophtalmie aiguë grave est, après les saignées copieuses et les évacuations alvines, passée dans la seconde période, ou dans celle qui dépend d'une faiblesse locale. Ordinairement pendant que ce remède se répand sur l'œil, le malade se plaint d'une ardeur et d'une incommodité notables, qui passent promptement; et le lendemain matin, on trouve l'œil éclairci et dans un meilleur état. Il convient cependant encore d'observer que ce topique, si utile dans le second état d'ophtalmie grave aiguë, ou dans celui qui dépend d'une faiblesse locale, est très-nuisible si on l'emploie dans le premier temps de l'inflammation, et que c'est une raison pour qu'on ne s'en serve jamais avant d'avoir pratiqué de larges saignées générales et locales, avant d'avoir établi la liberté du ventre, en un mot, avant que l'inflammation ait tout-à-fait cessé (1). Ma propre expérience me permet d'assurer qu'il n'y a point d'exagération dans ce que dit Ware sur l'utilité de ce remède administré avec prudence et dans la circonstance favorable.

Quand le chirurgien aura été contraint par la nécessité de reseiser circulairement la conjonctive, afin d'apporter obstacle au progrès du *chémosis*, il remarquera qu'après avoir vaincu la première période inflammatoire, il lui restera à traiter une ulcération sur le globe de l'œil dans les confins de la cornée avec la sclérotique, et qu'il y a contre-indication dans l'usage des collyres irritants et astringents qui ne feraient qu'augmenter le mal, et occasionneraient une nouvelle inflammation de l'œil. Dans une circonstance pareille, on se contentera, même après avoir entièrement dissipé l'inflam-

mation, de provoquer la suppuration dans le lieu de la rescision de la conjonctive, en lavant l'œil, plusieurs fois le jour, avec l'eau de mauve ou avec le lait frais. Cette suppuration se présentera sous forme d'un enduit muqueux, étendu sur toute la zone circulaire blanchâtre restée après la section de la conjonctive. Dans la décadence du second état de l'ophtalmie, autrement dite par faiblesse locale, cette zone se resserre ensuite peu à peu et se cicatrise entièrement, sans laisser le moindre vestige de la rescision faite à la conjonctive. — Au reste, dès que le malade sera en état de soutenir une lumière modérée sans en être incommodé, le chirurgien cessera aussitôt toute application sur les yeux, à l'exception d'un morceau de taffetas vert ou noir qui sera suspendu depuis le front, pour que derrière cet obstacle à l'accès immédiat de la lumière, le malade puisse sans peine et à son gré ouvrir, fermer les paupières, et mouvoir avec facilité le globe de l'œil. Les assistants seront en outre chargés de faire entrer, chaque jour et par degrés, plus de clarté dans la chambre du malade, pour qu'il puisse s'y habituer le plus tôt possible, et affronter le plein jour. En effet, il est un fait certain et confirmé par l'expérience, que rien ne contribue plus à entretenir et accroître la sensibilité morbifique de l'organe de la vue, et conséquemment à prolonger la maladie, que d'obliger les malades à coucher sans nécessité dans un lieu parfaitement obscur, ou avec les yeux fermés et couverts d'un bandage, plus long-temps que ne l'exige la nature du cas.

Tout ce que nous avons exposé jusqu'ici relativement aux phénomènes et au traitement de l'ophtalmie aiguë grave, dans son premier et dans son second état, pouvant, selon moi, être un guide suffisant et assuré pour les jeunes chirurgiens dans la direction de ce mal, se présenterait-il encore compliqué de quelque autre symptôme non commun, je ne puis néanmoins m'empêcher de faire mention d'une espèce particulière d'ophtalmie aiguë grave, qui se distingue de celles qui sont ordinaires, en ce qu'elle paraît avec une inflammation des plus véhémentes, avec un engorgement des paupières et de la conjonctive, comme dans les autres ophtalmies de cette espèce; mais, peu de temps après, elle est accompagnée d'un écoulement extraordinaire et abondant aux yeux, d'une matière purulente ou puriforme en apparence. Comme cette ma-

(1) *Observations sur l'ophtalmie*, par James Ware. (V. *Bibliothèque méd. phys. du Nord*, t. 1.) Cependant il ne faut pas s'attendre que ce collyre procure un soulagement aussi prompt dans tous les cas. Quelquefois il faut beaucoup plus de temps pour qu'il produise ce bon effet. J'ai vu même certains cas où le premier usage de la teinture thébaïque n'a pas procuré le moindre adoucissement. Mais la plupart de ces cas étaient de ceux où l'inflammation des yeux n'avait encore duré que peu de temps, où les yeux paraissaient très-brillants, et où la lumière causait aux malades des douleurs très-vives.

ladic attaque le plus communément les enfants, peu de temps après leur naissance, ou se manifeste chez les adultes, immédiatement après la suppression d'une gonorrhée virulente; comme elle est le produit, en quelque manière, du transport du virus vénérien aux yeux, elle est appelée, dans le premier cas, *ophthalmie puriforme des enfants*; et dans le second, *ophthalmie aiguë gonorrhéique*. — La première s'observe, comme je le disais, chez les enfants nouveau-nés, chez ceux d'un âge tendre et encore à la mamelle. Lors de l'apparition de cette maladie grave, tout-à-coup les paupières se gonflent énormément, et au point qu'on ne peut plus les écarter l'une de l'autre, et encore moins les renverser en dehors; et si on y parvient avec peine, on trouve la membrane interne des paupières convertie en une substance villeuse, fongueuse, semblable en quelque manière à celle de l'intestin *rectum*, tandis que, dans les enfants, elle sort en dehors et se renverse par excès de pression. Quelquefois, lorsque le petit enfant nouveau-né crie, les paupières se renversent d'elles-mêmes et restent dans cette position, si on n'emploie pas la force pour les retourner et les remettre en place. Après ce premier choc inflammatoire, qui est ordinairement de courte durée, il s'écoule continuellement des yeux de ces petits malheureux une abondance vraiment extraordinaire de mucosité puriforme, séparée en partie des glandes de *Meibomius*, et en grande partie par la substance villeuse et fongueuse dans laquelle est convertie la membrane interne des paupières et la conjonctive elle-même. Sur le principe du mal, la fièvre est vive: les cris, les veilles, les tremblements de tout le corps sont continuels. A tous ces symptômes sont souvent joints le vomissement ou la diarrhée de matières jaunâtres très-fétides.

Si on ne remédie pas promptement et efficacement à cet écoulement abondant de mucosité puriforme des paupières et de la conjonctive des enfants, bientôt la cornée s'opacifie, grossit, et se convertit en un *staphylôme*. C'est pourquoi, à la première apparition de cette maladie, on mettra en œuvre le traitement anti-phlogistique en tirant du sang à l'enfant, au moyen de la lancette ou des sangsues appliquées aux tempes; ensuite, il sera très-utile d'appliquer un vésicatoire à la nuque, surtout si la maladie a été précédée de la rétropulsion de quelque exan-

thème de la tête: en outre, il sera bon de purger l'enfant avec le sirop de chicorée simple et la rhubarbe unis à un peu de magnésie, en ordonnant en même temps à la nourrice de ne point trop remplir, comme il arrive, l'estomac de l'enfant, de lait ou de bouillie, ni de le scruter et envelopper dans des langes grossiers, d'après la pratique de nos dames, même dans la plus chaude saison; et si l'on a quelque indice que le mauvais lait de la nourrice a quelque part à cette maladie, on la changera, ou on corrigera le vice qui peut exister dans ses humeurs ou dans les organes de la digestion. — Souvent, et c'est dans la classe misérable, le chirurgien rencontre cette maladie dans sa seconde période, ou après que le stade inflammatoire est passé et quand le flux puriforme abondant s'écoule déjà. S'il lui arrive de l'observer lors de sa première invasion, outre les remèdes généraux que nous avons indiqués, il appliquera sur les paupières enflammées des sachets faits d'un voile très-fin, remplis d'herbes émollientes bouillies dans le lait et saupoudrées de camphre, ou le pain et le lait avec le safran, ou la pulpe de pomme cuite également saupoudrée de camphre, afin de modérer la force de l'inflammation. Sitôt que la mucosité puriforme sortira abondamment des yeux de l'enfant (indication que la maladie est passée dans son second état), on aura recours aux topiques astringents et corroborants, afin de rendre aux vaisseaux des paupières et de la conjonctive leur première vigueur, restreindre la villosité et la fongosité de la membrane interne des paupières, et enfin supprimer l'abondante sécrétion morbifique et puriforme qui en dérive en grande partie. A cet effet, l'introduction de l'eau camphrée entre les paupières et sur l'œil sera très-utile et très-efficace. Cette eau est composée de parties égales de vitriol romain et de bol d'Arménie, d'un quart de camphre; le tout bien pulvérisé et mélangé. On prend une once de ce mélange; on le jette dans une livre d'eau bouillante, que l'on retire ensuite du feu pour la laisser reposer un peu, afin que les parties grossières se précipitent au fond du vase; enfin, on filtre cette liqueur. On emploie ce remède dans le principe, en mettant une drachme de cette eau camphrée dans deux onces d'eau distillée de plantain froide; puis on augmente, selon le besoin, la dose de l'eau camphrée. On injecte ce collyre avec une petite seringue d'ivoire, dont on intro-

duit avec précaution le bout entre les paupières et l'œil, vers l'angle externe.

— L'injection se fait deux ou trois fois le jour, dans les cas peu graves ; et à chaque moment, dans ceux qui sont les plus fâcheux. On applique ensuite sur les paupières un linge fin couvert de blanc d'œuf battu et épaissi avec l'alun, et l'on empêche la cohésion des tarsi, en frottant les ongles avec la pomade d'huile et de cire.

Avec cette méthode curative, dans le cours de deux semaines ordinairement, on voit disparaître cette mucosité puriforme qui coulait abondamment des yeux ; les paupières se détachent, et le chirurgien peut alors connaître avec précision l'état du globe de l'œil, et principalement celui de la cornée. Si celle-ci est encore restée un peu trouble, pour dissiper cet obscurcissement, le remède le plus opportun est la teinture thébaïque de la pharmacopée de Londres ; et en cas qu'on ne l'ait pas sous la main, l'onguent ophthalmique de Janin.

— L'ophtalmie *aigüe* grave gonorrhéique ressemble beaucoup à l'ophtalmie *puriforme* des enfants, eu égard à la force de l'inflammation, au flux copieux des yeux de la mucosité puriforme dont elle est suivie peu après, et à la promptitude avec laquelle cette maladie tend à la destruction de l'organe de la vue ; mais elle en diffère essentiellement par rapport à la cause qui l'a produite. — Ce mal est occasionné de deux manières : 1^o Il est une conséquence, ou au moins une suite de la subite suppression de la gonorrhée virulente, quoique toute suppression de gonorrhée ne soit pas constamment suivie de l'apparition d'une telle ophtalmie. 2^o Il est l'effet d'une inoculation du virus gonorrhéique, transporté par inadvertance des parties génitales sur les yeux.

Lors de la disparition imprévue de la gonorrhée (ce qui a coutume d'arriver par un mouvement excessif de tout le corps, par l'abus des liqueurs spiritueuses, par l'exposition de tout l'individu à un froid rigoureux et pendant longtemps, par les injections âcres et irritantes faites dans l'urètre, ou par d'autres motifs semblables), on voit paraître une ophtalmie avec une grande tuméfaction de la conjonctive plutôt que des paupières ; ensuite il se manifeste à quelques-uns un écoulement abondant et continu des yeux : c'est une matière d'un jaune vert semblable à celle de la

gonorrhée virulente ; la fièvre est forte ; il y a insomnie, chaleur brûlante et douleur acerbe des yeux et de la tête, ainsi qu'une grande aversion pour la lumière ; et dans ce cas, il se présente quelquefois dans la chambre antérieure de l'humeur aqueuse un commencement d'*hypopion*. Dans le second cas, la même infirmité existe, lorsque le malade s'inocule par mégarde le miasme en se frottant les yeux avec un linge imbu de matière gonorrhéique, avec la différence cependant que, dans ce second cas, les symptômes indiqués plus haut ne sont point si violents, et l'inflammation si véhémentement que dans le premier. — Le plus grand des chirurgiens est d'avis que, dans le premier cas, il existe une véritable métastase de la matière gonorrhéique de l'urètre sur les yeux ; mais quelques autres ne sont pas satisfaits de cette théorie, et, à mon avis, ils ont de grands motifs. En effet, l'ophtalmie puriforme n'est pas toujours subitane à la suppression subite d'une gonorrhée ; on doit plutôt regarder cet incident comme rare, eu égard à la fréquence des cas de gonorrhées inopinément supprimées et répercutées. En second lieu, on n'a jamais vu une vérole confirmée succéder à une semblable métastase gonorrhéique aux yeux (1). En troisième lieu, l'ophtalmie gonorrhéique par inoculation, dans ces circonstances où il ne peut pas être douteux que le virus vénérien ne soit la cause immédiate du mal d'yeux, ne menace jamais avec autant d'impétuosité et de promptitude la destruction de l'organe de la vue, comme le fait celle dite par métastase gonorrhéique. Peut-être s'approchent-ils plus de la vérité, ceux qui regardent ce phénomène plutôt comme une liaison consensuelle entre l'urètre et les yeux, qu'une véritable transposition de matière, la membrane interne de l'urètre, celle des paupières, de la gorge et du rectum, étant des productions de la peau. Si cet effet ne se manifeste pas dans tous les cas de suppression imprévue de la gonorrhée, c'est parce que tous les individus ne sont pas doués du même degré de sensibilité consensuelle.

Quoi qu'il en soit, lors de l'apparition de cette ophtalmie grave aiguë, l'indication première à remplir sera d'abattre,

(1) La même remarque a été faite par Bell. *On gonorrhœa virul.*, t. 1, ch. 1.

le plus tôt possible, la violence de l'inflammation, afin d'empêcher la perte de l'œil, ou l'opacité de la cornée. Enfin, je l'ai dit plus haut, on prescrira des saignées abondantes, tant générales que locales, au moyen des sangsues, en laissant écouler le sang dans une quantité suffisante, et on excisera la conjonctive, dans le cas de *chémosis* (1) : on ne négligera pas l'usage des relâchans doux, des boissons tempérantes; les émulsions avec la gomme arabique, les bains tièdes universels, ou au moins les bains de pieds; le vésicatoire à la nuque. Le malade restera au lit avec la tête élevée, et se fomentera fréquemment les yeux avec des sachets d'herbes émollientes. Le chirurgien aura encore soin d'injecter, deux ou trois fois le jour, avec un petit siphon d'ivoire, entre les paupières et le bulbe de l'œil du malade, de l'eau de mauve, afin de tenir ces parties toujours propres; enfin, avec le bout d'une sonde, il y introduira le blanc d'un œuf frais, ou le mucilage de semence de psilium, extrait avec l'eau de mauve, afin de modérer l'ardeur et la douleur dont le malade se plaint tant; il enduira en même temps, surtout le soir, les ourlets avec l'onguent d'huile et de cire. En outre, le chirurgien ordonnera d'appliquer au périnée du malade un large cataplasme de mie de pain et de lait avec le safran, de le renouveler toutes les deux heures, et d'injecter, plusieurs fois pendant la journée, de l'huile tiède dans l'urètre; et successivement encore, il introduira dans ce canal une bougie simple, dans l'intention d'y rappeler l'écoulement gonorrhéique.

Le stade inflammatoire de l'ophtalmie aiguë gonorrhéique est-il heureusement combattu? d'après ce que j'ai souvent dit, on observera la cessation de la fièvre; le malade ne se plaindra plus de

chaleur brûlante, ni de douleur acerbe dans les yeux, et le gonflement des paupières est assez diminué. Subsiste-t-il encore, comme auparavant, un engorgement des vaisseaux de la conjonctive, et un écoulement abondant de mucosité puriforme des yeux? on abandonnera l'usage des topiques émollients, pour recourir au collyre fait avec un grain de mercure sublimé corrosif, dissous dans dix onces d'eau distillée de plantain; ou en injectera entre les paupières et l'œil, deux ou trois fois le jour; et si le remède stimule trop, on l'étendra avec le mucilage de semence de psilium. Il est entendu que tout ceci doit être fait dans les cas où la rescision de la conjonctive n'a pas été nécessaire; puisque, quand cette opération a eu lieu, il convient de s'abstenir tout-à-fait, dans la seconde période de cette ophtalmie, comme dans toutes les autres d'une espèce différente, de l'usage des stimulans locaux astringens, ou au moins des plus violents. Du reste, ce traitement est commun aussi à l'ophtalmie gonorrhéique par inoculation: avec la différence que, dans cette dernière, il n'est pas nécessaire d'employer les moyens propres à rappeler l'écoulement de l'urètre; et qu'en outre, dans celle-ci, les remèdes locaux stimulans et astringens sont plus efficaces sous forme solide que sous forme liquide: telles sont les onctions faites sur les ourlets avec l'onguent mercuriel commun, ou, dans le cas où l'on n'en ait pas, avec la pommade ophtalmique de Janin. — Nous avons parlé jusqu'ici des deux périodes de l'ophtalmie aiguë bénigne et grave, ainsi que du traitement qui convient à chacune. Mais la seconde période de l'ophtalmie grave aiguë, ou celle dépendante de la faiblesse des vaisseaux de la conjonctive et de ceux des paupières, cède-t-elle toujours promptement à l'usage des topiques astringens et corroborans? c'est ce que l'on obtient certainement le plus souvent. Néanmoins, on rencontre dans la pratique des combinaisons défavorables, qui sont que la seconde période de l'ophtalmie aiguë grave est long-temps prolongée, jusqu'à devenir chronique, dans le sens le plus strict, et à menacer lentement la destruction de l'organe de la vue. — Ces combinaisons défavorables procèdent de trois sources principales: ou c'est une augmentation de sensibilité et d'irritabilité restées dans l'œil après la cessation du stade aigu de l'oph-

(1) Quelques-uns prétendent que, dans ce cas particulier, les scarifications de la conjonctive sont plutôt du mal que du bien. Ceci pourrait bien regarder les scarifications; mais, quant à la rescision de la conjonctive, je puis assurer qu'elle est très-utile dans le cas de *chemosis* par ophtalmie de cette nature, comme dans les autres. Il en est qui assurent qu'on ne doit jamais la pratiquer, sinon quand le plus haut degré de l'inflammation est adouci par le moyen des remèdes généraux et des topiques émollients.

thalmie ; ou c'est quelque autre vice de l'œil, dont l'ophtalmie est comme la conséquence ; ou enfin, c'est une dyscrasie particulière dominante dans la constitution générale du malade. — Que l'augmentation morbifique de la sensibilité de l'organe de la vue soit la cause qui maintienne dans l'organe même l'ophtalmie chronique, on observe que la fluxion résiste, non-seulement à l'usage des topiques astringents et corroborants, qui produisent un si prompt, un si bon effet dans les cas d'ophtalmie par simple faiblesse des vaisseaux de la conjonctive ou des paupières ; mais encore que, sous l'usage de ces remèdes, et même seulement de l'eau froide, le mal empire ; que le malade accuse constamment un sentiment de pesanteur et une difficulté notable dans l'élévation de la paupière supérieure ; que la conjonctive est toujours jaunâtre ; qu'elle se couvre tout d'un trait de sang, si le malade s'expose à l'air humide et froid, ou à une lumière plus vive que de coutume, ou bien s'il exerce un peu ses yeux en lisant et en écrivant à la lumière d'une chandelle. Si l'on ajoute encore à tout cela que l'habitude du corps du malade est grêle et irritable ; qu'il est exposé à de fréquentes hémicranies, à des veilles, aux convulsions, aux tensions spasmodiques des hypochondres, à des flatulences, il est évident alors que l'ophtalmie chronique est entretenue, non-seulement par une augmentation morbifique dans la sensibilité de l'organe de la vue, mais encore par une affection nerveuse générale dont les yeux participent. — Quant aux vices de l'œil dont l'ophtalmie chronique est la conséquence, outre la présence, entre les paupières et le bulbe de l'œil, de quelque corps étranger passé sans que le chirurgien l'ait observé, on compte le renversement en devant d'un ou de plusieurs poils des paupières, ou de la caroncule lacrymale ; une petite congestion humorale dans quelque point de la cornée, un petit ulcère de cette membrane, la précidence d'une portion de l'iris, le herpès ulcéreux des orlets, la teigne des paupières, la sécrétion viciée des glandes de Meibomius, l'agrandissement morbifique de la cornée ou de tout le globe de l'œil.

Et, pour ce qui regarde les vices de la constitution en général, la guérison de la seconde période de l'ophtalmie grave aiguë est retardée ou empêchée, le plus souvent, par une dyscrasie scrofuleuse do-

minante, ou par l'opiniâtreté d'une métastase variolique aux yeux, ou encore par le virus vérolique invétéré. Les signes de cette diathèse sont si connus, même des jeunes étudiants, que je crois inutile de les répéter ici. — Cependant, dans les cas d'ophtalmie chronique entretenue par excès de sensibilité générale ou partielle, il convient, par-dessus tout, prescrire l'usage interne du kina joint à la racine de valériane, la nourriture animale de facile digestion, les bouillons gélatineux et farineux, les bains froids universels par immersion, l'usage modéré du vin (1), le mouvement discret, l'habitation dans des lieux dont l'air est sain et tempéré. Comme topique, on retire un grand avantage de l'application des remèdes qui participent de la nature sédative et corroborante, parmi lesquels les vapeurs aromatiques spiritueuses méritent la préférence. On prend un vase capable de contenir trois onces d'eau, dont on en verse deux onces bouillante, en y ajoutant deux drachmes d'esprit volatil aromatique (2) ; puis, en maintenant ce petit vase enveloppé d'un linge chaud, on réunit les vapeurs, et on les porte sur l'œil, à l'aide d'un petit entonnoir, ou en rapprochant seulement le vase de l'œil. On répète cette opération trois à quatre fois le jour, pendant l'espace au moins

(1) Hippocrate écrit : *Oculorum dolores meri potio, aut balneum, aut fomentum, aut venæ sectio, aut medicamentum purgans exhibitum solvit.* Aph. 51, sect. vi ; aph. 46, sect. vii. Celse nous a donné le vrai sens de cet aphorisme dans les termes suivants : *Solet enim evenire nonnunquam, sive tempestatum vitio sive corporis, ut pluribus diebus neque dolor, neque inflammatio et minimæ pituitæ cursus finiatur. Quod ubi incidit, jam ipsa vetustate res matura est, ab iis eisdem auxilium petendum est, id est balneo ac vino. Hæc enim ut in recentibus malis aliena sunt, quia comitari ea possunt, et accendere : sic in veteribus, quæ nullis aliis auxiliis cesserunt, admodum efficacia esse consueverunt.* Lib. vii, cap. vi, art. octavo.

(2) Rec. essentiaæ limonum, }
 Olei nucis moschat. essentialis, } an. drachmas duas.
 Olei earyophyllorum aromat. essentialis, drachmam dimidiam.
 Spiritus salus ammoniaci dulcis libras duas.

Distilla igne lenissimo.

d'une demi-heure ; et, en outre, on frotte légèrement les paupières et le sourcil avec le même *esprit volatil aromatique*. — Les personnes infirmes se garderont bien, pendant et après le traitement, de fatiguer trop leurs yeux, et ne forceront pas la vue, dès l'instant qu'elles sentiront dans les yeux la moindre incommodité ou un sentiment de chaleur. Pour lire ou pour écrire, elles se placeront de manière à avoir toujours le même degré de lumière, puisque, dans ces cas, une lumière trop faible ou trop forte est également nuisible. Si le malade commence une fois à porter des lunettes, il aura soin de les avoir toujours, lorsqu'il voudra lire, écrire ou observer quelques petits objets.

Toutes les fois que l'ophthalmie chronique est la conséquence de quelque autre vice de l'œil, il est évident que l'indication curative devait n'avoir d'autre but que de détruire la maladie principale. J'en ai déjà parlé en partie dans les articles antécédents, et je rapporterai le reste dans ceux qui suivent. J'ajouterai seulement ici ce que l'observation et l'expérience m'ont enseigné de relatif à la conduite à tenir dans une ophthalmie *chronique*, alimentée par les vices les plus fréquents du système en général. — Un fait qui, par sa constance, mérite l'attention des praticiens sur ce point, est que toute ophthalmie chronique serofuleuse, varioleuse, morbillieuse, herpétique ou vénérienne, fixe toujours son siège sur la membrane interne des paupières, et plus particulièrement sur leurs bords et dans les glandes de Meibomius, de préférence à la conjonctive qui recouvre l'hémisphère antérieur du globe de l'œil ; tandis que, tout au contraire, l'ophthalmie aiguë, quelle que soit la cause ou la dyscrasie qui la produit, occupe toujours de préférence la conjonctive du globe de l'œil.

Les médecins n'ayant encore trouvé jusqu'ici aucun spécifique contre la diathèse serofuleuse, l'art de traiter l'ophthalmie chronique entretenue par ce vice général est assez limité, et se réduit plutôt à savoir indiquer ce qui augmente ce mal d'yeux, qu'à déterminer ce qui est propre à le guérir radicalement. Tout ce qui débilité le malade ne fait que nuire, et exaspérer l'ophthalmie *chronique* serofuleuse : telles sont les saignées, les purgatifs fréquents et salins, dits *anti-phlogistiques* ; les aliments difficiles à digérer, comme les viandes dures, salées, fumées,

grasses ; les végétaux crus, les fruits aigres ; de plus, trop d'application à l'étude, la vie sédentaire, l'habitation dans des lieux humides et marécageux, la malpropreté ; enfin, les variations fréquentes du chaud et du froid. On adoucit, au contraire, la force de cette caecohymie, et en même temps on détruit sa réaction sur les yeux, après avoir usé pendant quelque temps des détersifs (particulièrement de la rhubarbe, du tartre tartarisé, uni à l'émétique et donné à petites doses réfractées) ; et si l'état des yeux n'est pas véritablement inflammatoire et trop irrité, on use des toniques internes, du kina en poudre, en décoction, en infusion à froid ; ou bien on unit la même décoction à la teinture volatile de gaïac (1) ; ou l'électuaire fait avec le kina, le cinabre d'antimoine et la gomme de gaïac (2) peuvent être administrés. L'athiops antimonial, à la dose d'un demi-grain par jour, puis, de deux, de trois, quatre, jusqu'à vingt, pendant cinquante jours consécutifs et plus ; l'eau seconde de chaux avec le bouillon de poulet, à la dose de trois onces de chaque, à prendre tous les matins à jeun, puis matin et soir, pendant quelques mois, observant constamment un bon régime alimentaire, tel que nous l'avons indiqué plus haut, sont des remèdes extrêmement avantageux. Il convient aussi, pendant cette maladie, prendre des bains de mer entiers, et pendant l'été de se frictionner tout le corps, matin et soir, avec la flanelle.

Comme remèdes extérieurs, l'ophthalmie *chronique* serofuleuse éprouve de mauvais effets de l'application des émoullients, des relâchants, et du séjour du malade dans un lieu parfaitement clos et obscur. Au contraire, les collyres légèrement astringents procurent du soulagement, ainsi que les lotions faites avec la décoction de feuilles de jusquiame et de

(1) Decoct. cort. peruv. uncias novem.
℞. melis. drachmam unam.

A diviser en trois parties, à prendre, l'une le matin, l'autre à midi, et la troisième le soir. On ajoutera pour chaque dose quatre ou cinq gouttes de teinture de gaïac pour un enfant de dix ans.

(2) Chin. chin. unciam dimidiam.

Cinnab. antimon. unciam unam.
Gummi guayaci unc. semis. Syrupi corticis aurant. q. s. f. electarium.

A prendre à la dose d'une demi-cuiller à café, trois fois le jour, pour un enfant de dix ans.

fleurs de mauves bouillies dans le lait, avec addition de quelques gouttes d'eau végeto-minérale : on en peut dire autant de la teinture thébaïque de la Pharmacopée de Londres, des pommades composées de tutie, de bol d'Arménie, d'aloès, dont la proportion ne peut pas trop irriter. Il est également utile d'ôter de devant les yeux du malade toute espèce de bandage, et de ne laisser qu'un morceau de taffetas fixé au front et libre devant les yeux; d'accoutumer insensiblement le patient à soutenir une lumière modérée, et de lui faire respirer un air libre; enfin, de lui procurer quelque exerceice du corps. C'est ainsi qu'au défaut de remèdes spécifiques on abat cette maladie, ou au moins qu'on la rend supportable. — Je pourrais rapporter ici des exemples sans nombre de malades confinés dans des chambres obscures, pendant plusieurs mois, et abandonnés comme incurables, dont le sort a été assez amélioré à l'aide des remèdes et des précautions dont je viens de parler; mais surtout, autant qu'il m'a paru, pour les avoir retirés peu à peu de cette obscurité, et pour les avoir exposés au plein jour. Il est sur ce point une circonstance digne de remarque; c'est que la diathèse serofuleuse disparaît assez souvent d'elle-même dans les enfants, lorsqu'ils entrent dans l'âge de la puberté, et lorsque tout le corps se développe. Si cet heureux echange ment arrive chez ceux qui sont affectés d'ophtalmie *chronique*, on observe, comme cela m'est quelquefois arrivé, que cette maladie disparaît aussi spontanément à l'époque indiquée, avec la diathèse générale. — La période *chronique* de l'ophtalmie *aiguë* par métastase vériolique aux yeux, n'est pas moins opiniâtre que l'ophtalmie *chronique* serofuleuse : je veux parler de celle qui survint à la suite de la petite vérole, et souvent quelques semaines après la chute des croûtes. Cette ophtalmie parcourt un stade inflammatoire terrible; et après l'usage des remèdes anti-phlogistiques internes et externes les plus appropriés et les plus prompts, elle devient opiniâtre, et résiste aux topiques astringents et corroborants qui paraissent les mieux indiqués. — Le séton à la nuque (1), entretenu pendant plusieurs mois, est un des remèdes les plus effica-

ces contre cette maladie : puis, lorsqu'au moyen des *poudres résolatives* (1), on a débarrassé l'estomac et les premières voies, j'ai éprouvé qu'il était très-utile de faire prendre au malade, matin et soir, une petite pilule faite avec un grain d'oxide rouge de mercure, d'antimoine sulfuré jaune, et quatre de ciguë pulvérisée, pour un enfant de dix ans. Le sujet est-il d'une sensibilité exquise, locale et générale? outre ce remède, je me suis bien trouvé de la mixture faite avec trois drachmes de vin antimonie d'Huxam, et une demi-drachme de la teinture thébaïque, à prendre matin et soir à la dose de cinq ou six gouttes dans un véhicule convenable, pour un enfant de dix ans; et à l'extérieur, des *vapeurs aromatiques spiritueuses* à la manière indiquée ci-dessus. Ensuite, lorsque cette augmentation de sensibilité locale n'existait pas, il suffit de faire des immersions fréquentes des yeux dans l'eau distillée de plantes, fortifiée avec l'acétide de plomb, et quelque peu d'esprit-de-vin camphré. On peut encore se servir du vin blanc, dans lequel on a fait dissoudre un peu de sucre; de la teinture thébaïque de la Pharmacopée de Londres; de l'onguent ophtalmique de Janin, et autres semblables; observant dans tout le reste les règles prescrites plus haut, qui consistent à ne point bander les yeux, et à ne point confiner trop long-temps le malade dans une chambre obscure. Le traitement est le même dans les ophtalmies *chroniques*, suites de la rougeole. — L'ophtalmie *chronique* vénérienne n'est, à proprement parler, qu'un symptôme de plus de la vérole confirmée. Cette ophtalmie a cela de particulier, qu'elle ne paraît point accompagnée des signes manifestes d'inflammation : mais elle est subintrante clandestine, avec lenteur et sans incommodité grave : elle relâche peu à peu les vaisseaux de la conjonctive et de la membrane interne des paupières; corrompt la sécrétion des glandes de Meibomius; ulcère les bords des paupières dont elle fait tomber les poils; enfin, elle rend la cornée nébuleuse. Dans son plus haut degré, elle

(1) Cremor tartar. pulveris. unciam semis.

Tartar. emet. gr. unum.

Misee et divide in sex partes æquales.

Pour un enfant de dix ans, il suffira d'en prendre une partie le matin et l'autre le soir.

(1) Fabr. de Hilden, Centur. 1, obs. 41, ex. 11, 111. Journ. de méd. de Paris, février 1789.

excite un prurit dans les yeux, qui irrite notablement le soir et la nuit; diminue le matin, pour incommoder davantage vers le coucher du soleil. Ainsi sont, à peu près, toutes les autres incommodités, suites de la vérole confirmée; enfin, elle n'arrive jamais au degré de *chémosis*. — Puisque le stade inflammatoire est comme nul étant si doux qu'il passe sans être observé, de même sa guérison n'exige jamais le traitement anti-phlogistique; en sorte que, sans retarder davantage, on entreprend le traitement de cette ophthalmie chronique, en employant les mêmes moyens propres à combattre la vérole: tels sont les frictions mercurielles, et en même temps les boissons d'une décoction d'écorce de mézéréon et de salsepareille (1). En même temps on injecte toutes les deux heures, entre les paupières et le bulbe de l'œil du malade, quelques gouttes du collyre que j'ai déjà indiqué. Il est composé d'un grain de muriate oxigéné de mercure, dissous dans six ou huit onces d'eau de mauve, ou distillée de plantin, avec addition d'un peu de mucilage de semence de psilium; et sur le soir, on se sert de l'onguent ophthalmique de Janin. Cullen faisait beaucoup de cas, dans cette circonstance particulière, de l'onguent citrin de la Pharmacopée d'Édimbourg, adouci avec addition d'une double ou triple quantité de graisse de pore; mais j'ai observé que la pommade ophthalmique de Janin produisait le même avantage. Au reste, si l'emploi du mercure exige beaucoup de circonspection dans quelques cas de vérole compliquée d'autres incommodités, c'est certainement dans celui dont il s'agit; je veux dire, de vérole compliquée d'ophthalmie chronique. En effet, le mercure administré à grandes doses, et enfin le choë vif que ce remède exerce vers la tête, ne manquent jamais d'exaspérer, d'accroître l'ophthalmie, et d'accélérer la perte totale de la vue. Néanmoins, si cet inconvénient a lieu, le chirurgien suspendra pour quelque temps les frictions mercurielles, pur-

gera doucement le malade, lui rendra la peau propre, et le fera passer dans une autre chambre.

En dernier lieu, on avertit que l'ophthalmie *chronique*, rendue rebelle en raison de la dyscrasie dominante scrofuleuse, variolique, morbillieuse, herpétique, vénérienne; bien que le vice qui l'entretenait n'existe plus; bien que l'ophthalmie ait disparu sur toute l'étendue de la conjonctive qui recouvre le globe de l'œil, les bords des paupières restent néanmoins assez souvent marqués çà et là de petits ulcères qui ne se cicatrisent sûrement, s'ils ne sont plusieurs fois touchés avec le nitrate d'argent fondu, en recouvrant immédiatement l'eschare d'une couche d'huile. — Dans quelques cas particuliers, et surtout à la suite d'une croûte laiteuse, ces petits ulcères ont leur siège autour de la racine ou du bulbe des poils, comme dans la *teigne* de la tête. Dans ces cas, pour bien toucher ces petits ulcères avec le nitrate d'argent fondu, et le promener dessus avec précision le long de l'ourlet, il est nécessaire, avant tout, d'arracher un à un, et avec le plus grand soin, les poils des paupières, comme on le pratique pour la guérison de la *teigne* de la tête. Après quoi, la partie est fomentée pendant quelques jours, afin que l'on fasse cesser les effets occasionnés par l'irritation de l'arrachement des poils; et pour faire suppurer quelques pustules qui paraissent sur le bord des paupières à la suite de cette opération, on promène une ou deux fois le nitrate d'argent fondu le long du tarse, et d'un seul coup on recouvre l'eschare d'une couche d'huile, au moyen d'un pinceau. Après la chute de l'eschare, il suffit de frotter, pendant quelques soirées, le bord des paupières avec l'onguent *citrin*, ou celui de Janin, en peu de temps on verra se cicatriser parfaitement toute la série des petits ulcères qui avaient leur siège à la racine des cils. Il est à observer que les poils arrachés repoussent, non comme ceux qui sont tombés spontanément à la suite de cette maladie (1).

(1) Cort. rad. mezereon, draelimam unam et semis.

Rad. sarsaparill. unciam unam.

Coque in aq. font. lib. iij ad reman. lib. ij.

Addo

Lactis vaccini recentis uncias sex.

A prendre peu à peu dans les vingt-quatre heures.

(1) Lisez sur cet objet le Mémoire du chirurgien-oculiste Buzzi, inséré dans le n° x des Mém. des méd. du D. Giannini. L'auteur regarde l'arrachement des poils des paupières comme l'article principal du traitement de la *teigne* des paupières. Il enseigne que, pour cicatriser ces petits

ARTICLES ADDITIONNELS.

ARTICLE 1^{er}. — DU FLEGMON OCULAIRE.

§ I^{er}. *Généralités.* — Les phlogoses oculaires occupent les hommes de l'art depuis les temps les plus reculés. Hippocrate en a parlé dans plusieurs endroits de ses œuvres, et il nous a laissé à ce sujet des remarques dignes d'intérêt. Leur fréquence, les incommodités douloureuses qu'elles causent, et les traces fâcheuses qu'elles laissent, rendent raison de l'importance qu'on attache généralement à l'étude de ses maladies. Jusqu'à Searpa inclusivement, les descriptions données sur les ophthalmies ne se rapportent qu'à la conjonctivite. On avait, il est vrai, parlé en même temps des ophthalmies internes, mais d'une manière fort vague. Boyer cependant, et avant lui, Lassus, avait ajouté au chapitre ordinaire des phlogoses oculaires la description du flegmon ou du panaris de l'œil, maladie formidable qui attaque la totalité de l'organe, et se termine presque toujours par la perte irréparable de la vision, et quelquefois aussi par la mort. Les ophthalmographes les plus récents ont donné au sujet des phlegmasies oculaires une extension à laquelle nos devanciers n'avaient jamais songé. Nous admettons aujourd'hui autant d'espèces d'ophthalmite qu'il y a de tissus dans l'organe visuel. Chacune de ces espèces embrasse plusieurs variétés, et a ses caractères

et son traitement déjà tracés dans la science. Ce système de localisation est sans doute bon et indique un progrès réel dans cette partie; nous l'avons adopté; mais que d'étranges exagérations n'a-t-on pas commises à cet égard? On a fait des tissus oculaires enflammés une sorte de cahier de cartes géographiques où chacun a tracé ses lignes, ses arborisations à sa façon. On en a embrouillé l'étude à force de subtilisations oiseuses. — C'est ainsi que quelques anciens lithotomistes inventèrent le cathétérisme à tour de maître pour se rendre merveilleux aux yeux des ignorants. Nous apprécierons tout cela à sa juste valeur; nous rapporterons aussi à qui de droit certaines idées que quelques personnes, parmi nous, ont la complaisance de s'approprier. Ce qui doit frapper, en attendant, dans la lecture des interminables chapitres consacrés aux phlegmasies dont il s'agit, c'est que nos oculistes-géographes ont presque entièrement omis de décrire le flegmon de l'organe visuel en totalité.

J'entends sous cette dénomination désigner, avec Lassus et Boyer, une inflammation phlegmoneuse de toutes les parties internes et externes de l'organe oculaire, à laquelle participent en même temps les paupières et les tissus intra-orbitaires. — On croit généralement que dans les ophthalmies dites externes, les tissus intérieurs de l'organe restent étrangers à l'inflammation; aussi a-t-on décrit séparément la conjonctivite, la kératite, etc. : c'est une erreur. — Un homme âgé qui mourut en 1829, dans le service de M. Lisfranc, d'une fluxion de poitrine, et qui était entré pour un ulcère chronique à une jambe, avait été atteint avant sa mort d'une légère conjonctivite unilatérale, accompagnée de photophobie. J'ai disséqué cet œil, et j'ai trouvé, à mon grand étonnement, tous les tissus intérieurs enflammés indistinctement : la

ulcères, il suffit d'introduire cinq à six fois le soir, avant de se coucher, trois ou quatre grains d'onguent de céruse entro les paupières, de manière qu'il pénètre au-dessous d'elles. Si, quelques mois après, ajoute-t-il, il reparait un nouvel indico de teigne, qui attaque seulement quelques poils des nouveaux cils, il faut sur-le-champ arracher ces poils qui en sont affectés, afin de prévenir que la teigne ne se propage aux autres avec une nouvelle récurrence.

hyaloïde elle-même et la rétine étaient fort rouges, ce qui explique déjà la véritable source de la photophobie, ainsi que nous le verrons plus loin. — Je me hâte néanmoins d'ajouter que dans le flegmou ophthalmique, l'inflammation des membranes intérieures est bien autrement intense. Il y a ici, indépendamment de la turgescence étranglante de tous les tissus, des sécrétions et extravasations introculaires qui entraînent des conséquences d'une tout autre gravité.

§ II. *Caractères.* — A. *Physiologiques.* 1° Début gradué ou instantané, unilatéral ou bilatéral. Le plus souvent c'est par la conjonctivite globulaire que le mal se déclare; d'autres fois cependant il se propage des tissus de l'orbite à l'œil, ou bien il envahit primitivement toute la sphère visuelle. 2° Douleurs pulsatives dans le fond de l'œil et de l'orbite (absolument comme dans le panaris le plus intense), s'irradiant au front et à la tempe, accompagnées d'un sentiment de chaleur brûlante, de tension et de plénitude, comme si l'œil ne pouvait plus être contenu dans l'orbite. 3° Photophobie extrêmement prononcée, accompagnée de pyropsie ou de vision flamboyante et étincelante. Le plus léger rayon de lumière qui pénètre derrière les rideaux où le malade se cache, occasionne des lancements fort cruelles. Ce caractère cependant n'existe surtout que dans les commencements de la maladie; il se dissipe totalement un peu plus tard, aussitôt que la rétine se paralyse par le travail même de la phlogose qui envahit sa pulpe nerveuse, et par la compression qu'elle éprouve de la part des humeurs extravasées et du gonflement des tissus voisins. 4° Symptômes constitutionnels d'intensité variable (fièvre, anxiété, insomnie, délire, convulsions quelquefois, etc.)

B. *Physiques.* 1° Gonflement flegmoneux de l'œil, des tissus intra-orbitaires et des paupières, avec exophthalmie proportionnée au degré de ce gonflement. Attendu la structure fibreuse de la coque oculaire, on pourrait peut-être croire inextensible la sphère de ce nom; il n'en est rien cependant. Ce qui se passe dans l'hydrophthalmie prouve évidemment le contraire: il est d'ailleurs d'observation que le globe est boursoufflé, distendu et augmenté de volume dans la maladie en question. 2° Rougeur extérieure peu prononcée. La conjonctive oculaire est plutôt œdématisée que fort rouge. L'humeur aqueuse est san-

guinolente. Iris injecté. Pupille ressermée. Fond de l'œil rougeâtre. Il est, du reste, assez difficile de bien constater l'état des parties intérieures, attendu l'intolérance de l'organe à la lumière. 3° Fixité involontaire du globe de l'œil. L'état de boursoufflement douloureux dans lequel se trouvent les parties rend presque impossibles les mouvements volontaires de l'organe. 4° Suspension de la sécrétion lacrymale (Xérophthalmie). — L'observation suivante vient à l'appui des propositions qui précèdent. — Un homme de la campagne se blessa à l'œil avec la pointe d'une feuille de vigne; il entra à la clinique de Dupuytren, offrant une conjonctivite traumatique peu grave d'abord. On le traita anti-phlogistiquement pendant deux jours; alors on lui insuffla du calomel sur l'œil pendant deux autres jours. — A cette époque, l'organe se congestionne et se boursouffle considérablement; le malade se cache sous les couvertures; il a la fièvre, puis le délire; le fond de l'œil paraît d'un beau rouge; le cristallin offre l'apparence d'un cercle de feu regardé de loin, et ressemble plus exactement à l'image de la lune réfléchi dans le fond d'un puits ou d'un grand bassin d'eau. Cet état dure pendant un jour et une nuit; l'œil se creève avec bruit, ses humeurs s'écoulent et le malade a été soulagé. — Le moignon restant suppura, revint sur lui-même, et le malade sortit guéri avec un œil de moins après six semaines de traitement.

C. *Terminaisons.* 1° Par l'amaurose, la forme de l'œil étant restée à peu près normale. Scarpa, Boyer et Lassus citent des cas de cette espèce. Nous venons déjà de dire par quel mécanisme la paralysie rétinienne avait lieu dans cette occurrence. Ajoutons que les chambres de l'œil sont plus ou moins altérées par les adhérences contre nature des tissus intérieurs enflammés. 2° Rupture spontanée et fonte purulente de l'organe. Cette rupture est quelquefois la conséquence de la gangrène de la cornée, dont l'eschare éclate en un instant. Je pourrais citer ici des centaines d'exemples de cette terminaison que j'ai observés moi-même dans les hôpitaux à la suite de l'opération malheureuse de la cataracte. 3° Par la mort. Cette terminaison serait plus fréquente si, heureusement, l'œil ne se crevait pas spontanément le plus souvent. L'espèce de détenté qui résulte de la rupture oculaire diminue la vio-

lence de l'inflammation, et le mal se foud pour ainsi dire comme celui d'un panaris dont on scarifie profondément les parties de très-bonne heure. Dans le cas contraire, la phlogose peut se propager aux méninges et se terminer par la mort. Tout le monde connaît cette observation que Louis a consignée dans les Mémoires de l'académie de chirurgie, concernant deux jeunes demoiselles, sœurs, âgées d'une vingtaine d'années, qui venaient d'éprouver la petite vérole confluente; les yeux étaient atteints de flegmon considérable, et les deux malades avaient le délire. Louis ayant été consulté conjointement à plusieurs médecins du pays, trouva ces organes à l'état empyémateux et fortement distendus; il proposa de les vider d'un coup de bistouri. Les consultants ne goûtèrent point son conseil; ils s'y opposèrent, ayant trouvé fort étrange un remède qui consistait à crever les yeux. L'événement cependant a justifié la justesse de la proposition de Louis. Chez l'une, la nature a fait ce que le chirurgien avait voulu pratiquer lui-même, les yeux se crevèrent et se vidèrent spontanément, et la malade échappa à la mort en restant aveugle; l'autre succomba à la suppuration qui se propagea dans l'intérieur du crâne. — Il résulte des considérations qui précèdent, qu'on peut distinguer trois périodes dans la marche du flegmon oculaire: 1^o Période de pyropsie; depuis le début jusqu'à l'époque où la rétine est frappée de paralysie, et que l'œil cesse de sentir l'action de la lumière ou d'être photophobique. 2^o Période de suppuration; à compter de la cessation de la photophobie. 3^o Enfin période de rupture spontanée.

§ III. *Étiologie.* — On peut ranger sous deux chefs les causes de la maladie dont nous parlons: 1^o Causes traumatiques et brûlures. J'ai déjà dit que le flegmon oculaire s'observait assez souvent à la suite de l'opération de la cataracte; je l'ai vu plus fréquemment après la méthode de l'abaissement. Des blessures d'autre nature à l'œil ou à l'orbite peuvent aussi produire le même effet, ainsi qu'on en trouve des exemples dans Guthrie, Perrey, etc. Il en est de ces blessures comme de celles des doigts et de la main; une petite piqûre suffit quelquefois pour provoquer la réaction la plus désastreuse. Les brûlures profondes de l'œil occasionnées par la déflagration de la poudre à canon, la flamme d'une

bougie, ou les caustiques potentiels occasionnent quelquefois la réaction flegmoneuse la plus grave (Wenzel, Demours). 2^o Un principe morbide spécifique qui porte son action sur les yeux. La petite-vérole confluente occupe ici le premier rang. Nous verrons à l'article des conjonctivites pourquoi dans toutes les éruptions cutanées l'œil doit participer plus ou moins à la maladie: disons seulement, pour le moment, que c'est vers la dernière période de la variole que le flegmon oculaire se déclare le plus ordinairement. Ajoutons enfin, que bien que dans l'ophtalmie blennorrhagique le siège principal du mal soit à l'hémisphère antérieur de l'organe et aux paupières, tous les tissus de l'œil sont quelquefois frappés de réaction flegmoneuse et même de gangrène. Nous reviendrons sur ce sujet.

§ IV. *Pronostic.* — Toujours réservé, grave ou très-grave, selon l'intensité des symptômes et la tendance de la maladie pour telle ou telle terminaison.

§ V. *Traitement.* — Il est évident, d'après les considérations qui précèdent, que la thérapeutique de la maladie doit varier suivant la période où elle se trouve. Dans la première, tous les flegmons se ressemblent sous le rapport de la médication. La seule différence, ici, est dans le danger imminent de propagation de la phlogose dans le crâne; aussi faut-il agir énergiquement et promptement.

A. *Première période.* 1^o Saignées coup sur coup de la jugulaire et du bras. Ce remède étant ici la base principale du traitement, mérite la plus grande attention. La veine doit être ouverte autant de fois que la dureté du pouls le réclame. 2^o Tartre stibié à haute dose. J'ai une telle confiance dans l'efficacité de ce remède, qu'il m'arrive rarement de traiter une ophtalmie aiguë sans l'employer, et toujours avec un avantage remarquable.

Pr. Tartre stibié,	6 grains.
Eau distillée,	6 onces.

A prendre une cuillerée à soupe chaque demi-heure. On ajoute à chaque prise beaucoup de sucre ou de sirop de gomme. 3^o Diète absolue, boissons délayantes; tels sont les remèdes constitutionnels. Localement, on aura recours: 1^o aux ventouses scarifiées à la nuque, qu'on répète deux ou trois fois dans la journée; 2^o aux applications continues

sur la région oculaire de compresses trempées dans de l'eau de laitue ou dans du lait froid; 3° enfin à la position presque verticale de la tête à l'aide de plusieurs oreillers, et aux bains de pieds fortement synapisés.

B. *Deuxième période.* Du moment que la photophobie est tombée, que le malade n'aperçoit plus que des points noirs ou des mouches voltigeantes, il faut se hâter d'ouvrir la cornée inférieurement, comme pour l'opération de la cataracte, laisser écouler l'humeur aqueuse et détendre les tissus phlogosés (Wardrop). On insistera en même temps plus ou moins sur le traitement indiqué pour la période précédente. On est quelquefois assez heureux pour obtenir la résolution et conserver à l'organe sa forme primitive à l'aide de ces moyens. — Si le mal cependant passe à la suppuration, la matière s'échappe spontanément à travers cette ouverture si elle est restée béante; et l'œil se videra. Dans le cas de réunion, on la reproduira et l'on excisera un lambeau circulaire de la cornée.

C. *Troisième période.* Lorsque l'œil a été vidé, soit spontanément, soit par l'opération de l'ophthalmocentèse, les parties restent encore gonflées et douloureuses, la suppuration consécutive dégorgera les tissus, et le moignon restant reviendra petit à petit sur lui-même. On pansera avec des plumasseaux trempés dans de l'eau de laitue. On aura soin de visiter de temps en temps la surface interne des paupières, afin de s'assurer que le moignon n'acquiert pas des adhérences vicieuses avec elles, et que des fausses membranes ou des brides ne se forment pour s'opposer à l'application consécutive d'un œil artificiel. Le reste du traitement est ici, comme dans toutes les plaies qui suppurent. — Nous dirons plus loin à quelle époque, après la cicatrisation du moignon oculaire, on peut viser à l'application d'un œil factice.

§ VI. *Ophthalmocentèse.* — Cette dénomination s'applique à une opération qu'on pratique sur l'œil, dans le but d'évacuer une partie ou la totalité de son contenu. On a recours à la première indication lorsque les conditions de la maladie permettent d'espérer la conservation de la forme de l'organe. Dans le cas contraire, il y a toujours de l'avantage à tout vider, car on obtient par là un moignon bien conditionné pour recevoir un œil artificiel.

A. *Évacuation partielle.* On connaît

plusieurs procédés: 1° Ponction par la cornée à l'aide d'une aiguille en forme de lance ou de pique, ou d'un bistouri à cataracte ordinaire. On plonge l'instrument à une ligne en dedans de la circonférence de la cornée, sur le côté externe, ou mieux encore inférieurement. On relève la main, et l'on reste en place jusqu'à ce que toute l'humeur aqueuse s'écoule en dehors. Cette opération peut être répétée plusieurs fois dans le courant de la maladie.

2° Ponction par la selérotique. Dans le cas d'empyème oculaire peu avancé, Boyer a pensé que le procédé le plus expéditif pour vider la matière, c'est de plonger la pointe d'un bistouri à abcès ordinaire à travers la selérotique.

3° *Lambeau cornéal.* On plonge un bistouri à cataracte dans la cornée, et l'on fait un lambeau à ouverture inférieure comme pour l'extraction du cristallin. Je préfère, en général, ce dernier procédé aux deux autres dont nous venons de parler.

B. *Évacuation totale.* On pratique un lambeau à la cornée comme pour l'opération de la cataracte par extraction: on saisit ce lambeau avec des pincées à dissection, et on l'exécise circulairement à l'aide de deux coups de ciseaux. Cette excision ne doit pas empiéter sur la selérotique, l'expérience ayant démontré que cet empiétement entraînait souvent des accidents (Scarpa). Aussi mieux vaut, en général, ne plonger le bistouri qu'à une ligne en dedans de la cornée.

ARTICLE II. — CONJONCTIVITES.

§ I. *Remarques anatomiques.* — La conjonctive est évidemment une continuation du derme réfléchi à la surface de l'œil et des paupières, comme sur le prépuce et le gland; aussi n'est-il pas étonnant que la muqueuse oculaire s'enflamme constamment dans certaines dermatites éruptives (petite vérole, scarlatine, rougeole, etc.); qu'elle ait une très-grande sympathie avec les fonctions de la peau, et que plusieurs de ses maladies offrent une si grande analogie avec celles de la muqueuse des organes génitaux. Cette seule analogie de structure, méconnue jusqu'à ce jour, suffirait déjà pour expliquer certaines sympathies morbides qui existent entre les maladies des muqueuses oculaire et génitale (sympathie par similitude d'organisation et de propriétés vitales (V. mon Mémoire

sur la physiologie de l'œil, inséré dans les Transactions médicales de Paris, 1834). — On a mis en doute le passage de la conjonctive sur la cornée. MM. Ribes, Wallace et plusieurs autres ont embrassé cette opinion; ils croient que la muqueuse s'arrête à la circonférence de la cornée. Scarpa, pourtant, s'était servi d'un argument bien simple pour prouver la thèse opposée; le passage du ptérygion, de la sclérotique sur la cornée, démontre évidemment la continuation de la conjonctive sur tout l'hémisphère antérieur de l'œil. Winslow a dit positivement qu'on pouvait disséquer la conjonctive cornéale; les recherches les plus récentes ont prouvé que cela est exact (Broc, Travers, Blandin). On peut effectivement, à l'aide d'un scalpel bien tranchant, suivre avec soin la muqueuse jusque sur une partie de la circonférence cornéale; ses adhérences et son amincissement augmentent considérablement à mesure qu'on avance vers le centre. C'est même à cette circonstance qu'est due la forme triangulaire du ptérygion, ainsi que nous le verrons ailleurs. Cette membrane présente ici les mêmes conditions que celle de l'intérieur; elle n'est bien prononcée qu'en cas de maladie. D'ailleurs, en jetant un œil de cadavre dans de l'eau bouillante, on voit de suite la cornée se couvrir d'une peau blanche, presque mucilagineuse, qu'on peut soulever avec la pointe d'un scalpel, et qui est évidemment une continuation de la conjonctive sclérotidale. — Une autre circonstance digne de remarque à propos de la conjonctive cornéale, c'est que cette membrane est dépourvue de glandes muqueuses; de sorte qu'elle ressemble plutôt à une séreuse. Travers, effectivement, la regarde comme telle. Ce changement d'une muqueuse en une séreuse était ici nécessaire pour la conservation de la diaphanéité de la cornée. D'ailleurs, on voit aussi la muqueuse vaginale devenir séreuse en passant sur le museau de tanche. — La conjonctive est très-vascularisée; elle reçoit ses vaisseaux d'une double source, de l'intérieur et de l'extérieur par l'orbite. Les premières émanent de branches de l'ophtalmique (artères lacrymales, oculo-musculaires); les secondes proviennent des artères palpébrales supérieures et inférieures. Ces deux ordres de vaisseaux ou plutôt d'appendices vasculaires s'anastomosent réciproquement, et forment sur la conjonctive sclérotidale deux réseaux

dont l'un superficiel, l'autre profond (Rœmer, *Zeitschrift für die ophthalm.* 1835. B. V. H. I.)

Le réseau superficiel résulte des artères données par les palpébrales et la lacrymale; se divisant en rameaux plus petits à mesure qu'elles avancent, elles se dirigent en serpentant vers le bord de la cornée, où elles forment des anastomoses en arcades et se mettent en communication avec le réseau profond. — Ce dernier est formé lui-même par des vaisseaux beaucoup plus petits, naissant en partie des artères oculo-musculaires et en partie des ciliaires, avant leur pénétration à travers la sclérotique. Les ramifications de ces deux réseaux forment au pourtour de la cornée une couronne vasculaire située précisément sur les sinus veineux de l'iris. De toutes les parties de cette couronne, partent de nombreuses ramifications très-fines qui se dirigent vers le centre de la cornée, et se subdivisent chacune en marchant en deux ou trois vaisseaux plus petits qui s'enfoncent manifestement dans la substance de la cornée. Nous verrons plus loin que la connaissance de cette disposition vasculaire est de la plus haute importance pour le diagnostic et le traitement de plusieurs espèces d'ophtalmies. Contentons-nous de faire remarquer pour le moment : 1° que c'est principalement à cette grande quantité de vaisseaux de la surface de l'œil qu'est due la singulière prédisposition de la conjonctive aux inflammations; 2° qu'attendu la plus grande vascularité de la conjonctive de l'angle interne de l'œil, les ophtalmies aiguës se déclarent et sont très-souvent plus prononcées au côté de la caroncule (Morgagni); 3° que la communication directe des vaisseaux de la tempe et de l'angle interne de l'orbite avec ceux de la conjonctive (V. article Paupières), explique l'utilité qu'on peut retirer des évacuations sanguines, sur ces régions dans les phlogoses en question; 4° qu'attendu que la principale source du sang de l'œil est dans la carotide intra-crânienne, cela explique pourquoi certaines lésions cérébrales occasionnent l'injection de la conjonctive, l'œdème de cette membrane, et *vice versa*; pourquoi les phlogoses oculaires sont quelquefois accompagnées de délire, etc.; cette considération s'applique avec plus de raison aux maladies introrbitaires (Blandin); 5° enfin, que par suite de ces mêmes raisons, et surtout

du retour du sang veineux de l'œil dans l'intérieur du crâne, la saignée de la jugulaire peut être d'un grand secours dans les inflammations graves de cet organe.

Comme toutes les muqueuses, la conjonctive est susceptible de reproduction : c'est ce que nous observons tous les jours à la suite de l'ablation du ptérygion, de l'encanthis, du chémosis et d'autres espèces de tumeurs; c'est ce qu'on voit aussi après certaines brûlures. Cette faculté cependant ne dépasse pas certaines limites, ainsi que nous le verrons en traitant de l'ankyloblepharon, etc. Cette membrane tolère d'une manière étonnante l'action des caustiques, et surtout de la pierre infernale; il m'arrive presque tous les jours de promener à loisir, pour ainsi dire, un crayon de nitrate d'argent à la surface de l'œil ou des paupières, et d'en retirer les plus grands avantages; la portion détruite se reproduit promptement. Le même phénomène s'observe sur les muqueuses génitales, principalement sur celle du vagin. — La conjonctive oculo-palpébrale se réfléchit par les points lacrymaux, et se continue avec la muqueuse du siphon lacrymal, des fosses nasales, du pharynx, etc. Cela explique comment la dérivation par les narines, la bouche et le tube intestinal, à l'aide des sangsues, de la salivation artificielle et des purgatifs, peut avoir une influence très-marquée dans les maladies de la conjonctive. — Les nerfs de la conjonctive oculaire émanent, comme ceux de la glande et de la caroncule lacrymales, de la première branche de la cinquième paire. La sensibilité de cette membrane est fort exquise à l'action de certains stimulants. Néanmoins, l'anatomie ne nous a pas encore appris la quantité absolue de nerfs qui la pénètrent. Tout ce que nous savons, c'est qu'elle s'affecte aisément, de même que la cornée, dans les maladies de la cinquième paire des nerfs cérébraux. Je soigne justement en ce moment une dame de la rue Neuve-des-Mathurins, presque complètement aveugle, qui avait été traitée pour une ophthalmie rhumatismale, et qui n'a en réalité qu'une affection des nerfs indiqués, laquelle rentre dans le fait de l'organe visuel. Nous reviendrons sur ce sujet. — La conjonctive enfin est très-pourvue de vaisseaux lymphatiques qui ont été injectés dans ces derniers temps. Ces vaisseaux, comme ceux du reste de l'œil et

de l'orbite, se terminent dans les ganglions rétro et sous-oculaires, ainsi que cela s'observe dans les affections cancéreuses de ces régions.

§ II. *Classification.* — J'ai déjà dit, en parlant du flegmon oculaire, que l'individualisation des inflammations des tissus de cet organe n'était réelle que dans les formes chroniques de la maladie : dans les ophthalmies aiguës, pour peu que le mal ait un certain degré de violence, toutes les membranes, et même les humeurs de l'œil participent à l'inflammation. Ce qui prouve cette assertion, c'est que dans les conjonctivites aiguës proprement dites où la flegmasie semble toute bornée à l'extérieur, on observe très-souvent l'hypopion, quelquefois aussi l'amaurose; ce qui le prouve encore, c'est la photophobie qui accompagne ces mêmes inflammations. Ne voyons-nous pas très-fréquemment dans le taraxis une intolérance extrême pour la lumière? Comment expliquer ce phénomène sans admettre en même temps la participation de la rétine à la maladie? N'est-il pas absurde de prétendre avec certains Allemands, que la photophobie indique une inflammation de la sclérotique (ophthalmie rhumatismale)? Sans doute que la sclérotique peut être enflammée, ainsi que nous allons le voir; mais ce n'est pas la phlogose de cette membrane qui détermine le symptôme en question, c'est l'état d'irritation phlogistique de la rétine. J'ai prouvé d'ailleurs cette dernière assertion par un fait qui m'est propre, accompagné d'autopsie. (Art. précéd.)

Un autre point non moins digne de remarque est relatif à la nature des ophthalmies. Il est très-curieux de voir certains soi-disant réformateurs établir sérieusement une sorte de confédération conjonctivale dont ils traacent les limites, les caractères, et surtout la forme géographique de l'injection sanguine. Ici, c'est de l'ophthalmie rhumatismale (force colchique, poudres merveilleuses à prendre chez un tel pharmacien !); là, c'est du catarrhal; chez un troisième, c'est une conjonctivite hémorrhoidale viscérale, etc. Laissons de côté ces ridicules spécifications, qui ne peuvent en imposer qu'aux esprits faibles et aux ignorants. — Toutes les conjonctivites aiguës, pour peu qu'elles aient une certaine intensité, se ressemblent dans leur première période et exigent le même traitement, à quelques petites différences

près. Qu'une ophthalmie se déclare, par exemple, chez un sujet scrofuleux, rhumatisant, gouteux, vérolé, dartreux, etc., à la suite d'une blessure à l'œil, vous aurez une réaction immédiate très-intense; la conjonctive est rouge comme de l'écarlate, la photophobie fort prononcée, de sorte que vous ne pouvez pas ouvrir un seul instant les paupières pour examiner la forme de l'injection, qui est d'ailleurs toujours la même dans ces cas. Que ferez-vous? Aurez-vous recours à un traitement spécifique? Ce serait de l'absurde.

Le traitement anti-phlogistique bien dirigé est ce qui convient dans tous ces cas indistinctement; car, encore un coup, dans leur période hypersthénique toutes les conjonctivites se ressemblent, et exigent la même médication. La cause particulière cependant peut exercer son influence spéciale et rendre impossible la résolution complète, si l'on s'en tenait aux seuls remèdes précédents; cette influence néanmoins ne peut avoir lieu que vers la période asthénique de l'inflammation. C'est alors que la conjonctivite acquiert des caractères spéciaux qui offrent un rapport constant avec la nature de la cause; c'est alors qu'une autre médication devient indispensable; mais croyez-vous que ce soit là du nouveau? Les bons praticiens observateurs ont toujours traité les conjonctivites chroniques en tenant compte de leurs causes particulières. Qu'elle soit la suite d'une ophthalmie aiguë, ou bien qu'elle débute primitivement par l'état asthénique, la conjonctivite exige toujours alors des modificateurs particuliers, déterminés d'après certaines données que nous indiquerons tout à l'heure. Une chose néanmoins appartient exclusivement aux modernes concernant les ophthalmies asthéniques; elle est relative à l'un des éléments du diagnostic, ou à la détermination de la nature de la cause d'après la forme de l'injection de la conjonctive. Ces caractères sont d'autant plus importants à connaître, que c'est, comme on sait, dans le système capillaire que toute inflammation a son point de départ (Lobstein, Hunter, Haller); ils ont été signalés pour la première fois par plusieurs chirurgiens anglais dont nous aurons soin de citer les noms. Il est extrêmement ridicule, d'après cela, de voir quelques personnes parmi nous s'approprier de sang-froid ce qui ne leur appartient aucunement à ce sujet.

Scarpa.

On prévoit déjà, par les considérations précédentes, que j'admets deux classes de conjonctives, les unes aiguës ou hypersthéniques, les autres chroniques ou hyposthéniques. J'appelle aiguë ou hypersthénique une conjonctivite, lorsqu'elle est accompagnée de photophobie; elle est au contraire hyposthénique ou chronique lorsqu'elle manque de cette circonstance. Ce n'est pas le temps de la durée d'une ophthalmie qui peut servir pour caractériser son état d'acuité ou de chronicité, et en régler par conséquent le traitement; il y a des conjonctivites qui sont asthéniques en débutant, d'autres qui conservent encore leur caractère d'acuité après un mois ou deux d'existence. En prenant ainsi pour point de départ l'état fonctionnel ou sensitif de l'organe, il n'y a pas à se tromper; on saura de suite si l'on devra commencer par les anti-phlogistiques ou les toniques; ou bien changer les uns pour les autres. — C'est en vain qu'on chercherait dans les arborisations vasculaires ou l'intensité de la rougeur cette donnée si essentielle de la thérapeutique des ophthalmies; cela n'empêche pas cependant que nous ne tenions compte de la forme congestive de la maladie, surtout en traitant des conjonctivites asthéniques. — J'admets deux espèces de conjonctivites aiguës: l'une *franche, essentielle, idiopathique*, ou non dépendante de causes spécifiques; l'autre *purulente*. Cette dernière offre trois variétés: la gonorrhéique, celle des nouveau-nés, et celle des armées ou des Orientaux. Les conjonctivites chroniques présentent autant d'espèces qu'il y a de causes particulières susceptibles de les produire: nous nous expliquerons tout à l'heure.

PREMIÈRE CLASSE DE CONJONCTIVITES.

Conjonctivites aiguës ou hypersthéniques.

Conjonctivite franche, idiopathique, ou essentielle. § 1^{er}. *Gradations.* — J'ai déjà dit ce que j'entendais par conjonctivite franche ou essentielle. Toute conjonctivite, chez un sujet non dyscrasique, qui parcourt ses périodes dans un espace de temps déterminé (de dix à soixante jours, Hipp.), mérite cette dénomination. Peu importe d'ailleurs qu'elle ait été occasionnée par une cause traumatique, l'action du feu, l'insolation, un courant d'air, etc. — Comme

toute autre phlogose aiguë, celle de la conjonctive peut admettre quatre degrés, sous le rapport de l'intensité. J'appliquerai à la conjonctive la doctrine générale des phlogoses, établie par Lobstein. — Le premier degré, le *taraxis* des anciens (*ophthalmia levis, angularis*, etc.), se caractérise par une rougeur légère, partielle, de la conjonctive. Ce degré est quelquefois le point de départ de l'ophthalmie la plus formidable, le phlegmon oculaire.

On ne confondra pas les simples œdèmes, ou les congestions passives de la conjonctive, avec la maladie dont il s'agit. Il y a cette différence entre une rougeur inflammatoire d'une membrane muqueuse, et une rougeur congestionnelle dépendant d'une simple stase sanguine : dans le premier cas, il y a toujours sécrétion morbide d'un liquide quelconque; souvent aussi douleur, chaleur, etc. En outre, la rougeur sur le cadavre ne s'en va pas par le lavage ni par la macération; tandis que rien de pareil ne s'observe dans la rougeur non inflammatoire. — Dans le second degré, épiphlogose de Lobstein, la rougeur de la conjonctive est totale, uniforme; les symptômes physiques et physiologiques sont très-prononcés; la photophobie et le larmolement surtout sont intenses; il y a gonflement de la muqueuse. L'épiphlogose correspond à l'inflammation adhésive de J. Hunter, génératrice des fausses membranes, de la lymphe plastique, etc. Dans le degré précédent, au contraire, la sécrétion est muco-séreuse et sanguinolente, et non susceptible de former des fausses membranes ou tout autre corps organisé. — Le troisième degré a été nommé *métaphlogose*, à cause de la circonstance la plus essentielle qui le constitue, l'extravasation du sang dans les tissus sous-jacents : c'est le chémosis des anciens. Nous verrons que cette extravasation sanguine ne peut être ici que le résultat de la violence de l'inflammation; circonstance qui ne se rencontre pas dans les deux degrés précédents, et qui présente des indications curatives particulières. — Le quatrième, ou le plus haut degré enfin de la conjonctivite, est caractérisé par la sécrétion purulente à la surface de l'œil, et quelquefois aussi par la gangrène ou la rupture spontanée de l'organe; c'est l'*hyperphlogose* du pathologiste de Strasbourg.

Ces distinctions n'ont rien de subtil;

elles offrent la même importance pratique que celles reconnues dans les brûlures. Il est à peine nécessaire d'ajouter que ces degrés de la conjonctivite peuvent s'échanger réciproquement, et se convertir l'un dans l'autre, ou bien plusieurs d'entre eux exister à la fois. C'est ainsi, par exemple, que dans le chémosis (troisième degré, métaphlogose), on trouve en même temps les deux degrés précédents (phlogose, épiphlogose) sur la conjonctive palpébrale, et que dans l'ophthalmie purulente (hyperphlogose), les quatre degrés se rencontrent en même temps. Un exemple assez frappant de la coexistence de la gradation dont il s'agit dans une même région, est très-fréquemment fourni par la dissection des tumeurs blanches. Vous trouvez ici une infiltration séro-sanguinolente, ou des foyers aqueux, avec une rougeur légère (phlogose au premier degré, comme dans les phlyctènes de la conjonctive occasionnées par des étincelles ou par quelques gouttes d'un liquide caustique, etc.); là des fausses membranes, des tissus épaissis par l'infiltration de lymphe plastique (épiphlogose); à côté, ce sont des dépôts de sang extravasé par la violence de l'inflammation (métaphlogose); plus loin, c'est du pus infiltré ou concentré en foyers, comme dans la conjonctivite pustuleuse, dans l'hypopion, etc. (hyperphlogose). Ces considérations nous mettent déjà dans la voie de la symptomatologie de la maladie.

§ II. *Caractères.* — *a. Physiques.* On peut réduire à quatre les caractères matériels de la conjonctivite : 1^o Rougeur, variable en intensité, suivant le degré de phlogose. On conçoit facilement, en effet, une série de nuances sous ce rapport, depuis le *taraxis* jusqu'au chémosis, ou depuis l'ophthalmie angulaire jusqu'à l'hyperphlogose conjonctivale. La teinte de la période aiguë ou hypersthénique de la conjonctive est toujours la même (écarlate plus ou moins prononcée), quelle que soit la nature de la cause. La conjonctive ressemble à un morceau de drap rouge dans le chémosis. La muqueuse palpébrale participe plus ou moins à cette rougeur, tant que le mal reste à la période aiguë; elle se charge presque seule ensuite lorsque la phlogose passe à l'état chronique. La conjonctive oculaire n'admettant pas, l'état normal, la partie colorante du sang, lorsque par la violence d'une phlo-

gose et liquide force les vaisseaux, non-seulement la muqueuse devient rouge comme après une injection heureuse, mais encore boursoufflée, variqueuse et infiltrée plus ou moins de sang extravasé par exosmose ou par rupture vasculaire. L'intensité de la teinte rouge est, ainsi que nous venons de le dire, toujours en rapport avec le degré de violence de l'inflammation, mais il n'est pas toujours facile d'examiner attentivement cet état de l'organe, attendu la vivacité extrême de la photophobie; lorsque cependant la maladie est passée à l'état hyposthénique ou chronique, la rougeur offre des particularités fort importantes, sur lesquelles nous nous arrêterons plus loin. — Il est à peine nécessaire d'ajouter, en attendant, que la rougeur de la conjonctive est très-superficielle, la membrane qui en est le siège pouvant être facilement remuée à l'aide d'un stylet moussé, ou même excisée au besoin; tandis qu'elle est profonde, au contraire, dans l'inflammation de la sclérotique, de la cornée, de l'iris, etc., ainsi que nous le verrons ailleurs. 2° Gonflement de la conjonctive et des paupières. Nous venons déjà de faire observer que la muqueuse oculaire ne pouvait rougir sans se gonfler en même temps. Son gonflement est effectivement en raison de l'intensité de la rougeur ou de la congestion sanguine. Lorsque la congestion est intense, une partie du sang s'extravase dans le tissu sous-muqueux, et le boursoufflement devient quelquefois très-considérable (métaphlogose). La conjonctive forme alors autour de la cornée une sorte de bourrelet saillant qui empiète plus ou moins sur l'aire cornéale, et donne au centre de l'œil l'apparence d'un véritable trou; de là le nom de *chémosis* (Χησμησις, bâillement, ouverture, trou). — Le boursoufflement s'étend dans toute l'étendue de la muqueuse; il est cependant plus prononcé vers la périphérie de la cornée, parce que là les vaisseaux se trouvent comme dans une sorte d'impasse, et le sang s'y extravase plus facilement. Les paupières subissent nécessairement la même expansibilité; elles deviennent quelquefois flegmoncuses, au point de ne pouvoir être écartées entre elles, surtout lorsque la cause est de nature catarrhale. Cette circonstance est quelquefois tellement prononcée, que la peau de la joue y participe également; elle oblige le malade à rester les yeux fermés, et empêche le médecin de

bien observer l'état de l'organe malade. Il ne faut pas oublier enfin que l'œil tout entier et même les tissus rétroculaires participent plus ou moins à ce gonflement dans les fortes conjonctivites. 3° Obscurcissement cornéal. Pour peu que l'ophtalmie soit intense, la cornée se brouille, elle perd momentanément une partie de sa diaphanéité, au point que souvent l'iris ne peut être aperçu que fort faiblement et quelquefois pas du tout. La photophobie et le gonflement palpébral d'ailleurs ne donnent guère l'aise de bien apprécier l'état du diaphragme irien et de l'ouverture pupillaire. Cet état de brouillement de la cornée tient à plusieurs circonstances: d'abord au gonflement de sa substance par la congestion qu'elle subit en même temps que la conjonctive; ensuite à l'injection forcée de ses vaisseaux et aux épanchements qui ont lieu entre ses mailles, ainsi que nous le voyons par l'espèce d'hypopion qu'on y observe quelquefois (στυξ); enfin à la grande quantité de larmes qui arrosent continuellement la surface de l'œil et qui mettent obstacle à bien voir. Mais une autre cause de cet obscurcissement, à laquelle on n'a pas encore porté l'attention, c'est l'état de distension de tout l'organe par l'action d'érythisme des muscles droits: pressez un œil entre vos doigts dans le sens de ses muscles, de manière à faire bomber la cornée, vous verrez cette membrane se troubler immédiatement (Wardrop). 4° Epiphora. Il y a, il est vrai, un moment dans le phlegmon de la conjonctive où l'œil est sec, toute sécrétion séro-muqueuse étant suspendue, mais ce moment n'est pas de longue durée. C'est ce qu'on observe aussi dans les fortes inflammations de la gorge, des fosses nasales, et de tous les organes muqueux en général. Hippocrate avait désigné du nom de xérophthalmie cet état de la maladie.

L'œil, étant le siège d'une congestion permanente, présente une sécrétion abondante de larmes âpres et chaudes d'abord, puis muqueuses. On serait dans l'erreur, si l'on croyait que ce liquide provienne uniquement de la glande lacrymale. Sans doute que cette glande y contribue pour une petite portion, mais c'est ailleurs qu'il faut en chercher la source principale. La muqueuse tout entière subit ici le même travail sécréteur qu'on observe dans la schnéidérienne, dans la membrane bronchique, etc., du-

rant les rhumes dits de cerveau et de poitrine. Les criptes sébacés d'ailleurs qui existent en grande abondance dans les paupières, la caroncule lacrymale elle-même, et enfin l'humeur aqueuse qui donnent continuellement à la surface de l'œil, fournissent principalement l'espèce de pluie lacrymale qui arrose incessamment la joue du malade. Cette sécrétion est sanguinolente quelquefois dans les premiers moments, ce qui s'explique aisément par les considérations précédentes. La matière muco-sébacée est tellement plastique, qu'en se coagulant à la racine des cils elle colle fortement les deux paupières entre elles.

b. Physiologiques. Les caractères physiologiques peuvent se résumer sous deux chefs principaux : 1° Exaltation de la faculté sensitive. La douleur, le sentiment de chaleur, la photophobie, l'insomnie et le délire, lorsqu'il existe, appartiennent à cette catégorie de symptômes. C'est toujours par la douleur que la conjonctivite débute; le malade y accuse d'abord un sentiment de lourdeur, de picotement incommode, comme si des petits grains de sable existaient entre les paupières; cette douleur est progressive; de légère et locale qu'elle était, elle devient bientôt vive et irradiative vers le front, la tempe et l'occiput. Succède bientôt la photophobie, qui est elle-même progressive comme la douleur. L'aversion pour la lumière dépend uniquement de l'état de surexcitation de la rétine, ou plutôt de la participation de cette membrane à l'inflammation; cet organe vomit pour ainsi dire le fluide lumineux, comme un estomac enflammé rejette toute espèce de boisson. Quoique les paupières soient fermées, la lumière pénètre toujours à travers leurs mailles, si le malade reste exposé à la clarté; aussi se cache-t-il dans l'obscurité. Indépendamment de ce phénomène réactionnel, le malade voit aussi dans l'obscurité, quoique ses yeux soient fermés, des points lumineux, des étincelles, des étoiles, des fusées, etc. (*pyropsie*): ce qui tient, sans aucun doute, à l'état congestionnel de la rétine et des vaisseaux de la choroïde qui la compriment. 2° Réaction constitutionnelle; fièvre plus ou moins intense, avec ou sans délire suivant le degré de la maladie, suppression des sécrétions dermique (peau sèche) et intestinale (constipation), anorexie, langue chargée, haleine fétide, envies de vomir, symptômes encéphali-

ques. Tels sont les phénomènes de la réaction générale; ils sont, comme on le voit, analogues à ceux de toutes les inflammations aiguës d'une certaine gravité: plusieurs d'entre eux peuvent manquer si la conjonctivite n'est pas intense. 3° Pathogénésie. Considérée d'une manière générale, l'inflammation de la conjonctive n'offre rien qui lui soit particulier sous le rapport de la genèse des symptômes. Ici comme ailleurs effectivement on observe la succession phénoménale connue, savoir: irritation, congestion, chaleur, douleur, rougeur et gonflement, puis enfin réaction constitutionnelle; mais examinée sous le rapport de la progression de ses symptômes, la conjonctivite offre trois époques très-distinctes, savoir: d'ascension (3 à 15 jours de durée), de stationnalité (autant de temps), de déclinaison (d'une à plusieurs semaines). Ainsi qu'Hippocrate l'a fait remarquer, la durée totale d'une ophthalmie franche n'est que de quelques jours à deux mois. Pour qu'elle se prolonge davantage, il faut la concurrence de causes particulières, ce qui la fait rentrer alors dans la catégorie des phlogoses oculaires chroniques dont nous devons bientôt traiter. Sous le point de vue pratique néanmoins il y a de l'avantage à diviser en deux périodes toute la durée d'une ophthalmie: période hypersthénique ou photophobique, tant qu'il y a intolérance pour la lumière; période hyposthénique ou aphotophobique, à compter du moment où le malade peut ouvrir les yeux sans beaucoup souffrir de l'action de la lumière. Ainsi, les caractères physiques peuvent exister au même degré dans la seconde période; l'absence seule du caractère physiologique indiqué détermine cette époque de la maladie. 4° Terminaisons: résolution complète; état chronique; suppuration limitée; perte de l'organe visuel. Lorsque la conjonctivite est franche, elle peut se terminer heureusement dans les limites que nous venons de signaler. Elle passe au contraire à l'état chronique, lorsque des causes particulières interviennent et prolongent indéfiniment sa période hyposthénique. Dans d'autres circonstances, c'est par l'hypopion, soit de la cornée, soit de la chambre antérieure, soit des deux à la fois, que la maladie se termine, ou bien un abcès se forme dans le tissu conjonctival. L'organe peut enfin être anéanti par suite de la phlogose; cela arrive, tantôt par la

paralytic de la rétine, tantôt par gangrène de la cornée. Des épanchements ayant lieu dans l'intérieur de l'œil, surtout entre la choroïde et la rétine, cette membrane se trouve comprimée par eux et se paralyse pendant la période ascendante de la maladie (Scarpa); le malade reste alors aveugle sans ressource : aussi porte-t-on avec raison un mauvais pronostic lorsque le malade cesse tout-à-coup d'être photophobique durant la marche ascendante de la conjonctivite. La cornée se gangrène quelquefois à la suite d'un œdème comme le gland par le paraphymosis; l'étranglement que le bourrelet conjonctival occasionne sur les petits vaisseaux nourriciers de la cornée explique parfaitement la prompte mortification de cette membrane : l'œil ne tarde pas alors à se crever par l'action incessante des quatre muscles droits.

§ III. *Étiologie.* — *a. Constitutionnelle.* Les causes de la conjonctivite franche diffèrent à peine de celles de toutes les autres inflammations idiopathiques. 1^o Excrétions supprimées, telles que la sueur rétro pulsée par l'action d'un air froid, l'arrêt accidentel des menstrues, d'une épistaxis habituelle ou de toute hémorrhagie périodique (Scarpa), la guérison inopportune d'une suppuration ancienne (Morgagni), d'une éruption salutaire (Warc), etc. La conjonctivite grave qu'on observe quelquefois chez les femmes enceintes ou qui viennent d'accoucher entre aussi dans cette catégorie. Demours, qui en a observé un très-grand nombre, les attribue à une métastase lactée. — La première, parmi ces causes, est incontestablement la plus fréquente (principe catarrhal); elle règne quelquefois épidémiquement. Nous reviendrons sur ce sujet. 2^o Rétention de matières irritantes dans les voies digestives. Rien n'est plus fréquent que de rencontrer des conjonctivites produites par embarras gastrique. Les gastronomes, ces enfants de la joie, qui ne s'enouient pas à table; les prêtres et les moines, dont les caves sont bien approvisionnées, offrent une prédisposition assez remarquable pour cette phlogose. Aussi Travers a-t-il dit avec raison que la conjonctivite essentielle était une inflammation des personnes en bonne santé (inflammation of health). La mauvaise alimentation, d'ailleurs, peut produire le même résultat. On s'explique aisément la réaction des irritations gastriques sur la conjonctive, par la continuité des muqueuses. 3^o Cau-

ses morales, telles que les travaux forcés de cabinet, surtout pendant la nuit; les chagrins profonds, etc. Ces causes agissent, comme on sait, en produisant des congestions encéphaliques qui finissent par se transmettre à l'organe visuel. J'ai eu plusieurs fois l'occasion de soigner des conjonctivites produites principalement par ces circonstances congestionnelles.

b. Locales. Toutes les causes qui agissent directement sur l'œil, et qui provoquent des congestions plus ou moins vives, font partie de cet ordre. — Causes traumatiques et brûlures. C'est dans cette famille d'agents qu'il faut ranger l'impression de la fumée et des vents terreux sur la conjonctive. Les vents, qui entraînent de la chaux, du nitre ou d'autres substances analogues, agissent en irritant et en cautérisant à la fois. — Courants d'air froid sur l'œil et la figure lorsqu'on a chaud, ou qu'on est en moiteur. — Insolation directe ou réfléchie. — Plusieurs fois la conjonctivite la plus formidable a été la conséquence d'un regard fixé sur le soleil. Le prince Castella a perdu, à Paris, un œil de cette manière; il a eu une métaphlogose conjonctivale des plus effrayantes, après une exploration attentive du soleil à travers un grand télescope. Un abbé essaya le même malheur pour avoir exploré avec une lunette d'approche une éclipse solaire. La vive lumière des salles des festins, de spectacles, des fournaies ardentes des foudrières, etc., agit de la même manière. — Tout le monde sait combien les yeux des voyageurs souffrent de la lumière réfléchie par les bancs de glace qu'ils traversent. Assalini a fait remarquer qu'à Malte l'armée française de l'expédition d'Égypte n'a éprouvé de si graves maladies d'yeux que par l'action de la lumière réfléchie des maisons blanchies à la chaux.

c. Prédiposante. Nous avons déjà fait observer qu'il ne fallait pas de prédisposition pour l'ophtalmie essentielle. Tout le monde peut être blessé à l'œil, y recevoir un coup d'air ou se trouver sous l'influence de toute autre cause irritante. Il ne faut pas oublier néanmoins que cette maladie atteint plus volontiers les personnes athlétiques que les faibles ou cachectiques. Il ne faut pas perdre de vue enfin que les ophtalmies prédisposent aux ophtalmies comme les maux de gorge aux maux de gorge. Sous ce rapport, dit Tommasini, l'inflammation fait

exception à cette loi de l'habitude qui veut que les impressions soient d'autant moins ressenties qu'elles se renouvellent plus souvent.

d. Cause prochaine. Elle est la même que dans toutes les autres inflammations, la congestion sanguine. Ce point n'offre plus rien de ténébreux depuis les expériences de Haller sur le mésentère des grenouilles vivantes. Un stimulus étant posé sur un point quelconque (une piqure d'épingle, par exemple), on voit à l'œil nu le sang y affluer de toutes les directions, même par des mouvements rétrogrades, et donner naissance aux phénomènes inflammatoires dans l'ordre que nous avons indiqué. Cette congestion active qui forme la base, le centre d'émanation des symptômes de la phlogose, est bien différente de la stase sanguine qui est toute passive, ainsi que nous venons de le dire. Sur la conjonctive qui s'enflamme, la succession des phénomènes indiqués est de la dernière évidence. Cela explique déjà pourquoi toute conjonctivite intense occasionne une congestion plus ou moins forte de tous les vaisseaux de l'œil et même de la base du crâne. — J'ai dit tout à l'heure que dans l'état sain les vaisseaux de cette membrane n'admettaient que la partie blanche du sang, je me suis trompé : la membrane paraît incolore, parce que les globules du liquide vivifiant n'y passent qu'un à un ; ils ne sont pas assez rapprochés pour être visibles. Il en est bien autrement lorsqu'il y a congestion, accumulation de globules sanguins ; la réflexion de la coloration devient alors possible. D'après les recherches microscopiques les plus récentes, le diamètre des vaisseaux de la conjonctive est de 0,0006 de ligne pour les plus petits, et 0,0011 pour les plus gros (Muller de Bonne) ; tandis que le diamètre des globules du sang est, dit-on, de 0,01 de millimètre (Prévost et Dumas) ; en conséquence, le sang peut passer dans ces vaisseaux sans rien changer de sa composition. Cette observation s'applique d'ailleurs à tous les tissus incolores. Si vous piquez effectivement ces tissus, le sang qui en sort est coloré comme celui des autres parties du corps.

§ IV. *Pronostic.* — Très-variable suivant les circonstances de la maladie. Il sera toujours favorable si la conjonctivite est légère et le sujet bien constitué, à moins toutefois que quelque circonstance ne fasse craindre que la phlo-

gose passera à l'état chronique. Il sera réservé, grave, ou très-grave dans le chémosis, suivant l'intensité et la marche vers telle ou telle terminaison de la conjonctivite. Nous venons de voir effectivement que l'organe visuel peut être anéanti à la suite de cette maladie, soit par la paralysie de la rétine, soit par la rupture spontanée de la cornée mortifiée, etc. Le danger dans cette phlogose est plutôt dans l'ensemble de la congestion oculaire que dans celle de la conjonctive uniquement : tout l'arbre de l'artère ophthalmique étant nécessairement plus fortement injecté que dans l'état normal, il n'y a rien d'étonnant que l'œil entier se ressent de la maladie de la conjonctive. D'ailleurs il est prouvé aujourd'hui, par les recherches du prof. Dugès, que cette membrane a des communications directes avec la choroïde à travers la suture cornéo-sclérotidienne (Dugès, Mémoire lu à l'Académie des sciences en 1834), ce qui expliquerait déjà la facilité de transmission de l'inflammation d'une partie dans une autre du même organe, etc. Lorsque la conjonctivite est compliquée de réaction encéphalique intense ou de quelque autre affection grave, on prévoit aisément que le pronostic doit être subordonné à la gravité de la complication. J'ai vu assez souvent le chémosis s'accompagner de délire ; et Demours parle d'un jeune homme dont la congestion oculo-cérébrale était tellement vive qu'il s'est, en sa présence, précipité sur deux pistolets pour mettre fin à sa souffrance.

§ V. *Traitement de la conjonctivite franche ou essentielle.* — Il y a trois manières de traiter la conjonctivite : par la méthode dite anti-phlogistique, par la méthode cautérisante ou stimulante, enfin par la méthode mixte. On ne parle généralement dans les livres que de la première seulement ; on croit effectivement qu'une phlogose aiguë, telle que celle de la muqueuse oculaire, ne saurait autrement guérir que par l'usage des saignées et des remèdes réfrigérants. Il y a même des médecins qui se formaliseraient d'entendre dire le contraire ; et pourtant, outre que l'expérience est là pour en répondre, ne sait-on pas aujourd'hui que d'autres phlogoses fort graves, telles que le phlegmon eutané, la pneumonie, etc., peuvent tout aussi bien, ou même mieux, guérir sous l'influence de la pomade mercurielle, du tartre stibié à haute dose, etc. ? Ne jugeons donc ces médications qu'a posteriori. Tant que la

thérapeutique oculaire ne sort pas du cercle étroit où l'ont placée les oculistes exclusifs, elle ne sera qu'une misérable routine sans principes, ainsi que cela est arrivé de la thérapeutique herniaire et de celle du système osseux. — Il va sans dire enfin que, quelle que soit la méthode qu'on adopte, l'énergie de la médication doit être toujours proportionnée aux degrés et à la période de la maladie. (*Voir* les paragraphes précédents.)

1° *Méthode antiphlogistique.* Elle n'est applicable que durant le période hypersthénique. Du moment, dit Scarpa, que l'éréthisme rétinien est tombé, que la photophobie n'est plus prononcée, les réfrigérants sont plutôt nuisibles : ce sont alors les astringents et les toniques qui conviennent, quel que soit d'ailleurs le degré de rougeur et de boursoufflement de la conjonctive.

A. *Modificateurs généraux.* Les remèdes anti-phlogistiques constitutionnels qu'on a prescrits pour la période hypersthénique ou photophobique se réduisent aux évacuants des différents systèmes organiques, à la diète et aux boissons rafraîchissantes.

a. *Évacuants du système sanguin.* On a conseillé la saignée du bras, du pied, de la jugulaire, de l'artère temporale, de la veine angulaire du nez ; des capillaires périorbitaires, temporales, rétro-auriculaires, cervicales antérieures, occipitales, de la face dorsale du pied, de la face interne de la paupière inférieure, etc. (lancette, sangsues, ventouses scarifiées). Ces évacuations sanguines ont été différemment combinées. — Demours saignait d'abord de la saphène ou du bras ; une demi-heure après il ouvrait la jugulaire ; puis il rouvrait de nouveau la première veine, afin, disait-il, d'éviter la syncope par une seule et forte saignée. Cette pratique pouvait être bonne en elle-même, mais le principe qui la dirigeait n'avait pas de fondement. — Wenzel voulait qu'on saignât toujours du pied : il croyait beaucoup à la révulsion sanguine ; puis il appliquait des sangsues à la tempe. Mais, outre que la saignée du pied n'est pas toujours praticable à cause de la petitesse des veines, le sang qu'on obtient de la saphène n'est souvent que fort peu abondant. Chez un assez grand nombre de sujets, j'ai été tellement désappointé, que je n'ai aujourd'hui recours à cette saignée que fort rarement. — Ware (*Surgical observ. relative to the eye, t. 1, p. 37*) mettait une

grande confiance dans la saignée de l'artère temporale, qu'il préférait de beaucoup à celle de la jugulaire. Il prétendait que par ce vaisseau, le sang était tiré directement de la source même de la maladie. Si la phlogose n'était pas très-forte, il se contentait d'une abondante application de sangsues à la tempe. — Sans doute que l'artère temporale commune avec celles de la conjonctive moyennant les vaisseaux palpébraux, mais il n'est pas exact de dire que le sang qu'on en obtient vienne directement de la source du mal, puisque les ramuscules qui émanent de ce rameau de la carotide externe, et qui vont à la conjonctive, ne sont pas la sixième partie de toutes celles qui fournissent cette membrane. La saignée abondante de la tempe peut certainement être utile, l'expérience en a été assez souvent faite ; mais c'est par d'autres raisons. Il est impossible de rejeter ici la doctrine de la dérivation des anciens, confirmée par une foule d'expériences modernes sur le mouvement rétrograde du sang. Haller, J. Hunter, Home, Monteggia et plusieurs autres ont prouvé que sous l'influence d'une stimulation, telle que une piqûre, par exemple, le sang des environs rebrousse chemin immédiatement pour se jeter sur ce point. Rien n'est plus fréquent, d'ailleurs, que l'observation de ce mouvement rétrograde à la suite de ligatures artérielles. Ware a aussi prétendu (*ibid.*, p. 39) qu'en ouvrant avec la lancette la veine angulaire qui passe à côté du nez, on pourrait obtenir jusqu'à dix onces de sang. — Lassus (*Path. Chir.*, t. 1, p. 53) donnait une préférence absolue à la saignée de la jugulaire dans les conjonctivites graves. Scarpa, au contraire, prescrivait indistinctement celle du pied, du bras ou du cou. D'autres praticiens voudraient qu'on commençât toujours par la saignée du pied avant d'en venir à celle de la jugulaire.

Tous les auteurs cependant s'accordent sur un point à l'égard des évacuations sanguines, savoir : que la saignée générale doit toujours précéder la locale. — La saignée locale elle-même mérite également quelques considérations. On a prouvé avec raison que les sangsues doivent être appliquées à la vulve, à l'anus ou à l'entrée des narines, en cas que la conjonctivite coïncide ou dépende d'une suppression menstruelle, hémorroïdale ou épistaxique. M. Velpeau avait cru avoir trouvé la pierre

philosophale lorsqu'il s'est déclaré l'apologiste de l'application des sangsues à la face interne des paupières. Cette pratique était contraire aux principes de la bonne médecine; elle avait d'ailleurs été indiquée par d'autres avant lui. (Demours, t. 1.) L'irritation traumatique causée par les piqûres sur la conjonctive enflammée exaspère singulièrement la maladie. — Il y a des praticiens qui ne croient réellement utile la saignée capillaire qu'autant qu'elle est pratiquée aux environs de l'orbite; d'autres, au contraire, préfèrent n'appliquer les sangsues que sur un point éloigné, comme sur le dos du pied, aux chevilles, au devant du cou, etc. A moins d'indications particulières cependant, j'ai trouvé que les ventouses scarifiées à la tempe valaient mieux que les autres saignées locales. — Quant à la saignée générale, j'avoue que celle du bras m'a toujours paru préférable aux autres; c'est par elle que je commence; je la répète coup sur coup quelquefois lorsque la gravité de la maladie l'exige. — Je suis, certes, loin de désapprouver les saignées dans le traitement des ophthalmies, mais je pense, avec Vetch (*Lehre von der augen krankheiten*), qu'elles n'enraient point la marche de la maladie. Si les évacuations sanguines sont utiles dans le traitement des phlogoses en question, c'est plutôt par l'espèce de détente générale ou de perturbation organique qu'elles occasionnent, que par une action directe sur le mal. — Il va sans dire enfin que les saignées doivent, ici comme ailleurs, être proportionnées à l'intensité et aux autres circonstances de la maladie; elles ne sont pas toujours nécessaires dans le tarraxis.

b. Evacuants du système digestif. Après les saignées, ce sont les purgatifs et les émétiques qui occupent la première place. Les uns ont conseillé ces remèdes dans les cas seulement d'embaras gastrique joint à la conjonctivite; les autres dans tous les cas indistinctement. Scarpa avait pour pratique de prescrire, après la saignée, deux grains de tartre stibié en lavage dans une livre de décoction de chiendent qu'on répétait pendant deux, trois ou quatre jours de suite. Ce remède agit merveilleusement; je m'en sers très-souvent, toujours avec un avantage très-marqué. Je donne cette substance dans une légère décoction de fenilles d'oranger, et je fais édulcorer beaucoup chaque prise, afin d'en prévenir le

vomissement; j'y ajoute quelquefois, dans le même but, quelque peu d'un sirop agréable. Les émétiques proprement dits ne m'ont pas paru d'une utilité aussi réelle; mais ce que je puis affirmer, c'est qu'aucun médicament n'est plus héroïque, dans la période aiguë des conjonctivites, que le tartre stibié à haute dose. — Les Anglais prescrivent des pilules purgatives, quel que soit l'état de la langue. J'ai souvent suivi cette pratique, et je m'en suis bien trouvé; j'alterne quelquefois ce moyen avec les potions de tartre stibié. Voici la formule des pilules dont je me sers :

Pr. Ext. de semence de coeliquie, 6 grains.
 de coloquinte, 6 grains.
 Calomel, 12 grains.
 Faites six pilules.

Le malade prend de demi-heure en demi-heure une des pilules ci-dessus, et boit une petite tasse de lait chaud coupé après chaque prise, jusqu'à purgation. On peut, si l'on veut, remplacer la coloquinte par autant de jalap; le résultat en est le même. — Cette médication n'est pas trop tolérée par la médecine dite physiologique; on croirait embrasser l'organisme en purgeant dans la période aiguë des phlogoses. Je dois déclarer avoir quelquefois observé la langue se sécher (d'humide qu'elle était) après l'emploi du tartre stibié en lavage; mais cela n'a jamais entraîné de mauvaises conséquences, cet état n'étant d'ailleurs que fort passager. — Wentzel a prétendu (*Manuel de l'oculiste*) « que très-souvent, pour avoir prodigué trop tôt les purgatifs, on a rappelé l'ophtalmie presque dissipée. Un émétique administré mal à propos a produit un hypopion, sur-le-champ, dans les ophthalmies commençantes et très-simples; les secousses trop violentes ayant déterminé le sang à se porter avec violence vers les parties supérieures. » Cet énoncé de Wentzel n'est certainement pas basé sur l'observation exacte; je pourrais citer des faits nombreux pour prouver le contraire; la pratique des médecins anglais, d'ailleurs, contredit formellement l'assertion de cet oculiste; un seul fait suffit. Un homme se présente à l'infirmierie de Westminster; il est fort robuste, et offre la conjonctive oculaire gauche d'un rouge écarlate. Les artères battent avec force; la douleur est vive. On prescrit des pilules d'extrait de coeliquie et de calomel : évacuations abondantes. Le

lendemain, amélioration très-marquée ; la fièvre a cessé. On répète le purgatif ; guérison en cinq jours. (Rev. méd. 1832. t. iv, p. 14.)

c. Evacuants du système salivaire.
Depuis long-temps les médecins anglais traitent avantageusement les phlogoses oculaires à l'aide du calomel donné intérieurement jusqu'à la salivation ; ils regardent ce médicament comme l'anti-phlogistique et le révulsif par excellence. (Travers, Mém. sur l'iritis.) M. Pamard, d'Avignon, a dernièrement appelé l'attention d'une manière toute spéciale sur cette pratique (Rev. méd., 1834, t. iii) ; il considère le ptyalisme artificiel comme le remède souverain pour guérir toute espèce de maladie oculaire, et en particulier les conjonctivites. D'après lui, l'irritation buccale agirait comme une dérivation puissante par la communication des muqueuses avec la conjonctive ; c'est une sorte de vésicatoire intra-buccale qui déplace l'irritation oculaire. Aussi le remède n'est-il pas aussi efficace lorsqu'il provoque des garde-robes : de là la nécessité de l'administrer conjointement à l'opium. On le prescrit d'après la formule suivante :

Pr. Calomel préparé à la vapeur, 72 grains.
Extrait d'opium. 3
Faites sept pilules.

Le malade prend une pilule toutes les deux heures jusqu'à salivation. On suspend alors le médicament et l'on attend quelques jours pour revenir à une seconde salivation si la maladie n'a point été améliorée. On fait en même temps usage de bains tièdes avec affusions froides sur la tête. — Sans contester l'efficacité de cette méthode, nous devons faire observer que les suites fâcheuses de la salivation sur le système dentaire seront toujours un obstacle sérieux à sa généralisation. Il y a des sujets chez lesquels la salivation se prolonge pendant six mois, un an : elle forme alors une véritable maladie ; on peut, il est vrai, l'attaquer à l'aide de l'iode.

Formule anti-ptyalique de Knod et Kluge.

Pr. Iode, 5 grains.
Alcool, 2 gros.
Dissolvez ; ajoutez :
Eau de cinamome, 2 onces 1/2.
Sirop, 1 once 1/2.

On prend cette potion dans les vingt-quatre heures, par petites cuillerées à café ou par demi-cuillerées à soupe. D'après ces auteurs, la salivation, les douleurs, le gonflement et les ulcérations mercurielles sont enlevés dans l'espace de quatre à six jours. — On peut prescrire d'abord la moitié de la potion ci-dessus par jour. — On peut aussi avoir recours aux badigeonnages d'acide hydrochlorique pur sur toutes les parois de la cavité buccale et des gencives ; mais, bien qu'efficace, ce moyen ne laisse pas que de ruiner le système masticateur. Aussi, pensé-je que cette méthode ne peut être regardée que comme exceptionnelle. — Il n'en est pas de même de la manière d'administrer le calomel d'après la méthode du professeur Graves. Cet habile observateur administre le calomel dans toutes les maladies inflammatoires ; il en donne un scrupule une ou deux fois par jour, suivant l'urgence des symptômes. Le but qu'il se propose est de mercurialiser l'économie, afin de produire une modification dans les phénomènes de la circulation capillaire et dans les sécrétions. Ce traitement exige certaines précautions. Le malade ne doit prendre aucune boisson froide ; il boira de l'eau de gruau tiède en petite quantité. M. Graves a observé que les boissons abondantes donnent la diarrhée mercurielle ; il regarde comme nuisible, dans la majorité des cas, l'administration du mercure par petites doses ; la salivation mercurielle fait toujours tomber la fièvre, et le pouls cesse constamment d'être fréquent. (Arch. gén. de méd., 1834.) — Cette méthode n'est guère en usage chez nous ; je dirai pourtant que je n'ai eu toujours qu'à me louer de l'action du calomel durant la période aiguë de la conjonctivite.

d. Evacuants du système dermique.
Lorsque la cause de la conjonctivite consiste dans un coup d'air, comme on dit (conjonctivite catarrhale), elle exige un traitement analogue au catarrhe ; savoir : les sudorifiques de préférence. « Elle se guérit, dit Lassus (Path. chirurg., t. 1, p. 49), comme le rhume, en rappelant la transpiration, en tenant le ventre libre, en mettant les jambes dans de l'eau tiède et se servant de collyres émollients et résolutifs. » Sans anticiper ici sur les considérations que nous devons émettre à l'occasion de la conjonctivite catarrhale, contentons-nous de dire que la chaleur du lit, les préparations antimo-

niales, telles que les poudres de Dower et de James, le tartre stibié et les boissons d'eau chaude, sont les remèdes qu'on emploie pour provoquer l'action de la peau. Le bain général a été approuvé par les uns, rejeté par les autres, dans le traitement des conjonctivites essentielles. Je l'ai, pour mon compte, employé toujours avec avantage en le combinant surtout avec les affusions froides sur la tête. J'en dirai autant des bains de pieds, qui ne peuvent qu'être utiles dans tous les cas.

B. Modificateurs locaux. Dans la période photophobique, on a prescrit une foule de remèdes suivant l'intensité de la maladie.

a. Position de la tête du malade. Il importe que la tête soit élevée dans le lit à l'aide d'oreillers de paille d'avoine, afin de prévenir les congestions passives vers l'encéphale. Ce précepte est plus important qu'on ne croit communément.

b. Lotions. Fomentations. L'infusion ou la décoction de fleurs de mauve, de guimauve, de feuilles de laitue, le lait tiède, l'eau fraîche, l'eau distillée de laurier-cerise, l'eau légèrement vinaigrée, citronnée, salée, saturninée, de rose, de fleurs de sureau ou de mélilot, de camomille, de plautin, de fleurs d'oranger, le laudanum pur, le collyre de sulfate de zinc, celui de nitrate d'argent, etc., tels sont les moyens dont on s'est servi, soit en lotions répétées, soit en fomentations. Si la conjonctivite est légère, tous ces modificateurs peuvent être employés indistinctement; si elle est intense, au contraire, les fomentations d'eau fraîche, d'eau de laurier-cerise, chargée ou non de deux grains par once de nitrate d'argent, sont ce qu'il y a de mieux. Je n'indique ici que cette dose légère de nitrate d'argent, parce que je suppose le mal dans la période hypersthénique; nous verrons plus loin qu'on peut employer ce remède jusqu'à la dose d'un gros par once d'eau, et même davantage; j'en suis arrivé au point que je ne pèse plus la quantité de ce sel avant de l'appliquer sur l'œil; j'en fais fondre un bâtonnet dans quelques gouttes d'eau, et je l'emploie à l'aide d'un pinceau. Du reste, il ne faut prescrire de ce collyre que très-peu à la fois (une demi-once ou une once), car après un jour la pierre infernale se précipite au fond de la fiole. Quant au collyre de sulfate de zinc, on ne s'en sert qu'aussitôt que la photophobie a

beaucoup diminué; on met un grain de sel par once d'eau de plantain, on ajoute quelques gouttes de laudanum et un mucilage queleonque. On a aussi conseillé le blanc d'œuf, qu'on porte entre les paupières à l'aide d'une petite spatule.

c. Cataplasmes. Douches de vapeur. Scarpa a beaucoup vanté les cataplasmes de mie de pain euite dans du lait qu'on doit appliquer couverts d'un gaz, surtout le soir. D'autres ont préconisé ceux de fleurs de mauve ou de feuilles de laitue bouillies également dans du lait; quelques autres ont donné la préférence à la pulpe de pomme euite sous les cendres et saupoudrée de camphre. Le eresson euit dans son jus ou bien entre deux pelles chaudes, a été pareillement employé en cataplasme sur les yeux. Ces topiques ont tous l'inconvénient d'être insupportables par leur poids durant la période aiguë de la maladie; aussi y a-t-on presque généralement renoncé aujourd'hui. Je ne m'en suis jamais servi; mon meilleur cataplasme est l'eau fraîche à l'aide de compresses souvent trempées. Les vapeurs émollientes d'eau simple, de décoction de racine de guimauve, de fleurs de mauve, de lait, etc., ont été souvent dirigées sur les yeux à l'aide d'un entonnoir dont la base est adaptée hermétiquement à une esclésière. Ce remède peut souvent augmenter le mal par le calorique qu'il lui transmet. On y a renoncé presque généralement de nos jours.

d. Pommades. Un topique d'une efficacité remarquable contre les ophthalmies aiguës, c'est la pommade mercurielle étalée à forte dose autour de l'orbite, sur la tempe et sur les paupières elles-mêmes. Je m'en sers généralement pour peu que le mal ait de la gravité, toujours avec avantage. Je prescrivis plusieurs onces de cette pommade, on en prend toutes les deux heures un gros à peu près qu'on étale doucement avec le bout du doigt; la phlegmasie décline constamment. Quelques personnes vantent beaucoup l'emploi de la pommade d'extrait de belladone; j'avoue que je ne comprenais pas autrefois l'indication de ce remède contre les conjonctivites aiguës: la belladone est certes un remède calmant capable de combattre l'éréthisme rétinien; elle est surtout employée avec avantage dans les cas d'iritis comme moyen dilatateur, mais j'ignorais qu'elle jouissait d'une faculté anti-phlogistique assez marquée. (*V.* mon Mém. sur la belladone.) Les Allemands font également

usage de frictions périorbitaires à l'aide de différentes préparations, soit mercurielles, soit antimoniales, etc., dont ils se servent sous la forme de poudres qu'ils mélangent avec un peu de jaune d'œuf ou de salive pour les réduire en une sorte de pâte semi-fluide.

e. Révulsifs cutanés. Les vésicatoires, la teinture de cantharides, l'huile de croton-tiglium, la pommade de tartre stibié, la pommade ammoniacale, le marteau trempé dans l'eau bouillante, la potasse caustique, le séton, le moxa, les ventouses, etc., ont été mis à contribution contre les conjonctivites. L'opinion généralement admise concernant les vésicatoires est que ce remède n'est bon que vers le déclin de la conjonctivite. Dans la période sur-aiguë, Boyer et plusieurs autres l'ont regardé comme un excitant. Les partisans de la doctrine rasorienne cependant considèrent le vésicatoire comme un contre-stimulant de première classe, et ils ont raison; aussi l'emploient-ils dans toutes les périodes de la maladie. On a choisi la tempe, le derrière des oreilles, le sourcil, la nuque, le bras ou le pied, pour appliquer le vésicatoire. Le voisinage des yeux, et en particulier la tempe ou la nuque, sont en général préférables pour cette application. Je n'ai jamais observé un avantage très-marqué du vésicatoire au bras pour la maladie en question. Cette région, effectivement, ne sympathise pas autant avec les organes oculaires que la nuque ou la tempe. On a dernièrement vanté beaucoup le vésicatoire appliqué sur la paupière elle-même; ce moyen peut occasionner l'ectropion par le raccourcissement de la peau palpébrale. — La teinture de cantharides et l'huile de croton s'appliquent également autour de l'orbite et à la tempe à l'aide d'une petite éponge ou d'un linge imbibé qu'on frictionne doucement d'heure en heure, avec la précaution de ne pas en laisser tomber entre les paupières. On continue jusqu'à ce que l'éruption ou la vésication se montre. Chez les enfants, l'effet sur la peau a lieu en quelques heures. La teinture de cantharides est préférable quand on veut obtenir une action prompte; elle jouit d'ailleurs de la faculté contre-stimulante, d'après les expériences de Rasori; ceci paraîtra peut-être étrange, mais les faits sont là pour répondre. (V. les expériences de Giacomini.) — Quant à la pommade stibiée, c'est aussi aux environs de l'orbite qu'on l'applique. Si l'on veut une

action prompte, il faut y joindre du deuto-chlorure de mercure. (V. la formule, plus loin.)

Parmi les autres révulsifs eutanés, les ventouses sèches, ou mieux encore scarifiées, à la tempe, à la nuque, ou sur le sommet de la tête paraissent jouir du plus de crédit. On a, dans ces derniers temps, imaginé des ventouses gigantesques occupant tous les membres abdominaux pour agir énergiquement contre les maladies de la tête. Ce moyen, de l'invention du docteur Junot, pourrait être d'une utilité réelle dans les conjonctivites graves, mais il offre l'inconvénient d'exiger un appareil spécial. Je ne me sers en général de ces agents, que lorsque la conjonctivite est chronique ou qu'elle menace de devenir telle.

f. Excision du bourrelet chémosique. Lorsque la conjonctivite existe au degré de métaphlogose, c'est-à-dire avec épanchement de sang dans le tissu sous-conjonctival, la muqueuse est poussée en avant, forme une tumeur plus ou moins saillante au-devant de l'œil, et sort même quelquefois des paupières. L'indication est, ici, d'exécuter cette membrane à l'aide de quelques coups de eiseaux, d'une érigne ou d'une pince. On se propose par là de donner issue au sang extravasé, et de détrangler la surface oculaire elle-même. Nous avons fait remarquer effectivement que la cornée était quelquefois mortifiée par le boursoufflement périphérique de la conjonctive qui étangle les vaisseaux de la circonférence de la cornée. On retranche de la conjonctive autant qu'on en peut, et on laisse couler le sang. Il va sans dire que, pour que cette excision soit possible, il faut que la photophobie ne soit pas extrême. On a dit qu'il fallait s'y prendre de telle manière plutôt que de telle autre pour pratiquer cette opération; je dis, au contraire, qu'il faut faire comme on peut, pourvu qu'on exerce le plus possible de la muqueuse aussi promptement que faire se peut.

g. Ponction de la cornée. Wardrop, et avant lui Ware et le docteur Grégory, a eu une idée pour le traitement des ophthalmies, qui semble assez bizarre au premier aspect; elle consiste à évacuer l'humeur aqueuse de la chambre antérieure en ponctionnant la cornée, dans toutes les époques de la maladie, à l'aide d'un bistouri à cataracte. Il se propose, par là, de produire une sorte de détente dans tout l'organe malade, et de

disposer le mal vers la résolution, ainsi que cela arrive souvent aux panaris qu'on scarrifie profondément. Dans son mémoire publié en 1813 sur ce sujet (Méd. chir, Trans., t. v.), Wardrop assure avoir constamment retiré un très-grand avantage de ce moyen, et il cite vingt-deux observations de conjonctivites graves, guéries de la sorte par M. Grégory; mais il avoue que l'exécution de l'opération offre beaucoup de difficultés à cause de la photophobie qui empêche de plonger aisément l'instrument dans l'œil. Le bistouri à cataracte est immergé comme pour l'extraction du cristallin; on fait une petite ouverture sur la circonférence de la cornée, on avance un peu la main et l'on s'y arrête une minute en tournant un peu la lame du bistouri sur son axe, afin de faciliter l'issue de toute l'humeur aqueuse. On est rarement obligé de revenir à l'opération; l'amélioration est inmanquable: jamais d'accidents, d'après l'auteur. Quelques personnes ont imaginé dernièrement des aiguilles spéciales pour remplir cette indication. — Le raisonnement paraît peu favorable au remède dont il s'agit; car, comme on sait, l'humeur aqueuse se reproduit presque aussitôt qu'elle est évacuée; mais que peut le raisonnement contre l'expérience? Voici, du reste, sur quelles bases Wardrop fonde l'efficacité de son opération. Si l'on comprime, dit-il, un œil de cadavre entre deux doigts, d'arrière en avant, on voit la cornée devenir opaque, lactescente, et les vaisseaux de la conjonctive s'injecter par l'espèce de congestion qu'on produit en poussant les humeurs d'arrière en avant; en cessant de comprimer, la cornée reprend à l'instant sa transparence, et la conjonctive aussi. Si l'on injecte les artères de l'organe à l'aide d'eau ou de mercure, la même opacité a lieu; elle se dissipe par l'incision de la cornée. Dans la conjonctivite, il y a également congestion de tout l'organe et trouble lactescent de la cornée. En ponctionnant cette membrane, on produit une détente instantanée qui suffit pour rétablir la liberté de la circulation, dissiper le trouble cornéal, et surtout la douleur, la tension et la céphalalgie. Wardrop compare cette incision à celle qu'on pratique quelquefois sur les gencives des enfants à l'époque de la dentition. Je ne sache pas du reste que le moyen dont il s'agit ait été mis en usage après l'auteur.

h. Insufflations pulvérulentes. Les anciens avaient pour usage d'insuffler des

poudres de différentes espèces à la surface de l'œil; cette pratique a été renouvelée par Dupuytren. Il se servait du ealomel, qu'il faisait injecter sur l'organe à l'aide d'un tuyau de plume. J'ai vu les malades souffrir considérablement, et la phlogose elle-même s'exaspérer sous la secousse irritante de l'insufflation. Si ce moyen peut être utile, ce ne sera certainement pas dans les conjonctivites aiguës. J'y reviendrai à l'occasion des taches de la cornée.

i. Ouverture des pustules. Nous avons déjà dit qu'un abcès se formait quelquefois dans le tissu cellulaire sous-conjonctival de la sclérotique, ou bien des pustules entre le bord antérieur de cette membrane et la circonférence de la cornée. On ouvre le premier avec un coup de lancette; quant aux pustules, mieux vaut les cautériser avec un crayon de pierre infernale; cette pratique est celle qui m'a paru le mieux réussir: car, si on les ouvre avec la lancette, le pus des pustules n'en coule pas, on fait beaucoup souffrir le malade sans en tirer d'avantage. — Cette observation n'avait pas échappé à Dehaes Gendron, qui conseille positivement de toucher les pustules avec la pierre infernale solide. Il va sans dire enfin que si la conjonctivite s'est propagée dans l'orbite, et qu'un abcès se forme de ce côté, il faut de suite enfoncer le bistouri entre l'œil et la paroi orbitaire, dans l'endroit où la fluctuation se montre. (V. art. Abcès orbitaires.)

k. Éloignement de la lumière. Les malades s'éloignent eux-mêmes de la lumière; ils se cachent sous les couvertures de leur lit, ou bien ils se couvrent autrement les organes malades. Quelques médecins ont pour pratique de bander tout-à-fait l'œil enflammé. Cette conduite est mauvaise; le bandeau comprime les paupières, gêne la circulation, entretient de la chaleur et empêche surtout l'écoulement libre des larmes et des autres humeurs sécrétées sur la conjonctive. Or, la présence de ces liquides retenus sur l'œil augmente singulièrement la phlogose. Il importe que les yeux soient entièrement libres, que les paupières soient entr'ouvertes de temps en temps, que leurs bords soient enduits d'un corps gras, surtout le soir, afin de les empêcher de se coller ensemble, et que la transpiration oculaire ne trouve aucun obstacle. Rien n'empêche que la lumière soit affaiblie ou éloignée le plus possible de la chambre du malade, à l'aide de rideaux

convenables aux fenêtres et au lit, et d'un grand abat-jour vert qu'on place devant le front du malade. Telles sont les bases de cette méthode; nous y reviendrons tout à l'heure dans le parallèle que nous allons établir. Passons, en attendant, à la seconde méthode, au traitement par les remèdes éautérisants.

2^o *Méthode cautérisante.* Les remèdes stimulants sont de vieille date dans le traitement des conjonctivites. — La plupart des collyres, des eaux ou pommades merveilleuses, en effet, que les charlatans ou quelques oculistes exclusifs débitent pour la guérison des ophthalmies, ne sont que des composés plus ou moins stimulants; mais ces moyens n'étaient employés que dans la période hyposthénique de la phlogose. Dans ces derniers temps, les chirurgiens anglais sont allés plus loin à ce sujet. Se fondant sur une proposition générale de J. Hunter, qui dit: « Que la durée d'une inflammation peut être abrégée en excitant momentanément une acuité plus grande dans un autre lieu, » nos confrères d'outre-mer ont attaqué les conjonctivites aiguës à l'aide de topiques fort énergiques, et ils ont eu à s'en louer. C'est à Guthrie qu'appartient l'honneur de cette nouvelle médication. Elle est aujourd'hui presque généralisée en Angleterre et en Amérique.

A. *Nitrate d'argent.* Quel que soit le degré d'acuité de la conjonctivite, Guthrie ne la combat autrement qu'à l'aide de trois remèdes, savoir: de sa pommade noire, des lotions de nitrate d'argent et de forts purgatifs; il n'a que fort rarement recours à la saignée.

Pommade noire de Guthrie.

Pr. Nitrate d'argent prophyrisé, 10 grains.
Acétate de plomb liquide, 10 à 25 gout.
Axonge, 1 once.

Triturez exactement dans un mortier de verre jusqu'à en faire une pommade homogène.

Cette pommade est employée, comme elle de Jaunin, tous les jours, le soir et le matin. On en prend gros comme un grain de blé à l'aide d'un petit stylet mousse ou d'un petit pinceau mou qu'on dépose entre les paupières, vers l'angle externe; on fait fermer ces voiles, et l'on frotte doucement avec le bout du doigt pour la faire étaler sur toute la surface de l'organe. Le malade restera les yeux

fermés pendant deux heures. — Telle qu'elle est composée par son auteur, la pommade noire offre quelques inconvénients que je dois signaler. D'abord elle n'est pas assez active: dix grains de nitrate d'argent dans une once de graisse se délaient tellement, que son action sur la muqueuse est fort légère. Ensuite le mélange de l'acétate de plomb avec le nitrate d'argent décompose petit à petit ce dernier sel et le réduit à l'état d'oxyde, ce qui ôte une très-grande partie de son action. Ajoutons enfin que le nitrate d'argent est décomposé par une autre cause, la substance animale avec laquelle il est mélangé. Aussi voyons-nous la pommade noire devenir d'autant plus inerte qu'il se passe de jours de sa confection. Ces observations ne m'ont pas fait renoncer à l'usage de la pommade de Guthrie, mais elles m'ont fait modifier sa formule. Je fais tout simplement mélanger exactement dix grains de nitrate d'argent prophyrisé dans un gros d'axonge récente. De cette manière, la pommade est beaucoup plus active, elle cautérise même la muqueuse pendant les premiers jours; mais les malades s'en trouvent beaucoup mieux que de celle de la formule précédente. En s'affaiblissant peu de jours après, elle conserve toujours assez d'action pour modifier convenablement l'état de la conjonctive. Je dois ajouter néanmoins que je ne me sers de cette pommade que dans les cas où le mal n'offre pas une très-grande intensité, ou qu'il menace de devenir chronique. Alors je l'emploie seulement le soir; mais, en général, je préfère l'application immédiate du nitrate d'argent en substance: l'expérience m'a démontré que cela vaut beaucoup mieux que la pommade de Guthrie. Je prends un bâtonnet de pierre infernale de la longueur de deux pouces environ; j'en enveloppe la moitié d'un lambeau de papier fort mou, et je le tiens par-là comme une plume; je passe rapidement le bout libre de la pierre à la surface de l'œil et de la conjonctive, et je cautérise assez fortement toute la muqueuse. Je lotionne ensuite à grande eau fraîche la région malade: la douleur est intense, mais elle s'apaise de suite par les fomentations incessantes d'eau fraîche. L'inflammation est, pour ainsi dire, tuée sur-le-champ par la cautérisation; la photophobie est dissipée avec une promptitude étonnante. L'œil pleure beaucoup au moment de l'opération; il laisse écouler, la nuit suivante, beau-

coup de sérosité roussâtre, qui devient purulente le lendemain par le détachement d'une partie des eschares. Ce dégorgeement abondant soulage considérablement le malade et rend fort bénigne la maladie. L'eschare la plus forte se fixe, par cette opération, à la face interne de la paupière inférieure, ou sur la gouttière palpébrale; elle met quelques jours à se détacher, tandis que le reste de l'organe se modifie dans l'espace de vingt-quatre heures. Pendant les deux premiers jours, je fais continuer les fomentations d'eau fraîche, je les remplace ensuite par celles d'eau distillée de rose. Si la résolution tarde à s'opérer, j'anime l'eau de rose de deux grains de nitrate d'argent par once, ou bien je la remplace par une très-forte solution d'opium, ainsi que je le dirai tout à l'heure. Une seule cautérisation bien faite suffit si le mal n'est pas fort intense; j'en pratique souvent une seconde le surlendemain si la première a été insuffisante. J'achève fréquemment la cure à l'aide de la pommade noire, que j'affaiblis plus ou moins à l'aide de la pommade de concombre au moment même de l'appliquer. Je dois dire, enfin, que ce mode de cautérisation à l'aide du nitrate d'argent en nature exige une certaine habitude, car les paupières se ferment subitement, et l'œil se laisse difficilement toucher par la pierre. — Le nitrate d'argent est aussi employé en solution. Guthrie en prescrit un ou deux grains par once d'eau de rose; il laisse tomber quelques gouttes de ce collyre entre les paupières plusieurs fois par jour. A cette dose, la solution ne cautérise pas; on peut s'en tenir là lorsque le mal n'offre pas une grande intensité. Dans le cas contraire, ce collyre n'atteint pas complètement le but. Aussi les praticiens anglais, les premiers, en ont-ils élevé considérablement la dose lorsqu'ils ont eu affaire à des conjonctivites graves, et ils s'en sont fort bien trouvés. Le nitrate d'argent a été, dans ces cas, employé en solution, depuis quelques grains jusqu'à deux gros par once d'eau. Ce remède agit alors en cautérisant plus ou moins fortement la conjonctive. La solution devient déjà cautérétique à la dose de quatre grains par once.

Ce mode d'application du nitrate d'argent offre un inconvénient que j'ai déjà signalé, savoir : sa précipitation au fond de la fiole après un ou deux jours, ce qui affaiblit considérablement son action. Voici comment je me règle pour éviter

cet inconvénient. — Je fais moi-même la solution chaque fois, au moment de m'en servir, de la manière suivante : je mets dans un petit verre à liqueur un morceau de pierre infernale plus ou moins volumineux, suivant la force que je veux donner à la solution; ordinairement de dix à vingt grains; j'y verse cinq à six gouttes d'eau de fontaine ou de rose; je remue le tout pendant quelques minutes, jusqu'à ce que la pierre soit fondue en totalité ou en partie, puis j'y trempe un petit pinceau mou que je porte sur l'œil; cet organe est ainsi cautérisé à peu près comme quand on emploie le médicament en substance; mais la douleur est beaucoup moins forte. Il faut, dans tous les cas, avoir soin de bien essuyer la joue après l'opération, sans quoi elle serait cautérisée.

Je me résume en disant : 1° Que des trois manières d'employer le nitrate d'argent contre la conjonctivite, la solution pratiquée sur-le-champ et portée avec un petit pinceau mou est celle qu'il y a de mieux. La solution restante se sèche dans le vase; elle peut très-bien resservir en la délayant comme la première fois; 2° que lorsqu'on veut obtenir une action profonde, comme dans la conjonctivite blennorrhagique, par exemple, le nitrate d'argent solide est préférable; 3° que la pommade noire convient de préférence vers le déclin de la phlogose; 4° enfin, que comme simple lotion astringente, la solution de nitrate d'argent ne doit pas contenir plus de deux grains de ce sel par once de liquide; sans quoi elle cautérise inutilement les tissus des paupières.

B. Mercuriaux. On a beaucoup vanté, dans ces derniers temps, les lotions d'une solution de deuto-chlorure de mercure pour combattre les conjonctivites intenses. MM. Bailly, Dupouget, Sandras, Ségon et plusieurs autres, ont publié des cas de guérisons obtenues à l'aide de ce collyre.

Pr. Deuto-chlorure de mercure, 4 grains.
Eau distillée, 4 onces.
Dissolvez.

Le malade baigne douze à trente fois par jour l'œil avec ce collyre. On ne dira pas que ce moyen n'est pas cautérisant, puisqu'il enflamme la peau par son contact. (*V. Rev. méd.*, 1833, septembre, p. 381; 1834, t. II, p. 402; 1836, novembre.) Il importe de faire remarquer que les malades qu'on a traités et guéris de la sorte n'ont pas été saignés ni pur-

gés. — On emploie aussi de nos jours avec un résultat satisfaisant, des applications abondantes de pomnade mercurielle autour de l'orbite et à la base des paupières, qu'on renouvelle de deux en deux heures. J'ai eu très-fréquemment l'occasion d'expérimenter moi-même les bienfaits réels de cette médication. — M. Fricke, de Hambourg, vient de reproduire avec de grands éloges les insufflations de poudre de calomel contre les conjonctivites aiguës en général. Il applique ce remède à l'aide d'un pinceau mouillé qu'il porte à la surface de l'œil, et assure réussir mieux que tous les autres topiques connus. Il a le tort cependant de s'approprier cette médication, qui appartient réellement à Dupuytren.

C. *Antimonioux*. Au dire de Scarpa, Vasani a employé à Ancône, avec le plus grand succès, des lotions avec une forte solution de tartre stibié contre la conjonctivite (dix à quinze grains de tartre stibié dans une livre d'eau). Scarpa a l'air de se moquer de cette médication contre-stimulante; il ne comprend pas, dit-il, comment un pareil remède, qui est fort irritant, puisqu'appliqué sur la peau il l'enflamme et y détermine des pustules et des vésicules prurigineuses, peut guérir une ophthalmie. Ce grand praticien aurait mieux fait d'expérimenter aussi lui-même l'action de cet agent que de le critiquer *a priori*. Il est probable que ce médicament agit en cautérisant comme les topiques dont nous venons de parler. Je n'ai pas encore eu jusqu'à ce jour le besoin de le préférer aux autres médicaments, mais je compte néanmoins l'essayer dans quelques cas de conjonctivite purulente.

D. *Acides cautétériques*. Le docteur Werlitz a obtenu de grands succès par l'huile essentielle de citron appliquée sur l'œil, surtout dans les conjonctivites catarrales. De nouvelles expériences viennent d'être faites à Londres avec la même substance, par un élève de Guthrie, M. Foot; les résultats en ont été très-satisfaisants. Généralement l'introduction de l'huile de citron cause une douleur vive comme le nitrate d'argent dont la durée est d'une heure à deux; son action est aussi analogue à celle de ce sel: on répète l'application une fois par jour. L'ophthalmie la plus intense a guéri dans l'espace de sept jours à l'aide de ce traitement. (Rev. méd. 1833, t. III.) — Le docteur Littell, médecin d'un hospice d'aveugles en Amérique, a aussi traité

avec un grand avantage les conjonctivites aiguës à l'aide d'un collyre d'acide acétique. (The Americ. Journ. of the med. sc., nov. 1835, p. 91.) Voici sa formule :

Collyre d'acide acétique.

R. Aquæ fluv.,	1 unc.
Plumbi superacet.,	1 scr.
Acid. acét.,	2 gr.
Tinctur. opii,	1 gr.
Misce.	

On l'applique à l'aide d'une cuillère ou petite éponge. — Quand on se rappelle que l'acide acétique qu'on mange dans la salade blanchit les lèvres et cautérise légèrement l'épiderme par son contact, on n'aura pas de peine à comprendre quelle doit être l'action de ce collyre sur la conjonctive phlogosée.

E. *Opiacés à fortes doses*. M. Jossé, d'Amiens, a publié dans la Gazette médicale (1834, p. 349) l'observation d'un malade atteint d'une conjonctivite intense par suite d'une brûlure, chez lequel les souffrances insupportables et la stégmase se sont dissipées comme par enchantement à la suite de l'usage d'un collyre dans lequel on avait mis par mégarde une très-forte dose d'extrait d'opium (2 gros d'opium dans 3 onces d'eau). — M. Berna, sous-aide au Val-de-Grâce, a dit, de son côté (ibid.), avoir vu les conjonctivites aiguës guérir avec une promptitude étonnante sous l'influence d'un collyre plus fortement opiacé que le précédent (demi-gros d'opium dans 2 gros d'eau). — J'ai voulu m'assurer moi-même de la bonté de ce remède; j'ai vu qu'il méritait beaucoup de confiance, surtout en augmentant la dose de l'opium. Je l'ai d'abord employé à l'aide d'un petit pinceau, dans des proportions beaucoup plus fortes que celles indiquées par M. Berna (2 gros d'opium dans 2 gros d'eau distillé), et j'ai observé qu'il agissait comme un puissant résolutif de la phlogose. J'ai augmenté encore la dose de l'opium, et j'ai eu à m'en féliciter (3 gros d'opium dans 2 gros d'eau de rose). La solution a la consistance d'une pomnade liquéfiée; j'en charge un petit pinceau mou, et je l'applique entre les paupières; je passe un second coup de pinceau sur la peau même des paupières, et je répète la même opération une ou deux fois par jour. La conjonctivite cède merveilleusement sous l'action de ce collyre. — Il résulte des faits précédents que la

méthode dite cautérisante peut être d'une utilité réelle dans une foule de cas.

3^o *Méthode mixte.* C'est celle que la plupart des praticiens suivent ; c'est celle que j'ai adoptée moi-même. Voici d'après quelles données je me règle. Lorsque la conjonctivite est légère, je me contente de simples lotions répétées cinq à six fois par jour, d'eau de rose simple, ou bien animée d'un ou de deux grains par once de nitrate d'argent. J'y ajoute quelquefois un purgatif. — Dans les cas plus prononcés, je ne manque jamais de saigner, d'appliquer des ventouses, de purger et de remplir les autres indications générales, s'il en existe. Pour la localité, je fais usage du même collyre. J'y joins, si le mal est un peu imposable, les applications abondantes de pommade mercurielle autour de l'orbite, et la pommade de nitrate d'argent le soir. L'eau de rose est quelquefois remplacée par le collyre de deutéro-chlorure de mercure, ou bien d'eau distillée de laurier-cerise simple ou mêlée à quelque substance contre-stimulante. — En cas de chémosis, j'emploie ces mêmes remèdes avec plus de prodigalité, et j'ai surtout soin de cautériser la muqueuse avec le nitrate d'argent, soit en solution concentrée, soit à l'état solide. Je remplis en même temps, bien entendu, les autres indications générales et locales dont nous avons parlé. Le tartre stibié à haute dose est ici mon meilleur contre-stimulant. J'achève la cure par la pommade noire, le collyre argenté et les lotions d'eau de rose. Si le mal se termine par une autre affection, je me règle alors de la manière que nous verrons ailleurs. On voit, par ce qui précède, que dans la méthode mixte, qui est la meilleure, le praticien combine les deux méthodes ci-dessus d'après son propre jugement basé sur les circonstances particulières de la maladie.

Conjonctivites purulentes.

Sous cette dénomination nous avons compris trois variétés d'ophtalmie, la gonorrhéique, celle des armées ou des Orientaux et l'ophtalmie des nouveau-nés. Ce qui caractérise principalement ces phlogoses, c'est l'écoulement abondant d'une matière muco-purulente de la surface conjonctivale et le gonflement prodigieux des paupières. Je n'ignore point que ces trois ophtalmies peuvent à la rigueur être comprises dans une seule

description, ainsi que cela a été fait depuis long-temps par quelques ophtalmologues ; mais je crois plus utile et surtout plus exact d'en donner trois tableaux distincts ; d'autant plus que, quelle que soit leur ressemblance, il n'est strictement pas exact de soutenir que l'ophtalmie gonorrhéique soit identique avec le plus haut degré de l'ophtalmie catarrhale. Il y a, en cela, un certain abus de mots qui ne peut en imposer qu'aux oculistes non habitués à l'étude de la pathologie générale.

PREMIÈRE VARIÉTÉ. — *Ophtalmie gonorrhéique.*

§ I^{er}. *Généralités.* — On donne ce nom à une sorte de conjonctivite excessivement grave qui se déclare chez quelques sujets atteints de gonorrhée, ou dont les yeux ont été mis en contact avec de la matière des organes génitaux d'une personne affectée de cette maladie. — Cette dernière circonstance fait déjà comprendre qu'il n'est pas indispensable de rencontrer la blennorrhagie urétrale ou vaginale chez les sujets atteints de l'ophtalmie en question. — Il paraît, d'après les dernières recherches, que tous les organes des sens sont sujets à la même affection gonorrhéique. Dans son important ouvrage sur la maladie vénérienne, M. Desruelles décrit, d'après sa propre observation, l'otite, le coryza et la stomatite blennorrhagiques déclarés par inoculation de la matière gonorrhéique. Ce qu'il y a de plus remarquable, c'est que les symptômes, la marche et même les terminaisons de ces affections offrent une ressemblance frappante avec la conjonctivite de même nature. — On ne confondra pas cette maladie avec l'ophtalmie syphilitique ou vérolique. Outre que celle-ci n'est point accompagnée d'écoulement puriforme comme la gonorrhéique, elle ne se présente ordinairement que sous la forme chronique ; nous en parlerons ailleurs. — Attendu ses traits de ressemblance avec l'ophtalmie purulente des Orientaux (catarrhalé aigné) et avec celle des nouveau-nés, la conjonctivite gonorrhéique pourrait être quelquefois confondue avec elles. Bien qu'une pareille erreur n'entraîne pas de conséquence fâcheuse, car le traitement en diffère peu dans les trois cas, néanmoins, avec un peu d'attention, on peut en éclaircir le diagnostic respectif. La première chose que Dupuytren faisait en pareille

occurrence, e'était d'examiner les organes génitaux du malade ou des personnes qui auraient pu lui donner la maladie, si la chose était possible. — En 1832, une femme, âgée de 36 ans, fut reçue à l'Hôtel-Dieu pour une ophthalmie gonorrhéique fort grave; le lendemain de son entrée, les deux yeux se sont éteints. Dupuytren interroge la femme, examine les organes sexuels, et n'apprend rien qui explique le phénomène; il fait venir le mari, explore les parties génitales, et y trouve une blennorrhagie qui a donné le mot de l'énigme. Il ne faut pas oublier cependant que, tant chez l'homme que chez la femme, cet examen peut tromper, car l'écoulement génital disparaît quelquefois complètement au début de l'ophthalmie. — En général, l'intensité et la rapidité de la marche de la maladie sont plus marquées dans la conjonctivite blennorrhagique que dans les deux autres variétés. L'inoeculation de la matière oculaire sur les animaux pourrait, dans les cas douteux, éclairer le diagnostic. M. Philippe Boyer a observé (Traité de la syphilis) que les ganglions de l'aîne sont toujours engorgés en cas de préexistence d'écoulement aux parties génitales. Il y a cependant dans l'ensemble des symptômes des trois maladies des caractères suffisants pour les distinguer entre elles, ainsi que nous le verrons plus loin.

L'ophthalmie gonorrhéique peut se déclarer dans tous les âges, et chez les deux sexes indistinctement. Je ne l'ai cependant jamais rencontrée avant la quinzième année de la vie, ni après la quarante-cinquième. M. Kennedy pourtant assure avoir vu trois cas de conjonctivite véritablement gonorrhéique chez des enfants, par inoeculation; les yeux se sont gangrenés en quelques heures (*The amer. jour. of the m. sc.* 1836, mai, p. 234). Chaussier a, au dire de M. Caffé, vu la même maladie chez une femme octogénaire qui l'avait attrapée en lavant ses yeux avec la même éponge qui avait servi à nettoyer les organes oculaires de son fils atteint de la même affection. — Je ne sais, du reste, d'après quelles données M. Desruelles a dit que « l'ophthalmie vénérienne s'observe plus souvent chez les enfants nouveau-nés, et que presque toujours elle est alors accompagnée d'une éruption à la peau. » Il est probable que ce praticien confond ici l'ophthalmie en question avec la catarrhale des nouveau-nés dont nous parlerons tout à l'heure. — On a prétendu que la conjonctivite go-

norrhéique est plus fréquente chez l'homme que chez la femme, parce que le premier a plus souvent l'occasion de s'inoeculer la maladie génitale avec ses doigts (Lassus, Boyer, etc.); quelques personnes cependant ont avancé le contraire. M. Philippe Boyer est de cette dernière opinion; il l'explique en disant que chez l'homme il y a deux voies de métastases de la blennorrhagie urétrale, les testicules et les yeux; tandis que chez la femme il n'y en a qu'une, les organes oculaires. Cette explication est loin de satisfaire; l'essentiel cependant est de constater le fait d'abord par des relevés statistiques; ce travail est encore à faire. Quant à moi, je crois l'avoir rencontrée aussi souvent chez l'un et l'autre sexe, et je ne pense pas qu'on puisse rien avancer de précis à ce sujet. — Beaucoup de personnes croient que la phlogose dont il s'agit est uniquement bornée à la conjonctive. Si l'on réfléchissait au boursoufflement de tous les tissus de l'organe, aux extravasations intra-oculaires et à la photophobie intense durant la maladie, on reconnaîtrait à ces phénomènes que toutes les parties intérieures participent à l'inflammation: c'est même en cela que consiste une grande partie de sa gravité. — Du reste, le mal peut attaquer un œil ou tous les deux à la fois. Je l'ai plus souvent vu des deux côtés que d'un seul; d'autres ont observé le contraire. J'ai aussi remarqué, comme M. Desruelles, que dans le premier cas il y avait presque toujours un côté plus gravement affecté que l'autre, du moins pendant quelque temps. — Ajoutons enfin que les phénomènes de cette maladie donnent l'idée de la phlogose la plus intense dont les tissus vivants soient susceptibles, puisqu'on y trouve en même temps réunis la métaphlogose et l'hyperphlogose, réunion dont la terminaison la plus fréquente est la gangrène (Lobstein). C'est aussi par la gangrène de la cornée que le mal se termine le plus souvent. On pourrait même dire qu'il n'y a dans cette affection qu'une seule période, celle de la suppuration, avec ou sans gangrène, puisqu'en quelques heures l'œil peut être entièrement désorganisé.

§ II. *Caractères.* — A. *Début.* Un premier fait à noter dans l'histoire de cette phlogose, c'est qu'elle ne se déclare presque jamais dans la période aiguë de la blennorrhagie génitale. C'est toujours vers la fin de cette dernière qu'elle débute (du troisième au septième septenai-

re); et ce début s'annonce ordinairement par une irritation, un éréthisme oculaire, accompagné de xérophthalmie, picotements et dardements presque électriques; chaleur, photophobie légère et lourdeur encéphalique plus ou moins prononcée. La conjonctive paraît jaunâtre et légèrement injectée. — Weller assure avoir vu une hémorrhagie de la surface de l'œil annoncer l'arrivée de la maladie. Je n'ai jamais rencontré ce caractère au début de la phlogose, mais je l'ai bien constaté au moment où la congestion capillaire est portée à son *summum* d'intensité; il y a alors métaphlogose, et par conséquent chémosis, ce qui suppose un état avancé de la phlegmasie. — Le même phénomène s'observe dans la cystite, dans la métrite aiguë et dans plusieurs autres inflammations viscérales. Quelques sujets accusent par moments un sentiment de pulsation intra-oculaire analogue à celui du panaris. Ce caractère dépend de l'exaltation vitale des capillaires sous l'influence de l'innervation excessive de l'organe qui y provoque la congestion. (Lobstein, Rasori, Monteggia.) L'orage est alors imminent, et son arrivée peut bien être regardée comme la progression des symptômes précédents. — Notons en attendant l'état de l'écoulement génital. Il est tantôt supprimé, soit avant, soit après la déclaration de l'ophtalmie; tantôt exaspéré; tantôt enfin il n'offre rien de particulier à noter. Le plus souvent cependant les deux inflammations marchent en rapport inverse entre elles; quelquefois elles s'alternent. — Les propositions absolues qu'on avait avancées à ce sujet n'avaient pour base que des observations inexactes ou des faits peu nombreux.

B. Physiques. Rougeur, gonflement, écoulement puriforme, tels sont les caractères physiques de la maladie; ils méritent quelque considération.

1° Rougeur. Toute la muqueuse palpébro-oculaire est convertie en une masse d'un rouge écarlate ou minium. Ce symptôme est sans doute commun à toutes les conjonctivites aiguës; mais il est prononcé au plus haut degré dans celles dont il s'agit. Dans aucune autre phlogose des membranes muqueuses, en effet, la congestion sanguine n'est aussi intense. Un simple coup-d'œil suffit pour s'assurer que ni la muqueuse urétrale, ni celle du vagin, atteintes de la même maladie, ne peuvent lui être comparées sous le rapport de l'intensité de la rougeur. Cette

différence tient incontestablement à des raisons d'organisation.

2° Gonflement. Ce n'est pas la conjonctive seulement qui est gonflée; les paupières, et même la peau de leur base, sont prodigieusement développées et dures; elles offrent les apparences des parties atteintes de flegmon, au point qu'il est difficile de les en écarter et de s'assurer de l'état du globe oculaire. Aussi les paupières restent-elles forcément fermées, et la seule forme du gonflement suffit quelquefois pour faire reconnaître, à plusieurs pas de distance, la nature de la maladie. — La conjonctive est tellement boursoufflée qu'elle forme une masse fongueuse plus ou moins prononcée au-devant de l'œil; la cornée elle-même en est couverte quelquefois, et les paupières sont parfois entrebâillées par une sorte de prolongement de la muqueuse, qui s'offre au-dehors comme un lambeau de la crête d'un coq, gercée et excoriée sur quelques points, ulcérée et suppurante sur d'autres. Un gonflement analogue s'observe dans les parties génitales atteintes de la même affection (chaudepisse cordée).

3° Écoulement puriforme. Ce symptôme est presque caractéristique de cette maladie, bien qu'il se rencontre également dans les deux autres variétés de conjonctivite dont nous parlerons plus loin. L'écoulement en question peut être regardé comme une sorte de diarrhée de la conjonctive. La matière coule en quantité prodigieuse de la surface de l'œil ou de la fente palpébrale, et surtout du bord libre de la paupière supérieure sur la joue. Son siège principal est dans le système glandulaire de l'œil et des paupières, c'est-à-dire dans les cryptes muqueux et les glandes de Meibomius; aussi voit-on la plus grande quantité de cette matière provenir de la paupière supérieure où existe le plus grand nombre de ces glandes. Cette matière est d'abord sanguinolente et très-liquide, puis un peu épaisse et verdâtre; enfin presque blanche et comme crèmeuse; elle est âcre et excorie la joue par son contact; elle tache le linge comme celle de la gonorrhée. Lorsqu'elle a acquis cette dernière qualité, le mal se trouve déjà à la période que nous avons appelée aphlophobique, circonstance importante à noter, car elle a une influence directe sur le traitement. L'époque de l'apparition de l'écoulement est variable, par rapport au début, de quelques heures à quelques jours. Que cette matière

soit contagieuse comme celle des parties génitales, on ne saurait le révoquer en doute; c'est même là un des caractères propres à cette maladie.

C. *Physiologiques*. 1^o *Douleur*. Elle est le résultat de la distension flegmoneuse des tissus et du travail inflammatoire sur la sphère nerveuse de l'appareil oculaire. Cette douleur est irradiative des tissus enflammés au front, à la tempe et à l'occiput; elle est fort vive, distensive et brûlante à l'œil, gravative au front, pulsatile à la tempe et à l'occiput.

2^o *Photophobie*. Ce caractère est très-prononcé, comme dans toutes les ophthalmies *chémotiques*; il n'est cependant pas très-durable le plus souvent; car aussitôt que des extravasations intérieures ont lieu, la rétine perd sa faculté sensitive.

3^o *Réaction constitutionnelle*. Agitation générale, fièvre, insomnie, délire, langue chargée, pouls plein et dur, et quelquefois aussi stupeur à la suite de ces symptômes. Ces phénomènes indiquent suffisamment la coexistence d'une congestion encéphalique.

D. *Marche*. Variable; tantôt elle est lente, mais progressive, et parcourt ses périodes dans l'espace de dix à douze jours; ses suites cependant peuvent avoir une marche indéterminée; tantôt elle est d'une rapidité étonnante: trois à quatre heures suffisent, dès le début, pour la destruction de l'organe; tantôt enfin elle a une marche insidieuse; elle est lente et bénigne pendant quelques jours, puis après elle devient foudroyante et l'œil se creève presque tout-à-coup; aussi faut-il se défier de son apparence bénignité. Ajoutons que quelquefois le mal paraît s'adoucir d'un côté pour attaquer l'autre avec une nouvelle violence.

E. *Terminaisons*. 1^o *Résolution*; elle est rare, surtout lorsque le mal n'a pas été attaqué énergiquement dès le principe. Néanmoins il est rare aussi que les deux yeux en soient également ravagés; très-souvent la résolution a lieu d'un côté lorsque la phlogose a attaqué les deux organes. Si elle a lieu, du reste, cette résolution est rarement complète.

2^o *Maladies secondaires*. Hypopion, amaurose, cataracte, albugo, ulcérations cornéales, ectropion, prolapsus irien, kératocèle ou staphylome de la cornée, telles sont les maladies qu'on a souvent à traiter après la conjonctivite hémorrhagique. — La plus grave parmi ces affections secondaires est le staphylome, qui malheureusement est aussi des plus fré-

quentes. J'ai dernièrement été appelé par mes confrères, MM. Fabre et Vigreux, pour un jeune homme qui se trouvait dans ce cas, et que j'ai dû opérer sur-le-champ. Deux autres faits pareils se sont depuis peu présentés à mon observation. Nous dirons en temps et lieu ce qui est propre à chacune de ces maladies.

3^o *Fonte purulente de l'œil*. Elle peut avoir lieu de différentes manières. Le plus souvent la cornée se gangrène et se creève par étranglement: le bourrelet du chémosis agit dans ce cas comme celui du paraphymosis sur le gland; le cours du sang étant intercepté par le bourrelet, la cornée devient blanche, opaque, se mortifie, et l'œil est promptement vidé par la contraction spasmodique des muscles droits; j'ai vu le cristallin et le corps vitré sauter sur la joue avec une sorte d'éclat par le mécanisme que je viens d'indiquer: c'est de cette manière que les choses se passent quand la congestion est très-violente, et que l'organe est détruit dans l'espace de quelques heures. Il y aurait par conséquent dans cette circonstance de l'avantage à ouvrir la cornée avec un bistouri à cataracte d'après le précepte de Wardrop; on préviendrait peut-être de la sorte la mortification de la gangrène: c'est ce que je me propose d'essayer à la première occasion. Dans d'autres occasions, des ulcérations perforantes s'établissent sur la cornée, et les humeurs sont expulsées aussitôt que cette membrane est suffisamment rongée. Dans quelques cas, du pus est sécrété en grande quantité dans les chambres oculaires, et l'œil est crevé comme dans l'empyème ophthalmique. Dans d'autres circonstances enfin, la cornée est infiltrée, ramollie; propulsée, crevée, etc. L'époque de ces terminaisons est variable, comme nous venons de le dire. Aussitôt que le contenu de l'œil est expulsé, il y a un travail suppuratif sur le moignon restant qui rentre tout-à-fait dans les considérations émises au chapitre de l'amputation de l'œil.

§ III. *Étiologie*. — Trois opinions règnent à l'égard de cette maladie:

1^o *Métastase*. Saint-Yves a été un des premiers à soutenir qu'il y avait dans ces cas métastase de l'écoulement génital aux yeux. Cette hypothèse a été combattue par Scarpa et par d'autres; elle est presque entièrement abandonnée aujourd'hui. M. Boyer fils cependant vient de la remettre en faveur. — La réalité des métastases est encore en litige parmi les pathologistes; et d'ailleurs, outre que toute

suppression de l'écoulement des parties génitales n'occasionne pas l'ophthalmie, on voit souvent cette dernière exister sans aucune influence sur l'état des organes sexuels, sans même que ces organes soient atteints de la même maladie : tel a été le cas de Chaussier, un autre de M. Caffé, et un troisième qui m'est propre. — Je crois donc que dans l'état actuel de nos connaissances, l'idée de la métastase ne peut-être raisonnablement admise.

2° *Contagion, ou inoculation.* Quelques pathologistes nient que l'ophthalmie en question puisse se contracter par inoculation de la matière blennorrhagique. (Beer, Venteek, Pearson, Pamard, Boyer fils, etc.) Si l'on ne savait pas par expérience qu'il n'y a pas d'absurdité en médecine qui n'ait trouvé de tout temps des partisans, on aurait lieu de s'étonner de ce qui précède. Je suis tellement convaincu, d'après ma propre observation, de la réalité de la contagion dans cette affection, que je n'ose pas engager ceux qui la nient d'en faire l'essai sur eux-mêmes. Il ne faut pas oublier cependant que pour être contagieux, l'écoulement ne doit point être de vieille date. On sait qu'après deux mois d'existence, les gonorrhées ne sont plus transmissibles, en général. — C'est peut-être par suite de cette dernière circonstance que quelques personnes assurent avoir placé impunément entre les paupières de la matière gonorrhéique. Les faits que je viens de citer, de personnes qui ont gagné l'ophthalmie par des individus qui étaient atteints de gonorrhée sans avoir elles-mêmes cette dernière affection, prouvent d'une manière incontestable la contagion. J'ai même observé deux fois, à la Charité, des femmes qui avaient contracté la conjonctivite avec une intensité effrayante, pour avoir lavé leurs yeux avec l'urine d'une personne gonorrhéique. Tout en admettant l'inoculation, cependant je ne nie pas que le mal puisse se déclarer autrement.

3° *Sympathie.* La testiculite blennorrhagique a été souvent attribuée à la sympathie de l'urètre avec la glande spermatique. La même doctrine a été soutenue à l'égard de la conjonctivite. Il y a effectivement une grande similitude entre la structure, la forme et même les fonctions de la conjonctive et des paupières, et les tissus qui dédoublent les organes générateurs. J'ai déjà fait remarquer que les paupières ressemblent au prépuce sous plusieurs rapports. On comprend jusqu'à un

certain point que l'irritation génitale puisse se transmettre aux yeux par continuité de tissu (ou par l'intermédiaire du derme qui est en continuation avec les muqueuses), de même que la bouche est affectée, dans certaines maladies des viscères, et que les yeux et la gorge se prennent à leur tour dans des affections cutanées. (V. les généralités sur les conjonctivites.) Scarpa et Dupuytren admettaient ce mode de transmission de la maladie; mais ils admettaient aussi plus volontiers l'inoculation. L'opinion de ces deux grands maîtres est celle qui domine généralement de nos jours. Il est bon de rappeler, en attendant, que le dernier mode de transmission exige une prédisposition qui n'est pas indispensable dans le premier. Cette prédisposition consiste dans un état habituel de rougeur ou d'irritation quelconque de la conjonctive. — Les causes occasionnelles sont toutes celles qui suppriment ou exaspèrent subitement la maladie génitale, telles que l'équitation, les injections irritantes, les abus diététiques, etc. — Quel est maintenant le principe immédiat de la maladie? Nul doute que ce mal d'yeux ne reconnaisse, comme celui des parties sexuelles, un *virus* qui agit en irritant violemment les tissus; mais quelle est la nature de ce virus? est-il réellement animé, ainsi que quelques observateurs microscopistes nous l'assurent? Voilà une question que nous ne devons pas examiner pour le moment; ce qu'il m'importait de bien établir, c'était l'identité parfaite de la conjonctivite avec la blennorrhagie vénérienne.

§ IV. *Pronostic.* — 1° Grave ou très-grave en général. 2° Réservé dans quelques cas, et surtout lorsque le mal est attaqué énergiquement de bonne heure par les moyens que nous allons indiquer.

§ V. *Traitement.* — Deux méthodes sont aujourd'hui en usage dans le traitement de cette maladie : l'une est l'antiphlogistique; l'autre peut être appelée *éradicative*. Cette dernière se propose la destruction de la portion malade de la muqueuse.

A. *Méthode anti-phlogistique.* Elle est la même que celle de la conjonctivite essentielle dont nous avons déjà parlé. Quelques praticiens ont adopté d'appliquer des sangsues d'une manière permanente autour de l'orbite pendant quelques jours. M. Desruelles ajoute à ce moyen et aux autres remèdes anti-phlogistiques connus, des fomentations incessantes de décoction filante de racine de

guimauve; mais ce praticien ne dit pas combien de malades il a guéris parmi ceux qu'il a traités de la sorte. D'après les observations que j'ai pu faire, les remèdes anti-phlogistiques n'ont pas dans cette affection la même prise que dans les autres maladies inflammatoires : les applications émollientes surtout ne font que hâter la macération et la perforation de la cornée. Scarpa avait bien saisi ce fait capital; aussi remplaçait-il les émollients par des instillations fréquentes d'eau camphrée. Les chirurgiens anglais du dernier siècle avaient aussi recours aux applications de teinture d'opium. Dupuytren joignait les insufflations de calomel. Tous ces moyens pourtant, employés en union des saignées abondantes et des purgatifs, n'empêchent pas le mal de continuer sa marche et de faire des ravages affreux. M. Bousquet a dit, dans ses notes à l'ouvrage de Scarpa, que Dupuytren arrêtait comme par enchantement le mal par ses insufflations de calomel; j'ai cependant observé un très-grand nombre de sujets traités de la sorte par Dupuytren lui-même; je n'en ai pas vu guérir un seul. On a parlé de vésicatoire et de sétons à la nuque; Boyer en a fait usage en ma présence sans plus d'avantage. D'autres ont eu recours au baume de copahu intérieurment, à la potion de Chopart, aux différents remèdes anti-syphilitiques; mais les yeux se sont également crevés. La salivation artificielle, tant vantée par M. Parnaud et par d'autres, ne paraît pas plus efficace que les remèdes précédents.

Une indication qui a été jugée fort essentielle, c'est de rappeler l'écoulement génital lorsqu'il est supprimé. On a beaucoup compté sur les effets de ce rappel; mais, outre que cette suppression n'existe pas toujours, la reproduction artificielle de l'écoulement à l'aide des sondes ou permanences, d'injections irritantes ou de l'inoculation, n'a pas modifié la marche destructive de l'ophtalmie. En 1829, sir Astley Cooper vint à la clinique de Dupuytren. Ce dernier lui montra un jeune homme qui se trouvait dans le cas en question; le chirurgien anglais prescrivit la médication suivante : « Rappelez l'écoulement urétral à l'aide d'une sonde permanente dans l'urètre; donnez toutes les deux heures une pilule de cinq grains de calomel jusqu'à salivation. » Cela fut fait, mais sans aucun avantage, l'œil ayant

éclaté deux jours après. M. Boyer fils cependant assure avoir vu l'ophtalmie se dissiper comme par enchantement par la réapparition de l'écoulement génital supprimé chez une jeune fille. (*Traité de la syphilis*, p. 257.) — Les applications abondantes de pommade mercurielle, de pommade de belladone autour de l'orbite, et les collyres saturnins très-chargés d'acétate de plomb et de laudanum, ont été aussi beaucoup vantés, conjointement aux purgatifs mercuriels et aux saignées répétées; mais guérit-on par ces moyens? C'est là une autre question.

B. Méthode éradicative. La plupart des auteurs qui ont décrit cette maladie ont prescrit l'excision du bourrelet conjonctival comme dans toutes les ophtalmies chémosiques (Lassus, Scarpa, Boyer, etc.); mais ils n'y ont pas attaché une importance particulière. Dès 1734 cependant, Breyer avait proposé et exécuté avec le plus grand succès l'excision de toute la conjonctive palpébro-oculaire dans le but d'enlever, de déraciner la source de l'écoulement. (*De Ophthalmia venerea*, A. F. Breyer, Tubingæ, in-4°.) Six observations sont rapportées dans cet écrit, d'où il résulte que la dissection et l'excision de la conjonctive à l'aide d'un petit bistouri boutonné et de ciseaux courbes, enraie à coup sûr la maladie et laisse dans son intégrité le globe oculaire. Cette idée est d'autant plus importante, que c'est au bourrelet périéornéal de la conjonctive qu'on doit l'étranglement et la mortification de la cornée, ainsi que nous venons de le dire. Ces faits cependant se sont passés inaperçus. — Les chirurgiens anglais se sont, dans ces dernières années, fixés de préférence à un autre moyen propre à détruire la conjonctive malade : c'est le nitrate d'argent à haute dose. M. Kennedy n'a trouvé de moyen plus efficace pour juguler la maladie, que d'instiller de temps en temps entre les paupières d'une solution d'une drachme de pierre infernale dans une once d'eau de rose; il y joint, bien entendu, les saignées et l'usage intérieur du calomel et de l'opium. — Les derniers remèdes sans le collyre cautérisant, ou avec un collyre moins fort, n'ont pas empêché la maladie de suivre sa marche désastreuse. M. Sanson a apprécié convenablement la portée des deux moyens dont je viens de parler, il les a mis en usage avec un plein succès. J'ai traité jusqu'à présent six sujets avec

l'excision et la cautérisation, ou avec la cautérisation seule, et le résultat a été constamment favorable; les yeux ont été préservés du travail destructeur de la conjonctivite; mais l'application de cette méthode mérite quelques considérations. — Dernièrement, le docteur Tyrrell a communiqué à la faculté médico-chirurgicale de Londres les détails d'un nouveau procédé pour arrêter les progrès destructeurs des conjonctivites purulentes. Ce procédé consiste dans l'excision rayonnante de la conjonctive péricornéale. Partant de l'idée très-exacte que les conjonctivites purulentes ne sont si désastreuses que par la mortification de la cornée qu'elles occasionnent, mortification qui est elle-même le résultat de la compression étranglante du bourrelet chémosique, M. Tyrrell a pensé qu'en pratiquant une opération analogue à celle du paraphymosis ou de la hernie étranglée, il prévendrait ou dissiperait l'étranglement gangréneux de la cornée. Pour cela, il excise à coups de ciseaux quelques rayons de la conjonctive, en partant de la cornée et en se dirigeant vers la sclérotique, précisément dans les espaces intermédiaires à la direction des muscles droits. Il excise en conséquence la muqueuse d'une manière rayonnante et partiellement seulement, ce qui est bien différent quant aux résultats de l'excision circulaire qu'on avait prescrite avant lui. M. Tyrrell excise, sur les points et dans la direction indiqués, parce que, dit-il, c'est là qu'on évite les vaisseaux principaux qui nourrissent la cornée. Cette dernière membrane ne vit d'après lui qu'exclusivement aux dépens des vaisseaux très-fins que la conjonctive lui envoie. Du moment que la conjonctive est saisie de flegmon, comme dans le cas de la maladie en question, le bourrelet chémosique péricornéat comprime les vaisseaux alimentaires de la cornée, les étrangle, en arrête la circulation, et la cornée se gangrène très-promptement. En excisant quatre rayons de ce bourrelet, on produit une détente dans le reste de son cercle et la circulation de la cornée se rétablit. M. Tyrrell dit avoir guéri tous les malades atteints de cette terrible ophthalmie à l'aide de ce mode de traitement. — L'excision, dit-il, qu'on avait pratiquée jusqu'à ce jour, est plutôt préjudiciable qu'utile, car elle enlève tous les vaisseaux d'où la cornée tire sa nourriture. L'excision rayonnante respecte les trous principaux

qui fournissent la cornée. Peu importe, du reste, l'explication; l'essentiel est de s'assurer si le procédé de M. Tyrrell réussit mieux que les autres. Il affirme que l'opération est facile et sûre à toutes les périodes de la maladie, et que ce seul moyen suffit pour la guérison; il ajoute même qu'il n'emploie aucun autre remède, soit général, soit local, dans le traitement des ophthalmies purulentes. — L'excision de la conjonctive est toujours possible lorsque le mal date de quelques jours et que la photophobie est dissipée en grande partie; mais dans les premiers temps le gonflement, la douleur et l'aversion pour la lumière sont tels, que l'ablation de la muqueuse est impraticable; je n'ai pu, tout au plus, enlever alors qu'un ou deux petits lambeaux de la face interne de la paupière inférieure, à l'aide de ciseaux courbes. Ce qu'il importe cependant d'exciser, c'est le bourrelet péricornéal, par les raisons que je viens d'exposer. Or, je le répète, la chose n'est pas toujours possible, et pourtant il ne faut pas oublier que quelques heures d'attente suffisent pour la destruction de l'organe. — Dans ces circonstances, j'ai désorganisé toute la conjonctive, et principalement le bourrelet, à l'aide d'un crayon de nitrate d'argent. Voici, du reste, d'après quelques données je me conduis dans la médication en question : 1° J'examine d'abord si l'excision conjonctivale est praticable; je l'exécute à l'aide de ciseaux courbes et de pinces, et j'ébarbe autant que possible de la muqueuse, d'après le précepte de Breyer. Quelques minutes après, j'y passe un crayon de pierre infernale en le promenant rapidement à la périphérie de la cornée; j'y applique immédiatement ensuite des compresses trempées continuellement d'eau fraîche. 2° Si l'excision est impraticable, je me contente de brûler la conjonctive en portant fortement un cylindre obtus de nitrate d'argent sur la circonférence de la cornée, avec la précaution de ne pas aller vers le centre de cette membrane, crainte de la désorganiser. Je porte aussi le caustique sur la face muqueuse des paupières, et principalement de la supérieure, où est la source la plus considérable de l'écoulement. Une grande partie, sinon la totalité de la muqueuse, reste ainsi brûlée, désorganisée; tout l'intérieur des paupières prend une teinte gris-noirâtre, et il s'écoule immédiatement une très-grande quantité de sang

pur et d'eau rousse et sale comme de la lavasse. La cuisson, le sentiment de brûlure se déclare immédiatement ; la souffrance est si vive que le malade tomberait dans des spasmes effrayants si l'on n'avait pas immédiatement recouru aux affusions incessantes d'eau froide sur toute la région fronto-palpébrale. J'ouvre sur-le-champ la veine du bras, et je saigne jusqu'à syncope. Le malade tombe dans une sorte d'affaïssement salutaire, la douleur de la cautérisation s'apaise, et l'opéré s'endort quelquefois peu de temps après : c'est ce que j'ai observé chez le malade de M. Vigreux, que j'ai cautérisé de la sorte du côté où la destruction n'avait pas encore commencé. Après que le malade est revenu de cet état, je le mets à l'usage du tartre stibié à haute dose (12 grains dans 6 onces d'eau), et les choses tournent généralement pour le mieux. Le lendemain, je remplace les fomentations d'eau simple par celles d'eau blanche très-chargée (1 once d'acétate de plomb dans 4 onces d'eau). Il est rare que je sois obligé de répéter la cautérisation pour hâter la guérison. — Il est bien entendu d'ailleurs que toutes les autres règles exposées à l'occasion de la conjonctivite essentielle seront aussi observées dans celle-ci. Si le malade ne supporte pas le tartre stibié à haute dose, je le remplace par un autre remède contre-stimulant, tel que l'extrait de belladone, par exemple, à la dose de 6 ou 8 grains par jour (1 pilule d'un grain toutes les deux heures, avec quelques grains de calomel), l'acétate de plomb à la dose de 20 à 30 grains par jour (une pilule de 2 grains toutes les deux heures), l'extrait de jusquiame à la dose de 15 à 20 grains par jour, etc. Tous ces remèdes agissent à haute dose comme le tartre stibié, c'est-à-dire en abaissant la vitalité de l'organisme, et, chose étonnante, ces doses énormes, qui empoisonneraient en état de santé, ne produisent que l'effet des évacuations sanguines abondantes en cas de maladie inflammatoire grave. Les personnes qui connaissent les belles expériences de Rasori et de Giacomini sur la véritable action de ces médicaments ne seront pas étonnées de l'énormité des formules qui précèdent.

DEUXIÈME VARIÉTÉ. — *Ophthalmie purulente des nouveau-nés.*

Quelques jours, quelques semaines, ou même plusieurs mois après la nais-

sance, des enfants sont attaqués de conjonctivite purulente, qui offre une grande analogie avec la précédente ; on l'appelle ophthalmie des nouveau-nés, *lippitudo neonatorum*, maladie grave, et qui mérite une étude approfondie. — Caractérisée également par un gonflement énorme des paupières et un écoulement puriforme abondant, cette phlogose présente ceci de particulier qu'elle règne souvent épidémiquement. On l'a plusieurs fois observée à la Maternité de Paris. En 1832, elle a fait des ravages dans l'hospice des Orphelins du choléra ; sur 300 enfants renfermés dans cet établissement, 299 en ont été atteints (Rev. méd. 1832, t. III, p. 492). En 1835, on l'a vue sévir également sur les enfants de l'hospice des Incurables (Ibid. 1835, t. III, p. 458), et il ne se passe guère d'années que les journaux ne nous entretiennent du même fléau, sur différentes localités de France ou de l'étranger. — L'ophthalmie en question cependant s'observe aussi sporadiquement, mais plus souvent dans la classe pauvre que dans le reste de la population.

§ I^{er}. *Caractères.* — Il existe une ressemblance très-frappante entre les caractères de cette maladie et ceux de l'ophthalmie précédente : il y a pourtant dans celle-ci des particularités qui m'obligent à en tracer le tableau en totalité, en l'abrégéant toutefois.

A. *Début.* C'est aussi par une sorte d'irritation ou d'exaltation de la vitalité oculaire que le mal débute ; l'enfant y porte souvent la main comme pour se gratter ; il paraît souffrir de l'action de la lumière, crie et cache la cornée sous la paupière supérieure ; la conjonctive est comme desséchée, et les paupières légèrement tuméfiées. Weller dit avoir vu la maladie se déclarer par des hémorrhagies conjonctivales répétées deux à trois fois, et il assure que cela est d'un bon augure pour la terminaison de la phlogose.

B. *Physiques.* 1^o Gonflement flegmoneux des paupières et de la conjonctive. Mêmes conditions que dans l'ophthalmie précédente. (*Voyez-en la description.*) La cornée cependant est gonflée chez les enfants à cause de sa spongiosité remarquable (Wardrop). D'après Demours, le siège principal de la phlogose qui détermine ce gonflement est dans le tissu cellulaire sous conjonctival, surtout à l'endroit où cette membrane revêt la face interne des paupières. Ici comme ailleurs, le gonflement est le ré-

sullat de la congestion et des extravasations humorales; il a pour siège tous les tissus des paupières, de l'œil et même de l'intérieur de l'orbite.

2^o *Rougeur, ut supra.* La conjonctive ressemble à celle d'un intestin rectum prolapsé, ou d'un anus contre nature renversé; elle est molle comme celle d'un estomac de cadavre injecté et macéré. Les joues, le nez et la figure entière participent plus ou moins à l'injection.

3^o *Écoulement muco-purulent.* Cette matière, qui tombe par flots sur la joue de l'enfant offre les mêmes phases indiquées précédemment, et excorie souvent la peau qu'elle touche. (*Voir la description ci-dessus.*)

4^o *Etranglement lagophthalmique.* Souvent il arrive que par suite du gonflement considérable de la conjonctive, la paupière supérieure, ou même les deux paupières à la fois, se renversent, soit pendant les crises de l'enfant, soit pendant les manœuvres qu'on exerce pour y instiller des collyres; elles restent quelquefois dans cet état de renversement, et le cercle tarsien étrangle en quelque sorte les tissus exubérants comme le prépucé dans le paraphymosis. On m'a, l'année dernière, conduit un enfant qui se trouvait dans ce cas depuis cinq jours. Les deux conjonctives palpébrales étaient tellement boursoufflées, qu'étant jointes ensemble, elles donnaient au lagophthalmie les apparences d'un fungus hématode; il m'a été impossible de découvrir la cornée et de réduire les paupières sans exciser d'abord avec les ciseaux et les pinces une masse énorme de conjonctive: la cornée sous-jacente a été trouvée saine.

C. *Physiologiques.* Douleur, photophobie et réaction constitutionnelle; tels sont encore ici les caractères physiologiques. (*Voir description, ibid.*); mais on y observe, en outre, des déjections alvines abondantes et fétides, des vomissements bilieux, et des tremblements convulsifs quelquefois (Boyer).

D. *Terminaisons.* 1^o *Résolution complète.* Si le mal est attaqué à temps et convenablement, il peut se terminer heureusement dans l'espace de deux, trois, six, dix jours, ainsi que nous le verrons tout à l'heure.

2^o *Fonte purulente.* Elle peut arriver comme dans l'ophtalmie gonorrhéique, par étranglement gangréneux de la cornée, ou par ulcérations perforantes.

3^o *Maladies secondaires.* (Les mêmes que dans l'ophtalmie gonorrhéique.

V. ibid.) Parmi ces dernières terminaisons cependant, le staphylocorneal est des plus fréquents, par suite de la structure spongieuse de la cornée en bas-âge, et de sa facilité à s'infiltrer (Scarpa, Wardrop).

§ II. *Étiologie.*— 1^o *Inoculation.* On avait pensé jusqu'à ces derniers temps que l'enfant ne contractait la maladie qu'en venant au monde, ou pendant le passage de sa tête à travers un vagin affecté de gonorrhée ou de fleurs blanches. Scarpa a adopté cette opinion, sans exclure pourtant l'intervention d'autres causes. — Sans doute que l'inoculation est possible dans ces circonstances, puisque M. Kennedy, qui regarde cette ophtalmie comme de nature catarrhale en général, en cite quatre exemples dont l'essence était gonorrhéique et contractée par inoculation vaginale; mais il est reconnu aujourd'hui que ce mode de développement est fort rare, et qu'il ne peut être regardé que comme exceptionnel. Un grand nombre d'enfants nés de mères infectées sans contracter la maladie, tandis que d'autres en sont atteints sans que le vagin qu'ils ont traversé fût malade. D'ailleurs, plusieurs semaines ou mois s'écoulent souvent depuis la naissance avant que l'ophtalmie se déclare, circonstance qui ne s'accorde guère avec l'idée de l'inoculation.

2^o *Constitution atmosphérique particulière.* Dans une foule d'écrits publiés depuis une dizaine d'années sur cette maladie, par Lawrence, Mackenzie, M. François, etc., et dans ceux plus récents de MM. Kennedy et Ireland, on s'accorde à la regarder comme une affection catarrhale des yeux, dépendant d'un état particulier de l'atmosphère. Il est impossible effectivement de penser autrement pour peu qu'on l'ait observée soi-même. Comment expliquer, en effet, sans cela, que le mal règne parfois épidémiquement? Mais quelle est la condition matérielle de l'atmosphère ainsi modifiée? Tout ce qu'on peut dire à ce sujet, c'est que le plus souvent la maladie ne s'est déclarée que dans des localités malsaines, mal aérées, malpropres, et sur des sujets dont les mères négligeaient les soins de propreté. Mais ce serait une erreur de ne l'attribuer qu'à ces dernières conditions uniquement, puisque nous ne voyons pas toujours la maladie, quand ces seules conditions existent. Ajoutons que, durant le règne de cette épidémie,

des affections catarrhales diverses ont été observées soit sur des enfants, soit sur des adultes.

3^o *Causes locales.* Il y a plus d'un demi-siècle qu'on a observé avec raison, que l'usage de porter les enfants à l'église, et de les baptiser avec de l'eau froide, en exposant leur tête et leur cou à l'air froid des chapelles, était une véritable calamité pour leur santé, et en particulier pour leurs yeux, qui sont souvent frappés de cette terrible maladie le lendemain de la cérémonie. Beaucoup de dissertations ont été écrites à ce sujet dans le siècle dernier. — Grâce aux progrès de la raison, on peut heureusement aujourd'hui remettre le baptême à une époque éloignée de la naissance, sans être mis en prison ni subir la torture du Saint Office; mais comment éviter les conséquences fâcheuses de la présentation du nouveau-né à la mairie? Dans l'hiver de 1836, je n'ai pu attribuer l'ophthalmie purulente chez deux enfants que je venais d'acconcher, qu'à leur transport obligé à la mairie le lendemain de la naissance. Demours et d'autres praticiens ont cité des cas de même nature. Ne serait-il pas à désirer que la loi et l'église fussent moins exigeantes à l'égard d'être aussi tendres et aussi intéressants? A Naples, le curé et le maire vont eux-mêmes au domicile de l'enfant remplir leur importante mission. L'eau même du baptême est chauffée en hiver par les parents intelligents, à l'insu du curé, qui, muni de gants, s'aperçoit à peine, ou ferme les yeux à la faible action du calorique. Aussi ne voit-on que fort rarement la maladie dont il s'agit. — D'autres causes irritantes locales cependant peuvent produire la même affection. M. Ireland l'a vue survenir par suite d'une goutte d'alcool tombée sur l'œil au moment où la sage-femme lavait l'enfant qui venait de naître. (The Amer. Journ. of the m. sc., 1836, p. 234.) D'autres ont cité l'action trop vive de la lumière, de la chaleur artificielle, des langes, etc. — On a agité la question de savoir si cette ophthalmie était contagieuse. Scarpa, Mackensie et plusieurs autres ont répondu affirmativement. Aujourd'hui cependant, que le mal est regardé comme de nature catarrhale, nous ne pouvons plus admettre la contagion que comme une exception. Il ne faut pas oublier qu'une maladie peut être épidémique ou miasmatisque, comme celle-ci, sans être nécessairement contagieuse.

§ III. *Pronostic, ut supra.* J'ajouterai néanmoins que chez les nouveau-nés le mal se termine quelquefois par la mort (Lawrence).

§ IV. *Traitement.* — 1^o *Méthode ancienne.* Le traitement qu'on avait suivi jusqu'à ces derniers temps, et que plusieurs praticiens peu au courant des progrès récents de la thérapeutique suivent encore, diffère peu de celui de la conjonctivite essentielle : il est tout anti-phlogistique, en un mot. Des sangsues en permanence à la tempe, des purgatifs mercuriels ou de sirop de chicorée et rhubarbe, et des lotions émoullientes, tels sont les moyens recommandés pour la première période. Des vésicatoires à la nuque et des collyres astringents d'eau camphrée ou d'eau blanche injectés entre les paupières à l'aide d'une petite seringue, tels sont les remèdes prescrits pour la seconde période. — M. Pamard a beaucoup vanté les frictions mercurielles autour de l'orbite. — Ware employait dès le début les lotions d'eau camphrée. — Mackensie préfère un collyre de sublimé corrosif (1 grain par 8 onces d'eau), et des lotions fréquentes avec du lait chaud. — Demours comptait beaucoup sur les fomentations fortement opiacées (2 gros d'opium dans une pinte d'eau). — Weller vous dit des merveilles des collyres de sulfate de zinc et d'acétate de plomb très-chargés. — M. Littel enfin recommande hautement le collyre d'acide acétique dont nous avons ci-devant donné la formule. — L'expérience ayant suffisamment démontré l'insuffisance de cette méthode, je ne m'y arrêterai pas davantage.

2^o *Méthode moderne.* Dans une communication que MM. Kennedy et Ireland viennent de faire à la Société médicale de Dublin, ils ont prouvé, par une masse très-considérable de faits, que l'ophthalmie des nouveau-nés peut être jugulée et guérie constamment dans l'espace de deux à trois jours, à l'aide du collyre suivant qu'on instille, entre les paupières, trois à quatre fois par jour.

Pr. Nitrate d'argent, 2 gros.

Eau de rose, 1 once. Dissolvez.

Dans quelques cas où la congestion paraît fort vive, on joint l'application d'une sangsue sur la paupière inférieure, qu'on répète toutes les huit heures. — Dans le reste, lotions répétées à l'aide d'une éponge fine trempée dans du lait chaud, propriété de tout le corps de l'en-

fant et précautions hygiéniques concernant le lieu qu'il habite, voilà en quoi consiste la méthode. Tuée sur place par ce collyre cautérisant, la muqueuse se couvre d'esclares blanches ou grises. On termine la cure par des instillations de teinture vineuse d'opium pour éclaircir la cornée. Si les paupières se trouvent renversées par les causes déjà indiquées, les auteurs conseillent de les réduire en pressant la muqueuse avec les indicateurs et en relevant en même temps le bord tarsien. Je pense cependant que mieux vaut exciser toute la conjonctive exubérante, et cautériser ensuite ce qui reste; alors la réduction s'opère spontanément. — D'autres considérations se rattachent au traitement de cette ophthalmie; nous les exposerons à la suite de ce chapitre.

troisième variété. — *Ophthalmie purulente des armées ou des Orientaux.*

Une conjonctivite d'une très-grande gravité, qui offre des caractères analogues aux deux précédentes, est celle qui règne endémiquement et épidémiquement dans plusieurs contrées d'Orient, spécialement en Égypte, et qui sévit cruellement, de nos jours, parmi les troupes belges. On l'a appelée *conjonctivite catarrhale des adultes*, *ophthalmia bellica*, *contagiosa*, etc. — L'Europe n'a connaissance de cette maladie que depuis le commencement de ce siècle, après la campagne de Napoléon en Égypte. Plusieurs contrées de la France, de l'Angleterre, de l'Italie et de l'Allemagne eurent l'ophthalmie purulente des Orientaux à l'état épidémique, importée par la rentrée des armées dans leurs foyers. Les épidémies ophthalmiques qu'on trouve dérites antérieurement à cette époque ne ressemblent aucunement à celle dont il s'agit, ni pour les caractères, ni pour la gravité. — Beaucoup d'auteurs, entre autres Jungken, Vleminek, Kirckoff, Van-Hausebrouck, etc., regardent cette phlogose comme purement catarrhale, analogue à l'ophthalmie des enfants nouveau-nés, et rien de plus. Cette opinion peut être exacte quant à la forme, mais elle ne l'est pas quant au fond de la maladie.

Dans nos climats, la conjonctivite catarrhale chez l'adulte ne s'observe ordinairement qu'à l'état léger et apholophobique; aussi en ai-je remis la description dans la seconde classe des ophthalmies; mais celle dont il s'agit se présente avec

un tel appareil de symptômes, que j'ai cru devoir en faire une variété distincte. — Toute réflexion faite à ce sujet, je me vois obligé d'adopter l'opinion de MM. Kluysekens, Fallot, Vorlez et plusieurs autres qui considèrent l'ophthalmie des troupes belges comme importée, semblable à la petite vérole, et à plusieurs autres maladies contagieuses, n'ayant seulement que la forme de catarrhale. Elle a ceci de commun avec la plupart des maladies épidémiques, transplantées d'un climat dans un autre, telles que le choléra, la peste, la fièvre jaune, etc., qu'elle a une tendance incessante à s'éteindre, à l'exception des localités où le principe inconnu de la maladie trouve un *pabulum* particulier, de nature également inconnue, pour se perpétuer, comme en Belgique, en Prusse, etc. N'avait-on pas dit également que le choléra, la goulte, etc., n'étaient que des phlogoses simples du tube intestinal? Qui ne voit que ce serait là confondre la forme avec l'essence de la maladie? — Ce qu'il y a de positif, c'est : 1^o que depuis le retour des armées d'Orient, l'Europe a été ravagée par cette ophthalmie, et qu'elle ne s'observe aujourd'hui qu'en Belgique et en Prusse; 2^o qu'en Belgique elle règne seulement depuis 1814, époque de la bataille de Waterloo, où les troupes des différentes puissances chez lesquelles le mal existait s'y sont réunies; 3^o que les conditions catarrhales les mieux assemblées qu'on rencontre aux environs de Rome et dans plusieurs localités de France, de l'Angleterre et de l'Amérique, ne produisent pas des conjonctivites de cette nature, bien qu'on y observe d'ailleurs des ophthalmies catarrhales ordinaires. — Tout en regardant, du reste, cette affection comme spéciale, et de nature inconnue, je ne puis m'empêcher de la considérer comme catarrhale quant à la forme.

§ 1^{er}. *Caractères.* — Ayant pris pour type des ophthalmies purulentes la conjonctivite gonorrhéique, parce qu'elle est la plus fréquente, la mieux connue et à la fois la plus terrible de toutes, nous devons encore ici y renvoyer le lecteur, et ne nous arrêter que sur les particularités qui sont propres à l'ophthalmie des armées.

A. *Début.* Chez les uns, le mal se déclare par une sorte de démangeaison palpébrale, pesanteur oculaire et céphalalgie frontale, avec ou sans épiphora; chez les autres, il y a gonflement subit

et inattendu des paupières, sécheresse oculaire et sentiment d'un corps étranger engagé sous les voiles palpébraux; chez d'autres enfin, des élancements dans l'œil, accompagnés de photophobie et larmolement.

B. Physiques. Absolument les mêmes que dans les deux variétés précédentes.

C. Physiologiques. *Ut supra.* La photophobie est en général très-prononcée, quoi qu'en disent les oculistes exclusifs. La fièvre offre des redoublements le soir, ainsi que les autres caractères physiologiques indiqués. La diarrhée s'y joint quelquefois. Des maux de gorge, un *corryza* intense, des vertiges ou des mouvements convulsifs compliquent chez quelques sujets la maladie (Larrey, Assalini, Savaresi, Bruant).

D. Durée. De huit à trente jours, ou bien davantage si le mal passe à l'état chronique.

E. Terminaisons. *Ut supra.* L'état chronique mérite une attention particulière; nous en ferons une étude à part sous le titre de *granulations palpébrales*.

§ II. *Étiologie.* — 1° Cause intrinsèque ou essentielle. Inconnue, mais contagieuse et d'origine exotique; 2° cause occasionnelle. Catarrhale; 3° causes prédisposantes. Irritations oculaires habituelles ou accidentelles.

§ III. *Pronostic.* — Réservé, grave ou très-grave, selon l'intensité de la maladie et sa tendance pour telle ou telle terminaison. En général, cependant, on peut dire que la conjonctivite en question est moins grave que la gonorrhéique.

§ IV. *Traitement.* — 1° *Préservatif.* Il est entièrement basé sur les données de l'étiologie précédente. Ce qui a le mieux réussi en Égypte, c'est le conseil qu'on a donné aux troupes de ne pas dormir les fenêtres ouvertes la nuit, de se bien envelopper avec des couvertures de laine en dormant, d'éviter autant que possible la trop grande action du soleil sur les yeux à l'aide de visières, et de se laver souvent la figure avec de l'eau vinaigrée. Cesont aussi des mesures hygiéniques, l'éloignement de toutes les causes qui peuvent vicier l'atmosphère, qui ont paru réussir en Belgique et en Prusse.

2° *Méthode des Orientaux.* Les indigènes se couvrent et compriment fortement les yeux dès le début de la maladie, à l'aide de plusieurs monchoirs de coton auxquels ils ne touchent pas pendant une huitaine; ils restent couchés pendant ce temps, et, la nuit surtout, ils

se chargent de couvertures de laine jusqu'à la tête, dans le but de se faire suer. Au bout de ce temps, ils découvrent leurs yeux et emploient des collyres styptiques et des poudres astringentes. Ce traitement leur réussit assez souvent.

3° *Méthode adoptée de nos jours.*

A. Cautérisation. Il est prouvé qu'ici, comme dans l'ophtalmie des nouveau-nés, le traitement anti-phlogistique n'a pas une puissance bien marquée. La méthode éradicative, au contraire, qui consiste à instiller un collyre fortement chargé de pierre infernale, comme dans l'ophtalmie des nouveau-nés, et à exciser la conjonctive, comme dans la gonorrhéique, est ce qu'il y a de mieux à faire à toutes les périodes de la maladie.

B. Diaphorétiques. L'expérience a prouvé aussi que si la saignée n'était pas toujours utile, le tartre stibié à haute dose et l'usage de différents moyens diaphorétiques, tels que le repos au lit, les infusions chaudes de thé, de fleurs de sureau, animées d'un peu d'acétate d'ammoniac, les poudres de James et Dower, etc., aidaient singulièrement l'organisme dans ses efforts de résolution.

C. Propreté extrême. Une indication importante consiste à relever doucement de temps en temps la paupière supérieure, toutes les heures par exemple, et faire couler la matière purulente. On lave chaque fois l'œil et les paupières à l'aide d'une petite éponge trempée dans une décoction tiède d'écorce de grenadier, de laitue ou de camomille.

D. Moyens auxiliaires. Assalini a trouvé d'une très-grande utilité en Égypte l'application de vésicatoires volants sur les paupières mêmes. M. Velpeau a copié cette idée dans le livre d'Assalini; mais il a oublié d'en citer la source. (*Voyez* Assalini, *Obs.* sur la peste, sur le flux dysentérique, et sur l'ophtalmie d'Égypte. Paris, an IX, in-8°, page 118.) Vasani a trouvé fort avantageux l'usage d'un collyre très-chargé de tartre stibié (dix à douze grains par once d'eau). — D'autres se sont bien trouvés d'un collyre mercuriel (1 grain de deuto-chlorure de mercure par once d'eau distillée); M. Littell, d'Amérique, enfin, eroit préférable le collyre suivant, surtout pour prévenir les granulations dont nous allons parler :

<i>Pr.</i> Acide acétique.....	2 gros.
Eau de fontaine.....	1½ once.
Sur-acétate de plomb...	1 serup.
Teinture d'opium.....	1 g. Méléz.

Tous ces moyens peuvent être bons et rendre de grands services s'ils sont employés avec méthode et à propos.

DES GRANULATIONS CONJONCTIVALES.

Il est le propre des ophthalmies purulentes de laisser souvent après elles des végétations charnues à la face interne des paupières, et d'occasionner par leur présence irritante des recrudescences fréquentes de conjonctivites. Ces végétations ont reçu le nom de *granulations*, à cause de leur ressemblance avec les bourgeons charnus des plaies suppurantes et des ulcères. De là, l'ophthalmie dite *granuleuse* ou *bourgeonneuse*. On peut regarder ces sortes de sarcosités comme celles qu'on observe dans le vagin et dans le rectum atteints de phlogose analogue. — Quelques ophthalmologues donnent au mot granulation une acception beaucoup plus étendue; ils comprennent dans cette catégorie les affections qu'on désignait autrefois sous le nom générique de *trachoma*. J'admets cette acception parce qu'elle est utile sous le rapport pratique. — Le mot *trachoma* exprime: inégalité, densité, âpreté des paupières; il est synonyme d'*échinophthalmia*, de *patcheablephara*, etc. On distingue plusieurs variétés de trachome: 1° le *sycois* ou *palpebra ficosa* (*ophthalmia vetularum*), si l'épaississement dépend d'une hypertrophie des glandes de Meibomius, de manière que la face interne de la paupière a une apparence granulée, semblable à l'intérieur d'une figue; 2° *tylosis*, si l'épaississement est calleux et accompagné d'ulcérations; 3° *psorophthalmie*, teigne des paupières; *dasitas*, s'il y a des croûtes avec démangeaison. Ces lésions ont été décrites en masse par Scarpa, sous le nom de *flux palpébral*. J'aurai l'occasion d'y revenir plus loin.

§ I^{er}. *Variétés*. — 1° Sous le rapport de leur forme, les granulations sont *pédiculées* ou *non pédiculées*. Cette distinction est essentielle, car elle conduit à un traitement différent dans les deux cas. Les granulations non pédiculées sont ordinairement très-petites, comme des têtes d'épingle, ou des graines de millet. 2° Sous le rapport de leur volume, elles offrent une grande gradation, depuis le volume précédent jusqu'à celui d'une petite framboise. 3° Sous le rapport de leur siège, elles existent à la paupière inférieure, à la supérieure, ou à toutes les deux à la fois. Le plus souvent cependant

on ne les rencontre qu'à la paupière inférieure, précisément vers l'endroit où la conjonctive se réfléchit de la paupière sur l'œil, et forme le fond de la gouttière lacrymale. On en voit aussi quelquefois sur la caroncule lacrymale et sur la membrane élignotante. Il est extrêmement rare de les rencontrer sur la portion de la muqueuse qui couvre le cartilage tarse, bien que quelques personnes, mal informées sans doute, aient avancé le contraire. 4° Enfin, sous le point de vue de leurs complications, elles sont avec ou sans boursoufflement de la conjonctive, avec ou sans dégénérescence trachomatueuse, avec ou sans opacité vasculaire de la cornée, avec ou sans extorsion palpébrale (ectropion). Leur nombre varie de quelques-unes à quelques douzaines: il est d'ailleurs en raison inverse de leur volume, ainsi que cela s'observe dans toutes les végétations sarcomateuses en général.

§ II. *Caractères*. — A. *Début*. Ainsi que nous venons de le dire, c'est après les conjonctivites purulentes que les granulations se déclarent. Elles ont lieu cependant aussi quelquefois après les conjonctivites catarrhales chroniques. Une condition essentielle pour leur naissance, c'est que la phlogose ait duré pendant un certain temps et à un certain degré d'intensité. Abaissez la paupière inférieure, vous trouverez d'abord la muqueuse rouge, épaissie, et formant à son point d'union palpébro-oculaire un repli très-apparent, lorsque le malade regarde en haut. Cet état reste stationnaire pendant des semaines et des mois; ensuite le repli muqueux devient de plus en plus développé, et bientôt apparaissent des petits points, d'abord disséminés, qui, par leur réunion et leur accroissement, forment de véritables granulations. Les paupières paraissent cernées inférieurement par une zone eutanée bleuâtre assez prononcée.

B. *Physiques*. Sont absolument les mêmes que ceux de toutes les végétations sarcomateuses qu'on rencontre sur les membranes muqueuses enflammées chroniquement (gencives, œsophage, colon, rectum, vagin, gland, urètre, etc.). La peau de la paupière est plus ou moins œdémateuse. Suintement muco-puriforme plus ou moins abondant. Larmolement habituel.

C. *Physiologiques*. Par leur présence, les granulations font l'office de corps irritants; de là des conjonctivites répé-

tées au moindre écart de régime, des démanagements oculaires et une sécrétion plus ou moins abondante de matière puriforme. Le larmolement est non-seulement la conséquence de cette irritation, mais encore de l'extroversion plus ou moins prononcée de la paupière inférieure : de là aussi un certain trouble dans l'exercice de la vision ; ce trouble n'est que fonctionnel d'abord ; il peut devenir organique ensuite par l'opacité vasculaire de la cornée, ainsi que nous allons le voir.

D. *Terminaisons.* 1^o *Opacité vasculaire de la cornée.* Cette terminaison est des plus fréquentes ; j'ai eu souvent l'occasion de la constater ; elle a lieu surtout dans les cas où les granulations existent sous la paupière supérieure. On voit alors des vaisseaux variqueux parcourir la substance et la surface de la cornée, et une matière lactescente troubler plus ou moins sa substance. Ce résultat dépend très-probablement de l'action irritante des granulations qui frappent et enflamment la cornée à chaque mouvement de la paupière supérieure. Aussi est-il établi en pratique de renverser, dans ces circonstances, la paupière, afin de s'assurer de l'existence des végétations, et de les attaquer le plus promptement possible. Il m'est plusieurs fois arrivé de dissiper ainsi ce trouble cornéal, lorsque le mal n'était pas très-avancé. — Les idées qui précèdent, sur l'opacité vasculaire de la cornée, sont connues depuis plusieurs années. Comme cependant quelques personnes, chez nous, ont de nos jours la prétention de s'en attribuer la découverte, je me crois en devoir de traduire littéralement un passage d'un des ouvrages anglais où tout cela se trouve enseigné.

« Une des terminaisons des ophthalmies purulentes, dit M. Middlemore, » consiste dans l'épaississement, l'opacité et la vascularité de la conjonctive qui couvre la cornée. On comprend aisément que si la conjonctive palpébrale devient rugueuse et granuleuse, » le frottement de ce corps irrégulier sur la membrane qui couvre la cornée doit exciter une grande irritation. L'action de cette irritation, prolongée sur une partie aussi délicate, ne peut manquer d'y faire naître une irritation lente et chronique, dont la conséquence la plus ordinaire est une opacité avec épaississement et vascularité de la même partie. » Comme cette irritation est continue, il

» se dépose sur la cornée de la matière opaque, semblable à de la lymphe, qui s'organise, donne naissance à des vaisseaux nouveaux, et occasionne la vascularité morbide, avec épaississement et opacité de la conjonctive cornéale. — Il est rare que la conjonctive indépendamment du frottement continu d'un corps rude qui agit sur sa surface ; mais cela peut arriver cependant. Dans ce cas, les remèdes antiphlogistiques ordinaires suffisent pour la guérison. Il n'en est pas de même dans le cas en question, etc., etc. » (Middlemore, *Treatise on the diseases of the eye*, tome 1, page 121 ; voyez aussi page 352.)

2^o *Ectropion et ses conséquences.* Nous en parlerons ailleurs.

§ III. *Traitement.* — Il y a deux espèces de traitement à signaler contre les granulations palpébrales : l'un préservatif ou préventif, l'autre curatif.

A. *Préservatif.* Lorsque l'ophtalmie est arrivée à la période photophobique, et que sa résolution complète tarde à se faire, le praticien peut prévenir les granulations en hâtant cette résolution à l'aide des instillations de laudanum, ou d'une forte solution vineuse d'opium (un gros d'extrait d'opium dans un ou deux gros de vin blanc), des lotions d'eau alumineuse (deux grains d'alun par once d'eau), etc. De légères traînées de pierre infernale peuvent également remplir le même but. — M. Gouzee, médecin principal des armées belges, réussit parfaitement, au dire de M. Lutens, à prévenir les granulations, moyennant le traitement suivant : — On fait chaque matin sur les paupières fermées une friction avec un onguent composé de quatre grains de précipité rouge par gros d'axonge. Le malade doit ensuite tenir les yeux fermés tant qu'il y éprouve des picotements. Il lui est défendu de jamais toucher à ces organes, de les frotter, de les mouiller, et on les lui fait laver seulement chaque matin avant la visite avec de l'eau tiède, puis essayer parfaitement.

Si le boursoufflement et la rougeur de la muqueuse palpébrale ne cèdent pas, on a recours au crayon de sulfate de cuivre, promené également chaque matin sur la membrane malade. Ce moyen est employé pendant plusieurs jours, puis on revient à l'onguent, plus tard encore au sulfate de cuivre, et l'on reste ensuite pendant deux ou trois jours dans l'inac-

tion. — Lorsque le repli palpébro-oculaire est trop prononcé pour l'effacer sous l'emploi de ces moyens, M. Gouzee commence par l'exéiser; ce traitement est plus prompt, et a de plus un succès plus assuré. On excise, à l'aide de petites pinces et de ciseaux courbes sur le plat, ainsi qu'on le fait dans la variété la plus simple d'entropion dont nous parlerons plus loin.

B. *Curatif.* Doit varier selon les conditions physiques des granulations.

1^o *Remèdes résolutifs.* Si les granulations sont petites et rarement disséminées, le traitement précédent suffit le plus souvent pour les faire disparaître. Dans quelques cas de ce genre, que j'ai eu à traiter, je me suis bien trouvé des traînées de pierre infernale. Dans les hôpitaux belges cependant, où la maladie est fort fréquente, le sulfate de cuivre paraît mieux réussir que le nitrate d'argent. Dans tous les cas, du reste, on ne doit se décider à exciser une partie de la muqueuse qu'autant que cette membrane est hypertrophiée ou boursoufflée; dans le cas contraire, on déterminerait un entropion.

2^o *Procédé de Saunders.* Si les granulations sont assez développées pour pouvoir être excisées, et que la muqueuse sur laquelle elles reposent ne soit pas manifestement hypertrophiée, il suffit de renverser chaque paupière, et d'exciser les simples granulations à l'aide des ciseaux courbes sur le plat, ou bien d'une lancette portée à plat. On emploie ensuite les moyens résolutifs; ci-dessus jusqu'à guérison complète (V. Mackenzie, Travers, Middlemore). Adams, élève de Saunders, a obtenu des succès si éclatants à l'aide de cette médication sur les troupes anglaises qui étaient de retour de l'expédition d'Égypte, qu'il a demandé une récompense nationale.

3^o *Procédé de M. Lutens.* Lorsque les végétations sont compliquées de boursoufflement conjonctival, la guérison radicale exige l'ablation de la muqueuse et des granulations à la fois. Voici comment M. Lutens s'exprime à ce sujet : « On soulève, au moyen d'une petite » pince, les granulations et la muqueuse » sur laquelle elles s'appuient, en partant » de l'angle interne, si l'on opère sur » l'œil droit, de l'angle externe, si c'est » sur le gauche, et l'on excise toute la » partie pincée avec des ciseaux courbes » sur le plat, en ayant soin de pratiquer » cette excision sur toute la longueur de

» la membrane. Quelquefois les mouve-
» ments du malade et l'écoulement du
» sang empêchent d'achever l'opération :
» alors on termine la section quand le
» sang a cessé de couler. » — Si les gra-
» nulations sont très-étendues, on les opère
en plusieurs temps, en mettant quelques
jours d'intervalle entre chaque excision.
Après chaque opération, on a toujours
une réaction plus ou moins vive à com-
battre. La quantité de la muqueuse à ex-
ciser doit être toujours proportionnée au
degré de boursoufflement. Pour éviter les
brides entre l'œil et la paupière, M. Lu-
tens a trouvé qu'il était plus utile d'exci-
ser le lambeau le plus près possible du
bord libre de la paupière, ou, ce qui re-
vient au même, en s'éloignant un peu du
fond de la gouttière lacrymale. MM. Sot-
teau et Decodé ont, comme M. Lutens,
employé avec le plus grand succès cette
méthode curative.

DEUXIÈME CLASSE DE CONJONCTIVITES.

Conjunctivites chroniques, ou aphoto- phobiques.

Généralités. J'ai déjà dit ce qu'on de-
vait entendre par conjunctivite chroni-
que. Ce n'est pas le temps plus ou moins
long de son existence, ai-je dit, qui con-
stitue la chronicité d'une maladie dans
le sens clinique, mais bien les conditions
particulières d'hyposthénie dans lesquel-
les se trouvent les parties malades. Telle
conjunctivite peut offrir encore les con-
ditions d'acuité après plusieurs mois
d'existence, et exiger un traitement en
conséquence, tandis que telle autre se
présente à l'état hyposthénique ou de
chronicité en débutant. C'est ce qu'on
voit tous les jours dans l'ophtalmie sero-
fuleuse, par exemple, et dans toutes cel-
les dont l'existence dépend de l'influence
d'un virus ou de quelque autre cause,
soit constitutionnelle, soit locale, qui en
prolonge indéfiniment l'existence. — On
peut admettre en principe qu'une con-
junctivite est à l'état hyposthénique ou
chronique, lorsqu'elle n'est plus accom-
pagnée d'aversion décidée pour la lu-
mière. L'état aphotophobique de l'organe
malade est donc pour nous la condition,
le signe le plus remarquable de la chro-
nicité. Ce caractère n'est pas apprécia-
ble, il est vrai, dans les cas où la con-
junctivite existe sur un œil amaurotique;
mais c'est là un cas exceptionnel où d'au-
tres données peuvent régler le jugement

du praticien. — Une phlogose quelconque ne passe à l'état chronique, ou, en d'autres termes, ne se prolonge indéfiniment qu'autant qu'elle est sous l'influence constante d'une ou plusieurs causes spéciales. Lors de sa manifestation, la maladie peut offrir la forme essentielle, et ne réclamer d'autre traitement que celui que nous avons indiqué précédemment; mais aussitôt que l'empire de cet élément inflammatoire cesse, et que celui de l'état chronique se déclare, la condition pathologique de la phlogose est tout-à-fait échangée; sa spécificité présente des caractères particuliers que nous allons signaler. — Ce que je désire surtout de faire bien comprendre avant d'aller plus loin, c'est que tant qu'une conjonctivite se présente à l'état photophobique elle n'offre pas encore les conditions propres à sa spécificité pour exiger un tout autre traitement que l'anti-phlogistique. Ce n'est pas que le principe dyscrasique ou autre qui doit prolonger sa durée n'est pas alors agissant sur l'organe, mais il se trouve compliqué à un degré plus ou moins intense d'inflammation essentielle qui en empêche la manifestation évidente. Lorsque je dis donc que les ophthalmies méritent toutes le traitement anti-phlogistique, tant qu'elles s'offrent à l'état aigu ou photophobique, je présume qu'on aura bien compris ma pensée.

A. *Variétés.* J'admets autant d'espèces de conjonctivites chroniques qu'il y a d'actions capables de les produire, ou d'empêcher une conjonctivite essentielle de se terminer par résolution, dans l'espace de temps ordinaire à cette maladie. D'après cette manière de voir, je divise en deux groupes les conjonctivites en question; les unes je les appellerai *irritatives*, comme dépendantes d'une cause locale; les autres, *dyscrasiques*, comme se rattachant à un principe constitutionnel. En tête de ce second groupe je placerai l'ophthalmie catarrhale qui forme presque l'anneau de passage entre les irritatives et les dyscrasiques.

B. *Ophthalmoscopie.* C'est le propre des conjonctivites chroniques, surtout de celles du second groupe, de se fixer de préférence sur la portion de la muqueuse qui revêt les paupières. Il serait difficile d'expliquer ce fait, à moins d'admettre que le principe morbide agit par l'intermédiaire de l'organe cutané qui, se continuant avec la conjonctive palpébrale, s'arrête d'abord sur cette portion

où un appareil glandulaire abondant (glandes de Meibomius) le fixe de préférence. Ce n'est que lorsqu'elle a une certaine intensité que la maladie se propage à la périphérie de la conjonctive oculaire et qu'elle s'avance plus ou moins vers la circonférence de la cornée. — En général, la muqueuse péricornéale est blanche dans les conjonctivites aphotophobiques; la rougeur n'est croissante que dans un sens excentrique ou en s'approchant vers la base des paupières: aussi est-ce en renversant et en explorant celles-ci que le praticien reconnaît la nature de la maladie. — L'ophthalmoscopie, dans ces circonstances, doit porter sur plusieurs points pour bien asseoir le diagnostic.

1° *Blepharospasme.* Pour que l'inspection soit complète, il faut que l'organe puisse tolérer la présence du jour. Si les paupières se ferment spasmodiquement, si à la lumière l'œil se révolte, il est clair que le larmoïement, d'un côté, qui accompagne toujours la photophobie, et le déplacement incessant de la cornée de l'autre, empêchent l'examen minutieux de l'organe. Il faut, dans cette circonstance, combattre d'abord la complication par les remèdes anti-photophobiques et remettre l'ophthalmoscopie à un autre jour. Du reste, lorsqu'on procède, le malade doit être assis face à face avec le chirurgien, ou bien debout, à côté ou devant une fenêtre, la lumière venant par-dessus la tête de l'observateur. Le malade couvre avec sa main l'autre œil pendant l'examen de l'organe. — Regardez d'abord fixement l'organe oculaire sans y porter les mains; si vous renversez de suite les paupières, l'œil se fatigue, et votre exploration sera incomplète. Dites seulement au malade d'ouvrir largement les paupières. Faites mouvoir ensuite l'organe fortement en dedans et en dehors pour bien examiner le blanc de l'œil, ou l'état de la conjonctive et de la sclérotique. Notez en même temps l'état de la cornée, de l'iris, de la pupille, des chambres oculaires. Renversez enfin la paupière inférieure et observez attentivement l'état de la muqueuse, de son repli oculo-palpébral, de ses cryptes, des glandes sébacées, de la caroncule et des points lacrymaux. Faites-en autant à la paupière supérieure. — J'ai l'habitude, dans ces explorations, de toujours toucher, avec le bout du doigt indicateur que j'applique contre la paupière, le globe de l'œil, afin de m'assurer, par une

légère pression, de l'état de plénitude du corps vitré.

2^o *Siège du mal.* Lorsque la phlogose existe sur le globe de l'œil, un examen peu attentif pourrait quelquefois tromper, quant au tissu qui en est le siège. Dans la conjonctivite, la rougeur est toujours claire et superficielle. En faisant mouvoir l'œil on voit la muqueuse se plisser d'un côté et les vaisseaux injectés suivre ces mouvements. En outre, cette injection est généralement excentrique et de moins en moins prononcée à mesure qu'on s'approche de la cornée. — Ces simples notions ne permettront pas, je présume, de confondre la conjonctivite avec les autres ophthalmies. Dans la sclérotite, outre qu'il y a des caractères physiologiques particuliers, la rougeur est foncée, profonde, concentrique et immobile; les vaisseaux injectés ne se plissent pas dans les mouvements de l'œil comme dans le cas précédent. Dans la kératite et l'iritis, la rougeur est aussi profonde, et, en outre, elle est accompagnée d'une zone vasculaire péricornéale qui ne se rencontre jamais dans la conjonctivite chronique, et par d'autres caractères essentiels que nous indiquerons ailleurs.

3^o *Vascularité.* On a agité la question de savoir si l'on pouvait établir le diagnostic des ophthalmies d'après la forme de l'injection des vaisseaux. Il faut se bien entendre à ce sujet, sans quoi on tomberait dans des sophistications fort ridicules. — Veut-on parler de la détermination précise du siège ou du tissu qu'occupe la phlogose? Sans doute que la chose est possible. Ce problème est résolu depuis plus de trente ans. Les données de l'individualisation des flegmasies des membranes oculaires sont aujourd'hui rendues aussi ou plus certaines que celles du diagnostic des différentes inflammations de la poitrine. — Mais il en est bien autrement, si l'on veut déduire de la direction de l'injection la nature de l'ophthalmie, ainsi que Beer a eu pouvoir le faire. Ce n'est pas parce que les vaisseaux injectés, plus ou moins relâchés, dérivent des zig-zag, des réseaux, des pineaux ou des arbrisseaux, que telle ophthalmie est plutôt catarrhale que serofuleuse, irritative que scorbutique, ou de tout autre nature. La direction des vaisseaux injectés peut être accidentellement variable selon l'état physique antérieur des tissus, sans que pour cela le principe morbifique exerce l'in-

fluence que quelques oculistes, peu au courant de la pathologie générale, lui attribuent. En général les vaisseaux injectés sont toujours tortueux dans les tissus flasques comme la conjonctive, droits dans les tissus fermes comme la sclérotique. — Je terminerai ces généralités par une remarque importante. Il y a des conjonctivites chroniques très-légères en apparence, qui se lient à des affections lentes des méninges ou de l'encéphale; elles méritent d'autant plus l'attention qu'elles sont trompeuses et qu'aucun auteur n'en a encore parlé, à ce que je sache. J'avais été consulté plusieurs fois pour la petite fille d'un architecte de Paris, atteinte d'une conjonctivite intercurrente à un œil, simulant la forme catarrho-serofuleuse: chaque retour de l'injection était accompagné d'une certaine irritabilité insolite, de maux de tête et de photophobie qui n'étaient guère en rapport avec la légèreté de l'ophthalmie; enfin, après une dernière recrudescence, des symptômes encéphaliques graves se déclarent; MM. Guersant père, Mojon et moi, qui l'avons soignée, nous avons caractérisé le mal pour une méningite granuleuse; la mort a eu lieu le sixième ou septième jour. Je soigne en ce moment une petite fille choréique qui se trouve dans le même cas. M. Fantonetti, de Padoue, rapporte un cas de ramollissement rouge du cerveau dont le symptôme le plus remarquable pendant quelque temps a été une injection légère de la conjonctive oculaire. Je me suis habitué à ne voir dans l'ophthalmie de beaucoup de sujets atteints de lésions cérébrales qu'un symptôme de ces mêmes lésions.

PREMIER GROUPE DE CONJONCTIVITES CHRONIQUES.

Conjonctivites irritatives.

J'appelle irritatives les conjonctivites qui sont entretenues par une cause locale. Tout ce qui irrite d'une manière permanente la conjonctive peut donner lieu à cette maladie. On peut en admettre quatre variétés principales d'après ses causes.

§ 1^{er}. *Variété et étiologie.* — 1^o *Ramollissement vasculaire.* Lorsque l'ophthalmie aiguë a été mal traitée ou négligée, sa résolution n'est pas toujours complète; et si elle l'est, elle laisse une prédisposition remarquable à de nouvelles congés-

tions par le seul fait du ramollissement des parois vasculaires et du tissu muqueux. Le moindre écart de régime, le travail à la lumière artificielle, toute cause en un mot qui accélère la circulation ascendante ou qui retarde la circulation descendante de la tête, reproduit l'injection conjonctivale qui se prolonge indéfiniment, ou bien qui se dissipe après quelque temps pour reparaître ensuite. — Soit que la conjonctivite provienne d'une prolongation de l'état aigu, ainsi que je l'ai vu plusieurs fois, surtout chez des ouvriers pauvres, soit qu'elle consiste dans une récurrence, il est impossible de voir d'autre cause de cette maladie que la dilatation variqueuse des vaisseaux. Le ramollissement de leurs parois fait qu'ils restent faibles et inaptes à se contracter spontanément pour reprendre l'état normal. C'est précisément dans cette faiblesse vasculaire que consiste, d'après Rasori, la prédisposition à de nouvelles phlogoses que chaque inflammation laisse dans les tissus qu'elle attaque. C'est ainsi aussi que Tomasini explique pourquoi les maux de gorge prédisposent aux maux de gorge, les ophthalmies aux ophthalmies, etc. — Les vaisseaux conjonctivaux, restant ainsi conditionnés, agissent évidemment comme des corps étrangers sur l'appareil oculaire; ils irritent l'organe à chaque mouvement palpébral, et y entretiennent un afflux humoral qui finirait par léser sérieusement la vision si l'art n'intervenait pas à temps pour mettre fin à leur existence.

2^o *Irritation nerveuse.* (Conjonctivite névrossthénique.) Scarpa a appelé l'attention sur une variété de conjonctivite chronique dont personne n'avait parlé avant lui; c'est celle qu'il attribue à un état d'irritation de la sphère nerveuse de l'œil à la suite des ophthalmies aiguës. Abernethy en a donné une description dans la *Lancette anglaise*, t. VII, p. 5. M. Lisfranc a observé un cas de cette espèce qu'il a publié dans la *Gazette médicale* (1833, p. 552); on en trouve deux autres dans l'ouvrage de Demours. « Lorsque l'exaltation, dit Scarpa, de la sensibilité s'oppose à la terminaison de l'ophthalmie, non-seulement les topiques astringents sont inutiles, mais encore ils sont nuisibles; ce qui est d'autant plus remarquable que ces moyens sont très-efficaces, lorsque l'ophthalmie dépend uniquement de l'atonie des vaisseaux capillaires de la conjonctive. Le malade se

plaint de la difficulté qu'il éprouve à soulever la paupière supérieure; la conjonctive reste jaunâtre: elle devient rouge si le malade s'expose à un air humide et froid, à une lumière plus vive que de coutume, ou s'il exerce un peu ses yeux pour lire ou pour écrire à la clarté d'une chandelle; s'il est d'une constitution grêle et irritable, s'il est sujet à de fréquentes migraines, à des veilles opiniâtres, à des convulsions, aux spasmes des hypochondres, à des flatulences; nul doute que l'ophthalmie ne soit entretenue par l'exaltation de la sensibilité de l'organe malade et par un éréthisme nerveux général. » Voici le fait de M. Lisfranc: un homme couché au n^o 15 de la salle Saint-Louis présentait les symptômes suivants: larmolement très-considérable; sensibilité extrême de l'œil, sans que rien n'indiquât cependant une inflammation intérieure de cet organe; les paupières obstinément fermées, et quand il les ouvrait, douleur telle qu'il lui semblait, disait-il, qu'on lui enfonçait des pointes de clous dans les yeux. La conjonctive était à peine rouge, nullement tuméfiée. On saigna plusieurs fois le malade; on appliqua des sangsues à diverses reprises; on mit des vésicatoires derrière les oreilles; on tenta les révulsifs sur le canal intestinal: l'ophthalmie persistait avec le même appareil de symptômes et de douleurs. M. Lisfranc fut conduit à penser qu'elle n'était pas inflammatoire, mais nerveuse. Cessant donc toute médication anti-phlogistique directe ou indirecte, il fit pratiquer tous les soirs, sur les paupières et dans leur intervalle, des frictions légères avec un quart de gros d'extrait de belladone, délayé dans très-peu d'eau. Dès le second jour, amélioration; le troisième, les paupières s'ouvrent; le rougeur de la conjonctive a disparu. La guérison ainsi obtenue se soutient plusieurs jours; puis le malade sort, s'expose au froid, se livre à des excès de table; il rentre avec une véritable ophthalmie inflammatoire du côté droit, bien distincte par la rougeur et la tuméfaction de la première ophthalmie, et pour laquelle il a été retenu quelque temps à l'hôpital. Un médecin anglais, Middlemore, a décrit sous le nom d'*irritable ophthalmia* une conjonctivite qu'on observe souvent chez les nourrices nerveuses qui allaitent trop long-temps. Déjà Demours avait parlé de cette variété d'ophthalmie; je la regarde tout simplement comme de nature

catarrhale d'après les symptômes qu'elle présente.

3° *Corps étrangers solides.* (Conjonctivite mécanique.) Des fétus de paille engagés et fixés sous la conjonctive sont restés inaperçus pendant long-temps et ont donné lieu à des ophthalmies rebelles. Winzel, Scarpa, Monteath, Ribéri, Jæger et plusieurs autres ont rapporté des cas de cette nature. — Rien n'est plus fréquent d'ailleurs que la conjonctivite entretenue par des cils déplacés. — Les tumeurs sur les paupières méritent la plus grande attention sous ce rapport. Des petites loupes, des verrues, etc., lorsque par leur base elles touchent la muqueuse, l'irritent incessamment et l'enflamment chronique. Quelquefois la position de ces tumeurs vers la base de la paupière pourrait faire présumer que leur présence est étrangère à l'ophtalmie, et pourtant en les ôtant la phlogose disparaît. — Nous avons déjà parlé de l'action irritante des granulations, des conjonctivites fréquentes qu'elles produisent, et surtout de l'opacité vasculaire de la cornée qu'elles occasionnent, par suite de leur frottement sur la conjonctive renouvelé à chaque mouvement des paupières. Les ulcérations, les croûtes de la face interne des paupières agissent de la même manière. — On sait enfin que des insectes se logent quelquefois à la racine des cils et produisent une conjonctivite opiniâtre. Les morpions (*pediculus pubis*) en offrent souvent des exemples. Dans un cas rencontré, par Scarpa, ce praticien dit : « Ce n'est qu'en examinant attentivement avec une loupe les racines des poils qui forment les sourcils et les cils que je pus découvrir la véritable cause d'une ophthalmie chronique jusqu'alors très-rebelle, mais dont j'obtins promptement la guérison, lorsque je connus sa nature, par des onctions sur le bord libre des paupières et sur les sourcils avec la pommade mercurielle. » On trouve dans Guillemeau, dans le journal de Corvisart, dans l'ouvrage de Lawrence et ailleurs, des exemples analogues. Quelques personnes ont dans ces derniers temps parlé d'animalcules microscopiques qui auraient été découverts dans les granulations conjonctivales; mais ces faits méritent encore confirmation.

4° *Corps étrangers gazeux.* (Conjonctivite méphitique.) On a observé que, depuis que l'éclairage au gaz a été introduit dans les fabriques en Angleterre, les conjonctivites chroniques sont extrême-

ment fréquentes. Middlemore pense avec raison (t. 1, p. 335), que c'est à l'action irritante du gaz sur l'organe visuel qu'il faut les attribuer. C'est surtout lorsque les becs ne sont pas couverts de tubes de verre que ce mode d'éclairage irrite à la longue la muqueuse palpébro-oculaire et occasionne aisément des conjonctivites, surtout chez des sujets qui ont déjà éprouvé ces sortes de maladies. — Personne n'ignore que les fossoyeurs, les ouvriers de Montfaucon et d'autres établissements de manipulations de substances animales, sont souvent sujets à des conjonctivites habituelles. Dupuytren, ayant fait des recherches sur ce sujet, a trouvé que la cause principale en était l'action irritante de l'hydro-sulfure d'ammoniac sur l'œil. La même remarque est applicable aux ouvriers de certaines manufactures de produits chimiques, de certaines usines, des mines de charbon, aux ramoneurs de cheminées, aux boulangers, à certains cuisiniers, etc. — L'air atmosphérique lui-même n'agit autrement que comme un corps irritant chez les sujets atteints de conjonctivite ectopiale. — Il est juste de dire néanmoins que dans ce cas la phlogose offre toujours un certain caractère catarrhal. Cependant, bien que le principe catarrhal complique souvent les quatre espèces de conjonctivites irritatives, il ne faut pas néanmoins s'en laisser imposer et en perdre de vue les causes essentielles que nous venons de signaler. — Ajoutons que l'exercice de certaines professions (horlogers, brodeurs, géographes, sculpteurs, télégraphistes, microscopistes, etc.), et tout ce qui porte en général aux congestions cérébrales, comme l'hypertrophie du cœur, l'usage habituel de cravates étroites, de boissons alcooliques, etc., peut concourir à l'entretien des conjonctivites en question. — Disons enfin que les conjonctivites périodiques et celles qui se rallient à la carie dentaire, ainsi qu'on en a plusieurs exemples, doivent être rangées dans cette catégorie.

§ II. *Caractères.* — Les quatre variétés de conjonctivites que je viens d'établir ont ceci de commun qu'elles dépendent d'une même action morbide, l'irritation locale. L'effet matériel cependant de cette cause n'est pas toujours le même. Si dans la conjonctivite *angiomalacique*, par exemple, les vaisseaux sont ramollis et inaptes à se contracter, rien de pareil n'existe dans la conjonctivite *névros thé-*

nique. Les deux autres variétés cependant, la *mécanique* et la *méphitique*, peuvent offrir les mêmes conditions de la première si le mal a existé pendant long-temps.

A. *Physiques*. 1° Rougeur périphérique. Ce qui frappe d'abord, c'est la rougeur légère, plus prononcée à l'intérieur des paupières et à la périphérie de l'œil que dans le voisinage de la cornée. Elle est quelquefois plutôt angulaire ou caronculaire; sa nuance est presque toujours d'écarlate claire; elle est à peine prononcée dans la conjonctivite névropathique. 2° Vascularité excentrique et variqueuse. Les vaisseaux conjonctivaux sont plus ou moins dilatés et suivent toujours une marche tortueuse; les embranchements se multiplient et deviennent de plus en plus capillaires à mesure qu'ils s'approchent de la circonférence de la cornée. 3° Boursofflement muqueux. La *conjonctive* est plus ou moins engorgée, bouffie; son tissu paraît jaunâtre. La caroncule lacrymale, la valvule semi-lunaire, les glandes de Méibomius et les cryptes conjonctivaux sont souvent plus développés que dans l'état normal. 4° Épiphora. C'est le propre des conjonctivites chroniques de provoquer le larmolement. C'est surtout le soir, après le travail du jour, ou de quelques occupations sur des objets fins, de la lecture à la lumière artificielle, etc., que l'épiphora devient abondante et incommode. Ce phénomène ne tient pas exclusivement à l'hypersécrétion de la glande lacrymale, ainsi qu'on le croit. D'un côté la congestion oculaire augmente l'irritation et l'exhalation séro-muqueuse de la conjonctive et de la matière sébacée; de l'autre, les muscles droits se contractent spasmodiquement et provoquent l'issue d'une grande quantité d'humour aqueuse à travers les pores de la cornée. Cette quantité excessive de liquide déborde d'autant plus facilement la gouttière et le lac lacrymal, que les points lacrymaux, irrités eux-mêmes, ne l'absorbent point ou qu'à peine. Lorsqu'un principe catarhal complique la maladie, les paupières sont collées le matin, et de la chassie épaisse couvre le lac caronculaire.

B. *Physiologiques*. 1° *Irritation oculaire*. Sans compter une certaine intolérance pour la lumière, qui est tantôt névrossthénique, tantôt inflammatoire, l'organe éprouve souvent un certain malaise qui le rend peu apte à l'exercice de ses fonctions; les paupières eliquent con-

tinuellement comme pour adoucir la souffrance du bulbe qu'elles recouvrent. Le malade accuse souvent une cuisson assez incommode, sorte de sensation analogue à celle que produirait un corps étranger qui serait tombé entre les paupières; cela dépend probablement de la présence des vaisseaux variqueux de la conjonctive.

2° *Recrudescences*. Un des caractères les plus constants des conjonctives chroniques, c'est la recrudescence répétée des symptômes. Les écarts de régime, la colère, les chagrins, les changements de temps, etc., provoquent des exacerbations, et bien que cela s'observe plus particulièrement dans les conjonctives dyscrasiques, néanmoins celles dont nous parlons n'en sont pas tout-à-fait exemptes. — Je vais enfin, pour compléter ce tableau, tracer les caractères distinctifs des conjonctives irritatives et des dyscrasiques; mais, outre que cela résulte naturellement des descriptions particulières de ces maladies, je mettrai ces points en relief vers la fin de ce chapitre.

C. *Terminaisons*. Variables suivant les complications: 1° résolution soit spontanée, soit par les moyens de l'art; 2° stationnalité. Il y a des cas où le mal dure éternellement sans empirer; cela arrive quelquefois chez les sujets qui négligent tout traitement; 3° cécité: elle peut avoir lieu de différentes manières, ainsi que nous le verrons plus loin.

§ III. *Traitement*. — Le premier pas à faire dans le traitement des conjonctivites chroniques, c'est de simplifier leur état. Cette seule disposition suffit assez souvent pour en procurer la guérison, si le mal est de nature irritative. J'appellerai *préparatoire* cette première classe de moyens.

1° *Remèdes préparatoires ou simplificateurs*. A. *Anti-photophobiques*. *Évacuants du système sanguin*. Que la surexcitation oculaire soit névrossthénique ou inflammatoire, il est bon de commencer le traitement par une saignée du bras et une application de sangsues à la tempe.

B. *Narcotiques*. L'extrait de belladone préparé à la vapeur vient ensuite. On le ramollit avec un peu d'eau ou on le mélange à un peu d'axonge et on en frotte un demi-gros matin et soir sur les paupières et autour de l'orbite. On donne également cette substance intérieurement chez les sujets faibles, à la dose d'un ou

plusieurs grains par jour, en la mêlant à quelques grains de sulfate de quinine. On peut aussi administrer le même remède en lavement. J'en dis autant de l'extrait de stramonium, dont j'ai l'habitude de me servir dans le même but et aux mêmes doses que la belladone. — L'opium, la morphine, le laudanum sont employés dans la même intention, sous forme de collyre ou intérieurement. Ces substances cependant ne réussissent point si la photophobie est de nature inflammatoire. — Les fomentations d'eau de laitue simple ou bien chargée d'une certaine quantité d'extrait de belladone ou de stramonium (quatre à dix grains par once d'eau), les cataplasmes de feuilles de laitue, combinées ou non aux extraits précédents, ont souvent réussi à combattre la complication dont il s'agit (Demours).

C. Modération de la lumière. Il importe que le malade soit abrité de l'action trop vive de la lumière à l'aide d'une grande visière verte, d'un chapeau à larges bords, de rideaux à sa chambre, etc. Je ne suis pas partisan des lunettes dans ces circonstances, et encore moins des bandeaux que quelques praticiens conseillent. J'ai observé que ces moyens augmentent plutôt la susceptibilité de l'organe. — Sont aussi rangés dans la catégorie des anti-photophobiques, le séton à la nuque, le vésicatoire dans la même région, les pommades éruptives, la salivation artificielle, les ventouses, les bains de pieds sinapisés, etc.

Evacuants du système gastrique. Les Anglais ont l'habitude de purger toujours dans ces maladies. Bien que les causes de conjonctivites irritatives soient toutes locales, la maladie peut offrir l'indication de purger ou de faire vomir. Le calomel combiné au colélique et à la coloquinte, ou bien le tartre stibié, sont préférés en pareille occurrence.

2° Moyens curatifs. La seule médication locale suffit, si la maladie est réduite à son état de simplicité. Il va sans dire que l'ablation des causes matérielles ci-devant indiquées devient indispensable pour la guérison. Les procédés que cette ablation réclame sont exposés en temps et lieux. Disons seulement ici que le ramollissement des vaisseaux conjonctivaux et le relâchement de la muqueuse exigent en général : 1° l'usage plus ou moins prolongé des collyres astringents (solution d'extrait d'opium, laudanum pur, eau blanche très-chargée, eau citronnée, vin d'opium, pommade de

Janin, collyre noire de Guthrie, solution de pierre infernale dans l'eau de rose, etc.); 2° l'excision des vaisseaux variqueux. Puisque la seule présence de ces vaisseaux suffit pour prolonger indéfiniment l'ophthalmie, il est tout naturel de viser à leur ablation. Ce sont ordinairement ceux placés sur le blanc de l'œil qui doivent attirer plus particulièrement l'attention. S'ils sont assez saillants pour pouvoir être saisis avec une petite pince, on en excise d'un coup de ciseaux la partie moyenne et l'on laisse couler le sang. On avait proposé de les enfiler et de les diviser avec une aiguille à cataracte ou la pointe d'un bistouri de Wenzel; l'expérience a prouvé que cela ne suffit point, le vaisseau se rétablit peu de temps après. Si l'excision n'est pas praticable, je me suis souvent bien trouvé de scarifier de temps en temps la face interne de la paupière inférieure à l'aide d'une lancette et d'en laisser couler le sang; par ce moyen, les vaisseaux se désemplassent et les remèdes astringents agissent plus efficacement.

DEUXIÈME GROUPE DE CONJONCTIVITES CHRONIQUES.

Conjonctivites dyscrasiques.

On est assez embarrassé, en lisant les auteurs, de savoir au juste combien d'espèces de conjonctivites dyscrasiques on peut admettre. Les Allemands vous multiplient les êtres à l'infini sans avancer pour cela la science. Je me suis appliqué à simplifier autant que possible cette partie, sans rien omettre pourtant d'essentiel. Je réduis à trois les espèces de conjonctivites dyscrasiques : 1° la catarrahale, 2° la scrofuleuse, 3° la dermatosique. J'appelle de ce dernier nom toute conjonctivite qui se trouve rattachée à une maladie soit aiguë, soit chronique de la peau, telle que la variole, la scarlatine, la dartre, l'érysipèle, l'éléphantiasis, etc. — L'ophthalmie catarrahale, lorsqu'elle existe surtout à l'état chronique, offre quelque chose de spécifique, ainsi que je l'ai déjà dit; c'est ce qui me l'a fait placer à la suite des conjonctivites irritatives. Elle peut d'ailleurs être regardée comme le type des conjonctivites aphotophobiques.

PREMIÈRE ESPÈCE. — *Conjonctivite catarrhale.*

On a désigné du nom de catarrahale une sorte de conjonctivite dont le caracté-

tère le plus frappant est l'écoulement plus ou moins abondant de mucosité chassieuse, semblable, sous ce rapport, aux catarrhes bronchiques, vésicale, et de toutes les autres cavités muqueuses. Cette affection est sans contredit la plus fréquente des maladies de l'œil et compliquée assez souvent la plupart des ophthalmies. A l'exemple de quelques auteurs anglais, je comprends sous cette dénomination non-seulement les affections catarrhales récentes de la conjonctive, mais encore toutes les blépharites éironiques non-scrofuleuses, qu'on connaît sous le nom générique de *trachoma* ou autrement. — La conjonctive catarrhale peut n'attaquer qu'un œil ou tous les deux : elle règne épidémiquement quelquefois, et se montre de préférence aux saisons équinoxiales, surtout au printemps, comme les autres affections catarrhales. A Paris, cependant, on l'observe dans toutes les saisons. Elle s'offre assez souvent en combinaison avec les ophthalmies rhumatismale, scrofuleuse, syphilitique. Etudions-la d'abord à l'état simple.

§ 1^{er} *Caractères.* — Son siège primitif est toujours dans la muqueuse palpébrale, le mal gagne ensuite la conjonctive préscaronculaire, et s'étend enfin sur toute la surface de l'œil, si elle acquiert de l'intensité.

A. *Physiques.* 1^o *Rougeur écarlate à fond sale ou jaunâtre.* Lorsque le mal n'existe qu'à un léger degré, la rougeur est bornée à la paupière et dépasse à peine le grand pli conjonctival ; la rougeur aborde comme en mourant le globe oculaire, elle s'élève de la base de la paupière comme les rayons d'une flamme. La rougeur habituelle qu'on voit aux bords des paupières de plusieurs personnes n'est ordinairement qu'une blépharite catarrhale à un faible degré ; pour la bien voir, il faut renverser la paupière, mais on l'aperçoit aussi sans cela. Si le mal a de l'intensité, la rougeur s'étend sur le globe ; elle reste ordinairement périphérique, et n'arrive jusqu'à la cornée que lorsqu'elle acquiert un certain degré d'intensité ; je l'ai vue cependant quelquefois, dès son début même, en vahir toute la conjonctive sclérotidale, bien que son intensité ne fût pas considérable. Ordinairement la rougeur oculaire est peu prononcée à l'état chronique ; plusieurs vaisseaux variqueux serpentent isolés ou par faisceaux sur le blanc de l'œil ; d'autres se voient à la face interne

de la paupière. — On a prétendu que c'était le propre de la conjonctivite catarrhale d'offrir une injection aux vaisseaux d'abord parallèles, puis réticulés ; cette idée est erronée. L'injection est toujours parallèle, quelle que soit la nature de la conjonctivite, tant que le mal est léger, parce qu'alors il n'y a que les troncs principaux d'appareils. Les vaisseaux deviennent tortueux, puis ils développent des embranchements latéraux pour former des réseaux, si le mal dure long-temps et qu'il acquiert de l'intensité. Ces mêmes circonstances se rencontrent, je le répète, dans toutes les espèces de conjonctivites ; et ce n'est que par une sorte d'illusions que quelques oculistes, Wardrop entre autres, aient cru pouvoir déduire de là la nature de la maladie (*Voy. Wardrop, Morbid. anat. ophth. human. eye, t. 1, p. 10-17.*).

2^o *Ramollissement œdémateux.* Comme dans les autres affections catarrhales, la muqueuse subit une sorte de gonflement mollasse analogue à celui qu'on observe après la macération. La conjonctive est non-seulement pulpeuse, infiltrée, et d'un jaune sale, au point qu'on peut la déplacer avec le bout du doigt, mais encore distendue quelquefois par une sorte d'épanchement sous-muqueux, analogue à celui qu'on observe dans l'œdème de la glotte et des fosses nasales. Cet épanchement tient au peu d'intensité de la phlogose, et l'œdème se manifeste aussi quelquefois dans les tissus mêmes des paupières qui se gonflent plus ou moins et conservent l'impression du doigt, sans être pourtant douloureuses. L'œdème, du reste, n'existe d'une manière très-marquée que dans les cas où le mal acquiert de l'acuité. Il forme quelquefois un véritable *chémosis* séreux.

3^o *Ecoulement muco-sébacé.* Le caractère le plus frappant, avons-nous dit, de la conjonctivite catarrhale est l'écoulement chassieux de l'œil et des paupières, surtout le soir. Il se fait de toute l'étendue de la muqueuse et dans les glandes de Méibomius une sécrétion abondante de matière muco-sébacé, plus ou moins épaisse, qui coule le long de la gouttière palpébrale, et s'arrête à la racine des cils et surtout vers le lac caronculaire, s'y épaissit et colle ensemble les paupières pendant le sommeil. Aussi les yeux sont-ils toujours chassieux au réveil et couverts plus ou moins de matière collante analogue à du miel. La consistance de la matière est toujours en raison

inverse de l'acuité ou de l'intensité de la maladie. Les malades sont souvent obligés d'y appliquer, pendant quelques minutes, une petite éponge trempée dans de l'eau tiède pour les décoller, et quelquefois il arrive qu'une couche de mucus desséché reste adhérente sur la cornée et produit une vision momentanée d'arc-en-ciel, par la nouvelle réfraction que subit la lumière en entrant dans l'œil, vision qui alarme mal à propos certains malades, et qui se dissipe aussitôt que l'œil est bien nettoyé. Le mucus forme également, en se desséchant, des petites croûtes écailleuses sur les bords ciliaires et sur les cils. L'écoulement constitue parfois un véritable épiphora, ce qui tient à plusieurs causes : à la contraction spasmodique des muscles droits, à la sécrétion trop abondante de mucosité et de matière sébacée, au léger boursofflement de la gouttière palpébrale et de la muqueuse du syphon lacrymal, et enfin à l'éloignement plus ou moins grand des points lacrymaux du lac caronculaire.

4° *Collement nocturne des paupières.* Cette seule circonstance du collement nocturne des paupières et de l'écoulement chassieux suffit en général pour reconnaître l'existence de l'élément catarrhal.

B. *Physiologiques.* Si le mal existe à l'état simple, tous les caractères physiologiques se réduisent à deux :

1° *Irritation externe de l'appareil oculaire.* Le malade éprouve une sorte de prurit continu aux bords palpébraux, surtout à l'angle interne, qui l'oblige à y porter souvent la main et à se frotter. La démangeaison se convertit en douleur si le mal acquiert de l'intensité. La présence des vaisseaux dilatés sur les paupières irrite l'œil à chaque mouvement et produit la sensation de petits corps étrangers qui seraient tombés entre les paupières. Une dame qui m'a été dernièrement présentée plusieurs fois par M. le docteur Yvan fils s'obstinait tellement dans la croyance d'un corps étranger sous sa paupière supérieure, que pour la convaincre de son illusion j'ai dû explorer attentivement la face interne de ce voile. C'est à cette espèce d'irritation qu'on doit aussi attribuer la tendance qu'ont ces malades à fermer souvent les paupières comme s'ils étaient atteints de clignotement nerveux. Le mouvement palpébral est un peu gêné, ces voiles étant un peu raides et lourdes par suite de la sérosité qui les infiltre et du bour-

soufflement de leurs mailles. Toutes ces circonstances produisent assez souvent un certain trouble dans la vision.

2° *Recrudescences.* C'est le propre, comme on sait, des affections catarrhales de subir des recrudescences dans les temps humides, et surtout le soir sous l'influence de l'air nocturne. Ce phénomène se vérifie constamment dans la conjonctivite dont nous parlons. Une légère céphalalgie frontale accompagne parfois ses recrudescences, et lorsque le mal prend de l'acuité, les malades offrent en même temps d'autres espèces de catarrhes (rhinite, mal de gorge, bronchite) et une certaine lassitude générale (courbature) qui est propre au refroidissement, etc.

C. *Terminaisons.* 1° *Résolution franche.* On peut dire que cette terminaison est la plus fréquente, mais elle ne met pas à l'abri des récidives, qui finissent par devenir habituelles si le sujet continue à être exposé à l'influence des mêmes causes.

2° *Dégénérescence traehomateuse ou granuleuse.* La conjonctivite catarrhale, si elle dure long-temps, ne manque pas ordinairement de faire subir à la muqueuse des dégénérescences plus ou moins graves : des granulations, l'ectropion, le ptérygion en sont souvent la conséquence. Le célèbre Boyer offrait sur lui-même un exemple remarquable d'ectropion de cette nature. Ce qu'on appelle ectropion sénile n'est ordinairement autre chose qu'un résultat de l'affection catarrhale.

§ II. *Étiologie.* — Que la conjonctivite catarrhale règne épidémiquement ou sporadiquement, qu'elle existe à l'état aigu ou à l'état habituel, nous ne savons l'attribuer à d'autres causes qu'à l'influence d'un état particulier de l'atmosphère sur notre corps et en particulier sur l'œil. Chez les vieillards, à la campagne comme à la ville, chez les marins, les marchands ambulants, les vieux militaires, les cochers, etc., elle se rencontre souvent en union du catarrhe bronchique ; chez les nourrices et les femmes en couche il y a une prédisposition particulière pour cette affection. On ne peut méconnaître dans l'ophtalmie qu'on appelle sénile, et dans tous les cas de blépharite habituelle, l'influence de l'air frais des nuits sur la muqueuse ; mais, lorsque le mal règne épidémiquement, nous sommes tout-à-fait dans l'ignorance sur le principe morbide agissant sur l'économie. Je dirai enfin que la

blépharite chronique, que quelques auteurs ont attribuée à une cause syphilitique (Scarpa, Boyer), ne paraît dépendre assez souvent que d'une cause catarrhale.

§ III. *Traitement.* — A l'état suraigu, la conjonctivite catarrhale exige le traitement des ophthalmies essentielles dont nous avons déjà parlé. Dans les autres conditions, quelques auteurs (Beer, Travers) proscrivent la saignée et s'en tiennent surtout aux collyres abortifs. Je dois dire, néanmoins, qu'à l'exception des cas très-légers j'ai pour habitude de commencer le traitement par une saignée du bras et que je n'ai qu'à me louer de cette pratique.

A. *Constitutionnel.* Les vieillards supportent très-bien, en général, la saignée du bras; chez eux, en effet, le système capillaire sanguin étant en partie atrophié, le sang reflue vers les gros troncs; leur circulation, leur vie est plus concentrique, si je puis m'exprimer de la sorte. Chez les sujets jeunes, je joins à la saignée de la tempe les sangsues ou les ventouses. Les saignées petites et répétées valent mieux que les grosses. Quelquefois je ne fais autre chose qu'une saignée et quelques lotions d'eau blanche, et le mal se dissipe en peu de jours malgré sa longue persistance antérieure; raison de plus pour saigner si la maladie est de date récente. — La chaleur à la peau, les boissons chaudes et légèrement aromatiques, quelques purgatifs et quelquefois aussi des diaphorétiques; telles sont les indications de la médication constitutionnelle. Je me contente en général de prescrire une, deux ou trois pilules d'huile de eroton-tiglium qu'on répète tous les deux jours. Chaque pilule contient une goutte de ce médicament et de la poudre de gomme *q. s.*; ou bien j'ordonne les pilules de colchique dont j'ai donné la formule précédemment. Les Anglais préfèrent dans ces cas, si le mal est récent, l'administration de quelques grains de poudres de James ou de Dower qu'ils combinent à un peu de calomel ou de rhubarbe, et qu'ils répètent plusieurs fois par jour. D'autres prescrivent aussi des bains de pieds sinapisés. Du reste, si la phlogose a déjà acquis la forme trachomateuse dont nous avons parlé, toute la médication constitutionnelle doit se borner aux purgatifs et à la soustraction du malade de l'influence des causes catarrhales.

B. *Local.* Si le mal est léger, si la

muqueuse n'est pas très-ramollie ni très-variqueuse, quelques lotions astringentes tièdes suffisent pour la guérison. L'eau de rose simple ou animée de nitrate d'argent (deux grains par once), l'eau citronnée ou acidulée, et surtout l'eau blanche, remplissent parfaitement le but. Ware se loue beaucoup d'une forte décoction chaude de têtes de pavots et de fleurs de camomille; d'autres vantent particulièrement les lotions avec le vin d'opium. La continuation ou la reprise des mêmes moyens est ce qu'il faut aussi pour prévenir ou combattre les récidives. — Des moyens plus énergiques sont nécessaires lorsque le mal a de l'intensité. Le collyre acidulé de Littel, dont j'ai donné ci-devant la formule, peut convenir dans la majorité des cas. Werlitz et Foot ont retiré de grands avantages de l'huile essentielle de citron (*voyez* les art. précéd.). Les solutions d'acétate de plomb (six à dix grains par once d'eau), d'alun (deux à quatre grains par once), de sulfate de zinc (deux grains par once), de sulfate de cuivre (quatre grains par once), de nitrate d'argent (deux à dix grains par once) viennent ensuite. Ces collyres peuvent être employés à l'aide d'une œillère ou mieux d'un pinceau mou. — La pierre infernale en substance, appliquée rapidement, de manière à blanchir la conjonctive, est un souverain remède dans ces cas. Saint-Yves et une foule de praticiens après lui l'ont préconisée avec raison; je n'ai qu'à me louer beaucoup de ce moyen, et je pense que c'est faute d'une application convenable que quelques personnes blâment un pareil remède. Boyer m'a dit plusieurs fois qu'il ne traitait autrement son ectropion catarrhal qu'en touchant de temps en temps la muqueuse avec un crayon de nitrate d'argent devant une glace; mais le bienfait n'était point permanent, parce que ce praticien négligeait de le soutenir à l'aide d'autres collyres appropriés. Wardrop et Demours ont retiré de l'avantage des scarifications répétées de la conjonctive à l'aide d'une lancette. J'ai quelquefois mis ce moyen en usage; il est fort douloureux et ses bienfaits peu durables.

Le sulfate de cuivre en bâton, promoué de la même manière sur la muqueuse, produit généralement des effets aussi avantageux. — Plusieurs pommades ont été préconisées pour être appliquées le soir. Scarpa vante beaucoup celle de Janin; je m'en suis servi quelquefois.

Guthrie n'emploie que celle de nitrate d'argent. D'autres, M. Gouzée d'Anvers en particulier, se sont bien trouvés de celle d'oxyde rouge de mercure (quatre grains par once de graisse) qu'on applique sur les paupières. La pommade de Lyon est préférée par d'autres. Je me suis bien trouvé d'une pommade fortement opiacée (parties égales d'axonge et d'extrait d'opium). Toutes ces pommades, au reste, sont à peu près également bonnes. — Des moyens plus actifs pourraient devenir nécessaires lorsque la conjonctive a acquis la dégénérescence trachomatéuse; on appliquera, dans ces cas, ce que nous avons dit à l'article de la conjonctivite granuleuse ou des granulations conjonctivales. — Je terminerai ce sujet par une observation importante de Paré en faveur du séton à la nuque. — « Il est besoin, dit A. Paré, d'un autre remède plus extrême qui est le cautère actuel avec séton appliqué derrière le cou, lequel a une merveilleuse efficacité aux fluxions invétérées. Qu'il soit vrai, l'expérience quotidienne montre que tôt après l'ulcère fait par le dit cautère jette boue, la vue se clarifie, voire à ceux qui jà l'avaient quasi perdue, ce qui s'est vu de fraîche mémoire à un honnête Italien, orfèvre, nommé messire Paul, demeurant en Nesle près des Augustins de Paris, etc. » (Liv. IX, chap. 25, p. 378. Edit. de Paris, 1614.)

DEUXIÈME ESPÈCE. — *Conjonctivite serofuleuse.*

On s'est demandé s'il existe réellement une ophthalmie serofuleuse. Si l'on entendait par affection serofuleuse de l'œil une altération matérielle analogue à celle qu'on observe dans les ganglions lymphatiques, nul doute que la réponse ne serait embarrassante; mais si l'on veut exprimer par là une lésion particulière des propriétés vitales des tissus oculaires, qui se rencontre ordinairement en bas-âge, chez des sujets anémiques ou érouelleux, et qui dure autant de temps que la maladie constitutionnelle, la réalité des ophthalmies serofuleuses ne saurait être contestée. Il existe effectivement des ophthalmies érouelleuses comme des rhinites, des bronchites, des ostéites, des entites de même nature. Je ne veux point dire par là qu'un virus spécial se jette dans telle ou telle partie de l'organe, comme on le croyait autrefois. La vitalité de l'orga-

nisme est tellement modifiée par les causes anémiques qui les affectent, que les organes ne jouissent plus de leur intégrité; ils manifestent chacun à sa manière leur état de souffrance, et l'œil en particulier offre des phénomènes morbides spéciaux que nous allons étudier. C'est déjà dire en d'autres termes que les ophthalmies serofuleuses ne doivent être regardées que comme une manifestation locale, un symptôme particulier de l'affection constitutionnelle. — Mais qu'est-ce que la maladie serofuleuse constitutionnelle? Il est très-curieux de lire à ce sujet les assertions pleines de vanité des oculistes exclusifs; ils tranchent, par des phrases pompeuses et insignifiantes, des questions fort graves, et croient avoir fait avancer la science, alors même qu'ils n'ont pas compris le sujet dont ils voulaient s'occuper.

J'avoue qu'après avoir consacré plusieurs mois à la lecture des meilleurs ouvrages sur la serofule, je me trouvais moi-même enveloppé d'hypothèses contradictoires, et j'aurais peut-être omis de traiter des généralités de cette maladie sans les lumières que j'ai puisées dans le travail consciencieux de M. Baudelocque, médecin de l'hôpital des Enfants. — Il résulte des recherches de ce praticien qu'en origine la serofule n'est qu'une maladie humorale, un vice de l'hématose, d'où il suit une sorte d'anémie générale qui se transmet aux solides par le renouvellement incessant de leurs molécules. L'organisme serofuleux se trouve ainsi bâti par de mauvais matériaux; il devient surtout très-vulnérable dans les parties exposées à l'action incessante des agents extérieurs, tels que la peau, les ganglions cervicaux, les poumons, les organes des sens, et en particulier l'appareil visuel. — La cause de ce vice de l'hématose et de l'anémie constitutionnelle qui en est la conséquence est toute entière, d'après M. Baudelocque, dans la composition vicieuse de l'air que les enfants respirent, ce qui n'empêche pas la maladie d'être souvent héréditaire. M. Baudelocque a démontré ce fait d'une manière si lumineuse qu'il est impossible de ne pas adopter son opinion. L'expérience clinique confirme effectivement cette manière de voir. Vous avez beau stimuler l'organisme, donner de bons aliments, la maladie persiste tant que vous ne perfectionnez pas l'hématose à l'aide d'un air pur, etc. — On conçoit par conséquent la futilité de l'o-

pinion qui regarde la scrofule comme une maladie de la lympe ou des ganglions lymphatiques. La constitution paraît blanche, non parce qu'il y a prédominance du système lymphatique ou des humeurs blanches, mais uniquement parce que la composition du sang et des solides est viciée, parce que l'organe respirateur n'élabore qu'imparfaitement le sang vivificateur. En ce sens, la maladie scrofuleuse offre, comme on le voit, beaucoup d'analogie avec la chlorose. — Il y a des personnes qui confondent la scrofule avec l'affection tuberculeuse. Des dépôts de matière tuberculeuse se voient, il est vrai, parfois dans les ganglions lymphatiques affectés de scrofules, mais ce serait une grave erreur de confondre ces deux maladies. L'état scrofuleux est une des meilleures conditions pour la naissance des tubercules, mais la coexistence de ces deux affections n'est point indispensable.

Beer a divisé les scrofuleux en deux catégories : les uns ont de l'embonpoint, une large mâchoire, le corps rabougri et l'esprit lourd ; les autres sont minces, très-intelligents et d'une taille élevée. Les premiers sont sujets aux tumeurs glandulaires externes ; les seconds aux affections de poitrine et en particulier à la phthisie. Beer établit sur cette donnée un traitement différent pour chaque espèce de scrofuleux ; il veut qu'on tonifie les premiers et qu'on tiende aux laitages les seconds. — Cette manière de voir est erronée. Évidemment Beer et les oculistes qui l'ont adoptée confondent l'affection scrofuleuse avec la tuberculeuse. Sans doute què, dans le nombre des sujets scrofuleux, on en trouve qui offrent les conditions physiques signalées par Beer ; mais n'est-ce pas absurde de prescrire deux traitements opposés contre une même affection ? Je ne veux point dire pour cela que, lorsque l'ophtalmie scrofuleuse se rencontre chez des sujets affectés en même temps de tubercules, il ne faille, dans le traitement, tenir compte de cette dernière condition ; mais ce n'est plus de la scrofule, c'est plutôt d'une complication grave dont il faut s'occuper avant tout. Je ne parle pas d'une autre idée singulière de Beer, adoptée également par les oculistes allemands, et qui attribue à l'usage des pommes de terre et des aliments farineux en général le développement de la scrofule : c'est là une assertion qui ne peut être soutenue que par des oculistes proprement

dits. La scrofule est une maladie qui a des symptômes déterminés. Pour dire qu'elle existe, il faut que ces symptômes soient patents : sans cette condition, on confondrait facilement l'état délicat, albinique de la constitution avec l'affection scrofuleuse proprement dite. — On voit par ces considérations combien est erronée l'opinion des oculistes allemands, qui regardent l'ophtalmie scrofuleuse comme de nature lymphatique. Les vaisseaux lymphatiques de l'œil peuvent sans doute être compris dans la maladie comme dans toute autre ophtalmie, mais ils ne constituent pas le siège exclusif de l'affection.

§ I^{er}. *Variétés.* — L'ophtalmie scrofuleuse peut atteindre diverses parties de l'organe. La conjonctive, les paupières, les follicules méibomiens, la cornée, la membrane de l'humeur aqueuse, l'iris, la sclérotique et la rétine, tels sont les tissus sur lesquels se fixe ordinairement le travail morbide ; je dis ordinairement, car, dans quelques cas, toutes les parties constituantes de l'œil sont indistinctement comprises dans la maladie, quoi qu'en disent quelques hommes systématiques. Occupons nous pour le moment de la conjonctivite. — Il est rare que cette maladie atteigne avec une égale intensité les deux organes. Ordinairement elle est plus prononcée sur un œil, mais elle alterne facilement. — Mackensie et plusieurs autres distinguent la conjonctivite scrofuleuse en deux variétés, la pustuleuse et la phlycténoïde. Cette division ne me paraît avoir aucune portée pratique. Mieux vaut, selon moi, la distinguer, d'après son siège, en bulbienne et palpébrale.

§ II. *Caractères.* — Les caractères de cette maladie offrent ceci de particulier, qu'ils revêtent plutôt la forme irritative qu'inflammatoire. Dans quelques cas, où le travail morbide avait envahi les tissus profonds de l'œil, comme la rétine, par exemple, la nécropsie n'a décelé aucune altération comparable à celle de la véritable inflammation (Middlemore). Il ne faut pas oublier cependant qu'un travail phlogistique peut se joindre à l'affection scrofuleuse et exiger un traitement en conséquence, ainsi que nous l'avons déjà fait remarquer.

A. *Physiques.* 1^o *Rougeur.* On chercherait en vain dans la conjonctivite scrofuleuse cette rougeur tranchée et uniforme que nous avons observée dans les ophtalmies précédentes. On n'y voit

ordinairement que des faisceaux vasculaires sur la conjonctive sclérotidale, marchant transversalement vers la circonférence de la cornée, sous forme de rougeur angulaire ou de *taraxis*, soit interne, soit externe. Il est rare que ces faisceaux envahissent toute la muqueuse; quelquefois on n'y observe qu'une vascularité clair-semée, ou quelques vaisseaux isolés plus ou moins dilatés sous forme de pinces vasculaires. Ils aboutissent à la circonférence de la cornée sur quelque pustule, ou bien ils marchent sur la cornée elle-même si le mal est ancien. Cette membrane est assez souvent comprise dans le mal; alors elle présente un certain trouble que nous décrirons ailleurs. Lorsqu'elle débute, la maladie en question ne présente souvent d'autre caractère que la rougeur légère que nous venons d'indiquer; elle est de peu d'importance, comme on le voit; mais, dans d'autres occasions, des lésions d'autre nature s'y joignent.

2° *Ramollissement conjonctival*. La muqueuse sclérotidale est légèrement boursofflée, mais ramollie, relâchée et d'un jaune sale comme celle d'un œil qu'on fait macérer pendant plusieurs jours dans de l'eau. Ce caractère est très-marqué, surtout lorsque le mal a déjà récidivé un certain nombre de fois.

3° *Pustules et phlyctènes*. Un des caractères les plus fidèles de la conjonctivite serofuleuse est l'existence d'une ou plusieurs pustules sur la sphère visuelle. Ces pustules, du volume d'une tête d'épingle, se montrent le plus souvent sur la circonférence de la cornée; d'autres fois elles naissent en dedans ou en dehors de cette limite. Elles sont toujours l'aboutissant d'un faisceau vasculaire très-visible. — Ce caractère a valu à cette ophthalmie le nom de pustuleuse, mais il ne lui est pas exclusif; il y a des ophthalmies simples, essentielles, qui sont accompagnées d'une ou plusieurs pustules; il serait cependant difficile de dire pourquoi elles se rencontrent plus souvent dans celle dont il s'agit. — Quelquefois, en place de pustules, on ne voit que des phlyctènes: les faisceaux vasculaires y aboutissent de la même manière. Quelques personnes ont présumé que l'existence des phlyctènes se rattache toujours à celle de l'ophthalmie rhumatismale: c'est une erreur. Il y a formation de pustule, lorsque le point où le vaisseau vasculaire aboutit est assez vivement irrité pour former un abcès

(*hyperphlogose*); il y a phlyctène, au contraire, lorsque l'irritation n'est que légère et capable seulement de sécréter de la lymphe. — Ces petites tumeurs paraissent naître plus souvent à la circonférence de la cornée, parce que c'est là que les faisceaux vasculaires trouvent un tissu très-serré, résistant à l'impulsion sanguine, et capables par conséquent d'être vivement irrités. Les pustules, du reste, se rencontrent plus souvent chez les sujets gras; les phlyctènes, au contraire, chez les grêles. Les unes et les autres présentent à leur base une auréole blanche qui dépend probablement d'une infiltration de la matière qui les constitue, et une injection vasculaire et rayonnante très-fine qu'on ne discerne quelquefois qu'au microscope. La matière des pustules est épaisse comme du miel, celle des phlyctènes liquide comme le contenu des cloches de l'érysipèle. J'ai observé que le mal est plus difficile à déraciner quand il est accompagné de phlyctènes que de pustules. On dirait que la présence des pustules exerce une certaine action révulsive à la surface de l'œil, qui opère salutairement contre l'irritation profonde. Le plus souvent, du reste, les pustules et les phlyctènes se joignent à une photophobie intense, ce qui ne veut point dire que le mal est de nature rhumatismale, ainsi qu'on le croit. — Indépendamment de ces deux espèces de tumeurs, la conjonctive bulbiennne en offre souvent une troisième, surtout dans le début de la maladie, et qui consiste dans une sorte d'engorgement parcellaire analogue à un peloton de graisse. Cette espèce de *pinguicula* aiguë se rencontre aussi quelquefois dans la conjonctivite catarrhale, et devient souvent le siège d'une pustule; elle dépend d'une sorte de renflement des vaisseaux sous-conjonctivaux. — Ajoutons enfin que les yeux des sujets serofuleux sont souvent exposés à des espèces d'orgeolets qui se reproduisent aisément dans les récidives de la conjonctivite et ne suppurent que fort rarement; nous en parlerons ailleurs.

4° *Déversement lacrymal*. Pour peu que le mal ait de l'intensité et qu'il soit devenu habituel, l'œil est larmoyant. Les larmes sont âcres, tombent continuellement sur la joue et irritent la peau de cette partie. Ce caractère est inmanquable dans toutes les ophthalmies irritatives, il est d'ailleurs le compagnon indivisible de la photophobie, et dépend, selon moi, de l'état de spasme dans le-

quel se trouve l'appareil musculaire de l'œil. Il en est de ce déversement lacrymal comme de celui qui succède aux lésions traumatiques de l'appareil visuel : les muscles droits entrent en éréthisme et expriment en quelque sorte l'humour aqueuse de la chambre antérieure à travers les pores de la cornée. — Le liquide qui déborde les paupières n'est pas toujours purement aqueux ; de la matière muco-sébacée, un peu puriforme, est mêlée aux larmes, et les paupières, plus ou moins boursoufflées, se collent pendant le sommeil. Cela a lieu lorsque quelque élément catarrhal complique la maladie ou que l'affection scrofuleuse se fixe en même temps sur l'appareil méibomien. Il n'est pas rare de voir aussi le siphon lacrymal être compris dans l'affection ; mais de cela nous parlerons ailleurs.

B. *Physiologiques.* 1^o *Photophobie irritative.* Il est des conjonctivites scrofuleuses qui ne sont point accompagnées d'irritations de la rétine ; il en est d'autres dont le travail morbide se propage sur les tissus profonds et qui sont accompagnées de photophobie intense. L'aversion pour la lumière est telle que les petits malades n'osent pas sortir ; ils se tiennent cachés dans l'obscurité, s'enfoncent sous les couvertures et appliquent la face contre l'oreiller ; s'ils se trouvent dans une chambre éclairée, ils ne regardent qu'en inclinant latéralement la tête et entrouvrent à peine les paupières ; ils évitent soigneusement d'exposer leur organe aux rayons directs, c'est ce qui leur fait à la longue contracter des habitudes vicieuses et occasionne quelquefois une déviation de la colonne vertébrale (Travers). — La photophobie peut durer plusieurs mois, mais elle n'est pas également intense à toutes les heures de la journée ; elle offre une intermission marquée vers le soir, et il importe de profiter de ces moments pour observer l'état de l'organe. Lorsqu'il existe, ce caractère indique que toutes les parties de l'œil sont affectées du travail irritatif ; la conjonctivite n'est plus à l'état simple, elle est même si légère qu'on est étonné de trouver un symptôme aussi alarmant sur un organe à peine teint de quelques stries rouges. — Je viens déjà de dire que la photophobie, dans cette ophthalmie, constitue une véritable complication ; elle ne se présente pas toujours, en effet, et n'est aucunement en rapport avec le degré de la rou-

geur de la conjonctive comme la photophobie phlogistique dont nous avons déjà parlé. Cela a fait dire à un ophthalmologue italien que ce symptôme avait quelque chose d'analogue à ceux des fièvres intermittentes pernicieuses, et qu'il fallait l'attaquer comme ces derniers. On ne saurait effectivement s'expliquer autrement comment une photophobie aussi intense puisse souvent se dissiper instantanément, avec ou sans remèdes, sans laisser aucune trace de son existence, malgré sa longue ténacité précédente, ensuite revenir d'une manière inattendue pour se dissiper également, etc. Ce qui paraît confirmer cette manière de voir, c'est que ce symptôme cède souvent à l'emploi des remèdes anti-périodiques. Remarquons, en attendant, que la photophobie scrofuleuse peut durer plusieurs mois sans détruire la faculté visuelle.

2^o *Spasme musculaire.* Comme le larmoiement, le spasme des muscles de l'œil et des parties adjacentes est un symptôme indivisible de la photophobie. Tant que la conjonctivite scrofuleuse est à l'état simple, elle n'offre aucun de ces caractères. Les muscles droits entrent dans une sorte d'éréthisme tétanique, tendant à enfoncer le globe dans la cavité orbitaire ; de là une douleur que les malades accusent dans le fond de l'orbite, endroit de l'insertion fixe de ces muscles ; de là aussi l'abondance des larmes. — Le muscle orbiculaire des paupières est tellement contracté à son tour (blépharospasme), qu'il faudrait une très-grande force pour vaincre sa résistance. Il est inutile, par conséquent, d'essayer d'ouvrir forcément les yeux de ces sujets, on les irriterait sans en venir à bout. Ce muscle ne peut se contracter fortement sans entraîner la contraction de plusieurs autres muscles. Essayez de fermer les paupières d'un côté devant une glace, non en abaissant avec les doigts la paupière supérieure pour imiter ce qui arrive dans le sommeil, mais en contractant l'orbiculaire ; vous verrez la joue, l'aile du nez, l'angle de la bouche s'élever, le sourcil s'abaisser. Cette contraction concentrique est d'autant plus prononcée que le spasme est violent ; les muscles eux-mêmes finissent par s'hypertrophier. J'ai vu des sujets dont le côté correspondant de la face était resté plus charnu que l'autre, la tête du sourcil et les paupières très-épaisses, l'angle buccal et l'aile nasale habituellement relevés ; mais

ces circonstances s'effacent plus ou moins à la longue. J'ai également observé que, par suite de cet orgasme prolongé, le sang veineux circulait avec peine et le côté correspondant de la face devenait violet. Il y a, comme on le voit dans les muscles périorbitaires, une sorte de *consensus* dont le but est la protection de l'organe visuel.

3° *Douleur*. Elle est en raison directe de la photophobie, et subit par conséquent les mêmes variations que cette dernière.

4° *Récidives*. Tant que l'affection constitutionnelle n'est point dissipée, la conjonctivite est prête à reparaître et à s'exaspérer au moindre changement de temps. C'est surtout lorsque l'atmosphère devient humide que les récidives ont lieu; elles s'observent également dans les grandes gelées et lorsque le malade est obligé de garder la chambre dans un endroit mal aéré, etc. Le retour du beau temps amélioré toujours l'état des malades, la conjonctivite se dissipe même quelquefois, presque subitement, pour reparaître plus tard. C'est ce qui a fait souvent attribuer à des collyres des vertus dont ils ne jouissaient point réellement.

C. *État des paupières*. Rien n'est plus fréquent que de voir des orgelets intercurrents chez les sujets serofuleux; ces tumeurs précèdent ou accompagnent les récidives de la conjonctivite; elles suppurent rarement et ont une grande tendance à passer à l'état d'induration. — La conjonctivite serofuleuse n'est pas toujours bornée au globe oculaire. Souvent, très-souvent même, les tissus palpébraux sont affectés de la même maladie. Ce sont le système cryptacé des paupières (glandes de Méibomius) et le cartilage tarse qui forment le siège principal de la blépharite serofuleuse. Ces glandes s'hypertrophient plus ou moins, de même que le fibro-cartilage, épaississent les bords palpébraux, irritent l'œil par leur action mécanique et sécrètent de la matière sébacée en abondance; cette matière se mêle à la mucoosité de la conjonctive, se ramasse vers le lac lacrymal et coule sur la joue, s'arrête pendant le sommeil à la racine des cils, se dessèche, forme des croûtes, colle les paupières entre elles pendant le sommeil; elle passe dans le syphon lacrymal, l'irrite, et donne souvent naissance à une tumeur lacrymale (*flux palpébral de Scarpa*). L'hypertrophie de ces glandes est ordi-

nairement plus prononcée à la paupière supérieure; là elles existent en plus grand nombre et forment quelquefois, chez les serofuleux, des espèces de chapelets saillants sous la peau, et déforment singulièrement l'individu: la paupière distendue s'allonge, devient lourde, et le malade ne peut la relever qu'incomplètement. Des conditions analogues s'observent souvent aussi à la paupière inférieure. Ajoutons enfin que les ouvertures des conduits de ces cryptes sont souvent ulcérés; ces ulcérations ont ordinairement pour résultats de faire tomber les cils ou d'en dévier la direction par leur action sur les bulbes. Je présume cependant que les bulbes ciliaires sont eux-mêmes primitivement attaqués par l'affection serofuleuse. — Quant au cartilage tarse, il est ramolli et plus ou moins hypertrophié, son bord libre paraît rouge comme dans l'ophthalmie catarrhale. Des granulations existent quelquefois à la face interne de la paupière, surtout si un principe catarrhal complique la maladie, ainsi que cela a lieu très-souvent, et il n'est pas excessivement rare de rencontrer des insectes implantés à la racine des cils chez ces sortes de sujets (*phthiriasis palpebralis*).

D. *Terminaisons*. 1° *Guérison parfaite*. Comme la serofule constitutionnelle, l'affection oculaire peut se guérir sans laisser aucune trace de son existence, soit par les seules forces de l'organisme, soit par l'intervention de l'art.

2° *Maladies consécutives*. L'affection serofuleuse peut guérir et laisser après elle des lésions plus ou moins graves, telles que le trachoma, l'absence des cils (*madarosis*), le trichiasis, l'entropion, le pannus, etc.

§ III. *Étiologie*. — La cause prochaine de la serofule consiste dans un défaut de l'hématose; ce défaut dépend lui-même d'une viciation de l'air qu'on respire (*V. ouv. de M. Baudelocque*). Les causes occasionnelles sont variables: les blessures de l'œil, les coups d'air froid, les affections éruptives aiguës, la dentition, etc.; toutes ces causes enflamment la muqueuse oculaire et le mal acquiert bientôt les caractères serofuleux.

§ IV. *Pronostic*. — Variable, selon l'état de la constitution, l'ancienneté de la maladie et la nature des tissus qui en sont attaqués. En général, le pronostic n'est point fâcheux si le mal est borné à la conjonctive; il pourrait néanmoins le devenir par les complications et par sa

tendance vers certaines terminaisons dont nous venons de parler.

§ V. *Traitement.* — Comme toutes les lésions symptomatiques, la conjonctivite serofuleuse réclame une double médication, l'une locale, l'autre constitutionnelle. — La médication locale présente deux indications : combattre la photophobie lorsqu'elle existe, enlever le travail morbide de la conjonctive et des paupières.

1^o *Remèdes anti-photophobiques.* La photophobie serofuleuse cède rarement aux saignées seules ; ce qui me réussit généralement, c'est l'extrait de belladone combiné au calomel. Je commence le traitement par la prescription suivante :

Pr. Extrait de belladone préparé à la vapeur, 6 grains.

Calomel, 18 grains. M.

F. douze pilules.

Le malade prend trois fois par jour une des pilules ci-dessus (matin, midi et soir). Si la photophobie persiste, on doublera la dose des pilules le lendemain, et l'on continuera ainsi pendant plusieurs jours. J'ai porté quelquefois, en peu de jours, la belladone jusqu'à la dose de six grains, sans le moindre inconvénient ; le plus souvent la photophobie disparaît comme par enchantement, après le premier ou le second jour. Si le sujet est pléthorique, si les vaisseaux céphaliques paraissent injectés, et surtout si le pouls est fort et la peau chaude, je joins une ou deux évacuations sanguines locales, à l'aide de sangsues à la tempe ou de ventouses scarifiées à la nuque. Il est rare que je trouve l'indication d'ouvrir la veine du bras. — Des frictions périorbitaires de pommade mercurielle belladonisée (deux gros d'extrait de belladone par demi-once d'onguent napolitain), des vésicatoires volants à la nuque, des pommades éruptives à la tempe, des bains de pieds sinapisés et des lotions oculaires avec une forte décoction de laitue, tiède, tels sont les remèdes anti-photophobiques dont je me sers. Quelques personnes ont donné aussi avec succès le sulfate de quinine intérieurement. D'après le dire de Middlemore (ouv. cité, t. 1, p. 57), le peuple anglais a pour pratique de s'appliquer des vésicatoires sur les paupières, ainsi qu'Assalini l'a fait en Égypte et M. Velpeau dernièrement à Paris.

2^o *Remèdes locaux.* Aussitôt la photophobie combattue, j'examine l'état de

l'œil et je me règle différemment, suivant l'état des choses. Si l'injection est légère, de simples lotions adouçissantes suffisent : l'eau de laitue laudanisée (un scrupule de laudanum dans une once de décoction récente), l'eau de rose, de têtes de pavots, de fleur de camomille, de sureau, de mélilot, de chaux, etc., remplit parfaitement le but. Dans le cas contraire, mon meilleur collyre est une solution de deutro-chlorure de mercure (un grain par once ou plus d'eau distillée, avec addition d'un peu de bellad.). Travers vante beaucoup le collyre quininé (quelques grains de sulfate de quinine dans de l'eau distillée). — Si les glandes méibomiennes et le fibro-cartilage tarse sont malades, j'ai recours aux pommades résolatives. Celle de Janin est une des plus efficaces ; les autres ci-devant mentionnées peuvent également convenir. La pierre infernale est toujours applicable, quand les paupières offrent des dégénérescences trachomateuses. Les duretés chroniques des paupières réclament quelquefois l'usage prolongé des frictions externes de pommade mercurielle belladonisée (dix parties de belladone dans 90 parties d'onguent napolitain).

3^o *Médication constitutionnelle.* Je n'ai nullement envie de mentionner ici ces longues listes de remèdes anti-serofuleux qu'on trouve recommandés dans beaucoup de livres, et en particulier dans ceux des oculistes ; je me contenterai seulement de faire observer d'une manière générale qu'ils sont bien dans l'erreur, ceux qui croient pouvoir guérir l'affection serofuleuse en prodiguant les pilules mercurielles : j'ai vu, pour mon compte, les plus fâcheux effets sur les sujets serofuleux, à la suite de l'usage prolongé des pilules de Belloste et de calomel. Ces remèdes affaissent en effet les forces de l'organisme en place de les relever. — Le traitement constitutionnel se compose de trois éléments principaux.

A. *Moyens hygiéniques.* La respiration d'un air pur, très-oxygéné, continuellement renouvelé, forme la base du traitement ; sans cette condition, les autres remèdes sont presque inutiles, la modification de l'hématose serait impossible (Beaudoeloque). La première question que je fais à ces sortes de malades est de m'informer du lieu qu'ils habitent, et s'ils ont les moyens de se loger à la campagne, ou à tout autre endroit bien conditionné. Exercice gymnastique ; insolation, habillement de laine, alimen-

tation substantielle, principalement de matières animales; de l'ale pour boisson, du vin aussi quelquefois. Éviter soigneusement le froid et l'humidité.

B. *Remèdes tonifiants.* L'iodure de fer et le sirop d'ammoniac réunissent aujourd'hui les meilleurs suffrages pour remplir cette indication. On les administre de la manière suivante.

1° *Pr.* Iodure de fer, 20 grains.
Eau distillée, 10 on. Dissolvez.
Ajout. Ext. de gëntiane, 6 grains.

Le malade en prend une cuillerée à soupe, trois fois par jour, quelques minutes avant chaque repas. Ce remède, comme plusieurs autres, est mieux supporté en union des aliments qu'à jeun. On bouche exactement la fiole chaque fois qu'on vient de s'en servir.

2° Du sirop d'ammoniac, une demi-once, matin et soir, dans de l'eau simple. — On joint, en été, l'usage des bains de mer et de rivière, si cela se peut. L'eau de mer, en boisson, peut être aussi donnée avec avantage à la dose d'un demi-verre ou plus par jour.

C. *Laxatifs toniques.* Les extraits d'aloës et de coloquinte, préparés à la vapeur et administrés par petites doses, produisent d'excellents effets, surtout si on les combine avec un peu de rhubarbe. On fait prendre tous les soirs la pilule suivante :

Pr. Extrait d'aloës, 1 grain.
Extrait de coloquinte, 1 grain.
Poudre de rhubarbe, 4 grains. M.
F. pilule.

Ce traitement doit être continué pendant plusieurs mois : les collyres deviennent souvent tout-à fait inutiles. On consultera les monographies sur la scrofule, si l'on veut en approfondir davantage l'histoire thérapeutique.

TROISIÈME ESPÈCE. — *Conjonctivite dermatosique.*

J'ai désigné de ce nom toute conjonctivite qui se rattache à une maladie, soit aiguë, soit chronique du système cutané. L'affection oculaire n'est, dans ce cas, qu'une sorte d'appendice de la maladie de la peau, la conjonctivite n'étant attaquée que par la propagation de l'irritation du derme, de même que l'est très-souvent la muqueuse de la bouche, du gosier et des fosses nasales dans la petite vérole, la scarlatine, la rougeole, les sy-

philides, etc. On pourrait, à la rigueur, se contenter de cet énoncé pour faire comprendre que l'attention du médecin ne doit porter principalement que sur la maladie exanthématique qui en fait la partie essentielle. Il y a des circonstances, cependant, qui méritent une attention particulière, relativement à l'organe visuel. Sa structure délicate, l'importance de ses fonctions réclament une grande surveillance, soit pour prévenir la propagation de l'irritation cutanée sur lui, soit pour en arrêter les ravages, lorsque cette propagation a déjà eu lieu. — Les conjonctivites dermatosiques ont des caractères communs, elles se comportent toutes de la même manière, et réclament le même traitement, proportionné, bien entendu, à leur degré d'intensité. Aussi les comprendrai-je dans une même description, en indiquant, toutefois, ce qui est propre à chacune de leurs causes. — Parmi les dermatoses qui réagissent sur l'organe visuel, les unes sont aiguës, les autres chroniques. La variole, la scarlatine, la rougeole, l'érysipèle, l'*acne punctata*, etc., sont de la première catégorie. Les syphilides, les croûtes lacteuses, la lèpre vulgaire, et plusieurs autres variétés de dartres appartiennent à la seconde. — On a prétendu qu'il y avait une conjonctivite galeuse ou psorique (psorophthalmie). Si l'on prend le mot *psora* comme synonyme d'affection éruptive, il indiquerait toutes les conjonctivites dont nous voulons traiter ici. On serait cependant dans l'erreur, si on voulait l'appliquer à la gale proprement dite : la gale, effectivement, n'attaque point la figure, et il est douteux, d'ailleurs, que cette maladie reconnaisse pour cause un principe virulent. Quelques auteurs emploient le mot psorophthalmie comme synonyme de teigne palpébrale, et ils expriment par là une sorte de rougeur chronique des bords palpébraux, accompagnée d'ulcérations croûteuses, et de la perte partielle ou totale des cils : en ce sens l'expression est admissible, et elle n'indique qu'une terminaison commune à plusieurs conjonctivites.

A. On voit rarement l'ophtalmie varioleuse, depuis que les bienfaits de la vaccination sont favorablement appréciés par tout le monde. Lorsqu'elle a lieu, la réaction variolique sur l'œil se déclare, soit dans le courant de l'éruption cutanée, soit après la période de desquamation. Dans ce dernier cas, elle constitue quelquefois une sorte de mé-

tastase très-fâcheuse. Le plus souvent, la phlogose n'est bornée qu'aux paupières, et attaque principalement les cryptes sébacés. Dans d'autres cas, elle s'étend à la conjonctivite globulaire et intéresse parfois aussi la cornée, l'iris, la rétine et toutes les membranes internes de l'organe (phlegmon oculaire). — La conjonctivite variolueuse, du reste, est tantôt pustuleuse, tantôt non pustuleuse. Ordinairement les boutons de l'éruption se bornent à la peau de la paupière; dans quelques cas, cependant, ils naissent également sur la muqueuse palpébrale, sur la cornée et peut-être aussi sur la conjonctive sclérotidale. M. Guersent nie que l'ophtalmie en question soit jamais accompagnée de boutons sur l'œil. Plusieurs observateurs, cependant, affirment avoir vu des boutons de variolue sur cet organe, et, en particulier, sur la moitié inférieure de la cornée, par inoculation de la matière déposée sur ce point par les boutons externes des bords des paupières. Du reste, il ne faut pas croire que toute éruption variolueuse, même confluente, soit accompagnée ou suivie d'ophtalmie.

B. La scarlatine et la rougeole occasionnent également quelquefois une réaction soit palpébrale, soit oculaire; mais leur gravité n'égale pas ordinairement celle de l'ophtalmie précédente.

C. La conjonctivite érysipélateuse n'a lieu qu'à l'occasion de l'érysipèle de la face; elle est, le plus souvent, bornée aux tissus des paupières; quelquefois, cependant, la conjonctive lobulaire est affectée en même temps. — Les conjonctivites, qui accompagnent la seconde catégorie des dermatoses, restent ordinairement bornées aux paupières, et, en particulier, aux glandes de Méibomius. — Nous venons déjà de dire comment nous concevions le mécanisme pathogénésique des conjonctivites dermatosiques, c'est-à-dire, par propagation directe de l'irritation du derme externe au derme réfléchi qui forme les muqueuses. Il ne répugne pas cependant d'admettre en même temps une action particulière du principe morbide sur l'œil par l'intermédiaire de l'atmosphère. Middlemore a observé un grand nombre de conjonctivites pustuleuses chez des personnes adultes, par le contact irritant du gaz hydrogène dans des fabriques éclairées avec cette substance. — Ajoutons enfin que toutes les conjonctivites dermatosiques présentent quelque chose de catar-

hal, soit que ce cachet leur soit imprimé par l'état particulier de l'atmosphère, soit que cela dépende des conditions morbides du derme qui rendent sa réaction analogue à celle que le froid occasionne en agissant sur lui.

§ 1^{er}. *Caractères.* — 1^o *Gonflement.* Un des caractères les plus frappants des conjonctivites dermatosiques aiguës est le gonflement des paupières. Ce symptôme est tellement prononcé quelquefois, qu'il empêche l'examen de l'œil, comme dans les conjonctivites purulentes. La conjonctive ne prend part à ce développement que dans certains cas d'érysipèle; elle est alors œdématiée, couverte de petites phlyctènes, forme un chémosis séreux et déborde de la fente palpébrale. Le gonflement est nul ou purement borné au bord des paupières, dans les cas de dermatoses chroniques; il est au contraire tout-à-fait phlegmoneux dans quelques cas de variolue.

2^o *Blénonrhée palpébrale.* Attaquant de préférence le système sébacé, les conjonctivites en question sont constamment accompagnées de sécrétion muco-purulente abondante, et de collément de paupières, comme les ophtalmies catarrhales. Cet écoulement, cependant, est moins prononcé dans les cas de dermatoses chroniques.

3^o *Rougeur.* Ordinairement elle est bornée à la paupière; elle s'observe pourtant aussi sur la conjonctive oculaire, surtout lorsqu'il y a des pustules sur l'œil; dans ce cas, les vaisseaux convergent par faisceaux vers chaque pustule; ou bien ils s'offrent comme une nappe peu prononcée, s'il n'y a pas de pustules. Il est rare que cette rougeur prenne les caractères du chémosis sanguin. Dans beaucoup de cas, la conjonctive oculaire n'offre qu'une teinte d'un jaune sale.

4^o *Photophobie* nulle dans les cas chroniques; très-prononcée dans quelques cas aigus, surtout lorsque des pustules existent sur la cornée. La photophobie, dans cette occurrence, est une véritable complication, et la phlogose interne peut être portée au point, surtout dans les cas de variolue, de constituer le véritable flegmon oculaire dont nous avons déjà parlé.

5^o *Terminaisons* très-variables, selon l'intensité de la phlogose. 1^o Résolution complète dans les cas légers; 2^o fusion purulente de l'œil dans les cas graves; 3^o maladies secondaires dans le plus grand nombre des cas, telles que la psoroph-

thalmie ou teigne palpébrale, taches de la cornée, perforation de cette membrane, prolapsus-irien, amaurose, staphylôme par ramollissement de la cornée, etc.

§ II. *Pronostic.* — Réservé, grave ou très-grave, selon l'intensité de la maladie, et sa tendance pour telle ou telle terminaison. Il est cependant presque toujours favorable dans l'ophtalmie érysipélateuse.

§ III. *Traitement.* — 1° *Prophylactique.* Tout ce qui peut empêcher la propagation de l'irritation dermique sur les paupières et sur l'œil doit être mis en usage de bonne heure et continué jusqu'à la guérison de la maladie cutanée. Les moyens propres à remplir cette importante indication sont : les fomentations continues de liquides répercutifs (eau froide, simple, vinaigrée, saturninée, de roses, camphrée, tanninée, laudanisée, etc.), les frictions périorbitaires de pommades également répercutives (mercurielle, camphrée, etc.).

2° *Curatif.* Dans la période d'acuité, un traitement actif n'est indiqué qu'autant que le mal est grave; dans le cas contraire, quelques lotions résolutes suffisent. Dans le premier cas, on aura recours au séton ou vésicatoire à la nuque, aux sangsues répétées à la tempe, aux applications abondantes de pommade mercurielle autour de l'orbite, aux lotions fréquentes de l'œil, à l'aide du lait tiède, de l'eau blanche, d'un collyre de sublimé corrosif, etc. Si des pustules existent sur l'œil, on les ouvrira, si la chose est possible, à l'aide d'une aiguille à cataracte, et l'on touchera l'endroit avec un petit pinceau trempé dans une forte solution de pierre infernale, ou avec cette substance disposée en forme de crayon. — Si le mal passe à l'état chronique, le traitement doit varier selon les circonstances. Il prend quelquefois les apparences de l'ophtalmie scrofuleuse, on le traite alors ainsi que nous l'avons dit ailleurs. Le plus souvent, l'affection se cantonne sur les paupières et prend la forme de trachoma, de psorophtalmie ou de teigne palpébrale. Les fomentations, le soir, à l'aide de cataplasmes de pain cuit dans du lait, ou de cerfeuil amorti sur une pelle chaude, les frictions de pommade mercurielle, l'usage de la pommade de Janin, les traînées de pierre infernale sur les points ulcérés de la conjonctive et les lotions avec les collyres de zinc, de nitrate d'argent, de sulfate de cuivre, etc., tels sont les moyens qui

conviennent en pareille occurrence. — Ajoutons qu'il est souvent utile, pour obtenir la cicatrisation des petits ulcères d'arracher avec une pince les cils l'un après l'autre. Après cet arrachement, les cils repoussent, tandis qu'ils ne se reproduisent point si on les laisse tomber spontanément, par la raison que, dans cette dernière circonstance, les ulcérations ont déjà intéressé les bulbes lorsqu'ils tombent. Mackensie attribue à Lawrence l'honneur de cette dernière pratique, tandis qu'il appartient à Buzzi d'Italie (V. Scarpa, 4^e édit.).

Propositions aphoristiques sur les conjonctivites.

1° La conjonctivite n'est une maladie grave par elle-même que dans un seul cas; c'est lorsqu'elle existe à l'état de chemosis sanguin et que le bourrelet muqueux péricornéal étrangle et mortifie la cornée. Dans tous les autres cas, si l'œil est endommagé, cela tient à la propagation de la phlogose à la cornée, à l'iris, à la rétine et à d'autres tissus intérieurs. 2° Dans les conjonctivites aiguës de quelque intensité, les tissus intérieurs de l'œil sont plus ou moins intéressés; la rétine est surtout le plus souvent congestionnée par le sang que lui porte directement l'artère centrale du nerf optique. C'est à cette congestion, à cette espèce de dérangement vasculaire intérieur qu'on doit fréquemment attribuer la photophobie qui accompagne les conjonctivites. 3° Le sentiment douloureux que les mouvements des paupières occasionnent, en cas de conjonctivite, tient au frottement des deux surfaces muqueuses enflammées. La sensation désagréable de corps étranger entre les paupières que les malades accusent à chaque mouvement de ces organes est commune à plusieurs espèces de conjonctivites. 4° Comment les maladies dyscrasiques agissent-elles sur l'œil? Cette question est impénétrable dans l'état actuel de la science; on pourrait cependant soutenir comme probable que c'est par l'intermédiaire de l'organe entané qu'elles réagissent sur l'organe visuel. Ce qui appuie cette opinion, c'est que presque toutes les maladies en question ont une action sur la peau qui est en continuité de tissu avec la conjonctive. 5° De toutes les conjonctivites, la catarrhale est, sans contredit, la plus fréquente et la plus facile à guérir. Les remèdes sur lesquels on peut

compter sont, indépendamment des purgatifs, les lotions journalières de collyres cuivrés (sulfate de cuivre, quatre grains dans une à deux onces d'eau de rose, avec addition d'un peu d'acétate de plomb), et l'emploi d'une pommade saturnine, le soir (acétate de plomb liquide, un gros, axonge lavée trois fois dans de l'eau de rose, une once; incorporez très-exactement et ajoutez extrait de belladone, vingt grains). 6° Il importe de détruire de bonne heure les granulations conjonctivales, car leur présence entraîne l'opacité de la cornée et la perte de la vision. 7° Il y a des conjonctivites chroniques, globulaires, très-légères en apparence, qui se rattachent à des affections chroniques du cerveau ou des méninges. Elles en imposent singulièrement aux oculistes exclusifs qui bâtissent des systèmes sur des idées imaginaires et ridicules. 8° Le principal moyen curatif des conjonctivites aiguës est la saignée du bras, répété plus ou moins. Viennent ensuite les ventouses scarifiées à la nuque. Ce dernier moyen seul suffit quelquefois. Les purgatifs arrivent en troisième lieu. Parmi les collyres, les fomentations de lait tiède ou froid occupent la première place. 9° Dans les conjonctivites intenses et opiniâtres, les larges vésicatoires volants à la nuque, aux tempes et aux environs de l'orbite sont préférables au séton et aux moxas; ils agissent principalement par la cantharide qu'ils introduisent dans le sang par résorption. Aussi, ne doit-on se servir que d'emplâtres ou de pommade bien cantharidée. La pommade de tartre stibié, employée à haute dose, agit d'une manière analogue. Depuis un temps immémorial le peuple anglais a pour usage de s'appliquer des vésicatoires sur les paupières pour se guérir des ophthalmies (*Middlemore, Diseases of the eye*, t. 1, p. 57). 10° Suivant Lawrence, les frictions de pommade stibiée autour de l'orbite sont le meilleur moyen pour combattre la photopobie scrofuleuse. C'est un moyen de plus à ajouter aux pilules de belladone dont nous avons parlé. 11° Le même praticien a trouvé que l'usage intérieur du sulfate de quinine guérit sûrement la scrofule. 12° Il est nuisible de bander complètement les yeux enflammés; mais il ne l'est pas moins de les laisser, dans tous les cas, exposés à l'air, ainsi que Demours et plusieurs autres le conseillent. Ce qu'il y a de mieux dans certains cas, c'est d'ombrager le front et la figure à

l'aide d'une grande feuille de papier vert disposée en guise de chapeau de dame. Dans d'autres cas, mieux vaut un morceau de linge propre qu'on coud à un ruban lié autour du front et qui descend librement sur l'œil comme une sorte de paupière artificielle mobile. De cette manière on ne comprime pas l'organe; sa circulation reste libre, les larmes coulent aisément, et l'œil n'est point frappé vivement par l'air et la lumière. 13° Dans le traitement des conjonctivites purulentes, il faut distinguer trois périodes: 1° rougeur non chémosique; 2° rougeur avec chémosis; 3° rougeur avec boursoufflement grisâtre, cornée cendrée, molle et opaque, écoulement sanieux, fétide et sanguinolent. Dans ce dernier cas, la cornée est gangrenée. La médication doit varier dans les trois cas. 14° Desault s'est guéri d'une ophthalmie chronique en buvant tous les matins à jeun six verres d'eau fraîche; dans les derniers temps, comme cette boisson lui excitait des maux de cœur, il la supportait en la rendant légèrement vineuse. J'ai prescrit plusieurs fois ce moyen avec un avantage très-réel, non-seulement pour des maux d'yeux, mais encore pour d'autres maladies. L'eau fraîche, bue à jeun en assez grande quantité, facilite les garderobes et purge même dans les premiers temps chez quelques individus. Il est clair qu'étant résorbée, l'eau passe dans le sang, le délaie et le rend peut-être moins plastique; elle provoque d'ailleurs des espèces de crises urinaires fort salutaires chez beaucoup de sujets. 15° Morgagni s'est guéri lui-même d'une conjonctivite fort opiniâtre, et s'est préservé des récurrences à l'aide de lotions journalières d'eau de puits, sur la figure et les paupières. Voici comment il s'exprime à ce sujet:

« Dans ma jeunesse, je fus, dit Morgagni (*Epist.* 13, n. 24), attaqué à Bologne, au commencement de ce siècle, d'une ophthalmie extrêmement opiniâtre, qui était accompagnée de temps en temps d'une douleur assez vive pour m'empêcher très-souvent de prendre du sommeil, à moins que je n'appliquasse sur mes paupières des cataplasmes tièdes de pulpes de pommes douces. Beaucoup de moyens me furent recommandés; j'en mis plusieurs en usage, et tous furent inutiles. J'en refusai inconsidérément un seul, que j'ai vu dans la suite avoir été fort utile à beaucoup de personnes, et surtout à un homme de Bologne qui, ayant fait disparaître de cette manière une inflammation

de l'œil droit, et se trouvant pris bientôt après de la même maladie à l'œil gauche, employa inutilement tous les autres remèdes, et ne put se guérir que par eelui-là; je veux parler de l'ulcération de la peau de derrière les oreilles, produite par l'application de médicaments qui jouissent de la propriété vésicante. M'étant donc entièrement livré à la nature et au temps, et me trouvant déjà un peu soulagé, mais non pas assez pour pouvoir encore lire et écrire sans douleur, je me retirai pour un peu de temps dans mon pays, où je me rétablis. J'ai rapporté tout cela pour que vous sachiez combien il faut qu'après une maladie aussi grave, la bonté du Dieu tout-puissant m'ait accordé des yeux sains, puisque, à l'âge d'environ soixante-dix-huit ans, je vois sans lunettes presque aussi bien que je voyais avant cette inflammation. Si vous me demandez de quelle manière je me garantis de cette maladie pendant très-long-temps, malgré une si grande et si constante application de mes yeux le jour et la nuit, je vous dirai que ce ne fut que par des lotions de la face et des paupières, que je faisais depuis lors chaque matin, et je ne me servais pas inconsidérément d'une eau queleonque, mais seulement de celle qui avait été fraîchement tirée d'un puits. En effet, cette eau est assez froide pour pouvoir rétablir et conserver la force des fibres affaiblies par une ophthalmie antérieure, sans présenter les dangers que Fabrice de Hilden (Cent. I, obs. 27) redoute de celle qui serait très-froide. Je ne puis pas savoir d'une manière certaine si Détharding veut parler de cette eau dans un petit ouvrage qui a pour titre : *Du spécifique prophylactique des yeux*, et qu'il publia à Copenhague l'an 1745; quoique le savant Haller, le seul par qui j'ai connaissance de cet opuscule, dise que ce spécifique consiste dans des lotions que l'on fait avec de l'eau froide : mais ce que je sais positivement, c'est qu'ayant enfin négligé l'usage de l'eau que j'ai indiquée, l'inflammation, qui n'avait pas eu lieu depuis plus de quarante ans, revint promptement; elle fut légère d'abord, n'affectant que les paupières, mais elle dura long-temps; et ensuite, lorsqu'elle attaqua ici la plupart des habitants pendant l'été, elle s'étendit jusqu'à la membrane conjonctive elle-même avec un tel degré de gravité, qu'elle commençait déjà à dégénérer en chémosis. J'en triomphai cependant de la manière que j'indiquerai ailleurs (*Epist.* 57,

n. 9). Ainsi, depuis neuf ans, mes yeux sont en aussi bon état qu'autrefois, et je n'ai pas encore besoin du secours des lunettes. »

ART. III. — KÉRATITES OU INFLAMMATIONS DE LA CORNÉE.

Remarques générales.

Les maladies de la cornée forment un des chapitres les plus intéressants de l'ophtalmologie. Comme l'exercice normal de la vision exige indispensablement l'intégrité de cette membrane, c'est avec raison qu'on attache une grande importance à ses maladies. Un chirurgien anglais, Wardrop, a consacré un volume entier à la description des affections de la cornée.

A. *Forme.* La cornée ressemble à une sorte de disque aeromatique enchassé sur le périmètre antérieur de la sclérotique, comme le verre d'une montre dans son cercle. Elle est en rapport en avant avec la conjonctive qui la couvre, en arrière avec la membrane de l'humeur aqueuse qui la redouble, à la périphérie avec la sclérotique qui la retient. Sa convexité est variable, non-seulement chez les différentes espèces d'animaux, mais encore chez les individus d'une même famille. Chez la taupe, par exemple, la cornée est tellement saillante, qu'elle forme un véritable cône. « *In talpa autem*, dit Zinn, *anterius in conicam corneam productus deprehendatur.* » Chez d'autres animaux, au contraire, elle est presque plate. Chez l'homme elle varie surtout suivant les âges. Jusqu'à l'âge de la puberté sa convexité est progressive, puis elle reste stationnaire, et enfin elle s'aplatit dans la vieillesse. Cela explique pourquoi la myopie ne se déclare ordinairement que dans la première période de la vie, et pourquoi les taches de la cornée, chez les enfants, s'amincissent et se déplacent avec les progrès de l'âge. Elles se déplacent à cause du bombement progressif de la cornée; elles s'amincissent à cause de la diminution croissante de son épaisseur. L'expérience nous démontre en effet que les taches qui étaient centrales dans l'enfance deviennent périphériques après l'âge de la puberté.

B. *Diamètres.* Chez l'homme, la cornée représente le segment d'une sphère dont le diamètre est plus petit que celui de la sclérotique. Pour que la cornée bombe au-devant de la sclérotique, il

faut effectivement que la sphère dont elle est un segment soit plus petite. On évalue à sept lignes et demie le diamètre de la sphère cornéale, à onze ou douze celui de la sclérotidale, et la corde de la cornée à cinq lignes environ. Prise d'une manière absolue, cette corde représente le diamètre du disque cornéal. Mesuré à sa face concave, le diamètre de la cornée est égal dans tous les sens; là, effectivement, cette membrane représente un véritable cercle. Il n'en est pas de même à sa face convexe; ici, le diamètre vertical est toujours plus petit que le transverse. Cela tient à ce que la conjonctive s'avance environ un quart de ligne sur la cornée à la partie supérieure de l'œil (Sæmmering). Cette différence est surtout très-apparente chez les vieillards dont la figure de la cornée est presque ovale. On voit d'ailleurs d'une manière très-tranchée cette figure ovulaire horizontale sur la cornée de l'œil du bœuf et du mouton. Dans la vieillesse, les diamètres de la cornée se rapetissent souvent. — Le centre de la cornée correspond à une ligne qui passe par le milieu du cristallin et tombe sur la tache jaune de la rétine. Cette ligne qui forme l'axe du globe oculaire ne passe pas précisément par le milieu de la pupille, car cette ouverture se trouve percée en dedans du milieu de l'iris, vers le nez.

C. *Problème.* Cette connaissance jointe à une autre que nous allons mentionner peut servir à résoudre un problème curieux de médecine légale. « Un œil détaché du corps étant donné, déterminer s'il appartient au côté droit ou au gauche. » — On pose l'œil sur une table, la cornée étant en face de l'observateur. On constate par la mesure exacte des diamètres le côté supérieur du disque cornéal : ce côté répond toujours au petit diamètre, l'avancement de la conjonctive sur l'aire cornéale l'indique d'ailleurs d'un simple coup d'œil. On pose ce côté en haut, comme dans l'état naturel. — On regarde ensuite l'insertion du nerf optique sur la sclérotique. Ce nerf ne s'insère pas au centre de la sclérotique, mais bien en bas et en dedans vers le nez. Or, une légère réflexion fera comprendre que si l'insertion du nerf de l'œil en question se trouve plus près du côté droit de l'observateur que du gauche, l'organe appartient à l'orbite gauche, et vice versa.

D. *Structure.* On ne s'accorde pas sur la véritable structure de la cornée. Les anciens la croyaient fibreuse, ils la fai-

saient émaner de la dure-mère conjonctive à la sclérotique (*Bartholini anatomia*, lib. 3, p. 515), dont ils la croyaient une continuation. Cette opinion abandonnée depuis quelques années vient d'être reproduite par Arnold (*Anat. et physiol. de l'œil*. Leipsick, 1332). Il est pourtant facile de se convaincre qu'il y a une différence immense entre la sclérotique et la cornée; l'une est opaque, l'autre transparente; celle-là filamenteuse, celle-ci presque lamellaire, etc. Scarpa néanmoins semble regarder la cornée comme ligamenteuse (T. 1, chap. IX). — On l'a crue ensuite de nature cornée comme les ongles, les tuyaux de plume, etc.; c'est même sa ressemblance avec une lame de corne qui lui a valu le nom qu'elle porte. Il est en vérité à regretter que cela ne soit pas, car les substances cornées se reproduisent aisément. Ce serait un immense avantage pour le sens de la vue que la cornée fût douée d'une matrice, d'un organe reproducteur comme les ongles, les plumes, les cheveux; mais malheureusement il n'en est rien. L'organisation, d'ailleurs, de la cornée n'a rien en réalité de cette structure filamenteuse, fibrillaire des ongles; en faisant brûler les deux substances séparément, l'odeur en est différente; et pourtant je dois dire qu'ayant fait ramollir pendant vingt-quatre heures dans de l'eau fraîche un tuyau de plume d'oie, et l'ayant fendu, aplati et coupé en rond, il offrait une ressemblance tellement frappante avec un disque cornéal, qu'on le confondait aisément avec une cornée fraîche que j'ai posée à côté. — Une troisième opinion admet que la structure de la cornée est *sui generis*. C'est l'opinion de Wardrop, de Middlemore et de la plupart des anatomistes anglais. Ces auteurs veulent que la cornée soit composée de lamelles concentriques très-fines comme une tranche d'ognon. Ces lamelles sont séparées entre elles par une sorte de lymphe diaphane, maintenues d'ailleurs écartées par un tissu cellulaire extrêmement fin. Cette opinion s'appuie sur la possibilité de diviser la cornée par tranches à l'aide d'un bistouri bien affilé, et sur l'espèce d'exfoliation lamellaire qu'elle offre en cas d'abcès (onyx) ou de gangrène superficielle. On coupoit sans peine la faiblesse de ces raisons; mais la clause *sui generis* sauve tout. — Un anatomiste dont le nom fait autorité, Arnold, a dernièrement avancé une opinion particulière à ce sujet. Pour lui, la cornée n'est

composée uniquement que de vaisseaux lymphatiques, c'est une sorte de réseau fin, de plexus vasculaire, blanc, comme la choroïde l'est de vaisseaux rouges. Il dit que Fohmann l'a convaincu de ce fait par l'injection de ces vaisseaux qu'il a parfaitement vus au microscope. Arnold regarde toute séparation de la cornée en lames ou couches comme artificielle. (Ouvr. cité.) Cette assertion sur la structure de la cornée n'admet pas de contradiction, à moins de nouvelles recherches contraires. Tout en admettant pourtant la structure lymphatique de la cornée, on ne peut soutenir absolument que la substance de cette membrane ne reçoit pas de vaisseaux sanguins : la conjonctive et la membrane de l'humeur aqueuse lui en fournissent, et d'ailleurs ils sont très-manifestes dans la maladie qu'on appelle *vascularité palpébrale*, et dans certains *albugo* interstitiels. — Cette opinion d'Arnold mérite d'être rapprochée de celle de Sœmmering sur le même sujet que je crois plus près de la vérité. Ses recherches l'avaient conduit à penser que la structure de la cornée résultait de l'assemblage d'un grand nombre de vaisseaux lymphatiques d'une finesse extrême, de fibres cornées transparentes et de tissu cellulaire poreux, laissant passer continuellement à travers sa substance des gouttelettes d'humeur aqueuse, sous forme de rosée fine à la surface de l'œil. C'est à ces conditions réunies que la cornée doit sa transparence. Sœmmering, cependant, admet que la partie rouge du sang peut, en cas de maladie, traverser les vaisseaux lymphatiques de cette membrane et en troubler la transparence ; ce qui ferait penser que, par vaisseaux lymphatiques, l'auteur n'entend indiquer ici que des extrémités artérielles et veineuses infiniment petites.

E. *Vascularité*. La cornée reçoit ses vaisseaux sanguins : 1^o par sa face antérieure ; ce sont ceux que lui transmet la conjonctive ; 2^o par sa face postérieure ; ce sont ceux que lui envoie la membrane de l'humeur aqueuse ; 3^o enfin, par sa circonférence ; ce sont ceux qu'elle reçoit par la couche profonde des conjonctives et par les artères et veines dites ciliaires. — Dans l'état normal, les vaisseaux de la cornée sont imperceptibles à nos sens, ils deviennent très-manifestes en cas de maladie. On avait prétendu que le sang ne laissait passer que la partie séreuse dans leur intérieur ; cette opinion n'est plus admissible ; il n'est pas

probable que le sang se décompose pour enfler ces vaisseaux ; c'est plutôt leur ténuité extrême qui les rend invisibles. — Que la cornée reçoive sa nourriture principale par les vaisseaux de la conjonctive qui la couvre, cela est manifeste dans les ophthalmies ébémiques ; le bourrelet périornéal étrangle les vaisseaux de la circonférence de la cornée et cette membrane se gangrène. Cette considération a fait dire à Travers que la cornée était nourrie comme les os par deux périostes, l'un interne (membrane de Descemet), l'autre externe (conjonctive). Elle s'exfolie en effet comme les os. — Quant aux vaisseaux périphériques de la cornée, ils émanent d'une sorte d'anneau anastomotique qui existe autour de cette membrane par la rencontre des artères et veines ciliaires avec les vaisseaux superficiels et profonds de la conjonctive. Ce cercle vasculaire périphérique est très-prononcé dans les inflammations de la cornée et de l'iris, ainsi que nous le verrons tout-à-l'heure.

F. *Nerfs*. Les nerfs de la cornée n'ont jamais été disséqués, leur finesse est telle qu'ils sont inaccessibles à nos recherches directes. On convient cependant que c'est la cinquième paire qui les fournit. L'observation apprend effectivement que les lésions de cette paire de nerfs entraînent la désorganisation de la cornée. Du reste, la substance cornéale n'est pas par elle-même bien sensible dans l'état normal, puisque l'opération de la cataracte par extraction n'occasionne qu'une sorte de sensation analogue à celle que produirait un fil de cheveu qu'on passerait au-devant de l'œil.

G. *Propriétés physiques*. La cornée est une membrane éminemment diaphane et acromatique, elle donne passage à la lumière et réfracte les rayons obliques en les rapprochant de l'axe antéro-postérieur. Ces propriétés, elle les doit à la disposition particulière des molécules soit solides soit liquides qui la composent. On sait que beaucoup de corps diaphanes ne réfractent la lumière qu'en la décomposant ; quelques gouttes d'eau ou de larmes devant la cornée suffisent pour faire voir diversement colorés les corps qu'on regarde en ces moments. D'un autre côté, l'expérience apprend qu'en pressant entre deux doigts un disque cornéal, il devient promptement opaque. Sa forme convexe agrandit le champ visuel, en reencillant un plus grand nombre de rayons objectifs, que si elle était tout-à-

fait plate. — Elle est douée d'une grande élasticité, c'est-à-dire elle se laisse considérablement aplatir et reprend ensuite sa forme primitive. (V. l'art. des lésions traumatiques.) — Elle est fort résistante, ainsi qu'on peut s'en assurer sur le cadavre. Il faut effectivement qu'elle le soit, pour balancer l'action incessante des muscles droits qui, en comprimant la coque sclérotidale, poussent les humeurs intérieures en avant. Pour peu en effet que la cornée soit affaiblie sur un point, un bombement staphylomateux se forme inmanquablement. On trouve dans l'ouvrage de Demours le cas curieux d'un leuome qu'un jeune chirurgien a, contre l'avis de Desault, voulu amincir avec le bistouri, dans le but de rendre ce point quelque peu diaphane; un staphylome en a été la conséquence. — Nous verrons plus loin que c'est ainsi que les kératocèles se forment, alors que la cornée a été ramollie. Sous ce point de vue, on peut comparer la résistance de la cornée à celle de l'enceinte abdominale où des hernies se manifestent du moment que les parois ont perdu de leur force. C'est cette résistance de la cornée qui maintient l'iris dans sa position naturelle, comme un diaphragme vertical mobile, mais équilibré de toutes parts par l'humeur aqueuse. Aussitôt que la cornée a perdu de sa résistance, vous verrez constamment l'iris se déplacer, soit en avant, soit en arrière.

La cornée est une membrane poreuse, très-transpirable, laissant continuellement sortir une partie de l'humeur aqueuse qui se mêle aux larmes et en forme; pour ainsi dire, l'essence. Déjà Winslow avait signalé ce fait en faisant remarquer, « qu'en pressant un œil un peu de temps après la mort, l'ayant bien essuyé auparavant, on verra très-sensiblement une rosée très-fine s'accumuler peu à peu jusqu'à former de petites gouttelettes; ce qu'on peut réitérer plusieurs fois. C'est cette rosée qui produit sur les yeux des moribonds une espèce de pellicule glaireuse qui, quelquefois peu de temps après, se fend. » Chez les agonisants, la cornée devient terne, parce que l'humeur qui transpire par ses pores est plus épaisse et les obstrue (Sæmmering). Cette transpiration incessante peut également être constatée sur les animaux vivants, ainsi que nous le verrons plus loin. Disons, pour le moment, que c'est à son aide principalement que disparaissent certaines taches récentes de la cornée,

la matière de l'hypopion et même le cristallin déplacé qui se foud dans l'humeur aqueuse. Nous reviendrons sur tous ces sujets. — Macérée dans de l'eau froide, la substance de la cornée se gonfle. Exposée à l'action de l'eau bouillante, elle devient blanche et opaque par la coagulation de son albumine; les diamètres de son disque diminuent en même temps de longueur, comme à la suite de son atrophie.

H. Propriétés physiologiques. A l'état normal, la cornée jouit d'une certaine sensibilité qui se manifeste surtout sous l'action de certaines substances, telles que le vinaigre, le jus d'ognon, l'ammoniaque, etc. Cette sensibilité devient exquise, en cas de kératite. Elle sympathise d'une manière remarquable avec l'iris; il suffit de frotter la cornée pour déterminer des mouvements dans la pupille. En cautérisant la cornée avec la pierre infernale, la pupille se rétrécit constamment. Quelques gouttes de vinaigre produisent aussi le même effet. On peut, d'après Demours, combattre au besoin, à l'aide de ce moyen, la dilatation trop forte de la pupille produite par la belladone. J'ai dernièrement été consulté par une dame qui était fort effrayée d'avoir la pupille excessivement dilatée et de voir trouble par suite d'une pommade de belladone dont elle faisait usage depuis quelques jours. J'ai prescrit un collyre vinaigré et des lotions d'eau vinaigrée à la figure, et les symptômes se sont promptement dissipés. La vitalité de la cornée est très-prononcée, ses blessures se cicatrisent très-facilement. Chez les animaux, on a pratiqué avec succès la transplantation de cette membrane; nous en parlerons à l'article leuome.

Les inflammations de la cornée ne sont bien décrites que depuis le commencement de ce siècle. Il serait cependant inexact de dire que les auteurs antérieurs n'en eussent pas fait mention: on trouve deux magnifiques observations de cornéite dans l'ouvrage de Morgagni (épître 13, n° 21). En 1823, M. Mirault d'Angers a publié un mémoire sur la kératite aiguë, il croyait être le premier à décrire cette maladie. M. Mirault n'avait probablement pas eu connaissance de la belle description de Veitch, ni de celle de Wardrop (1818), ni de celle de Tra-

vers (1821), etc. Aujourd'hui on peut dire que la cornéite est une des maladies les mieux connues, ce qui ne veut pas dire qu'elle soit des plus faciles à guérir. Elle est des plus fréquentes, et souvent aussi des plus graves de l'œil.

§ I^{er}. *Variétés*. — 1^o Sous le rapport de son siège, elle est superficielle ou profonde, partielle ou totale; c'est-à-dire qu'elle peut être bornée à la lane antérieure de la cornée, ainsi que cela s'observe dans plusieurs cas de conjonctivite, ou bien envahir les couches centrales, parenchymateuses. De plus, le travail morbide peut n'exister que sur un ou plusieurs points circonscrits du disque cornéal (kératite parcellaire), ou bien dans toute l'étendue de ce disque. Il est à peine nécessaire d'ajouter qu'une cornéite parcellaire, soit superficielle, soit profonde, peut à la longue devenir totale, c'est ce qu'on observe le plus souvent dans les kératites chroniques. — Wardrop a décrit l'inflammation de la membrane de l'humeur aqueuse comme une variété de kératite profonde. Sans doute que cette membrane est impliquée dans les phlogoses intenses de la cornée, puisqu'elle en redouble la face postérieure; mais je crois devoir en parler plutôt à l'occasion de l'iritis. Elle peut en effet exister sans que le parenchyme de la cornée soit malade, et je l'ai, d'ailleurs, plus souvent observée en union de l'iritis qu'en compagnie de la cornéite. 2^o Sous le rapport de son origine, elle est primitive ou secondaire, c'est-à-dire que le mal peut débiter dans la cornée même, se répandre ou non ensuite aux tissus environnants, ou bien n'être que la conséquence de l'extension d'une autre phlegmasie oculaire, c'est ce qui a lieu le plus souvent. 3^o Sous le point de vue de ses complications, elle existe souvent en union de la conjonctivite, de la sclérotide ou de l'iritis. Cette dernière complication est la plus fréquente. Lorsqu'elle a acquis la forme chronique, la cornéite se complique de ramollissement. Elle commence souvent par l'état de simplicité, et ses complications ne sont que consécutives; dans d'autres circonstances, la kératite coïncide avec d'autres phlegmasies oculaires ou bien elle leur succède. 4^o Sous le rapport de sa durée enfin, la cornéite s'offre comme toute autre ophthalmie à l'état aigu ou chronique. Cette distinction est toute pratique, nous la prendrons pour base de notre description. —

Il y a des auteurs anglais qui décrivent deux sortes de kératites; l'une qu'ils appellent essentielle, l'autre scrofuluse. D'autres exposent séparément chaque variété, d'après les causes qui les produisent. Ce système est mauvais, car il entraîne à des répétitions prolixes et fastidieuses, sans grande utilité pour la pratique. Je crois plus convenable de tout comprendre en un seul tableau, et d'indiquer sur un même plan les caractères différentiels, d'après leurs causes particulières.

§ II. *Caractères*. — On peut reconnaître dans les phlegmasies de la cornée les quatre degrés de l'inflammation signalés par Lobstein, et dont nous avons déjà constaté la réalité dans le chapitre des conjonctivites. Dans toute phlogose cornéale, en effet, il y a épanchement de matière, et cette matière qui est tantôt lactescente ou albumineuse, tantôt fibrineuse ou plastique, tantôt purement sanguine, tantôt, enfin, tout-à-fait purulente, nous signale avec précision le degré d'intensité de la maladie, elle constitue une phlogose proprement dite, une épiphlogose, une métaphlogose ou une hyperphlogose, selon la nature de la matière sécrétée. Une remarque importante à faire, c'est que dans toute cornéite primitive on ne trouve pendant long-temps que la phlogose au premier degré, c'est-à-dire avec épanchement albumineux : les autres degrés se rencontrent presque constamment dans les cornéites secondaires.

A. *Physique*. 1^o *Opacité nébuleuse*. Le caractère le plus saillant de la kératite, surtout à son début, est la dépolissure du disque cornéale. Ce caractère offre une foule de variétés. — Tantôt c'est un simple nuage grisâtre, un léger brouillard d'un blanc sale, sorte de fumée qui se déclare sous la lame la plus superficielle de la cornée, ou bien il envahit soit la totalité de son épaisseur, soit une partie de ses hémisphères, et permet à peine de bien voir l'iris; la cornée elle-même paraît dépourvue de son lustre, de son expression naturelle. L'épaisseur de ce brouillard peut varier plus ou moins non-seulement dans sa totalité, mais encore dans quelques points de son étendue; il est le résultat d'une sécrétion irritative entre les mailles de la cornée, et constitue la cornéite au premier degré. — Tantôt l'opacité est parcellaire, les portions intermédiaires de la cornée étant diaphanes, on voit des

espèces de petits *albugo*, soit superficiels, soit profonds, de forme irrégulière, de couleur plus ou moins blanche, semblables aux petites îles que les auteurs ont signalées à la surface des plaies qui se cicatrisent. Dans quelques cas, ces opacités sont extrêmement petites, s'offrent par groupes superficiels comme à de petites constellations. J'ai vu chez quelques scrofuleux la cornée tellement couverte de ces petits points blancs, qu'elle avait un aspect tigré ou piqueté; on aurait dit que du calomel venait d'être insufflé à sa surface. La nébulosité parcellaire peut s'offrir à différentes profondeurs et à des épaisseurs fort variables, sa couleur est le plus souvent opaline; elle constitue la cornéite au second degré (*épikératite*), si sa substance est composée de fibrine. Ce degré de kératite peut être comparé à toutes les phlogoses non suppuratives accompagnées de fausses membranes ou d'adhérences par épanchement de lymphie plastique. Il est clair que rien n'empêche ce degré de kératite d'exister conjointement au degré précédent, ce qui se reconnaît à la présence de l'espèce de fumée ou de brouillard interlamellaire et des taches plastiques à la fois : on les rencontre cependant souvent isolément. Il est de ces cas où la tache inflammatoire occupe une moitié entière de la cornée, d'autres où tout le disque cornéal est devenu blanc, à peu près comme une tranche de savon; mais, le plus souvent, c'est aux extrémités des diamètres transverse et vertical que ces taches se rencontrent, précisément dans la direction des artères ciliaires.

Lorsque la violence de la cornéite est très-grande, ainsi que cela s'observe dans les cas aigus entés sur des cas chroniques, des bulles de sang peuvent s'épancher entre les lames de la cornée, ainsi que Wardrop l'a observé (apoplexie interlamellaire). C'est la cornéite au troisième degré (*métakératite*); elle existe toujours en union du degré précédent, ainsi que l'indique la présence des taches fibrineuses. — Rien n'est plus fréquent enfin que de voir de la matière purulente au lieu de fibrine entre les lames de la cornée; c'est le quatrième degré (*hyperkératite*). Cette matière occupe ordinairement la partie inférieure du disque cornéal, et prend le nom d'*onyx*, ainsi que nous le dirons plus particulièrement dans un des articles suivants.

Ainsi donc, dans toute espèce de cornéite primitive ou secondaire, superficielle ou profonde, partielle ou totale, idiopathique ou symptomatique, il y a trouble plus au moins marqué de la diaphanéité de la cornée; avec cette différence que ce trouble est toujours moins prononcé dans la kératite primitive; c'est-à-dire qui débute dans la cornée même; on en conçoit la raison en réfléchissant à la petitesse extrême des vaisseaux qui la nourrissent. Dans la kératite secondaire au contraire, comme le mal n'envahit que petit à petit la cornée, les vaisseaux qui passent par les autres tissus malades sont dilatés en abordant la cornée, et leur hypertrophie se continue dans l'intérieur de cette membrane; de là, des épanchements fibrineux, sanguinolents ou même purulents. Le même fait s'observe en général dans les tissus diaphanes comme l'arachnoïde, la plèvre, le péricarde, le péritoine, la vaginale testiculaire, etc. : on sait, en effet, que le premier effet de l'inflammation dans ces tissus, c'est de compromettre leur transparence.

2° *Gonflement lamellaire*. Par cela même que la cornéite entraîne inévitablement un épanchement de matière dans le parenchyme de la membrane malade, celle-ci doit être nécessairement gonflée d'autant; ses lames en effet sont plus ou moins écartées entre elles par la matière en question; mais il y a une autre cause de gonflement, c'est la congestion des vaisseaux irrités qui la pénètrent, et l'hypérémie du tissu même de la cornée. Le boursoufflement de la cornée est quelquefois porté au point que la chambre antérieure en est rétrécie; ce caractère cependant est presque nul dans les kératites primitives, par les raisons que nous venons d'exposer. Ajoutons que chez quelques individus, la chambre antérieure paraît plutôt élargie; cela dépend d'une hypersécrétion d'humeur aqueuse due à une irritation de la séreuse correspondante, et qui complique l'affection cornéale; le boursoufflement de la substance de la cornée cependant n'existe pas moins; tel était le cas d'une jeune femme pour laquelle M. Amussat a dernièrement désiré avoir mon avis : la kératite s'était chez elle terminée par hydropisie de la chambre antérieure. Si la cornéite est compliquée d'iritis, il n'est pas rare de voir les deux membranes boursoufflées s'approcher, s'entretoucher, acquérir des adhérences récipro-

ques et oblitérer la totalité ou une partie de la chambre antérieure.

3° *Coloration variable.* Nous venons déjà de faire remarquer que dans le cas de kératite primitive, la cornée perd son poli, se trouble, devient mate, soit en partie, soit en totalité. Sa substance étant infiltrée par de la matière morbide, on conçoit qu'elle doit subir des modifications de coloration en rapport avec les teintes de cette substance. Le plus souvent elle est blanche ou légèrement opaline. D'autres fois elle est jaunâtre et très-fréquemment rougeâtre par la présence des vaisseaux hypertrophiés qui la pénètrent et de ceux de nouvelle formation qui sont engendrés dans la lymphe plastique déposée entre ses mailles; cette coloration, bien entendu, n'existe que sur les points seulement où la nouvelle matière a été sécrétée: des faisceaux vasculaires plus ou moins hypertrophiés se rendent ordinairement de la sclérotique sur la cornée, à ces deux points où la nouvelle substance existe. En décrivant le pannus, nous avons déjà parlé d'une sorte de kératite superficielle qui succède aux conjonctivites chroniques, et principalement à l'action irritante des granulations de la paupière supérieure: dans cette circonstance, nous avons noté la coloration rouge qu'offre la cornée par les nombreux vaisseaux qui la traversent. — Au total, ce qu'il m'importe de faire observer au sujet qui nous occupe, c'est que, dans la kératite primitive, la coloration se réduit à un simple trouble nuageux ou à des petites taches fibrineuses, et que ce n'est que dans la kératite chronique et dans la kératite consécutive que les autres colorations se manifestent.

4° *Ulcérations microscopiques.* Chez les sujets lymphatiques, la cornéite s'accompagne très-fréquemment d'une ou plusieurs ulcérations très-superficielles et très-petites; pour les voir il faut regarder l'œil obliquement, de côté, devant une fenêtre. Ces ulcérations sont à peine plus grosses que la pointe d'une aiguille, elles sont creuses et reçoivent constamment quelques vaisseaux qui entretiennent leur état morbide. On a prétendu que ces ulcérations n'existent que chez les sujets rhumatisants: c'est une erreur; on les rencontre souvent aussi chez les enfants serofuleux.

5° *Ramollissement.* Comme beaucoup d'autres tissus, la substance de la cornée finit par se ramollir lorsqu'elle a été

long-temps enflammée. Ce ramollissement ne porte, bien entendu, que sur le point malade, aussi est-il plus ou moins étendu, suivant les cas. M. Mirault a parfaitement décrit ce caractère dans son mémoire sur la kératite chronique; la cornée commencent à devenir mate, puis tomenteuse comme un morceau de carton mouillé; enfin tout-à-fait pultacée, elle cède sous l'action des muscles droits, bombe en avant et dégénère à la longue en staphylome, surtout lorsque le ramollissement est général.

6° *Epiphora.* Dans tous les cas de cornéite il y a larmoiement plus ou moins abondant. Ce caractère est des plus constants.

7° *Vascularité. Zone vasculaire périphérique.* La kératite primitive n'offre pas de vascularité bien appréciable; ainsi que nous venons de le dire, la cornée est trouble comme celle d'un œil de cadavre qu'on serre entre deux doigts, voilà tout. Cet état cependant ne reste pas long-temps sans s'accompagner d'un certain degré d'injection vasculaire à la périphérie de la cornée, comme dans l'iritis. Le cas de la cornéite primitive excepté, toute autre espèce de la même maladie est accompagnée d'un cercle vasculaire très-prononcé à la périphérie de la cornée; ce cercle a été minutieusement décrit par M. Mirault. — Si la kératite est générale, la zone vasculaire est complète, elle a deux à trois lignes de largeur, empiète un petit peu sur la cornée, est plus foncée et saillante au côté interne; sa couleur est carmin; elle résulte de l'entrelacement anastomique des artères ciliaires et conjonctivales superficielles et profondes. Ces vaisseaux se dessinent autour de la cornée sous forme de bande, à cause de la résistance qu'éprouve le sang à se rendre sur le point enflammé de la membrane où l'irritation l'appelle. — Si la kératite n'existe que sur la moitié de la cornée, la bande vasculaire ne représente qu'un demi-cercle; dans le cas où la cornéite n'est que parcellaire, au lieu d'une zone, les vaisseaux représentent des petits groupes isolés. Très-souvent ces groupes répondent aux extrémités des deux diamètres verticale et transverse de la cornée, et sont évidemment formés par les artères ciliaires. — Lorsque la kératite est consécutive à l'inflammation de la conjonctive, la vascularité cornéale est superficielle et dépend évidemment de l'hypertrophie des vaisseaux de la con-

onctive (v. art. *pannus*). — Dans tous ces cas où la zone vasculaire existe on trouve l'iris plus ou moins enflammé, ou bien la sclérotique elle-même est injectée, et la conjonctive participe à son tour à ce travail de congestion. — En résumé, de sept caractères physiques que nous venons d'étudier, la nébulosité, le armoisement et le ramollissement sont les plus constants dans toutes les variétés de kératite. La vascularité, l'apoplexie intermellaire et l'onyx ne se rencontrent que dans les cornéites compliquées d'autres phlegmasies, et s'offrent le plus souvent à l'état chronique.

B. *Physiologiques*. 1° *Photophobie*. Ce symptôme n'est pas constant, je l'ai rencontré cependant dans le plus grand nombre des cas de kératite que j'ai eu à traiter. Il est quelquefois variable, c'est-à-dire qu'il existe pendant certains jours, pas dans certains autres. Tel était le cas d'une dame qui m'a été présentée par M. le docteur Yvan fils; la photophobie n'avait lieu que par intervalles, et son intensité n'était pas toujours la même; cette dame était affectée d'une kératite parellaire avec ulcérations microscopiques. Dans un autre cas de kératite parcellaire avec ulcération, qui m'a été présenté par le même confrère, la photophobie manquait complètement. Elle manquait également dans plusieurs autres. Elle était pourtant très-prononcée dans la plupart des cas de kératite serofuleuse primitive que j'ai vus. Dans toutes les observations de cornéites chroniques présentées par M. Mirault, la photophobie a été un des caractères les plus fidèles. — On s'épuise en conjectures pour s'expliquer la pathogénésie du symptôme en question, tandis qu'il est si facile de le rapporter à l'irritation immédiate de la rétine, ainsi que je l'ai déjà dit à l'occasion des conjonctivites.

2° *Sentiment de plénitude oculaire*. Que la kératite soit simple ou compliquée, le malade éprouve un sentiment de plénitude dans l'œil qui est le résultat de la congestion irritative dont cet organe est le siège.

3° *Douleur péri-orbitaire*. Middlemore, Travers, Mirault et plusieurs autres s'accordent à dire que les malades atteints de kératite accusent une douleur à la tempe, au front et dans la direction des rameaux du nerf frontal. Ce caractère cependant n'existait pas, ou bien il n'était prononcé qu'à peine, dans le plus grand nombre des cas que j'ai observés.

4° *Trouble de la vision*. Les malades ne voient les objets que comme couverts d'un brouillard, ou bien ils ne les voient qu'à peine, et dans quelques cas, pas du tout. Cela dépend de l'opacité de la cornée et de l'irritation plus ou moins profonde de la rétine.

5° *Réaction constitutionnelle*. Variable comme dans toutes les autres ophthalmies.

C. *Terminaisons*. 1° *Résolution*. La cornée peut reprendre sa transparence et l'usage de ses fonctions d'une manière complète;

2° *Maladies secondaires*. Le plus souvent cependant la kératite ne se termine que par une maladie secondaire plus ou moins grave. Nous avons déjà indiqué ces maladies, et nous y reviendrons dans les chapitres suivants.

§ III. *Étiologie*. — A. *Prédisposante*. Tous les âges et les sexes sont sujets à la maladie dont il s'agit, elle se rencontre cependant plus souvent dans l'enfance que dans l'âge adulte. Ce sont les enfants serofuleux surtout qui en offrent des exemples. A cet âge en effet, la cornée est plus spongieuse, plus épaisse, et, par conséquent, plus susceptible de congestion qu'à un âge avancé. En général, la kératite prédispose à la kératite comme l'angine à l'angine, etc.

B. *Occasionnelle*. Indépendamment des lésions traumatiques au nombre desquelles il faut compter l'extraction de la cataracte, une foule de causes particulières peuvent produire la kératite. Plusieurs vices dyscrasiques entrent ici en première ligne, tels sont la serofule, la syphilis, la petite vérole, le rhumatisme, etc. M. Mirault a particulièrement noté la suppression des règles. Nous ajouterons toutes les causes indiquées à l'occasion des conjonctivites chroniques et du pannus; enfin les corps étrangers arrêtés dans la substance de la cornée, ainsi que nous en avons rapporté ailleurs des exemples.

C. *Prochaine*. La même que dans toutes les inflammations en général.

§ IV. *Pronostic*. — Très-variable, selon le cas. Sa gravité est en raison du degré d'intensité de la maladie et des complications qui l'accompagnent. En général, la kératite est regardée avec raison comme une maladie fâcheuse, car elle laisse le plus souvent à sa suite des altérations plus ou moins profondes qui dénaturent et la forme et les fonctions du globe oculaire.

§ V. *Traitement*. — Il est strictement anti-phlogistique, surtout dans la péri-

de aiguë. Tout ce que nous avons dit, par conséquent, à l'occasion du traitement des différentes espèces de conjonctivites, est exactement applicable aux cornéites. Faisons cependant observer que dans la kératite profonde les médicaments topiques ont très-peu de prise sur le mal. Je me suis généralement bien trouvé, dans les cornéites peu graves, des saignées générales et locales répétées plus ou moins, du calomel intérieurement, des pédiluves, de la diète et des boissons délayantes. Localement, des fomentations d'eau blanche dans le jour, et des frictions abondantes péri-orbitaires le soir avec de la pommade mercurielle belladonisée (un gros d'extrait de belladone par once de pommade). — Wardrop a beaucoup vanté l'incision de la cornée. M. Tucker d'Amérique a retiré d'excellents effets de ce moyen. M. Pamard exalte les bons effets de la salivation artificielle et du bain avec affusion sur la tête. M. Mirault a obtenu de bons résultats du séton à la nuque. Middlemore attribue de grands bienfaits aux vésicatoires volants à la tempe et au sourcil. M. Velpeau ne trouve rien au-dessus du vésicatoire volant appliqué sur les paupières mêmes. D'autres vantent les insufflations de calomel. Un dernier remède qui a été beaucoup préconisé par M. Miraud, c'est l'excision de la zone vasculaire. Tous ces moyens peuvent être bons, si l'on sait les appliquer à propos. Il est à peine nécessaire de dire enfin que, lorsque la kératite se rattache à un mal constitutionnel, il faut un traitement en conséquence, d'après les principes connus; cela n'empêche pas, bien entendu, de traiter l'irritation locale par les autres médications que nous venons d'indiquer. — Quant aux autres maladies qui accompagnent ou suivent la kératite, elles méritent des traitements particuliers que nous exposerons plus loin. Un oculiste allemand, qui exerce à Paris, a dit que quand la kératite a de la tendance à passer à la suppuration, si l'on emploie les mercuriaux, on favorise la suppuration, parce que, dit-il, le mercure ôte au sang sa plasticité. Je ne connais rien de plus absurde que cette assertion.

SUPPURATIONS DE LA CORNÉE.

Les suppurations de la cornée s'offrent sous différentes formes : tantôt c'est une simple pustule (nous en avons parlé ailleurs), tantôt un véritable abcès

central, plus ou moins diffus et à des profondeurs variables; dans d'autres cas enfin, la maladie se présente sous les apparences d'un croissant à la partie inférieure de la cornée, les angles étant tournés en haut; elle reçoit alors le nom d'onx ou d'*ungula*, à cause de sa ressemblance avec le blanc de la racine d'un ongle. La cornée suppure aussi assez souvent à la suite de blessures, ainsi que nous l'avons déjà vu. Il ne doit être ici question que de l'abcès central et de l'onx.

§ 1^{er}. *Caractère.* — L'onx se présente, ainsi que nous venons de le dire, comme une tache d'un blanc jaunâtre, à la partie inférieure de la cornée, de la figure d'un croissant. Ses deux cornes dirigées en haut suivent la direction péripériqrique de la cornée. Son corps est plus ou moins épais; ordinairement il ne dépasse pas le niveau de la pupille; quelquefois cependant il franchit cette limite, et finit par envahir toute l'aire cornéale; dans ce cas, l'onx perd la forme précédente et prend celle d'un abcès diffus. — La profondeur à laquelle il se déclare est variable. En général, il y a avantage qu'il soit plutôt dans les couches profondes que dans les superficielles; nous verrons pourquoi. La portion de la cornée adjacente au croissant est toujours nuageuse, soit par imbibition, soit par le travail phlogistique dont elle est le siège; ce trouble diminue à mesure qu'on s'éloigne de la ligne puriforme. — Les symptômes qui accompagnent cette maladie sont ceux de la kératite plus ou moins intense, ou de la conjonctivite aiguë dont l'onx a été la conséquence. — La maladie en question pourrait se confondre avec l'épanchement de la matière puriforme dans la chambre antérieure (hypopion). On la distingue cependant assez facilement si on examine l'œil de côté ou obliquement près d'une fenêtre; on voit alors l'humeur aqueuse et l'iris derrière la cornée, la tache restant manifestement bornée à cette membrane. — Quelquefois les deux maladies existent à la fois. On peut les distinguer également en examinant l'œil obliquement. La matière de l'hypopion n'a pas la forme d'un croissant comme l'onx; son bord supérieur est horizontal ou même un peu convexe, tandis que l'autre représente une courbe à concavité supérieure. En pressant avec le bout du doigt la cornée, on peut quelquefois faire onduler visiblement la matière épanchée

ans l'humeur aqueuse. Si cependant l'onyx est progressif et qu'il ait déjà envahi tout le champ cornéen, on conçoit qu'il est impossible de s'assurer positivement si du pus existe pareillement dans la chambre irio-cornéenne. — Du reste, si la matière de l'onyx s'est formée dans les couches antérieures de la cornée, celle-ci bombe en avant, et l'on peut, en la comprimant avec le doigt ou un stylet boutonné, la faire quelquefois fluctuer légèrement. Ce bombement n'existe point en avant, si la matière est collectionnée dans les couches profondes; mais il peut se manifester en arrière et rétrécir l'espace de la chambre antérieure. — Quant à l'abcès central proprement dit de la cornée, il se manifeste sous les apparences d'une tache jaunâtre, plus épaisse dans le milieu qu'à la circonférence, de forme irrégulière, à des profondeurs et des dimensions variables. Née sur un point central ou périphérique, la matière se déplace quelquefois, descend vers le bas et acquiert la forme d'un onyx. Dans d'autres circonstances, elle s'étend sur le disque cornéal, l'infiltré et le couvre plus ou moins. La cornée est bombée en avant le plus souvent sur le point où la matière est le plus abondante; on peut la faire fluctuer en la comprimant délicatement avec un stylet.

Les deux maladies, comme on le voit, ne diffèrent autrement entre elles que sous le rapport de la forme, qui, du reste, est fort peu importante. L'une et l'autre, d'ailleurs, peuvent être compliquées d'hypopion, d'ophtalmie intense, et ne méritent une attention particulière qu'après le déclin de l'affection inflammatoire qui les produit. Les terminaisons varient suivant la nature, la quantité, le siège plus ou moins profond de la matière et l'intensité de l'inflammation qui en est la cause. La résolution complète peut avoir lieu, si les choses tournent bien; cette terminaison est assez ordinaire. Quelquefois l'épanchement a de la tendance à s'endurcir, à s'organiser; le mal se termine alors par la formation d'un leucome (tache indélébile), dont les conséquences sont toujours fâcheuses: c'est la partie fibrineuse de l'épanchement qui s'organise, comme on sait; la partie séreuse est résorbée. Dans d'autres circonstances, la cornée est amincie, résorbée sur le point le plus saillant, et l'abcès aboutit soit en avant, soit en arrière. Cette terminaison, par ouverture spontanée

du foyer, est quelquefois précédée de la mortification de la lame correspondante de la cornée. La matière s'évacue de la sorte, soit à la surface de l'œil, soit dans l'humeur aqueuse. Dans ce dernier cas, il en résulte un pseudo-hypopion (hypopion par congestion). — Nous venons de dire que la terminaison par rupture était moins fâcheuse lorsqu'elle avait lieu en arrière. Là effectivement, l'ulcération qui en résulte est promptement détergée et cicatrisée, tandis qu'en avant, au contraire, l'irritation du foyer, occasionnée par l'action de l'air, des larmes et du frottement palpébral, détermine une réaction fâcheuse, et le mal se termine souvent par l'obscurcissement irrémédiable de la cornée. Ajoutons enfin que le staphylome est souvent la conséquence de ces lésions profondes.

§ II. *Etiologie.* — Les suppurations de la cornée n'étant qu'un symptôme de quelques autres maladies, tout ce que nous avons dit des causes des conjonctivites et des kératites en particulier leur est parfaitement applicable.

§ III. *Pronostic.* — Toujours réservé, souvent grave. Le tout dépend de la direction que prend le mal vers telle ou telle terminaison. On appréciera la valeur de ces terminaisons dans les articles qui leur sont propres.

§ IV. *Traitement.* — Comme le traitement de la plupart des maladies symptomatiques, celui des suppurations cornéales doit varier selon les affections dont elles dépendent. En général, c'est la médication antiphlogistique générale et locale qu'on doit employer pour les combattre. L'indication principale qu'on doit se proposer, c'est de favoriser la résorption de la matière; pour cela, rien de mieux que le tartre stibié à haute dose intérieurement et les frictions abondantes de pommade mercurielle autour de l'orbite. Les Anglais mercurialisent avec avantage dans ces cas l'économie à l'aide du calomel, administré d'après les données que nous avons exposées ailleurs. Nous avons déjà dit combien est ridicule l'opinion qui suppose dangereux l'usage des mercuriaux en pareille occurrence; il n'est pas vrai que ces médicaments rendent le sang moins plastique, ainsi que le disent quelques sophistes; les mercuriaux introduits dans l'économie abaissent la vitalité de l'organisme comme tous les autres remèdes contre-stimulants, ils agissent de la même manière que le tartre stibié et les saignées.

— Quant aux collyres, ce sont les émollients seuls qui conviennent durant la période suraiguë; les lotions, ou plutôt les fomentations de lait tiède, d'eau de fleurs de mauve, de laitue, etc., à l'aide de compresses trempées de temps en temps dans un de ces liquides, voilà ce qu'il y a de mieux pour favoriser la résolution. On remplace ensuite ce moyen par les fomentations d'eau blanche. On a prétendu que les collyres émollients favorisaient la rupture de la cornée; c'est une erreur. Si la cornée menace rupture, quelques chirurgiens proposent d'ouvrir le foyer à l'aide d'une lancette; cette pratique est mauvaise; mieux vaut abandonner le tout à la nature, et traiter le mal comme une ophthalmie idiopathique ou dysérasique, selon les cas.

Mortification de la cornée.

La cornée peut être frappée de gangrène, soit spontanément, soit par cause traumatique. Dans le premier cas, toute sa substance est ordinairement comprise dans la mortification; dans le second, le mal n'est ordinairement borné qu'à une seule couche. Dans quelques circonstances pourtant, tout le disque cornéal en est atteint, comme après l'extraction du cristallin, par exemple, si la plaie est très-étendue. — La gangrène totale de la cornée s'observe assez souvent à l'occasion de conjonctivites chémosiques, et en particulier des ophthalmies purulentes. Le bourrelet de la muqueuse péri-cornéale et l'extravasation de matière qui a lieu dans ce bourrelet compriment les trois ordres de vaisseaux nourriciers de cette membrane, les étranglent et suspendent toute sa nutrition; de là, la mortification. C'est ainsi aussi que le gland du pénis se gangrène, dans certains cas de paraphimosis.

Saunders, qui a le premier décrit soigneusement la gangrène de la cornée et signalé cette maladie comme symptôme des ophthalmies purulentes, a prétendu que chez les vieillards cette membrane se mortifie spontanément quelquefois, comme les orteils atteints de gangrène sénile. Je sais bien que la tache circulaire de la cornée qu'on rencontre chez beaucoup de personnes avancées en âge et que nous décrirons tout-à-l'heure sous le nom de gérontoxon, peut être considérée comme une sorte de dessèchement anémique de la circonférence de la même membrane; mais il y a loin de là à la

gangrène sénile dont parle Saunders. Pour mon compte, je n'ai jamais vu cette variété de nérose cornéale. — Les supurations interlamellaires de la cornée peuvent aussi produire sa mortification totale, bien que cela soit rare. L'action compressive de certaines tumeurs, soit extérieures, soit internes, de l'œil, et de certaines supurations profondes (empyème oculaire) entraîne tôt ou tard la mort de tout le disque; mais la cause la plus fréquente, après les conjonctivites chémosiques, est l'opération mal faite de l'extraction du cristallin. Chez les vieillards surtout atteints de gérontoxon et dont les vaisseaux capillaires sont peu béants, on en partie oblitérés, l'accident en question n'est pas très-rare. Ajoutons enfin que sur les animaux la division des troncs des nerfs de la cinquième paire produit non-seulement l'ulcération, mais même la mortification de toute la substance cornéale. La gangrène partielle est le plus souvent produite par l'action de quelques substances caustiques. Chez les maçons, on en observe souvent des exemples par le contact de la chaux; Wardrop rapporte un exemple remarquable de ce cas (figure 3 de la deuxième planche de son *Anat. morb. de l'œil*). Après six mois de cécité, l'œil de ce malade s'est dépouillé des eschares, la couche profonde de la cornée qui était restée intacte a repris toute sa transparence, et l'organe a repris ses fonctions normales. Chez les personnes adonnées aux manipulations chimiques et chez certains ouvriers des usines le même phénomène n'est pas rare. Les chirurgiens produisent d'ailleurs eux-mêmes de ces gangrènes partielles à l'aide de caustiques, alors qu'ils veulent détruire certaines maladies de la cornée.

Dans toutes ces circonstances, la portion mortifiée s'exfolie sous forme de lamelles, précisément comme la substance des os nécrosés. On s'est même appuyé sur cette circonstance, pour soutenir la structure lamellaire de la cornée; mais on n'a pas songé que le même argument avait été avancé à l'égard de la structure des os, et que cela n'a pas empêché d'établir que cette dernière n'est pas plus lamellaire que celle de la cornée (Scarpa).

§ 1^{er}. *Caractères.* — La gangrène spontanée de la cornée se déclare par des symptômes analogues à ceux de la kératite. Cette membrane paraît terne, mate, nuageuse; puis elle devient opaque, grisâtre, floconneuse, mollassée. Enfin, elle

se ramollit plus particulièrement dans son milieu, et érève sur ce point, si la mortification est totale. Dans le cas contraire, la couche nécrosée se sépare comme une eschare de la circonférence au centre (Wardrop), et il y reste un ulcère qui ne tarde pas à se cicatriser. — Lorsque la maladie est la conséquence de l'opération de l'extraction du cristallin, le lambeau ne se recolle point, il blanchit, grisonne, s'affaisse, et l'œil ne tarde pas à se vider. — Dans le cas où la chose dépend de l'action d'un caustique, la cornée paraît un peu trouble d'abord, puis elle blanchit surtout à sa moitié inférieure où l'agent se porte naturellement. Les autres phénomènes sont comme ci-dessus. — Quelle que soit, du reste, la variété de la mortification de la cornée, elle est toujours accompagnée de conjonctivite intense et opiniâtre.

§ II. *Pronostic.* — Grave ou très-grave.

§ III. *Traitement.* — Toujours anti-phlogistique, surtout dans la première période de la maladie, je veux dire avant l'époque du ramollissement. Le traitement des conjonctivites aiguës lui est alors parfaitement applicable. Nous avons déjà dit qu'en cas d'ophthalmie purulente le meilleur moyen pour prévenir la gangrène de la cornée était l'excoécation de la conjonctive : cela n'empêchera pas, bien entendu, de mettre en usage la médication des conjonctivites. En cas de gangrène, par cautérisation, Wardrop a remarqué que le moyen le plus propre à apaiser la conjonctivite était une solution de nitrate d'argent instillée entre les paupières. On conçoit, du reste, l'opiniâtreté de l'ophthalmie, si l'on réfléchit à l'action irritante que la présence de l'eschare exerce incessamment à la surface de l'œil. — Les Anglais, entre autres Travers, Wardrop et Middlemore, recommandent l'usage des remèdes toniques, généraux et locaux, le vin par exemple. Je pense que ces moyens ne remplissent ici aucune indication réelle ; c'est là une idée surannée que nos précédesseurs appliquaient à toutes les espèces de gangrène. Je ne m'étendrai pas davantage sur ce sujet ; je terminerai en disant que, lorsque les circonstances de la gangrène de la cornée sont telles qu'il pourrait être utile de retarder la chute de l'eschare, rien de mieux que les fomentations d'eau chlorurée. Dupuytren a prouvé expérimentalement que ce moyen jouit de la faculté remarquable

de durcir les eschares en général, et de retarder leur chute.

ART. IV. — TÉLANGIECTASIE CONJONCTIVALE. (VARIEOSITÉS DE LA CONJONCTIVE ; PANNUS DES AUTEURS MODERNES.)

Nous avons avec quelques modernes conservé le mot *pannus* à un certain état variqueux de la conjonctive, formant une sorte de voile, de réseau plus ou moins opaque au devant de la cornée. L'expression *télangiectasie conjonctivale* (dilatation variqueuse des vaisseaux) nous paraît cependant plus scientifique et exprime plus exactement l'idée de l'objet que nous voulons représenter. — Il y a cette différence entre le ptérygion et le pannus : le premier forme une végétation circonscrite, non essentiellement liée à une phlogose, et ayant une figure presque toujours triangulaire ; tandis que le second résulte d'une hypertrophie inflammatoire des vaisseaux de la conjonctive qui s'avancent sur la cornée, la couvrent sous forme de grillage, en s'entrelaçant de mille manières avec une infinité de vaisseaux nouveaux qui naissent à la surface du même disque cornéal. Le ptérygion est susceptible d'une dissection exacte et facile ; le pannus pas. — Cet énoncé fait aisément comprendre que les modernes emploient le mot *pannus* différemment que Scarpa et plusieurs autres. Pour lui, en effet, le pannus résulte de l'union réciproque de deux ou plusieurs ptérygions sur la cornée ; pour les modernes comme pour nous-mêmes, c'est une maladie tout-à-fait différente. — Les Anglais ont décrit sous le nom de *vascularité cornéale* (*vaseular cornea*) une maladie qui a beaucoup d'analogie avec le pannus ; c'est une sorte de trouble de la substance de la cornée, dépendant du développement variqueux des vaisseaux qui la pénètrent. Elle s'observe à la suite des kératites chroniques, et ne diffère autrement du pannus qu'en ce que ce dernier est superficiel et l'autre profonde. L'une appartient à la conjonctive, l'autre au parenchyme de la cornée. Les deux maladies, cependant, peuvent exister à la fois ; mais elles ont des caractères différentiels très-marqués, ainsi qu'on le verra par leurs descriptions.

§ I^{er}. *Variétés.* — La première différence importante à établir relativement au pannus concerne le degré de son épaisseur. On peut admettre un pannus au premier degré, ou semi-diaphane, c'est-

à-dire qui permet de distinguer, à travers son tissu, l'iris et la pupille; et un pannus au second degré ou tout à-fait opaque. — Vient ensuite une différence relative à l'étendue de la maladie. Il est partiel ou total; c'est-à-dire il occupe la moitié, les deux tiers, plus ou moins de la cornée, ou bien la totalité du disque cornéal. Le plus ordinairement le pannus envahit toute la cornée. Wardrop, cependant, en a fait dessiner un qui n'occupe que l'hémisphère inférieur de la cornée; ce pannus ressemble à une véritable toile d'araignée ou à un aileron de papillon, collé transversalement sur la cornée. Weller en rapporte un exemple pareil. On fait une troisième distinction basée sur la nature de la cause de l'ophtalmie qui a donné naissance au pannus, de là un pannus catarrhal, un autre scrofuleux, etc.

§ II. *Etiologie.* — La cause la plus fréquente, et peut-être unique, du pannus est une irritation mécanique, longtemps prolongée, sur la cornée, et qui enflamme la conjonctive cornéale, l'épaissit, la vascularise et la rend graduellement opaque. Les granulations palpébrales entrent ici en première ligne. Rien n'est plus fréquent que de rencontrer le pannus chez d'anciens militaires, qui ont essuyé l'ophtalmie d'Égypte, et chez les individus de tout âge qui ont été sujets à des conjonctivites purulentes. Des granulations cachées sous les paupières, et en particulier sous la paupière supérieure, frappent continuellement la cornée à chaque mouvement de ces voiles, l'irritent, enflamment sa surface et lui font subir la dégénérescence que nous venons d'énoncer (v. art. Granulations, palp.). Toutes les affections des paupières que nous avons appelées trachomateuses, l'entropion, le trichiasis, agissent de la même manière sur la cornée, et peuvent produire le pannus. Ainsi donc, la cause déterminante du pannus est ordinairement dans les paupières; elle est mécanique. Sa cause prochaine est l'irritation cornéale, et sa cause occasionnelle variable comme toutes celles qui sont capables de donner naissance aux altérations trachomateuses. Aussi les auteurs admettent-ils avec raison un pannus catarrhal ou purulent, un pannus scrofuleux, un pannus syphilitique, etc. Il importe de tenir compte de ces dernières causes, car c'est sur elles que le traitement doit être dirigé, après qu'on a combattu la cause déterminante ou locale. Dans toutes ces circonstances, la face interne des paupières offre des

inégalités, des rugosités, des engorgements partiels plus ou moins prononcés, mais suffisants cependant pour produire l'irritation dont il s'agit. On voit assez souvent la cornée couverte de pannus dans les cas de staphylome, d'hydrophthalmie et d'exophthalmie bien prononcés pour n'être plus exactement contenue dans les paupières; l'action irritante de l'air produit dans cette circonstance le même effet que la paupière granuleuse ou trachomateuse.

§ III. *Caractères.* — Le pannus est toujours précédé de conjonctivites chroniques. Cette condition lui est essentielle et le différencie du ptérygion. Il débute ordinairement par une petite tache sur un point de la surface de la cornée. Plusieurs petits nuages superficiels lui servent quelquefois de point de départ. Sur cette tache ou sur ces petits nuages aboutissent des pinces de vaisseaux variqueux, qui viennent de la conjonctive sclérotidale. Minces d'abord et en petit nombre, ces vaisseaux s'élargissent et se multiplient après un temps ordinairement assez long. La couche conjonctivale de la cornée commence à se troubler légèrement; elle se fane; des vaisseaux d'une finesse extrême se dessinent dans son tissu: ces vaisseaux s'anastomosent avec ceux de la tache où il s'en forme de nouveaux. Petit à petit, un véritable réseau vasculaire, rougeâtre, s'organise sur la cornée; la couche séreuse de cette membrane devient de plus en plus opaque, et finalement un véritable voile vasculaire couvre le disque cornéal. Ce voile augmente toujours en densité et en largeur; les vaisseaux variqueux se prolongent sur le blanc de l'œil; la conjonctive sclérotidale est elle-même plus ou moins relâchée, épaissie et jaunâtre. Si le pannus est compliqué de kératite chronique ou de vascularité cornéale profonde, il existe une auréole vasculaire autour de la circonférence de la cornée dont nous parlerons plus loin. — On prévoit déjà, d'après cet exposé, que la fonction de la vision doit être plus ou moins troublée par la présence du pannus; ce trouble peut aller en effet jusqu'à la cécité complète. Il va sans dire, enfin, qu'au pannus se joignent toujours des symptômes plus ou moins prononcés de conjonctivite chronique.

§ IV. *Pronostic.* — Variable selon la densité et la nature du pannus. S'il est peu prononcé et de nature à être facilement combattu, comme dans certains cas

de granulations palpébrales, on peut espérer d'en arrêter les progrès et même de le guérir; s'il est fort épais, au contraire, que l'iris et la pupille ne soient pas ou qu'à peine visibles, le pronostic doit être réservé, fâcheux ou grave. On obtient, il est vrai, quelquefois dans ce cas un certain degré d'éclaircissement de la circonférence de la cornée; mais le centre reste toujours opaque, quoi qu'on fasse. Il ne faut pas cependant, en général, se prononcer toujours d'une manière absolue, surtout s'il s'agit d'enfants; car la nature trouve parfois, à la longue, des ressources qui déjouent nos prévisions. Il va sans dire, enfin, que si le pannus se rallie à une hydropisie de l'œil, à une exophthalmie, le pronostic doit varier selon la gravité de la maladie principale et le degré auquel la télangiectasie est arrivée.

§ V. *Traitement.* — 1° Combattre la cause locale ou déterminante par les moyens indiqués à l'article des granulations conjonctivales. 2° Exciser les vaisseaux succursaux. Scarpa et plusieurs autres ont donné le conseil de saisir avec des pinces les troncs principaux des vaisseaux qui se rendent à la cornée, et l'en exciser une partie avec des ciseaux courbes, vers la circonférence de cette membrane. On espère par là prendre le mal à la racine et l'atrophier; mais cette indication n'est pas aussi réelle qu'on pourrait le supposer au premier abord. L'auteur a observé, d'un côté, que si le pannus n'existe qu'au premier degré, les vaisseaux qui s'y rendent ne sont pas ordinairement assez développés pour pouvoir être saisis et excisés; de l'autre, que si le pannus est au second degré, l'excision dont il s'agit, quoique praticable, ne produit pas sur le mal des changements bien notables, par la raison que la lésion est alors alimentée par des vaisseaux nouveaux, développés à la surface même de la cornée, et vivant indépendamment de ceux qui proviennent de la conjonctive palpébrale. Il est bon, du reste, de tenter cette opération lorsqu'elle est praticable, et d'emporter avec les vaisseaux morbides un lambeau de la conjonctive péri-cornéale. 3° Combattre la cause constitutionnelle connue ou présumée, d'après les principes exposés à l'article des conjonctivites chroniques. 4° Enfin éclaircir la cornée par des collyres astringents et stimulants de force progressive (v. Conjonctivites chroniques). Disons, en terminant, que le pannus peut être regardé comme une véritable ap-

pendice des conjonctivites chroniques, et si j'en ai fait un article spécial, c'est pour en faire mieux saisir les différences.

ART. V. — ŒDÈME DE LA CONJONCTIVE.
(CHÉMOSIS SÉREUX.)

La conjonctive est sujette à l'œdème comme tous les autres tissus de l'économie. Cette maladie résulte d'une collection plus ou moins abondante de sérosité dans le tissu cellulaire sous-conjonctival. C'est une sorte d'anasarque de l'œil, en d'autres termes. Qui n'en a pas vu des exemples dans l'érysipèle de la face et chez les sujets atteints de conjonctivite catarrhale, etc.?

§ 1^{er}. *Variétés.* — L'œdème de la conjonctive offre des gradations assez notables depuis l'infiltration légère jusqu'à l'hydrocèle. Lorsque l'épanchement est assez prononcé pour soulever la conjonctive autour de la cornée, il prend le nom de chémosis séreux, à la différence du chémosis phlegmasique ou sanguin dont nous avons parlé au chapitre des conjonctivites aiguës. — L'œdème n'existe quelquefois que sur un ou plusieurs points distincts du blanc de l'œil: c'est l'œdème partiel. Le plus souvent, cependant, il comprend toute la conjonctive sclérotidale et s'arrête à la circonférence de la cornée. Dans quelques circonstances, enfin, il comprend en même temps les paupières qui se gonflent prodigieusement, et constituent ce qu'on appelle vulgairement, *œil poché*.

On ne confondra pas l'œdème de la conjonctivite avec les phlyctènes de la même membrane; nous en avons parlé à l'occasion des conjonctivites. La phlyctène n'intéresse que l'épithélium de la muqueuse, tandis que l'œdème existe dans le tissu cellulaire sous-jacent, ou entre la sclérotique et la conjonctive. On ne confondra pas non plus l'œdème avec l'emphysème conjonctival si l'on se rappelle ce que nous avons dit ailleurs de cette dernière maladie (*Lésions traum.*). Il est important, du reste, de distinguer dans la pratique l'œdème *idiopathique*, c'est-à-dire dépendant de causes purement locales, de l'œdème *symptomatique*, ou lié à une affection d'un organe éloigné, comme dans certaines maladies du cœur, par exemple.

§ II. *Étiologie.* — Il en est de cet œdème comme de celui des autres régions du corps; des causes de nature opposée peuvent lui donner naissance.

1^o *Irritation vasculaire.* Lorsqu'un certain degré de phlogose existe dans un tissu quelconque, il s'épanche du serum entre ses mailles (Lobstein). Cela se vérifie surtout dans les irritations, soit aiguës, soit chroniques, des membranes séreuses et muqueuses; de là l'œdème et les hydropisies. La conjonctivite catarhale légère, l'érysipèle de la face, certains irritations cérébrales, qui se propagent jusqu'aux yeux, déterminent de la sorte l'épanchement séreux sous-conjonctival. C'est ainsi aussi que nous voyons au larynx l'œdème se produire à l'occasion des phlogoses chroniques ou des ulcérations de la muqueuse de cette région.

2^o *Faiblesse constitutionnelle.* On ne saurait souvent attribuer à d'autres causes l'œdème conjonctival qu'on observe chez certains vieillards et enfants faibles. On pourrait l'appeler *passif* pour le distinguer du précédent.

3^o *Obstruction veineuse.* Toutes les fois qu'une tumeur, dans l'orbite ou dans ses environs, empêche le libre retour du sang de la conjonctive et des paupières, l'œdème a lieu par le même mécanisme que celui des jambes affectées de varices. L'hypertrophie du cœur n'agit pas autrement dans ces circonstances. Je ne dois pas enfin omettre de dire pourtant qu'assez souvent l'œdème de la conjonctive existe sans cause appréciable.

§ III. *Caractères.* — L'œdème conjonctival se déclare quelquefois subitement. Un horloger, dont parle Demours, eut dans l'espace de deux heures un chémosis séreux tellement considérable, qu'il a fallu l'enlever à coups de ciseaux pour mettre l'homme en état de continuer à travailler. Mais le plus ordinairement il n'a lieu que lentement : la conjonctive sclérotoidale n'est d'abord que simplement relâchée, molle et comme macérée; elle fait des plis dans les mouvements latéraux de l'œil, et le malade ne se plaint en aucune manière. Elle se boursoufle ensuite, se relève de la sclérotique et forme un bourrelet autour de la cornée : ce bourrelet est toujours plus prononcé inférieurement, le liquide s'y portant par sa gravité; il peut devenir tellement prononcé qu'il cache complètement la cornée et sort même de l'enceinte des paupières, ainsi que je l'ai vu une fois chez un enfant à la mamelle dont j'ai rapporté l'histoire précédemment. Gendron nous a conservé les détails d'un fait analogue : il s'agit d'un enfant dont

la conjonctive oculaire était tellement hydropique, qu'elle sortait des paupières comme une tumeur de la forme et du volume d'un œuf. Le liquide qui le constitue est tantôt blanc, ou jaunâtre et transparent, tantôt semi-gélatineux. — S'il n'y a pas de phlogose, le malade ne se plaint de rien, tant que l'œdème est peu prononcé; mais aussitôt qu'il acquiert du volume, le chémosis agit mécaniquement sur l'œil, il provoque le déversement des larmes sur la joue; le frottement palpébral et l'action de l'air déterminent une ophthalmie, des ulcérations, et quelquefois aussi la mortification de la muqueuse, au dire des auteurs. Il est rare cependant que l'irritation soit portée à ce point. Il va sans dire, enfin, que, comme toutes les tumeurs œdémateuses, celle dont il s'agit est compressible et conserve pendant quelque temps l'impression du doigt.

§ IV. *Pronostic.* — Rien de grave relativement à l'organe visuel.

§ V. *Traitement.* — Tant qu'il est léger, l'œdème conjonctival est une chose peu importante; il suffit de quelques lotions astringentes pour le dissiper (v. Conjonct. chron.) Il en est autrement lorsqu'il existe à l'état chémosique; il faut, dans ce cas, vider la tumeur en excisant d'un coup de ciseaux courbes un lambeau de la partie la plus déclive. La compression, à l'aide de quelques compresses et d'un monocus, pourrait produire le même effet ou en empêcher le progrès. — Un coup de lancette pourrait à la rigueur produire le même résultat, si le contenu de la poche était très-liquide. Les lotions résolutives et même la compression peuvent être utiles, à la suite, pour achever la cure et prévenir le retour du mal.

« J'ai eu, il y a sept ans, dit M. Riberi, l'occasion de voir un cas d'hydropisie du tissu cellulaire, qui existe entre la conjonctive et la sclérotique, et un autre dernièrement chez un enfant âgé de douze ans que j'ai traité à la clinique. Dans l'un comme dans l'autre cas, on voyait une tumeur vésiculaire, transparente, élastique, fluctuante, couverte de vaisseaux variqueux et serpentineux, accompagnée d'épiphora et d'un peu de blépharospasme. Cette tumeur était placée au côté externe de la cornée et sortait de la commissure externe des paupières; sa base se prolongeait jusqu'à l'endroit où la conjonctive passe de l'œil sur les paupières; les paupières ne pouvaient pas se

fermer et elles étaient bombées vers l'angle externe. La cause, dans les deux cas, avait été traumatique, le mal s'était prononcé à la suite de la conjonctivite qu'a occasionnée la blessure; les sujets étaient scrofuleux. Je les ai guéris par l'excision de la plus grande partie de la conjonctive qui formait la portion extérieure de la poche (p. 95). »

Il est à peine nécessaire d'ajouter que, si l'œdème est purement symptomatique, c'est à la maladie principale qu'il faut s'adresser; le mal local pourtant pourrait aussi, dans ce cas, exiger un traitement particulier, malgré la médication dirigée contre sa cause.

ARTICLE VI. — SCLÉROTITE.

Remarques générales.

La sclérotique peut être regardée comme une sorte de coque protectrice de l'organe visuel. Elle est fibreuse comme le péricarde ou la dure-mère, chez beaucoup d'animaux; osseuse comme la boîte crânienne, chez d'autres. Sous ce rapport, la nature paraît avoir fabriqué l'instrument de la vision sur le même plan que les organes les plus nobles de l'économie. Sa figure est celle d'une sphère presque parfaite coupée dans son cinquième antérieur où elle est complétée par le disque de la cornée.

A. *Origine.* Les anciens regardaient la sclérotique comme une production, une continuation de la dure-mère cérébrale. La gaine du nerf optique, effectivement, qui émane évidemment de cette membrane, est tellement confondue avec le tissu de la sclérotique, qu'il n'est pas possible de l'en séparer ni même d'en voir les limites. Les modernes cependant ont rejeté cette manière de voir. On y revient aujourd'hui, depuis qu'on sait que tous les tissus fibreux et musculaires sont réellement en continuation avec la dure-mère, et ne forment qu'un seul et même système, ainsi que les anciens le disaient (Velpeau, Anat. chir.; Gaz. Med., 1838, p. 95). Sans entrer ici dans la discussion de savoir si la sclérotique est ou non une émanation de la dure-mère, je me contenterai de faire observer qu'elle est réellement en continuité de tissu avec cette membrane, moyennant la gaine du nerf optique. Cette remarque est importante pour la pathologie de la sclérotique, car elle explique comment les irritations de cette membrane se trans-

mettent aisément à la rétine par l'intermédiaire du nerf optique et quelquefois même aux méninges.

B. *Rapports.* En avant les rapports les plus importants de la sclérotique sont avec la cornée et la conjonctive. Elle s'emboîte avec la première membrane et se laisse couvrir par la seconde. Chez l'homme, la sclérotique reçoit la cornée, comme un verre de montre dans son cercle; chez certains animaux le contraire a lieu, c'est-à-dire le bord antérieur de la sclérotique est reçu dans une sorte de rainure périphérique de la cornée (Poggi, *Annali univ. di med.* novembre 1833). Dans l'un et l'autre cas cependant, cet emboîtement est tellement solide que quelques auteurs croient que les deux membranes n'en forment qu'une: Arnold est de ce nombre. Une chose importante à remarquer, c'est que sur le point où la sclérotique s'unit à la cornée et au cercle ciliaire est un sillon circulaire contenant un sinus veineux, que l'on peut injecter par l'artère ophthalmique (Arnold, ouvr. cité). — En arrière la sclérotique est en rapport de continuité avec le nerf optique, de contiguïté avec la graisse orbitaire; latéralement avec la glande lacrymale, et plus en avant avec la caroncule du même nom. Aussi, les mouvements du globe oculaire ont-ils de l'influence sur la sécrétion des larmes. — Par sa face interne enfin, elle est en rapport avec une membrane séreuse qui la redouble et qui la sépare de la choroïde; nous en parlerons ailleurs.

C. *Diamètre.* Le bord antérieur de la sclérotique est presque circulaire et offre les mêmes dimensions que la cornée; je dis presque, car son diamètre transverse est un peu plus long que le vertical. Les axes de la coque elle-même n'ont pas absolument la même longueur; l'antéro-postérieur a de dix à douze lignes; le transverse et ceux dans les autres sens ont une ligne de moins. Cette différence tient évidemment au bombement antérieur de la cornée qui complète la sphère. La connaissance de ces dimensions est de quelque importance dans certaines opérations.

Résistance. Comme toutes les capsules fibreuses, la sclérotique est très-résistante, elle l'est moins cependant que la cornée. « Je m'en suis assuré, dit Bichat, par une expérience bien simple et que voici: lorsqu'on comprime fortement le globe de l'œil en deux sens opposés, c'est

toujours la sclérotique et jamais la cornée, ou le cercle de réunion de ces deux membranes, qui est le siège de la rupture. J'ai même remarqué que la sclérotique ne résiste pas également dans tous ces points; car dans la même expérience, ce n'est jamais en arrière ni dans la portion de son étendue qui avoisine la cornée qu'elle se rompt; c'est toujours dans l'espace moyen, entre l'attache qu'elle fournit aux muscles et son tiers postérieur. Cette membrane, très-épaisse en arrière, s'amincit successivement davantage antérieurement, et ce n'est que la portion tendineuse des muscles qui lui donne tout-à-fait en devant la solidité que son tissu ne présente plus.» La partie postérieure de la sclérotique est plus épaisse que le reste de son étendue à cause de l'addition d'une couche de fibres qu'elle reçoit de la gaine du nerf optique, ainsi que nous le verrons plus loin. — Par suite de ces observations, l'on comprend pourquoi le staphylome rétro-sclérotical est beaucoup plus rare que celui de l'hémisphère antérieur; l'on conçoit également pourquoi c'est à la partie latérale et moyenne du blanc de l'œil que les vaisseaux variqueux de la choroïde sont visibles dans la cirsophthalmie de cette membrane, etc.

D. *Structure.* Le microscope démontre, dit Arnold, que la sclérotique n'est composée que de tissu cellulaire condensé; qu'elle est riche en vaisseaux lymphatiques, mais fort peu en vaisseaux sanguins. Il y a des auteurs qui la divisent en deux lames, mais cela est purement arbitraire: on peut, si l'on veut, en faire autant à la dure-mère et dans tous les tissus fibreux qui lui ressemblent (1). — A sa partie postérieure s'implante le nerf optique, non dans l'extrémité de son axe antéro-postérieur,

(1) *Membrana est, dit Zinn, satis tenax, ex multis stratis lamellarum sibi incumbentibus et inter se concrenentibus composita, quorum fibræ ita sibi sunt intertextæ et intricatæ, cutis fere instar, ut sine dilaceratione nunquam in laminas integras possit separari, et si duæ diversæ plane originis tunice, ad illam officendam convenient: quarum altera exterior, crassior sclerotica proprie sic dicta dici potest; altera autem interior, tenuior, propago est piæ matris cum nervo optico adnata, quæ a nervo circa originem retinæ reflexa veram scleroticam, tanquam adscititia quædam membrana, intus obliquit.*

mais un peu en dedans vers le nez et en bas. Là, la sclérotique présente une ouverture multiple par laquelle se filtre la pulpe du nerf optique qui doit former la rétine. Cette ouverture a reçu le nom de *lame cribliforme*. Les uns veulent que cette lame soit formée par la sclérotique, les autres par le nerf optique lui-même (Langenbeck). — « Comme les autres membranes fibreuses, la sclérotique ne renferme qu'un petit nombre de vaisseaux, peut-être en contient-elle cependant plus qu'aucune des autres tuniques du même ordre, surtout dans son tiers antérieur. Elle les emprunte presque tous aux artères musculaires, qui, après avoir fourni des rameaux aux muscles et au tissu cellulaire de l'orbite, se rapprochent de l'œil, rampent dans l'épaisseur ou à la surface des tendons, et arrivent ainsi dans la propre substance de la sclérotique, en s'approchant de la cornée; ils forment d'ailleurs un plan fort irrégulier, à ramifications rares, indépendant de celui de la conjonctive, et en grande partie aussi de celui de la choroïde. Leurs rameaux les plus évidents sont assez superficiels, et semblent particulièrement destinés au tissu lamelleux, dense et serré, qui constitue ou recouvre le plus immédiatement les couches externes de la coque oculaire, et qui finit par se confondre avec le tissu cellulaire sous-muqueux de la conjonctive. Quelques-uns de leurs capillaires ne s'en prolongent pas moins jusque auprès de la cornée, de manière à pouvoir s'anastomoser là avec ceux de la conjonctive en dehors et ceux de l'iris en dedans; de manière aussi, par conséquent, que les artères de la conjonctive et de la sclérotique naissent en réalité des mêmes troncs, pour se confondre de nouveau à leurs extrémités, quoiqu'elles soient restées long-temps séparées dans des couches tout-à-fait distinctes. » (Velpéau, Anat. chir.) — Ces remarques sont déjà présentes qu'il ne faut pas s'attendre à voir la sclérotique rougir comme la conjonctive dans les irritations inflammatoires de sa substance.

E. *Propriétés physiques.* Sa substance est opaque, brillante dans la portion antérieure qui forme le blanc de l'œil; mais ce brillant satiné, si remarquable dans les traits de la physiologie, n'est pas propre à la substance de la sclérotique, il est dû à l'expansion aponévrotique des muscles droits qui la couvrent, et surtout à la conjonctive. Sa face postérieure

ou choroïdienne est aussi brillante chez l'homme vivant, mais cela tient à une membrane séreuse qui la redouble, ainsi que nous le verrons ailleurs. — La sclérotique jouit d'un certain degré d'étensibilité et de contractilité de tissu, ainsi que nous le voyons dans l'hydrophthalmie et l'atrophie oculaire. L'étensibilité, du reste, est moins prononcée que la propriété opposée, et c'est à cela que sont dues les douleurs irradiatives que les malades éprouvent dans les distensions aiguës de cette membrane. Dans l'atrophie du corps vitré, non-seulement elle revient sur elle-même, mais encore elle se ride et se ratatine en quelque sorte.

F. *Propriétés physiologiques.* Sympathie avec la rétine et le cerveau par l'intermédiaire du nerf optique, avec la cornée et l'iris par les vaisseaux communs, avec la choroïde par le plexus choroïdien qui adhère au bord antérieur de la sclérotique. Travers trouve aussi que la sclérotique sympathise avec l'urètre. — La sclérotique, du reste, est très-vitalisée, puisque ses blessures se cicatrisent très-prompement.

le mal pouvant se déclarer primitivement dans la sclérotique, ou bien n'attaquer cette membrane que consécutivement et par extension de la conjonctivite, de la cornéite, etc. 2° Sous le rapport de ses complications, elle existe en union de l'iritis, de la kératite, de la conjonctivite, de la choroïdite, etc., ou bien d'autres affections, telles que périostite, névralgies, rhumatisme, etc. Ces complications peuvent débiter en même temps que la sclérotite, la précéder ou n'être que consécutives. Pour peu que la phlogose sclérotidale ait quelque intensité, il est rare qu'elle ne se combine à l'une ou l'autre, ou à plusieurs de ces maladies à la fois. 3° Sous le point de vue enfin de ses causes, on en fait quatre variétés : la sclérotite idiopathique ou essentielle, la rhumatismale, la scrofuleuse et la syphilitique. Nous avons déjà dit que cette manière de classer les maladies d'après leurs causes était défectueuse; car elle conduit nécessairement à des répétitions fastidieuses; aussi ne la prendrons-nous pas pour base de nos descriptions. — La sclérotite ne s'offre ordinairement qu'à l'état aigu; elle peut pourtant aussi exister à l'état chronique, mais d'une manière intermittente le plus souvent.

§ II. *Caractères.* — A. *Physiques.*
1° *Injection générale.* Il ne faut pas s'attendre à trouver dans la sclérotite une rougeur aussi prononcée que dans la conjonctivite. Les vaisseaux de la sclérotique n'étant qu'en petit nombre, surtout en arrière, l'injection n'est ordinairement que rare, à peine ou pas visible quelquefois, et ne se manifeste clairement lorsqu'elle existe qu'en avant, dans son cercle périornéal. L'injection a ceci de particulier, d'abord qu'elle est profonde, évidemment au-dessous de la conjonctive, formée de vaisseaux fort petits, marchant parallèlement d'arrière en avant, avec très-peu d'anastomoses visibles, et étant fixes, c'est-à-dire ne se plissant pas dans les mouvements du globe comme ceux de la conjonctive. Ces conditions de la situation, du volume, du nombre, de la direction et de la fixité suffisent déjà pour distinguer d'une manière générale l'injection sclérotidale de celle de la conjonctive. Nous avons vu, en effet, que dans la conjonctivite l'injection est superficielle, formée de vaisseaux assez gros et susceptibles de déplacement sous les mouvements de l'œil ou de l'impulsion du bout du doigt

Nous avons déjà dit que la sclérotique est souvent enflammée dans les conjonctivites et dans les kératites; nous pouvons ajouter qu'il est rare qu'elle s'enflamme sans que l'iris ou quelque autre membrane intérieure ne soit phlogosée en même temps. Considérons cependant ici la sclérotite comme une maladie distincte. — On a fait dans ces derniers temps tant d'embarras, on a écrit des pages si emphatiques à l'égard de cette maladie si simple et si connue depuis plus de trente ans, qu'on aurait de la peine à s'en rendre compte, si on ne savait que ces embarras et ces emphases viennent de la part de médecins qu'on appelle oculistes exclusifs. (Voyez les pompeux articles de ces prétendus professeurs de clinique ophthalmologique, dans le journal intitulé l'Entr'acte et ailleurs.)

§ I^{er}. *Variétés.* — Je suivrai à l'égard de la sclérotite la même marche que j'ai adoptée pour la kératite, c'est-à-dire que je comprendrai toutes les espèces en un seul tableau, en y ajoutant, bien entendu, les caractères propres à chaque variété. 1° Sous le rapport de son origine, elle est primitive ou secondaire,

ou d'une sonde. Ajoutons que si la conjonctive est injectée en même temps que la sclérotique, les vaisseaux de l'une de ces membranes s'entrecroisent avec ceux de l'autre dans les mouvements du globe.

2° *Cercle vasculaire péricornéal.* C'est en avant que l'injection scléroticale est le plus manifeste, c'est là en effet que les vaisseaux existent en plus grand nombre, ou sont plus superficiels à cause du peu d'épaisseur de la sclérotique; ils s'offrent sous la forme d'une zone ou d'un cercle à rayons fins et presque parallèles autour de la circonférence de la cornée. Ce cercle radié est placé au-dessous de la conjonctive et ressemble à la couronne de certaines fleurs; sa largeur est variable d'un quart de ligne à deux lignes, selon l'intensité de la maladie; il est éloigné d'un quart de ligne à deux lignes, ou plus du bord périphérique de la cornée. Ce cercle est toujours plus large, lorsque la sclérotite se trouve compliquée d'iritis. — Nous avons aussi parlé d'une zone vasculaire à l'occasion de la kératite; mais dans cette dernière, outre que le cercle est plus saillant, il couvre le bord même de la cornée, tandis qu'il en est éloigné dans la sclérotite. — A l'injection fine dont nous venons de parler se joignent quelques troncs vasculaires assez gros, de forme légèrement flexueuse, qui marchent sur le blanc de l'œil et se dirigent vers la cornée.

3° *Couleur.* Ce caractère se rapporte et à l'injection et à la sclérotite elle-même. La couleur des vaisseaux est d'un rouge tantôt pâle, tantôt foncé tendant au violet. Cela tient à la manière dont les vaisseaux réfléchissent la lumière. La couleur de la sclérotique est ordinairement un peu mate, tendant vers le jaune ou l'opalin, quelquefois elle est bleuâtre. En général la sclérotique commence par perdre son satiné, ce qui produit un changement remarquable dans l'expression des traits de la physionomie.

4° *OEdème. Phlyctènes.* Si la phlogose se communique au tissu sous-conjonctival, un épanchement de sérosité a lieu et la muqueuse paraît plus ou moins œdémateuse. Cet état peut aller jusqu'au chémosis séreux. Des petites phlyctènes se forment quelquefois sur la cornée; mais cela n'a lieu que lorsque la maladie est compliquée de kératite. On a prétendu que les phlyctènes se rattachent toujours à une ophthalmie rhumatismale; c'est

une erreur; je me suis déjà expliqué à ce sujet.

5° *Epiphora.* Pour peu que la sclérotite offre quelque intensité, elle s'accompagne du larmolement. C'est là le compagnon indivisible de la photophobie et du blépharospasme.

6° *Symptômes divers.* La sclérotite n'existant pas seule le plus souvent, il faut s'attendre à la trouver accompagnée de différents symptômes, selon l'espèce de complication. Aussi y trouvons-nous souvent en même temps les caractères de conjonctivite, de kératite, d'iritis, de choroïdite, etc. Ces complications seront faciles à saisir d'après les idées exposées dans les chapitres qui les concernent.

B. *Physiologiques.* 1° *Photophobie.* On s'épuise en conjectures pour expliquer la photophobie qui accompagne la sclérotite. On n'a pas songé que, dans les ophthalmies de quelque intensité, la rétine participe à l'inflammation; mais il y a dans la sclérotite une autre source d'irritation pour la rétine, c'est le nerf optique dont la gaine se continue avec la sclérotique. Aussi la photophobie est-elle très-grande dans cette maladie. A cette circonstance se rattache l'épiphora et le blépharospasme. L'ophtalmoscopie n'est, en conséquence, pas toujours facile dans cette affection.

2° *Douleur.* Les douleurs sont légères dans le début, mais elles peuvent, par la suite, devenir poignantes; elles s'irradient dans l'orbite, au front, à la tempe et quelquefois aussi dans toute la moitié correspondante de la tête. Le malade éprouve une sorte de sentiment de plénitude dans l'organe, comme si l'orbite était trop petit pour le contenir. Ces douleurs tiennent-elles à la difficulté qu'éprouve le tissu de la sclérotique à s'épanouir, ainsi que le prétend Middlemore, ou bien à la co-existence d'une irritation sur le périoste de la région correspondante. L'une et l'autre cause peuvent y contribuer, mais c'est probablement de l'irritation du nerf optique et des filets du ganglion ophthalmique que ces douleurs dépendent en grande partie.

3° *Trouble visuel. Névralgies.* La vision est plus ou moins altérée, non-seulement à cause de la photophobie, mais encore d'une sorte de faiblesse ambliopique que la rétine éprouve, faiblesse due probablement à l'irritation des filets du ganglion ophthalmique. Des névralgies faciales existent aussi quelquefois du côté correspondant à la sclérotite.

4° *Réaction constitutionnelle.* Si la sclérotite est intense, elle ne manque pas de produire de la fièvre, de l'insomnie, de l'inappétence et les autres symptômes indiqués à l'occasion des conjonctivites aiguës.

5° *Récidives.* Il est le propre de certaines sclérotites de récidiver ou de s'exagérer dans certaines conditions. Il est d'observation que, chez quelques sujets, les souffrances augmentent le soir et pendant la nuit, et que le mal récidive aisément dans les temps humides. — On se demande maintenant à quels signes on peut distinguer la sclérotite rhumatismale de la sclérotite essentielle. A entendre les oculistes, la chose est claire comme le jour; mais, à coup sûr, ou ils mentent, ou ils s'abusent. Il y a certes des cas où la nature de la maladie peut être devinée facilement, d'après les symptômes généraux du rhumatisme que le malade présente; hors cette circonstance, le diagnostic ne présente rien de sûr. Middlemore dit qu'on peut présumer que la sclérotite est rhumatismale : 1° quand la zone vasculaire périornéale est peu prononcée; 2° quand le mal passe alternativement d'un œil à l'autre; 3° quand les douleurs augmentent le soir, et qu'elles sont accompagnées de névralgie faciale; 4° quand l'œdème est considérable, et que le mal existe en hiver. Mais on conçoit sans peine le peu de fondement de ces caractères distinctifs, puisqu'on les rencontre aussi dans la sclérotite la plus simple. Ce n'est donc qu'en ayant égard à l'état général de l'organisme qu'on peut être autorisé à dire que le mal est plutôt de telle nature que de telle autre.

C. *Terminaisons.* 1° *Résolution.* Comme beaucoup d'autres ophthalmies, celle dont il s'agit peut se terminer par la résolution. Cette résolution cependant n'est pas toujours franche; quelquefois elle laisse une certaine irritation qui prédispose aux récidives.

2° *Maladies secondaires.* Assez souvent c'est une sorte de faiblesse ambliopique qui se convertit ensuite en amaurose. Lorsque la sclérotite se prolonge chroniquement dans la gaine du nerf optique, il se fait quelquefois un épanchement dans son intérieur qui comprime et atrophie la pulpe de ce nerf; de là une amaurose incurable. Cette cause d'amaurose est beaucoup plus fréquente qu'on ne le croit. D'autres fois c'est une espèce de ramollissement chronique, et qui donne lieu à une sclérotocèle consé-

utive (staphylome). Dans d'autres occasions, c'est un épanchement hydro-pique formé à la face postérieure de la sclérotique. Il y a une sorte de pannus fort grave qu'on appelle rhumatique, et dont la formation se rattache à une *kérato-sclérotide*. Nous ne comprenons pas dans cette catégorie, bien entendu, les terminaisons des maladies qui peuvent compliquer la sclérotite. Faisons, en attendant, remarquer que la phlogose de la sclérotique se communique volontiers à la cornée, et même quelquefois à toutes les membranes de l'œil, de manière à se convertir en flegmon oculaire.

§ III. *Étiologie.* — D'après ce que nous venons de dire, toutes les causes des conjonctivites et des kératites peuvent engendrer l'inflammation de la sclérotique; mais on compte principalement les lésions traumatiques, la serofule, le rhumatisme, la goutte et la syphilis. Travers a vu la sclérotite se développer durant le cours de la chaude-pisse. Il y a des oculistes qui s'imaginent que toute inflammation de la sclérotique est de nature rhumatismale; ils se croient par là autorisés à prescrire le colchique dans tous les cas, comme si les tissus fibreux ne pouvaient s'enflammer que sous l'influence du rhumatisme seulement. Leur ignorance est d'autant plus inexcusable, que les médications auxquelles leurs fausses notions les conduisent peuvent occasionner beaucoup de mal.

§ IV. *Pronostic.* — Variable, selon l'intensité et les complications de la maladie. Il y a des cas où le pronostic doit avoir été fort grave, attendu la tendance fâcheuse de l'affection. Nous venons de voir en effet que la perte irréparable de la vue est quelquefois la conséquence des inflammations répétées de la sclérotique.

§ V. *Traitement.* — Purement anti-phlogistique, tant que le mal offre de l'acuité. On le modifie ensuite selon la nature de la cause. — Le but auquel on doit viser d'abord, c'est d'apaiser la photophobie et les douleurs. Pour cela, rien de mieux que les saignées plus ou moins répétées, les frictions abondantes de pommade mercurielle belladonisée autour de l'orbite, et le calomel intérieurement. On peut joindre le calomel à un peu d'extrait de belladone. — Quelques oculistes affectent de l'aversion pour les collyres dans cette maladie; savez-vous pourquoi? c'est que le mal étant au-dessous de la conjonctive n'est point accessible aux collyres; ils oublient que

la résorption est fort active à la surface de l'œil. Je preseris dans ces cas, comme dans plusieurs autres, un bain local d'eau distillée de laurier-cerise à l'aide d'une œillère, et les malades s'en trouvent parfaitement. — Aussitôt ce premier point gagné, on se règle selon l'état des choses. Assez souvent la continuation des remèdes anti-phlogistiques suffit pour procurer la guérison. Si le mal paraît se rattacher à un état serofuleux, on comprend de suite ce qu'il faut faire. — Le rhumatisme a formé de tout temps le désespoir de l'art, surtout s'il est déjà enraciné d'une manière chronique. A l'œil ce principe morbide doit être traité comme dans toute autre région du corps. Quelques oculistes portent aux nues l'usage de teinture de colchique, ils se croient même inventeurs de cette médication, ce qui est assez plaisant. L'expérience cependant a démenti ces éloges. Je ne reproduirai pas la longue liste des médicaments dits anti-rhumatismaux; lisez à ce sujet le livre de M. Réveillé-Parise. Je me contenterai seulement de dire que les bains, soit simples, soit de vapeur, l'usage habituel de la flanelle sur la peau et l'exercice gymnastique, tels sont les moyens que les praticiens les plus expérimentés preserivent pour combattre le rhumatisme chronique, et même pour en prévenir le retour. Le reste du traitement de cette ophthalmie rentre dans les principes exposés au chapitre des conjonctivites.

ART. VII. — CHOROÏDITE.

Remarques générales.

Après la sclérotique vient la choroïde dans l'ordre des membranes pariétales. C'est l'organe nutritif de l'œil (Blainville) qu'on pourrait, à mon avis, comparer à la membrane médullaire des os (périoste interne). La choroïde adhère fortement en avant au plexus choroïdien (ligament ciliaire), en arrière avec le nerf optique, etc.; elle donne par la naissance aux deux espaces circulaires que nous avons appelés *corridors périphériques de l'œil*. On sait que si l'on injecte de l'air dans l'espace choroïdo-sclérotidien, le fluide passe entre ces deux membranes, sans se précipiter dans la chambre antérieure, le plexus choroïdien s'y opposant. Le même fait a lieu entre la choroïde et la rétine; de sorte que ces deux corridors ne communiquent

ni entre eux, ni avec les chambres de l'œil.

Plusieurs auteurs (Zinn, etc.) avaient depuis long-temps signalé l'existence d'un tissu intermédiaire à la sclérotique et à la choroïde qu'ils regardaient, les uns comme une membrane séreuse, les autres comme cellulo-vasculaire. Bichat et plusieurs autres en ont absolument nié l'existence; Wardrop, cependant, a rétabli l'idée des anciens, et il a en outre adopté l'opinion qui fait provenir la séreuse en question d'un prolongement de la pie-mère cérébrale qui accompagne la gaine du nerf optique. En 1832, Arnold (ouvr. cité) a décrit cette membrane comme une découverte propre, sous le nom d'*arachnoïde oculi*. Pour lui, l'arachnoïde oculaire adhère intimement à la sclérotique et à la choroïde, et peut se voir parfaitement sur des yeux de fœtus; elle serait formée de deux lames dont l'interne est séparée de la choroïde par les nerfs ciliaires, et reçoit beaucoup de vaisseaux lymphatiques. — Une année plus tard (1833), M. Poggi de Pavie s'est aussi donné pour l'inventeur de la même membrane qu'il a appelée *idiachoroïdienne*, et l'a décrite comme étant un sac sans ouverture et servant de véhicule aux vaisseaux et nerfs ciliaires. Ce qui m'étonne, c'est de voir les savants rédacteurs des Archives de médecine de Paris et ceux des *Annali universali* de Milan recevoir comme telle la prétendue découverte de M. Poggi (V. *Archives*, 1834, t. 4, p. 664; *Annali*, nov. 1833). — Des recherches récentes ont démontré que la cloison sclérotico-choroïdienne est formée d'un tissu lamellaire très-flasque en arrière, assez serré en avant, où il constitue le ligament ciliaire. — Il suit de cette première considération, que le tissu en question, lorsqu'il s'enflamme (et c'est lui qui s'enflamme assez souvent dans la choroïdite), doit occasionner des accidents graves, soit à cause des nerfs et vaisseaux ciliaires qui passent dans sa substance, soit par les adhérences ou les épanchements qui ont lieu entre la sclérotique et la choroïde. C'est aussi à ce tissu qu'on doit rapporter les ossifications de la choroïde. Quelques auteurs y ont trouvé des dépôts graisseux. « *In eadem cellulosam*, dit Zinn, *in bove Stahelinus pinguedinem effusam vidit, quod etiam Morgagnius nonnullis in piscibus observavit.* » — Les auteurs ne s'accordent pas sur la question de savoir si la choroïde se prolonge en-

deçà du corps ciliaire. Les uns veulent qu'elle s'arrête sur ce point, les autres qu'elle se réfléchisse et forme l'iris, ainsi que les anciens et Winslow lui-même l'avaient avancé; de sorte que le corps ciliaire, l'iris et la choroïde ne seraient qu'une seule et même membrane. Quoiqu'il en soit de cette divergence, un fait important à noter, c'est la coexistence fréquente des mêmes maladies dans ces membranes et les communications faciles des affections de l'un de ces parties à l'autre. — L'anatomie apprend en outre que la choroïde a des liaisons intimes avec la conjonctive par les prolongements que cette membrane lui envoie à travers la ligne d'union entre la cornée et la sclérotique (Dugès). On prévoit déjà combien cette observation doit être importante pour l'étude de la choroïdite.

— La sécrétion mélanique de la choroïde (*pigmentum*) est digne de méditation sous le double rapport physiologique et pathologique. Elle est, relativement à la rétine, ce qu'est une couche de mercure par rapport à une glace. Ses altérations entraînent des altérations sérieuses dans la fonction de la vision. Cette couleur subit des variations avec l'âge. Dans la vieillesse, elle devient blanchâtre et peu abondante, ce qu'on peut regarder comme une sorte d'atrophie. C'est ainsi que l'atrophie sénile se déclare chez le nègre; la peau perd cette teinte noire d'ébène, devient blanchâtre, terreuse et ridée. Chez le fœtus, au contraire, la couleur en question est plutôt rosacée. Dans tous les yeux amaurotiques que j'ai eu l'occasion de disséquer, la teinte mélanique était plutôt pâle. Chez les albinos elle est rougeâtre.

La couleur noire qu'offre la troisième chambre de l'œil à l'état normal paraît due uniquement à la choroïde qui circonscrit le corps vitré. La rétine qui s'adapte exactement sur la face interne de la choroïde est parfaitement diaphane chez le vivant (Scarpa); aussi voyons-nous de couleur blanchâtre le fond de l'œil lorsque la choroïde a perdu sa couleur noire, ou que la rétine est devenue opaque. Ces conditions sont assez fréquentes dans l'amaurose. — Cette réflexion fait déjà pressentir l'importance très-grande qu'il y a de noter dans l'ophtalmoscopie l'état plus ou moins noir du fond de l'œil. Il est évident que plus la troisième chambre est noire, plus les ressources thérapeutiques sont grandes; car cela indique que les membranes

pariétales et les corps réfringents intérieurs sont sains. Considérée sous le rapport de sa vascularité, la choroïde est un véritable plexus vasculaire, un organe de nutrition, un *diverticulum* sanguin. Ses vaisseaux sont fournis par des branches de l'artère ophthalmique, les artères ciliaires, courtes et longues, et des rameaux des artères musculaires. Les artères ciliaires établissent des communications anastomotiques avec la conjonctive. Cet énoncé fait déjà pressentir que la choroïde doit être très-sujette aux maladies congestives, inflammatoires, et aux végétations sarcomateuses. Ses rapports surtout de voisinage avec l'organe rétinien doivent rendre ces maladies fort graves.

Sous le nom vague d'ophtalmie interne, les anciens décrivaient toutes les phlogoses rétro-conjonctivales; la choroïdite, par conséquent, était dans ce nombre. Ils se bornaient à dire que les ophtalmies internes étaient beaucoup plus graves que les autres. De nos jours nous avons individualisé les inflammations oculaires, ainsi qu'on l'avait déjà fait pour les éléments anatomiques d'autres organes; nous avons par conséquent un ensemble de signes qui ne se rapportent qu'à l'inflammation de la choroïdite; mais cette maladie existe-t-elle à l'état isolé pour la considérer à part, comme la conjonctivite, la kératite, par exemple? Il ne faut pas se faire illusion ni prêter trop l'oreille aux descriptions fautives des oculistes exclusifs qui, manquant des connaissances nécessaires que fournit le reste de la science, prennent souvent des *quiproquo*, s'extasient sur des nuances et commettent des erreurs graves au préjudice des malades et de la science. La choroïdite est une maladie fort grave, assez fréquente, mais qui n'existe pas à l'état d'isolement, ainsi que les oculistes le disent, du moins pour l'état aigu; je dis plus, cette maladie est beaucoup plus fréquente qu'ils ne le croient, attendu qu'elle complique toutes les ophtalmies aiguës accompagnées de photophobie. On saisira aisément cette considération, lorsqu'on se rappelle: 1^o Que la choroïde est l'organe vasculaire par excellence, le dépôt central du matériel alimentaire de l'œil; 2^o qu'elle a des rapports immédiats avec la conjonctive, la sclérotique, le corps ciliaire, l'iris, la pie-mère

cérébrale et tout l'arbre artériel et veineux de l'orbite; 3^o que dans les conjonctivites intenses la cécité qui survient assez souvent dans la période ascendante de la maladie tient uniquement, ainsi que Scarpa s'en est assuré, à des épanchements intra-oculaires, épanchements dont la source principale est dans la choroïde. Comment peut-il en être autrement en effet, si, comme nous l'avons dit, la moindre irritation sur l'œil détermine constamment un afflux de sang sur tout l'organe? Or, cet afflux, cette congestion doit nécessairement répondre de préférence dans la partie la plus vascularisée, la choroïde. Heureusement que la seule congestion sanguine ne suffit pas pour constituer l'inflammation, autrement l'œil serait à chaque instant, pour ainsi dire, menacé de cécité. Nous ne devons, par conséquent, tenir aucun compte de ces ridicules divagations allemandes qui rapportent les congestions de la choroïde à l'état d'engorgement des veines de l'anus, du foie et de la matrice!

Je pose donc en fait: 1^o Que l'inflammation de la choroïde n'existe jamais seule à l'état aigu; 2^o que cette inflammation accompagne à des degrés variables toutes les ophthalmies photophobiques. — Il importe cependant, pour l'étude de la choroïdite, de la considérer à l'état d'isolement, ainsi que l'ont fait Mackenzie et Middlemore. Malheureusement la science manque jusqu'à ce jour de dissections qui puissent faire connaître le véritable état des parties dans les différentes périodes de la choroïdite.

§ I^{er}. *Variétés.* — 1^o Sous le rapport de son étendue, l'inflammation de la choroïde est partielle ou totale. On conçoit en effet que la congestion morbide puisse se borner à une ou plusieurs parties de la poche vasculaire, comme cela arrive dans les phlogoses des membranes séreuses et muqueuses. *A priori*, la maladie paraîtrait se développer plus volontiers dans l'hémisphère antérieur par suite de la quantité beaucoup plus considérable de vaisseaux du côté du corps ciliaire. L'observation paraît d'ailleurs assez conforme à cette présomption. 2^o Sous le rapport de son intensité, il y a les mêmes distinctions à faire que dans les autres ophthalmies. Nulle part les quatre degrés déjà mentionnés de l'inflammation (phlogose, épiphlogose, métaphlogose et hyperphlogose) ne trouvent une application plus importante; c'est

en effet de l'existence de l'un ou l'autre de ces degrés que dépendent les issues si diverses de la choroïdite, les épanchements séro-sanguinolents ou puriformes, et les adhérences morbides qui en sont souvent la conséquence. 3^o Sous le point de vue enfin de sa durée, la choroïdite est aiguë ou chronique. Cette dernière est celle que les auteurs ont plus particulièrement décrite, et sur laquelle nous nous arrêterons davantage.

§ II. *Caractères.* — A. *Physiques.* 1^o *Injection.* A l'état très-aigu, l'ophthalmie choroïdienne n'offre pas d'injection particulière bien circonscrite. On trouve, il est vrai, une zone vasculaire préecornéale que plusieurs auteurs attribuent à cette maladie; mais l'iris, la conjonctive et même la sclérotique étant en même temps affectés, on n'est pas raisonnablement autorisé à considérer ce cercle comme exclusivement propre à la choroïdite. Soit que la choroïdite débute primitivement, soit qu'elle se déclare temporairement ou consécutivement à l'une ou l'autre de ces phlogoses, je ne pense pas que les véritables praticiens puissent différemment penser à cet égard. Il en est autrement lorsque la maladie s'offre à l'état chronique ou subaigu, l'inflammation des autres membranes étant déjà apaisée ou n'existant pas. Ici l'injection se dirige évidemment dans le corps ciliaire; l'absence d'autres phlogoses permet d'attribuer, par voie d'exclusion, l'injection à la membrane sous-sclérotidale. Le cercle vasculaire dont il s'agit, offre d'ailleurs des variétés selon l'étendue et l'ancienneté de la maladie. Quelquefois il n'existe pas d'une manière complète, et sa largeur est d'autant plus grande, que l'intensité de la choroïdite est considérable. Si la sclérotique est très-amincie, ainsi que nous le verrons tout-à-l'heure, l'injection choroïdienne peut se laisser voir à travers la coque extérieure, surtout si les vaisseaux ont acquis un certain degré de largeur (eirs-ophthalmie interne). Toujours, du reste, la conjonctive offre, dans ces cas, un certain degré d'injection de même que la sclérotique.

2^o *Coloration.* Pour peu que la maladie dure depuis quelque temps, la choroïde ne manque pas de se gonfler, de s'hypertrophier et de comprimer, par conséquent, la sclérotique d'un côté, la rétine de l'autre; cette compression arrive d'autant plus facilement, que de la matière inflammatoire s'épanche aux

deux faces de la choroïde. Par suite de cette circonstance, la sclérotique est non-seulement distendue, mais encore amincie, atrophiée plus ou moins; son opacité diminue avec son épaisseur, et la couleur de la choroïde devient de plus en plus manifeste à travers ses mailles. Aussi, l'œil affecté de choroïde devient-il bleuâtre, noirâtre ou plombé. Il va sans dire que cette coloration peut offrir des degrés variables, être plus prononcée sur un point que sur d'autres, selon l'état de la choroïde. En général, elle l'est davantage en avant, aux environs de la cornée, par les raisons que nous venons d'exposer. Lorsque la maladie est très-avancée, la choroïde forme de petites tumeurs bleuâtres sous la sclérotique, tumeurs qui ont reçu le nom de staphylomes, ou de éris-ophthalmie interne, lorsqu'elles sont multiples.

La même teinte se laisse quelquefois apercevoir aussi du côté de la pupille ou de la chambre vitrée; mais cela ne s'observe qu'à une période fort avancée de la maladie, et alors que la rétine est déjà altérée et la pupille dilatée. C'est même à cela qu'est due la couleur verdâtre ou l'eau de mer que le fond de l'œil présente dans certaines amauroses. — En résumé, on peut regarder la coloration bleuâtre du blanc de l'œil comme un des caractères les plus saillants de la choroïdite chronique, lorsqu'il est joint surtout aux autres dont nous allons parler.

3° *Plénitude oculaire.* Il y a réellement excès d'humeur dans un œil atteint de choroïdite; la distension de la sclérotique le prouve assez. Si l'on touche le globe avec le bout du doigt, on voit qu'il est trop dur, trop plein; le volume en est effectivement augmenté; cela dépend non-seulement de la congestion et de l'hypertrophie de la choroïde, mais encore de l'épanchement plus ou moins grand qui a lieu dans les deux corridors.

4° *Altération pupillaire.* Comme dans toutes les ophthalmies aiguës, la pupille est rétrécie dans le début de la maladie, elle se dilate à mesure que la choroïdite fait des progrès et devient, à la longue, tout-à-fait mydriatique et immobile. Cet état dépend de l'état de compression qu'éprouvent les nerfs optiques dans la membrane d'Arnold et de l'altération de la rétine sous l'influence de la même cause. Middlemore a observé la pupille tout-à-fait dilatée en haut ou en bas dans quelque cas de choroïdite partielle, c'est-à-dire

éloignée du côté de la portion malade de la choroïde par une sorte de translation de totalité. Le plus souvent, cependant, le cercle pupillaire est déformé par suite d'une iritis concomitante. — Je ne parle pas des signes des autres phlogoses qui accompagnent ordinairement la choroïdite, telles que la kératite, l'iritis, la capsulite, la conjonctivite, etc.; cela m'éloignerait de mon sujet.

B. *Physiologiques.* 1° *Douleurs.* Comme dans toutes les ophthalmies graves, le malade accuse dans celle-ci de la douleur d'abord sourde et gravative dans l'œil, puis irradiative dans l'orbite, à la tempe et au front, avec un sentiment de plénitude, comme si l'orbite n'était pas assez large pour le contenir; le malade n'ose pas mouvoir le globe oculaire. Cette douleur cependant ne dure que jusqu'à l'époque où la rétine est frappée de paralysie; elle se dissipe quelquefois tout-à-coup après avoir été fort intense, et la vision s'abolit presque instantanément (Searpa).

2° *Photopsie.* Dans les commencements, le malade est non-seulement photophobique, mais encore photopsique, c'est-à-dire il voit des points rouges, des étincelles, des flammes, des fusées lumineuses, puis des points noirs. La photophobie disparaît plus ou moins promptement, mais les phosphènes restent plus long-temps; ils persistent quelquefois même après que l'œil aura perdu la faculté visuelle. Ces phénomènes s'expliquent par la compression et l'irritation qu'éprouve la rétine.

3° *Ambliopie ou amaurose.* Par la raison qui précède, on comprend comment les fonctions de la rétine doivent être tellement altérées qu'elles produisent quelquefois la cécité. D'après Mackensie, l'hémiopsie et la diplopie essentielle ne dépendraient que de cette même cause.

4° *Réaction constitutionnelle.* Variable selon l'intensité de la choroïdite et de ses complications. Il n'y a de fièvre que dans la période aiguë seulement. L'état chronique se passe ordinairement sans réaction bien notable, à moins que la terminaison du mal ne soit de nature à en provoquer.

C. *Marche.* Très-rapide si la choroïdite est intense; c'est ce que nous voyons dans celle qui accompagne certaines conjonctivites chémosiques; l'œil est frappé de cécité en peu de jours par le seul fait de la phlogose interne. La marche en

est très-lente au contraire, dans les cas de sub-choroïdite, et cela est très-fréquent.

D. *Terminaisons.* 1^o *Résolution franche.* Si la choroïdite n'est pas intense, elle peut se terminer heureusement, et l'œil reprendre parfaitement ses fonctions; cette terminaison n'est pas très-rare.

2^o *Cécité.* Terminaison fort fréquente, surtout si le mal n'est pas attaqué énergiquement et de bonne heure. On conçoit que cette cécité peut n'être que fonctionnelle pendant quelque temps, et devenir à la longue organique par la désorganisation de la réline.

3^o *Hydrophthalmie.* L'épanchement peut n'exister que dans l'un ou l'autre corridor périphérique, ou bien dans tous les deux à la fois; il peut aussi se répandre dans la chambre vitrée, ainsi que nous l'avons dit dans le chapitre de l'hydropisie.

4^o *Staphylome.* L'une des causes les plus fréquentes du staphylome de la sclérotique est la choroïdite: l'adhérence de la choroïde à la sclérotique et l'amincissement de cette dernière rendent compte de ce résultat.

§ III. *Etiologie.* — J'ai déjà dit ce qu'il fallait penser des élucubrations allemandes concernant les causes de la choroïdite. Je n'irai pas chercher avec eux ce qu'ils appellent la spécialité pathologique dans les vaisseaux hémorrhoidaux, dans ceux de l'utérus ou dans la veine porte. Je tiens pour certain que la choroïdite n'a pas non plus besoin d'une constitution gouteuse pour se produire, comme ils le prétendent. Elle se développe, selon moi, sous l'influence de toute espèce de cause, soit locale, soit constitutionnelle, capable de déterminer une congestion dans l'organe visuel; les blessures, les insulations, les coups d'air, etc., etc. En un mot, tout ce que nous avons dit de l'étiologie des conjunctivites s'applique exactement à ce paragraphe.

§ IV. *Pronostic.* — Réservé, grave ou très-grave, selon l'intensité de la maladie et sa tendance pour telle ou telle terminaison.

§ V. *Traitement.* — Il est très-curieux de voir la pédanterie qui règne dans les écrits de certains oculistes exclusifs à l'égard du traitement de la choroïdite. Donnez de l'aïoès, vous disent-ils, parce que vous combattrez ainsi la diathèse veineuse qui se cache sous l'aïeron gau-

che du foie ou dans la trompe droite de la matrice. Administrez en même temps du calomel à la dose d'un quart de grain, et vous ôterez au sang, comme par enchantement, sa terrible plasticité gouteuse!! *Risum teneatis!!!*... Ce n'est pas ainsi que raisonnent les véritables thérapeutes au eourant de la science. La choroïdite est une affection aussi redoutable pour la vision, que la méningite pour la vie de l'organisme; ces deux maladies se ressemblent d'ailleurs parfaitement quant à leur nature. C'est déjà dire que le traitement de la choroïdite doit être prompt, énergique et essentiellement anti-phlogistique. La saignée occupe par conséquent ici la première place. Elle sera plus ou moins répétée selon les circonstances de la maladie; je ne répéterai pas à ce sujet ce que j'ai déjà exposé avec détail dans le chapitre des conjunctivites. Viennent ensuite le tartre stibié intérieurement, l'extrait de belladone et de tout ce qu'on connaît sous le nom de contre-stimulants énergiques. Localement, indépendamment des évacuations sanguines, les frictions abondantes de pommade mercurielle belladonisée. Les vésicatoires volants, bien cantharidés, autour des paupières ou sur ces voiles mêmes, sont utiles par la résorption de la cantharide qui agit en hyposténisant la vitalité générale (V. *Expér. de Giacomini*). — Plusieurs auteurs parlent de ponction oculaire dans ces cas: ce moyen peut être utile en produisant une détente de l'organe. On ouvre pour cela la cornée, ainsi que Wardrop l'avait proposé, ou bien on enfonce une aiguille dans la sclérotique, si l'on soupçonne l'existence d'un épanchement dans l'un des corridors; ainsi que nous le dirons plus loin. — Il est bien entendu que ce traitement dont je n'ai dû rappeler ici que les traits principaux, n'est applicable à la choroïdite, qu'autant qu'elle s'offre comme phlogose non encore jugée. Les maladies secondaires qu'elle produit méritent d'autres considérations.

ART. VIII. — IRITIS.

Remarques générales.

Pour peu qu'on réfléchisse aux conditions organiques et fonctionnelles de la cloison irienne, on se rendra aisément raison du nombre considérable, de la gravité, et, par conséquent, de l'import-

ance de ses maladies. Placé entre la cornée et le cristallin, l'iris exprime le trait le plus remarquable de la physiologie, et sert, pour ainsi dire, de gouvernail aux fonctions de la rétine. Il est aussi important à la fonction de la vision, que le diaphragme à la respiration.

1^o *Pupille*. Ce qui frappe tout d'abord dans l'examen de l'iris, c'est l'ouverture pupillaire. Elle n'est pas percée au centre de l'iris, mais bien un peu en dedans, vers le nez. Sa figure est ronde chez l'homme, oblongue chez plusieurs animaux. Ses dimensions sont fort variables selon le degré de lumière où elle se trouve. En général, elle est plus large chez les enfants que chez les adultes. J'ai observé qu'elle est ordinairement plus étroite sur les yeux gris et chez les sujets de constitution faible; j'ai remarqué en outre qu'elle est d'autant plus étroite, que la quantité de l'humeur aqueuse est moindre, ou, en d'autres termes, que la cornée se rapproche de l'iris. Il n'est pas rare de rencontrer la pupille d'un côté naturellement plus large que celle de l'autre, sans qu'aucun des deux yeux soit malade; cela tient au degré variable de bombement de la cornée. Les presbytes et les albinos ont toujours la pupille plus étroite que les myopes et les yeux bien conformés. — Bien que cette ouverture se resserre sous l'influence de la lumière, néanmoins ce resserrement ne va pas au-delà de certaines limites. Jamais elle ne s'oblitére complètement sans l'intermédiaire d'un corps étranger quelconque. Il en est autrement quant à sa dilatation; elle peut arriver au point d'effacer presque complètement l'iris; c'est ce qu'on observe, par exemple, chez les personnes empoisonnées par la belladone. Lorsqu'on passe de l'obscurité ou d'une lumière faible à une lumière vive, la pupille se resserre précipitamment, ensuite elle s'élargit un peu, comme par l'action d'un ressort. Chez les animaux elle s'élargit par la colère. Il y a des oiseaux qui contractent et élargissent la pupille à volonté. Quelques hommes jouissent aussi de la même propriété; Travers en eût un exemple. Chez certains poissons cependant, la pupille n'est point contractile, pas même sous l'influence d'une vive lumière: la perche vivante, par exemple, dont on soumet les yeux, au sortir de l'eau, à l'action d'une lumière concentrée à l'aide d'une loupe, n'offre aucun mouvement pupillaire (Travers). — Le mouvement involontai-

re de la pupille chez l'homme, sous l'influence des changements de lumière, est une circonstance qui indique en général que la vue est en bon état, et l'on s'en sert dans l'examen des conscripts et des autres personnes qui ont intérêt à simuler une cécité. Cette règle n'offre que quelques exceptions que nous indiquerons ailleurs. Nous verrons d'ailleurs de quelle importance il est de tenir compte dans le diagnostic de certaines maladies du degré de la dilatation, aussi bien que de la forme de la pupille. — Plusieurs pupilles peuvent exister sur un même œil, soit congénitalement, soit accidentellement. On avait cru que cette circonstance devait nécessairement entraîner une sorte de confusion dans la vue. Il n'en est rien cependant: si la rétine est saine, l'œil finit par s'habituer à voir, comme s'il n'y avait qu'une seule pupille. Adams en rapporte deux exemples, et j'en ai rencontré moi-même un cas chez un vieux militaire dont l'œil offrait deux pupilles, par suite d'un coup de fleuret, ce qui ne l'empêchait pas de voir assez bien. — L'ouverture pupillaire est bouchée par une sorte de membrane cellulo-vaseulaire chez le fœtus (membrane de Wasehendorff); elle n'est visible que du troisième au septième mois de la vie intra-utérine; à cette époque, elle se déchire du centre à la circonférence par les progrès de l'organisme, et les deux chambres communiquent ensemble. Les lambeaux de la membrane pupillaire disparaissent par résorption. Quelquefois cependant ils persistent pour le reste de la vie, ainsi que Wenzel l'a vu une fois chez un ecclésiastique. Dans quelques cas rares, la membrane pupillaire reste entière. On a appliqué à la médecine légale les idées précédentes sur cette membrane; mais des dissidences nombreuses existent à ce sujet; je ne erois pas devoir m'y arrêter davantage.

2^o *Couleur*. Une autre circonstance non moins remarquable dans l'iris, c'est sa couleur. La couleur qu'on attribue communément à l'œil n'appartient qu'à l'iris. On dit: *yeux noirs*, *yeux bleus*, etc., tandis qu'on devrait dire, pour être exact, iris noirs, iris bleus, etc. — Il y a une relation constante entre la couleur de la peau et celle de l'iris. On voit presque toujours des yeux bruns chez les sujets bruns, gris ou d'une autre couleur chez les blancs, jaunâtres chez certains peuples dont la peau participe à cette nuance, etc. Cette corrélation est

si constante, que la couleur de l'iris change avec celle de la peau. L'on sait, par exemple, que l'atrophie du derme, chez les nègres, se manifeste par la décoloration de la peau qui perd son éclat, devient grisâtre, terreuse, et même jaunâtre; la couleur de l'iris subit aussi chez eux la même altération. Des changements analogues s'observent chez les peuples blancs ou de toute autre couleur. La couleur noire de l'iris cependant n'est jamais très-prononcée; c'est une sorte de brun plus ou moins foncé, mais jamais ce noir éclatant d'ébène qu'on rencontre à la peau des jeunes gens de certains peuples. — On peut admettre six couleurs types dans l'iris, savoir : le brun, le bleu, le vert, le jaune, le gris, le rose ou couleur des albins. Bien que ces couleurs puissent se rencontrer à l'état pur chez beaucoup de sujets, la plupart n'existent qu'à l'état mélangé. Je parle, bien entendu, des couleurs normales, car nous verrons que la couleur naturelle de l'iris peut changer par maladie. Les couleurs types que je viens d'indiquer s'offrent quelquefois sous forme de plaques diversement combinées sur le tapis irien; c'est ainsi qu'elles se présentaient chez une petite fille qu'on faisait voir, il y a quelques années, à Paris, et sur l'iris de laquelle on croyait lire sérieusement ces mots : *Napoléon empereur!* Cette forme tiquetée de l'iris n'est pas excessivement rare. Ce qu'il y a de bizarre, c'est que la teinte puisse varier congénitalement aux deux yeux; j'ai rencontré assez souvent des personnes dont les yeux offraient une couleur différente à chaque côté. Cette disposition paraît héréditaire dans certaines familles. — On dit que les yeux bleus et verts se rencontrent souvent en Russie chez des sujets à peau très-blanche, ce qui fait un effet magnifique. On peut dire d'avance qu'une personne blonde n'aura pas les yeux noirs, mais on ne peut prévoir avec précision qu'ils soient bleus, verts ou gris. Généralement ils sont d'un bleu tiqueté de blanc chez les personnes à peau blanche et fine. — On ne sait précisément à quoi tient la teinte du tapis de l'iris; une foule d'opinions ont été émises à ce sujet. Zinn l'attribue au mode de réflexion qu'éprouve la lumière par la présence de petites bouppes qui existent à la surface de la membrane, comme sur les plumes des oiseaux diversement nuancées. Pourtant, pourquoi chez les albins l'iris n'offre-t-elle que

la couleur rose-claire que les vaisseaux lui impriment? Il y a là absence de pigment. — Du reste, la surface postérieure de l'iris est aussi noire que la choroïde. Cette face a reçu le nom d'uvéa à cause de sa ressemblance avec celle d'un grain de raisin noir. — Il importe beaucoup de tenir compte des conditions précédentes dans le diagnostic des maladies de l'iris; car c'est par le changement de couleur et de l'état de la pupille que la plupart d'entre elles se manifestent. Indépendamment des congestions humorales qui changent la couleur de l'iris, la lymphé plastique déposée morbideusement à sa surface contribue singulièrement à ce changement. En général, les iris bleus ou gris prennent une teinte verdâtre, les bruns deviennent plutôt rougeâtres. — On distingue sur l'iris le bord pupillaire, le petit cercle, le grand cercle et la circonférence.

3^o *Rapports anatomiques.* On croyait autrefois que l'iris était en continuation avec la choroïde. Plus tard, on a fait terminer sa circonférence au ligament ciliaire. Aujourd'hui on revient à l'opinion des anciens (Arnold). Chez certains animaux, l'iris résulte évidemment d'une portion réfléchie de la choroïde. — La position singulière de ce diaphragme tient moins à son adhérence périphérique au ligament ciliaire qu'à la pression égale de l'humour aqueux des deux chambres qu'il forme. Aussitôt en effet que cette humeur s'est écoulée, l'iris ne forme plus une cloison, elle se précipite au dehors ou s'applique contre la face postérieure de la cornée. — En avant, l'iris est en rapport avec la membrane de l'humour aqueux qui le redouble; en arrière, avec la couche pigmentale, et aussi, suivant quelques personnes, avec un prolongement de la rétine.

4^o *Chambres.* Par suite de ces dispositions, l'iris partage l'œil en deux chambres; l'antérieure ou cornéo-irienne offre une ligne et demie environ de diamètre antéro-postérieur central. Ce diamètre diminue à mesure qu'on s'approche de la circonférence de la cornée; car sur ce point les deux périphéries se touchent. L'autre chambre, l'irio-cristalline, est extrêmement petite et n'offre qu'un quart de ligne de diamètre. — Quelques personnes prétendent que l'iris est convexe en avant, ainsi que cela avait été soutenu par Zinn; mais Scemmering a fait voir que cela n'est pas, l'iris étant parfaitement plat. Cette cou-

naissance est de quelque importance pour certaines opérations. — La présence de la cornée et de l'humeur aqueuse en avant de l'iris, de l'humeur aqueuse, du cristallin et du corps vitré en arrière, produit une telle réfraction dans les rayons lumineux réfléchis par le fond, que les taches les plus profondes de l'œil, ou même les tumeurs de la rétine semblent comme placées presque en contact avec la pupille.

5° *Structure.* Le parenchyme de l'iris est cellulo-vasculaire ; cela explique sa grande prédisposition aux maladies. Sa surface antérieure est séreuse, la postérieure presque papilleuse. Quelques personnes regardent le pigment comme une membrane cellulo-séreuse : cette surface serait nerveuse, s'il était démontré que la rétine se prolonge jusqu'au bord pupillaire. Toujours est-il que les deux surfaces ont une grande tendance aux adhérences morbides, et cela s'explique par les conditions organiques dont nous venons de parler. — Des fibres véritablement musculaires existent dans l'iris ; cela n'est plus contestable aujourd'hui. Cette circonstance n'exclut pas l'idée de la coexistence d'un tissu érectile dans le parenchyme irien, ni sa continuité avec la choroïde, car on sait aujourd'hui que la muscularité d'un tissu n'est qu'une condition accessoire d'organisation due à l'exigence particulière des fonctions ; je veux dire qu'un tissu peut devenir musculaire ou cesser de l'être, selon les circonstances fonctionnelles de la partie (Velpeau, *Anat. chir.*, 2^e édit., t. 1). — La vascularité de l'iris est extrêmement abondante ; les injections heureuses démontrent que son tissu n'est qu'une sorte de plexus artériel et veineux. Cela explique les hémorrhagies abondantes de l'iris. Les artères dites ciliaires fournissent la plus grande partie de ces vaisseaux ; les veines iriennes se jettent à sa circonférence dans le sinus de Fontana. Sur ce point, les vaisseaux iriens communiquent avec ceux de la conjonctive, de la sclérotique et de la cornée. — La quantité des nerfs de l'iris est vraiment surprenante. Au nombre de huit à douze, ces nerfs sont fournis par le ganglion ophthalmique, ils traversent la sclérotique d'arrière en avant, et forment d'abord le plexus choroïdien (corps ciliaire, ligament ciliaire) ; là ils subissent une sorte de transformation ganglionnaire, et abordent enfin la circonférence irienne sous la forme capillaire. Il est probable

que ce plexus vasculo-nerveux joue un rôle important dans la fonction nutritive de l'œil.

6° *Propriétés.* Sous le point de vue physiologique, l'iris peut être regardé comme un régulateur de la lumière. Ses propriétés les plus remarquables sont la contraction et le relâchement sous l'influence de la lumière ou de quelques médicaments. Tout ce qui irrite l'iris détermine sa contraction : le vinaigre, la pierre infernale, par exemple, qu'on applique sur la cornée, produisent cet effet. Tout ce qui provoque l'hyposthénie, comme la belladone, la jusquiame, etc., occasionne son relâchement. — Malgré la quantité énorme de nerfs qui entrent dans sa substance, l'iris n'est point très-sensible aux lésions traumatiques ; il est cependant très-vitalisé, car ses blessures guérissent avec une promptitude remarquable. — L'iris jouit d'une sympathie très-manifeste avec la rétine et avec la pupille de l'autre côté. On ne savait jusqu'à présent se rendre compte du premier mode de sympathie ; mais la découverte récente de l'existence de filets nerveux dans la rétine, filets provenant de trois plexus différents, explique aisément le phénomène. Nous reviendrons sur cette matière.

Le sujet que nous allons aborder dans cette leçon est, sans contredit, des plus importants et des mieux connus de l'ophtalmographie. Je ne sais d'après quelle préoccupation une société médicale de Paris l'a dernièrement mis au concours comme une question à éclaircir. Des mémoires fort volumineux y ont été envoyés ; mais, ainsi que cela devait être, ces travaux, quoique fort bien faits, ne sont qu'une répétition plus ou moins fatigante de ce qu'on savait déjà, et n'ont absolument rien ajouté à la science. — Je ne suivrai pas, dans la description de l'iritis, les subtilisations sophistiquées et emphatiques de quelques oculistes allemands ; je n'imiterai pas non plus la verbosité assommante d'un auteur anglais qui a consacré cent grandes pages in-8° à l'iritis, dans un ouvrage fort récent que j'ai sous les yeux : ce n'est pas faire avancer la science que d'établir des divisions et subdivisions multiples, souvent imaginaires, sans portée pratique, dans une maladie très-simple et très-facile à peindre par quelques traits à la portée de tout le monde. — Une question importante à examiner

avant d'aller plus loin est de savoir si l'iritis existe jamais seule et indépendamment de toute autre phlogose oculaire. Les oculistes allemands prétendent qu'oui, moi je dis non. J'ai constamment vu cette maladie associée à d'autres, et particulièrement à la chorôïtite, à la kératite, à la cristalloïtite, à la sclérotite. Les observateurs véritablement instruits verront si j'ai raison. Nous devons cependant dans cette description, faire abstraction de cette circonstance.

§ I^{er}. *Variétés*. — 1^o Sous le rapport de son siège, l'iritis est, comme la kératite, superficielle ou profonde, parcellaire ou totale. On conçoit que, dans son début, le mal peut être borné à un seul point, soit superficiel, soit profond de l'iris, et ne s'étendre que plus tard sur tout le diaphragme, ou bien rester circonscrit sur le même point, de même que cela s'observe dans les inflammations du poumon de l'encéphale, etc. Cette comparaison est d'autant plus exacte, qu'on rencontre dans l'iris de petites phlogoses circonscrites, des petits foyers inflammatoires analogues à la pneumonie lobulaire. Travers (Surgical-Essays 1818) est le premier après Smith qui ait fait un bon mémoire sur l'iritis, il a parfaitement saisi ces circonstances; et Wardrop a tellement poussé loin son esprit méthodique qu'il a décrit à part la phlogose de la séreuse irienne qu'il compare à la pleurite ou à la méningite (*iritis corticale*), et la phlogose de la substance propre de l'iris qu'il considère comme la pneumonie ou l'encéphalite (*iritis parenchymateuse*). Cette distinction, connue depuis l'année 1808, a été adoptée par plusieurs ophthalmologues; mais ce qu'il y a de singulier, c'est que quelques-uns affectent de l'avoir inventée. Bien que ces phlogoses superficielles et profondes, parcellaires ou générales, puissent réellement exister, néanmoins je ne crois pas utile pour la pratique d'en faire autant de descriptions à part. — Lisez les Allemands à ce sujet, et vous verrez dans quelle espèce de *gurgite vasto* inintelligible vous vous trouverez!

2^o Sous le rapport de sa nature, l'iritis offre plusieurs variétés importantes. Les auteurs en admettent six, savoir: l'idio-pathique ou essentielle, la rhumatismale, la goutteuse, la vénérienne, la mercurielle et la scrofuleuse. Ces six variétés peuvent être réduites à quatre, la goutteuse et la rhumatismale n'en formant qu'une, la mercurielle n'existant point. Si, pendant la mercurialisation, une iritis

se déclare, c'est là une simple coïncidence, ou une maladie indépendante de l'action du mercure; le mercure, jouissant d'une vertu hyposthénique très-marquée, loin de provoquer l'iritis, la combat lorsqu'elle existe. Tout en admettant quatre variétés de cette maladie, je n'ai pas besoin de faire autant de tableaux distincts pour faire comprendre ce qu'il y a d'essentiel à retenir pour chacune d'elles; je suivrai par conséquent à ce sujet la même marche que j'ai suivie à l'égard des phlogoses de la cornée, de la sclérotique et de la chorôïde. — Il va sans dire enfin que l'iritis peut exister à l'état aigu ou chronique, être limitée à un seul œil, se manifester à tous les deux, ou passer alternativement de l'un à l'autre.

§ II. *Caractères*. — A. *Physiques*.
1^o *Déformation pupillaire*. Quelle que soit l'espèce d'inflammation irienne, l'ouverture pupillaire est toujours plus ou moins altérée. Cette altération est en raison du degré d'intensité et de la profondeur de la phlogose, et offre, par conséquent, des variations assez nombreuses. — Tantôt la pupille n'est que simplement paresseuse à l'action de la lumière, sans présenter rien autre de particulier. C'est ce qui a lieu dans l'iritis corticale et commençante. Ce phénomène dépend probablement de l'espèce de gêne qu'éprouve la fibre de l'iris à se mouvoir sous l'influence de la congestion sanguine. Il va sans dire que plus la phlogose est intense, plus la pupille est insensible à l'action de la lumière et même de la belladone. Nous reviendrons sur ce sujet. — Tantôt elle est rétrécie et immobile à la fois, comparativement à l'autre. Dans ce cas, elle est aussi déplacée quelquefois, c'est-à-dire qu'elle subit un mouvement de totalité, soit en haut et en dehors, soit en dedans et en haut, soit en bas; ou bien le bord de la pupille est comme poussé d'avant en arrière, et donne à cette ouverture la forme d'un entonnoir. Le rétrécissement pupillaire, avec ou sans déplacement, indique toujours que l'inflammation a quelque intensité et profondeur; il peut arriver jusqu'à l'oblitération complète. — Dans quelques cas, la forme de la pupille devient oblongue ou ovale, soit transversalement, soit verticalement. L'ellipse qui en résulte s'allonge quelquefois de manière à se convertir en fente presque linéaire; mais ce cas est fort rare. Dans d'autres enfin, la pupille devient angulaire. Le plus souvent l'angularité est unique; alors la pupille est comme pincée sur un point

de sa circonférence et prend la forme d'un cœur. Le sommet de cet angle répond ordinairement en haut et en dehors, ou en dedans et en haut. Dans d'autres circonstances, il y a deux, trois, quatre, six, huit pincements (Travers); la pupille devient alors triangulaire, quadrangulaire, pentangulaire, ou même tout-à-fait dentelée à son bord. Rien n'empêche, bien entendu, qu'en se déformant, n'importe de quelle manière, l'ouverture pupillaire ne se déplace, ne se rétrécisse, ou ne s'oblitére en même temps. — On se rendra raison des cinq modes de déformation pupillaire dont nous venons de parler, en se rappelant que l'iris est un organe très-vasculaire, susceptible, par conséquent, de très-fortes congestions, mais dont l'intensité peut varier dans les différents points de son étendue. Voyez, par exemple, ce qui arrive dans les inflammations des joues ou des lèvres (fluxions): si la congestion est plus forte d'un côté, la bouche se déplace, les lèvres prennent des formes aussi singulières et bizarres que celles de l'ouverture pupillaire: si la congestion est égale partout, l'ouverture se rétrécit. Les mêmes faits s'observent dans les gonflements à l'anus, à la vulve et de toutes les ouvertures sphinctériques. — Middlemore et plusieurs autres ont prétendu que, dans l'iritis rhumatismale, la pupille est allongée en dedans et en haut; tandis qu'au contraire elle l'est en haut et en dehors, ou horizontalement dans la syphilitique. Je n'ai aucune confiance dans de pareilles hypothèses. Pour moi, ces déformations se forment sous la dépendance du degré et du lieu de la congestion irienne, et nullement de la nature de la cause morbide.

2° *Décoloration.* Dans toutes les inflammations des organes membraneux, il y a une certaine altération dans la couleur, et cette altération varie selon la nature des différentes couches de l'organe. Dans l'iris, la décoloration porte sur la séreuse qui le couvre, sur le parenchyme cellulo-vasculaire et sur la membrane uvéale ou pigmentale. — Le plus souvent la décoloration consiste dans une sorte de matité générale; l'iris perd son brillant, son satiné naturel, et ressemble presque à un disque de carton mouillé. On imaginera sans peine des degrés dans cette espèce d'altération. — Dans d'autres occasions, c'est une sorte de teinte grisâtre plus ou moins uniforme et superficielle. — Dans d'autres cas,

l'iris devient jaunâtre, rouge foncé ou verdâtre, selon que sa couleur primitive était grise, brune ou jaune. Il n'est pas très-rare de voir l'iris enflammé se couvrir de taches rouges ou même d'une nappe de sang, comme dans le chémosis de la conjonctive. Cela a lieu lorsque la phlogose existe au quatrième degré, ainsi que nous l'avons déjà dit (métaphlogose). — Dans quelques occurrences enfin, la couleur irienne devient rosacée; c'est lorsque le pigmentum est résorbé ou atrophié par suite du travail inflammatoire. — La matité est presque commune à toutes les décolorations iriennes. Le grisonnement paraît dépendre d'une sorte d'opacité de la séreuse de l'iris, et ne se rencontre que dans les iritis superficielles; rien ne l'empêche cependant de coexister avec les phlogoses profondes. Les autres changements de couleur paraissent dépendre de la présence de la congestion sanguine et de l'épanchement de matière plastique, jaunâtre, entre les mailles de l'iris. Beer dit que la couleur de l'iris est cuivrée dans l'iritis syphilitique: je n'ai jamais rencontré ce caractère; mais j'ai vu plusieurs fois l'iris de couleur cinnamome, café, chocolat, très-mate à la suite d'iritis chronique de nature variable. Il croit aussi que le grisonnement superficiel se rattache à une phlogose rhumatismale: c'est ce que nous avons de la peine à admettre.

3° *Festonnements plastiques.* Un des caractères les plus remarquables de l'iritis, c'est l'épanchement de lymphe plastique à la surface de l'organe malade; cette matière s'épanche et pend ordinairement sous forme de festons. Elle forme à elle seule le caractère pathognomonique et univoque de l'inflammation irienne. Le plus souvent, cette matière s'observe aux alentours du bord pupillaire, et plusieurs des flocons qu'elle forme pendent au milieu de la pupille: cette ouverture en est remplie quelquefois, et c'est toujours par un bouchon de lymphe qu'elle est obstruée. Dans quelques cas, on voit au milieu de la pupille une sorte de fumée qui dépend de la présence de la même matière exhalée derrière l'iris, et qui émane probablement de la surface antérieure de la cristalloïde. Dans d'autres occasions, les festons plastiques existent dans le champ de l'iris, et forment des espèces d'excroissances que quelques personnes ont prises pour des condylomes. Travers les a comparées aux

périostoses. Lorsque la pupille a une forme angulaire, on observe ordinairement un petit tampon de lyuphe plastique au sommet de chaque pincement. — La quantité de la matière en question est toujours en raison de l'étendue de la phlogose; mais toute phlogose irienne n'est pas apte à la produire, car il faut, ainsi que nous l'avons dit ailleurs, que le travail morbide soit précisément au degré d'épiphlogose, pour donner naissance à un produit plastique. Ce degré cependant existe souvent dans l'iritis, comme dans toutes les séreuses; car on rencontre très-fréquemment le festonnement dont il s'agit.

4° *Gonflement.* On conçoit qu'une membrane essentiellement vasculaire et molle comme l'iris doit se gonfler considérablement sous l'influence des congestions inflammatoires. Tant que le mal n'est que superficiel, le volume de l'iris n'est presque pas changé; il s'épaissit, se boursouffle et se bosselle, au contraire, lorsque la phlogose est profonde et intense. On voit effectivement, dans ces cas, les deux premières chambres de l'œil diminuer, et l'iris se mettre en contact, en arrière, avec la cristalloïde, en avant avec la cornée. L'épaississement de l'iris, dépendant en partie de la matière plastique sécrétée entre ses mailles et à ses surfaces, n'est pas facile à dissiper complètement: aussi voit-on que, même après la terminaison la plus heureuse de l'iritis, le diaphragme oculaire reste souvent hypertrophié, bouffi et comme entrelardé de la matière inflammatoire jaunâtre qui s'organise à la longue.

5° *Trouble hydrocornéal.* Lorsque la phlogose irienne est intense, il se fait à la surface de l'iris des sécrétions analogues à celles qui ont lieu dans les pleurésies. De la matière plastique, sous forme de flocons, nage quelquefois dans l'humeur aqueuse, ou se dépose au fond de la chambre antérieure. De la sérosité sanguinolente, dans d'autres cas, ou bien du sang pur ou de la matière puriforme se mêle à l'humeur aqueuse, et trouble plus ou moins sa transparence. Il est vrai de dire pourtant que, dans ces cas, ce n'est pas l'iris seulement qui est enflammé; la cornée elle-même est intéressée; aussi est-elle plus ou moins trouble. La matière qui se mêle à l'humeur aqueuse est non-seulement sécrétée par l'iris, mais encore par le corps ciliaire et par la face postérieure de la cornée.

6° *Vascularité.* Nous avons déjà dit

que l'iritis n'existe presque jamais seule; l'injection qui l'accompagne, par conséquent, ne lui est pas exclusive, ni toujours la même. Sur l'iris lui-même, l'injection n'est bien manifeste qu'au petit cercle qui devient foncé. Dans quelques cas, on distingue une sorte de couronne vasculaire en dehors du sphincter pupillaire; mais elle n'est pas toujours bien apercevable. Tant que le mal est récent, léger et superficiel, l'iris n'offre aucune injection appréciable. Il est fort rare de voir manifestement l'injection dans le grand cercle de l'iris, surtout dans la période aiguë. En général, ce sont la matité et le changement de couleur de la substance irienne qui indiquent que le parenchyme de cette membrane est morbidement injecté. — Si l'injection irienne n'est pas toujours appréciable, il n'en est pas de même de celle de la conjonctive ou du tissu sous-conjonctival. Pour peu que l'iritis ait quelque intensité, les vaisseaux profonds de la conjonctive, qui passent du limbe cornéal au corps ciliaire, sont plus ou moins injectés; la surface de l'œil présente une zone vasculaire autour de la cornée dont la disposition a été décrite à l'occasion de la choroïdite; elle appartient effectivement à cette dernière qui implique toujours l'iritis, ainsi que nous l'avons insinué. — Le bord antérieur de la sclérotique paraît aussi injecté dans plusieurs cas; les vaisseaux sont ici disposés parallèlement, comme dans la sclérotite; mais cela n'indique pas, d'après nous, que l'iritis soit, en ce cas, de nature rhumatismale. — La conjonctive sclérolidale est souvent vascularisée et rouge dans l'iritis; c'est là une autre complication qui mérite une grande attention, car elle nous conduit fréquemment à la détermination de la nature de l'iritis. Tant que cette injection est intense, ainsi que cela a lieu dans l'iritis traumatique, par exemple, on ne peut trop compter sur la forme de cette rougeur; mais, en déclinant, l'état de la conjonctive se manifeste selon la spécialité morbide qui l'irrite; on voit alors se dessiner les caractères de la maladie serofuleuse ou autre, et l'on parvient ainsi à l'un des éléments essentiels du diagnostic.

B. *Physiologiques.* 1° *Sentiment de plénitude.* Ce caractère est commun à toutes les ophthalmies internes; il tient moins à l'inflammation irienne qu'à la congestion générale des membranes, et, en particulier, de la choroïde.

2° *Douleur irradiative.* Ce symptôme peut manquer si l'iritis est légère. En général, cette douleur a pour point de départ le globe oculaire, et se propage au sourcil, à la tempe, et dans la moitié correspondante de la tête, du nez et de la face. Elle est souvent lancinante, quelquefois intermittente, s'exaspérant le soir ou la nuit. Cette dernière circonstance a été attribuée à l'iritis rhumatismale et syphilitique; mais cela n'est pas constant.

3° *Photophobie et épiphora.* L'aversion pour la lumière est un caractère constant dans l'iritis, et souvent très-prononcé, comme dans toutes les ophthalmies internes; il dépend de l'irritation générale des parties sensibles de l'organe, et est toujours proportionné à ce degré d'irritation; aussi l'iritis peut être légère en apparence, et la photophobie très-intense. A ce caractère se joint toujours l'épiphora, compagnon très-fidèle de la photophobie.

4° Réaction constitutionnelle aiguë dans quelques cas, comme dans toutes les ophthalmies intenses. Les caractères physiologiques de l'iritis ne présentent rien de particulier, comme on le voit.

Conclusion. On cherchera peut-être en vain dans la description qui précède les caractères physiques distinctifs des quatre variétés d'iritis que nous venons d'établir. C'est moins ma faute que la conséquence forcée de la nature des choses. Je dois le dire, ce que plusieurs auteurs ont écrit à ce sujet est plutôt de l'exagération ou du charlatanisme que de la réalité. Heureusement que l'art possède des données plus certaines, pour arriver à la détermination de la nature de la maladie, que celles déduites de la forme de l'inflammation irienne. — Nous venons de dire que dans l'iritis rhumatismale ou gouteuse, on a donné pour signe le mode de pincement de la pupille, en haut et en dedans, vers le nez; tandis que, dans la syphilitique, on a prétendu au contraire que la pupille était oblongue horizontalement, ou pincée en haut et en dehors. J'ai rencontré tous ces états de la pupille, et je me suis assuré qu'il n'en était rien, quant au fond: ces déformations sont purement accidentelles et dépendent, ainsi que je l'ai dit, de l'intensité et du lieu de l'injection. On a prétendu également que, dans l'iritis syphilitique, la lymphe plastique existait en grande quantité sous forme de petites masses rondes, au lieu

d'être festonnées, de couleur brunâtre, bosselant l'iris en avant et étant souvent accompagnées d'hypopion. Eh bien, je dois dire que ce caractère est aussi inexact pour servir de base au diagnostic différentiel, car il peut se rencontrer dans toutes les variétés de l'iris. — Pour moi, l'iritis n'est rhumatismale ou gouteuse que lorsqu'elle se rencontre chez des individus atteints de l'une ou de l'autre de ces affections dans le reste du corps; c'est toujours à *posteriori*, comme on le voit, qu'on peut établir le jugement. Il y a le plus souvent en même temps sclérotite et choréïdite. — Elle est syphilitique au contraire, si la constitution offre des données de vérole secondaire. Ce n'est donc que sur des probabilités plus ou moins vraisemblables qu'on peut en juger. Je sais bien que les oculistes exclusifs prétendent deviner la vérole à la seule inspection de l'iritis: j'en appelle au jugement de véritables praticiens contre de pareilles bravades. — L'iritis scrofuleuse se laisse plus facilement diagnostiquer. On y voit ordinairement la kératite et la conjonctivite scrofuleuses, qui conduisent à la détermination de la nature de l'iritis. — Il ne faut pas oublier, du reste, que les altérations de la pupille dont nous venons de parler peuvent manquer complètement, si l'iritis se déclare sur un œil amaurotique ou mydriatique.

C. Terminaisons. 1° *Résolution* sans altération notable de la pupille ni de la vision. C'est la terminaison la plus heureuse. Cela n'empêche pas cependant la couleur de l'iris de rester plus ou moins changée. La couleur accidentelle persiste ordinairement pour le reste de la vie, de même que l'hypertrophie, ces deux altérations étant la conséquence de la présence d'une certaine quantité de lymphe plastique sécrétée à la surface ou entre les mailles de l'iris. C'est une des causes les plus fréquentes de la couleur différente que présentent les yeux de certaines personnes. Lorsque cette circonstance existe, il est rare que la pupille reprenne complètement sa motilité naturelle.

2° *Altération pupillaire* avec ou sans lésion de la vue. Souvent la pupille reste fort petite, comme la pointe d'une aiguille (*atréisie pupillaire*), la vision pouvant s'exercer assez bien d'ailleurs. Elle peut être rétrécie et déplacée en même temps, ce qui n'altère pas toujours notablement la vision. Dans d'autres occa-

sions, elle reste plus ou moins pincée, comme elle l'était durant la période ascendante de la maladie : la vue n'est pas toujours éteinte dans ce cas. Dans quelques occurrences enfin, la pupille est complètement oblitérée, et la vision, par conséquent, anéantie.

3° *Adhérences iriennes.* Rien n'est plus fréquent que de voir, après cette maladie, l'iris adhérer, soit en arrière avec la capsule cristalline (*synéchie postérieure*), soit en avant avec la cornée (*synéchie antérieure*). Ces adhérences offrent différentes variétés que nous examinerons à l'article *pupille artificielle*.

4° *Épanchement purulent.* Il est reconnu que la source la plus fréquente de l'hypopion est l'iritis et l'hydrocapsulite : nous reviendrons sur ce sujet. Disons seulement pour le moment que des abcès de volume variable, depuis la tête d'une épingle jusqu'à celui d'un pois, se forment quelquefois dans l'épaisseur ou à la surface, soit antérieure, soit postérieure de l'iris, et dont la matière se vide dans l'humeur aqueuse. Je n'ai vu qu'une seule fois cette espèce de terminaison par abcès. On conçoit que l'iritis puisse quelquefois se terminer par la fusion purulente de l'œil. Je n'ai jamais rencontré sur l'iris les ulcérations dont parlent quelques personnes.

§ III. *Étiologie.* — Toutes les causes traumatiques, telles que commotions, contusions, déchirures, divisions, perforations et déplacements de l'iris, entrent en première ligne dans la production de l'iritis. Viennent ensuite toutes les conjonctivites globulaires intenses, qui se propagent au diaphragme oculaire. Enfin les phlogoses pariétales de l'œil, telles que kératite, sclérotite, choroïdite, etc. Du reste, qu'elle soit primitive ou secondaire, l'iritis peut être essentielle ou appartenir à l'une ou l'autre des trois causes principales que nous avons mentionnées dans les paragraphes précédents. Il est remarquable, dit Travers, que, chez les sujets vérolés, l'iritis forme un des anneaux de la grande chaîne des symptômes secondaires de la syphilis (bubons, dermatoses, ulcères à la gorge, au nez, etc.

§ IV. *Pronostic.* — Réservé, grave ou très-grave, selon l'intensité de la phlogose et sa tendance pour telle ou telle terminaison.

§ V. *Traitement.* — Quelle que soit l'espèce, l'intensité et la période de l'i-

ritis, son traitement peut se résumer en une phrase : emploi des remèdes anti-phlogistiques et dilatateurs de la pupille. On en excepte seulement l'iritis scrofuleuse chronique. — Les saignées générales et locales, plus ou moins répétées; le calomel intérieurement, d'après les règles exposées à l'article conjonctivite; la belladone en pilules; les frictions abondantes de pommade mercurielle belladonisée autour de l'orbite, et les vésicatoires volants à la nuque et aux tempes : tels sont les moyens principaux propres à remplir l'indication. Le mercure doit être complètement suspendu du moment que des signes de salivation se déclarent. Je n'attache, du reste, d'autre importance aux mercuriaux que celle qu'on doit avoir pour des remèdes contre-stimulants efficaces; je n'y vois aucune spécificité, et je pense qu'on peut souvent les remplacer sans inconvénient par d'autres. L'extrait de belladone peut se donner en pilules d'un demi-grain chaque, au nombre de une à seize par jour. Cette substance remplit ici le triple but de dilater la pupille, d'empêcher, autant que possible, les adhérences morbides et d'agir comme un puissant contre-stimulant. On doit en cesser ou diminuer beaucoup l'usage du moment que la pupille se dilate; cela indique que la flegmasie décline (V. art. *belladone*). Le tartre stibié peut très-bien remplacer le calomel au besoin. Je n'unis jamais l'opium aux remèdes précédents, ainsi que le font les Anglais, par les raisons que j'ai exposées ailleurs. Ces seuls moyens suffisent, dans la majorité des cas, pour obtenir la guérison (si guérison il y a); sauf, bien entendu, à combattre certains états constitutionnels, d'après les principes indiqués dans les chapitres précédents. On s'aperçoit de l'amélioration par la décoloration et disparition progressives de la zone vasculaire péricornéale et de la douleur, et à la dilatation de la pupille. — On a proposé une multitude de remèdes pour la guérison de l'iritis, tels que la térébenthine de Venise (Carmichael), le sulfate de quinine, la salsepareille, etc. Je n'y attache pas une grande importance, à moins de circonstances particulières (V. *Matière méd. ophth.*). L'évacuation cependant de l'humeur aqueuse, à l'aide d'une ponction à la cornée, peut être d'une grande utilité lorsqu'il y a plénitude excessive. Reste actuellement le traitement de quelques conséquences

de l'iritis; nous en parlerons ailleurs.

ART. IX. — HYDROCAPSALITE.

Remarques générales.

L'espace compris entre l'iris et la cornée prend le nom de chambre antérieure, et est rempli d'une humeur transparente et incolore qu'on appelle aqueuse. Ses dimensions sont variables; son diamètre antéro-postérieur est, terme moyen, de deux tiers de ligne, d'après Zinn. Cette chambre est tapissée d'une membrane séreuse destinée à la sécrétion de l'humeur aqueuse; on pourrait en conséquence la nommer *membrane hydrogène* de l'œil. Elle est connue communément sous le nom de membrane de Descemet et de Demours; c'est à tort, car Zinn et Hovius en avaient positivement parlé: le premier l'avait surtout disséquée chez les animaux. Descemet pourtant s'est arrêté plus minutieusement sur cette membrane chez l'homme, et ce n'est que plusieurs années plus tard que Demours a cru par erreur en être l'inventeur. — Les idées admises jusqu'à ces dernières années étaient que la membrane hydrogène formait un sac sans ouverture, comme toutes les séreuses, c'est-à-dire qu'elle tapissait la face postérieure de la cornée, passait sur la face antérieure de l'iris, se reflétait dans l'ouverture pupillaire et sur la face postérieure de l'iris, puis, enfin, ouvrait la face antérieure de la capsule cristalline. Les recherches récentes cependant ont démontré qu'elle ne dépasse pas le bord pupillaire. Arnold la fait émaner de l'arachnoïde oculaire, savoir, de cette membrane qui tapisse le corridor périphérique externe (espace sclérotico-choroïdien). Les deux feuillets sclérotico-choroïdiens de l'arachnoïde passent dans la chambre antérieure et s'étalent, le premier, sur la face postérieure de la cornée; le second, sur la face antérieure de l'iris: ces deux feuillets s'unissent fortement ensemble sur le canal de *Fontana* (sinus veineux *circum-irien*) et complètement la chambre antérieure. M. Unna, qui a fait un bon travail sur ce sujet (*De tunica humoris aquci*, etc. Heidelberg 1836), s'est assuré que chez les fœtus le feuillet séreux de l'iris se continue sur la pupille et fait partie de la membrane pupillaire; de sorte que chez le fœtus la membrane hydrogène formerait réellement une poche sans ou-

verture, et la membrane pupillaire ne serait qu'en continuation de celle de l'humeur aqueuse. Cette membrane, du reste, est plus facilement dissécable chez les grands mammifères (cheval, biche) et les poissons que chez l'homme.

L'humeur aqueuse remplit la chambre antérieure et la postérieure. Sa quantité s'élève de quatre à huit grains. Elle est parfaitement transparente; mais chez le fœtus sa couleur est légèrement rosée. Zinn dit l'avoir vue un peu trouble chez quelques vieillards, ce qui doit être fort rare. Cette humeur se reproduit avec une promptitude étonnante et joue un rôle important dans la fonction de la vision: elle fournit une grande partie de l'humeur lacrymale, ainsi que nous le verrons plus loin. Une dernière condition importante à rappeler, c'est que l'humeur aqueuse est un peu visqueuse, comme de l'eau légèrement gommeuse. Son contact avec une lame de bistouri ôte à celle-ci un peu de son poli: aussi a-t-on de la peine à la bien essuyer. Cette circonstance a fait dire à Wenzel qu'en opérant l'extraction, il ne faut pas se servir du même bistouri pour plusieurs yeux dans un même jour; la lame, effectivement restant un peu collante, glisse difficilement ensuite. Il ne faut pas oublier, enfin, que l'humeur aqueuse jouit d'une faculté dissolvante très-remarquable. Nous avons rapporté deux cas où deux parcelles métalliques restées dans la chambre antérieure ont été complètement dissoutes en peu de temps. Sa composition chimique résulte d'eau, d'albumine, de gélatine, de muriate de soude et de phosphate de chaux en solution. — Les maladies de la membrane hydrogène sont: l'inflammation, l'ulcération, la prociidence, les ossifications. Celles de l'humeur aqueuse sont: les unes relatives à la quantité (hydrophthalmie, atrophie); les autres, à des mélanges avec des substances hétérogènes (sang, pus, corps étrangers). Ici il ne sera pas traité de l'inflammation de la membrane en question.

J'ai déjà dit que je n'avais jamais vu à l'état isolé l'inflammation de la membrane hydrogène. Quelques auteurs cependant, entre autres Wardrop, qui a été le premier à appeler l'attention sur cette phlogose, disent le contraire et la décrivent comme une affection distincte. Wardrop dit spécialement avoir vu sou-

vent l'hydrocapsulite chez les jeunes chevaux de pur sang. Lawrence, du reste, en a donné une bonne description, et, dernièrement, Middlemore a consacré deux longs chapitres à cette maladie : c'est d'après ces auteurs que j'en parlerai. — L'hydrocapsulite peut être partielle ou générale, comme les phlogoses du péritoine. Elle débute tantôt par la portion cornéale, tantôt par le feuillet irien ; se limite sur l'un ou l'autre de ces points, ou bien se répand dans toute la chambre oculaire. Elle peut aussi débiter par les deux feuillets à la fois, si le mal est très-intense, et se propager ensuite soit à la substance de l'iris, soit à celle de la cornée, soit à toutes ces parties à la fois. Il va sans dire que l'intensité de ses caractères doit varier selon toutes ces circonstances.

§ Ier. *Caractères.* — A. *Physiques.*
1° *Matité cornéale.* Si le mal a lieu sur le feuillet cornéal, ainsi que cela arrive le plus souvent, la cornée perd un peu de sa transparence ; elle devient comme celle d'un cadavre qu'on a pressée entre deux doigts. En y regardant attentivement, on verra que ce trouble existe sur les tissus profonds, en contact avec l'humeur aqueuse. A cette matité se joignent quelquefois des petits flocons de lymphes plastique qui paraissent attachés à la séreuse. Si le mal est borné à l'iris, ses caractères sont ceux de l'iritis superficielle ; nous en avons parlé.

2° *Trouble de l'humeur aqueuse.* Pour peu que la phlogose soit un peu intense, la séreuse sécrète des flocons de lymphes plastique, dont les uns restent attachés à la face postérieure de la cornée, les autres tombent dans l'humeur aqueuse et troublent sa transparence. Le trouble de l'humeur aqueuse et les petits flocons attachés à la face postérieure de la cornée sont tout-à-fait caractéristiques de la maladie. On conçoit que, si l'inflammation est portée au degré d'hyperphlogose, la matière sécrétée par la membrane devient purulente ; il y a alors hypopion.

3° *Vascularité péricornéale légère.* On observe dans l'hydrocapsulite le même cercle de vaisseaux autour de la cornée que dans l'iritis légère. Ce cercle, peu prononcé en général, ne touche pas le limbe cornéal ; il y a un petit espace blanc entre lui et la cornée ; cela le distingue de la zone vasculaire propre à la kératite.

4° *Épiphora légère.* Le malade a l'œil

rempli de larmes dont il tombe, de temps en temps, quelques grosses gouttes sur la joue.

5° *Bombement cornéal.* Lorsque le mal a acquis une certaine intensité, la cornée bombe plus ou moins par l'augmentation de l'humeur aqueuse. Il arrive dans la chambre antérieure ce que nous voyons arriver dans toutes les cavités séreuses irritées, par exemple, le péricarde ou la vaginale testiculaire ; il y a excès d'exhalation séreuse : de là, hydropisie passagère ou permanente.

B. *Physiologiques.* 1° *Trouble visuel.* On conçoit que ce caractère ne s'applique que dans le cas où l'hydrocapsulite envahit le feuillet cornéal. La lésion de la vision est ici la conséquence du trouble matériel de la cornée et de l'humeur aqueuse.

2° *Sentiment de distension.* Il va rarement jusqu'à la douleur : dans ce cas, il s'irradie au soleil, au front et à la tempe ; il dépend d'ailleurs de l'augmentation de l'humeur aqueuse.

3° *Photophobie légère.* Ce caractère devient très-prononcé, si le mal acquiert de l'intensité.

C. *Terminaisons.* Si l'hydrocapsulite n'est pas intense, elle se termine par résolution et l'œil reprend l'exercice normal de ses fonctions ; mais malheureusement, le plus souvent la phlogose se communique à la substance de la cornée ou de l'iris, et il en résulte des lésions plus ou moins sérieuses. Ordinairement, ce sont des opacités de la cornée. Les terminaisons les plus fréquentes cependant sont : l'hydropisie de la chambre antérieure et l'hypopion.

§ II. *Étiologie.* — L'hydrocapsulite ne s'observe ordinairement que chez les jeunes sujets ; les causes qui la produisent sont toutes celles des autres ophthalmies dont nous avons parlé, en particulier le principe serofuleux.

§ III. *Pronostic.* — Variable selon l'étendue, l'intensité de la maladie et sa tendance pour telle ou telle terminaison. En général, le pronostic est toujours réservé, l'hydrocapsulite étant une ophthalmie interne dont il faut se méfier. C'est déjà dire que le traitement doit en être énergique.

§ IV. *Traitement.* — Le même que pour l'iritis. J'ajouterai seulement que la ponction de la cornée, pour évacuer l'humeur aqueuse, peut être ici d'une grande importance lorsque sa quantité est manifestement augmentée.

ART. X. — CRISTALLOÏDITE.

Remarques générales.

Le cristallin, la lentille cristalline, est nu des trois corps diaphanes et incolores qui remplissent les trois chambres de l'œil; il est placé entre le corps vitré et l'humeur aqueuse. L'ensemble de ces corps constitue le système cristallinien de Dugès.

1^o *Rapports.* Le cristallin est niché dans une sorte de chaton de la face antérieure du corps vitré comme une pierre précieuse dans une bague. Il est enveloppé d'un sac sans ouverture, également diaphane, et qui le retient comme dans une véritable coque. Les adhérences de ce sac avec l'éponge hyaloïdienne sont tellement fortes, qu'en relevant cette dernière le cristallin la suit; la dissection en est presque impossible, et une macération aqueuse de plusieurs jours ne les sépare qu'avec peine; mais le cristallin est probablement tout-à-fait libre dans sa capsule. Il est néanmoins entouré d'une sorte de vapeur qui se convertit en humeur après la mort; c'est l'humeur de Morgagni. Dugès croit que cette humeur n'existe qu'à la face antérieure du cristallin seulement, et non à la postérieure. La connaissance de cette humeur est importante, car c'est à son altération qu'est due cette maladie qu'on appelle MOUCHES VOLTIGEANTES, *imaginations des yeux*; c'est par elle aussi que commencent beaucoup de cataractes. Les autres rapports concernent plutôt la capsule que le cristallin. En avant, le cristallin et la capsule se présentent transversalement comme l'iris, et parallèlement à cette membrane; ils sont placés précisément au centre et derrière la pupille, dont ils ne sont éloignés que d'un quart ou d'un sixième de ligne. Cet espace, dont quelques anatomistes nient l'existence, constitue la chambre postérieure ou moyenne, et est rempli d'une partie de l'humeur aqueuse. A la circonférence, le corps cristallinien est en rapport avec la zone ciliaire et le prolongement antérieur de la rétine, dont les rayonnements forment le canal goudronné de Petit (Dugès). — Le centre du cristallin répond au centre de la pupille, mais pas au centre de la cornée (*V. art. Iris*). Selon Zinn, ce centre, ou plutôt le cristallin tout entier, se trouve placé au milieu de l'œil, savoir: à une égale distance de la rétine et de la cornée, ou à quatre li-

gnes environ de chacune de ces membranes: « *Sita ergo est lens, dit-il, in medio axi oculi per centrum pupillæ transeunte.* »

2^o *Figure.* Galien avait déjà observé que la forme du cristallin n'était pas exactement sphérique chez l'homme. Rufus d'Éphèse l'a comparé à une lentille, et Théophile a le premier fait remarquer que la face postérieure est plus bombée que l'antérieure. Le segment postérieur est tout-à-fait conoïde chez quelques animaux mammifères. Il y a par conséquent, aux deux convexités du cristallin, des rapports analogues à ceux qui existent entre la sclérotique et la cornée; avec cette différence que dans le cristallin la sphère plus bombée ou plus petite existe en arrière, tandis que dans les autres elle est en avant ou sur la cornée. Kepler a fait voir que le segment antérieur appartient à une sphère, le postérieur à une hyperbole. N'y a-t-il pas des accords évidents de réfraction entre le bombement de la cornée, l'aplatissement de la face antérieure du cristallin et la convexité très-grande de la face postérieure de ce corps? — La convexité des deux faces du cristallin, cependant, n'est pas la même à tous les âges. Chez le fœtus à terme, les deux faces sont presque également bombées, le cristallin est à peu près rond comme celui des poissons et touche la pupille; la chambre postérieure est par conséquent nulle. Chez l'enfant, la face antérieure est déjà moins convexe; chez l'adulte et le vieillard, cette surface est de moins en moins convexe et finit par devenir presque plate. Par conséquent, plus un sujet est jeune, plus la lentille est globuleuse, moins la face postérieure diffère de l'antérieure. Par conséquent aussi, avec les progrès de l'âge le cristallin augmente en circonférence et diminue en épaisseur. De là, des raisons de prédisposition à la myopie et à la presbyopie dont nous avons parlé; de là aussi la nécessité de proportionner la grandeur du lambeau de la cornée dans l'extraction de la cataracte à l'âge du sujet. — Il existe des anomalies dans la forme du cristallin. Zinn a trouvé la face antérieure plus convexe que la postérieure chez quelques sujets myopes. D'autres ont vu le cristallin sphérique comme celui des poissons chez des hommes adultes. Wardrop parle de cristallins triangulaires ou étoilés, et de cristallins naturellement fragmentés. Dans quelques cas, les cris-

tallins offraient un volume et une forme variables dans les deux yeux. Dans d'autres, le cristallin manquait complètement, ou bien il y en avait deux dans un même œil.

3° *Couleur.* Il résulte des belles recherches de Petit que la couleur du cristallin est très-variable dans les différents âges. Chez le fœtus, cette couleur est rosacée comme celle de l'humeur aqueuse, incolore et d'une transparence parfaite chez l'enfant et chez les jeunes gens jusqu'à l'âge de 25 ans. De 25 à 30, il acquiert une faible teinte jaunâtre au centre; de 30 à 80, il est d'un jaune clair, diaphane comme la gomme, le succin ou l'ambre : cette couleur est toujours plus prononcée au milieu. Zinn l'attribue à l'épaississement des lames et à l'obstruction des pores du cristallin. On pourrait faire dépendre ces changements de causes analogues à celles qui occasionnent le gerontoxon.

4° *Densité, dimensions.* Chez le fœtus, le cristallin est semi-liquide; il est mou chez les enfants, mollasse chez les jeunes gens. De 25 à 30, le centre devient plus dense; de 30 à 80, cette densité centrale se prononce de plus en plus, sans augmenter le volume de la lentille. On peut s'en convaincre en écrasant un cristallin entre les doigts; on obtient toujours un nucléon central dur. La circonférence reste ordinairement un peu molle, comme dans la gomme ramollie. Cette dernière condition tient, d'après Zinn et Haller, à la présence d'une certaine quantité d'eau inter-moléculaire. La densité, du reste, est quelquefois variable aux yeux. L'observation précédente explique pourquoi la cataracte cristalline commence toujours par le centre. — Nous venons de dire que les diamètres du cristallin sont variables, et que par les progrès de l'organisme le grand diamètre seul augmente, le petit, ou celui de l'épaisseur, diminue au contraire. Ajoutons que le grand diamètre, ou celui de la largeur, est, terme moyen, de deux à trois lignes. Cette connaissance n'est pas sans importance dans l'extraction de la cataracte.

5° *Structure.* L'examen à l'œil nu ne démontre, dans le cristallin, qu'une matière stratifiée ou lamellaire, analogue à celle d'un oignon. Au microscope, cependant, on y découvre des tubes multiples, mais pas de vaisseaux. Beaucoup d'auteurs, néanmoins, assurent avoir trouvé des artérioles qui passaient de la

capsule dans la lentille. Il est probable, du reste, que le cristallin n'est qu'un corps presque inorganique sécrété par sa capsule, comme l'ongle et les cheveux par leur matrice particulière. Le cristallin, effectivement, se reproduit si la capsule n'est pas détruite par l'instrument qui en opère l'extraction. (*V. Baekhausen, De regeneratione lentis crystallinae, in Scriptores Ophthalmologiae minores, t. III. Cocteau et Leroy d'Étiolle, dans le Jour. de Phys. Mayer, Jour. Compl. 1833*). Sans admettre l'hypothèse que l'humeur de Morgagni sert à nourrir le cristallin, on peut regarder cette humeur comme un élément de la reproduction de ses molécules, que l'absorption, ou l'endosmose et l'exosmose, enlève incessamment. Cette manière de voir expliquerait comment le cristallin peut quelquefois offrir une sorte d'hypertrophie. Il est probable que, dans le cas de cataracte, le cristallin reste opaque, parce que la sécrétion morgagnienne est elle-même opaque. La quantité de l'humeur de Morgagni, du reste, est favorable; quelquefois cette humeur manque presque tout-à-fait.

6° *Propriétés.* Le cristallin est un corps réfracteur acromatique; c'est un correcteur de la direction des rayons lumineux; il les approche de la perpendiculaire ou de l'axe visuel; mais il n'est pas indispensable à l'exercice de la vision, puisqu'on peut l'enlever sans que la vision cesse; il sert donc à faire mieux voir, à perfectionner la vision; en d'autres termes. Ignorant les véritables fonctions de la rétine, les anciens croyaient que le cristallin était l'organe principal de la vision. Quelques anatomistes modernes admettent dans le cristallin une motilité active dans l'acte de la vision, sous l'influence de la zone ciliaire, qu'ils supposent musculaire, ou par des fibres musculaires existant dans la substance même du cristallin (Dugès). Rien de tout cela n'est encore démontré. — Un phénomène important à mentionner et auquel on n'a pas fait attention jusqu'à ce jour, c'est que le cristallin devient opaque par la congélation et reprend ensuite toute sa transparence par l'immersion dans l'eau chaude. En plongeant des cristallins semi-opaques de cadavres dans l'eau tiède ils acquièrent également de la transparence. Ce phénomène, bien compris, pourrait conduire aux véritables moyens d'empêcher les progrès de la cataracte cristalline, et même de la

guérir; au début surtout, par des applications chaudes sur les yeux. Il est de fait que la cataracte spontanée est vingt fois plus fréquente au nord qu'au midi. En Égypte, dans le reste de l'Orient, par exemple, on ne l'observe qu'à peine : cela ne tiendrait-il pas principalement à l'influence du climat? Je le croirais, et je pense que l'idée que je viens d'émettre pourrait avoir les plus heureuses applications. Je crains cependant que le charlatanisme ne s'en empare. — Du reste, si des expériences doivent être tentées, il est bon de tenir compte de la composition chimique du cristallin. M. Berzelius établit les éléments suivants :

1° Eau.	38, 0
2° Matière particulière.	55, 0
3° Hydrochlorate, lactate et matière animale soluble dans l'alcool.	2, 4
4° Des phosphates et matière animale soluble dans l'eau.	1, 3
5° Résidus solubles	2, 4
<hr/>	
Total	100, 0

7° *Cristalloïde*. La capsule du cristallin a évidemment pour but de tenir en place la lentille, de la nourrir et de la reproduire lorsqu'elle est détruite. Sa nature est d'apparence séreuse; Zinn la croyait cornée; Dugès, cartilagineuse. Cela expliquerait sa conversion facile en tissu osseux. La portion antérieure est toujours plus épaisse que la postérieure; ce qui rendrait raison de la fréquence plus grande de la cataracte capsulaire antérieure. L'une et l'autre moitié, du reste, forment une coque entière et distincte de la hyaloïde. La capsule postérieure est très-vascularisée; elle reçoit la terminaison de l'artère centrale. Dugès dit y avoir trouvé des nerfs. L'antérieure reçoit une partie des vaisseaux précédents et plusieurs ramuscules provenant du corps ciliaire (Henlé). Il en est, du reste, de ces vaisseaux comme de ceux de la cornée : ils ne charrient à l'état normal que du sang blanc.

Les livres d'ophtalmologie anglais et allemands offrent des descriptions d'une longueur interminable sur l'inflammation de la capsule du cristallin. La plus élaborée de ces descriptions est celle de Walther; on en trouve aussi une fort

bonne dans le traité de Middlemore. — La cristalloïdite n'est pas une maladie rare; mais la trouve-t-on jamais à l'état isolé? je ne le pense pas, du moins si j'en juge d'après mes propres observations. Je ne dirai pas que je vois plusieurs centaines de cas de cristalloïdite par jour; comme s'en vante emphatiquement un oculiste allemand; mais j'ai observé, soit dans les hôpitaux, soit dans ma clientèle particulière, un assez grand nombre d'ophtalmies internes pour pouvoir avancer que cette phlogose existe toujours en combinaison de plusieurs autres, entre autres de l'iritis, de la hyaloïdite, de la rétinite, etc. J'ai eu une fois l'occasion de disséquer un œil d'un cadavre dont le sujet avait été photophobique durant la vie. Toutes les membranes internes, entre autres la cristalloïde et la hyaloïde, étaient enflammées et rouges, et pourtant rien n'avait pu me faire préciser durant la vie l'espèce d'ophtalmie dont il s'agissait; je n'ai pas trouvé non plus cette espèce de fumée plastique retro-pupillaire que Wardrop et plusieurs autres avaient donnée comme caractéristique de la cristalloïdite. Dans un autre cas, j'ai vu manifestement, à la clinique de Dupuytren, la capsule cristalline rouge, chez le vivant; mais cet état n'a duré qu'un jour; le lendemain, l'œil est tombé en suppuration. — Indépendamment de l'observation directe, le raisonnement fait admettre la possibilité de la phlogose en question. L'existence des abcès du cristallin, si bien décrits par Dehais-Gendron; les adhérences assez fréquentes de la cristalloïde à la face postérieure de l'iris; les opacités de la même capsule, etc., supposent nécessairement un travail inflammatoire plus ou moins intense. — Pour moi, je le répète, je n'ai observé la cristalloïdite que conjointement à l'iritis. J'ai présumé son existence à la présence de quelques opacités, de quelques nébulosités de lymphe plastique derrière la pupille, lesquelles finissent par l'adhérence de l'iris. M'ayant paru toujours une complication de l'iritis, la capsulite ne m'a pas semblé réclamer un traitement différent : les évacuations sanguines, la belladone et les mercuriaux en font la base. — Je n'en aurais pas dit davantage sur cette maladie si je n'avais pas sous la main la description de Walther. Voici comment cet auteur s'exprime à ce sujet :

« L'inflammation de la capsule cristalline, dit Walther, se manifeste ordi-

nairement chez des hommes d'âge moyen et un peu eacheectiques qui sont toujours passés par une série d'autres affections, telle que la gale, la goutte, des catarrhes, etc. La maladie s'observe plus souvent sur des yeux de couleur claire que brune et est toujours accompagnée d'un léger changement dans la couleur de l'iris et dans la forme de la pupille. L'iris devient un peu plus noir, la pupille légèrement ovale et tirée en haut et en dedans vers la racine du nez. Les mouvements de l'iris sont d'abord plus sensibles aux variations légères de la lumière, mais ensuite ils deviennent difficiles. La pupille est habituellement plus étroite qu'à l'état sain; elle offre habituellement un anneau noir et irrégulier à son bord, produit par un renversement réel de l'uvée; de manière que le bord pupillaire de l'uvée fait saillie en deçà du bord antérieur de la pupille ou de la face antérieure de l'iris. A ces symptômes on peut joindre l'existence de vaisseaux rouges dans la pupille: les plus gros sont visibles à l'œil nu, les autres ne peuvent s'apercevoir qu'à la loupe. Ce qui paraît un simple point rouge à l'œil nu, est un magnifique réseau à la loupe. Les vaisseaux rouges existants dans la pupille durant l'inflammation de la capsule constituent toujours une sorte de réseau, situé à un quart de ligne environ du bord pupillaire. Ce réseau forme un cercle concentrique à la pupille; les vaisseaux qui le constituent sont disposés en arcades comme ceux de la paume de la main ou du genou. A ce réseau se joignent comme à un centre d'autres vaisseaux qui marchent en direction rayonnante, provenant de la périphérie de la capsule. Quelques vaisseaux paraissent passer du pigmentum de l'uvée à la capsule, ce qui pourrait faire présumer que tous les vaisseaux qu'on voit dans la pupille proviennent de la face postérieure de l'iris. Il n'en est rien cependant: ces vaisseaux n'existent pas toujours; ils ne se manifestent que lorsque la maladie a déjà duré quelque temps. Dans d'autres occasions on voit, au contraire, que ces vaisseaux sont un prolongement de ceux de la capsule et qui se jettent dans l'uvée. Ajoutons que ces prolongements vasculaires suivent une direction oblique par rapport à l'axe de l'œil et qu'ils ne résultent jamais des gros troncs qui proviennent de la circonférence de la capsule. Les vaisseaux existants entre l'iris et la capsule n'émanent jamais précisément

du bord pupillaire, mais d'un peu plus haut que le bord de l'uvée, de manière qu'il y a une largeur d'une ligne environ du bord pupillaire qui est libre de ces prolongements vasculaires.

• Du réseau vasculaire que nous venons de décrire on voit sortir des vaisseaux qui se dirigent vers le centre de la capsule antérieure, où ils forment des groupes et des arcades; et bien que la continuité des vaisseaux, qu'on voit dans la pupille, semble interrompue sur plusieurs points, ils ne communiquent pas moins entre eux par d'autres vaisseaux extrêmement fins, invisibles à l'œil nu. — Au point de terminaison de plusieurs vaisseaux sur la capsule on distingue nettement des petits dépôts de matière plastique, semi-transparente, d'un blanc grisâtre. Ces dépôts rendent raison de l'opacité parcellaire consécutive de la capsule. La cristalloïde antérieure, étant très-vascularisée, devient quelquefois le siège d'un nombre infini de flocons grisâtres ou brunâtres qui la rendent veloutée. Cette circonstance a fait présumer que des parcelles de pigmentum s'étaient détachées de l'uvée ou de la choroïde et attachées à la capsule; c'est une erreur: jamais le pigmentum ne se détache, pas même lorsque l'ophtalmie est très-violente. Les taches brunes dont il s'agit dépendent de dépôts de lymphe plastique et de la présence de vaisseaux qui y aboutissent. — Quant à l'état de la vision du malade, si la cristalloïdite est intense, elle est confuse, surtout si le malade veut regarder des objets éloignés: les objets voisins il ne les voit que comme couverts d'un brouillard, d'un gaz, mais il n'aperçoit pas des vaisseaux, des réseaux rouges, ni des teintes d'autre espèce sur les objets. »

Telle est la description de la cristalloïdite donnée par Walthers. Il est facile de prévoir que cette maladie peut se terminer de différentes manières, ordinairement par synéchie postérieure avec opacité de la capsule; quelquefois par hydropisie ou suppuration du cristallin. Middlemore dit avoir disséqué plusieurs cas de cette nature: dans un cas il a vu l'abcès en question fondre le cristallin et s'ouvrir ensuite dans l'humour aqueuse. Gendron avait déjà observé des faits analogues. — L'étiologie, le pronostic et le traitement de la cristalloïdite étant les mêmes que pour l'iritis, je ne m'y arrêterai pas davantage. Plusieurs auteurs décrivent l'inflammation du cristallin

Ces descriptions m'ont paru tout-à-fait imaginaires, ainsi que les faits sur lesquels on les appuie.

ART. XI. — HYALOÏDITE ET GLAUCOME.

Généralités. Le corps vitré ou hyaloïdien constitue une sorte de lentille à surfaces concavo-convexes, et remplit les quatre cinquièmes de la coque oculaire. L'espace qu'il occupe peut être appelé la troisième chambre, ou le salon oculaire. Il est en rapport par toute sa face convexe avec la rétine, et en avant avec le cristallin, le corps et les procès ciliaires. Sa face antérieure offre un petit chaton pour recevoir le cristallin. — Le corps vitré offre, comme le cristallin, une capsule blanche, séreuse, la hyaloïde. C'est un véritable sac sans ouverture, dont les parois se réfléchissent sur elles-mêmes comme celles de certains bonnets de nuit. Considérée par sa face convexe, la hyaloïde se prolonge d'arrière en avant vers la lentille, où elle forme le chaton cristallinien, contracte des adhérences avec la cristalloïde postérieure, et se réfléchit ensuite en arrière, dans la direction de l'axe oculaire, pour donner naissance au canal hyaloïdien et aux *septa* du corps vitré. Ce canal renferme l'artère et la veine centrale provenant des vaisseaux coronaires de la rétine. Les cloisons hyaloïdiennes donnent à l'intérieur du corps vitré une forme cellulaire, ainsi qu'on peut s'en convaincre par la congélation; de là le nom d'éponge hyaloïdienne qu'on a imposé au corps en question. Ces cellules renferment l'humeur vitrée ou la vitrine. Cette humeur a beaucoup de ressemblance avec l'aquose et la lenticulaire, et paraît être sécrétée par la capsule même qui la renferme. Leur ensemble a reçu le titre de système cristallinien. — La lentille vitrée adhère postérieurement à la rétine par les vaisseaux centraux et la gaine du canal hyaloïdien dont nous venons de parler. Il est probable cependant que cette communication vasculaire entre le système cristallinien et le rétinien n'est pas la seule.

Il est facile de se convaincre par l'ascension assez fréquente de la cataracte que la gravité de la vitrine est plus considérable que celle du cristallin; néanmoins, il est bon d'ajouter que l'éponge hyaloïdienne offre une certaine élasticité, une sorte de force expansive naturelle, qui expulse les corps légers qu'on

à-y engage. C'est à cette expansibilité qu'est dû le prolongement du corps vitré, à la place du cristallin, après l'opération de la cataracte. Une expérience de M. Panizza vient à l'appui de cette assertion. — « Après avoir séparé, dit cet anatomiste, le globe oculaire de toutes les parties environnantes et accessoires, en laissant le nerf optique aussi long que possible, je place celui-ci entre le doigt médius et l'annulaire, en le maintenant en place avec le pouce et le doigt indicateur de la main gauche, au moyen d'une pression aussi légère que possible: l'œil ainsi fixé, je saisis l'aiguille à cataracte lancéolée, sans courbures, et après l'avoir introduite, comme pour l'opération de la cataracte, en faisant pénétrer la pointe jusqu'au centre de l'espace pupillaire; ensuite un aide intelligent est chargé d'enlever avec précaution la cornée transparente et l'iris, afin de mettre à découvert entièrement la superficie antérieure du cristallin, et de voir ce qu'il adviendrait sous l'influence de la pression de l'aiguille sur son centre et sur sa capsule, ou, pour mieux dire, sur la cristalloïde. Je comprime alors directement le cristallin au centre de sa superficie antérieure, je refoule l'humeur vitrée d'avant en arrière: le cristallin résiste à une pression considérable, sans rompre la zone ciliaire, la partie postérieure de la capsule cristalline, pas même la hyaloïde qui lui correspond. Aussitôt que l'on cesse brusquement la pression, l'élasticité de l'humeur vitrée reporte rapidement le cristallin en avant, où il reprend sa place ». (Carron du Villards, *Mal. des yeux*, t. I).

Une dernière circonstance importante à mentionner, c'est que la vitrine est susceptible de reproduction. Des expériences sur les animaux vivants ont prouvé qu'on pouvait évacuer impunément les trois quarts; les cinq sixièmes, et même la totalité de la vitrine. L'œil s'affaissait pendant quelque temps, puis il se remplissait de nouveau, et la vision se rétablissait jusqu'à un certain point. Il faut néanmoins ajouter que l'humeur reproduite reste libre, sans cellules, comme de l'humeur aqueuse, en un mot (Wardrop) Cette remarque n'est pas sans importance pour la pratique; elle prouve, d'un côté, qu'il ne faut pas toujours désespérer de la guérison, lorsqu'une grande partie de la vitrine a été évacuée; de l'autre, qu'une fois l'éponge hyaloïdienne déchirée, l'humeur vitrée,

ou l'humeur aqueuse qui la remplace, est prête à s'échapper, si l'on ouvre la cornée pour pratiquer une opération quelconque. Il est de fait que, même après l'extraction la plus heureuse de la cataracte, la hyaloïde devient extrêmement fragile en avant, peut-être à cause de la distension qu'elle éprouve, etc.

Les maladies du corps hyaloïdien sont à peu près les mêmes que celles du cristallin. L'inflammation n'existe jamais seule, elle est toujours accompagnée d'autres ophthalmies internes (rétinite, choroïdite). La coloration morbide ou le glaucome et la hyaloïdite ne forment qu'une seule maladie au fond.

Le mot *glaucome* ne signifie autre chose que couleur bleue, azur, verte. On l'a appliqué à une sorte de maladie de l'œil dans laquelle le fond de cet organe offre un reflet verdâtre, bleu d'eau de mer, ou jaunâtre; mais on est loin de s'accorder sur le véritable siège de la maladie; les uns le placent dans le cristallin, les autres dans le corps vitré, d'autres dans la rétine, quelques autres, enfin, dans la choroïde qu'on regarde comme atrophiée et dépouillée de son pigment. — Dernièrement, M. Mackenzie a publié une excellente dissertation qu'il m'a fait l'honneur de m'envoyer, dans laquelle il prouve que la couleur de glaucome n'a d'autre siège que le cristallin, et que ce n'est que par une sorte d'illusion optique qu'on la rapporte au fond de l'œil. Cet habile praticien s'est assuré, par des expériences directes, que toutes les fois que la lentille devient jaune par les progrès de l'âge, sans perdre sa diaphanéité, elle donne un reflet vert dans le fond de l'œil. — Je n'ai que fort rarement observé l'infirmité dont il s'agit : toutes les fois que j'ai vu un œil glaucomeux, il était en même temps amaurotique, et il m'a été impossible de m'assurer où était le véritable siège de la couleur; encore cette couleur ne m'a jamais paru aussi resplendissante et manifestement prononcée que les auteurs le disent. Cette question ne pouvait être résolue que par l'inspection anatomique; or, si les assertions de quelques auteurs modernes sont vraies, les autopsies auraient fait voir que le siège de la couleur est variable. — M. Mackenzie avait dit, dans la première édition de son ouvrage, que les dissections lui avaient appris

que tous les corps diaphanes de l'œil étaient à l'état normal, et que la couleur glaucomeuse dépendait de la choroïde, laquelle était privée de pigment; c'était aussi l'opinion de Beer et de Rosas. D'un autre côté, M. Middlemore assure aussi avoir disséqué des yeux glaucomeux, et s'être convaincu que le siège de la lésion existait dans le corps vitré, ou plutôt dans la hyaloïde. Par suite d'inflammation, ou des progrès de l'âge, cette capsule perd une partie de sa diaphanéité, et devient jaunâtre ou verdâtre. — Il est certain enfin, qu'il y a des amauroses dans lesquelles la rétine subit, à la longue, une sorte d'altération qui donne au fond de l'œil un certain reflet analogue à celui dont il s'agit (Searpa, Boyer, Demours).

Il suit des remarques précédentes que, dans l'état actuel de la science, on peut admettre trois espèces distinctes de glaucome : 1^o lenticulaire ou cristallinien; 2^o organique ou amaurotique; 3^o aigu ou photophobique.

§ 1^{er}. *Glaucome cristallinien* ou *lenticulaire*. Galien avait décrit le glaucome comme une maladie propre au cristallin. Cette observation, qu'on avait crue erronée, se trouve pleinement confirmée aujourd'hui par les belles recherches de M. Mackenzie. Le cristallin devient naturellement jaune comme de l'ambre chez beaucoup de vieillards; cette couleur semble verte à l'inspection oculaire, et constitue un premier degré de cataracte; elle est au cristallin, dit M. Mackenzie, ce que le nuage est à la cornée; la cataracte proprement dite en serait le leucome. Je vais traduire les passages les plus essentiels de la brochure de M. Mackenzie.

« Dans la seconde édition de mon traité pratique des maladies de l'œil, dit-il, j'avais avancé que j'étais porté à attribuer la couleur glaucomeuse à une altération du cristallin qui, chez quelques sujets, devient comme de l'ambre ou d'un brun-rougeâtre, surtout vers le centre. Je m'appuyais sur la disparition du glaucome toutes les fois que le cristallin était enlevé ou qu'il se déplaçait naturellement par suite de la déliquescence du corps vitré. J'ajoutais que, vue en place, la lentille paraissait verdâtre ou d'un vert d'eau de mer foncé, et qu'à l'extraction elle était au contraire d'une couleur jaune d'ambre. On sait que plusieurs substances offrent différentes couleurs, selon qu'elles sont regardées par réflexion ou

par réfraction : la lentille glaucomateuse se trouve précisément dans ce cas ; vue par réflexion, elle paraît verte ; par réfraction, elle est couleur d'ambre ou d'un brun rougeâtre, précisément comme le *lignum nephriticum*. Si l'on place ce corps entre la lumière et l'œil, il paraît doré ou rougeâtre ; mais si on le met sur un corps opaque, ou de manière que l'œil soit entre la lumière et la fiole, la substance paraît bleue. (Boyle's, *experiments on colours*, etc.). Le purpurate d'ammoniac se trouve dans le même cas : si on le regarde contre la lumière réfléchie sur une table, les deux surfaces de ce beau cristal paraissent d'un vert luisant (*Philos. Trans.* 1818). Je suis porté à croire qu'il n'y a jamais d'apparence glaucomateuse distincte dans l'œil, c'est-à-dire de nuage de couleur verdâtre, que dans le cas où le cristallin a acquis une teinte d'ambre ou rougeâtre foncée dans les lames centrales ou postérieures.... Jamais la cataracte simple n'est de couleur verte, etc. — Lorsque j'ai avancé que l'apparence glaucomateuse dépendait de l'état du cristallin, et que la profondeur apparente de l'opacité verdâtre était une illusion d'optique, j'ai trouvé beaucoup d'incrédules : on croyait, en effet, que la couleur existait réellement dans le fond de l'œil. La même illusion s'observe cependant dans d'autres maladies : M. Panizza, par exemple, rapporte l'histoire d'un fungus hæmatode de l'œil, dont la tumeur touchait la face postérieure du cristallin, et qui, pourtant, semblait, avant la dissection, n'exister qu'au fond de l'organe. En conséquence, dit M. Panizza, la distance de la tache était produite par une illusion optique, occasionnée par la présence de la lentille ; en effet, ayant remis en place le cristallin, la même illusion s'est reproduite, la tache s'est éloignée. Cet effet était plus prononcé avant l'enlèvement de la cornée et de l'humeur aqueuse. »

Les remarques précédentes paraissent très-claires et très-concluantes ; elles ont été confirmées par des expériences de catoptrique que M. Maekenzie vient de faire sur le vivant. En conséquence, on peut avancer que le glaucome lentillaire n'est qu'une sorte d'infirmité naturelle, propre à certains vieillards, et qu'il n'admet aucun traitement, tant que le cristallin conserve sa transparence ; il se termine ordinairement par la cataracte. On peut néanmoins avoir recours à l'ab-

lation du cristallin, si sa teinte est tellement chargée qu'elle empêche la vision.

§ II. *Glaucome organique ou amaurotique*. — Nous venons de voir que dans le glaucome lentillaire la rétine était étrangère à ce changement, il en est autrement dans celui qui dépend d'une altération du corps hyaloïdien, de la rétine, de la choroïde, ou de toutes ces parties à la fois. Ici il y a toujours amaurose incurable, la pupille est déformée, l'œil est plus ou moins atrophié par suite de l'affaissement du corps vitré, et la teinte glaucomateuse n'est pas généralement très-prononcée. — Ces caractères distinguent suffisamment le glaucome amaurotique du lentillaire. Rien n'empêche cependant que, sur un œil frappé d'amaurose, le cristallin n'ait une teinte jaune qui réfléchit des rayons verdâtres. En conséquence, le diagnostic peut être trompeur jusqu'à ce qu'on enlève la lentille de l'axe oculaire. Une pareille erreur, néanmoins, ne peut avoir de conséquence fâcheuse ; car dans la seconde espèce de glaucome aucun traitement n'est applicable.

§ III. *Glaucome photophobique*. — Il y a une autre espèce de glaucome que quelques auteurs ont décrite sous le nom de glaucome aigu, et qui consiste dans l'inflammation de la hyaloïde. J'emprunte à l'ouvrage de M. Middlemore les caractères de cette affection.

« Le glaucome aigu, dit cet auteur, commencent par l'inflammation de la hyaloïde ; la rétine et la choroïde en sont bientôt impliquées, les cloisons du corps vitré sont absorbées, la quantité de l'humeur vitrée augmente, sa couleur devient d'un jaune sale ou verdâtre, la rétine est paralysée ou à peu près. M. Lawrence fait dépendre toujours ces phénomènes d'une inflammation primitive de la choroïde qui se propage ensuite à la rétine et à la hyaloïde ; mais je me suis assuré que le mal commence ordinairement par la hyaloïde. — La douleur n'est d'abord que légère, tant que le mal est borné à la hyaloïde ; mais elle devient assez vive du moment que la phlogose se transmet à la choroïde et à la rétine ; jamais cependant elle n'est aussi intense que dans les inflammations aiguës et primitives de ces membranes. La douleur dépend en grande partie de la tension de l'œil par l'augmentation de l'humeur vitrée. Cette tension est manifeste ; on peut s'en assurer en pressant doucement la sclérotique avec le bout du doigt ; le globe est très-

dur, la sclérotique fort tendue. — Au début de la maladie, il n'y a presque pas de rougeur à la surface de l'œil; mais, par la suite, les vaisseaux de la conjonctive deviennent généralement variqueux, surtout chez les individus gouteux. Ce symptôme cependant peut manquer, il n'est pas essentiel au glaucome, et lorsqu'il existe, il se rattache aux maladies qui compliquent le glaucome. — La couleur de la lentille et du corps vitré s'altèrent. L'inflammation de la hyaloïde donne lieu à une sécrétion de matière verdâtre ou jaunâtre; cette dernière couleur est quelquefois analogue à celle de la sérosité citrine des hydropisies. Cela produit un effet singulier. En regardant l'œil à travers la lentille, la couleur du fond paraît comme métallique et brillante, de forme légèrement concave, et paraît telle, dans quelque direction qu'on la regarde; mais elle n'est jamais plus distincte que lorsqu'on regarde l'œil en face. Cette couleur s'approche graduellement du cristallin; alors la teinte jaune ou verdâtre devient plus générale et également diffuse, son brillant est moins prononcé, quelquefois elle devient matte ou nuageuse, d'un jaune ou vert sale. Enfin, le cristallin est lui-même affecté, et acquiert une teinte verdâtre ou jaunâtre. — La pupille est d'abord légèrement dilatée, puis cette dilatation augmente, etc... — La vision est légèrement altérée d'abord, ensuite elle s'éteint complètement. Cela dépend, d'un côté, de la compression qu'éprouve la rétine par l'augmentation du corps vitré; de l'autre, de l'inflammation de cette membrane de la choroïde.... — Durant les progrès de la maladie, et même après que la vision est éteinte, le malade accuse souvent des étincelles, des boules de feu, des flammes devant les yeux, qui l'incommodent beaucoup. — Lorsque le glaucome aigu a acquis un certain accroissement, les cloisons du corps hyaloïdien sont résorbées; cela a lieu de la manière suivante. Les septa hyaloïdiens sécrètent chacun plus de liquide qu'à l'état normal; ce liquide distend outre mesure les cellules; celles-ci se rompent ou sont résorbées par l'effet de la compression. »

Les causes du glaucome aigu ou de la hyaloïdite sont les mêmes que celles de la cristalloïdite, de la choroïdite et de la rétinite. Quelquefois le mal n'est qu'une propagation de ces dernières. — Le pronostic est toujours fâcheux. Le traitement est entièrement anti-phlogistique.

(Voy. Choroïdite, Cristalloïdite, Iritis, etc.) Lorsque l'humeur vitrée est en excès il y a lieu à ponctionner la sclérotique pour en vider une partie.

ARTICLE XII. — RÉTINITE.

Remarques générales.

La plus interne des membranes pariétales de l'œil a reçu le nom de rétine: c'est la partie sensitive, l'organe immédiat de la vision. Elle est placée entre le corps vitré et la choroïde, et se continue avec le cerveau, moyennant le nerf optique dont elle est l'épanouissement.

A. *Limites.* Les limites antérieures de la rétine ne sont pas les mêmes pour tous les anatomistes. Les anciens faisaient arrêter la rétine à la lentille; Sœmmering et plusieurs autres l'ont bornée à la racine du corps ciliaire. Les recherches récentes de Langenbeck fils (*De retina observationes, Anat. path.*; in-4^o, 183 pages, Gottingue, 1836) et de quelques autres anatomistes ont fait voir que cette membrane s'étend en avant jusqu'au bord pupillaire, en recouvrant la face postérieure de l'iris. Il faut ajouter cependant que la portion antérieure de la rétine, depuis la circonférence du cristallin jusqu'à la pupille, et que quelques anatomistes ont décrite sous le titre de membrane capsulo-pupillaire, est dépourvue du tissu médullaire; elle est formée seulement par sa couche antérieure ou vasculaire. Il résulte de cette observation que dans l'opération de la cataracte par sclératonoxie, et dans celle de la pupille artificielle, la rétine est toujours blessée.

B. *Structure.* Les anciens considéraient l'œil comme un prolongement du cerveau: ils ne se trompaient point; car la rétine, qui en est la partie essentielle, offre toutes les conditions anatomiques de l'encéphale, et est sujette aux mêmes maladies. Ainsi que les anciens l'avaient reconnu, la rétine est formée par un épanouissement de la pulpe du nerf optique, laquelle n'est qu'un prolongement de la substance du cerveau. — Les dissections minutieuses démontrent que la rétine est formée de trois couches distinctes: l'externe ou membrane de Jacob, qui est purement cellulaire et en contact avec la choroïde, est l'analogue de la couche corticale du cerveau (Langebeck); la moyenne ou médullaire imite la substance blanche de l'encéphale; l'an-

térieure ou interne, qui est en contact avec le corps vitré, est purement vasculo-cellulaire et contient la plus grande partie des filets nerveux de la rétine. L'examen microscopique et l'analyse chimique ont démontré absolument les mêmes éléments de composition que dans le cerveau (Langebeck).

C. *Vaisseaux*. Ce qui doit surtout appeler notre attention dans l'état anatomique de la rétine, c'est sa couche vasculo-nerveuse ou antérieure. Elle résulte des artères et veines coronaires, et des nerfs propres de l'organe rétinien. Ces vaisseaux viennent de l'intérieur du crâne, et traversent la pulpe du nerf optique, pour se rendre dans l'intérieur de l'œil (artère centrale) : arrivés à la surface antérieure de la rétine, ils se divisent en trois ou quatre branches, s'entrelacent, et forment une sorte de couronne (vaisseaux coronaires). Les artères et veines coronaires donnent d'un côté les vaisseaux du corps vitré et de la capsule cristalline, lesquels passent à travers le canal hyaloïdien ; de l'autre, ils traversent toute l'étendue de la rétine, et viennent s'anastomoser avec les vaisseaux du corps ciliaire, de l'iris et de la choroïde. Une partie de ces derniers vaisseaux traverse la sclérotique, et s'anastomose avec le cercle péricornéal que nous avons décrit précédemment (Langebeck). — Il résulte de ces simples remarques que les vaisseaux de la rétine, dont le nombre est très-considérable, communiquent d'un côté avec ceux de la base du crâne, puisque l'artère centrale provient de la carotide interne ; de l'autre, avec ceux de l'iris, de la cristalloïde et de la conjonctive. Aussi ne doit-on pas être étonné si certaines maladies du cerveau, telles que les congestions et les phlogoses, lésent les fonctions de l'iris et de la rétine, et si des affections de la rétine se transmettent quelquefois dans la boîte crânienne. On comprendra également comment la rétine doit plus ou moins participer aux ophthalmies tant externes qu'internes. — M. Langebeck a appelé l'attention d'une manière particulière sur le nombre considérable et la distribution des veines de la rétine ; il dit avoir reconnu manifestement, au microscope, que ces veines sont pourvues de valvules, puisqu'elles offrent d'espace en espace des espèces de rétrécissements ou de collets. Quelques-unes de ces veines sont assez volumineuses, et constituent de véritables sinus. Si ces observations sont exactes, elles

rendraient compte de la formation des varices à la surface de la rétine. Sauvages a prétendu qu'en regardant attentivement un point fixe d'un mur blanc, très-éclairé par le soleil, on peut voir sur le vivant les pulsations des artères coronaires de la rétine. On distingue, dit-il, une espèce de petit réseau ombré sur l'endroit blanc du mur qu'on regarde, lequel réseau disparaît et reparait à chaque pulsation des artères en question.

D. *Nerfs*. On ignorait jusqu'à ces derniers temps que la rétine, qui est elle-même une membrane nerveuse, fût pourvue de nerfs. La rétine, disait-on, est, comme la substance cérébrale, sensible par elle-même ; en conséquence, elle n'a pas besoin de nerfs. L'observation cependant a appris que l'une et l'autre de ces parties sont pourvues de nerfs. La substance cérébrale reçoit les filets du grand-sympathique qui accompagne les artères intra-craniennes ; la rétine en reçoit de trois sources différentes : la chose n'est point douteuse ; 1° Des filets du grand-sympathique provenant du ganglion carotidien ; 2° des filets du ganglion de Meckel (sphéno-palatin) ; 3° des filets du ganglion ophthalmique. — Une foule d'auteurs tels que Ribes, Chaussier, Meckel, Vaussel, Kirzel, Tréviranus, Tiedemann, ont constaté la présence de ces filets nerveux dans la rétine, et M. Langebeck, qui les a soigneusement décrits, dit qu'il existe dans le cabinet de son père deux préparations qui en démontrent manifestement l'existence. Ces filets suivent les uns l'artère centrale (filets ciliaires et carotidiens), les autres entrent par la fente sous-orbitaire (filets sphéno-palatins) ; arrivés sur la rétine, ils s'anastomosent entre eux, et suivent cette membrane dans tout son trajet jusqu'à la pupille ; leur plus grand nombre est dans la couche antérieure de la rétine. Quelques-uns percent la sclérotique près de la circonférence de la cornée, et se distribuent dans la conjonctive. — Cette importante découverte des nerfs de la rétine explique parfaitement les sympathies de cette membrane avec l'iris, avec l'estomac et avec les nerfs de la cinquième paire. Ajoutons enfin que chez le vivant la rétine est transparente, et qu'elle perd cette propriété du moment qu'elle se paralyse (Scarpa).

J'ai déjà fait observer que la rétine s'enflamme plus souvent qu'on ne le

croit, et que la plupart des ophthalmies intenses, tant externes qu'internes, sont compliquées de l'inflammation de cette membrane. Cette manière de voir est contraire à l'assertion de Wardrop, qui dit que les organes essentiellement nerveux ou très-pourvus de nerfs, tels que le cerveau, la rétine, la langue, etc., s'enflamment très-rarement. Toutes les fois qu'avec la photophobie se joignent des photopsies ou des pyropsies, c'est-à-dire des visions de feux, d'étincelles, de fusées lumineuses, etc., la rétine est enflammée. Jamais la rétine n'est seule frappée de phlogose; la choroïde, l'iris et même la conjonctive sont plus ou moins impliquées dans l'affection; les méninges du cerveau et l'encéphale lui-même y partiepnt assez souvent. — Ce que quelques Allemands ont écrit sur la rétinite est purement imaginaire.

§ I^{er}. *Variétés*. — 1^o Sous le rapport de l'intensité, la rétine offre deux variétés bien distinctes : la congestion irritative, ou sub-inflammation, et la phlogose franche. Ce sont deux degrés de la même maladie analogues à ceux que nous avons établis en parlant de la conjonctivite. Le second degré ou l'épirétinite est formidable; car il est toujours accompagné d'épanchement de lymphé plastique, et suivi de la perte de la vision. 2^o Sous le rapport de sa durée, elle est aiguë ou chronique. La rétinite chronique n'existe ordinairement qu'au premier degré; elle constitue quelquefois la première période de l'hydrophthalmie ou des dégénérescences malignes de l'œil. 3^o Sous le point de vue enfin des complications, la rétinite présente une foule de variétés. Ces complications peuvent former la maladie principale, telles que la méningite, certaines affections organiques de la gaine du nerf optique ou des autres membranes de l'œil, etc. Dans ce cas, la rétinite n'est qu'une affection symptomatique peu importante. A part ces circonstances, lorsque la rétinite est déclarée, soit primitivement, soit secondairement, ou par propagation de la phlogose d'autres membranes de l'œil, elle constitue la maladie principale, les autres deviennent en quelque sorte autant de complications.

§ II. *Caractères*. — 1^{er} *Degré*. La congestion habituelle de la rétine peut être regardée comme un faible degré de rétinite, elle n'existe jamais seule; la choroïde et l'encéphale lui-même éprouvent la même altération; plusieurs ambliopies ne sont que des congestions irri-

tatives de la rétine, ou des rétinites légères. — Les caractères sont faciles à saisir : 1^o symptômes de congestion encéphalique; 2^o sentiment de distension pulsatile et douloureuse dans le bulbe oculaire; 3^o vision gazeuse, sombre, indistincte, légèrement photophobique, accompagnée de temps à autre de photopsies passagères; myodepsie mobile, ou vision de monoches voltigeantes; 4^o pupille plutôt dilatée, immobile ou paresseuse, conjonctive plus ou moins injectée; 5^o céphalalgie soureilière; 6^o le fond de l'œil est noir; 7^o rêves effrayants, spectres nocturnes. — Chez une femme qui avait présenté les caractères ci-dessus, Græffe trouva tous les vaisseaux de la rétine et l'artère centrale congestionnés et fort dilatés. — Cette affection est beaucoup plus fréquente qu'on ne croit, et peut être regardée comme une véritable apoplexie congestive de la rétine. Elle peut se dissiper, soit spontanément, soit par les moyens de l'art; mais le plus souvent le mal fait des progrès, et se termine par la cécité complète à la longue. L'observation suivante nous donne une idée exacte des suites de cette maladie. — Une jeune femme robuste, âgée de vingt-six ans, mariée depuis trois mois, éprouve un très-grand chagrin par la mort de son mari. Ses règles se suppriment, elle devient nympho-maniaque, sa vue s'obscurcit et s'éteint. Elle offre le visage injecté, pupille large et immobile, iris de couleur foncée, fond de l'œil très-noir, vaisseaux conjonctivaux injectés. Les remèdes employés n'ont pas empêché le mal de faire des progrès, et de se terminer par la mort. A l'autopsie, on a trouvé les restes d'une méningite récente qui avait été la cause de la mort, ramollissement cérébral, ovaires sains. La rétine est rouge, parsemée de vaisseaux sanguins distendus d'un sang pourpré; les vaisseaux choroïdiens sont dans le même état. « *Retina solito amplius rubescens, vasis plurimis, sanguine purpureo distentis, perrepta erat. Venæ vorticosa choroidis ingenti sanguine plenæ.* » (Langebeek, ouvrage cité.) — J'ai souvent vu ce premier degré de rétinite chez les personnes atteintes d'hypertrophie au cœur, d'anévrismes internes, ou d'autres lésions qui déterminent des congestions vers l'encéphale. On voit bien que, dans tous ces cas, la rétinite n'existe pas comme une maladie unique. Les maladies qui la compliquent cependant peuvent se dissiper, et la cécité rétinique faire des progrès. — Quel-

ques auteurs regardent la nyctalopie ou l'amblyopie diurne comme une conséquence d'une rétinite chronique au premier degré. Cela est exact pour certains cas ; nous avons cité un exemple de ce genre, d'un individu qui s'était blessé à un œil avec une corde de luth ; Richter nous a conservé un fait absolument pareil, et Boerhaave parle d'un individu qui était nyctalope toutes les fois que son cerveau était congestionné par l'ivresse ; nous reviendrons sur ce sujet.

2^e Degré. Dans le degré précédent il n'y avait pas de fièvre ; il en est autrement dans celui-ci. La rétinite franche est toujours accompagnée de fièvre ; ses symptômes sont les suivants : douleurs pulsatiles dans le fond de l'œil, sentiment de tension dans cet organe, photophobie atroce, photopsie, pyropsie, pupille d'abord étroite, iris foncé et tombé en avant, conjonctive bulbeuse plus ou moins phlogosée ; délire quelquefois. — J'ai déjà dit que le caractère le plus décisif de la rétinite était la pyropsie avec ou sans délire. J'ajouterai que la phantasmopsie peut aussi être regardée comme un symptôme propre à cette maladie. Ces caractères cependant peuvent manquer si la rétine perd de suite sa faculté sensitive, ce qui n'empêche pas la phlogose de continuer. La photophobie cesse subitement, dans ce cas ; l'œil devient insensible à la lumière, et la pupille se dilate, le fond de l'organe paraît un peu grisâtre, ce qui dépend de l'épanchement de lymphes plastiques qui a lieu à la face antérieure de la rétine. — Je n'ai pas besoin de reproduire ici les tableaux symptomatologiques de l'iritis, de la choroïdite, de la conjonctivite hémorragique qui accompagnent le plus souvent la rétinite. Il me suffira de rappeler que cette maladie doit être considérée comme le plus haut degré des ophthalmies internes précédemment dérites. — Les terminaisons de la rétinite au second degré sont : — 1^o Cécité avec épaississement fibrineux de la rétine ; 2^o phlegmon oculaire avec ou sans hypopion. — Cette dernière circonstance suppose que le mal est arrivé au troisième degré (hyperphlogose).

§ III. *Étiologie.* — Les causes les plus ordinaires de la rétinite sont toutes celles qui déterminent des congestions sanguines vers la tête. Qu'elle soit primitive, secondaire ou symptomatique d'affections cérébrales, la rétinite se rallie toujours à la condition ci-dessus. — Des causes multiples cependant peuvent détermi-

ner ces conditions. Indépendamment des blessures oculaires qui peuvent causer la rétinite, l'étiologie des autres ophthalmies dont nous avons longuement parlé est exactement applicable à cette maladie. Je ne m'arrêterai par conséquent pas à l'énumération des entités imaginaires créées par quelques oculistes allemands à l'égard de cette phlogose.

§ IV. *Pronostic.* — Réservé dans le premier degré ; grave dans le second ; très-grave dans le troisième. Je fais ici, bien entendu, abstraction de l'origine primitive, secondaire ou symptomatique de la rétinite ; car, relativement à l'œil, cette origine ne fait rien, quant à la gravité de la maladie ; sa gravité doit être toujours basée sur le degré d'intensité de la phlogose rétinienne. Les maladies qui peuvent donner naissance à cette dernière méritent, sous le rapport du pronostic, d'autres considérations dont je ne dois pas m'occuper pour le moment.

§ V. *Traitement.* — Essentiellement antiphlogistique. Saignées, belladone, mercuriaux, tels sont les moyens sur lesquels on doit principalement compter dans le traitement de la rétinite (*V. Conjonctivites, Kératite, Choroïdite, Iritis*). — Je termine ce paragraphe par les détails de deux cas de rétinite qui me sont propres, et que j'ai déjà publiés dans mon mémoire sur l'amaurose. — 1^o Le docteur Pitaro, mon compatriote et confrère, demeurant à Paris, rue Hauteville, n^o 2, âgé de cinquante et quelques années, de constitution replette, et de tempérament bilioso-sanguin, me fit appeler, dans le mois de décembre 1831, pour lui donner des soins à cause d'une forte congestion sanguine cérébro-oculaire qu'il venait d'essuyer depuis quelques jours. Voici le tableau que me fit le malade lui-même de ce qu'il avait éprouvé et de ce qu'il sentait actuellement à sa tête et à son œil. — Quelques jours avant l'accident, M. Pitaro se sentait la tête lourde, il avait perdu l'appétit, son sommeil était interrompu, et une tristesse profonde achevait son existence, sans qu'il pût attribuer cet état à aucune cause appréciable. Un soir, en travaillant dans son cabinet, M. Pitaro se sentit *ex abrupto* frappé d'un coup violent à l'œil gauche et à l'hémisphère de la tête du même côté. Sa vue s'éblouit sur-le-champ, et ses idées se dérangèrent. Un instant après, il croyait voir de couleur rouge tous les objets qu'il regardait, et

comme environnés de flammes. Des fusées, des étincelles, des mouehes noires passent devant lui, et sa vision devient, en un mot, pyroptique. — La tête lui tourne, des vertiges lui font presque oublier l'endroit où il se trouve. Des douleurs pulsatives très-fortes dans la tête et dans l'œil lui donnent le tourment le plus pénible; son visage paraît rouge, animé, les yeux hagards et fixes, la langue et quelques muscles de la face sont en partie rétractés. Sans tomber de son fauteuil, M. Pitaro présenta tous les phénomènes d'une attaque d'apoplexie. — On le saigna, on lui prescrivit d'autres remèdes réclamés par son état, et les symptômes cérébro-oculaires se dissipèrent en grande partie; mais le malade resta aveugle de l'œil gauche. — A mou arrivée, quelques jours après l'accident, les symptômes de l'inflammation du nerf optique et de la rétine n'étaient nullement douteux, quoique le mal se trouvât déjà à sa dernière période. Voici ce que j'ai observé : œil gauche plus petit que l'autre; pupille très-dilatée et impassible à la lumière; iris jaunâtre; fond de l'œil trouble et un peu rougeâtre; rétine presque entièrement insensible à l'action du jour; conjonctive boursoufflée et à peine injectée; cornée, cristallin et humeur vitrée transparents; vision de ce côté abolie; perception d'étincelles et de lueurs passagères. L'amaurose complète à l'œil gauche, suite de la rétinite, n'était donc pas équivoque. — Comme cependant le malade ressentait encore des douleurs assez fortes dans la tête et dans l'œil, et que le pouls était très-vibrant et plein, j'insistai sur les saignées et sur l'usage de délayants intérieurs.

M. Pitaro allait assez bien, à l'aide de ce traitement, lorsque s'étant laissé persuader par les promesses d'un certain charlatan-oculiste, qui le flattait de lui rendre la vue de cet œil, il éprouva, pendant les soins malentendus de celui-ci, une seconde congestion cérébro-oculaire, qui le rendit amaurotique de l'autre œil. Enfin M. Pitaro a fini par succomber, le 27 juillet 1832, aux suites de cette maladie. — En 1830, j'ai donné des soins à une dame âgée de trente-six ans, de tempérament sanguino-nerveux, et de constitution assez maigre, pour un mal d'yeux dont elle était péniblement affectée depuis deux mois. Quatre mois avant cette époque, la malade était accouchée d'un enfant mort-né. Le chagrin

que cet accident causa à cette femme, la déviation du lait, la disparition presque subite des lochies lui avaient dérangé les fonctions encéphaliques; elle avait été folle pendant deux mois après ses couches. Ensuite, les règles ayant reparu, et une espèce d'éruption critique de boutons s'étant spontanément déclarée sur le cuir chevelu, elle guérit de la folie. La malade s'est très-bien portée pendant ce temps, lorsque l'éruption boutonneuse a tout-à-coup disparu; alors la malade fut saisie du mal d'yeux pour lequel je fus mandé chez elle, rue des Marais Saint-Germain, deux mois après le développement de cette affection. Voici l'état dans lequel je la trouvai. — Douleurs continues, lancinantes et très-vives dans le fond des yeux, qui répondaient à la partie antérieure et postérieure de la tête. Intolérance absolue de la lumière; le plus léger rayon qui pénétrait dans sa chambre était pour la malade une lancée mortelle dans les yeux et dans la tête. Visage animé et égaré; angoisse extrême; un affreux désespoir troublait la malade. Insomnie, langue aride et rouge sur les bords; pouls petit et très-fréquent. — Ayant essayé un instant de lui ouvrir les paupières, la malade jeta des cris épouvantables de douleur. La surface de l'œil n'était pas enflammée, mais la pupille était très-resserrée et le fond de l'œil rougeâtre. La chambre antérieure de chaque œil était un peu trouble, les paupières étaient légèrement échassées. La malade ne restait dans son lit qu'avec la face tournée sur son oreiller, nuit et jour. — Je lui pratiquai une saignée au bras; je lui fis raser la tête, et appliquer un grand vésicatoire sur toute la calotte; aucun amendement. Je lui ai fait prendre, soir et matin, une pilule d'un demi-grain d'extrait de belladone : le lendemain, la malade, sans être positivement soulagée, a senti que son affection ne faisait plus de progrès en pis. Je lui ai fait continuer ce dernier moyen : trois jours après, j'ai joint du calomel à la belladone, et j'ai doublé la dose de ce remède. — L'amélioration a été si marquée par l'usage de ces médicaments, qu'elle a pu bientôt goûter les douceurs du sommeil et ouvrir les yeux à la lumière. Les pilules de belladone ont été continuées pendant plusieurs jours, et la guérison a eu lieu. La malade a entièrement perdu un œil; de l'autre elle voyait à peine pour se conduire.

ART. XIII. — LÉSIONS TRAUMATIQUES ET BRULURES.

§ 1^{er}. *Remarques anatomiques.* —

Placée comme une sorte de sentinelle sur le point le plus culminant de l'organisme pour l'avertir de l'action des corps vulnérants, la sphère oculaire et ses alentours devaient être, ainsi qu'ils le sont en effet, très-fréquemment exposés aux violences traumatiques. L'organisation essentiellement nerveuse, compliquée et délicate de l'appareil visuel, ses relations intimes avec les tissus intracrâniens, l'impuissance enfin de nos moyens réorganisateurs, donnent souvent à ces lésions un caractère de gravité sérieuse, malgré leur légèreté extrême en apparence. — On s'étonne de ce que des blessures très-insignifiantes au premier abord de la région périoculaire se soient parfois terminées par la mort, sans réfléchir que le ligament large des paupières, la gaine du nerf optique et le périoste de l'orbite et de ses environs, étant produit par une expansion immédiate de la dure-mère encéphalique, doivent transmettre aisément à cette dernière leurs irritations et leurs phlogoses. Les os de la paroi supérieure de l'orbite étant d'ailleurs, comme on sait, très-minces et très-fragiles, se laissent assez souvent perforer par les instruments féritaires, et rendent à ces derniers très-facile l'accès dans la substance cérébrale. — On est encore à s'expliquer les cécités fréquentes qui suivent les contusions très-légères de la région périorbitaire, sans songer que la coque ophthalmique est tout aussi susceptible de commotion que la boîte crânienne, et que l'ébranlement moléculaire ou la déchirure de la rétine sont, dans cette circonstance, les véritables causes prochaines de ce résultat. C'est aussi d'après la même donnée qu'on peut se rendre compte de l'opacité et de la luxation du cristallin en pareille occurrence. — Vous voyez quelquefois, en ouvrant, par exemple, une bouteille de Champagne, le bouchon frapper l'organe visuel et déterminer un aveuglement sans ressource. Vous observez parfois aussi le même phénomène lorsqu'on couvre fortement avec les deux mains les yeux d'une personne à laquelle on demande en badinant de deviner qui l'on est; l'ignorant s'en étonne; l'anatomiste pourtant y reconnaît aisément l'écrasement ou la déchirure de la rétine par

l'aplatissement des hémisphères antéro-postérieurs de l'organe.

Si l'on se rappelle les limites de l'expansion antérieure de la membrane rétinienne, qui s'étend comme on sait jusqu'à la racine du corps ciliaire (Sæmmering), on n'aura pas de peine à s'expliquer pourquoi les blessures de la sclérotique sont en général plus fâcheuses pour la vision que celles de la cornée. Lorsqu'on se souvient, d'une part, du véritable mécanisme de la station verticale du diaphragme irien, on comprend pourquoi les blessures pénétrantes de la cornée sont le plus souvent suivies de prolapsus de l'iris. La résistance, en effet, que la cornée et l'humeur aqueuse opposent dans l'état normal à l'action impulsive des muscles droits sur le corps vitré oblige forcément l'iris à garder la position verticale qu'il occupe; cette espèce d'équilibre venant à se rompre par la perforation de la cornée et l'évacuation de l'humeur aqueuse, les contractions des muscles droits expulsent nécessairement la membrane irienne vers la brèche cornéale. — Si l'on veut maintenant tenir compte de la direction flexueuse du nerf optique dans l'orbite, on s'expliquera facilement pourquoi un instrument pointu, une alène, par exemple, qui pénètre de quelques lignes entre l'angle orbitaire externe et le globe de l'œil, peut atteindre la convexité de la dernière courbe du même nerf, et occasionner une cécité incurable, tandis que le débrutement traumatique de l'organe visuel (luxation de l'œil) peut s'effectuer quelquefois sans que la vision soit sérieusement endommagée. Dans cette dernière occurrence, bien que l'œil soit expulsé entièrement sur la joue, le nerf en question le suit en déployant ses courbes naturelles sans que la pulpe subisse un grand dérangement moléculaire. — Comment enfin les lésions des nerfs de la cinquième paire (sourciliers, frontaux et sous-orbitaires) peuvent-elles quelquefois déterminer la paralysie de la rétine? c'est là un problème que personne n'a encore convenablement résolu. La rétine et le nerf optique n'ont aucune communication ni avec le ganglion ophthalmique, ni avec aucun autre nerf du corps; de sorte que c'est à l'intermédiaire de l'encéphale que nous sommes obligés d'avoir recours pour nous rendre compte de la sympathie dont il s'agit. — Les lésions traumatiques pouvant atteindre

toutes les parties de l'appareil oculaire, nous les avons placées dans cette classe de notre division générale.

§ II. *Variétés.* — La marche à suivre dans l'étude des blessures de la région oculaire est absolument la même que pour les lésions pareilles des autres régions du corps. Aussi aurons-nous ici à considérer comme ailleurs les contusions, les divisions et les piqûres. Examinées cependant sous le rapport de leur siège, les violences traumatiques de la région en question doivent être divisées en trois catégories pour être méthodiquement étudiées : 1° extra-orbitaires, 2° intra-orbitaires, 3° oculaires proprement dites. Chacune de ces divisions offre des sous-variétés que nous allons développer progressivement. Les brûlures enfin et les corps étrangers qui agissent sur ces parties formeront un article à part à la fin de ce chapitre, que nous soignerons d'une manière spéciale.

§ III. *Blessures extra-orbitaires.* — Cette classe de lésions est beaucoup plus étendue et importante qu'elle ne le semble au premier abord. Indépendamment des contusions simples, nous aurons ici à méditer les contusions compliquées de luxation de l'œil, de commotion oculaire, de plaie, de lésion nerveuse, de fracture orbitaire, d'emphysème et d'écrasement du synton lacrymal. Afin d'éviter les répétitions inutiles, je traiterai dans un même paragraphe des plaies contuses et de celles occasionnées par les armes tranchantes; j'exposerai, enfin, par la même raison, à l'article des plaies avec lésion nerveuse, tout ce qui a rapport aux piqûres extra-orbitaires.

1° *Contusions simples.* (*Hématocèle palpébrale.*) La vascularité très-abondante des voiles palpébraux et de leurs environs, et la flaccidité remarquable de leur tissu lamellaire rendent très-faciles les ecchymoses à la moindre contusion dans ces parties. Il y a, sous ce rapport, une ressemblance très-frappante entre les contusions périorbitaires et celles du scrotum et du prépuce. Cette extravasation sanguine est le seul fait important qui doit nous occuper à l'occasion de ces lésions; c'est pour elle seule, en effet, que nous sommes quelquefois consultés. — Ce n'est pas à l'instant même du coup que les paupières se gonflent ordinairement, mais bien quelques heures après. Le gonflement est porté au point quelquefois que l'œil en est entièrement couvert. La couleur de la peau

devient semblable à celle du Nègre sur les points les plus gonflés; elle est violette sur d'autres et jaunâtre à la circonférence. La conjonctive selérotidale est aussi plus ou moins ecchymosée, et l'œil devient souvent photophobique. — L'extravasation sanguine n'est pas la seule cause du gonflement palpébral dont il s'agit. La congestion vasculaire active qui suit la contusion et qui se déclare généralement à l'époque ordinaire de la réaction phlogistique, c'est-à-dire douze à vingt-quatre heures après, et l'espèce d'exosmose aqueuse ou lymphatique qui a lieu des parois des vaisseaux congestionnés, prennent la plus grande part au boursoufflement et à l'œdème de la paupière. Le sang extravasé, en effet, comprime les vaisseaux palpébraux, gêne plus ou moins leur circulation, et occasionne l'infiltration séreuse des tissus, de même que nous voyons l'œdème des membres variqueux et l'hydropisie des cavités séreuses être souvent produits par des causes analogues. — L'hématocèle palpébrale se dissipe ordinairement par résolution à l'aide des seules lotions d'eau fraîche, ou bien sans aucun secours, dans l'espace de deux à trois semaines à peu près. La réaction cependant qui suit la contusion détermine quelquefois une ophthalmoblépharite plus ou moins intense qu'il faut traiter en conséquence, ainsi que nous le dirons dans le chapitre des phlogoses oculaires. Il en est de même des abcès qui peuvent se former en pareille occurrence dans les tissus palpébraux. — Une question assez importante se présente ici naturellement. L'art a-t-il des moyens pour dissiper très-promptement l'hématocèle palpébrale?

S'il s'agit de favoriser simplement la résolution, nul doute que la compression de la tumeur et le repos de la partie (1), conjointement aux affusions continues, par-dessus le bandage, d'eau froide salée, vinaigrée, alcoolisée, de rose, de Cologne, de fleurs de sureau, de mélilot, ammoniacée, saturnine, etc., ne hà-

(1) Les ophthalmologues anglais les plus récents (Mackenzie, Middlemore, Lawrence) prétendent que le mouvement des paupières déplace continuellement le sang inter-cellulaire et en retarde la résorption. Aussi conseillent-ils le repos des deux yeux qu'ils ordonnent de couvrir avec un bandeau binoche.

te singulièrement la résolution du liquide épanché. J'ai moi-même obtenu très-promptement cette résolution par l'application nocturne d'un sachet de poudre de café brûlé et des lotions précédentes pendant le jour. Mais il faut toujours un certain temps pour que la tache sanguine soit complètement dissipée. — Mackenzie prétend qu'il n'y a rien de mieux dans ces cas que les applications répétées de sangsues sur la tumeur. Ce remède me paraît pis que le mal; appliquées en effet sur les paupières, ces annélides, outre qu'elles ne tirent pas le sang extravasé, ouvrent par leurs morsures de nouveaux vaisseaux, augmentent l'ecchymose et l'œdème, provoquent quelquefois un érysipèle fâcheux, et même la gangrène de la paupière (Middlemore). Le même praticien conseille de peindre les paupières pochées aux personnes qui, obligées de se montrer, tiendraient à cacher leur accident! Mais cet auteur n'a pas songé au gonflement qui existe dans ce cas et qui ne saurait être masqué par la peinture!! D'ailleurs, par quelle espèce de vernis cosmétique pourrait-on rendre naturelle la couleur noire ou violette de la paupière? — Lawrence propose, dans le même but, d'ouvrir avec la lancette quelques-unes des veines les plus saillantes de la tumeur, et d'en favoriser l'écoulement à l'aide de lotions tièdes et de douces frictions. Ce moyen paraît plus rationnel; il peut sans doute prévenir ou diminuer la réaction, et même favoriser la résolution de l'ecchymose, mais il ne saurait la dissiper sur-le-champ. — Si l'on était appelé au moment même de la contusion, on pourrait certainement s'opposer à l'extravasation et à la réaction congestionnelle à l'aide de la compression exacte de la partie, des affusions répétées d'eau fraîche et du repos. Mais si l'hématocèle est déjà déclarée, toute tentative d'avortement de l'épanchement ne saurait être permise qu'en cas d'absence complète d'inflammation. Dans cette dernière circonstance, on pourrait, je pense, ouvrir sans crainte la tumeur à l'aide d'une ou de plusieurs petites piqûres pratiquées avec une lancette; exprimer exactement tout le sang, comprimer ensuite et arroser pendant quelque temps la partie d'eau froide dans le double but de prévenir un nouvel épanchement et d'obtenir une réunion prompte et sans réaction. L'hématocèle palpébrale la plus prononcée pourrait, de la sorte, être dis-

sipée en vingt-quatre heures à peu près. Ce qui vient à l'appui de cette pratique, c'est qu'on voit souvent, à Londres, les témoins des boxeurs pratiquer avec succès cette petite opération sur le lieu même de la lutte; le gonflement et la tache des paupières se dissipent à l'instant; le combattant peut ouvrir l'œil et continuer la pugilation; mais quelques heures après, l'hématocèle reparaît. Cela n'aurait certainement pas lieu si la partie était comprimée et arrosée d'eau fraîche après l'évacuation du premier sang, ainsi que nous venons de le proposer. D'ailleurs, ne sommes-nous pas quelquefois forcés, d'après la pratique ordinaire, de donner issue à l'aide d'une incision au sang de la tumeur, lorsque la résorption se fait trop long-temps attendre et que la présence du liquide irrite trop vivement les tissus? Arrivons, en attendant, aux contusions compliquées, dont l'importance est bien autrement sérieuse.

2^o *Contusions compliquées. A. Luxation oculaire* (ophthalmoptosis). La double résistance moléculaire et vitale de nos tissus, bien que considérable dans certaines régions du corps, est loin de braver certaines violences traumatiques qui nous attaquent. L'expérience nous montre effectivement tous les jours la puissance musculaire la plus prononcée succombant sous l'action des causes luxantes; et nous voyons également la dure-mère et la boîte crânienne céder et se rompre sous certaines contusions branlantes, et permettre à l'encéphale de s'échapper au dehors. C'est ainsi que sous l'influence des mêmes causes, les liens des viscères abdominaux s'allongent subitement quelquefois, et permettent à ces organes de se montrer à l'extérieur. Est-il donc étonnant que la sphère oculaire soit elle-même sujette à la même violence, et qu'elle soit expulsée jusque sur la joue sous l'influence d'une cause commotionnante? Rien que les cordages orbito-oculaires (muscles, nerfs, vaisseaux, tissus cellulaire et fibreux, conjonctive, etc.) offrent une très-grande résistance; néanmoins la forme évasée de la partie antérieure de l'orbite, l'inclinaison en dehors de sa paroi externe, et la position très-superficielle et saillante du globe visuel, rendent non-seulement possible, mais encore facile, le déchirement traumatique de ce dernier. — Lorsque le rebord orbitaire osseux est écorné par une cause quelconque, la luxation de l'œil devient encore

plus facile par le défaut de résistance. C'est ainsi aussi que la fracture du rebord de la cavité cotyloïde rend aisé, comme on sait, le déplacement de la tête du fémur. Les faits qui constatent la lésion dont il s'agit sont plus nombreux qu'on ne le croit communément. — En tombant de quinze à seize pieds de haut, un homme se frappa si violemment la tête sur le sol, qu'il perdit connaissance, et l'œil droit sortit de l'orbite et pendait sur la joue; Gallait pratiqua quinze saignées dans l'espace de quarante-huit heures, la léthargie se dissipa après le neuvième jour; l'œil fut remis en place et maintenu, et le tout revint à l'état normal (Quesnay, *Trépan*).

Un boxeur de Londres essuya un si violent échantillon du poing de son adversaire, à la tempe, que les deux yeux furent chassés des orbites et restèrent pendants sur les joues. Aucun pansement n'ayant été employé, ces organes furent frappés de cécité, et la physionomie de l'homme était horrible à voir (Bidloo, *Opér. anat. chir.*). — Un malade de l'Hôtel-Dieu de Paris, dont parle Vauguyon, offrait à la suite d'un coup les deux yeux pendants sur les joues, où ils avaient acquis des adhérences; les nerfs optiques étaient allongés et la vision n'était pas abolie. — Ayant été appelé auprès d'un jeune homme qui venait d'être frappé d'un coup de pipe à l'œil, Beer trouva cet organe luxé en dedans et en haut par l'action de levier du corps fériteur; la vision n'a point été perdue, mais l'œil resta tourné vicieusement. John Bell et White rapportent chacun un cas pareil. Tout le monde connaît les observations de Couillard, Lamswerde et Spigel à ce sujet; celle du premier est la plus célèbre. — Un orfèvre présentait, à la suite d'un violent coup de raquette à la tempe, l'œil du même côté pendant au niveau de la bouche. On était en train d'exciser l'organe avec les ciseaux, lorsque Couillard arriva heureusement assez à temps pour arrêter la main de l'opérateur. Replacé dans l'orbite et maintenu convenablement, l'œil reprit ses fonctions.

Il résulte des faits qui précèdent : 1^o qu'il ne faut pas confondre la luxation oculaire avec l'exorbitisme ou l'exophthalmie spontanée, dont nous devons parler ailleurs. Dans la première, en effet, l'œil peut être replacé de suite dans l'orbite : il n'en est pas de même dans la seconde; 2^o que la vision et les autres

fonctions de l'organe peuvent être rétablies le plus souvent si l'on panse le malade à temps et convenablement; 3^o enfin, que les indications essentielles à remplir dans cette lésion se réduisent à trois, comme dans toute espèce de luxation en général: réduire l'organe déplacé; l'y maintenir; prévoir ou combattre les accidents. La réduction ne semble pas devoir offrir de difficulté, surtout si l'on a la précaution de faire relever la paupière supérieure et d'abaisser fortement l'inférieure; l'organe est replacé dans son chaton avec les trois premiers doigts de la main. Si cependant le gonflement des parties présentait quelquel'obstacle à la réduction, il ne faudrait pas se faire scrupule de fendre l'angle externe des paupières (Middlemore). Des bandelettes de diachylon par-dessus les paupières, des compresses et une bande monocle rempliraient la seconde indication. Des saignées enfin, plus ou moins répétées, les affusions d'eau froide par-dessus l'appareil, le repos et la diète préviendront ou combattront la réaction. — Est-il nécessaire maintenant d'ajouter que lorsque la luxation est compliquée de rupture du nerf optique, il faut achever et régulariser l'extirpation de l'organe, et traiter la plaie en conséquence? Telle a été la conduite qu'on a tenue chez un vieillard qui se trouvait dans ce dernier cas par l'action de la roue d'une voiture sur l'orbite; la guérison de la plaie a eu lieu sans aucun accident consécutif (Græfe).

B. Commotion de la sphère visuelle. On peut réduire à quatre les effets de la commotion de l'œil, savoir : paralysie de la rétine, luxation du cristallin, déchirure de l'iris et apoplexie oculaire. Plusieurs de ces effets peuvent coexister à la fois.

(a) *Paralysie de la rétine.* L'on sait que l'ébranlement très-violent de l'encéphale produit une paralysie générale et la mort sur-le-champ, sans que le scalpel fasse connaître d'autre altération qu'une diminution dans le volume de l'organe. De même, la rétine se trouve aussi à son tour paralysée quelquefois par le même mécanisme. La commotion oculaire cependant produit aussi dans quelques occasions la déchirure de cette membrane; de là la cécité irrévocable, l'œil conservant d'ailleurs son volume, sa forme et sa transparence naturelles. Ajoutons que la seule commotion cucéphalique peut parfois déterminer la paralysie rétinienne. Les faits de cette es-

pècc sont extrêmement communs. — Un des ducs de La Rochefoucauld reçut au faubourg Saint-Antoine une balle morte au front, qui n'entama point les tissus et ne fit pas perdre connaissance. Il perdit à l'instant et pour toujours la vue des deux côtés, les yeux ayant d'ailleurs conservé toute leur apparence naturelle. Ce fait étonna beaucoup dans le temps; on l'explique aisément aujourd'hui par la commotion oculaire (*Voltaire, Siècle de Louis XIV*). — Un enfant que je vis à l'Hôtel-Dieu, offrit le même phénomène à la suite d'un coup de baguette sur le front. — Un éclat de bombe frappa, en 1830, la joue gauche d'un jeune homme qui se battaît sur le quai Voltaire; il fut emmené à la Charité. L'œil de ce côté n'avait nullement été touché; il conservait toutes ses formes, mais il avait perdu sur-le-champ et sans retour la faculté de voir par le seul fait de la commotion. Un chef de brigade se trouva dans le même cas par l'action d'une balle morte à la tempe (*Larrey*). Dans deux autres circonstances, la même chose arriva à l'occasion d'une chute de cabriolet ou d'un coup de canne sur la tête (*Lawrence*). — La cécité est complète le plus ordinairement, et sans ressource; quelquefois pourtant la lésion ne consiste que dans une sorte d'ambliopie, qu'on peut combattre par les remèdes propres à cette maladie. *Lawrence* a vu l'amaurose traumatique d'un côté se transmettre à l'autre par action sympathique. — Quel est le traitement de la lésion dont il s'agit? Prévenir la réaction inflammatoire ou la combattre lorsqu'elle est survenue par les saignées, le repos, la diète, les affusions d'eau fraîche, etc., telles sont les données d'après lesquelles on doit se régler en pareille occurrence.

(b) *Luxation du cristallin (Cataracte luxée.)* Déjà *Maitre-Jean* avait reconnu que la lentille pouvait se luxer traumatiquement de quatre manières différentes. Elle peut être simplement déjointe de ses attaches à la hyaloïde et rester vacillante derrière la pupille; son opacité est alors inévitable (cataracte branlante). Elle peut être déplacée dans la troisième chambre, s'enfoncer derrière l'iris, dans le corps vitré, et se dévier plus ou moins de l'axe visuel; la vue peut, dans ce cas, être conservée comme après l'opération heureuse de la cataracte par abaissement. Elle peut s'engager dans l'ouverture pupillaire, et y rester fixée comme une sorte

de bouchon obturateur de la lumière. Elle peut enfin, et c'est le cas le plus ordinaire, franchir la pupille, passer dans la chambre antérieure, presser la cornée et déterminer des accidents plus ou moins graves, ou bien s'échapper au dehors à travers une brèche de cette membrane. Cette classification me paraît très-juste et très-bonne à conserver. Les faits qui l'appuient fourmillent pour ainsi dire. Il est bon néanmoins d'ajouter que, dans le plus grand nombre des cas, le cristallin n'est point luxé sans que la rétine soit paralysée en même temps.

Un ancien militaire que j'ai soigné à Paris avait reçu depuis nombre d'années un coup de baguette de fusil à la tempe droite; il avait perdu sur-le-champ la faculté de voir de ce côté, et était de temps en temps sujet à des phlogoses graves dans cet œil. Son cristallin avait été luxé par le coup, et passait et repassait de la chambre postérieure dans l'antérieure; de là les ophthalmies répétées. — Un capitaine avait un œil cataracté, il reçut une balle morte à la tempe du côté opposé; la cataracte fut déplacée par contre-coup, et la vision rendue nette de ce côté: tandis que l'œil sain devint à son tour cataracté et amaurotique (*Travers*). A la suite d'un coup de poing à la région oculaire le cristallin se luxa en avant, la cornée se déchira sous le coup et lui donna issue immédiatement; la lentille fut trouvée dans le mouchoir avec lequel le blessé avait couvert son œil (*Billard*). Dans une autre circonstance, le cristallin resta enclavé dans la brèche cornéale d'où il a fallu l'extraire par une incision (*London méd. Gaz*). — Le traitement à employer dans ces cas est facile à prévoir. Indépendamment de la médication anti-phlogistique commune à toutes les lésions traumatiques de l'œil, il y a ici des égards particuliers à avoir suivant la position du cristallin. S'il est enfoncé dans la chambre hyaloïdienne, et que sa présence ne provoque pas d'accidents (ainsi que cela a lieu lorsqu'il presse contre l'iris, par exemple), on abandonnera le tout à la nature, ou plutôt on traitera l'œil comme après l'abaissement. Dans tous les autres cas, on pratiquera l'extraction du cristallin par l'opération de la cataracte, ou bien on l'attaquera avec l'aiguille.

(c) *Déchirure irienne.* Lorsque la commotion oculaire a été assez forte pour ébranler tous les tissus de la sphère

de ce nom, l'iris se décolle partiellement quelquefois du corps ciliaire, il en résulte une sorte de pupille surnuméraire par laquelle le sujet pourrait voir si la rétine était saine; mais le plus ordinairement l'amaurose accompagne cette espèce de lésion, les chambres de l'organe se remplissent de sang, il y a des douleurs lancinantes, une réaction plus ou moins vive; enfin l'œil s'éclaircit, la pupille primitive devient ovale et la cécité persiste. Dans d'autres occasions, c'est la pupille naturelle qui se déchire, soit transversalement, soit verticalement: le résultat est à peu près le même. — Un forgeron reçut, par l'action d'un petit morceau de fer qui lui sauta à l'œil, un coup sur cette région qui le priva à l'instant de la lumière. Le lendemain, la chambre antérieure était à moitié remplie de sang; l'iris était décollé pour l'étendue de trois lignes à son bord supérieur et externe; la pupille naturelle s'était allongée par l'affaissement du bord supérieur du diaphragme oculaire. Le traitement anti-phlogistique et le repos facilitèrent la résorption de sang extravasé, l'organe s'éclaircit petit à petit, mais il resta ambliopique (Lawrence). — Cette observation apprend déjà suffisamment quelle doit être la conduite thérapeutique à tenir en pareils cas.

(d) *Apoplexie oculaire.* (*Hypohema, hématophthalmie*). Du sang peut s'épancher en quantité plus ou moins considérable dans les chambres de l'organe, entre les lames de la cornée, dans le tissu sous-conjonctival de la sclérotique, ou bien dans toutes ces parties à la fois. Rien n'est plus ordinaire que l'observation de ce phénomène à l'occasion des blessures immédiates de l'œil et de l'opération de la pupille artificielle. Le sang s'épanche aussi assez facilement à la suite des commotions oculaires ou bien spontanément, par l'action des causes qui activent la circulation chez des sujets prédisposés aux hémorrhagies internes. Nous venons déjà de voir un exemple d'apoplexie oculaire dans l'observation précédente: en voici d'autres. — A la suite d'une rixe dans un cabaret, près de l'Hôtel-Dieu, un homme reçut un coup de bouteille dans les environs de l'œil; il perdit à l'instant la faculté de voir, et entra à la clinique de Dupuytren le lendemain. J'ai constaté que l'œil était rempli de sang, la cornée paraissait opaque, rouge et distendue; l'organe était insensible à la lumière, l'iris ni la pupille ne

pouvaient être distingués; le malade accusait des douleurs lancinantes. Saignée du bras, repos, bandeau sur l'œil. — Deux jours après, la chambre antérieure était moins bombée, la cornée moins opaque, les douleurs moins vives. La photophobie que le malade éprouve à cette heure fait présumer que la rétine n'est point paralysée. Le malade ayant dû quitter l'hôpital avant la guérison, je n'ai pu suivre la marche de la résorption. — Dans un cas analogue, un célèbre chirurgien militaire a ouvert la cornée pour débarrasser la chambre antérieure du sang qu'elle contenait. Je crois que cela n'est jamais nécessaire, à moins de circonstances extraordinaires. Le traitement résolutif (saignées, repos, eau fraîche), suffit constamment dans ces circonstances. — Une malade de la clinique de Boyer, dont j'ai publié l'observation, offrait un cas d'apoplexie oculaire survenue spontanément à la suite d'une colère. La guérison a eu lieu par le traitement résolutif. Chez un jeune homme dont parle Bell, l'apoplexie oculaire arriva pendant une course forcée; le sang fut résorbé en quinze jours; la vision n'avait point été abolie; mais le mal récidiva un très-grand nombre de fois par la suite à l'occasion de quelque exercice gymnastique, du rire immodéré, d'une conversation animée, d'un excès dans la boisson, etc. Enfin l'épanchement est revenu périodiquement tous les mois ou tous les quinze jours sans cause appréciable. La rétine avait commencé à s'affaiblir par la suite, et le malade souffrait des élancements atroces à chaque récurrence. Les saignées répétées, le repos et le régime sévère, ont amendé le mal, mais il est douteux qu'il ne se soit pas terminé par la perte complète de l'organe visuel.

3^o *Plaies extra-orbitaires.* Dès la plus haute antiquité, les plaies des environs de l'orbite ont attiré l'attention des hommes de l'art. Dans son livre de *Coacis prænot.*, Hippocrate nous a tracé nettement son opinion sur les conséquences possibles de ces lésions: « *Visus obscuratur, dit-il, in vulneribus superciliæ et paulo allatis. Prout autem vulnus recentius est maxime vident: cicatrice vero diutius tardante ac senescente magis obscurari contingit.* » Platner (*de Vulneribus superciliæ*) et une foule d'autres auteurs modernes ont pleinement confirmé cette observation. Aussi n'est-ce pas sans raison que les plaies en

question sont étudiées de nos jours avec une attention sérieuse.

A. *Simple*s. Lorsqu'elles sont simples, les plaies périorbitaires méritent à peine une mention détaillée ; il suffit de les absterger, de les laver avec de l'eau et du vin, de les rénnir dans tous les cas par première intention, de les couvrir d'un morceau de taffetas et d'un bandage approprié qu'on humectera souvent d'eau fraîche, pour que leur cicatrisation s'opère sans accidens. La guérison de ces solutions est souvent suivie d'un certain œdème de la paupière qu'on dissipe aisément à l'aide de quelques lotions astringentes (eau de rose, etc.). Il ne faut pas pourtant oublier que, comme celles du crâne, les plaies en question méritent en général d'être surveillées, à cause de leur apparence de simplicité trompeuse. — On a donné pour précepte dans la réunion de ces blessures, de tirer toujours la peau des parties environnantes de l'orbite, et de tenir fermées les paupières à l'aide d'une compresse et d'une bande, afin de prévenir l'extroversion (ectropion, lagophthalme). Ce précepte est sans doute bon en général, mais on se tromperait fort si l'on croyait qu'une pareille précaution suffise dans les plaies suppurantes et avec perte de substance. Quoi qu'on fasse dans ce cas, le tissu inodulaire consécutif ne manquera pas de renverser la paupière si sa force rétractile est supérieure à la résistance de ce voile membraneux. Nous reviendrons sur ce sujet à l'occasion de la restauration des paupières. — Un précepte d'une utilité plus positive est relatif aux moyens d'union de ces sortes de plaies. La peau est tellement fine, sensible et vulnérable, chez certains sujets, qu'il suffit du contact des bandelettes de diachylon pour provoquer un érysipèle. Mieux vaut donc employer pour ces réunions le taffetas que quelques pharmaciens de Paris préparent en grandes pièces, ou bien l'onguent de styrax étalé sur toile, qui est aussi collant. La suture sèche cependant n'est pas toujours suffisante dans les lésions en question.

Une plaie des paupières peut être simple et exiger pourtant une attention particulière dans le pansement. Lorsqu'une arme tranchante divise, soit transversalement, soit verticalement, une paupière, la suture sanglante est le plus souvent indispensable pour la réunion exacte. Il en est de même dans la division du tendon du muscle orbiculaire et

dans celle de l'angle palpébral externe. On avait prétendu que les plaies transversales pouvaient être affrontées avec des bandelettes seulement. Ce moyen est insuffisant si la lésion est profonde. Un individu qui avait été traité de la sorte portait à la paupière supérieure une espèce de boutonnière horizontale dans laquelle on voyait la conjonctive boursouflée et fongueuse (Lawrence). On peut, à l'exemple de M. Dissembach, se servir de petites épingles fines (épingles des entomologistes) qu'on laisse en permanence pendant vingt-quatre heures ; ou bien d'une suture à points séparés à l'aide d'une aiguille fine chirurgicale, ou d'une grosse aiguille de tailleur. — Les plaies verticales qui fendent le bord libre de la paupière, prennent la forme d'un bec-de-lièvre si elles sont abandonnées à elles-mêmes. C'est ce qu'on a appelé *coloboma* palpébral. Il va sans dire que si les deux côtés de la plaie sont cicatrisés séparément, il faut les rafraîchir à l'aide de deux coups de ciseaux avant de les affronter au moyen d'une suture. Dupuytren réunissait le *coloboma* récent en attachant un fil de soie aux cils de chaque côté de la plaie, et en les nouant ensemble. — Par ce mécanisme ingénieux, la réunion est complète et exacte. Les fils ne doivent pas rester plus d'un jour en place, sans quoi les cils s'enflamment à leur racine et tombent. On conçoit cependant que ce procédé n'est pas toujours exécutable. Les petites épingles des entomologistes servent ici parfaitement dans tous les cas, si l'on a la précaution d'affronter très-exactement le bord libre en plaçant la première épingle le plus bas possible sans léser le fibrocartilage.

On a avancé qu'une plaie qui intéresse la portion externe de la paupière supérieure pourrait occasionner une fistule ou bien une tumeur lacrymale sur ce point, par la lésion des petits canaux conducteurs des larmes (Beer, Middlemore, Lawrence). Cette prédiction cependant n'a jamais été vérifiée, à ma connaissance, jusqu'à ce jour. — Il en est autrement lorsque l'instrument fend verticalement l'angle interne des paupières : ici les conduits lacrymaux proprement dits peuvent être intéressés. Si leur réunion est vicieuse, il y aura un larmolement consécutif difficile à guérir, ainsi que nous le verrons ailleurs. Ce larmolement néanmoins n'aura pas lieu si l'un des deux conduits reste libre.

(Lawrence, Schmidt). Il serait donc convenable dans cette espèce de plaie de passer un stylet d'Anel par le point lacrymal jusque dans le sac, et de l'y laisser en permanence durant le temps de la cicatrisation. Une soie de sanglier pourrait aussi, au besoin, remplir le même but. — La division enfin du tendon du muscle orbiculaire, si elle n'est pas réunie convenablement à l'aide de la suture, peut entraîner l'éraïllement de la paupière inférieure, ainsi qu'on en voit figuré un exemple dans les Mémoires de l'Académie de chirurgie. — Quant aux plaies contuses avec eschare, comme à la suite des coups de feu, etc., il faut ici profiter de tous les lambeaux vivants, et tâcher de réunir le plus possible, malgré que la blessure doive infailliblement suppurer. L'expérience a montré que cette conduite était préférable aux pansements à plat. La cicatrice qui en résulte est ordinairement enfoncée et adhérente à l'os, la paupière peut être renversée consécutivement, ce qui exige une opération que nous décrirons plus loin. — Beer et Schmidt ont prétendu que les piqûres pénétrantes du sac lacrymal entraînaient une fistule à leur suite. On a en vérité de la peine à admettre une pareille proposition. A moins que le canal nasal ne soit obstrué, il doit arriver ici ce que nous observons dans les blessures de la face périnéale de la vessie urinaire, c'est-à-dire que le liquide reprend sa route normale à mesure que la plaie se cicatrise. — Il est à peine nécessaire d'ajouter enfin qu'indépendamment du pansement et de l'irrigation d'eau froide par dessus l'appareil, il est utile d'employer un régime approprié, et quelquefois aussi la saignée du bras. Malgré ces moyens les paupières se gonflent prodigieusement dans quelques cas, et un abcès se forme dans leurs tissus.

B. *Complicquées.* Les plaies périorbitaires peuvent être compliquées de lésion nerveuse, de phlogose périostale, de fracture, d'ablation de toute une paupière, de corps étrangers, de commotion oculaire ou cérébrale.

a. *Lésion nerveuse.* Un très-grand nombre de faits prouve que certaines blessures des nerfs sourciliers, frontaux, sous-orbitaires et naso-palatin, peuvent occasionner sympathiquement l'amaurose. Mackenzie a expliqué le phénomène par la commotion de la rétine, qu'il suppose toujours exister dans ces cas. Cette opinion ne paraît pas exacte, car

la cécité en question ne survient pas toujours à l'instant même de la blessure, mais bien après la cicatrisation. — Un jeune maréchal-des-logis tomba de cheval et se fit une plaie au sourcil dans le trajet du nerf frontal. Un morceau de verre qui était resté dans le fond de la solution fit suppurer celle-ci. La vision de ce côté s'affaiblit d'abord, elle s'anéantit complètement ensuite; l'œil conserva d'ailleurs toutes ses apparences normales (Dupuytren). A la suite d'une chute de voiture, une dame fut légèrement blessée au sourcil et à la tempe; elle devint amaurotique pour quelque temps (Morgagni). La femme d'un médecin de Bologne se trouva dans le même cas par suite d'un coup de bec de coq au sourcil (Valsalva). — Un quatrième subit le même sort à l'occasion d'une plaie au sourcil gauche; la cécité a été permanente (Lawrence). Dans un autre cas, c'est une ambliopie qui est survenue (Ibid). Chez deux militaires, la cécité succéda à un léger coup de feu au front (Hennen). Un cas analogue a été observé à Alger (Baudens). Abernethy, célèbre chirurgien de Londres, devint hémioptique après une fracture des os du nez (lésion du filet naso-palatin). Wardrop observa la cécité à la suite d'une plaie suppurante au bord orbitaire inférieur. J'ai vu moi-même un cas pareil chez un enfant. Beer, Weller, Guthrie et une foule d'autres, rapportent des faits de même nature. — S'il est impossible de nier l'espèce de cécité sympathique dont il s'agit, on serait dans l'erreur de croire que cela ait toujours lieu. J'ai vu plusieurs fois dans les hôpitaux, surtout en 1830, des plaies contuses au sourcil, l'os dénudé ou fracturé, le nerf frontal incontestablement lésé, sans que la vision ait été aucunement endommagée par leurs suites. J'ai traité et guéri moi-même des blessures profondes de la même région sans observer d'amaurose consécutivement. D'un autre côté, il ne serait pas impossible d'admettre avec Boyer, qu'un épanchement intra-crânien peut quelquefois être la véritable cause du phénomène dont il s'agit. — Il résulte des faits observés jusqu'à ce jour, que la cécité sympathique des blessures des nerfs périorbitaires a lieu tantôt au moment même de l'accident (c'est lorsque le nerf n'a été déchiré qu'incomplètement), tantôt après la cicatrisation, ce qui arrive par l'action irritante du tissu nodulaire sur les filets nerveux qui le

traversent. Dans le premier cas, il faut diviser complètement le nerf à l'aide d'une incision hardie dans la plaie, et réunir ensuite par première intention. Dans le second, il faut exciser la cicatrice et affronter également les bords de la solution par première intention. — Beer et Weller prétendent avoir plusieurs fois dissipé l'amaurose en question à l'aide de cette conduite. Les chirurgiens anglais cependant n'en ont obtenu aucun résultat (Hennen, Guthrie, Middlemore, Lawrence). Cela n'empêche pas, en attendant, de mettre en usage eu même temps le traitement anti amaurotique que nous exposerons en temps et lieu. — Sans compter la commotion rétinienne dont nous avons déjà parlé, il y a une troisième variété de lésion nerveuse qui peut arriver à la suite des blessures en question, c'est la coupure des filets de la troisième paire qui se distribuent au muscle releveur de la paupière, d'où il peut résulter un prolapsus paralytique de cette partie (paraplégie palpébrale). Un militaire essuya un coup de sabre qui lui divisa la paupière supérieure : la plaie se cicatrisa, mais la partie resta impuissante (Ribes). Camérarius cite un cas pareil par suite d'une piqûre profonde à la base de la paupière. J'ai aussi publié l'année dernière, dans la *Gazette des Hôpitaux*, l'observation d'un militaire qui, à la suite d'un violent coup de sabre à la paupière, offrait un *atoniatoblepharon* non paralytique et un coloboïna à la fois. Nous reviendrons sur ces faits.

b. Phlogose périostale. L'inflammation traumatique des paupières et du périoste périorbitaire se propage quelquefois dans les tissus de la cavité de ce nom et ensuite dans le crâne, d'où il résulte des symptômes encéphaliques et la mort. L'érysipèle de la face et du cuir chevelu de la tête ne se propage à la dure-mère que par l'intermédiaire des tissus introrbitaires. Plusieurs autopsies ont rendu ce fait incontestable (Piorry). Dans quelques cas, la phlogose périostale ne se transmet à l'intérieur du crâne que lentement et d'une manière insidieuse. — Un officier avait reçu un léger coup d'épée à la partie externe de la paupière supérieure : la plaie se cicatrisa promptement. Trois mois après, douleurs, gonflement de la partie, frisson, fièvre, symptômes encéphaliques, mort. A l'autopsie, on trouve le périoste de l'orbite et la dure-mère fortement enflammés et

suppurés (Petit de Namur). Dans un cas analogue, la blessure avait eu lieu au bord orbitaire inférieur : l'orage a pu être ainsi conjuré à temps à l'aide de plusieurs saignées coup sur coup (Ibid.). Cette observation indique déjà suffisamment la thérapeutique à suivre dans les cas de cette nature.

c. Fractures périorbitaires. L'angle orbitaire externe, le bord orbitaire inférieur, le bord orbitaire supérieur peuvent être divisés, séparés, et même enlevés complètement par l'action d'un corps soit contondant comme une balle, soit tranchant comme un sabre, etc. L'angle orbitaire interne peut être également fracturé dans les écrasements du nez : le canal nasal peut être dans ce cas intéressé; et l'air atmosphérique peut aussi franchir quelquefois les fosses nasales et s'infiltrer dans les paupières, d'où l'*emphysème palpébral*. — En juillet 1830, un homme reçut une balle sur la place du Carrousel, qui lui écorna l'angle orbitaire externe. La dure-mère cérébrale était en évidence dans le fond de la plaie, mais l'œil était sain. Saignées, pansements simples, bourgeonnement; guérison; cicatrice enfoncée et adhérente (Dupuytren). Dans un autre cas analogue, l'œil s'enflamma, suppura et creva (Idem). Chez un troisième individu, c'est le bord orbitaire inférieur qui a été fracturé et séparé en partie à la suite d'un coup d'un morceau de bois : on affronte les parties à l'aide de bandelettes agglutinatives et la réunion a eu lieu (Mackenzie). Dans une autre circonstance, l'us malaire a été presque entièrement détruit par l'action d'une balle; la guérison s'est également opérée, mais l'œil creva (Baudens). J'ai vu plusieurs fois la fracture du sourcil avec enfoncement ou ouverture du sinus frontal, guérir sous l'influence d'un pansement simple et de quelques saignées. Les fragments osseux du sourcil ont été réappliqués une fois, et la réunion s'est faite (Maekenzie). L'hémisphère supérieur de l'orbite enfin, et la racine du nez ont été divisés complètement quelquefois par un coup de sabre porté verticalement et transversalement sur le front; on a affronté exactement les parties, et la réunion osseuse a eu lieu (Ribes, Hennen). Le traitement des fractures en question est trop manifeste par les observations qui précèdent pour nous y arrêter davantage. — J'ai observé trois fois l'emphysème des paupières à l'occasion des fractures de la racine

du nez ou du sinus frontal. M. Bandens a rapporté un cas pareil par l'action d'une balle au sourcil. Mackenzie et Lawrence en citent chacun un exemple ; on pourrait en collectionner plusieurs autres. On conçoit aisément le mécanisme de cette espèce d'extravasation aérienne à travers les cellules ethmoïdales et les tissus palpébraux. Les paupières se gonflent davantage durant l'expiration, la bouche et le nez étant fermés. Les applications d'eau de rose ou d'eau simple et d'une légère compression suffisent pour dissiper cette complication de la fracture. — L'écrasement du canal nasal dans les fractures de cette région entraîne une fistule lacrymale difficile à guérir, si on ne s'y oppose pas de bonne heure. Boyer cite un exemple de ce cas chez une jeune personne ; Duverney rapporte une observation pareille ; on en trouve un troisième cas dans Mackenzie. Les auteurs ne se sont pas expliqués sur les moyens propres à prévenir la terminaison indiquée. Dans mes leçons sur les maladies du squelette, j'ai établi pour principe, dans toute fracture du nez avec écrasement, de sonder de suite le canal nasal par son ouverture inférieure à l'aide de la sonde de Laforest, perfectionnée par M. Gensoul, et de la laisser en permanence pendant un jour. Du reste, si la fistule a lieu, elle n'est plus aujourd'hui au-dessus des ressources de l'art. — Quant aux blessures compliquées de commotion, nous en avons déjà parlé. L'ablation d'une paupière toute entière, et la présence de corps étrangers dans la plaie seront étudiés plus loin. Passons, en attendant, aux lésions intra-orbitaires, dont la gravité est bien autrement sérieuse.

§ IV. *Blessures intra-orbitaires.* — La mobilité, le poli et la résistance de la sclérotique obligent souvent les instruments féroces qui abordent l'organe de la vision à glisser latéralement et à passer dans l'orbite, de même que le tendon d'un muscle en action change quelquefois la direction d'une balle. Cela arrive d'autant plus facilement que le côue orbitaire est naturellement trop large par rapport au volume de l'organe qu'il renferme. Une arme quelconque qui frappe les tissus rétroculaires y parvient, soit en glissant entre la sclérotique et la paroi osseuse correspondante, soit en fracassant de prime-abord les os de la même cavité. Le plus ordinairement cependant c'est par la base de la paupière supérieu-

re que les corps vulnérants y trouvent l'accès plus facile. Attendu la fragilité des éléments osseux qui circonscrivent cette cavité, les blessures qui l'atteignent transpercent aisément ses parois ; de là la communication fréquente de ces lésions avec les cavités périorbitaires (crânienne, nasale, sinus maxillaire, fosse temporale, arrière bouche).

1^o *Sans lésion osseuse.* Un premier fait important à relever à l'égard de ces blessures, c'est que le périoste et les autres tissus fibreux de l'orbite s'enflamment chroniquement quelquefois après avoir été froissés, et donnent naissance à des sécrétions plastiques plus ou moins solidifiables ; de là résultent des exostoses épiphysaires et des exophthalmies plus ou moins graves dont nous devons parler ailleurs. (*V.* mon *Traité des exostoses.*) Une femme de la campagne reçut à la paroi orbitaire supérieure un léger coup de corne de vache qui eontusionna à peine les tissus de la base de la paupière ; plus tard, une douleur sourde s'établit sur ce point ; l'œil commença à sortir de sa niche et à descendre sur la joue par l'action d'une tumeur osseuse provenant de la voûte orbitaire. On attaqua l'ostéocèle par la dénudation et par la mortification artificielle, et les choses sont revenues à l'état naturel. Nous nous appesantirons sur ce fait au chapitre des orbitocèles. — Quelle que soit la forme de l'arme qui blesse les tissus rétroculaires, si la phlogose qui en résulte est intense, il y a toujours à craindre qu'elle ne se propage jusqu'aux méninges. Une femme que Ballingall venait d'opérer d'un kyste intra-orbitaire, éprouva une réaction suppurative tellement vive, que toutes les parties de l'orbite se gonflèrent prodigieusement ; l'œil creva, le délire se déclara et la malade mourut. Une autre femme traitée à l'hôpital de la Pitié subit le même sort à la suite d'un phlegmon traumatique de l'orbite. (*Gaz. méd.*, 1833, p. 282.) Quelquefois cependant la phlogose marche vers la fosse temporale, et un abcès se forme vers ce point.

Il est à peine nécessaire d'ajouter après ces faits, que le phlegmon traumatique de l'orbite doit être attaqué énergiquement par les saignées, le tartre stibié à haute dose et les autres moyens anti-phlogistiques connus. Dans sa forme chronique cependant, cette inflammation réclame principalement les vésicatoires à la tempe et au front, et le calomel inté-

rienement jusqu'à salivation (Graves). — Un instrument pointu, comme un canif par exemple, ou bien une balle, qui serait dirigé en haut et en dehors, vers la fosse lacrymale, pourrait très-bien atteindre la glande de ce nom. Un soldat, dont parle M. Larrey, reçut un coup de plomb vers l'angle externe de l'orbite gauche; une moitié de la balle fila vers la tempe, l'autre pénétra dans l'orbite et s'arrêta dans la glande lacrymale. Le chirurgien débrida la plaie, et fit l'extractiou du plomb et de la glande à la fois. La guérison eut lieu, et l'œil continua à être mouillé comme à l'ordinaire (Larrey, clinique, t. I). — On a prétendu que quelques blessures de la glande lacrymale entraînaient comme celles de la parotide une fistule consécutive. La chose est sans doute possible, mais aucun fait ne prouve encore la réalité d'une pareille prévision. — Les instruments féroceurs qui entrent dans l'orbite peuvent atteindre directement le nerf optique; de là une amaurose incurable. Camérarius nous a conservé l'histoire d'un jeune homme qui se trouvait dans ce cas : le corps vulnérant avait atteint le nerf en passant entre la voûte orbitaire et le globe de l'œil. J'ai moi-même publié l'observation d'un garçon cordonnier, qui, à la suite d'un coup d'âlène à l'angle orbitaire externe, était resté aveugle sur-le-champ; je n'ai pu expliquer le fait que par la piqûre immédiate du nerf optique : le globe de l'œil conservait d'ailleurs toutes les apparences normales. — On a dit que la blessure des muscles oculaires était quelquefois suivie de strabisme. Je n'en nie pas la possibilité; mais parmi les observations publiées jusqu'à ce jour, je n'en trouve pas qui viennent à l'appui de cette assertion. J'en dirai autant de la blessure directe du cerveau par le passage d'un instrument dans le crâne à travers la fente orbitaire supérieure. Il existe, il est vrai, une foule de cas de corps aigus qui sont entrés dans l'encéphale en brisant les os du fond de l'orbite; mais je n'en connais pas dans lesquels l'instrument ait glissé par la fente en question, bien que la chose soit très-possible d'ailleurs. — Très-souvent enfin les blessures de l'orbite sont compliquées de corps étrangers. Cette complication importante sera examinée plus loin.

2^o Avec lésion osseuse. La simple pénétration dans la narine ou dans le sinus maxillaire, n'ajoute pas, en général, à la

gravité de la blessure orbitaire. On sait en effet avec quelle facilité ces brèches s'oblitérent lorsqu'on les pratique à dessein pour y faire précipiter les larmes en cas de fistule lacrymale.

A. *Non pénétrantes dans le crâne.* Un homme reçut un violent coup de sabre à la région sourcilière gauche, s'étendant depuis la tempe jusqu'à la racine du nez. L'instrument divisa le frontal perpendiculairement, et pénétra dans l'orbite en coupant le muscle releveur de la paupière sans intéresser le globe oculaire. Il en résulta un lambeau renversé sur la face, dont la plaie laissait voir à nu le globe de l'œil. Réunion des parties molles et dures par première intention; guérison en six semaines. L'œil cependant devint amaurotique, et la paupière supérieure resta dans l'impuissance (Ribes). Dans un cas analogue, le sabre a divisé les deux arcades sourcilières et intéressé les deux nerfs optiques : le sujet resta complètement aveugle (Marchettis). On en trouve un troisième exemple dans la chirurgie militaire d'un praticien anglais, Hennen. Des balles qui entrent dans l'orbite peuvent produire la même lésion sans aller jusque dans la cavité crânienne. Un individu a été frappé d'un coup de feu à la tempe, la balle sortit par la tempe opposée en traversant les deux cônes orbitaires et en divisant les nerfs optiques (Heister). Dans une autre circonstance, le projectile entra par l'angle earoneulaire gauche et sortit à la tempe droite en perforant l'orbite et en blessant le nerf visuel de ce côté. Quelles que soient, du reste, les circonstances de la fracture orbitaire, le traitement est absolument le même que dans les autres fractures crâniennes.

B. *Pénétrantes dans le crâne.* Un ancien maître d'armes passe devant une caserne, et il ne peut résister au désir d'entrer voir un de ses vieux camarades. Le maître d'armes de la caserne lui propose un assaut qu'il accepte avec plaisir. Ils se mettent en garde; l'ancien maître reçoit un coup sur le masque, le fleuret boutonné perce la grille de celui-ci et le frappe à la base de la paupière supérieure, où il fait une petite plaie de peu d'importance en apparence. Le blessé tombe cependant; on le mène à l'Hôtel-Dieu. Le surlendemain, symptômes encéphaliques alarmants (délire, convulsions, fièvre, frisson, coma); mort le quatrième jour. A l'autopsie on trouve que la lame orbitaire du frontal avait été percée par le

fleuret, et que le lobe correspondant du cerveau avait été blessé (Dupuytren). — Le fils du général E., élève à l'école polytechnique, éprouva absolument le même accident en faisant des armes; il resta hémiplégique. Le même phénomène a aussi été observé à la suite d'un coup de canne (Ruysch, Bonnet), d'épée (Borelli, Bell), de parapluie (Mackenzie), de flèche (Horstius), de fourchette (Masset), de perche (Phil. Trans.), etc. Est-il nécessaire de dire maintenant qu'une balle peut passer aussi de l'orbite dans le cerveau et devenir mortelle sur-le-champ? — Le traitement est ici entièrement basé sur les saignées abondantes, comme dans toutes les plaies du crâne en général.

§ V. *Blessures du globe oculaire.* — Il faut bien distinguer dans l'étude de ces blessures les coups pénétrant par la cornée de ceux qui traversent la sclérotique. Ces derniers sont, en général, plus graves que les précédents, attendu qu'ils atteignent presque toujours la rétine. Parmi les lésions traumatiques de la cornée, il faut également considérer à part les centrales qui, à circonstances égales, sont toujours plus fâcheuses que les périphériques. On prévoit aussi aisément l'importance de distinguer les plaies qui pénètrent de celles qui ne pénètrent point dans les chambres oculaires. — Qu'elles soient, du reste, pénétrantes ou non pénétrantes, trois phénomènes entre autres se rattachent à ces sortes de lésions : la photophobie, le larmoiement et la congestion conjonctivale. On dirait, en vérité, que la moindre attaque traumatique sur l'organe de la vision est un appel imposant à l'intervention extraordinaire de l'action artérielle et nerveuse. Ces éléments de la sphère oculaire s'exaltent à l'instant même d'une manière remarquable, et l'œil devient rouge, larmoyant et photophobique. Les larmes, qui pleuvent par torrents en pareilles occurrences, ont pour source principale l'humeur aqueuse qui, se renouvelant sans cesse, sort forcément par les pores de la cornée sous l'action spasmodique des muscles droits, qui expriment pour ainsi dire le globe oculaire. D'un autre côté, lorsqu'on se rappelle les belles expériences de Haller sur le mésentère des grenouilles vivantes, on se rend facilement raison de la congestion instantanée, de la conjonctivite et de l'exaltation nerveuse de l'œil, qui est la cause immédiate de la photophobie.

1^o *Non pénétrantes.* Les simples contusions par des coups de poing, de pierre, de menu plomb, d'un bouillon de bouteille mousseuse, d'une branche d'arbre, d'un meuble quelconque, etc., peuvent, sans pénétrer dans les chambres oculaires, produire soit l'amaurose, soit la cataracte, soit la rupture de la cornée, ou bien enfin une réaction phlogistique fâcheuse. Très-souvent cependant leur effet se borne à une extravasation de sang sous la conjonctive (œchymose conjonctivale). Nous nous sommes déjà expliqué sur le mode de genèse de l'amaurose en pareille circonstance par la commotion de la rétine ou par l'aplatissement forcé de la sphère oculaire. C'est aussi de cette dernière manière que la cornée se rompt quelquefois à sa face postérieure, sans que la conjonctive ou la lame antérieure de cette membrane soit aucunement lésée. L'humeur aqueuse, dans ce cas, s'insinue par cette fente et forme une sorte de kératocèle à la surface de l'œil. Saint-Yves, qui a le premier signalé ce résultat rare des contusions, y a parfaitement remédié à l'aide de la compression permanente (pyramide de compresses et bandage monooculus), et d'un traitement anti-phlogistique approprié.

Lorsque l'aplatissement de la sphère optique est très-violent, l'organe peut crever et ses humeurs se vider à l'instant même; ou bien ses membranes intérieures se rompre, laisser écouler du sang dans les chambres, et les corps diaphanes s'entremêler par la destruction de leur organisation. C'est là ce qu'on appelle *confusion des chambres de l'œil*, ou *chaos oculaire*. Dans ce cas, si l'on ne se hâte pas de vider le tout d'un coup de bistouri, la réaction flegmonense qui en résulte pourrait avoir les suites les plus fâcheuses. — Sans pénétrer pourtant dans l'organe, un grain de plomb peut effleurer la surface de l'œil, y laisser une sorte de gouttière et provoquer une réaction phlogistique grave. La même réaction s'observe parfois à la suite d'une piqûre très-insignifiante en apparence. J'ai vu un homme de la campagne dont l'œil est tombé en fonte purulente huit jours après une légère piqûre conjonctivale par la pointe d'une feuille de vigne. Un pareil événement est encore plus facile si la présence d'un corps étranger alimente la phlogose. Chez plusieurs sujets à constitution dyscrasique, ces sortes de blessures sont souvent l'occasion d'une foule de conséquences plus

ou moins graves, dont nous devons parler au chapitre des ophthalmies chroniques. — Il est assez rare de rencontrer des plaies oculaires par instrument tranchant sans être pénétrantes. On en voit cependant des exemples à la suite de l'opération du ptérygion et de l'ablation des autres tumeurs superficielles de l'œil. L'intensité de la réaction est proportionnée à une foule de circonstances que nous développerons en temps et lieu. — Simplifier la blessure par l'extraction des corps étrangers, s'il y en a; soustraire l'organe à la lumière en fermant les paupières à l'aide d'un bandage approprié; se tenir prêt à combattre la réaction au moyen d'affusions d'eau froide localement, de saignées du bras, et du tartre stibié à haute dose intérieurement; telles sont les données du traitement des plaies dont il s'agit.

2^o *Pénétrantes.* Rien n'est plus fréquent, surtout chez les enfants, que de se piquer à l'œil avec une épingle, un canif, un clou, une épine, une paire de ciseaux, un morceau de verre, etc., et de devenir borgnes par suite de cet accident; heureux si la forme de l'organe peut être conservée sans restes choquants de la blessure. Pour bien apprécier ces sortes de lésions, il faut, ainsi que nous l'avons déjà dit, distinguer celles qui pénètrent par la sclérotique de celles qui s'ouvrent une voie par la cornée.

A. *Par la sclérotique.* Si l'instrument fêruteur est très-effilé, comme une aiguille à cataracte, par exemple, les effets de la blessure peuvent n'avoir rien de grave. Dans le cas contraire, on peut réduire à trois ces résultats: 1^o Amaurose sans prolapsus chorôidien; c'est ce qu'on observe souvent à la suite de l'opération de la cataracte par abaissement. 2^o Amaurose avec prolapsus de la chorôïde; c'est ce qui a constamment lieu à l'occasion des coups de canif ou de quelque autre corps analogue. La chorôïde ne se prolonge jamais au-dehors sans entraîner avec elle la rétine qui, restant pincée entre les lèvres de la plaie, se paralyse à l'instant même. 3^o Enfin évacuation d'une partie ou de la totalité du corps vitré. — Les indications curatives sont ici les mêmes que celles indiquées au numéro précédent; seulement il importe de boucher les deux yeux afin d'obtenir un repos parfait, et de s'opposer à l'évacuation des humeurs. L'issue de la moitié et même des deux tiers du corps vitré n'empêche pas la conservation de

la forme de l'organe; j'ai moi-même observé que dans ce cas la réaction était toujours très-moderée. La portion évacuée est de suite remplacée par autant d'humeur aqueuse. Lorsque la coque a été vidée, l'œil s'affaisse et forme un moignon mobile, apte à recevoir un œil artificiel. — Pour ce qui concerne le prolapsus chorôidien, il faut ne pas y toucher d'abord, et attendre qu'il ait acquis des adhérences. Si l'on voulait essayer de le réduire, ainsi que cela a été conseillé mal à propos, on ne réussirait que difficilement, attendu le boursofflement instantané de la partie prolapsée; l'on provoquerait des irritations fâcheuses, et l'on s'exposerait à vider complètement l'œil en détruisant ce bouchon salutaire de la brèche. D'ailleurs, la vue ne saurait dans aucun cas être restaurée. Après que la période sur-aiguë aura été dissipée, on détruira avec la pierre infernale la proci-dence, à moins qu'elle ne soit très-petite et susceptible d'atrophie spontanée. — Quant aux grains de plomb qui pénètrent par cette partie, leur blessure est toujours suivie d'amaurose incurable.

B. *Par la cornée.* L'écoulement de l'humeur aqueuse est le premier effet de toute blessure pénétrante de la cornée. Cet écoulement n'a pas de suites fâcheuses en général si l'instrument est très-fin, comme une aiguille à coudre par exemple, et s'il n'a pas dépassé la chambre antérieure. En franchissant cette limite, l'instrument peut enfler la pupille et blesser le cristallin. Ce corps devient alors opaque en peu de jours. La cataracte qui en résulte se dissipe d'elle-même dans l'espace d'un à deux mois, ou bien elle reste permanente. Cela dépend de l'état de la capsule: dans le premier cas, la piqûre capsulaire reste béante, l'humeur aqueuse y entre et dissout par degré le cristallin qui en sort sous forme de fumée au-devant de la pupille, enfin la vue s'éclaircit et le sujet a besoin d'une lunette à cataracte pour voir de ce côté (Demours, Wardrop, Travers, etc.); dans l'autre cas, au contraire, la piqûre de la capsule s'oblitére promptement et la cataracte persiste, ou bien la capsule elle-même devient opaque et acquiert ou noue des adhérences avec l'iris. Les choses se passent donc ici comme après l'opération de la kéra-tonyxis. Si l'on suppose à présent que le même corps vulnérant blesse le diaphragme irien, ou bien qu'il aille

assez loin pour atteindre la rétine, il en résulte un certain épanchement sanguin dans l'œil, une phlogose plus ou moins intense, une tache à la cornée, ou bien une amaurose. Dans tous ces cas, le traitement est absolument le même que celui que nous venons d'indiquer. Les affusions continues d'eau froide sont ici d'un immense avantage. — Lorsque la brèche cornéale a de la dimension, les choses se passent bien autrement. L'iris se précipite à l'instant même à l'ouverture, le cristallin s'y engage quelquefois aussi, et dans d'autres occasions l'œil se vide. Le prolapsus irien a plus facilement lieu dans les blessures périphériques que dans les centrales; nous en donnerons plus loin la raison. Ces effets cependant ne sont pas indispensables, malgré la largeur de la plaie, ainsi que cela s'observe après l'opération heureuse de la cataracte par extraction. J'ai vu des divisions accidentelles de tout le diamètre transverse de la cornée par des coups de canif ne pas donner lieu à la prociidence irienne, et se guérir, au contraire, sans laisser d'autre lésion qu'une très-mince cicatrice linéaire. La cause principale de ce déplacement, et même quelquefois aussi de l'évacuation de la coque oculaire, c'est la contraction spasmodique des muscles droits qui compriment fortement la sclérotique dans un sens très propre à ce résultat. — Si le cristallin se trouve engagé entre les lèvres de la plaie, il faut l'extraire et traiter la plaie anti-phlogistiquement comme après l'opération de la cataracte. Si le prolapsus irien a lieu, il faut le respecter et se borner à un traitement *ut supra* (Scarpa). On a conseillé de réduire l'iris à l'aide de frictions avec le doigt à travers la paupière, de la belladone, de l'action d'une vive lumière, etc. J'ai essayé tous ces moyens à toutes les époques de la prociidence, toujours sans succès. En supposant qu'on y réussirait, le déplacement se reproduirait par la précipitation continue de l'humeur aqueuse. Je me suis toujours bien trouvé d'avoir suivi le précepte de Scarpa à ce sujet en laissant le prolapsus acquérir des adhérences et servir de bouchon à la brèche, et en le détruisant ensuite à l'aide de la pierre infernale. — Dans toutes ces circonstances, il faut s'attendre à une tache plus ou moins incommode sur la cornée. Une fistule cornéale en est quelquefois aussi la conséquence. — Enfin lorsqu'un grain de plomb entre par

la cornée et passe jusque dans le fond de l'œil, l'amaurose en est une conséquence inévitable par suite de la lésion de la rétine. Lorsqu'au contraire ce corps s'arrête dans la chambre antérieure, la rétine peut conserver son intégrité, et le grain de plomb nager au fond de l'humeur aqueuse. On en fait l'extraction d'un coup de bistouri à cataracte ou d'une lancette plongée de bas en haut, et l'on traite l'œil en conséquence.

§ VI. *Corps étrangers et brûlures.* — Ce sujet est vaste et important. Nous l'avons ménagé exprès pour le traiter soigneusement dans son ensemble vers la fin de ce chapitre.

A. *Variétés.* Considérés sous le rapport de leur nature ou de leur mode d'action, les corps étrangers sont, les uns caustiques, tels que les étincelles, la chaux, la potasse, la poudre à canon en déflagration, l'eau bouillante, le vinaigre, le sublimé corrosif, les acides minéraux, etc.; les autres inertes, mais agissant mécaniquement, tels que la poussière, le sable, des morceaux de pierre, de bois, de fer, de paille, d'ongle, de chénevis, d'épine, etc.; les autres, enfin, animés, tels que l'*acarus ferox pubis* (morpion), la piqûre d'abeille, de guêpe, du bourdon, du coussin, de l'ichneumon, du taon, du moustique, du scolopendre, etc. Quelques-unes de ces piqûres sont accompagnées d'un principe vénéneux; telle est, par exemple, celle de l'abeille (Réaumur, Acad. des sc. 1719). Des mouches non vénimeuses peuvent également inoculer sur les paupières un principe charbonneux ou autrement perfide, et occasionner les accidents les plus funestes. — Examinés sous le rapport de leur forme et du siège précis qu'ils peuvent occuper, les corps en question offrent une foule de variétés qui sont faciles à prévoir.

B. *Effets.* Il est rare que les corps étrangers animés agissent sur le globe de l'œil lui-même. Le plus ordinairement ils se bornent aux paupières, aux sourcils et au reste du pourtour orbitaire. Lorsqu'on se laisse piquer paisiblement par une abeille, jamais l'aiguillon ne demeure dans la plaie; il est flexible et ne perce pas un trou droit; la plaie est courbe ou en zig-zag. Si on oblige la mouche à se retirer brusquement, l'aiguillon, qui est comme accroché, se rompt et reste dans la plaie. Au contraire, si on ne la presse pas, elle le dégage peu à peu. Lorsque la piqûre est unique,

il en résulte un gonflement inflammatoire circonscrit (blepharitis), ou bien un érysipèle. Si les piqûres sont multiples, la réaction peut s'étendre au delà de l'œil et des paupières. — Tout le monde connaît l'histoire de cet infortuné postillon qui, ayant imprudemment renversé d'un coup de fouet une ruche qui se trouvait dans son passage, fut assailli par les paisibles habitants de ce palais; il en reçut un nombre si considérable de piqûres aux paupières et sur le reste de la figure, que sa tête se gonfla prodigieusement, la fièvre s'alluma, le délire survint et le blessé mourut en peu de jours. Il existe d'autres faits pareils. Les piqûres des autres espèces d'insectes, si elles sont uniques, ne produisent ordinairement qu'une cuisson plus ou moins vive et une légère réaction flegmoneuse. Dans quelques cas rares une petite eschare se forme à l'endroit de la piqûre. Il est assez fréquent enfin de voir des ophthalmies chroniques entretenues par la présence irritante d'un ou de plusieurs morpions à la racine des cils et des sourcils. Une loupe grossissante est quelquefois nécessaire pour bien découvrir ces sortes d'hôtes incommodes. On en trouve des exemples dans Scarpa et dans plusieurs autres ouvrages sur les maladies des yeux. — Des substances caustiques frappent assez souvent la même région périorbitaire. Leurs effets primitifs ne diffèrent pas, en général, de ceux qu'on observe dans les autres régions du corps. La réaction phlogistique pourtant peut retentir sur la conjonctive et sur les autres membranes de l'œil. Si la brûlure a produit une eschare, les paupières peuvent se trouver plus ou moins endommagées, et réclamer des opérations que nous décrirons ailleurs. — Sans être pourtant animé ni caustique, un corps étranger qui reste niché dans les tissus des paupières peut entretenir une ophthalmie qui persistera autant que la cause. Un enfant avait couché une nuit dans un drap qui avait servi à battre le blé. Le lendemain il avait la paupière supérieure d'un côté prodigieusement gonflée. Un traitement anti-phlogistique apaisa un peu la maladie, mais l'inflammation persista jusqu'à ce que Scarpa découvrit et enleva un mince fétu de paille dans l'épaisseur de la paupière. — Les grains de poudre à canon enfin, lancés par l'explosion de la même substance, se rencontrent fréquemment logés sous l'épiderme périorbitaire. Si on n'a pas

eu l'attention de les extraire de bonne heure à l'aide d'une aiguille à cataracte, ces corps s'entourent chacun d'un petit kyste à la surface du derme et y persistent pour le reste de la vie : ils ne gênent autrement en général que par la difformité qu'ils occasionnent. — Les corps étrangers qui restent fichés dans l'orbite produisent des effets bien autrement graves. Un soldat reçoit une balle à la base de la paupière inférieure, qui glisse à côté de l'œil et reste nichée dans l'orbite; la plaie s'est cicatrisée, et le corps étranger a été inaperçu. Actuellement on sent la balle à côté et derrière l'œil, la vision est abolie, et la pupille dilatée laisse voir le côté correspondant de la rétine bombant dans la chambre vitrée par l'action comprimante du plomb (Baudens). White et Weller ont vu un morceau de canon de pipe dans l'orbite occasionner le même résultat; et Gen-dron avait lui-même déjà remarqué une pareille conséquence par l'action d'un morceau de baguette resté quelques jours dans la même cavité.

Les effets des corps étrangers qui passent dans les cavités périorbitaires varient nécessairement suivant plusieurs circonstances. Dans le sinus frontal, une balle a pu rester impunément plus de vingt ans inaperçue sur la personne du général F... qui l'avait reçue à Waterloo (Baudens); tandis qu'un noyau de cerise qui fut chassé de l'arrière-bouche dans la narine pendant l'effort d'éternuer, s'engagea précisément dans le méat inférieur du syphon des larmes, et produisit une fistule lacrymale incurable (Weller). Un mendiant de Padoue avait reçu à l'angle orbitaire interne un coup d'éventail dont le manche s'était rompu sur place; la plaie se cicatrisa. Trois mois après, un abcès se forma à la voûte palatine par où on fit l'extraction d'un morceau de bois de l'éventail (Marchettis). On vit également la canule lacrymale de Dupuytren percer les os de la voûte palatine et sortir par la bouche (Delpech), et la pointe d'une flèche sortir pareillement par la narine après trente années de séjour dans l'intérieur de l'orbite (Horstius).

On prévoit déjà la possibilité et la gravité du passage permanent d'un corps de l'orbite dans le crâne. Une jeune personne, âgée de dix ans, tombe sur une machine à carder du coton; une des tiges pointues de cet instrument reste engagée dans la voûte orbitaire; dix jours se passent avant qu'on ne vienne à bout

de l'extraire ; alors l'enfant est saisi de convulsions et meurt. Le coup avait pénétré (Demours). En faisant des armes, un militaire eut un fleuret enfoncé pour la longueur d'un pied dans le crâne, à travers la voûte de l'orbite ; le fer s'étant brisé, Percy, pour se faire de la place, vida l'œil qui était intact, et arracha non sans peine l'instrument ; la mort a eu lieu quelques semaines après par une imprudence du malade. Dans plusieurs cas pareils, ou analogues cependant, la guérison a été obtenue (Albucasis, Bidloo, Philos. Trans. Sabatier). Une circonstance frappe surtout dans la lecture de ces faits, c'est la grande difficulté qu'on a éprouvée pour opérer l'extraction, à cause du peu de prise que l'arme brisée présentait. Aussi le célèbre Percy n'a-t-il pas hésité d'établir en principe de vider l'œil d'un coup de bistouri, alors que sa présence empêche de bien saisir le corps qu'on veut retirer du cerveau. — Quant aux corps étrangers qui frappent la surface de l'œil, leurs effets varient également suivant une foule de circonstances.

Si le corps est caustique, il en résulte soit une vive inflammation, soit une phlyctène, soit une eschare et ses conséquences. Un morceau de chaux sur la cornée, par exemple, peut cautériser la surface de cette membrane, y laisser une eschare blanche, dont la chute ne s'empêche pas quelquefois la vision de se rétablir, ainsi qu'on en voit un exemple dans Wardrop. Dans le cas où l'agent n'a pas d'action chimique, il peut n'occasionner que les caractères communs que nous indiquerons tout-à-l'heure, et être entraîné au dehors par les larmes ; ou bien s'arrêter soit dans la gouttière conjonctivale de la base de l'une ou l'autre paupière et déterminer des accidents phlogistiques graves, soit entre les lames mêmes de la conjonctive ou des autres membranes de la coque ophthalmique, et occasionner des accidents d'autre nature. Un petit brin de paille, arrêté dans la conjonctive palpébrale d'une jeune demoiselle, donna naissance à un fungus du volume et de la forme d'une fraise (Monteath) ; tandis qu'un morceau de pierre, au contraire, resta dix ans impunément sous la conjonctive sclérotidale où il s'était entouré d'un kyste (Wardrop). Des grains de poudre sont restés sans accident dans les lames de la cornée (Mackenzie) ; tandis qu'un petit fétu d'épi de blé déterminait une ophthalmie indomptable, jusqu'à la

découverte et à l'extraction de ce corps (Wenzel). Chez un marchand de vin, un grain de plomb double entre par la cornée et s'y fixe, moitié dedans, moitié dehors, sans produire d'accident (Demours) ; tandis que chez une foule d'autres l'amaurose a été inévitable. Dans quelques cas rares enfin, les corps étrangers fixés sous la conjonctive sclérotidale se déplacent en glissant d'arrière en avant, par les mouvements de l'œil, et passent quelquefois de la sclérotique dans la cornée (Wardrop).

Lorsqu'un corps métallique, comme un grain de plomb, par exemple, passe dans la chambre antérieure, il agit de même que le cristallin luxé et déplacé vers le même siège. S'il est cependant oxidable, il peut disparaître en peu de jours. Cline brisa la pointe d'un bistouri en voulant opérer la cataracte ; le fragment métallique resta dans la chambre antérieure, où on le voyait nager quelques jours après. Ce corps se couvrit bientôt de rouille, l'humeur aqueuse devint rougeâtre ; enfin il disparut par le travail d'oxidation et de dissolution (Adams). Le même phénomène a été observé par un chirurgien de Dublin. (Ibid.) J'ai vu un morceau de faïence du volume d'un pois, rester plus de huit jours derrière la cornée, sans produire que des accidents fort légers ; la brèche extérieure était déjà cicatrisée. Le corps étranger passe outre quelquefois et se fixe dans le cristallin même, et occasionne soit une cataracte (Mackenzie), soit la fonte purulente de ce corps (Baudens). — En général ; cependant, on peut résumer ainsi les phénomènes physiologiques des corps étrangers qui abordent la surface oculaire. Irritation, douleurs irradiatives, larmolement, trouble cornéal, rougeur, pyropsie, altération visuelle, réaction phlogistique et ses conséquences.

C. *Traitement.* Quelle que soit la nature d'un corps étranger arrêté dans la région oculaire, son traitement ne présente que trois indications : l'extraction, si cela se peut ; prévenir les accidents, les combattre s'il en survient. Je dis si cela se peut ; car comment chercher impunément un grain de plomb qui serait passé dans la chambre hyaloïdienne, une balle qui serait allée de l'orbite dans le crâne, ainsi qu'on en a des exemples ?

(a) *Extraction.* Une certaine préparation est souvent nécessaire avant d'en venir à l'extraction. Si le corps est animé,

comme les morpions, par exemple, il est clair qu'il faut d'abord friktionner légèrement le soucil et le bord tarsien avec de la pommade mercurielle mêlée à un peu de cérat, ou bien lotionner plusieurs fois avec une légère solution de deutocllore de mercure avant d'en venir à l'enlèvement à l'aide d'une pince ou d'une petite brosse à dents. Lorsque la présence du corps étranger occasionne un bléphasme tellement intense que les manœuvres d'extraction en soient impossibles, il est évident qu'il faut d'abord combattre cet état en faisant rester pendant quelques heures le sujet dans une chambre obscure, en couvrant toute la région orbitaire d'une épaisse et large compresse trempée dans de l'eau fraîche belladonisée, en saignant aussi le malade si on le juge à propos. Quelquefois la réaction s'est déjà déclarée, l'inflammation est très-vive quand nous sommes appelés; il est manifeste que les tentatives d'extraction seraient dangereuses, et ne sauraient atteindre le but avant d'abattre d'abord une partie de la phlogose photophobique. Lorsqu'enfin le corps est tellement petit et si fortement niché dans les tissus palpébraux ou oculaires qu'il ait été réfractaire aux premières tentatives, il ne faut pas s'obstiner dans la persévérance des manœuvres instrumentales; l'œil pourrait en éprouver une atteinte fâcheuse plus que par la présence du corps étranger lui-même. Il faut donc, dans ce cas, couvrir les deux yeux, mettre de l'eau fraîche continuellement sur le côté blessé, saigner plus ou moins le malade, le tenir à la diète et dans une obscurité modérée, jusqu'à ce que l'affaîssement spontané des tissus, et le suintement muco-purulent qui s'établit autour du corps étranger, donnent aux instruments accès sur celui-ci, ou bien l'entraînent complètement au-dehors avec le courant des larmes, sans exiger aucune manœuvre chirurgicale.

En général pourtant on ne saurait trop faire pour extraire le plus tôt possible les corps étrangers de la région oculaire; il faut même quelquefois sacrifier l'organe visuel lorsqu'il y a danger pour la vie à temporiser, ainsi que nous l'avons vu dans un exemple de Perey ci-devant cité. Il ne faut pas non plus ménager les débridements pour arriver au but si le corps était par exemple niché dans la cavité orbitaire; outre que leur séjour prolongé dans cette région entraîne le plus souvent la perte de l'œil (Bidloo, Gen-

dron, Perey, Baudens), la phlogose suppurative qu'ils occasionnent peut se transmettre aux méninges et se terminer par la mort. — Toutes les substances vénéneuses, comme celles déposées par l'abeille et par d'autres insectes ou mouches que nous avons indiqués, méritent une extraction prompte. Dans certains pays, le peuple a pour usage de couvrir immédiatement d'un peu de fange à demi liquide des ruisseaux ces sortes de piqûres, ce qui produit un effet astringent et réfrigérant. Le moyen le plus propre, c'est la succion à l'aide d'une ventouse à pompe si le siège se prête à cette manœuvre; autrement il faut extraire l'aiguillon s'il y en a, cautériser la piqûre avec la pierre infernale, et lotionner souvent la partie avec un peu d'eau saturinée, ammoniacée, vinaigrée, etc. Il en est de même des substances caustiques, telles que la chaux, la potasse, etc. : le mélange des larmes avec ces corps augmente malheureusement leur action mortifiante. — On a dit que pour ne pas accélérer leur dissolution, il fallait se servir d'un pinceau trempé dans de l'huile pour extraire ces substances de la surface de l'œil. Mais on n'a pas réfléchi que ce moyen remplit fort mal l'indication de l'extraction. Mieux vaut, suivant moi, se servir de lotions abondantes avec du lait si on en a sous la main; on glissera, si la chose est possible, le bec d'une petite seringue vers l'angle palpébral externe, et l'on arrosera avec cette substance la superficie de l'œil et de la face interne des paupières. En cas cependant qu'on manquant de lait, il ne faut pas craindre d'avoir recours à l'eau simple ou légèrement vinaigrée, ou mieux encore rendue albumineuse à l'aide d'une certaine quantité de blanc d'œuf. L'eau augmente, dit-on, l'action de certains caustiques; mais mieux vaut chasser le plus tôt possible le corps étranger avec ce liquide que de prolonger son séjour sur l'organe. Du reste, que le caustique soit solide ou liquide, après que l'œil aura été nettoyé, il est bon d'introduire entre les paupières un peu de blanc d'œuf à l'aide d'un petit pinceau doux ou de la curette de Daviel.

Les corps non adhérents, comme les cendres, la poussière, un moucheron, etc., n'ont besoin pour être extraits que de faire incliner la tête en avant, comprimer l'angle interne de l'œil avec le bout du doigt, et cligner pendant quelques minutes dans cette position; l'écoulement des larmes que le doigt

empêche de passer dans le sac, conjointement à cette espèce de fonnellement opéré par les paupières, entraînent de suite les corps au dehors. Une injection d'eau fraîche avec une petite seringue d'eau est quelquefois nécessaire pour nettoyer tous les coins de la conjonctive palpébro-oculaire. J'ai fait faire dans ce but des becs en argent aplatis comme l'embouchure d'une flûte qu'on peut adapter au besoin au bec en étain des seringues ordinaires : on glisse facilement par l'angle palpébral externe cette extrémité aplatie, et l'injection peut s'effectuer sans douleur. Les lacunes de la conjonctive retiennent quelquefois à la base de l'une ou l'autre paupière quelques parcelles que le malade avertit souvent lui-même. Aussi est-il de précepte en pareille occurrence de renverser l'une après l'autre les paupières, et d'explorer attentivement l'espèce de gouttière muqueuse que chacune d'elles présente à la base. Le renversement artificiel de la paupière supérieure s'opère en glissant la pulpe de l'indicateur ou du pouce sous le tarse, et en le poussant de bas en haut en même temps qu'avec les autres doigts on comprime la base de la paupière dans un sens opposé. — La simple humidité retient quelquefois attachés à la conjonctive certains corps étrangers, tels que les ailerons d'insectes, les feuillets des coques de millet, etc. La eurette de Daviel, un pinceau doux trempé dans du miel ou dans un sirop queleonque, la pointe d'un petit cornet de papier mouillé avec de la salive, ou tout autre instrument analogue, peut servir à l'en détacher et l'entraîner au dehors.

Si le corps étranger est fixé dans les tissus de l'œil ou des paupières, plusieurs instruments peuvent servir à son extraction; la spatule de Forleuze, la pointe d'une lancette, un cure-dents, une eurette, un anneau, etc., rempliront ce but si le corps est accessible à leur action. On a prétendu qu'à l'aide d'un morceau d'aimant qu'on approcherait de l'œil on pourrait faire sauter des parcelles de fer qui seraient enclavées dans les lames de la cornée (F. de Hilden). Une baguette de cire d'Espagne, électrisée par le frottement, pourrait aussi, a-t-on dit, détacher et enlever par son approche des petits brins de paille arrêtés sur les mêmes tissus (Gendron) : *credat Judæus apella*. Le docteur Keimel a aussi prétendu que les molécules de fer arrêtées sur la cornée pouvaient être dissoutes à l'aide d'un

hain oculaire dans lequel entrerait une certaine quantité d'acide muriatique (dix gouttes par once d'eau de rose). On n'a pas réfléchi que les corps étrangers se couvrent promptement de lymphé plastique, et que ce dissolvant ne peut avoir de prise sur sa substance. L'organe, d'ailleurs, ne supporterait pas impunément la présence d'un pareil collyre. En général, lorsqu'on exerce des manœuvres pour l'objet dont il s'agit, il faut d'abord bander l'œil sain et faire soulever la paupière du côté malade par un aide. — Dans le cas enfin où le corps étranger occupe la chambre antérieure ou tout autre point accessible de l'intérieur de l'œil, l'extraction peut exiger l'incision de la cornée comme pour l'opération de la cataracte. On saisira pour cela le moment convenable, et l'on agira avec les précautions que nous indiquerons ailleurs.

(b). *Prévenir les accidents*. Il ne faut pas s'abuser sur la valeur de ce mot. Quand l'œil a été cautérisé ou autrement blessé, il faut s'attendre inévitablement à une réaction plus ou moins forte. Tout ce qu'on peut espérer de l'art, c'est de prévenir sa trop grande violence et de disposer l'organe à bien supporter, sans tomber en fonte purulente. Heureux le chirurgien et le malade quand ce but peut être atteint. — Couvrir les deux yeux, arroser l'organe malade d'eau fraîche, tenir le sujet dans une chambre peu éclairée, le saigner une ou plusieurs fois suivant les cas, et le mettre enfin au régime des opérés de la cataracte, tels sont les remèdes que l'art nous offre dans cette circonstance. Il est bien entendu, d'ailleurs, que tous ces moyens à la fois ne conviennent que dans les cas graves seulement.

(c). *Combattre les accidents*. Ici s'applique très-exactement le traitement des phlogoses oculaires dont nous venons de parler. Nous indiquerons ailleurs les précautions propres à prévenir le symblepharon et l'ankyloblepharon en cas de brûlure conjonctivale.

ART. XIV. — HELMENTHIASIS OCULAIRE.

Nous avons déjà parlé du *pediculus ferox pubis* qui se rencontre quelquefois à la racine des cils ou des sourcils, et dont l'irritation occasionne une ophthalmie chronique très-opiniâtre. Nous avons également mentionné une observation relative à l'existence d'animaux dans les granulations de la conjonctive. —

Allons maintenant plus loin sur ce sujet. Une foule de faits authentiques prouvent de la manière la plus incontestable que des entozoaires vivants peuvent exister dans le tissu sous-conjonctival, entre les lames de la cornée, dans la chambre antérieure, dans la capsule du cristallin et entre les autres membranes de l'organe oculaire. Le docteur Gescheidt, qui a publié un mémoire sur cette matière (*Hecker's wissenschaftlichen Annalen der gesammten Heilkunde*, février 1834), en distingue trois espèces, savoir : 1^o le *distoma oculi humani*, qu'il a rencontré dans l'œil d'un enfant âgé de cinq mois, mort de *tabaes mesenterica*; il était logé dans l'humeur de Morgagni; 2^o le *silaria oculi humani*, qu'il a trouvé dans le cristallin cataractueux d'un homme âgé de soixante-un ans; 3^o l'*echinococcus oculi humani*, qu'il a vu entre la rétine et la choroïde d'un jeune homme aveugle de naissance, et qui est mort phthisique à l'âge de vingt-quatre ans.—Mais ces espèces ne sont pas les seules. Portal a trouvé des hydatides entre la choroïde et la rétine d'une femme amaurotique; or, personne ne conteste plus aujourd'hui que les hydatides soient des êtres animés. On sait, d'ailleurs, que les chevaux aux Indes sont souvent attaqués d'une terrible ophthalmie par la présence d'une sorte de ver ascaride qui se développe ou s'introduit dans la chambre antérieure, et qu'on voit nager dans l'humeur aqueuse. Si on ne se hâte pas d'ouvrir la cornée et de lui donner issue, il perce cette membrane et détermine souvent la perte de l'organe. — Parmi les cas observés d'helmenthiasis, chez l'homme, je me contenterai de citer avec détail les deux suivants : le premier appartient à M. Mackenzie (*Lond. med. gaz.*, vol. 12, p. 110). — Une petite fille, âgée de sept ans, bien portante, s'est présentée à l'infirmerie, dans le service de M. Lugan. Depuis six mois elle avait essuyé plusieurs attaques d'ophtalmie à l'œil gauche : la cornée était nébuleuse, la phlogose intense, de sorte qu'on craignait la perte de l'organe. On l'a traitée d'abord pour une ophtalmie scrofuleuse : l'acuité de la maladie s'est apaisée. L'examen attentif a fait constater une légère opacité à la partie inférieure de la cornée. Un nouvel examen, une semaine plus tard, a fait reconnaître avec surprise que la prétendue tache n'était qu'un petit corps semi-transparent, de deux lignes de diamètre, nageant au

fond de l'humeur aqueuse ; il était sphérique et présentait une légère appendice à sa partie inférieure; cette appendice était blanche et offrait une extrémité bulbeuse, comme la trompe d'une mouche ordinaire.

En faisant mouvoir tout le corps, la partie filiforme se tournait inférieurement : une observation attentive a fait reconnaître que cette partie s'allongeait, se raccourcissait et disparaissait quelquefois complètement. Ces circonstances ont fait présumer que le corps en question n'était autre chose qu'une hydatide vivante. M. Lugan a désiré faire voir la petite malade à M. Mackenzie. « L'ayant examinée attentivement, j'ai trouvé, dit-il, la cornée légèrement nébuleuse, mais sans inflammation et sans douleur. La chambre antérieure contenait une hydatide vivante dont les mouvements ne laissaient aucun doute sur sa nature. Lorsque la malade tenait la tête tranquille, l'animal couvrait les deux tiers inférieurs de la pupille : le corps de l'hydatide devenait tantôt plus tantôt moins sphérique, quelquefois aplati; tantôt il allongeait sa trompe, tantôt il la retirait complètement. A peine l'enfant a-t-il tourné la tête, que l'hydatide s'est renversée dans l'humeur aqueuse, la trompe en l'air; puis elle s'est retournée encore et a troublé ainsi la vision. Pendant trois semaines que l'enfant a été observé, les mêmes phénomènes se sont reproduits, mais le corps de l'animal n'a pas augmenté de volume; cela a fait présumer qu'il avait atteint son entier développement, et qu'il ne tarderait pas à périr et à être résorbé. — Il est étonnant que M. Mackenzie n'ait pas songé à débarrasser l'œil de ce corps étranger, à l'aide de l'incision de la cornée, ainsi que cela a été fait plusieurs fois dans des cas analogues. — L'autre observation se trouve consignée dans l'ouvrage de M. Lawrence et ailleurs, elle est due à M. Nordmann. — Une petite fille, âgée de dix-huit mois, bien portante, a essuyé depuis deux mois plusieurs ophtalmies intenses à l'œil gauche. A l'examen, M. Nordmann trouve la cornée nuageuse et un cercle rouge autour de cette membrane. En observant attentivement le nuage, il l'a vu se mouvoir en différents sens; c'était un *cysticercus* vivant qui se plaçait le plus ordinairement au fond de la chambre antérieure et ressemblait à un cristallin en partie dissous : il laissait voir une proéminence d'un blanc opaque; cette proé-

minence se rétractait et disparaissait lorsqu'on frottait la cornée avec le doigt passé sur la paupière : l'animal changeait de figure d'un moment à l'autre. Dans l'espace de sept mois qu'il a habité la chambre de l'œil, il a acquis le volume d'un pois. On en a fait alors l'extraction à l'aide d'une petite incision à la cornée. On l'a reçu dans de l'eau tiède où il a continué à se mouvoir pendant une demi-heure ; puis son corps est devenu opaque et blanc. A l'examen sous le microscope, il a présenté quatre suçoirs saillants et un double cercle de crochet dans leur milieu. — Si je voulais discuter ici les hypothèses qu'on a avancées pour expliquer l'origine de ces sortes d'hôtes dans l'organe oculaire, je prolongerais considérablement cet article, sans ajouter aucun fait positif ; je me contenterai donc de terminer par les réflexions suivantes : 1^o quelle que soit l'origine des entozoaires oculaires, leur présence agit d'abord comme corps étranger, et détermine des ophthalmies intenses et opiniâtres ; 2^o ces ophthalmies cependant finissent par céder au traitement ordinaire des conjonctivites aiguës, et si l'œil ne tombe pas en suppuration, la maladie laisse la cornée à l'état nuageux, alors, bien entendu que l'animal réside dans la chambre antérieure ; 3^o le diagnostic est basé d'abord sur la mobilité du nuage, ensuite sur l'inspection attentive des mouvements du corps hydatique qui le constitue ; 4^o le traitement repose sur l'application de pommades mercurielles, si l'helmenthiasis est externe ; sur l'ouverture de la cornée, si elle est interne.

CHAPITRE II.

DE L'HYPPOPION.

D'accord avec tous les chirurgiens j'appelle hypopion cet amas d'humeur glutineuse, jaunâtre, semblable à du pus, qui se forme dans la chambre antérieure, ou de l'humeur aqueuse, et fréquemment encore dans la postérieure, à la suite d'une ophthalmie aiguë grave, surtout interne. En effet, comme je l'ai dit en parlant de l'inflammation des yeux, quoique l'ophthalmie grave aiguë intéresse dans le plus grand nombre des cas, d'une manière toute partielle, les parties externes de l'œil, il arrive quelquefois que les membranes externes et internes de cet organe, surtout la choroïde et l'u-

vée, sont attaquées avec une égale force. Dans ce dernier cas, si la diathèse inflammatoire, dont l'intérieur de l'œil est affecté, n'est point promptement suspendue à l'aide des moyens les plus efficaces de l'art ; si elle n'est point réprimée, il arrive que de la membrane choroïde et de l'uvée fortement enflammées, il transsude une lymphe conerescible qui, à mesure qu'elle est versée dans la cavité de l'œil, se porte dans les chambres de l'humeur aqueuse, passe au-delà de la pupille, et se précipite dans le fond de la chambre antérieure dont elle remplit un tiers, la moitié de la capacité ; quelquefois elle s'élève si haut, qu'elle obscurcit et cache en totalité l'iris et la pupille. — C'est cette matière tenace de l'hypopion que, non-seulement le vulgaire, mais encore les chirurgiens appellent communément pus ; mais c'est, autant qu'il me semble, une dénomination assez impropre, dans le sens au moins que l'on donne généralement au mot pus. En effet, dans le cas dont il s'agit, cette matière n'est le produit d'aucun abcès, d'aucune ulcération des membranes internes ou externes du globe de l'œil ; mais elle est simplement le résultat d'une transsudation de lymphe conerescible de la surface interne de la choroïde et de l'uvée enflammées. Il en est de même dans toutes les autres membranes du corps gravement enflammées ; elles se couvrent d'une surface glutineuse, d'un vernis de lymphe conerescible qui ne diffère point de cette matière visqueuse qui s'épanche dans les chambres de l'humeur aqueuse pour former l'hypopion. Dans les cas d'hypopion, au moins les plus fréquents, parmi les chirurgiens les plus exacts et les plus expérimentés, aucun n'a encore démontré que la maladie dont il s'agit ait été précédée d'un abcès des membranes internes de l'œil ; et aucun des meilleurs praticiens n'a observé l'hypopion à la suite d'un ulcère de la choroïde ou de l'uvée. Néanmoins, si quelqu'un aimait à dire qu'il n'y a aucune différence essentielle entre la lymphe conerescible épanchée d'une membrane gravement enflammée et le pus, il serait tenu d'accorder qu'il existe des cas, où le pus a lieu sans abcès, sans ulcération, et que l'hypopion est précisément dans cet ordre. — Les signes qui font craindre qu'il ne se forme une transsudation de lymphe conerescible dans l'intérieur de l'œil, ou l'hypopion, sont les mêmes de l'ophthalmie aiguë grave,

parvenus à leur plus haut degré d'élevation : l'excessif gonflement des paupières, la rougeur, la tuméfaction de la conjonctive, comme dans le chémosis ; une chaleur brûlante, avec douleur acerbée dans l'œil, dans le sourcil et à la nuque ; la fièvre, l'insomnie, l'appréhension de la lumière la plus faible, la constriction de la pupille.— Aussitôt que l'hypopion commence à se former, il s'élève, dans le fond de la chambre antérieure de l'humeur aqueuse, une petite ligne jaunâtre, en forme de croissant, qui, à mesure que l'humeur glutineuse des membranes internes enflammées de l'œil passe en devant par la pupille, et se précipite dans l'humeur aqueuse, s'accroît dans toutes ses dimensions, et empêche peu à peu de voir l'iris, d'abord dans son hémisphère inférieur, puis jusqu'à la pupille ; enfin, dans toute la circonférence de cette membrane. Tant que dure le stade inflammatoire de l'ophtalmie grave aiguë, l'hypopion ne cesse de s'augmenter ; et sitôt qu'il cesse, et que l'ophtalmie entre dans sa seconde période ou dans celle par faiblesse locale, la quantité de lymphe congreseible qui forme l'hypopion ne s'augmente plus, et dès ce moment elle se dispose à diminuer.

Ce fait indique assez combien il est important, pour arrêter les progrès de l'hypopion, d'employer avec le plus grand soin les moyens de l'art les plus efficaces pour suspendre et réprimer le choc de l'ophtalmie grave aiguë dans sa première période. Dans des cas semblables, on doit pratiquer promptement les saignées abondantes, universelles et locales, et la section de la conjonctive, dans le cas de chémosis ; les doux résolutifs, le vésicatoire à la nuque, les sachets d'herbes émollientes, et d'autres moyens de ce genre, indiqués quand nous avons parlé de la première époque de l'ophtalmie grave aiguë. On reconnaîtra avoir atteint le but proposé, si, quelques jours après ce traitement, et nonobstant la rougeur qui subsiste toujours sur la conjonctive et sur les paupières, on observe la cessation des douleurs lancinantes dans l'œil, la diminution de la chaleur et de la fièvre ; le malade dort ; il éprouve un calme général ; le mouvement de l'œil est facile ; et enfin, la masse de l'humeur tenace qui forme l'hypopion devient stationnaire. Il n'est pas rare de voir, surtout chez les pauvres, des malades entrés dans la seconde période de l'ophtalmie grave a-

guë, qui portent avec la plus grande indifférence cet amas de lymphe congreseible déposée dans les chambres de l'humeur aqueuse, et sans accuser aucun de ces symptômes qui caractérisent le stade aigu de l'ophtalmie. C'est seulement, comme je le disais, à cette époque, ou passé le stade aigu de l'ophtalmie grave, que cesse l'accroissement de l'hypopion, et que la matière glutineuse dont il est formé commence à se dissoudre et à se disposer à être absorbée, pourvu que cette opération bienfaisante de la nature ne soit empêchée ni retardée par aucun mauvais régime du malade.

Il est certain que les moins versés dans le traitement des maladies des yeux se persuaderont que le moyen le plus prompt, le plus efficace de traiter l'hypopion devenu stationnaire dans la seconde période, l'ophtalmie aiguë grave, doit être d'inciser la cornée dans la partie inférieure, afin de donner bientôt issue à la matière contenue dans les chambres de l'humeur aqueuse, d'autant plus que c'est la doctrine la plus communément enseignée dans les écoles de chirurgie. Cependant l'expérience prouve le contraire : elle démontre que rarement la section de la cornée, dans ces circonstances, est suivie d'un bon succès, et que le plus souvent elle occasionne des maux plus fâcheux que l'hypopion lui-même, malgré la modification suggérée par Richter (1), de ne pas vider tout d'un coup la matière de l'hypopion, ni d'en solliciter l'issue par l'ouverture de la cornée, à l'aide des compressions répétées ou des injections ; mais de laisser sortir lentement et d'elle-même cette lymphe tenace. D'après un nombre assez considérable d'observations sur ce sujet, il me paraît résulter que, quelque petite que soit l'ouverture pratiquée au bas de la cornée, pour donner issue à la matière de l'hypopion, elle reproduit le plus souvent l'ophtalmie grave aiguë, et qu'elle occasionne un plus grand épanchement qu'auparavant de lymphe congreseible dans les chambres de l'œil ; et quand bien même encore, après la section de la cornée, on permettrait à la matière de l'hypopion de sortir d'elle-même, lentement et goutte à goutte, puisqu'elle est tenace, il lui faut plusieurs jours avant qu'elle soit entièrement évacuée. Pendant ce temps, la lymphe glutineuse maintient dilatées les lèvres de la plaie,

(1) Obs. chirurgicar. fascic. I, cap. XII.

les force à suppurer : il en résulte un ulcère de la cornée, par lequel l'humeur aqueuse, située derrière la lymphe tenace et conerescible, s'écoule, et, après elle, on voit sortir au travers de l'ulcère de la cornée un lambeau de l'iris, et quelquefois encore le cristallin vient s'y présenter (1); et de ce que, dans quelques cas particuliers, la matière de l'hypopion s'est fait heureusement une issue par une fente étroite de la cornée, ou n'argumentera point en faveur d'une ouverture artificielle de cette membrane, au moyen de l'incision, à l'occasion d'un hypopion stationnaire dans la seconde période de l'ophthalmie aiguë grave; car on sait qu'il y a beaucoup de différence entre les effets de l'ouverture spontanée d'une cavité naturelle et contre nature du corps animal, ou proeurée à l'aide du caustique, et ceux de l'ouverture faite avec l'instrument tranchant; puisque, dans les deux premières manières, les symptômes consécutifs sont constamment plus doux que dans la dernière faite par incision. En outre, parce qu'en cas de rupture spontanée de l'hypopion à travers la cornée il n'est pas rare de la voir suivie de l'écoulement de l'humeur aqueuse et de la procidence de l'iris, la rupture spontanée de l'hypopion ne peut, dans aucun cas, servir de règle au traitement de cette maladie. Je ne reconnais qu'un cas dans lequel on puisse regarder, non-seulement comme utile, mais même comme nécessaire l'incision de la cornée, pour donner issue à la matière de l'hypopion; c'est celui d'un amas de lymphe conerescible si grand, versé dans les cavités de l'œil, que, par l'excès de la distension que la matière exerce sur les membranes de l'œil, il occasionne des symptômes si graves que le malade est menacé non-seulement de la destruction entière de l'organe, mais encore de la perte de la vie, comme j'aurai occasion de le démontrer sur la fin de ce chapitre. Cependant ce cas particulier ne peut pas servir de guide pour le traitement de l'hypopion ordinaire, ou de celui qui se rencontre le plus ordinairement dans la pratique.

(1) Richter dit dans le même endroit : *Aliquando vero operationem hypopii post ophthalmiam vehementem orti instituerem, accidit ut, incisa cornea, et elapso humore aqueo, lens crystallina in cameram oculi anteriorem prolaberetur, et dilatato corneae vultu scuto eximi ex oculo deberet.*

Du reste, s'il est certain, comme il me paraît indubitable, que le sang extravasé dans l'œil par suite de quelques secousses, et plus encore, que les amas de flocons membraneux de la cataracte capsulaire, poussés avec l'aiguille de la chambre postérieure de l'humeur aqueuse dans l'antérieure, se liquéfient insensiblement, et sont enfin entièrement absorbés, comme je le prouverai dans le chapitre de la *Cataracte*; qu'il en est de même des cataractes laiteuses et caséuses divisées autant que possible, et encore plus, du cristallin lui-même dépouillé de sa capsule et enfoncé dans l'humeur vitrée par le moyen de l'opération, il n'y a pas de raison pour douter que la même absorption ne puisse avoir lieu dans le cas d'amas de lymphe conerescible extravasée dans les chambres de l'œil, toutes les fois que la source de cette extravasation d'humeur glutineuse n'existe plus, et que le système absorbant de l'œil a repris toute son ancienne énergie.

D'après ces faits, il me paraît résulter évidemment que la résolution de l'hypopion par la voie de l'absorption forme l'indication première vers laquelle doivent se diriger les prescriptions du chirurgien dans le traitement de cette maladie. Nous avons remarqué que, pour en arrêter les progrès, l'unique moyen vraiment efficace d'arrêt, le plus promptement possible, le choc de l'inflammation est d'abrégé la période aiguë de l'ophthalmie grave, par le traitement anti-phlogistique, largement pratiqué à l'aide des topiques doux et émollients. Si ce plan curatif correspond à l'attente du praticien (c'est ce qui arrive dans le plus grand nombre de cas), le principe de l'amas de lymphe conerescible versée dans le fond de la chambre antérieure de l'humeur aqueuse cesse non-seulement de s'augmenter, mais encore, à mesure que l'ophthalmie grave disparaît, le système absorbant s'empare de l'humeur hétérogène versée dans l'œil, et la tache blanche ou jaune qui figurait un croissant situé dans le bas de la chambre antérieure de l'humeur aqueuse, diminue peu à peu, et finit par disparaître entièrement. Janin, dans de semblables circonstances, regardait comme un dissolvant spécifique de l'hypopion, l'infusion de fleurs de mauve appliquée sur l'œil enflammé et affecté de cette maladie; mais on sait maintenant que tout topique émollient, pourvu qu'il soit combiné avec le traitement anti-phlogistique interne

le plus exact et le plus efficace, propre à réprimer le stade aigu de l'ophthalmie grave, produit un aussi bon effet que l'infusion de fleurs de mauve. L'eau tiède simple procure le même avantage. « Une jeune fille, écrit le célèbre praticien Nannoni père, fut frappée dans l'œil par un épi de blé. Il en résulta une inflammation qui produisit un pus blanc qui figurait un croissant derrière la cornée, sans que l'on pût juger de sa présence entre les lames de la cornée, ou dans la chambre antérieure; d'où l'on me demanda s'il était possible de le faire sortir par le moyen d'une incision, d'autant plus que la malade se plaignait d'une grande douleur qui lui comprimait l'œil et le front. La malade était dans l'hôpital; et en présence du docteur Lulli, de plusieurs étudiants en chirurgie, je dis que la grande douleur dont se plaignait la malade n'était point occasionnée par le pus, mais par la cause qui l'avait produit. Cette cause consistait dans une inflammation qui se serait probablement accrue, en ouvrant à l'air extérieur une voie plus ample que celle qu'il a avec les parties internes, les extérieures étant intactes. En fomentant l'œil et le front avec l'eau tiède, l'inflammation cessa, le pus disparut. Nous avons été dans la suite tant de fois témoins de ce fait, que nous pouvons aussi vanter la simplicité du traitement. » Telle est, en effet, la terminaison heureuse de l'hypopion, toutes les fois que la maladie est traitée dans son principe, et que le traitement anti-phlogistique interne et les applications émollientes sur l'œil arrêtent et répriment promptement le stade aigu de l'ophthalmie grave : mais parce que la période inflammatoire de l'ophthalmie grave s'est montrée plus rebelle qu'à l'ordinaire aux meilleurs secours de l'art, ou parce que ces moyens ont été employés trop tard, il arrive quelquefois que la lymphe conerescible versée dans l'œil, et réunie dans la chambre antérieure, s'y trouve par la suite en si grande quantité, même après le stade de l'ophthalmie grave, qu'il continue pendant long-temps à offusquer l'œil, et à intercepter la vision. J'ai souvent vu des malades, particulièrement dans la classe pauvre, comme je l'ai observé plus haut, qui, lents, négligents ou mal traités, sont restés long temps, après la cessation du stade inflammatoire de l'ophthalmie grave, avec la chambre antérieure de l'humeur aqueuse presque toute rem-

plie d'une matière visqueuse de l'hypopion, parce qu'après l'inflammation terminée ces malheureux parcouraient les rues presque avec indifférence, sans accuser aucune douleur, et d'autre incommodité que la difficulté de voir de cet œil affecté. Il est évident que, dans ce second état de l'ophthalmie, la résolution de l'hypopion ne peut s'obtenir avec les mêmes moyens, ni avec la même célérité que dans le premier; car, dans cette seconde époque de l'ophthalmie, tant par l'abondance que par la densité de l'humeur visqueuse épanchée, et par l'atonie du système vasculaire de l'œil, il est nécessaire de laisser à la nature le temps d'opérer dans l'humeur aqueuse la dissolution de la matière tenace, dense de l'hypopion; enfin, de la disposer à être insensiblement absorbée avec l'humeur aqueuse qui se renouvelle incessamment. Il convient donc d'employer les moyens de l'art les plus propres à relever la force affaiblie des systèmes vasculaires du globe de l'œil, et surtout du système lymphatique absorbant. C'est ce qui exige plus ou moins de temps, selon qu'il s'agit d'un sujet avancé en âge, d'une fibre lâche, languissant, ou d'un jeune homme bien constitué.

Cependant, dans la seconde époque de l'ophthalmie aiguë grave compliquée d'hypopion, le chirurgien se bornera à éloigner de l'œil tout ce qui pourrait l'irriter et le faire enflammer de nouveau; et il n'emploiera que les moyens qui pourront contribuer à dissiper le second état inflammatoire entretenu par le relâchement de la conjonctive et de ses vaisseaux, et à ranimer en même temps l'action du système lymphatique absorbant. C'est pourquoi, dans cet état de choses, il examinera premièrement avec soin le degré de sensibilité de l'œil pris d'hypopion, en introduisant, entre les paupières et le bulbe affecté, quelques gouttes du collyre vitriolique avec le mucilage de semences de pommes de coing; et observant que l'œil en est trop fortement irrité, il se désistara de cette application pour faire usage pendant quelque temps de sachets de mauve tiède, avec quelques grains de camphre, et, par intervalles, il sera fait usage des vapeurs aromatiques spiritueuses indiquées dans le chapitre de l'*Ophthalmie*; enfin, il faudra renouveler l'application du vésicatoire à la nuque. Lorsque l'excessive sensibilité de l'œil n'existe plus, il est besoin de pratiquer de nouveau le collyre vitriol-

lique simple, puis forlifié avec l'addition d'un peu d'esprit-de-vin camphré. Pendant ce traitement, le chirurgien sera à portée d'observer qu'à mesure que l'ophthalmie chronique se dissipe, et que l'action du système absorbant de l'œil se réveille, la matière tenace de l'hypopion se divise d'abord en plusieurs parties ou petites masses, puis se délaie davantage, diminue en quantité et s'abaisse vers le segment inférieur de la cornée; enfin, elle disparaît entièrement.

Le chirurgien ne peut pas toujours se promettre d'être également heureux dans le traitement de l'hypopion, que cette maladie soit dans le premier, ou dans le second état de l'ophthalmie grave aiguë, quand la lymphe tenace, versée en peu de temps dans l'intérieur de l'œil, est en si grande quantité, que non-seulement elle remplit les deux chambres de l'humeur aqueuse, mais encore les distend fortement de dedans en dehors, et fait surtout une forte pression contre la cornée. Malgré les meilleurs secours de l'art appropriés à la période dans laquelle se trouve la maladie, cette combinaison désagréable est souvent suivie d'un autre inconvénient plus grave encore que l'hypopion lui-même: c'est l'ulcération, l'obscurcissement et la crevasse de la cornée dans sa circonférence, dans son centre contre la pupille, dans le point où elle résiste moins à la pression.—La cause très-prochaine de cet incident est moins à rapporter à la nature âcre, comme quelques-uns le prétendent, de la matière de l'hypopion, qu'au degré excessif de pression que cette matière exerce contre la cornée de dedans en dehors, qui occasionne l'ulcération, l'obscurcissement, la corrosion et la crevasse de cette même cornée. John Hunter (1), qui nous a laissé des réflexions importantes sur cet article de pathologie chirurgicale, a remarqué que les matières étrangères insinuées dans quelques parties du corps animal, bien que non nuisibles par leur nature et par leur figure, sont continuellement déterminées et poussées par les efforts de la nature contre la surface du corps; et qu'en outre un certain degré de pression qui, appliqué à l'extérieur du corps animal, ne produit point d'ulcération sur la peau, quelque faible qu'il soit, lorsqu'il est dirigé de dedans en dehors, excite dans la partie comprimée le

procédé ulcéral, et constamment de dedans en dehors. La matière des glandes de Meibomius, réunie en grande abondance lorsqu'elle distend le sac lacrymal, pourrait bien facilement forcer le passage par le canal nasal; mais elle détermine plutôt, par sa pression de dedans en dehors, l'ulcération du sac, tandis que le même degré de pression, appliqué à son extérieur, ne suffirait certainement pas pour produire le même effet. La matière contenue dans les sinus frontaux corrode plutôt les os et les téguments du front par sa pression de dedans en dehors, que de former la voie naturelle dans le nez. Une balle de plomb, perdue entre les muscles, est par la suite poussée sans aucune incommodité vers la surface du corps, et à peine presse-t-elle la peau de dedans en dehors, qu'elle s'ouvre enfin un passage en dehors, en ulcérant et en ouvrant la peau. C'est précisément de la même manière, et conformément aux mêmes lois, que la lymphe coagulable qui forme l'hypopion, versée dans la cavité de l'œil, est continuellement dirigée vers la cornée; et si cette matière est assez abondante pour presser au-delà d'un certain degré difficile à déterminer, la cornée de dedans en dehors, la texture de cette membrane est aussitôt offensée par le système absorbant qui l'ulcère et la corrode.— Quand il en est ainsi, l'ulcération de la cornée se fait d'ordinaire avec tant de promptitude, que le chirurgien a rarement le temps suffisant pour la prévenir. Lorsqu'il existe une érosion, une crevasse ou une ulcération de la cornée, l'abondance excessive de lymphe coagulable renfermée dans l'œil (1) commence à sortir par cette voie, et le malade est soulagé. Cependant cet avantage n'est pas de longue durée, puisque cette humeur glutineuse qui distendait énormément tout l'œil, et surtout la cornée, est à peine sortie, qu'elle est suivie d'une portion de l'iris qui passe à travers l'ulcère ou la fente de la cornée; de là fait saillie à l'extérieur, et constitue la maladie appelée *providence de l'iris*, dont je parlerai longuement dans le chapitre suivant.

Ensuite, si dans une telle urgence de circonstances, la cornée déjà attaquée par le procédé ulcéral, offusquée, et en grande partie désorganisée, tarde tou-

(1) A treatise on the blood, inflammation, and gunshot wounds.

(1) C'est pour cela que ce haut degré d'hypopion est appelé par le plus grand nombre des chirurgiens : *empyème de l'œil*.

jours à se crever, la véhémence des symptômes, effet de la distension prodigieuse du globe de l'œil, oblige le chirurgien à ouvrir artificiellement cette membrane, afin de délivrer le malade d'un spasme si grave, en même temps du danger de de perdre la vie (1) ; ce que le chirurgien exécutera d'autant plus promptement que, dans des cas semblables, il ne peut compter que très-peu ou point sur la conservation de l'organe de la vue ; les douleurs de l'œil et de toute la tête sont si vives dans ces circonstances, que souvent elles occasionnent le délire, et font craindre une affection semblable des parties internes les plus nobles de la tête. — Si, après avoir évacué cette humeur tenace en incisant la cornée, il y avait espoir pour le malade de rétablir, au moins en partie, la transparence de cette membrane, en même temps l'action et l'usage des autres parties qui composent l'organe principal de la vue, il serait certainement de la prudence du chi-

urgien de faire l'opération dans le bas de la cornée, comme pour l'extraction de la cataracte ; mais dans le cas d'empyème de l'œil, dont il s'agit, et dans lequel la cornée est partout menacée d'ulcère opaque et prête à tomber en une espèce de pourriture, il n'y a pas à espérer qu'elle puisse reprendre, dans aucun point, sa transparence. Le meilleur parti à prendre pour soulager promptement le malade des douleurs horribles qu'il éprouve, est d'inciser avec un petit bistouri la cornée dans son centre, et d'une ligne et demi d'étendue ; de soulever ensuite avec des pinces le lambeau déjà formé, puis de l'emporter en rond d'un seul coup de ciseau, en laissant dans le centre de la cornée une ouverture de la circonférence d'une lentille. — Au moyen de cette ouverture, dont les bords ne peuvent point s'adosser comme ceux d'une simple incision, on voit immédiatement sortir au dehors la portion la plus fluide qui distendait énormément le globe de l'œil ; puis la lymphe dense concrécible prend peu à peu la même voie ; elle est suivie du cristallin, et, quelques jours après, de l'humeur vitrée. C'est pour cela qu'il convient assez au chirurgien de s'abstenir de comprimer fortement le bulbe de l'œil, afin d'accélérer l'évacuation de l'humeur vitrée, l'expérience ayant démontré que, dans des cas semblables, il est avantageux que le corps vitré sorte de lui-même et par degrés.

(1) Mém. de l'Acad. de chirurg., v. xiii, in-8°, p. 279. Je passai quelques jours dans une ville de guerre, où deux sœurs, demoiselles de condition, eurent en même temps la petite vérole à l'âge de 24 ans : la matière varioleuse avait porté sur les yeux ; les croûtes étaient desséchées sur tout le corps ; et l'on n'aurait eu aucun doute sur l'heureuse terminaison de la maladie, si les yeux n'eussent pas été affectés. Leur tuméfaction causait de la fièvre, de violentes douleurs, accompagnées de chaleur et de pulsations. Appelé en consultation avec plusieurs maîtres en chirurgie de la ville, et deux ou trois chirurgiens-majors de la garnison, je proposai l'ouverture des yeux pour sauver la vie. Mon avis ne fut point goûté : j'eus beau représenter que ces organes étaient perdus sans ressource, la plus forte objection qu'on m'opposa fut qu'on n'avait jamais ouï parler d'une telle opération : un médecin, surtout, trouva fort étrange que j'eusse proposé de crever les yeux ; mais la mort très-prompte de l'une de ces deux demoiselles donna quelques regrets aux parents d'avoir acquiescé à l'avis le plus nombreux. L'autre sœur eut le bonheur de réchapper par la bienfaisance de l'opération ; il se fit une ouverture spontanée, par laquelle le pus formé entre les tuniques de l'œil s'évacua : les yeux conservèrent la forme globuleuse et leur volume naturel ; mais elle est restée aveugle, après avoir couru le plus grand risque de la vie.

Aussitôt après l'opération, le chirurgien couvrira l'œil affecté d'un cataplasme de mie de pain et de lait, qu'il renouvellera toutes les deux heures, sans abandonner l'usage des remèdes généraux propres à arrêter les progrès de l'inflammation vive, et à calmer les troubles du système nerveux. A mesure que l'intérieur de l'œil entre en suppuration, et quand cela arrive peu à peu, le bulbe s'affaisse, rentre dans le fond de l'orbite, se cicatrice enfin en laissant les moyens favorables pour placer un œil artificiel. — Cependant on doit inférer de tout ce qui vient d'être dit, qu'autant l'incision de la cornée est nécessaire dans le cas d'empyème de l'œil, accompagnée des symptômes les plus graves dont j'ai parlé, et de l'obscurcissement insurmontable de cette membrane en grande partie désorganisée, autant elle n'est pas indiqué, et même autant est dangereuse cette incision, dans le cas d'hypopion semblable à celui qui se rencontre le plus fréquemment dans la pratique.

I^o OBSERVATION.

Une paysanne vigoureuse, âgée de trente-cinq ans, fut transportée dans cet hôpital sur la fin d'avril 1796, pour y être traitée d'une ophthalmie aiguë grave qui, depuis trois jours, l'affligeait des deux côtés avec gonflement des paupières, rougeur de la conjonctive, douleur très-vive, fièvre, insomnie. Je ne pus savoir la cause de cette maladie. — Je la fis saigner en abondance du bras, du pied, localement, à l'aide des sangsues appliquées proche les angles des deux yeux, et je la purgeai encore. Ces remèdes lui apportèrent du soulagement, assez pour abattre le stade inflammatoire de l'ophthalmie grave. Néanmoins il parut dans la chambre antérieure de l'humeur aqueuse une extravasation de lymphé jaunâtre, glutineuse, qui remplissait environ un tiers de cette cavité. — Les fréquentes lotions d'eau de mauve tiède, l'application continuelle de sachets de voile remplis d'herbes émollientes bouillies dans le lait, la diète et les doux purgatifs réitérés avec un grain de tartre émétique dissous dans une livre de décoction de chiendent, calmèrent tout-à-fait les symptômes de l'ophthalmie, et le onzième jour, la malade pouvait soutenir une lumière modérée. — En insistant sur l'application des mêmes topiques émollients, la matière de l'hypopion commença à se dissiper, et peu à peu elle disparut presque en entier dans l'espace des douze autres jours : je crus opportun alors de fortifier les remèdes locaux, en ajoutant aux sachets de mauve quelques grains de camphre : ce fut avec le meilleur effet. En moins d'une semaine il n'existait plus de rougeur de la conjonctive ; on ne voyait plus cette petite ligne blanchâtre en forme de demi-lune, qui était restée dans le bas de la cornée, dépendante d'un reste d'humeur de l'hypopion.

II^o OBSERVATION.

Magdeleine Bignani, jardinière des environs de Pavie, âgée de quarante ans, d'une constitution faible, fut prise à l'œil gauche d'une ophthalmie aiguë grave, qui, nonobstant quelques saignées, occasionna l'hypopion de la chambre antérieure de l'humeur aqueuse, tellement que la cornée de ce côté paraissait presque toute opaque. La malade fut transférée dans cette école-pratique le septième jour de l'invasion de la maladie ; elle ac-

cusait des douleurs vives et lancinantes dans l'œil, et dans la tempe qui lui correspondait. — Je fis appliquer des sangsues aux angles des paupières, et je purgeai doucement avec deux drachmes de crème de tartre et un grain de tartre émétique dans une livre de décoction de chiendent, à prendre à doses réfractées. Je fis ensuite appliquer sur l'œil un cataplasme de pain et de lait avec un peu de safran. En quatre jours, le stade aigu de l'ophthalmie grave cessa, ainsi que la douleur lancinante dans l'œil et dans la tempe : mais l'hypopion resta toujours stationnaire. Je ne prescrivis alors à la malade qu'une nourriture facile à digérer, et les applications de sachets d'herbes émollientes, que l'on avait soin de renouveler sitôt qu'ils se refroidissaient. Avec ce moyen simple, la matière de l'hypopion qui remplissait la majeure partie de la chambre antérieure de l'humeur aqueuse, commença à se fondre et à être absorbée ; et dans le cours de dix-huit jours, en comptant de l'époque de la cessation du stade inflammatoire de l'ophthalmie aiguë, la pupille fut à découvert. — Il restait encore un peu de cette matière tenace dans le fond de la chambre antérieure, et de la rougeur de la conjonctive, par l'ophthalmie dépendante du relâchement. J'ajoutai aux sachets de mauve quelques grains de camphre, qui contribuèrent évidemment à accélérer l'absorption et à éclaircir le blanc de l'œil dans l'espace de treize jours. L'hypopion étant tout-à-fait dissipé, la malade a fait utilement usage du collyre fait avec l'acétate de plomb (*sel de Saturne*) dissous dans l'eau de plantain, avec addition de mucilage de semences de pommes de coing, afin de resserrer et de fortifier davantage la conjonctive et ses vaisseaux.

III^o OBSERVATION.

Une paysanne forte, âgée de vingt ans, fut frappée à l'œil droit par un morceau de bois qui lui occasionna une inflammation violente, et successivement l'hypopion, qui occupait environ la moitié de la chambre antérieure de l'humeur aqueuse. En outre, au côté externe et inférieur de la cornée, et, selon toutes les apparences, dans le lieu où le coup avait été porté, il existait un petit ulcère cendré, enfoncé, et de la circonférence d'un grain de millet. La conjonctive paraissait aussi rouge, gonflée. La malade fut

transférée dans cet hôpital cinq jours après son accident. — Je la fis saigner copieusement du bras et du pied; je la purgeai plusieurs fois avec le tartrate acide de potasse, et un grain de tartre émétique à doses réfractées; je recouvris les paupières d'un cataplasme de mie de pain, de lait et de safran.

Le quatrième jour de l'entrée de la malade dans cet hôpital, le stade inflammatoire de l'ophthalmie pouvait passer pour fini, si l'on en excepte quelques piqûres passagères dans l'œil. — Le sixième jour, je trouvai la malade plus tranquille qu'à l'ordinaire. Après avoir enlevé le cataplasme et ouvert l'œil, je vis l'hypopion beaucoup diminué, et j'observai qu'une gouttelette de cette même matière tenace de l'hypopion était prête à sortir par l'ulcère de la cornée, qui, comme je l'ai remarqué, ne s'était pas formée de dedans en dehors, mais de dehors en dedans. Je m'abstins sur l'œil de toute pression qui pût contribuer à l'évacuation trop prompte de cette humeur, dans la crainte que l'iris ne se présentât. Je continuai de fomentier cet organe avec les sachets d'herbes émollientes, jusqu'à ce que toute la matière de l'hypopion fût insensiblement évacuée par cette voie. C'est ce qui arriva dans l'espace de sept jours; alors je touchai le petit ulcère avec le nitrate d'argent fondu (*ierre infernale*), pour produire une eschare profonde et très-adhérente. La vive douleur qu'éprouva la malade, la rougeur subite qui s'accrut tout-à-coup dans la conjonctive, me firent craindre un nouveau cours inflammatoire; mais ces douches répétées avec le lait tiède, ces applications émollientes, ainsi qu'une émulsion avec le laudanum liquide pour le soir, ramenèrent un calme parfait. L'eschare resta fixe pendant quatre jours de suite; elle tomba, et je touchai de nouveau l'ulcère avec le nitrate d'argent fondu (*ierre infernale*): les symptômes furent moins graves que la première fois; la seconde eschare se détacha; le fond de l'ulcère parut granuleux et dans un état voisin de la cicatrice. Le collyre vitriolique avec le mucilage, pratiqué pendant deux semaines, suffit à cette époque pour compléter le traitement (1).

IV^e OBSERVATION.

Le 20 mars 1793, fut reçu dans cette école de chirurgie pratique Mauro Spagnoli, paysan âgé de soixante ans. Il avait la chambre antérieure de l'humeur aqueuse de l'œil gauche à moitié occupée par un amas de matière glutineuse qui, selon son rapport, datait de trois semaines d'après la disparition d'une forte inflammation, à l'aide des saignées, et des applications émollientes de cet œil. Il n'accusait aucune douleur remarquable dans cet organe affecté, et il affrontait sans répugnance une lumière modérée. La rougeur de la conjonctive était l'effet des vaisseaux relâchés. — Le grand âge du malade, le peu de sensibilité de l'œil, la diminution lente ou nulle de l'hypopion, démontraient assez que, dans ce cas, il convenait d'exciter l'activité du système absorbant, de fortifier les vaisseaux de la conjonctive, pour dissiper cet amas de lymphes tenaces versées dans la chambre antérieure de l'humeur aqueuse. Loin donc d'employer les anti-phlogistiques et les émollients locaux, comme dans les cas précédents, je prescrivis au malade des aliments nourrissants, proportionnés aux forces de son estomac, et la décoction de kina à prendre, trois fois le jour, trois onces. Toutes les deux heures, je fis injecter localement le collyre vitriolique avec le mucilage de semences de pommes de coing, et appliquer un vésicatoire à la nuque. Dans huit jours, l'hypopion fut réduit à sa moitié, et la conjonctivite perdit cette couleur d'un

grand nombre d'histoires à peu près semblables pût éclaircir davantage la méthode curative que j'ai exposée. J'avertirai seulement que, dans les hôpitaux, il est rare de pouvoir observer l'hypopion dans le premier état de l'ophtalmie aiguë grave; puisque, comme c'est l'ordinaire parmi les gens de la campagne, on se fait saigner copieusement et à plusieurs reprises dans les inflammations des yeux, qu'on emploie avec soin les cataplasmes, dans la confiance de se débarrasser à l'aide de ces moyens, comme il leur arrive souvent. Mais dans le cas d'hypopion, après la cessation d'une inflammation vive, ils se trouvent avec une matière étrangère épanchée dans la chambre antérieure; la vue est troublée, et ils ne viennent à l'hôpital que lorsque ce sont de vieux sujets, et lorsque la maladie ne les fait plus beaucoup souffrir.

(1) Je pourrais extraire de mes journaux une très-longue série d'observations semblables aux trois précédentes, pour les rapporter ici, si j'eusse cru qu'un

rouge brun qu'elle avait dès son principe; j'augmentai l'action du collyre vitriolique avec l'addition de quelque peu d'esprit-de-vin camphré; et dans l'espace de dix autres jours, l'hypopion disparut entièrement, ainsi que l'ophtalmie chronique par relâchement.

V^e OBSERVATION.

Jean Nuvola, paysan âgé de quarante-cinq ans, homme faible et maladif, travaillant dans les rizières, fut frappé à l'œil droit par un épi de riz, et avec tant de force, que, dans le même jour, il y eut une inflammation avec douleur très-aiguë; et peu après, la chambre antérieure se remplit dans un tiers de sa capacité d'une lymphé tenace, jaunâtre. Le chirurgien qui entreprit le traitement saigna abondamment, purgea, fomenta assidûment l'œil avec l'infusion de fleurs de sureau et de mauves. — Le 7, le stade inflammatoire de l'ophtalmie cessa; mais l'hypopion devint stationnaire; le malade n'éprouva plus aucune incommodité importante dans l'œil, parce qu'il le tenait seulement à l'abri du contact de l'air et de la lumière, moyennant une compresse qui lui pendait sur le front. Dans cet état, il sortait de sa maison et se livrait un peu aux travaux de la campagne: mais, observant que, deux semaines après la cessation de l'inflammation, l'œil restait embarrassé de cette matière jaunâtre, il vint chercher guérison dans cet hôpital. — La conjonctive était affectée d'ophtalmie par relâchement, et la cornée, outre l'opacité dépendante de la matière de l'hypopion, était légèrement excoriée dans deux endroits, comme si l'on y eût enlevé l'épiderme. — Eu égard à la faiblesse générale et partielle du malade, je lui prescrivis l'usage interne du kina, des aliments nourrissants et fortifiants; puis, comme remède local, je fis injecter chaque deux heures le collyre vitriolique que le malade ne pouvait supporter qu'un peu chaud. Dans peu de jours, les vaisseaux de la conjonctive reprirent leur première vigueur; l'ophtalmie chronique disparut; l'hypopion diminua d'un pas égal; et dans quinze jours, la cornée ayant repris sa pellucidité, le malade fit encore usage pendant quelque temps, et le soir seulement, de l'onguent ophtalmique de Janin: il sortit ensuite de l'hôpital parfaitement guéri.

VI^e OBSERVATION.

Philippe Saletta, meunier à Calignano, âgé de cinquante-six ans, vint dans cette école de chirurgie-pratique, le 26 décembre 1794, pour être traité d'un hypopion qui lui occupait les deux tiers de la chambre antérieure de l'humeur aqueuse de l'œil droit. Cet homme avait en outre les vaisseaux sanguins de la conjonctive du même œil assez dilatés et variqueux, les paupières chassieuses, et des exoriations superficielles dans quelques points de la cornée: néanmoins il ne se plaignait pas d'une grande douleur dans l'œil, et souffrait franchement la lumière. Il me rapporta encore que, sur le principe du mal qui datait d'un mois, il avait été soulagé par une saignée; et qu'ensuite, malgré l'application des fomentations chaudes avec l'eau de mauve, le mal était resté à peu près le même que quelques jours après la saignée. — Dans ce cas, comme dans une infinité d'autres semblables, je me plus à faire prendre tous les jours au malade six drachmes de kina en trois doses, et je lui prescrivis un régime animal fortifiant; puis je commençai à injecter localement toutes les deux heures, dans l'œil affecté, le collyre vitriolique fait avec cinq grains de vitriol, dans quatre onces d'eau distillée de plantain et une demi-once de mucilage de semences de pommes de coing; et puisque l'œil ne s'est montré que peu sensible à l'action stimulante et astringente de ce remède, j'ai ajouté un peu d'esprit-de-vin camphré. En dix-huit jours, l'hypopion et l'ophtalmie chronique par relâchement disparurent. Enfin, pour fortifier la partie et corriger la sécrétion morbifique de la chassie, je traitai le malade pendant douze autres jours, en lui introduisant, matin et soir, l'onguent ophtalmique de Janin (1), entre les paupières de l'œil affecté.

(1) Quant à ce remède, je dois encore avertir de nouveau les jeunes chirurgiens de ne l'employer dans le principe quomêlé avec une dose de graisse plus grande que celle indiquée dans la formule: autrement, pour le plus, il irrite trop; et, au lieu de soulager, il offense l'œil.

ARTICLE ADDITIONNEL.

On est convenu de donner ce nom à une collection de pus dans les chambres de l'humeur aqueuse, et en particulier dans la chambre antérieure. Le mot hypopion cependant est loin d'exprimer exactement l'idée qu'il représente; il vient des deux racines grecques, *hypos*, dessous, *pyon*, pus. La dénomination de *piophthalme* aurait été sans doute mieux choisie; mais, comme il y a convention reçue, il est donc inutile de s'y arrêter davantage. Néanmoins, comme le mot hypopion est générique, on peut l'appliquer indistinctement à toutes les suppurations intérieures de l'œil.

§ I. *Variétés.* — 1° Sous le rapport de son siège, l'hypopion est uni-oculaire ou bi-oculaire; la matière qui le compose peut exister entre les lames de la cornée, c'est ce qu'on appelle *onyx* (nous en avons parlé); dans l'une ou l'autre chambre aqueuse ou dans toutes les deux à la fois, c'est l'hypopion proprement dit; entre la choroïde et la rétine, c'est l'hypopion périphérique ou pariétal, dont nous avons traité sous le titre d'*Hydropisie de la choroïde*; dans la capsule cristalline, c'est l'hypopion cristalloïdien; ou bien enfin envahir à la fois toutes les chambres, tous les tissus de l'œil, comme après le phlegmon de cet organe, c'est l'empyème oculaire (*empyesis oculi*). Je dois ajouter que Beer appelle *faux* l'hypopion qui a lieu par le versement de la matière d'un abcès de la cornée, de la cristalloïde, ou de l'iris dans l'humeur aqueuse. 2° Sous le point de vue de sa durée, l'hypopion est aigu ou chronique. Scarpa l'appelle aigu tant que le malade accuse de la photophobie, chronique lorsqu'il n'offre pas cette condition. Cette distinction est importante, mais elle peut offrir des conditions d'erreur si la rétine était déjà paralysée: il faut donc tenir compte de cette circonstance. Il est bon d'ajouter que l'hypopion chronique est permanent ou intermittent. Les auteurs rapportent plusieurs exemples d'hypopions qui disparaissaient et reparaissaient à peu près comme les fièvres intermittentes. 3° Sous le rapport enfin de ses complications, l'hypopion offre une foule de sous-variétés. Les plus importantes de ces complications sont les ulcérations rongeantes de la cornée, la conjonctivite purulente, la choroïdite, la méningite, etc. — Les anciens admet-

taient un hypopion métastatique; son existence a été niée par une foule d'auteurs; il est prouvé cependant aujourd'hui que, dans les cas de phlébite graves des parties plus ou moins éloignées de la tête, l'œil tombe quelquefois dans un état d'empyème par suite de l'espèce d'empoisonnement purulent qui en résulte. M. Mackenzie a prouvé, dans un travail récent, que l'hypogala des anciens, ou le transport de lait dans les chambres de l'œil, n'est autre chose que l'effet d'une phlébite utérine, dont le pus, passant dans le torrent de la circulation, agit en partie dans les réseaux veineux de la choroïde, et détermine une phlogose purulente, funeste pour l'organe visuel.

§ II. *Anatomie pathologique.* — On a eu plusieurs fois l'occasion de disséquer des yeux atteints d'hypopion: on a trouvé les mêmes conditions que dans les autres cavités séreuses du corps, affectées de phlogose suppurative. La matière est toujours filandreuse, jaunâtre, plus pesante que l'humeur aqueuse, en grande partie fibrineuse comme celle de la péritonite, de la péricardite, de la méningite, etc. Ses sources principales les plus ordinaires sont à la face postérieure de la cornée et aux deux surfaces de l'iris; tous les autres tissus introculaires, du reste, qui participent à l'inflammation, peuvent contribuer à l'exhalaison de la matière en question. N'oublions pas en attendant qu'une pareille sécrétion suppose une inflammation portée au degré d'hyperphlogose, quelquefois même au degré de métaphlogose, lorsque la matière est mélangée de sang.

§ III. *Caractères.* — A. *Précurseurs.* Comme toutes les autres suppurations, celle de l'intérieur de l'œil a ses phénomènes précurseurs, tels que des élancements, des battements dans l'œil comme un doigt atteint de panaris, une chaleur brûlante, la fièvre avec frisson, de l'insomnie, etc. Ces caractères existent surtout si le mal est accompagné de hémorrhagie; ils peuvent néanmoins manquer.

B. *Début.* Souvent le début de l'hypopion est inaperçu, par la raison que la photophobie et le trouble de la membrane hydrogène et de l'humeur aqueuse ne permettent pas de bien examiner l'état de la chambre antérieure. Ordinairement, on ne s'aperçoit de l'existence de l'hypopion que lorsqu'il est déjà formé; on le reconnaît à une tache blanche derrière la cornée; mais l'irritabilité de l'or-

gane est telle dans les commencements, qu'elle ne permet pas de bien distinguer les véritables conditions de la matière, si elle existe entre les lames de la cornée ou dans l'humeur aqueuse. Si la source du pus est dans la chambre postérieure, sa présence ne peut être reconnue qu'après que la collection est devenue assez abondante pour s'élever au niveau de la pupille, franchir cette ouverture et se transmettre dans la chambre antérieure. Mais, aussitôt que la photophobie est tombée, il n'est pas difficile de reconnaître au début si la matière fibro-purulente est entre les lames de la cornée ou dans l'humeur aqueuse. Dans l'humeur aqueuse, la matière est au fond de la chambre et offre la forme d'un croissant à concavité supérieure. En regardant l'œil de côté, près d'une fenêtre, on peut distinguer clairement que la matière est derrière la cornée, non entre ses lames. Si l'on presse doucement la cornée d'avant en arrière avec le bout du doigt, on peut faire onduler le croissant ou déranger sa courbe supérieure. — S'il s'agit d'un onyx, on verra une tache blanche, ronde, plus ou moins irrégulière, à bord supérieur convexe, occupant ordinairement le milieu de la cornée, et n'ondulant pas sous la pression du doigt. Quelquefois ces deux variétés d'hypopion existent à la fois, et il n'est pas toujours difficile de les reconnaître si tout le champ visuel n'est déjà envahi par la matière.

C. Marche ascendante. La photophobie, la douleur, le chémosis, la fièvre et l'insomnie persistent; la matière remplit la chambre antérieure avec une grande promptitude quelquefois; elle passe par la pupille, dans la seconde chambre, aussitôt qu'elle est en quantité suffisante pour franchir le niveau de cette ouverture. Le malade accuse un sentiment de distension douloureuse dans l'œil. La photophobie est telle à cette époque, qu'on ne peut examiner l'œil qu'à la volée, pour ainsi dire. Si tout le disque cornéal est encombré par un onyx, il est impossible de dire, avec précision, s'il y a du pus dans la chambre antérieure, et quelles sont ses conditions. Souvent il est même difficile de dire s'il s'agit d'un véritable hypopion ou d'un onyx, si tout le champ de la cornée est blanc.

D. Marche décroissante. Un moment arrive où l'inflammation décline: l'hyperphlogose et la métaphlogose se convertissent en épiphlogose au premier de-

gré; les douleurs, la fièvre, l'insomnie, la photophobie, disparaissent par degrés; l'hypopion devient stationnaire, puis le croissant commence à baisser par l'absorption de la matière. A mesure que la résorption s'opère, le diagnostic différentiel devient de plus en plus clair. La matière met beaucoup plus de temps à disparaître qu'elle n'en avait mis à se manifester. Assez souvent des rérudescences ont lieu, le tout est réglé par le degré de phlogose qui domine les tissus.

E. Terminaisons. 1° *Rupture de l'œil.* Si l'inflammation est intense et qu'elle se continue pendant un certain temps, la matière fibro-purulente se secrète en quantité considérable, la cornée est fortement poussée en avant, ramollie, amincie, ulcérée, percée; l'œil crève spontanément. On trouve un exemple remarquable de ce cas dans l'ouvrage de Gendron; il s'agissait d'une dame atteinte d'hypopion depuis trois semaines: « Au moment, dit l'auteur, où elle fléchissait les genoux pour s'asseoir dans un fauteuil, placé vis-à-vis d'une croisée, je fus étonné de l'entendre se plaindre d'une vive douleur à l'œil, qui fut précédée d'un bruit comme d'un coup de fouet. Ce bruit et cette douleur, qui n'avaient été occasionnés l'un et l'autre que par la rupture de la partie inférieure de la cornée, furent suivis de l'écoulement de toute l'humeur aqueuse et d'un hourbillon de matière telle qu'il y en a à un anthrax. « J'ai vu moi-même des exemples analogues à la suite d'opérations malheureuses de cataracte par abaissement. Je ne parle pas de la terminaison de l'hypopion en empyème, attendu que l'histoire de cette terrible maladie se rattache à celle du phlegmon oculaire (*V. les pages précéd.*).

2° *Résolution.* Le plus souvent l'hypopion se termine par la résolution: les symptômes d'acuité tombent et le pus disparaît petit à petit. L'œil, dans ce cas, peut reprendre toutes ses fonctions; quelquefois, cependant, il reste plus ou moins lésé; cela dépend de plusieurs causes, entre autres de l'obstruction de la pupille par un bouchon de pus fibreux organisé (cataracte purulente).

3° *Etat chronique.* Scarpa a eu l'occasion de voir chez certains individus que l'hypopion se perpétuait, pour ainsi dire, ou devenait intermittent, faute de soins convenables.

§ IV. *Étiologie.* — La cause immédiate de l'hypopion est une phlogose in-

troculaire, une ophthalmie interne, ainsi que nous venons de le dire ; mais cette phlogose elle-même peut être le résultat de l'action d'une foule de causes diverses. Je ne répéterai pas ce que j'ai dit à ce sujet aux chapitres des *Lésions traumatiques* et des *Phlogoses des différents tissus de l'œil*.

§ V. *Pronostic*. — Réservé, grave ou très-grave, selon les conditions de l'hypopion. Tant que le mal est en progrès, il ne faut se prononcer qu'avec doute sur son issue, car l'œil crève quelquefois en quelques heures, et au moment où l'on était loin de s'y attendre. L'hypopion, du reste, doit être toujours regardé comme une maladie grave. Bien qu'il guérisse souvent, il ne faut pas trop se fier sur ses apparences bénignes. En général, cependant, c'est plutôt sur le degré de phlogose que sur la matière de l'hypopion qu'il faut baser la gravité du pronostic.

§ VI. *Traitement*. — Anti-phlogistique actif. Tout ce que nous avons dit du chémosis, de la kératite, de l'iritis flegmoneux, s'applique au traitement de l'hypopion. Cet état de l'œil étant plutôt symptomatique d'une phlogose, c'est d'après l'intensité de cette dernière qu'il faut régler l'énergie de la médication. — Les saignées générales et locales, répétées coup sur coup, jusqu'à ce que la photophobie tombe, doivent faire la base du traitement. On joint le calomel intérieurement, la diète et les boissons rafraichissantes. Localement, les cataplasmes de laitue ou de fleurs de mauve cuites dans du lait, des frictions abondantes de pommade mercurielle autour de l'orbite, des lotions avec du lait tiède, quelques gouttes de collyre de nitrate d'argent (quatre grains par once) : tels sont les remèdes principaux de l'hypopion. Rien n'empêche, bien entendu, d'employer au besoin des vésicatoires volants à la nuque, des bains de pieds montardés, des bains entiers avec affusions froides sur la tête, les pilules de belladone, etc. — Le pus est ordinairement en partie pompé, en partie dissous et expulsé par transpiration à travers les pores de la cornée, sous l'influence des applications émollientes. Il ne faut cependant pas abuser de ces sortes de topiques, crainte de trop affaiblir la cornée. Aussitôt que la phlogose est descendue au premier degré, c'est principalement sur les collyres résolutifs qu'il faut insister (nitrate d'argent, laudanum, etc.). Les auteurs vantent à ce sujet une foule de re-

mèdes particuliers et même des spécifiques : je n'y attache aucune importance spéciale ; ces remèdes bien compris reu-trent d'ailleurs dans les principes que nous venons d'établir. — Une question assez importante se présente. Y a-t-il avantage à ouvrir la cornée pour donner promptement issue à la matière, ainsi qu'on le faisait autrefois ? Searpa a résolu négativement cette question, et il a eu raison. Ce praticien a fait voir effectivement que, d'un côté, l'incision de la cornée augmentait la phlogose, qui est la cause de l'hypopion, et aggravait sérieusement la maladie ; de l'autre, que le traitement anti-phlogistique guérissait toujours heureusement et beaucoup plus promptement l'hypopion. Cette règle, néanmoins, souffre quelques exceptions. Toutes les fois que l'œil menace rupture, il y a convenance d'ouvrir la cornée, comme pour l'extraction de la cataracte, tout en continuant, bien entendu, le traitement anti-phlogistique.

CHAPITRE III.

DE L'ULCÈRE DE LA CORNÉE.

L'ulcère de la cornée est une conséquence assez ordinaire de la crevasse d'un petit abcès qui se forme souvent derrière la lame subtile de la conjonctive qui recouvre la cornée, ou dans la substance de cette membrane même, à l'occasion d'une ophthalmie grave aiguë. D'autres fois, l'ulcère de la cornée est le produit du contact de matières corrodantes, tranchantes, piquantes, insinuées dans les yeux ; comme seraient la chaux vive, des portions de verre ou de fer, des épines et autres causes de ce genre, propres à produire solution de continuité. — Le petit abcès de la cornée est accompagné des mêmes symptômes de l'ophthalmie grave inflammatoire, principalement d'un sentiment incommodé de tension dans l'œil, le sourcil, à la nuque ; d'une chaleur brûlante, d'un larmolement abondant, de l'aversion pour la lumière, de rougeur intense dans la conjonctive, surtout près du siège du petit abcès. — Si l'on compare cette petite pustule inflammatoire avec d'autres semblables qui se forment sur toute l'habitude du corps, il est ordinaire qu'elle tarde assez à s'ouvrir, même lorsque la suppuration est formée. De plus, l'expé-

rience a démontré que , pour solliciter l'issue de cette matière continuc, il ne convient point d'ouvrir la pustule avec la pointe de la lancette, ou avec quelqu'autre instrument, comme le font beaucoup de chirurgiens; car, bien que ce petit abcès semble parvenu à son plus haut degré de maturité, la matière contenue est si tenace, et, pour ainsi dire, tellement agglutinée à la substance de la cornée, qu'elle ne sort point par l'ouverture artificielle qu'on a pratiquée; qu'au contraire, cette ouverture artificielle exaspère plutôt la maladie, accroît l'obscurissement de la cornée, et souvent détermine la formation d'un autre petit abcès dans le voisinage du premier. Dans de telles circonstances, l'expédient le plus sûr est de temporiser, jusqu'à ce que l'abcès s'ouvre de lui-même au dehors, en provoquant cet état, à l'aide des fomentations fréquentes, des bains de l'œil avec l'eau de mauve tiède, et l'application de sachets d'herbes émollientes. — Le plus souvent, un accroissement subit de tous les symptômes de l'ophthalmie annonce l'ouverture du petit abcès de la cornée; on éprouve particulièrement un sentiment d'ardeur intolérable dans le point de la cornée qui était auparavant le siège de l'abcès: cette ardeur s'augmente toutes les fois que le malade meut le globe de l'œil affecté, ou simplement les paupières. C'est ce dont on est évidemment assuré, en observant qu'à l'endroit de la cornée, qui était le siège de la petite pustule blanchâtre, on remarque un enfoncement qui devient encore plus manifeste, si on regarde de profil l'œil malade.

Les corps étrangers entrés dans l'œil, et qui ont simplement incisé une partie de la cornée, ou qui sont implantés dans elle, ne laissent ordinairement point d'ulcère, et la partie lésée se consolide par première intention, pourvu qu'ils soient aussitôt retirés. Ceux qui effleurent ou brûlent la surface de cette membrane doivent être aussitôt retirés; sinon ils déterminent l'ophthalmie aiguë, la suppuration autour du lieu de la lésion ou de leur implantation; enfin, l'ulcère s'ensuit. — L'ulcère de la cornée a cela de commun avec les solutions de continuité ulcéreuse de la peau, où ce tégument est subtil, tendu et doué en même temps d'une sensibilité exquise, qu'à sa première apparition, il prend une couleur brune cendrée; son contour est rouge, ses bords sont gonflés et irrégu-

liers; il occasionne une douleur très-vive: au lieu de pus, il suit une sérosité aëre de sa surface, qui tend à s'élargir et à s'approfondir rapidement. Tel est précisément le caractère de l'ulcère de la cornée, de ceux qui affectent les bouts des mamelles, le gland de la verge, les lèvres, le bout de la langue (eux-ci se nomment *aphthes*), les tarses, l'entrée du conduit auditif, des narines et autres endroits, où la peau subtile, tendue et assez sensible, est diversement pliée. — Les petits ulcères de cette classe, abandonnés à eux-mêmes ou mal traités, s'élargissent en peu de temps, deviennent profonds, et détruisent les parties qu'ils occupent; puis, si celui de la cornée s'étend en surface, cette membrane perd bientôt sa transparence; cet ulcère se creuse en forme de tube, pénètre dans la chambre antérieure de l'humeur aqueuse, dont l'écoulement s'ensuit, et successivement il se forme une fistule de la cornée. L'ouverture devient-elle plus ample? outre l'écoulement de l'humeur aqueuse, il existe encore une maladie beaucoup plus grave que l'ulcère; c'est la précidence d'une portion de l'iris, la sortie du cristallin et du corps vitré, en un mot, la destruction entière de l'organe de la vue. Il n'est pas rare de voir cet accident très-grave être la suite d'une forte ophthalmie gonorrhéique aiguë, compliquée d'atonie ou de défaut de vitalité dans la cornée; d'où il résulte que cette membrane ne sent plus l'action des remèdes internes et externes propres à arrêter les progrès de l'ulcération, qui, nonobstant les moyens les mieux indiqués, s'étend très-prompement sur cette membrane transparente, jusqu'à son entière destruction.

Enfin, aussitôt qu'un ulcère paraît sur la cornée, il est de la plus grande importance d'en arrêter sur-le-champ les progrès, autant que le permet la nature du mal; ou d'invertir la marche de la maladie, de manière qu'au lieu de tendre à la destruction de cette membrane, elle procède à son rétablissement; ce qui exige d'autant plus de soin de la part du chirurgien, que les difficultés de changer cette marche morbifique en procédé curatif, croissent en raison de l'extension et de la profondeur de l'ulcère, comme aussi parce que, quand bien même on obtiendrait en peu de temps la guérison d'un large ulcère de la cornée, le tort qu'en éprouve la vision à cause de la vaste cicatrice qui en résulte, devient

irréparable. — Pour ce qui est du traitement de l'ulcère de la cornée, c'est une grande erreur, je pense, que commettent quelques maîtres en chirurgie, qui enseignent que l'on ne peut employer avec fruit aucun remède externe dans la vue de guérir cette maladie, si l'on n'a point détruit ou dissipé en grande partie l'ophthalmie aiguë. C'est précisément le contraire que démontre l'expérience; elle apprend que l'on doit, avant tout, appliquer sur l'ulcère ces remèdes locaux, qui sont capables de détruire promptement, ou d'adoucir la sensibilité morbifique accrue, et d'arrêter en même temps le procédé destructif qui prédomine dans ce même ulcère; enfin, l'expérience dit de recourir à tous ces moyens qui sont propres à dissiper l'ophthalmie, dans le cas où elle ne disparaît pas d'elle-même, à mesure que l'ulcère tend vers la guérison. Des observations certaines et répétées nous confirment, comme une vérité, que c'est l'ulcère qui entretient l'ophthalmie, et non celle-ci l'ulcère (1). Il est vrai que, dès l'ouverture d'un petit abcès de la cornée, les symptômes de l'ophthalmie aiguë deviennent plus intenses, la rougeur de la conjonctive augmente ainsi que la turgescence des vaisseaux de cette membrane; mais il est également certain que cet effet ne dépend que d'un afflux occasionné par la sensibilité accrue du point ulcéré de la cornée. Au contraire, dès que cet excès de sensibilité de l'ulcère de la cornée cesse, ou diminue de force, l'ophthalmie suit la même marche; et enfin, l'ulcère se détergeant et se cicatrisant, l'ophthalmie se résout et disparaît par degrés, ou n'exige tout au plus, vers la fin du traitement, que l'usage continué pendant plusieurs jours de quelque collyre astringent et fortifiant.

Chaque jour nous fournit des exemples semblables à celui-ci: nous voyons de petits ulcères situés ailleurs que sur la cornée, dans l'intérieur des lèvres, sur le bout de la langue, sur celui des mamelles, sur le gland, qui, comme je l'ai dit, se couvrent, dès leur apparition, d'une couche cendrée, déterminent une

inflammation autour du lieu qu'ils occupent, et occasionnent une démangeaison et un sentiment de chaleur brûlante fort incommode. Pour dissiper cette inflammation, nous faisons comme le vulgaire: nous émoussons promptement l'excès de sensibilité de ces ulcères que nous faisons marcher vers la cicatrice; après quoi, l'inflammation qui les environnait, qui les comprenait, cesse et se dissipe sur-le-champ, sans qu'il soit besoin d'user d'autres remèdes, propres uniquement à combattre l'inflammation. — Le caustique est le meilleur de tous les moyens que l'art puisse employer dans tous ces cas; lui seul produit un effet aussi prompt et aussi bon. En effet, il détruit immédiatement les extrémités découvertes des nerfs dans le point ulcéré; enlève promptement cet excès morbifique de sensibilité qui domine dans la partie affectée; convertit la surface cendrée de l'ulcère, et l'humeur âcre dont il est imbu, en une croûte ou eschare, qui fait les fonctions d'épiderme; modère le contact des parties voisines sur l'ulcère même; enfin, le caustique convertit le procédé destructif de l'ulcère en celui propre à sa granulation, à sa cicatrisation. — Pour cautériser l'ulcère de la cornée, le caustique que l'on doit préférer à tout autre est le nitrate d'argent fondu (pierre infernale). On le taille comme un crayon; et après avoir bien écarté les paupières du malade, et fixé la supérieure au moyen de l'élevateur de Pellier, on en porte la pointe sur l'ulcère de la cornée que l'on touche, et sur laquelle on appuie assez pour former eschare. Si quelque peu de nitrate se dissout avec les larmes, on l'enlève en douchant l'œil avec du lait. — Pendant la cautérisation, le malade accuse une douleur des plus acerbes; mais cet excès d'inconfort est amplement compensé par le calme qu'il éprouve peu de minutes après l'application du caustique. En effet, il sent cesser, comme par enchantement, cette chaleur brûlante dans l'œil affecté; il peut mouvoir sans peine le globe et les paupières. On voit diminuer le flux lacrymal, ainsi que la turgescence des vaisseaux de la conjonctive; le malade soutient une lumière modérée; enfin il repose. Ces avantages durent jusqu'à ce que l'eschare se maintienne adhérente à la surface de l'ulcère.

Ce n'est que le troisième ou le quatrième jour après la cautérisation, que l'eschare tombe; alors les premiers symp-

(1) Excepté ce cas dans lequel l'ulcère paraît dans le plus haut degré de l'ophthalmie aiguë grave: alors la première indication est de diminuer, le plus tôt possible, la force de l'inflammation avant de traiter l'ulcère.

tômes de la maladie se réveillent, et principalement ce sentiment de piquûre et de brûlure dans le lieu ulcéré de la cornée; le larmolement est abondant; il y a difficulté de mouvoir le globe de l'œil et les paupières; la lumière devient insupportable; mais toutes ces incommodités sont constamment d'un degré moindre que les premières. Dès cette nouvelle apparition, le chirurgien ne tardera pas de toucher encore une fois l'ulcère avec le nitrate d'argent fondu; il essaiera de former une eschare aussi forte, aussi adhérente que la première, sur toute la surface de l'ulcère, et le calme renaîtra, comme auparavant, dans cet organe. Il répétera ce procédé une troisième fois s'il est nécessaire; c'est-à-dire si, à la chute de cette seconde eschare, l'excessive sensibilité de l'ulcère ne lui paraît pas suffisamment restreinte, et si la marche corrodante et destructive de ce même ulcère n'est point arrêtée. Lorsque tout procède en bon ordre, c'est un phénomène constant dans le traitement de cette maladie, qu'à la chute de chaque eschare, la sensibilité morbifique de l'œil se trouve diminuée, et que l'ulcère paraît en même temps moins grand et moins profond qu'auparavant. Cet ulcère, en outre, après avoir perdu son premier aspect livide et cendré, prend la couleur d'une légère lavure de chair; indice certain que le procédé destructif qui dominait en lui, s'est converti en celui qui est propre à la granulation et à la cicatrice. De plus, on voit diminuer d'un pas égal la turgescence des vaisseaux de la conjonctive, et l'ophtalmie se dissipe selon que l'ulcère tend davantage vers la guérison.

A l'époque où commence la granulation, quelle erreur ne commettrait pas un chirurgien, s'il continuait plus longtemps l'application du nitrate d'argent fondu (pierre infernale), dans la persuasion d'accélérer, par ce moyen jusqu'alors employé utilement, la guérison de l'ulcère de la cornée? Il arriverait tout le contraire dans ce cas; par un tel traitement, on réprimerait la granulation; on réveillerait les douleurs dans l'œil; cet organe s'enflammerait; le larmolement aurait encore lieu, et l'ulcère reprendrait cet aspect sordide cendré, comme dans le principe; ses bords apparaîtraient gorgés et irréguliers. Ce fait a encore été noté par Platner (1). Il dit :

Necesse est ut hoc temperata manu, nec crebrius fiat, ne nova inflammatio, novaque lacryma his acrioribus concitetur. Aussitôt que le calme existe dans l'œil, que la granulation commence après la seconde ou la troisième cautérisation, le chirurgien s'abstiendra de toute application de caustique fort quelconque; il n'emploiera d'autre topique que le collyre fait avec la solution de quatre grains de sulfate de zinc (vitriol blanc) dans quatre onces d'eau de plantain, avec une demi-once de mucilage de semences de pomme de coing ou de psilium; solution dont on s'injectera toutes les deux heures, en défendant l'œil malade du contact de l'air et de la lumière, moyennant une légère compresse et un bandage contentif. Dans les cas où, à l'ulcère de la cornée, se joint encore un peu de relâchement de la conjonctive et de ses vaisseaux, il est très-utile d'employer la pommade de Janin vers la fin du traitement de l'ulcère; matin et soir on en introduit, entre la paupière et le bulbe, une dose convenable, tant par rapport à la quantité qu'à la force du remède, mais correspondante à la sensibilité particulière du sujet malade. — Du reste, pour ce qui est de ces excoriations très-superficielles de la cornée, qui ne présentent point d'enfoncement dans la substance de cette membrane, et qui, à proprement parler, ne sont qu'un soulèvement de l'épiderme placé au-devant de la lame de la conjonctive qui recouvre la cornée, le traitement n'exige pas l'usage du caustique; il faut se borner à l'usage du collyre vitriolique, uni au mucilage, ou de celui fait avec le sulfate de zinc et le blanc d'œuf battus ensemble, avec addition d'eau de rose ou de plantain. Les symptômes qui accompagnent ces légères excoriations, ou plutôt ces soulèvements de l'épiderme, sont de peu d'importance; et pourvu que le malade ait soin de s'injecter, toutes les deux heures, avec l'un ou l'autre de ces deux remèdes, et de défendre ses yeux d'une lumière trop vive et des changements de l'atmosphère, elles guérissent ordinairement en peu de temps.

Ici finit l'histoire de l'ulcère de la cornée, et celle du meilleur traitement qui convient dans les cas qui se présentent le plus fréquemment dans la pratique. Quelquefois cependant, soit à raison de la violence du mal, ou d'un traitement mal dirigé, l'ulcère qui a déjà une étendue remarquable, prend la forme d'une

(1) Institutions chirurg., § 514.

fongosité relevée sur la surface de la cornée, fongosité qui semble alimentée par une bandelette de vaisseaux sanguins de la conjonctive, et qui, sous ce rapport, donne souvent lieu à un erreur très-grave, en la prenant pour un ptérygion. Cette maladie, abandonnée à elle-même, ou traitée avec de légers astringents, entraîne souvent la perte de tout le globe de l'œil; elle exige, au contraire, le prompt usage de quelque moyen efficace et propre à détruire en peu de temps toute la fongosité de la cornée, en y comprenant les vaisseaux qui, de la conjonctive, se portent jusqu'à elle; moyen propre, en même temps, à arrêter les progrès de la corrosion. Il ne s'agit alors que d'exciser, avec des ciseaux à cuiller, toute la fongosité au niveau de la surface de la cornée, en prolongeant, en même temps, l'incision sur la conjonctive, assez pour enlever, avec cette même fongosité, toute la bandelette de vaisseaux sanguins qui semblent l'entretenir: après quoi, on laisse bien couler le sang; puis on appuie fortement le nitrate d'argent sur tout ce trajet de la cornée, qui était auparavant occupé par la fongosité, afin qu'il y reste une forte eschare, à la chute de laquelle, si tout le fond morbifique n'est pas détruit, il conviendra de réappliquer le caustique, jusqu'à ce que le procédé ulcérant de la cornée amène celui propre à la bonne granulation. — Pour bien exécuter une aussi forte cautérisation, il ne suffit pas, pour l'ordinaire, qu'un assistant tienne la paupière supérieure élevée, et l'inférieure abaissée; il faut encore que l'opérateur, introduisant une petite spatule entre la paupière supérieure et le bulbe, la maintienne élevée avec sa main gauche; tandis qu'avec la droite il porte le nitrate d'argent sur le fond fongueux de l'ulcère, et l'y retienne autant de temps qu'il le faut, pour y former une eschare forte et profonde. — Il est vrai que, dans les cas les plus graves de cette nature, on ne peut pas toujours calculer avec précision l'action du caustique, et qu'il arrive enfin qu'avec la fongosité on détruit une portion de toute l'épaisseur de la cornée. Lorsque cet inconvénient a lieu, il est bientôt suivi d'un second; de la proéminence d'une portion de l'iris à travers l'ouverture faite dans la cornée. Quelque grave que cet accident puisse paraître à quelques-uns, il n'est cependant pas sans ressource, comme je le démontrerai dans le chapitre de la *Proci-*

dence de l'iris; et pourvu que, dans le lieu de l'excroissance, le chirurgien parvienne à obtenir une cicatrice stable qui s'oppose à une nouvelle apparition fongueuse, et à la destruction totale du globe de l'œil, il aura pleinement satisfait à l'indication qu'il s'était proposée.

1^{re} OBSERVATION.

Antoine Carovo, de Pavie, enfant âgé de quatorze ans, se présenta dans cette école de chirurgie-pratique, pour une douleur très-vive qu'il éprouvait à l'œil droit, qu'il était en danger de perdre à cause de deux petits ulcères qui lui étaient survenus sur la cornée, à la suite d'une ophthalmie grave aiguë. — Un de ces petits ulcères occupait le segment inférieur de la cornée, l'autre celui qui regarde l'angle externe de l'œil: tous deux étaient sordides et de couleur cendrée. Les vaisseaux sanguins de la conjonctive, et surtout ceux qui correspondaient aux points ulcérés de la cornée, se maintenaient assez gorgés. L'enfant accusait des douleurs accrues dans l'œil et dans la tête; il évitait la lumière même la plus modérée. — Cet enfant couché sur le dos, et ayant la tête un peu élevée, j'ordonnai à un aide de lui soulever la paupière supérieure avec l'élevateur de Pellier, tandis qu'avec ma main gauche je lui abaissais la paupière inférieure. Il n'y a pas d'autre manière, chez les enfants surtout, de fixer suffisamment le globe de l'œil, pour porter ensuite avec précision le caustique sur les points ulcérés de la cornée; puis, avec le nitrate d'argent, taillé comme un crayon, je cautérisai ces deux ulcères pour les couvrir d'une eschare suffisamment profonde et adhérente. Immédiatement après, je lavai plusieurs fois l'œil avec le lait frais. Pendant l'acte de la cautérisation, le malade donna les signes de la plus vive douleur; mais une demi-heure après, il éprouva le calme le plus parfait sous tous les rapports.

Le jour suivant, il soutint une lumière modérée, et les vaisseaux sanguins de la conjonctive parurent beaucoup moins gorgés qu'avant la cautérisation. — Trois jours après, à la chute de l'eschare, les premières douleurs de l'œil se réveillèrent; mais elles furent moins fortes que dans le principe. Je touchai de nouveau les petits ulcères avec le nitrate d'argent: cette opération fut moins incommode au malade que la première. Je la répétai

quatre jours après. — A la chute de cette dernière eschare, les petits ulcères étaient assez diminués, et leur fond d'un rouge pâle s'était élevé au niveau de la surface de la cornée. Je substituai alors au caustique le collyre vitriolique, avec le mucilage de semences de pommes de coing, à injecter dans l'œil toutes les deux heures. — Dans le cours de dix autres jours, ces petits ulcères se cicatrisèrent parfaitement, et l'ophtalmie se dissipa tout-à-fait; et pour assurer encore plus le bon succès du traitement, j'ordonnai que, pendant un mois encore, le malade continuât l'usage du collyre, et qu'avant de se coucher on lui introduisît, entre les paupières de l'œil, un peu de l'onguent ophtalmique de Janin.

II^e OBSERVATION.

Un enfant de onze ans, mendiant, d'une faible constitution, et sujet, par intervalles, à des fièvres périodiques, auquel, quelques années auparavant, la petite vérole avait laissé une sensibilité morbifique dans l'œil gauche, eut le même organe attaqué d'une ophtalmie vive aiguë. Il en résulta entre les lames de la cornée un petit abcès qui s'ouvrit spontanément, y laissa un petit ulcère cendré, sordide, ovale, qui s'étendait, du bord de la cornée correspondant à l'angle interne de l'œil, jusque proche le centre de la pupille. Cet enfant se plaignait beaucoup, surtout à l'aspect de la lumière; il larmoyait abondamment de cet œil; les vaisseaux de la conjonctive étaient en outre très-gorgés, principalement du côté de l'angle interne de l'œil. Je cautérisai cet ulcère avec le nitrate d'argent; je bornai l'action du caustique avec de fréquentes lotions de lait et l'application de sachets d'herbes émollientes. La douleur très-vive, produite par le caustique, dura près d'une demi-heure; ensuite le calme survint, et le malade passa bien le reste de la journée, dormit tranquillement pendant toute la nuit suivante. Le lendemain le malade ouvrait librement l'œil, et pouvait affronter une lumière modérée sans aucune incommodité: l'ophtalmie et le larmolement étaient infiniment moindres. — A la chute de l'eschare, les premiers symptômes reparurent, tels que la douleur vive dans l'œil, l'appréhension de la lumière, le larmolement: j'eus recours au nitrate d'argent fondu, avec autant de succès que la première fois. — Trois jours

après, cette seconde eschare tomba; je trouvai l'ulcère de la cornée assez resserré, peu douloureux, et son fond non plus cendré, mais d'un rouge pâle et granuleux: je prescrivis l'usage du collyre vitriolique avec le mucilage, à instiller dans l'œil, toutes les deux heures, en maintenant toujours la partie garantie du contact de l'air et de la lumière, au moyen d'un petit plumasseau et d'un bandage contentif. En peu de jours la granulation passa à l'état de cicatrice. — Les vaisseaux sanguins de la conjonctive, encore un peu variqueux, maintenaient de la rougeur sur le blanc de l'œil; l'enfant fut pris d'une fièvre tierce, avec frisson convulsif très-fort. Je lui donnai le kina avec quelques gouttes de laudanum: la fièvre se passa, mais je fis encore continuer pendant long-temps l'usage de cette écorce prise à petite dose. Comme topique, outre le collyre vitriolique, j'employai la pommade de Janin: elle contribua beaucoup à renforcer les vaisseaux de la conjonctive, et à enlever entièrement la rougeur chronique du blanc de l'œil. La cicatrice de l'ulcère de la cornée se portait bien jusqu'au voisinage de la pupille, mais sans la couvrir, sans priver cet enfant de la faculté de voir encore avec l'œil gauche.

III^e OBSERVATION.

Joseph Reale, habitant de Saint-Léonard, paysan âgé de vingt-deux ans, pléthorique, vigoureux, fut pris d'une ophtalmie forte, aiguë, des deux côtés, avec fièvre et douleurs très-graves. Le septième jour, après s'être fait saigner une fois, il se fit transporter dans cette école de chirurgie. Son œil droit, beaucoup enflammé, était encore attaqué d'un ulcère dans le bord inférieur de la cornée; mais il n'était pas profond. Il en existait aussi un autre sur le bord externe de la cornée de l'œil gauche, également enflammé: celui-ci n'était pas plus étendu qu'un grain de millet, mais il paraissait creux et profond. Le malade avait un pouls dur, vibrant, une fièvre continue et envie de vomir. — Sur-le-champ je lui fis tirer du bras dix-huit onces de sang, et le soir douze onces du pied; les yeux furent recouverts de sachets d'herbes émollientes. La nuit fut moins agitée que les précédentes. Le pouls devint mou, ondoyant, et la peau humide; enfin, comme il accusait des nausées, je lui donnai la tartre de potasse antimo-

nié (*émétique*). Il en résulta un vomissement copieux et salutaire de matières bilieuses; de manière que le quatrième jour de l'entrée du malade dans cet hôpital, le stade inflammatoire de la maladie pouvait être regardé comme terminé. — Ce fut alors qu'avec le nitrate d'argent je touchai ces deux ulcères de la cornée. Le lendemain, pour entretenir chez le malade la liberté du ventre et la transpiration, je prescrivis une livre de décoction de chiendent, deux drachmes de tartrite acidulé de potasse (*crème de tartre*) et un grain de tartrite de potasse antimonié (*émétique*), à prendre à doses réfractées, pendant plusieurs jours de suite. — La cautérisation calma la violence de la douleur des yeux. A la chute de l'eschare, je touchai encore les ulcères avec le nitrate d'argent fondu, et pendant trois fois dans le cours de huit jours : par ce moyen, l'ophthalmie cessa; le fond granuleux de l'ulcère de l'œil gauche s'éleva au niveau de la cornée, et celui du côté droit était, à la même époque, presque entièrement cicatrisé. Le collyre vitriolique avec le mucilage de semences de psilium, injecté toutes les deux heures, suffit enfin pour compléter le traitement; et comme les cicatrices de la cornée ne s'étendaient point contre la pupille, elles ne dérangèrent nullement la vision.

IV^e OBSERVATION.

Une petite fille âgée de deux ans et demi, Célestine Pacchiarotti, de Pavie, me fut apportée par sa mère dans cette école de chirurgie, pour que j'examinasse son œil droit, qui tout nouvellement, après une petite vérole confluente, était resté gonflé, rouge, douloureux et larmoyant. Je trouvai sur cette partie de la cornée qui regarde le nez un petit ulcère de couleur cendrée, de la grandeur d'un grain de millet; et sur la partie qui regarde la tempe, on observait un petit abcès commençant. — J'ordonnai que le petit ulcère fût aussitôt cautérisé avec le nitrate d'argent. La mère se chargea de doucher l'œil de l'enfant avec du lait, et de la rapporter tous les matins à l'heure du pansement. — Après l'application de ce nitrate, la petite fille éprouva du calme pendant trois jours de suite. A la chute de l'eschare elle a donné les signes d'une grande douleur et d'une vive ardeur dans ce même œil; l'ulcère fut de nouveau touché avec le nitrate d'argent, et,

quatre jours après, cette seconde eschare tomba. Je trouvai l'ulcère rétréci et superficiel, même très-proche de la cicatrice. En effet, quatre autres jours après, à l'aide du simple collyre vitriolique mucilagineux, la guérison fut parfaite. — Le petit abcès qui s'observait sur le bord de la cornée du même œil, proche la tempe, et qui jusqu'alors était resté stationnaire, se souleva, causa une nouvelle tension, une nouvelle douleur dans l'œil; enfin, il s'ouvrit et dégénéra en un ulcère semblable au premier. Je ne tardai pas un instant à porter le nitrate d'argent sur cette petite plaie, comme je l'avais fait pour la première. J'appliquai, en outre, à cette enfant un vésicatoire à la nuque, et je la purgeai plusieurs fois avec le sirop de chicorée et de rhubarbe. Cet ulcère fut encore touché une fois avec le nitrate d'argent, et ce ne fut qu'alors qu'il se montra disposé à la *granulation* et au resserrement; ce que l'on obtint dans l'espace de six jours après la chute de cette seconde eschare. Je complétois enfin le traitement par l'usage non interrompu, pendant deux semaines, du collyre vitriolique avec le mucilage. Ce remède contribua grandement, non-seulement à cicatriser complètement ce second ulcère, mais encore à fortifier les vaisseaux de la conjonctive, et à éclaircir tout le blanc de l'œil.

V^e OBSERVATION.

Joseph Barbieri, de Pavie, âgé de vingt-trois ans, sellier, d'une habitude de corps mince, grêle, et de temps en temps pris de fièvres intermittentes, eut, vers la fin de septembre 1796, un érysipèle sur le côté droit de la face. Les paupières et la conjonctive de l'œil du même côté se gonflèrent prodigieusement. — Dans l'espace de dix jours, cette incommodité disparut par la diète, et, comme le pratique le vulgaire, par l'application sur la face de l'écorce interne de sureau. — Un mois après, ce jeune homme s'exposa à un vent vif et froid : le même œil droit s'enflamma; les mêmes remèdes dont je viens de parler furent encore employés. Mais observant que, malgré tout, il y avait augmentation dans la douleur, la chaleur, l'insomnie et le larmoiement; qu'il y avait une fièvre plus forte et une plus grande appréhension de la lumière, ce malade vint à l'hôpital. — Je trouvai, sur la partie latérale externe de la cornée de l'œil droit, un

ulcère de la longueur d'une ligne sur un quart de ligne de largeur : il était assez profond. N'ayant point, dans ce moment, la faculté de faire coucher le malade dans l'école, je touchai l'ulcère avec le nitrate d'argent, et je donnai les instructions convenables pour que ce malade pût continuer le traitement chez lui. Il ne vint redemander conseil que dix jours après, beaucoup de temps après la chute de l'eschare, et je le trouvai dans un état pire que celui de la première fois. Alors je lui assignai un lit, et je commençai par lui faire appliquer sur les paupières un cataplasme de mie de pain et de lait, afin de diminuer l'excessive tension de l'œil et des parties adjacentes. Je purgeai plusieurs fois le malade avec les poudres résolatives, composées de tartrite acidule de potasse (*crème de tartre*) et de tartrite de potasse antimonié (*émétique*). — En moins de trois jours, le gonflement prodigieux des paupières cessa : je touchai l'ulcère avec le nitrate d'argent; je le couvris d'une eschare profonde. Avant que l'ulcère perdît cet aspect cendré, et se disposât à la *granulation* et à la cicatrice, il fut besoin d'employer le nitrate d'argent trois autres fois dans le cours de onze jours. La diminution dans la douleur de l'œil, celle de l'ophtalmie chronique par relâchement des vaisseaux de la conjonctive, et le resserrement successif de l'ulcère, furent les heureux effets de cette pratique. — Le fond granuleux de la petite plaie fut à peine réduit au niveau de la surface de la cornée, que j'ordonnai au malade de s'injecter toutes les deux heures le collyre vitriolique avec le mucilage de semences de pommes de coing. Ce remède a parfaitement fait cicatrifier l'ulcère, et le malade a recouvré toute l'activité de son œil droit.

ARTICLE ADDITIONNEL.

On peut dire, sans crainte d'être démenti, que le tiers des sujets atteints d'affections oculaires offrent des ulcérations à la cornée. Sur 6744 individus traités par Saunders à l'infirmerie ophthalmique de Londres, 1983 offraient l'espace de lésion dont nous voulons parler. A la cornée, comme ailleurs, tout ulcère doit être regardé comme un organe morbide de création nouvelle, irritant sans cesse les tissus adjacents, et déterminant

des maladies secondaires plus ou moins graves. La perte de la vue et des difformités assez choquantes en sont parfois la conséquence. C'est déjà exprimer, par les considérations qui précèdent, l'importance de cette affection. Un premier fait essentiel à noter, c'est que les ulcères de la cornée se rencontrent plus souvent chez les sujets à constitution faible que chez les forts, bien que tous les âges, toutes les constitutions y soient d'ailleurs sujets. Cette circonstance, jointe à certains caractères physiques qu'ils présentent, les ont fait comparer aux ulcérations des cartilages articulaires. On peut jusqu'à un certain point soutenir une pareille comparaison.

§ 1^{er}. *Variétés*. — A. Sous le rapport de leur étendue, les ulcères sont superficiels ou profonds, petits ou larges. Il y a des ulcères tellement superficiels, qu'ils ressemblent à de véritables excoriations, comme s'ils eussent été formés par un vésicatoire ou par de l'eau bouillante; d'autres, au contraire, sont creux, profonds, à bords plus ou moins réguliers; leur érosion ressemble quelquefois à celle de certains chancre vénériens primitifs, comme si elle eût été faite par un emporte-pièce. Les ulcères profonds n'ont pas ordinairement une grande étendue en largeur; les superficiels, au contraire, occupent quelquefois une entière moitié de la surface cornéale. Dans certains cas cependant, et ceci est assez fréquent, les ulcérations superficielles sont extrêmement petites, comme la pointe d'une épingle; elles ressemblent à des aphthes mercurielles, et il faut, pour les apercevoir, se placer devant une fenêtre, et regarder l'œil obliquement contre le jour.

B. Sous le point de vue de leur siège, elles sont anti-cornéales, rétro-cornéales, interlamellaires, centrales ou périphériques. On ne les voit ordinairement qu'à la face antérieure de la cornée. Dans quelques cas pourtant elles existent à sa face postérieure. C'est ce qui a lieu lorsque des suppurations interlamellaires s'ouvrent du côté de l'humeur aqueuse. Mauchart a été le premier à signaler cette variété d'ulcère, et l'on ne voit pas pourquoi Boyer ne l'a indiquée que sous forme de doute. Aujourd'hui aucun auteur ne conteste son existence. Travers a aussi parlé des ulcères interlamellaires : il a donné ce nom au travail suppuratif de l'onix. Lorsqu'il devient chronique, effectivement ce travail peut être regardé

comme tout-à-fait ulcératif. Les ulcères superficiels se rencontrent plus souvent vers la périphérie que vers le centre de la cornée; le contraire a lieu pour les profonds. Travers croit que les ulcères profonds se forment plus facilement au centre, parce que c'est là que la cornée est le moins animalisée, et par conséquent le plus susceptible d'érosion. Demours a signalé une variété d'ulcération périphérique superficielle, dont personne n'avait parlé avant lui; c'est une sorte d'érosion de la forme d'un croissant, qui occupe le demi-cercle supérieur de la circonférence de la cornée, et est couverte par la paupière supérieure; cette ulcération se rencontre chez les personnes d'âge avancé, et est assez difficile à guérir.

C. Quant à leur nature enfin, ils sont simples ou compliqués (dyscrasiques, cancéreux, fongueux, etc.). L'existence d'un ulcère chronique se rattache ordinairement à un principe morbide intérieur. Des causes irritatives locales pourtant peuvent les entretenir; nous en voyons souvent des exemples aux jambes couvertes de varices et ailleurs. Les ulcères couverts de fongosités ne sont pas toujours de nature maligne: à la cornée cependant cette complication leur donne une gravité sérieuse. Enfin, Demours a distingué les ulcères de la cornée, en ceux dont le fond est opaque et ceux dont le fond est diaphane; les premiers indiquent toujours une affection grave. Cette distinction correspond à celle des ulcères profonds et superficiels que nous prenons pour base de notre description.

§ II. *Caractères.* — Le plus souvent, le début des ulcères de la cornée est précédé d'une ophthalmie plus ou moins intense; des pustules, des phlyctènes se forment qui dégèrent en ulcères. Quelquefois cependant l'érosion a lieu sans cette circonstance; il se passe un travail de résorption presque anémique, et sans maladie préalable la cornée se trouve ulcérée. Les ulcères à fond diaphane commencent ordinairement de cette dernière manière; leur existence peut être comparée à celles des érosions des cartilages et des os par l'action compressive des tumeurs pulsatiles.

A. *Physiques.* Les ulcères superficiels offrent une ressemblance parfaite avec les aphthes qui naissent aux contours des canaux muqueux ou dans des endroits dont la peau est tendue et fine (oreilles, lèvres, langue, narines, gland, bords

palpébraux, tétons, etc.). On peut résumer ainsi les caractères physiques des ulcères superficiels: érosion légère; circonférence ordinairement irrégulière; fond transparent et couvert de houppes nerveuses (Scarpa), écoulement séreux, tendance à l'empiètement, compliqués ou non d'ophthalmie (conjonctivite, kératite, sclérotite de nature variable). Un auteur anglais dit avec raison qu'en les regardant de côté, les ulcères à fond diaphane ressemblent aux ablations partielles qu'on pratique avec un bistouri bien tranchant sur la cornée d'un animal récemment tué. — Les ulcères profonds présentent une forme évasée ou en entonnoir; empiètement en profondeur plutôt qu'en superficie; bords élevés, déchiquetés, humides et comme baveux; fond grisâtre, quelquefois blanc; écoulement sanieux, âcre; cornée plus ou moins opaque, surtout autour de l'ulcère; conjonctive plus ou moins injectée; symptômes de kératite; complications; ophthalmie dyscrasique; fongosités, hyppion, albugo, etc.

B. *Physiologiques.* Irritation oculaire. La kératite et la conjonctivite qui accompagnent les ulcères de la cornée sont le plus souvent primitives; elles s'exaspèrent, et par l'action irradiative de l'ulcère et par le frottement des paupières, qui agissent sur l'érosion elle-même. Douleur âcre, brûlante, s'irradiant du point ulcéré au front et à la tempe; photophobie assez souvent. Ce caractère pourtant peut manquer; il dépend d'une irritation de la rétine, irritation qu'on peut regarder comme une complication de la kératite ulcéralive. Lorsqu'elle existe, la photophobie est accompagnée de blépharospasme et de larmolement, ainsi qu'on le voit surtout chez les enfants scrofuleux. Sentiment de tension oculaire. Immobilité de l'œil et des paupières. Comme le frottement produit de la douleur, les malades craignent de mouvoir les paupières, dans certaines espèces d'ulcères. Trouble plus ou moins grand de la vision. Irritabilité générale. — Nous venons déjà de dire que, pour bien apprécier les ulcères de la cornée, il faut les examiner à un jour assez clair, et en les regardant obliquement et de côté. On distingue de suite aux caractères précédents si l'érosion est superficielle ou profonde; mais ce qu'il importe surtout d'examiner, c'est la nature de la phlogose avec laquelle ils co-existent, car c'est sur cette connaissance que le

traitement est souvent établi : or, la détermination de la nature de la phlogose, et par conséquent de l'ulcère, est basée sur les principes déjà exposés dans les chapitres des conjonctivites et des kératites, et sur celui des sclérotites, dont nous devons nous occuper. Disons seulement ici que, d'après Wardrop, les ulcères à fond blanchâtre ne se rencontrent que chez les sujets goutteux.

C. *Terminaisons.* Les ulcères superficiels se terminent ordinairement en bien, et sans laisser d'opacité bien apparente. Ils restent cependant stationnaires pendant long-temps quelquefois, et peuvent occasionner un obscurcissement plus ou moins considérable. Middlemore prétend que l'ulcère périphérique de Demours peut se terminer par la gangrène de la cornée, s'il envahit tout le cercle de cette membrane; je ne connais aucun exemple de ce cas. — Les ulcères profonds se terminent toujours par une maladie secondaire. Lorsque les choses vont pour le mieux, la terminaison ordinaire est un leucome plus ou moins incommode et difforme. Si l'ulcère fait des progrès en profondeur, il peut donner lieu à un prolapsus de la membrane de l'humeur aqueuse (hernie de la cornée), à une fistule cornéale ou à un staphylome. En perforant cette membrane, l'ulcère occasionne l'évacuation de l'humeur aqueuse, une proci-dence de l'iris, ou bien l'évacuation du cristallin et du corps vitré, et, par conséquent, la perte des fonctions et de la forme de l'organe, mais les terminaisons les plus ordinaires sont le leucome et le prolapsus irien.

§ III. *Étiologie.* — Nous venons de dire que les ulcérations de la cornée étaient une maladie des constitutions faibles. C'était déjà faire pressentir que leur existence doit se rattacher à certains états de l'organisme général. Des causes locales cependant peuvent également y donner lieu.

A. *Prédisposante.* L'enfance prédispose plus que tout autre âge aux ulcérations de la cornée, par les mêmes raisons qu'elle prédispose aux kératites. Toutes les maladies éruptives aiguës du jeune âge et l'affection scrofuleuse peuvent donner lieu aux ulcérations de la cornée. La vieillesse y prédispose également, mais par d'autres raisons : selon Travers, le manque de vitalité détermine des résorptions ulcéralives. On sait d'ailleurs que, chez quelques animaux qu'on fait mourir d'inédie, les cornées s'ulcè-

rent plus ou moins, et que des taches anciennes sur ces membranes disparaissent quelquefois chez les agonisants (Wardrop). Toutes les maladies eutanées qui réagissent sur l'œil et les ophthalmies chroniques peuvent d'ailleurs être rangées au nombre des causes prédisposantes des ulcères de la cornée.

B. *Occasionnelle.* On peut en général regarder les ulcérations actives de la cornée comme le résultat d'une kératite, cependant des causes variables peuvent occasionner ce travail. Les blessures suppurantes de la cornée, les brûlures, les phlyctènes, toutes les conjonctivites en général, enfin certaines lésions des nerfs de la cinquième paire sont au nombre de ces causes; je dis certaines lésions; car toutes les altérations de ces nerfs ne produisent pas l'ulcération de la cornée. On sait qu'en coupant ces nerfs sur les animaux, les cornées s'ulcèrent, se perforent et l'œil se vide. J'ai vu deux fois cette espèce d'ulcère de la cornée; elle n'existe jamais seule; la narine, la bouche, les dents et la face du même côté sont affectées en même temps; on en peut lire un exemple remarquable, accompagné d'autopsie, dans le *London medical gazette*, 12 décembre 1835, et dans l'*American journal of the medical sciences*, août 1836, p. 474.

C. *Prochaine.* Travail d'érosion phlogistique dans les ulcères actifs ou profonds. Résorption passive, adynamique dans les ulcères superficiels et dans ceux dépendant d'une altération de la cinquième paire.

§ IV. *Pronostic.* — Réservé, mais plutôt favorable dans les ulcères superficiels, variable dans les ulcères profonds. La gravité, dans ce dernier cas, est toujours en raison du siège plus ou moins central de la lésion, de son étendue, de ses complications et de sa tendance pour telle ou telle terminaison. Quand l'ulcère devient perforant, c'est toujours une maladie grave qui entraîne très-souvent la perte de la vision, sinon de la forme même de l'organe. Il importe de prévenir d'avance le malade ou ses parents des issues possibles de la maladie, afin qu'on n'attribue pas au traitement ce qui est la conséquence inévitable de l'affection.

§ V. *Traitement.* — Ici, comme dans le traitement de plusieurs autres maladies, la première chose à faire, c'est de simplifier la lésion, s'il y a lieu. Bien que l'irritation excessive de l'œil ulcérée souvient à la présence même de

l'ulcère, et qu'elle se dissipe presque toujours après la cautérisation de ce dernier, il y a convenance à débiter par combattre la photophobie et la douleur à l'aide d'une ou plusieurs saignées, soit générales, soit locales, et de frictions abondantes de pommade mercurielle belladonisée autour de l'orbite. Des cataplasmes adouçissants de laitue cuite dans du lait, qu'on couvre d'une couche de la même pommade et qu'on applique sur les paupières, remplissent également bien l'indication. — Si l'ulcère est superficiel, il suffit de traiter la maladie à laquelle il se rattache pour le guérir. Quelques collyres résolutifs, entre autres une légère solution de pierre infernale (deux à trois grains par once d'eau de rose), des pommades de vertu analogue dont nous avons donné les formules, procurent généralement la guérison. Si l'ulcère résiste, ce qui est rare, on fera usage d'une solution de pierre infernale (20 grains par once) qu'on portera avec un pinceau mou sur l'ulcération. Ce dernier moyen est surtout nécessaire dans l'ulcère périphérique de Demours. Quant au traitement constitutionnel, il doit être tonique, si le mal se rencontre sur des individus âgés et presque anémiques.

Dans les cas d'ulcères profonds, actifs, le traitement doit être bien autrement énergique. Indépendamment des remèdes anti-ophthalmiques généraux et locaux, il faut attaquer l'ulcère par la cautérisation à l'aide du nitrate d'argent solide, disposé en crayon. Le malade est assis ou couché, un aide fixe sa tête et relève la paupière; le chirurgien s'oppose aux mouvements de l'œil avec son doigt, appuie plus ou moins fortement la pierre infernale sur le creux de l'ulcère et lave ensuite avec de l'eau fraîche. Les auteurs qui craignent l'emploi de ce moyen ordonnent de passer aussitôt au pinceau trempé dans de l'huile et de laver ensuite avec du lait tiède. Je me suis toujours mieux trouvé de l'eau fraîche, qui apaise plus promptement la douleur. Le peu de pierre qui se répand sur la conjonctive n'entraîne aucun inconvénient. La douleur causée par l'opération est excessivement vive; il faut saisir l'œil au vol, pour ainsi dire: si l'on tâtonne avec la pierre, il n'est plus possible d'atteindre l'ulcère dans la même séance, surtout s'il s'agit d'un enfant. Une heure ou deux après, le calme survient, et le malade ne souffre plus ni de l'ulcère ni de la cautérisation; mais deux, trois ou

quatre jours plus tard, les souffrances reparaisent souvent comme auparavant, par suite de la chute de l'eschare. On revient à la même opération jusqu'à la cicatrisation complète. Il est rare qu'on soit obligé de répéter plus de deux fois la cautérisation pour obtenir l'oblitération de l'ulcère. Du moment, dit Scarpa, que le fond ulcéreux devient rosé, il faut s'abstenir de l'emploi du caustique; cela indique que la nature travaille à la réparation de la brèche, et que la guérison ne tarde pas à s'effectuer. Cette remarque pratique, qui s'applique d'ailleurs à toutes les surfaces suppurantes, est de la plus grande vérité, et l'on conçoit combien il serait grave de répéter la cautérisation dès ce moment. Aussitôt que le travail réparateur commence, on voit des vaisseaux sanguins pénétrer dans l'ulcération et fournir la matière plastique de la cicatrice. Des collyres résolutifs serviront à l'achèvement de la cure. — Lorsque l'ulcère est compliqué de fongosités, la maladie offre plus de gravité, et bien que le traitement soit basé sur la cautérisation répétée, il faut s'attendre souvent à la perforation de la cornée après la destruction des végétations morbides. On traitera le prolapsus irien qui en est la conséquence, et les autres terminaisons possibles, d'après les données qu'on trouvera exposées dans les chapitres respectifs.

Je n'ignore point que plusieurs auteurs modernes se sont élevés contre la pratique de la cautérisation, si hautement recommandée et éclaircie par les expériences cliniques de Scarpa; mais la pratique qu'on voudrait lui substituer est non-seulement inférieure sous plusieurs rapports, mais même fort souvent insuffisante pour la guérison. Je pourrais citer un assez grand nombre de faits de ma pratique, pour prouver cette assertion. — Je termine ce chapitre par le passage suivant, que je transcris de l'ouvrage de Celse. — « Les pustules des yeux, dit Celse (lib. sext.) se changent quelquefois en ulcères; on les traite, lorsqu'elles sont récentes, avec des médicaments adouçissants, et qui sont à peu près les mêmes que ceux que j'ai indiqués pour les pustules. Il y a aussi un collyre qui est spécifique pour les ulcères, on l'appelle *dialiban*. Il se prépare avec du enivre brûlé et lavé, d'opium frit (*papaveris lacrymæ frictæ*), de chalcun, p. 1; de tutie lavée, d'encens, d'antimoine brûlé et lavé, de myrrhe, de

gomme, de chaque, p. 2. » Pour les ulcères sordides, l'auteur prescrit des remèdes cautérétiques.

CHAPITRE IV.

DU NUAGE (NUVOLETTA) DE LA CORNÉE.

Le nuage de la cornée est une des conséquences funestes de l'ophtalmie chronique rebelle. Il me plaît d'appeler ainsi la maladie dont il s'agit, pour la distinguer avec précision de l'*albugo* et du *leucoma*, ou de cette tache dense de la cornée, non accompagnée d'ophtalmie pour le plus souvent; qui est alors comme calleuse, coriace, de couleur chargée de perle; qui intéresse la substance de la cornée, et qui consiste dans un embarras occasionné par un gluten stagnant dans le tissu intime de cette membrane, ou dans une cicatrice de cette même cornée, à la suite d'ulcères ou de plaies avec perte de substance (1). Le nuage dont j'entends parler diffère de cette tache dense et obscure faite par l'*albugo* ou par le *leucoma*, en ce que ce n'est qu'un obscurcissement récent, léger et superficiel de la cornée, précédé et accompagné d'ophtalmie chronique, et au travers duquel on distingue l'iris et la pupille; enfin, qui ne prive pas entièrement pour cela les malades de la faculté de voir, mais leur couvre seulement les objets d'un voile ou d'un nuage.

Cette maladie est, comme je le disais, une conséquence de l'ophtalmie chronique pendant long-temps négligée, mal traitée, chez des sujets dont la fibre est lâche, ou dont les yeux sont faibles et fatigués. Les vaisseaux veineux de la conjonctive, assez relâchée dans cet état de l'ophtalmie, cèdent chaque jour davantage au sang dont le cours est ralenti dans leur intérieur; ils deviennent par degrés plus gorgés et plus relevés que dans l'état naturel; ils deviennent ensuite irréguliers, noueux, d'abord dans leurs troncs, puis dans leurs rameaux vers l'union de la cornée avec la sclérotique; enfin, dans leurs plus petites racines

provenantes de la lame subtile de la conjonctive, qui recouvre l'extérieur de la cornée. Il n'est pas facile de déterminer si une semblable dilatation a lieu, ou non, même dans les plus petites ramifications artérielles correspondantes à ces mêmes racines veineuses. Ce qu'il y a de certain, c'est que le retour du sang par les veines de la conjonctive, devenues variqueuses, est notablement retardé par la flaccidité de ces vaisseaux, par leurs nodosités et tortuosités, comme aussi par les plis de la conjonctive relâchée dans les différents mouvements du globe de l'œil. — Heureusement les racines délicates et subtiles de ces veines sur la cornée sont les dernières à devenir variqueuses, tant par l'étroitesse de leur calibre à leur origine sur la lame de la conjonctive qui recouvre extérieurement la cornée, que parce que cette lame de la conjonctive, intimement adossée à la cornée qui lui est inhérente, restreint et resserre sur elles-mêmes ces racines veineuses, les fortifie, et ne permet pas si facilement que, comme sur le blanc de l'œil, elles soient dilatées par le retard du sang dans leur intérieur. C'est ce qui arrive souvent au-delà des confins de la cornée avec la sclérotique, où la conjonctive, naturellement de facile distension, est faiblement unie à l'hémisphère antérieur du globe de l'œil: d'où il résulte que, dans tous les cas de longues ophtalmies chroniques, quoique les troncs proprement dits des veines de la conjonctive soient dilatés, variqueux et noueux, leurs faibles racines ne le sont pas pour cela également sur la lame subtile de la conjonctive qui recouvre extérieurement la cornée; et cela n'arrive que dans les cas où le relâchement de toute la conjonctive, y compris cette portion qui passe sur la cornée, et où l'engorgement et la dilatation de ses vaisseaux veineux parviennent au plus haut degré.

Nous savons combien est grande la résistance dont je viens de parler, et qu'oppose la lame de la conjonctive étendue, et pour ainsi dire identifiée avec la surface externe de la cornée, à la dilatation contre nature de ces mêmes racines veineuses: nous le savons par les cas de violente ophtalmie aiguë, de chemosis surtout, qui, dans un nombre assez considérable de faits, nous prouvent que la cornée conserve sa transparence, malgré l'élévation en masse au-dessus du niveau de la cornée, des troncs veineux de la

(1) *Avicenne*, lib. III, tract. II, cap. 17: *Scias quod albugo in oculo alia est subtilis, proveniens in superficie apparente, et nominatur nebula; et alia est grossa, et nominatur albugo absolute.*

conjonctive, extrêmement engorgés et agglomérés ensemble sur le blanc de l'œil, sans que le sang vienne forcer les limites de la cornée avec la sclérotique. — Dans des circonstances différentes de celle-ci, c'est-à-dire chaque fois que non-seulement les troncs et les rameaux des veines qui serpentent sur le blanc de l'œil, mais encore leurs racines les plus fines sur la surface de la cornée, se sont prêtées à une plénitude et une dilatation extraordinaires, là, et conséquemment sur la face de la cornée, commencent à paraître quelques lignes rougeâtres, autour desquelles se répand, peu de temps après, une humeur laiteuse ou albumineuse, qui obscurcit et couvre d'un nuage, dans ce point, la limpidité et la diaphanéité de la cornée. La tache blanche, ténue, superficielle, qui en résulte, est précisément celle que je nomme *nuage* de la cornée; et comme cela arrive dans un seul ou dans plusieurs points de la cornée, il en résulte que le nuage est solitaire dans quelques cas, et que d'autres fois il est le résultat de plusieurs points nébuleux distincts entre eux, mais qui tous obscurcissent la cornée en tout ou en partie.

L'obscurcissement de la cornée, qui se forme quelquefois dans le stade inflammatoire, de l'ophtalmie grave aiguë, diffère essentiellement de cette espèce d'opacité de la cornée, produite par le nuage de la cornée. En effet, c'est, dans le premier cas, une lymphe extravasée, épanchée des extrémités des artères dans le tissu intime, caveux de la cornée, qui tend à l'altérer profondément, à la grossir, à désorganiser l'intime composition de cette membrane; ou bien, c'est un procédé morbifique propre à former dans la cornée une pustule inflammatoire, qui successivement dégénère en abcès et en ulcère; tandis qu'au contraire le nuage se forme lentement sur la surface externe de la cornée dans le stade chronique, longuement prolongé, de l'ophtalmie, et précédé de varicosité des troncs des veines éparses sur la conjonctive du blanc de l'œil, et ensuite par la dilatation des racines subtiles de ces mêmes veines situées sur la surface de la cornée, et enfin, par l'épanchement d'une sérosité transparente ou albumineuse dans le tissu de la lame subtile de la conjonctive qui recouvre la surface externe de la cornée. Cet épanchement ne s'élève jamais en dehors sous forme de pustule. — D'après ce que je

viens de dire, quelque part que la cornée soit affectée de nuage, il se trouve toujours sur le blanc de l'œil un faisceau de vaisseaux veineux variqueux, plus relevé et plus noueux que tous les autres vaisseaux sanguins du même ordre; et si la cornée est nébuleuse sur quelques points de la circonférence, ce sont autant de faisceaux distincts de vaisseaux veineux variqueux, soulevés sur le blanc de l'œil, et parfaitement correspondants aux points distincts nébuleux, dans le contour de la cornée. Au premier coup-d'œil on dirait que chacun de ces vaisseaux veineux, si prononcés et saillants au-dessus des autres, a forcé le passage du sang des confins de la sclérotique sur la cornée. Je conserve un œil pris du cadavre d'un homme affecté d'ophtalmie chronique variqueuse, avec le nuage de la cornée, et mort d'une inflammation de poitrine. Or, ayant injecté les artères et les veines de la tête, j'ai trouvé que la cornée était exactement remplie les veines de la conjonctive avait trouvé un libre passage, tant dans le faisceau le plus relevé des mêmes veines, que dans les racines veineuses de ce même faisceau serpentantes sur la surface de la cornée, dans le lieu précis où le nuage existait; tandis que dans tout le reste de la circonférence de la cornée, la veine s'était arrêtée, après avoir rencontré dans ce point des limites entre la cornée et la sclérotique, un obstacle insurmontable. Il est admirable d'observer cet œil avec une lentille: on voit le réseau subtil que formaient les petits rameaux veineux et nombreux dans le point d'union de la cornée avec la sclérotique; ils s'anastomosent élégamment entre eux et de mille manières autour de ce cercle; en sorte, qu'excepté le lieu où existait le nuage, aucun ne dépasse la ligne de démarcation assignée par la forte adhésion que prend, dans cet endroit, la lame subtile de la conjonctive, qui s'avance au-delà pour recouvrir extérieurement la cornée.

Le nuage de la cornée demande, dès son principe, les secours de l'art les plus efficaces; car, quand il n'occupe d'abord qu'un petit trajet de la circonférence de la cornée, il fait cependant des progrès vers le centre même de la cornée, si on l'abandonne à lui-même; et les petites racines des veines dilatées, s'augmentant sur la cornée, parviennent, en s'étendant davantage, à faire dégénérer la membrane subtile de la

conjonctive, qui recouvre la surface externe de la cornée, en une membrane dense et opaque, qui forme un grand obstacle à la vision, et tend à l'intercepter entièrement. — L'indication curative du nuage de la cornée consiste à faire resserrer les vaisseaux variqueux de la conjonctive, jusqu'à leur faire reprendre leur capacité naturelle, et si l'on ne réussit pas, il faut détruire la communication des troncs les plus relevés de la conjonctive, d'avec leurs petites racines qui viennent de la surface externe de la cornée, dans le lieu où est le nuage. La première manière de traiter s'exécute à l'aide des remèdes locaux astringents et fortifiants, mentionnés dans le chapitre antécédent; surtout avec l'onguent ophthalmique de Janin. Ces remèdes font parvenir au but que l'on se propose, pourvu que le nuage de la cornée soit commençant et peu étendu : mais quand il est avancé proche du centre de la cornée, quand le relâchement de la conjonctive et de ses vaisseaux est très-considérable, le moyen le plus prompt, le plus efficace de tous ceux proposés jusqu'ici, est la rescision du faisceau de vaisseaux veineux variqueux, proche ses racines, à la proximité du nuage de la cornée. Par ce moyen, on vide et l'on dérive à l'instant le sang ralenti dans les racines des vaisseaux veineux dilatés sur la surface de la cornée; on facilite aux vaisseaux variqueux de la conjonctive la reprise de leur ton naturel et de leur calibre : il s'ouvre, sur les confins de la cornée avec la sclérotique, une espèce de couloir qui donne successivement issue à tout ce qu'il y a de sérosité laiteuse ou albumineuse, épanchée dans la texture de la lame subtile de la conjonctive collée au devant de la cornée, ou dans le tissu cellulaire propre qui unit ces deux membranes. On a véritablement lieu de s'étonner de la promptitude avec laquelle ce nuage de la cornée se dissipe au moyen de l'opération dont je viens de parler, puisque, le plus souvent, vingt-quatre heures après la rescision du faisceau des vaisseaux variqueux de la conjonctive, on voit disparaître ce voile épais dans le lieu de la cornée occupé par le nuage.

L'extension que l'on doit donner à la rescision des vaisseaux variqueux de la conjonctive, dans les circonstances dont on parle, est déterminée par l'expansion du nuage sur la cornée, et par le nombre de faisceaux des veines variqueuses et

nouveuses plus élevées et plus prononcées que les autres, qui provient du ternissement de la cornée nébuleuse; en sorte que si le nuage est d'une extension médiocre, et s'il n'y a qu'un seul faisceau de vaisseaux variqueux qui lui corresponde, c'est précisément celui-là que le chirurgien excisera. Ensuite, s'il existe plusieurs points nébuleux sur la cornée, et par conséquent plusieurs faisceaux de veines variqueuses soulevées et gorgées plus que les autres, disposés en rond à distances différentes entre eux sur toute la circonférence du blanc de l'œil, le chirurgien coupera circulairement la conjonctive dans les confins de la cornée avec la sclérotique, puisque de cette manière il sera sûr de comprendre dans la section tous ces vaisseaux variqueux. Quant au fait, on doit avertir que la simple section des faisceaux vasculaires variqueux indiqués ne satisfait point à l'indication d'enlever, pour toujours, la communication directe entre les troncs de ces mêmes vaisseaux et leurs racines sur la surface de la cornée. En effet, par le moyen de l'incision, faite, par exemple, avec le dos de la lancette, il est vrai que l'une et l'autre portion des vaisseaux coupés s'écarte en sens opposé, laisse un intervalle manifeste entre elles; mais il est également certain que, peu de jours après l'incision, les bouches de ces mêmes vaisseaux se rapprochent et s'unissent de manière à reprendre leur première continuité : d'où, pour retirer de cette opération le plus d'avantage possible, il est nécessaire d'enlever, avec l'instrument tranchant, une portion de ce faisceau variqueux, avec autant de la conjonctive, sur laquelle appuie le faisceau de vaisseaux variqueux.

Pour exécuter cette opération avec promptitude, et avec le moins d'incommodité possible pour le malade, il faut absolument abandonner l'antique méthode qui voulait que l'on traversât le faisceau variqueux d'une aiguille et d'un fil; opération fastidieuse au malade, embarrassante pour le chirurgien, d'ailleurs nullement nécessaire. Un aide habile écarte les paupières de l'œil du malade, dont il fixe en même temps la tête contre sa poitrine. Le chirurgien saisira, avec une pince fine, le faisceau de vaisseaux variqueux proche du bord de la cornée; il le soulèvera un peu et facilement à cause de la laxité de la conjonctive; puis, avec de petits ciseaux courbes, il excisera ce faisceau de vaisseaux vari-

queux, et en même temps une portion de la conjonctive, en donnant à la section une figure semi-lunaire, et, autant qu'il le pourra, concentrique au cercle de la cornée. — Ensuite, si le cas exige la section de plusieurs faisceaux de vaisseaux variqueux, disposés, à une distance sensible entre eux, sur le blanc de l'œil, le chirurgien sera prompt à les soulever avec les pinces les uns après les autres, et à les emporter peu à peu; ou bien, s'ils sont assez rapprochés pour occuper tout le contour de l'œil, il incisera circulairement la conjonctive sans interruption, en suivant les limites de la cornée avec la selérotique, et en comprenant ainsi exactement avec la conjonctive tous les faisceaux de vaisseaux variqueux dont on vient de parler.

Cela fait, il laissera couler librement le sang des vaisseaux incisés; il provoquera même son épanchement plus abondant, en appliquant sur les paupières une éponge imbibée d'eau tiède, avec laquelle il continuera à fomentier l'œil, jusqu'à ce que le sang cesse de lui-même de couler. L'œil sera recouvert d'un linge fin et d'un bandage contentif. Le malade ne l'ouvrira que vingt-quatre heures après l'opération, et le chirurgien aura la satisfaction de trouver le nuage totalement disparu, et tellement effacé, que la cornée pourra passer pour avoir repris sa première transparence.

Pendant les jours suivants, il convient d'ordonner au malade de tenir l'œil opéré constamment fermé, et recouvert d'un linge fin et d'un bandage contentif; de le laver, deux ou trois fois le jour, avec de l'eau de mauve tiède. S'il survient une inflammation de la conjonctive qui recouvre le blanc de l'œil, ce qui a coutume d'arriver le second ou le troisième jour après l'incision, il est curieux de voir, surtout dans le cas de rescision complète et circulaire de la conjonctive, que pendant que la majeure sphéricité de l'œil rongit, un cercle blanchâtre dans le lieu de la rescision forme une ligne de démarcation qui empêche la cornée de participer à la rougeur de la conjonctive. Les remèdes internes anti-phlogistiques, les topiques émollients font cesser, en peu de jours, cet état inflammatoire de la conjonctive, et il paraît enfin une couche de mucosité sur tout le trait existé de la conjonctive. Par suite, cette surface reseisée se rétrécit continuellement, jusqu'à se cicatrifier tout-à-fait. Les lotions d'eau de mauve, tièdes

dans les premiers temps, puis froides, sont l'unique remède local à pratiquer dans ces circonstances, jusqu'à la cicatrice complète de la conjonctive, puisque toute espèce de collyre ou d'onguent stimulant retarde la guérison. — La cicatrice de la conjonctive une fois terminée, on trouve, non-seulement que la cornée a repris sa transparence, mais encore on voit, surtout quand la rescision a été faite sur toute la circonférence de la cornée, une suffisante diminution, une disparition même de la flaccidité contre nature de la conjonctive, autant qu'on peut le désirer, après avoir emporté une portion de cette membrane dans la direction concentrique au bord de la cornée; de plus, la cicatrice retire, lorsqu'elle se termine, la conjonctive d'avant en arrière, et, pour ainsi dire, tendue sur le globe de l'œil. Néanmoins, si, lorsque la cicatrice est achevée, la conjonctive qui recouvre le blanc de l'œil, restait un peu plus ridée que de coutume, jaunâtre et marquée çà et là de vaisseaux veineux, menacés de devenir variqueux par la suite, c'est alors que l'on retirerait un grand avantage des topiques astringents, corroborants, de l'onguent ophthalmique de Janin, comme je l'ai exposé dans le chapitre précédent, au sujet de l'ophtalmie chronique.

I^{re} OBSERVATION.

Claire Bellinzoni, de Belgiojoso, femme robuste, âgée de trente-trois ans, sujette, dès son enfance, à une éruption cutanée, principalement au printemps, eut, il y a quelques années, dans l'œil droit une rougeur qui, de l'angle interne, s'étendait vers la cornée, et qui résista à toute sorte de remèdes locaux. Après trois ans, cette rougeur, évidemment dépendante d'un faisceau de vaisseaux veineux variqueux de la conjonctive, s'étendit tellement sur la surface externe de la cornée, qu'enfin cette membrane fut obscurcie dans une grande surface, dont les deux tiers étaient affectés au-devant de la pupille. C'est pourquoi, outre que la malade ne distinguait plus les objets qu'à travers un nuage, le sentiment d'ardeur continuelle dans l'œil, occasionnée par le mal, et surtout la crainte de perdre entièrement la vue de cet œil, furent les motifs qui déterminèrent cette femme à se transférer dans cet hôpital. — Le 13 avril 1787, tandis qu'un aide tenait écartées les paupières de l'œil affecté, je saisis avec des pinces tout le faisceau de

vaisseaux veineux variqueux, qui, de l'angle interne de l'œil, s'étendaient vers la cornée, sur la lame de la conjonctive qui la recouvre; et après avoir réuni dans un seul pli tout le faisceau vasculaire, je le soulevai un peu, et le rescisai avec les ciseaux courbes, de manière à figurer la lettre C, dans les confins de la cornée avec la sclérotique. Je laissai le sang se dégorger; j'en facilitai même l'écoulement, en appliquant sur les paupières une éponge molle imbibée d'eau tiède: le tout fut ensuite recouvert d'une compresse et d'un bandage contentif. — Le lendemain, les paupières de l'œil droit parurent gonflées, rouges et comme érysipélateuses, ainsi que le côté droit de la face, avec fièvre, chaleur extraordinaire de tout le corps; accident auquel la malade était fréquemment sujette depuis quelques années, mais dont jusqu'alors elle n'avait jamais parlé. — Je prescrivis une diète rigoureuse et une livre de décoction de chiendent, avec un grain de tartre émétique à prendre à doses réfractées pendant plusieurs jours consécutifs, et j'appliquai, sur les paupières engorgées, des sachets d'herbes émollientes. Je ne pus avoir aucune connaissance de l'état de la cornée, à cause du grand gonflement et de la tension des paupières. — Le huitième jour, l'érysipèle se termina avec desquamation de la face. Ce fut alors que la malade put ouvrir librement l'œil droit, et que je vis avec plaisir la cornée, transparente partout, de manière à permettre à cette femme de distinguer clairement les objets. — La suppuration fut douce dans le lieu de la rescision; et pour tout remède, jusqu'à parfaite cicatrice de la conjonctive, je n'employai que les lotions d'eau de marve. Le lieu de la section de la conjonctive dans le point d'union de la cornée avec la sclérotique, étant consolidé, j'ordonnai à la malade de s'injecter, plusieurs fois le jour, le collyre vitriolique avec une petite dose d'esprit-de-vin camphré. L'usage de ce remède redonna à la conjonctive sa première force, et à la cornée son entière transparence. La femme dont je parle est sortie de cet hôpital parfaitement guérie, un mois après son opération, et dans les premiers jours de mai.

11^e OBSERVATION.

Jean Bonfasani, de Santo-Lanfranco, âgé de cinquante ans, fut, quinze ans avant l'accident dont je dois parler, attaqué d'une ophthalmie aiguë grave sur les

deux yeux, dont la terminaison lui laissa, sur le bas de la cornée de l'œil droit, un albugo dense, incurable et peu étendu. L'œil gauche se maintint en bon état; mais le droit ne cessa jamais d'être marqué çà et là de petits vaisseaux variqueux de la conjonctive. Un faisceau de ces vaisseaux variqueux de l'angle externe, plus gros, plus relevé que les autres, fit beaucoup de progrès dans le cours de plusieurs années, jusqu'à s'approcher, pour ainsi dire, tellement de la cornée, qu'elle en fut atteinte et pris d'un nuage, à travers lequel le malade distinguait à peine les objets. D'autres vaisseaux étaient également menacés de la même affection; ce qui occasionnait au malade une démangeaison désagréable et un larmolement perpétuel. — Le 8 mai 1798, j'entrepris le traitement de cet homme, en lui coupant, comme je l'ai exposé plus haut, dans les limites de la cornée avec la sclérotique, le faisceau de vaisseaux variqueux qui produisait le nuage de la cornée; en facilitant ensuite la sortie du sang à l'aide des fomentations d'eau tiède.

Le lendemain, je trouvai le nuage de la cornée presque entièrement effacé. Le malade se plaignit de pesanteur à l'estomac, de bouche amère. Je lui fis prendre par intervalles une et demie de décoction de chiendent, avec une drachme de tartre soluble, et un grain de tartre émétique, qui procura quelques selles qui furent avantageuses. — Dans le cours de quinze jours, en lavant la partie plusieurs fois le jour, seulement avec l'eau de mauve, le lieu de la rescision de la conjonctive se cicatrisa. Je prescrivis ensuite au malade de s'injecter, plusieurs fois dans la journée, le collyre vitriolique mêlé d'un peu d'esprit-de-vin camphré; j'en retirai beaucoup d'avantage pendant deux semaines consécutives. En effet, la cornée reprit sa première transparence, excepté dans l'endroit occupé primitivement par l'albugo dense et incurable. Le malade vit néanmoins assez bien de cet œil, et sortit de l'hôpital trente-six jours après l'opération. Il est à remarquer, qu'excepté les quatre premiers jours après la rescision du faisceau de vaisseaux variqueux, le malade est constamment resté levé, comme les convalescents.

111^e OBSERVATION.

Nunciata Raffa, habitante de Genzone, était âgée de dix-sept ans, d'une consti-

tution faible, mal réglée et autrefois très-sujette à des fluxions d'yeux. Le premier janvier 1799, elle vint dans cette école de chirurgie pour être traitée d'un nuage sur la cornée de l'œil gauche, qui, depuis deux mois, occasionnait de l'ardeur, du larmolement et de l'obscurissement dans la vue. — Le nuage occupait environ les deux tiers de tout le disque de la cornée, et il était manifestement entretenu par un faisceau large, assez relevé, de vaisseaux variqueux, qui s'étendait de l'angle externe de l'œil jusque sur la cornée. En outre, il y avait sur la surface de ce même nuage un point plus dense, plus blanchâtre et plus opaque, que toute la tache superficielle. — Avec des pincées je soulevai ce faisceau de vaisseaux variqueux; je le rescisai avec des ciseaux courbes dans les confins de la cornée avec la sclérotique, et je fomentai avec l'eau tiède pour aider la sortie du sang. — Vingt-quatre heures étaient à peine écoulées, qu'à la levée du premier appareil, le nuage de la cornée s'est trouvé presque entièrement dissipé. L'œil fut successivement couvert et lavé plusieurs fois le jour avec l'eau de mauve. Le troisième jour, le lieu de la rescision commença à suppurer, sans produire aucun symptôme fâcheux; et dans l'espace de quatorze jours, la cicatrice fut consolidée; puis l'usage continué, pendant quelques semaines, du collyre vitriolique, continua à perfectionner le traitement, en restituant complètement à la cornée sa pellucidité, excepté dans cet endroit de la surface nébuleuse où il existait, dès le principe, un point plus dense, plus opaque que tout le reste.

IV^e OBSERVATION.

Jacob Deamici, de Pavie, âgé de cinquante-deux ans, bossu, maigre, tisserand de profession, éprouva, pendant plusieurs années, à l'œil droit une ophthalmie chronique qui le privait presque entièrement de la faculté de voir de ce côté. Transporté dans cette école de chirurgie, le 2 décembre 1794, son œil paraissait être dans un état si déplorable, que l'on ne pouvait que très-peu, ou rien espérer des secours de l'art. En effet, la cornée de l'œil droit était nébuleuse et marquée de tous côtés de points blanchâtres profondément opaques; les vaisseaux de la conjonctive étaient relâchés et variqueux sur toute la circonférence de l'œil, d'où ils se prolongeaient

sur la cornée, en manière de petites lignes rougeâtres. — J'entrepris néanmoins la rescision de ces vaisseaux, en soulevant avec des pincées la conjonctive mollasse et flasque sur laquelle ils appuyaient, et en emportant avec les ciseaux courbes une portion de cette membrane sur tout le tour de l'œil, dans l'union de la cornée avec la sclérotique. Il s'écoula beaucoup de sang. Le lendemain, je trouvai la cornée beaucoup moins nébuleuse qu'auparavant. — Du 4 jusqu'au 19 décembre, le malade ne fit usage d'autre remède externe, que des lotions d'eau de mauve, et on maintint l'œil à l'abri du contact de l'air et de la lumière, au moyen d'un linge; du reste, il resta constamment levé, comme s'il eût été convalescent. — A l'époque indiquée, la cicatrice de la conjonctive fut entièrement complète; et la cornée avait repris presque son entière transparence, si on excepte les deux taches denses et blanchâtres, grandes chacune comme une pointe d'aiguille. Le malade fit usage avec succès, et pendant quelque temps, du collyre vitriolique; puis il fut renvoyé de l'hôpital.

V^e OBSERVATION.

Dominique Robola, cordonnier, de Pavie, âgé de quarante ans, excessivement porté pour le vin, fut reçu dans cette école-pratique, le 22 mai 1795, pour une ophthalmie chronique sur les deux yeux, dont l'état le rendait entièrement incapable d'exercer sa profession. Six ans auparavant, le mal avait commencé par une rougeur et une démangeaison aux yeux, avec tuméfaction et des pustules sur les ourlets; et par cette indolence, assez ordinaire chez les personnes du peuple, surtout chez les crapuleux, ce cordonnier négligea sa maladie, jusqu'à ce qu'il eût entièrement perdu la vue. La conjonctive de chaque œil était assez relâchée; sur toute la circonférence du bulbe on voyait s'élever des vaisseaux variqueux, qui dépassaient tout le contour de l'union de la cornée, et s'étendaient visiblement sur la lame mince de la conjonctive qui la recouvre. La cornée était, de plus, toute nébuleuse et ternie; les paupières se maintenaient engorgées, les glandes de Meibomius étaient plus grosses qu'elles n'ont coutume d'être. — J'excisai circulairement la conjonctive des deux yeux de cet homme. Dans des cas semblables, cette opération

est très-facile à exécuter, puisque la conjonctive relâchée est aisément saisie avec les pinces, soulevée en forme de pli sur le contour de l'union de la cornée avec la sclérotique; je facilitai l'écoulement du sang, d'abord avec les fomentations d'eau tiède, puis avec les applications des sachets d'herbes émollientes. — Le lendemain, je trouvai la cornée de chaque œil assez éclaircie. Deux jours après, le malade accusa de la nausée et d'avoir la bouche amère. Je prescrivis la dissolution de deux drachmes de tartrite acidule de potasse (*crème de tartre*) et d'un grain de tartrite de potasse antimoniée (*émétique*) dans une livre de décoction de chiendent, à prendre par intervalles: c'est ce qu'on répéta aussi, deux jours après, avec un grand avantage pour le malade.

La suppuration muqueuse sur le cercle blanchâtre laissé par la rescision de la conjonctive, tarda huit jours à paraître. Vingt-deux autres jours après, en faisant seulement usage de décoction d'eau de mauve froide, et en tenant les yeux couverts d'un linge fin qui pendait sur le front, le point de la rescision de la conjonctive se resserra sur lui-même et se cicatrisa. Je fis alors l'emploi, matin et soir, de l'onguent ophthalmique de Janin, et du collyre vitriolique camphré, pendant la journée. Dans deux autres semaines, la cornée de l'un et de l'autre œil, mais particulièrement celle du gauche, s'éclaircit au point que l'homme dont on parle distinguait très-bien, même les petits objets, et put reprendre l'exercice de sa profession.

VI^e OBSERVATION.

Le 12 avril 1796, il se présenta dans cet hôpital un mendiant âgé d'environ cinquante ans. Il avait la cornée de l'œil droit toute offusquée par un *nuage* provenant d'une ophthalmie chronique opiniâtre, qui, depuis deux mois, s'était exaspérée par une éruption cutanée sur le côté droit de la face: la cornée paraissait, comme je l'ai dit, toute nébuleuse à sa surface; et un peu au-dessus de son centre, il y avait un point blanchâtre, plus opaque que tout le reste. Les vaisseaux sanguins de la conjonctive paraissaient grandement gorgés, variqueux, relâchés, et de toute la circonférence du blanc de l'œil, on les voyait passer sur la cornée; les ourlets des paupières étaient en outre gonflés; l'œil larmoyait,

il était chassieux. — J'entrepris le traitement, en excisant la conjonctive et les vaisseaux sur le contour du blanc de l'œil, proche le bord de la cornée. Il se dégorgea une quantité notable de sang; le malade fut soulagé, puisqu'il ne se plaignait plus, comme auparavant, d'éprouver aucune ardeur. J'appliquai sur l'œil des sachets d'herbes émollientes. — Le lendemain, la cornée se présenta avec un certain degré de pellucidité, qui surpassait autant mon attente que celle des assistants. — Trois jours après, je trouvai une mucoosité abondante, séparée par les glandes de Meibomius; et à l'endroit où la conjonctive avait été excisée, il fut nécessaire de faire des lotions avec de l'eau de mauve. La cornée devint chaque jour plus belle; et pour détourner toujours avec plus d'efficacité l'afflux humoral des paupières, je fis pratiquer un séton à la nuque de cet homme. — Dans l'espace de trois autres semaines, la surface rescisée de la conjonctive se cicatrisa parfaitement. C'est alors que je pus faire usage du collyre vitriolique et de l'onguent ophthalmique de Janin. Ces remèdes complétèrent la cure en dégorgeant les glandes de Meibomius, et en fortifiant la conjonctive. Le point blanchâtre, opaque, situé un peu au-dessus du centre de la cornée, resta tel qu'il était, sans cependant porter un grand obstacle à la vision (1).

(1) Vers la fin de février 1801, je vis, dans les salles de chirurgie clinique de l'université de Pavie, Marie-Magdeleine Massarotti, âgée de vingt-neuf ans. Plusieurs chirurgiens l'avaient traitée inutilement d'un nuage qui occupait la cornée de l'œil gauche: on remarquait les vaisseaux de la conjonctive très-nombreux, rouges, saillants et gorgés, s'avancant jusque sur la cornée qui était si opaque, qu'elle ne permettait de voir que peu ou confusément les objets que l'on présentait. Le professeur Scarpa, persuadé que les vaisseaux de la conjonctive étaient la principale cause de cette maladie, se proposa de les enlever, et de tâcher ensuite de détruire ou diminuer le peu d'opacité que conserverait la cornée après l'opération. Le 27, cette opération fut pratiquée de la même manière qui vient d'être exposée. Le professeur Scarpa était aidé par M. Cairolì, docteur-médecin de la même université, et excellent chirurgien, chargé du service dans les salles de clinique. Le 2, je vis la cornée déjà plus nette; la malade annonçait

CHAPITRE V.

DE L'ALBUGO ET DU LEUCOMA.

Comme je l'ai dit dans le chapitre précédent, l'albugo et le leucoma diffèrent essentiellement du nuage de la cornée, en ce que l'albugo et le leucoma ne sont pas le produit d'une ophthalmie lente, chronique, avec veines variqueuses de la conjonctive, et inflammation d'une sérosité ténue, laiteuse, dans la texture de la lame subtile de la conjonctive qui recouvre la cornée; mais l'effet d'une ophthalmie inflammatoire grave aiguë, au moyen de laquelle il suinte des extrémités artérielles, superficiellement ou profondément, une lymphe dense, conpressible, dans le tissu de la cornée: ou bien la maladie, qu'une vraie cicatrice dure, calleuse de la cornée, démontre être la suite d'un ulcère ou d'une plaie avec perte de substance de cette même cornée. C'est particulièrement au premier cas qu'il convient d'affecter le nom d'albugo, et au second celui de leucoma; surtout si la cicatrice ou la tache dense, coriace, occupe toute la cornée ou une très-grande partie.

L'albugo récent produit par la violence d'une ophthalmie inflammatoire grave aiguë, qui a cédé à l'usage des remèdes généraux et des topiques émoullients, en laissant une tache sur la cornée, nous offre une couleur laiteuse, claire; celui qui est invétéré acquiert la

couleur d'une terre crayeuse blanche, ou celle d'une perle. Dans cette dernière classe, il s'en trouve beaucoup qui semblent n'avoir plus aucune relation avec le système vasculaire de la cornée, puisqu'elles sont isolées dans le centre de cette membrane transparente, sans causer au malade ni ardeur, ni sensation incommode, sans aucune dépendance des vaisseaux de la conjonctive, sans que le reste du globe de l'œil en paraisse aucunement vicié, et sans que la nature tente aucune voie d'absorption. — L'albugo récent se dissipe le plus souvent à l'aide des mêmes moyens usités dans le premier et dans le second temps de l'ophthalmie grave aiguë; c'est-à-dire, d'abord avec les saignées générales et partielles, avec les remèdes anti-phlogistiques internes, et par l'application des topiques émoullients: dans le second temps, on emploie les topiques astringents, légèrement irritants et fortifiants; pourvu cependant que, dans l'une ou l'autre époque, l'extravasation de la lymphe conpressible, produite par le suintement des extrémités artérielles enflammées, n'ait point désorganisé la texture intime de la cornée. En effet, le stade inflammatoire passé, si, à l'aide des remèdes locaux, on excite et ranime l'action du système vasculaire absorbant de la cornée, la lymphe conpressible stagnante dans cette membrane, et qui formait l'albugo, étant absorbée, la cornée reprend sa première transparence. Cette membrane a beaucoup d'affinité avec les parties ligamenteuses. Semblable aux ligaments, elle est douée de peu de vitalité; elle est sans vaisseaux rouges, et ce n'est que dans l'état inflammatoire que sa sensibilité se développe d'une manière exquise. Dans cette membrane, comme dans les parties ligamenteuses peu vitales, l'inflammation se résout lentement; et c'est pour cela qu'elle laisse facilement après elle une portion de lymphe conpressible qui, durant le stade inflammatoire, s'est versée dans le tissu de cette même cornée, et y produit l'opacité qui, après la cessation totale de l'inflammation, ne se dissipe pas autrement que par la voie de l'absorption, qui ne peut être provoquée qu'à l'aide des topiques stimulants.

Mais, bien que l'on réussisse souvent dans l'albugo récent, il n'en est pas de même, lorsque, par la longueur de la maladie, l'action du système absorbant de la cornée s'est engourdie dans le lieu

distinguer beaucoup mieux les objets qu'on lui présentait, et on voyait la rescision former un cercle parfait autour de la cornée. Le 3, l'inflammation existait, et continua jusqu'au sixième jour. On ne lui a jamais opposé que les émoullients que l'on cessa à cette époque, pour ne plus faire usage que d'une compresse ployée en plusieurs doubles, propre à maintenir chaudement cet organe. Le 7, le collyre suivant fut employé: il consistait dans quatre grains de sulfate de zinc dissous dans quatre onces d'eau de plâtain, avec addition d'une once de mucilage de semences de coing. Le 15, outre ce collyre, on fit encore usage, vers le soir, de la pommade de Jauin, unie cependant à un peu de beurre frais. Le 18 fut le jour de la sortie de la malade, dont l'œil était presque en aussi bon état que celui du côté gauche, et à laquelle on recommanda encore l'usage des remèdes dont il vient d'être fait mention. (LEVEILLE).

affecté; ou quand la texture intime de cette membrane a été désorganisée par l'extravasation qui s'est faite, dans l'intérieur de ses mailles celluluses, d'une lymphe dense et tenace par les extrémités artérielles : car, que l'humeur formant l'albugo ait été absorbée ou non, la texture intime de la cornée, endommagée en ce point, présente pour toujours une tache opaque. — C'est pourquoi les circonstances les plus favorables au traitement de l'albugo exigent que la maladie soit récente, sans désorganisation dans le tissu de la cornée ou de la membrane conjonctive qui la recouvre; que les sujets qui en sont affectés soient d'un âge tendre, parce que, chez eux, le système lymphatique agit avec une promptitude extrême, et parce que son action peut être plus grandement activée que de coutume, à l'aide des stimulants externes. A la suite d'une grave ophthalmie varioleuse aiguë, j'ai vu maintes fois, chez les enfants, ces taches ou albugo rester, après la disparition de l'ophtalmic, isolés dans le milieu de la transparence de la cornée, se dissiper insensiblement dans le cours de quelques mois; et même quelques-uns spontanément; contre mon attente. Heister (1), Langguth (2), Richter (3) ont fait la même observation. Certes, on ne peut attribuer ce phénomène qu'à l'action vigoureuse du système lymphatique absorbant dans les enfants, et à la non-désorganisation, dans ces cas, de la texture intime de la cornée dans le lieu de l'engorgement, ou de l'effusion d'une lymphe concrescible. — De tous les remèdes locaux propres à provoquer l'absorption indiquée, dans l'albugo récent n'étant déjà plus compliqué d'inflammation du globe de l'œil, et dans celui qui est invétéré, ceux qui m'ont été les plus avantageux, sont le collyre saphyrin (4), l'onguent fait avec l'oxide de zinc (*tutie*), l'aloès, le muriate de mercure non oxigéné (*mer-*

cure doux) et le beurre frais (1); celui de Janin, le fiel de bœuf, de brebis, de brochet, de barbeau : à l'aide d'un petit pinceau, on en porte sur la cornée trois ou quatre fois le jour, afin qu'il n'irrite pas trop. Le fiel de bœuf et de brebis stimule plus que celui des poissons (2). Chez quelques sujets dont les yeux étaient trop irritables, et ne pouvaient supporter l'action des remèdes que je viens d'indiquer, j'ai employé avec avantage l'huile de noix un peu rance; chaque jour et pendant plusieurs mois, j'en faisais instiller deux ou trois gouttes toutes les deux heures. Il en est d'autres chez lesquels j'ai tiré beaucoup d'avantage du suc miellé de petite centaurée. En général, pour peu que les circonstances semblent favorables pour obtenir la guérison de l'albugo, il convient d'insister long-temps, et avec toute l'exactitude possible, pendant au moins trois ou quatre mois consécutifs, dans l'usage des remèdes locaux et universels, que l'on croira les plus appropriés à la nature du cas, et à la sensibilité particulière de l'œil malade, avant de perdre tout espoir de succès, et de déclarer le mal incurable.

Du reste, tous les moyens jusqu'alors proposés pour le traitement de l'albugo invétéré, coriace, proprement appelé *leucoma*, et de celui qui provient d'une cicatrice; ces moyens, dis-je, consistant dans la raelure des lames de la cornée, dans la perforation de cette membrane, dans un ulcère artificiel excité sur une portion de ce même leucoma, sont entièrement inutiles, inventés par l'ignorance de la structure des parties intéressées dans cette maladie, et vantés par la charlatanerie. En effet, soit que l'on diminue l'épaisseur de la cornée par le moyen de la raelure ou du tranchant d'un instrument, on ne peut, en aucune

(1) Instit. chirurg., tom. 1, cap. LVIII.

(2) Dissert. de oculorum integritate improvidæ puerorum ætati sollicitè custodienda, § 21.

(3) Elem. di chirurg., tom. II, cap. IV.

(4) C'est une solution de deux scrupules de muriate d'ammoniac (*sel ammoniac*), et de quatre grains d'acétate de cuivre (*verdèt*), dans huit onces d'eau de chaux. On laisse pendant vingt-quatre heures ces ingrédients mélangés, puis on filtre le tout.

(1) Tutie préparée, une drachme; aloès, mercure doux, de chaque, deux grains; beurre frais, une demi-once : mêlez et faites un onguent.

(2) Depuis deux mille cinq cents ans avant nous, on a toujours employé avec succès les topiques stimulants pour le traitement de l'albugo; mais ce n'est que de nos jours que l'on connaît les principes rationnels de cette manière de traiter. Ils sont déduits des notions exactes que nous avons sur l'action du système sanguin et absorbant dans l'état de santé et dans celui de maladie.

manière, rendre à cette membrane la transparence qu'elle a perdue; et quand encore, aussitôt après l'opération, un peu de lumière traverserait pour frapper le fond de l'œil, cet avantage ne serait que momentané, puisque l'ulcère produit par la raclure ou par l'incision, se cicatrisant et devenant de nouveau calculeux, reproduirait sur la cornée ce premier état d'opacité. Ensuite, l'ulcère artificiel établi sur le léucoma lui-même serait inutile, si le mal ne dépendait que d'une lympe dense, stagnante; mais le fait démontre le contraire, et prouve que le leucoma, non le produit d'une cicatrice, est en même temps formé par une humeur épaissie, et par la désorganisation de la texture intime de la cornée. C'est en cela que consiste, comme on l'a dit, la différence qui existe entre l'albugo et le leucoma.

ARTICLE ADDITIONNEL.

Le mot *opacité* exprime l'état général d'un corps non diaphane; le mot *tache* ou *taie*, au contraire, s'applique à un point d'une surface dont le brillant est altéré par une circonstance accidentelle quelconque. Une tache pourtant peut être par elle-même diaphane. En conséquence, l'expression opacité serait plus propre pour désigner l'état de la cornée dont nous voulons nous occuper. L'usage néanmoins fait qu'on se sert indifféremment de ces expressions; nous nous y conformerons.

§ I^{er}. *Variétés*.—La classification des taies de la cornée admise par les auteurs ne porte que sur le degré de leur densité. On en admet généralement trois espèces, le nuage, l'albugo, le leucoma. Ware en ajoute une quatrième, c'est l'opacité périphérique des vieillards qu'on appelle *gérontoxon*. Scarpa, de son côté, a décrit une sorte d'obscurissement particulier qu'il a nommé spongiosité sanguine; c'est la vascularité cornéale des Anglais (*vascular cornea*). Quelques autres praticiens enfin ont rangé les ossifications de la cornée au nombre des taies (Ribéri). En voilà donc six espèces ou variétés, mais avant d'arriver à leur étude, d'autres distinctions deviennent nécessaires. — Une tache, quelle que soit son espèce, peut être plus ou moins profonde, circonscrite ou diffuse; centrale, latérale

ou hémisphérique; linéaire, parcellaire, annulaire ou amorphe; récente ou ancienne; de couleur blanche, jaunâtre, rougeâtre ou perlée; enfin simple ou compliquée de phlogose, de synéchie, etc. On verra tout-à-l'heure combien il importe de tenir compte de ces circonstances, pour apprécier convenablement tout ce qui a rapport à cette infirmité.

§ II. *Caractères*.—A. *Nuage*. C'est la taie la plus légère, la plus superficielle et la plus facile à guérir. Elle consiste dans une déposition de sérum ou de lympe entre les mailles du tissu conjonctival de la cornée, et se rallie toujours à une conjonctivite chronique, variqueuse (cirsophthalmie externe). Le nuage a ceci de propre qu'il laisse voir l'iris à travers sa substance, et n'anéantit pas complètement l'exercice de la vision. Ordinairement, cette opacité est générale, diffuse, quelquefois hémisphérique ou parcellaire. On peut résumer ainsi ses caractères :

1^o *Physiques*. Conjonctive globulaire engorgée, infiltrée, œdémateuse, épaissie. Tissu sous-muqueux de la cornée, et couches superficielles de cette membrane, infiltrés d'une manière lactescente, analogue à de la fumée, à de la vapeur insinuée entre ses mailles. Vaisseaux plus ou moins variqueux, comme dans le pannus commençant. Pupille dilatée le plus souvent.

2^o *Physiologiques*. Vision faible; trouble, indistincte, comme si les objets étaient couverts d'un gaz, d'un brouillard. Symptômes des conjonctivites chroniques ou de kératites légères.

B. *Albugo*. Cette expression est d'origine latine, elle signifie blancheur, chose blanche. On a voulu exprimer par là les taches de la cornée qui résultent d'une déposition de lympe plastique, ainsi que cela s'observe dans les kératites au second degré (épicronéite). L'Albugo diffère du nuage, d'abord par sa nature fibrineuse, ensuite par son épaisseur plus considérable; il ne laisse pas en effet voir l'iris à travers son tissu comme le nuage, il est ordinairement opaque, mais presque jamais diffus; enfin, par sa situation profonde; il peut exister d'ailleurs sans maladie de la conjonctive. Il a ceci de commun avec le nuage, qu'il peut se laisser résorber et disparaître. L'albugo, comme on le voit, se rattache constamment à une inflammation de la cornée et peut être comparé aux fausses membranes, ou plutôt aux flo-

cons de lymphe plastique qu'on observe à la place des séreuses enflammées; il donne l'idée d'une maladie qui est susceptible de résolution. Ses complications sont ordinairement de nature inflammatoire. On conçoit du reste sans peine que l'albugo peut se trouver combiné au nuage. C'est ce qu'on voit surtout dans le pannus dépendant de l'action irritante des granulations de la paupière supérieure.

1° *Physiques*. Cornée tachée par des dépôts fibrineux, circonserits, à des profondeurs variables. Vaisseaux succursaux, comme ceux de la kératite. Conjonctive saine ou malade.

2° *Physiologiques*. Champ visuel rétréci ou anéanti; selon l'étendue et le siège de la tache. On conçoit que si le dépôt existe sur les bords de la cornée et qu'il n'encombre pas la pupille, la vision n'est que rétrécie, c'est-à-dire qu'elle n'est pas aussi étendue qu'à l'état normal. Ce rétrécissement visuel est d'autant plus prononcé et incommode que la tache se rapproche du centre de la cornée. À l'hémisphère inférieur et à l'externe, les taches nuisent plus à la vision que lorsqu'elles existent en dedans ou en haut de la cornée. C'est parce qu'on regarde plus souvent de haut en bas et de dedans en dehors que dans les sens contraires. Lorsque la tache existe dans le milieu, la vision peut être abolie complètement ou en grande partie. Si cependant l'opacité n'a pas une grande étendue, les rayons latéraux permettent de voir jusqu'à un certain point; l'œil se tourne latéralement et devient louche, lorsque, bien entendu, l'autre organe ne peut pas le remplacer, ou même quand l'autre organe est en assez bon état: tel était le cas d'un monsieur de province pour lequel M. Londe a dernièrement désiré avoir mon avis. Dans ces efforts fonctionnels, la pupille finit par subir un certain déplacement se portant du côté de la transparence. Ce tiraillement de la pupille, joint à la croissance de la cornée, chez les enfants, explique comment les taches de cette membrane se trouvent déplacées à la longue par rapport à l'axe pupillaire.

C. *Leucome*, mot grec synonyme d'albugo (*leucos*, blanc). Les anciens s'en servaient pour désigner indistinctement toute espèce de tache blanche de la cornée. Les Latins l'ont traduit par *albugo*, et cette traduction est exacte. Quelques auteurs du dix-huitième siècle cependant

ont donné des significations différentes à ces deux mots: ils ont appliqué le mot grec aux taches anciennes, indélébiles; le latin, aux récentes, guérissables. C'est aussi dans ce sens que Scarpa les a employés. Je conserve cette acception conventionnelle. Le leucome est donc une tache indélébile; il résulte soit d'une cicatrice, soit d'un albugo ancien terminé par induration.

1° *Physiques et physiologiques*. Comme dans l'albugo; avec cette seule différence que dans le leucome la tache est dure, organisée, perlée, analogue quelquefois à la face interne des coquilles d'huîtres.

D. *Opacité hématosique*. (Tache sanguine de Scarpa; vascularité cornéale des Anglais). « Il existe, dit le vénérable Scarpa, une autre espèce d'albugo, suite d'ophtalmie chronique variqueuse, dans laquelle non-seulement les vaisseaux sanguins de la conjonctive qui tapisse la cornée, sont dilatés outre mesure, mais aussi ceux qui entrent dans la composition de cette membrane elle-même. Dans cette espèce d'albugo, l'épanchement qui se fait entre les lames de la conjonctive est plutôt sanguin que lymphatique; de sorte que si l'on retranche avec l'instrument les vaisseaux variqueux qui parcourent cette membrane, on obtient bien l'évacuation instantanée des vaisseaux qui se rendent à la cornée, mais ils se remplissent bientôt de nouveau, parce qu'ils communiquent avec d'autres vaisseaux plus petits, situés profondément dans la texture même de la cornée.

La preuve de cela, c'est que si l'on pratique de petites ponctions sur l'œil, le sang sort comme si l'on exprimait une éponge. Cette espèce d'albugo, produite par l'excès de distension des vaisseaux superficiels et profonds de la conjonctive et de la cornée, résiste à tous les moyens préconisés jusqu'ici pour rétablir la transparence de la cornée, même à l'excision des vaisseaux et à l'emploi des topiques astringents et corroborants. » Tel est le tableau plein de vérité qui nous a été laissé par le chirurgien de Pavie sur l'opacité hématosique de la cornée. On ne confondra pas cette maladie avec le pannus dont nous avons parlé. Le pannus en effet est une affection de la conjonctive cornéale et des couches superficielles de la cornée, tandis que l'opacité hématosique appartient exclusivement à la substance propre, au parenchyme de

cette membranc. — Ces deux maladies peuvent exister séparément, mais on les rencontre souvent ensemble. Une chose importante à faire noter à ce sujet, c'est que les vaisseaux à sang rouge qu'on voit dans la substance de la cornée sont le résultat d'une hypertrophie chronique des vaisseaux normaux et invisibles de l'état normal, ou bien de nouvelle formation. On pourrait, je crois, comparer l'altération dont il s'agit à l'hépatisation pulmonaire commençante.

1^o *Physiques*. Cornée opaque et rougeâtre, soit partiellement, soit dans toute son étendue. Plexus vasculaire dans le tissu cornéal, de dimensions variables, se continuant avec une zone vasculaire périornéale, comme dans les kératites chroniques; obscurissement cornéal. Albugos circonserits et nuages quelquefois. Symptômes de cornéite chronique. Complications diverses.

2^o *Physiologiques*. Abolition complète ou presque complète de la vision.

E. *Opacité ostéique* (ossification de la cornée). Plusieurs faits prouvent que certaines opacités de la cornée ne sont autre chose que des ossifications partielles de cette membrane. Ces ossifications peuvent être comparées à celles qu'on rencontre, soit dans les articulations de certains sujets goutteux et rhumatisants, soit dans la substance de la vaginale testiculaire, du péricarde, de la plèvre, etc. Elles sont tantôt pareilles, tantôt lamellaires; leur siège est dans le tissu sous-conjonctival de la cornée, entre les lames de cette membranc, ou bien à sa face postérieure sur la membranc de Descemet. Dans un cas rapporté par Wardrop (Ouv. cité, t. 1, p. 72), la cornée était généralement opaque. Après la mort, la dissection a fait connaître et extraire d'entre les lames de cette membranc un feuillet osseux, dur, lisse, de figure ovale, pesant deux grains. Dans un autre cas du même auteur, la dissection a fait constater des parcelles calcaires inégales sur la face postérieure de la cornée. Sanderson a traité une femme âgée de trente-un ans, pour un leucome fort incommode, s'étendant de la partie supérieure de la cornée à la face interne et postérieure de la sclérotique; la tache avait quelque chose d'anomal et paraissait faire saillie dans la chambre antérieure comme un corps étranger; il a pratiqué un lambeau à la cornée, comme pour extraire le cristallin, a saisi avec des pinces le prétendu leucome et l'a

extrait en employant une certaine force; c'était une lame osseuse, de l'épaisseur du papier à écrire, et ayant plusieurs lignes de superficie: la malade a guéri. Un fait absolument pareil, opéré de la même manière, a été dernièrement rencontré dans un des hôpitaux de Londres, j'en ai reproduit les détails dans la *Gazette Médicale*. Des observations analogues se trouvent consignées dans les ouvrages de Clemens et de Travers. Quant au mode de formation de ces sortes de lames osseuses, je me suis longuement expliqué dans un autre travail (V. mes quatre mémoires sur les ossifications accidentelles, insérés dans la *Gazette Médicale* de Paris, 1834—5).

F. *Gérontoxon, arc sénile, ou tache périphérique des vieillards*. Après l'âge de 50 ans, la périphérie de la cornée présente chez beaucoup de personnes une opacité blanchâtre semblable à une zone ayant une ligne à une ligne et demi de largeur; je ne l'ai jamais vue dépasser cette limite. Ware, cependant, affirme que chez quelques vieillards cette bande occupe presque toute la cornée, et ne laisse qu'à peine un point diaphane dans le centre pour le passage d'un pinceau de rayons sur la pupille. Aucun fait cependant n'existe qui prouve que la vue ait été sérieusement endommagée par cette espèce de tache. On s'accorde généralement à la croire innocente, et à la considérer comme une sorte d'atrophie sénile, d'éburnation de la cornée; pourtant les blessures faites dans ce cercle, pour l'extraction de la cataracte, se réunissent assez bien. Je dois ajouter que, dans quelques cas très-rare, l'opacité en question a été rencontrée en bas âge; Wardrop l'a vue chez un enfant qui venait de naître, et je l'ai observée chez un séminariste âgé de vingt et quelques années, adonné à la masturbation et menacé de phthisie.

G. *Terminaisons*. 1^o Résolution complète ou incomplète, si l'opacité est de nature guérissable, comme le nuage et l'albugo récents; 2^o état stationnaire; 3^o éeité et atrophie oculaire dans quelques cas.

§ II. *Etiologie*. — 1^o *Prédisposante*. Il est d'observation que les enfants, surtout les faibles et scrofuleux, sont plus prédisposés que les adultes aux taches proprement dites de la cornée. La fréquence de la kératite dans l'enfance, et la spongiosité vasculaire de la cornée à cet âge rendent raison de ce fait. Au-

cune prédisposition particulière pourtant n'est nécessaire pour les taies provenant de causes traumatiques. On conçoit néanmoins qu'une plaie de la cornée qui se réunirait par première intention, et sans laisser d'opacité incommode chez un individu de bonne constitution, puisse déterminer un leucome plus ou moins grave chez un autre de constitution discrasique ou faible. Sous ce point de vue, la mauvaise constitution serait donc une prédisposition aux opacités de la cornée. Les personnes surtout sujettes aux ophthalmies habituelles, ou dont un œil a été couvert de leucomes spontanés, sont souvent très-prédisposés à subir la même affection à l'autre œil. Cette circonstance est importante à noter, surtout pour le choix de la méthode dans l'opération de la cataracte. J'ai opéré dernièrement M.... d'une cataracte à l'œil gauche, en présence de MM. Yvan et Adorne. J'ai mis en usage l'extraction qui a parfaitement réussi sous tous les rapports comme opération; mais elle a échoué comme remède, la cornée s'étant couverte de leucome comme l'autre; il reste chez cette malade la ressource d'une pupille artificielle.

2^o *Occasionnelle.* A part les deux dernières variétés d'opacités (ostéique, gérontoxon); on peut regarder la kératite comme la cause occasionnelle et unique de toutes les taches de la cornée. C'est sous son influence en effet que de la fibrine, de la lymphe plastique s'épanche à la surface d'un ulcère, d'une plaie de cette membrane, entre ses lames ou à sa surface, et que des vaisseaux sucereux de la matière morbide se développent. Ajoutons néanmoins qu'un simple dérangement moléculaire de la cornée, par plénitude excessive de l'œil, peut troubler sa transparence. En comprimant fortement les humeurs de l'œil sur un cadavre contre la cornée, celle-ci devient opaque comme dans le nuage. Les injections aqueuses produisent le même effet. On sait, d'ailleurs, que la cornée se trouble chez les brebis et les bœufs après les longues marches forcées (Wardrop), et nous voyons fréquemment la même membrand devenir opaque par la seule distension qu'elle éprouve dans certaines hydrophisies des chambres oculaires.

3^o *Prochaine.* C'est cette même matière sécrétée par le travail phlogistique, et le développement anormal des vaisseaux sous l'influence du même travail, qui en constituent la cause prochaine.

C'est ainsi aussi que les membranes séreuses en général, et en particulier la cristalloïde, perdent le plus souvent leur transparence, et que des maladies secondaires s'établissent.

§ III. *Pronostic.*—Les éléments du pronostic reposent sur une foule de circonstances que nous venons d'exposer dans les paragraphes précédents. Il est favorable, réservé ou grave, selon la nature, le siège, l'étendue, l'ancienneté, les complications de l'opacité, l'âge et la constitution du sujet. On saisit facilement, d'après ce qui précède, le développement dont ces propositions sont susceptibles.

§ IV. *Traitement.*—La première indication curative importante que toute opacité présente, c'est sa simplification, s'il y a lieu. Or, la simplification la plus urgente et sur laquelle l'art a le plus d'accès est relative à la phlogose. Cela suppose, comme on le voit, que la taie soit récente. Vient ensuite l'excision des vaisseaux variqueux.

1^o *Anti-phlogistiques.* Tant que l'opacité est récente, je veux dire datant de quelques semaines, en supposant qu'aucune trace de phlogose n'est visible, le traitement anti-phlogistique général et local est ce qu'il y a de plus convenable, du moins pour commencer. A plus forte raison si la taie est accompagnée de conjonctivite ou de kératite. Dans ce cas, sont exactement applicables les principes que nous avons exposés en parlant de ces maladies. On conçoit que l'opacité, n'étant alors qu'un symptôme simple d'une maladie actuellement en vigueur, ne mérite pas une médication particulière. Il en est autrement lorsque la phlogose a disparu et que la tache reste comme une affection ayant une existence propre. Sans répéter ce que nous avons exposé à l'occasion de ces phlogoses, je dirai que je me trouve bien en général de commencer le traitement des opacités récentes à l'aide de frictions abondantes de pommade mercurielle autour de l'orbite dans le jour, et de cataplasmes de feuilles de laitue cuites dans du lait, le soir. Je fais prendre en même temps quelques purgatifs, des bains avec affusion froide ou dégoûrdie sur le front, et je me règle ensuite différemment, selon les conditions et la tendance de la marche de la maladie. Le plus souvent, quelques collyres astringents sont nécessaires plus tard pour achever la résorption et éclaircir complètement la cornée. Scarpa se contente de dire qu'on doit

appliquer généralement au nuage et à l'albugo récent le traitement des ophthalmies chroniques.

2° *Incision et excision des vaisseaux.*

Il est d'observation que le leucome, le nuage et l'albugo sont le plus souvent alimentés par des vaisseaux hypertrophiés qui passent sur la cornée ou qui pénètrent dans sa substance et aboutissent à la tache. Quelquefois même ces vaisseaux sont la partie la plus essentielle de l'opacité, comme dans la tache hématosique, par exemple. Il y a évidemment indication d'enlever ces vaisseaux, ou du moins de rompre leur communication avec la cornée; mais on conçoit bien que ce n'est qu'après que tout symptôme inflammatoire a été enrayé qu'on peut viser à ce but. On s'est plusieurs fois contenté de saisir les plus superficiels d'entre eux et de les diviser avec une lancette; mais l'expérience a fait voir que ce procédé était insuffisant, leur circulation se rétablissant bientôt après. Scarpa et Monteggia en ont proposé l'excision sur la périphérie de la cornée, conjointement à une portion de la muqueuse dans laquelle ils marchent. Cette opération a été pratiquée quelquefois avec avantage par plusieurs chirurgiens, mais très-souvent aussi elle est insuffisante, car plusieurs vaisseaux qui alimentent l'opacité sont profondément placés et passent de la substance de la sclérotique à celle de la cornée, sans pouvoir être saisis par les pincettes ni par l'épingle. C'est ce qui a lieu surtout dans l'opacité hématosique. M. Ribéri a pensé que l'incision de la cornée, comme pour l'extraction du cristallin, pourrait dans ces cas procurer l'atrophie de ces vaisseaux, et, par conséquent, l'éclaircissement de l'aire cornéale; il assure l'avoir plusieurs fois mise en pratique, et avec succès (Ouvr. cité, p. 105). Le même procédé avait été déjà proposé par Wardrop dans les cas de nuage accompagnés de plénitude oculaire. Cette médication mérite d'être d'autant mieux prise en considération, que la maladie à laquelle on l'applique est fort grave et au-dessus des autres ressources de l'art; elle est applicable également aux cas de pannus. Il est bien entendu que la cornée ne devra être incisée que du côté de la vascularité seulement, et après que l'élément inflammatoire aura été dissipé. Si la vascularité était générale, on pourrait opérer d'abord d'un côté, et quelque temps après de l'autre. Nous venons de voir d'ailleurs que la

même opération est indiquée aussi en cas d'opacité ostéique.

3° *Collyres excitants et résolutifs.*

Lorsque l'opacité est devenue chronique, qu'elle a acquis les conditions d'une maladie simple, atonique, existant d'elle-même, il est de règle de l'attaquer par des topiques excitants qui provoquent sa résorption. Cela suppose, par conséquent, que le mal n'est pas organisé et fixe comme le leucome. Une infinité de remèdes ont été vantés dans ce but depuis la plus haute antiquité.

A. *Vapeurs aromatiques.* Wenzel préconise la vapeur d'infusion de café qu'on doit diriger sur l'œil à l'aide d'un tuyau d'entouloir adapté à une cafetière. D'autres ont préféré des vapeurs d'autre nature avec addition de camphre, de laudanum, d'eau de Cologne, etc.

B. *Douches d'eau minérale.* Les eaux minérales ferrugineuses, les salino-thermales, celles de la mer, etc., ont été employées en forme de douches sur les paupières fermées et avec un grand succès. J'ai beaucoup de confiance dans l'efficacité résolutive de ce moyen. Un malade à qui j'ai conseillé l'usage des douches oculaires pour un albugo ancien, s'en est fort bien trouvé, malgré qu'il ne se soit servi que de l'eau de pompe à laquelle il ajoutait du sel gris. On comprend aisément que l'activité du remède en question peut être augmentée ou affaiblie, selon les exigences de la maladie.

C. *Collyres secs.* Les anciens avaient pour pratique d'insuffler sur la cornée et principalement sur la plaie des poudres plus ou moins excitantes, telles que du verre porphyrisé, du sucre-candi en poudre, du tabac, etc. Dupuytren y a substitué du calomel à la vapeur. Van-Swiéten vante beaucoup les insufflations de sublimé corrosif, surtout si la tache se rallie à une affection vénérienne; il assure qu'on peut, sans le moindre danger, injecter de cette poudre sur l'œil, et que les albugos se résolvent en peu de temps sous son influence. Plusieurs praticiens se sont servis de ce dernier collyre avec le plus grand avantage (Middlemore). Le sulfate de quinine et des poudres d'autre nature ont été également employés dans le même but.

D. *Collyres liquides.* La liste des collyres liquides vantés contre les opacités cornéales est interminable. Les plus usités sont 1° le collyre dit azuré, dont voici la formule :

P. Sel ammoniac, 2 scrupules.
Acétate de cuivre, 4 grains.
Eau de chaux, 8 onces: Laissez digérer pendant vingt-quatre heures, et filtrez.

2° Le collyre ammoniacal de Græsse :

P. Huile de noix, 1 once.
Ammoniaque liquide, 20 gouttes.

3° Le vin stibié, la teinture vineuse d'opium, le laudanum pur appliqué avec un pinceau, le fiel de bœuf ou de brebis, l'huile de foie de morue, la solution de nitrate d'argent, etc., etc.

E. *Pommades*. Toutes celles dont nous avons parlé à l'article conjonctivite.

4° *Scarifications. Galvano-puncture*. Lorsque l'albugo est devenu tout-à fait atonique, Demours avait pour pratique de le piquer une ou plusieurs fois avec la pointe d'une lancette portée obliquement, pour ne pas percer la cornée de part en part; il prescrivait ensuite l'usage de bains locaux d'eau de Balaruc. Travers se vante aussi beaucoup de cette conduite; il pratique la ponction à l'aide d'une aiguille à cataracte. On pourrait se servir également d'une aiguille à acupuncture et y diriger un courant galvanique; ce moyen pourrait déterminer la résolution des taies qui auraient résisté aux autres remèdes: j'attends la première occasion pour le mettre en usage. Je me sers déjà depuis quelque temps des courants galvaniques dans plusieurs maladies graves de l'œil avec un succès inespéré; j'en ferai connaître les détails lorsque les faits seront assez nombreux. Je dirai enfin que quelques personnes avaient proposé de passer un petit séton très fin dans la substance de la taie et de l'y laisser quelque temps: ce projet me paraît peu rationnel.

5° *Ablation. Kératoplastie*. On avait cru autrefois que certaines taches de la cornée pourraient être excisées avec le scalpel; on n'avait pas réfléchi que ce moyen donnait nécessairement lieu à une cicatrice consécutive aussi fâcheuse, ou plus fâcheuse même que la couche opaque qu'on voulait enlever, et qu'en affaiblissant la cornée on déterminerait la formation d'un staphylome grave. Un chirurgien qui a voulu pratiquer cette opération, malgré les avis contraires de Desault et Demours qui avaient été consultés à cet objet, a vu naître quelque temps après un staphylome énorme sur le lieu de l'excision.—D'autres ont proposé

d'enlever le leucome lorsqu'il est général en excisant circulairement la cornée, comme dans l'amputation de l'œil dont nous devons parler, et d'y coller une nouvelle cornée qui pût remplir les fonctions de celle de l'état normal. Cette idée est née en 1789 à Montpellier, et a reçu l'approbation de cette faculté. Elle consiste à faire fabriquer une cornée en verre, en corne ou en écaille fine, ayant des petits trous à la circonférence, pour être cousue sur le cercle antérieur de la sclérotique aussitôt que la cornée leucomateuse aura été enlevée. Pellier décrit sérieusement plusieurs procédés pour cet objet dans le tome I^{er} de son *Précis du cours d'opérations sur la chirurgie des yeux*, page 94. — Dans ces dernières années, cette idée a été prise en sous-œuvre en Allemagne. Reisinger a proposé de remplacer la cornée excisée par une cornée d'animal vivant, celle du porc, par exemple, qu'on fixerait à l'aide d'une suture fine comme dans les procédés connus d'autoplastie. Des procédés divers ont été imaginés. Comme cependant tout cela n'est encore qu'un simple projet, je m'abstiens de reproduire plus longuement les détails qui s'y rattachent; ils se trouvent consignés dans plusieurs journaux de médecine. — Le seul moyen proposable à mon avis, pour corriger la difformité dans les leucomes généraux, c'est la prothèse à l'aide d'un œil artificiel; l'application de ce moyen pourrait exiger d'abord l'amputation de la cornée. Je ne parle pas de la pupille artificielle que la présence d'un leucome pourrait réclamer, ce sujet devant être traité plus loin. — Je termine en disant que, pour tirer tout le parti possible des moyens résolus dont nous venons de parler, il faut qu'ils soient employés avec persévérance pendant plusieurs mois, des années entières même quelquefois, et diversement combinés.

CHAPITRE VI.

DU PTÉRYGION.

Les chirurgiens appellent ptérygion cette membranule contre nature, d'un rouge cendré, de figure triangulaire, qui, partant le plus souvent de l'angle interne de l'œil, proche la caroncule lacrymale, s'étend peu à peu sur la cornée, avec un dérangement notable de la vue. — Quoique cette membranule provienne le plus

souvent de l'angle interne de l'œil, on la voit cependant quelquefois s'avancer de l'angle externe, et, dans quelques cas, de l'hémisphère supérieur ou inférieur du globe de l'œil. Mais quelle que soit son origine, il est un fait constant qu'elle est toujours figurée en triangle, dont la base appuie sur le blanc de l'œil, et le sommet sur la cornée, à plus ou moins de distance de son centre et de la pupille. Il est des cas, rares à la vérité, où il se rencontre deux ou trois ptérygions de grandeur différente et sur un même œil. Ils sont disposés, à des distances différentes entre eux, dans la circonférence du bulbe; leurs sommets se dirigent vers le centre de la cornée, dont ils couvrent toute la surface d'un voile épais, avec perte totale de la vue, si le malheur veut qu'ils se réunissent. C'est précisément, autant qu'il me semble, à cette complication que les anciens médecins ont donné le nom de *pannicule* (*pannus*). — Entre l'ophtalmie chronique variqueuse, avec relâchement et épaissement de la conjonctive, le nuage de la cornée et le ptérygion, il n'y a, à proprement parler, d'autres différences que dans le degré plus ou moins avancé de la maladie. En effet, toutes trois consistent dans une varicosité plus ou moins étendue des vaisseaux de la conjonctive, unie à un certain degré de relâchement et l'épaisseur contre nature de la conjonctive. Dans l'état d'ophtalmie chronique variqueuse, l'ampleur extraordinaire et la nodosité des vaisseaux, la flaccidité et l'épaississement de la conjonctive se bornent au blanc de l'œil. Dans le nuage de la cornée, un certain genre de vaisseaux veineux variqueux de la conjonctive continue à se dilater, à devenir nouveaux dans un certain trajet, même sur la lame subtile de la conjonctive qui recouvre extérieurement la cornée; et dans le ptérygion, à ces vaisseaux veineux variqueux étendus sur un certain espace de la surface de la cornée, se joint l'augmentation extraordinaire de la lame mince de la conjonctive qui recouvre la cornée, sur laquelle ces vaisseaux veineux variqueux sont appuyés: d'où il dérive que le ptérygion semble être, dans le principe, une nouvelle membrane qui s'est formée sur la cornée, tandis que ce n'est que la lame subtile de la conjonctive formant l'enveloppe extérieure de la cornée, dégénérée par la force de l'ophtalmie chronique qui lui a fait perdre sa transparence, en une tunique épaisse et opaque,

entrelacée de vaisseaux sanguins variqueux. C'est pourquoi il ne s'est rien formé de nouveau sur l'œil, dans le cas de ptérygion; mais c'est seulement une dégénérescence d'une des membranes minces et transparentes qui le recouvrent naturellement. En voici la preuve que je détaillerai plus bas: le ptérygion commençant peut être traité comme le nuage de la cornée, non en le détachant de la surface de la cornée, mais en l'excisant seulement dans les confins de la cornée et de la sclérotique, comme on fait pour enlever la communication des veines variqueuses de la conjonctive avec leurs troncs dont les racines variqueuses produisent et entretiennent le nuage de la cornée.

Comme je l'ai dit en parlant du nuage de la cornée, le ptérygion serait un mal non moins fréquent que l'ophtalmie chronique variqueuse qui occupe si souvent le blanc de l'œil, si le feuillet subtil et transparent de la conjonctive qui revêt extérieurement la cornée, n'était, comme dans l'état naturel, d'une texture beaucoup plus dense et plus compacte que n'est le reste de cette même conjonctive, où elle comprend le blanc de l'œil; et si de même les vaisseaux épars sur la lame subtile de la conjonctive qui s'adosse extérieurement à la cornée, n'étaient très-déliés et tendres, et non susceptibles d'une aussi grande distension, que ce sont les troncs de ces mêmes vaisseaux épars sur le reste de la conjonctive qui recouvre l'hémisphère antérieur du bulbe de l'œil. C'est ce qui fait que, dans une si grande fréquence d'ophtalmies chroniques variqueuses, le ptérygion est un cas plutôt rare. Néanmoins, si les vaisseaux très-déliés de la lame transparente de la conjonctive adhérente à la cornée cèdent une fois à l'impulsion du fluide qui les pénètre, s'ils deviennent variqueux, il s'ensuit nécessairement que le tissu cellulaire qui enveloppe ces mêmes vaisseaux se gonfle peu à peu, que la lame subtile et transparente de la conjonctive, placée au-devant de la cornée, se transforme en une tunique pulpeuse et roussâtre, qui est précisément celle du ptérygion. — Que le ptérygion ne soit vraiment autre chose que l'expansion naturelle du feuillet mince, transparent de la conjonctive convertie, dans une certaine étendue, en une membrane pulpeuse, flasque, variqueuse, nous en avons la présomption par les plis du ptérygion qui correspondent avec ceux de la conjonctive, toutes les fois que le bulbe

de l'œil malade se tourne vers l'origine du ptérygion ; et par l'effet contraire, je veux dire, par la tension que l'on voit se succéder dans la conjonctive et dans le ptérygion, chaque fois que le bulbe de l'œil est porté en sens opposé. On est encore plus certain de ce fait, quand on observe que, dans la première position du bulbe de l'œil, on peut facilement, à l'aide des pinces, saisir et élever, sous forme de pli, le ptérygion et la portion de conjonctive correspondante, également relâchée, variqueuse et rougeâtre. — Si, dans les cadavres de personnes qui avaient un ptérygion, on excise et détache soigneusement cette portion flasque et épaissie de la conjonctive du blanc de l'œil, qui correspondait à la portion de cornée devenue opaque par la présence du ptérygion, j'ai constamment trouvé qu'on enlevait celui-ci avec autant de facilité sur le blanc de l'œil que sur la cornée, en laissant, dans le lieu qu'il occupait, la cornée parfaitement à nu, et évidemment dépouillée de cette enveloppe que cette même cornée reçoit naturellement de la lame subtile et transparente de la conjonctive ; et au-delà du siège du ptérygion, il ne m'est jamais arrivé de pouvoir dépouiller la cornée de son tégument naturel. Ensuite, quand il existe plusieurs ptérygions sur le même œil, à des distances différentes entre eux, on rencontre sur le bulbe autant de traits de conjonctive flasque, variqueuse, pulpeuse, formant la base de chaque ptérygion, tandis que le reste de cette même conjonctive qui recouvre le blanc de l'œil, se maintient unie et distendue sur ce même bulbe ; tandis qu'on ne voit aucun vaisseau variqueux sur l'hémisphère antérieur de l'œil, sinon dans les endroits où le relâchement de la conjonctive et la nodosité de ses vaisseaux ont, pour ainsi dire, jeté de fort loin les racines et les rudiments du ptérygion. — Une remarque digne de fixer l'attention est celle-ci : le ptérygion grand ou petit, quel que soit son siège dans la circonférence du globe de l'œil, retient constamment la forme triangulaire : sa base répond au blanc de l'œil, et son sommet à la cornée. On doit, autant qu'il me paraît, attribuer la constance de ce fait à l'adhésion plus ou moins forte de la lame subtile et transparente de la conjonctive placée sur la cornée ; et d'autant mieux, que cette lame procède de la circonférence au centre de la cornée. En effet, il doit nécessairement résulter

d'une telle structure et du degré différent de cohésion qui existe effectivement dans les yeux sains : 1^o que les progrès du ptérygion doivent être, dans tous les cas d'une semblable maladie, plus lents sur la cornée que sur le blanc de l'œil ; 2^o que le ptérygion, rencontrant toujours d'autant plus de résistance qu'il fait plus d'efforts pour se prolonger vers le centre de la cornée, doit, par nécessité mécanique, prendre la forme d'un triangle, dont la base réponde au blanc de l'œil, et le sommet directement au centre de la cornée. Forestus (1) a exactement remarqué les circonstances de ce phénomène ; et, en parlant du ptérygion, il ajoute : *Non cooperit oculum nisi in forma sagittæ.*

Il résulte de cette apparence et de cette configuration que prend constamment la maladie dont il s'agit, un de ses principaux caractères diagnostiques qui fait distinguer le vrai ptérygion du faux, ou de quelqu'autre excroissance molle, fongueuse, roussâtre, qui obscurcit extérieurement la cornée. En effet, il se forme quelquefois sur la cornée des excroissances qui, par leur couleur et la consistance de membrane molle, ont beaucoup de ressemblance avec le ptérygion, quoiqu'elles en diffèrent assez et ne soient, à proprement parler, que la texture même de la cornée dégénérée en une substance molle et fongueuse : mais, outre que ces espèces de pellicules sont presque toujours plus relevées sur la cornée que celle formée par le ptérygion, elles ont toujours une forme irrégulière, tuberculeuse, sans jamais représenter un triangle avec le sommet dirigé du bord vers le centre de la cornée, comme le fait le véritable ptérygion.

Un autre caractère distinctif du ptérygion consiste dans la facilité avec laquelle, au moyen d'une pince, on peut le saisir tout entier, l'élever en forme de pli sur la cornée ; tandis que toute autre espèce d'excroissance attachée à cette membrane lui reste fortement inhérente, et ne permet en aucune manière d'être repliée sur elle-même, et soulevée de la surface de la cornée. Cette particularité est de la plus grande importance pour le traitement de cette maladie, puisque celui du ptérygion est simple dans ses moyens ; au lieu que, comme je l'ai dit à la fin du chapitre antécédent, ce n'est qu'avec la plus grande

(1) Oper. med., lib. xi, observ. vi.

difficulté qu'on parvient à enlever radicalement et à cicatriser parfaitement l'excroissance fongueuse de la cornée. A cette occasion, Plenk dit fort à propos (1) : *Pterygia, quæ filamentis solummodo adherent, faciliè abscinduntur, difficillimè quæ ubique accreta sunt cornæ, ac in plicam elevari non possunt.* Si cette excroissance, bien que de figure triangulaire, et constituant le véritable ptérygion, adhère fortement à la cornée, a une couleur rouge foncée, saigne facilement quand on la touche, enfin, produit des douleurs lancinantes qui se propagent sur tout l'œil et sur la tempe; ce mal menace alors de prendre un caractère malin, cancéreux, ou l'a déjà : c'est pourquoi on ne doit le traiter autrement que par les palliatifs, ou en extirpant tout le globe de l'œil. — La guérison du véritable ptérygion bénin, de celui qui a une figure triangulaire, dont la couleur est cendrée ou d'un rouge pâle, non douloureux, et qui peut se soulever en forme de pli sur la surface de la cornée, s'obtient en coupant exactement de la surface de la cornée cette membranule opaque, triangulaire, qui la recouvrait dans une certaine étendue : mais puisque, d'après ce que nous avons dit, le ptérygion n'est autre chose qu'une portion de la lame subtile transparente de la conjonctive convertie par l'effet de l'ophthalmie chronique variqueuse, en une tunique dense et opaque, il s'ensuit qu'on ne peut, par aucun moyen, enlever le ptérygion, sans que le point qu'il occupait sur la cornée, ne reste dépouillé de son enveloppe naturelle extérieure; et puisque le dépouillement de cette couverture naturelle de la cornée rend une cicatrice inévitable dans ce lieu, il s'ensuit également qu'on ne peut traiter cette maladie avec le tranchant, sans rendre la cornée plus ou moins trouble dans l'endroit précédemment occupé par le ptérygion. Ainsi les jeunes chirurgiens, pour lesquels j'écris, ne s'en laisseront donc point imposer par les rapports spécieux de ceux qui assurent avoir enlevé des ptérygions avec le scalpel, en rendant entièrement à la cornée sa première pellucidité naturelle. Il est certain qu'après avoir enlevé et traité le ptérygion,

la cornée est, dans cet endroit, moins opaque qu'auparavant; mais elle y reste toujours offusquée, nébuleuse, et obscurcie par une cicatrice indélébile, bien que superficielle. L'avantage qui résulte de l'opération ne laisse pas que d'être considérable; il s'oppose, moyennant l'incision et une cicatrice solide, aux progrès du mal, ou bien à la varicosité ultérieure, et à l'augmentation de volume de la lame mince, transparente de la conjonctive placée sur la cornée; enfin, elle détruit entièrement la cause locale d'irritation et d'afflux humoral à l'œil; elle prévient aussi l'opacité complète de la cornée. S'il est arrivé qu'après la rescision d'un large ptérygion, le malade a recouvré la vue, on doit entendre un certain degré de vue, je veux dire dans cette proportion qui existe entre une membrane dense qui s'oppose en entier au passage de la lumière, et une légère cicatrice superficielle de la cornée, qui ne l'interrompt point tout-à-fait.

La seule assertion vraie et constante que mes observations répétées me permettent d'avancer sur ce point, est celle-ci : Après la rescision du ptérygion, la tache superficielle et indélébile qui reste sur la cornée est toujours moins étendue que l'espace auparavant occupé par cette maladie; soit que ceci ait lieu, parce que la lame subtile, transparente de la conjonctive, non entièrement désorganisée sur le contour du ptérygion, mais seulement imbuë d'une humeur grossière et uniquement affectée de nuage, se dégorge, moyennant la rescision, de l'humeur tenace qui l'embarrassait, et enfin reprend sa pellucidité première; soit parce que la cicatrice, dans le lieu où le ptérygion a été rescisé, devient, comme dans toutes les plaies, effectivement moins étendue que les parties que l'on a excisées. Le fait est que ce phénomène, dans la maladie dont il s'agit, est constant, et que dans le grand nombre de ptérygions que j'ai opérés, les uns étaient étendus de deux lignes, les autres de deux lignes et demie sur la cornée, vers son centre. Dans tous, après la guérison complète, la cicatrice et l'obscurcissement de la cornée furent moindres; ils n'outre-passèrent jamais une ligne et demie ou un peu plus, dans les cas de ptérygions qui se prolongeaient jusqu'à deux lignes.

La rescision du ptérygion est une opération assez facile à exécuter. Pour cet objet, il n'est pas besoin d'une aiguille

(1) De morb. oculor., p. 97. Avicenne, lib. III, fcn. 3, c. xxiii, dit : *Dure, en parlant de la cornée, denudatio, quando non est facilis, perducit ad nocumentum.*

garnie d'une soie, avec laquelle le plus grand nombre des chirurgiens enseigne que l'on doit traverser la membranule, afin de former une ause qui sert à élever la pellicule que l'on doit couper à sa base. Ce moyen n'est point favorable, parce qu'il prolonge beaucoup l'opération, et encore plus, parce que le sang qui s'écoule des piqûres ne permet pas de voir, avec toute la précision nécessaire, les confins des parties que l'on veut enlever. Une pince à disséquer, des ciseaux bien évidés suffisent pour pratiquer cette opération. — On a coutume d'enlever un ptérygion en pratiquant l'incision sur la cornée, et en la continuant sur le blanc de l'œil jusqu'à toute l'extension de sa base dans la conjonctive; de manière que, quand le ptérygion vient de l'angle interne de l'œil, la plupart des chirurgiens prolongent la section jusqu'à la caroncule. Cette pratique est désavantageuse, en ce que le blanc de l'œil est à découvert dans une trop grande étendue: en second lieu, eu égard à la trop grande quantité de substance de la conjonctive emportée dans la base du ptérygion, et à la direction qu'on a donnée à la plaie, la cicatrice qui en résulte sur le blanc de l'œil forme une bride relevée, qui, en manière de cordon cicatrisé, tient le bulbe de l'œil rapproché de la caroncule lacrymale, et détruit à l'instant la promptitude de ses mouvements, surtout de l'angle interne vers l'externe. — Pour éviter cet inconvénient dans le traitement des ptérygions, dont la base s'étend beaucoup sur la cornée, j'ai trouvé favorable de les couper à leur sommet jusqu'au point de réunion de la cornée avec la sclérotique; puis de séparer dans leur base, au moyen d'une section demi-circulaire, de la largeur d'une ligne environ de la substance de la conjonctive, et dans une direction concentrique au bord de la cornée. J'ai observé qu'en opérant ainsi, le traitement consécutif est beaucoup plus court qu'en employant la méthode commune, que la cicatrice ne forme point de brides, et que la conjonctive tendue circulairement par la cicatrice, et également sur le blanc de l'œil, perd ce relâchement, cette varicosité, bases du ptérygion. Cette exactitude cependant n'est point nécessaire quand il s'agit d'un petit ptérygion, dont la base ne s'étend pas beaucoup sur le blanc de l'œil.

Le malade assis, un aide placé derrière lui élève sa paupière supérieure avec

l'index et le doigt du milieu d'une main, tandis qu'avec les doigts de la main gauche il abaisse la paupière inférieure. Le chirurgien opérant, supposé que ce soit à l'œil droit, se placera au-devant du malade, debout, ou assis s'il l'aime mieux, puis, ordonnant au malade de porter un peu le globe de l'œil vers la partie correspondante à la base du ptérygion, avec des pinces qu'il tiendra de sa main gauche, il saisira, pressera le ptérygion en forme de pli, à une ligne environ de son sommet; ensuite il élèvera ce pli, le tirera en haut et doucement à lui, jusqu'à ce qu'il sente un petit éraquement qui indique le détachement du ptérygion de la lame celluleuse et mince qui l'unissait à la cornée subjacente: enfin, avec la main droite armée d'une paire de ciseaux, il excisera ce pli le plus près qu'il pourra de la cornée, dans la direction du sommet à la base du ptérygion. La section parvenue aux limites de la cornée avec la sclérotique, le chirurgien élèvera de nouveau et davantage le pli, et d'un coup de ciseau le plus concentrique et le plus proche de la cornée, il isolera le ptérygion et une portion de la conjonctive relâchée qui formait la base du ptérygion lui-même. Cette seconde section sera figurée en croissant, dont les deux extrémités s'étendront deux lignes au-delà de la portion de conjonctive relâchée, en suivant la courbe du globe de l'œil. — L'opération faite, le chirurgien favorisera l'écoulement du sang à l'aide des lotions d'eau tiède; il couvrira ensuite l'œil opéré d'un plumasseau de charpie sèche, ou imbibée d'eau végétominérale, et soutenue d'une bande qui ne comprime pas trop la partie. — S'il ne survient point de symptômes remarquables, comme douleur, tension dans l'œil, engorgement considérable des paupières, il suffira de faire laver trois ou quatre fois le jour le bulbe de l'œil et l'intérieur des paupières avec l'eau de mauve tiède, et que, sans être comprimées, ces parties soient exactement garanties du contact de l'air. Ensuite, si les symptômes dont je viens de parler ont lieu, on emploiera le régime anti-phlogistique dans toute son extension; on appliquera sur l'œil des sachets d'herbes émollientes, et on introduira entre les paupières le blanc d'œuf, ou le mucilage de semences de *psilium* extrait avec l'eau de mauve. — Au cinquième ou sixième jour de l'opération au plus tard, toute la surface de la rescision du ptérygion paraît d'une

couleur jaunâtre et vernissé d'une mucosité. C'est un mode de suppuration propre aux membranes en général, et à celles du globe de l'œil en particulier; tandis que les bords de la section et le reste de la conjonctive qui les avoisine, prennent une couleur rougeâtre. Par la suite, la surface de la section se resserre chaque jour davantage; enfin, elle disparaît entièrement, et la cicatrice est achevée.

Pendant tout le traitement consécutif à l'opération, il ne convient pas d'employer d'autre topique que les lotions d'eau de mauve tiède, trois ou quatre fois le jour. Des observations nombreuses m'ont appris que les collyres astringents, les poudres si vantées d'iris de Florence et d'alun irritent beaucoup l'œil opéré, engorgent la conjonctive et la rendent fongueuse. Ce sont autant d'inconvénients qui s'opposent toutes à la guérison. Ce qui est encore plus désagréable, c'est que ces moyens produisent des groupes fongueux dans le milieu de la surface même de la rescision, et qui ne peuvent que difficilement se réprimer et se cicatrifier. J'ai vu tous ces inconvénients provenir de l'application non nécessaire du nitrate d'argent fondu (*Pierre infernale*): au contraire, si, pendant tout le traitement, on emploie les simples lotions d'eau de mauve, la guérison procède régulièrement; la surface jaunâtre de la rescision se resserre chaque jour de plus en plus, et la cicatrice se complète tranquillement dans l'espace de trois semaines, ou de quatre au plus. C'est seulement quand la cicatrice est parfaite, que, pour fortifier la conjonctive et ses vaisseaux, il convient de faire instiller, trois ou quatre fois le jour, le collyre vitriolique animé de quelques gouttes d'esprit de vin camphré. — J'ai fait remarquer, dès le principe, que le ptérygion commençant n'est, à proprement parler, que le nuage de la cornée, dans lequel les vaisseaux veineux de la conjonctive qui recouvre la portion de la cornée, siège du mal, sont un peu plus dilatés qu'à l'occasion du nuage de la cornée; et que, dans ce point, la densité et l'opacité qu'a acquises la lame subtile de la conjonctive sont bien plus considérables que quand elle est simplement nébuleuse (1). Enfin, pour m'exprimer clai-

rement, le ptérygion n'est pas, dans ce cas, une membrane dense et opaque, mais une pellicule fine comme une toile d'araignée, entrelacée çà et là de vaisseaux sanguins variqueux, derrière laquelle on voit encore assez l'iris. Dans cet état de ptérygion commençant, il n'est point nécessaire d'enlever à la cornée son enveloppe naturelle; il suffit, comme on le pratique pour le nuage de la cornée, d'intercepter, au moyen d'une rescision, toute communication entre les racines veineuses dilatées du ptérygion, et les troncs veineux variqueux étendus sur le blanc de l'œil. On obtient, quand, avec des pinces et des ciseaux, on fait une excision semi-lunaire dans la conjonctive, dans le point d'union de la cornée avec la sclérotique, précisément dans la base du ptérygion commençant, absolument comme on fait pour le traitement du nuage de la cornée. On observe qu'après cette opération, le ptérygion, encore dans son principe, se dissipe par degrés, ou se convertit en un obscurcissement léger de la cornée dans un certain trajet du siège qu'il occupait. Le plus souvent, cet obscurcissement est beaucoup moindre que celui que laisse une cicatrice de la cornée. Acrell rapporte, dans ses Observations de Chirurgie, avoir heureusement traité de cette manière un ptérygion commençant. Je l'ai aussi éprouvé plusieurs fois avec un bon succès; mais j'ai cru plus opportun d'en parler dans les détails sur la guérison du nuage de la cornée, que dans ceux du ptérygion. J'en ai dit les raisons plus haut, et principalement parce que l'état morbifique de la conjonctive excède peu, dans ces circonstances, celui dans lequel se trouve cette enveloppe de la cornée, lorsqu'elle est seulement nébuleuse.

1^{re} OBSERVATION.

Antoine Cantoni, de Casorati, jeune paysan âgé de dix-neuf ans, se présenta à cette école de chirurgie-pratique le 12 novembre 1792, avec un ptérygion qui, de l'angle externe de l'œil droit, s'étend

sabel chez les Arabes. *Sabel*, écrit Avicenne, est *panniculus accidens in oculo ex inflatione venarum ejus apparentium in superficie conjunctivæ et cornæ; et textitur quiddam in eo, quod est inter eas, sicut funis*. Lib. III, fen. 5, tractat. 2, cap. XIX,

(1) Ce milieu entre le nuage de la cornée et le ptérygion confirmé s'appelait

dait sur la cornée, fort avant vers la pupille. — Le 14 du même mois, je fis asseoir le malade; je saisis avec des pinces la membrane triangulaire à une ligne et demie de distance de son sommet: je la soulevai convenablement et l'exécrai avec exactitude de dessus la surface de la cornée. Je renouvelai la prise avec les pinces sur la conjonctive variqueuse et relâché qui formait la base du ptérygion sur le blanc de l'œil; je la soulevai un peu et je l'emportai en croissant, proche et selon la direction du bord de la cornée. — Dans les jours suivants, il ne survint aucune enflure remarquable dans l'œil, ni dans les paupières; le malade ne fit usage d'autre topique que des lotions d'eau de mauve et de l'application d'un plumasseau sec, soutenu par quelques tours de bande. — La surface de la section, tant sur la cornée que sur le blanc de l'œil, se rétrécissait davantage chaque jour, et la cicatrice fut achevée le 10 décembre. On remarquait que la cicatrice sur la cornée ne s'approchait pas autant de la pupille que le sommet du ptérygion.

11^e OBSERVATION.

Mauro Pisani, paysan robuste, âgé de quarante-cinq ans, négligea si long-temps un ptérygion qui s'était formé dans l'angle interne de l'œil droit, qu'il parvint enfin à couvrir les deux tiers de toute la pupille, avec une grande diminution de la vue. — Le 22 janvier 1793, j'en entrepris le traitement: avec des pinces et des ciseaux, je séparai exactement cette membranule de la cornée, et j'enlevai, en forme semi-lunaire, une portion de conjonctive engorgée, variqueuse, qui formait la base du ptérygion sur le blanc de l'œil. Cette excision détermina l'issue d'une quantité de sang, plus grande que celle qu'on semblait devoir attendre d'une semblable opération. — Le cinquième jour, on vit, sur la surface de la section jaunâtre, cet enduit de mucosité, indice certain de la suppuration. Pendant tout le traitement, le malade n'employa d'autre remède externe que les lotions, trois fois le jour, avec l'eau de mauve, et il resta presque toujours debout. — En vingt-huit jours, toute la section fut parfaitement cicatrisée. La cornée resta, selon la coutume, nébuleuse dans tout le trajet primitivement obscurci par le ptérygion; avec cette différence, que la cicatrice, devenue complète, s'avancéait un

peu moins sur la pupille: aussi le malade voyait-il moins confusément qu'avant l'opération.

11^e OBSERVATION.

Un menuisier âgé de trente-quatre ans, homme vigoureux, portait, depuis plusieurs années, un ptérygion sur l'œil droit. Cette maladie s'étendait jusqu'à l'hémisphère inférieur du globe de l'œil, au point où il est recouvert par la paupière inférieure, vers le centre de la cornée, jusqu'à recouvrir environ un quart de la pupille dans une lumière modérée. — Le 12 mars 1794, je fis asseoir le malade dans l'école-pratique; je lui fis écarter et fixer les paupières, principalement l'inférieure, par un aide intelligent. Avec des pinces je saisis le ptérygion à une ligne et demie de son sommet; je l'élevai peu à peu en forme de pli; je le coupai avec des ciseaux un peu au-delà du bord de la cornée; je repris de nouveau, avec les pinces, sur la conjonctive qui recouvre le blanc de l'œil; avec la base du ptérygion, j'enlevai un segment de cette même conjonctive, en suivant une ligne courbe concentrique au bord de la cornée. — Je laissai couler le sang. L'œil opéré fut recouvert de charpie imbibée d'eau végétalo-minérale, et soutenue par une bande. — Le lendemain, les paupières parurent gonflées, rouges et douloureuses. J'ordonnai une saignée copieuse, et de recouvrir l'œil de sachets d'herbes émollientes. Le surlendemain, je purgeai le malade. L'inflammation se dissipa le septième jour. La conjonctive resta cependant assez engorgée et rouge, et la surface de la plaie ne parut pas encore enduite de mucus. — Le douzième jour de l'opération, cette suppuration muqueuse commença à se manifester, et par la suite le lieu de la rescision de la conjonctive fut toujours en se rétrécissant. — Si on excepte l'application des sachets d'herbes émollientes dans le principe, je n'ai constamment employé, pendant tout le traitement, d'autre remède externe que l'eau de mauve. Dans l'espace de cinq semaines, la cicatrice fut complète; cependant le malade fut encore traité pendant quinze jours. On lui injectait, trois ou quatre fois le jour, le collyre vitriolique avec le mucilage de semences de pommes de coing; et vers le soir, on lui frottait les bords des paupières avec l'onguent ophthalmique de Janin. On remarqua encore, dans ce cas, que, la

ciatrice terminée, la pupille était notablement moins cubarrassée qu'elle ne l'était par le ptérygion.

IV^e OBSERVATION.

François Vecchi, de Calignano, paysan âgé de cinquante-sept ans, d'une faible constitution, se présenta, dans les premiers jours de mars 1794, pour être traité de deux larges ptérygions, un sur chaque œil. Depuis plusieurs années, ils le défiguraient et le menaçaient de cécité. En effet, celui de l'œil droit lui couvrait les deux tiers de la pupille exposée à une lumière modérée, et l'autre lui embarrassait la moitié de celle de l'œil gauche. Tous deux prenaient naissance proche la caroncule lacrymale. Cet homme avait, en outre, les deux yeux affectés d'une ophthalmie chronique habituelle. — J'entrepris la rescision de ces ptérygions, de la manière indiquée dans les observations précédentes. Le lendemain, les paupières et la conjonctive de chaque œil se gonflèrent prodigieusement; elles devinrent rouges, douloureuses; il y eut de la fièvre. Je fis faire une saignée du bras; ensuite, on appliqua des sangsues près des paupières. Je prescrivis une nourriture légère, et un grain de tartrate de potasse antimonié (*émétique*), dissous dans une livre de décoction de chiendent, à prendre à doses réfractées. Extérieurement je fis appliquer des sachets d'herbes émollitantes. — Le calme reparut le huitième jour de ce traitement: c'était l'époque de la cessation du stade inflammatoire; les paupières s'affaissèrent notablement. De toutes manières, la conjonctive était assez rouge, gorgée et comme fongueuse; la surface jaunâtre de la rescision n'était point encore couverte de mucosité. Persuadé que le retard de la suppuration dérivait en partie du relâchement des vaisseaux de la conjonctive, j'étais tenté de faire usage de quelque topique astringent: mais je m'en abstins, me rappelant plusieurs cas semblables, où, après la rescision du ptérygion, les collyres astringents, loin de dissiper l'ophthalmie chronique par relâchement de la conjonctive, en avaient même reproduit l'inflammation. Aussi, chez le malade dont il s'agit, je suivis ma pratique ordinaire: je me contentai de faire usage des lotions d'eau de mauve tiède, et de porter un point d'irritation sympathique à la nuque, au moyen d'un large vési-

catoire que je fis entretenir long-temps, et même réappliquer derrière les orcilles. — Le dix-neuvième jour de l'opération, l'engorgement de la conjonctive étant assez diminué, la surface de la plaie faite sur chaque œil commença à suppurcr, à se couvrir de mucosité. Puis, jusqu'au cinquante-troisième jour que dura le traitement, le lieu de la rescision des ptérygions alla en se rétrécissant par degrés, jusqu'à cicatrice entière. — Dès qu'elle fut achevée, je fis injecter plusieurs fois par jour dans les yeux de cet homme le collyre vitriolique simple d'abord, puis avec addition d'un peu d'esprit de vin camphré, et le soir je fis usage de l'onguent ophthalmique de Jannin. Ces moyens continués pendant deux semaines redonnèrent à la conjonctive sa première vigueur; on vit disparaître la rougeur chronique des yeux, produite par relâchement de la conjonctive et de ses vaisseaux. La cicatrice de la cornée de l'œil droit ne couvrait qu'un tiers ou un peu plus de toute la circonférence de la pupille, dans une lumière modérée; et la cicatrice de la cornée de l'œil gauche rendait opaque un quart environ de la pupille.

ARTICLE ADDITIONNEL.

Le ptérygion est une sorte de végétation membraneuse de figure triangulaire, qui se forme à la surface de l'œil, espèce de membrane, analogue au rideau mobile de l'œil des volatiles qu'on nomme *membrana nictitans*. — Le mot ptérygion est tiré du grec *pteros*, aile, parce que cette végétation ressemble, jusqu'à un certain point, à un aileron de chauve-souris. On l'a aussi appelé *unguis*, *unguecula*, *pinna*, *pinnulla*, *sagitta*, *polypus oculi*, par sa ressemblance avec un ongle, une plume, une lance, un petit polype, etc. D'autres lui ont donné le nom de *pannus*, ou de *sibel* (mot arabe), lorsque la végétation est épaisse et d'apparence charnue comme un morceau d'écarlate, ou que plusieurs ptérygions s'unissent ensemble sur un même œil. On peut, si l'on veut, adopter cette dernière acception; mais nous avons réservé le mot *pannus* pour une maladie tout-à-fait différente que nous décrirons ci-après. — Le ptérygion ne peut être confondu avec les fongosités cancéreuses de la conjonctive, car celles-ci ont une forme

et des caractères de malignité qu'on ne rencontre pas dans les premiers, ni avec le *pinguecula*, petite tumeur graisseuse, globulaire, que nous décrirons ailleurs, ni enfin avec le relâchement variqueux de la conjonctive, car cette maladie n'est jamais circonscrite comme le ptérygion. Le relâchement variqueux de la conjonctive peut donner naissance au pannus, ainsi que nous le verrons tout-à-l'heure, mais ne produit jamais le ptérygion. Je n'ignore point que Scarpa regarde la conjonctive variqueuse chronique, le nuage et le ptérygion comme trois degrés d'une même maladie; mais cette opinion, qui a déjà été combattue par plusieurs chirurgiens anglais (Guthrie, Travers, Middlemore), n'est plus adoptable aujourd'hui. Les nouvelles recherches ont démontré que le ptérygion n'est pas le résultat d'un relâchement, d'un épaissement, d'une dégénérescence variqueuse de la conjonctive, ainsi que Scarpa le croyait, mais bien d'une sécrétion morbide accidentelle dans le tissu sous-conjonctival. D'après mon observation, le ptérygion dépend aussi souvent de la carnification de l'expansion aponévrotique d'un ou plusieurs muscles droits; je m'explique.

On sait que, dans leur attache antérieure, les quatre muscles droits forment une aponévrose qui couvre tout le blanc de l'œil et s'étend jusqu'à l'endroit d'union de la cornée avec la sclérotique (Bartholin, Winslow, Sæmmering). L'on sait aussi que les aponévroses, et tous les tissus fibreux, en général, se carnifient quelquefois, c'est-à-dire se convertissent en tissu musculaire par une déposition accidentelle de fibrine entre leurs mailles (Velpeau, *Anat., chir.*, deuxième édition, tome II, page 121 et suiv.). Or, c'est précisément ce qui a lieu dans plusieurs cas de ptérygion; l'aponévrose musculaire s'hypertrophie, se convertit en une sorte de *pannicule charnue*, de muscle paucier ou sous-conjonctival, de même que nous voyons les ligaments larges de la matrice devenir presque charnus chez la femme enceinte, etc.; cela explique pourquoi cette maladie affecte constamment la direction des muscles droits; et si elle se montre plus souvent à l'angle interne, c'est que le muscle de ce côté est le plus fort, le plus court, le plus vascularisé de tous. Morgagni avait déjà dit que la cause de cette fréquence tenait au plus grand nombre de vaisseaux qui existent à l'angle in-

terne de l'œil (*Adversaria anatomica*, VI; *animadversio*, 44).

§ 1^{er}. Variétés. — A. Considéré sous le rapport de sa forme, le ptérygion offre plusieurs variétés. En général, sa forme est triangulaire, la base tournée du côté de la circonférence de l'œil, le sommet vers le centre de la cornée. Ce triangle, cependant, n'est pas aussi régulier que plusieurs auteurs le disent; ses côtés étant plus ou moins courbes, sa pointe plus ou moins obtuse. Cette forme triangulaire tient à l'adhérence croissante des tissus sous-conjonctivaux, de la sclérotique vers la cornée (Scarpa). Weller a rencontré la variété fort rare du ptérygion qu'on appelle bifurqué, c'est-à-dire le sommet étant divisé en deux. Dans quelques cas sa forme est ovale; dans d'autres, semi elliptique ou tout-à-fait irrégulière (Wardrop, Ribéri). Ces variétés s'expliquent parfaitement par l'idée que je viens d'émettre sur la carnification de l'aponévrose des muscles droits.

B. Sous le rapport du nombre, le ptérygion présente aussi quelques variations importantes. Généralement il n'y en a qu'un, et à l'angle interne. Dans d'autres cas, on en rencontre deux, l'un en dedans, l'autre en dehors. Il peut aussi, au dire des auteurs, en exister trois ou quatre sur un même œil, et toujours dans la direction des muscles droits. Je n'ai jamais vu le ptérygion supérieur ni l'inférieur, c'est-à-dire provenant de l'une ou l'autre base palpébrale, ce qui me fait présumer qu'ils doivent être fort rares. D'après les recherches de Middlemore, voici quel serait l'ordre de fréquence de leur présentation : 1° un ptérygion à un œil (angle interne); 2° un ptérygion à chaque œil (angle interne); 3° deux ptérygions sur un seul œil, l'un en dedans, l'autre en dehors; 4° un ptérygion à un œil, à l'angle externe, ou bien en haut ou en bas (t. I, p. 366). — Sur cent cinq ptérygions opérés par M. Ribéri, cent étaient en dedans, un à l'hémisphère supérieur, quatre à l'angle externe (*Blefarosthalmo-terapia operativa*, p. 110).

C. Sous le rapport de sa nature, les auteurs en admettent plusieurs variétés. Suivant eux, il y a un ptérygion purement membranueux, dur, parcheminé et presque cartilagineux; un autre charnu ou variqueux; un troisième semi-adipeux; un quatrième, enfin, malin. J'exclus d'abord cette dernière variété, car elle appartient plutôt aux fongosités can-

écéreuses. Je dirai ensuite que l'état variqueux du ptérygion, lorsqu'il se rencontre, n'est qu'une complication, la muqueuse n'étant pas ordinairement comprise comme partie essentielle dans la maladie. Il reste pour nous deux variétés bien légitimes de ptérygion, l'une résultant de l'épaississement simple du tissu cellulaire sous-conjonctival, l'autre de la carnification de l'aponévrose musculaire déjà indiquée. Tant l'une que l'autre variété peut être compliquée de l'état variqueux de la conjonctive; mais assez souvent cette membrane n'est que déplacée, poussée en avant et plus ou moins amincie.

D. Sous le point de vue de son origine, le ptérygion est congénital ou accidentel. Plusieurs faits prouvent que le ptérygion est quelquefois une maladie congénitale; on en a vu, en effet, sur les yeux d'enfants nouveau-nés. Cette circonstance vient à l'appui de l'opinion que j'ai émise sur la nature fibro-musculaire de certains ptérygions; elle prouve d'ailleurs, ainsi que d'autres l'ont déjà fait remarquer, que l'opinion de Scarpa, qui fait dépendre le ptérygion d'une conjonctive chronique, n'est pas bien fondée.

§ II. *Anatomie pathologique.* — Les anciens regardaient le ptérygion comme un produit nouveau, une sécrétion nouvelle. Scarpa a combattu cette opinion. Ayant disséqué le ptérygion tant sur le vivant que sur le cadavre, ce chirurgien n'a cru voir qu'une muqueuse épaissie et variqueuse. On pourrait donc, d'après lui, admettre dans le ptérygion la même structure que dans les rétrécissements de l'urètre. — On est aujourd'hui revenu à l'opinion des anciens à ce sujet. Soit que le ptérygion dépende de la carnification de l'aponévrose des muscles droits, soit qu'il ne résulte que de l'épaississement du tissu cellulaire sous-muqueux, soit enfin que ces deux sortes d'organisations se présentent à la fois, toujours est-il exact de le regarder comme un produit de nouvelle formation. — Ses adhérences sur la sclérotique et la cornée ne sont pas fortes; il glisse en quelque sorte sous ces membranes comme la pannicule charnue des animaux sous la peau. On peut effectivement saisir le ptérygion avec une pince et le faire craquer en tirant un peu en avant, si faibles sont les fils cellulux qui le joignent à la coque oculaire. Ces adhérences sont d'autant plus débiles qu'on s'approche de la base du triangle; sur la cornée transparente,

il présente quelque résistance. Lorsque l'œil se tourne du côté de la base du triangle, celui-ci se plisse sur lui-même comme la peau du cou d'une personne maigre. — Du reste, son tissu présente des variabilités selon son épaisseur et son ancienneté; la surface muqueuse est plus ou moins molle et parcourue quelquefois par des vaisseaux variqueux. Au-dessous est un tissu induré, lardacé, grisâtre et plus ou moins analogue à celui des rétrécissements de l'urètre; quelquefois ce tissu offre tout-à-fait les caractères d'une couche charnue ou musculaire, ainsi que je l'ai observé chez plusieurs sujets. Suivant M. Ribéri, des vaisseaux de nouvelle formation traversent cette substance. Son épaisseur est croissante du sommet vers la base. On avait présumé que sa base était une continuation du repli semi-lunaire de la conjonctive; mais un examen attentif fait reconnaître que cela n'est pas.

§ III. *Caractères.* — Le ptérygion n'est pas une maladie douloureuse, et il pourrait même n'être regardé que comme une simple difformité innocente, s'il n'envahissait pas à la longue la cornée transparente, et n'obscurcissait pas la pupille par ses progrès toujours croissants. — Il débute ordinairement par une sorte de renflement atonique au-devant de la caroncule, s'il s'agit du ptérygion interne. Ce renflement s'étend petit à petit et d'une manière insensible vers la circonférence de la cornée, empiète sur celle-ci et s'avance enfin jusqu'au centre de cette membrane en diminuant toujours de largeur; de sorte que l'ensemble conserve le plus souvent une figure triangulaire. On comprend cependant que si le ptérygion n'augmentait qu'en longueur seulement, il ne pourrait pas conserver la figure triangulaire; au-delà d'un certain point, son sommet se convertirait en une ligne droite. Aussi voyons-nous toute la masse croître en même temps; à mesure que son sommet avance et gagne le centre de la cornée, sa base et ses côtés s'élargissent. — La marche du ptérygion est en général fort lente; cette lenteur devient de plus en plus prononcée, à mesure que son sommet empiète sur la cornée. Deux, quatre, six, dix ans se passent avant que la végétation morbide ne gagne la portion diaphane de l'œil. — Tant que le sommet du ptérygion ne dépasse pas la circonférence de la cornée, la vision n'est en aucune manière troublée, à moins que

d'autres lésions n'existent en même temps; mais, à compter de cette époque, le champ de la vision se rétrécit par une raison facile à comprendre; ce rétrécissement augmente en proportion des progrès de la maladie, et il peut se terminer par une sorte de cécité si le sommet atteint le centre de la cornée. Cela dépend aussi d'ailleurs du degré d'opacité du tissu du ptérygion.

Terminaisons. Dans quelques cas rares, le ptérygion s'arrête sur la selérotique et ne dépasse jamais la limite de cette membrane avec la cornée. Ordinairement pourtant il se termine à la longue par l'obstruction partielle ou totale de la pupille, et par conséquent par la cécité plus ou moins complète.

§ IV. *Étiologie.* — L'observation a démontré que tous les âges sont prédisposés à cette maladie, sans en exclure le fœtus qui vient de naître, ni le vieillard décrépît. Banister regardait le ptérygion comme une maladie héréditaire et contagieuse. Il ne se rencontre cependant ordinairement que vers l'âge moyen, de trente à soixante ans, et plus souvent chez l'homme que chez la femme. Mais quelles sont les causes productrices de cette affection? Jusqu'à présent on avait parlé de phlogoses lentes, de conjonctivites chroniques; mais cette étiologie n'est plus admissible. Nous savons, par exemple, que les conjonctivites chroniques donnent souvent naissance à la maladie appelée *pannus*, qui est tout-à-fait différente du ptérygion; mais il n'est pas possible d'admettre en thèse générale que le ptérygion soit le produit de la même cause, puisqu'on le voit parfois survenir chez des sujets qui n'ont jamais souffert d'ophtalmie. Tout ce qu'on peut dire à ce sujet, c'est que la végétation ptérygienne est le plus souvent accompagnée d'une certaine altération de la muqueuse qui la couvre, surtout après que la maladie a acquis un certain degré d'étendue; mais cette altération n'est-elle pas plutôt l'effet que la cause du ptérygion? Nous sommes obligés d'avouer notre ignorance sur ce sujet comme sur la plupart des causes des autres productions morbides de nouvelle formation. Contentons nous seulement de dire, d'après quelques observations, que le ptérygion s'est parfois manifesté à la suite d'une blessure de l'œil, ce qui, à la vérité, n'éclaire pas plus sur sa cause formatrice que les contusions à la mamelle qui précèdent la formation

du cancer de cette région. Ajoutons enfin qu'il est incontestablement plus fréquent dans les climats chauds que dans les froids. Dans le midi du royaume de Naples, en Calabre, par exemple, on le rencontre à chaque pas, pour ainsi dire, tandis qu'on ne le voit que rarement à Paris.

§ V. *Pronostic.* — Variable selon l'étendue et l'opacité du ptérygion. En général il ne faut pas compter sur le retour complet de la vision, si le sommet du ptérygion a déjà envahi le milieu de la cornée. Si plusieurs ptérygions existent à la fois sur un même œil et que leurs pointes soient réunies entre elles, ainsi que cela est d'ordinaire, le pronostic exige plus de réserve.

§ VI. *Traitement.* — A. *Résolutif.* On a eru que le ptérygion pouvait être guéri sans opération, tant qu'il ne serait que commençant ou borné au blanc de l'œil seulement. On a dans ce but proposé une foule de remèdes résolutifs. Les uns préconisent l'usage des collyres astringents comme dans le traitement des conjonctivites chroniques (Maitre-Jean, Ware, Scarpa, Boyer, Velpeau); les autres, les mercuriaux et les exutoires (Weller); d'autres proposent d'exciser la base du triangle d'un coup de ciseaux et d'en cautériser le reste (Demours); quelques-uns ont préconisé la ligature de la même base; d'autres enfin s'en tiennent aux applications répétées de pierre infernale et à l'excision des vaisseaux suceursaux de la tumeur, ainsi qu'on le fait dans le traitement de certaines taches de la cornée. Si l'on excepte le moyen indiqué par Demours, aucun de ces remèdes n'est, selon moi, capable de faire avorter la marche du ptérygion. Presque toutes ces médications, en effet, reposent sur une idée fort contestable, l'épaississement phlogistique de la muqueuse comme cause de la maladie. Je pense que tant que le ptérygion est borné sur la selérotique, il est convenable de l'attaquer, mais par des moyens énergiques, c'est à-dire l'excision.

B. *Chirurgical.* Le traitement véritablement curatif du ptérygion consiste dans l'excision de la masse morbide.

1^o *Procédé des anciens.* Pour bien saisir le ptérygion, les anciens en enfilèrent la base à l'aide d'une aiguille courbe et d'un fil de soie; un bistouri ou des ciseaux liés leur servaient pour la dissection qu'ils prolongeaient jusqu'à la

caroncule. Scarpa a démontré les inconvénients de ce procédé. D'abord l'aiguille et le fil sont au moins inutiles ; on produit de la douleur et l'on répand du sang qui empêche de bien disséquer la membrane. Ensuite, la dissection jusqu'à la caroncule laisse une trop forte cicatrice, qui gêne plus ou moins le mouvement d'abduction de l'organe. D'ailleurs l'expérience a prouvé qu'il est inutile de prolonger jusque-là la dissection ; ce qui importe surtout, c'est de bien enlever exactement la portion du triangle qui couvre la cornée.

2° *Procédé de Scarpa.* Le malade est placé comme pour l'opération de la cataracte et engagé à tourner l'œil du côté de la base du ptérygion. Le chirurgien pince le ptérygion à une ligne environ de son sommet, à l'aide d'une bonne pince à dissection, tire doucement à lui jusqu'à ce qu'il sente un léger craquement par le déchirement de quelques brins cellulaires de son adhérence ; il le dissèque ensuite, à l'aide de petits coups de ciseaux, en allant du sommet vers la base. Arrivé un peu au-delà de la circonférence de la cornée, il excise circulairement la membrane, parallèlement à la périphérie cornéale. La base du ptérygion est abandonnée à elle-même ; elle se fond et s'atrophie par la suppuration consécutive.

3° *Procédé de Demours.* Il pince le ptérygion vers son milieu, en détache les adhérences en tirant doucement, glisse une lancette bien tranchante à plat et verticalement, et excise le sommet en élevant le tranchant vers ce côté ; puis, à l'aide des mêmes instruments, il accompagne la dissection jusqu'à deux lignes au-delà de la circonférence de la cornée ; alors d'un coup de ciseaux il enlève la portion disséquée et autant de ce qu'il peut du reste vers la base. Plusieurs autres coups de ciseaux sont ensuite portés sur la base restante du ptérygion, de manière à hacher, pour ainsi dire, cette partie.

4° *Procédé de M. Riberi.* Ce praticien ayant observé d'un côté que le procédé de Scarpa laissait au ptérygion la faculté de se reproduire, ainsi qu'on l'avait déjà dit, et de l'autre, que la cicatrice qui résultait de l'enlèvement de la base n'entraînait pas les inconvénients qu'appréhendait le praticien de Pavie, a adopté pour principe d'enlever complètement le ptérygion de la base vers le sommet. Il pince la base du triangle qu'il

fait craquer comme dans les cas précédents, la divise d'un coup de ciseaux, puis dissèque soigneusement le tout à l'aide d'un bistouri fin et de la même pince, jusqu'au sommet. De cette manière, dit l'auteur, la dissection est plus facile et plus exacte.

5° *Procédé de Middlemore.* Lorsque le sommet n'est pas très-opaque, cet auteur adopte le conseil de Boyer ; il ne veut pas qu'on l'excise, car la cicatrice qui en résulterait pourrait être moins diaphane ; il en donne encore une autre raison, c'est l'affaiblissement de la cornée qui pourrait donner naissance à un staphylome. Pour opérer, il pince le triangle vers son milieu, le fait craquer, y glisse à plat une lame de ciseaux fins, le tranchant retourné du côté de la base, coupe vers la base en rapprochant les deux lames ; puis, à l'aide d'un bistouri mousse, il dissèque jusqu'à une certaine distance du centre de la cornée, et même quelquefois jusqu'à la circonférence de cette membrane où il l'excise.

6° *Procédé mixte adopté par l'auteur.* Il est clair, par les faits et considérations qui précèdent, que le mode d'ablation du ptérygion doit varier selon que son sommet a ou non gagné la cornée et est ou non complètement opaque. S'il n'a pas franchi la cornée, il suffit pour la guérison de saisir avec les pinces le milieu ou la partie la mieux saisissable du triangle, de la tirer doucement pour la faire craquer, et de l'exciser d'un coup de ciseaux courbes. Le reste se fond et s'atrophie par la suppuration consécutive. Si le sommet s'étend sur la cornée et qu'il soit mi-diaphane, la même opération suffit ; on excise le centre ou les deux tiers moyens du triangle et l'on abandonne le reste. Dans le cas, enfin, où le ptérygion est charnu et son sommet opaque, il est évident qu'il y a avantage à exciser complètement ce sommet, car, bien que la cicatrice consécutive soit aussi opaque, néanmoins elle est toujours plus étroite que le ptérygion. On pince le triangle vers son milieu, on y glisse une lancette à plat, comme dans le procédé de Demours, ou bien une lame mince de ciseaux, comme dans celui de Middlemore, et l'on en fait sortir le tranchant à deux lignes en dehors de la circonférence de la cornée ; puis on dissèque exactement depuis ce point jusqu'au sommet. J'ai pour cela fait faire par M. Charrière un petit bistouri exprès : c'est une sorte de bistouri à cata-

raete, dont le bout est arrondi comme un couteau de table; il est très-léger et sert admirablement dans toutes les dissections délicates de la surface de l'œil, sans crainte de blesser la sclérotique ni la cornée. Si la base restante du ptérygion est très-saillante, on en excisera une partie d'un coup de ciseaux courbes. Je ne erois pas que la dissection complète ou minutieuse, recommandée par M. Riberi, soit généralement nécessaire; la récidive, qu'il craint tant et que Sabatier avait déjà signalée, est fort rare. D'ailleurs, il n'y a pas d'inconvénient à opérer de nouveau, tandis qu'il pourrait en avoir à prolonger trop la dissection.

C. *Soins consécutifs.* Après l'opération, on favorise l'écoulement du sang par de l'eau tiède, et l'on panse en abaissant doucement la paupière et en la couvrant d'une compresse double et d'une bande monoeculus. Il est bon d'ôter l'appareil le lendemain comme les jours suivants, et de laver doucement, à l'aide d'une compresse molle trempée dans du lait tiède et qu'on applique ensuite sur la paupière. Si la réaction était trop forte, on se conduirait comme dans les ophthalmies traumatiques.

CHAPITRE VII.

DE L'ENCANTHIS.

L'encanthis n'est, dans son principe, qu'une petite excroissance molle, rouge, quelquefois un peu livide, qui naît de la caroncule lacrymale, et en même temps du pli semi-lunaire de la conjonctive qui l'avoisine. L'encanthis invétéré est ordinairement d'une grosseur assez considérable (1); ses racines s'étendent au-delà de la caroncule lacrymale, du pli semi-lunaire, jusqu'à la membrane interne de l'une ou de l'autre paupière, ou de toutes les deux. Eu égard à son ori-

gine, à son interposition entre la commissure des paupières qu'il tient nécessairement écartées du côté du nez, il en résulte une incommodité très-grande pour le malade. Cette excroissance entretient l'ophthalmie chronique, empêche l'action des paupières, et surtout de fermer parfaitement l'œil; et en outre, en comprimant d'une part, de l'autre en déviant les orifices des points lacrymaux, elle met obstacle au libre écoulement des larmes dans le nez.—Lors de sa première apparition, cette excroissance est, le plus souvent, granuleuse comme une mûre, ou conformée à lambeaux et frangée. Ensuite, quand elle a pris un certain accroissement, elle représente une tumeur granuleuse dans une certaine étendue; dans le reste, elle ne paraît qu'une substance lisse, blanchâtre ou cendrée, striée de vaisseaux variqueux; et quelquefois elle s'avance assez sur la conjonctive qui recouvre le globe de l'œil du côté du nez, pour aller jusqu'à la réunion de la cornée avec la sclérotique. Parvenue à un degré aussi avancé, cette excroissance, dont il est question, intéresse constamment la caroncule lacrymale, le pli semi-lunaire, et la membrane interne de l'une ou de l'autre paupière, ou de toutes les deux. Enfin, on observe, dans des circonstances semblables, qu'outre ces racines qu'il prend de la caroncule lacrymale, du pli semi-lunaire et de la conjonctive du globe de l'œil, l'encanthis jette un appendice ou un prolongement relevé et consistant sur toute la face interne de la paupière supérieure ou de l'inférieure, dans la direction de leurs bords; ou que le milieu ou le corps, pour ainsi dire, de cette tumeur se divise, proche la cornée, en queue d'hirondelle, pour former deux appendices ou prolongements, dont l'un s'étend le long de la surface interne de la paupière supérieure, dont le rebord le recouvre, et dont l'autre parcourt la face interne de la paupière inférieure qui le cache sous son propre bord, dans la direction qui, de l'angle interne, correspond à l'externe.

(1) Purmann, dans sa *Chirurgia curiosa*, p. 135, nous a laissé la description et la figure d'une tumeur de la grosseur du poing. Elle prenait naissance par un pédoncule délié à l'angle interne de l'œil gauche, et pendait sur la joue. Cependant l'obscurité qui règne dans toute la description de cette maladie, le peu d'exactitude dans le dessin, donnent lieu de douter que cette énorme tumeur prit vrai-

ment son origine de la caroncule lacrymale et proche le repli semi-lunaire, ou plutôt des téguments, immédiatement hors de la commissure interne des paupières. Purmann dit avoir heureusement extirpé cette tumeur, en la liant proche sa racine; et en appliquant sur cette même racine le bouton d'un fer rouge, muni de sa canule.

Le corps de l'encanthis, ou cette portion du milieu de toute l'excroissance qui, de la caroncule lacrymale et du pli semi-lunaire inclusivement, s'étend sur la conjonctive du globe de l'œil, presque jusqu'aux limites de la cornée avec la sclérotique, est quelquefois aussi saillante qu'une petite noix ou châtaigne; d'autres fois elle est grosse, mais déprimée et comme écrasée dans son corps, qui néanmoins conserve cette apparence granuleuse qui existait dans le principe; tandis que l'une ou l'autre, ou les deux appendices qui se prolongent à la surface interne de l'une ou de l'autre, ou des deux paupières, offrent, comme je l'ai dit, l'aspect d'une substance plutôt lipomateuse que granuleuse. Renverse-t-on les paupières? ces appendices, ou prolongements de l'encanthis forment une élévation qui se porte en avant. Les deux paupières sont-elles également affectées? en les renversant, ces appendices lipomateux représentent un anneau adossé au globe de l'œil. Fabr. de Hilden a connu et traité avec succès cette maladie qu'il a appelée *ficus scirrhusus ad majorem oculi canthum* (1). Il semble cependant que, dans le cas rapporté par Hilden, l'encanthis n'avait qu'un seul appendice situé sur la face interne et au-dessous du rebord de la paupière supérieure. — Quelquefois, comme je l'ai dit en parlant du ptérygion, l'encanthis prend une malignité cancéreuse. Ce ca-

ractère se reconnaît à la couleur d'un rouge obscur, et comme plombée de l'excroissance, à son extrême dureté, aux douleurs lancinantes dont elle est le siège, et qui se propagent au front, dans tout l'œil, aux tempes, et surtout après avoir légèrement touché cette tumeur; on le reconnaît encore par l'écoulement facile du sang, par l'ulcération de quelques points de sa surface, d'où s'élève une substance fongueuse, et d'où suinte une humeur ténue très-âcre. Cette mauvaise espèce, ou plutôt cette dégénération de l'encanthis, ne peut être traitée que par les palliatifs, à moins qu'on ne veuille tenter son extirpation totale, et celle de tout ce qui est contenu dans toute la cavité de l'orbite: encore le succès en est-il fort douteux.

L'encanthis bénin, quel que soit son volume, se traite par l'extirpation. Celui qui est petit, commençant, granuleux comme une mûre, ou celui à franges, tous deux nés de la caroncule lacrymale et du repli semi-lunaire de la conjonctive, ou de ces deux parties en même temps, et même un peu des ourlets des paupières qui forment leur angle interne, ou leur commissure du côté du nez, se soulèvent avec des pinces, et se coupent avec des ciseaux à euillère, tout près de leur base, dans toute l'étendue de leur origine. Pour pratiquer cette opération, il n'est pas nécessaire de traverser, comme le font quelques-uns, d'une

(1) Centur. I, obs. II, an. 1598, 20 febr. Ad ædes D. Petri Dumanthii, verbi divini ministri, ad quadragenarium, habentem tumorem scirrhusum ad magnum oculi canthum, castaneæ magnitudine, colore livido, et multis venis capillaribus intertextum, vocatus fuit. Ille autem tumor ab una parte adhærebat conjunctivæ membranæ usque ad iridem; ab altera vero hærebat palpebræ superiori, et lacrymali glandulæ: ita ut ad oculi motum totam cooperiret pupillam scirrhus ille. Nos (ægro purgato, prout in præcedente observatione fusius declaravimus), incisa item cephalica in sinistro brachio institutaque optima victus ratione, præsentem M. Nicolao Fovotto, et Danicle Le Clere, Lausannensibus, foreipe nostra oculari hic delineata apprehendimus. Tum attracta paulatim foreipe, et inversa superiori palpebra, tumorem eultello separatorio ad id apto eommode separavimus. Postea albumen ovi aqua rosacea mixtum imposuimus. Inde collyriis anodinis, et abstersivis, et tandem exsiccanti-

bus oculum intra septimanas tres, visu plane illæso, persanavimus. Interim tamen purgationes aliquoties iteravimus, et cucurbitulas eum largiori flamma scapulis et nuchæ admovimus. Defensivum item fronti et temporibus applicuimus.

Collyrium anodinum.

Rec. mucilag. sem. cydon. plantag. eum aqua rosacea extractæ, lactis muliebris, ana uncias duas: camphoræ, croei, ana scrupulum dimidium. Misce, et applica tepide.

Collyrium exsiccans.

Rec. aquarum plantag. rosar. ana uncias quatuor, tulix præparatæ, cornu cervi usti et præparat. cerussæ lotæ, ana drachman unam. Misce, fiat collyrium. Hic monitos velim chirurgos, collyria in quæ ingreditur lac, æstate singulis, hieme vero alternis diebus iteranda esse. Accedit enim lac, et aere efficitur: hinc dolores et inflammationes excitat.

aignille et d'un fil, cette petite exoissance pour la soulever, et détruire avec précision toutes ses origines ou adhérences; puisqu'on parvient au même but à l'aide des pinceaux, sans incommoder le malade de toutes ces piqûres et du passage de ce fil, pour en former une anse. Cependant, en excisant cet encanthis peu volumineux, il est nécessaire que, dans la portion qui tire son origine de la caroncule lacrymale, on ne comprenne dans l'incision qu'autant de substance de la caroncule qu'il en est besoin pour déraciner la maladie avec précision; afin qu'en emportant trop, on n'occasionne point un larmolement irrémédiable. — Après avoir détruit toutes les racines de cette petite exoissance, on lave plusieurs fois l'œil avec l'eau froide, pour en enlever le sang; puis on le couvre d'un linge fin et d'un bandage contentif. Les cinquième, sixième ou septième jours, la période inflammatoire occasionnée par l'opération est entièrement cessée; la suppuration devient muqueuse dans les points de la rescision. On touche alors les petites plaies avec un bouton de sulfate d'alumine (alun), taillé en crayon; et plusieurs fois le jour, on injecte dans l'œil opéré le collyre vitriolique avec le mucilage de semences de pommes de coing. Si ces moyens n'effectuent pas la cicatrice que l'on désire; si, au contraire, les petites plaies existantes sur la caroncule et sur la commissure interne des paupières deviennent baveuses et stationnaires, on les touche plusieurs fois avec le nitrate d'argent fondu (pierre infernale), ayant soin d'épargner la conjonctive autant que possible, surtout si elle a été un peu incisée. La fongosité détruite, le traitement se complète avec le collyre dont j'ai parlé, ou bien en introduisant, trois fois le jour, entre le globe de l'œil et l'angle interne des paupières, la poudre de tutie et du bol d'Arménie. Bidloo vante beaucoup la poudre de nitrate de chaux (plâtre) simple, ou combinée avec le sulfate d'alumine, privé de son eau de cristallisation (alun calciné). (*Exercit. anat. chir.*, décad. II.) — L'encanthis invétéré, très-gros, écrasé dans son corps, relevé comme une noix ou une châtaigne, avec deux appendices lipomateux le long de la membrane interne de l'une ou de l'autre paupière, ou de toutes les deux, se traite également par l'excision. La ligature de cette exoissance ne peut jamais être regardée comme un moyen curatif, puis-

que l'encanthis gros et invétéré n'a jamais un col ou pédoncule assez rétréci pour permettre qu'on l'embrasse avec une ligature; mais au contraire, quand cette tumeur est volumineuse, ses racines s'étendent constamment à la caroncule lacrymale, au repli semi-lunaire, à la conjonctive qui recouvre le globe de l'œil, jusque très-près souvent de la cornée; elle a un ou deux prolongements lipomateux sur la membrane interne de l'une ou de l'autre paupière, ou de toutes les deux. C'est pourquoi, bien que la ligature fasse tomber le corps de l'encanthis, il resterait encore à extirper l'un ou l'autre, ou les deux prolongements lipomateux: cette seconde opération ne pourrait s'exécuter que par l'excision. En égard à cette maladie, c'est une crainte mal fondée que celle de l'hémorrhagie, à laquelle les auteurs de la ligature attachent beaucoup d'importance, puisque nous avons un très-grand nombre d'observations d'encanthis considérables et invétés, emportés sans le moindre accident, dépendant de la perte du sang. Je pourrais leur en adjoindre un grand nombre qui me sont propres, et qui, sur ce point (1), doivent détruire tous les doutes. Dans le cas observé par Fabrice de Hilden, d'encanthis gros, invétéré, avec un seul prolongement sur la membrane interne de la paupière supérieure, dès que ce praticien eut saisi avec sa tenaille, et tiré à lui le corps de la tumeur, après avoir fait renverser la paupière supérieure, de manière que ce prolongement lipomateux fût saillant dans toute son étendue, il disséqua ce prolongement; et en continuant son incision, il sépara entièrement le corps de l'encanthis de la conjonctive qui recouvrait le globe de l'œil, du pli semi-lunaire, et de la caroncule lacrymale: cette opération eut le plus heureux succès; elle doit

(1) Pellicier (*Recueil d'observ. sur les maladies de l'œil*, part. II, observ. 118) rapporte un cas où l'encanthis, quoique bien excisé par un habile oculiste, fut cependant suivi d'une hémorrhagie dangereuse. Il n'entre cependant dans aucun détail sur la nature du mal, ni sur le manuel de l'opération; circonstances d'où il eût pu déduire la cause d'un accident qui n'est pas ordinaire. En effet, le même auteur ajoute: « J'ai souvent fait cette opération à des exoissances de cette nature, et jamais je n'ai éprouvé un pareil accident. »

servir de modèle et de guide aux chirurgiens qui auront occasion de traiter cette maladie.

Quand ensuite l'encanthis invétéré et volumineux a deux prolongements lipomateux, dont l'un occupe la face interne de la paupière supérieure, et l'autre celle de l'inférieure, il faut alors procéder de la manière suivante. On fait asseoir le malade : un aide lui renverse la paupière supérieure, de manière qu'un des prolongements de l'encanthis fasse saillie au dehors. A l'aide d'un petit bistouri, on l'incise profondément dans la direction de l'ourlet; puis, après l'avoir saisi et tiré en avant avec la pince, on le sépare, dans toute sa longueur, de la face interne de la paupière supérieure, en procédant de l'angle externe de l'œil, vers l'interne, jusqu'au corps ou à la portion moyenne de l'encanthis; on se conduit de même pour le prolongement lipomateux de la face interne de la paupière inférieure. On soulève ensuite le corps de l'encanthis avec des pinces, si l'on peut; sinon, on prend une égrigne double; et en partie avec le bistouri, en partie avec les ciseaux à euillère, on sépare entièrement le corps de l'encanthis de la conjonctive subjacente qui recouvre le globe de l'œil, du repli semi-lunaire et de la caroncule lacrymale, en pénétrant plus ou moins dans la substance de la caroncule, selon que l'exigent la profondeur et la dureté de cet encanthis volumineux et ancieu; puisque, car il convient de le dire clairement, quand il s'agit d'encanthis invétéré et de grosseur remarquable, profondément enraciné dans la caroncule lacrymale, il n'est pas toujours au pouvoir du chirurgien d'épargner assez la substance de la caroncule, pour que, la plaie étant cicatrisée, il n'en résulte point de larmoiement. — On lave souvent l'œil avec l'eau froide; le traitement consécutif de l'encanthis volumineux extirpé est à peu près le même que celui que j'ai indiqué en parlant du petit encanthis commençant : les fréquentes lotions avec l'eau de mauve, et les collyres anodins et détersifs, sont les remèdes locaux qui conviennent le plus, jusqu'à ce que la suppuration muqueuse soit bien établie dans le lieu de la résection. On peut ensuite recourir aux légers astringents et à la pommade mentionnée plus haut. En général, les topiques les plus doux sont les meilleurs, et dans le premier stade de la suppuration, et après, surtout quand, avec l'encanthis, on a em-

porté une portion considérable de la conjonctive qui recouvre le globe de l'œil, vers le nez, et à laquelle était étroitement uni le corps de l'exercisaue.

L'observation suivante de Marehettis (1) éclaircira encore davantage le contenu de ce chapitre : « Curavi quemdam » eanonum polonum laborantem melice- » ride magnitudinis jujubæ, quæ a ca- » runeula anguli majoris oculi ad totam » pupillam porrigebatur. A multis ten- » tata curatio medicamentis, decretis li- » eet, collyriis et aliis hujusmodi; omnia » tamen octo mensium spatio ineassum » adhibita. Cum vero me consulisset, » ipsum tumorem evellendum censui; » quod eum reformidaret, spe tamen sa- » lutis operationem admisit, quam statim » molitus sum, corpore prius expurgato » accuratissime, ab aliis medicis. Paravi » itaque hamulum, quo ipsam melice- » ridem perforavi, et manu apprehendi, » altera vero foreipe eandem eum folli- » culo sectione separavi tum a caruncula, » tum a tunica adnata, et ipsa pupilla; » atque ita totum tumorem eduxi sine » ulla offensa ipsius oculi; a quibus sta- » tim applicui gossypium imbutum aqua » rosacea eum ovi albumine agitata, et » portiuneula eroei, patiente tres dies » hoc modo fascia vineto; adhibito post » modum collyrio cum aqua rosarum, et » pulvere tutiæ præparatæ; quibus spa- » tio octo dierum omnino convaluit æger, » inerpante licet meam præceptore meo » ab Aquapendente audaciam, eum ta- » men brevi spatio temporis id præstite- » rim, quod alii medici non potuerunt » perficere; idque præsentibus præela- » rissimo Joanne - Dominico Sala cum » multis studiosis. »

ARTICLE ADDITIONNEL.

Encanthis, mot grec qui exprime *angle*, eoin, parce qu'il se rapporte à une tumeur qui naît à l'angle interne de l'œil, au-devant ou sur la caroncule lacrymale : dénomination impropre, comme on le voit, car des tumeurs de nature diverse qui peuvent naître sur ce point se trouvent ainsi désignées collectivement par

(1) Observ. med. chirurg. silloge., obs. XXI.

un même nom. Il suffit cependant de s'entendre pour éviter les équivoques.

§ I. *Variétés.* — A. Sous le rapport de son siège, l'encanthis offre trois variétés distinctes, suivant qu'il appartient au repli semi-lunaire de la conjonctive, à la caroncule lacrymale, ou à ces deux parties à la fois. Il est vrai de dire que les deux premières variétés se convertissent en la troisième, lorsque le mal a acquis un certain développement, mais il est exact d'ajouter que, dès son début, l'encanthis n'attaque souvent que l'une ou l'autre des parties indiquées.

B. Sous le point de vue de sa nature, cette maladie présente un plus grand nombre de différences. 1° *Hypertrophique simple.* Un travail d'hypernutrition s'établit quelquefois dans le repli muqueux anti-caronculaire, sous l'influence d'une phlogose sourde. Cette partie se gonfle et couvre la portion correspondante de la sclérotique et de l'angle palpébral. Tel était le cas d'une jeune femme que j'ai vue à la clinique de Dupuytren, en 1829. Dans d'autres circonstances, le travail morbide porte sur la caroncule; ce corps glandulaire prend de l'accroissement et finit par former une tumeur semblable à une amygdale hypertrophiée (Monteggia).

2° *Cystique.* La tumeur qui constitue l'encanthis ne résulte quelquefois que d'un kyste simple ou hydatique formé sur la caroncule et le repli semi-lunaire, ou bien dans le tissu cellulaire sous-jacent. Le volume de ces kystes peut varier depuis celui d'un petit pois jusqu'à celui d'une pomme, ou même davantage.

3° *Mélanique.* Nous avons déjà cité, d'après Wardrop, un cas de tumeur mélanique plate à la conjonctive de l'angle interne. M. Ribéri dit en avoir rencontré deux autres, mais il n'en donne pas de détails. La même maladie peut se manifester sous forme enkystée, comme dans d'autres régions. Elle peut aussi se trouver combinée à un élément cancéreux, ainsi que nous l'avons déjà dit. « J'ai trois fois, dit M. Ribéri, extirpé l'encanthis mélanique, seule ou fungo-mélanique; je l'ai ébarbée avec toute l'exactitude que j'ai pu, et chez les trois malades la tumeur s'est reproduite, une fois sur le lieu même de l'opération, chez un autre, dans la fosse canine correspondante, et chez un troisième, dans les ganglions jugulaires profonds, etc. »

4° *Fongueux ou sarcomateux simple* (polypeux de Monteggia). Il faut bien

encore ici distinguer le fongus simple du carcinome proprement dit. Le premier s'observe quelquefois à la suite des ophthalmies purulentes, ou bien il dépend d'autres causes; mais il peut se guérir parfaitement, tandis qu'il en est autrement de l'autre espèce. Son volume peut égaler celui du poing d'un homme adulte (Scarpa).

5° *Cancéreux.* Cette variété s'offre sous la forme squirrheuse, passe par tous les degrés de ramollissement, et se convertit enfin en masse encéphaloïde ou fongueuse; ou bien elle affecte d'abord les apparences de tumeurs bénignes, et se transforme ensuite en tissu de nature maligne. Cette variété d'encanthis n'est malheureusement que trop fréquente. On peut en voir un exemple remarquable dans la planche 42 de l'ouvrage de Demours.

6° *Lithique.* Enfin Monteggia admet aussi un encanthis calculeux, c'est-à-dire formé de concrétions calcaires dans la caroncule. Cette variété est sans contredit la plus rare.

§ II. *Caractères.* — A. *Physiques.* Les caractères physiques de l'encanthis varient nécessairement selon sa nature. Il en est cependant un certain nombre qui leur sont communs, tels sont ceux qui dépendent de la présence mécanique de la tumeur.

L'encanthis hypertrophique ne s'offre à son origine que sous la forme d'ophthalmie angulaire chronique, qui devient variqueuse ensuite. Que le mal n'intéresse que le repli conjonctival, ou bien qu'il embrasse en même temps la caroncule, on n'y voit qu'une sorte de rougeur angulaire variqueuse, accompagnée d'hypertrophie, de boursoufflement permanent de ces parties. A ce caractère se joint un larmolement et une certaine gêne dans les mouvements des paupières, dus l'un et l'autre à l'action mécanique du boursoufflement qui éloigne les points lacrymaux, efface le sac lacrymal et empêche le rapprochement des voiles palpébraux. — A mesure que la tumeur fait des progrès, ces caractères deviennent de plus en plus prononcés: le repli conjonctival s'avance sous la forme d'un eroissant, et jette des prolongements dans la conjonctive de chaque paupière. Ces prolongements sont moins colorés et moins saillants que le corps de la tumeur. Celui-ci ressemble à un morceau de vieux drap écarlate épais, et ses prolongements lui donnent une figure ana-

logue à celle d'une bague. Ces prolongements pourtant peuvent manquer, ou bien n'en exister qu'un seul, soit à l'une, soit à l'autre paupière. — Tel est l'état des choses, si l'encanthis est borné à la caroncule; mais la caroncule est elle-même affectée le plus souvent soit primitivement, soit secondairement. — On sait que ce corps n'est composé que d'un groupe de glandes sébacées semblables à celles de Méibomius. Ces glandes s'hypertrophient dans le cas en question; la caroncule devient saillante, rougeâtre, et en même temps granulée à sa surface. Cette dernière circonstance dépend évidemment de l'état de développement anormal des cryptes dont cet organe se compose. La tumeur ressemble à une sorte de framboise ou de mûre, surtout dans son début; mais ensuite, à mesure qu'elle prend de l'accroissement, ce caractère devient de moins en moins saillant, sa masse s'épaissit et s'égalise plus ou moins par l'intervention de la matière plastique qui la pénètre.

Lorsque l'encanthis est enkysté, il a une forme à peu près ronde; mais s'il résulte d'un travail d'hypersarcose fongueuse, il offre des espèces de érêtes de coqs, des prolongements que Travers compare avec raison aux caroncules myrtiformes qui pendent à l'entrée du vagin de beaucoup de femmes. Ces végétations morbides de l'œil débordent quelquefois des paupières et forment une tumeur pédiculée sur la joue (Searpa). Leur couleur est ordinairement rougeâtre; de la matière puriforme et sanguine s'exhale de leur surface. — D'autres caractères physiques accompagnent l'encanthis lorsqu'il est de nature cancéreuse. Pendant la première période, je veux dire tant qu'il existe à l'état de squirre, il n'offre que les caractères à peu près des espèces précédentes; sa couleur pourtant violette ou plombée, sa dureté et sa forme particulière l'en distinguent assez le plus souvent. Mais aussitôt arrivée à la période de ramollissement, d'ulcération et d'hypersarcose, on voit surgir le train effrayant des symptômes qu'on observe dans les tumeurs pareilles des autres régions du corps. Je m'abstiens de les reproduire, pour ne pas franchir les limites de la spécialité dont je m'occupe en ce moment. Je ne dirai rien non plus des apparences physiques de l'encanthis mélanique (V. art. Piérygion).

B. *Physiologiques.* Les caractères physiologiques communs aux six variétés

d'encanthis se réduisent à ceux de l'ophthalmie chronique d'abord, puis s'y joint la douleur par effet de la compression que l'organe éprouve. Les caractères propres se rapportent seulement aux encanthis susceptibles de dégénérescence cancéreuse. Ils sont les mêmes que ceux que nous observons si souvent dans les tumeurs de même nature à la face ou ailleurs.

Terminaisons. Quelle que soit la nature de l'encanthis, si le mal est abandonné à lui-même, on ne peut s'attendre qu'à des effets fâcheux par sa présence; l'œil finit tôt ou tard par être détruit mécaniquement, soit par la phlogose qu'il provoque, soit par la compression incessante qu'il produit sur sa coque. La terminaison cependant peut en être heureuse, si le mal est attaqué à temps et convenablement. Non-seulement la difformité peut disparaître, mais encore l'organe oculaire reprendre son état normal. On conçoit néanmoins qu'il en est bien autrement, s'il s'agit d'un encanthis de mauvaise nature: la vue et la vie à la fois se trouvent alors tôt ou tard compromises.

§ III. *Étiologie.* — La même que pour les tumeurs pareilles des autres régions du corps. J'ajouterai seulement que l'encanthis hypertrophique, qui dépend incontestablement d'un travail phlogistique sourd, a été souvent la conséquence d'une blessure, d'un entropion angulaire, ou de la présence d'un corps étranger fiché pendant long-temps dans les tissus de la région caronculeuse.

§ IV. *Pronostic.* — Favorable, réservé, grave ou très-grave, selon le volume, la nature et les circonstances particulières de la maladie. En général cependant l'encanthis est regardé comme une affection grave.

§ V. *Traitement.* — 1^o *Résolutif.* Dans son début, l'encanthis peut être combattu avantageusement, s'il est de nature bénigne, à l'aide des remèdes indiqués à l'occasion des conjonctivites chroniques et des granulations palpébrales. Les sangsues appliquées souvent sur la tumeur, les scarifications répétées, les lotions avec des collyres astringents, les trainées répétées de sulfate de cuivre et de pierre infernale, dissipent l'inflammation, arrêtent le travail morbide organisateur et atrophient la tumeur, si, je le répète, sa nature n'est pas suspecte. Dans le cas contraire, ces moyens n'auront qu'un effet passager ou

nuisible, comme dans toutes les tumeurs du genre cancer. La jeune femme que je vis traiter de la sorte à l'Hôtel-Dieu par Dupuytren en a retiré un très-grand avantage, et elle aurait très-probablement fini par guérir, si elle eût eu la patience de persévérer pendant assez long-temps dans l'usage de ces moyens.

2^o *Ablation partielle.* Lorsque le mal est de nature bénigne et que la caroncule n'a pas subi de changements notables, Monteggia a donné le conseil d'exciser le surplus de ce corps, de manière à en laisser à peu près autant que dans l'état normal. Le reste de la guérison s'opère comme après l'excision partielle des amygdales. Le même procédé pourrait être appliqué à l'hypertrophie de la valvule semi-lunaire et à l'encanthis lithique. — On pratique cette opération de la manière suivante. Le malade est assis ou couché, deux aides écartent les paupières et font bomber la tumeur en avant, le chirurgien la saisit avec une égrigne double, ou une pince, et excise ce qu'il croit convenable à l'aide de ciseaux courbes.

3^o *Ablation totale.* Que ce soit un kyste, une mélanose, un fungus, un squirre, la tumeur réclame l'ablation complète pour la guérison, alors que les procédés précédents ont été jugés inutiles ou dangereux. On y procède de deux manières :

A. *Instrument tranchant.* Le malade est placé comme pour l'opération du ptérygion ou de la cataracte; deux aides écartent convenablement les paupières; l'opérateur saisit la tumeur à l'aide d'une égrigne double, ou d'une pince, la fait soulever par la main d'un aide et la dissèque très-exactement, en allant de la cornée vers la caroncule. Si la tumeur envoie des prolongements dans les tissus palpébraux, c'est par ces prolongements que la dissection doit commencer. Il est bon de disséquer d'abord l'inférieur afin de ne pas être embarrassé par le sang provenant du côté opposé. La dissection sera exécutée avec un bistouri boutonné et des ciseaux courbes, ou, si l'on aime mieux, avec mon bistouri à pointe arrondie que j'ai indiqué à l'article ptérygion. On enlèvera très-exactement la base de la tumeur, sans ménager la caroncule, si le mal est de nature suspecte; dans le cas contraire, une dissection fort minutieuse et étendue serait au moins inutile. Autrefois on enlèvait la tumeur d'une aiguille et d'un fil afin de la mieux tenir;

cette pratique est abandonnée de nos jours. Il importe de prendre garde pendant l'opération à blesser soit les conduits lacrymaux qui marchent dans les bords correspondants de la portion angulaire des paupières, soit la partie rétro-caronculaire du sac lacrymal, soit enfin la commissure palpébrale elle-même. Dans les cas cependant où le mal intéresse ces mêmes parties, et que l'opération paraît praticable, il faut tout enlever et faire *chambre nette*, pour me servir d'une expression de Boyer.

B. *Ligature.* Il existe quelques faits d'encanthis traités et guéris à l'aide de la ligature passée autour de leur base. Pour que ce procédé soit applicable, il faut que la tumeur présente une base étroite ou un pédicule, ce qui n'est pas généralement. D'ailleurs, si la ligature est applicable, l'excision l'est encore davantage. Je pense avec Boyer que, dans la grande majorité des cas, le bistouri offre de grands avantages sur la ligature, et mérite la préférence. C'est déjà dire que la ligature ne doit être réservée que pour quelques cas exceptionnels. Dans un cas de végétation fongueuse de petit volume engendrée sur la caroncule, Middlemore a employé la ligature avec un fil de soie, et il n'a pas eu à se repentir de cette pratique, la tumeur ayant pu être complètement détruite dans l'espace de vingt-quatre heures. — Wenzel a donné un conseil dans l'opération de l'encanthis qui peut être de quelque utilité; c'est de charger un aide d'injecter continuellement avec une seringue de l'eau sur la tumeur pendant que l'opérateur exécute la dissection. Cette précaution débarrasse du sang abondant que la nature fongueuse du mal laisse échapper quelquefois. — Quelques praticiens ont prescrit de ne jamais prolonger la dissection jusqu'à la caroncule lacrymale inclusivement, dans la crainte de déterminer un larmolement incurable. Cette crainte n'est aucunement fondée, ainsi que Monteggia le fait observer avec beaucoup de raison. Il y a des personnes chez lesquelles la caroncule lacrymale est si petite qu'elle n'est presque pas visible; et pourtant ces personnes ne sont pas pour cela sujettes à l'épiphora. D'ailleurs, si le mal est manifestement cancéreux ou soupçonné tel, on aurait à se repentir d'un pareil ménagement. Toutefois, lorsque l'encanthis résulte d'une tumeur de nouvelle formation, il ne faut se borner qu'à elle seulement, et ménager le

reste, pourvu que les tissus soient en bon état. — Le traitement consécutif est réglé d'après les données exposées à l'article Ptérygion. Une circonstance importante cependant doit être mentionnée à ce sujet; c'est que le tissu inodulaire qui remplace la tumeur après l'opération contracte quelquefois de telles adhérences avec le bord correspondant de l'orbite, que le globe oculaire reste comme bridé de ce côté, et son mouvement d'abduction devient borné ou impossible. « J'ai vu dans deux cas, dit M. Riberi, la cicatrice consécutive à l'ablation de l'encanthis volumineux rendre fixe le globe de l'œil vers l'angle interne, et occasionner la diplopie, toutes les fois que les opérés voulaient regarder des objets placés du côté de l'angle externe de l'orbite correspondante, et cela à cause de la perte d'équilibre des deux axes visuels. » (p. 68.)

3^o *Amputation oculaire.* Si l'encanthis est manifestement cancéreux, qu'il adhère fortement à la coque oculaire, ainsi que cela est d'ordinaire, ou que les corps diaphanes de l'organe se trouvent endommagés par des opacités ou autres circonstances importantes, il peut y avoir indication d'amputer soit l'hémisphère antérieur, soit la totalité du globe oculaire (V. p. 35). Disons enfin que, sans être de nature cancéreuse, l'encanthis peut se reproduire; c'est ce qui a lieu surtout dans les cas où le mal est formé par des végétations sarcomateuses. On revient alors à l'opération, et l'on aura soin de cautériser souvent les bourgeons consécutifs de la plaie, jusqu'à ce qu'ils aient acquis les caractères de ceux des plaies simples. — Wenzel fut appelé à Saint-Petersbourg, en 1771, pour le comte Rasoumowski, dont les yeux étaient couverts d'énormes végétations sarcomateuses, provenant des angles palpébraux. Il a répété avec persévérance l'ablation à chaque répullulation, et enfin la guérison a été obtenue d'une manière durable, au dire de l'auteur.

4^o *Palliatif.* Il y a des cas où la tumeur cancéreuse est tellement conditionnée que l'opération est contre-indiquée, soit par l'étendue trop considérable de l'ulcération, soit par l'état cachectique de la constitution. On a vu le mal, chez quelques sujets, étendre ses ravages jusque sur les os de l'orbite, etc. Il est évident qu'il ne peut plus être question, dans ces cas, que d'une médication pal-

liative. Il en est de même lorsqu'après une première opération le mal a récidivé avec des caractères évidemment cancéreux. Des cataplasmes adoucissants de lait et de pain, de pulpe de racine de belladone, de laitue, de jusquiame, etc., et les opiacés intérieurement combinés à d'autres remèdes, selon les exigences de l'organisme; tels sont les seuls moyens que l'art suggère en pareille occurrence.

CHAPITRE VIII. (ADDITIONNEL.)

TUMEURS DE LA CONJONCTIVE.

Les tumeurs de la conjonctive peuvent être divisées en quatre catégories: les unes sont inflammatoires, telles que la pustule et le phlegmon sous-muqueux; les autres séreuses ou gazeuses, telles que les phlyctènes, l'œdème, l'emphysème et les kystes; d'autres sanguines, telles que l'ecchymose, les varices, les tumeurs érectiles, les mélaniques; d'autres enfin, cancéreuses ou graisseuses, telles que le fungus et le pinguecula. Plusieurs de ces tumeurs ayant déjà été décrites comme conséquences des conjonctivites ou des lésions traumatiques, je ne dois pas y revenir. Parmi les autres, les kystes de la conjonctive se présentent en première ligne.

ARTICLE PREMIER. — KYSTES DE LA CONJONCTIVE BULBIENNE.

Le tissu cellulaire sous-conjonctival donne quelquefois naissance à des tumeurs enkystées, dont les unes sont simples, les autres animées ou hydatiques. On chercherait en vain dans les livres anciens la description de ces tumeurs; elles n'ont été signalées que vers la fin du dernier siècle (V. Heister, *inst. chir.*, tab. 15). Il importe de ne pas les confondre avec les kystes des paupières, ni de la caroncule lacrymale, bien que leur nature puisse être identique.

A. *Simple.* Les kystes simples qui naissent sous la conjonctive sclérotidale sont analogues à ceux des autres régions du corps, et en particulier les paupières, c'est-à-dire séreux, mélancolique, athéromateux ou stéatomateux; ces derniers contiennent quelquefois des poils comme ceux qu'on rencontre aux sourcils et dans d'autres régions. Leur volume varie depuis celui d'un petit pois à celui d'une noisette ou un peu plus.

J'ai eu deux fois occasion d'observer des tumeurs de cette nature. L'une, c'est chez une vieille femme couchée à la clinique de Dupuytren pour être traitée d'une fracture au col du fémur; elle présentait à l'hémisphère inférieur de l'œil droit une petite tumeur blanchâtre, du volume et de la figure d'un petit haricot, un peu dure et mobile au toucher. Cette tumeur existait dès la naissance; l'œil était amaurotique. A l'examen, Dupuytren l'a caractérisée aisément pour un kyste sous-conjonctival; il était facile d'ailleurs de s'en convaincre par la seule inspection. L'autre, je l'ai rencontrée, il y a quelques semaines, chez une jeune femme qui m'a été adressée par M. Ségalas; elle existe dès la naissance et occupe l'hémisphère externe de l'œil droit; elle résulte de deux tumeurs, l'une ayant le volume d'un gros pois, l'autre d'une grosse noisette; ces deux tumeurs se touchent ensemble, ont évidemment pour siège le tissu cellulaire sous-conjonctival et empiètent sur la moitié externe de la cornée; la pupille en est couverte pour un bon tiers. La commissure externe des paupières est bosselée par la présence de ces végétations; l'œil est en bon état, si ce n'est qu'il est ambliopique. La malade n'en souffre autrement que par la difformité qu'elles produisent. Je lui ai proposé l'ablation de ces tumeurs; mais la malade hésite jusqu'à présent à s'y soumettre. Travers a publié un exemple analogue aux précédents (*Synop. of the dis. of the eye*, p. 102). Ils'agit d'une vieille femme dont l'hémisphère inférieur de l'œil était couvert d'une loupe assez volumineuse pour envahir la cornée; il en a fait l'ablation. Cet auteur dit avoir vu des tumeurs adipeuses, cartilagineuses et même osseuses à l'hémisphère antérieur de l'œil; mais il n'en rapporte aucun exemple. Middlemore dit aussi en avoir rencontré plusieurs fois qui contenaient des poils dans leur intérieur, mais il n'en donne pas de détails.

B. *Hydatiques*. Plusieurs auteurs ont parlé de tumeurs hydatiques de la conjonctive globulaire. Je n'en ai jamais vu pour mon compte; elles sont extrêmement rares. « Deux fois, dit Middlemore, j'ai rencontré dans ma pratique des kystes de la conjonctive; je les ai incisés avec la lancette, il s'en est échappé une hydatide, et les malades ont guéri. » M. Ribéri dit aussi avoir vu deux fois des kystes hydatides sous la conjonctive de l'angle interne de l'œil, et il cite un fait pa-

reil de M. Quadri (*ouv. cit.*, p. 62). — Les kystes hydatiques contiennent quelquefois des corps manifestement animés. Turner et plusieurs autres en eurent des exemples. Je reviendrai sur ce sujet à l'occasion de ces corps animés qu'on rencontre dans les chambres de l'œil. Disons, en attendant, qu'il est le plus souvent fort difficile, pour ne pas dire impossible, de reconnaître leur contenu avant l'opération. — On comprend bien que je ne dois pas entrer ici dans des considérations de pathologie générale, relatives à ces deux variétés de kystes; elles ne diffèrent en aucune manière des loupes des autres régions du corps. Tout ce que je dois faire remarquer, c'est : — 1° Que ces tumeurs ne produisent d'autres symptômes sur l'œil que ceux qui se rattachent à leur présence mécanique. Elles irritent l'organe oculaire, produisent de la difformité, obstruent quelquefois la pupille et déterminent ainsi la cécité. La rétine est en général plus ou moins affaiblie, si elle n'est pas tout-à-fait paralysée, ce qui tient soit à l'irritation causée par la tumeur, soit à l'inaction prolongée de l'organe rétinien. — 2° Que leur guérison ne peut avoir lieu sans l'opération. On se comporte différemment, suivant que la muqueuse sous laquelle ils se sont développés est intacte ou bien résorbée. Dans le premier cas, on commence par diviser et disséquer délicatement cette membrane, si la chose est possible. Souvent il arrive alors que la tumeur se vide et que le mal guérisse sans autre moyen, ou bien qu'il se reproduise, et, dans ce cas, il faut recommencer. Après cette séparation de la conjonctive, on saisit la tumeur à l'aide d'une petite pince-érigne ou d'un petit crochet, et on la dissèque délicatement sans endommager la coque oculaire. On peut pour cela se servir, si l'on veut, du petit bistouri que j'ai indiqué à l'article Ptérygion, et qui met à l'abri d'intéresser la sclérotique ou la cornée. — Dans le second cas, c'est-à-dire lorsque la conjonctive qui couvre la tumeur est fort mince ou a été résorbée, on commence la dissection par la base de la manière que nous venons de dire. — Les pansements seront réglés comme après l'ablation du ptérygion.

ART. II. — TUMEURS ÉRECTILES DE LA CONJONCTIVE.

Indépendamment du fungus de la conjonctive dont nous parlerons tout-à-

l'heure, il se forme quelquefois sur cette membrane des *nævi materni*, qu'on observe si souvent à la figure et dans d'autres régions du corps. A la conjonctive, cependant, ils sont excessivement rares, bien que l'analogie tirée des mêmes tumeurs qu'on rencontre fréquemment sous la muqueuse de la bouche et du rectum porterait à les faire croire plus fréquentes. — Wardrop cite deux exemples de ce cas chez l'homme, et un troisième qu'il a observé sur un œil de vache. Dans le premier, il s'agit d'une petite fille qui, en venant au monde, portait sur la conjonctive bulbiaire un petit *nævus maternus*, très-coloré et couvert de poils au nombre de douze, ainsi qu'on en voit dans d'autres régions du corps. Ces poils étaient assez longs pour déborder de l'enceinte palpébrale. La tumeur a pris du développement avec l'âge de l'enfant. L'auteur l'a fait dessiner dans son ouvrage. Le second fait, il l'a observé en compagnie du docteur Monro sur une femme de cinquante ans; le mal existait aussi dès la naissance et offrait le volume d'une fève. Le cas, enfin, qu'il a observé sur l'œil d'une vache n'est pas moins remarquable; la tumeur présente également de longs poils à la surface et offre tous les caractères des *nævi materni* ordinaires. Wardrop cite d'autres cas pareils appartenant à Andrews, Crampton et Gazelles. Middlemore en rapporte aussi un exemple qu'il a observé sur la cornée d'une jeune personne âgée de douze ans. — Les effets que ces sortes de tumeurs produisent sur l'œil peuvent être facilement prévus, d'après les considérations que nous venons d'émettre dans l'article précédent. Leur traitement curatif est basé sur l'ablation de la tumeur; on l'exécute comme celle des kystes de la même région. — Je ne dois pas quitter ce sujet sans dire que, comme celui des autres régions du corps, le tissu érectile de la conjonctive peut subir une sorte de dégénérescence fongueuse et s'étendre plus ou moins. Le seul exemple de ce cas que je connaisse est celui que Pelletan a consigné dans sa clinique chirurgicale (t. II, p. 73). L'auteur l'a caractérisé lui-même pour une tumeur érectile. Le mal avait non-seulement envahi toute la conjonctive, mais encore les membranes intérieures de l'œil. Il a fallu pratiquer l'extirpation de cet organe, et plus tard le fungus s'est reproduit dans l'orbite. Le malade s'est suicidé.

ART. III. — MÉLANOSE DE LA CONJONCTIVE.

On appelle mélanose, d'après Laënnec, une production pathologique, de couleur noire, et qui n'a point d'analogie parmi les tissus naturels. Comme la matière tuberculeuse et l'encéphaloïde, la sécrétion mélanique peut se rencontrer dans presque tous les tissus de l'économie, et en particulier dans les tissus de l'œil. Je sortirais de mon sujet, si je voulais disserter ici d'une manière générale sur cette production; la chose serait d'ailleurs très-facile, attendu qu'une foule de dissertations spéciales et de chapitres ont été publiés sur cette matière (v. Andral, Lobstein, *Anat. path.*; Roederer, thèse, 1815, etc.). Ce qu'il m'importe surtout de rappeler, c'est que la sécrétion mélanique peut se présenter sous quatre formes différentes; savoir: 1° à l'état enkysté; 2° à l'état de tumeur non enkysté; 3° à l'état d'infiltration dans les mailles des tissus; 4° à l'état de simple superposition à la surface des organes. De ces quatre formes de la mélanose, les trois premières seulement ont été vérifiées dans la conjonctive. — Tantôt, en effet, cette membrane, ou plutôt son tissu cellulaire sous-jacent se trouve comme infiltré de matière mélanique, devient noir et boursoufflé, soit en totalité, soit en partie. Un exemple remarquable de ce cas a été publié par Wardrop dans le tome XI, page 87 de la *Lancette anglaise*. Un homme, âgé de quarante ans, était atteint depuis six ans d'une affection staphylomateuse de la cornée, survenue à la suite d'une ophthalmie purulente. La conjonctive du côté nasal de la sclérotique était convertie en une masse de couleur noire, aussi noire que l'encre de Chine. Cette masse n'était pas plus large que l'ongle du petit doigt; sa forme était irrégulière, anguleuse et plate. Elle était mobile sur la sclérotique et existait depuis un an. Elle s'est déclarée par une petite tache noire; un chirurgien l'avait enlevée, mais le mal s'est reproduit et depuis lors n'a fait qu'augmenter. L'auteur a considéré ce fait comme un exemple de mélanose de la conjonctive à l'état d'infiltration, et dit avoir déjà vu d'autres exemples pareils.

Dans d'autres cas, la mélanose forme une tumeur enkystée ou non enkystée à la surface de l'œil. La tumeur peut avoir un volume variable depuis la tête d'une épingle jusqu'à celui d'une noix ou plus. Cette tumeur peut naître primitivement

dans la conjonctive, ou bien émaner de l'iris ou d'une autre partie intérieure, percer la cornée et se porter au dehors. Dans un des cas rapportés dans la thèse de M. Rœderer, la tumeur mélanique avait pris naissance au-dessous de la caroncule, s'est convertie en champignon volumineux, et a occasionné des hémorrhagies fréquentes. Dans un autre, du même auteur, la mélanose a débuté au grand angle de l'œil sous forme d'une tache noire, de volume croissant comme les tumeurs érectiles. Dans un troisième, enfin, le mal provenait de l'intérieur de la chambre antérieure, a percé la cornée et s'est arrêté sous la conjonctive, sans faire plus de progrès. — Une circonstance essentielle ne doit point être oubliée à propos de cette maladie, c'est que, quelle que soit sa forme, le tissu mélanique, qui par lui-même n'est pas susceptible de dégénérescences malignes, se trouve souvent combiné à de la matière encéphaloïde, qui finit tôt ou tard par donner une impulsion fâcheuse à la maladie. C'est le mélange de ce principe qui rend la substance mélanique de couleur variable. Lorsqu'elle est à l'état simple, la mélanose a une couleur constante d'encre de Chine. Cela ne veut point dire cependant que la mélanose ne puisse pas se reproduire après son extirpation. Si les vaisseaux sécréteurs de la matière noire restent en place après l'ablation du premier produit, il peut y en avoir un second. — La symptomatologie spéciale et le traitement de la mélanose de la conjonctive rentrent tout-à-fait dans les données fournies par l'étude du ptérygion et des kystes dont nous venons de parler.

ART. IV. — FONGUS DE LA CONJONCTIVE.

Le fungus n'est qu'une forme de maladie, le fond peut en être très-différent. Aussi le distingue-t-on en bénin et malin. Dans ce dernier cas, il reçoit le nom de carcinome ou de cancer fongueux. Tous les tissus de l'économie sont exposés à cette affection, et les membranes muqueuses, entre autres, nous en offrent très-souvent des exemples. La conjonctive se trouve fréquemment dans ce cas. Quelques auteurs appellent *sarcomes* les tumeurs en question, à cause de leur apparence charnue. — Les granulations conjonctivales, dont nous avons parlé, ne sont que des espèces de fungus bénins. Toute autre phlogose ulcéralive

chronique de la même région peut en produire de pareils, de même que cela s'observe sur la muqueuse du rectum et du vagin. Les granulations fongueuses ne sont bornées ordinairement qu'à la muqueuse palpébrale; elles s'étendent cependant quelquefois sur le globe de l'œil. — Il est une espèce de fungus bénin qui émane de la conjonctive sclérotidale, près de la circonférence de la cornée, et qui peut atteindre un gros volume. La même végétation s'élève parfois aussi de l'endroit où la muqueuse se réfléchit des paupières sur l'œil, et il n'est pas rare d'en voir surgir de la surface d'un ulcère de la cornée; dans ce dernier cas, la tumeur n'atteint jamais un grand volume. — Le fungus malin ou carcinomateux peut naître des mêmes points que l'espèce précédente, mais il se montre plus souvent à la surface de la cornée. Il ne faut pas oublier cependant qu'un fungus bénin en origine peut à la longue devenir carcinomateux, non par métamorphose maligne de son tissu, ainsi qu'on le croyait autrefois, mais par la sécrétion d'un tissu nouveau entre ses mailles, c'est-à-dire d'une matière squirrheuse ou encéphaloïde. Le ptérygion, dit malin ou cancéreux, des auteurs n'est autre chose qu'une sorte de végétation de l'espèce de celles dont nous parlons.

Considérées sous le point de vue de l'anatomie pathologique, les deux espèces de fungus ne présentent rien qui ne soit commun aux tumeurs pareilles des autres régions du corps. Elles offrent partout la forme de chou-fleur, à base tantôt large, tantôt étroite et allongée, à surface fendillée, granuleuse, et saignent très-facilement. Ici, comme ailleurs, ces végétations ne sont pas couvertes de la membrane muqueuse, ce qui ne veut point dire qu'elles naissent toujours de la surface de cette membrane, ainsi que Middlemore le suppose; elles peuvent provenir des tissus sous-jacents, et la conjonctive en être détruite par résorption. Il y a des fungus qui en origine ne sont autre chose que des petites tumeurs squirrheuses du tissu cellulaire sous-conjonctival; ces tumeurs s'ulcèrent et prennent la forme du cancer (Ribéri), puis elles deviennent carcinomateuses. — Les fungus qui naissent à la surface de l'œil ont ordinairement la forme de champignons aplatis, s'ils atteignent un grand volume. Cela est dû probablement à l'action compressive des

paupières. Ceux de la face interne des paupières ont au contraire une figure allongée comme certains poireaux. Tant que leur masse ne dépasse pas l'enceinte palpébrale, elle est modifiée par l'action fouettante des paupières; au-delà de cette limite, la tumeur s'épanouit, s'allonge, renverse les paupières, et descend quelquefois jusque sur la joue ou sur le nez (Boyer, Mackensie). — La symptomatologie oculaire dépendant de la présence d'un fungus est facile à saisir. D'abord, irritation mécanique et ophthalmie consécutive, ensuite altération de la vue, et même cécité par la même cause et par extension de la masse fongueuse sur la cornée, enfin destruction de l'œil par l'action compressive de la tumeur sur la cornée; cette compression détermine la résorption et la perforation de cette membrane. — Le diagnostic différentiel des deux espèces de fungus n'est pas toujours aisé. Il y a des cas bien tranchés; d'autres où l'on ne peut se prononcer qu'avec réserve.

Traitement. Que le fungus soit bénin ou carcinomateux, sa guérison ne peut s'obtenir qu'à l'aide de l'opération. On ne peut s'écarter de cette règle que dans les seuls cas où la végétation est fort petite, comme les granulations par exemple. Les cautérisations répétées ne peuvent suffire que dans quelques cas exceptionnels seulement. — L'ablation doit se borner à la simple tumeur, si l'œil s'offre encore dans son intégrité. Les seuls ciseaux courbes sur le plat peuvent suffire pour cela. Quelquefois on a besoin de pinces ou d'érigines pour faire bien agir l'instrument tranchant. Il est des cas où le bistouri est préférable aux ciseaux pour ébarber la tumeur. On pourrait aussi au besoin faire usage de la ligature ou de la cautérisation répétée, si le malade avait une aversion invincible pour l'instrument tranchant; mais ces procédés ne sont jamais aussi avantageux que l'excision; d'ailleurs, si le mal est évidemment cancéreux, l'excision est seule applicable. — Après l'ablation il est bon de cautériser la base de la tumeur avec la pierre infernale ou le sulfate de cuivre. Ce moyen doit être répété si les bourgeons qui surgiront de la plaie n'ont pas les apparences orthodoxes. — Lorsque le fungus est volumineux, de nature maligne, et la cornée désorganisée, il peut y avoir indication à amputer la moitié antérieure de l'œil ou à extirper cet organe en totalité. On ne peut jamais

dans cette occurrence répondre que le mal ne répullulera pas par la suite. — «J'ai deux fois, dit M. Ribéri, rencontré des végétations cellulo-vasculaires ou fungus charnus et durs de la conjonctive, d'un volume tellement considérable qu'elles s'avançaient entre les paupières et le bulbe sous forme orbiculaire, égalaient la circonférence de l'orbite et semblaient au prime abord des fungus du centre de l'œil. Dans l'un et l'autre cas, l'exercice était de couleur livide, irrégulière, lobulée à la surface, à base plus étroite que le sommet et donnant de temps en temps du sang très-noir. Ayant fait renverser les paupières, j'ai saisi la végétation avec une érigine, et je l'ai, dans les deux cas, exactement disséquée et ébarbée. La sclérotique, d'où le mal provenait, était saine. La réaction a été vive, mais la cicatrice s'est opérée. Pourtant l'ophthalmie a résisté à tous les moyens; elle est devenue chronique et était toujours accompagnée de photophobie et larmolement. Finalement le fungus s'est reproduit sur d'autres points de la conjonctive de l'œil et des paupières; chez l'un après huit semaines, chez l'autre après six mois de l'opération (*ibid.*, p. 93).»

ART. V. — PINGUECULA.

C'est ainsi qu'on a nommé une petite tumeur globulaire indolente, de couleur jaunâtre, et du volume d'un gros grain d'orge qui se forme dans le tissu cellulaire de la conjonctive sclérotidale. Le nom *pinguecula* lui vient de sa ressemblance avec un brin de graisse. On rencontre assez souvent cette tumeur chez les vieillards dont la conjonctive est relâchée; elle se présente le plus souvent au côté externe du blanc de l'œil, quelquefois à l'interne, à peu de distance de la cornée. Dans quelques cas, il y en a deux sur un même œil. Sa forme est tantôt oblongue, tantôt irrégulière comme une miette de graisse sous-dermique; elle est évidemment couverte de la membrane muqueuse. La nature du pinguecula est incertaine; l'analyse, dit-on, n'y a pas trouvé de graisse. Ce qu'il importe cependant de dire, c'est que cette tumeur est tout-à-fait innocente; elle ne dépasse jamais le volume d'un petit pois et peut rester toute la vie sans causer d'autre inconvénient qu'une légère difformité. On peut, si le sujet le désire, l'enlever en la disséquant délicatement comme un ptérygion.

CHAPITRE IX (ADDITIONNEL).

NÉVROSES CONJONCTIVALES.

Indépendamment de l'espèce de névrose conjonctivale signalée par Searpa et dont nous avons déjà parlé (conjonctivite névrossthénique), la muqueuse oculaire est sujette à d'autres variétés de lésions nerveuses. De ce nombre sont la cutisation conjonctivale, la *phlegmasie alba dolens* et l'opacité parellaire.

ARTICLE 1^{er}. — CUTISATION CONJONCTIVALE.

Les anciens n'avaient pas connu l'espèce de dégénérescence de la conjonctive que nous voulons étudier. Elle a été décrite depuis une trentaine d'années sous les noms de xérophthalmie (Schmidt), xérosis (Duprez), xéroma (Weller), conjonctivite cuticulaire (Travers), cutisation, dermification, épidermification de la conjonctive (Cade, Velpeau), *conjunctiva arida* (Lawrence), altération de la sécrétion conjonctivale (Middlemore), *lusus* des organes lacrymaux et de la conjonctive (Wardrop), etc. Il est juste de dire cependant que le mot xérophthalmie existait déjà dans la science. Hippocrate et ses successeurs l'avaient employé pour indiquer un certain état de sécheresse de l'œil qui se rencontre souvent au début des ophthalmies aiguës et dans quelques variétés d'ophthalmies chroniques; mais ce n'est pas de cela qu'il s'agit aujourd'hui. — Sous cette dénomination nous désignons une altération telle de la muqueuse oculaire que cette membrane devient flasque, sèche, opaque, pulvérulente ou écaillée, et insensible comme celle du vagin prolapsé depuis longtemps. Lawrence a comparé la conjonctive ainsi altérée à un morceau de papier de soie qu'on aurait collé sur la cornée, ou à un lambeau d'épiderme enlevé par l'action d'un vésicatoire.

§ 1^{er}. *Variétés*. — Sous le rapport du siège, la maladie peut exister à la conjonctive palpébro-oculaire, ou bien à l'oculaire seulement. Dans quelques cas rares, elle est bornée à la portion de la muqueuse cornéale. « Dans un cas que j'ai observé, dit Lawrence, et qui n'avait pas été la conséquence d'inflammation, le mal était limité à la conjonctive cornéale et offrait les apparences d'un morceau de papier de soie collé à la surface de la cornée. » Ordinairement le mal n'existe que sur un œil; dans un cas

cependant rapporté par Wardrop, les deux yeux en étaient atteints à la fois. — Sous le point de vue de l'origine, elle est congénitale ou accidentelle. Le plus souvent on ne l'observe, il est vrai, que chez les sujets adultes; Wardrop pourtant a vu une jeune femme chez laquelle la maladie existait dès l'enfance. Nous exposerons tout-à-l'heure ce fait remarquable.

§ II. *Caractères*. — A. *Début*. On a prétendu que le début de ce mal n'avait lieu qu'à la suite d'une conjonctivite chronique. Bien que cette coïncidence soit vraie très-souvent, néanmoins elle n'est pas constante. Le fait observé par Lawrence et celui rencontré par Travers prouvent cette assertion. Du reste, la déclaration de cette maladie est presque imperceptible; l'œil commence à perdre son poli, son lustre, sa diaphanéité, la facilité de son glissement; sa surface est moins humide que dans l'état normal; le malade accuse toujours quelques douleurs névralgiques et un certain affaiblissement dans la faculté visuelle.

B. *Physiques*. 1^o Sécheresse parcheminée, opaque et écaillée ou pulvérulente, de la conjonctive. Ce caractère suppose, comme on le voit, une absence complète des sécrétions qui ont lieu habituellement à la surface de l'œil (matière sébacée, mucus, larmes, sérosité). Des exceptions cependant peuvent exister à cette règle; Middlemore a vu l'écoulement des larmes continuer à se faire malgré la présence de la cutisation conjonctivale.

2^o *Boursoufflement rugueux de la muqueuse*. Dans les mouvements de l'œil, la conjonctive fait des plis en différents sens, comme la peau du cou d'une vieille négresse maigre.

3^o *Absence de rougeur*. La conjonctive offre au contraire une couleur d'un blanc jaunâtre et mat. Sur la cornée surtout elle prend la forme de la pellicule opaque qu'on rencontre sur l'œil des cadavres.

4^o *Altération palpébrale*. Dans le plus grand nombre des cas connus jusqu'à ce jour, les paupières étaient flasques, peu propres aux mouvements, et en état d'entropion ou d'ectropion.

5^o *Lésion remarquable de la physiologie*. On conçoit combien un pareil état change l'harmonie normale des traits de la figure.

C. *Physiologiques*. 1^o *Sentiment d'irritation oculaire* plus ou moins incom-

mode. Des douleurs névralgiques péri-orbitaires se joignent quelquefois à la sécheresse de l'œil.

2. *Affaiblissement de la faculté visuelle.* Le malade ne voit pas ou qu'à peine, non-seulement à cause de l'état de sécheresse et opacité de la conjonctive cornéale, mais encore, et surtout, par l'état asthénique de la rétine.

3. *Insensibilité de la conjonctive.* On peut passer impunément le bout du doigt sur l'œil, le malade ne le sent qu'à peine, et l'application de substances stimulantes, comme quelques gouttes de jus d'ognon, ou la vapeur d'ammoniaque, par exemple, ne produit aucun effet désagréable, et surtout pas d'écoulement de larmes.

D. *Terminaisons.* D'après les faits observés jusqu'à ce jour, il n'existe aucun cas de guérison. Tout ce qu'on peut dire, c'est que le mal peut rester fort long-temps stationnaire, comme dans le cas de Wardrop, ou bien se terminer par la perte complète de l'organe.

§ III. *Étiologie.* — Deux opinions ont été émises à ce sujet. Les uns ont regardé le mal comme le résultat de l'oblitération des conduits de la glande lacrymale et des cryptes de Meibomius; les autres, comme dépendant de l'épaississement de l'épithélium de la conjonctive sous l'influence d'une phlogose chronique. Ces opinions me paraissent tout-à-fait erronées. D'abord la maladie peut exister sans que l'œil ait été enflammé ni les larmes aient cessé d'être sécrétées, ainsi que nous venons de le voir. Ensuite, on n'a pas réfléchi, d'un côté, qu'en supposant réellement l'obstruction des conduits sébacés et lacrymaux, il devrait en résulter des tumeurs enkystées, ou des épanchements par la matière sécrétée dans ces glandes; et de l'autre, que les conjonctivites ne se terminent pas de cette manière, quelles que soient l'ancienneté et l'intensité qu'on leur suppose. J'ai démontré d'ailleurs, dans un mémoire sur lequel M. Velpeau a fait un rapport plein de passion, que la source principale des larmes n'est pas dans la glande lacrymale, et que ce corps peut être enlevé sans que l'œil se dessèche. Le docteur Velpeau a été obligé, dans des écrits postérieurs, d'adopter mes idées à ce sujet, sans me citer, bien entendu. Ajoutons que ce mal se reproduit constamment si l'on fait l'excision de la conjonctive, ce qui n'aurait pas lieu si sa nature était inflammatoire. On extirpe exac-

tement les granulations, la maladie guérit; pourquoi n'en est-il pas de même de la dermification conjonctivale? C'est que leur nature est totalement différente. — Depuis que j'ai connaissance de la cutisation conjonctivale, je n'ai pas hésité de la regarder comme le résultat d'une innervation vicieuse, d'une lésion des filets de la cinquième paire qui animent la conjonctive, la glande lacrymale et les cryptes de Meibomius. Quand on se rappelle que les sécrétions, en général, s'exécutent sous l'empire absolu du système nerveux, on ne peut s'empêcher d'admettre cette opinion à l'égard de la maladie en question. Ne voyons-nous pas les reins, par exemple, cesser de sécréter l'urine pendant long-temps, même des années entières, chez quelques femmes hystériques? La destruction complète du nerf de la cinquième paire entraîne l'érosion de la cornée et l'évacuation des humeurs de l'œil. Qu'y a-t-il d'étonnant qu'une lésion moins violente, qui attaque les filets qui se rendent à la conjonctive et aux glandes lacrymales et sébacées occasionne l'espèce particulière d'altération dont il s'agit? Remarque toutz bien en effet que la cutisation est toujours accompagnée de phénomènes nerveux très-manifestes: le malade accuse des douleurs péri-orbitaires, les paupières sont dans un état de demi-impuissance, la rétine est ambloupe, etc. Si l'on me demandait maintenant quelle est la véritable nature de cette affection nerveuse, je ne serais pas plus en état de répondre d'une manière satisfaisante que d'autres ne pourraient dire comment un chagrin profond fait verser des larmes, la vue de certains mets ou d'un citron venir l'eau à la bouche, etc. Je ne sais même si la phlogose qui a souvent précédé la cutisation conjonctivale n'était pas elle-même dépendante de l'action d'un principe névrossthénique. Je présume, du reste, que la nature de cette innervation est plutôt asthénique ou semi-paralytique.

§ IV. *Pronostic.* — Réservé, grave ou très-grave, jusqu'à ce que le traitement de cette maladie soit mieux éclairci.

§ V. *Traitement.* — Une foule de médications ont été essayées, toutes sans profit jusqu'à ce jour. Les collyres caustériques, la pierre infernale, l'excision de la conjonctive, les vésicatoires sur les paupières, etc., ont été expérimentés. Les irrigations aqueuses, les illinitions huileuses ont produit quelque bien, mais de peu de durée. — Wardrop est allé

jusqu'à plonger un bistouri à la partie externe et supérieure de l'orbite, dans la direction du siège de la glande lacrymale, dans le but d'ouvrir une voie libre au liquide de ce nom ! Si l'étiologie que nous venons d'établir est exacte, c'est aux remèdes anti-nerveux qu'il faudrait avoir recours, et principalement aux bains de corps avec effusion froide sur la tête, aux bains de rivière ou de mer, à l'usage des eaux minérales, salines, thermales ou ferrugineuses, surtout aux douches sur la région sourcilière et oculaire, aux révulsifs autour de la tempe et à la base du crâne, aux collyres strychninés, etc.

Pr. Strychnine, 2 grains.
Acide acétique, 1 once : dissolv.
Aj. eau de rose, 1 once.

Je ne puis cependant citer aucun fait à l'appui de ce traitement que je ne donne que comme rationnel. — Je termine cette description par les observations suivantes qui éclairent parfaitement les idées que nous venons d'émettre.

1^{re} *Obs.* (Wardrop, *The Lancet*, novembre 1834). « Une femme âgée de vingt ans, bien portante, était atteinte de dernification conjonctivale dès son enfance. Le mal s'était déclaré trois jours après la naissance. On s'en était aperçu en voyant que ses yeux étaient moins brillants que ceux des autres enfants, et qu'ils paraissaient opaques et secs, privés complètement de larmes, même lorsque l'enfant était excité à crier. Cet état anormal est devenu de plus en plus prononcé par les progrès de l'âge; mais depuis plusieurs années, ses yeux sont restés stationnaires. En l'examinant, au lieu de trouver les yeux mouillés par des larmes, j'ai trouvé toute la conjonctive convertie en une cuticule sèche, semblable à une vessie desséchée, assez transparente pour laisser voir le brillant de la cornée et de la sclérotique sous-jacentes, mais suffisamment opaque pour détruire la vision; la malade ne pouvant distinguer que les contours des gros objets. En suivant la conjonctive du globe sur les paupières, elle était partout également sèche et ridée, mais au lieu de s'étendre postérieurement, comme dans l'état naturel, elle manquait sur ces points, de manière que les paupières adhéraient au globe de l'œil, et, en conséquence, elles ne pouvaient qu'avec peine couvrir la totalité du globe. Quand la malade dormait, elle tenait les yeux très-peu ouverts. — La paupière supérieure avait de la tendance à l'en-

tropion. La sensibilité naturelle de la conjonctive cornéale et sclérotique avait tellement diminué, qu'en la touchant avec le doigt la malade n'accusait qu'un très-léger malaise. Les points lacrymaux étaient parfaitement béants, et j'ai pu, en pressant avec le doigt, faire sortir du sac une petite quantité de fluide sébacé. Comme il m'a semblé probable que le changement de structure de la conjonctive dépendait de l'absence du fluide lacrymal, et que cette absence tenait elle-même à l'oblitération des conduits lacrymaux de la glande, lesquels se terminent à la paupière supérieure adhérente au globe de l'œil, j'ai pensé qu'il serait utile de faire une ouverture artificielle aux larmes entre la paupière et le globe, s'étendant jusqu'à la glande lacrymale. J'ai donc plongé un petit bistouri pointu entre l'œil et le tarse à la partie externe et supérieure de l'orbite; je l'ai poussé dans la direction naturelle des conduits, et je suis arrivé jusqu'à la glande, où j'ai pratiqué une large incision. Du sang s'est écoulé en assez grande quantité; j'ai introduit un morceau de linge pour empêcher l'ouverture de se fermer. Le lendemain, les paupières étaient très-gonflées et la malade se plaignait de beaucoup de douleur dans la plaie; j'ai retiré la bandelette. La conjonctive m'a paru un peu humide et flexible, mais je ne sais si cela tenait à l'écoulement des larmes ou du pus. Peu après j'ai perdu de vue la malade. » Cette observation est remarquable, d'abord par l'origine congénitale de la maladie, par son ancienneté et par l'opération irréfléchie à laquelle le chirurgien a eu devoir soumettre la malade.

2^e *Observation.* (Middlemore, ouvr. cité, t. I^{er}, p. 398.) « Un jeune homme appelé Joseph Plant, âgé de 24 ans, est presque aveugle par suite d'attaques répétées d'ophtalmie. Les points lacrymaux n'avaient jamais existé chez lui, mais la glande lacrymale sécrète encore, bien qu'en petite quantité, les larmes, lesquelles tombent à la surface de l'œil. Cela n'empêche pas cependant la conjonctive sclérotique et cornéale d'être saillante, sèche, ridée, opaque et privée de la faculté de sécréter la matière lubrifiante habituelle. La conjonctive palpébrale ressemble à une peau fine de couleur rougeâtre, comme la peau non couverte d'un épiderme d'épaisseur ordinaire, et se réfléchit sur l'œil presque immédiatement derrière le bord tarsien. »

3^e Observation. (M. Cade, *Gaz. Méd.*, 1836, p. 316.) « Le nommé Jacques-Claude, âgé de 23 ans, vigneron, doué d'une constitution robuste sur laquelle se dessinent néanmoins quelques traits de diathèse serofuleuse. S'il faut s'en rapporter à sa bonne foi, il ne se serait jamais exposé à recevoir les fâcheuses atteintes de la syphilis. Il y a un an que, sans cause appréciable, il fut pris à l'œil droit d'une ophthalmie aiguë que nous croyons avoir été de nature catarrhostrumeuse, pour les raisons que nous exposerons plus bas. Quelques jours après, il vit survenir au niveau de l'échanerure sus-orbitaire une tumeur inflammatoire du volume d'une noisette, qui, soulevant la paupière supérieure, ne tarda pas à abcéder et à donner spontanément issue par sa surface oculaire à une suppuration abondante. A cet écoulement purulent succédèrent des douleurs sourdes occupant le voisinage de l'apophyse orbitaire externe, une diminution graduelle de la vue et de la sécrétion des larmes, et enfin une sécheresse complète de la face antérieure du globe oculaire. Pendant tout le temps de sa maladie, il a été soumis sans aucune apparence de succès à l'usage des anti-phlogistiques, des révulsifs et de quelques collyres dont nous ignorons la composition. Entré à l'hôpital de la Charité, le 31 mars 1836, le malade, après un mûr examen, nous a présenté les phénomènes suivants : —

Oeil droit. Quoique les paupières jouissent d'une certaine mobilité, la supérieure n'est pas susceptible d'un mouvement d'élévation aussi étendu que celle du côté gauche, d'où résulte une légère blépharoptose. Tant que l'œil reste ouvert, les cils conservent leur direction normale ; mais aussitôt que les paupières tendent à se rapprocher, il s'opère sur le milieu du bord palpébral inférieur un entropion ou introversion qui détermine nécessairement un trichiasis partiel. Ce renversement interne de la paupière inférieure et des cils paraît dépendre ici d'une légère rétraction du cartilage tarse, augmentée, pendant le rapprochement des bords palpébraux, par la contraction du muscle orbiculaire. Les orifices des glandes de Méibomius et le point lacrymal inférieur sont complètement oblitérés. La caroncule lacrymale, d'un rose mat, moins volumineuse et plus granulée que celle du côté gauche, est logée dans une espèce de sinus triangulaire formé par un vaste pli de la conjonctive.

Celle-ci, légèrement injectée en haut d'un blanc terne et entièrement sèche, offre à chaque commissure des brides verticales qui semblent saillir et se multiplier en raison des efforts que fait le malade pour imprimer aux paupières le plus grand écartement possible ; et lorsque le globe oculaire est fortement porté en dedans, le segment interne de la paupière se trouve recouvert d'un de ces plis comme d'une membrane clignotante. Le phénomène inverse s'observe lorsque l'œil tend à se cacher sous l'angle externe des paupières. La cornée transparente, de forme ovale dans le sens de son diamètre transversal, est recouverte comme d'une pellicule pulvérulente, sèche, inégalement opaque, au travers de laquelle on distingue néanmoins, comme à travers un nuage, l'iris et la pupille, qui n'offrent d'anormal qu'un peu moins de contractilité sous l'influence des rayons lumineux. Cette cornée est plus sèche, plus nébuleuse dans ses trois quarts supérieurs que dans son quart inférieur, dont le plus d'humidité et de transparence dépend de ce que, constamment recouvert par la paupière supérieure, il est ainsi mis à l'abri de l'impression de l'air et autres agents extérieurs. En un mot, vous croiriez voir de prime-abord l'œil sec, terne et flétri d'un cadavre exposé depuis deux jours à l'action de l'air atmosphérique, avec cette différence que la cornée affaissée, déprimée chez l'homme qui a cessé de vivre, conserve chez notre malade tout le plein de sa sphéricité. La vision et la sensibilité ont considérablement perdu de leur énergie primitive ; les objets ne sont aperçus qu'à travers l'épaisseur d'un brouillard, et ce n'est qu'en humectant l'œil avec un liquide quelconque que le malade voit leurs formes se dessiner d'une manière moins confuse. La cornée peut supporter sans douleur et presque sans incommodité le contact du doigt promené sur sa surface, et l'instillation d'une solution de cinq grains de nitrate d'argent dans une once d'eau distillé n'a pu déterminer que la sensation presque imperceptible d'un picotement, d'une démangeaison. Toute sécrétion liquide a cessé pour cet œil qui ne s'humecte pas même sous l'impression irritante de pellicules d'ognon introduites entre les paupières. Les sens correspondants de l'odorat, de l'ouïe et du goût remplissent régulièrement leurs fonctions.

Oeil gauche. De prime-abord, il pa-

raît parfaitement sain et étranger à toute influence sympathique de l'œil malade. Cependant, lorsqu'on l'examine de près et avec attention, on aperçoit, à quelques taches noirâtres dont est parsemée la surface de l'iris, que cette membrane a dû être autrefois le siège d'une flegmasie plus ou moins intense. Aussi le malade nous a-t-il avoué, que dans la période la plus aiguë de son ophthalmie catarrhostrumeuse, il avait ressenti par contre-coup du côté gauche de la photophobie, du larmoiement et quelques douleurs gravatives dans le globe de l'œil et la région frontale externe. Aujourd'hui, l'œil et les diverses parties qui en dépendent jouissent de la régularité de leurs fonctions. A l'exception de l'appareil sécréteur qui a perdu un peu de son activité première, au rapport du malade, la sensibilité est intacte, et le contact du doigt sur la cornée détermine une augmentation de larmes et une espèce de blépharospasme toujours douloureux. — On trouve dans différents ouvrages une quinzaine d'observations pareilles, mais je crois inutile d'en reproduire un plus grand nombre.

ART. II. — FLÉGMASIE ALBA DOLENS DE LA CONJONCTIVE.

Cette dénomination n'avait été appliquée jusqu'à présent qu'à une maladie particulière des membres, spécialement des membres inférieurs, chez la femme nouvellement accouchée. On convient aujourd'hui que la nature de cette maladie est purement nerveuse (V. Lobstein, *Anat. path.*; Graves, *The London Medical and surg. Journ.*, 1832-33). — Le professeur Graves, de Dublin, a rencontré la même affection à l'œil chez une femme atteinte en même temps de flegmasie alba dolens aux membres inférieurs et à laquelle elle a succombé. Voici comment ce chirurgien distingué s'exprime à ce sujet. — « La femme qui fait le sujet de l'observation se réveilla un matin, peu de temps avant sa mort, avec une vive douleur dans l'œil et une cécité si complète, qu'elle ne pouvait distinguer la lumière de l'obscurité. Un chémosis séreux considérable cachait presque entièrement la cornée, qui paraissait comme ensevelie au fond d'une cavité. Ce chémosis était si sensible, que la malade ne pouvait pas supporter le plus léger contact sur les paupières. Il différait complètement de toute espèce connue de

chémosis aigu; car sa couleur était presque blanche. La petite portion de la cornée qui était visible paraissait opaque. Cette affection fit des progrès continuels jusqu'à la mort. Lorsqu'on examina l'œil malade à l'autopsie, on trouva la cornée parfaitement transparente; le chémosis avait disparu. L'iris avait perdu sa couleur grise naturelle et était devenu presque blanc. Sa face antérieure et sa face postérieure étaient recouvertes de longs lambeaux de lymphes plastiques. L'humeur aqueuse était trouble et tenait en suspension plusieurs flocons. Le cristallin était opaque et d'une couleur légèrement brunâtre, l'humeur vitrée était d'une teinte jaune foncée; elle était visqueuse et plus consistante qu'à l'ordinaire. » Voici les remarques du docteur Hamilton à ce sujet :

« La seule maladie dans laquelle la vue soit détruite subitement est l'amaurose; mais il est impossible de regarder ce cas comme un exemple d'amaurose. Le chémosis diffère ici beaucoup de celui qui accompagne quelque variété que ce soit d'ophthalmie ou de conjonctivite. Ici il était blanc; dans ces deux maladies il est toujours plus ou moins rouge. Dans aucune forme d'ophthalmie la vue n'est détruite de la même manière que dans cette circonstance. Cette destruction s'opère ordinairement lentement pour ulcération et gangrène de la cornée, hypopion, adhérence et prolapsus de l'iris, etc. — Cette maladie ne ressemble pas davantage à une iritis rhumatisale ou goutteuse; car, dans ces dernières, la vue n'est pas éteinte tout d'un coup et elles présentent toujours un certain degré de rougeur dû à l'injection des vaisseaux de la sclérotique. La couleur de l'iris est encore une circonstance propre à cette nouvelle maladie. — Dans l'iritis, l'iris n'offre jamais une couleur si blanche; il n'est jamais aussi recouvert de flocons de lymphe plastique. Aueun des auteurs qui ont écrit sur les maladies des yeux et que j'ai pu consulter, n'a rien décrit de semblable. Je n'ai jamais rencontré non plus aucune affection analogue parmi les cas nombreux d'iritis syphilitiques et idiopathiques qui sont traités dans cet hôpital. — Ainsi vous avez vu, poursuit M. Graves, le tissu cellulaire de la conjonctive attaqué par une inflammation dont la marche est excessivement rapide et qui offre exactement les mêmes caractères que celle qui s'était développée dans le même tissu à la cuisse. C'est incontestable- »

blement un cas de *phlegmasia dolens* ayant son siège dans l'organe de la vision. Dans le membre inférieur, des tissus variés sont enveloppés par l'inflammation. La peau, le tissu cellulaire, le tissu adipeux, les fascias, les artères, les veines et les lymphatiques. Dans l'œil, même variété de tissus affectés; la conjonctive, l'iris, les humeurs aqueuse et vitrée et le cristallin. On retrouve tous les autres symptômes de la *phlegmasia dolens*, tels que l'instantanéité de l'apparition, l'extrême sensibilité, la nature de la douleur, etc. Tout enfin m'autorise à conclure que nous avons eu sous les yeux une maladie jusqu'à ce jour non observée et non décrite : la *phlegmasia dolens* de l'œil. — Cette affection n'étant connue jusqu'à ce jour que par le seul fait du professeur Graves, je ne puis en dire davantage.

ART. III. — OPACITÉ PARCELLAIRE DE LA CONJONCTIVE.

J'ai observé trois fois une altération particulière de la conjonctive qu'on confond communément dans la catégorie des ophthalmies ordinaires et que je crois dépendre tout-à-fait d'une lésion nerveuse. C'est une sorte de trouble de la muqueuse cornéale, accompagné d'une multitude de petites taches blanches comme de la poussière qui aurait été insufflée sur l'œil. Ces petits points blancs existent sur la conjonctive, non sur la substance de la cornée; leur nombre est variable de deux à trente au plus. Ils existent éparpillés ou bien rapprochés vers un point de la circonférence de la cornée. La conjonctive cornéale est trouble sans être injectée, la muqueuse scléroticale est jaunâtre, l'œil est larmoyant et ambliopique. Des douleurs névralgiques existent en même temps dans l'orbite, autour du front et à l'occiput. Il y a insomnie habituelle et des symptômes généraux d'irritation nerveuse. Les personnes chez lesquelles j'ai rencontré cette affection insolite étaient des femmes hystériques. Je n'en ai traité qu'une, les deux autres n'étant venues qu'une fois à ma consultation; c'est madame L..., âgée de 36 ans, qui était dans cet état depuis deux ans, elle était réduite au point qu'elle avait besoin d'un guide pour se conduire. M. Roux avait déclaré le mal incurable, sans s'expliquer sur la nature de celui-ci. Un oculiste allemand, M. S..., qui voit partout des ophthalmies *rh-*

mico-catarrho-goutto-abdomino-scrofuluses et *veineuses*, la traita pendant plusieurs mois pour une prétendue ophthalmie combinée. Je ne sais combien de milliers de paquets de poudre de sa composition il lui avait fait frictionner autour du front, de la tempe et du sourcil; la malade allait de mal en pis, ses dents s'ébranlaient, ses gencives étaient gonflées; elle accusait un goût métallique, des maux de tête affreux, une sorte de tremblement mercuriel, de la migraine, de l'insomnie et une éeeté croissante. Le docteur S... lui avait surtout défendu l'usage des bains, parce que, disait-il, le principe rhumatismal, étant chez vous combiné à cinq autres principes morbides, pourrait vous jouer un mauvais tour!!!

Je lui ai fait cesser tous ces remèdes et me suis occupé d'abord de l'état de sa constitution. Des bains tièdes tous les jours avec affusions légères d'eau dégourdie sur la tête; puis des bains froids à la rivière (natation); des pilules de morphine et de sulfate de quinine le soir; une alimentation substantielle, un grain d'extrait d'aloës par jour; tels sont les moyens que j'ai employés. Le calme n'a pas tardé à se manifester; le sommeil, l'appétit et l'embonpoint se sont bientôt déclarés, les douleurs se sont dissipées, et la vue a commencé à s'éclaircir. J'ai insisté sur l'usage de ces remèdes pendant tout l'été, et j'y ai joint ensuite l'emploi d'un collyre léger de strychnine. Aujourd'hui, la malade est guérie; elle voit très-bien, écrit et vaque aux affaires de commerce de son mari. Bien que les taches parcellaires de la conjonctive persistent encore, néanmoins elles ont beaucoup diminué d'étendue et d'intensité. Le larmoiement a cessé, la cornée s'est beaucoup éclaircie et la rétine surtout a acquis beaucoup de force. Il ne faut pas confondre cette maladie avec une forme particulière de kératite dont nous devons parler.

CHAPITRE X.

DU STAPHYLOME.

On appelle staphylôme cette affection du globe de l'œil dans laquelle la cornée perd sa transparence naturelle, se soulève au-dessus de l'œil, et successivement encore pointe hors des paupières en forme de tumeur allongée, blanchâtre

ou perlée, tantôt lisse, tantôt bosselée, avec perte totale de la vision. — Souvent les enfants sont atteints de cette maladie, et le plus ordinairement à la suite de l'ophthalmie puriforme, peu après la naissance; ou bien c'est une conséquence de la petite vérole, mais jamais pendant son irruption, ce qui est singulier, ni pendant le stade de la suppuration, mais lors du dessèchement des pustules, et encore après la chute des croûtes varioliques. — Dans un grand nombre de sujets, le staphylôme, parvenu à une certaine élévation sur la cornée, devient stationnaire, et croît seulement dans une juste proportion avec le globe de l'œil; dans quelques autres, cette petite tumeur de la cornée augmente successivement dans toutes ses dimensions, et avec une telle disproportion relativement au reste du globe de l'œil, qu'enfin il sort sensiblement hors des paupières, en incommodant et en défigurant beaucoup le malade. — Cette maladie est, avec raison, regardée comme une des plus graves auxquelles le globe de l'œil soit exposé; parce qu'à la perte totale et immédiate de la vue qu'elle entraîne avec elle (1), se joi-

gnent encore tous les maux qui dérivent de l'augmentation et de la protubérance du staphylôme, quand la tumeur de la cornée a acquis un volume si grand qu'elle ne peut plus être contenue ni recouverte par les paupières. En effet, dans ces circonstances, l'exposition continuelle du globe de l'œil au contact de l'air, et des particules qu'il tient suspendues et volatiles; le frottement des cils sur lui, l'écoulement non interrompu des larmes sur la joue qui se trouve au-dessous, sont des causes suffisantes pour que l'œil devienne peu à peu douloureux, s'enflamme, altère sympathiquement les tissus profonds, enfin s'ulcère conjointement avec la paupière inférieure et la joue sur lesquelles il appuie.

L'opinion des chirurgiens sur la nature du staphylôme a été pendant long-temps que, dans cette maladie, la cornée se prête et cède à la distension produite par la turgescence des humeurs propres de l'œil, à peu près de la même manière que le péritoine cède à la pression des viscères contenus dans le bas-ventre, lorsqu'il se forme une hernie intestinale. Richter (1) a combattu cette théorie en faisant remarquer que le plus souvent le staphylôme se forme sans que la tumeur de la cornée ait été précédée d'aucune de ces dispositions morbifiques qui, généralement, sont regardées comme capables d'affaiblir le tissu et l'élasticité de la cornée, et que cette dernière membrane, dégénérée en staphylôme, acquiert une épaisseur plus grande que celle qui lui est propre dans son état naturel, et que, par conséquent, le staphylôme, loin d'être concave en dedans, est tout compacte, solide; tandis qu'il devrait être tout-à-fait le contraire, si cette tumeur était le produit d'une ancienne distension soufferte par la cornée de dedans en dehors avec amincissement de son tissu naturel. — Quant à la cause, je rendrais à Richter les éloges que méritent ses travaux distingués dans toutes les branches de l'art de guérir; mais je ne puis m'empêcher d'avertir que cet auteur célèbre, en exposant, comme il l'a fait, une vérité de fait sur l'origine et la nature du staphylôme, a trop généralisé sa doctrine, en ne reconnaissant aucune différence entre le staphylôme de nouvelle apparition chez les enfants, et celui des sujets déjà devenus adultes, chez les-

(1) Il m'est arrivé naguère d'observer une singulière maladie de la cornée; je ne saurais trop dans quelle classe de maladie des yeux la ranger, si on ne peut la rapporter au *staphylôme*. Chez une dame de trente-cinq ans, ayant les deux yeux naturellement saillants, saine d'ailleurs, le centre de la cornée des deux yeux se souleva graduellement, au point que cette membrane ne formait plus, comme à l'ordinaire, un segment régulier de sphère, mais un cône notablement saillant et terminé en pointe dans son milieu. La cornée de chaque œil, regardée de côté, semblait un petit entonnoir transparent, dont la pointe était tournée en dehors. Dans certaines positions de l'œil, il semblait que la pointe de ce cône fût un peu moins transparente que le reste de la cornée: dans d'autres, ce qui était nébuleux l'était si peu, qu'il ne pouvait faire un obstacle notable à la vision. En plaçant l'œil directement contre une fenêtre, ce point saillant du centre de la cornée, plutôt que de transmettre la lumière, la réfléchissait avec une telle force, qu'elle semblait étincelante; et comme ce phénomène avait lieu précisément contre la pupille, il en résultait qu'étant rétrécie dans un grand jour, elle ne permettait à la malade que de distinguer confusément les objets.

(1) Observ. chirurg., fascicul. II.

quels le staphylôme a acquis un volume si grand qu'il sort notablement des paupières. — Je conviens pleinement avec Richter, puisqu'il s'agit d'un fait certain et démontré, que le staphylôme de fraîche date chez les enfants est tout compact et entièrement solide, à raison de l'accroissement de l'épaisseur que la cornée prend dans cette maladie; mais il m'est également certain et constant, d'après des observations répliquées, que dans ce même staphylôme, originairement tout solide et compact, après une série d'années, dans des sujets déjà adultes, chez lesquels la tumeur de la cornée a acquis un volume assez grand pour faire saillie hors des paupières, cette cornée proprement dite se trouve constamment plus subtile et non certainement plus grosse que dans l'état naturel; qu'autant qu'il faut le dire, cette tumeur n'est point toute solide en dedans, sinon sous le rapport que, dans l'état d'ampleur où elle se trouve, elle contient l'iris, le cristallin, et assez souvent aussi une portion du corps vitré. Ces parties, ayant quitté leur position naturelle, sont graduellement poussées en devant jusqu'à occuper la concavité qui deva à peu se former et s'amplifier dans la cornée.

La cornée des enfants, considérée dans l'état sain, est, proportions égales, au moins deux fois plus grosse et plus pulpeuse que celle des adultes, et par conséquent la chambre antérieure de l'humeur aqueuse des enfants est proportionnellement si rétrécie, en la comparant à celle des adultes, que, chez les enfants à la mamelle, on peut regarder cette membrane comme en contact avec l'iris. Chez ces derniers, la mollesse, la flexibilité, la succosité de la cornée, est naturellement telle que, détachée du reste de l'œil dans les cadavres, et pressée entre les doigts, elle perd au moins la moitié de sa grosseur et de son épaisseur, ce qui n'a pas lieu chez les adultes. La cornée des jeunes enfants est si souple, si distensible, que, dans les injections fines de la tête, si la matière injectée s'extravase en grande abondance dans le globe de l'œil, la cornée comprimée d'arrière en avant se soulève sensiblement vers les paupières dans un cadavre d'enfant; ce qu'en circonstances pareilles on n'observe pas dans les yeux des adultes. — C'est précisément à cause de cette pulposité, succosité, et de cette souplesse de la cornée des enfants d'un âge tendre, ainsi

que de l'étroitesse naturelle de la chambre antérieure de l'humeur aqueuse, qu'il arrive fréquemment que, peu après la naissance, étant affectée d'ophtalmie puriforme, ou de métastase variolique, leur cornée donne, plus facilement que celle des adultes, l'entrée dans son tissu spongieux à cette tumeur grossière et tenace qui y est poussée, dont le séjour et la densité enlèvent promptement à la cornée, et dans un âge si tendre, son organisation, son brillant naturel, et occasionnent encore son gonflement, son développement contre nature: d'où cette dégénérescence totale, en très-peu de temps, en une tumeur accuminée, blanchâtre ou perlée, toute solide, sans vide à l'intérieur, et parfaitement en contact ou adhérente avec l'iris dont la cornée se trouve naturellement très-rapprochée, comme nous l'avons déjà observé dans les enfants.

Cependant cette maladie éprouve avec les années de nouvelles modifications. En effet, tout l'œil augmentant de volume en raison de l'âge, l'iris et le cristallin, pour des raisons non encore assez connues, abandonnent leur position naturelle, et sont continuellement poussés avec force en avant. Ces efforts sont encore accrus par la fusion contre nature, et par la turgescence du corps vitré qui, dans cette maladie quand elle est invétérée, se trouve constamment en grande abondance et réduit en eau. Alors, toutes les fois que la cornée n'est pas parfaitement durcie et raide, le cristallin et l'iris s'en rapprochent insensiblement plus de dedans en dehors; et avec le temps, la distendent dans toutes ses dimensions jusqu'à lui faire faire saillie au-devant des paupières, en l'amincissant en même temps en raison du volume et de l'ampleur qu'elle prend. Je n'ai jamais rencontré un gros staphylôme saillant hors des paupières chez les adultes, lorsque sa première apparition ne date point de l'enfance; mais j'ai constamment trouvé que l'épaisseur et la densité de la cornée, tant sur le vivant que sur le cadavre de ceux qui furent affectés de cette maladie, étaient en raison inverse de l'âge. Dans les staphylômes invétérés fort saillants hors des paupières, on voit clairement au travers l'iris qui y est contenue; et si cela n'est pas également évident sur tous les points de la tumeur, c'est parce que la conjonctive qui recouvre extérieurement la cornée, et les vaisseaux de cette membrane devenus vari-

queux, étendent sur la tumeur une couche de substance non également dense et opaque partout. C'est précisément cette couche dense de la lame de la conjonctive située au-devant de la cornée, qui, dans le staphylôme, parvenu à une grosseur et à une ampleur considérables, peut facilement en imposer, parce que, plus la tumeur croît, plus la substance de la cornée acquiert de densité et d'épaisseur; puisque le contraire a lieu, l'accroissement de densité de la lame de la conjonctive qui recouvre la cornée supplée seulement en partie à la diminution d'épaisseur du tissu de cette même membrane. C'est un moyen dont la nature prévoyante se sert dans beaucoup d'occasions pour prévenir les dangers que pourraient éprouver quelques parties nobles dépouillées de leur enveloppe naturelle, et exposées aux injures des agents extérieurs. Ensuite, il n'est pas présumable que, de tous les temps, parmi tant de chirurgiens habiles et d'observateurs exacts, qui plusieurs fois, dans le cours de leur pratique, ont emporté des staphylômes invétérés de la plus grande étendue, il ne s'en trouve pas un seul qui se soit aperçu que, dans ce plus haut degré de maladie, la cornée, au lieu d'être amincie, selon l'opinion commune, n'est qu'un corps entièrement compacte et solide. Je trouve le contraire inséré dans leurs ouvrages, où ils parlent de l'extirpation, au moyen de la ligature, de gros staphylômes très-saillants hors des paupières; et ils avertissent de ne serrer que très-légèrement le fil, de crainte que la cornée, très-mince dans ces cas, ne se déchire facilement. Gunz (1) raconte avoir été témoin oculaire d'un tel accident arrivé à un malade auquel on avait lié un staphylôme à l'aide de l'aiguille et du fil. — La doctrine de Richter est donc sur la nature de la maladie une vérité de fait relativement au staphylôme récent des enfants; mais, autant qu'il m'est constant, elle mérite des exceptions pour l'épaisseur de la cornée dans le staphylôme de vieille date, parvenu à un volume considérable, et saillant hors des paupières.

Il en est qui prétendent que la selérotique est encore sujette au staphylôme, e'est-à-dire à quelque distension partielle, ou soulèvement de son hémis-

sphère antérieur dans le blanc de l'œil, en manière de staphylôme; d'autres mettent en doute l'existence de cette maladie. Pour dire vrai, il ne m'est pas encore arrivé de voir une seule fois aucune tumeur ou soulèvement de la selérotique dans sa face antérieure correspondante au blanc de l'œil. Au contraire, ce qui semblerait étrange et singulier, il m'est arrivé de l'observer deux fois dans le cadavre: c'était dans l'hémisphère postérieur où il n'a été vu ni décrit par qui que ce soit que je sache. La première fois, ce fut dans un œil extirpé, pour tout autre motif, du cadavre d'une femme de quarante ans. Cet œil était de figure ovale, et en tout plus volumineux que l'autre qui était sain. De l'hémisphère postérieur de cet œil, au côté externe du nerf optique, ou à la partie correspondante à la tempe du même côté, la cornée se soulevait en forme de tumeur oblongue, semblable à une petite noix. Comme la cornée était saine, brillante; comme les humeurs conservaient encore leur transparence naturelle, en regardant par la pupille de cet œil, celle-ci permettait de voir dans le fond une clarté qu'y apportait la lumière en traversant la cornée devenue mince et transparente dans le lieu occupé par le staphylôme. À l'ouverture de cet œil, j'ai trouvé tout son corps vitré désorganisé, converti en une eau limpide; le cristallin était un peu jaunâtre, mais non opaque. Après avoir plongé l'hémisphère postérieur de ce même œil dans l'esprit de vin mêlé de quelques gouttes d'acide nitreux, afin de donner à la réline de la consistance et de l'opacité, j'ai pu reconnaître distinctement que la cavité du staphylôme de la selérotique manquait de cette couche nerveuse de la réline; que la choroïde, assez subtile dans cet endroit, était décolorée, et n'avait pas son entrelacement vasculaire accoutumé; que, particulièrement sur la pointe du staphylôme, la selérotique était tellement amincie qu'elle égalait à peine l'épaisseur d'une feuille de papier à écrire. J'appris que cette femme, dont le cadavre m'avait fourni cet œil, avait perdu quelques années auparavant la faculté de voir au moyen de cet organe, pendant la durée d'une ophthalmie opiniâtre, avec douleurs de tête habituelles et très-vives. — J'eus occasion de faire la même observation sur un œil pris par hasard du cadavre d'une femme de trente-cinq ans: il me fut envoyé de Milan par le docteur

(1) De staphylom. dissert. vid. disput. chirurg. Halleri.

Monteggia, connu par ses excellentes productions en médecine et en chirurgie. Cet œil était de figure ovale, et plus gros que son semblable. Le staphylôme de la sclérotique occupait son hémisphère postérieur au côté externe de l'entrée du nerf optique ou vers la tempe. Le corps vitré s'était converti en eau; la capsule du cristallin était assez gorgée d'un fluide blanchâtre délayé; le cristallin paraissait jaunâtre et plus petit que de coutume: dans le lieu du staphylôme, la rétine ne recouvrait pas la cornée opaque; celle-ci et la choroïde soulevée pour former tumeur étaient d'un tel amincissement que la lumière les traversait. Le docteur Monteggia ne put rien me dire de positif sur la vision propre à cette femme avant sa mort. Il est très-remarquable que, dans ces deux cas que je viens de décrire, le staphylôme de la sclérotique résidait au côté externe de l'entrée du nerf optique. Du reste, les chirurgiens parviendront peut-être, à l'aide d'observations ultérieures, à établir les signes diagnostiques de ce staphylôme de la sclérotique; mais, en égard au siège profond du mal, à sa nature, je doute fort que l'art parvienne jamais à administrer les moyens efficaces pour en arrêter les progrès, et moins encore pour le guérir.

Quant au staphylôme de la cornée transparente, cette partie du globe de l'œil se trouvant, dans ces circonstances, affectée d'une opacité irrémédiable, le chirurgien ne peut avoir d'autre but, dans le traitement de cette maladie, que d'empêcher l'augmentation du volume de la tumeur de la cornée, déjà désorganisée lorsqu'elle est récente chez des enfants du plus bas âge. Il faut la déprimer, l'affaisser le plus qu'il est possible; et c'est lorsque la tumeur de la cornée est invétérée, assez grosse et saillante hors des paupières; lorsqu'à l'aide des moyens chirurgicaux elle diminue au point de rentrer dans l'orbite, de s'approfondir assez pour corriger la difformité de la face, moyennant l'application d'un œil artificiel. — Dans les cas de staphylôme récent, Richter propose de former dans le bas de la tumeur de la cornée un ulcère artificiel, en appliquant plusieurs fois le nitrate d'argent ou le muriate oxygéné d'antimoine (*beurre d'antimoine*); de continuer l'usage de ces mêmes caustiques pour le maintenir ouvert, afin d'évacuer, par le moyen de ce petit cautère, l'humeur grossière et tenace qui est la

cause immédiate de l'opacité et de l'enorgorgement contre nature de la cornée. L'auteur assure avoir plusieurs fois obtenu de ce petit exutoire pratiqué dans la substance de la cornée, la diminution du staphylôme, et, dans ce cas particulier, d'avoir même rétabli la transparence de la cornée. Cette guérison m'a toujours semblé des plus rares, et la plus étonnante parmi le grand nombre de celles qui se trouvent imprimées sur les maladies des yeux; d'autant plus encore que ce succès a été obtenu en quatorze jours. *Ter repetita operatione, quarto scilicet, septimo et decimo die, ne vestigium quidem morbi die decimo quarto supererat* (1).

Il m'est désagréable de devoir déclarer qu'extrêmement confiant sur le bon succès; persuadé que la méthode de l'exutoire procède de notions préliminaires certaines et évidentes sur la nature de cette maladie, lorsque récente elle affecte des sujets très-jeunes; guidé par un des maîtres en chirurgie les plus accrédités, je n'ai jamais pu, toutes les fois que chez des enfants du plus bas âge j'ai fait usage du caustique pour guérir le staphylôme, parvenir jusqu'à ce jour à pouvoir me flatter d'obtenir des succès assez heureux, soit en rendant à la cornée sa première transparence, soit en diminuant le volume du staphylôme, pour les comparer à ceux obtenus et mentionnés par Richter. Ayant, à l'aide du nitrate d'argent fondu, formé et entretenu ouvert un petit ulcère dans le bas de la cornée, pendant trente jours et plus, je n'ai jamais eu l'avantage de diminuer la tumeur, et encore moins l'opacité de la cornée de trois enfants, dont l'un avait un an et demi, les deux autres un peu plus de trois: tous avaient un staphylôme récent à l'un des deux yeux, par suite de la petite vérole. Un violent chemosis produisit en peu de temps le staphylôme à l'œil d'un enfant de cinq ans; je lui formai un ulcère dans le bas de la cornée, dans la substance désorganisée et tuméfiée de laquelle je fis glisser peu profondément le plat d'une lancette. J'entretins l'ulcère pendant cinq semaines avec une solution de nitrate d'argent; j'ai observé que le staphylôme s'est affaissé un peu, a perdu cette pointe aiguë qu'il avait dans le centre (2), la cornée

(1) Observ. chirurg., fascic. ii.

(2) La forme conique que prend la cor-

comme auparavant demeurée opaque dans tous ses points. Quoique, dans deux autres sujets à peu près du même âge et dans les mêmes circonstances, j'aie employé la même méthode; quoique j'aie entretenu l'ulcère pendant cinquante jours, je n'ai jamais pu obtenir aucune dépression ou diminution du staphylôme: en conséquence la tumeur pointue de la cornée, de couleur perlée, est restée telle qu'elle était avant.

Quand encore, par la voix d'expériences ultérieures faites par des personnes habiles, on éprouverait, sinon dans tous les cas, au moins dans quelque combinaison particulière de circonstances, l'avantage de ce plan curatif dirigé, non dans la vue de rétablir la pellucidité de la cornée, mais de restreindre seulement et de déprimer le staphylôme récent des enfants, je suis d'avis que personne ne se persuadera facilement que le même traitement pourra jamais être de quelque utilité pour obtenir la diminution de volume du staphylôme grand et invétéré des adultes, de celui qui pointe hors des paupières et appuie sur la joue. En effet, quel avantage pourra-t-on espérer d'un ulcère artificiel, fait dans la substance de la cornée qui n'est déjà plus molle, pulpeuse ni épaissie seulement par une humeur tenace, épanchée dans son tissu caverneux, mais devenu avec le temps, aride, coriace et saillante de dedans en dehors par une ancienne distension, couverte d'une croûte calleuse formée par la conjonctive et par ses vaisseaux variqueux? Il est certain que toutes les fois qu'il est arrivé que le staphylôme invétéré, saillant hors des paupières, s'est accidentellement ulcéré par le choc d'un corps étranger, par l'acrimonie des larmes, ou par la longue pression des parties sur lesquelles il appuyait, on n'a jamais vu que cet ulcère ait opéré sa diminution; on lit même qu'il est plusieurs fois arrivé, dans des cas semblables, que l'ancien staphylôme dégénérait en fungus de mauvais caractère.

C'est pourquoi, dans le plus haut degré de cette maladie, lorsque le staphylôme pointe hors des paupières, l'art n'a pour le moment aucun moyen plus efficace, pour réprimer les progrès du mal

et faire disparaître la difformité, que la rescision du staphylôme, et l'application d'un œil artificiel, lorsque l'endroit de la plaie est cicatrisé. — Lisons ce que dit Celse (1) sur cette opération: « *Curatio duplex est. Altera ad ipsas radices per medium transuere acu, duo lina ducendo, deinde alterius lini duo capita ex superiore parte, alterius ex inferiore adstringere inter se, quæ paulatim secundo id excidant. Altera in summa parte (juxta ad lenticulæ magnitudinem excindere; deinde spodium, aut cadmiam infricare. Utrolibet autem facto, album ovi lana excipiendum, et imponendum; posteaque vapore aquæ calidæ fovendus oculus, et lenibus medicamentis unguendus est.* »

Quoique la première méthode ou la ligature soit aujourd'hui abandonnée, étant généralement reconnue comme moins convenable, on voit cependant encore la pluralité des chirurgiens traverser la base du staphylôme d'une aiguille et d'un fil, non pour lier, il est vrai, ou pour serrer la tumeur, mais pour former une anse, et fixer ainsi commodément le globe de l'œil, quand on excise circulairement le staphylôme. Mais puisque, comme je le démontrerai plus bas, on peut obtenir le même avantage par un moyen assez simple, plus prompt et moins incommode pour le malade, je me persuade que bientôt l'appareil de l'aiguille et du fil sera entièrement réformé, tant sous le rapport de moyen curatif, que comme auxiliaire dans l'opération. — Quant à la seconde méthode d'emporter le staphylôme ou de l'exciser, il me semble que jusqu'ici on n'a pas fait assez attention à ce que Celse nous a écrit à ce sujet. En effet, il ne prescrit pas d'inciser circulairement le staphylôme à sa base, comme on le pratique aujourd'hui; mais il dit que cette opération se fait dans le centre ou sur le sommet en pointe de la tumeur, et que l'on en excise gros comme une lentille du sommet ou de la pointe du staphylôme. *In summa parte ejus ad lenticulæ magnitudinem excindere.* La grande importance de ce précepte de Celse, pour l'heureux succès du traitement du staphylôme, ne peut être appréciée que par ceux qui ont eu plusieurs fois occasion de comparer les avantages de la doctrine de Celse, avec les inconvénients graves qui résultent de la

néo dans cette maladie, est un signe caractéristique qui fait distinguer avec précision le *staphylôme* du *leucoma* avec une opacité totale de la cornée.

(1) De medicina, lib. vii, cap. vii.

pratique commune, d'exéiser circulairement le staphylôme à sa base; avec les maux fâcheux produits par une section semi-circulaire qui comprend la sclérotique, d'après la pratique de Woolhouse, constamment suivie d'inflammation vive du globe de l'œil et des paupières, de douleurs violentes de tête, d'inquiétudes, de convulsions, de suppurations abondantes, et quelquefois gangréneuses, de l'œil et des paupières. C'est pour moi une vérité de fait, prouvée par une série nombreuse d'observations, que plus la rescision demi-circulaire du staphylôme s'éloigne du centre ou du sommet de la tumeur vers sa base, et s'avance près de la sclérotique, plus graves sont les symptômes consécutifs à l'opération elle-même, et *vice versa*.

En conséquence de ces faits, je vais exposer la méthode que j'adopte pour opérer la démolition du staphylôme invétéré et saillant hors des paupières. Le malade assis, j'ordonne à un aide de lui fixer convenablement la tête; puis, avec la main armée d'un couteau, semblable à celui dont on se sert pour l'extraction de la cataracte, je traverse de part en part le staphylôme à une ligne et demie ou deux lignes du centre ou du sommet de la tumeur, dans la direction de l'angle externe à l'interne de l'œil, et en faisant glisser cet instrument dans la même direction, comme on le fait précisément pour l'extraction de la cataracte. Je coupe en demi-cercle et en bas la pointe de la tumeur : je prends ensuite avec des pinces ce segment de staphylôme; et tournant en haut le tranchant de l'instrument, je finis de couper circulairement le sommet du staphylôme, de manière que la portion emportée ait trois ou quatre lignes de diamètre, selon la grosseur du staphylôme; et puisque, dans cette section du sommet de la tumeur, on comprend ordinairement une portion de l'iris adhérente dès le principe de la maladie contre la cornée, il en résulte qu'aussitôt après cette section demi-circulaire, le cristallin ou son noyau sort hors de l'œil, poussé en avant par une portion du corps vitré dissous. En conséquence de cette évacuation, le bulbe de l'œil s'affaisse souvent pour être recouvert par les paupières sur lesquelles j'applique immédiatement un plumasson de charpie sèche, soutenu par un bandage contentif.

Cette section est peu douloureuse. Il est ordinaire de voir les malades tran-

quilles pendant les trois ou quatre premiers jours après l'opération : le plus souvent ils commencent à souffrir le quatrième jour; l'œil s'enflamme, s'engorge ainsi que les paupières. A l'apparition de ces symptômes qui sont communément très-doux, on couvre l'œil opéré avec un cataplasme de pain et de lait, dans l'intention de provoquer, d'accélérer la suppuration des membranes internes de l'œil. Lorsque la marche est régulière, le septième ou neuvième jour, le gonflement des paupières tombe; il paraît sur le cataplasme des matières purulentes mêlées avec l'humeur vitrée dissoute, qui sort lentement du fond de l'œil; puis ce pus devient plus dense, blanchâtre; le malade est soulagé; la diminution du globe de l'œil est manifeste; il ne se retire pas seulement d'entre les paupières, mais il s'approfondit encore dans l'orbite. — A cette époque, si on écarte doucement les paupières, on trouve la conjonctive gorgée, rougeâtre; et les contours de la rescision du staphylôme se présentent comme un cercle de couleur blanche. A la chute de ce cercle gélatineux, vers le douzième ou le quatorzième jour au plus de l'opération, le bord de la rescision du staphylôme devient rouge, se fronce et se resserre tous les jours davantage, jusqu'à ce qu'enfin il se ferme entièrement. Il reste seulement dans son centre, et pour quelques jours, une petite proéminence charnue, semblable à une petite papille rougeâtre, qui, moyennant qu'on la touche avec le nitrate d'argent fondu, se retire entièrement et se cicatrise. — Par le moyen de cette opération, on est si éloigné d'observer de fâcheux accidents, que, même dans le plus grand nombre de cas, le chirurgien est obligé, plusieurs jours après, d'irriter l'œil opéré, en le laissant en partie longuement à découvert et exposé à l'air, en partie en augmentant l'ampleur de la rescision circulaire faite dans le centre du staphylôme, dont on enlève circulairement une autre portion de la largeur d'une demi-ligne, pour faciliter ainsi l'écoulement plus fort des humeurs, et l'entrée de l'air dans les cavités de l'œil, qui se montrent si rebelles à s'enflammer. Dès que l'inflammation s'est emparé de l'intérieur de l'œil, et que la suppuration est survenue, tout le reste du traitement marche régulièrement sous l'usage des émoullients locaux, et se complète en peu de temps avec toute la bénignité possible. Par cette méthode de détruire le sta-

phylôme, le froncement consécutif du bulbe de l'œil se fait également autour du grand axe de cet organe ; enfin, le moignon qui en résulte, étant de même régulier dans toute sa circonférence, il offre un appui facile et convenable à l'œil artificiel.

I^{re} OBSERVATION.

Une jeune paysanne de dix-neuf ans, habitante de Cassau-Magnago, *Regina Fedele*, portait, depuis son enfance, à la suite de la petite vérole, un staphylôme dans l'œil gauche, qui s'accrut peu à peu, au point de faire hors des paupières une saillie de plus d'un pouce. La difformité, non moins que les inconvenances d'un larmolement continuel, les ophthalmies fréquentes qui, par sympathie, se propageaient encore à l'œil sain, engagèrent cette pauvre fille à se rendre dans cet hôpital pour y trouver quelque secours. Ce fut le 20 novembre 1785. — J'avoue ingénument qu'alors la pratique ne m'avait pas suffisamment instruit sur la meilleure méthode d'opérer le staphylôme, et que, malgré mon opinion que l'on devait proscrire de la chirurgie la démolition de cette tumeur dans la sclérotique, il me semblait peu important que la rescision fût exécutée dans les confins même de la cornée avec la sclérotique. C'est pourquoi, avec le bistouri dont on se sert pour l'extraction de la cataracte, je traversai de part en part la base du staphylôme, dans les limites de la cornée avec la sclérotique, et j'en fis sortir le tranchant en bas ; puis, avec des pinces et des eiseaux, je retranchai circulairement toute la tumeur de la cornée. Les humeurs s'écoulerent promptement, et l'œil se vida en se retirant entre les paupières. J'examinai avec soin la cornée exérisée et configurée en staphylôme ; je trouvai cette membrane tout-à-fait distincte de la couche calleuse de la conjonctive qui la recouvrait : elle n'était pas plus grosse que dans son état naturel ; dans quelques points elle était même plus mince que de coutume. — Pendant la rescision de ce staphylôme, la malade donna les signes d'une vive douleur. Après l'opération, je recouvris les paupières d'une compresse sèche que je soutins avec un bandage contentif ; et cette malade étant pléthorique, je la fis saigner du bras. Une demi-heure après, elle fut prise d'un vomissement avec tremblements par tout le corps ; ils reparurent par intervalles dans

la journée et dans la nuit suivante, malgré la mixture de Rivière et les lavements avec l'opium.

Le lendemain, les paupières et le bulbe de l'œil opéré parurent extraordinairement gonflés, d'un rouge brun menaçant de la gangrène. La fièvre était assez forte, le pouls dur, le visage rouge, la douleur de tête très-vive. Je fis néanmoins faire de nouveau une saignée du pied : vers le soir, j'ordonnai l'application des sangsues à la tempe gauche, et, de plus, que les paupières du côté affecté fussent recouvertes d'un cataplasme de mie de pain, de lait et de safran. Pendant la nuit du second jour, la malade délira, fut prise par fois de tremblements universels. — Le troisième jour, observant, le matin, qu'entre les bords des paupières engorgées il se présentait une substance noirâtre comme du sang grumeux, je les écartai peu à peu, et il sortit une demi-cuillerée de sang grumeux mêlé avec l'humeur vitrée ; il en résulta un soulagement et une diminution dans les symptômes généraux. — Le sixième jour, l'engorgement des paupières avait un peu diminué ; je trouvai le bulbe de l'œil embarrassé de matière purulente, mais délayée et fétide. Le bord de la rescision était lardacé ; et en outre, dans la conjonctive correspondante à l'angle externe de l'œil, il s'était formé un petit abcès de la grosseur d'un pois chiche : je l'ouvris avec la lancette. Du fond de cet abcès il s'éleva bientôt une fongosité qui me donna de l'inquiétude. — Je continuai cependant l'application des cataplasmes émollients, et l'usage interne d'un grain d'émétique dans une livre de décoction de chiendent, à prendre par doses réfractées. Ce remède maintenait la transpiration, et procurait chaque jour à la malade une ou deux selles. — Ce ne fut que le treizième jour que la suppuration commença à être de meilleure qualité, la fièvre à se ralentir, et la douleur de tête à se calmer : les paupières et le bulbe de l'œil s'affaissèrent ensuite par degrés ; la fongosité de la conjonctive devint stationnaire. — La bonne suppuration continua avec abondance pendant un mois : durant tout ce temps, le bord de la rescision du staphylôme resta rembruni et lardacé ; la suppuration ayant beaucoup diminué vers l'intérieur de l'œil, ce bord lardacé tomba comme une eschare, et laissa une petite plaie d'une belle couleur. La fongosité de la conjonctive dans l'angle externe disparut, et

Le globe de l'œil flétri se retira vers le fond de l'orbite. Dans l'espace de trois autres semaines, la petite plaie située dans le centre du moignon du bulbe de l'œil se cicatrisa parfaitement. — A l'aide de la décoction de kina, d'un régime convenable, cette fille recouvra sa première vigueur; et deux mois et demi environ après l'opération, ayant souffert des douleurs les plus vives, avec grand danger de perdre la vie, elle retourna chez elle aussi parfaitement guérie que le comportait la nature de la maladie.

II^e OBSERVATION.

Maria-Antonia Bariola, paysanne de la vallée Saliubene, était âgée de trente ans, d'une complexion grêle, et depuis son enfance défigurée par un staphylôme dans l'œil droit. La tumeur s'était assez accrue par degré jusqu'à faire saillie hors de la paupière, principalement depuis quatre ans, après avoir reçu une secousse violente dans cet œil. Le staphylôme s'enflammait souvent, ce dont se ressentaient encore l'œil gauche, qui, quand la malade vint dans cet hôpital, était non-seulement enflammé, mais encore ulcéré dans la cornée. Après avoir employé quelque temps à traiter l'ulcère et l'ophthalmie de l'œil gauche, je proposai à la malade de se soumettre à l'excision du staphylôme de l'œil droit, parce que l'œil gauche en souffrait souvent, et qu'il y avait du danger de les perdre enfin tous deux : la malade y consentit. Le 6 février 1796, je traversai la partie pointue du staphylôme avec le bistouri propre à l'extraction de la cataracte, à la distance d'une ligne et demi du centre du sommet de la tumeur, en formant inférieurement un lambeau demi-circulaire que j'élevai avec les pinceaux, et que j'emportai circulairement avec le même bistouri, dont le tranchant était tourné en haut. La circonférence du sommet emporté de la tumeur de la cornée pouvait galérer un disque du diamètre de trois lignes : la lentille cristalline sortit par cette ouverture; elle était brune, épaisse, et fut suivie d'une bonne portion de humeur vitrée. J'examinai avec soin ce disque de la cornée isolé du reste du staphylôme; je trouvai qu'il était plus mince que ne l'est la cornée dans l'état sain, à l'exception que quelque trait de ce disque était grossi par un endureissement, par une callosité de la lame de la conjonctive qui le recouvrait. Le bulbe de

l'œil s'affaissa un peu, et je fis recouvrir les paupières d'un plumasseau de charpie sèche, soutenu par un bandage contentif. — La malade ne donna aucun signe de douleur vive pendant l'opération, ni pendant les cinq jours suivants : les paupières et le globe de l'œil ne s'enflammèrent point. Chaque jour, il sortait seulement de l'œil un peu d'humeur mucilagineuse. Ensuite, l'inflammation et la suppuration de l'intérieur de l'œil étaient absolument nécessaires pour arriver au but que je m'étais proposé; et voyant qu'après six jours de la rescision du staphylôme, ces symptômes désirés n'avaient pas lieu, j'ordonnai à la malade d'ôter tout bandage et d'exposer à l'air l'œil opéré et celui qui était sain. Ce ne fut que trente heures après cet expédient que l'œil opéré et ses paupières commencèrent à s'enflammer, à se gonfler avec une douleur médiocre accompagnée d'un petit sentiment fébrile. J'appliquai alors sur la partie affectée un cataplasme de pain et de lait. Trois jours après, la suppuration parut venir de l'intérieur de l'œil, séreuse d'abord, puis de bonne qualité. Le bord de la rescision du staphylôme était blanchâtre, lardacé. — Dans l'espace de huit jours, le cours de la suppuration se ralentit, et peu après, ce cercle lardacé tomba. Le lien de la rescision se resserra, se fronça tellement que, dans le centre de la section, il n'y avait plus aucune ouverture, mais une petite papille charnue rougeâtre, que je touchai plusieurs fois avec le nitrate d'argent. Alors je cessai l'usage des cataplasmes émollients, pour leur substituer le collyre vitriolique à s'injecter plusieurs fois le jour. Le globe de l'œil assez diminué, aplati dans le lieu occupé par le staphylôme, conserva ses mouvements, et présenta un excellent point d'appui pour l'application de l'œil artificiel. La guérison fut complète un peu plus d'un mois après que l'œil opéré commença à s'enflammer. — En comparant cette observation avec la précédente, on voit évidemment l'avantage qui, dans ce traitement du staphylôme, résulte de la rescision demi-circulaire, selon la manière indiquée par Celse, autour du sommet ou de la pointe du staphylôme, en comparaison des accidents graves qui ont été la suite de la destruction de la même tumeur dans les limites de la cornée avec la sclérotique, et plus encore si on l'exécute dans cette dernière membrane. — Je me dispense d'ajouter d'autres observations,

comme je pourrais le faire, semblables à celles que je viens d'exposer; car elles que je joindrai à la fin du chapitre suivant contribuent également à confirmer davantage ce point de pratique.

ARTICLE ADDITIONNEL.

Les tumeurs de la cornée peuvent être divisées en deux catégories : les unes comprennent les dégénérescences propres de cette membrane; on les désigne sous le nom de staphylôme; les autres se rapportent aux végétations accidentelles, ou tumeurs parasites, qui s'établissent sur la cornée, et qu'on connaît sous les noms de kystes, de fungus, de carcinome, etc.

ARTICLE 1^{er}. — STAPHYLOME OPAQUE DE LA CORNÉE.

Le staphylôme peut être défini : une tumeur formée par le bombement idiopathique de la substance de la cornée, de la sclérotique, ou de l'une et l'autre de ces membranes à la fois, avec ou sans perte totale de la vision. Le mot idiopathique indique ici que la tumeur dépend d'une végétation morbide, d'une sorte d'hypertrophie de la membrane où elle naît, et non d'une simple distension par excès de liquides intérieurs, comme dans l'hydrophthalmie par exemple. Il est bon de dire néanmoins qu'à une certaine époque de son développement, le staphylôme s'accroît plutôt par distension passive que par végétation idiopathique. L'existence d'un staphylôme suppose, par conséquent, une maladie préalable de la membrane qui le supporte. Cette maladie est ordinairement de nature inflammatoire; aussi ne voit-on le staphylôme se déclarer qu'à la suite d'ophtalmies graves, de kératites chroniques, etc. — La définition qui précède ne permettra pas de confondre le staphylôme avec l'exophthalmie, ni avec l'hydropisie oculaire, le leucome, la prociidenee irienne. Une légère réflexion suffit en effet pour faire comprendre que dans ces maladies la tumeur, ou elle ne dépend pas essentiellement de la cornée, ou elle n'en est pas une; un leucome, par exemple, ne peut être caractérisé pour une tumeur, à moins que la cornée ne se ramollisse et qu'elle ne commence à bomber. — Le mot staphylôme est tiré du grec *stafile*,

qui signifie raisin, parce que en effet la tumeur ressemble quelquefois à un grain de raisin noir. Lorsque plusieurs de ces tumeurs existent sur un même œil, de manière à imiter jusqu'à un certain point une petite grappe de raisin, le mal a pris le nom de *staphyloma racemosum*. Tous les auteurs, du reste, n'emploient pas dans le même sens le mot staphylôme; il en est (Boyer, Weller, Middlemore, etc.) qui dérivent aussi la prociidenee irienne sous la même dénomination. C'est entièrement arbitraire, pourvu qu'on s'entende. Je serois pourtant plus convenable de ne pas y comprendre les déplacements de l'iris. Quelques auteurs distinguent le staphylôme proprement dit de la dilatation staphylomateuse. Cette dernière est toujours une affection symptomatique, comme dans l'hydrophthalmie, par exemple. Il ne sera ici question que des staphylômes opaques de la cornée.

§ 1^{er}. Variétés. — 1^o Considéré sous le rapport de son étendue, le staphylôme opaque de la cornée est *total*, ou *partiel*, selon que tout le disque cornéal, ou une portion seulement de son étendue, est compris dans le travail morbide. Le staphylôme partiel peut être *unique*, ou *multiple*. Il y a des cas où le staphylôme partiel n'est pas plus gros que la tête d'une forte épingle; alors il peut y en avoir plusieurs sur une même cornée; ils constituent le *staphyloma racemosum*. Les staphylômes multiples existent le plus souvent d'une manière isolée; dans quelques circonstances néanmoins, on en rencontre un ou plusieurs plus ou moins petits, entés sur un gros staphylôme; cela a lieu dans les cas où la substance de la tumeur est amincie ou ramollie sur quelques points isolés; ces points forment autant de petites proémînences distinctes, et donnent à la maladie une forme tuberculeuse, analogue à celle de certaines pommes de terre. Cette variété a été appelée staphylôme *composé*, pour le distinguer du compliqué dont nous parlerons tout-à-l'heure. — L'étendue du staphylôme total peut être énorme, on en cite des exemples du volume du poing (Mauehart). Bergmann (*De singulari tunicarum utriusque oculi expansione*. Rostoechii, 1729) a donné la figure d'un malfacteur dont les cornées staphylomateuses descendaient sur les joues et arrivaient jusqu'au niveau de la bouche. Ordinairement cependant le volume du staphylôme total se tient entre les limites d'une cerise à une pru-

ne. Le sphérique peut toujours atteindre une grosseur beaucoup plus considérable que le conique. — Le staphylôme partiel, s'il est unique, occupe plus volontiers l'hémisphère inférieur; il peut cependant se montrer sur tous les points du disque cornéal. — Il va sans dire enfin que la maladie dont il s'agit peut être uni-oculaire ou bi-oculaire.

2° Sous le point de vue de sa figure, il est sphérique ou conique. Le staphylôme sphérique, s'il comprend toute la cornée, a la forme d'un dé à coudre. S'il est partiel, il ressemble à un grain de chénévis ou de raisin noir. Le conique, s'il intéresse tout le disque, offre une forme très-prononcée; il n'en est pas de même s'il est partiel. En général, le sommet en est émoussé comme celui d'un pain de sucre. On comprend aisément que de petits staphylômes sphériques peuvent s'établir sur divers points de la surface d'un staphylôme *racemosum*, ou multiple, et le staphylôme composé ne résulte que de l'union des deux formes principales dont nous venons de parler.

3° Sous le rapport de sa couleur, le staphylôme opaque de la cornée présente aussi quelques différences dignes d'intérêt. Le plus souvent il est noirâtre comme du raisin, ou bien grisâtre; quelquefois verdâtre ou bien rougeâtre; dans quelques cas, d'un blanc presque éburriné. Ces différentes nuances dépendent de l'état de l'iris qui est collé derrière la cornée; elles dépendent de la matière plastique sécrétée entre les mailles de cette membrane, et, à sa surface, dans le tissu cellulaire sous-conjonctival, et enfin des vaisseaux plus ou moins dilatés qui règnent dans ces parties.

4° Sous le rapport enfin de ses complications, la tumeur en question offre une foule de variations importantes que nous passerons bientôt en revue.

§ II. *Anatomie pathologique.* — Les lésions matérielles du staphylôme opaque varient nécessairement selon son volume, sa forme et ses complications.

A. *Conjunctive.* Si la tumeur est volumineuse et que son sommet dépasse l'enceinte palpébrale, la conjonctive qui la couvre est le plus souvent ulcérée, quelquefois aussi fongueuse. Hors ces cas, cette membrane n'est ordinairement qu'engorgée, épaissie, indurée, vascularisée. Elle s'offre souvent sous la forme de pannus ou avec des arborisations vasculaires abondantes à sa surface. Son tissu cellulaire est épaissi, infiltré de

lymphyne plastique organisée; de là résulte que la conjonctive paraît parfois couverte de plaques et comme parcheminée; cela dépend de l'état du tissu sous-muqueux dont l'épaississement imite, dans quelques cas, le cartilage. Si l'on suit les différentes altérations que subit la conjonctive cornéale depuis le début du staphylôme jusqu'à sa terminaison, l'on verra qu'elle est d'abord engorgée, ramollie et opaque (*kérato-malacie*); ensuite épaissie, calleuse, parcheminée, couverte de plaques et d'arborisations vasculaires, et reste dans cet état tant que le sommet de la tumeur ne dépasse pas l'enceinte palpébrale. La ténacité que la conjonctive acquiert par suite de ces changements est tellement grande, qu'elle résiste seule pendant long-temps à la rupture du staphylôme, alors que la cornée sous-jacente est déjà érosée, perforée ou crevassée. C'est ainsi que les petits staphylômes entés sur les gros se forment assez souvent. Quant à la conjonctive scléroticale, je me contenterai de dire qu'elle est plus ou moins altérée, comme dans la plupart des affections chroniques de l'œil.

B. *Cornée.* La maladie ayant son point de départ, son siège principal dans la cornée, on conçoit aisément que cette membrane doit offrir des altérations plus ou moins marquées; ces altérations varient selon la période de la tumeur. Dans le début, la cornée est toujours à l'état *malacique*, boursoufflée et plus ou moins opaque sur le point où elle commence à faire saillie. Chez les enfants surtout, cet état est très-prononcé à cause de la spongiosité naturelle de la membrane. Nous avons vu, en parlant de la kératite chronique, que la cornée devenait quelquefois semi-pultacée ou analogue à du carton mouillé. Plus tard, elle paraît opaque, se durcit et s'amincit d'autant plus que le staphylôme prend du volume; de sorte qu'elle finit à la longue par s'érailler et s'ouvrir sous la conjonctive. Elle est presque toujours mince et dure dans les gros staphylômes. Cette règle néanmoins offre des exceptions; on voit souvent en effet des staphylômes coniques anciens fort volumineux dans lesquels la cornée est convertie en une masse épaisse, opaque et solide, par un véritable travail hypertrophique (Middlemore). Si la tumeur, bien que volumineuse, est récente, la cornée est molle et épaisse; tel était son état chez un jeune homme que j'ai vu opérer par

Dupuytren, chez un autre dont j'ai fait connaître les détails dans la *Lancette*, et chez un troisième que j'ai opéré en présence de M. le docteur Vigueux. On conçoit, en outre, que si le staphylôme n'est que partiel, le reste de la cornée peut être sain, et qu'en cas que le staphylôme soit total, le disque cornéal peut présenter des variations d'épaisseur dans différents points de son étendue. Richter avait prétendu que la cornée était constamment hypertrophiée à toutes les époques de la tumeur, et que le staphylôme, par conséquent, était toujours solide. Scarpa a démontré l'exagération de cette opinion. — Disons cependant, en terminant sur ce point, qu'il résulte d'observations plus étendues que la cornée peut être épaissie ou amincie plusieurs fois durant la marche du staphylôme, selon qu'elle est plus ou moins enflammée par les différentes circonstances de la masse morbide. — Je ne parle point ici de l'état de la sclérotique; je me contenterai seulement de dire qu'il est rare qu'elle ne soit pas comprise dans le mal, si la tumeur a déjà acquis un grand volume.

C. *Iris*. Cette membrane adhère généralement à la face postérieure de la cornée (synéchie antérieure), surtout si le staphylôme existe chez un enfant. A cet âge, la cornée est si épaisse, et la chambre antérieure si petite, qu'au moindre gonflement l'iris se trouve en contact avec la cornée; mais cette condition n'est pas indispensable pour la formation de la tumeur. Il est vrai de dire que, du moment que la cornée est éternée par le ramollissement et qu'elle cède à l'impulsion des humeurs que les muscles de l'œil compriment, l'iris doit lui-même suivre la même impulsion et s'appliquer sur la face postérieure de la cornée; mais, je le répète, le staphylôme peut exister sans cette condition, surtout dans le début. — L'adhérence de l'iris à la cornée est partielle ou totale, selon que le staphylôme occupe lui-même la totalité ou une partie de la cornée. Cette adhérence arrive d'autant plus facilement que la séreuse antérieure de l'iris se met en contact avec la séreuse postérieure de la cornée, et que ces parties se trouvent constamment saisies d'inflammation. C'est même à cette circonstance, c'est-à-dire à l'iritis, qu'est due, ainsi que nous l'avons déjà dit, la couleur noirâtre, verdâtre, jaunâtre ou grisâtre du staphylôme. L'iris fait, le plus souvent, tellement corps avec

la cornée, que la séparation sans déchirure en est impossible; sa substance est d'ailleurs épaissie par le travail inflammatoire, et la pupille complètement détruite par suite de ces conditions. Le diaphragme irien étant obligé de suivre l'expansion toujours progressive de la cornée finit par se déchirer dans une direction rayonnante, et ne se présente à la dissection que par lambeaux plus ou moins irréguliers. — La chambre antérieure se trouve, par conséquent, détruite en totalité ou en partie par suite des dispositions précédentes. La chambre postérieure l'est également, si le staphylôme est conique; elle est élargie au contraire si la tumeur a une forme sphérique. Je m'explique :

Si, dans son commencement, le staphylôme n'a pas été précédé de phlogoses intra-oculaire très étendues, la face postérieure de l'iris et la capsule cristalline ont pu être ménagées et conserver leurs rapports naturels; la face antérieure de l'iris, en s'adaptant à la face postérieure de la cornée, élargit l'espace irio-cristallin ou la capacité de la chambre postérieure. De là résulte que la chambre antérieure oblitérée est remplacée par la postérieure exagérée. La sécrétion de l'humeur aqueuse qui a lieu continuellement dans cette dernière éloigne de plus en plus l'iris du cristallin, et le staphylôme doit nécessairement prendre la forme sphérique. On conçoit, en effet, que l'iris étant également poussé dans toute son étendue, la cornée, qui est devant lui, doit suivre cette impulsion qui vient à tergo. — Si, au contraire, la flegmasie préparatoire du staphylôme atteint les tissus profonds, l'iris peut adhérer à la cristalloïde (synéchie postérieure); ces deux corps s'approchent ensemble de la cornée, font amalgame avec elle, et les deux chambres se trouvent oblitérées. Dans ce cas, le staphylôme affecte toujours la forme conique et n'atteint jamais un volume aussi considérable que le sphérique. On en conçoit la raison si l'on réfléchit que la force impulsive vient ici de la troisième chambre (corps vitré), et porte sur le cristallin qui s'avance comme une sorte de coin contre le centre de l'iris et de la cornée, et force cette dernière à proéminer sous forme de cône. Des exceptions néanmoins existent à ce sujet. Tout staphylôme conique n'est pas accompagné de la double synéchie dont nous venons de parler :

D. *Corps vitré*. Il est rare que ce corps

ne soit plus ou moins altéré, surtout si le staphylôme est volumineux. Il est tantôt atrophié, tantôt à l'état hydroptique. Dans le staphylôme sphérique, la quantité excessive d'humeur aqueuse sécrétée dans la chambre moyenne (irio - cristalline) comprime l'éponge hyaloïdienne et l'atrophie. Dans l'autre espèce, le contraire a lieu, c'est-à-dire que le corps vitré s'hypertrophie et devient comme hydroptique. On peut avancer d'une manière générale que le volume du staphylôme est en raison directe de l'hypertrophie de la cornée et de la quantité de l'humeur retro-irienne. Tout cela, d'ailleurs, est subordonné au degré et à la durée de l'inflammation préalable. J'en dirai autant de l'état de la rétine et de la choroïde qui sont plus ou moins altérés. En général, il est rare que la rétine ne soit pas paralysée, pour peu que le staphylôme ait acquis un certain volume.

§ III. *Caractères.* — Une distinction pratique fort importante que nous avons établie à propos de l'hydrophthalmie (V. Hydroph.) mérite d'être appliquée également au staphylôme; c'est la distinction des périodes dans la marche de la tumeur. On conçoit que tant que le mal n'est qu'à la première période, savoir : enfermé dans l'enceinte palpébrale, il peut n'offrir que des symptômes légers ou tolérables; mais du moment qu'il passe à la seconde, c'est-à-dire que les paupières ne peuvent plus le couvrir complètement, une autre série de phénomènes se déclare dont la gravité devient menaçante.

1^{re} Période. Le début du staphylôme opaque est toujours précédé d'ophtalmies plus ou moins graves : la cornée s'obscurcit, s'épaissit, se ramollit, contracte des adhérences avec l'iris, puis elle commence à bomber. A cette époque la vision est plus ou moins troublée et le malade se plaint d'un sentiment de plénitude et de distension à l'œil. Quelquefois il y a photophobie. — Ces symptômes sont progressifs : le trouble visuel augmente, la tumeur se prononce de plus en plus, et le sentiment de distension se convertit en une douleur incommode et irradiative au front, à la tempe et à toute la demi-tête du côté correspondant. On conçoit cependant que la cécité peut n'être qu'incomplète si le staphylôme ne comprend qu'une partie de la cornée. A ces premiers caractères s'en joignent quelques autres dépendants

de quelques phlogoses concomitantes, soit des autres tissus de l'œil, soit des paupières. — Tant que la tumeur n'a que le volume d'une noisette environ, les choses restent dans l'état précédent, et le mal est supportable, s'il ne s'est formé que lentement. Il peut même persister des années entières sans gêner autrement que comme difformité; mais il en est autrement lorsqu'il se forme rapidement, comme on l'observe à la suite des ophtalmies purulentes; des douleurs atroces accompagnent alors la première période de la maladie.

2^e Période. Du moment que le staphylôme franchit l'enceinte palpébrale, un autre ensemble de symptômes a lieu; sa partie saillante, irritée par le contact continu de l'air, se dessèche, s'enflamme, s'ulcère, donne un écoulement sanieux, détermine des douleurs lancinantes, de l'insomnie et de la fièvre. La paupière inférieure se renverse, les larmes coulent sur la joue, et la difformité devient énorme. Il commence alors une nouvelle série de phénomènes locaux et constitutionnels, dont la gravité peut devenir extrême. Tous ces phénomènes ont pour point de départ la douleur irradiative qui occasionne l'insomnie et une fièvre consomptive : ils se compliquent quelquefois de dégénérescence cancéreuse. — La marche de la maladie est fort variable. Dans l'espace d'une à deux semaines, le staphylôme est déjà déclaré et mûri quelquefois à la suite de certaines conjonctivites purulentes. Le plus souvent cependant, des mois et même des années se passent avant que la tumeur ne se prononce d'une manière complète, et surtout qu'elle ne passe à la seconde période; il arrive même très-fréquemment qu'après avoir acquis un certain développement, elle reste stationnaire et se durcit sans franchir la capacité des paupières. Une circonstance importante à mentionner dans l'histoire pathologique du staphylôme, c'est que le mal passe quelquefois d'un œil à l'autre par simple irritation sympathique : Wardrop rapporte un exemple remarquable de ce cas.

Terminaisons. *1^o Induration.* Le travail inflammatoire qui existe dans l'œil staphylomateux acquiert le caractère d'épiphiogose, la lymphe plastique qu'il sécrète s'organise, la tumeur se durcit, cesse de faire des progrès, et elle ne nuit plus que comme difformité. On rencontre presque tous les jours des staphy-

lômes terminés de la sorte chez des sujets adultes qui portent impunément la tumeur dès l'enfance. On a cependant toujours à craindre que le travail phlogistique ne se renouvelle à la moindre occasion et que la tumeur ne fasse des progrès.

2° *Rupture et atrophie.* Une terminaison plus heureuse encore, mais malheureusement assez rare, est celle-ci : la tumeur se rompt sur le point le plus saillant et donne issue à tout le contenu de l'œil ; la coque étant vidée s'affaisse, s'enflamme, suppure, se ratatine et se convertit en un bouton blanc, mobile dans l'orbite, et sur lequel on peut souvent appliquer un œil artificiel. C'est là, comme on le voit, une sorte de guérison que la nature opère.

3° *Ulcération. Fistule.* Si le mal passe à la seconde période, il s'ulcère, avons-nous dit. Il devient aussi fistuleux quelquefois ; c'est lorsque la tumeur érève sur un point, et que l'ouverture n'offre pas les conditions convenables pour l'évacuation des humeurs. Cette ouverture se couvre d'une croûte, se ferme et se rouvre à différentes époques comme les fistules des autres régions du corps. Wardrop cite, d'après Thomson, plusieurs exemples de ce cas.

4° *Sarcosités.* Dans d'autres circonstances, le mal dégénère, change de nature, comme on dit ; il se convertit en une masse charnue ; des végétations fongueuses se forment à sa surface, et si on ne se hâte pas à enlever toute la partie il est probable que le mal prend la marche du cancer, et qu'il se termine plus ou moins promptement par la mort. — Ajoutons à ces considérations que, dans sa marche, le staphylôme est souvent sujet à des congestions intercurrentes, plus ou moins graves, congestions qui réagissent parfois sur l'œil sain et finissent souvent par compromettre son existence.

§ IV. *Étiologie.* — A. *Prédisposante.* — Tout ce qui affaiblit le ressort naturel de la cornée prédispose au staphylôme. Les enfants y sont plus sujets que les adultes, à cause de leur prédisposition plus grande aux kératites. Aussi pourrait-on dire jusqu'à un certain point que le staphylôme est une maladie de l'enfance.

B. *Occasionnelle.* Les phlogoses oculaires, en particulier les kératites aiguës et chroniques, entrent en première ligne. Viennent ensuite l'onyx, les blessures, les ulcères, les fistules de la cor-

née qu'on peut aussi en dernière analyse ranger au nombre des kératites. Cette dernière classe de causes donne plus volontiers lieu au staphylôme conique qu'au sphérique. Il résulte des faits que j'ai pu recueillir, que la cause occasionnelle la plus fréquente du staphylôme, c'est une contusion par un coup de fouet, d'engle ou de pierre sur la cornée. Nous avons cité un cas dans lequel la tumeur avait succédé à l'ablation d'une couche de la cornée. Les maladies éruptives aiguës chez les enfants, de même que la serofule, y donnent souvent naissance ; mais c'est toujours par suite d'une kératite. Il en est de même du staphylôme qui a lieu chez quelques sujets atteints de syphilis constitutionnelle. C'est donc à la kératite avec ramollissement qu'on doit rapporter toutes les causes occasionnelles du staphylôme ; mais il y en a une autre qui n'a point été mentionnée par les ophthalmologues, c'est une sorte de kérato-malacie sans inflammation, qui se rattache à certaines maladies organiques du cerveau. On en trouve un exemple dans la *Gazette Médicale*, 1837, p. 424, sous le titre d'*otorrhée cérébrale*.

C. *Prochaine.* La véritable cause prochaine ou déterminante du staphylôme, c'est l'action compressive des muscles droits de l'œil jointe ou non à un excès d'humeur aqueuse dans la chambre postérieure. — On voit bien par les considérations précédentes que je regarde l'affaiblissement de la ténacité de la cornée, ou la kérato-malacie, comme une condition essentielle pour la formation du staphylôme et nullement l'adhérence de l'iris à la cornée, ainsi que Beer le suppose. Cette dernière circonstance effectivement peut exister sans que l'œil soit staphylomateux ; et *vice versa*. On observe des staphylômes par simple hypertrophie morbide de la cornée, sans synéchie antérieure, surtout dans le début.

§ V. *Pronostic.* — Toujours grave ; quelquefois très-grave.

§ VI. *Traitement.* — Quelle que soit l'espèce du staphylôme, il y a urgence de l'attaquer, non-seulement pour prévenir ses dégénérescences, mais encore, et surtout, pour préserver l'autre œil du même sort. Nous venons de voir en effet que les congestions répétées de l'organe staphylomateux retentissaient souvent sur l'œil sain et compromettaient l'existence de ce dernier.

A. *Résolutif*. Pour peu que l'œil soit enflammé, que le malade y éprouve des douleurs, on conçoit qu'une médication anti-phlogistique devient indispensable comme moyen préparatoire. C'est donc par les saignées générales et locales, les cataplasmes émollients (laitue cuite dans du lait), les frictions péri-orbitaires de pommade mercurielle que le traitement du staphylôme doit souvent commencer. On simplifie de la sorte la maladie, et l'on se règle différemment pour le reste, selon les conditions de la tumeur.

1° *Compression*. Si le mal est récent, peu prononcé, que la structure de la cornée ne soit pas encore complètement ruinée, on peut essayer l'usage de la compression (Ware, Woolhouse, Miraud). On se sert pour cela d'une lame métallique qu'on applique sur la tumeur; ou mieux encore, d'une pyramide de compressees qu'on pose sur les paupières fermées et qu'on assujettit à l'aide d'une bande *monoculus*, de manière à agir sur le sommet de la tumeur. On se propose par ce moyen de s'opposer mécaniquement au développement de la cornée, de provoquer l'absorption d'une partie des humeurs de l'œil et d'obtenir une sorte de terminaison par induration. Ce traitement convient surtout dans le staphylôme partiel récent, il n'empêche pas, bien entendu, de mettre en même temps en usage la médication propre à la kératite chronique. La compression convient d'autant mieux dans cette circonstance qu'elle peut être regardée comme un remède anti-phlogistique. A ce titre, elle peut être également appliquée dans le staphylôme total de date récente. Lorsqu'elle réussit, cette méthode laisse presque toujours une difformité plus ou moins choquante, l'opacité de la portion staphylomateuse de la cornée avec ou sans synéchie antérieure; mais la vision n'est pas toujours détruite, le malade pouvant continuer à voir tant bien que mal du côté sain de la cornée. L'état de l'organe laisse d'ailleurs la ressource d'une pupille artificielle, si la rétine est bien portante.

2° *Ulcération artificielle*. Partant de l'idée que le staphylôme n'était qu'une sorte d'hypertrophie spongieuse de la cornée, Richter a pensé qu'une fonticule appliquée à la partie inférieure de la tumeur pourrait en opérer le dégorge-ment. Il a, dans ce but, pratiqué une petite eschare dans cette partie à l'aide de la pierre infernale ou du heurre d'an-

timoine, et il assure en avoir obtenu la guérison en peu de jours. L'ulcération qui restait à la chute de l'eschare était renouvelée par d'autres applications du caustique. Scarpa s'étonne de ces assertions de Richter : « Il m'est arrivé plusieurs fois, dit-il, d'appliquer la méthode de Richter au traitement du staphylôme récent des enfants; je comptais avec une sorte de confiance sur la réussite de cette opération dont les principes me paraissaient déduits d'une connaissance approfondie de la nature du staphylôme; d'ailleurs, je craignais peu de m'égarer sur les traces d'un chirurgien des plus illustres; néanmoins je ne suis jamais parvenu, et la vérité m'impose le triste devoir d'en faire l'aveu; je ne suis, dis-je, jamais parvenu à obtenir aucun résultat comparable au succès que rapporte Richter. » Scarpa n'avait pas réfléchi qu'en appliquant plusieurs fois le caustique sur la cornée, Richter finissait très-vraisemblablement par percer cette membrane et par vider le contenu de la tumeur. En ce sens Richter opérait par le caustique, ce que la nature fait quelquefois elle-même, pour procurer la guérison du staphylôme. Notez effectivement les paroles de Richter reproduites par Scarpa : « *Ter repetita operatione, quarto scilicet, septimo et decimo die, ne vestigium quidem morbi die decimo quarto supererat* (Obs. chir. fascic. 11.). Ainsi, trois cautérisations dans l'espace de dix jours, et le quatorzième jour la tumeur avait complètement disparu. A moins de nier la véacité des paroles de Richter, je ne pense pas qu'on puisse comprendre autrement cette guérison, qu'en admettant que la cautérisation a été perforante. — La cautérisation perforante est effectivement un bon moyen de guérir, soit temporairement, soit radicalement, le staphylôme volumineux. Ce moyen a été mis dernièrement en usage en Angleterre avec un succès remarquable. Voici le fait : — « J'ai, dit l'auteur, pris un morceau de pierre infernale (*lunar caustic*) que j'ai disposé en pointe fine. J'ai fait soulever la paupière par un aide et j'ai porté le caustique à la partie la plus saillante et mince du staphylôme qui était conique, je l'ai laissé appliqué pendant plus d'une minute, et j'ai lavé ensuite avec un jet d'eau, avant de fermer les paupières. Le lendemain, j'ai répété la même cautérisation, et en peu d'heures une petite eschare s'est formée; à sa chute l'humeur aqueuse a coulé. L'ou-

verture est restée béante pendant plusieurs jours, ensuite une sorte de bouchon de lymphes l'a fermée, et a empêché l'écoulement de l'humeur aqueuse; je l'ai débouchée à l'aide d'une sonde mousse, et l'écoulement a continué pendant plusieurs semaines. L'œil et la tumeur sont devenus de plus en plus flasques; enfin la voûte oculaire s'est affaissée, et le staphylôme a guéri comme s'il eût été traité par l'excision de la cornée. Dans deux autres cas que j'ai traités de la même manière, je n'ai pas été aussi heureux: la guérison n'a point été durable, et j'ai été obligé d'en venir à l'excision.» — On conçoit que, quelle que soit la bonté de cette médication, elle ne doit être appliquée que dans les seuls cas de staphylôme total. Si le staphylôme est partiel et la rétine en bon état, il ne faut pas renoncer à l'idée de rétablir en partie les fonctions de l'organe à l'aide d'une pupille artificielle, avantage que la cautérisation perforante ôterait tout-à-fait.

3° *Séton*. On a proposé de percer la base de la tumeur avec une aiguille fine et d'y passer quelques brins de fil de soie qu'on doit laisser en permanence. Ce moyen aurait pour but d'agir comme l'ulcération perforante, c'est-à-dire de déterminer l'évacuation lente de la coque et son oblitération consécutive. Il est probablement capable de remplir cette indication; mais je ne sache pas qu'il ait jamais été employé. La présence des fils entre les paupières doit produire une réaction intense, ce qui en contr'indique l'usage jusqu'à un certain point. D'ailleurs, l'art possède de meilleurs moyens que celui-ci pour le traitement du staphylôme.

4° *Ankyloblepharon artificiel*. Dans un cas de staphylôme total peu volumineux chez un jeune homme reçu en 1836 à l'hôpital de la Pitié, M. Lisfranc a caché la difformité et s'est opposé aux progrès de la maladie en réunissant les deux paupières ensemble à l'aide d'une suture, après en avoir, bien entendu, rafraîchi les bords comme dans un bec-de-lièvre. Le staphylôme s'est trouvé par là masqué à la vue, et enseveli sous les paupières; mais il en est nécessairement résulté une autre difformité désagréable, l'ankyloblepharon. Cette singulière opération ne saurait être adoptée que comme fort exceptionnelle. Outre qu'elle laisse le loup enfermé dans la bergerie et qu'on ne sait pas ce que la tumeur

deviendra plus tard, il est évident qu'une pareille conduite ôte l'avantage immense de l'application d'un œil artificiel. — D'ailleurs l'opération de l'agglutination des paupières n'est-elle pas plus douloureuse et plus longue à pratiquer que l'excision de la cornée?

5° *Ophthalmocentèse*. Lorsque la tumeur est accompagnée de douleur, quelques praticiens ont proposé de la ponctionner inférieurement avec une lancette, dans le but de vider l'humeur aqueuse et de détendre les tissus. On répète de temps en temps l'opération, et les malades en sont constamment soulagés. Ce moyen, qui n'est au fond que palliatif, a quelquefois procuré une guérison radicale, après un certain nombre de répétitions. Il convient surtout dans le staphylôme sphérique, parce qu'en évacuant l'humeur aqueuse de la chambre postérieure on s'oppose aux progrès de la tumeur. Comme d'ailleurs il est innocent, on peut en conseiller l'emploi toutes les fois qu'on est obligé de se borner à un traitement palliatif.

6° *Fistule artificielle*. « Si la cornée, dit Demours, est peu déformée et peu protubérante, quoique tachée; si des douleurs se font sentir par accès, et si les malades tiennent beaucoup à ne point porter un œil d'émail, j'ai encore recours de temps à autre à une incision demi-circulaire du bas de la cornée, et je me contente d'enlever avec les ciseaux un peu du bord de ce lambeau. Ordinairement, les humeurs s'écoulent lentement par cette fistule artificielle: pendant qu'elle se rétrécit, la vie abandonne peu à peu les parties de l'intérieur de l'œil, et le globe diminue tellement de volume, que le malade a rarement besoin de porter un œil d'émail. Après l'opération, je couvre l'œil avec un cataplasme de mie de pain et de lait. » — Ce procédé de la fistule artificielle est fort important, comme on le voit; il peut être rapproché de celui de la cautérisation perforante dont nous venons de parler; c'est absolument la même idée différemment exécutée. M. Bonnafous de Bandan l'a aussi appliqué avec le plus grand succès dans un cas de staphylôme partiel. Voici les détails de son opération: — « Une petite fille, âgée de huit ans, portait sur la cornée du côté gauche une tumeur saillante de quatre lignes environ, hémisphérique, à centre blanchâtre et opaque, perdant de son opacité à mesure qu'on s'éloignait du centre. Elle était basée

vers le centre de la cornée, un peu en dedans. Le cercle représentant les bornes communes à la sclérotique et à la cornée transparente n'était pas régulier; il était allongé transversalement et notablement agrandi comme dans l'hydrophthalmie. La pupille était visible latéralement, elle était un peu mobile; la vision était confuse; les deux paupières ne pouvaient se toucher dans leurs mouvements.

» *Opération.* La petite fille est placée sur les genoux d'une grande personne, comme pour l'opération de la cataracte. Un releveur tient ouverte la paupière supérieure, et le doigt indicateur de main gauche abaisse l'inférieure. Sur le milieu de la tumeur, avec une lancette, je pratique deux petites incisions ou ponctions parallèles, distantes l'une de l'autre d'une ligne et demie environ. A la faveur de petits ciseaux très-déliés, je prolonge ces incisions par leurs deux extrémités, en les faisant converger l'une vers l'autre, et je détache ainsi un petit lambeau dont la surface représente assez bien la section, par son milieu, d'une lentille. Il s'écoule à l'instant une quantité assez considérable d'humeur aqueuse, et la tumeur s'affaisse. Ce point de l'excision est resté fistuleux pendant quelque temps. Seconde opération par simple ponction avec la lancette. On répète plusieurs fois la même ponction, et la tumeur s'affaisse chaque fois: l'œil a repris ses dimensions naturelles; une cicatrice blanche a remplacé le staphylôme, et les paupières peuvent se rapprocher comme dans l'état normal. La tumeur ne s'est pas reproduite depuis deux ans.» (*Gaz. Méd.*, 1837).

7° *Pupille nouvelle.* Le docteur Ammon, de Dresde, a essayé de corriger les effets fâcheux du staphylôme de la manière suivante. Il a incisé la cornée et a arraché ensuite une portion de l'iris à l'aide d'une égrigne sur le point le moins opaque de la cornée. Ceci a été pratiqué deux fois, mais toujours sans succès. Une pareille pratique suppose, comme on le voit, que le staphylôme soit déjà passé à l'état d'induration et que son volume ne soit que peu considérable. Authenrieth a eu l'idée de percer une pupille nouvelle sur la sclérotique, en enlevant un lambeau de cette membrane et de la choroïde, après avoir disséqué la conjonctive. La conjonctive doit être remplacée pour couvrir le trou de la sclérotique. — Cette idée a été mise en pratique chez l'homme par Müller de Rensberg, par

Beer, par Himly et par Guthrie, mais sans succès. — Nous avons déjà parlé des essais également infructueux de la cornéoplastie à propos du leucome; je ne reviendrai pas sur ces œuvres de menuiserie allemande.

B. *Chirurgical.* J'ai réservé cette expression au traitement qui a pour but d'enlever le staphylôme à l'aide de l'excision.

1^{er} *Procédé* (excision partielle). Lorsque le staphylôme ne comprend pas toute la cornée, et que la rétine est en bon état, il ne faut pas renoncer, avon-nous dit, à l'idée de pratiquer une pupille artificielle. Dans ce cas, on excise la portion malade de la cornée, on attend qu'une cicatrice solide la remplace, ensuite on remplira l'autre indication de la manière que nous exposerons ailleurs. On opère le staphylôme de la manière suivante: le malade est couché et maintenu comme pour l'opération de la cataracte; un aide soulève la paupière; le chirurgien pratique un lambeau comme pour l'extraction du cristallin, de manière à comprendre toute la portion staphylomatuse; ensuite il excise à l'aide de petits ciseaux courbes et une pince cette même portion. Il en résulte une brèche qui doit se remplir de tissu inodulaire. Le pansement consiste à baisser avec précaution la paupière et à couvrir l'œil d'un peu de charpie mollette et d'une bande. Avant de pratiquer l'excision, l'opérateur doit détacher l'iris de la cornée à l'aide de la petite aiguille-spatule de Forlenze, si toutefois il y a adhérence et que ce décollement soit possible. Dans le cas contraire, la portion adhérente de l'iris sera comprise dans l'excision. On guérit assez sûrement de la sorte le staphylôme partiel, mais on n'est jamais sûr que la pupille artificielle soit plus tard praticable. Il est évident, en effet, que l'œil peut se vider, quoi qu'on fasse, pendant ou après l'excision du staphylôme. D'ailleurs, on n'est jamais certain que le travail plastique qui doit s'établir sur la brèche ne s'étende sur la portion saine de la cornée et n'entraîne son opacité. Aussi est-il de la plus haute importance de surveiller ce travail et de le réprimer vigoureusement par les moyens connus, s'il dépasse certaines limites. Cette opération, du reste, n'est, comme on le voit, qu'une modification de celle de Demours dont nous avons précédemment parlé. — M. Riberi, qui, au sujet du staphylôme, a adopté la phraséologie un peu exagérée

des Allemands, m'accuse (page 142 de son livre) de m'être fait illusion à l'égard de quelques-unes des idées ci-dessus que j'avais déjà exposées dans la *Gazette Médicale*. Je suis fâché de ne pas pouvoir, même à présent, partager les opinions de mon confrère de Turin; je ne pense pas qu'on puisse, d'après les connaissances actuelles, se promettre davantage de l'opération précédente.

2^e *Procédé* (excision totale). Lorsque le staphylôme comprend tout le disque cornéal, ou même une partie de la sclérotique en même temps, la seule ressource que l'art présente, c'est l'amputation partielle de l'œil, c'est-à-dire l'ablation de la cornée. — Le malade est couché et maintenu comme dans le cas précédent, ou bien assis, si l'on aime mieux. L'opérateur plonge un bistouri à cataracte à une ligne environ en dedans de la circonférence de la cornée, pousse l'instrument vers le point opposé, toujours en dedans de la périphérie cornéale, et forme un lambeau inférieur, comme pour l'extraction du cristallin. Il saisit ensuite ce lambeau avec des pinces et l'excise circulairement à l'aide de ciseaux courbes. L'œil se vide, soit à l'instant même de l'opération, soit dans les pansements consécutifs. Les pansements se font simplement, comme dans le cas précédent. Si la réaction est trop forte, on la modère par les moyens connus; si elle est trop légère pour opérer l'affaïssissement convenable du moignon, on l'excise en laissant la plaie à découvert pendant quelques heures. Il importe de bien diriger ce travail, afin de rendre ce moignon apte à recevoir plus tard un œil artificiel. — Scarpa a insisté avec raison sur la convenance de ne pas faire empiéter l'excision sur la sclérotique, attendu la réaction trop violente qu'entraînerait la conduite contraire tant recommandée par Woolhouse. Il est d'ailleurs inutile d'enlever une plus grande portion du sommet de la tumeur; l'indication étant d'affaïsser la coque oculaire et de la réduire à un petit moignon solide et mobile. — Cette règle pourrait cependant souffrir une exception, c'est lorsque le mal a déjà subi quelque dégénérescence de nature maligne.

Tous les praticiens ne croient pas indispensable dans l'opération du staphylôme total de faire vider complètement le cristallin et le corps vitré. Il en est qui s'efforcent même de prévenir cette évacuation, afin que le globe ne s'affaisse pas

complètement dans l'orbite. La cornée est alors remplacée par un énorme leucome, et le moignon restant diffère peu en volume de l'autre. Cette conduite, lorsqu'elle réussit, offre, selon moi, l'inconvénient assez grave de ne pas permettre plus tard l'application d'une coque d'émail, à moins de soumettre le malade à une seconde opération; heureusement cependant elle échoue le plus souvent, et l'œil se vide complètement après l'ablation de la cornée, surtout si le staphylôme est conique. Lorsque l'œil ne se vide point, la cicatrice consécutive est quelquefois assez diaphane pour permettre au malade de distinguer le jour de la nuit, et même les ombres des corps; c'est ce que je viens d'observer chez un jeune homme que j'ai opéré, il y a quelques mois, d'un staphylôme aigu, survenu à la suite d'une conjonctivite blennorrhagique et dont j'ai parlé précédemment. M. Buek a publié un fait analogue (*Gaz. Méd.* 1836, p. 119). Cet avantage est de quelque importance, si l'autre œil est perdu; il est nul dans le cas contraire.

ART. II. — CONICITÉ DIAPHANE DE LA CORNÉE (STAPHYLOME TRANSPARENT. STAPHYLOMA CORNEÆ PELLUCIDUM. CONICAL CORNEA, ETC.)

Il y a vingt et quelques années que Scarpa écrivait à l'article Staphylôme : « Il m'est arrivé naguère d'observer une singulière affection de la cornée; je ne sais trop si c'était un staphylôme ou bien une maladie d'un autre genre. Chez une dame de trente-cinq ans, dont les yeux étaient naturellement saillants, le centre de la cornée s'allongea tellement, que cette membrane, au lieu de former un segment sphérique, enclassé dans la sclérotique, se montrait sous la forme d'un cône terminé par une pointe saillante. Cette affection, commune aux deux yeux, n'avait aucune cause connue; la cornée, vue de côté, ressemblait à un entonnoir diaphane, uni par sa base à la sclérotique. Dans certaines positions de l'œil, la pointe du cône paraissait moins transparente que sa base; dans d'autres, la différence n'était nullement sensible. Au reste, cette légère opacité, qu'elle fût illusoire ou réelle, n'apportait aucun obstacle à la vision. Lorsque la malade tournait les yeux vers une fenêtre, le sommet du cône réfléchissait la lumière avec une telle force, qu'il se montrait sous l'aspect d'un point étincelant. Ce

phénomène, toujours accompagné du resserrement de la pupille, ne permettait plus l'admission de la quantité de lumière nécessaire à la vision. Aussi, la malade ne voyait elle clairement que les objets modérément éclairés. »

C'est précisément cette infirmité que les Anglais ont décrie de nos jours sous le nom de *conical cornea*, d'autres sous celui de staphylôme transparent, ou de dilatation staphylômateuse, et que nous nommons *conicité diaphane de la cornée*. Elle pourrait tout aussi exactement être appelée *crystallisation conique de la cornée*, à cause de sa ressemblance avec un cristal de même forme. — On ne confondra pas cette altération avec l'hydropisie de la chambre antérieure. Ces deux maladies co-existent quelquefois à la fois. Dans l'hydropthalmie antérieure il y a excès d'humeur aqueuse, et la cornée, si elle n'est pas ramollie, bombe sous forme sphérique; tandis que, dans l'affection en question, cette membrane prend la forme d'un entonnoir sans perdre sa transparence, et sans que l'humeur aqueuse soit nécessairement augmentée. — Avant Scarpa, Ware avait parfaitement décrit la conicité diaphane de la cornée, dans le t. 1^{er} de ses *Chirurgical observations*, p. 78, et il l'avait nommée *cornée à forme de pain de sucre* (*sugarloaf shape*). Aujourd'hui les faits de cette nature s'étant considérablement multipliés, la maladie est mieux connue, du moins sous le rapport pathologique.

§ 1^{er}. *Variétés*. — La conicité diaphane de la cornée est une affection de la jeunesse. C'est vers l'âge de la puberté effectivement qu'elle se déclare le plus souvent, bien qu'elle puisse se prolonger jusqu'à la vieillesse. Quelques faits néanmoins démontrent qu'elle peut exister aussi en bas âge et être même congénitale, Wardrop l'ayant rencontrée chez un enfant de huit ans, Middlemore au moment de la naissance. — Un autre fait important à noter, c'est qu'elle affecte quelquefois plusieurs membres d'une même famille. Lawrence a rapporté dans la *Lancette anglaise*, t. xi, p. 462, le cas d'une jeune personne âgée de 18 ans, dont les yeux étaient depuis deux ans atteints de conicité cornéale, et dont les frères et sœurs au nombre de trois avaient la même affection. — La conicité diaphane de la cornée affecte ordinairement les deux yeux, soit en même temps, soit successivement. Dans quelques cas cependant, elle est bornée à un seul or-

gane. — Le centre de l'entonnoir répond au centre de la cornée; mais son axe peut être plus ou moins incliné dans un sens ou dans un autre (V. les planches de Demours). Dans un cas observé par Middlemore, la conicité était bornée à l'hémisphère inférieur, comme dans certains staphylômes partiels.

§ II. *Caractères*. — A. *Début*. L'infirmité commence sans inflammation et sans douleur, la cornée bombe lentement dans son milieu, sans perdre de sa transparence, et la vue devient petit à petit myope; tels sont les caractères du commencement de la conicité. L'on pourrait même dire que la suite de l'affection n'est que l'exagération de ces deux caractères. Ces circonstances sont d'autant plus remarquables, que, dans l'état ordinaire, la simple distension forcée de la cornée suffit pour troubler sa transparence.

B. *Physiques*. La cornée est convertie en une sorte de cône creux, brillant et diaphane, analogue à un cristal de même figure. Regardée à l'œil nu, sa surface extérieure est parfaitement lisse; au microscope cependant elle offre, d'après Brewster, des petits enfoncements et des inégalités multiples. Le sommet du cône est plus ou moins arrondi, plus épais que le reste de la cornée et excessivement brillant. Dans le reste, la structure de la cornée est normale, ou presque normale. — Tant que le volume de la tumeur ne dépasse pas l'enceinte palpébrale, la cornée conserve sa diaphanéité; mais du moment que cette limite est franchie, le sommet du cône se dessèche, devient opaque et finit par s'ulcérer: telles étaient les conditions des cas publiés par Lawrence. Ordinairement cependant, la tumeur s'arrête dans la capacité des paupières. — La chambre antérieure offre une figure analogue à celle de la cornée; ses dimensions sont exagérées, de même que la quantité de l'humeur aqueuse qu'elle renferme. L'iris n'offre rien de particulier, la pupille est mobile et le fond de l'œil parfaitement noir.

C. *Physiologiques*. Myopie plus ou moins prononcée; la vision ne peut s'exercer que par le regard latéral. On en conçoit la raison en réfléchissant à la forme de la cornée et à la réfractilité excessive de la lumière. Il est remarquable que la lumière ne soit pas décomposée en traversant le *cône cornéal*.

D. *Terminaisons*. Ordinairement le mal s'arrête sans franchir l'enceinte palpébrale, l'œil peut rester dans les mêmes

conditions pour tout le reste de la vie. Dans quelques cas cependant il se convertit en staphylôme opaque, c'est lorsque le sommet du cône franchit les bords tarsiens. Dans tous les cas, d'ailleurs, l'infirmité ne marche que fort lentement.

§ III. *Étiologie.* — Les causes sont entièrement inconnues. Tout ce qu'on sait, c'est qu'elle est plus fréquente chez la femme, et qu'elle se déclare rarement après le jeune âge. Une foule d'hypothèses ont été avancées pour rendre compte de sa formation; mais je crois inutile de les reproduire, et plus inutile encore d'en avancer de nouvelles.

§ IV. *Pronostic.* — Tant la difformité que la lésion de la faculté visuelle que cette infirmité occasionne rendent le pronostic fâcheux, surtout si la chose existe des deux côtés.

§ V. *Traitement.* — Tout est encore à faire sur ce point. On a essayé une infinité de moyens, toujours sans succès. Ware a été le premier à conseiller et à employer l'évacuation répétée de l'humeur aqueuse en divisant la cornée, comme pour l'extraction du cristallin; il comprimait ensuite le cône et faisait usage localement d'une infusion de tabac, dans le but de déterminer une sorte de contraction de la cornée. Ces moyens ont été employés aussi par d'autres avec une grande persévérance, mais toujours avec un succès très-passager. — Travers a beaucoup vanté l'usage des vésicatoires volants aux environs de l'orbite et d'un collyre arsénical; mais il n'a jamais guéri un seul cas de cette maladie. D'autres ont recommandé des lotions d'une eau albumineuse et de collyres plus ou moins astringents. — Pour remédier à la myopie extrême qui accompagne la conicité cornéale, quelques oculistes ont proposé d'abattre le cristallin; Adams, dit-on, a fait deux fois cette opération avec avantage; mais on conçoit que cela n'ôte pas à la cornée sa forme défectueuse. La compression que quelques personnes ont employée n'a pas mieux réussi. — Dans l'état actuel de nos connaissances, nous sommes obligés de déclarer cette infirmité tout-à-fait incurable. Tout ce qu'on peut proposer, c'est l'ablation du cristallin, pour remédier en partie à la myopie. Les lunettes à double verre concave peuvent utilement servir à cacher la difformité et à aider la fonction visuelle. Si cependant le sommet du cône était pour devenir opaque, on pourrait en proposer l'excision, et viser ensuite à une pupille arti-

ficielle; cela du reste est fort chanceux, et n'empêche pas la formation d'un leucome consécutif.

ARTICLE III. — STAPHYLOME DE LA SCLÉROTIQUE.

Pour expliquer la formation des staphylômes, Demours se servait d'une comparaison très-judicieuse et très-exacte. Raclez, disait-il, une vessie de bœuf sur un point, de manière à enlever un morceau de la tunique externe; remplissez-la ensuite d'air, et vous verrez une petite saillie se former sur ce point, comme une véritable tumeur superposée à la sphère. Faites qu'un point de la coque sclérotidale soit ramolli ou autrement affaibli, soit par une inflammation, soit par une blessure, ou autrement, et vous verrez le staphylôme se former sur cette membrane. C'est ainsi effectivement que les choses se passent. Cette explication empêchera, je présume, de confondre le staphylôme proprement dit avec la proci-dence de la choroïde, ainsi que l'ont fait quelques écrivains, et tout récemment encore M. Riberi. — Le staphylôme de la sclérotique est beaucoup plus rare que celui de la cornée, au dire des auteurs; je ne sais cependant pourquoi je l'ai rencontré presque aussi souvent que l'autre; j'en ai six observations détaillées dans mes cahiers, dont quatre ont été recueillies à la clinique de Dupuytren, deux dans ma pratique: aucun de ces cas n'a été opéré; aussi ces faits manquent-ils des détails d'anatomie pathologique.

§ I. *Variétés.* — 1° Sous le rapport de son siège, le staphylôme de la sclérotique est antérieur ou postérieur, c'est-à-dire placé sur le blanc de l'œil, ou bien tout-à-fait en arrière et caché dans l'orbite. Le staphylôme retro-sclérotidal n'a été signalé que par Scarpa et Monteggia, ils en ont rapporté deux exemples fort intéressants. M. Jacobson en a publié deux autres. 2° Sous le point de vue de son volume, il offre les mêmes variétés que celui de la cornée; seulement il n'arrive presque jamais à un degré aussi considérable. On voit des petits staphylômes sur le bord cornéal de la sclérotique ayant à peine le volume de la tête d'une épingle; on en voit sur le côté ayant le volume d'un pois ou d'une petite noisette; dans l'un des cas que j'ai observés, la tumeur était trilobulaire et avait le volume d'un très-gros grain de raisin. Il y a cette différence entre le

staphylôme en question et celui de la cornée, c'est qu'il ne dépasse presque jamais l'enceinte palpébrale, la tumeur restant presque toujours couverte par la paupière supérieure. Dans les cas de Scarpa et de Monteggia, le staphylôme avait le volume d'une petite noix. Il y a des staphylômes sclérotidiens antérieurs cependant dont le volume est exorbitant, c'est lorsque la tumeur est formée et par la cornée et par la sclérotique à la fois; dans ce cas, tout l'hémisphère antérieur de cette membrane peut se trouver compris dans la maladie: on prétend même que la sclérotique tout entière est staphylômateuse quelquefois (Middlemore). — Il y a des auteurs qui divisent le staphylôme de la sclérotique en graniforme, annulaire et globuleux; cette division ne peut se rapporter qu'à la forme de la tumeur, comme on le voit. Ajoutons enfin que, comme celui de la cornée, le staphylôme de la sclérotique peut être compliqué d'hydrophthalmie ou d'autres lésions graves.

§ II. *Anatomie pathologique.* — Citons d'abord quelques faits. Ayant fait extirper un œil du cadavre d'une femme âgée de 40 ans, dans le but de le soumettre à des recherches anatomiques, Scarpa a trouvé par hasard que cet œil était staphylômateux dans son hémisphère postérieur. Cet œil présentait une figure ovale et plus de volume que l'œil sain: on voyait sur l'hémisphère postérieur, en dehors de l'entrée du nerf optique, une tumeur oblongue, grosse comme une petite noix. La cornée et les humeurs de l'œil conservaient toute leur transparence, et permettaient de voir au fond de l'organe une clarté brillante due au passage de la lumière à travers la sclérotique amincie, dans le point occupé par la tumeur. Après avoir plongé l'hémisphère postérieur de l'œil dans de l'esprit-de-vin mêlé de quelques gouttes d'acide nitrique, pour donner à la rétine plus de consistance et d'opacité, je vis distinctement, dit Scarpa, que cette membrane ne se prolongeait pas dans la cavité du staphylôme; que, dans le même point, la choroïde décolorée n'offrait pas, comme dans l'état sain, un élégant réseau de capillaires sanguins; enfin, que la sclérotique était amincie au sommet de la tumeur, au point d'égaliser à peine l'épaisseur d'une feuille de papier à écrire. La femme à qui cet œil avait appartenu était, depuis quelques années, amaurotique de ce côté: la cécité avait été la

conséquence d'une ophthalmie rebelle et de violentes douleurs de tête.

Plusieurs circonstances importantes méritent de fixer l'attention dans cette observation: 1° L'amaïssement extrême de la sclérotique sur le point staphylômateux. Cela confirme la doctrine pathogénique de Demours que nous venons de rappeler. Rien n'empêche cependant que ce point soit épaissi par de la lymphe plastique qui s'épanche à la face interne ou entre les lames de la sclérotique sous l'influence d'un travail phlogistique. 2° L'absence de déplacement de la rétine; cette membrane n'ayant pas suivi la courbe morbide de la coque oculaire. La cécité, par conséquent, ne doit pas être, du moins dans ce cas, rapportée à la distension de la rétine, mais à un autre genre de travail. Cette circonstance, du reste, est exceptionnelle dans ce cas; car, dans la généralité des cas, la rétine est confondue dans la tumeur elle-même. 3° L'absence de signes qui aient pu faire soupçonner pendant la vie la présence d'une pareille tumeur. 4° Enfin, la cause probable de la maladie, c'est-à-dire l'ophthalmie intense et opiniâtre, ce qui vient à l'appui de ce que nous disions au commencement de cet article.

L'observation de Monteggia, relative au staphylôme postérieur, n'est pas moins remarquable. Il s'agit d'un œil extrait également par hasard du cadavre d'une femme âgée de trente-cinq ans: il était, comme le précédent, oblong et plus volumineux que son congénère. Le staphylôme correspondait à la partie externe de l'entrée du nerf optique: le corps vitré était en déliquescence; capsule cristalline gorgée d'un fluide blanchâtre, cristallin atrophie; la rétine ne se prolongeait pas dans la cavité de la tumeur qui était exclusivement formée par la sclérotique et la choroïde; ces deux membranes étaient, dans ce point, amincies et perméables à la lumière. Il est remarquable, dit Scarpa, que, dans l'un comme dans l'autre cas, le staphylôme de la sclérotique correspondait au côté externe de l'entrée du nerf optique. Notons, en attendant, encore ici le même état de la rétine, qui ne se prolongeait pas dans la tumeur, tandis que la choroïde, au contraire, s'était laissée épanouir et amincir en même temps que la sclérotique. Il résulte de cette dernière condition, que la tumeur sclérotidale doit présenter une couleur plus ou moins noirâtre par suite de la présence de la choroïde sous-ja-

cente, c'est ce qui a lieu effectivement le plus souvent : je dis le plus souvent, et pas toujours ; car si la sclérotique, en place d'être amincie, comme dans les cas ci-dessus, était épaissie sous l'influence de la cause mentionnée, la choroïde ne laisserait pas réfléchir les rayons de sa teinte. — Si nous consultons maintenant les circonstances des autres dissections de staphylômes, soit antérieurs, soit postérieurs, dont on a publié les détails, nous trouverons les mêmes conditions des deux faits qui précèdent, plus les modifications suivantes :

1^o La rétine est le plus souvent prolongée dans la substance du staphylôme. Cette circonstance suffit à elle seule pour expliquer la cécité qui accompagne constamment cette maladie. La rétine est entièrement résorbée quelquefois. 2^o La choroïde qui fait partie de la tumeur n'est pas toujours amincie, quelquefois elle est épaissie au contraire, et ses vaisseaux sont plus ou moins variqueux ; il en est de même du plexus choroïdien ou ciliaire (ligament ciliaire) qui se prolonge dans le staphylôme si celui-ci répond au cercle antérieur de la sclérotique. Dans quelques cas, la choroïde est elle-même résorbée comme la rétine. 3^o Le corps vitré est constamment altéré dans le staphylôme en question, surtout si la tumeur date de quelque temps. Cette altération consiste dans une sorte de déliquescence avec excès ou diminution dans sa quantité. 4^o Une humeur sanieuse ou séro-sanguinolente trouble existe quelquefois dans le corridor périphérique du globe (espace sclérotico-choroïdien) ; dans ce cas, par conséquent, la choroïde n'est pas adaptée contre la sclérotique, du moins dans toute son étendue. Un épanchement pareil se rencontre parfois dans l'espace qui existe entre la choroïde et la rétine. 5^o La cornée et l'iris offrent les mêmes conditions que dans les amauroses organiques, c'est-à-dire qu'ils se présentent dans un état complet d'asthénie, etc.

Je termine ces remarques par les deux faits suivants que j'ai traduits de l'anglais et dont les détails confirment pleinement les propositions qui précèdent. — J'ai eu, dit l'auteur, l'opportunité d'examiner deux yeux atteints de staphylôme sclérotical antérieur. Dans le premier, le staphylôme était gros, noir à sa base et un peu coloré à son sommet. La sclérotique était amincie, mais pas comme une feuille de papier, ainsi que Scarpa

l'a rencontrée. La choroïde s'étendait dans l'intérieur de la tumeur de même que la rétine, mais pas jusqu'au sommet. Ces deux membranes avaient été évidemment résorbées depuis le sommet jusqu'à la moitié du staphylôme. Dans le second cas, il existait plusieurs petits staphylômes semblables à des nodosités noires, le plus petit avait le volume d'un pois, le plus gros d'une petite noix. Ici, la choroïde et la rétine étaient exactement appliquées dans tout l'intérieur du staphylôme, jusqu'au sommet. La sclérotique était un peu amincie, mais pas autrement altérée. On peut donc, d'après l'absence ou la présence de la couleur noire au sommet du staphylôme, prédire avec certitude, chez le vivant, si la choroïde et la rétine ont été ou non résorbées (Middlemore).

§ III. *Caractères.* — Les considérations qui précèdent font déjà pressentir quels doivent être les caractères du staphylôme antérieur de la sclérotique. Il s'offre, en effet, sous la forme d'une tumeur de volume variable depuis la tête d'une épingle jusqu'à celui d'un gros grain de raisin, de couleur ordinairement bleuâtre, couverte par la conjonctive globulaire, et étant toujours accompagnée de cécité. Je ne sache pas que le staphylôme de la sclérotique ait jamais été observé sans amaurose, et c'est peut-être par inadvertance que M. Kiberi a écrit le contraire. — Si la tumeur est petite, elle peut être multiple et occuper le plus souvent le cercle précornéal sous forme de chapelet. Si elle est latérale, son volume est ordinairement assez gros pour faire saillie sous la peau de la paupière supérieure, surtout lorsque le malade baisse ce voile : la tumeur semble quelquefois formée d'une cornée surnuméraire à cause de sa couleur ; dans quelques cas, elle présente des cicatrices qui imitent des tumeurs. — La difformité est assez frappante, comme on le voit. Les caractères physiologiques se réduisent à la cécité : des douleurs irradiatives cependant s'y joignent quelquefois. — La terminaison la plus ordinaire de cette maladie est l'induration ; le mal n'acquiert presque jamais un très-grand volume pour subir le travail ulcératif que nous avons remarqué dans le staphylôme cornéal. Cela pourrait pourtant arriver si la maladie était compliquée d'hydrophthalmie, et il ne serait pas impossible d'ailleurs que la tumeur subît à la longue une dégénérescence cancéreuse.

§ IV. *Étiologie.* — Les causes de ce staphylôme peuvent être résumées dans cette phrase : tout ce qui affaiblit le ressort naturel de la coque fibreuse de l'organe. En première ligne se présentent les selérotites dont la persistance ramollit la membrane. Viennent ensuite les blessures. Dans l'un des cas que j'ai observés, le staphylôme était attribué à un coup d'ongle que la malade avait reçu sur le blanc de l'œil ; dans un autre, il avait été la conséquence d'un coup de canne, et dans un troisième, je n'ai pu attribuer qu'à un vice syphilitiqueannoncé sur la sclérotique ; c'était chez une vieille fille qui était entrée à l'Hôtel-Dieu pour des ulcères au nez et sur le voile du palais. Le rhumatisme et les ophthalmies varioliques produisent aussi quelquefois la même maladie ; dans tous ces cas cependant, la lésion se réduit à la proposition générale que nous venons d'émettre. M. le docteur Ribéri, dont je ne puis à honorer le talent, a si légèrement adopté les doctrines des oculistes exclusifs, qu'on conçoit à peine comment un praticien de son expérience ait pu croire à la formation du staphylôme sclérotical par simple hydrophthalmie ou cirsophthalmie interne (variées de la choroïde). Ce chirurgien parle en même temps d'ulcérations de la substance de la sclérotique, comme cause de staphylôme ; il aurait mieux fait, à mon avis, d'en démontrer l'existence d'abord !

§ V. *Pronostic.* — Toujours grave, tant sous le rapport fonctionnel que sous celui de la difformité. Un œil staphylomateux est un organe non-seulement perdu, mais encore fort incommode par l'altération désagréable qu'il imprime aux traits de la figure.

§ VI. *Traitement.* — Il y a des sujets qui, se souciant peu de la difformité que leur cause la tumeur, gardent la maladie sans songer à s'en débarrasser, à moins que des douleurs ne s'y joignent. Il est cependant toujours convenable de ne pas l'abandonner à elle-même. — Il y a deux manières de traiter le staphylôme antérieur de la sclérotique.

A. *Palliatif.* Ponctionner de temps à autre la tumeur à l'aide d'une lancette ou d'un bistouri à cataracte. Cette ponction peut être aussi pratiquée à côté de la base du staphylôme, pourvu qu'elle pénètre dans la troisième chambre (corps vitré). On évacue de la sorte une partie ou la totalité de la vitrine, et l'humeur épanchée entre les membranes pariétales

s'il y en a. Le globe et la tumeur s'affaissent, et l'atrophie radicale en est quelquefois la conséquence.

B. *Curatif.* Exciser la tumeur et vider la coque oculaire, ainsi que cela a été dit pour le staphylôme cornéal. Il reste toujours la ressource d'un œil artificiel, aussi faut-il panser la brèche de manière que des adhérences anormales ne s'établissent point entre l'œil et les paupières. Quant au staphylôme postérieur, nous ne pouvons encore rien dire sous le rapport du traitement, puisque nous manquons jusqu'à ce jour des signes qui peuvent le faire connaître chez le vivant. On peut cependant prévoir que son traitement n'offre d'autres ressources que l'évacuation des humeurs ou l'extirpation de tout l'organe.

CHAPITRE XI. (ADDITIONNEL.)

TUMEURS DE LA CHOROÏDE.

Les tumeurs de la choroïde sont assez variées. — 1^o Les unes consistent dans des prolapsus de cette membrane ; nous en avons parlé ailleurs. On pourra, du reste, appliquer à cette maladie ce qu'on lira au chapitre de la prociédenne irienne. 2^o D'autres ont reçu le nom de *cirsophthalmie interne*. Cette maladie consiste dans une dilatation variqueuse des vaisseaux de la choroïde, avec ou sans épanchement de matière plastique dans le corridor périphérique sclérotico-choroïdien. Ce n'est, comme on le voit, qu'une des périodes de la choroïdite dont nous avons parlé. Les petites tumeurs qui constituent la cirsophthalmie ne sont assez souvent formées que de flocons de fibrine, quelquefois aussi de sérum épanché dans quelques cellules de la membrane d'Arnold. — Lorsque ces tumeurs acquièrent un certain volume, elles rentrent dans la classe des staphylômes de la sclérotique. La cirsophthalmie n'étant qu'une période avancée, ou plutôt une des terminaisons de la choroïdite, nous devons renvoyer à la description de cette dernière pour en faire bien comprendre l'histoire. La cirsophthalmie est du reste toujours accompagnée d'amaurose. — 3^o Une troisième variété est formée par les tumeurs sanguines, soit érectiles, soit mélaniques. La choroïde étant elle-même une membrane essentiellement vasculaire, on

conçoit qu'elle doit être, plus que les autres parties de l'œil, sujette à ces sortes de végétations, surtout aux tumeurs mélaniques. L'expérience a prouvé que la mélanose pouvait se développer à l'une comme à l'autre face de la choroïde et qu'elle pouvait affecter les quatre formes connues de cette sécrétion morbide. (V. Mélanose de la conjonctive). Les tumeurs en question ne sont pas reconnaissables dans leur début, elles sont précédées d'une amaurose incurable long-temps avant leur apparition, et lorsqu'elles deviennent apparentes, le mal s'offre sous les apparences des tumeurs malignes qui réclament l'extirpation de l'œil. Nous reviendrons sur ce sujet. 4° Des hydatides peuvent aussi se développer entre la choroïde et la sclérotique.

ART. 1^{er}. — HYDROPSIE DE LA CHOROÏDE.

Les auteurs modernes ont donné cette dénomination à une collection humorale qui a lieu dans les corridors périphériques de l'œil. Tantôt l'épanchement a lieu entre la sclérotique et la choroïde, tantôt entre cette membrane et la rétine, tantôt, enfin, dans l'un et l'autre espace à la fois. Dans quelques cas, le liquide est libre dans tout le corridor; dans d'autres, il est comme enkysté dans un espace circonscrit. — Les causes de cette maladie sont les ophthalmies internes, et en particulier la choroïdite. Les symptômes sont : 1° L'amaurose par compression de la rétine; 2° la distension de la coque sclérotidienne; 3° des douleurs lancinantes plus ou moins intenses. — Zinn a été le premier à signaler cette maladie, d'après une dissection de Verlé. Un demi-siècle plus tard, Ware a publié deux faits extrêmement remarquables que j'ai déjà reproduits en 1832 dans mon mémoire sur l'amaurose. En voici les détails : — Une dame âgée de 43 ans s'aperçut que la vue de son œil gauche s'éclipait graduellement, sans qu'elle pût attribuer cet effet à d'autres causes qu'à la cessation d'un ancien écoulement d'humeur qu'elle avait à une jambe, et à un refroidissement subit de son corps. Cet obscurcissement allait en augmentant, lorsque la femme fut tout-à-coup saisie de violentes douleurs à la tête, perte de la parole et convulsions générales. Ces symptômes furent suivis d'une mort prompte. L'ouverture du corps n'a pu être faite; mais le docteur Ware, qui avait soigné cette malade, obtint la per-

mission d'extirper l'œil malade du cadavre; cet œil fut disséqué publiquement. Ware trouva une quantité considérable de liquide jaune et coulant comme de l'eau entre la choroïde et la rétine. Cette dernière membrane, ayant été poussée par le liquide, fut trouvée hors de sa place naturelle, elle avait acquis la figure d'un cône dont le sommet était à l'entrée du nerf optique et la base sur le cristallin. L'humeur vitrée avait disparu en grande partie par la pression qu'elle avait dû éprouver. — Frappé de la ressemblance des symptômes que cette malade avait présentés, savoir : l'obscurcissement graduel de la vue, le sentiment de pesanteur et de tension à l'œil, et la sensation douloureuse à la tête, avec ceux qu'éprouvait actuellement une autre dame, Ware présuma avoir affaire à une maladie pareille. Ici, le mal n'était que dans son début, puisque cette malade n'avait commencé à souffrir que depuis quinze jours. Aussi ce chirurgien proposa-t-il à la malade de lui pratiquer une simple ponction à l'œil. Il l'a opérée de la manière suivante. Il a enfoncé dans la sclérotique une aiguille à fer de lance, un peu en arrière de l'endroit où on la plonge ordinairement, pour déprimer le cataracte. A peine cette aiguille eut-elle percé la sclérotique, que l'opérateur s'aperçut, à l'espèce de sensation de vide que sa main éprouva, que l'instrument avait pénétré dans une cavité. Aussitôt, et sans que l'aiguille fût retirée de l'œil, il s'écoula entre cet instrument et le trou qu'il avait fait un liquide jaunâtre, en assez grande quantité pour mouiller un mouchoir ordinaire de poche (ce sont les expressions de l'auteur). La tension de l'œil et les douleurs de tête se dissipèrent sur-le-champ, comme par enchantement. Dix minutes après, la malade goûta, pour la première fois, les douceurs du sommeil dont elle était privée depuis quinze jours, et à son réveil elle se trouva parfaitement guérie et de ses souffrances et de sa cécité (Ware, *Surg. obs.*, v. 1, p. 511, 2^e édit. London, 1805). — Ces deux observations donnent une idée nette de la nature des symptômes de la maladie et du traitement qui lui convient. — Wardrop a fait un travail assez étendu sur l'hydropisie dont il s'agit; mais, ni lui ni d'autres n'ont rien ajouté aux idées exprimées par les deux faits qui précèdent.

ART. II. — ATROPHIE ET OSSIFICATIONS DE LA CHOROÏDE.

En parlant de l'anatomie pathologique du staphylôme sclérotidal, nous avons vu que la choroïde ne se prolongeait pas toujours jusqu'au sommet de la tumeur, attendu le travail de résorption atrophique qu'elle subissait. Cela donne déjà une idée assez nette de l'atrophie de la choroïde, mais c'est dans les dissections des yeux amaurotiques qu'on acquiert une connaissance plus complète de cette altération. On voit dans ces cas que la membrane est devenue blafarde et mince; que quelquefois même elle disparaît en totalité ou en partie. Il est à peine nécessaire d'ajouter que la lésion en question n'existe point sans d'autres maladies graves des membranes internes de l'œil, aussi est-elle toujours accompagnée de cécité. — Les ossifications de la choroïde sont assez fréquentes; on en trouve un grand nombre d'exemples dans les auteurs: Haller, Bichat, Wardrop et plusieurs autres nous en ont transmis plusieurs. Ce sont des ossifications lamellaires formées, le plus souvent, dans la membrane d'Arnold, et qui sont attribuées à la choroïde elle-même; les recherches récentes ont prouvé que la choroïde avait été résorbée le plus souvent. — Quelles que soient, du reste, les conditions de ces ossifications, elles n'existent point, en général, sans que la rétine soit paralysée. Leur histoire, par conséquent, se rattache à celle de l'anatomie pathologique de l'amaurose.

CHAPITRE XII.

DE LA PROCIDENCE DE L'IRIS.

L'iris conserve sa position naturelle et reste à une distance convenable de la cornée, tant qu'il existe un équilibre parfait entre les humeurs qui remplissent la cavité de l'œil, et dans lesquelles l'iris est plongé et suspendu. Tant que dure cet équilibre, cette membrane, quoique d'une texture très-déliée et faiblement distensible, tantôt se resserre sur elle-même, tantôt se relâche, sans jamais former aucun pli difforme. Mais l'humeur aqueuse est-elle écoulée, au moyen d'une ouverture accidentelle ou artificielle faite à la cornée? l'iris est pressé par les hu-

meurs de l'œil qui se trouvent derrière lui; il est poussé peu à peu en devant vers la cornée; et, successivement, il est en partie chassé hors de l'œil par cette même voie qui a donné issue à l'humeur aqueuse. C'est dans de telles circonstances qu'il se forme sur la cornée une petite tumeur de la couleur propre de l'iris; tumeur que le plus grand nombre des chirurgiens appelle staphylôme de l'iris, et que j'aime à nommer avec Galien (1) procidence de l'iris, pour distinguer davantage cette maladie d'une autre à laquelle le mot staphylôme est mieux applicable. — Les causes de la procidence de l'iris sont les plaies et les ulcères de la cornée, qui pénètrent dans une certaine étendue dans la chambre antérieure de l'humeur aqueuse; les contusions fortes du globe de l'œil, avec rupture de la cornée. Si, aussitôt après une plaie accidentelle de la cornée, ou celle faite exprès pour l'extraction de la cataracte, ou pour évacuer, selon l'usage de quelques-uns, la matière de l'hypopion, les lèvres de la plaie ne se meltent pas mutuellement en contact, ou si elles ne se maintiennent pas agglutinées ensemble, autant qu'il le faut, pour que l'humeur aqueuse ne sorte pas de la chambre antérieure à mesure qu'elle se renouvelle, l'iris, entraîné par le courant de cette humeur aqueuse qui incessamment se dirige vers la plaie de la cornée, s'insère entre les lèvres de cette même plaie, s'allonge, et peu à peu une portion sort hors de la cornée, au-dessus de laquelle elle fait une saillie en forme de petite tumeur. Il en est de même, toutes les fois que la plaie de la cornée étant encore récente, le bulbe de l'œil est malheureusement heurté ou trop comprimé par le bandage; lorsque le malade est pris de spasme des muscles

(1) *De differentiis morborum, class. III, cap. XIII.* Contingit vero nonnumquam, ut tunica cornea appellata, profundum habeat ulcus, qua deinceps exesa tota, aliquid ex ea tunica procidat, quæ secunda post corneam ordine sita est uvea appellata, et ipsa pupilla una divulsionem patiatur. Atque ex his tribus omnibus quælibet passio oculi existimatur; quod vis uleus et erosio ad solam corneam pertinet. Procidentia ad uveam, et divulsio ad pupilla. — *De causis morb., class. III, cap. X.* Et tunica uvea, ut plurimum, relaxatur, cum corneam nimium erodi contingerit.

de l'œil, de vomissements forts et répétés, d'accès de toux violents et fréquents. Le même inconvénient survient dans un cas d'ulcère de la cornée, pénétrant dans la chambre antérieure de l'humeur aqueuse, et plus souvent encore que dans les cas de blessure de cette membrane; attendu que la solution de la cornée, suite d'un ulcère, est accompagnée de perte de substance, et parce que les lèvres de l'ulcère ne peuvent être mises dans un contact mutuel dans une membrane tendue et compacte comme l'est la cornée. Au reste, cette tumeur est nécessairement de la couleur de l'iris, brune ou grisâtre, et environnée à sa base d'un cercle opaque de la cornée ulcérée, ou incisée depuis quelque temps.

Comme il arrive le plus souvent que la cornée n'est percée que dans un seul endroit de la circonférence, soit à raison d'une plaie, ou d'un ulcère, de même il ne se rencontre ordinairement dans la pratique qu'une seule prociéence de l'iris dans le même œil: mais s'il arrive que la cornée a été blessée ou corrodée dans plusieurs points distinctifs, plus il y a encore de prociéences de l'iris qui en résultent dans le même œil, et ce sont autant de petites tumeurs saillantes sur la surface de la cornée. J'ai vu un malade qui avait trois prociéences de l'iris très-distinctes sur la même cornée, en conséquence de trois ulcères séparés pénétrant dans la chambre antérieure de l'humeur aqueuse; une était dans le segment supérieur, et les deux autres dans l'inférieur. — En réfléchissant un peu sur la structure délicate de cette membrane, sur la grande abondance de vaisseaux sanguins qui la pénètrent, sur les filaments de nerfs nombreux qui s'y portent comme à un centre commun et s'y distribuent, il est facile de calculer la qualité et la gravité des symptômes qui ont coutume d'accompagner cette maladie, quelque petite que soit la portion d'iris saillante hors de la cornée, ne fût-elle pas plus grosse que la tête d'une mouche. Les frottements durs et continus auxquels cette membrane délicate se trouve exposée par les mouvements des paupières, par l'accès de l'air, des larmes, de la chassie, sont des causes suffisantes d'irritation continue, et il est inévitable que le sang qui se porte vers le point de la plus grande irritation, ne donne à la portion d'iris échappée hors de la cornée, et presque aussitôt après sa

sortie, un volume plus grand que celui qu'elle avait dans l'instant qu'elle a été poussée hors de la cornée. C'est pourquoy, peu après son apparition au dehors, elle est plus comprimée, plus irritée qu'auparavant. Aussi dans le principe de la prociéence, le malade se plaint-il d'une douleur semblable à celle que produirait une épingle plantée dans l'œil; enfin, il accuse en même temps un sentiment incommode de ligature ou d'étranglement de tout le globe de l'œil: il survient inflammation de la conjonctive et des paupières, larmoient brûlant et aversion parfaite de la lumière. Puisque la portion d'iris échappée tire vers cet endroit tout le reste de cette même membrane, de même il s'ensuit que, par une nécessité mécanique, la pupille prend une figure ovale, et se transporte du centre de l'iris vers le lieu de sa prociéence. Cependant l'intensité de la douleur produite par l'inflammation et par les autres symptômes qui accompagnent la prociéence de l'iris, ne va pas toujours en augmentant. En effet, il se rencontre assez souvent dans la pratique des cas de prociéence ancienne de l'iris, dans lesquels, la maladie ayant été abandonnée à elle-même, les douleurs et l'inflammation ont cessé spontanément, et la tumeur de l'iris est devenue presque entièrement insensible. J'ai vu, il y a peu de temps, un homme de cinquante ans qui portait, depuis deux mois et demi, une prociéence de l'iris dans l'œil droit: son volume égalait celui de deux grains de millet réunis; le malade la souffrait avec la plus grande indifférence, et sans autre incommodité qu'un peu de rougeur chronique de la conjonctive, et une difficulté de mouvoir promptement le bulbe de l'œil, à raison du frottement de la paupière inférieure contre la tumeur de l'iris. Le bout du doigt porté sur cette petite tumeur, la sentait dure et comme caillasse. Ce phénomène dérivait en partie du resserrement que les lèvres de la plaie ou de l'ulcère de la cornée exerçaient autour de la base du tubercule de l'iris: c'est à cause de cette pression ou de cet étranglement, que la portion d'iris sortie perd cette sensibilité exquise qui lui est naturelle, en partie parce qu'elle perd sa vitalité par l'endureissement et la callosité que cause à cette membrane le long contact de l'air et des larmes.

Pour traiter cette maladie dans son principe, il en est qui veulent qu'on re-

pousse l'iris dans sa place à l'aide d'une sonde d'os de baleine; et en cas d'obstacle, que l'on dilate encore la plaie ou l'ulcère de la cornée, en pratiquant une incision proportionnée au besoin, comme on a coutume de faire pour la réduction d'une hernie intestinale étranglée. D'autres conseillent d'irriter seulement la portion d'iris tombée hors de l'œil, afin qu'elle se resserre et se retire en dedans; ou d'exposer tout d'un coup l'œil affecté à une lumière très-vive, persuadés que, la pupille se resserrant enfin avec force, la portion d'iris comprise entre les lèvres de la plaie ou de l'ulcère de la cornée, pourra remonter à sa place. L'expérience a cependant démontré très-clairement, que tous ces moyens sont absolument inutiles, même dangereux. En effet, supposé encore qu'à l'aide de ces tentatives il fût possible de réduire l'iris à sa place, sans le déchirer ou l'endommager en aucune manière, la sortie de l'humeur aqueuse aurait toujours lieu comme auparavant par la plaie, ou par l'ulcère de la cornée, et l'iris replacé retomberait un moment après, et ferait saillie hors de la cornée, comme avant l'opération. — On ne peut nier que la procidence de l'iris ne soit un accident fâcheux; mais en réfléchissant que la chirurgie ne peut nullement supprimer tout d'un coup, ou au moins suspendre l'écoulement de l'humeur aqueuse par la plaie, et beaucoup moins par l'ulcère de la cornée, quand l'une ou l'autre passent certaines bornes d'étendue, on trouvera que, dans des circonstances aussi défavorables, la procidence de l'iris, loin d'être un mal, est plutôt un très-bon moyen, peut être l'unique, pour prévenir la perte totale de l'organe de la vue; car le lambeau de l'iris qui s'insinue en manière de bouchon entre les lèvres de la plaie ou de l'ulcère de la cornée, arrête entièrement l'évacuation de l'humeur aqueuse qui, en se formant de nouveau promptement dans la chambre antérieure, et ne pouvant plus sortir par la cornée, empêche la procidence ultérieure de l'iris, éloigne de la cornée le reste de cette membrane, et, rétablissant l'équilibre entre elle et les autres humeurs de l'œil, s'oppose à la perte totale de l'organe de la vue. Si ceci est évident par lui-même, il est également clair qu'aucun des moyens connus, propres à repousser la procidence de l'iris, ne peut être, comme je le disais, qu'inutile ou dangereux.

Conformément à ces principes, il est deux indications principales auxquelles le chirurgien doit satisfaire dans le traitement de la procidence récente de l'iris. La première est d'émousser, le plus tôt possible, l'excès de sensibilité exquise de la portion de l'iris saillante hors de la cornée; l'autre, de détruire par degrés cette portion d'iris au-delà de la cornée, à une telle profondeur que, sans enlever l'adhésion que cette membrane a contractée avec le fond de la cornée du côté où elle regarde la chambre antérieure de l'humeur aqueuse, la petite tumeur formée par l'iris ne tienne pas excessivement écartées les lèvres de la plaie ou de l'ulcère de la cornée; enfin, ne porte obstacle à la cicatrice de l'une ou de l'autre. — Pour remplir ces deux indications, il n'est rien mieux que de toucher la portion d'iris saillante hors de la cornée, avec le muriate oxygéné d'antimoine (beurre d'antimoine), ou, ce qui est plus prompt et plus commode, avec le nitrate d'argent fondu (pierre infernale), en formant une eschare aussi profonde qu'il est nécessaire. Et pour que cette opération puisse se faire vite et avec exactitude, il est nécessaire qu'un aide, placé derrière la tête du malade, suspende la paupière supérieure, en se servant de l'élevateur de Pellier, et que le malade, s'il est raisonnable, tienne son œil attentivement fixé sur un objet. A l'instant que l'aide élève doucement la paupière supérieure, le chirurgien déprime l'inférieure avec l'index et le doigt du milieu de la main gauche; et avec la droite, il est prompt à toucher la petite tumeur formée par l'iris avec le nitrate d'argent taillé en crayon: il appuie sur le centre de la tumeur formée par l'iris, autant qu'il est besoin pour que l'eschare prenne une profondeur suffisante. La douleur qu'éprouve le malade dans cet instant est très-aiguë; mais elle cesse aussitôt que l'on douche l'œil avec le lait tiède. Le caustique détruit promptement, dans la portion d'iris qui est au dehors, le principal organe de la sensibilité, en la couvrant d'une eschare suffisamment profonde, pour garantir la partie affectée, des suites du frottement des paupières, du contact de l'air et des larmes. C'est précisément par ce motif, qu'après la cautérisation on voit se calmer non-seulement ce sentiment de piqûre et de ligature dans l'œil, dont de semblables malades se plaignent tant, mais encore l'inflammation de la conjonctive dimi-

nuer notablement, et avec elle le larmolement copieux, brûlant.

Comme, dans le cas d'ulcère de la cornée, ces avantages durent précisément tant que l'eschare reste adhérente à la petite tumeur formée par l'iris; lorsque cette eschare tombe, ce qui a lieu deux ou trois jours après la cautérisation, on voit se réveiller tous les symptômes indiqués plus haut, avec cette différence qu'ils sont moins intenses, moins aigus qu'auparavant, et que la tumeur de l'iris est moins relevée qu'elle ne l'était avant la cautérisation. A l'apparition de ces symptômes, le chirurgien aura de nouveau recours au nitrate d'argent, en observant les précautions indiquées plus haut; il l'emploiera une troisième, quatrième fois, selon le besoin, jusqu'à ce que la portion d'iris saillante hors de la cornée soit suffisamment abaissée au niveau des bords de la plaie ou de l'ulcère de la cornée, et qu'il n'y ait plus d'obstacle à la granulation, au complément de la cicatrice. — Il est avantageux de répéter ici ce qui a été dit à l'occasion des ulcères profonds de la cornée. Il y a, comme je l'ai remarqué en parlant des ulcères de la cornée, un certain point au-delà duquel la cautérisation de la proci-
dence de l'iris, d'abord extrêmement utile, devient assez dangereuse; au delà duquel l'eschare, qui auparavant calmait la douleur, la rend plus vive, et rappelle l'inflammation de la conjonctive presque avec la même force qu'au principe du mal. Cela arrive, autant qu'il m'a semblé, chaque fois que le chirurgien continue de cautériser, après que la petite tumeur de l'iris a été détruite jusqu'au niveau des lèvres extérieures de la plaie ou de l'ulcère de la cornée, et que le caustique tend à détruire la granulation déjà commencée. C'est pourquoi, dans le traitement de cette maladie, le chirurgien ne s'apercevra pas plutôt que la portion d'iris saillante sur la cornée est suffisamment déprimée, et que l'application du nitrate d'argent, loin de calmer, ne fait qu'irriter le mal, qu'il se désistara entièrement de l'usage du caustique, et se contentera d'insinuer toutes les deux heures, entre l'œil et les paupières, le collyre vitriolique avec le mucilage de semences de pommes de coing, ou celui fait avec le sulfate de zinc et le blanc d'œuf; et successivement matin et soir il fera aussi usage de l'onguent ophthalmique de Janin, modifié avec double et triple dose de graisse. Si le stimulus pro-

duit par ces remèdes locaux ne trouble point l'œuvre de la nature, on voit constamment arriver que l'ulcère se resserre peu à peu, et que, dans le cours de deux semaines, il se couvre d'une cicatrice.

L'adhérence que la portion saillante de l'iris contracte, pendant le traitement, avec les lèvres internes de la plaie, ou de l'ulcère de la cornée, continue à rester la même, après la confection de la cicatrice extérieure, et conséquemment pendant tout le reste de la vie du malade. C'est pourquoi la pupille, même après la plus heureuse guérison de la proci-
dence de l'iris, s'observe un peu inclinée vers le lieu de la cicatrice de la cornée; sa figure est ovale. Néanmoins ce changement de lieu et de figure de la pupille ne diminue que peu ou point, chez le malade, la faculté de voir distinctement les plus petits objets, et offense moins la vue que ne pourrait le conjecturer quiconque n'a point de pratique sur ces matières; pourvu que la cicatrice de la cornée ne soit point trop vaste, ni placée précisément dans le centre de cette membrane. Dans le premier cas, la faculté de voir en est d'autant moins empêchée, qu'avec le temps la pupille qui, sur le principe de la proci-
dence, était étroite, oblongue, et assez retirée vers la plaie ou l'ulcère, s'élargit peu à peu, forme un ovale moins comprimé. Dès que la cicatrice est achevée, cette pupille tend, en quelque manière, à occuper le poste qu'elle avait auparavant vers le centre de l'iris. Ce fait a aussi été remarqué par Richter (1). — La méthode que je viens d'exposer ici pour le traitement de la proci-
dence de l'iris est celle que j'ai éprouvée comme la plus certaine et la plus utile que toutes les autres proposées jusqu'à ce jour, en y comprenant inclusivement celle d'emporter d'un coup de ciseau la tumeur formée par l'iris au-dessus de la surface de la cornée. — Il est certain que rien ne contribuerait plus que la rescision, à la promptitude de la cure de la proci-

(1) *Observ. chirurg. fascicul. 1, p. 80.* *Omni tamen plerumque hoc vitium periculo, vel damno caret, partim cum raro visui obsit, partim quia sponte plerumque pristinam suam figuram pupilla induit, citius quidem aliquando, interdum vero tardius: minor pupilla sensim latior fit oblonga, fit rotunda, deorsum traeta sensim ad pristinum locum ascendit, atque hæc omnia sponte plerumque fiunt.*

dence de l'iris, si le bon succès de cette opération répondait, dans tous les cas, à ce que nous ont promis quelques chirurgiens. Mais la pratique m'a démontré que cette rescision n'est exécutable avec espérance de bon succès, que dans ce seul cas où l'iris a contracté une forte adhérence avec les lèvres internes de la plaie ou de l'ulcère de la cornée; et plus particulièrement dans cette procidence de l'iris ancienne dans laquelle la portion d'iris saillante au-delà de la cornée est devenue presque insensible avec le temps, dure, calleuse, et sa base étranglée entre les lèvres de la plaie ou de l'ulcère de la cornée a non-seulement contracté adhérence avec elle, mais encore a pris la forme d'un petit pédicule (1).

Dans ces circonstances, on peut, sans le moindre danger, exciser cette ancienne procidence de l'iris, puisqu'après avoir enlevé d'un coup de ciseau, au niveau des bords extérieurs de l'ulcère de la cornée, cette portion saillante de l'iris qui a déjà contracté des adhérences internes avec les bords ulcérés de la cornée, on ne court pas le risque de renouveler l'effusion de l'humeur aqueuse, ou de donner lieu à la sortie de quelqu'autre portion d'iris: et par la suite, une ou deux applications du nitrate d'argent fondu (pierre infernale) suffisent pour exciter la granulation de l'ulcère de la cornée, et la recouvrir d'une cicatrice. Mais il n'en est pas ainsi, quand il s'agit d'une procidence de l'iris récente, qui n'a encore contracté aucune adhérence avec les lèvres internes de la plaie ou de l'ulcère de la cornée. Ayant, dans quatre sujets récemment affectés de procidence de l'iris, emporté avec des ciseaux à cuillère la portion de cette membrane saillante hors de la cornée, de la grosseur de la tête d'une mouche, et ayant, malgré tout, touché immédiatement, avec le nitrate d'argent fondu (pierre infernale), le lieu de la rescision, et en même temps les lèvres de l'ulcère de la cornée, ce n'est pas sans regret que, le lendemain, j'ai trouvé une portion d'iris aussi grosse que la première: elle avait passé à travers l'ulcère de la cornée; et chez ces quatre individus, la pupille

assez rétrécie s'était davantage transportée proche l'ulcère de la cornée. Ensuite, j'ai eu occasion de craindre, en m'obstinant à exciser encore une fois la petite tumeur, qu'elle ne reparût de nouveau, et toujours avec la sortie d'une plus grande portion de l'iris et tiraillement ultérieur de la pupille. C'est pourquoi, d'après la première expérience, je me suis contenté de traiter la maladie avec le caustique, de la manière que j'ai exposée; et chez tous les quatre sujets dont je parle, le traitement a été heureux, si l'on excepte que leurs pupilles, ayant été trop retirées vers le lieu de l'ulcère de la cornée, sont restés plus recouvertes qu'elles n'auraient dû l'être, par la cicatrice de cette même cornée. — Avant de finir ce chapitre, je saisis l'occasion favorable de rappeler l'attention des chirurgiens sur une espèce particulière de procidence, moins fréquente à la vérité que celle de l'iris, mais qui cependant se rencontre quelquefois dans la pratique. C'est, autant qu'il me paraît, fort mal à propos que les oculistes modernes lui ont donné le nom de *procidence de la tunique de l'humeur aqueuse* (1).

Cette maladie consiste dans une vésicule transparente, remplie d'eau, formée par une membrane très-subtile qui pointe hors de la plaie ou de l'ulcère de la cornée, comme le fait à peu près l'iris dans les mêmes circonstances. J'ai plusieurs fois vu cette vésicule transparente remplie d'eau se prolonger hors de la cornée, peu après l'opération de la cataracte par extraction, et quelquefois encore à l'occasion d'ulcère de la cornée, principalement après la rescision de la procidence de l'iris. — Les oculistes sont pour la plupart d'avis que cette petite tumeur transparente est formée par cette membranule subtile, élastique, transparente, qui tapisse intérieurement la cornée, et qui a été décrite par Descemet et Demours. « Aussitôt, disent-ils, que l'incision ou la corrosion de la cornée sont parvenues à découvrir cette membranule qui la tapisse intérieurement, et que cette pellicule ne peut plus soutenir l'impulsion des humeurs qui la pressent de derrière en devant, il faut qu'elle se prête insensiblement, s'allonge, et pointe enfin hors de la plaie ou

(1) J'ai vu un cas dans lequel la petite tumeur de l'iris, long-temps étranglée entre les bords d'un ulcère de la cornée, est enfin tombée d'elle-même.

(1) *Cliste de la tunique de l'humeur aqueuse.* (V. Janin, Pellier, Guérin, Gleize, etc.)

de l'ulcère de la cornée, précisément sous la forme d'une vésicule transparente. » Mais on verra combien cette théorie s'éloigne du vrai, pour peu qu'on réfléchisse sur ce qui suit. 1^o La pellicule subtile, élastique, décrite par Descemet et Demours, ne peut, par aucun moyen de l'art, être séparée de la face interne de la cornée, que proche l'union de la sclérotique avec la cornée : et puisque, dans la pratique, il se rencontre des prociences vésiculaires transparentes sur tous les points de la cornée, et dans son centre même, où certainement cette pellicule n'est point séparable, ni distincte du tissu compacte de la cornée, il conviendra de dire au moins que la tunique de l'humeur aqueuse n'est pas toujours celle qui constitue la vésicule transparente dont on parle. 2^o C'est un fait connu que cette procience vésiculaire transparente arrive plus fréquemment après l'extraction de la cataracte que dans toute occasion : dans ce cas, comme la tunique de l'humeur aqueuse a certainement été incisée pour donner issue au cristallin, personne ne sera d'avis que la vésicule transparente qui pointe hors de la cornée après cette opération doive se rapporter à la distension et à la sortie de la tunique de l'humeur aqueuse. 3^o Si, dans les cas d'ulcère de la cornée, la vésicule transparente paraît quelquefois après la réssection de la procience de l'iris, il est clair que, quand elle se serait formée par la tunique de l'humeur aqueuse, elle devrait constamment paraître au devant de la procience de l'iris. 4^o Si le chirurgien emporte d'un coup de ciseau la procience de l'iris au niveau de la cornée, on observe que, pendant l'incision même, il sort un peu d'humeur limpide, sans pour cela que l'humeur aqueuse s'évague de la chambre antérieure. Cet inconvénient serait inévitable, si la procience vésiculaire dont on parle était le produit de la pellicule subtile et élastique que l'on dit tapisser intérieurement la cornée. En outre, la petite tumeur transparente s'efface sous le tranchant ; mais souvent il arrive que, le jour suivant, on en trouve une autre dans le même endroit, et toute semblable à la première excisée. Alors, si cette petite tumeur transparente eût été formée par la tunique de l'humeur aqueuse prolongée au-delà de la plaie ou de l'ulcère de la cornée, elle n'aurait pu se reproduire de nouveau, comme elle l'a fait au moins

dans le même endroit de la cornée. — Guidé par ces considérations, j'ai vu clairement que la prétendue procience de la tunique de l'humeur aqueuse n'est point telle qu'on la croit ; mais, à proprement parler, n'est autre qu'une distension forcée du corps vitré qui, après l'extraction de la cataracte, et par suite d'une compression trop forte exercée sur le globe de l'œil pendant et après l'extraction de la cataracte, et par suite d'une compression trop forte exercée sur le globe de l'œil pendant et après l'opération, ou par affection spasmodique des muscles du globe de l'œil lui-même, s'est insinuée entre les lèvres de la plaie, et pointe au dehors en manière de vésicule transparente. C'est ce qui arrive également à la suite d'ulcères de la cornée, chaque fois que, l'humeur aqueuse étant évacuée, une forte compression pousse une partie du corps vitré vers l'ulcère situé contre la pupille ; ou quand, après la réssection de la procience de l'iris, un prolongement du corps vitré est venu par une voie plus courte que celle de la pupille s'insinuer entre les bords de l'ulcère de la cornée. Enfin, on comprend pourquoi il se forme, dans ces deux cas, une vésicule transparente, même après l'excision de la tunique de l'humeur aqueuse, ou l'érosion de la cornée ; et pourquoi cette vésicule transparente, encore excisée au niveau de la cornée, reparait assez souvent dans le même endroit. C'est pourquoi, ayant excisé une ou plusieurs cellules du corps vitré qui forment la vésicule transparente, il existe encore d'autres cellules de ce même corps vitré, remplies d'humeur limpide qui reparissent entre les lèvres de la plaie ou de l'ulcère de la cornée, à la place occupée par les premières.

Le traitement de cette espèce de procience consiste à enlever, avec l'instrument tranchant, cette vésicule transparente, qui pointe hors de la plaie ou de l'ulcère ; et immédiatement après la section de cette même vésicule, à mettre en contact parfait les lèvres de la plaie de la cornée, afin qu'elles s'unissent ensemble le plus exactement possible. Puis, en cas d'ulcère de la cornée, aussitôt après avoir enlevé la vésicule, on doit toucher cet ulcère avec le nitrate d'argent, de manière que l'eschare qui en résulte résiste à une nouvelle procience du corps vitré, et dispose en même temps l'ulcère de la cornée à la granulation et à la ci-

catrice. — Dans cette espèce de proci-
dence, comme ce qui sort de la cornée
n'est qu'une membranule subtile remplie
d'eau et tout-à-fait insensible, sa sépara-
tion des parties contenues dans l'œil n'est
que de très-peu d'importance; tandis
qu'au contraire sa présence apporte tous
les désavantages d'un corps étranger
quelconque qui s'opposerait à l'union
d'une plaie, ou à la granulation et à la
cicatrice d'un ulcère. Enfin, la section
de cette proci-dence vésiculaire est par-
faitement bien indiquée, et la pratique
en confirme le bon succès; sans doute
parce qu'on enlève promptement cette
petite tumeur transparente dont on parle,
d'un coup de ciseaux courbes à cuillère.
Mais si, dans quelque circonstance parti-
culière, cette petite tumeur transparente
ne fait pas assez de saillie sur la cornée,
on parvient au même but en la piquant
avec la pointe d'une lancette ou avec
l'aiguille à cataracte: car, après avoir
fait écouler l'humeur limpide contenue,
la membrane dont elle est formée se re-
tire en dedans, et au-delà des lèvres de
la plaie ou de l'ulcère de la cornée, ne
s'oppose plus au rapprochement de la
première et à la cautérisation de la se-
conde.

Si l'arrive ensuite que, le lendemain
de cette rescision ou de cette piqûre, la
tumeur transparente se forme de nou-
veau, dans le même endroit qu'auparav-
ant, il convient de réitérer la rescision
ou la piqûre, et de prendre des mesures
ultérieures pour que la plaie de la cor-
née reste en contact, ou, si c'est un ul-
cère, pour que l'eschare se fasse plus
profondément adhérente dans le fond,
sur les côtés de ce même ulcère, et op-
pose à la sortie de l'humeur vitrée un
obstacle plus fort qu'auparavant. Enfin,
dans de semblables circonstances, le chi-
rurgien aura tous les soins possibles d'é-
loigner les causes qui peuvent pousser le
corps vitré vers la plaie ou l'ulcère de la
cornée; surtout une trop forte compres-
sion sur les paupières, le spasme des
muscles de l'œil, la toux, l'éternuement,
les efforts pour aller à la selle et autres
causes semblables, en retardant eu même
temps les progrès de l'inflammation. —
Sur le traitement de cette espèce de pro-
ci-dence vésiculaire transparente, il faut
lire les deux observations de Pellier, aux-
quelles je pourrais en ajouter plusieurs
autres semblables, que j'ai faites sur
cette même maladie, dans le cas d'ulcère
de la cornée pénétrant dans la chambre

antérieure de l'humeur aqueuse: le suc-
cès en a été aussi heureux que dans les
deux cas décrits par l'oculiste français.
— Au reste, la membrane choroïde n'est
point exempte de proci-dence. J'ai vu et
traité cet accident dans la personne de
M. Bressanini, pharmacien de Bescapé.
A la suite d'une ophthalmie grave in-
terne et externe, traitée dans le principe
avec les répercussifs, il se forma un petit
abcès entre la sclérotique et la choroïde,
à la distance de deux lignes de l'union
de la cornée avec la sclérotique, dans
l'hémisphère inférieur du globe de l'œil.
Ce petit abcès creva, et laissa sortir un
peu de lymphé dense et tenace; ensuite
il se présenta au dehors de ce petit ul-
cère de la sclérotique un corpuscule
noirâtre formé par la choroïde. Le trai-
tement consista à toucher plusieurs fois
avec le nitrate d'argent cette portion
saillante de la choroïde, afin de la con-
sumer et de la mettre au niveau du fond
de l'ulcère de la cornée; après quoi l'ul-
cère se cicatrisa. Cet œil resta néanmoins
assez affaibli, et la pupille se resserra au
point de se fermer presque entièrement.

1^{re} OBSERVATION.

Angiola-Maria Porta, paysanne ro-
buste, âgée de trente ans, après avoir été
prise d'un arthritisme vague, fut attaquée
d'une ophthalmie grave aiguë à l'œil
droit: il s'ensuivit un hypopion, puis un
ulcère de la cornée avec proci-dence de
l'iris, de la grosscur d'une tête de mou-
che, accompagnée de douleurs très vives
dans l'œil et de larmolement brûlant. —
La malade fut transportée dans cet hô-
pital le 25 mai 1795: je cautérisai aussitôt
la tumeur avec le nitrate d'argent,
et, peu de minutes après, cette femme
fut notablement soulagée de ses dou-
leurs; et comme l'eschare n'adhérait pas
plus que vingt quatre heures sur la tu-
meur, je continuai tous les jours l'appli-
cation du nitrate d'argent jusqu'au 8
juin, jusqu'à ce que la portion sortie de
l'iris fût consumée au-delà des lèvres
externes du petit ulcère de la cornée. Je
fis ensuite usage de l'onguent ophthalti-
que de Janin pendant l'espace de quinze
jours, et dans cet intervalle l'ulcère se
cicatrisa parfaitement.

II^e OBSERVATION.

Joseph Borghi, de Pavie, enfant de
neuf ans, fut apporté dans cette école

pratique, le 22 janvier 1796, pour être traité d'une procidence de l'iris, de la grosseur d'une petite lentille. Elle s'était formée à travers un ulcère situé dans la partie latérale externe de la cornée de l'œil droit : cette affection était accompagnée d'ophtalmic chronique, de gonflement œdémateux des paupières du même côté, et d'une excoriation des tarses. Tels étaient tous les maux auxquels ce pauvre enfant avait été long-temps abandonné par l'extrême insouciance de ses parents. Il ne pouvait regarder la lumière avec l'œil droit ; mais cependant, en touchant avec le bout d'une sonde la petite tumeur faite par l'iris, il ne donnait aucun signe de douleur, parce que la portion d'iris sortie était devenue en quelque manière calleuse. — Pendant une semaine je touchai tous les jours cette petite tumeur avec le nitrate d'argent ; car l'eschare que j'y formais n'adhérait pas plus de vingt-quatre heures. Dans cet espace de temps, la procidence de l'iris fut détruite jusqu'au fond de l'ulcère de la cornée. Pendant ce temps, eu égard au gonflement et à l'afflux humoral des paupières, je fis pratiquer à cet enfant un séton à la nuque, et je le purgeai plusieurs fois avec la teinture de rhubarbe. Après avoir détruit la portion saillante de l'iris, autant pour accélérer la cicatrice de l'ulcère de la cornée, que pour remédier aux excoriation des tarses, j'employai localement, matin et soir, l'onguent ophthalmique de Janin, et pendant le jour le collyre vitriolique avec le mucilage. Dans vingt-huit jours, cet enfant a été parfaitement guéri, à l'exception de la forme ovale que conservait la pupille ; autrement il distinguait de l'œil droit les objets les plus fins.

III^e OBSERVATION.

Catherine Cartosi, habitante de Valleggio, âgée de vingt et un ans, femme faible, maigre, s'efforçait, le 20 mars 1797, de mettre en pièces un morceau de bois qu'elle ployait contre son genou. Un éclat lui frappa l'œil gauche, fendit perpendiculairement la cornée à la partie latérale externe : l'iris situé derrière passa par cette fente, et parut à l'extérieur sous la forme d'une ligne noirâtre, saillante sur la cornée dans une direction de haut en bas. L'œil s'enflamma grandement, et ce ne fut que le huitième jour après l'accident que cette malade se

fit transporter dans cet hôpital après avoir été saignée. — Comme les douleurs continuaient d'être vives dans l'œil, je fis appliquer un cataplasme de pain et de lait : le calme en fut l'effet. Je touchai ensuite avec le nitrate d'argent cette ligne saillante de l'iris : l'eschare se détacha peu d'heures après ; d'où la récursive des douleurs de l'œil aussi vives qu'auparavant, et qui m'engagèrent à prescrire à la malade une potion avec l'opium à prendre le soir. Je cautérisai de nouveau avec le nitrate d'argent pendant trois jours de suite, et cela fut suffisant pour détruire cette ligne noirâtre faite par l'iris saillant sur la cornée. Je fis ensuite usage, matin et soir, de l'onguent ophthalmique de Janin, adonci avec une double dose de graisse de porc. Moyennant l'action de ce remède, l'ulcère de la cornée se resserrait et se cicatrissait dans la direction de la fente qui était de haut en bas. Cependant l'extrémité inférieure de cette fente restait stationnaire, parce que la portioncule d'iris correspondante à ce point n'était pas détruite assez profondément jusqu'au dessous des lèvres externes de l'ulcère de la cornée : c'est pourquoi je touchai deux autres fois ce point avec le nitrate d'argent, dans l'espace de trois jours ; et puis, avec la seule application de l'onguent ophthalmique, ce trait de la fente de la cornée se cicatrissa complètement. Il resta sur la cornée une tache perpendiculaire produite par la cicatrice ; et comme celle-ci se trouvait à l'un des côtés de la pupille qui s'en était rapprochée, il restait une ouverture suffisante pour le passage de la lumière, et rien ne s'opposa à ce que la malade recouvrât la vue de cet œil.

IV^e OBSERVATION.

Pendant le mois d'août 1795, M. Mauro R^{***}, âgé de quarante ans, homme maigre, reçut par mégarde un coup de fouet dans l'angle externe de l'œil gauche, précisément dans les confins de la cornée avec la sclérotique. La force de la contusion occasionna une petite tumeur dans l'endroit indiqué, avec inflammation de tout l'œil. Cette petite tumeur ne tarda pas à s'ouvrir, et laissa sortir une portion d'humeur aqueuse, et après, une parcelle d'iris de la grosseur de deux grains de millet réunis. Le relâchement de la conjonctive dans ses environs, le gorgement de ses vaisseaux sanguins fai-

saient dans l'angle externe de l'œil une élévation qui, figurant une valvule, couvrait une partie de la procidence de l'iris. Il était singulier de remarquer dans cet œil, que la pupille, quoique défigurée, oblongue, comme dans tous les cas semblables à celui-ci, paraissait plus dilatée que celle de l'œil sain. — Il y avait déjà deux semaines que la procidence de l'iris existait, quand le malade me demanda conseil. Il ne se plaignait plus de grande douleur dans l'œil; il était même sorti plusieurs fois de sa maison, malgré ce mal, pour s'occuper de ses affaires.

J'ordonnai que la portion saillante de l'iris fût touchée avec le nitrate d'argent, ce que l'on fit tant qu'il resta d'iris saillant; et le petit ulcère finit par indiquer un commencement de resserrement vers la cicatrice, qui a été obtenue en dix-huit jours. Le collyre vitriolique, employé pendant deux semaines encore, compléta la guérison en cicatrisant parfaitement l'ulcère de la cornée, et en rendant aux vaisseaux de la conjonctive leur première vigueur. Selon l'ordinaire, la pupille resta ovale; mais, par une singularité qu'il ne m'est plus arrivé d'observer, cette pupille resta, comme dans le principe de la maladie, plus dilatée que celle de l'œil sain: aussi le sujet dont on parle, guéri de la procidence de l'iris, voyait mieux dans l'obscurité avec l'œil gauche qu'avec le droit.

V^e OBSERVATION.

Un postillon, âgé de vingt ans, tourmenté depuis son enfance de tumeurs serofuleuses au cou et d'ophtalmie, fut pris d'une inflammation si grave à l'œil droit, qu'il en résulta abcès, ulcère de la cornée, et successivement procidence de l'iris, de la grosseur d'une petite lentille. Je le vis le cinquième jour de la procidence de l'iris; il souffrait assez au plus léger mouvement qu'il faisait avec les paupières. J'en entrepris le traitement dans l'école pratique, le 11 janvier 1792, en touchant la tumeur formée par l'iris avec le nitrate d'argent, et en cherchant à la couvrir en dessus et en dedans d'une eschare profonde. — A la chute de cette eschare, je réitérai l'application du nitrate d'argent cinq fois dans le cours de neuf jours, ayant soin de laver chaque fois l'œil avec le lait tiède. A cette époque, l'exéçant de l'iris qui pointait hors de l'ulcère de la cornée,

fut consumé et réduit au niveau des lèvres externes de l'ulcère même. Je n'employai plus alors d'autre topique que le collyre vitriolique, à injecter toutes les deux heures dans l'œil affecté, ce qui rendit la cicatrice parfaite le 30 du même mois. La pupille parut de forme ovale; mais ce n'était point un obstacle à la vision.

VI^e OBSERVATION.

Joseph Gagi, de Pavie, homme robuste, aimant beaucoup le vin, réduit presque à une cécité totale après quarante jours d'une ophtalmie rebelle sur les deux yeux, avec procidence de l'iris, se fit transporter dans cette école de chirurgie pratique, le 6 novembre 1795. — Il y avait sur la cornée de l'œil droit deux procidences de l'iris très-distinctes, de la grosseur d'un grain de millet, situées dans l'hémisphère inférieur de la cornée; et pour comble d'infortune, la cornée de l'œil gauche était offusquée par un nuage épais. Sur l'hémisphère supérieur de la cornée de l'œil droit, il y avait aussi une procidence de l'iris grosse comme la tête d'une mouche; du reste, la cornée de cet œil conservait sa transparence naturelle. Le malade accusait une douleur vive, mais non aiguë, dans les deux yeux. — Les 6, 7, 9 novembre, je touchai avec le nitrate d'argent les procidences droite et gauche de l'iris, en y formant une eschare profonde. Le malade ne se plaignit pas beaucoup de l'action du caustique. Le 10, l'eschare du côté droit tomba; la procidence de l'iris se trouva assez abaissée. Le 18, après trois autres applications du nitrate d'argent, les deux procidences de l'iris de l'œil gauche furent aplanies jusqu'au fond des petits ulcères de la cornée. Dans cet état de choses, voulant un peu ranimer les bords de ces petits ulcères de la cornée, au moyen d'une autre application du nitrate d'argent, le malade ne put la supporter sans faire des torsions extraordinaires, et sans accuser la douleur la plus vive. Pour apporter un peu de calme, il fallut laver fréquemment les yeux avec le lait tiède, et les recouvrir, le soir, d'un cataplasme de pain et de lait. Cet événement indiqua assez qu'il fallait cesser l'usage du caustique. A la chute de cette dernière eschare que j'avais faite, je me bornai par conséquent à introduire seulement entre les paupières du malade le collyre vitriolique toutes les deux heures. — Le

13 décembre, le malade, parfaitement guéri des procidences de l'iris et des petits ulcères de la cornée, passa dans la salle des convalescents. Il y fit usage matin et soir de l'onguent ophthalmique de Janin, afin de dissiper, s'il était possible, le nuage épais de la cornée de l'œil gauche; mais ce ne fut pas avec le succès qu'on espérait. L'œil gauche, bien que libre des deux procidences de l'iris, ne put être d'aucune utilité pour la vue; et le droit a été conservé.

ARTICLES ADDITIONNELS.

ART. 1^{er}. — PROLAPSUS IRIEN.

On nomme ainsi l'issue d'une partie ou de la totalité du diaphragme oculaire à travers une ouverture de la cornée. Quelques personnes l'appellent aussi staphylôme de l'iris; d'autres, hernie de l'iris. Scarpa fait observer avec raison que le mot hernie est ici mal appliqué; car une hernie suppose l'existence d'un sac, ou du moins l'intégrité des téguments qui couvrent la tumeur. Sauvage l'avait nommé *cératocèle*, ce qui n'est pas plus exact. Nous nous servons plus volontiers des mots prolapsus, procidence ou chute de l'iris.

§ I^{er}. *Variétés*. — 1^o Sous le rapport du volume, le prolapsus irien offre de grandes variétés, depuis une tête d'épingle jusqu'à une grosse cerise ou plus. Les anciens avaient imaginé des noms particuliers pour désigner ces différents états; ils l'appelaient *myocephalon*, c'est-à-dire tête de mouche, lorsque la tumeur était fort petite; *malum* ou pomme, lorsqu'elle était fort grosse; *clavus* ou clou, quand elle était pédiculée, et offrait les apparences de la tête d'un clou, etc. Ces dénominations sont abandonnées aujourd'hui. Disons seulement que lorsqu'elle est fort grosse, comme après les pertes considérables de substance de la cornée, quelques personnes lui appliquent plus spécialement le nom de staphylôme de l'iris, ou de faux staphylôme. — 2^o Sous le rapport de son siège, la procidence est centrale ou excentrique. Cette distinction est importante. Il y a des personnes qui s'imaginent que l'iris ne peut faire procidence par le centre de la cornée. Ceci a été répété cent fois d'après l'autorité des oculistes exclusifs; je métonne de voir dernièrement encore M. Ri-

beri reproduire de pareilles erreurs. — Ce chirurgien n'avait qu'à consulter sa propre pratique pour s'assurer que la tumeur peut se former tout aussi bien au centre qu'à la périphérie, ainsi que je l'ai vu plusieurs fois. Dans le premier cas, la pupille s'allonge, et un point de son bord s'engage à travers la cornée. Dans le second, au contraire, c'est une portion du champ irien qui est pincée. Si la brèche a lieu entre le centre et la circonférence de la cornée, c'est un point du bord pupillaire qui s'y introduit le premier. — Il y a une sorte de prolapsus excentrique qu'on pourrait appeler rétro-cornéal; c'est lorsque la coque est blessée entre la sclérotique et la cornée. Dans ce cas, une portion du corps ciliaire s'y engage et entraîne avec elle une portion de l'iris par sa face uvéale ou cristalline. J'ai vu deux ou trois fois cette variété de prolapsus. — 3^o Sous le point de vue du nombre, la procidence est unique, double, triple ou multiple. Je l'ai vue souvent double; Scarpa cite un exemple de triple chute sur une même cornée. Deshaies-Gendron a observé une procidence double avec une particularité remarquable; les deux tumeurs, en augmentant de volume, s'étaient réunies par leurs bords voisins, et semblaient n'en former qu'une, quoiqu'elles fussent séparées par une portion de la cornée. — 4^o Une dernière distinction enfin est relative à la période récente ou ancienne de la maladie. Nous verrons de quelle importance il est de tenir compte de cette circonstance.

§ II. *Caractères*. — A. *Physiques*. 1^o Tumeur à la surface de la cornée, de volume variable; molle ou dure, selon son ancienneté; de couleur brune, couverte quelquefois de lymphes plastique, généralement irréductible; 2^o pupille déplacée, allongée en forme de cœur ou autrement, quelquefois oblitérée; 3^o trouble cornéal à la base de la tumeur; 4^o injection de la conjonctive; 5^o larmoiement; 6^o rétrécissement ou oblitération de la chambre antérieure.

B. *Physiologiques*. 1^o Douleur étranglante, si le mal est récent. Le malade y accuse une sensation comme si une épine existait dans son œil. Cette douleur est accrue par la congestion inflammatoire qui a lieu dans l'organe, une sorte de chemosis intense survenant quelquefois: alors les douleurs sont lancinantes et irridiatives; mais elles finissent par se dissiper à la longue; 2^o trouble visuel. Ce

symptôme dépend en partie de la difformité de la pupille, en partie du travail inflammatoire; 3° photophobie plus ou moins intense. Ce caractère se dissipe à la longue; il est la conséquence de la phlogose pres que générale que la proci-dence détermine. — A ces caractères lo-caux se joignent assez souvent des symp-tômes constitutionnels, c'est ce qui a lieu lorsque le prolapsus est la consé-quence d'ulcérations dyscrasiques de la cornée, etc.

C. Terminaisons. 1° *Résolution sans perte de la vision.* Soit que l'iris acquière des adhérences sur le point de la proci-dence, ainsi que cela a lieu le plus ordi-nairement, soit qu'il revienne complète-ment sur lui même, la vision peut être conser-vée. Malgré l'allongement et le ré-trécissement de la pupille, la vue revient petit à petit à son type presque normal. Richter a observé le premier, dans ce cas, que la pupille a une tendance inces-sante à s'éloigner de l'endroit de la syné-chie cornéale, et à chercher en quelque sorte la lumière du côté libre de la cor-née. Il est évident que lorsque l'iris reste adhérent à la cornée, il y a non-seule-ment diminution de la chambre anté-rieure, mais encore un leucome indéleu-ble. La résolution de la tumeur peut avoir lieu spontanément par simple rés-orption, ou bien par gangrène. Scarpa l'a vue tomber par une sorte d'étrangle-ment à la base; j'ai observé un cas pareil à la Charité, dans le service de Boyer.

2° *Oblitération pupillaire.* La résolu-tion de la tumeur peut se faire heureu-sément comme dans le cas précédent, mais la vision est éteinte. Cela a lieu soit par l'allongement considérable, et, par conséquent, l'oblitération de l'ouverture pupillaire; soit par un flocon de lymphé plastique qui bouche cette ouverture; soit enfin par la position centrale, ou l'étendue trop considérable du leucome consécutif. Ce dernier mode d'oblitéra-tion est toujours plus grave que les deux précédents. J'ai vu quelquefois dans ces circonstances l'œil rester aveugle et s'a-trophier plus ou moins à la longue.

3° *Fonte de l'organe.* Tantôt la tu-meur est fort volumineuse ou de gros-seur progressive, et finit par entraîner l'évacuation des humeurs de l'œil. Cela a lieu lorsque l'iris n'acquiert pas d'adhérence sur la brèche cornéale, ou bien que cette brèche est très-considérable. Travers fait observer que lorsque le mal dépend d'un ulcère perforant, les adhé-

rences s'établissent difficilement. Tantôt elle est suivie d'une sorte de travail sup-puratif intérieur, et, par conséquent, de la fonte purulente de l'œil. — Je termine ce paragraphe par les détails du fait sui-vant: un homme, âgé de trente ans, en-tre à l'Hôtel-Dieu, dans le service de Dupuytren, pour être traité d'un che-mosis intense. On prescrit une saignée et des insufflations de calomel. Le lende-main ou le surlendemain, la cornée se perce dans son milieu, l'iris s'y engage et forme une tumeur de volume progres-sif. Un examen attentif m'a fait recon-naître que la pupille ayant été allongée et aplatie se trouvait à la face externe de la tumeur, ses bords s'étaient collés ensemble. L'infundibulum irien qui res-tait derrière la cornée, étant rempli d'hu-meur aqueuse, poussait continuellement la tumeur en avant; de sorte qu'en peu de jours elle acquit le volume d'une noix: l'iris a entraîné la choroïde après lui; je ne crois pas m'être trompé sur cette der-nière circonstance. La surface de la tu-meur était inégale comme celle d'un gros grain de raisin qu'on écrase entre deux doigts, en faisant sortir son contenu par la brèche de l'écorce. Dupuytren prati-qua l'amputation de l'hémisphère an-térieur de l'œil.

§ III. *Étiologie.* — A. *Occasionnelle.* Perforation de la cornée par cause trau-matique, par ulcération, par gangrène ou par toute autre circonstance.

B. *Déterminante.* Évacuation de l'hu-meur aqueuse et action contractile des muscles droits.

§ IV. *Pronostic.* — Toujours grave. Cette gravité est plus ou moins grande, selon le volume, le siège, les complica-tions de la tumeur, et la tendance de la maladie pour telle ou telle terminaison. Le prolapsus qui a lieu à la suite de l'ex-traction de la cataracte est toujours fort grave. Quand le mal se termine heureu-sément, il faut toujours s'attendre à une certaine difformité de la pupille et à un leucome plus ou moins large. Le prolap-sus en dehors de la circonférence de la cornée est toujours fort grave, car il est presque toujours suivi de cécité comme celui de la choroïde.

§ V. *Traîement.* — 1° *Combattre les complications.* Si le mal est récent et qu'il soit accompagné de photophobie intense et de douleur vive, ainsi que cela s'observe dans les cas de prolapsus trau-matique, il faut simplifier son état à l'aide de remèdes appropriés. Saignée du bras

répétée plus ou moins; frictions abondantes de pommade mercurielle belladonisée autour de l'orbite, quelques prises de calomel intérieurement avec ou sans extrait de belladone, tels sont les moyens propres à remplir cette première indication. On doit en continuer l'usage pendant deux ou plusieurs jours.

2^o *Faire disparaître la tumeur.* Quelques personnes prétendent qu'on peut et qu'on doit toujours essayer de réduire l'iris prolapsé, surtout avant qu'il n'ait acquis des adhérences dans l'ouverture accidentelle. On a même décrit différents procédés pour effectuer le taxis, savoir : frotter doucement la tumeur avec le pouce appliqué sur la paupière supérieure abaissée; faire passer brusquement le malade de l'obscurité à une lumière vive; repousser délicatement la tumeur à l'aide d'une petite curette ou d'un stylet boutonné. J'ai essayé ces différents procédés, toujours sans succès, et je ne crois pas que d'autres aient plus de bonheur, car la petite tumeur se gonfle, s'hypertrophie à la surface de la cornée, et elle ne peut plus rentrer. On avait depuis long-temps conseillé de débrider la brèche cornéale pour réduire; mais ce remède est pis que le mal, car en supposant qu'on puisse réussir, un instant après l'iris se précipite de nouveau et avec plus d'extension. Je n'ai aucune confiance dans les merveilleuses cures qu'annoncent certains oculistes qui prétendent avoir réduit l'iris à l'aide du débridement opéré avec des ciseaux très-fins. — Il y a ici une question importante à examiner. En supposant que la réduction de l'iris prolapsé fût possible, y a-t-il toujours convenance à le faire? Scarpa a répondu négativement à cette question, et je ne saurais m'écarter de l'opinion de ce grand maître. Lorsque le mal a pour cause un ulcère perforant, l'iris qui s'y engage est un moyen de guérison que la nature emploie. Vouloir dans ce cas réduire l'iris, ce serait combattre une heureuse guérison et exposer le malade à des accidents fâcheux : d'ailleurs on n'y réussirait pas. Il en est autrement dans les cas de prolapsus traumatique récent; on peut et l'on doit tenter la réduction, si ce n'est pas d'une manière complète, du moins diminuer la quantité sortie; mais ce n'est pas par les moyens précédents qu'on obtiendra ce résultat. Le seul qui, à mon avis, promet quelque avantage, c'est l'usage intérieur et externe de la belladone. Ce remède combat la

phlogose et fait contracter l'iris. On donne l'extrait en pilules, à la dose d'un à quatre grains par jour, seul ou joint à un peu de calomel : on en suspend l'usage aussitôt que le malade accuse des vertiges. Localement, on le frottera plusieurs fois par jour en le joignant à deux parties au plus de pommade mercurielle. — Ces mêmes moyens sont ceux, comme on le voit, que nous venons de prescrire pour simplifier la maladie.

Actuellement, comment faut-il détruire la portion restante de la tumeur? Plusieurs praticiens abandonnent le tout à la nature, ils continuent les remèdes anti-phlogistiques et résolutifs, jusqu'à ce que la procidence soit résorbée spontanément (Gendron, Demours, Riberi, etc.). Cette conduite peut être bonne, mais elle fait trop long-temps attendre la guérison. Cette attente est quelquefois fort préjudiciable à l'organe. Je me suis toujours bien trouvé de la pratique de Scarpa à ce sujet, savoir : cautériser la petite tumeur à l'aide de la pierre infernale une, deux ou trois fois, jusqu'à la surface de la cornée et pas au-delà : ensuite faire usage de collyres et de pommades résolutifs. La guérison a lieu dans une quinzaine de jours et même en moins. Si cependant le mal est déjà ancien, induré et aphotophobique, on peut en pratiquer l'excision à l'aide de ciseaux courbes. Il va sans dire enfin que si la tumeur a un volume considérable, la conservation de l'organe est souvent impossible; l'excision de la procidence ou même l'amputation partielle de l'œil peut devenir indispensable. — Quand le prolapsus menace de faire des progrès, il faut se hâter de le fixer par des adhérences artificielles, en le cautérisant une ou plusieurs fois à l'aide de la pierre infernale. Le traitement le mieux dirigé n'empêche pas souvent l'oblitération de la pupille; il reste alors la ressource d'une pupille artificielle.

ART. II. — PROCIDENCE VÉSICULAIRE.

Lorsque la cornée est érosée, ou autrement entamée sur un point, il arrive quelquefois que le feuillet postérieur ou séreux de cette membrane est poussé en avant par l'humeur aqueuse et forme une petite tumeur, plus ou moins transparente, du volume d'une tête d'épingle ou à peu près, à la surface de l'œil, véritable hernie de l'humeur aqueuse, et qu'on a appelée procidence vésiculaire.

On conçoit que dans ces cas la membrane hydrogène est poussée en avant comme la tunique interne d'une artère dans l'espèce d'anévrisme vrai qu'on nomme *aneurisma herniam arteriæ sistens*. Si l'on ponctionne la tumeur, l'humeur aqueuse s'écoule, et l'iris s'applique contre la cornée ou s'engage dans la même ouverture. Cette espèce de procidence est assez rare; je ne me rappelle l'avoir rencontrée que deux fois, une à la clinique de Dupuytren. Scarpa a pensé que la procidence vésiculaire était plutôt formée par un prolongement du corps vitré à travers la pupille et l'ouverture de la cornée, que par la membrane de l'humeur aqueuse. Les faits sur lesquels cet auteur s'est appuyé sont exacts, mais la conséquence qu'il en a déduite est trop exclusive. Il est reconnu aujourd'hui que les deux espèces de procidences existent, et que celle du corps hyaloïdien est la plus fréquente. Cette dernière est très-transparente et se reproduit plusieurs fois après avoir été ponctionnée; elle laisse écouler une gouttelette d'humeur filante comme du verre fondu, et n'est pas suivie de l'évacuation de la chambre antérieure comme la procidence de la membrane hydrogène. — Du reste, qu'elle soit de l'une ou de l'autre espèce, cette maladie exige le même traitement. Dupuytren la combattait à l'aide de la compression: il abaissait la paupière supérieure, appliquait plusieurs compresses doubles et une bande monocolus par dessus. Scarpa ponctionnait la petite tumeur à l'aide d'une lancette et la touchait ensuite avec la pointe d'un crayon de nitrate d'argent. Cette dernière méthode est plus expéditive, et je ne vois pas que les craintes de M. Riberi sur l'emploi de ce moyen soient bien fondées.

ART. III. — DÉCOLLEMENTS, PERFORATIONS, ABSENCE DE L'IRIS.

L'iris se décolle assez facilement de son attache au ligament ciliaire. Ce décollement a lieu nettement et sans déchirure apparente. C'est ce qui a fait dire que cette membrane n'était pas continue avec la choroïde, mais cette induction n'est pas rigoureuse. S'il est vrai qu'avant de se rélâcher et de former le diaphragme oculaire, la choroïde acquiert de fortes adhérences avec l'espèce de plexus qui constitue le corps ciliaire, l'iris se déchire nettement comme la peau

d'un tambour autour de son cercle. J'ai déjà dit pourquoi la muscularité n'était pas une raison suffisante pour regarder l'iris comme une membrane isolée. Le décollement en question est donc un véritable déchirement; il peut avoir lieu sur un ou plusieurs points de sa circonférence; il peut aussi être complètement décollé ainsi qu'on en a plusieurs exemples. Le plus souvent cependant, il n'a lieu que sur un seul point, soit en dedans, soit en dehors; son étendue est de une à deux lignes ou plus. — Lorsqu'un détachement partiel de la périphérie de l'iris a lieu, cette membrane s'affaisse, et la pupille naturelle s'oblitére plus ou moins par le rapprochement de ses bords. Il en résulte une nouvelle pupille de figure irrégulièrement elliptique sur le lieu du décollement, laquelle peut rester permanente et remplacer les fonctions de la pupille naturelle ou bien s'oblitérer à son tour, et le malade rester aveugle. Le même phénomène s'observe s'il y a deux décollements, l'un d'un côté et l'autre de l'autre: les deux pupilles accidentelles peuvent persister, et le malade s'habituer à voir par les nouvelles brèches, ou bien s'oblitérer, etc. Nous avons déjà fait remarquer que l'existence de plusieurs pupilles sur un même iris n'était pas un obstacle absolu à la vision. Quelles que soient, du reste, les conditions du décollement partiel, le malade ne verra pas aussi nettement qu'avec la pupille naturelle, surtout pendant les premiers temps. — On conçoit sans peine que la nouvelle ouverture doit être immobile à l'action de la lumière, n'ayant pas de sphincter *ab hoc* comme la pupille naturelle. On trouve cependant dans le manuel de Wentzel l'observation d'un détachement irien qui remplaçait depuis vingt ans la pupille normale; le malade y voyait parfaitement et s'en servait même à la chasse; mais ce qu'il y avait de plus remarquable, c'est que cette ouverture exerçait des mouvements de resserrement et de dilatation comme la pupille normale. L'auteur en donne la figure. On trouve dans les livres, entre autres dans ceux de Demours (planche 51) et de Wentzel (*Traité sur la catar.*), une foule de cas de décollements iriens qui ont très-bien remplacé les fonctions de la pupille; mais dans aucun le phénomène de la motilité n'a été observé.

Si le décollement est complet, comme dans un cas rapporté par Wardrop, il y

a éblouissement ; la vision distincte n'est pas possible jusqu'à ce que l'iris soit remplacé par un diaphragme artificiel, c'est-à-dire des lunettes dont un verre noir aura un seul point diaphane dans son milieu, ou une carte percée d'un trou dans son centre. — Les causes du décollement irien sont presque toujours des violences traumatiques. La chose n'est pas fort rare dans les efforts qu'on fait pour extraire la cataracte : si celle-ci est grosse et la pupille étroite, l'iris peut se décoller. Wentzel vit ce phénomène aux deux yeux d'un même sujet qu'il opérât : la cataracte est sortie par le point décollé, et les deux brèches ont remplacé très-bien les anciennes pupilles. Les contusions sur l'œil, les commotions, les blessures pénétrantes, les abcès de la périphérie irienne, etc., telles sont les causes les plus ordinaires de l'accident dont il s'agit. — Le pronostic est ici sujet à une foule de considérations, selon les conditions particulières de la maladie, et qu'il serait trop long de détailler. En général, toujours réservé. — Le traitement du décollement partiel est tout-à-fait expectant. On doit seulement combattre la réaction inflammatoire, s'il y a lieu. Nous reviendrons sur ce sujet à l'article *pupille artificielle*. Si le décollement est complet, nous venons de dire ce qu'il faut faire. — Les perforations ou déchirures de l'iris offrent une multitude de variétés. Tantôt c'est l'ouverture pupillaire qui se déchire sur un ou plusieurs points ; tantôt le champ irien lui-même. Dans le premier cas, la pupille se fend ; la division peut aller jusqu'au ligament ciliaire, être bornée à un seul rayon ou bien se continuer dans tout l'axe, soit vertical, soit horizontal. Quand l'iris est ainsi divisé en deux moitiés, la lésion reçoit le nom de *coloboma* de l'iris. — Indépendamment des déchirures pupillaires qui sont assez fréquentes, l'iris est souvent perforé de part en part par des instruments pointus, ou simplement divisé par des instruments tranchants, ou bien enfin excisé sur un point, ainsi que cela s'observe pendant l'opération de la cataracte, etc. — Le premier phénomène qui accompagne les divisions accidentelles de l'iris, c'est l'épanchement de sang. Vient ensuite l'écartement des bords ; mais ce dernier fait n'a pas toujours lieu ; nous verrons pourquoi. Arrive enfin la réaction inflammatoire. Quelques auteurs admettent les perforations iriennes par suite d'un travail de résorption (Middle-

more). — L'étiologie, le pronostic et le traitement des divisions de l'iris sont exactement les mêmes que ceux des décollements de la même membrane. — Les absences congénitales de l'iris sont totales ou partielles. L'iris manque tout-à-fait quelquefois : si la rétine est en bon état, on peut appliquer à ce cas ce que nous venons de dire de l'absence accidentelle de la même membrane. D'autres fois, il n'y a qu'une moitié ou un tiers de l'iris ; il s'offre, dans ce cas, dans des conditions analogues à celles du décollement traumatique. On a vu des enfants naître avec deux pupilles sur un même iris ; d'autres présenter des irrégularités angulaires sur le bord pupillaire (Wardrop). Dans d'autres circonstances enfin, l'iris est fendu verticalement ou horizontalement ; c'est ce qu'on appelle *coloboma* congénital. Les faits assez nombreux qu'on possède sur ce sujet prouvent que la fente est tantôt bornée à l'iris, tantôt s'étend sur la choroïde et la rétine (*Gas. Méd.* 1834, p. 330). — Je ne m'étendrai pas davantage sur ces lésions ni sur les complications diverses qui les accompagnent, telles que cataracte, mouvements convulsifs des yeux, etc.

ART. IV. — VACILLATIONS DE L'IRIS.

Le diaphragme irien est quelquefois comme paralysé et flotte d'avant en arrière dans le globe de l'œil, comme une sorte de drapeau agité par les vents. Ces vacillations ne sont pas une maladie fort rare ; je les ai rencontrées plusieurs fois, mais toujours sur des yeux amaurotiques. On voit à chaque mouvement du globe l'iris être poussé tantôt en arrière, tantôt en avant, et ainsi de suite. Plusieurs auteurs ont déjà parlé depuis long temps de cette altération ; on l'attribuait à l'atrophie partielle des humeurs de l'œil. On disait : la coque oculaire n'étant pas très-pleine, la station de l'iris devient naturellement vacillante. Wardrop a considéré cet état comme l'effet d'une paralysie de la substance de l'iris, symptôme assez constant d'amaurose. Middlemore cependant assure avoir rencontré la vacillation irienne sur des sujets dont la vue était bonne d'ailleurs et le globe oculaire parfaitement plein ; d'où il conclut que ce phénomène dépend uniquement d'une affection du ganglion ophthalmique ou des nerfs ciliaires. Cette étiologie peut être exacte ; mais les faits observés par cet auteur ne peuvent être regardés que

omme exceptionnels ; car il est constant que les ondulations de l'iris ne se présentent généralement qu'en union de l'amaurose. L'infirmité est d'ailleurs incurable.

CHAPITRE XIII.

DE LA PUPILLE ARTIFICIELLE.

Un inconvénient, non fréquent à la vérité, mais qui cependant survient après l'opération de la cataracte par dépression ou par extraction, est celui du resserrement de la pupille au point de se fermer en grande partie ou en totalité, d'abord avec une grande diminution, puis avec une perte entière de la vue. — Cet incident très-fâcheux est le plus souvent le produit d'une forte inflammation de la membrane interne de l'œil, et surtout de l'iris, occasionnée par l'extraction ou la dépression de la cataracte. Dans quelque cas particulier, et inopinément arrive par suite de la même opération, mais sans que, selon toutes les apparences, l'inflammation des parties internes de l'œil, ou de l'iris en particulier, y ait pris aucune part. Dans ces circonstances, après un temps indéterminé de l'opération de la cataracte par abaissement ou par extraction, on observe que la pupille va tous les jours en se resserrant davantage, sans une cause manifeste, jusqu'à parvenir à s'oblitérer presque en totalité, sans que le malade éprouve aucune incommodité dans l'œil, si l'on excepte dans quelques individus une sensibilité beaucoup plus grande qu'à l'ordinaire, de l'organe immédiat de la vision, à un degré même médiocre de lumière. — Il est ordinaire que, dans l'un et l'autre cas, la pupille se resserre jusqu'au point d'admettre à peine la tête d'une petite épingle, reste immobile ; et autour d'elle, l'iris prend la forme d'une rugosité étoilée ayant un petit trou irrégulier dans le milieu, derrière lequel, après l'extraction ou l'abaissement de la cataracte, on voit le fond de l'œil noir, où on observe une petite tache, une toile blanchâtre, si par hasard, après la dépression ou l'extraction de la cataracte, il reste derrière une portion de la convexité antérieure de la capsule du cristallin devenue opaque, et qui par la suite s'est appliquée à la face postérieure de l'iris avec laquelle elle a contracté

adhérence. — La théorie a fait supposer par quelques maîtres en chirurgie, que, quand ce resserrement vicieux de la pupille dérive d'un excès de distension des vaisseaux de l'iris à raison d'une inflammation vive de la membrane même, on peut y remédier avec l'usage des résolutifs locaux et corroborants, et avec les révulsifs : tels que les saignées locales et universelles ; les purgatifs, les vésicatoires, le séton à la nuque. Ils ont au contraire jugé les émollients utiles, ainsi que les anti-spasmodiques internes et externes, dans les cas de constriction de la pupille produite par le spasme de l'iris, et par la sensibilité morbifique accrue et consensuelle de l'organe immédiat de la vue avec l'iris. Mais quelque plausibles que puissent sembler ces indications curatives de la pupille ressermée, la pratique en a démenti l'efficacité, et nous a pleinement convaincus qu'on ne pouvait remédier à cette maladie qu'en instituant artificiellement dans l'iris une ouverture qui tînt lieu, et qui fit l'office de la pupille naturelle oblitérée en tout ou en partie.

Cheselden fut, autant que je sache, le premier qui ait osé projeter et exécuter une section de l'iris, dans l'intention d'y faire une pupille artificielle. Il introduisait par la sclérotique, à la distance d'une ligne et demie de la cornée, dans l'intérieur de l'œil, une aiguille à cataracte, tranchante seulement d'un côté. Après avoir perforé l'iris vers l'angle externe, puis avancé la pointe de son aiguille par la chambre antérieure de l'humeur aqueuse, jusqu'à ce qu'il parvint au côté de l'iris qui regardé le nez, et ayant tourné le tranchant en arrière, il la retira en fendant l'iris transversalement. — On a rapporté que cette opération avait eu le plus heureux succès ; mais Janin (1) nous a assuré que, l'ayant pratiqué sur deux sujets avec toute la diligence possible, il n'en avait jamais retiré aucun avantage ; puisqu'après la cessation des symptômes produits par l'opération, il a trouvé que, dans les deux malades, la fente transversale, pratiquée dans l'iris avec le tranchant de l'aiguille, s'était de nouveau réunie et consolidée. Avant Janin, Sharp (2) avait éprouvé la même chose. Il écrit : *J'ai fait cette opération une fois avec quel-*

(1) Mémoires sur l'œil, p. 182-183.

(2) Traité d'opér. chirurg., ch. xxix.

que avantage; et peu de mois après, le même orifice, que j'avais pratiqué, se resserra et reproduisit la cécité. — Un accident qui arriva à Janin pendant qu'il faisait l'extraction de la cataracte, de comprendre et de tailler avec les ciseaux la cornée et l'iris en même temps de bas en haut et latéralement à la pupille, lui apprit, ainsi qu'il s'exprime, que la section perpendiculaire faite à cette membrane à un côté de la pupille, était le seul moyen vraiment efficace pour obtenir la non-consolidation des lèvres de la plaie pratiquée à l'iris, et pour qu'il en résultât une pupille artificielle. C'est précisément ce qui engagea cet oculiste à en faire une méthode opérative, et de la proposer comme l'expédient le meilleur pour la formation de la pupille artificielle. Elle consistait à ouvrir la cornée comme on le pratique pour l'extraction de la cataracte, à fendre ensuite l'iris avec des ciseaux de bas en haut proche de la partie de la pupille qui regarde le nez, parce qu'en faisant ainsi au côté externe il assurait avoir observé que le strabisme en résultait, à cause de la trop grande divarication des axes optiques.

Dans le petit nombre de cas de resserrement de pupille que j'ai observés et traités, survenus à la suite de l'opération de la cataracte par extraction et par dépression, je n'ai jamais pu me déterminer à ouvrir la cornée pour effectuer avec les ciseaux la section perpendiculaire de l'iris, proposée par Janin ou tout autre quelconque, par le moyen du couteau, instruit des accidents graves et fréquents qui accompagnent l'ouverture de la cornée faite sur des yeux déjà affectés après l'opération de forte ophthalmie interne, de spasme, d'un accroissement morbifique dans la sensibilité de l'organe immédiat de la vue. Je ne me déciderai jamais à couper de nouveau la cornée, sur laquelle, après l'extraction de la cataracte, il serait resté une cicatrice irrégulière : j'inclinerais d'autant moins à le faire, que je sais qu'il n'est pas aussi facile que chacun pourrait peut-être le croire, de fendre avec des ciseaux l'iris devenue flasque par l'écoulement de l'humeur aqueuse. — J'avais eu occasion d'observer plus d'une fois un trait de deux lignes du bord de l'iris, détaché du ligament ciliaire sans dilacération du corps de cette membrane et à la suite de secousses portées sur le globe de l'œil; et qu'à l'endroit du décollement de l'iris

d'avec le ligament ciliaire, il était resté pendant tout le reste de la vie des sujets, une fente ovale qui aurait pu faire en tout les fonctions d'une pupille artificielle, si l'organe immédiat de la vue et le cristallin n'eussent été, dans ces sujets, trop maltraités par la violence de la secousse. J'avais présent à la mémoire que, dans un cas de procidence de l'iris à travers un petit ulcère de la cornée avec grand tiraillement par la portion considérable d'iris saillante hors de l'œil, et par l'adhésion que cette même membrane avait contractée avec les bords de l'ulcère de la cornée, l'iris, au lieu de se déchirer dans son milieu, s'était plutôt détaché, dans une certaine étendue de sa circonférence, du ligament ciliaire, en y produisant une pupille artificielle, qui fut assez favorable au malade après être guéri de la procidence de l'iris. Je me rappelais qu'en pareille occasion de déprimer une cataracte, j'avais eu le déplaisir de voir succéder un semblable décollement du bord de l'iris d'avec le ligament ciliaire, pour avoir seulement, par inadvertance, poussé le cristallin opaque contre le bord interne de cette membrane, dans le moment que ce corps roulait opiniâtrément autour de la tige de l'aiguille droite, sans que je pusse le saisir pour l'enfoncer profondément dans le corps vitré et le déprimer. En outre, il m'était arrivé, dans les différentes dissections anatomiques de l'œil, d'observer assez souvent qu'en saisissant l'iris avec des pincees, et en le tirant non-seulement à peu de distance de son grand disque, mais encore dans le bord même de la pupille, cette membrane délicate se détachait plutôt de son union avec le ligament ciliaire, que de se déchirer dans son milieu, quoiqu'elle soit certainement d'une nature très molle (1); qu'enfin il

(1) Guérin est le seul, de tous les oculistes modernes, qui me semble avoir connu, plus que tout autre, cette circonstance importante du décollement facile de l'iris d'avec le ligament ciliaire. « La » séparation de l'iris du ligament ciliaire » est très-aisée à se faire; observation » qu'il ne faut jamais perdre de vue lors- » que l'on fait l'opération de la cataracte; » car un cristallin volumineux dont on » forcera l'extraction pourrait détacher » en tout ou en partie l'iris, et causer des » ravages funestes. » (P. 118). Tous les fau- » teurs de l'extraction avertissent, à l'occa- » sion de cataracte membraneuse adhérente

est hors de doute que l'iris ne soit une membrane tout-à-fait distincte de la choroïde, et n'ait une manière propre de connexion, quoique assez faible, avec le ligament ciliaire, indépendamment de l'union de la choroïde avec ce même ligament.

Toutes ces considérations réunies, particulièrement celle de la faible union de l'iris avec le ligament ciliaire, et par conséquent de la plus grande facilité de détacher le bord de l'iris du ligament avec lequel elle est unie, que de déchirer le corps de cette membrane, m'ont engagé à éprouver une nouvelle manière d'exécuter la pupille artificielle dans les cas où, après l'extraction ou la dépression de la cataracte, la pupille naturelle se serait trop resserrée et oblitérée. Cette manière d'opérer consiste à détacher, moyennant l'aiguille à cataracte, la circonférence de l'iris, du ligament ciliaire, dans un certain trajet, sans jamais faire précéder cette opération de la section de la cornée. Le succès répondit à mon attente. Je le démontrerai par des observations; et quant au détail de l'opération dont il s'agit, il consiste dans l'exposition qui suit. — On fait asseoir le malade, et on le fixe comme s'il devait être opéré de la cataracte; puis, avec une aiguille droite à cataracte, non aussi grosse que celle dont se servent la plupart des chirurgiens, mais subtile comme celle que je préfère, on perce la sclérotique dans l'angle externe de l'œil, à deux lignes environ de l'union de cette membrane avec la cornée, et on fait avancer la pointe jusqu'en haut et en dedans du bord interne de l'iris, vers ce point qui regarde le nez. On va très-près du ligament ciliaire, et on perce en haut le bord interne de l'iris, jusqu'à ce que la pointe paraisse à peine dans la chambre antérieure de l'humeur aqueuse. Je dis à peine, parce que cet endroit étant très-étroit, pour peu que la pointe de l'instrument s'avance en deçà de l'iris, elle se plante dans la substance de la cornée. A la première apparition de l'aiguille dans la chambre antérieure de l'humeur aqueuse, on presse avec elle sur

l'iris de haut en bas, de l'angle interne vers l'externe, comme pour la porter en ligne parallèle à la face antérieure de l'iris, afin qu'il s'en détache une portion de son bord, du ligament ciliaire. Ce décollement obtenu, on abaisse la pointe de l'aiguille pour l'appuyer sur l'angle inférieur du principe de la fente que l'on prolonge à volonté en portant l'iris vers la tempe, et en retirant l'aiguille d'avant en arrière, dans une direction parallèle à la face antérieure de cette membrane, du plus grand axe de l'œil. — Si, après avoir obtenu ce décollement, il ne paraît point de corps opaque dans le fond de l'œil, on en retire entièrement l'aiguille; s'il se présente ensuite en avant, vers la nouvelle pupille, quelque portion de capsule opaque restée en arrière après la dépression ou l'extraction de la cataracte, cette membrane opaque, réduite en pièces avec la pointe de l'aiguille, est portée en deçà de la pupille artificielle, et déposée dans la chambre antérieure de l'humeur aqueuse, où, comme nous l'avons déjà démontré dans le chapitre précédent, ces portions membraneuses ou ces flocons de capsule se dissolvent avec le temps, et sont absorbés avec l'humeur aqueuse qui se renouvelle incessamment.

En conséquence de ce décollement de l'iris, du ligament ciliaire, il est constant qu'il se fait un épanchement de sang, qui trouble toujours plus ou moins l'humeur aqueuse; mais ce sang est absorbé par la suite, et l'œil reprend son premier brillant. — Pendant l'opération, le malade doit être plus tourmenté que quand on lui abaisse ou extrait la cataracte; il n'en peut pas être autrement, puisqu'en détachant une partie du bord de l'iris d'avec le ligament ciliaire, on ne peut pas au moins tirer ou rompre quelques filets des nerfs ciliaires qui viennent s'implanter dans l'iris. En général, dans les deux malades que j'ai observés, les symptômes consécutifs de cette opération n'ont été ni opiniâtres, ni funestes. D'après quelques épreuves faites sur les cadavres, je suis d'avis que l'aiguille courbée dont je me sers pour la dépression de la cataracte, peut mériter la préférence sur la droite, même pour la formation d'une pupille artificielle: c'est ce dont je me propose de me rendre certain à la première occasion favorable.

1^{re} OBSERVATION.

Il y a quelques années qu'en présence

à l'iris, de tirer doucement cette membrane opaque; autrement on courrait risque de détacher l'iris du ligament ciliaire; accident que l'on regarde comme plus facile à survenir que le déchirement du corps de l'iris.

de plusieurs étudiants en chirurgie, j'opérai d'une cataracte à l'œil gauche un paysan de Borgo-Santo-Siro : il avait cinquante ans, et je me servais encore de l'aiguille droite. En déprimant le cristallin, j'éprouvai de la difficulté à presser ce corps d'une manière stable avec l'aiguille autour de laquelle il ne cessait de tourner. Il se porta de côté contre cette portion du bord de l'iris qui regarde le nez, détacha cette membrane, dans une certaine étendue, du ligament ciliaire, et se disposait à passer en-deçà dans la chambre antérieure de l'humeur aqueuse. Je l'en retirai au mieux; et nonobstant un peu de trouble produit par le sang épanché, après quelques mouvements, je piquai avec la pointe de l'aiguille le cristallin dur, cataracté, et je l'enfonçai profondément dans l'humeur vitrée, hors de l'axe visuel. Je me contentai de recouvrir l'œil avec un plumasseau de charpie sèche, et de faire mettre le malade au lit. — Le même soir, cet homme se plaignait d'une grande douleur et de chaleur dans l'œil opéré; je lui fis faire une saignée abondante du bras, et couvrir l'œil douloureux avec des sachets de voile remplis d'herbes émollientes bouillies dans le lait. Le lendemain, je le purgeai avec la crème de tartre; une diète rigoureuse fut prescrite. Néanmoins les paupières et la conjonctive se gonflèrent notablement jusqu'au cinquième jour; je sentis la nécessité de faire répéter la saignée; puis cet engorgement se dissipa par degrés, et disparut entièrement le quatorzième jour. — Alors j'examinai l'œil avec attention. Je vis que l'humeur aqueuse n'avait pas encore repris sa transparence; que la pupille naturelle, fort resserrée, presque oblitérée, s'était placée de l'angle interne de l'œil vers l'externe, par l'adossement de la portion d'iris détachée du ligament ciliaire; qu'enfin, dans le lieu de ce décollement, il était resté une fente ovale longue de deux lignes et demie, à travers laquelle le malade distinguait suffisamment bien les objets. En moins de deux autres semaines l'œil reprit sa pellucidité naturelle; et peu de jours après, je déprimai la cataracte de l'œil droit, avec le meilleur succès possible.

II^e OBSERVATION.

Une femme des montagnes du pays de Gènes, Maria Guerini, âgée de quarante-cinq ans, vigoureuse, mais de

temps en temps sujette à des rhumatismes qui lui prenaient tantôt le dos, tantôt le cou et la tête, avait depuis longtemps perdu l'usage de l'œil gauche par cause de cataracte. Prévoyant qu'elle ne tarderait pas d'éprouver le même désagrément à l'œil droit, elle se transporta dans cette école clinique pour y être opérée. — J'abaissai heureusement la cataracte de l'œil gauche, et tout fut bien jusqu'au quatrième jour que la malade éprouva une fluxion aux dents, fut prise d'un rhumatisme au cou, et dans tout le côté gauche de la tête, avec douleur vive, forte inflammation, engorgement des paupières et du globe de l'œil opéré. La conjonctive était gonflée et saillante comme dans le chemosis. Je fis faire une saignée abondante du pied et localement, au moyen des sangsues; j'ordonnai l'application d'un vésicatoire à la nuque et un purgatif répliqué, avec un grain de tartrite de potasse (émétique), dissous dans une livre de décoction de chiendent; et durant le jour, je fis faire usage d'une infusion tiède de fleurs de sureau. L'œil fut fomenté avec des sachets remplis d'herbes émollientes: l'inflammation était telle en dehors et en dedans de l'œil, que l'hypopion semblait inévitable. Cet état de perplexité dura une semaine, puis le rhumatisme et l'ophtalmie se dissipèrent par degrés. Néanmoins le malade se trouva aveugle de l'œil gauche, comme avant l'opération. La pupille s'était rétrécie au point qu'elle semblait oblitérée. Je ne crus pas opportun de toucher de nouveau à cet œil; je persuadai à la malade de retourner à l'hôpital, quelques mois après; elle revint — Alors je la purgeai avec le tartre émétique à doses réfractées; et après l'avoir tenue pendant quelques jours à une diète convenable, je la soumis à l'opération de la pupille artificielle: la sclérotique fut percée avec une aiguille droite assez subtile, dont je fis avancer la pointe contre la sommité du bord de l'iris qui regarde le nez; et je vis à peine la pointe de cet instrument, que, pressant avec elle en bas, et en tirant l'iris vers la tempe, je détachai une portion du bord de l'iris, du ligament ciliaire, et je continuai ainsi en descendant de deux lignes et demie; je retirai ensuite l'aiguille de l'œil. La malade donna les signes d'une vive douleur, et l'humeur aqueuse se troubla un peu.

À peine touchée, je lui fis faire une saignée du pied; je recouvris l'œil de sachets d'herbes émollientes bouillies dans

Le lait, et, vers le soir, je lui fis prendre une émulsion, à laquelle j'ajoutai dix gouttes de laudanum : la nuit fut tranquille. — La conjonctive et les paupières s'enflammèrent ensuite, mais légèrement. Dans peu de jours cette incommodité céda aux seuls émollients externes; et après la cessation entière du stade inflammatoire, on fit utilement usage de l'eau végéto-minérale. — Le onzième jour de l'opération, je pus examiner commodément l'œil opéré : l'humeur aqueuse n'avait pas encore repris sa limpidité. La fente perpendiculaire existante entre le bord interne de l'iris et le ligament ciliaire servait de pupille, au moyen de laquelle cette femme distinguait les objets qu'on lui présentait. Après un mois de convalescence, l'obscurissement produit par le sang épanché dans l'humeur aqueuse disparut entièrement, et la dame guérie quitta l'hôpital.

III^e OBSERVATION.

Un mendiant fut opéré de la cataracte par extraction, dans un des hôpitaux du Piémont : il perdit l'œil gauche, et se trouva enfin avec la pupille de l'œil droit si rétrécie après un cours inflammatoire des plus violents, qu'à peine elle aurait pu admettre la tête de la plus petite épingle; en un mot, il voyait très-peu de cet œil. Il vint dans cette école clinique pour une luxation de la main gauche, à la suite d'une chute qu'il fit sur la glace. Dès qu'il fut guéri de ce mal, je lui proposai de faire quelques tentatives pour améliorer sa vue; il y consentit. — Je portai l'aiguille droite dans l'œil droit, comme pour abaisser la cataracte; j'en fis parvenir la pointe au bord interne et supérieur de l'iris, que je traversai autant qu'il me fut possible dans ce bord même; puis, en pressant en partie l'iris de haut en bas, en la retirant vers la tempe, je la détachai du ligament ciliaire dans une étendue de deux lignes et demie; après quoi je retirai l'aiguille en laissant l'humeur aqueuse un peu trouble. — Pendant le décollement de l'iris, du ligament ciliaire, le malade donna les signes d'une sensibilité vive; mais il fut calme aussitôt après qu'on lui eut couvert l'œil d'un sachet de voile rempli d'herbes émollientes bouillies dans le lait. — Le troisième jour, il y eut un gonflement notable des paupières et de la conjonctive; je fis faire une forte saignée; je purgeai avec le tartrate acide

de potasse (crème de tartre), sans jamais cesser les applications émollientes. Le dixième jour, l'ophtalmie aiguë se dissipa; il survint une faiblesse locale, qui céda à l'usage du collyre vitriolique, uni avec le mucilage de pomme de coing. — Le vingtième jour, je trouvai que la pupille artificielle était telle que je me l'étais proposé, puisque le malade distinguait suffisamment bien les objets. Presqu'un mois après, cette teinte légère de sang qui troublait l'humeur aqueuse, se délaya enfin et disparut totalement.

IV^e OBSERVATION (1).

En 1788 je vis une dame à qui on avait fait à l'œil gauche l'extraction de la cataracte. A la suite d'une inflammation grave qui, selon elle, dura cinquante jours, la pupille se ferma. Dans son enfance, par suite de la petite vérole, la cornée suppure, et l'œil droit fut perdu. Dans un tel état, pour donner la vue à cette malheureuse, je ne vis d'autre moyen que d'ouvrir dans l'œil gauche une pupille artificielle, que j'exécutai en tout de la manière suivante. — Je fis assise la malade sur une chaise; un aide situé derrière tenait avec sa main droite, placée sous le menton, la tête appuyée contre sa poitrine : avec l'index et le doigt du milieu de la main gauche, il élevait la paupière supérieure de l'œil gauche, dans l'instant que j'abaissais aussi la paupière inférieure avec l'index et le doigt du milieu de ma main gauche. Je tenais de la main droite une aiguille en forme de lance, avec laquelle je perçai la cornée opaque à deux lignes de distance de la circonférence de l'iris. Pouvant ensuite l'aiguille en avant, je pénétrai l'iris vers sa partie supérieure, à une ligne environ de la pupille fermée; et après avoir passé cette même aiguille dans une ligne parallèle à la face antérieure de l'iris, j'ai incliné sa pointe en bas, et en même temps je l'ai poussée en arrière

(1) Cette observation m'a été communiquée par M. François Buzzi, très-habile chirurgien et oculiste de Milan, déjà connu parmi les anatomistes par sa découverte de la *tache jaune* dans le fond de l'œil, décrite ensuite par Sœmmering. Persuadé de l'imperfection des moyens connus pour l'exécution de la *pupille artificielle*, il avait depuis long-temps adopté et pratiqué la nouvelle méthode opérative exposée dans ce chapitre.

vers le centre de l'humeur vitrée, en détachant supérieurement l'iris avec force, et dans la troisième partie au moins de sa circonférence. C'est ce que je fis avec la même promptitude que dans la dépression de la cataracte; autrement le sang qui s'écoule des vaisseaux rompus de l'iris dans la chambre antérieure, remplit cette cavité, empêche de voir l'iris; enfin, si on n'emploie pas cette célérité, l'opération peut être imparfaite, même inutile.

Peu d'heures après, il s'est manifesté une tension douloureuse dans le bulbe de l'œil; elle se prolongea à l'orbite, à la joue et à la moitié de la tête de la malade. J'employai alors les remèdes généraux pour prévenir une inflammation grave. Après trente-cinq jours de demeure au lit, le sang extravasé dans la chambre antérieure était entièrement dissous, et j'ai pu voir que cette portion d'iris détachée s'était portée vers la tempe, au point de laisser dans le lieu du décollement une grande pupille artificielle oblongue. Ensuite la malade a pu marcher librement d'elle-même, en se servant de lunettes à cataractes, pour lire ou écrire.

En voilà assez sur la pupille artificielle, dans les cas où la pupille naturelle s'est extrêmement rétrécie ou oblitérée à la suite de l'opération de la cataracte. — Je ne trouve pas grande difficulté à me persuader qu'au moyen d'une aiguille, on puisse encore remédier à cette espèce de resserrement de la pupille compliqué d'adossement et d'adhérence de la convexité antérieure de la capsule du cristallin cataracté. En effet, outre un nombre assez grand d'observations rapportées sur cette matière par des écrivains dignes de foi, je pourrais en produire d'autres qui me sont propres, et qui ont rapport aux cataractes compliquées d'un resserrement notable de la pupille, avec immobilité dans son contour, qui ont été déprimées avec succès à l'aide de l'aiguille, et dans lesquelles, après cette opération, la pupille, auparavant rétrécie et immobile, a repris son ampleur et sa mobilité naturelle (1). — Quand aussi, dans quelques cas particuliers, l'adhérence de la convexité antérieure de la capsule du cris-

tallin cataracté à la face postérieure de l'iris serait telle à éluder toute tentative propre à la séparer au moyen d'une aiguille, je suis d'avis qu'il ne pourrait y avoir d'autre conséquence que celle de détacher l'iris dans un certain trajet de la circonférence du corps ciliaire, et enfin de produire une pupille artificielle. Cependant l'éclaircissement de cet article dépendra des expériences et des observations que l'on fera par la suite, méritant proposé de n'assurer sur cette matière que ce que la pratique m'avait appris et prouvé par un nombre suffisant de faits.

REMARQUES ADDITIONNELLES AU TREIZIÈME
CHAPITRE, PAR LÉVEILLÉ.

Je transcrirai d'abord une lettre que, de Pavie, j'adressai l'année dernière à M. Demours, au sujet de la pupille artificielle qu'il a pratiquée, et dont il a publié l'observation (1). M'ayant fait l'amitié de me l'adresser, je crus devoir faire la réponse suivante :

« J'ai reçu tout ce que vous m'avez envoyé avec cet intérêt et cet empressement qu'inspire la nature du cas qui s'est présenté à vous : au moins j'ai pu m'assurer de tout ce que vous aviez fait. Par votre trop obligeante lettre, je vois, monsieur, que je puis hasarder près de vous quelques idées relatives aux pupilles artificielles à pratiquer et déjà pratiquées depuis long-temps. Elles sont autant le fruit de mes études, que le résultat de mes rapports familiers avec le célèbre professeur de Pavie. En vous les communiquant, vous jugerez si elles sont conformes à l'état actuel de nos connaissances en anatomie, et si elles doivent être accueillies dans la pratique qui leur a déjà donné un aveu formel. — Qui se dissimulera que, jusqu'à ce jour, la pratique des pupilles artificielles n'ait présenté les plus grandes difficultés? en excepterons-nous même la vôtre? non, sans doute, si elle n'est exécutée par une main habile et bien assurée, toutes connais-

(1) On dit que, dans ce cas particulier, le célèbre oculiste Demours a pratiqué heureusement une pupille artificielle en perforant avec un bistouri la cornée et l'iris proche la sclérotique, et en empor-

tant avec des ciseaux une portion de l'iris de la grandeur et de la forme d'une graine d'oseille, sans déranger le cristallin de sa position naturelle.

(1) Recueil. périod. de la soc. de méd., t. VIII, p. 521 et suiv.

sances égales d'ailleurs. Le procédé de Janin est long, pénible, et fait tout éraindre des accidents consécutifs propres à la cornée et à l'iris. C'est ce dont on se persuade aisément, lorsqu'on réfléchit que cet oculiste coupait la cornée, comme on le faisait pour l'opération de la cataracte; puis soulevait ce segment de membrane avec une eurette, afin de mettre l'iris à découvert, de pouvoir l'inciser aisément avec des ciseaux, dont il dirigeait la pointe de bas en haut vers l'angle interne. Cheselden a été fort heureux comme le rapporte Morand; mais il n'en est pas moins vrai que sa méthode d'opérer n'était pas celle qui convenait, puisque les praticiens qui l'ont suivi n'ont pas obtenu de succès, les plaies produites par les incisions purement transversales s'étant réunies et les maladies ayant persisté. Une pupille artificielle stable, et capable de suppléer, dans tous les temps de la vie, à l'occlusion de la pupille naturelle, est celle que l'on pratique à côté de celle-ci en dedans et verticalement. L'expérience prouve tout l'avantage de cette méthode. Mais dans quel état se trouvaient tous les malades ainsi opérés par Janin? ils étaient tous cataractés et opérés. Un seul cas, parmi beaucoup d'autres, nous offre un cristallin en position: on remédia à l'occlusion de la pupille, d'après l'indication de Cheselden. La sclérotique fut traversée d'une aiguille à cataracte, qui pénétra dans la chambre postérieure; puis la pointe de cet instrument parut dans la chambre antérieure et derrière la cornée transparente, après avoir percé l'iris. L'incision fut ensuite prolongée transversalement jusque vers le point où répond ordinairement la pupille naturelle. La guérison n'eut pas lieu.

» Dans les autres cas, le cristallin constamment cataracté avait été primitivement extrait, on le fut pendant l'opération même, dans laquelle on avait pour but de former une pupille artificielle: en sorte que, si je ne me trompe, vous me paraissez être le premier qui ayez opéré avec succès, dans un cas où le cristallin était encore en position, et où l'humeur aqueuse n'existait pas. Il n'y a donc pas de nécessité d'extraire le cristallin, comme l'a fait plusieurs fois Janin. Vous êtes aussi le premier qui ayez opéré dans le segment supérieur de l'iris, d'où il nous reste prouvé que des pupilles artificielles peuvent exister sur tous les points de l'iris, excepté dans le centre, lorsque

le cristallin n'est pas opaque, ou sur tous les points de l'uvée correspondant aux extrémités des corps ciliaires, lorsque la lentille a perdu sa transparence. — Mais revenons-en aux difficultés qui sont le principal objet de ma lettre, et que je voudrais voir s'aplanir, parce que l'art n'y peut que gagner. En effet, toutes les circonstances ne sont pas aussi favorables que celles dont vous nous rapportez l'histoire. On ne trouve pas toujours l'iris adossé contre la cornée, ni les cavités antérieures du globe dépourvues d'humeur aqueuse; dans toutes, l'iris ne se présente pas d'une manière aussi convenable pour pouvoir en emporter une portion égale au volume d'une graine d'oseille, ce qui me paraît considérable: alors moins de facilité pour qu'au moyen d'une petite incision faite à la cornée on puisse traverser l'iris avec une branche de ciseaux, quelque déliés qu'ils soient, et emporter ainsi la portion jugée nécessaire quand la cornée est tendue, et l'humeur aqueuse en abondance. — J'observe encore que, si je compare le volume d'une graine d'oseille avec le diamètre de la pupille artificielle dont vous nous avez conservé l'image, je trouve une très-grande différence; et il faut que la pupille se soit resserrée de moitié depuis l'opération. C'est ce qu'il ne faut pas perdre de vue, si l'on veut suivre avec avantage la route que vous avez tracée. Aucun oculiste ne me paraît avoir observé cette différence entre les diamètres d'une pupille artificielle immédiatement après l'opération et après la guérison. Il me semble cependant qu'elle existe, si je me reporte au point de comparaison que vous avez établi: d'où il résulte, 1^o que pour pratiquer une pupille artificielle, l'expérience a démontré le plus souvent, contre l'observation de Cheselden, qu'une simple incision transversale, qui comprend le centre de l'iris, ne suffit pas; 2^o qu'il est instant d'inciser verticalement, ou d'emporter une portion de l'iris; 3^o que la pupille artificielle est plus large à l'instant de l'opération que lors de la guérison parfaite; 4^o que l'étendue de l'iris à emporter, ou simplement à inciser, doit toujours être calculée sur le diamètre que l'on veut donner à la pupille artificielle. »

Tout en admirant le succès du célèbre oculiste français, je ne puis m'empêcher de dire que rien ne me paraît plus incertain que cette manière d'ouvrir une

pupille artificielle. Un succès complet a eu lieu pour le citoyen Sauvages : mais combien de fois la même opération a-t-elle été pratiquée depuis ? quels en ont été les résultats ? S'ils eussent été heureux, on les eût proclamés, et le silence qu'on a gardé répond à tout. A quoi se réduit donc l'observation de Demours ? à constater un fait purement isolé, comme nous en avons tant d'autres en chirurgie. Mais un simple fait ne peut pas servir de base à une méthode générale, praticable par tous les chirurgiens habiles. — Cependant, pour pratiquer une pupille artificielle, il faut convenir que le mode doit varier en raison de l'état de l'œil malade. En effet, une cicatrice large, dense, placée au-devant de la pupille, ou occupant une grande étendue de la cornée, peut nécessiter cette opération aussi bien que l'occlusion de la pupille naturelle. Dans cet état de choses, la cornée, devenue opaque, peut n'avoir que très-peu perdu de son épaisseur ; la chambre antérieure conserver à peu près ses mêmes dimensions, et contenir une même quantité d'humeur aqueuse : ou bien, à la suite d'une inflammation vive de tout le globe de l'œil, quelle qu'en soit la cause, l'épaississement de la cornée, celle de l'iris peuvent s'être prodigieusement accrues ; les chambres antérieure et postérieure ne plus exister, non plus que l'humeur aqueuse. Dans le premier cas, l'iris flottera encore librement derrière la cornée, il sera humecté de toutes parts, baigné par l'humeur aqueuse ; dans le second cas, les espaces dont nous venons de parler n'existant plus ainsi que l'humeur aqueuse, il n'est pas douteux que l'iris épaissi par son état inflammatoire, durci même, ne se soit adossé contre la cornée, ne se soit même collé et étroitement uni avec elle, comme c'est le propre des membranes de se réunir intimement par les effets d'une inflammation qu'avec Hunter j'appellerai adhésive. — Si je ne me trompe, je suis le premier à faire ces distinctions importantes relativement à la pratique d'une pupille artificielle jugée nécessaire. N'est-il pas plus facile de faire cette opération quand l'humeur aqueuse tient encore l'iris écarté de la cornée, que quand ces deux membranes sont collées ou simplement adossées ? Si cette vérité est reconnue, pourquoi ne pas établir un procédé opératoire convenable dans chacun de ces cas ? Quand une opacité très-forte occupe le centre de la cornée, et rend la

pupille naturelle inutile, si le cristallin est sain, en position, il n'est pas douteux qu'il ne servira jamais à rien pour la vision, à moins que l'on n'ouvre une pupille artificielle, comme le faisait Janin, en dedans du cristallin, vers le grand angle de l'œil, endroit reconnu le plus favorable, quelques facilités que l'on ait pour opérer ailleurs : dans ce cas il y a un lieu d'élection, tandis qu'il y en avait un de nécessité pour M. Demours. — Quand à la suite d'une inflammation grave la pupille s'est rétrécie, comme on ne connaît pas le juste état du cristallin, en opérant d'après la méthode de Janin, on courrait le risque de ne pas réussir ; car, après avoir fendu l'iris, le cristallin situé derrière pourrait bien être opaque d'où l'urgence d'en faire l'extraction ; complication très-grave dans une opération fort délicate : ou bien cette oblitération de la pupille a eu lieu à la suite de l'extraction du cristallin, et la méthode de Janin est plus assurée. C'est aussi le cas qui a le plus fréquemment nécessité la formation des pupilles artificielles.

Opérer à la manière du professeur Scarpa est sans doute ce qui me paraît en général plus convenable, dans le cas où la chambre antérieure et l'humeur aqueuse existent encore. Il n'y a point de difficulté lorsque le cristallin n'est plus en position ; et lorsqu'il y est, comme je ne vois pas jusqu'à quel point il peut être avantageux pour le malade et pour l'art, je propose de l'abaisser d'abord, puis d'ouvrir la pupille artificielle avec la même aiguille, en décollant l'iris à l'endroit d'élection, s'il en existe un, ou à celui de nécessité, si les circonstances le veulent ainsi. On sent aisément que ce procédé est applicable avec un espoir, j'ose dire, constant de succès, dans toutes les variétés du cas bien prononcé que je viens d'établir. — Les espaces qui séparent l'iris de la cornée et du cristallin une fois anéantis, l'iris épaissi, adossé contre la cornée, collé à cette membrane à la suite d'une inflammation, ou cicatrisé dans son épaisseur même, dans les cas de précipitations antécédentes, sont des circonstances fort épineuses pour l'oculiste qui cherche à ouvrir une pupille artificielle. Il est embarrassé sur le point où il établira une solution de continuité, et sur le mode qu'il mettra en usage. 1^o La cornée aura pu être ulcérée, percée, et livrer passage à une portion de l'iris qui

aura fait hernie; le tout se sera cicatrisé de manière que l'iris saillante sur le niveau de la cornée, par suite cautérisé, ulcéré, sera tombé en suppuration, aura formé un bouchon dans l'ouverture de la cornée, et la cicatrice sera commune à l'une et à l'autre membrane. 2^o Il peut y avoir sur la même cornée deux ou trois cicatrices de ce genre. Il importe peu alors de savoir quel est l'état du cristallin; mais le plus difficile est de se décider pour savoir comment on opérera, et dans quel endroit, pour plus de commodité et d'avantage pour le malade. Cette circonstance n'est pas celle de Jannin, de Cheselden; on n'en a pas encore fait mention, car ce n'est pas encore le cas du docteur Demours. Incisera-t-on d'abord la cornée? où? est-on assuré des rapports immédiats de l'iris avec la cornée? Il me semble qu'il conviendrait ici d'inciser la cornée; puis, au moyen d'une aiguille plate, à pointe mousse, de passer entre elle et l'iris que l'on décollerait insensiblement; et, en pressant fortement, on opérerait une désunion de l'iris vers le ligament et le corps ciliaire. Je me suis assuré, par ma propre expérience, que cette désunion non-seulement n'est pas facile, mais ne donne pas même un avantage complet, supposé qu'elle ait lieu; car, le cristallin en place, l'espace qui se trouve entre sa grande circonférence et celle de l'iris est occupé par les extrémités antérieures des procès ciliaires, qui sont appliqués contre le corps vitré derrière l'iris; et en supposant que cette dernière membrane soit décollée, ces mêmes procès ciliaires empêchent encore de voir: d'où je conclus que, dans ce cas, il faut, comme dans le précédent, abaisser le cristallin et tenter le décollément de l'iris selon le procédé de Searpa.

Ferons nous comme M. Demours? Cet oculiste a opéré avec succès dans un cas difficile, où la cornée était opaque, très-épaisse, dans les quatre cinquièmes de son étendue: mais est-il prudent d'employer alternativement un bistouri, des pincées, des ciseaux, dans un espace aussi petit que celui qui nous est indiqué? Il existe un exemple de succès qui justifie cette conduite, et nous sommes encore éloignés d'en espérer un certain nombre d'autres capables de fixer notre marche à l'avenir; et je ne craignois pas de demander si l'opérateur qui a réussi une seule fois, qui avança avoir réitéré maintes fois cette opération, sans rien dire de plus, se ha-

sarderait sérieusement à la pratiquer, même dans l'espoir d'un demi-succès. Je dis franchement que je ne le croirois pas. Il nous manque encore des détails essentiels sur l'observation publiée par Demours. Il faut espérer qu'avec le temps nous les recueillerons. Le fait est que la cornée a été incisée; et plus loin derrière, la membrane iris dont on a emporté un lambeau de la grosseur d'une graine d'oseille; le cristallin était en position: d'où je conclus qu'avec l'iris on a nécessairement dû emporter une partie des extrémités antérieures des procès ciliaires, circonstance importante dont on ne parle pas, et sans laquelle le malade ne verrait certainement pas. Il n'est point non plus fait mention de l'état du segment supérieur de la cornée, relatif à la paupière supérieure que l'on sait le recouvrir dans tous les temps de la vie; et, d'après la gravure publiée par Demours, cette même paupière doit recouvrir la pupille, gêner la vision, à moins que l'élevateur de la paupière ne fasse de grands efforts; ce qui se conçoit aussi aisément que le strabisme, quand une pupille artificielle a été ouverte dans cette portion de l'iris située entre la tempe et le cristallin.

Je me demande enfin si, dans ce dernier cas observé par M. Demours, on n'eût pas eu plus de facilité à abaisser d'abord le cristallin, puis à décoller l'iris. Le peu de cornée encore transparente n'eût pas été rétréci par une cicatrice, quelque petite qu'elle soit; cet espace eût servi dans son entier, et il est à croire que l'on eût pour le moins aussi bien réussi. Ce n'est pas cependant que je veuille faire croire que le procédé que j'adopte doive être exclusif: je ne prétends donner aucun précepte: j'invoque seulement l'expérience d'autrui, en exposant les motifs qui me déterminent, autant que les raisons qui me font sentir combien nos ressources sont faibles sur ce point difficile de chirurgie des yeux (Léveillé).

ARTICLE ADDITIONNEL.

L'historique de la pupille artificielle ne remonte qu'au commencement du dix-huitième siècle. Cela ne doit point étonner, si l'on réfléchit que les anciens ne connoissaient point les véritables fonctions des parties intérieures de l'œil. Cheselden, célèbre chirurgien de Londres,

en est l'inventeur ; son opération date de 1735. Wenzel, en 1780, Scarpa, en 1801, et plusieurs autres après eux ont donné à cette opération toute l'importance qu'elle méritait et qu'elle présente aujourd'hui. — On aurait bien à faire si on voulait reproduire avec quelques détails toutes les opinions, les méthodes, les procédés et les procédonscules qu'on a cherché à établir. Plusieurs se confondent tellement ensemble, qu'on a de la peine à les différencier. A chaque mouvement particulier d'aiguille ou de bistouri, on trouve un ou plusieurs noms propres. Les livres de médecine opératoire, ceux des oculistes et les dictionnaires sont pleins de ces numérotages interminables : ils ne font que se copier et se recopier à l'infini. J'en ai un sous les yeux, dont le chapitre de la pupille artificielle ne comprend rien moins que 80 grosses pages en petit-texte ; c'est celui de M. Ribéri. Dans mes cours, je reproduis et démontre tout cela jusqu'aux moindres détails ; ici je erois ne devoir m'arrêter qu'aux idées réellement utiles, et ne citer que le moins possible de noms propres.

§ I^{er}. *Indications générales.* — Les cas qui réclament la formation d'une pupille artificielle peuvent être compris dans les quatre catégories suivantes :

1^o *Oblitération pupillaire sans synéchie et sans opacité de la cornée (atresia, sinezisis pupillæ).* C'est le cas le plus simple et le plus facile à opérer. Cette condition organique peut être le résultat de la persistance de la membrane pupillaire (imperforation de l'iris) ; de la présence d'un bouchon de lymphé plastique ou de sang arrêté et organisé dans la pupille ; d'une excroissance formée sur le bord pupillaire ; enfin, d'un prolapsus périphérique de l'iris ou du corps ciliaire.

2^o *Opacité centrale de la cornée sans altération de la pupille naturelle ni adhérence de l'iris.* Cette condition est aussi plus fréquente que la précédente et n'offre pas de grandes difficultés à l'opération ; mais elle est moins favorable au succès. Des ulcérations, des kératites, des blessures, le ptérygion, un staphylôme, des opérations pratiquées sur la cornée ; etc. : telles sont les causes les plus ordinaires de ce mode de lésion, qui réclame la formation d'une pupille artificielle.

3^o *Occlusion pupillaire avec synéchie postérieure, avec cataracte, avec ou sans*

leucome. Ce mode d'altération suppose, comme on le voit, l'intégrité de la chambre antérieure. La chambre postérieure est oblitérée, la capsule cristalline est opaque, la cornée peut être complètement diaphane, ou bien plus ou moins tachetée. Ces conditions ne sont pas moins fréquentes que les précédentes ; mais elles compliquent déjà l'état des choses, ce qui veut dire que l'opération présente plus de difficultés et moins de chances de réussite. Les causes de ces désordres peuvent être rapportées à l'iritis et à des blessures.

4^o *Atrésie pupillaire avec synéchie antérieure, ou antérieure et postérieure à la fois, avec ou sans cataracte, et leucome plus ou moins étendu.* Ce cas est plus ou moins grave et des plus défavorables à l'opération. — Il suppose, comme on le voit, que la chambre antérieure est plus ou moins oblitérée. La chambre postérieure peut l'être en même temps, et le cristallin ou sa capsule avoir perdu la transparence, de même qu'une partie de la cornée. Les causes sont les mêmes que pour le cas précédent. — Ainsi donc, voilà une gradation de lésions auxquelles se rattachent tous les cas possibles que la pratique peut rencontrer, relativement à la pupille artificielle. On conçoit de quelle importance il est d'en tenir compte, si l'on veut saisir toutes les ressources que l'art présente pour chacun de ces cas.

§ II. *Conditions essentielles.* — Quatre conditions sont indispensables pour percer avec chances de succès une pupille artificielle : 1^o Que la cornée soit en totalité ou en partie diaphane ; 2^o que la rétine soit sensible à l'action de la lumière ; 3^o que l'œil soit libre de toute phlogose ; 4^o que l'autre œil soit inserviable. — On conçoit que si le malade ne distingue pas la lumière des ténèbres avec l'œil affecté, cela indique en général que l'organe est amaurotique et que l'opération serait inutile. Si l'autre œil est serviable, l'opération n'atteindrait aucun but ; car la pupille artificielle, ne pouvant pas ordinairement tomber en harmonie avec celle de l'œil sain, ne saurait être d'une utilité réelle : cette règle souffre à peine quelques exceptions. Il va sans dire enfin que l'opération serait formellement contre-indiquée, du moins pendant un certain temps, si l'organe était actuellement enflammé, ou la constitution du sujet dominée par quelque vice dyscrasique.

§ III. *Remarques importantes.* —

1° Plus la nouvelle pupille se rapproche du centre de l'iris, plus elle est serviable. Vers la circonférence, en effet, une partie des rayons étant absorbés par le corps ciliaire, sont tout-à-fait perdus pour la rétine; 2° à conditions égales, une pupille artificielle est beaucoup plus utile lorsqu'elle est percée à l'hémisphère supérieur qu'à l'inférieur de l'iris : c'est que la lumière nous vient d'en haut; 3° une pupille percée au côté externe supérieur est plus avantageuse qu'au côté interne. Le côté externe de l'orbite, en effet, étant échaneré, reçoit une plus grande quantité de rayons que l'interne; 4° si la nouvelle pupille est excentrique, ainsi que cela a lieu le plus souvent, le regard est inévitablement louche (strabisme); 5° pour être aussi utile que possible, la nouvelle pupille doit avoir deux lignes de diamètre. Si son diamètre ne dépasse point une demi-ligne, la vision est très-faible. Si elle a beaucoup plus de deux lignes, la vision est confuse; 6° lorsque la cornée n'est pas complètement transparente, il est généralement utile de faire tomber l'incision sur le leucome, si l'on se décide à opérer par l'ouverture de la cornée; 7° quel que soit le procédé qu'on a choisi, il est toujours utile d'extraire ou d'abaisser le cristallin, quand même il ne serait point opaque.

§ IV. *Opérations.* — *Premier procédé.* Il est évident que lorsque la pupille est simplement oblitérée, sans être adhérente (les deux chambres étant par conséquent libres), l'iris peut être facilement perforé, soit à son centre, soit à sa circonférence. Il peut l'être, soit d'arrière en avant, soit d'avant en arrière. Ce qu'il y a de plus convenable, selon moi, dans ce cas, c'est d'opérer d'après le procédé de Gibson. On ouvre la cornée en haut et en dehors, comme si l'on voulait extraire le cristallin; on y fait engager l'iris en pressant légèrement le globe de l'œil, de manière à produire un prolapsus irien; si l'iris ne sort pas, on le tirera à l'aide d'une petite érigne. Ensuite on en excise une partie, gros comme une tête de mouche, à l'aide de petits eiseaux et de pinces fines, mieux vaut en général en exciser trop que trop peu. On aura de la sorte un évrèchement dans le champ de l'iris. Cela fait, on extrait le cristallin par la même ouverture. On panse comme après l'extraction de la cataracte; on emploie les saignées et la belladone, et l'on prie Dieu que les choses aillent pour le

mieux; car rien n'est plus infidèle pour les résultats que l'opération de la pupille artificielle. — On peut arriver d'une autre manière au même but, c'est en décollant une partie de l'iris du ligament ciliaire (procédé de Searpa). — On plonge une aiguille à cataracte par la sclérotique, comme pour abaisser le cristallin; on en fait sortir la pointe dans la chambre antérieure, à travers la portion supérieure et interne de la circonférence de l'iris; on presse un peu de haut en bas et de dedans en dehors, et l'iris se décolle; il en résulte une brèche semi-elliptique qui donne passage à la lumière. On abaisse enfin le cristallin. Pour décoller l'iris, il faut manœuvrer vite, sans quoi le sang empêche de bien opérer. La nouvelle ouverture doit avoir au moins trois lignes de diamètre pour être durable; encore ne l'est-elle pas toujours: le sang, la lymphe plastique l'oblitérent assez souvent, et l'opération est manquée. Dans cette seconde manœuvre, l'iris peut se décoller en totalité; en ce cas, ou n'abaissera pas le cristallin; c'est là un malheur, du reste, moins grave qu'on ne croit, et qui n'empêche pas toujours le malade de voir (V. chap. *des blessures de l'œil.* — Le décollement peut être aussi pratiqué, en portant l'aiguille à travers la cornée transparente, au lieu de la faire passer à travers la sclérotique; cela ne change rien à l'idée première de l'opération.

2° *Procédé.* Dans la seconde indication, les chambres oculaires sont libres, avons-nous dit; la pupille naturelle existe, mais elle est masquée par un leucome. On peut, dans ce cas, opérer comme dans le cas précédent, en faisant, bien entendu, tomber la nouvelle brèche vis-à-vis la portion diaphane de la cornée. On peut aussi ouvrir la cornée et échaucrer la pupille naturelle, en la prolongeant du côté diaphane à l'aide des petits eiseaux de Maunoir. On atteindra également le but, en introduisant par la sclérotique le petit bistouri de Cheselden ou Adams (espèce de petite faux), et en divisant le bord pupillaire du centre à la circonférence; mais cette simple division n'est pas toujours permanente. Il y a en fin des personnes qui proposent de faire prolapsus l'iris du côté de la portion libre de la cornée, afin d'y attirer la pupille naturelle. Parmi ces procédés, celui qui me paraît offrir le plus de chances, dans le cas en question, est le décollement irien. Cette manœuvre en effet ménage

parfaitement la portion diaphane de la cornée.

3^e *Procédé.* L'iris adhère à la cristalloïde dans le troisième cas; il n'y a pas de chambre postérieure; la cornée est totalement ou partiellement transparente; la chambre antérieure est libre. — On introduit une aiguille à cataracte par la sclérotique, comme pour abaisser le cristallin; on en fait passer promptement la pointe dans la chambre antérieure, en perçant d'un seul trait le cristallin et la capsule; on la fait sortir par l'endroit de la pupille naturelle. On dilate la pupille à coups d'aiguille, on broie le cristallin, et l'on en fait passer les fragments dans la chambre antérieure. Ces seules manœuvres peuvent parfois suffire pour rétablir le libre passage des rayons. Elles sont cependant insuffisantes, si la cornée est opaque au centre. On peut, dans ce cas, décoller grandement l'iris, après avoir détruit la cataracte par le procédé précédent. — Dans un cas de cette espèce, j'ai vu Forlenza opérer avec succès de la manière suivante: il a fait un lambeau à la cornée, comme pour extraire le cristallin; il a disséqué petit à petit le bord pupillaire de son adhérence avec la cristalloïde, à l'aide d'une aiguille arrondie et aplatie comme une petite spatule tranchante. Il a enfin extrait le cristallin, arraché la portion opaque de la capsule, et l'ancienne pupille s'est trouvée libre. La cornée était entièrement diaphane chez ce malade — Dans deux ou trois autres cas que je lui ai vu opérer, la cornée était opaque, la pupille oblitérée et adhérente. Il a d'abord ouvert la cornée, disséqué la pupille et extrait le cristallin comme dans le fait précédent; ensuite il a soulevé un point de l'iris, soit avec une petite érigne double, soit avec de longues pinces en or, et il l'a excisé avec des ciseaux courbes. L'ouverture est restée permanente chez un seul de ces malades.

4^e *Procédé.* Lorsqu'il y a oblitération de la chambre antérieure, l'opération offre toujours de grandes difficultés. Il faut commencer par disséquer l'iris de la cornée, et l'en séparer autant que les conditions de la maladie le permettent. Si la chambre antérieure n'est pas complètement oblitérée, on ouvre la cornée du côté où elle est libre, et à l'aide de la spatule de Furlenza, on dissèque petit à petit l'iris. Après cette dissection, on excise une portion de l'iris vis-à-vis la portion diaphane de la cornée. Pour cette excision, on fait donc comme on peut,

pourvu qu'on remplisse l'indication. On termine l'opération en faisant sortir le cristallin par la même brèche. — Si l'iris est complètement adhérent à la cornée, on le coupe en même temps que la cornée avec le bistouri à cataracte; puis on en racle une partie, si cela se peut. — Telles sont les idées principales et purement pratiques d'après lesquelles on doit se régler dans l'opération de la pupille artificielle.

§ V. *Remarques pratiques.* — Je termine ces considérations par l'indication des règles générales d'après lesquelles on doit exécuter le procédé qu'on aura choisi. — Le malade est assis ou couché, selon la commodité de l'opérateur. Pour mon propre compte, je préfère qu'il soit couché, parce que, de la sorte, outre qu'on domine mieux son corps et son organe malade, on n'a pas à craindre que les parties opérées soient dérangées par les mouvements que le malade serait obligé de faire pour se déshabiller et se coucher. — Le malade étant couché, le chirurgien opère debout, penché sur le lit même, ainsi que le faisait Dupuytren. Si l'on préfère que le malade soit assis, l'opérateur peut se placer aussi debout, s'il le veut, ou bien assis vis-à-vis le patient, et ayant les genoux de ce dernier serrés entre ses cuisses. — Deux aides sont nécessaires, l'un placé derrière et au-dessus de la tête du malade, pour relever la paupière supérieure, l'autre à côté, pour soutenir les mains du patient sous les couvertures ou autrement, et servir en même temps aux autres besoins de l'opérateur. — L'opérateur prend l'instrument comme une plume de la main droite, s'il opère sur l'œil gauche; de la main gauche, s'il a affaire à l'œil droit. Scarpa, Janin et une foule d'autres auteurs conseillent, dans ce dernier cas, au chirurgien de se placer derrière la tête du malade, en cas qu'il ne fût pas ambidextre. — S'il opère par décollement (*coredialysis*), il plongera son instrument dans le côté externe de la sclérotique, à une ligne, une ligne et demie derrière la cornée, et à la hauteur de l'axe horizontal de cette membrane; il en fera rapidement sortir la pointe en haut, vers le côté nasal de la conférence de l'iris; une légère pression progressive de haut en bas, et de dedans en dehors, suffira pour décoller ou déchirer l'iris. Cet ébranlement doit avoir au moins deux lignes et demie à trois lignes d'étendue, ainsi que nous l'avons déjà

dit, car il se rétrécit toujours, et souvent même il s'oblitére.

Le même but peut être obtenu en plongeant l'instrument par la cornée; on voit alors mieux ce que l'on fait. Dans ce cas, l'instrument est plongé sur le côté externe de la cornée; on franchit promptement la chambre antérieure, et l'on atteint le point indiqué; la manœuvre est à peu près la même. Si la cornée est tachée, il y a souvent avantage à plonger l'instrument par ce point. — Dans l'un comme dans l'autre mode opératoire, l'instrument doit être retiré par un mouvement inverse à celui qui l'a fait entrer. — Le plus commode des instruments proposés pour opérer le décollement est, à mon avis, le bistouri d'Adams ou de Cheselden. Avec cette petite faux, on peut non-seulement détacher promptement et commodément l'iris du ligament ciliaire, mais encore le fendre verticalement, ainsi que le voulait M. Donagana. Les aiguilles qu'on a tant recommandées sont tellement faibles, qu'elles atteignent difficilement le but. Le bistouri d'Adams s'introduit de champ, le tranchant tourné en haut; arrivé au point indiqué de l'iris, on en retourne le tranchant contre cette membrane. — Après l'opération, les deux chambres sont ordinairement pleines de sang. On peut les vider en ponctionnant la cornée avec un bistouri à cataracte. Tout le traitement consécutif doit être basé sur des moyens propres à prévenir une trop forte réaction (saignées, belladone, mercuriaux, repos, etc.) — S'il opère par excision (*corectomie*), le chirurgien commencera par faire un lambeau à la cornée, d'après les règles qu'on trouvera à l'article *cataracte*. Cette section doit toujours tomber sur la portion opaque de la cornée, si toutefois opacité il y a. On excise une portion de l'iris, soit d'après le procédé de Gibson ci-devant indiqué, soit d'après le procédé de Wenzel, c'est-à-dire en divisant d'abord l'iris en même temps que la cornée, ensuite en prenant le bord de l'iris avec des petites pinces plaquées de Maunoir, et en enlevant une partie avec de petits ciseaux courbes. Le traitement consécutif est le même que dans le cas précédent. L'œil sera couvert avec un petit plumasseau de coton cardé et un léger bandeau noir.

CHAPITRE XIV (ADDITIONNEL).

NÉVROSES DE L'IRIS.

ART. 1^{er}. — MYDRIASE IDIOPATHIQUE.

C'est ainsi qu'on a nommé la dilatation permanente de la pupille dépendant d'une maladie inhérente à l'iris, la rétine étant presque saine d'ailleurs. On ne confondra pas la mydriase essentielle ou idiopathique avec la symptomatique: dans cette dernière, il y a toujours cécité, et la dilatation pupillaire n'est qu'un phénomène secondaire; nous en parlerons à l'article *Amaurose*. — Le mot mydriase vient du grec *amydros*, obscur, parce que les objets paraissent obscurcis, ou parce que le fond de l'œil semble noir. Quelques auteurs anciens l'ont décrite sous le nom de *ptilichoria*, expression plus propre que la précédente, car elle signifie *dilatation de la pupille* (*ptilis*, large; *cora*, pupille). D'autres l'ont désignée du nom de prolapsus idiopathique du sphincter pupillaire. — Je n'ai jamais vu la mydriase essentielle qu'à un œil et sur des sujets jeunes, plus souvent à gauche qu'à droite. Il y a peu de jours encore, j'ai été consulté pour un commis voyageur qui se trouvait dans ce cas. Je conçois cependant que la chose puisse arriver aux deux côtés à la fois, ou successivement. On peut distinguer du reste différents degrés dans la dilatation pupillaire, ainsi qu'on le conçoit aisément. La maladie se déclare généralement lentement, quelquefois subitement.

§ 1^{er}. *Caractères*. — A. *Physiques*. 1^o Dilatation anormale de la pupille, inaltérable sous l'action de différents degrés de la lumière et des frictions du doigt. Cette dilatation est portée au point quelquefois que l'iris est presque complètement effacé; il ne présente qu'un petit bord circulaire autour de la circonférence de la cornée. 2^o Égalité du contour pupillaire. J'ai observé que dans la véritable mydriase le contour pupillaire n'est jamais inégal. Quelques auteurs cependant disent qu'il est dentelé, et que l'ouverture de la pupille a une forme irrégulière. Toutes les fois que j'ai rencontré ces dernières conditions, il y avait amaurose. Dans la mydriase l'ouverture est toujours ronde, bien qu'elle puisse ne pas être placée tout-à-fait au centre de la cornée, par les raisons que nous avons exposées. 3^o Couleur parfaitement noire du fond de l'organe. Quelques auteurs parlent, dans

ces cas, d'un état nuageux du corps vitré. Je dois déclarer que, lorsque cette circonstance existe, il y a toujours amaurose, et qu'il ne s'agit plus alors d'une mydriase essentielle.

B. *Physiologiques*. 1^o Éblouissement à la lumière ordinaire. Comme la rétine n'est point affectée, la dilatation pupillaire met le malade dans les mêmes conditions des individus qui passent brusquement d'un endroit obscur dans un autre très-éclairé; ils sont éblouis, leur vision est confuse comme chez les photophobes. 2^o Vision distincte à travers une petite ouverture artificielle. Si l'on couvre l'œil avec une carte à jouer, percée d'un petit trou fait avec une épingle, le malade voit distinctement à travers cette ouverture. Cela n'a point lieu si le sujet est amaurotique. La vision devient moins confuse si l'on met les deux mains autour de l'orbite de manière à n'y laisser pénétrer que peu de lumière. 3^o Nyctalopie. Par cela même que la vision de ces sujets est éblouie à la lumière ordinaire, quelques-uns d'entre eux finissent par s'habituer à voir dans une demi-obscurité, ou dans des lieux où les yeux normaux ne peuvent rien distinguer, et cela se conçoit. Tout le monde connaît l'histoire de cet homme qui, en voulant monter une corde sur un instrument de musique, se frappa à un œil avec la même corde qu'il venait de casser. Quelques jours après, il ne pouvait plus voir de cet œil pendant le jour, mais il pouvait parfaitement bien lire dans l'obscurité; de sorte que, par suite de cet accident, cet homme, dit l'auteur, avait son œil de jour et son œil de nuit, ce qui s'explique par la mydriase qui était survenue à l'organe blessé.

C. *Terminaisons*. 1^o Guérison. Cette terminaison est des plus ordinaires, qu'on traite ou qu'on ne traite pas la maladie. 2^o État stationnaire. Je connais des malades qui sont mydriatiques depuis longues années et chez lesquels le mal n'a point fait de progrès; leur vision s'est même améliorée, soit par l'habitude, soit par l'usage de quelque moyen artificiel. 3^o Cécité amaurotique. Soit qu'une seconde maladie survienne spontanément sans connexion immédiate avec la première, soit que la rétine finisse par se fatiguer et perdre la faculté de sentir par la longue persistance de l'éblouissement, il est de fait que l'une des terminaisons les plus ordinaires de la mydriase c'est l'amaurose.

§ II. Étiologie. — A. Prédysposante.

La maladie en question est quelquefois héréditaire et même congénitale. Il y a des personnes qui naissent avec une pupille plus large que l'autre; mais cela ne constitue pas toujours une maladie. Je viens de dire que la mydriase ne s'observe ordinairement que dans le jeune âge; c'est que l'enfance est une condition prédysposante à la dilatation de la pupille (*V. article Myopie*). Ce qui y prédyspose également, c'est l'exercice de certaines professions, comme celle des mineurs qui, restant long-temps dans des lieux sombres, finissent par avoir la pupille dans un état permanent de dilatation.

B. *Occasionnelle*. Les contusions de l'œil sont au nombre des causes les plus fréquentes de la mydriase. Après l'extraction du cristallin, on voit quelquefois la pupille rester à l'état de mydriase, phénomène qu'on attribue à la contusion du rebord pupillaire ou du reste du diaphragme irien. Une contusion sur la cornée, sur la sclérotique, occasionne parfois le même effet. Cela tient probablement, dit-on, à l'action du coup sur les nerfs ciliaires. — Personne n'ignore que dans beaucoup d'empoisonnements et dans la compression cérébrale, la pupille est dilatée, et que quelques médicaments produisent ce phénomène, sans être même donnés à dose toxique. Les uns l'ont expliqué par la paralysie du sphincter de l'iris, les autres par l'engorgement des vaisseaux de cette membrane. Gendron, par exemple, a consacré un chapitre à la mydriase dépendant de l'engorgement des vaisseaux sanguins de l'iris. — J'ai démontré à l'article *Belladone* quelle est la véritable action de toutes ces causes de la dilatation de la pupille; j'ajouterai seulement ici que l'idée de Gendron est erronée: la cause dont il parle produit au contraire le rétrécissement de la pupille.

C. *Prochaine*. La cause prochaine de la mydriase est, d'après les auteurs, dans les nerfs ciliaires ou dans le ganglion ophthalmique d'où ces nerfs émanent. Cela est possible; mais, dans ce cas, il y a amaurose. Je crois avoir démontré, à l'article *Belladone*, que la dilatation en question tient à un état hyposthénique des artères nombreuses de la substance irienne. Cette hyposthénie peut être quelquefois indirecte dans le sens de Brown.

§ III. *Pronostic*. — Favorable dans la

mydriase passagère; réservé dans la permanente aiguë; grave, si elle se complique d'amaurose.

§ IV. *Traitement.* — Une foule de médications ont été proposées contre la mydriase; aucune ne réussit, et pourtant le mal guérit parfois spontanément. Ces médications sont basées sur la cause connue ou présumée. Boyer ne prescrivait d'autres remèdes que le séton à la nuque; je ne l'ai jamais vu réussir. Les Allemands et les Anglais recommandent les purgatifs mercuriaux et les anti-phlogistiques; je les ai employés sans succès; je parle, je le répète, de la mydriase essentielle. Quelques personnes ont préconisé la cautérisation péricornéale avec le nitrate d'argent. Ce moyen, que j'ai essayé et répété plusieurs fois, détermine effectivement une légère contraction de la pupille; mais l'effet n'est pas permanent. Demours a recommandé les lotions vinaigrées et d'une infusion de tabac sur l'œil; elles ne m'ont pas mieux réussi. J'en dirai autant des émétiques répétés. — J'ai adopté les moyens suivants dans le traitement de la mydriase essentielle, et je m'en suis assez bien trouvé. 1° Usage de lunettes incolores dont le verre du côté malade est rendu opaque, à l'exception d'un petit point central qui répond à la direction de l'axe visuel. On peut rendre opaque le verre en y collant un rond de papier. On peut aussi se servir d'une sorte de lunette monoële dont le verre est remplacé par un rond de earle à jouer percé d'un petit trou dans son milieu. Cette lunette est mise en usage quand on veut lire ou regarder avec l'œil malade. 2° Bains froids de rivière ou de mer avec affusions froides sur la tête, le front et la figure. 3° Lotions répétées et fomentations oculaires avec le laudanum pur de Sydenham. Cette substance jouit d'une propriété opposée à celle de la belladone. 4° Bain galvanique répété à la surface de l'œil. Le bain galvanique, je l'emploie très-souvent dans plusieurs maladies oculaires et avec un avantage très-réel. Je décrirai plus loin le procédé que je suis pour mettre en pratique ce remède vraiment héroïque. — De tous les moyens, du reste, proposés contre la mydriase, le plus mauvais, selon moi, est de faire une tache au milieu de la cornée avec la pierre infernale.

ARTICLE II. — NYOSIS OU SPASME PUPILLAIRE.

Les auteurs ont décrit sous le nom de myosis, souris, nystagmus, spasme pu-

pillaire, convulsions du sphincter irien, etc., un état particulier de l'iris, dans lequel la pupille se resserre et s'élargit d'un moment à l'autre, quoique l'organe se trouve toujours entouré du même degré de lumière. On ne confondra pas cette maladie avec la phthisie pupillaire (atésie), dont nous avons déjà parlé. Le myosis pourrait être comparé à cet état spasmodique du sphincter anal que présentent parfois certains quadrupèdes. Elle est assez rare et ne se rencontre que chez quelques sujets nerveux, hypochondriaques, hystériques, et peut être regardée souvent comme le symptôme d'une autre maladie. Quelquefois cet état précède ou accompagne la déclaration de l'amaurose. Wenzel dit l'avoir observé chez quelques aveugles de naissance. — Les symptômes du myosis se réduisent à une sorte de changement instantané et répété dans la clarté des objets; tantôt ils paraissent d'un éclat éblouissant, tantôt d'un sombre fatigant, selon que la pupille se dilate ou se resserre. Quelquefois les corps qu'on regarde paraissent en même temps tremblotants. — Le traitement est le même que celui des affections hypersthéniques, c'est-à-dire anti-phlogistique. L'usage interne et externe de la belladone peut, dans ce cas, rendre de grands services.

CHAPITRE XV. (ADDITIONNEL.)

TUMEURS DE L'IRIS.

Nous avons déjà dit, à l'article *Iritis*, que des abcès pouvaient se former à l'une ou à l'autre surface de l'iris: ce sont des tumeurs inflammatoires sur lesquelles nous devons revenir en parlant de l'hypopion. — Les Allemands et les Anglais ont décrit, sous le nom de polypes ou de condylomes de l'iris, des flocons de lymphe plastique qui se forment durant l'iritis au second degré, soit sur le bord pupillaire, soit à la surface du diaphragme de ce nom. Ce sont probablement des tumeurs de cette nature que quelques auteurs, Middlemore entre autres, disent avoir guéries à l'aide d'un traitement mercuriel (calomel jusqu'à la salivation). — L'iris est sujet à une troisième espèce de tumeur, la tumeur hémorragique, vasculaire ou fongueuse, qu'on pourrait, jusqu'à un certain point, comparer à la tumeur érectile accidentelle, ou aux

fangosités des ulcères chroniques. Elle peut se former dans deux conditions différentes, soit lorsque l'iris occupe sa place naturelle, soit lorsque cette membrane est prolapsée à travers une ouverture de la cornée. Dans le premier cas, la tumeur hématiche naît sur un point quelconque de l'iris et pend dans la chambre antérieure comme une sorte de petite framboise. Elle donne de temps en temps du sang qui teint en rouge l'humeur aqueuse et produit quelques douleurs lancinantes. — Wardrop et Middlemore disent avoir vu des tumeurs de ce genre; mais ils n'en décrivent pas les progrès et les terminaisons naturelles. Dans le second, la tumeur se forme sur un prolongement extra-cornéal de l'iris: c'est alors l'iris lui-même qui végète, devient fongueux et constitue une sorte de petit champignon, comme cela s'observe quelquefois au cerveau à la suite de plaies avec prolapsus de ce viscère. Un des premiers exemples connus de cette variété de tumeur de l'iris a été rapporté par *Maître-Jean*, sous le titre d'*excroissance de chairs en forme de champignon dont la base était sur l'iris et le reste en dehors des paupières*. Elle existait chez un militaire, et s'était formée à la suite d'une prociidence irienne dégénérée. « On l'avait, dit l'auteur, extirpée plusieurs fois, mais elle avait toujours repullulé, parce qu'on l'avait liée, ou coupée avec des ciseaux jusqu'à la surface de la cornée. Je me déterminai à la consommer avec des cautérétiques. Je composai une poudre avec une partie de sublimé corrosif et quatre parties de croûte de pain bien desséchée. J'en saupoudrais un peu avec les doigts toute la superficie et l'excroissance, et, sitôt que je voyais les chairs blanchies, je lui lavais l'œil avec des eaux ophtalmiques un peu tièdes, pour empêcher le sublimé dissous dans les humidités de l'excroissance d'agir sur les parties voisines; et ensuite j'y appliquais des compresses trempées avec le blanc d'œuf et l'eau de rose, etc. » En sept jours de ces applications répétées, toute la tumeur fut consommée, l'œil s'est vidé, et le malade guérit. (*Maître-Jean, Traité des maladies de l'œil*, 1 vol. in-4°, p. 411. Troyes, 1807.) — On conçoit que mieux vaut, dans les tumeurs de cette nature, exciser d'abord la base avec le bistouri ou les ciseaux, puis cautériser le reste, si toutefois l'œil peut être conservé; dans le cas contraire, il faut faire de prime-abord l'amputation

de l'hémisphère antérieur de l'organe, comme s'il s'agissait d'un staphylôme. — On peut voir d'autres exemples de tumeurs hématiques de l'iris dans l'ouvrage de Demours (planche 34), dans le manuel de Wenzel (t. II, p. 137), dans l'Anat. path. de Wardrop (t. II, p. 49 et suiv.), dans le traité de Middlemore (t. I, p. 721): je crois inutile de m'étendre davantage sur ce sujet.

CHAPITRE XVI.

DE LA CATARACTE.

Il est deux manières de traiter la cataracte. La première consiste à éloigner, au moyen d'une aiguille, le cristallin opaque, de l'axe visuel de l'œil; et la seconde à extraire ce même corps, de l'œil, à l'aide d'une section demi-circulaire faite au bas de la cornée. — On a longuement disputé pour savoir laquelle des deux méthodes méritait la préférence; et dans la chaleur de la discussion, on a exagéré de part et d'autre les avantages de l'une et les inconvénients de l'autre. Enfin, l'observation impartiale et l'expérience, qui décident de tout, semblent avoir prononcé en faveur de l'ancienne méthode de traiter la cataracte, c'est-à-dire en faveur de la dépression qui est d'une exécution plus facile que l'extraction; parce que, par la dépression comme par l'extraction, on peut remédier à toute espèce de cataracte, cristalline, membraneuse, solide ou fluide; parce que la dépression est suivie de symptômes consécutifs moins graves, moins dangereux que ceux qui surviennent assez souvent après l'extraction; enfin, parce qu'en raison de cet incident, si la dépression peut quelquefois ne pas réussir, on peut, sans courir aucun risque, répéter deux ou trois fois la même opération sur le même œil, ce qui ne peut avoir lieu toutes les fois que l'extraction n'a pas eu le succès désiré.

Il y a déjà long-temps que, frappé de cette vérité de fait, j'ai abandonné la méthode de l'extraction, pour ne plus pratiquer uniquement que celle par dépression; j'ai même des motifs puissants et constants d'être content de la résolution que j'ai prise. Ensuite, les occasions fréquentes que j'ai eues, et que j'ai encore aujourd'hui d'exécuter l'abaissement de la cataracte, m'ont suggéré l'idée fa-

vorable de faire quelque changement utile relativement aux moyens précédemment usités pour l'exécution de cette opération. Je les exposerai fort au long dans ce chapitre.

Il est facile de déterminer si une cataracte est opérable avec espérance de bon succès ou non. On peut espérer réussir, toutes les fois que la cataracte est simple ou sans autre vice du globe de l'œil ; chez un sujet bien portant, non décrépité, et dans lequel l'opacité du cristallin s'est formée peu à peu, sans avoir eu pour origine une cause externe, une ophthalmie habituelle, et particulièrement interne ; chez un sujet qui n'a pas éprouvé de fréquents maux de tête, du globe de l'œil et du sourcil, dont la pupille, nonobstant la cataracte, demeure libre dans les différents degrés de lumière, conserve la promptitude dans ses mouvements, et sa figure circulaire. Enfin, on doit espérer réussir, quand, malgré l'opacité du cristallin, le malade conserve encore la faculté non-seulement de distinguer la lumière des ténèbres, mais encore de reconnaître les couleurs vives et les principaux contours des corps qu'on lui présente, la pupille se dilatant d'ailleurs d'elle-même, comme il a coutume d'arriver dans une lumière modérée. — Il n'est pas également facile de prononcer sur l'autre partie du diagnostic de cette maladie, sur la dureté ou la mollesse de la cataracte, sur sa consistance caséuse ou liquide, et si, à l'opacité du cristallin, se joint encore l'obscurcissement de la capsule membraneuse qui le contient. Tout ce qu'on a écrit et enseigné sur cette matière n'a pas encore ce degré de certitude qui peut servir de guide dans la pratique ; et l'oculiste le plus exercé de nos jours n'est pas à portée de savoir avec sûreté quelle est la nature, la consistance de la cataracte qu'il se propose d'opérer ; si la capsule est encore transparente ou non, et si la lentille est manifestement opaque : car il est un fait très-certain que la capsule conserve quelquefois sa transparence, bien que le cristallin soit cataracté. Quoi qu'il en soit, le défaut de notions certaines sur ce point n'influe pas beaucoup sur l'heureux succès de cette opération, puisque, dans tous les cas, le chirurgien doit être prompt et disposé à employer le manuel qui convient à chaque espèce de cataracte qui se présente dans l'action même de l'opération, qu'elle soit, ou non, dure, molle et accompagnée de l'opacité de la capsule

qui l'enveloppe. Il est certain que la cataracte cristalline consistante permet, plus facilement que toute autre de celles dont j'ai parlé, d'être transportée avec l'aiguille hors de l'axe visuel, et qu'elle ne reprend plus sa place première, si, en l'éloignant de la pupille, le chirurgien a la précaution de l'enfoncer dans l'humeur vitrée. Néanmoins aussi, la cataracte molle, la laiteuse, la membraneuse peuvent, lorsqu'elles se rencontrent telles pendant l'opération, être éloignées de la pupille, épanchées, divisées à l'aide de la même aiguille, et sans qu'il soit besoin d'introduire dans l'œil aucun autre instrument.

Pour ce qui concerne la cataracte dure, consistante, on doit avertir que le mot *dépression*, employé dans les écoles de chirurgie, pour indiquer la méthode du traitement qui se pratique pour elle, met facilement dans l'esprit des jeunes élèves la fausse idée que cette opération consiste seulement à presser avec l'aiguille, de haut en bas, le cristallin opaque, afin qu'il descende sous la pupille. S'il en était ainsi, comme il n'y a pas entre le corps ciliaire et l'iris un espace suffisant pour y fixer sûrement le cristallin, il en devrait résulter constamment qu'aus-tôt après l'opération, la cataracte remonterait en tout ou en partie contre la pupille. Mais, dans ce cas, le mot *dépression* a une tout autre signification plus étendue que celle qu'on lui donne communément. Il renferme et indique deux mouvements que le chirurgien fait avec l'aiguille : l'un est l'abaissement du cristallin opaque, et l'autre est son enfoncement d'avant en arrière dans le corps vitré et hors de l'axe visuel. C'est l'unique précaution par laquelle on prévient la réascension de la lentille opaque ; c'est dans ce sens, et non autrement, que l'on doit interpréter et entendre le mot *dépression* de la cataracte. Ambroise Paré⁽¹⁾ nous rappelle sur ce point une circonstance dont aucun écrivain n'a fait mention avant et depuis lui. Après la cataracte abaissée, et avant de retirer l'aiguille, le chirurgien ordonne au malade de tourner l'œil en haut ; car, à l'aide de

(1) Livre II, chap. xxii : « Et étant ainsi abaissée, la lui fait laisser, la tenant sujette de l'aiguille par l'espace de dire un *Pater noster*, ou environ, de peur qu'elle ne remonte, et pendant, faire mouvoir vers le ciel l'œil au malade. »

ee moyen, dit-il, le cristallin déprimé et sur lequel l'instrument appuie encore, est contraint de s'enfoncer dans l'humeur vitrée d'avant en arrière : circonstance très-importante pour que le cristallin ne remonte pas, et qui mérite d'être attentivement observée par les commeuçants. — Outre la précaution d'enfoncer dans le corps vitré la cataracte consistante pour qui veut déprimer, il en est une autre non moins importante pour l'heureux succès de cette opération. Elle consiste en ce que, dans l'acte de la dépression du cristallin, la convexité antérieure de la capsule de cette lentille se déchire de manière qu'opaque, ou non, elle ne puisse, par la suite, porter obstacle à la vision. En effet, il arrive souvent que ceux qui ne sont pas assez instruits, ni assez exercés dans cette partie de la chirurgie, après avoir fait pénétrer l'aiguille entre la convexité antérieure de la capsule restée encore transparente, et la cataracte, éloignent le cristallin de l'axe visuel, et laissent en position la partie antérieure de la capsule transparente qui, peu de jours après l'opération, étant devenue opaque, présente au-delà de la pupille un voile épais, blanchâtre, qui prive en tout ou en partie le malade de la faculté de voir ; et c'est à ce voile que l'on a donné, fort à propos, le nom de cataracte membraneuse secondaire.

Il faut le dire ouvertement et avec franchise ; ce qui le plus souvent s'oppose au succès heureux et complet de l'opération de la cataracte, quelle que soit la méthode préférée, n'est jamais le cristallin, quelque dense qu'il soit, mais bien sa capsule, et plus particulièrement la convexité antérieure de cette même membrane. Il serait à désirer que l'art parvint à posséder quelque moyen facile et efficace, pour que le chirurgien pût, dans toutes les manières d'opérer la cataracte, séparer exactement et avec le cristallin opaque, la capsule entière, de la zone ciliaire à laquelle elle est attachée, comme on l'obtient quelquefois par une combinaison heureuse et imprévue de circonstances (1). Mais c'est assez rare ; puisque le plus souvent la zone ciliaire lie et unit si étroitement la capsule du cristallin

avec le corps vitré tout autour de l'anneau de Petit, que, même en anatomisant l'œil, il n'est pas possible de séparer la capsule cristalline, du corps vitré, sans la déchirer. C'est pourquoi, eu égard à l'extrême difficulté d'obtenir une séparation complète de la bourse membraneuse du cristallin d'avec ses attaches, il ne reste au chirurgien, dans la plupart des cas, d'autre meilleur parti à prendre que celui-ci. Dans l'instant même qu'il éloigne le cristallin de l'axe visuel, il déchire la convexité antérieure de la capsule dans tout le contour qui correspond à la plus grande dilatation de la pupille ; puisque, quant au reste de la convexité antérieure de la capsule déchirée, qui demeure adhérent à la zone ciliaire au-delà du plus grand disque de la pupille dilatée, ce peu de capsule, quoiqu'opaque ou devenu tel après l'opération, ne peut jamais être par la suite d'aucun obstacle à la vision, même dans la lumière la plus faible.

Que l'on n'objecte pas que, malgré tout ce qu'on a obtenu, il reste encore en position la convexité postérieure de la capsule du cristallin, dont l'opacité peut porter obstacle à la vision, aussi bien que sa convexité antérieure, lorsqu'elle n'a pas été suffisamment déchirée proche la pupille : car, sans observer qu'en déprimant et en portant avec force en arrière la lentille cataractée, en la plongeant profondément dans le corps vitré, la convexité postérieure de cette capsule ne peut au moins rester sans être déchirée pour donner passage au cristallin, la pratique nous enseigne qu'assez rarement la convexité postérieure de la capsule du cristallin, même devenue nébuleuse, obscureie, parvient à un degré de densité tel, que la vue en souffre notablement. Ce fait est, pour ainsi dire, prouvé par la pratique journalière d'extraire la cataracte, opération dans laquelle le chirurgien ne s'occupe, après la section de la cornée, que de fendre la convexité antérieure de la capsule, afin d'en faire sortir le cristallin, sans songer à la convexité postérieure de ce même sac membraneux qu'il laisse dans sa position, sans que pour cela, ou bien rarement, il en résulte obscurcissement notable pour la vision. L'anatomie nous apprend aussi qu'il existe des différences essentielles sous beaucoup de rapports, entre les convexités antérieure et postérieure de la capsule du cristallin. Une des principales est que l'antérieure est,

(1) Richter (Obs. chirurg., fasc. II, p. 96) : *Quater incisus, saltem inopinatus extraxi lentem capsula sua involutam*. Vid. Janin, Pellier, Gleize, les Actes d'Edimbourg, vol. V.

dans l'état naturel, trois ou quatre fois plus grosse et plus consistante que la postérieure. La seconde différence, également remarquable, est celle-ci : que l'hémisphère subtil et postérieur de la capsule est fourni d'un système de vaisseaux sanguins propres, tout-à-fait distinct de celui qui est transmis à sa convexité antérieure; puisque le premier est formé par l'extrémité de l'artère centrale qui, comme d'un centre commun, jette des rameaux à la circonférence, tandis que l'hémisphère antérieur, déjà, comme on l'a dit, plus compacte que l'autre, reçoit ses vaisseaux sanguins de ceux du corps vitré, qui, passé la zone ciliaire, se courbent sans ordre, et se ramifient sur la face antérieure de la capsule. Je ne prétends cependant pas inférer de tout cela, que la convexité postérieure de la capsule du cristallin ne perde jamais sa pellucidité naturelle, mais seulement établir, d'après l'observation et l'expérience, que, même lorsqu'elle s'opacifie, elle est bien rarement la cause d'une cécité parfaite. J'aime à le répéter, le plus grand obstacle à l'heureux succès de l'opération de la cataracte par les deux méthodes, et quoi qu'en disent les extracteurs, est le plus souvent apporté par la convexité antérieure de la capsule cristalline plus dense que dans son état naturel, ou trop pulpeuse et excessivement molle.

Un fait, non moins important à savoir que les précédents, mais qui plus particulièrement regarde l'opération de la cataracte par dépression, est que le cristallin cataracté, ôté de l'axe visuel et enfoncé dans le corps vitré, pourvu qu'il soit privé de son enveloppe membraneuse, diminue de volume, par la suite, de la circonférence vers son centre, et qu'il finit par disparaître totalement. Ce phénomène est certain, prouvé par une série d'observations nombreuses faites par des hommes habiles et impartiaux. Je peux leur en ajouter trois autres semblables qui me sont propres. La première me fut fournie par un habitant de Pavie, âgé de soixante ans : il mourut précisément un an après avoir été opéré de la cataracte par dépression à l'œil droit. Une dame de quarante ans, morte trois ans après l'abaissement d'un cristallin, m'a fait recueillir la seconde; et la troisième est due à un homme de cinquante-sept ans, qui mourut trois ans et demi environ après avoir subi la même opération. Dans le premier de ces trois sujets,

j'ai trouvé le cristallin profondément enfoncé dans l'humeur vitrée, et réduit presque à un tiers de sa grandeur naturelle; et dans les deux autres, de tout le cristallin, profondément situé dans le corps vitré au-dessous de l'arc visuel, il n'en restait, à proprement parler, que le noyau un peu plus gros que la tête d'une épingle ordinaire. — Le cristallin déprimé disparaît également, mais encore dans un temps plus court, dans peu de semaines, lorsqu'il est dégénéré en une substance pulvéeuse, caséeuse, ou laiteuse. Dès qu'il est divisé, diminué, et dissous dans l'humeur aqueuse, il est enfin absorbé avec celle qui se renouvelle incessamment. Cette circonstance, relative à la dissolution et à l'absorption du cristallin déprimé, ne peut être mise en doute (1); elle nous donne un fort argument pour assurer avec franchise, contre ceux qui parlent avec désavantage de l'opération par dépression, qu'il n'y a point de cataracte qui ne puisse être guérie par cette méthode. — Cette dissolution et cette absorption ont lieu, non-seulement pour la lentille cristalline, mais encore pour les lambeaux membraneux de la capsule propre, lorsque, détachés de toutes les parties voisines, divisés par petits fragments à l'aide de l'aiguille, ils sont suspendus librement et flottent en manière de flocons dans l'humeur aqueuse, ou sont précipités dans le fond des deux chambres de cette même humeur. On observe constamment dans ce cas que ces lambeaux membraneux, déposés derrière la cornée, prennent d'abord la couleur d'un blanc laiteux, puis deviennent jaunâtres, forment une pâte et se fondent dans l'humeur aqueuse; enfin, que leur quantité diminue et qu'ils disparaissent totalement en laissant la cornée et tout l'œil dans un état de pellucidité la plus parfaite. Chaëun peut suivre pas à pas ce procédé curatif, chaque fois qu'il se ren-

(1) De tout ce qu'ont dit plusieurs chirurgiens sur ce point de pratique, il faut surtout faire attention à ce passage de Barbette :

Licet cataracta non satis intra pupillæ regionem sit depressa, dummodo in particulas sit divisa, perfecta visio inter sex aut octo septimanas sæpissime redit, licet tota operatio absque ullo fructu peracta videatur; quod aliquoties experientia edoctus, loquor. (Chirurgia Barbettiana, cap. xvi, pars prima.)

contre dans un sujet chez lequel des flocons membraneux ont été par accident, ou à dessein, détachés de la capsule du cristallin au-delà de la pupille, et déposés dans la chambre antérieure de l'humeur aqueuse, entre l'iris et la concavité de la cornée. J'ai plusieurs fois rencontré l'occasion de répéter cette observation. En effet, dans beaucoup de cas de cataractes membraneuses, j'ai, comme je le dirai plus bas, poussé de ces flocons membraneux par la pupille dans la chambre antérieure de l'humeur aqueuse, et en quantité assez grande pour remplir cette chambre jusqu'au niveau du bord inférieur de la pupille, et pour y former l'apparence d'un hypopion. J'ai remarqué que cet amas artificiel de flocons et de parcelles de la capsule confinées entre l'iris et la concavité de la cornée, n'a dans cette occasion jamais produit aucune incommodité au malade, ni douleur, ni inflammation; et en outre, qu'il s'est constamment fondu, délayé par la voie de l'absorption dans l'espace d'un mois ou un peu plus, et d'autres fois plus tôt. Sur ce point, il est à observer que l'absorption se fait plus promptement dans la chambre antérieure que dans la postérieure, soit que cette différence dépende de la plus grande quantité d'humeur aqueuse dans laquelle les particules membranées se dissolvent, ou de la plus grande quantité de vaisseaux absorbants qui reprennent l'humeur aqueuse de la chambre antérieure, de préférence à celle de la postérieure. S'il est vrai, comme on n'en peut plus douter, que la cataracte membraneuse ou celle faite par l'opacité de la capsule du cristallin, est restée contre la pupille après l'éloignement du cristallin; qu'elle est brisée alors avec l'aiguille en plusieurs parties; que celles-ci, poussées à travers la pupille dans la chambre antérieure de l'humeur aqueuse, peuvent, par les forces de la nature, être fondues et délayées de la même manière que le cristallin déprimé se fond et reste enfin absorbé, c'est, à mon avis, une preuve évidente que la cataracte membraneuse peut encore être traitée avec l'aiguille, contre l'assertion de ceux qui soutiennent que cette espèce de cataracte ne peut être élevée que par le moyen de l'extraction.

L'appareil des instruments nécessaires pour exécuter l'opération de la cataracte par dépression, consiste dans une aiguille propre pour cet objet, et dans un élévateur de la paupière supérieure que

l'on emploie surtout dans les cas de petitesse de l'œil à opérer, d'un trop grand enfoncement de cet organe, et chez un malade peu tranquille. L'élévateur de Pellier mérite la préférence sur tout autre, parce qu'il sert à élever et à fixer la paupière contre l'arc supérieur de l'orbite, sans comprimer que peu ou point le globe de l'œil. — Pour ce qui regarde l'aiguille la plus propre pour la dépression de la cataracte, je tiens de l'expérience que, de toutes celles proposées jusqu'ici, il faut préférer généralement celle qui joint à la plus grande subtilité toute la résistance nécessaire pour traverser les membranes de l'œil sans se plier. Depuis que je me sers d'une aiguille assez subtile, je n'ai jamais eu à combattre de symptômes consécutifs de quelqu'importance après l'opération par dépression, ni jamais de suppurations des membranes de l'œil dans le lieu de la piqûre. En effet, si les symptômes consécutifs sont, comme ils semblent devoir l'être, en raison de la lésion, de la solution de continuité qui se fait dans les parties du globe de l'œil, et dans celles, surtout, qui sont douées d'une sensibilité exquise, il est certain que toutefois que l'aiguille sera des plus subtiles, et que, pénétrée dans l'œil, elle sera uniquement portée sur la capsule du cristallin, sur la lentille cataractée et sur l'humeur vitrée, qui sont autant de parties insensibles, l'opération sera toujours très-peu douloureuse, et les conséquences de la piqûre seront constamment, dans le plus grand nombre de cas, faiblement ou nullement importantes. — Quant à la forme de l'aiguille, j'ai eu à remarquer que celle à pointe droite, communément employée dans cette opération, n'est pas des mieux calculée pour briser, comme il convient, la convexité antérieure de la capsule du cristallin, et pour transporter en même temps, avec facilité et avec promptitude, la lentille cataractée hors de l'axe visuel, et pour l'enfoncer profondément dans le corps vitré. En effet, dans quelque point que l'on perfore le globe de l'œil au-delà du siège du corps ciliaire, c'est-à-dire à une ligne de l'union de la cornée avec la sclérotique, à deux ou deux et demie selon quelques-uns, la pointe de l'aiguille droite que l'on fait avancer sur la convexité antérieure de la capsule, va directement contre l'iris; et parvenue là, elle n'appuie que sur un point de la périphérie de la capsule et de la lentille, en ma-

nière de tangente. Dans le mouvement que le chirurgien donne à l'aiguille d'avant en arrière pour l'appuyer fermement sur le centre de la convexité antérieure de la capsule et de la lentille cataractée, la pression qu'il fait sur ces parties n'est proprement exercée que par la tige de l'aiguille dont la pointe ne parvient pas à s'engager, ni à pénétrer dans la convexité antérieure de la capsule, et en même temps dans le cristallin, sinon quand ces parties ont été éloignées de la pupille vers le fond de l'œil par la tige de l'aiguille, de manière que la pointe de cet instrument a, en égard au point par où il a pénétré dans le globe de l'œil, pris une direction d'avant en arrière. Mais puisque, comme je le disais, dans l'éloignement de la capsule et de la lentille de la pupille, la pression n'est point exercée par la pointe, mais par la tige de l'aiguille, il en résulte le plus souvent que, dans ce mouvement, la convexité antérieure de la capsule, pour peu qu'elle résiste, ne se déchire pas, et que la lentille cataractée comprise roule autour de cette même tige de l'aiguille; ce qui fait que, le plus ordinairement, elle fait différents tours au-dessous et au-dessus de la pupille, sans pouvoir être enfin stablement saisie par la pointe de l'aiguille, sinon, après des mouvements différents, des pressions répétées, avoir été éloignée de la pupille vers le fond de l'œil, pour pouvoir être directement enfilée par la pointe de l'instrument, le cristallin étant suffisamment incliné d'avant en arrière du lieu par où la pointe de l'aiguille a pénétré dans le globe de l'œil. Si la cataracte est laiteuse, caséeuse, et conséquemment si la capsule est flasque et cède, le corps de l'aiguille s'enfonce seulement dans un pli, sans l'ouvrir ou la déchirer. Il convient alors au chirurgien de faire plusieurs mouvements avec l'aiguille pour éloigner cette capsule de la pupille, de retirer l'instrument, et d'en porter la pointe d'avant en arrière, pour détacher de côté la capsule, et la briser. Maître Jean a fait la même observation en parlant de la cataracte laiteuse (*Chapitre XIII*).

Ces difficultés cessent en tout ou pour la plus grande partie, en se servant d'une aiguille assez subtile et médiocrement recourbée, semblable à celle dont je me sers (1). L'extrémité recourbée de

l'aiguille dont je parle est plane ou convexe sur son dos, tranchante sur les côtés; et sa concavité est formée de deux plans obliques, réunis dans le milieu par une ligne légèrement saillante qui se prolonge jusqu'à la pointe très-aiguë de cet instrument, comme on peut le voir dans les aiguilles courbes propres à coudre les plaies. Le manche est contre signé dans la direction qui correspond à la convexité de la pointe recourbée (1). — L'aiguille

poser, un accident qui me survint pendant que je déprimais une cataracte à l'aide d'une aiguille droite, m'a prouvé l'utilité d'une aiguille *recourbée en crochet* de préférence à la droite. En introduisant cette aiguille mal trempée dans une sclérotique très-dure, il arriva que la pointe plia et prit la forme d'un petit crochet. Je m'en aperçus sitôt que l'instrument se présenta entre la pupille et la capsule du cristallin: je continuai néanmoins l'opération, et je plantai la pointe du crochet à travers la capsule dans la substance solide du cristallin: j'éloignai l'une et l'autre partie de l'axe de l'œil avec la plus grande facilité; après quoi je retirai l'instrument de l'œil sans faire aucune déchirure. Ce cas m'est arrivé dans l'école-pratique, en présence d'un concours nombreux d'étudiants en chirurgie. — Le docteur Morrigi, premier chirurgien de l'hôpital de Plaisance, l'un des plus habiles et des meilleurs opérateurs dont parle présentement l'Italie, a déjà, depuis plusieurs années, adopté, pour la dépression de la cataracte, l'aiguille recourbée dont je parle, et c'est avec un succès si heureux et si constant qu'il ne perd jamais l'occasion d'en recommander l'usage.

(1) Freytag, dans une Dissertation insérée dans le second volume du recueil publié par Haller, rapporte que son père employait une aiguille à pointe recourbée, quand il avait à déprimer une cataracte membraneuse; et avec cette aiguille recourbée, il ajoute qu'il retirait encore de l'œil la cataracte membraneuse, ce qui est certainement exagéré. — Bell, dans le troisième volume de ses *Institutions de chirurgie* (pl. xxxii, fig. 4), donne la figure d'une aiguille recourbée pour la dépression de la cataracte. Il dit que plusieurs fois il a pensé qu'au moyen de cette aiguille, la cataracte pouvait être plus facilement déprimée qu'avec celle qui est droite; mais que cependant il n'avait pas encore eu jusqu'alors des occasions suffisantes de l'employer, pour pouvoir parler avec assurance des avantages qu'on peut retirer de son usage.

(1) Outre les motifs que je viens d'ex-

que je viens de décrire pénètre dans le globe de l'œil avec une facilité et une promptitude égales à toute autre droite et aussi subtile. Lorsqu'elle est enfoncée avec précaution en avant, et parvenue entre l'iris et la convexité antérieure de la capsule du cristallin, elle se trouve immédiatement avec sa convexité contre l'iris, et avec la pointe en sens opposé contre la capsule et la lentille cataractée, qu'au plus petit mouvement d'avant en arrière elle saisit facilement et profondément, sans l'avoir auparavant éloignée de la pupille. Par ces moyens, l'opérateur réussit assez facilement à déchirer amplement la convexité antérieure de la capsule; il pique profondément et avec fermeté la lentille cataractée, la conduit hors de l'axe visuel, et l'enfonce dans le corps vitré; ensuite, dans les cas de cataracte *caséuse*, *laitieuse*, *membraneuse*, il est de la plus grande facilité de réduire en plusieurs parties le cristallin mou et pulpeux, avec la pointe recourbée de l'aiguille. On brise en flocons la convexité de la capsule; ensuite, en tournant en avant et avec une égale facilité la pointe de l'instrument, on pousse ces flocons à travers la pupille dans la chambre antérieure de l'humeur aqueuse, dans laquelle ils se précipitent, pour enfin, comme on le verra plus bas, être dissous et absorbés par les forces de la nature.

Après avoir donné ces notions générales sur la *dépression* de la cataracte, je passe maintenant à l'exposition de l'opération elle-même, selon la méthode que j'ai adoptée. — En général, les meilleurs chirurgiens ne préparent plus indistinctement, comme on le faisait autrefois, les malades à une grande opération, sans y être forcés par des indications manifestes, et moins encore quand il s'agit d'une opération de cataracte, à moins qu'on ne veuille donner ce nom de préparation à la diète que, quelques jours auparavant, on prescrit au malade cataracté; ou à l'application d'un lavement, le soir qui précède l'opération. Quelle que soit la méthode curative que l'on adopte, il est cependant, sur ce point de la cataracte, des circonstances particulières qui obligent le chirurgien à s'écarter de la règle générale, et à soumettre le malade cataracté à quelque espèce de traitement préparatoire à l'opération. Ces circonstances se rencontrent dans les sujets dont l'estomac est faible, chez les hypochondriaques, chez les fem-

mes hystériques, et dans ceux dont les yeux cataractés sont en même temps affectés d'engorgement des bords des paupières, de rougeur chronique de la conjonctive, et de chassie abondante.

Deux ou trois semaines avant l'opération, on doit prescrire à ceux qui ont l'estomac faible, aux hypochondriaques, aux femmes hystériques, des consonnés, des bouillons farineux aromatisés, et en même temps l'usage des amers et des corroborants stomachiques, parmi lesquels on vante en pareils cas l'infusion du bois de casse, avec ou sans addition de quelques gouttes d'*ether sulfurique (vitriolique)*, selon la constitution, la sensibilité particulière du sujet que l'on a à traiter. Mais le remède le plus fortifiant et le plus corroborant est la poudre faite avec une drachme de kina, et un serupule de racine de valériane sauvage, à prendre deux ou trois fois le jour, le malade observant dans tout le reste les règles diététiques déjà connues. Il est un fait très-certain et constant, que, plus le sujet est courageux, plus ses nerfs sont mobiles et sensibles, moindres sont les symptômes consécutifs de la cataracte. — Pour les malades qui ont les bords des paupières engorgés, croûteux, chassieux, avec relâchement de la conjonctive, rougeur chronique et larmolement, il est très-avantageux de leur appliquer à la nuque un large vésicatoire, deux ou trois semaines avant l'opération, ou de leur mettre, pendant le même espace de temps, matin et soir, entre les paupières, l'onguent ophthalmique de Janin, avec une double ou triple dose de graisse, et chaque deux heures, durant la journée, le collyre vitriolique avec le mucilage de semences de coing, afin de restreindre la sécrétion morbifique des glandules de Meibomius et de la membrane interne des paupières, de fortifier la conjonctive et ses vaisseaux, et de rendre aux bords des paupières leur habitude, leur flexibilité naturelle, avant de passer à l'opération de la cataracte par dépression. — Tout étant disposé pour l'exécution de cette opération, le chirurgien fera asseoir le malade, un peu bas et de côté, proche une fenêtre exposée au nord, de manière que le jour qui en provient ne frappe que latéralement l'œil à opérer. On couvre l'autre œil du malade, même lorsqu'il est cataracté, et le chirurgien s'assied vis-à-vis de lui, sur une chaise assez élevée pour que sa bouche se trouve au niveau de l'œil du malade

qu'il se dispose à opérer ; et pour donner plus de fermeté à sa main dans les différents mouvements qu'il devra faire pour déprimer la cataracte, il appuiera le coude correspondant à sa main sur le genou du même côté, que pour cet effet il élèvera autant qu'il sera besoin, en portant le pied sur un tabouret, et, selon les circonstances encore, en plaçant sur son genou un coussinet assez dur. Un aide habile, situé derrière le malade, porte une main sous son menton, et, par ce moyen, il applique contre sa poitrine la tête de ce même malade, tandis qu'avec l'autre main placée sur le front il élèvera doucement la paupière supérieure à l'aide de l'élevateur de Pellicier, observant bien de rapprocher la paupière supérieure contre l'arcade orbitaire, sans appuyer sur le globe de l'œil.

Et en supposant que l'on ait à opérer l'œil gauche, le chirurgien prend avec la main droite son aiguille à pointe recourbée; il la tient comme une plume à écrire, en portant la convexité de la pointe dans une direction parallèle à la tempe gauche du malade. Il appuiera ses doigts sur cette même tempe, et perforera avec hardiesse le globe de l'œil dans l'angle externe, à un peu plus d'une ligne de l'union de la cornée avec sa sclérotique (1), un peu au-dessous du diamètre transversal de la pupille, en écartant par degrés de derrière en devant l'extrémité du manche de l'aiguille, de la tempe gauche du malade, et en donnant par conséquent à toute l'aiguille un mouvement de courbe, jusqu'à ce que sa pointe crochue ait entièrement pénétré dans le globe de l'œil. On y parvient avec la plus grande facilité, avec une extrême promptitude; l'opérateur conduira ensuite la convexité de l'aiguille sur la sommité du cristallin cataracté, où, pressant du haut en bas, il fera descendre quelque peu la lentille, et en même temps il fera passer soigneusement la pointe crochue entre le corps ciliaire et la capsule du cristallin, afin qu'elle paraisse à nu dans la pupille, entre la

convexité antérieure de la capsule de la lentille et l'iris; après quoi la pointe du crochet, étant tournée en arrière, vers l'angle interne de l'œil, sera poussée avec précaution et dans une direction horizontale, entre la face postérieure de l'iris et la convexité antérieure de la capsule, jusqu'à ce qu'elle soit parvenue, autant que possible, près du bord du cristallin et de sa capsule, le plus rapproché de l'angle interne de l'œil, et par conséquent au-delà du centre de la lentille opaque: puis l'opérateur, en inclinant davantage contre soi le manche de l'instrument, imprimera profondément la pointe crochue de l'aiguille dans la convexité antérieure de la capsule, et en même temps dans la substance du cristallin opaque; et par un mouvement de l'aiguille en arc de cercle, il déchirera amplement la convexité antérieure de la capsule, transportera la lentille cataractée hors de l'axe visuel, et l'enfoncera profondément dans le corps vitré, en laissant la pupille parfaitement ronde, noire et débarrassée de tout obstacle à la vision. Après avoir retenu un peu l'aiguille dans cette position, s'il ne paraît derrière la pupille aucune membrane opaque qui indique au chirurgien de devoir tourner vers la pupille avec la pointe de l'aiguille, afin d'enlever cet embarras; et comme le cristallin, déprimé de cette manière, ne remonte jamais, le chirurgien donnera à tout l'instrument un petit mouvement de rotation, pour le séparer facilement de la cataracte enfoncée dans le corps vitré, et le retirera de l'œil dans une direction tout-à-fait opposée à celle de son introduction, c'est-à-dire en pliant doucement, et en tournant son manche vers la tempe gauche du malade. — Quelle que soit l'espèce de cataracte, avec une opacité notable et une densité de l'hémisphère antérieur de la capsule du cristallin, le chirurgien reconnaît facilement, pendant l'opération, si la pointe crochue de l'aiguille, insinuée entre le corps ciliaire et la capsule, se trouve à nu entre la pupille et l'hémisphère antérieur de la capsule dont il s'agit; ou si, pénétrée entre le sac membraneux du cristallin, elle s'est avancée seulement entre l'hémisphère antérieur de la capsule, qui, nonobstant l'opacité du cristallin, conserve encore beaucoup ou en tout sa pellucidité. Un chirurgien non suffisamment exercé dans la pratique de ces opérations peut, dans ce cas, tomber dans une erreur, de celle-ci dans une

(1) *Albucasis*. Tantum recedendum a cornea, quantum specilli cuspis spatium contineat. — *F. Acquapendente*. Si aliqua datur in suffusione operatio tuta, ea fortis erit, ut vel acus prope corneam immitatur, vel si aliquanto longius ab illa, non tantum tamen quantum vulgo faciunt. (De chirurg. operat., cap. xvii.)

autre plus grave encore, savoir : éloigner le cristallin de l'axe visuel et l'enfoncer dans le corps vitré, en laissant intacte la convexité antérieure de la capsule, d'où résulte par la suite la *cataracte membraneuse secondaire*.

Pour éviter cet inconvénient grave, tout opérateur apportera la plus scrupuleuse attention avant de faire aucun mouvement avec la pointe de l'aiguille pour abaisser la cataracte; il s'assurera bien que le bout de son aiguille se trouve vraiment, et non en apparence, entre la pupille et la convexité antérieure de la capsule; ce dont il sera certain par le degré de lucidité que lui présentera la convexité du crochet, et par la facilité qu'il trouvera à la porter en avant par la pupille vers la chambre antérieure de l'humeur aqueuse, et à la mouvoir horizontalement entre l'iris et l'hémisphère antérieur de la capsule. Dans le cas contraire, il s'assurera que le crochet se trouve entre le sac membraneux du cristallin, en voyant qu'au-delà de la pupille l'extrémité de l'aiguille est ternie et couverte d'un voile plus ou moins transparent, qu'il rencontre de la résistance à la pousser par la pupille dans la chambre antérieure, que pendant ce mouvement ce voile membraneux qui couvre le crochet se soulève contre la pupille, et enfin qu'il ne peut que difficilement conduire la pointe de l'aiguille horizontalement entre l'iris et la cataracte, de l'angle externe vers l'interne.

Le chirurgien remédiera à cet inconvénient en donnant un léger mouvement de rotation à l'aiguille: par ce moyen, la pointe, se tournant en avant, sortira contre la pupille, à travers la convexité antérieure de la capsule; puis, ayant porté de nouveau la pointe de l'aiguille en arrière, il fera glisser horizontalement le crochet entre l'iris et l'hémisphère antérieur de la capsule vers l'angle interne de l'œil; et lorsqu'il y sera parvenu, il l'enfoncera avec fermeté dans la capsule et dans la substance de la lentille cataractée, afin de déchirer la première dans un long trajet, et de transporter la seconde profondément dans le corps vitré hors de l'axe visuel, et de manière à rendre l'opération complète. — Toutes les fois que, sans suivre ce précepte, la lentille cataractée dérangée, ou, pour mieux dire, isolée de sa capsule, est enfoncée dans l'humeur vitrée, la convexité antérieure de la capsule légèrement ternie reste intacte; la pupille paraîtra noire et

tellement dénuée d'obstacles, que cet état en imposera facilement au jeune chirurgien qui croira avoir parfaitement accompli son opération; mais les personnes exercées dans cette partie de la chirurgie s'apercevront sur-le-champ, dans des circonstances semblables, que la pupille n'a pas ce juste degré de netteté qu'elle devrait avoir, et connaîtront bientôt que ce léger ternissement est fait par un voile membraneux non entièrement transparent, placé entre la pupille et le fond de l'œil; et que, si on le néglige, il ne manque jamais de donner par la suite lieu à la cataracte membraneuse secondaire. Dans ce cas, l'opérateur instruit, après avoir déposé la lentille cataractée, reviendra tout-à-coup en devant avec la pointe de l'aiguille crochue, la passera par la pupille dans la chambre antérieure de l'humeur aqueuse, afin de perforer avec toute sûreté ce voile membraneux demi-transparent. Il portera ensuite la pointe de l'aiguille en arrière; et l'ayant fait glisser le plus possible entre la face postérieure de l'iris et ce voile en question, il plongera la pointe de l'instrument dans la membrane, la déchirera d'avant en arrière, en faisant un mouvement comme s'il avait encore la lentille à déprimer. En agissant ainsi, il aura la satisfaction de voir la pupille prendre une couleur noire veloutée et un degré de netteté qu'elle n'avait pas auparavant, bien que le cristallin fût exactement ôté de l'axe visuel.

Telle est la manière de se conduire, dans l'hypothèse que la cataracte ait appartenu à celles qui sont dures, consistantes, et qui résistent à la pression de l'aiguille. Maintenant, si l'opérateur se rencontre dans un cas de cataracte liquide, laiteuse, cas assez fréquent; dès qu'il aura passé l'aiguille entre le corps ciliaire et la capsule, jusqu'à ce qu'elle paraisse à nu entre l'hémisphère antérieur du sac membraneux du cristallin; puis ayant avancé avec précaution le crochet entre l'iris et le bord de la capsule qui se porte davantage vers l'angle interne de l'œil; dans le moment qu'il enfoncera la pointe de l'aiguille profondément dans la capsule et dans la cataracte, il en verra sortir une humeur blanche, laiteuse, qui, se répandant en manière de fumée ou de nuage, se mêlera avec l'humeur aqueuse des deux chambres, offusquera la pupille et tout l'œil. Le chirurgien ne perdra point pour cela courage; car, guidé par l'anatomie,

il fera parcourir à la pointe de l'aiguille un arc de cercle, de l'angle interne de l'œil vers l'externe, d'avant en arrière, comme s'il avait à déprimer une cataracte solide; et ce sera dans l'intention de déchirer le plus possible de l'hémisphère antérieur de la capsule : c'est en quoi consiste le point principal pour le bon succès de l'opération, dans le liquide laiteux, comme dans toutes les espèces de cataractes. En effet, quant à cet épanchement d'humeur laiteuse dans les chambres de l'humeur aqueuse, il disparaît peu de jours après l'opération, et permet à tout l'œil et à la pupille de reprendre son premier brillant naturel. — Le procédé opératoire différera peu, toutes les fois qu'il se présentera une cataracte molle ou caséuse. Le chirurgien débitera le plus qu'il pourra contre la pupille la convexité antérieure de la capsule, de manière que le déchirement égale le disque de la pupille dans sa dilatation ordinaire; et pour cette substance pultacée du cristallin qui, dans ce cas, reste en arrière, étendue en partie dans l'humeur aqueuse, en partie flottante au-delà de la pupille, il n'aura rien autre à faire que de percer avec la pointe de l'aiguille les parties les plus tenaces de cette substance, pour qu'elles se dissolvent plus facilement dans l'humeur aqueuse, en portant par la pupille dans la chambre antérieure ces molécules de la substance caséuse du cristallin qu'il ne pourra point diminuer assez, afin qu'elles ne se portent point contre la pupille, et situées dans le bas de la chambre antérieure, pour s'y fondre peu à peu, et être absorbées sans pouvoir être jamais un obstacle à la vision.

Pour ce qui est relatif à la cataracte membraneuse secondaire, nous l'avons dit plus haut, c'est moins une espèce distincte de cataracte qu'une conséquence de l'opération mal faite, ou qui, par quelque accident particulier, n'a pas eu un succès complet; car ce qui forme cette maladie n'est le plus souvent que la convexité antérieure de la capsule restée intacte dans sa position, même lorsque la lentille a été éloignée, ou parce que l'hémisphère antérieur de ce sac membraneux n'a pas été suffisamment déchiré pour laisser un libre passage à la lumière à travers la pupille. — Quelquefois la cataracte membraneuse secondaire dont on parle, se présente au-delà de la pupille en manière de flocons membraneux suspendus dans l'humeur aqueuse de la

chambre postérieure, et appliqués dans la pupille comme un bouchon; d'autres fois elle présente des lambeaux membraneux triangulaires, dont la base est attachée à la zone ciliaire, et dont la pointe se prolonge entre la pupille. Quand il ne s'agit seulement que d'un petit flocon membraneux suspendu dans la chambre postérieure, et de quelque prolongement membraneux, subtil et triangulaire, ce n'est pas un motif nécessaire pour soumettre les malades à une seconde opération, parce qu'ils voient assez distinctement avec l'œil opéré, et parce qu'avec le temps, ce flocon, ou cette pointe triangulaire, membraneuse, se retire d'elle-même. Mais quand la cataracte membraneuse secondaire est formée par un amas de débris membraneux réunis dans la chambre postérieure contre la pupille jusqu'à l'obstruer entièrement ou en grande partie, accident qui a lieu aussi dans le cas où la chambre antérieure est plus petite que de coutume, et rétrécie au point de ne pouvoir contenir tous les débris membraneux de la capsule, dont une portion doit nécessairement rester en arrière, appliquée à la pupille dans la chambre antérieure; ou quand la maladie a son siège dans l'hémisphère antérieur de la capsule non assez déchirée et restée en tout adhérente à la zone ciliaire, alors il est absolument nécessaire de recourir à une nouvelle opération, puisque, dans le premier cas, malgré les espérances fondées que cet amas de flocons membraneux doive se fondre avec le temps et disparaître, il ne convient pas de laisser le malade dans une aussi grande perplexité, et privé de la vue pendant des semaines et des mois, quand on peut la lui procurer promptement et au moyen d'une opération aussi facile qu'elle est peu dangereuse; et dans le second cas, l'opération est absolument nécessaire, puisque la capsule opaque est totalement adhérente à la zone ciliaire, ne se délait que très-difficilement, et même jamais: au contraire, elle se grossit plutôt avec le temps, et devient chaque jour beaucoup plus opaque qu'auparavant.

Dans les deux cas de cataracte membraneuse secondaire que je viens d'exposer, l'opération s'exécute de la manière suivante. Le premier est celui dans lequel l'amas de parcelles de capsule détachées de la zone ciliaire, ferme la pupille; il exige que l'on introduise dans l'œil, et avec les précautions connues, l'aiguille à pointe recourbée, et qu'on la mette dans

la chambre postérieure en contact avec l'annas des débris membraneux qui forment bouchon contre la pupille vers laquelle le chirurgien tournera la pointe de cet instrument pour y faire passer l'un après l'autre tous ces débris et les flocons dans la chambre antérieure de l'humeur aqueuse, dans le bas de laquelle ils seront précipités, entre l'iris et la concavité de la cornée. Le but de ces tentatives n'est pas d'ôter de contre la pupille ces membranules libres de toute attache, et de les enfoncer dans le corps vitré, comme on le fait de la lentille; car je tiens de l'expérience que tous les efforts seraient inutiles, parce que l'aiguille est à peine retirée que l'on voit toutes ces parcelles membraneuses, pour ainsi dire conduites par un courant, s'approcher de nouveau de la pupille. Quand, au contraire, tous ces débris sont portés dans la chambre antérieure, outre qu'ils ne peuvent plus se transporter au-delà et obscurcir la pupille, ils se macèrent dans le fond de cette cavité sans incommoder nullement le malade, et ils sont ordinairement dissous et fondus, dans l'espace de trois semaines. — Dans le second cas, lorsque la cataracte membraneuse secondaire est formée par l'entière convexité antérieure de la capsule, ou par plusieurs de ses fragments encore inhérents à la zone ciliaire, le chirurgien, après avoir tourné la pointe recourbée de l'aiguille vers la pupille, perforera d'arrière en avant la cataracte membraneuse; il trouvera un intervalle dans lequel pénétrera facilement la convexité de l'aiguille dont la pointe, passée à travers la fente, puis tournée en arrière, permettra à l'instrument de glisser horizontalement entre l'iris et la cataracte membraneuse le plus près qu'il sera possible de son attache à la zone ciliaire; puis, cette pointe engagée dans la membranule, et successivement dans chacun de ses lambeaux, le chirurgien fera rouler cette aiguille entre ses doigts comme pour entortiller la membrane autour de sa pointe, la déchirera autant que possible dans tous les points de sa circonférence, jusqu'à désobstruer tout le contour de la pupille. Tous ces flocons isolés, réunis en une seule masse, seront portés avec la pointe de l'aiguille à travers la pupille dans la chambre antérieure de l'humeur aqueuse, de la même manière que nous avons déjà exposée. Pendant ce temps l'opérateur diligent et circonspect observera de ne jamais toucher l'iris; car de cette pré-

caution dépend principalement la non-apparition d'aucun symptôme consécutif important, malgré la longueur de l'opération et les mouvements multipliés qu'il conviendra faire dans l'œil avec l'aiguille, afin de déchirer ces parcelles membraneuses, et de les déposer dans la chambre antérieure. Se rencontre-t-il une portion de cataracte membraneuse adhérente à la face postérieure de l'iris, ce dont on sera instruit par le changement de figure de la pupille qui, de ronde, devient ovale ou irrégulière, en retirant la membranule opaque avec la pointe de l'aiguille? il faudra encore plus de diligence et de précaution que dans le cas précédent. C'est au chirurgien à lui imprimer dans tous les sens des mouvements répliqués, mais légers et petits, afin de séparer la membrane opaque sans courir le risque de briser l'iris dans son union avec le ligament ciliaire. — Il ne sera pas nécessaire de varier en aucune manière le procédé opératoire que je viens d'exposer, s'il arrive que la cataracte membraneuse secondaire est faite par la convexité postérieure de la capsule devenue opaque quelque temps après l'opération, parce qu'après la dépression du cristallin, cette membrane est poussée en avant du corps vitré jusqu'à toucher la face postérieure de l'iris, et est, pour ainsi dire, portée dans la pupille elle-même, dans laquelle on pousse cet embarras pour le précipiter dans la chambre antérieure, en ne faisant rien de plus que de le déprimer avec la pointe de l'aiguille d'arrière en avant; ce qui est d'autant plus facile que l'hémisphère postérieur de la capsule du cristallin isolée de la zone ciliaire, n'a aucune adhésion considérable avec l'excavation du corps vitré. Il faut cependant en excepter le tronc subtil de l'artère centrale.

Cette méthode opérative ne sera point différente pour les cas où la cataracte est primitivement membraneuse en tout ou en partie. J'entends parler de cette espèce particulière de cataracte dans laquelle le cristallin devient pour ainsi dire atrophié, ou que, dissous et disparu, il ne nous laisse que la capsule opaque, ou tout au plus dans son intérieur un petit noyau pas plus gros que la tête d'une épingle. Cette espèce de cataracte se rencontre le plus souvent dans les enfants ou chez les personnes qui ne passent pas vingt ans. On la distingue des autres par une apparence semblable à une toile d'araignée, ou par un point blan

châtre dans le centre ou dans la circonférence de tout le cristallin, lorsque, disparu, il en est à peine resté le noyau. Dans cette espèce de cataracte, quiconque tenterait d'abaisser cette membranule dans le corps vitré n'y parviendrait pas, et s'exposerait à la revoir reparaitre peu de temps après contre la pupille. Le parti le meilleur, le plus sûr, est enfin celui de la déchirer et de la pousser successivement tout entière dans la chambre antérieure, où, comme on l'a dit, elle n'est plus un obstacle à la vision, et où, dans le cours de trois semaines au plus, elle se fond et disparaît par la voie de l'absorption.

En général, le traitement consécutif de l'opération de la cataracte par dépression n'exige pour l'ordinaire d'autre remède local, que de couvrir l'œil d'un linge fin sec, attaché avec une épingle au bonnet de nuit du malade qu'on a soin de coucher dans un lit, avec la tête plutôt élevée et dans une chambre obscure. Si, aussitôt après l'opération, il accuse une chaleur vive dans l'œil et dans les paupières, il convient de couvrir ces parties d'un plumasseau de charpie molle, enduit de blanc d'œuf et d'eau de rose, battu avec un morceau d'alun, jusqu'à ce qu'il devienne écumeux. Si, nonobstant ce moyen, la douleur et le gonflement des paupières augmentent, on recouvrira l'œil d'un sachet d'herbes émollientes; et à l'aide des remèdes généraux, on s'opposera ainsi aux progrès de l'inflammation. — Chez les personnes extrêmement sensibles, les hypochondriaques et les femmes hystériques, outre les précautions à prendre avant l'opération, et dont nous avons fait mention, souvent on voit se renouvler, après la dépression, les affections nerveuses, particulièrement le vomissement, une forte hémicrânie, un tremblement et un froid par tout le corps. Dans ce cas, le moyen le plus prompt pour calmer ces troubles du système nerveux, est un lavement fait de huit onces de décoction de camomille, et de deux grains d'opium que l'on y a dissous, parce que l'opium pris par la bouche est constamment rejeté. — Les personnes faibles, assez craintives, éprouvent ordinairement, vers le troisième ou le quatrième jour de l'opération, un accroissement de chaleur universelle, surtout pendant la nuit, avec complication de symptômes gastriques qu'annoncent la bouche amère, la nausée, la tendance au vomissement, la

douleur de tête, une tension des hypochondres, des flatulences, une inquiétude universelle, l'insomnie. Un léger purgatif, plusieurs lavements suffisent d'ordinaire pour la disparition de ces accidents, et pour exciter l'ophthalmie secondaire.

Quant à la diète, elle doit être, dans le plus grand nombre des cas, très-rigoureuse, et bornée au seul usage des bouillons pendant les premières vingt-quatre heures après l'opération. On excepte cependant de cette règle les personnes assez faibles, convulsionnaires, les vieillards; il convient de leur prescrire quelque chose de plus, attendu que chez eux une diète rigoureuse fait reparaitre et exaspère les symptômes nerveux. Il faut accorder à ces sujets quelque soupe de plus, et un aliment liquide et répété à courts intervalles. — A moins que l'on n'ait de puissants motifs, il ne faut jamais ouvrir l'œil du malade opéré, ni conséquemment l'exposer à la lumière avant le troisième jour après l'opération: néanmoins il est utile de séparer, matin et soir, la paupière supérieure de l'inférieure; d'en laver les bords et les cils avec une éponge imbibée d'eau simple, afin d'empêcher qu'elles ne s'agglutinent ensemble. — L'expérience m'a appris qu'il n'est point avantageux d'opérer immédiatement l'un après l'autre les deux yeux affectés de cataracte chez un même malade; il faut attendre la guérison de l'un avant d'entreprendre celle de l'autre: le retard n'apporte au total qu'une petite différence de temps dans la guérison des deux yeux cataractés. A cet objet, j'ai eu occasion de remarquer plus souvent que les symptômes de la seconde opération, soit dans le même œil, soit dans celui qui n'a pas été opéré auparavant, sont constamment moindres que ceux de la première: cela dérive de la tranquillité d'âme du malade, qui a déjà éprouvé le peu d'incommodité qu'entraîne avec elle l'opération par dépression, ou parce que le même œil qui a été opéré, et l'autre, deviennent moins sensibles à la piqûre de l'aiguille et au maniement de l'instrument, lorsque l'un des deux a soutenu pour la première fois cette irritation. Je ne puis trop le décider. Je sais avoir observé souvent chez les femmes hystériques et chez les hypochondriaques, qu'après la dépression la plus satisfaisante et la plus heureuse de la cataracte dans un œil, il survenait des symptômes convulsifs généraux et par-

tiels dans la tête et dans l'œil opéré, et, dans quelques cas, si forts, que peu de temps après ils laissaient la pupille dilatée et immobile, avec insensibilité presque totale du nerf optique du même côté; tandis qu'il n'est arrivé aucun accident notable dans les mêmes sujets opérés de l'autre œil deux semaines après.

N'ayant point eu à combattre des symptômes de quelque importance, ce qui est très-commun après la dépression exécutée selon les règles que j'ai exposées, dix ou douze jours après l'opération, le malade est d'ordinaire en état de se servir de l'œil opéré; mais ce ne sera jamais qu'avec précaution, surtout dans le principe, je veux dire sans trop le fatiguer ou l'exposer tout d'un coup à une vive lumière. — Il me paraît inutile de rapporter ici quelque histoire de malades affectés de cataracte cristalline, parfaitement guéris au moyen de la dépression, et avec la méthode que j'ai exposée jusqu'ici; comme aussi de rapporter des faits détaillés relatifs à la guérison de cataractes caséuses, laiteuses, qui, après l'opération, se sont fondues dans l'humeur aqueuse, et qui ont été ensuite absorbées par les forces de la nature, puisqu'on trouve un grand nombre de ces faits consignés dans les livres de chirurgie qui traitent particulièrement de cette matière. J'ajouterai seulement quelques histoires de cataracte membraneuse secondaire, dont le résultat ne sera pas inutile pour prouver l'efficacité du moyen que j'ai proposé pour guérir cette espèce de cataracte. Je le fais d'autant plus volontiers que c'est principalement à cet article que se rapportent les arguments de ceux qui enseignent que, dans la cure de la cataracte, on doit préférer l'extraction à la dépression.

1^{re} OBSERVATION.

Un paysan âgé de cinquante ans, auquel, trois ans auparavant, j'avais déprimé avec succès une cataracte de l'œil gauche, demanda à être encore opéré du droit. La cataracte de cet œil semblait être de bonne qualité, dure et consistante à l'aiguille, comme avait été celle de l'œil gauche; les mouvements de la pupille étaient prompts, et le malade, non-obstant la cataracte, distinguait avec ce même œil droit les contours des corps. La chambre antérieure de l'humeur aqueuse était si ample dans les deux yeux, que je

n'en ai point vu de semblable, ou c'est bien rare. Trouvant les paupières de l'œil à opérer un peu gorgées, embarrassées de chassie, je fis appliquer un vésicatoire à la nuque, et prescrivis l'usage fréquent, pendant quinze jours, du collyre vitriolique : à l'aide de ces remèdes les paupières reprirent leur état naturel. — Je passai à l'opération; et quoique, contre mon attente, je trouvasse le cristallin un peu mou, cependant avec beaucoup d'attention je le transportai tout entier hors de l'axe visuel, et je l'enfonçai profondément, en dégagant la pupille, autant au moins qu'il m'a semblé, de tout obstacle à la vision. — Il ne survint aucun accident sensible après l'opération, quand le onzième jour, époque à laquelle je permis au malade de sortir du lit, et de commencer à faire usage de l'œil droit, il me dit qu'il ne voyait plus de cet œil aussi distinctement que dans les premiers jours après l'opération. Je l'observai dans un beau jour, et je trouvai effectivement la pupille de l'œil récemment opéré, occupée plus que de sa moitié par un corps blanchâtre, irrégulier, évidemment membraneux. L'iris de cet œil présentait cette singularité, qu'à chaque mouvement du bulbe, elle oscillait et ondoyait en avant et en arrière d'une manière tout-à-fait particulière. — Sans plus tarder, je portai de nouveau l'aiguille dans l'œil droit; et soulevant avec la pointe cet amas blanchâtre membraneux, je connus qu'il était plus volumineux qu'il ne paraissait auparavant à travers la pupille; et comme il était totalement libre d'attaches, dès que je l'eus réuni contre la pupille avec la pointe de l'aiguille, je le poussai en avant, et petit à petit je le fis tout passer par la pupille dans la chambre antérieure qui était assez vaste dans ce sujet, comme je l'ai dit; il s'y précipita aussitôt dans le bas, en laissant la pupille très-nette. Toute cette substance membraneuse était de la grosseur d'un grain de froment; néanmoins elle s'est entièrement dissoute dans le cours de vingt-cinq jours, et a disparu par la voie de l'absorption, sans avoir excité, pendant son séjour dans la chambre antérieure de l'humeur aqueuse, aucune incommodité au malade, et sans mettre obstacle à la vision. — Eu égard à la grandeur et à la forme de ce corps membraneux, je suis incliné à croire qu'il était formé en tout, ou par sa plus grande partie, du sacchet membraneux du cristallin, qui, par une rare combinaison de

circonstances, s'est détachée complètement de la zone ciliaire; mais qui, lorsque je faisais parcourir un arc de cercle à la cataracte pour l'enfoncer dans le corps vitré, s'est soustraite à l'aiguille, est demeuré en arrière, et a reparu ensuite au devant de la pupille.

II^e OBSERVATION.

Une pauvre femme, maigre et hystérique, vint dans cette école-pratique pour être délivrée d'une cataracte, que depuis plusieurs années elle portait aux deux yeux. La couleur de cette cataracte était bleue, mais inégale, et interrompue çà et là par des lignes blanchâtres; et au-delà de la pupille on ne voyait pas cette convexité qu'ordinairement présente le cristallin opaque. La pupille de chaque œil était mobile, et la malade concevait les contours des corps qu'on lui présentait. Dans ce cas, la circonstance la plus défavorable à l'opération était la petitesse extraordinaire et l'enfoncement des yeux, et encore plus, la grande étroitesse de la chambre antérieure de l'humeur aqueuse, puisque, quant à la sensibilité générale morbifique, je me flattais de la calmer par l'usage continué du kina, uni à la racine de valériane, des aliments plus nourrissants et plus corroborants que ceux dont cette pauvre femme avait fait usage jus-qu'à lors. — Après une préparation d'un mois, j'entrepris d'opérer l'œil gauche; et ayant porté l'aiguille entre la face postérieure de l'iris et la cataracte, en appuyant et en enfonçant la pointe de l'instrument sur la convexité antérieure de la capsule, je m'aperçus qu'elle se froissait et se plissait sous l'instrument; en un mot, qu'au lieu du cristallin, il n'y avait que sa capsule membraneuse qui contenait un peu d'humeur glutineuse qui, épanchée, ne fut pas suffisante pour troubler l'humeur aqueuse, au point de m'empêcher de poursuivre l'opération. Quelqu'un aurait appelé cette maladie atrophie du cristallin. Ainsi, dans l'absence du cristallin, je ne m'occupai que de déchirer en plusieurs pièces sa capsule contre la pupille, à travers laquelle je fis passer le plus que je pus de ces fragments membraneux dans la chambre antérieure: je ne pus réussir à les y placer tous, à raison du trop grand resserrement et de l'étroitesse de cette même chambre antérieure de l'humeur aqueuse.

Aussitôt après l'opération, et il est

commun de l'observer chez les hystériques, cette malade fut prise d'une violente affection spasmodique de la tête; mais on ne lui eut pas plutôt donné un lavement avec la décoction de camomille et deux grains d'opium, que toute sensation douloureuse cessa, et par la suite l'œil ne fut pas considérablement enflammé. — Le quatrième jour, la malade distinguait assez bien; mais chaque jour ensuite sa vue diminuait, en sorte que le dix-huitième de l'opération, elle ne voyait plus, parce que la pupille était tout à fait occupée et fermée par un bonchon blanchâtre membraneux, formé par ces parcelles de capsules que je n'avais pu faire passer dans la chambre antérieure, trop étroite à cet effet, comme j'en ai prévenu. J'attendis donc une semaine encore, jusqu'à ce que les parcelles et les flocons membraneux dont j'avais auparavant rempli la chambre antérieure fussent presque entièrement fondus et fissent place aux autres: ensuite je portai de nouveau l'aiguille dans l'œil, et aussitôt je débarrassai la pupille en poussant tous ces flocons dans la chambre antérieure, jusqu'à la remplir au niveau du bord inférieur de la pupille. Un fait constant qui mérite ici quelque réflexion, est que ces fragments membraneux qui, pendant la première opération, donnent peu de prise à la pointe de l'aiguille à cause de leur souplesse, qui ont été macérés pendant quelque temps dans l'humeur aqueuse, se gonflent et permettent d'être transportés, poussés en avant avec la pointe de l'aiguille et avec la plus grande facilité. — L'opération fut, comme auparavant, suivie d'une affection spasmodique de la tête: un lavement avec l'opium la fit disparaître. — Vingt-huit jours environ après cette seconde opération, espace de temps où la malade distinguait assez bien tous les objets qu'on lui présentait, ces fragments et tous ces flocons membraneux dont j'avais rempli pour la seconde fois sa chambre antérieure se fondirent entièrement et se dissipèrent, en laissant la pupille noire, pure et privée de tout obstacle à la lumière dans tout le disque de sa dilatation ordinaire.

III^e OBSERVATION.

Barthelemi Zucchi, de Calvaire, homme robuste, de quarante-cinq ans, ayant les deux yeux cataractés, fut opéré dans cette école de chirurgie le 18 avril 1793. — Les yeux de cet homme étaient

plutôt petits et enfoncés dans l'orbite. — Je l'opérai de l'œil gauche, dans lequel je rencontrai une cataracte molle caséuse. Après avoir réduit en pièces cette substance pultacée du cristallin, je déchirai bien la capsule tout autour de la pupille, à travers laquelle je fis passer tous ces débris et les flocons membraneux dans la chambre antérieure qu'ils remplirent jusqu'au niveau du bord intérieur de la pupille même. L'opération n'a été suivie d'aucun accident remarquable; le quatorzième jour, ces fragments étaient plus de moitié diminués, et le malade voyait distinctement avec l'œil gauche. — Alors j'opérai le droit, dans lequel ayant trouvé une cataracte suffisamment consistante, je pus déchirer exactement et dans une grande étendue la convexité antérieure de la capsule, et enfoncer la lentille profondément dans le corps vitré. Deux semaines après l'opération de cet œil droit, toutes les parcelles membraneuses déposées dans la chambre antérieure de l'œil gauche avaient entièrement disparu, et l'œil droit fut encore capable de soutenir la lumière. Peu de temps après, le malade est sorti de l'hôpital, parfaitement guéri des deux yeux.

IV^e OBSERVATION.

Maria Spigoletti, âgée de quarante ans, avait l'œil gauche cataracté depuis deux ans, et le cristallin de l'œil droit devenait de plus en plus opaque : les paupières de cette femme étaient gorgées et chassieuses. — Je la purgeai avec le sel amer; je fis ensuite appliquer un large vésicatoire à la nuque, et j'ordonnai que, matin et soir, les bords des paupières fussent enduits de l'onguent ophthalmique de Janin. — Après une préparation de trois semaines, je déprimai la cataracte de l'œil gauche; je la trouvai muqueuse. Après avoir rompu la convexité antérieure de la capsule, et en même temps tout le sac membraneux du cristallin en plusieurs parties dans toute la circonférence de la pupille, je fis tant, que tout fut déposé dans la chambre antérieure par le moyen de cette même pupille que je parvins ainsi à rendre dénuée de tout empêchement à la vision. — Les symptômes consécutifs furent une légère ophthalmie, en grande partie palpébrale, qui cessa dans l'espace d'une semaine, en n'employant, dès le principe, que des sachets d'herbes émollientes, et enfin l'eau végeto-minérale. — Dans le cours

d'un mois, tous les fragments membraneux déposés dans la chambre antérieure, et qui donnaient l'apparence d'un hypopion, se sont amollis en bouillie, se sont entièrement délayés, et la malade avait recouvré la vue lorsqu'elle est sortie de l'hôpital.

V^e OBSERVATION.

Giovanni Alberti, paysan âgé de soixante-six ans, ayant les deux yeux cataractés, vint dans cette école de chirurgie pratique pour y être opéré. — J'éprouvai l'œil gauche dans lequel je trouvai un cristallin assez consistant pour pouvoir, ainsi que je fis, le transporter avec facilité hors de l'axe visuel et l'enfoncer dans l'humeur vitrée. Après l'avoir exécuté et avant de retirer l'aiguille, je m'aperçus qu'au-devant de la pupille il flottait un morceau de membrane opaque ou une portion considérable de la partie antérieure de la capsule qui n'était pas convenablement déchirée. Je me reportai en avant avec la pointe de l'aiguille, et je brisai exactement cette membrane, autant que le comportait la circonférence de la pupille : je poussai tous ces fragments en la traversant, dans la chambre antérieure. Il n'y eut aucun symptôme consécutif, et le malade voyait bien de cet œil. — Douze jours après, j'en fis autant à l'œil droit qui me présenta précisément le même phénomène. Je pus promptement déplacer la lentille cataractée, mais il resta en arrière un lambeau de la convexité antérieure de la capsule, absolument contre la pupille; je veux dire que cette capsule fut déchirée par l'aiguille, mais pas autant qu'il le fallait pour enlever au-delà de la pupille ce trait de voile membraneux. Enfin, comme dans le premier cas, la pointe de l'aiguille tournée contre ce lambeau membraneux, je le mis en pièces, et peu à peu j'en détachai des portions que je poussai à mesure par la pupille dans la chambre antérieure, et je continuai jusqu'à ce que tout le contour de cette ouverture fût libre. Un mois environ après l'opération sur le second œil, il n'y avait pas vestige de parcelles membraneuses dans la chambre antérieure de l'humeur aqueuse des deux yeux, et le malade a pleinement recouvré la vue.

VI^e OBSERVATION.

Paola Guagnigni, de Sale, âgée de quarante cinq ans, faible et sujette à de forts accès d'hystérisme, portait depuis

quelques années une cataracte à l'œil gauche, et voyait confusément avec l'œil droit, quoiqu'il y eût un principe d'opacité du cristallin. Cette femme avait en outre la conjonctive des deux yeux un peu relâchée, les paupières enorgées et chassieuses. Je lui fis appliquer un vésicatoire à la nuque et instiller fréquemment le collyre vitriolique pendant deux semaines. Par ces moyens, les paupières se détumèrent, et l'écoulement chassieux cessa. Pour combattre ensuite la faiblesse générale et la sensibilité accrue de la malade, je lui fis prendre pendant tout ce temps, matin et soir, deux drachmes de kina avec vingt grains de valériane. — Le 21 novembre 1795, elle fut opérée. A l'instant que j'appuyais la pointe de l'aiguille sur la cataracte pour l'écarter de l'axe visuel, elle se creva comme si elle eût été une vésicule, et il se répandit une humeur laiteuse qui troubla les deux chambres de l'humeur aqueuse. Malgré cet inconvénient, je vis à travers ce nuage le noyau opaque du cristallin; je le transportai profondément dans le corps vitré; je conduisis la pointe de l'aiguille vers la pupille; je détachai, je déchirai en plusieurs pièces l'hémisphère antérieur de la capsule; et l'un après l'autre, je fis passer ces fragments membranoux à travers la pupille dans la chambre antérieure. — La malade ne donna aucun signe de douleur vive pendant l'opération, et passa tranquillement les trois jours suivants. Le quatrième jour, elle fut prise d'un paroxysme hystérique violent, avec suffocations et battements de tout le corps; inquiétude et délire qui me firent redouter des suites funestes pour l'œil opéré. Cependant il ne s'altéra point; et contre toute mon attente, je trouvai, le lendemain de cet accident, que la pupille était nette, et que la malade distinguait les plus petits objets. — Le dixième jour de l'opération, cette femme fut en état de se lever du lit, et de commencer à faire usage de son œil, dans une lumière modérée. — La masse des flocons membranoux préecipités dans la chambre antérieure de l'humeur aqueuse, et qui simulait un hypopion, commençait à se fondre; tout ce sédiment de pellicules s'est entièrement dissipé par la voie de l'absorption dans l'espace de trente-deux jours. La malade est sortie de cette école de chirurgie parfaitement guérie. L'usage non interrompu, chaque jour, du kina, avec la racine de valériane, et de quelques euillerées d'une infusion de ca-

momille, de liqueur de corne de cerf succiné, et d'eau de cannelle, ont rendu les accès hystériques plus rares et moins forts qu'auparavant.

 ADDITIONS AU CHAPITRE DE LA CATARACTE.

Depuis plusieurs mois, j'ai pressenti l'opinion de mes compatriotes sur l'opération de la cataracte par dépression, ou platôt par déplacement (1). On a trouvé que je donnais trop en faveur de cette méthode que je semblais préférer à celle par extraction. Il est vrai que je me suis laissé vaincre par les succès nombreux que j'ai vu obtenir à l'école clinique de Pavie, que j'ai été singulièrement flatté de ceux qui me sont propres quoiqu'en petit nombre, et que je me suis décidé à adopter cette manière d'opérer, de préférence à l'autre que je suis loin de rejeter, dont je connais tous les avantages, que j'ai pratiquée avec le succès le plus marqué; en un mot, que j'emploierai toujours toutes les fois que des circonstances particulières, et que je ne puis prévoir, m'y détermineront. Les motifs de mon adoption sont évidents, puisqu'ils sont exclusivement fondés, non-seulement sur le succès, mais sur la possibilité de faire, de l'abaissement, une application générale à tous les cas. C'est l'ignorance absolue dans laquelle nous étions de pouvoir généraliser cette méthode, qui l'avait fait rejeter par les chirurgiens français, bien moins, peut-être, que la crainte d'une récidive dans la maladie, et des accidents consécutifs que l'on sait être égaux, s'ils ne sont pas moindres que ceux propres à l'extraction. C'est encore ce que j'ai essayé de démontrer dans la lettre que j'ai publiée sur ce point de pratique (2).

Ces craintes dans la réascension du cristallin déprimé, ces accidents grossis, multipliés surtout depuis les travaux de Daviel, Lafaye, et de tous les oculistes français qui ont écrit *ex professo*, n'ont cependant pas intimidé les praticiens étrangers. Les écrits de Stoll, ceux de Richter, nous assurent que les Allemands dépriment encore les cristallins opaques;

(1) Voyez Recueil périodique de la soc. de méd. de Paris, t. xii, p. 395.

(2) Voyez Recueil périodique de la soc. de méd. de Paris, t. xii, p. 395.

Acrell à Copenhague, Callisen en Suède, nous rendent certain que, dans le Nord, on ne connaît que la méthode par abaissement, qui était aussi celle adoptée par Pott, et encore aujourd'hui par le plus grand nombre des praticiens anglais. — Cependant, malgré tant de témoignages en sa faveur, on reproduit aujourd'hui les mêmes difficultés, qui ne semblent plus frapper précisément sur l'adoption indifférente de l'une ou de l'autre méthode, mais sur la supériorité prétendue marquée de l'une sur l'autre. Les objections des extracteurs se renouvellent, et les abaisseurs en donnent une solution très-satisfaisante. Scarpa est, de tous les praticiens modernes, celui qui insiste le plus pour prouver que la méthode qu'il a adoptée est supérieure à celle par extraction. Les connaissances modernes acquises depuis l'extension donnée à la théorie des vaisseaux absorbants, l'ont mis à même de rendre son procédé applicable à tous les cas. Je conviens que les exemples qu'il rapporte ne sont pas nouveaux pour les praticiens; mais Barbeite, Maître-Jean, qui les ont connus, pouvaient-ils nous donner une explication valable? Pott, Bertrandi, Richter, Stoll, Wenzel ont été beaucoup plus loin, et ils le devaient nécessairement. Ces praticiens ont donné la véritable explication du phénomène, sans chercher à généraliser, à établir une théorie solide, bien raisonnée. Pott a dit très-positivement que les cataractes molles, membraneuses, s'abordaient : des expériences aussi soignées que multipliées lui en ont donné la certitude; mais en a-t-il fait un point essentiel de doctrine? Le professeur Scarpa l'a fixé le premier, après avoir mûrement réfléchi sur les succès constants qu'il a obtenus depuis qu'il a adopté cette méthode exclusive d'opérer.

La vérité veut que je dise que cette théorie avait été, en quelque sorte, annoncée par mon estimable collègue et ami Rousille-Chamseru (1), mais non généralisée comme elle est aujourd'hui. Voici comme s'exprime le médecin français : « Une simple assertion négative est suffisante pour détruire nombre d'autorités positives (2), qui ont également

» pour appui la théorie et l'observation, » aujourd'hui surtout que la fine anatomie est singulièrement perfectionnée » par les nouvelles découvertes dans le » système lymphatique, concernant la » multitude et la fonction des vaisseaux » absorbants. On explique facilement » pourquoi certaines portions de matières opaques, qui embarrassent la pupille après quelques opérations de cataracte, disparaissent quelquefois au bout d'un temps, et laissent ainsi la vue plus nette. Tout ce que les écrits de Morgagni contiennent de relatif aux maladies du cristallin suffirait pour prouver que cette humeur en totalité et divisée par parties est susceptible de se liquéfier, de se fondre, de se dissoudre, et de disparaître entièrement. Les oculistes habitués à pratiquer l'abaissement de la cataracte ont été sans doute à portée de recueillir des faits de comparaison qui donnent de la certitude à ce que la théorie rend au moins probable; et Percival Pott, dont les ouvrages sont si connus, a indubitablement ajouté aux progrès de l'art, en multipliant des observations sur la dissolubilité des opacités de la pupille, et la possibilité de leur résorption. Il a tiré de ces vérités les conséquences les plus justes pour simplifier les manœuvres de l'opération par abaissement, et en assurer la réussite. » Cette théorie était donc déjà bien connue : mais pourquoi les Français ne l'ont-ils pas appliquée à la pratique? Le professeur Scarpa a sans doute entendu, sur ce point, le domaine de la chirurgie, puisque, par d'heureuses applications sagement combinées, il arrache d'un injuste oubli une méthode qui semble ne le céder en rien par ses avantages à celle par extraction. — Quoi qu'il en soit, pour compléter de plus en plus ce traité, j'ajouterai ici la description succincte du procédé de M. Wenzel pour l'extraction du cristallin. Les instruments (1) sont : 1° un bistouri qui porte le nom de cératotome, fait d'un acier bien trempé, susceptible d'un beau poli et d'un tranchant très fin, qui agit principalement sur la cornée à la manière d'une lancette; 2° une aiguille d'or, à pointe très-fine, re-

(1) Encyclop. méth., art. *Cataracte*, not. 6.

(2) L'auteur répond aux objections beaucoup trop légères faites par M. Wenzel à l'abaissement.

(1) Voyez la Description de ces instruments, p. 47 du *Traité de la cataracte*, publié par M. Wenzel en 1786, et la Planche qui y est jointe, fig. 2, 3, 9.

courbée en hameçon, fixée sur un manche à huit pans alternativement larges et étroits, semblable à celui qui porte la lame tranchante destinée à inciser la cornée : une curette, également d'or, est fixée à l'extrémité de ce même manche qui supporte l'aiguille.

Quel que soit l'œil qu'on opère, l'autre, cataclé ou non, doit toujours être recouvert d'une compresse soutenue par quelques tours de bandes.

Procédé opératoire.

Le malade ainsi disposé, on le fait asseoir sur une chaise basse, comme nous l'avons déjà indiqué ; un aide placé derrière, applique la paume de sa main gauche sur le front, et appuie solidement contre sa poitrine la tête de ce malade ; puis, avec l'index et le doigt du milieu de sa main droite qui est libre, il soulève la paupière supérieure vers le rebord de l'orbite contre lequel il fixe le tarse avec l'extrémité du doigt du milieu, ayant soin surtout de n'exercer aucune pression sur le globe de l'œil dont tous les mouvements doivent être parfaitement libres (1). — L'opérateur, placé au-devant du malade, est debout ou assis avec les précautions ordinaires. Certain que son bistouri est en bon état, il le porte entre ses lèvres ; la pointe regardant l'œil à opérer, et le manche tourné vers la main qui doit s'en servir : puis il abaisse la paupière inférieure avec l'index et le doigt du milieu de la main gauche, s'il opère avec la droite, et *vice versa*, de manière que le bout du doigt indicateur appuie sur le tarse de cette même paupière, et que le rebord de l'ongle se présente au dessous de l'union de la cornée avec la sclérotique, sans nullement toucher le globe de l'œil. Tout étant ainsi disposé, le chirurgien prend entre ses lèvres le manche du cératome dont le tranchant est obliquement dirigé en bas

et en dehors. Il le tient comme une plume à écrire, cherche un point d'appui en posant son petit doigt écarté des autres, sur le bord externe de l'orbite ; et après avoir recommandé au malade de diriger son œil vers le petit angle, il plonge hardiment la pointe de l'instrument dans la cornée transparente à un quart de ligne à peu près de son union avec la sclérotique, et une ligne au-dessus de l'extrémité externe du diamètre transversal de cette même cornée. Dès que l'on aperçoit la pointe de la lame derrière la cornée, dans la chambre antérieure, on a le point de départ d'une ligne oblique de haut en bas, de dehors en dedans ; on enfonce la lame toujours dans la même direction, en sorte que sa face postérieure reste parallèle au plan de l'iris. La pointe parvient d'un trait au-devant de la pupille. Alors le manche de l'instrument est porté en devant, pour que cette même pointe s'engage dans cette pupille, touche la capsule du cristallin, la déchire dans son centre et dans sa partie antérieure. Ce mouvement terminé, le manche est reporté dans sa première position ; la pointe paraît de nouveau au-devant de la pupille. Il ne s'agit plus que de l'engager entre la cornée et le segment inférieur de l'iris, de traverser ensuite de nouveau la cornée une ligne au-dessous de l'extrémité interne du diamètre transversal du globe, à un quart de ligne de l'union de la cornée avec la sclérotique, dans un point diamétralement opposé à l'entrée de l'instrument. On peut alors regarder la section de la cornée comme achevée, car il n'est besoin que d'enfoncer davantage, et la largeur de la lame, à mesure qu'on approche de son talon, fait que cette section s'opère pour ainsi dire d'elle-même, sans qu'on soit obligé de la mouvoir en haut et en bas comme une seie ; avantage inappréciable pour rendre encore plus réguliers les bords de la plaie, et pour en faciliter la réunion par première intention.

La cornée incisée présente un lambeau régulier, semi-circulaire, ou en croissant. De ses deux extrémités, l'une est en dehors au-dessus, et l'autre en dedans au-dessous des deux extrémités du diamètre transversal de toute la cornée ; en sorte que les paupières appuient toujours dessus, et maintiennent parfaitement rapprochées les lèvres de cette plaie ; au lieu que, si la section était transversale, le bord de la paupière in-

(1) On peut encore se servir de l'élevateur de Pellier, ou de tout autre semblable, avec la précaution déjà connue. Je fais cette observation, parce que j'ai vu fixer la paupière supérieure en plaçant l'élevateur entre elle et le globe de l'œil. L'expérience m'a prouvé qu'en agissant ainsi, on provoquait sur-le-champ une inflammation de la conjonctive ; inflammation d'autant plus grave qu'elle ne fait qu'ajouter à celle qui doit s'emparer de la cornée incisée.

férieure soulèverait le lambeau semi-lunaire, et s'opposerait à l'union par première intention, ou bien déterminerait une cicatrice difforme qui, par la suite, pourrait nuire à la vision : remarque fort sage due à MM. Wenzel père et fils. Je ne parlerai pas des autres procédés pour inciser verticalement la cornée, ou de bas en haut, de manière que le lambeau semi-circulaire soit entièrement recouvert par la paupière supérieure. La section verticale n'est pas toujours facile, parce que l'œil peut être petit et enfoncé, ou l'arcade sourcilière trop saillante; et je ne vois aucun avantage à inciser de bas en haut, pour un praticien habile et fort exercé. D'ailleurs ces prétendues corrections ne me paraissent que des imperfections d'une méthode simple, facile à exécuter telle qu'elle vient d'être décrite. L'art est riche sur ce point de pratique : ne cherchons point à l'appauvrir en l'embarrassant. Si l'extraction présente des obstacles, pourquoi ne pas recourir à la dépression ? — La section de la cornée n'est pas plutôt achevée, que l'aide laisse tomber doucement la paupière supérieure qu'il tenait fixée contre le rebord de l'orbite. Le malade reste en repos pendant quelques minutes. L'opérateur s'occupe ensuite de l'extraction du cristallin. Il fait sortir ce corps opaque en faisant alternativement des pressions légères, avec le doigt indicateur de chaque main, sur la partie supérieure du globe de l'œil, et sur sa partie inférieure au-dessous de la section de la cornée, et en écartant un peu les paupières. Le cristallin s'engage dans la pupille, passe dans la chambre antérieure, pour paraître bientôt entre les lèvres de la plaie de la cornée. En continuant une pression modérée, il tombe sur le bord de la paupière inférieure, où on le reçoit avec la curette qui ne fait qu'un seul et même instrument avec l'aiguille dont nous avons parlé. Lorsque le cristallin est sorti, le chirurgien fait ouvrir l'œil au malade, examine avec soin si la pupille est noire, nette ; alors l'opération est parfaite.

D'autres fois, quand la cataracte est molle, laiteuse, muqueuse, etc., on découvre quelques flocons derrière la cornée. Les maîtres de l'art conseillent de faire de nouvelles frictions sur la paupière supérieure abaissée, comme un moyen de débarrasser promptement cette membrane. Ce succès n'est pas constant : aussi conseille-t-on d'enlever tous les

fragments à l'aide de la curette que l'on insinue avec la plus grande précaution dans la chambre antérieure derrière la cornée que l'on nettoie complètement, si je puis m'exprimer ainsi. — Outre le cristallin, il n'est pas rare de trouver la partie antérieure de la capsule devenue opaque ; des lambeaux de capsule rester en position derrière la pupille, et empêcher le passage des rayons lumineux, pour faire impression sur la rétine. Dans ce cas, on saisit avec des pinces très-déliées ces lambeaux de capsule que l'on déchire le plus exactement qu'il est possible, ayant soin de ne pas faire des tractions ni des pressions trop fortes, capables de faire écouler l'humeur vitrée, en partie ou en totalité. — J'observerai que, dans les cas de cataractes molles, laiteuses, muqueuses, où quelques portioncules restent derrière la cornée, il n'est pas nécessaire de les enlever à l'aide d'une curette. On doit savoir que ces fragments isolés ne tiennent à aucun corps organisé ; qu'après la cicatrisation de la cornée, ils seront baignés de toutes parts, décollés, macérés par l'humeur aqueuse régénérée, précipités dans le fond de la chambre antérieure, et absorbés ou transportés dans le torrent de la circulation, par la même force absorbante qui retient la quantité de l'humeur aqueuse dans des proportions constantes. Quant aux fragments membraneux, l'embarras réel existe ; car, n'étant pas détachés vers le canal de Petit, ou vers les corps ciliaires ; ayant toujours une continuité marquée avec la rétine et la membrane hyaloïde, ils en reçoivent un grand nombre de vaisseaux qui les maintiennent vivants, d'où il résulte un obstacle continuel à la vision. Si ces lambeaux sont d'une étendue capable de masquer la pupille, il est certain qu'alors il faut chercher à les enlever adroitement avec les pinces déliées propres à cet usage. Mais est-on sûr du succès ? Cette incertitude ferait croire qu'il serait mieux pour l'extracteur de laisser les parties *in statu quo*, d'attendre la cicatrice de la cornée, la disparition des accidents consécutifs, pour faire ensuite usage de l'aiguille de Scarpa, à l'aide de laquelle il serait facile de détruire cette capsule, de la réduire en fragments, d'en provoquer l'absorption, et de rétablir ainsi la vue. Telle est la conjecture que je hasarde d'autant plus volontiers, qu'après de tels efforts pour débarrasser la pupille, on a tout à craindre de l'intensité des accidents consécutifs.

tifs, de la perte totale de la vue, et plus encore de la sortie immédiate de tout le corps vitré.

Toutes les fois que la section de la cornée est achevée, l'opérateur n'est pas toujours assuré d'avoir incisé la cristalloïde, qui quelquefois est dure, coriace, résiste à la pointe du bistouri. On s'en aperçoit bientôt par les tentatives inutiles pour l'expulsion du cristallin qui reste en position. Pour lors, l'opérateur prend son aiguille à pointe recourbée légèrement en lameçon. Il la tient comme une plume à écrire, présente le dos de la courbure de cette pointe entre les lèvres de la plaie, jusque dans la chambre antérieure, au-devant du cristallin; là il retourne la pointe de son aiguille qu'il voit très-bien à travers la cornée, et déchire le plus qu'il peut la partie antérieure de la capsule. L'instrument est retiré avec les mêmes précautions, en dirigeant en haut la courbure de la pointe, et la convexité en bas vers les lèvres de la cornée, d'où elle sort sans que l'opérateur coure les risques d'acerocher l'iris. Pour cet objet, on peut encore se servir du kystitome de Lafaye, instrument d'une grande utilité, fort bien conçu, et dont on peut lire la description dans le Mémoire que ce praticien célèbre a inséré parmi ceux de l'Académie de chirurgie. — Lorsqu'il y a deux cataractes à extraire, il faut nécessairement, et pour plus de sûreté, employer deux instruments, un pour chaque œil. Le praticien a-t-il incisé la cornée et la capsule du cristallin d'un côté? il appliquera sur cet œil la compresse et la bande de la même manière qu'il l'avait fait pour celui qu'il doit opérer le dernier; puis il procède selon les préceptes que je viens d'indiquer fort en détail. Cette seconde opération terminée, le malade reste en repos quelques minutes après lui avoir ôté son bandeau; enfin, le chirurgien tente l'extraction des cristallins en commençant par l'œil opéré le premier. Je passe sous silence tout ce qui est relatif au traitement consécutif, qui ne doit différer en rien de celui tracé par le professeur Scarpa, et qui est généralement adopté dans nos hôpitaux par nos meilleurs praticiens. — Je ne ferai pas ici le parallèle des deux méthodes d'opérer la cataracte, parce que je suis persuadé qu'aujourd'hui les faits, les observations multipliées décideront d'une question difficile, que j'ai osé reproduire d'après ce que m'avait appris mon expérience. Il est évident que j'ai présenté

sous un tout autre point de vue la méthode par dépression: au premier abord, j'ai rencontré des contradicteurs opiniâtres, mais assez francs pour convenir qu'ils n'avaient jamais déprimé de cataracte; cependant ils résistaient, avec raison peut-être, parce qu'ils avaient constamment réussi en pratiquant la méthode par extraction. Des praticiens zélés, parmi lesquels je dois nommer mon collègue et ami Giraud, chirurgien en second de l'Hôtel-Dieu de Paris, et dont le mérite chirurgical est bien connu, ont abaissé des cataractes avec succès. J'ose espérer de là, que par la suite, plus familiers avec cette méthode, ils la rendront applicable à tous les cas, et ne diront pas, comme quelques-uns, que nous marchons en arrière en tirant de l'oubli un procédé dont le temps avait fait justice; mais que nous avons réellement fait un pas en avant, puisque nous avons deux méthodes également bonnes, celle par abaissement étant étayée des connaissances anatomiques les plus modernes et les plus exactes. (LÉVEILLÉ.)

ARTICLE ADDITIONNEL.

On a tant écrit sur la cataracte, que la rédaction de ce chapitre devient effrayante, si l'on veut d'abord compulser tous les matériaux. Heureusement que la plupart de ces écrits ne sont que la répétition pure et simple de plusieurs autres. Je n'ai pas l'intention de composer un interminable mémoire sur la cataracte, pour ne répéter que ce qui se trouve dans un grand nombre d'écrits: je serai aussi court que possible, mais complet.

§ 1^{er}. *Généralités.* — On entend par cataracte une opacité du cristallin, de sa capsule, ou de tous les deux à la fois. Quelques auteurs l'ont définie: la névrose ou la mort du cristallin (Delpech). Cette définition est inexacte: il est des cristallins opaques qui reprennent leur transparence par l'immersion dans de l'eau chaude. D'autres étendent le mot cataracte aux opacités de la hyaloïde, et l'appellent cataracte hyaloïdienne. Quelques autres y comprennent aussi les obstructions de la pupille par des bouchons de lymphe plastique ou de sang. Nous n'irons pas aussi loin. Fidèle aux limites que nous venons de nous tracer, nous regarderons les dernières affections comme des complications de la cataracte si elles

se rencontrent en même temps. — Les anciens se servaient des mots *hypochy-ma, suffusio, gutta obscura vel caliginosa*, pour désigner la cataracte. Ces expressions se rattachent à l'idée d'une humeur dans l'œil qui empêchait la vision de s'exercer ; elles pourraient s'appliquer aux cataractes liquides. Plus tard, on a cru que la cataracte n'était qu'une petite peau blanche derrière la pupille ; idée juste, si on ne l'applique qu'à la cataracte capsulaire. Du reste, la valeur grammaticale du mot grec cataracte s'accorde parfaitement avec ces conceptions : il exprime cette planche que les paysans mettent devant leur porte en temps d'orage pour empêcher l'eau du sol d'entrer dans leurs maisons, ou un tas d'herbes dans un conduit et qui empêche l'eau de passer. En d'autres termes, il signifie un obstacle, une obstruction au passage d'un fluide. — La connaissance du véritable siège de la cataracte ne date que du dix-septième siècle. Les anciens l'ignoraient, bien qu'ils l'opérasent et qu'ils la guérissent par abaissement. Croyant que le cristallin était l'organe principal de la vision, ils présumaient que l'aiguille ne faisait qu'enlever une peau blanche placée au devant. Dans leur opinion, le déplacement de la lentille aurait rendu la vision impossible.

En 1604, Képler démontra que le cristallin n'était qu'un corps réfringent, correcteur de la direction des rayons, et dont la présence n'était pas indispensable à l'exercice de la vision ; la faculté visuelle n'existait, d'après ce physicien, que dans la choroïde. Descartes corrigea plus tard cette dernière erreur, en démontrant les véritables usages de la rétine. — En 1660, Borelli et Rolfinck disséquèrent des yeux cataractés et découvrirent presque en même temps le véritable siège de la maladie. De là, des polémiques de priorité. En parcourant ces diatribes, on croirait lire les pamphlets amusants de MM. Civiale, Leroy d'Étiolles et Heurteloup. — Cette découverte cependant ne paraît pas avoir fait beaucoup de bruit, car en 1703, Maître-Jean et Brisseau crurent pouvoir se donner pour les inventeurs. Quoi qu'il en soit, c'est à Maître-Jean qu'on doit la promulgation de cette connaissance, c'est lui qui a prouvé expérimentalement et publiquement que la cataracte n'était que le cristallin devenu opaque, et qu'on pouvait guérir en l'enlevant. Mais on est bientôt

tombé dans des généralisations erronées ; on a cru qu'il n'y avait d'autre espèce de cataracte que la cristalline.

§ II. *Anatomie pathologique.* — Bien qu'on ait souvent disséqué des yeux cataractés et décataractés, nous ne trouvons nulle part un chapitre complet sur ce point d'anatomie pathologique. Quelques faits, pourtant, ont été publiés, nous allons les faire connaître. — On trouve dans les *Medical essays and obs.*, t. v., une observation intitulée : « Dissection d'un œil cataracté, par Alex. Monro, professeur d'anatomie à Edimbourg. » En voici les détails :

« Le 15 décembre 1736, en présence du docteur John Taylor et de M. John Douglas, chirurgien, j'ai disséqué l'œil d'un homme qui, durant la vie, avait été reconnu par plusieurs médecins être atteint de cataracte au même côté. La cornée était parfaitement transparente, de même que l'humeur aqueuse ; l'iris, à l'état naturel. Le cristallin opaque était renfermé dans sa capsule, et aussi gros que celui d'un œil sain ordinaire, mais au lieu d'être rond, il a une forme triangulaire ; sa convexité antérieure est inégale et scabreuse, de couleur blanc jaunâtre ; cette couleur a été plus manifeste lorsque l'œil a été ouvert. Les connexions du cristallin ou de sa capsule avec le cercle ciliaire et le corps vitré sont beaucoup plus faibles qu'à l'ordinaire ; de manière qu'en inclinant l'œil d'un côté après que l'iris a été enlevé, la lentille s'en est séparée par son propre poids. La convexité postérieure du cristallin est lisse, mais d'une couleur jaune plus prononcée que l'antérieure. Lorsque j'ai incisé la capsule, le cristallin en est sorti de lui-même sans qu'on pût apercevoir aucune liaison entre ces deux corps. La capsule était opaque, mais plus blanche que le cristallin. Ce corps était également consistant sur tous les points de son étendue et composé de couches d'un jaune verdâtre. Le corps vitré, la rétine et la choroïde étaient à l'état normal. » — Il s'agissait, comme on le voit dans ce cas, d'une cataracte capsulo-lenticulaire. Il est à regretter que des dissections pareilles n'existent sur des yeux atteints d'autres espèces de cataracte. On pense bien que je ne veux pas reproduire ici les observations de cataractes sur le vivant ou sur les animaux, et qu'on a ensuite opérées ou non. Cela n'apprendrait rien d'important. Il est cependant un point d'anatomie pathologique sur lequel je dois

appeler l'attention : il est relatif à l'état de l'œil après la guérison de la cataracte. Le point capital à mentionner est qu'après l'ablation du cristallin, le corps vitré s'allonge en avant et remplit le lieu et les fonctions de la lentille. Cette observation est déjà ancienne. Plempius a été le premier, à ma connaissance, à signaler ce fait : « Et exempto cristallino, » dit-il, oppletoque loco ab humore vi- » treo visionem nihilominus celebratum » iri : verum non tam distincte quam » nunc : confusa enim esset in retifor- » me pictura, nisi alio situ, quamque » num obtinet, retiformis laceretur. » (Ophthalmographia, chap. XIV, lib. 3.) — Maître-Jean a fait la même observation : « En 1691, dit cet oculiste, j'abaisai la cataracte avec succès à une pauvre femme; un an après, elle est morte à l'hôpital d'une péripneumonie. Je disséquai ses yeux. Je coupai la cornée transparente autour de l'iris. L'iris étant en place, je remarquai que cet endroit du corps vitré était élevé en une bosse fort égale, qui imitait la surface antérieure d'un cristallin, hors qu'elle n'était pas déprimée; et lorsqu'avec un stylet je l'enfonçai doucement, elle se relevait tout aussitôt que j'avais ôté le stylet et retournait en sa première figure. Le cristallin était en bas, derrière l'iris, sous l'humeur vitrée. » — Il a aussi disséqué l'œil du cadavre d'une femme qui avait été opérée de la cataracte dix ans avant sa mort : il a trouvé que le corps vitré était convexe en devant comme en arrière; le chaton du cristallin avait complètement disparu. — D'autres recherches sont nécessaires pour compléter ce qui a rapport à l'anatomie pathologique de la cataracte.

§ III. *Variétés.* — 1° (*Siège.*) Sous le rapport de son siège, la cataracte est cristalline, capsulaire, ou capsulo-lenticulaire. Si l'opacité n'a lieu que dans l'humeur de Morgagni, elle prend le nom de cataracte *interstitielle* ou *morgagnienne*. La plus fréquente de toutes est la cristalline, la capsule étant transparente. Vient en seconde ligne l'interstitielle : j'ai observé un très-grand nombre de fois, à l'hôpital de la Charité, et même dans ma pratique, que l'opacité était uniquement formée par l'humeur de Morgagni; aussitôt la cristalloïde incisée, il s'écoulait une humeur lactescente trouble, puis le cristallin sortait et était transparent. Dans mon opinion, un grand nombre de cataractes lenticulaires com-

mencent par l'opacité de l'humeur de Morgagni, ce qui suppose toujours un certain trouble dans les fonctions de la capsule qui la sécrète. La capsulaire ou capsulo-lenticulaire se rencontre surtout chez les enfants, ou bien elle succède à des lésions traumatiques, à des ophthalmies internes. Comparativement à la lenticulaire, elle est assez rare. Ordinairement, l'opacité capsulaire est bornée à la cristalloïde antérieure, dans quelques cas rares à la postérieure, ou à toutes les deux à la fois. Je n'ai jamais vu la cataracte capsulaire postérieure sans amaurose; elle est plus souvent secondaire à certaines affections graves de la rétine; l'opacité, dans ce cas, est la conséquence de l'oblitération des derniers rameaux de l'artère centrale qui aboutissent à la cristalloïde postérieure. Du reste, tant la lenticulaire que la capsulaire peut être partielle ou totale, c'est-à-dire que l'opacité peut être bornée sur un ou plusieurs points, ou sur la totalité de la lentille ou de la capsule.

2° (*Consistance.*) Sous le rapport de la consistance, la cataracte est dure, molle ou liquide. Cette distinction ne peut s'appliquer le plus souvent qu'à la cristalline; je dis *le plus souvent* et pas toujours, car la capsulaire peut être elle-même plus ou moins dure, et même ossifiée. — La cataracte dure offre une foule de sous-variétés : elle est siliquieuse, sèche, pierreuse, calcaire, osseuse, hypertrophique, conique, protubérante, atrophique, luxée ou vacillante, etc. Les conditions de chacune de ces sous-variétés sont faciles à prévoir, et leur connaissance n'est pas tout-à-fait inutile pour la pratique. Elles ne se rencontrent d'ailleurs que sur de vieux sujets. — La cataracte molle est gélatineuse, gommeuse, caséuse ou crétaçée. La liquide est hydatique ou enkystée, lactée, purulente, etc. La cataracte hydatique est quelquefois luxée ou vacillante, comme la cataracte dure.

3° (*Couleur.*) Sous le point de vue de sa couleur, la cataracte n'offre pas moins de différences. Elle est blanche, jaunâtre, verdâtre, noirâtre ou brune. Chacune de ces nuances offre des variétés. La blanche, par exemple, peut être d'un blanc de neige, argenté ou mercuriel, cendré, floconneux, de plâtre, de perle, de chaux, et cette blancheur être elle-même arborisée, fenêtrée, étoilée, radiée, pointillée, vergetée, barrée, marbrée, etc. La jaune offre aussi une nuan-

ee plus ou moins prononcée, comme du succin, de l'ambre. La verte approche quelquefois de la couleur d'olive ou gros bleu. La noire ou brune de la couleur marron foncé de la peau des vieux nègres, de l'œtiops minéral ou de l'oxide de fer. Cette dernière nuance se rencontre surtout chez les forgerons et autres ouvriers dont les yeux sont continuellement exposés aux rayonnements d'un grand feu; cette cataracte, on l'appelle *brûlée*.

4° (*Origine.*) Pour l'origiue, la cataracte est congénitale, accidentelle, traumatique. Cette distinction est importante.

5° (*Complications.*) Quant à ses complications enfin, la cataracte offre une multitude de variétés. Les plus importantes sont l'ambliopie, l'amaurose, les adhérences iriennes, l'atésie pupillaire avec ou sans synéchie, l'hydrophthalmie, le synchisis, les phlogoses internes ou externes, l'entropion, l'ectropion, les taches indélébiles de la cornée, le gérontoxon, etc. Quelques-unes de ces complications contr'indiquent tout à fait l'opération, sinon absolument, du moins temporairement.

6° (*Maturité.*) Avant de clore ce paragraphe, nous devons examiner la question de la maturité de la cataracte. Les anciens appelaient *mûre* une cataracte, lorsqu'elle se laissait déplacer d'une pièce et qu'elle était dure, par conséquent. Ils la disaient à l'état de crudité lorsqu'elle paraissait liquide sous l'action de l'aiguille. Cette idée s'accorde avec l'opinion qu'ils avaient sur la nature de la cataracte, qu'ils supposaient formée d'une humeur. Janin nommait *mûre* la cataracte qui vacillait. Cet oculiste supposait qu'après un certain nombre d'années, le cristallin opaque s'exfoliait et se détachait avec toute sa capsule des tissus voisins, et devenait mobile, vacillant (cataracte luxée); ce serait une sorte de terminaison naturelle de la maladie; la cataracte se détachait donc à la longue de ses rapports naturels, comme un fruit à l'époque de sa maturité. Bien que cela soit exact dans quelques cas, ce serait une grave erreur d'admettre la supposition de Janin. Demours, Wenzel et plusieurs autres ont traité d'absurde l'idée de la maturité; toute cataracte est *mûre*, disent-ils, du moment qu'elle existe. Weller a donné à ce mot une autre interprétation: pour lui, une cataracte est à la période de crudité, tant qu'elle est accompagnée de photophobie ou d'autres signes de phlogose intraoculaire. — Sans

admettre l'hypothèse qui fait dépendre la formation de la cataracte d'une cristalloïdite, nous acceptons la distinction de Weller, mais dans un sens beaucoup plus général, et nous disons qu'une cataracte est *mûre* lorsqu'il n'y a pas présentement de contr'indication à l'opérer. La coexistence d'une ou plusieurs des complications dont nous avons parlé serait pour nous la condition de la *crudité* de la cataracte.

§ IV. *Étiologie.* — Depuis la vie intra-utérine jusqu'à la décrépitude, la cataracte peut se former spontanément, et pourtant ses causes sont entourées d'une obscurité impénétrable. Dans l'âge avancé, dit-on, l'opacité du cristallin est un effet naturel de l'oblitération des vaisseaux capillaires, les tissus transparents deviennent naturellement opaques, les humeurs s'épaississent, etc. Mais chez le fœtus? On croit expliquer la cataracte à cet âge, en ayant recours à la doctrine des arrêts de développement. A coup sûr, les personnes qui invoquent cette théorie ne comprennent ni la théorie elle-même, ni son application dans le cas en question. Nous ignorons à quelle époque chez le fœtus la cataracte se forme: tout ce que nous pouvons dire, c'est que l'opacité comprend ordinairement la capsule et le cristallin à la fois, et qu'elle dépend probablement des mêmes causes que l'hydrocéphale, l'ascite, l'hydrocèle, l'hydrorachis, etc.

a. *Prédisposantes.* 1° *Age.* Les tables statistiques prouvent que le plus grand nombre de cataractes spontanées se rencontrent à l'âge de cinquante à soixantedix ans, époque à laquelle le système capillaire ou nourricier commence à perdre de son activité.

2° *Climat.* J'ai déjà dit que le climat exerçait une grande influence sur la formation de la cataracte; elle est effectivement beaucoup plus fréquente dans les climats froids; aussi les oculistes exploitent-ils avec plus de profit le nord que le midi.

3° *Professions.* Les ouvriers dont les yeux sont continuellement exposés à une chaleur ardente, tels que les forgerons, les verriers, les boulangers, les serruriers, les cuisiniers, etc., sont plus sujets que d'autres à la cataracte. Il est possible que la réverbération directe du calorique et de la lumière ait une action immédiate sur le cristallin. Nous savons, en effet, qu'un individu a été sur-le-champ atteint de cataracte pour avoir

regardé fixement le soleil pendant quelques instants; un autre, pour être entré dans un four très-chaud. Pourtant, il faut ajouter que dans les pays trop chauds, comme l'Égypte, c'est plutôt l'amaurose que la cataracte qu'on rencontre le plus souvent. Néanmoins, on conçoit que les ouvriers en question se trouvent dans d'autres conditions que les habitants des climats chauds. La vie sédentaire est aussi comptée au nombre des causes prédisposantes de la cataracte.

4° *Sexe, constitution.* Les recherches statistiques n'ont pas démontré jusqu'à présent que la cataracte fût plus fréquente chez l'un que chez l'autre sexe; mais elles ont fait voir que la maladie se rencontre plus fréquemment chez les sujets bien constitués, forts, bruns et bien portants d'ailleurs.

b. *Occasionnelles.* Parmi les causes occasionnelles, il faut compter en première ligne les progrès de l'âge; viennent ensuite les lésions traumatiques (contusions, commotions, piqûres, etc.). En troisième lieu, les phlogoses internes et l'amaurose; dans ce cas, l'opacité porte principalement sur la capsule; nous avons dit pourquoi. Enfin, les congestions sanguines habituelles vers la tête (pleurs, chagrins, suppressions des règles, etc.). — Quant aux causes particulières de la couleur de la cataracte, on ne sait rien de bien positif. Il est probable cependant que la cataracte noire tient à la présence du deutocide de fer dans sa substance (œtiops minéral); M. Rossi l'attribue à l'oxide de manganèse.

c. *Prochaine.* La cause prochaine de la cataracte cristalline paraît consister dans une sorte de dérangement moléculaire, ou dans la coagulation d'une de ses parties constituantes, ainsi que le prouve l'expérience de la congélation que nous avons rapportée plus haut. Ce trouble a lieu ordinairement du centre à la circonférence. Dans la cataracte capsulaire, l'opacité tient évidemment à la présence de lymphes plastique entre ses mailles, comme l'opacité de toutes les séreuses en général. — Une remarque importante à faire à la suite de ces considérations, c'est que la cataracte est souvent héréditaire. Janin vit une famille de six individus ayant tous la cataracte; Wardrop observa quatre frères, dont deux jumaux, qui se trouvaient dans le même cas; M. Maunoir vit la femme, le fils, le grand-père, l'oncle, la tante, plusieurs cousines du côté paternel, être affectés

de cataracte; Middlemore, Travers, Mackenzie et plusieurs autres, rapportent une infinité de faits qui confirment la même observation.

§ V. *Caractères.* — A. *Physiques.*
1° *Blancheur.* La cataracte s'offre généralement sous la forme d'une tache blanche placée derrière la pupille. Ce caractère générique cependant est variable suivant l'espèce particulière de la cataracte. Prenons d'abord la cataracte capsulaire. — Dans la *capsulaire simple*, la blancheur est très-prononcée, éblouissante quelquefois, ne touche pas le bord capillaire, et offre parfois des bigarrures à sa surface. Sa périphérie est entourée d'un cercle noir. Ce cercle dépend pour les uns de l'ombre que jette l'uvée sur la capsule, pour les autres du renversement d'arrière en avant du bord pupillaire, comme dans la cristalloïdite. Ce caractère indique pour nous que la cataracte est libre dans la chambre postérieure; mais il n'est pas exclusif à la cataracte capsulaire. — Dans la *capsulaire compliquée* de synéchie, le bord pupillaire est tiré en arrière, offre ordinairement la forme d'un infundibulum, et est immobile. Le cercle noir dont nous venons de parler manque. Il y a le plus souvent atrésie pupillaire, et la couleur de la cataracte n'est pas généralement aussi blanche que dans le cas précédent; des flocons existent quelquefois à sa surface. — Dans la *capsulaire congénitale*, la surface de la blancheur est ordinairement bombée en avant et engagée même quelquefois comme un coin dans l'ouverture pupillaire. Lorsqu'elle se présente, cette circonstance indique que la cataracte est liquide ou hydatique. Pas de cercle noir. La pupille est toujours large et immobile, et dans les mouvements de l'œil on voit souvent la cataracte se mouvoir, vaciller derrière l'ouverture pupillaire. — Dans la *capsulaire postérieure*, la tache blanche paraît profonde, comme une sorte de petit nuage; elle est ordinairement accompagnée d'amaurose. Pas d'ombre noire. — Dans la *capsulaire ossifiée des vieillards, des forgerons*, etc., la blancheur est peu prononcée, elle tend vers le jaunâtre. Dans ce cas, la cataracte est capsulo-lenticulaire; elle est souvent vacillante. Pas de cercle noir.

Dans la *capsulaire secondaire*, c'est-à-dire qui arrive après l'abaissement ou l'extraction du cristallin, il y a presque toujours synéchie, comme dans le cas ci-dessus mentionné. — Dans l'*interstitielle*

(cataracte de l'humeur de Morgagni), la blancheur est à peine visible à l'œil nu ; elle n'est pas aussi franche que dans la capsulaire, et est plutôt matte et parcelleuse. Selon Weller et quelques autres, on peut voir à l'œil nu les molécules blanches monter et descendre dans la capsule pendant les différents mouvements de l'œil. Je n'ai pas été aussi heureux que ces messieurs lorsque j'ai cherché à constater ce phénomène. Le malade se plaint d'ailleurs de myopie, il dit voir des corpuscules noirs voltiger devant lui. Ce caractère est de la plus haute importance. Selon moi, cette cataracte constitue la première période de la plupart des cataractes cristallines. — Dans la *cristalline*, lorsque la capsule est diaphane, la blancheur n'est jamais éblouissante, comme dans la capsulaire. Le plus souvent, cette blancheur ressemble à celle d'un papier qu'on aurait trempé dans de l'huile. Elle offre d'ailleurs des variétés selon les conditions physiques de la lentille. — Dans la cristalline *dure*, qui se rencontre ordinairement chez les vieux, la blancheur est mate, un peu sale ou grisâtre. Le cercle noir est ordinairement très-prononcé. — Dans la cristalline *molle*, la blancheur est bombée, jaunâtre, très-sale, touche la pupille. Pas de cercle noir. Pupille peu mobile. — Dans la *noire*, la tache blanche est équivoque. On voit derrière la pupille une couleur grisâtre foncée. La maladie peut se confondre avec l'amaurose; nous reviendrons sur ce sujet.

Dans la *vacillante*, la tache est mobile derrière l'iris, comme une sorte d'ostie dans un cercle qu'on ébranle. — Dans la *luxée*, le cristallin peut passer à travers la pupille, dans le bas de la chambre antérieure, et être confondu avec l'hypopion. Cette cataracte peut être lenticulaire ou capsulo-lenticulaire. — Dans la *capsulo-lenticulaire* enfin, la blancheur offre les mêmes caractères que la capsulaire. Rien n'est plus facile que de confondre à priori ces deux sortes de cataracte, quoi qu'en disent les oculistes exclusifs.

2° *Motilité pupillaire*. En général, la pupille est très-mobile dans les yeux atteints de cataracte simple. Il serait même difficile de s'expliquer à quoi tient cet excès de motilité. Cette règle, cependant, souffre des exceptions. Il est clair que

lorsque la cataracte est trop volumineuse, qu'elle comprime les bords pupillaires ou qu'elle est accompagnée de synéchie postérieure, d'amblyopie ou d'amaurose, la pupille ne peut être qu'à peine ou pas mobile.

3° *Réfractibilité artificielle*. Si l'on approche une bougie allumée de l'œil sain et qu'on regarde attentivement de côté dans les chambres de l'œil, on observe trois images de la flamme; les deux extrêmes, c'est-à-dire la plus antérieure et la plus postérieure, sont directes; la moyenne est renversée. — Si le cristallin est opaque, la lumière ne laisse voir qu'une seule image: la droite antérieure. — Si la capsule antérieure est opaque, la lumière ne donne qu'une seule image, comme dans le cas précédent. — Mais si la capsule antérieure et le cristallin sont transparents, et la capsule postérieure opaque, la lumière donne deux images, une antérieure droite, une seconde renversée. — A l'aide de cette expérience, on peut facilement distinguer dans les cas douteux s'il s'agit d'une cataracte commençante, d'une amaurose ou d'une cataracte noire. Effectivement, si la lumière donne les trois images, on peut assurer que le système cristallinien est parfaitement transparent et que la cécité doit dépendre d'une maladie de la rétine. — Pour se rendre compte de ces phénomènes, il suffit de savoir que les trois images qui s'observent à l'état normal dépendent: l'antérieure, de la réflexion de la cornée; la postérieure, de la capsule cristalline antérieure; la moyenne, qui est renversée, de la réflexion de la capsule cristalline postérieure (Samson aîné).

B. *Physiologiques*. 1° *Début*. Il est rare que la cataracte spontanée se déclare subitement. La science cependant ne manque pas d'exemples où l'opacité s'est manifestée dans l'espace d'une nuit ou de quelques jours. Le plus souvent, ce début est lent et plus ou moins progressif; il est quelquefois précédé ou accompagné de céphalalgie ou d'ophtalgie. Le malade éprouve de la faiblesse dans la vue, des brouillards à un œil ou à tous les deux; il se plaint de voir des mouches voltigeantes, des points noirs, des réseaux, des toiles d'araignée, des serpenteaux, etc. Ce sont là autant de phénomènes qui appartiennent à la première période de la cataracte cristalline; leur durée est indéterminée; ils peuvent d'ailleurs manquer tout-à-fait.

2^o *Cécité partielle et progressive.* La vue est couverte comme par un brouillard qui devient de plus en plus épais ; le malade cependant distingue toujours les ombres des corps ou le jour de la nuit ; il voit mieux d'abord le matin et le soir, ou au petit jour, que dans le milieu de la journée ou à la grande lumière. Dans le premier cas, effectivement, la pupille étant dilatée laisse passer beaucoup de lumière par la circonférence du cristallin, et la vision peut s'exercer en partie. Par la suite, le contraire a lieu : il voit mieux à une forte lumière ; c'est lorsque tout le cristallin est également opaque. Dans ce cas, le malade ne peut voir que par les rayons qui traversent la substance même du cristallin. Du reste, si la rétine n'est point paralysée, le malade distingue toujours la lumière des ténèbres, quelle que soit la densité de la cataracte. Il est utile quelquefois de faire dilater la pupille à l'aide de la belladone, pour s'assurer de l'état de la rétine, surtout si l'on soupçonne l'existence d'une cataracte noire. — A ces symptômes se joignent parfois de la céphalalgie, du larmolement et un certain degré de clignotement.

3^o *Marche.* Elle est lente généralement. La cataracte met ordinairement un grand nombre d'années avant de se compléter et d'empêcher le sujet de se conduire sans guide. Elle se borne souvent à un œil, puis elle passe à l'autre ; ou bien elle attaque les deux yeux à la fois et marche également ou inégalement des deux côtés. D'autres fois, cependant, sa marche est rapide, soit à un œil, soit aux deux en même temps. Il y a à ce sujet une foule de variétés et d'anomalies qu'on ne peut décrire avec détail sans être trop prolix.

C. *Terminaisons.* 1^o *Stationnalité.* Après avoir atteint un certain degré de maturité, la cataracte reste souvent stationnaire : j'ai vu des vieillards cataractés depuis trente ans et dont les yeux n'avaient subi aucun changement notable. 2^o *Induration.* D'autres fois, la cataracte se durcit, s'ossifie, et sa capsule également. Cette terminaison n'est pas rare. 3^o *Guérison spontanée.* Une foule d'exemples prouvent que la cataracte se guérit quelquefois spontanément. Cela a lieu lorsque, par suite d'un mouvement brusque de la tête, d'une chute, d'un coup à la tempe ou sur l'œil, la lentille se luxé et se place en dehors de l'axe visuel ; alors elle se trouve dans les mê-

mes conditions qu'après l'opération par abaissement, et la vision peut se rétablir (v. art. Lésions traumatiques).

4^o *Cécité complète.* Dans d'autres cas, la cataracte se termine à la longue par l'amaurose plus ou moins organique. Dans ces cas, comme dans la cataracte congénitale, le globe oculaire présente des mouvements convulsifs particuliers ; il exécute des espèces de balancements sautillants, en même temps que les paupières clignent incessamment, ce qui dénote un état maladif de toute la sphère nerveuse de l'œil.

§ VI. *Pronostic.* — Le pronostic ne doit être ici envisagé que sous le rapport de l'opération. En général, il est favorable si la cataracte est simple, plus favorable dans la cristalline que dans la capsulaire. Dans la compliquée, le pronostic est toujours réservé ou grave, selon la nature de la complication. Il est toujours fâcheux lorsque la cataracte est compliquée d'amaurose. — Voici quelles sont les conditions d'une bonne cataracte :

1^o Que la rétine soit saine, c'est-à-dire que le malade distingue la lumière des ténèbres ; 2^o que la cornée soit transparente ; 3^o l'iris libre d'adhérences ; 4^o l'organe oculaire exempt de toute phlogose, soit interne, soit externe ; 5^o la constitution du sujet non entachée de vices dyscrasiques ; 6^o que la cataracte ne soit pas aiguë ou très-récente. — Hors de ces conditions, l'opération doit être différée jusqu'à ce que les complications aient été combattues ; ou bien elle ne sera entreprise qu'avec des chances douteuses.

§ VII. *Traitement.* — 1^o *Indications.* La cataracte n'étant qu'un corps opaque placé dans l'axe visuel, on conçoit que le but qu'on doit se proposer dans son traitement est d'enlever ce corps sans endommager sérieusement les parties essentielles de l'œil, ou bien de faire disparaître son opacité à l'aide d'un traitement médical. De là, deux espèces de traitement : l'un médical, l'autre chirurgical.

a. *Médical.* De tout temps, comme de nos jours, il y a eu des médecins qui ont prétendu guérir la cataracte à l'aide d'un traitement résolutif. Cette question a été le plus souvent jugée défavorablement, faute d'être bien comprise. Nous avons vu que le cristallin rendu opaque par la congélation, reprenait sa transparence dans de l'eau tiède ; il ne serait donc pas impossible que certaines opa-

cités de la lentille disparaissent à l'aide d'un traitement approprié; mais quels sont les moyens pour parvenir à ce résultat sur le vivant? Nous n'en savons rien. Malheureusement, on n'a que trop souvent abusé de la crédulité des malades; on a le plus souvent caractérisé des ambliopies légères pour des cataractes commençantes, et l'on a fait croire à la guérison de ces dernières à l'aide de quelques remèdes révulsifs, ainsi que j'en ai été moi-même témoin. On conçoit, du reste, que si l'opacité est réelle et qu'elle ne tient qu'à de la lymphe plastique placée dans l'ouverture pupillaire ou entre les mailles de la capsule, la résolution puisse avoir lieu à l'aide d'un traitement approprié ou même sans traitement. On comprend également que si la cataracte est luxée ou vacillante, ou bien que la cristalloïde ait été ouverte par quelque cause vulnérante, la résolution, la fonte de la lentille puisse avoir lieu.

b. Chirurgical. On a agité la question de savoir s'il faut, lorsque la cataracte est double, opérer les deux côtés à une même époque ou à deux époques différentes. Les opinions sont partagées: il y a effectivement des avantages et des inconvénients dans l'une et l'autre conduite. Dupuytren, cependant, n'opérait qu'un œil à la fois; cette pratique me paraît prudente: outre que les chances de réaction sont moindres, si la première opération ne réussit pas, le malade peut espérer de voir dans la seconde, etc. — Lorsque la cataracte n'existe qu'à un seul côté, et que l'autre œil est sain, beaucoup de chirurgiens déconseillent l'opération, parce que, disent-ils, l'opération provoque ou hâte l'opacité de l'autre côté. Ces raisons sont démenties par l'expérience. Travers et plusieurs autres ont prouvé que l'opération prévient, au contraire, ou retarde la formation de la cataracte à l'autre côté. Cette pratique m'a paru toujours plus convenable, et je n'ai pas hésité d'opérer la cataracte unilatérale lorsque l'occasion s'est présentée. On met par là l'individu en état d'avoir toujours un œil disponible, en supposant que la cataracte doit se former à l'autre côté. — Chez les enfants, quel que soit leur âge, il y a toujours avantage à opérer le plus tôt possible, afin de les mettre en état de profiter de la vue pour le développement de l'intelligence. Autrefois, on voulait qu'on attendît l'âge de raison pour atta-

quer la cataracte; aujourd'hui, on opère les enfants à la mamelle quelques jours ou quelques semaines après la naissance, et l'on a à s'en féliciter. C'est toujours l'abaissement, bien entendu, qu'on doit adopter dans ces cas. — Chez les vieillards également, on opère, si la cataracte est en bonnes conditions et la rétine saine; l'âge n'est point un obstacle à la réussite de l'opération. — Une chose importante pour la réussite de l'opération, c'est de préparer le malade. J'ai ordinairement pour pratique de le purger deux ou plusieurs fois, de lui faire prendre des bains, de diminuer la quantité habituelle de ses aliments et de lui faire boire beaucoup d'eau fraîche sous forme de limonade ou avec un sirop agréable au goût. J'ai, en outre, l'habitude de lui frotter de la pommade de belladone autour de l'orbite pendant plusieurs jours, avant et même après l'opération, comme moyen éminemment contre-stimulant, et propre à prévenir une trop forte réaction. J'attache une grande importance à cette précaution. — Je ne pense pas qu'il soit très-essentiel de tenir compte des saisons pour la réussite de l'opération; mais il en est autrement des constitutions médicales régnantes. Celles-ci peuvent quelquefois faire différer l'opération.

Première méthode: Abaissement. Cette expression est générique, et elle le devient de plus en plus à mesure que les procédés se multiplient. Nous entendons aujourd'hui par abaissement une manœuvre par laquelle on attaque la cataracte avec une aiguille, dans le but de la déplacer ou de la broyer (cristallo-triptie). Ce déplacement peut avoir lieu de haut en bas (dépression), d'avant en arrière (réclinaison), en couchant le cristallin sur son plat (renversement). En outre, la cataracte peut être attaquée par l'aiguille du côté de la sclérotique (sclératonyxis), du côté de la cornée (kératonyxis), ou bien de la partie postérieure de l'œil (hyalonixis). De là, une interminable kyrielle de procédés et de procédoncules. Je n'exposerai ici que les idées les plus essentielles à connaître.

a. Appareil à pansement. Se compose d'un serre-tête ou d'un autre bonnet quelconque, d'une petite bande roulée pour le fixer, d'un bandeau binocle en toile et un noir en taffetas, ayant une fente en T au-dessous de leur milieu, pour y engager le nez; quelques com-

presses, de la charpie fine, ou mieux du coton eardé; un bandeau monoocle pour boucher l'autre œil. On peut, au besoin, se passer de tout cela, et ne faire usage pour tout appareil que d'un mouchoir doux plié en cravate. M. Quadri ne met pas de bandage, il laisse l'œil libre : seulement, les paupières sont tenues rapprochées à l'aide de quelques petites bandelettes de taffetas d'Angleterre qui passent verticalement d'une paupière à l'autre.

b. *Appareil instrumental.* Quelques personnes se servent du spéculum pour soutenir la paupière; je le crois tout-à-fait inutile. Tout l'appareil instrumental se compose d'une aiguille : celle de Scarpa est la meilleure. L'aiguille de Dupuytren ne diffère autrement de la précédente qu'en ce qu'elle n'a pas de crête sur sa face concave; je la crois plus faible et moins convenable que celle de Scarpa. Il y en a une troisième; c'est l'aiguille droite ou à lance, connue depuis très-long-temps et qu'on attribue mal à propos à Beer; on s'en sert pour la kératonyxis. Lafaye se servait de la curette de Daviel pour abaisser le cristallin; MM. Gensoul et Roux ont adopté cet instrument. Il faut pour s'en servir ouvrir légèrement la sclérotique à l'aide d'un bistouri à cataracte à l'endroit même où l'on plonge l'aiguille. On pourrait au besoin abaisser la cataracte à l'aide du petit couteau de Cheselden et Adams pour la pupille artificielle, ainsi que le faisait le docteur Giorgi.

c. *Position du chirurgien et des aides.* La même que pour la pupille artificielle. Je préfère toujours opérer, le malade étant couché.

d. *Manuel.* 1° *Procédé ordinaire.* (Sclérotomyxis.) Le chirurgien prend l'aiguille de Scarpa de la main droite, s'il opère sur l'œil gauche, de la gauche, dans le cas contraire; il la tient comme une plume à écrire, ou micux avec quatre doigts, la concavité en bas. De l'autre main il abaisse la paupière inférieure et fixe le globe oculaire. Il plonge la pointe de l'aiguille sur la sclérotique, à une ligne et demi derrière la cornée et à la hauteur du diamètre transverse de cette membrane. Pour bien piquer et entrer, il faut relever la pointe de l'instrument, en baissant un peu le manche. Il entre droitement avec l'aiguille, et aussitôt entré, il en tourne la pointe en arrière, et la fait marcher ainsi derrière l'iris, jusqu'à ce qu'il la voit briller dans

la pupille et au-devant de la cataracte. Alors il attaque celle-ci, d'abord circulairement pour couper la capsule, puis d'avant en arrière pour déplacer le corps opaque. La cataracte doit être portée en arrière, en bas et en dehors; cela s'obtient en portant le manche de l'instrument en avant et en haut. On tient la cataracte ainsi enfoncée dans le corps vitré pendant quelques instants, en attendant qu'on ordonne au malade de regarder en haut, afin que l'aiguille enfoncée mieux le corps opaque. On revient enfin doucement avec l'aiguille dans la pupille, afin de la nettoyer complètement si elle n'est pas parfaitement noire; si la cataracte reparait, on l'abaisse de nouveau, autrement on retire l'aiguille par un mouvement inverse à celui qu'elle a suivi en entrant.

Remarques. Toute la manœuvre opératoire peut être divisée en plusieurs temps : 1° Immersion de l'aiguille, la pointe en bas en entrant, puis on la tourne en arrière en roulant le manche entre les doigts et en se réglant à l'aide d'une marque existant sur le manche; 2° avancement jusqu'à la pupille, la pointe toujours en arrière; 3° attaque de la cataracte en la portant en bas, en dehors et en arrière; 4° retraite de l'instrument avec la pointe en arrière jusqu'à la sclérotique, en bas, au moment d'en sortir. — Il importe que l'immersion de l'aiguille n'ait pas lieu plus en avant de l'endroit indiqué, car on pourrait blesser l'iris et se fourvoyer; ni plus haut, car on serait gêné dans le temps d'attaque, la cataracte serait avec peine portée en dehors. Il ne faut pas, du reste, trop presser avec l'aiguille à l'endroit où l'on enfonce le cristallin, crainte de blesser la rétine. Souvent l'amaurose est la conséquence de cette blessure. — Si la cataracte paraît molle ou liquide, chose prévue par le diagnostic et d'ailleurs facile à reconnaître dans le temps d'attaque, il ne faut pas songer au déplacement. On broie en tournant doucement l'aiguille en différents sens, et on fait passer autant qu'il est possible de la matière opaque dans la chambre antérieure, à travers la pupille, en portant le manche de l'aiguille en arrière. Si, vers la fin, des lambeaux de capsule sont encore visibles, il faut les percer, les rouler autour de l'aiguille, les déchirer et les faire passer dans la chambre antérieure. Dans le cas de cataracte liquide, il faut opérer rapidement, parce que le trouble qui en

résulte empêche de bien voir ce que l'on doit faire. — Si la cataracte est capsulaire, primitive ou secondaire, le point essentiel est de hacher, de déchirer la membrane autant que possible. Quelques petits lambeaux restants s'atrophient et se recoquillent. En cas d'adhérences de la capsule à l'iris, il faut, s'il est possible, commencer par les détruire avec la pointe de l'instrument et laisser libre l'ouverture pupillaire. Pendant la manœuvre de l'aiguille, le cristallin peut se luxer et passer dans la chambre antérieure; il faut, dans ce cas, le suivre avec l'aiguille à travers la pupille et le fragmenter derrière la cornée; ou mieux, ouvrir la cornée et l'extraire. Si, sous l'action de l'aiguille, la cataracte paraît fort dure, ossifiée, il faut en pratiquer l'extraction.

Sous-procédés. Une foule de modifications ont été imaginées au mode opératoire qui précède. Les uns veulent qu'on ne porte l'aiguille qu'à la face postérieure du cristallin et qu'on respecte la capsule antérieure; les autres, qu'on broie d'abord une partie du corps vitré, afin d'y enfoncer plus commodément la cataracte; d'autres portent l'aiguille à quatre lignes derrière la cornée et traversent le corps hyaloïdien avant d'arriver à la lentille; quelques autres plongent l'instrument à la face inférieure de la sclérotique et traversent également le corps vitré où ils veulent attirer le cristallin, etc., etc. Je ne m'arrête pas davantage sur ces modifications, attendu qu'elles n'ont pas été adoptées dans la pratique; je dois en excepter pourtant le procédé du broiement, qui consiste à fragmenter la cataracte sur place avec l'aiguille, puis à en éparpiller les fragments dans les trois chambres, afin d'en faciliter la résorption. Ce procédé est surtout adoptable lorsque le cristallin est mou.

Deuxième procédé. Kératonyxis. Basé sur les mêmes principes et dans le même but que la sclératonyxis, la kératonyxis attaque la cataracte par la surface antérieure de l'œil et à travers la cornée transparente. On peut se servir à la rigueur de la même aiguille que pour le procédé précédent; je la préfère pour mon compte. Quelques personnes cependant font usage d'une aiguille fine droite, courbe, ou coudée; cela est indifférent pour les chirurgiens habitués aux opérations; il n'en est pas de même des oculistes exclusifs, qui s'extasiaient sur des

niaiseries instrumentales. — On peut pratiquer la kératonyxis en plongeant l'aiguille par un point quelconque de la périphérie de la cornée, ou bien par le centre de cette membrane. La partie inférieure cependant est généralement préférée, parce qu'en même temps qu'on agit sur la cataracte on empêche l'œil de bouger. — La position du malade, du chirurgien et des aides est *ut supra*. L'opérateur prend l'aiguille comme dans le cas précédent, et l'enfonce dans la chambre antérieure. S'il agit par la circonférence de la cornée et avec une aiguille courbe, il en tourne la concavité toujours du côté de l'axe oculaire et l'enfonce à une ligne et demie en dedans du limbe cornéal, afin de ne pas blesser l'iris. Il la fait marcher vers la pupille et arrive sur la cataracte. Là, il exécutera à peu près les mêmes manœuvres indiquées dans le procédé de la sclératonyxis, c'est-à-dire il coupera d'abord la capsule circumlairement, puis il attaquera la substance même du cristallin. Ce qu'il y a de plus convenable ici, c'est de hacher le cristallin et de l'éparpiller de manière à laisser la pupille nette. Pour broyer, on conseille de couper la lentille d'abord verticalement plusieurs fois, puis transversalement; il serait cependant plus exact de dire qu'on fait comme on peut. — Ce procédé est surtout préférable au précédent chez les enfants et dans tous les cas de cataracte molle. Si la cataracte est hydatique, comme chez les nouveau-nés, l'opération se réduit à hacher la capsule antérieure; l'humeur opaque se répand dans les chambres et est abandonnée à l'absorption. Je ne pense pas cependant qu'il soit aussi généralement applicable que l'autre; l'expérience n'a d'ailleurs pas prononcé en sa faveur. — Les remarques que nous avons faites dans les pages précédentes sont en grande partie applicables à la kératonyxis. Une condition importante dans ce procédé est que la pupille soit préalablement dilatée à l'aide de la belladone.

Deuxième méthode. Extraction. Cette méthode a pour objet d'enlever de prime abord le cristallin à l'aide d'une incision à la cornée transparente. La science doit à Daviel la généralisation de cette méthode qui, en 1748, rendit l'Académie des sciences témoin de ses succès: sur 206 cataractés qu'il opéra par extraction, il en guérit 182, c'est-à-dire 9 sur 10.

a. *Procédé ordinaire. Kératomie inférieure.* Le bistouri de Richter, modifié

par Beer, l'aiguille à lance de Daviel, ou le kystitome de Lafaye et une petite curette, tels sont les objets de l'appareil instrumental. Le kystitome peut être remplacé à la rigueur par le kératectome. L'appareil à pansement est le même que pour l'abaissement. La position du malade, du chirurgien et des aides, *ut supra*.

Premier temps : lambeau cornéal. On prend le bistouri comme l'aiguille, le tranchant tourné en bas; on en plonge la pointe presque perpendiculairement dans le côté externe de la cornée transparente, à une demi-ligne en dedans de sa circonférence, à une ligne au-dessus de son diamètre transverse; on fait marcher la lame à plat parallèlement à l'iris, et l'on en fait sortir la pointe au côté opposé à une demi-ligne au-dessus de l'extrémité interne du même diamètre. On continue à faire marcher de la sorte le bistouri, et le lambeau s'achève sans secousse.

Deuxième temps : division de la capsule. On laisse reposer l'organe quelques instants, en le couvrant avec une compresse; puis on introduit l'aiguille tranchante sous le lambeau de la cornée, ou bien le bistouri kératectome; et l'on en porte la pointe dans la pupille; l'on divise délicatement la capsule, ayant soin de ne pas comprimer le globe, ni de blesser l'iris. Demours voulait qu'on hachât la capsule par des incisions multiples et diversement dirigées, afin de prévenir la cataracte secondaire. J'ai souvent suivi cette pratique et j'ai eu à m'en louer.

Troisième temps : extraction. Après la division de la capsule, le cristallin sort seul quelquefois; mais le plus souvent il faut l'en faire sortir; avec le manche du kystitome ou du bistouri porté en travers, on comprime légèrement la base de la paupière supérieure par des petits mouvements d'avant en arrière, le cristallin bascule, franchit la pupille et sort en relevant le lambeau de la cornée. — On porte enfin la curette de Daviel derrière la pupille et l'on enlève délicatement quelques restes du cristallin qu'on appelle accompagnements. L'opération est bien terminée si la pupille est nette, et que rien d'essentiel n'ait été lésé. — On fait fermer les paupières et l'on panse en couvrant légèrement les yeux avec le bandeau que nous avons décrit. Le malade doit rester couché sur le dos.

Remarques. L'emploi préalable de la belladone est ici fort utile, dans le double but de faciliter le passage du cristallin à travers la pupille et d'hyposthéniser l'appareil oculaire. — Le choix du couteau n'est pas sans importance. Celui de Richter, modifié par Beer, est mieux calculé que celui de Wenzel. C'est un triangle isocèle légèrement convexe à ses deux surfaces. Mieux vaut, en général, en choisir un trop large qu'un trop étroit, trop court que trop long. Le bistouri trop long blesse facilement l'angle interne du nez, ainsi que je l'ai vu souvent arriver à M. Roux. Il est bon, avant de s'en servir, d'en essayer la pointe à un morceau de peau douce. On pourrait, du reste, au besoin, se servir d'un simple bistouri ordinaire à trousse, pourvu qu'il soit bien acéré: je l'ai souvent employé sur les cadavres; la section en est aussi parfaite. Quelques chirurgiens proportionnent la largeur du bistouri à celle de la cornée. On conçoit, en effet, qu'une cornée très-large serait mal coupée par un bistouri étroit. — Le lambeau cornéal doit être plutôt trop large que trop étroit; néanmoins, il ne doit pas dépasser les cinq huitièmes de la circonférence de la cornée, de crainte qu'elle ne se mortifie. On le pratique plutôt un peu obliquement en dehors que suivant la direction de son diamètre transverse, ainsi qu'on vient de le voir. Wenzel, qui a établi ce précepte, a fait observer que, de la sorte, on agit dans le sens du plus grand diamètre de la cornée, et que, par conséquent, le lambeau est plus grand et moins sujet à être soulevé consécutivement par la paupière inférieure. Le lambeau oblique est d'ailleurs plus facilement exécutable que le transverse. — En plongeant la pointe du bistouri, il importe de ne pas dépasser la limite périmétrique prescrite; un quart de ligne, une demi-ligne en dedans de la circonférence suffit. Plus en dehors, on accrocherait contre l'iris; plus en dedans, on rétrécirait le lambeau. On plonge perpendiculairement à la surface cornéale, et on porte la main en arrière, aussitôt entré dans l'humeur aqueuse, dans le double but d'empêcher l'issue de cette humeur et la lésion de l'iris. Si l'on plongeait le couteau obliquement, ainsi que les élèves sont portés à le faire, l'instrument glisserait entre les lames de la cornée avant d'entrer dans la chambre: c'est ce qu'il faut éviter soigneusement; car outre que le bord du lambeau

est alors très-mince, à bec de flûte et peu susceptible de réunion, l'ouverture cornéale serait petite.

Le passage du couteau devant l'iris doit se faire rapidement, afin que cette membrane ne se prolonge devant son tranchant : voilà pourquoi il importe aussi de ne pas laisser d'abord écouler l'humeur aqueuse. Néanmoins, si l'iris s'y présente, il faut arrêter la marche du couteau, et l'en dégager délicatement, en frictionnant doucement avec la pulpe du doigt indicateur le lieu correspondant de la cornée. Ce dégagement s'opère d'ailleurs plus facilement qu'on ne le croit. — Aussitôt que la pointe a pénétré au côté opposé de la cornée, on est maître de l'œil; pour achever convenablement, on n'aura qu'à pousser droitement le bistouri, selon son axe; le lambeau se complète, sans saccade, par le seul passage du triangle que le couteau représente. Les élèves ont de la tendance à presser avec le couteau de haut en bas, ou à scier pour achever le lambeau; cela est non-seulement inutile, mais même dangereux, car l'œil peut se vider au moment où la cornée tiraillée est ouverte avec secousse, ou bien le couteau s'échappe de la cornée par un mouvement rétrograde, sans achever le lambeau, ce qui est fort fâcheux. — Ce dernier accident peut aussi arriver par suite d'un mouvement brusque de la tête du malade. Il faut, dans ces cas, achever le lambeau à l'aide de petits ciseaux et d'une sonde, ainsi que je l'ai vu faire à M. Roux, ou, mieux encore, pratiquer le broiement du cristallin, et faire sortir les fragments par la chambre antérieure, si cela se peut. — Wenzel, le grand-père, faisait en un seul temps l'incision de la cornée et de la capsule, en tournant la pointe du kératotome en arrière, aussitôt arrivé au niveau de la pupille, puis en la ramenant à sa direction primitive. J'exécute cette manœuvre sur le cadavre, la chose est facile; les élèves l'apprennent aisément; mais je n'ai osé le faire sur le vivant qu'une seule fois; il n'en est rien résulté de fâcheux. — Avant que le bistouri ne passe au côté interne, l'œil se retourne et s'enfoncé quelquefois derrière. La corneule et la cornée sont en partie cachés. Il faut s'arrêter, sans reculer; prescrire au malade de regarder en dehors, et ne continuer qu'aussitôt qu'on est en mesure d'atteindre le point opposé. On prévient cet accident, en comprimant dès l'abord

avec le doigt indicateur l'angle interne de l'œil.

Si le corps vitré se précipite au dehors au moment de la section de la cornée ou de la capsule, il faut de suite baisser la paupière supérieure, et laisser reposer l'organe. On la rouvre ensuite doucement, et l'on va chercher le cristallin avec une petite érigne, si elle est encore visible; on l'abandonne, si elle s'est enfoncée derrière l'iris. — Quelquefois la cataracte éprouve de la peine à sortir; il ne faut pas trop presser, crainte de vider le corps vitré. Il faut, dans ce cas, reconquer la capsule avec le kystotome. Si la cataracte a franchi une partie de la pupille, la difficulté tient à la petitesse de la plaie de la cornée; on la tire délicatement à l'aide d'une petite curette; si la difficulté est très-grande, il faut élargir le lambeau avec les ciseaux. — Si l'iris a été blessé, il faut en laisser couler le sang avant de panser l'organe opéré. — La curette qu'on introduit après l'extraction a pour but de nettoyer la pupille; si cependant quelques lambeaux opaques de capsule continuent à l'encombrer, il faut y porter des pinces à bec fin et long, et l'arracher, ainsi que le fait généralement M. Quadri. — Il va sans dire que si la cataracte est compliquée de syuéchie postérieure, il faut débrider les adhérences, comme nous l'avons déjà dit à l'article pupille artificielle. Si le corps vitré est à l'état d'hydropisie, il est utile d'en faire échapper une partie en le piquant avec une aiguille portée à travers la pupille.

b. Kératomie supérieure. Au lieu d'ouvrir la cornée en bas et en dehors, quelques personnes l'ouvrent en haut. Santarelli a été le premier qui ait pratiqué et décrit la kératomie supérieure (1795). Wenzel, Richter, Benjamin Bell l'ont répétée et recommandée ensuite. Je l'ai vu mettre en usage à Forlensa, il y a dix ans; c'est d'ailleurs le procédé favori de M. Alexander de Londres. Il est étonnant, en conséquence, que quelques personnes aient, de nos jours, la prétention de se donner pour les inventeurs, et que d'autres l'attribuent à Juncken.

Considérant la cornée comme un cercle, il est évident qu'on peut l'attaquer par tous les points de sa circonférence, en suivant toujours les mêmes règles. — J'ai adopté, en conséquence, pour principe de me placer derrière la tête du

malade pour pratiquer la kératomie supérieure, et d'agir absolument comme pour le procédé précédent, et avec le même bistouri; la paupière supérieure devient alors inférieure; l'aide se place à côté du malade, et écarte la paupière inférieure; le cristallin est extrait avec autant de facilité que par l'autre procédé; je n'ai pas besoin d'en dire davantage, quant au manuel. — La kératomie supérieure pourrait être adoptée comme procédé général, elle offre presque tous les avantages de la kératomie inférieure, plus des avantages particuliers, comme de rendre difficile l'échappement du corps vitré, et impossible l'écartement du lambeau par l'action de la paupière. C'est surtout lorsque l'œil est fort bombé et soupçonné de synchisis, chez les sujets nerveux, hystériques, et dans les cas d'ectropion sénile, que la kératomie supérieure mérite d'être préférée à l'autre procédé. — Le docteur Jæger a inventé, pour cette opération, un instrument fort ingénieux; c'est un bistouri à double lame dont l'une glisse sur l'autre. Ce bistouri est connu à Paris depuis 1830 par un exemplaire reçu par M. Luzardi; je le crois, du reste, tout-à-fait inutile. — Je ne parle pas d'un autre procédé d'extraction, la selérotomie, attendu qu'il n'est point employé dans la pratique.

Troisième méthode. Méthode mixte. Elle consiste à broyer le cristallin avec l'aiguille, d'après le procédé de la selérotomyxis; en faire passer les fragments dans la chambre antérieure avec le même instrument; ouvrir ensuite la cornée avec le même bistouri, comme pour l'extraction, les en faire sortir, et cuever la capsule avec des pinces, si elle est opaque.

Pansement. Après l'opération, on laisse reposer un peu l'organe, on l'essuie exactement; puis on relève doucement la paupière, pour examiner si la pupille est nette. L'on se gardera bien de s'assurer par des expériences prolongées si le malade voit, ainsi qu'on le fait communément; ces expériences pouvant être dangereuses. — Quel que soit, du reste, le procédé qu'on a adopté, le pansement est toujours le même. On baisse doucement la paupière, en faisant attention que le lambeau cornéal soit bien adapté, si l'on a opéré par extraction; on applique légèrement les deux bandeaux, et le pansement est terminé. A la rigueur, le bandeau noir peut être sup-

primé. Il est utile, dans ce cas, de couvrir la paupière avec un petit plumaseau de coton qui absorbera les larmes. On ordonne au malade de rester couché sur le dos, la tête plutôt élevée. Une condition importante est de baisser les rideaux des croisées, afin de tenir le malade dans une demi-obscurité; les rideaux du lit peuvent rester relevés, afin que le malade ait de l'air. La température de la chambre ne doit pas être trop élevée. Il est utile que les paupières ne soient pas serrément fermées, afin que les larmes puissent couler librement. En été, j'ai pour pratique de faire mouiller doucement de temps en temps la région oculaire, à l'aide d'une petite éponge qu'on exprime sur le bandeau. On doit s'en abstenir pourtant, si l'individu est rhumatisant. — Après le quatrième jour révolu, on ôte l'appareil, toujours à une demi-obscurité; on lave doucement l'organe avec de l'eau blanche tiède ou froide, selon la saison; on décolle doucement les paupières et l'on panse comme ci-dessus, sans se donner la curiosité de faire que le malade regarde. Si les choses vont bien, on commence à augmenter graduellement le degré de lumière. Jusque-là, le malade est tenu à l'usage des bouillons, pour tout aliment, et d'une boisson rafraîchissante quelconque; alors on augmente sa nourriture, et l'on règle ses garde-robes, comme après les opérations sanglantes. Le pansement est ensuite répété tous les jours. Après le huitième jour, on remplace le bandage par une grande visière verte; le malade peut se lever, et arrivera petit à petit à la lumière; l'exercice de l'œil exige beaucoup de ménagements. On ne fera usage de lunettes (verres convexes) que le plus tard possible, plusieurs mois après. Ce point d'hygiène oculaire, du reste, comprend une foule de conditions importantes sur lesquelles je ne puis m'arrêter davantage.

Accidents consécutifs. Un des plus formidables et des plus fréquents, c'est la phlogose intense, le stégmon oculaire. C'est du second au huitième jour que la chose a lieu par des douleurs avec battements dans l'œil, gonflement des paupières, fièvre, agitation, etc. Il importe donc de surveiller le malade, et, dès l'apparition de ces phénomènes, mettre en usage les saignées coup sur coup et les autres remèdes indiqués à l'occasion des ophthalmies. — Le prolapsus de l'iris, la proéedence vésiculaire se mani-

festent aussi quelquefois ; ce sont des accidents fâcheux, mais qui n'empêchent pas toujours le malade de voir par la suite. On combat d'abord la réaction inflammatoire, puis on attaque la proci-dence, d'après les règles exposées ailleurs. — La cataracte peut se reproduire, soit par l'ascension du cristallin, soit par l'opacité de sa capsule, ou la sécrétion d'une matière plastique dans l'ouverture pupillaire. Il faut combattre la phlogose, et attendre plusieurs mois que la vitalité de l'œil revienne à l'état normal ; puis on recommence l'opération, toujours par abaissement, dans ce cas ; car le corps vitré a de la tendance à s'échapper. S'il ne s'agit que de l'ascension simple du cristallin, on peut quelquefois répéter l'opération quelques jours après. Si la cataracte secondaire est formée par des débris de cristallin et de lymphé plastique, il faut attendre long-temps, car leur résorption pourrait avoir lieu. — L'amaurose succède assez souvent à l'opération ; le malade ne voit pas, malgré que la pupille soit nette. L'opération a réussi, dans ce cas, comme opération, pas comme remède. On emploiera le traitement anti-amaurotique que les circonstances indiquent, et d'après les règles que nous exposerons à l'article amaurose. — Immédiatement après l'opération, le malade vomit quelquefois, surtout lorsqu'on a employé l'abaissement. Cet accident peut devenir fâcheux, à cause des ébranlements qu'éprouvent la tête et l'organe opéré. On le combat à l'aide de petits lavements opiacés. — On a généralement pour habitude, dans les livres qui traitent de la cataracte, de faire un parallèle des méthodes et procédés employés. Je crois pouvoir m'en abstenir, attendu que j'ai fait observer, en les décrivant, dans quels cas chaque méthode était applicable. Selon moi, il ne faut pas avoir une méthode exclusive ; toutes les méthodes doivent être connues et employées suivant les cas, mais de préférence l'abaissement, comme le moins dangereux s'il est délicatement pratiqué.

CHAPITRE XV.

DE L'HYDROPSISIE DE L'OEIL.

Il en est de toutes les cavités du corps humain continuellement humectées d'une vapeur séreuse, comme de celles destinées

à contenir une certaine quantité déterminée de fluide aqueux et limpide. Il y a une telle réciprocity d'action entre les extrémités artérielles sécrétantes et les bouches des vaisseaux absorbants, que l'humeur versée dans ces cavités circule et se renouvelle incessamment, ne s'accumule jamais outre mesure, ni passé un certain degré. Y a-t-il une interruption de rapports d'action entre les deux systèmes vasculaires dont je viens de parler, par suite d'une indisposition locale ou générale ? les cavités, n'étant plus humectées par cette vapeur séreuse, se resserrent sur elles-mêmes et s'oblitérent ; ou, au contraire, elles s'étendent excessivement par la quantité prodigieuse du fluide aqueux ou séreux qui leur est continuellement versé, et qui devient stagnant : elles acquièrent une ampleur démesurée et plus grande quelquefois que ne pourrait se l'imaginer quiconque n'a aucune connaissance sur ces matières. — L'œil, uniquement considéré sous l'aspect d'une activité destinée à contenir une certaine quantité déterminée de fluide séreux, limpide, aqueux, est exposé à l'une ou à l'autre de ces infirmités. La première se nomme atrophie, et la seconde hydropisie de l'œil. Dans le premier cas, le globe de l'œil devient par degrés plus petit, jusqu'à se resserrer sur lui-même, à se flétrir ; et comme, dans ce même cas, le système lymphatique absorbant ne cesse d'agir, aussi, au défaut de fluide à absorber, il consume peu à peu les parties solides de ce même organe qu'il diminue insensiblement et détruit avec le temps. Dans le second cas, l'œil prend un volume plus grand que celui qui est naturel, et quelquefois il devient si extraordinaire qu'il fait saillie hors des paupières, d'abord avec une grande faiblesse, puis avec une perte totale de la vue.

Les chirurgiens enseignent généralement que la cause immédiate de l'hydropisie de l'œil est tantôt l'accroissement de l'humeur vitrée, tantôt celui de l'aqueuse. Dans tous les cas d'hydrophthalmie que j'ai traités par l'opération, et dans d'autres examens faits sur les cadavres, dans les différents états de la maladie, selon que le mal était ancien ou récent, j'ai constamment trouvé l'humeur vitrée plus ou moins désorganisée, fluidifiée et réduite en eau. Je n'ai pu distinguer dans aucune laquelle des deux humeurs, vitrée ou aqueuse, avait eu plus de part dans la formation de la maladie, par l'accroisse-

ment de sa quantité. Parmi les oculistes modernes les plus accrédités, quelques-uns croient que la principale cause de ce mal doit être rapportée au resserrement des pores inorganiques de la cornée, à travers lesquels l'humeur aqueuse, ne pouvant plus transsuder, séjourne dans l'intérieur de l'œil, et y produit l'hydropisie. Par cette assertion, ils prouvent ne pas connaître assez l'activité du système absorbant dans l'économie animale; ils semblent n'avoir pas averti qu'en conformité de leur théorie, l'hydropisie de l'œil devrait constamment succéder au plus haut degré d'épaississement de la conjonctive qui recouvre cet organe, au leucoma, aux vastes cicatrices de toute la cornée; ce qui est contredit par l'observation et par l'expérience de tous les jours.

J'ai disséqué dernièrement un œil hydropique, provenant du cadavre d'un enfant âgé de trois ans et demi, mort de marasme: non-seulement cet œil manquait de corps vitré, et sa cavité propre était remplie d'eau, mais encore la tunique vitrée offrait une substance en partie spongieuse, en partie lipomateuse. Cet œil hydropique était d'un tiers plus volumineux que le sain: la sclérotique, sans être plus mince que celle de l'autre côté, était souple, flasque, et séparée de la choroïde; elle s'affaissa, perdit sa forme globulaire. La cornée formant un disque plus grand d'un tiers que celui de l'autre qui était saine, on ne lui distinguait plus cette pulposité naturelle; elle était sensiblement plus mince que celle de l'œil sain. Beaucoup d'humeur aqueuse roussâtre se trouvait entre la cornée et l'iris. Le cristallin avec sa capsule opaque paraissait un peu repoussé en devant dans la chambre antérieure où il ne pouvait avancer davantage, parce que sa capsule avait contracté une forte adhérence avec l'iris dans les contours de la pupille. Cette capsule ne fut pas plutôt ouverte, que le cristallin s'en échappa, dissous à moitié, très-mou du reste. Sa capsule postérieure ne put être entièrement séparée d'une substance dure, qui semblait être la tunique vitrée dégénérée. Je fendis la choroïde depuis le ligament ciliaire jusqu'au fond de l'œil. Il sortit vers la chambre postérieure une quantité considérable d'eau roussâtre, et pas un atôme de corps vitré, qui me sembla remplacé par un petit cylindre de substance en partie fongueuse, en partie lipomateuse, environnée de beaucoup d'eau qui s'é-

coulait par l'axe longitudinal de l'œil, depuis l'entrée du nerf optique jusqu'au corps ciliaire, ou à cette substance dure à laquelle adhérerait fortement la convexité postérieure de la capsule du cristallin. Ce petit cylindre était, dans le trajet de deux lignes et demie, en avant de l'entrée du nerf optique, recouvert d'une couche de matière blanchâtre repliée sur elle-même, comme on voit l'épiploon lorsqu'on le tire en haut vers le fond de l'estomac. Je présume que ce n'était qu'un reste de la rétine désorganisée, puisqu'en versant de l'esprit de vin rectifié sur toute la surface interne de la choroïde et sur ce petit cylindre, je n'ai trouvé aucune trace de rétine sur la choroïde, cette substance blanche, repliée sur elle-même, s'étant notablement endurcie, précisément comme il arrive à la rétine plongée dans l'esprit de vin: de plus, le cylindre et la substance dure qui tenait lieu du corps ciliaire n'étaient manifestement que la membrane du corps vitré, vide d'eau, et convertie, comme je l'ai dit, en une substance en partie spongieuse, en partie lipomateuse. Il n'est pas facile de déterminer si cette dégénérescence fongueuse et lipomateuse de l'humeur vitrée a précédé l'hydropisie de l'œil, ou si elle en a été l'effet. Quoi qu'il en soit, ce fait, joint à plusieurs autres semblables que j'ai observés, dans lesquels je n'ai point trouvé d'humeur vitrée dans la cavité postérieure de l'œil, mais seulement de l'eau ou de la lymphe sanguinolente, contribue beaucoup à établir que cette maladie consiste principalement dans une sécrétion morbifique de l'humeur vitrée, et quelquefois encore dans l'étrange dégénérescence de la membrane alvéolaire qui la compose (1).

L'accroissement dans la sécrétion du fluide aqueux, tant au dedans des cellules qui composent le corps vitré, qu'au dehors avec rupture par excès de distension; l'affaiblissement réuni dans l'action du système absorbant de l'œil affecté, sont, selon les plus grandes probabilités,

(1) On lit l'histoire d'un cas à peu près semblable (vol. III, art. XIV des *Medical observ. and inquiries*). Il est à observer cependant que, dans la petite fille dont il est question, l'œil commença par diminuer de volume, puis à devenir hydropique et à acquérir un volume assez considérable.

et comme dans toutes les hydropisies, les causes de la stagnation, de l'accumulation morbifique des humeurs dans le globe de l'œil. De cette stagnation, de cet accroissement successif de l'humeur vitrée et de l'aquuse, il s'ensuit nécessairement que le globe de l'œil prend d'abord une figure ovale, terminée en pointe dans la cornée; puis, en se développant dans toutes ses dimensions, qu'il parvient à un volume plus grand que celui de son semblable; enfin, qu'il sort de l'orbite au point de ne pouvoir plus être recouvert par les paupières, en défigurant la face du malade de la même manière que si, au lieu de son œil naturel, on lui eût placé celui d'un bœuf (1). — Cette maladie est tantôt le produit de secousses sur l'œil ou sur la tempe qui lui correspond, tantôt elle est la suite d'une ophthalmie interne. Quelquefois elle ne cause d'autre inconvénient qu'un sentiment désagréable de grosseur, de distension dans l'orbite, une difficulté dans les mouvements de l'organe, et un affaiblissement notable de la vue. D'autres fois enfin, elle n'est l'effet d'aucune de ces causes, ou de toute autre quelconque assez manifeste, particulièrement si ce mal survient à des enfants d'un très-bas âge, et dont on ne peut recevoir aucun renseignement. L'œil n'a pas plutôt pris la figure ovale, et la chambre antérieure n'a pas plutôt pris une capacité extraordinaire, que l'iris paraît placée plus en arrière que de coutume, et singulièrement tremblante au plus petit mouvement du globe de l'œil. La pupille reste dilatée dans tous les degrés de lumière, et le cristallin est, ou brun dès le principe de la maladie, ou il ne s'obscurcit que lorsque l'affection est parvenue à la plus haute période. Le mal devient alors stationnaire; le cristallin n'est point profondément opaque; le malade distingue le jour des ténèbres, un peu encore le contour des corps, et les couleurs les plus vives. Mais l'œil prend-il plus de vo-

lume? tout le cristallin s'opacifie-t-il? la réline finit par être comme paralysée par l'excès de distension, et par conséquent n'est plus sensible à ce peu de rayons lumineux qui pénètrent jusqu'au fond de l'œil en parcourant les côtés du cristallin.

Dans la dernière période de cette maladie, lorsque le globe de l'œil hydropique proémine hors de l'orbite, jusqu'à ne plus permettre aux paupières de le recouvrir, aux incommodités dont nous avons parlé, se joignent celles qui dérivent de l'aridité du bulbe, du contact des corps étrangers, du frottement des cils, de la chassie, du larmolement de l'ulcération de la paupière inférieure sur laquelle le bulbe appuie, et de l'excoriation de ce bulbe même. C'est pour ces raisons que peu à peu l'œil hydropique est pris de violentes ophthalmies avec des douleurs acerbées de la partie affectée et de toute la tête. L'ulcération également ne reste pas toujours dans certaines limites; elle fait des progrès, opacifie d'abord la cornée, puis ronge la sclérotique; elle détruit insensiblement les autres parties qui composent le globe de l'œil. — A la première apparition de l'hydropisie de l'œil, les maîtres de l'art conseillent d'user intérieurement des mercuriaux, de l'extrait de ciguë, de pulsatile noirâtre; et comme topiques, des collyres astringents, corroborants; de pratiquer un séton à la nuque, de comprimer l'œil qui fait une saillie contre nature hors de l'orbite. Cependant, quoique j'aie consulté sur cet objet le résultat des observations des meilleurs praticiens, je n'ai pas encore trouvé une seule histoire bien détaillée de la guérison de l'hydropisie de l'œil par le moyen de ces remèdes internes dont je viens de faire mention. Quant aux topiques, ma propre expérience me dit que, lorsque le mal est manifeste, les collyres astringents, corroborants, ne sont pas moins grandement nuisibles que la compression sur l'œil saillant. Dans ces circonstances, le séton à la nuque, de fréquentes lotions d'eau de mauve, l'application d'un emplâtre fait avec la même plante, m'ont fait parvenir à calmer, pour quelque temps, ce sentiment désagréable de distension dans l'orbite, sur le front et sur la tempe du même côté, dont se plaignent tant les malades dans cet état, surtout quand ils sont affectés d'ophtalmie récurrente. Mais l'œil ne commence pas plutôt à sortir de l'orbite, à dépasser les paupières, que l'art ne peut, en aucune

(1) Dans un cas d'augmentation excessive du volume du globe de l'œil, précédée d'une maladie tout-à-fait opposée, d'un resserrement notable ou d'une petitesse de cet organe, on a trouvé qu'au lieu d'humeurs, il contenait un corps fongueux mêlé d'une matière stéatomateuse et terreuse, qui semblait être la membrane vitrée dégénérée. (Med. obs. and inquiries, vol. III, art. XIV.)

manière, s'opposer aux dangers les plus graves dont menace l'hydropisie de l'œil, qu'à l'aide de l'opération qui consiste à vider, au moyen d'une incision, les humeurs surabondantes de l'œil dont on oblige ensuite les membranes à s'enflammer doucement, à supprimer dans l'intérieur de cet organe, à se resserrer sur elles-mêmes, et à se retirer dans le fond de l'orbite. Différer davantage cette opération, serait le même que d'abandonner le malade aux incommodités continuelles d'une ophthalmie habituelle, au danger d'une ulcération du globe de l'œil, de la paupière subjacente, et, qui plus est, du carcinome de tout l'œil avec grand risque de la vie du malade.

Pour remplir cette indication de vider le globe de l'œil de la surabondance des humeurs aqueux qui séjournent dans son intérieur, on a grandement vanté dans les temps passés la paracentèse du globe de l'œil. Parmi les premiers fauteurs de cette opération, Nuk piquait l'œil avec un trois-quarts, précisément dans le centre de la cornée. Depuis, on a jugé plus opportun de piquer le bulbe de l'œil dans la sclérotique, à deux lignes environ au-delà de son union avec la cornée, dans la vue d'évacuer plus facilement, avec l'humeur aqueuse, un peu du corps vitré, dans cette quantité jugée suffisante pour faire diminuer la grosseur morbifique de tout le bulbe de l'œil. — Cette méthode d'opérer dans le cas d'hydropisie de l'œil, malgré l'approbation que lui ont donnée les plus célèbres chirurgiens, est tombée aujourd'hui en désuétude, comme insuffisante et infructueuse pour le but que l'on se propose. Ceci ne paraîtra point étonnant à ceux qui sont au courant de nos connaissances présentes sur l'économie animale, particulièrement sur le point du système lymphatique absorbant, et qui n'ignorent point combien peu on doit compter sur l'heureux succès de la paracentèse, comme moyen curatif de l'hydropisie chronique en général, en particulier de celle de la tunique vaginale, je veux dire de l'hydrocèle. En effet, la cure radicale de cette dernière ne s'obtient jamais, sinon quand, après avoir vidé l'eau, l'inflammation adhésive survient à la vaginale et à l'albuginée; ou quand ces deux membranes suppurent, s'ulcèrent et contractent ensemble une adhérence intime qui détruit toute occasion, toute possibilité à de nouveaux amas d'eau dans le serotum: et s'il est

radicalement l'hydrocèle, c'est parce que, par un accident imprévu, elle a excité l'inflammation de la vaginale et de l'albuginée, enfin une réunion de ces deux membranes.

En conséquence de ces principes, la paracentèse de l'œil, dirigée seulement pour évacuer le superflu des humeurs de cet organe, ne pourra jamais être un moyen curatif de l'hydropisie qui peut l'affecter, à moins que la piqûre faite par le trois-quarts ne suscite en même temps l'inflammation, la suppuration, et successivement une réunion entre les membranes qui composent le bulbe de l'œil. En effet, Nuk (1) dit que, dans un jeune homme de Bréda qu'il a opéré, il fut besoin de piquer l'œil par cinq fois en divers temps, et qu'à la cinquième, il fallut sucer par la canule du trois-quarts, afin de pouvoir évacuer la plus grande quantité possible de l'humeur vitrée; enfin, qu'il lui convint d'introduire entre les paupières et le bulbe une lame de plomb pour comprimer continuellement cet organe vidé et flétri. Dans une femme de la Haye, il dit avoir piqué deux fois l'œil inutilement, et que cette personne s'est soumise deux ou trois autres fois à la même opération, sans cependant ajouter quel en fut le succès. Je ne suis pas éloigné de croire qu'on a quelquefois obtenu la cure radicale de l'hydropisie par ce moyen de la piqûre, après les introductions répétées du trois-quarts, ou d'autres matières dures, avec la canule du même instrument, introduite dans le bulbe de l'œil; mais on ne pourra jamais rapporter ce succès à la simple évacuation de la surabondance de l'humeur vitrée et de l'humeur aqueuse, si on ne la joint à l'irritation produite par la canule, enfin à l'inflammation adhésive, ou à la suppuration excitée dans l'intérieur des membranes de l'œil. Il est assez probable que Wollhouse, instruit de ce point de pratique, en voulant s'assurer du bon succès de la paracentèse pour la cure radicale de l'hydropisie de l'œil, ait ensuite enseigné qu'après avoir porté la canule dans l'œil, il faut la rouler au moins six fois entre les doigts; et qu'en suivant la même trace, Platner ait proposé qu'après avoir vidé les humeurs de l'œil à l'aide du trois-quarts, on injectât par la canule dans sa cavité un fluide tiède; et selon Mauchart, que

(1) De duct. ocul. aquos., p. 120.

l'on tint ouvert le trou fait dans l'œil avec le trois-quarts, à l'aide d'une petite tente de charpie. Si toutes ces choses prouvent d'une part l'insuffisance de la paracentèse pour le traitement radical de l'hydropisie de l'œil, de l'autre, elles montrent évidemment que la cure parfaite de cette infirmité ne peut s'obtenir qu'en vidant l'œil des humeurs qu'il contient, et en excitant en même temps dans ses membranes internes un certain degré d'inflammation et de supuration.

Pour obtenir tous ces avantages, le moyen le plus facile, le plus prompt, jusqu'alors connu, est sans doute celui que j'ai exposé dans le chapitre antécédent pour la cure radicale du staphylôme invétéré, saillant hors des paupières. Sur ce point, je ne puis m'empêcher de répéter dans cette occasion, que la section circulaire du globe de l'œil hydropique dans la sclérotique est extrêmement désavantageuse. En effet, cette rescision circulaire dans la sclérotique est constamment suivie des symptômes les plus graves, surtout par les hémorrhagies fréquentes, par les anas de sang grumelé dans le fond du globe de l'œil; par les inflammations véhémentes de ce bulbe, des paupières, de la tête; par les vomissements opiniâtres, les convulsions, le délire et le grand danger de la vie des malades. Ceux des chirurgiens modernes qui ont fidèlement publié les résultats de leur pratique sur cet objet, dans le nombre desquels, après Louis (1), Marchan (2) et Terras (3) méritent les plus grands éloges, ont ingénument déclaré qu'après avoir rescisé circulairement le globe des yeux hydropiques dans la sclérotique, ils ont eu de grands motifs de se repentir de leur entreprise. — La section circulaire pratiquée dans le haut ou dans le centre de la cornée de l'œil hydropique, large comme une grosse lentille ou un peu plus, d'après le précepte de Celse relatif au staphylôme, est exempte de ces accidents graves consécutifs dont je viens de parler. Au moyen de cette opération nullement

douloureuse; on ouvre une issue aux humeurs de l'œil, et on provoque l'inflammation interne. C'est ce qu'on obtient sans causer la vacuité et l'affaissement subit des membranes de tout le globe; ce qui arrive nécessairement quand on coupe l'œil circulairement dans la sclérotique; d'où une grande affection des nerfs de cet organe, des parties qui y ont quelques rapports, tels la tête et l'estomac. Cette consensualité intime n'est peut-être pas la moindre des causes productrices des funestes conséquences indiquées plus haut; outre celles, assez fâcheuses, qui dérivent nécessairement de l'exposition presque subite d'une large surface du fond de l'œil au contact de l'air, et des lotions fréquentes que l'on pratique dans ces circonstances.

Pour ce qui concerne le manuel de l'opération, il est précisément le même que celui détaillé dans le chapitre précédent. Dans l'œil hydropique, que la cornée soit encore transparente ou non, puisque l'organe immédiat de la vue est irrévocablement perdu, comme je l'ai déjà dit, le chirurgien traversera la cornée avec un petit bistouri dans son sommet ou dans son milieu, à une ligne et demie de son point central; et en faisant glisser son instrument d'un angle à l'autre de l'œil, il coupera en demi-cercle le bas de la cornée; puis, soutenant avec des pinces le segment de cette membrane, et ayant tourné en haut le tranchant de l'instrument, il finira d'enlever circulairement le centre de la cornée dans un diamètre égal à une grosse lentille ou à un disque de trois lignes, lorsqu'il s'agit d'un adulte. Par cette ouverture circulaire établie dans le centre de la cornée, le chirurgien, moyennant une légère pression, fera sortir de l'œil autant des humeurs surabondantes qu'il le faudra pour que le bulbe diminue, rentre dans l'orbite et soit recouvert par les paupières. En effet, quant au reste des humeurs qui séjournent dans l'œil, elles sortiront par degrés et d'elles-mêmes, par cette ouverture circulaire de la cornée, sans employer des pressions ultérieures. — Jusqu'à l'apparition de l'inflammation qui survient le troisième ou le cinquième jour après l'opération, l'appareil consistera dans l'application d'un plumasseau de charpie sèche, soutenu par un bandage contentif. L'inflammation et l'engorgement ne s'empareront pas plutôt de l'œil opéré, et des paupières, que le

(1) Mém. de chirurgie, t. XIII, pages 289—90.

(2) Journal de méd. de Paris, janv. 1770, sur deux exophthalmies ou gros-seurs contre nature du globe de l'œil.

(3) Ibid., mars 1770, sur l'hydroph-thalmie.

chirurgien emploiera les remèdes internes propres à modérer le cours de l'inflammation; il couvrira les paupières d'un cataplasme de pain et de lait, à renouveler chaque deux heures au plus. Il est un phénomène assez fréquent, tant dans le staphylôme que dans l'hydropisie de l'œil, qu'à la première apparition de l'inflammation, le globe opéré s'agrandit, fait de nouveau saillie hors des paupières, comme avant l'opération. Il conviendra alors de couvrir la portion saillante du globe de l'œil, avec un morceau de linge fin enduit d'un liniment fait avec l'huile et la cire, ou avec le jaune d'œuf et l'huile d'hypericum, sur lequel on continuera, comme il est dit, l'application du cataplasme de mie de pain avec le lait.

A l'apparition de la suppuration de l'intérieur de l'œil, ce que l'on connaît en voyant l'appareil enduit d'une lymphe tenace mêlée à une portion des humeurs de l'œil qui sortiront incessamment du centre de la cornée, par l'aspect du bord de la rescision changé en un cercle de substance blanchâtre, couenneuse, les paupières s'abaisseront en même temps, le bulbe de l'œil diminuera de volume, rentrera par degrés dans l'orbite, et se resserrera toujours plus sur lui-même. Par la suite, ce cercle blanchâtre, couenneux, qui environne le lieu de la rescision de la cornée, tombera comme une eschare, et laissera un petit ulcère d'une belle couleur : celui-ci, de même que tout le globe de l'œil, se resserrera, se froncera jusqu'à se fermer et se cicatrifier entièrement, en laissant au chirurgien toute l'opportunité de placer ensuite, entre les paupières et le moignon du bulbe, un œil artificiel.

Quoique, dans le plus grand nombre des cas, la rescision circulaire du centre de la cornée équivalente à une grosse lentille, soit suffisante pour exciter dans un adulte une inflammation bénigne, la suppuration de l'intérieur de l'œil; cependant si ce phénomène n'a pas lieu le cinquième jour, il faudra exposer à l'air l'œil opéré; ou bien, comme je l'ai dit en parlant du staphylôme, il est utile d'enlever, à l'aide des pinces et des ciseaux recourbés, une portion circulaire de la cornée, de la largeur d'une demi-ligne ou un peu plus; ce qui n'apporte au malade ni douleur, ni aucune incommodité; ce qui produit l'effet désiré, en faisant enflammer enfin et suppurer dou-

cement l'intérieur de l'œil, sans quoi on ne peut obtenir une parfaite guérison.

1^{re} OBSERVATION.

Un paysan âgé de treize ans, robuste et d'une bonne constitution, avait pour toute infirmité l'œil droit d'une grandeur démesurée, et si saillant hors de l'orbite que les paupières ne suffisaient plus pour le recouvrir. La cornée de cet œil, quoiqu'obscurcie, laissait encore entrevoir profondément l'iris, la pupille dilatée, et le cristallin rembruni. — J'appris de la mère, qu'à l'âge de deux ans, un peu après la dessiccation de la petite vérole, cet enfant avait éprouvé une ophtalmie violente aux deux yeux, avec un nuage épais, surtout sur le droit; qu'à l'aide des vésicatoires appliqués à la nuque et derrière les oreilles, d'autres remèdes internes et externes, il avait enfin recouvré l'usage de l'œil gauche, mais que le droit avait continué d'être nébuleux; qu'ensuite ils s'étaient grossi par degrés jusqu'à acquérir le volume prodigieux qu'il avait lorsque je le vis, sans cependant s'être jamais plaint de fortes douleurs dans l'œil extrêmement engorgé et hydropique. — Cet enfant fut reçu dans cet hôpital, où je me déterminai à l'opérer, le 8 juin 1797. Je traversai de part en part le milieu de la cornée avec le bistouri dont on se sert pour l'extraction de la cataracte; et, soulevant avec des pinces le segment inférieur, j'enlevai circulairement avec les ciseaux de Daviel le centre de la cornée, un peu plus que du diamètre de deux lignes. Comme, à l'aide d'une légère pression, le cristallin n'avancait point, j'ouvris sa capsule avec la pointe du bistouri. Il en sortit aussitôt une humeur laiteuse; enfin, le noyau rembruni du cristallin; puis, à la suite de pressions modérées, une quantité considérable d'humeur vitrée fondue, de manière que le bulbe de l'œil se trouva assez diminué pour être parfaitement recouvert par les paupières, lorsque j'ordonnai au malade de les rapprocher.

Cet enfant ne parut pas éprouver une douleur notable pendant l'opération; il passa le premier et le second jour hors du lit sans éprouver aucune incommodité. En ôtant de temps en temps la compresse et le bandage contentif, on les trouvait baignés d'une humeur glutineuse qui avait toute l'apparence d'être le corps vitré dissous. Le quatrième jour, je trouvai les paupières de l'œil opéré gonflées, rouges, douloureuses, un peu écar-

tées; le globe de l'œil enflammé, avec une légère douleur de tête, et très-peu de fièvre. Je fis appliquer le cataplasme de pain et de lait, à renouveler chaque deux heures. — Le septième jour, la suppuration commença dans l'intérieur du globe de l'œil; elle était d'abord séreuse, puis muqueuse et de bonne qualité, avec diminution de la fièvre et de la douleur. Elle fut plus ou moins abondante pendant deux semaines; alors les paupières et le globe de l'œil s'abaissèrent par degrés; le globe assez diminué de volume, se retira vers le fond de l'orbite. Le cercle lardacé qui environnait la section circulaire dans le centre de la cornée, se détacha entièrement, laissant une plaie vermeille qui se resserra sur elle-même dans l'espace d'une semaine, et se cicatrisa parfaitement lorsqu'on l'eut touchée quelquefois avec le nitrate d'argent. On aurait pu suppléer facilement au défaut de l'œil, par l'application d'un œil artificiel.

11^e OBSERVATION.

L'œil gauche d'une jeune demoiselle de seize ans, d'une constitution grêle, saine d'ailleurs et bien réglée, s'accrut de volume dans toutes ses dimensions, au point que, dans le cours de neuf années, il devint du double plus grand que le droit; il sortait de l'orbite sans pouvoir être plus recouvert par les paupières. — Ses parents attribuèrent cette maladie à une chute que cette demoiselle avait faite dès son enfance sur un amas de bois et de décombres qui lui avaient frappé et contus fortement l'œil gauche, avec une grande ecchymose extérieure. La cornée de cet œil était un peu opaque; mais on pouvait encore voir au-delà la pupille irrégulièrement dilatée, et le cristallin rembruni. — Tant que le globe de l'œil s'était tenu au niveau de l'orbite, la malade n'avait accusé d'autre incommodité plus grande que celle de la cécité; mais aussitôt que cet organe ne put plus être recouvert par les paupières, il survint une ophthalmie habituelle, qui de temps en temps se communiquait encore à l'œil sain. Cette ophthalmie était accompagnée d'un sentiment très-incommodé de tension dans l'œil grossi et dans la tempe du même côté. Les topiques astringents, les compressions et l'usage interne de l'extrait de pulsatile noirâtre avaient, autant qu'il semblait, fait augmenter la douleur de

tête et de l'œil: leur application avait rendu plus fréquents qu'auparavant les accès de l'ophthalmie. — Ayant été consulté, je proposai de vider l'œil hydro-pique par le moyen d'une section de la cornée, comme l'unique ressource capable d'arrêter les progrès du mal, et de sauver l'œil sain. La malade et les assistants rejetèrent ce projet comme un extrême trop violent. Pour calmer la douleur de l'œil, de la tête, ce sentiment incommodé de tension dans l'orbite, je prescrivis à la malade l'application des sachets de mauve avec un peu de camphre, et l'émulsion de gomme arabique avec quelques gouttes de laudanum liquide, à prendre le soir. — Deux mois après cette consultation, les mêmes accidents revinrent avec tant de violence, que la malade demanda instamment l'opération, qui fut précisément exécutée comme dans le cas précédent, en coupant circulairement la cornée dans son centre, de la largeur d'une grosse lentille. Il en sortit une humeur aqueuse et vitrée fluidifiée en abondance, aussi le cristallin mou et brun. Le bulbe de l'œil se retira assez dans l'orbite pour être recouvert par les paupières.

Cette évacuation apporta un grand soulagement à la malade qui resta parfaitement calmée jusqu'au cinquième jour. Observant cependant que l'œil opéré tardait à s'enflammer, j'ordonnai à la malade de le tenir exposé à l'air pendant tout le sixième jour. Dans la nuit du septième, les paupières se gonflèrent; le bulbe commença à s'enflammer, et successivement à grossir au point qu'il tentait de sortir de nouveau hors des paupières. Néanmoins la fièvre, la douleur de l'œil et de la tête étaient modérées. Les paupières et l'œil affecté furent recouverts d'un linge fin enduit d'un jaune d'œuf et d'huile d'hypericum; sur le tout l'on mit un cataplasme de mie de pain et de lait. Le traitement général se réduisit à quelques lavements émollients et à une diète légère et ténue. — Le onzième jour, la suppuration parut sereuse, muqueuse, et fut abondante pendant vingt autres jours; avec elle, la fièvre et la douleur de l'œil cessèrent entièrement. L'engorgement de l'organe et des paupières diminua ensuite par degrés. Selon l'usage, le cercle lardacé se détacha de la circonférence de la section circulaire de la cornée; le petit ulcère, de belle couleur, se fronça en formant dans le centre une espèce de papille charnue que

l'on réprima avec le nitrate d'argent ; et la cicatrice fut enfin achevée. — Cette demoiselle, quoique guérie, n'a pu supporter le contact de l'œil artificiel que huit mois après l'évacuation du globe de l'œil.

III^e OBSERVATION.

Au commencement de juin 1799, M. Vincent Visconti, très-habile pharmacien de cette ville, m'amena un de ses enfants âgé d'un an et demi environ, qu'à l'instant on lui avait reconduit de la campagne où il l'avait fait allaiter. Je lui examinai l'œil gauche, qui était sensiblement plus gros et plus saillant que le droit, avec gonflement du même côté, et une espèce de marque de la conjonctive, principalement vers l'angle externe. Le père conjecturait que cette incommodité venait d'une chute ou d'une secousse sur l'œil gauche ; mais la nourrice assurait fortement le contraire. L'enfant ne donnait aucun signe de douleur ; il semblait voir de cet œil. J'ordonnai de le purger doucement, et qu'on fit usage à l'extérieur des bains résolutifs. — Ces remèdes ne réussirent point. Le globe de l'œil s'accrut de volume avec une rapidité telle, qu'au milieu de novembre de la même année, il s'avancait hors de l'orbite d'une manière monstrueuse ; il était si gros, qu'il ne permettait plus d'être recouvert par les paupières qui, en outre, sans autre cause manifeste, s'enflammaient peu à peu avec la conjonctive, ce qui a nécessité de faire quelquefois des saignées locales au moyen des sangsues. A l'époque dont on parle, la vue, au moyen de cet œil, était assez détériorée et presque nulle. — L'accroissement rapide du volume du globe de l'œil, l'inutilité des remèdes jusqu'alors employés, la difformité de la face, et plus que tout encore, la crainte que l'œil sain ne devînt malade par sympathie, ou que l'hydropisie de l'œil gauche ne dégénéraît en une maladie beaucoup plus grave, me déterminèrent, ainsi que M. Volpi, chirurgien de l'hôpital de cette ville, à opérer l'évacuation et la diminution du volume de l'œil hydropique de cet enfant.

Ainsi, le 21 novembre, l'enfant fut étendu sur une table, et fixé par des aides habiles. Avec le couteau dont on se sert pour l'extraction de la cataracte, je traversai de part en part la cornée de l'œil hydropique proche son centre ; je soulevai avec des pinces le lambeau demi-

circulaire que j'avais formé ; et, portant de bas en haut le tranchant de l'instrument, j'excisai circulairement le centre de la cornée dans une étendue équivalente à celle d'une petite lentille. Je me plus dans ce cas à couper le moins possible du centre de la cornée, tant parce que je voulais m'assurer de nouveau si les symptômes consécutifs à l'évacuation de l'œil sont en raison de l'ampleur que l'on donne à la section circulaire de la cornée, que parce que, dans un âge aussi tendre, je craignais que l'apparition subite d'une inflammation violente de l'œil et des paupières pût occasionner des suites très-funestes pour la vie de l'enfant. — Il s'échappa par cette petite ouverture faite dans le centre de la cornée, le cristallin demi-fluide, amolli, et une certaine quantité d'humeur vitrée dissoute ; de sorte que, sur l'instant, le globe de l'œil rentra entre les paupières que je couvris d'un plumasseau et d'un bandage contentif. L'enfant s'endormit peu de temps après l'opération ; il se leva et passa le reste de la journée à jouer, comme à son ordinaire, sans donner aucun signe de douleur. — Depuis le 21 jusqu'au 28, il s'écoula de l'œil opéré une humeur semblable au corps vitré dissous ; le globe de l'œil et les paupières s'abaissèrent chaque jour davantage ; mais il ne se manifesta aucun indice d'inflammation dans l'intérieur de l'œil opéré ; c'est pourquoi j'ordonnai qu'on le laissât découvert, afin de le faire enflammer ; ce qui ne produisit cependant aucun effet.

Le 30 novembre, j'observai que, hors de la petite ouverture circulaire faite dans le centre de la cornée, il y avait une saillie faite par une portion non encore fondue du corps vitré : elle était consistante, globuleuse, et le globe de l'œil me parut moins flétri que dans les jours précédents. D'un coup de ciseaux j'enlevai ce bouchon fait par le corps vitré, et, en comprimant doucement le globe de l'œil, je vis sortir une quantité assez considérable de sérosité sanguinolente semblable à de la lavure de chair : après quoi l'œil devint aussi petit que dans les jours précédents. — Le 2 décembre, il parut des signes inflammatoires dans les paupières et dans la conjonctive. L'enfant se montra désireux de rester au lit. J'ordonnai l'application d'un cataplasme de pain et de lait sur les paupières engorgées.

Le 8 décembre, l'inflammation des paupières et de la conjonctive, loin de se

propager, comme je l'espérais, jusque dans l'intérieur de l'œil, avait, au contraire, entièrement cessé, et il se présentait, à la petite ouverture pratiquée dans le centre de la cornée, une portion d'iris qui la fermait exactement; le bulbe de l'œil s'engorgeait. Je repoussai cette proéminence de l'iris avec le bout d'un stylet; il sortit aussitôt une quantité remarquable de sérosité sanguinolente.

Alors, convaincu que l'ouverture circulaire faite dans le centre de la cornée était moindre qu'il ne le fallait, et trop petite pour exciter l'inflammation des membranes internes de l'œil, j'enlevai avec des pinces et des ciseaux courbes une bandelette circulaire de la cornée, suffisante pour rendre la circonférence de l'ouverture égale à celle d'une grosse lentille. Aussitôt après, l'inflammation des parties internes du globe de l'œil tarda peu à survenir: son cours fut très-doux, n'obligea jamais l'enfant à garder le lit, et ne lui causa aucune douleur vive. L'inflammation interne dissipée, le cataplasme commença à être recouvert d'un vrai pus; enfin, la marche du traitement fut par la suite très-régulière jusqu'à la fin, sans que l'enfant ait interrompu sa manière ordinaire de vivre, sans avoir perdu de sa bonne humeur accoutumée. — A mesure que l'écoulement du pus de l'intérieur de l'œil allait en diminuant de quantité, les paupières s'abaissaient dans la même proportion. L'œil hydropique volumineux se resserra sur lui-même, s'enfonça dans le fond de l'orbite, en laissant un moignon qui servira dans le temps d'appui commode à un œil artificiel.

Le résultat de cette histoire prouve de la manière la plus convaincante tout ce que nous avons affirmé dans les deux derniers chapitres; que la violence des symptômes consécutifs à l'opération du staphylôme et de l'hydropisie de l'œil sont en raison de l'étendue que l'on donne à la section circulaire du globe de l'œil pour l'évacuation des humeurs; que cependant le précepte très-utile de Celse, d'enlever seulement une portion circulaire du centre de la cornée, de la grandeur d'une petite lentille, souffre des exceptions, puisque cette section est trop petite pour donner une issue facile à ce qui est contenu, et au sang qui successivement s'épanche, s'amasse dans l'intérieur du globe de l'œil; ou bien est telle qu'elle est facilement fermée par quelque portion du corps vitré non fondu, par une partie de l'iris ou par des grumeaux

sanguins, qui facilitent l'accumulation d'une sérosité sanguinolente dans la cavité de l'œil hydropique, et s'opposent à l'inflammation, à la suppuration de ses membranes internes; circonstance absolument nécessaire pour obtenir la fin que se propose le chirurgien dans le traitement de cette maladie.

ARTICLE ADDITIONNEL.

§ I^{er}. *Généralités.* L'hydrophtalmie (hydropsie ou hydranose oculaire, *hydrops oculi*, *hydrophtalmus*, buphtalmie, *buphtalmus*, ou œil de bœuf) peut être définie une augmentation du volume de la sphère oculaire par suite d'une sécrétion morbide d'humeurs dans ses différentes chambres. Cette définition ne permettra pas de confondre l'affection dont il s'agit avec quelques autres qui lui ressemblent en apparence, telles que les tumeurs fongueuses de la rétine et des autres tissus intra-oculaires, l'exorbitisme ou l'exophthalmie, le staphylôme, etc. Dans ces dernières, en effet, la maladie, ou elle ne consiste pas dans un épanchement humoral, ou bien elle réside en dehors de la coque oculaire. Il est juste d'ajouter cependant que l'hydropsie de l'œil peut quelquefois être jointe à l'exophthalmie, ainsi que j'en ai vu des exemples. Dans ces cas, l'hydrophtalmie est presque toujours consécutive à l'exorbitisme. — L'étonné qui précède fait déjà pressentir pourquoi je place l'hydrophtalmie dans la classe des maladies de la totalité de l'organe.

§ II. *Variétés.* — 1^o Considérée sous le rapport de son siège, l'hydrophtalmie occupe, soit les deux chambres antérieures, soit la chambre hyaloïdienne, soit les corridors périphériques (choroïdo-rétinien et sclérotico-choroïdien), soit enfin toutes ces parties à la fois, sans même en exclure la capsule cristalline. Dans le premier cas, la maladie a reçu le nom d'hydrocapsulite, ou hydropsie de l'humeur aqueuse. Cette variété constitue quelquefois le staphylôme transparent dont nous parlerons ailleurs. Dans d'autres occasions elle est un symptôme de la kératite chronique. Dans le second, celui de l'hydropsie du corps vitré, celui de l'hydropsie de la choroïde (Wardrop), ou bien l'hydrophtalmie sous-sclérotidale ou sous-rétinienne (Mackenzie, Lawrence, Middlemore), a été appliqué à 1^{er}

troisième espèce. Mieux vaudrait cependant nommer corticale ou périphérique l'hydrophtalmie dont il s'agit. On a enfin adapté le nom d'hydrophtalmie générale, ou buphtalmie proprement dite, à la quatrième variété. — 2^o Examiné sous le point de vue de son volume, la tumeur en question est *intra* ou *extra* palpébrale, c'est-à-dire pouvant ou non être couverte par les paupières. Cette distinction est de la plus haute importance; car, dans le premier cas, l'opération n'est pas urgente ordinairement, et l'œil peut quelquefois être conservé, tandis que le contraire a lieu dans le second, ainsi que nous allons le voir. — 3^o Regardée sous le rapport de son origine, l'hydrophtalmie est congénitale ou accidentelle (Lawrence). Bien que rare, la première a déjà été constaté un assez grand nombre de fois. Juengken a vu six frères qui portaient, en venant au monde, une hydropisie de l'humeur aqueuse, avec un certain degré d'opacité de la cornée. Ware parle aussi d'enfants qui se trouvaient dans le même cas. On sait d'ailleurs que l'hydropisie congénitale de la cristalloïde (cataracte hydatique) n'est pas rare. — 4^o Considérée sous le rapport de sa gravité, la maladie dont il s'agit est simple, ou bien compliquée de cataracte, d'amaurose, d'opacité ou ulcération de la cornée, de réaction constitutionnelle, etc.

§ III. *Anatomie pathologique.* — Les lésions matérielles de la maladie qui nous occupe doivent nécessairement varier suivant l'espèce à laquelle on a affaire.

A. *Coque oculaire.* 1^o Cornée distendue et exagérée plus ou moins dans ses diamètres. Elle offre toujours un certain bombement central qui va quelquefois jusqu'à l'apparence côniforme. Dans ce cas le sommet du cône est plus ou moins opaque. Tout le disque cornéal peut d'ailleurs être infiltré, plus ou moins ramolli, épaissi ou bien aminci, et laisser ou non apercevoir à travers son tissu le diaphragme irien. Dans quelques cas il est même ulcéré; dans d'autres cependant il offre les conditions à peu près normales. — 2^o Sclérotique ordinairement distendue, plus ou moins amincie, surtout dans son hémisphère antérieur, où elle laisse apercevoir la choroïde à travers son tissu sous la forme d'une teinte noire. L'hémisphère postérieur conserve son épaisseur normale. Sa substance est le plus souvent ramollie et comme macérée (Scarpa). — 3^o Choroïde

souvent ramollie, hypertrophiée, décolorée ou bien détruite en grande partie. Elle est tantôt accolée à la sclérotique, tantôt éloignée. Dans l'hydropisie sous-sclérotidale, elle en est éloignée par une sorte de matière puriforme qui remplit le corridor postérieur ou sclérotico-choroïdien (Zinn, Ware, Lawrence, Mackensie, Middlemore). Elle y est accolée, au contraire, dans l'hydranose du corridor antérieur ou choroïdo-rétinien. Dans mon travail sur l'amaurose j'ai rapporté des faits de cette espèce; j'y reviendrai à l'occasion des maladies de la rétine. — 4^o Rétine le plus souvent atrophiée, sa partie médullaire étant résorbée (Wardrop.) Elle est quelquefois déplacée, roulée sur elle-même en forme de cylindre, ou bien cantonnée dans un coin de la chambre hyaloïdienne (Scarpa). D'autres fois elle est complètement disparue. Dans l'hydranose sous-rétinienne, au contraire, elle est rapprochée de la pupille et visible comme un disque opaque, qu'on prit une fois pour une cataracte capsulaire (Wardrop).

B. *Chambres oculaires.* Dans une période peu avancée de la maladie, les chambres oculaires sont encore intègres. A la longue cependant toute organisation intérieure est détruite, la sphère oculaire est convertie en une sorte de bourse renfermant un liquide inorganique. — D'abord l'iris est poussé en avant et en arrière, suivant que l'hydropisie commence par le corps vitré ou par l'humeur aqueuse; il se ramollit ensuite, se décolore, se décolle partiellement du corps ciliaire et disparaît même quelquefois, ou bien il acquiert des adhérences morbides (synéchies). Les corridors périphériques eux-mêmes sont plus ou moins détruits.

C. *Corps réfringents intérieurs.* 1^o Humeur aqueuse tantôt diaphane, tantôt rosacée ou trouble. Sa quantité est ordinairement augmentée du double ou du triple; elle est à l'état normal dans certains cas; dans d'autres elle est remplacée par une sorte de lavasse, de décoction de café ou de tabac, ou bien par une eau lactée (Scarpa). 2^o Cristallin et sa capsule opaques, adhérents ou déhâtonnés, hydropiques ou bien atrophiés, disparus! 3^o Éponge hyaloïdienne désorganisée, pectonnée quelquefois dans le fond de l'œil, et convertie en une sorte de substance grasseuse. L'humeur vitrée est tantôt transparente, mais augmentée de volume et coulante comme de l'huile;

tantôt, et c'est le cas le plus ordinaire, toute la chambre vitrée n'est remplie que par un liquide coloré, sanguinolent ou puriforme, ou bien noirâtre comme une infusion de tabac. — Les lésions que nous venons d'énumérer sont toutes prouvées par l'expérience journalière et par une foule de faits publiés qu'il serait trop long de reproduire ici.

Inductions. 1° On a tort de regarder l'hydrophthalmie hyaloïdienne comme un surcroît de sécrétion du corps vitré, puisque ce corps est constamment détruit, et que la hyaloïde est déjà atrophiée ou détruite alors que l'hydropisie continue à faire des progrès. 2° La source la plus ordinaire de l'eau de l'hydrophthalmie est dans la coque ou dans les membranes pariétales de l'œil, et principalement dans la choroïde, dont les vaisseaux abondants laissent transpirer par exosmose la partie la plus liquide du sang. L'iris, le corps ciliaire, la cornée et la sclérotique peuvent aussi contribuer au résultat. Ces données, qui résultent de l'étude de l'anatomie pathologique, changent tout-à-fait, comme on le voit, l'étiologie de l'hydrophthalmie.

§ IV. *Étiologie.* — On s'accorde généralement aujourd'hui à regarder l'hydrophthalmie comme une affection toute locale (Middlemore, t. 2, p. 475. Lawrence, p. 654). Je pense néanmoins que, bien qu'on ne puisse pas citer un seul fait où cette maladie fût incontestablement ralliée à un principe constitutionnel, tel que le syphilitique, le serofuleux, etc., ni à d'autres hydropisies, soit splanchnique, soit artérielles, soit sous-dermiques, les phlogoses oculaires que quelques vices dyscrasiques occasionnent, peuvent secondairement donner lieu à l'hydrophthalmie.

A. Prédisposante. L'enfance occupe ici la première place. Il est d'expérience que l'hydropisie oculaire, comme une foule d'autres affections graves de cet organe, se rencontre plus souvent chez les enfants que chez les adultes et les vieillards. Cela tient probablement à la vascularité très-abondante de la coque oculaire en bas-âge et à la flaccidité de ses vaisseaux. Les auteurs énumèrent une foule d'autres causes prédisposantes de l'hydrophthalmie que l'état de la science ne nous permet plus d'admettre aujourd'hui.

B. Occasionnelle. 1° Les fluxions oculaires chroniques spontanées ou traumatiques sont incontestablement la cause occasionnelle la plus fréquente. Ayant

interrogé très-attentivement les sujets hydrophthalmes que j'ai, dans l'espace de huit ans, rencontrés soit dans les hôpitaux de Paris, soit en ville; ayant, en outre, examiné minutieusement les faits publiés sur cette matière, j'ai constamment vu que le mal avait été occasionné, soit par une contusion oculaire suivie de phlogose chronique, soit par une ophthalmie élargie à la suite d'une maladie éruptive aiguë, comme la variole, la scarlatine, etc. La choroidite, la sclérotite, la kératite se terminent souvent par l'hydrophthalmie, ainsi que nous le verrons ailleurs. Ce que les auteurs ont dit relativement à la suppression des règles, des hémorrhoides, des écoulements blancs, de la rétropulsion des éruptions cutanées, du rhumatisme, etc., comme causes de l'hydrophthalmie, peut donc se résumer dans la proposition générale que nous venons de poser. 2° Des causes inappréciables.

C. Prochaine. Ici, comme dans toute autre hydropisie, la cause immédiate consiste dans un excès de sécrétion, ou plutôt dans une sécrétion anormale des membranes et des vaisseaux qui tapissent les cavités de l'organe malade. On avait cru jusqu'à présent que les collections hydropiques pouvaient quelquefois dépendre d'un défaut d'inhalation, l'exhalation étant restée la même. Cette opinion ne peut plus être admise, l'expérience ayant prouvé l'excès de sécrétion dans tous les cas (Lobstein, Anat. path.). L'oblitération de quelques veines de la choroïde et des autres membranes internes de l'œil pourrait bien quelquefois aussi être une cause d'hydrophthalmie, ainsi que cela arrive pour les autres cavités du corps susceptibles de devenir hydropiques (Bouillaud).

§ V. *Caractères.* — Les caractères tant physiques que physiologiques de l'hydrophthalmie, sont assez nombreux; ils n'existent cependant pas tous à la fois dans chaque variété de la maladie.

A. Physiques. 1° Augmentation de tous les diamètres de la sphère visuelle, reconnaissable au bombement oculaire; d'où résulte une tumeur qui déborde ou non l'enceinte tarsienne ou palpébrale. 2° Cornée plus ou moins saillante, plus ou moins coniforme, plus ou moins opaque, permettant ou non d'apercevoir l'iris. 3° Chambre antérieure augmentée ou non d'étendue, remplie ou non d'un liquide soit clair, soit coloré. 4° Iris naturel ou décoloré, concave ou convexe

antérieurement, décollé quelquefois, résorbé dans d'autres : pupille dilatée ordinairement. 5° Cristallin plus ou moins opaque, plus ou moins avancé vers la pupille. 6° Bourrelet périlenticulaire formé par le corps vitré poussé en avant autour du cristallin. 7° Sclérotique distendue, blématique antérieurement, résistante au toucher. 8° Conjonctive oculaire relâchée, injectée, ulcérée quelquefois. 9° Paupières distendues et extroversées. 10° Epiphora.

B. Physiologiques. 1° Début inaperçu, ou bien précédé ou accompagné de fluxions oculaires, d'orbitalgie, de photophobie et d'un sentiment de plénitude dans l'œil. 2° Myopie progressive et augmentation graduelle du volume de la sphère oculaire. 3° Douleurs irradiatives vers l'hémicrâne. 4° Motilité volontaire du globe oculaire diminuée ou abolie. 5° Pupille peu ou pas sensible à la lumière. 6° Vision diminuée ou abolie suivant la période de la maladie. 7° Réaction constitutionnelle vers la dernière période de la maladie (fièvres, douleurs atroces, insomnie, marasme).

Périodes. Il résulte de ce qui précède qu'on peut diviser en trois périodes toute la marche de la maladie. 1° Depuis le début jusqu'au moment où la tumeur est prête à franchir les bords palpébraux. Le bombement oculaire forme ici le caractère principal. La vision est ambliopique le plus ordinairement, elle est amaurotique s'il s'agit de l'hydrophthalmie périphérique. (Nous reviendrons sur cette dernière variété à l'occasion de la choroïdite et de l'amaurose.) 2° L'issue de la tumeur par les paupières caractérise la seconde période. Il y a alors ectropion, épiphora et cataracte. 3° La troisième période enfin se déclare lorsque le sommet de la tumeur s'enflamme, s'ulcère et suppure par l'action de l'air. Les douleurs deviennent atroces, et la réaction constitutionnelle ne tarde pas à se manifester. — La durée des deux premières périodes est indéterminée d'un à dix ans. Celle de la dernière n'est que de quelques semaines ou de quelques mois, le mal se terminant bientôt d'une manière quelconque.

Terminaisons. 1° État stationnaire. Il y a des cas heureux d'hydrophthalmie dont le mal s'arrête à la première période, la tumeur ne gênant autrement alors que par la difformité qu'elle produit. 2° Guérison complète ou incomplète par la rupture spontanée de la tu-

meur. En tombant sur le pommeau d'une ehaise, une petite fille se frappa l'œil hydropique qui se vida ensuite, et le mal guérit en laissant un moignon utile pour la pose d'un œil artificiel (Louis). La crevasse de la tumeur peut dépendre des progrès de la distension; elle reste quelquefois fistuleuse, et la guérison est incomplète (Wardrop). 3° État progressif, réaction constitutionnelle, mort (Scarpa, Boyer).

§ VI. *Pronostic.* — Sous le rapport de la faculté sensitive et de la forme de l'œil, le pronostic est presque toujours grave. 2° Relativement à la constitution, il varie suivant que le malade se soumet ou non à l'opération chirurgicale, et suivant la tendance de la maladie pour telle ou telle terminaison. En général, les malades guérissent bien par l'opération, et remplacent leur organe par un œil artificiel. Il faut ajouter néanmoins que l'hémicranie persiste quelquefois même après l'opération la plus heureuse (Boyer).

§ VII. *Traitement.* — *A. Résolutif.* D'après l'étiologie que nous venons d'établir, on peut déjà prévoir dans quels cas on peut espérer quelque chose du traitement médical proprement dit. C'est lorsque la maladie est encore récente, peu avancée, et que sa cause est parfaitement connue; telle est, par exemple, l'hydrophthalmie accompagnée de photophobie. On combat alors la phlogose par les remèdes ordinaires. Parmi les résolutifs, nous compterons donc : 1° la saignée générale et locale s'il y a indication; 2° les purgatifs mercuriaux (calomel seul, ou joint soit au jalap, soit à la digitale pourprée); 3° les frictions résolutives ou éruptives périorbitaires (pommade mercurielle simple ou ammoniacée, pommade stibiée, huile de croton, etc.); 4° la compression de la tumeur, les vapeurs aromatiques, les lotions spiritueuses ont été préconisées par une foule d'auteurs : ces moyens cependant ont rarement été supportables dans les cas dont il s'agit.

B. Palliatif, pouvant devenir curatif. 1° Les applications émollientes (sachets de fleurs de mauve bouillies dans du lait et saupoudrées de camphre) ont été utiles entre les mains de Scarpa pour calmer la douleur et temporiser, en attendant que le malade se décidât à l'opération. 2° La ponction simple (ophthalmocentèse) ou bien suivie de la compression. Lorsque la rétine n'est pas encore paralysée, et que la forme de l'œil n'est pas

très-altérée, on peut ouvrir la chambre antérieure à sa partie la plus déclive à l'aide d'une lancette ou d'un bistouri à cataracte. La déplétion de l'humeur aqueuse soulage beaucoup le malade. On peut revenir plusieurs fois à la même opération lorsque le besoin s'en fait sentir, même dans les cas les plus avancés de la maladie (Demours). Quelques praticiens compriment l'œil ensuite à l'aide de quelques compresses et d'un bandage monooculus. Beer assure avoir vu les remèdes intérieurs être plus efficaces après la ponction dont il s'agit. La ponction pourrait aussi, dans le même but, être pratiquée sur la selérotique; mais cette pratique n'est pas toujours innocente, car par la selérotique on blesse la rétine et quelques nerfs ciliaires. On agit cependant de ce côté avec l'aiguille à cataracte dans le cas d'hydrophthalmie périphérique, ainsi que nous le verrons ailleurs. Du reste, on a vu la simple ponction palliative, répétée souvent, devenir curative à la longue (Nuck, Demours). 3^o La fistule artificielle. On ouvre la partie inférieure de la cornée avec la lancette comme dans le cas précédent, puis après on excise avec les ciseaux une partie du lambeau. Le contenu de l'œil se vide par-là petit à petit, et le globe s'atrophie souvent à la longue, ce qui permet ensuite de faire usage de l'œil artificiel.

C. *Curatif*. La plupart des médications qu'on a mises en usage contre l'hydrocèle, ont été aussi employées contre l'hydrophthalmie. 1^o La paracentèse oculaire avec le trois-quart plongé dans le centre de la cornée, ou du côté de la selérotique. Les uns se contentaient de cette seule manœuvre, les autres faisaient sucer à travers la canule afin de tout vider, ils comprimaient ensuite avec une lame de plomb (Nuck); les autres agitaient la canule en différents sens dans l'œil, afin de provoquer une inflammation adhésive (Woolhouse). 2^o L'injection vineuse comme dans l'hydrocèle (Platner). 3^o Le séton décroissant. On passait avec une aiguille, à travers la cornée, un séton à plusieurs brins séparés, qu'on retirait ensuite successivement à mesure que l'inflammation se déclarait (Ford). 4^o La tente. Après avoir ouvert la cornée avec une lancette, on introduisait dans l'œil une tente de charpie ou de linge qu'on laissait pendant quelque temps (Flajani, Mauehard). 5^o Enfin, l'amputation de l'hémisphère antérieur de l'œil. C'est le moyen qu'on met en usage de nos jours.

Le malade est assis sur une chaise ou bien couché, sa tête fixée convenablement. On plonge un bistouri à cataracte, ou bien un bistouri à abcès, dans la chambre antérieure, et l'on fait un lambeau comme dans l'opération de l'extraction du cristallin. On saisit le lambeau avec des pinces, et on l'exécise avec les ciseaux. L'œil se vide en grande partie; si la cristalloïde est saillante devant la pupille, il faut la piquer avec le bistouri, afin de favoriser l'issue du reste du contenu de l'œil. On panse à sec; le lendemain ou le surlendemain, la coque oculaire se trouve complètement vidée d'elle-même. Un travail de suppuration s'établit alors dans le moignon, qui le convertit en un bouton mobile, susceptible de recevoir un œil artificiel, ainsi que nous le verrons ailleurs. Le précepte de plonger le bistouri sur la cornée est de la plus haute importance, l'exécision sur la selérotique ayant souvent entraîné des accidents fort graves (Scarpa). Dans quelques cas rares, enfin, l'extirpation de l'œil pourrait être indiquée, c'est lorsque l'hydrophthalmie se trouve compliquée d'un cancer, soit de l'œil, soit de la cavité orbitaire; mais, comme on le voit, cette dernière opération ne peut jamais être réclamée par l'hydrophthalmie uniquement.

CHAPITRE XVI (ADDITIONNEL).

MYOPIE.

§ I^{er}. *Généralités*.—Dans nos grandes cités rien n'est plus fréquent que la myopie. On dirait, en vérité, que ce vice de la vision est le partage presque exclusif de quelques grands seigneurs et de quelques personnes nées et élevées dans l'aisance. Presque jamais, en effet, la myopie ne se rencontre à la campagne, chez le paysan ni chez le pauvre. La manière dont on élève généralement les enfants dans les classes opulentes, savoir : dans de petits cabinets sombres, convertis de rideaux, et les exerçant de bonne heure à une petite lumière, à des ouvrages très-fins, tels que le dessin, la broderie, les cartes géographiques, etc., fait que la pupille reste continuellement plus dilatée qu'elle ne devrait l'être et que l'organe oculaire est obligé de faire des efforts continuels pour bien voir, ce qui est très-suffisant pour déterminer la myopie, ainsi que nous allons le reconnaître.—La myo-

pie peut être définie un vice de la vision, qui ne permet de voir distinctement les objets qu'à une petite distance, ou en deçà des limites de la vision normale. Dans quelques circonstances, cependant, la myopie est un symptôme d'une affection plus ou moins grave de l'œil. — Les maladies dont la myopie peut être un symptôme, sont les suivantes :

1° (Cornée), le staphylôme transparent ou kératoécèle diaphane, et le nuage. La première de ces lésions produit la myopie par l'allongement du diamètre cornéo-rétinien ou antéro-postérieur; la seconde par l'augmentation de la force réfractile de la cornée.

2° (Chambre antérieure), l'hydrophthalmie et l'hématophthalmie ou épanchement de sang dans l'antichambre oculaire. Mécanisme, *ut supra*.

3° (Iris), la mydriase non amaurotique, ou dilatation permanente de la pupille. La myopie est ici le résultat de la trop grande quantité de lumière qui, en entrant par une large ouverture pupillaire, frappe très-obliquement le cristallin : de là une trop forte réfraction, et par conséquent un foyer lumineux qui est en deçà du centre de la rétine. Cette proposition pourra peut-être sembler un peu obscure, elle sera mieux comprise tout à l'heure.

4° (Cristallin), l'hypertrophie lenticulaire et l'hydro-capsulite ou hydropisie de l'humeur de Morgagni.

5° (Corps vitré), l'hydrophthalmie hyaloïdienne et l'épaississement du corps vitré.

6° (Totalité du globe oculaire), l'augmentation de volume de l'œil par suite d'une maladie quelconque, l'hypertrophie de la graisse orbitaire et quelques espèces d'orbitoécèle qui chassent directement l'organe sans léser la rétine, peuvent occasionner la myopie symptomatique.

Le mot myopie est tiré des deux racines grecques, *mios*, petit, *ops*, *opos*, vision, *visus juvenum*, vision des enfants, ou qui ne s'exerce que sur des corps de petit volume. La myopie, en effet, se rencontre plus souvent dans le jeune âge que dans les époques avancées de la vie. Cette règle, cependant, n'est pas sans exception : plusieurs vieillards présentent la vision myope, tantôt datant de leur enfance, tantôt arrivée accidentellement à un âge plus ou moins éloigné de la naissance. Déjà Haller avait remarqué que la myopie pouvait se dé-

clarer à tout âge par l'hypertrophie du cristallin : Gendron et Demours ont confirmé le fait et rapporté chacun un exemple. — En disant que la myopie ne permet de voir nettement qu'en deçà des limites de la vision normale, cela suppose un point de départ, un type général. Il importe, pour l'intelligence de ce que nous devons dire, de déterminer ici le type de la vision normale. Il y a deux manières d'y procéder : 1° Empiriquement; on prend pour modèle la vision qui peut s'exercer distinctement et sans fatigue à la distance d'un pied environ. 2° Scientifiquement; on se règle sur la réfractibilité du cône lumineux qui, partant de l'objet qu'on regarde, frappe la rétine; et l'on dit que la vision est normale alors que le cône objectif subit de telles réfractions dans les tissus oculaires, que son foyer tombe exactement sur le centre de la rétine. Une expérience de De la Hire va éclairer cette proposition. — Ayant fait passer un rayon de soleil à travers une sphère d'eau, De la Hire s'est assuré que le foyer tombait au-delà de la sphère, à une distance égale au demi-diamètre de la même sphère. En mettant au-devant de ce corps réfringent une lentille d'une certaine convexité, le sommet du cône en question est tombé sur la paroi postérieure de la même sphère. En conséquence, si l'on suppose que le globe oculaire soit une sphère d'un pouce de diamètre remplie d'eau, le foyer du cône objectif doit tomber à six lignes au-delà de la rétine. La cornée cependant et le cristallin qui font l'office d'un verre bi-convexe réfractent, d'après les calculs de De la Hire, la lumière pour une distance focale de six lignes : d'où il résulte que le cône intra-oculaire, dont la base est sur la cornée, jette exactement son sommet sur le centre de la rétine. Cela doit s'entendre pour les yeux normalement organisés. — Or, si l'on suppose que par une cause quelconque cette réfractibilité intra-oculaire soit trop forte ou trop faible; si l'on imagine que l'axe antéro-postérieur de l'œil soit augmenté ou diminué, le foyer du cône optique doit nécessairement tomber en deçà ou au-delà du centre rétinien. De là une confusion dans la vision qu'on nomme myopie dans le premier cas, presbyopie dans le second.

§ II. *Variétés*. — Considérée sous le rapport de son intensité, la myopie présente plusieurs degrés. On peut fixer à six pouces environ le premier degré chez

l'homme adulte; c'est-à-dire, lorsque la vision ne peut s'exercer très-nettement au-delà d'un demi-pied pendant la lecture, par exemple, d'un imprimé à caractères ordinaires. Chez les sujets dont la myopie existe au plus haut degré, la vue distincte ne peut avoir lieu qu'à la distance d'un pouce et d'un seul œil seulement; de sorte que pour lire, ces personnes sont, pour ainsi dire, obligées de poser le livre sur leur nez. L'espace, par conséquent, qui existe entre ces deux limites extrêmes, pourra permettre d'établir autant de degrés de myopie qu'il y a de pouces. — Cette gradation n'est pas sans importance, comme on le prévoit déjà. Outre qu'elle précise le langage à cet égard, elle permet de mesurer exactement l'intensité de la myopie et de commander de loin des lunettes appropriées à l'état de la vue. Collez à un mur un papier imprimé ou manuscrit en caractères de grosseur ordinaire; faites-en approcher le sujet, et faites-le lire pendant quelque temps à la distance que l'expérience lui a fait juger convenable pour la netteté de sa vue : mesurez ensuite avec une bande de papier ou avec un ruban la distance qui existe entre l'imprimé et le globe de l'œil, et vous aurez la détermination du degré de la myopie d'après le nombre de pouces de cette mesure. En envoyant cette mesure, avec l'imprimé, à un opticien habile, on pourra obtenir des lunettes d'un foyer convenable. Nous reviendrons sur ce sujet. — Examinée sous le rapport de son origine, la myopie est congénitale ou accidentelle. On sait que les enfants ont naturellement la vue fort courte; ils ne voient distinctement qu'à la distance de deux, trois ou quatre pouces : leur organe n'étant pas entièrement développé, la sphère visuelle n'est que fort étroite; la pupille étant chez eux plus dilatée que dans l'âge adulte, la vue doit être naturellement myope. Cet état, qui se dissipe ordinairement avec l'âge, peut cependant persister ou même devenir progressif, si des causes particulières empêchent le développement du champ de la vision. Quant à la myopie accidentelle, nous nous expliquerons dans le paragraphe suivant. — Enfin, sous le rapport de son siège, la myopie est unilatérale ou bilatérale. Il n'est pas très-rare de rencontrer chez un même individu un œil myope et l'autre normal, ou bien presbyte par disposition congénitale. Cela peut arriver aussi accidentellement par une des causes que

nous allons énumérer. Une dame, âgée de 27 ans, dont parle Demours, avait un œil myope par suite d'une hypertrophie du cristallin : il existe d'autres faits analogues. La myopie bilatérale offre quelquefois des degrés variables aux deux yeux d'un même individu, ce qui mérite une attention particulière pour le choix des lunettes; elle se trouve très-souvent aussi compliquée de strabisme convergent, ce qui n'est pas sans importance à noter ainsi qu'on va le voir.

§ III. *Étiologie.* — Nous avons déjà fait remarquer que les yeux des enfants étaient naturellement myopes. Le bombement et l'épaississement de la cornée, la sphéricité du cristallin qui est chez eux analogue à celui des poissons, rendent parfaitement raison de ce phénomène. Tout ce qui augmente, en effet, au-delà de certaines limites la force réfractile de la lumière peut être cause de myopie. Ces conditions disparaissent ordinairement par les progrès de l'âge, la myopie infantine n'étant que temporaire, à moins que des causes particulières n'y interviennent. Wardrop a observé souvent le développement de la myopie à l'époque de la puberté, ce qu'il attribue à l'accroissement qu'éprouve alors tout l'organisme et par conséquent aussi la sphère oculaire. — On peut diviser en quatre catégories les causes de la myopie :

1^o Par défaut d'organisation de la coque oculaire, comme un volume trop considérable de l'œil, une cornée trop bombée, etc. : la myopie dépend ici de la longueur trop considérable du diamètre cornéo-rétinien. On voit cependant des yeux très-saillants ne pas être myopes : cela s'explique. D'un côté, le bombement oculaire peut ne dépendre que de l'ouverture très-large des paupières et de la trop grande quantité de graisse orbitaire; de l'autre, la force réfractile des corps diaphanes de l'organe peut n'être que très-légère, ce qui balance parfaitement la prédisposition précédente. 2^o Par réfractibilité trop forte des tissus transparents de l'œil. Il n'est pas rare de rencontrer des yeux enfoncés dans l'orbite, en apparence bien conformés, être pourtant myopes. L'épaisseur et la convexité trop grandes du cristallin, du corps vitré, etc., rendent raison de ce fait. Ces deux catégories de causes, du reste, existent parfois en même temps, ce qui produit la myopie au plus haut degré. 3^o Par habitude vicieuse des yeux.

L'exercice de certaines professions, comme l'horlogerie, l'orfèvrerie, la sculpture, l'art du graveur, du géographe, de l'écrivain public, etc., occasionne assez souvent le vice visuel dont il s'agit par le mécanisme que nous avons déjà signalé. Plusieurs jeunes gens ont réussi à se faire exempter de la conscription en se donnant une myopie très-intense par un exercice long-temps continué et progressif de la lecture de très-près sur des caractères de très-petit volume et à une faible lumière (Demours). C'est ainsi que l'habitude de regarder de très-près chez les enfants se continue quelquefois pour le reste de la vie si l'on ne s'y oppose pas de bonne heure. L'habitation long-temps continuée dans des endroits très-sombres, comme dans certains cachots, par exemple, a aussi quelquefois occasionné la myopie. L'usage enfin des voiles devant la figure, dont plusieurs dames se servent pour piquer davantage notre curiosité, peut également occasionner à la longue un certain degré de myopie, ou l'augmenter si elle existe déjà. Le voile tremblottant en effet devant les yeux, oblige la pupille à se dilater; la lumière qui le traverse éprouve une réfraction avant d'aborder la cornée, le globe de l'œil enfin est obligé, pour voir distinctement, de faire des efforts continus; toutes ces circonstances sont propres à occasionner ou à aggraver la myopie. 4^o Enfin, par une ou plusieurs des maladies que nous avons indiquées en commençant.

§ IV. *Caractères physiques et physiologiques.* — Les caractères physiques de la myopie se réduisent à trois : au bombement du globe de l'œil et de la cornée, à la dilatation de la pupille et au développement remarquable de l'antichambre oculaire. Ces caractères cependant peuvent manquer entièrement. Quant aux caractères physiologiques, on peut noter :

1^o Le regard myope accompagné de flexion de la tête, de froncement des sourcils, du front et des autres tissus de la face. 2^o Prédilection pour les petits caractères et pour le petit jour. 3^o Absence d'expression oculaire : c'est-à-dire que les myopes ne pourront pas bien distinguer ce qui se passe autour d'eux; leur physionomie offre un certain air inexpressif ou hébété. (*V. Muller, D. oculiloquio.*) Du reste, le diagnostic de la myopie est basé sur l'inspection attentive des yeux pendant la lecture et sur

la mensuration que nous venons d'indiquer.

Terminaisons. La myopie peut se terminer de trois manières : par la guérison, par l'état stationnaire ou progressif, ce qui équivaut quelquefois à la cécité; enfin par la presbyopie. La guérison spontanée peut avoir lieu de deux manières; par les progrès de l'âge, qui amène presque toujours l'aplatissement de l'œil ou la diminution des diamètres cornéo-irien et cornéo-rétinien, et une certaine diminution dans la forme réfractile des corps diaphanes. Enfin, par suite de certaines maladies, comme l'atrophie oculaire, la cataracte opérée avec succès, etc. Il est rare de voir des myopes devenir presbytes; mais lorsque la diminution de la force réfractile de la sphère oculaire dépasse certaines limites, la presbyopie peut succéder à la myopie, ainsi que Demours et plusieurs autres en ont cité des exemples.

§ V. *Pronostic.* — Variable selon les circonstances, le degré et l'origine de la lésion. La myopie congéniale est, toutes choses égales d'ailleurs, plus difficile à guérir que l'accidentelle dépendant d'une habitude vicieuse, par exemple. La myopie compliquée de strabisme est plus fâcheuse que les précédentes; celle des albinos est presque toujours incurable; celle enfin qui dépend de quelque maladie organique peut présenter des conditions plus ou moins graves.

§ VI. *Traitement.* — On croit communément que la myopie est une infirmité incurable par les moyens de l'art. Aussi se contente-t-on généralement de n'employer contre elle que des remèdes palliatifs, les lunettes concaves ou plano-concaves. La myopie est cependant susceptible d'un traitement éradicatif; plusieurs personnes ont été complètement débarrassées de leur myopie. Il faut, avant tout, réduire l'infirmité à l'état de simplicité, si cela se peut. Ainsi, si la myopie est compliquée de strabisme, par exemple, on commencera par combattre celui-ci à l'aide des moyens que nous indiquerons ailleurs.

1^o Les lunettes dont les myopes se servent communément peuvent devenir un moyen curatif si, après les avoir employées quelque temps, on a la précaution de les changer tous les mois, en passant graduellement à des numéros de moins en moins forts, de manière qu'après un certain temps on puisse arriver aux verres tout-à-fait plats, qu'on quittera aussi

pour s'habituer enfin à voir sans lunettes aux mêmes distances qu'avec les lunettes. Demours cite des cas de guérison par ce simple moyen. 2° Un certain exercice gymnastique, ou plutôt télescopique de l'œil, peut très-bien amener et même guérir radicalement la myopie. On fait asseoir le sujet sur une chaise, l'occiput fixé contre un mur; on place un pupitre devant lui, à une distance convenable pour qu'il puisse lire sans effort dans un livre à caractères ordinaires. On le fait exercer pendant une heure ou deux, plusieurs fois par jour, à cette espèce de lecture. On éloignera chaque semaine le pupitre de quelques lignes, la tête restant toujours fixe, et l'on oblige de la sorte l'appareil oculaire à s'habituer par degrés à la lecture éloignée, avec ou sans lunettes, jusqu'à ce qu'on arrive enfin à la distance focale de la vision ordinaire. Cette méthode, qui nous vient du pays le plus aristocratique, où par conséquent la myopie est très-fréquente, la Russie, a déjà donné lieu à Saint-Petersbourg à l'invention d'un pupitre mécanique que je crois d'ailleurs inutile: un pupitre ordinaire suffit. Demours eut plusieurs fois l'occasion d'expérimenter les heureux effets de ce mode de traitement, et j'ai obtenu moi-même un résultat très-avantageux sur une demoiselle anglaise de la rue de la Paix, qui était myope et louchait en même temps. 3° Lorsque la myopie existe au plus haut degré, elle équivaut presque à la cécité. Ne pourrait-on pas, dans ce cas, essayer d'abaisser ou d'extraire le cristallin, pour guérir ou amender la myopie? Je n'hésiterais pas à le faire si les autres moyens étaient restés inefficaces.

CHAPITRE XVII (ADDITIONNEL).

PRESBYOPIE. LUNETTES.

§ 1^{er}. *Généralités.* — La presbyopie peut être définie un vice fonctionnel de l'œil, qui ne permet de voir distinctement qu'à une distance plus grande que celle de la vision normale, à deux ou trois pieds, par exemple (chapitre précédent). La presbyopie est par conséquent une lésion opposée à la myopie. — Comme cette dernière, la presbyopie peut quelquefois être un symptôme d'une maladie plus ou moins grave de l'organe oculaire. Ces maladies sont :

1° (Cornée et globe entier). La mi-

ophthalmie ou l'atrophie de l'œil, la rhytidosis ou l'atrophie de la cornée, et par conséquent de la chambre antérieure, les fistules de la cornée. Il est très-ordinaire de rencontrer la presbyopie chez les chevaux, aux Indes, par cette dernière cause; l'antichambre oculaire donne chez ces animaux facilement naissance à de petits vers qu'on voit nager dans l'humeur aqueuse comme des serpentaux, et qui finissent par perforer la cornée et y laisser des fistules incurables si on ne se hâte pas d'ouvrir cette membrane avec le bistouri, et de laisser échapper ces hôtes incommodés (Wardrop, Hecker's annalen, febr. 1834). Ces maladies, comme la plupart de celles que nous allons indiquer, occasionnent la presbyopie de deux manières: par le raccourcissement du diamètre cornéo-rétinien et par la diminution de la force réfractile des corps diaphanes.

2° (Iris) Le prolapsus irien, la phthisie pupillaire, ou resserrement permanent de la prunelle, les ouvertures excentriques de l'iris (pupille artificielle), l'absence du diaphragme oculaire. — Un jeune homme dont parle Wardrop, chez lequel l'iris avait été arraché presque en totalité par l'action d'une épine, est devenu presbyte par suite de cet accident; la vision ne pouvant plus s'exercer qu'à l'aide d'un iris artificiel placé au devant de l'œil, c'est-à-dire d'une carte trouée, ou bien d'une lunette dont le verre, teint en noir dans toute son étendue, présentait un point diaphane seulement dans son milieu, pour imiter la pupille.

3° (Cristallin) L'atrophie du cristallin, son déchatonnement (cataracte luxée), son déplacement ou son enlèvement, comme après l'opération heureuse de la cataracte. Tout le monde sait que les décataractés sont, en général, très-presbytes, et qu'ils ont besoin de verres fort convexes pour bien voir. Bien que la place abandonnée par le cristallin soit, dans ces cas, occupée par une sorte de prolongement herniaire du corps vitré qui prend derrière l'iris la forme lenticulaire, la force réfractile étant toujours moindre, la presbyopie est inévitable, à moins que le sujet ne fût préalablement myope; aussi est-on obligé, pour y remédier, de placer une espèce de cristallin artificiel au-devant de l'œil, les lunettes à cataracte.

4° (Corps hyaloïdien) La synchysis, ou la déliquescence du corps vitré, son évacuation partielle par une cause soit trau-

matique, soit spontanée, sans paralysie de la rétine. Le corps vitré est, comme on sait, susceptible de reproduction jusqu'à un certain point; la nouvelle sécrétion cependant n'étant que de la sérosité limpide et libre dans la troisième chambre de l'œil, sa réfractilité est moindre que celle de l'éponge hyaloïdienne primitive; de là la presbyopie.

5° (Orbite) L'atrophie de la graisse orbitaire, comme à la suite de longues maladies, par exemple, ou de l'abus de la masturbation, etc. La sphère oculaire s'enfoncé alors dans le cône de l'orbite, la physionomie s'altère singulièrement et offre ce que le vulgaire appelle yeux creux. Cet état est presque toujours accompagné de vision presbyte. — Le mot presbyopie est composé de *presbis*, vieillard, et *ops*, vision. Cette lésion, en effet, ne se rencontre le plus ordinairement que dans un âge avancé. Il est plus rare de voir des enfants ou des jeunes gens presbytes que des vieillards myopes. Comme la vieillesse doit se mesurer plutôt par l'état de l'organisme que par le nombre des années, on ne doit point être étonné de rencontrer quelquefois la presbyopie chez des jeunes gens épuisés par des causes particulières. — Un jeune jésuite sicilien, pour lequel j'ai été consulté à Paris, offrait ses cornées très-aplaties et marquées de gérontoxon, ou d'opacité périphérique, comme celles des vieillards très-presbytes. Il a été atteint d'amaurose grave par suite de la *luxuria manuensis*, qu'il exerçait jusqu'à sept fois par jour. — Il ne faut pas confondre la lésion que nous étudions avec une espèce particulière de vision longue qu'on appelle *oxyopie*, et qui consiste dans la faculté de voir les étoiles pendant le jour, et d'autres objets très-éloignés, que les yeux normaux ne peuvent pas discerner. L'oxyopie doit être regardée tantôt comme une anomalie heureuse de la vision, analogue à la nyctalopie congénitale, tantôt comme le signe avant-coureur d'une affection grave, ainsi que nous le verrons ailleurs.

§ II. Variétés. — Sous le rapport de son intensité, la presbyopie offre plusieurs degrés. Nous en admettons trois, d'après Gendron. Le premier est à un pied et quelques pouces; le second à deux pieds; le troisième à trois pieds environ; c'est-à-dire la lecture sur des caractères de grosseur moyenne ne pouvant s'exercer nettement qu'à ces distances. La force réfractile des corps diaphanes de l'œil est

tellement affaiblie chez les presbytes, le diamètre cornéo-rétinien est tellement raccourci, que ce n'est qu'en éloignant beaucoup l'objet, en allongeant considérablement le cône optique, qu'on peut voir distinctement. Il est vrai que dans l'état normal l'organe oculaire possède l'heureuse faculté de s'accommoder aux distances variables des objets qu'on regarde, et cela moyennant l'action des quatre muscles droits, dont les contractions sur la coque sclérotidienne, allongent ou raccourcissent à volonté le diamètre antéro-postérieur (Demours, Travers); cependant, dans la presbyopie très-prononcée, le raccourcissement de ce diamètre est trop considérable pour pouvoir être compensé par cette seule action des muscles droits. Aussi aux distances ordinaires de la vue normale, les objets paraissent-ils brouillés aux yeux presbytes, parce que le foyer du cône lumineux tombe chez eux au-delà de la rétine. On mesure les degrés de sa presbyopie par le même procédé que nous avons indiqué pour la myopie.

Considérée sous le rapport de son siège, la presbyopie est uni-latérale ou bilatérale. Le duc d'Aiguillon, dont parle Demours, et plusieurs personnes que j'ai connues, présentaient un œil presbyte, l'autre normal ou myope. Il arrive aussi quelquefois que la presbyopie offre des degrés différents aux deux côtés d'un même individu, circonstances dont il faut tenir compte pour le choix des lunettes. — Examinée enfin sous le rapport de son origine, la presbyopie paraît toujours accidentelle. S'il était cependant prouvé, ainsi que Wardrop l'assure, que le cristallin manque quelquefois congénitalement, la presbyopie pourrait être, dans quelques cas très-rares, une infirmité de naissance.

§ III. Étiologie. — Après les considérations auxquelles nous venons de nous livrer, nous pourrions, à la rigueur, nous dispenser d'énumérer les causes de la presbyopie. On peut cependant se contenter d'établir à cet égard quelques propositions inverses à celles de la myopie. 1° Tout ce qui diminue le diamètre antéro-postérieur de la sphère oculaire, comme l'aplatissement du cristallin et de la cornée par les progrès de l'âge, etc. 2° Tout ce qui affaiblit la force réfringente des corps diaphanes de l'œil, comme la déliquescence du corps vitré, l'amincissement de la cornée, par l'approche de la vieillesse. 3° Tout ce qui provoque

le resserrement habituel de la pupille, comme le voyage dans certaines régions du globe et pendant certaines saisons de l'année; en orient, sur les déserts d'Arabie; au nord, où des masses énormes de glace rélléchissent une lumière éblouissante; l'exercice de certaines professions, telles que la broderie en or ou en argent, la bijouterie, la forge, etc. 4^o Enfin, les cinq classes de maladies dont nous avons parlé en commençant.

§ IV. *Caractères physiques et physiologiques.* — L'aplatissement du globe de l'œil de la cornée, la petitesse de la chambre antérieure et l'étroitesse de la pupille, tels sont les caractères physiques de la presbyopie. Les caractères physiologiques se réduisent au regard presbyte et à ses conséquences; savoir, éloignement de l'objet pour bien voir, besoin d'une grande quantité de lumière, prédilection pour les gros caractères, céphalalgie sourcilière, fatigue des yeux, larmoiement et vue brouillée par suite de la lecture ou du regard prolongé sur des objets de petit volume.

Terminaisons. De trois manières différentes: 1^o Par la guérison. Elle peut avoir lieu à la suite de l'hypertrophie accidentelle du cristallin, ou du changement de consistance du corps vitré, ou bien enfin par l'augmentation de l'humeur aqueuse. Ces heureux changements cependant sont assez rares; on voit plus souvent la myopie se guérir spontanément que la presbyopie. 2^o Etat stationnaire. Lorsque la presbyopie s'arrête d'une manière permanente dans le début de sa marche, on peut dire avec raison que cette terminaison est des plus heureuses; car on peut en espérer la guérison radicale à l'aide d'un exercice gymnastique de l'œil que nous indiquerons tout-à-l'heure. 3^o Progression indéfinie jusqu'à l'ambliopie ou à l'amaurose sénile. Cette fâcheuse terminaison de la presbyopie est malheureusement des plus fréquentes.

§ V. *Pronostic.* — Variable suivant le degré de la presbyopie, les circonstances particulières qui l'accompagnent, et la tendance qu'elle affecte pour telle ou telle terminaison. La presbyopie au troisième degré est toujours une infirmité fâcheuse.

§ VI. *Traitement.* — La thérapeutique ne connaît jusqu'à ce jour qu'un seul moyen contre la presbyopie, c'est l'usage des lunettes convexes; encore ce remède n'est-il que palliatif. Dans quelques circonstances pourtant les lunettes peuvent

devenir curatives de la presbyopie; c'est lorsque l'infirmité a cessé d'être progressive. On change de temps en temps les verres, en passant graduellement des plus convexes aux moins convexes jusqu'à ce qu'on arrive enfin aux verres tout-à-fait plats, qu'on abandonne également à leur tour pour ne regarder ensuite qu'à l'œil nu et aux distances propres à la vue normale. Un vieillard dont parle Demours garda pendant dix ans les mêmes lunettes convexes; il les quitta ensuite par degrés, et parvint enfin à s'habituer à lire et à écrire sans besicles, comme avant d'être atteint de presbyopie. D'autres considérations se rattachent au sujet des lunettes.

§ VII. *Remarques pratiques sur les lunettes.* — Il est assez remarquable que depuis près de cinq siècles que l'invention des lunettes existe, leur application thérapeutique ait été, comme celle d'une foule d'autres instruments de physique médicale, presque entièrement abandonnée aux mécaniciens. La plupart des livres d'ophtalmologie sont presque complètement muets sur ce sujet, et ce qu'on trouve dans Weller est si vague et si incomplet, du moins pour ce qui concerne la partie dogmatique sur les indications des lunettes, que je considère ce point de médecine oculaire comme neuf en grande partie.

Indications générales. On peut résumer sous trois chefs les circonstances qui réclament l'usage des lunettes.

(A) Corriger la direction vicieuse des rayons lumineux. Dans la myopie, dans la presbyopie, après l'opération heureuse de la cataracte, dans le staphylôme transparent, etc., on fait usage de lunettes dans le seul but de déplacer avantageusement le foyer de la lumière, en corrigeant par conséquent la direction vicieuse des rayons. Disons cependant qu'en général il ne faut se déterminer à faire usage des lunettes qu'autant que la vue est troublée, couverte de brouillard, au point de ne pas pouvoir distinguer de très-près la physionomie des corps, ou de ne pas pouvoir lire, écrire, ou s'appliquer à des ouvrages fins qu'avec fatigue pour les yeux, larmoiement, céphalalgie, etc. Chez les personnes très-myopes, par exemple, qui pour lire sont obligées de poser leur nez sur le livre et de ne regarder que d'un seul œil, l'usage des lunettes est ici indispensable, de même que chez les presbytes dont les yeux se brouillent et se fatiguent facilement après une lecture de quelques minutes.

(B) Affaiblir la trop forte action de la lumière. La photophobie nous oblige souvent à avoir recours aux lunettes-conserves ; elle peut dépendre de phlogose intra-oculaire, de blépharite ou conjonctivite chronique, ou bien de mydriase non-amaurotique. — La même indication se présente aussi chez les personnes qui voyagent au milieu de corps très-réfléchisseurs de la lumière. On sait que dans quelques villes d'Orient, les habitants, pour modérer l'action du soleil, se teignent les paupières, les cils et les sourcils en noir, à l'aide d'une préparation huileuse d'antimoine. L'exercice de certaines professions peut réclamer également l'usage des lunettes : on n'ignore pas, en effet, que les ouvriers de certaines usines portent en travaillant des lunettes de sûreté, pour se garantir de la lumière et des étincelles. Dupuytren disait avec raison que les fossoyeurs, dont les yeux sont souvent en contact de gaz ammoniacaux très-irritants, pourraient se préserver de leurs conjonctivites habituelles à l'aide de lunettes appropriées.

(C) Exalter l'action de l'image des objets sur la rétine. Chez les sujets ambliopiques, les lunettes n'ont d'autre but que de rendre plus vive l'impression de l'image des corps sur la rétine en exagérant les contours. L'examen des objets très-fins rend souvent nécessaire l'emploi des verres grossissants : les horlogers, les insectologues, les anatomistes transcendans, les astronomes, les télégraphistes, etc., se trouvent dans ce cas. — En résumé, on peut dire que le but dans l'emploi des lunettes, se réduit : 1^o à garantir ; 2^o à améliorer ; 3^o à exagérer la faculté visuelle. — Les yeux normaux peuvent sans doute voir à travers les verres très-grossissants, comme le microscope, par exemple ; ils le peuvent aussi à travers les conserves à surfaces planes ; mais ils se brouillent complètement à travers les lunettes presbytes ou myopes, car ces verres déplacent le foyer lumineux du centre de la rétine, et produisent par conséquent sur eux une grande confusion dans le regard. Voilà pourquoi les yeux clairs-voyants ne peuvent rien discerner lorsqu'ils essaient les lunettes, quelles qu'elles soient.

Variétés. (a) Considérés sous le rapport de leur armure, les instruments en question se divisent en *lunettes* proprement dites, *lorgnettes* ou *lorgnons*, et *tubes télescopiques* (lunettes d'approche de théâtre). Les lunettes des anciens res-

sembaient à une paire de pinces de cheminée qu'on mettait à cheval sur le nez ; elles vacillaient facilement, tiraillaient la peau des conduits et points lacrymaux, et comprimaient les narines ; de là la vue tremblottante, le larmolement et la gêne de la respiration par leur usage : on y a renoncé. Les lunettes dont on se sert de nos jours prennent leur appui aux tempes, ou bien on les porte à la main au-devant des yeux, à l'aide d'un cordon, ce qui vaut bien mieux en général. — Les lorgnettes sont ou monocles ou binocles. Les premières ne faisant exercer qu'un seul œil nuisent singulièrement à la vue de l'autre. Je connais plusieurs personnes qui sont devenues amaurotiques d'un côté par suite de l'usage d'un lorgnon monocle qu'elles portaient par simple coquetterie d'abord. Les lorgnettes binocles rentrent dans la catégorie des lunettes à la main. — Les tubes télescopiques ou d'approche sont aussi monocles ou binocles. Leur usage ne peut être toujours que nuisible aux yeux normaux, surtout à la lumière artificielle.

(b) Sous le rapport de leur forme, les verres des lunettes sont ronds, oblongs ou angulaires. Les ronds sont incontestablement les meilleurs, surtout s'ils sont très-larges comme la base de l'orbite. Je dis très-larges, car les verres petits rétrécissent le champ de la vision et nuisent à la rétine. Les oblongs ou ovulaires sont très-à la mode de nos jours. On devrait cependant les proscrire entièrement. Non-seulement ces verres réfractent peu avantageusement la lumière, car ils admettent une plus grande quantité de rayons dans le sens latéral que dans le vertical, mais encore ils rétrécissent fâcheusement la sphère visuelle. On ne voit, en effet, pour ainsi dire, avec les verres ovulaires que comme à travers le trou d'une serrure. — Les verres angulaires affectent la forme carrée, parallélogramme, ou bien ils offrent deux angles d'un côté et un bord courbe de l'autre. Je ne vois aucun avantage, et je trouve au contraire beaucoup d'inconvénients à ces sortes de verres de fantaisie.

(c) Examinés enfin sous le rapport de la direction des plans de leurs surfaces, les verres des lunettes sont concaves, bi-concaves, plano-concaves ; convexes, bi-convexes, plano-convexes, ou bien enfin tout-à-fait plats ; ces derniers sont appelés conserves. Les opticiens comptent par numéros les degrés de ces inclinaisons, et ce numéro se rapporte précisément

aux poncees de l'axe de la sphère dont le verre n'est qu'un segment. En général, plus un verre est convexe, plus la sphère à laquelle il appartient est petite. Ainsi, par exemple, la cornée qui a la forme d'un verre concavo-convexe est le segment d'une sphère dont le diamètre offre sept lignes et demie de longueur (De la Hire); elle est, comme on le voit, plus convexe que la selérotique dont la sphère présente un diamètre de douze lignes environ. Voilà pourquoi plus les verres des presbytes sont convexes, moins ils présentent de largeur ou d'étendue péri-phérique.

Les conserves sont incolores ou bien colorées en bleu ou en vert. Elles résultent quelquefois de quatre ou bien de six verres, dont deux latéraux, et deux ou quatre en avant; d'autres fois, elles sont habillées d'une sorte de chemise ou plutôt de rideau en taffetas, analogue à la doublure à coulisse de certains sacs de nos dames. Dans les cas de photophobie très-vive, les conserves incolores peuvent être utiles : les colorées sont toujours nuisibles, elles agissent comme les chambres obscures, savoir, en augmentant la sensibilité, et produisent à la longue la cécité (Scarpa). Il en est à peu près de même des conserves habillées. Les seules conserves réellement utiles sont donc les incolores de grandes dimensions. On peut augmenter utilement leur action à l'aide d'une visière artistiquement arrangée.

Caractères. Pour être convenables, les verres des lunettes ou conserves doivent être diaphanes, incolores, acromatiques (savoir, ne pas décomposer la lumière qui les traverse), polis, sans inégalités ni bulles, très-larges et de figure ronde. Ils doivent permettre de voir nettement les objets, sans fatigue et sans exagérer leurs dimensions. En général, il faut beaucoup de sobriété dans leur usage, et de persévérance dans le numéro du verre choisi, à moins qu'on ne puisse l'échanger par des verres moins forts et arriver enfin par degrés à les quitter complètement.

CHAPITRE XVIII (ADDITIONNEL).

STRABISME.

§ I^{er} *Généralités.* — Le mot strabisme (*strabositas, luscitas*, vue louche, *distortio oculorum*, yeux de travers, *visus*

obliquus, oblique intuendi, obliquo visu laborans), indique une défectuosité fonctionnelle de l'œil, qui consiste dans un manque de parallélisme des axes visuels pendant le regard. Par axe visuel, on doit entendre ici une ligne qui, partant du centre de la cornée, passe par le milieu du cristallin et aboutit sans déviation au centre de la rétine. — Si l'on prolonge les deux axes visuels en avant vers un point très-éloigné, comme, par exemple, vers le bout d'une très-longue allée cotoyée par des arbres, ils convergent évidemment entre eux : ce qui le prouve, c'est que les deux côtés de l'allée semblent se rapprocher réciproquement, au point de se toucher presque vers leur extrémité lointaine. — On conçoit la raison de ce phénomène lorsqu'on se rappelle que les deux pupilles convergent naturellement en avant. Effectivement, ces ouvertures, comme on sait, ne sont pas sculptées dans le centre de l'iris, mais bien un peu en dedans vers le nez.

— Lorsque cependant la vision s'exerce aux distances ordinaires du regard normal, la convergence des deux axes qu'on dirige sur le même objet est si peu apparente qu'on peut les considérer comme parallèles entre eux; c'est dans ce dernier sens que doit s'entendre le mot parallélisme, que nous venons de poser dans la définition du strabisme. Je dis aux distances ordinaires, car si l'objet est très-rapproché, il y a convergence forcée, comme quand on regarde une tache sur le bout du nez, par exemple. — Ajoutons néanmoins qu'en se prolongeant, les deux axes visuels se trouvent sur le même horizon, ou sur le même plan horizontal, pendant le regard normal. Or, si par une cause quelconque ils se dévient de ce niveau, de manière que l'un se dirige en haut, l'autre en bas, il y aura rupture de leur nivellement et de leur parallélisme à la fois. De là suit : 1^o qu'il y a strabisme lorsque l'axe visuel est dévié de sa direction normale, soit horizontalement, soit verticalement, soit dans l'un et l'autre sens à la fois; 2^o que cette rupture du parallélisme axial peut dépendre d'un seul œil ou bien de tous les deux à la fois (Gendron). On voit effectivement dans quelques cas rares de strabisme divergent, avec ou sans amaurose, les deux globes oculaires tournés en dehors. Dans le strabisme temporaire par convulsion oculaire, comme chez certains aveugles de naissance, on observe aussi le même phénomène. En gé-

néral, cependant, ainsi que Buffon l'a fait remarquer, le strabisme permanent n'existe que d'un côté. — Le mot strabisme a été tiré des deux racines grecques, *strabos*, oblique, et *ops*, vision; d'où le verbe *strabizin*, *oblique intueri*. Le strabisme, du reste, se rencontre à tout âge, dans tous les sexes et dans toutes les classes de la société. En général, pourtant, on le voit plus fréquemment chez les enfants; cela s'explique par la petitesse de la sphère visuelle; le champ de la vision étant fort étroit en bas-âge, les enfants sont obligés de beaucoup approcher les objets pour bien voir, ils ne voient le plus souvent qu'avec un œil; aussi l'autre a-t-il une grande tendance à se tourner en dedans.

§ II. *Variétés*. — 1^o Considéré sous le rapport de son intensité, le strabisme présente trois degrés qu'on peut mesurer d'après l'angle d'inclinaison de la ligne axuelle de l'œil dévié. Buffon réglait cette mesure sur la quantité de différence de la force visuelle des deux rétines; ainsi, par exemple, une différence de trois dixièmes dans la force des yeux constituait pour lui le premier degré du strabisme. Bien qu'une pareille inégalité existe réellement dans plusieurs cas de strabisme, néanmoins les yeux peuvent être amaurotiques et se dévier de leur axe en même temps; de sorte que la mensuration de Buffon n'est pas applicable dans tous les cas. — Dans le premier degré, l'angle d'inclinaison axuelle de l'œil louche est à peine prononcé. C'est ce qu'on pourrait appeler *trait oblique de la vue*. Buffon a donné le nom de *faux trait de la vue* à une variété particulière de strabisme, qui se manifeste lorsqu'on veut regarder de très-près. Dans le regard lointain, les axes sont normalement dirigés; mais à mesure que l'objet se rapproche, les yeux n'ont pas la force de converger convenablement, ils restent parallèles; aussi ces personnes à faux trait visuel ont-elles l'air de regarder vers des objets lointains, alors qu'elles parlent à des individus placés devant elles, ce qui est fort désagréable. Le faux trait de la vue de Buffon consiste donc évidemment dans un égal degré de faiblesse des muscles adducteurs. Boyer a aussi décrit sous le nom de strabisme incomplet une faiblesse musculaire unilatérale. Un homme présentait le regard normal lorsqu'il visait un objet placé devant lui; mais s'il regardait à gauche, la cornée de l'œil droit restait

au milieu de l'orbite, tandis que celle du gauche se dirigeait seule vers le petit angle de l'œil, et le malade voyait double. Ce strabisme dépendait d'une faiblesse du muscle adducteur. Nous citerons plus loin des cas analogues. — Dans le second degré, l'inclinaison de la cornée est très-manifeste. Tant que la déviation n'est pas portée au point de cacher la moitié de la cornée dans l'orbite ou sous les paupières, et de couvrir par conséquent la pupille, on peut dire que le strabisme est au second degré. Cette variété est la plus fréquente. — Le troisième degré enfin est caractérisé par la cécité momentanée, par l'immersion répétée de la cornée et de la pupille dans la fosse orbitaire. Wardrop, qui a le premier décrit cette variété de strabisme, parle d'une personne borgne dont l'œil sain se tournait tellement en dedans, que la cornée entière en était cachée par moments. Pour voir, cette personne était obligée de porter le bout du doigt indicateur vers la caroncule lacrymale, et de presser fortement pour empêcher mécaniquement l'œil de se tourner en dedans. J'ai vu souvent le strabisme au troisième degré chez des aveugles de naissance.

2^o Examiné sous le rapport de la direction axuelle, le strabisme est convergent ou interne; divergent ou externe; ascendant ou supérieur (*sursum versio oculorum*); descendant ou inférieur. La première de ces variétés est sans contredit la plus fréquente. Cela tient probablement à l'excentricité nasale de la pupille, à l'obliquité naturelle des yeux dans le même sens, et à la force des muscles adducteurs, qui est, en général, supérieure à celle des abducteurs: il est plus facile d'exagérer une disposition naturelle que d'en prendre une contraire. Les deux dernières variétés ont été niées par des auteurs respectables (Buffon, Boyer, Wardrop). Cela m'étonne d'autant plus qu'on peut trouver dans leurs propres ouvrages des exemples de ces variétés de strabisme. Ainsi Boyer cite un fait de Morgagni concernant un prêtre qui voyait double les lettres d'un livre lorsqu'il baissait les yeux pour lire; il voyait normalement, au contraire, si le livre était placé en face et à la hauteur des orbites. Ce phénomène dépendait d'une faiblesse du muscle abaisseur de l'œil droit (Morgagni). N'est-ce pas là un exemple de strabisme ascendant? Il existe une foule de cas analogues. — Je connais un savant chimiste d'une lai-

deur sans pareille, offrant un strabisme *sursum vertens* très-prononcé, et qui lui donne l'air d'un crocodile qui vous regarderait du fond d'une rivière. Le strabisme descendant est le plus rare de tous. En général, les strabismes verticaux s'observent rarement, parce que ces mouvements des yeux sont exécutés par des muscles analogues ou congénères, tandis que les mouvements latéraux tiennent à des muscles dissemblables, c'est-à-dire adducteur d'un côté, abducteur de l'autre, etc. — Il y a enfin une sorte de strabisme qu'on pourrait appeler vague chez certains amblyopiques de naissance, à cause de l'agitation singulière de leurs yeux. Ces organes se dirigent tantôt l'un en haut et en dedans, par exemple; l'autre en bas et en dehors ou dans un autre sens désharmonique; tantôt l'un d'eux, ou bien tous les deux exécutent une sorte de mouvement semi-circulaire, comme le disque du balancier d'une pendule. Cet état est toujours combiné à un clignotement continu assez fatigant à voir. 3° Sous le point de vue de son origine, le strabisme est congénital ou accidentel. Le premier peut être héréditaire quelquefois. Il y a des familles dans lesquelles la vision louche se perpétue pour ainsi dire, soit par défaut d'organisation primitive, soit par imitation. — Cette variété est souvent combinée à la myopie. 4° Enfin, sous le rapport de sa gravité, le strabisme est simple ou bien compliqué de myopie, d'amblyopie ou d'amaurose, de taches de la cornée, de paralysie musculaire et de diplopie. Cette dernière complication n'existe que dans le strabisme aigu dépendant de paralysie ou de faiblesse musculaire.

§ III. *Étiologie.* — On peut ranger sous quatre chefs les causes du strabisme. 1° Inégalité congénitale ou accidentelle de la force des deux rétines. Il est de fait que l'œil louche est ordinairement plus faible que l'autre. En faisant regarder successivement un objet avec chaque œil, on l'apercevra moins nettement de l'œil louche que de l'autre. Cette remarque, qui a été faite par Buffon la première fois, a été considérée par cet observateur comme la cause unique du strabisme. Ce qui semble appuyer l'opinion de Buffon, c'est qu'en fortifiant l'œil louche on guérit le strabisme; c'est en outre la possibilité de faire passer le strabisme d'un œil à l'autre, en affaiblissant beaucoup l'œil sain, moyennant

un bandeau porté pendant long-temps. — Bien que ce fait soit très-vrai, en général, l'explication peut en être fautive; car, d'un côté, nous voyons souvent un œil très-sain se dévier par faiblesse musculaire, et ne devenir amblyopique que consécutivement par le manque d'exercice; c'est ce qui a toujours lieu dans le strabisme qui débute par la diplopie. Dans ce cas, Buffon prenait l'effet pour la cause. — D'un autre côté, l'amblyopie unilatérale n'est pas toujours accompagnée de strabisme (Wardrop). Il est vrai que, d'après Buffon, cette inégalité de la force visuelle ne doit pas dépasser de beaucoup les trois dixièmes pour qu'il y ait strabisme; car si la différence de force est considérable, dit Buffon, la vue s'exerce nettement avec l'œil sain, et la déviation de l'œil faible n'a point lieu (Boyer). — Cette doctrine ne me paraît pas exacte; car nous voyons souvent les yeux amaurotiques se dévier de leur direction normale comme dans le strabisme ordinaire. On voit bien par les considérations qui précèdent que je n'attaque que l'explication et l'application trop générale qu'on a voulu faire de cette observation importante sur le strabisme. 2° Inégalité ou désharmonie de la force des muscles de l'œil. La paralysie de la paupière supérieure est toujours accompagnée de strabisme divergent, parce que les muscles (droits supérieur, inférieur, interne, petit-oblique), qui reçoivent les nerfs du même tronc que le releveur palpébral (troisième paire), sont constamment paralysés en même temps; le muscle droit externe, qui est animé par la sixième paire, tire alors le globe en dehors; de là diplopie et strabisme divergent. — Dans les convulsions, dans la colère, durant l'ivresse, etc., la vision devient souvent momentanément louche et diplopie par la réaction encéphalique qui retentit sur les nerfs des muscles moteurs de l'œil. — La dentition, les vers intestinaux, l'embaras gastrique, le chagrin, les veilles trop prolongées, l'abus du plaisir vénérien et de la table, l'hydrocéphale, l'apoplexie, etc., produisent quelquefois par le même mécanisme une sorte de strabisme périodique ou permanent, ou bien augmentent l'obliquité préexistante dans le regard. Il en est à peu près de même du rhumatisme articulaire des yeux et de quelques blessures intra-orbitaires qui occasionnent la vue louche. 3° Déviation mécanique de l'axe

visuel. Les orbitocèles, les taches centrales de la cornée, la cataracte commençante, la cataracte congénitale, la pupille artificielle, produisent souvent le strabisme par les efforts continuels que la pupille est obligée de faire pour recevoir la lumière dans telle ou telle direction vicieuse. On a vu, et j'ai observé moi-même, à la suite de taches centrales de la cornée, la pupille se déplacer par ses efforts naturels, et se rapprocher petit à petit de l'endroit diaphane de la cornée. L'iris peut donc être, sous ce rapport, comparé aux fleurs de certaines plantes tournées qui se dirigent toujours du côté du soleil. 4^o *Habitude vicieuse et imitation.* Les yeux tournés pendant un certain temps dans une direction oblique finissent par devenir louches. Une jeune femme, traitée pour une coxalgie dans une chambre éclairée par une petite fenêtre, portait continuellement les yeux vers l'endroit de la lumière qui lui arrivait latéralement : elle finit par loucher. On changea la position du lit, on obligea la malade à diriger ses yeux dans un sens opposé, et le strabisme se dissipa (Wardrop). — Les enfants que les nourrices couchent à côté d'une fenêtre ou de corps très-brillants, comme une glace, une pendule, etc., deviennent facilement louches par le même mécanisme. Il en est de même de quelques écoliers ou écolières qui s'amuse à tourner souvent et forcément les yeux en dedans en regardant la pointe de leur nez. Il est prouvé enfin que quelques enfants contractent le strabisme par simple imitation de leurs parents, de leur nourrice, de leurs frères et sœurs, de leurs camarades ou amis de pension. Je connais moi-même plusieurs exemples de ce cas. — En résumé, les causes du strabisme sont ou inhérentes à l'œil lui-même, comme celles de la première et quatrième catégories ; ou bien extra-oculaires. Ces dernières peuvent être intra-orbitaires, intra-crâniennes ou bien abdominales. — On prévoit déjà, par ces précédents, que la thérapeutique du strabisme doit offrir un plus grand nombre d'indications que les auteurs ne signalent généralement, et que plusieurs de ces indications sont malheureusement souvent au-dessus des ressources de l'art.

§ IV. *Caractères physiques et physiologiques.* — 1^o Regard louché, c'est-à-dire direction discordante de l'œil malade par rapport à l'autre, et obliquité

latérale de la tête. Cette obliquité dépend de ce que le sujet ne regarde qu'avec l'œil sain, et qu'il est obligé, par conséquent, de tourner la tête, comme les personnes borgnes, pour mettre l'objet à la portée de l'organe. L'œil louché reste inexpressif, et comme dans un état d'imbécillité. 2^o *Vision unioculaire, alternative ou double.* Dans le regard un peu éloigné, le sujet ne peut voir qu'avec l'œil sain ; l'autre se tourne dans sa direction vicieuse, afin de ne pas troubler la vision par l'image confuse qu'il transmet. Dans le regard voisin cependant, la vision s'exerce chez quelques personnes exclusivement avec l'œil louché. J'ai vu plusieurs individus très-myopes et louches en même temps, qui ne regardaient qu'avec l'œil dévié. Il y a donc chez quelques sujets un œil pour les objets voisins, un autre pour les objets éloignés. Dans d'autres occasions enfin, la vision est diplopique ou double ; cela n'a lieu que dans les premiers temps seulement du strabisme aigu qui arrive par paralysie ou faiblesse musculaire. Je dis dans les premiers temps ; car quelques semaines après, l'œil dévié, se trouvant déjà affaibli par les raisons ci-dessus, devient tout-à-fait inactif, la diplopie se dissipe et le strabisme reste seul. 3^o *Enfin, altération de la physionomie de l'œil dévié.* Outre que la sphère oculaire perd une partie de son expression par la direction oblique qu'elle affecte, son volume diminue à la longue, elle s'atrophie en partie, la cornée se trouble, se couvre facilement de petits nuages, et ôte à l'organe une partie de ses belles apparences vitales. Dans quelques cas, l'œil louché paraît amaurotique. — Lorsque ce troisième caractère est bien marqué, il signale au premier regard le strabisme ; il est si peu prononcé cependant dans le premier degré, qu'il faut quelquefois faire regarder un objet successivement avec chaque œil pour s'assurer de celui qui louché, et qui est toujours le plus faible. Les objets paraissent à cet œil plus petits, plus éloignés, moins colorés, et couverts d'un brouillard plus ou moins épais.

Terminaisons. 1^o Par la guérison, s'il dépend de causes faciles à combattre, comme l'habitude vicieuse, par exemple. 2^o État stationnaire. 3^o État progressif (amblyopie, amaurose, taches cornéales, atrophie).

§ V. *Pronostic.* — Favorable dans le strabisme dont la cause peut être atta-

quée avec avantage, comme chez les enfants, dont la déviation oculaire se corrige souvent par les progrès de l'âge et du développement de la sphère visuelle. Chez les adultes, le pronostic ne sera fâcheux, en général, que dans le cas où le strabisme se trouve compliqué de lésion organique, ou dépend de causes qui échappent à nos ressources thérapeutiques.

§ VI. *Traitement.* — On a pu déjà préjuger, par l'étiologie que nous venons d'établir, que le traitement du strabisme doit nécessairement varier, suivant la nature des causes qui le produisent, et que par conséquent les personnes qui avaient cru pouvoir guérir cette infirmité par tel ou tel moyen uniquement, n'avaient pas des idées bien arrêtées sur la nature variable de la lésion. Il est clair pour nous qu'il y a des strabismes qui n'admettent aucune médication, tels sont ceux qui dépendent d'un lencome central, de la pupille artificielle, ou qui sont accompagnés d'amaurose, tandis que d'autres ne méritent aucun traitement direct; de ce nombre sont ceux qui occasionnent des tumeurs orbitaires, l'hydrocéphale, etc. C'est ici la maladie principale qui doit occuper, et nullement le strabisme. Les strabismes réellement susceptibles de guérison sont les idiopathiques simples (et c'est le plus grand nombre), et les symptomatiques récents dépendant de causes non réfractaires à l'action de nos modificateurs. — Dans l'état actuel de nos connaissances, on peut admettre trois ordres de moyens orthophtalmiques, qu'on combine différemment suivant l'exigence des cas. Les uns sont dirigés sur les muscles moteurs de l'œil, ou plutôt sur les nerfs qui les aiment; les autres, contre quelques causes éloignées; les autres, enfin, sur la rétine.

1° *Sur les muscles.* L'électricité ou la galvano-puncture appliquée sur le muscle ou sur les muscles affaiblis, ou bien au sourcil, sur le tronc du nerf frontal, a été depuis long-temps vantée contre le strabisme (Boyer). M. Fabré-Palapat en a obtenu des succès remarquables. — Ce moyen a été aussi reproduit dernièrement par un jeune médecin sicilien. Je pense qu'il peut être fort utile si on l'applique à propos. Lorsque le strabisme tient à une paralysie musculaire, qu'il a par conséquent succédé à la diplopie, la galvano-puncture employée dans la période asthénique et après les anti-phlogistiques, peut rendre de grands services. Le strabisme dépendant de la sai-

blesse de la rétine peut aussi être heureusement influencé par les courants galvaniques. — On peut aussi dans le même but faire usage des remèdes anti-paralytiques, que nous indiquerons à l'occasion de la paraplégie palpébrale. — Le masque, les hémisphères concaves, les tubes noirs, l'entonnoir de Weller, les bésicles-miroirs de Verduc, les mouches de taffetas sur le nez, l'exercice orthophtalmique devant une glace, etc., ont été aussi employés contre le strabisme: ces moyens ne paraissent agir que sur les muscles moteurs de l'œil. Les quatre premiers me semblent tout-à-fait inutiles, par une raison toute simple; c'est qu'en couvrant les yeux de deux plaques opaques percées seulement dans la direction normale des pupilles, le sujet ne regarde qu'avec l'œil sain, il laisse l'autre dans l'inaction et se tourner par conséquent dans sa direction vicieuse: c'est ce que j'ai constaté chez plusieurs enfants louches qui avaient été soumis à l'usage de ces machines. Pour être réellement utile, la plaque trouée ne devrait être appliquée que sur l'œil dévié, et on devrait couvrir l'autre d'un bandeau; alors le sujet, pour voir, serait obligé de se servir de l'œil défectueux et de le porter forcément dans la direction normale indiquée par le trou. Ce procédé rentre, comme on le voit, dans les principes du traitement de Buffon, que nous exposerons tout-à-l'heure. Les bésicles réflecteurs de Verduc n'étant pas en usage, je m'abstiens de les décrire. La mouche de taffetas sur le nez pourrait être utile dans le strabisme divergent chez les enfants. L'exercice à la glace consiste à regarder pendant un certain temps, plusieurs fois par jour, la pupille dans l'image, ce qui ne peut avoir lieu sans diriger l'œil dans sa rectitude normale. Outre que toutes les personnes louches ne sont pas en état de se soumettre à ce procédé, son usage me paraît trop fatigant.

2° *Contre les causes éloignées.* Le strabisme symptomatique de congestions saburrales ou encéphaliques réclame l'usage des remèdes anti-phlogistiques (purgatifs, saignées, délayants, etc.). Dans quelques circonstances, les toniques et les anti-spasmodiques pourraient aussi être indiqués par les conditions particulières du strabisme; comme dans certains strabismes périodiques, par exemple:

3° *Sur la rétine.* Partant de l'observation que dans toute espèce de strabisme il y avait inégalité dans la force vi-

suelle des deux rétines, et que cette inégalité était souvent la cause unique de l'infirmité, Buffon fit de cette idée la plus heureuse application à la thérapeutique. Il comprit qu'en nivelant la force rétinienne le strabisme cesserait d'exister; c'est ce que l'expérience a déjà confirmé un très-grand nombre de fois. On peut remplir cette indication fondamentale, en renforçant l'œil faible, en affaiblissant l'œil fort, ou bien, enfin, en combinant ces deux moyens à la fois. — On fortifie l'œil faible en couvrant avec un bandeau l'œil fort, et en obligeant, par conséquent, le sujet à ne se servir pendant quelques semaines que de l'œil défectueux. Cette espèce d'exercice gymnastique devient orthophtalmique; il suffit pour fortifier l'organe débile, rendre ses images plus nettes, et dissiper en conséquence le strabisme. Un grand nombre d'individus traités de la sorte par Buffon, ont été parfaitement guéris; une foule d'autres praticiens ont aussi obtenu un résultat pareil, même chez des sujets âgés de plus de 30 ans qui louehaient dès l'enfance. J'ai guéri moi-même dernièrement une demoiselle de la pension de madame Daubray, au Marais, par le même procédé, en trois semaines d'exercice. Lorsque le strabisme menaçait de reparaitre dans les commencements, cette jeune personne s'appliquait elle-même pendant quelques heures, le matin, un bandeau sur l'œil fort, pendant qu'elle exerçait l'autre, et les choses revenaient de suite à l'état normal. — J'ai cru, et l'expérience est venue confirmer mon idée, que le procédé de Buffon pouvait être rendu plus efficace en y ajoutant la lecture latérale. Je m'explique: — Une demoiselle anglaise, âgée de 21 ans, d'une beauté remarquable, était myope et louchait considérablement du côté gauche depuis son enfance: elle était, l'année dernière, sur le point de se marier à Paris, et désirait vivement être débarrassée de son strabisme. Je lui ai couvert l'œil droit avec un mouchoir posé en monocus, et je l'ai obligée à lire pendant deux heures tous les matins dans son lit, couchée sur le côté gauche, le livre étant placé sur une chaise basse à côté de sa table de nuit. — Après six jours de cet exercice et de l'emploi du bandeau jour et nuit la direction de l'œil s'était tellement améliorée que le strabisme était dissipé en grande partie. A compter du dixième jour, le bandeau n'a été porté que dans la matinée seulement jus-

qu'à l'heure de la promenade. La guérison a été assurée et complète en moins d'un mois. — On voit bien, par ce qui précède, que cette méthode agit sur les deux yeux à la fois, savoir: en affaiblissant l'œil fort par l'inaction, et en fortifiant l'œil faible par l'exercice. La lecture latérale oblige en même temps l'œil dévié à se porter dans une direction opposée à celle qu'il affecte durant le strabisme. — On a cru pouvoir remplir ces mêmes indications à l'aide de lunettes à foyer variable pour chaque œil. Ce procédé n'est pas préférable au précédent. — On a enfin ajouté aussi l'action du galvanisme à celle du bandeau en permanence, dans le but de tonifier la rétine du côté faible. Je crois que ce moyen peut être un excellent auxiliaire pour hâter la guérison du strabisme.

CHAPITRE XIX (ADDITIONNEL).

DIPLOPIE.

§ I^{er} Généralités. — Ainsi que sa valeur littérale l'indique, le mot diplopie (*dis*, deux, *ops*, vision), désigne une altération de la vision qui fait voir double chaque objet qu'on regarde. Cette lésion a été aussi appelée *visus duplicatus*, *suffusio multiplicans*, etc. — Les auteurs ont classé la diplopie au nombre des maladies de la rétine. N'étant cependant le plus souvent qu'une conséquence, ou plutôt un symptôme du strabisme aigu, j'ai cru devoir le placer à côté de cette dernière affection. — On peut se former facilement une idée de la lésion en question, en produisant artificiellement la vision double. Tout le monde peut s'assurer que si l'on regarde fixement des deux yeux un objet lointain très-éclairé, comme un réverbère, une étoile, la lune, par exemple, et qu'on comprime en même temps avec le bout du doigt la base de la paupière ou l'un des angles de l'orbite, de manière à déplacer un peu le globe oculaire d'un côté, l'objet paraît double. Cela s'explique facilement par la déviation anormale de l'axe oculaire ou par le strabisme artificiel qui en résulte. — Dans le regard binocle et normal, les deux axes visuels qui partent d'un même objet, étant parfaitement homologues, ne peuvent produire qu'une perception unique, comme deux cordes homotones ne produisent

qu'un seul et même son, une seule et même sensation sur les deux oreilles (Briggius).— Du moment par conséquent que les axes oculaires cessent d'être en harmonie dans le regard, il y a diplopie. La figure suivante rend la chose encore plus évidente :



Soit l'objet *a* regardé par les deux yeux *bc* ; il est évident que les deux axes *bc*, se réunissant sur l'objet *a*, ne peuvent donner qu'une perception unique. Si cependant, par suite d'un strabisme, l'axe *ac* tombe sur le point *d* de l'objet regardé, il est clair que les deux axes, ne coïncidant pas sur le même point, doivent chacun rapporter une image distincte du même corps ; de là diplopie. — La diplopie n'est donc, comme on le voit, qu'une sorte d'illusion optique dépendant le plus souvent de la direction vicieuse des axes oculaires. Je dis le plus souvent ; car, ainsi que nous allons le reconnaître, la déviation axuelle n'est pas toujours nécessaire pour que ce phénomène ait lieu.

§ II. *Variétés.* — Les auteurs n'admettent généralement que deux espèces de diplopie : l'une symptomatique du strabisme, l'autre essentielle ou idiopathique, c'est-à-dire consistant dans une dépravation particulière de la faculté sensitive de la rétine. Dans la première il n'y a vision double que dans le regard bi-oculaire ; elle se dissipe si on regarde successivement avec un œil. Dans la seconde, au contraire, la diplopie existe dans le regard uni-oculaire comme dans le bi-oculaire. Il y a strabisme dans le premier cas, il n'y en a pas dans le second. — Cette distinction est exacte en général ; mais les ophthalmologues paraissent avoir oublié que la diplopie uni-oculaire peut présenter des variétés qui ne se rattachent nullement à l'état de la rétine. Nous rapporterons en effet des cas de cette espèce dont la diplopie dépendait de l'existence de plusieurs ouvertures pupillaires dans un même iris, de la forme polyèdre de la cornée, d'une couche habituelle de liquide au-devant de l'œil. Je crois donc qu'il serait plus exact, et surtout plus utile, de diviser

la diplopie d'après le siège des causes qui la produisent.

J'admets en conséquence quatre variétés de diplopie : 1° la musculaire (symptomatique des auteurs). 2° La rétinienne (essentielle des auteurs). 3° L'irienne ou pupillaire, c'est-à-dire dépendant de la multiplicité de la pupille. 4° La cornéale ; savoir : pouvant dépendre de quelque lésion de la cornée. Il y en aurait peut-être une cinquième variété produite par la forme à facettes du cristallin ; mais son existence n'est pas encore aussi prouvée pour moi que les précédentes. Parmi ces variétés, la musculaire est incontestablement la plus fréquente. — La diplopie musculaire peut atteindre un œil ou bien les deux yeux à la fois. Elle peut dépendre de l'affection de tel ou tel muscle, et se trouver compliquée de la paralysie de la paupière supérieure. Dans ce dernier cas, il y a toujours strabisme divergent, ainsi que nous l'avons dit. Dans tous les autres cas, le strabisme qui occasionne la diplopie peut affecter différentes directions. Ces considérations expliquent déjà : 1° pourquoi la diplopie musculaire exige toujours le regard binocle pour se déclarer, et pourquoi elle se dissipe aussitôt qu'on ferme l'un des yeux ; 2° pourquoi la diplopie en question ne se déclare quelquefois que lorsqu'on regarde dans telle ou telle direction, ainsi que nous l'avons constaté à l'occasion du strabisme.

§ III. *Étiologie.* 1° Les causes de la diplopie musculaire, qui est la plus fréquente, sont tantôt de nature paralytique, tantôt spasmodique, tantôt enfin elles agissent mécaniquement sur le globe oculaire et le détournent de sa direction normale. Toutes ces causes ne produisent la diplopie, ainsi que nous l'avons déjà dit, qu'en occasionnant le strabisme, soit momentanément, soit permanent. Elles peuvent siéger dans le cerveau, dans les environs de l'œil, ou bien dans des régions éloignées.

A. *Encéphaliques.* La commotion cérébrale, les convulsions, l'apoplexie, les congestions intra-crâniennes et les tumeurs encéphaliques, produisent très-souvent la diplopie musculaire. Un médecin tombe de cheval et perd connaissance ; il en revient, et voit double chaque objet qu'il regarde. (Demours.) Une femme tombe dans un fossé, essuie une commotion cérébrale et devient diplopie. Quelques agonisants, les femmes hystériques, les individus atteints de fièvre maligne, etc., voient les objets dou-

bles durant l'état convulsif de leurs muscles. Un prêtre est frappé par la foudre et reste apoplectique pendant plusieurs heures ; il en revient et s'étonne de voir double. (A. Vater, *Visus duo vitia rarissima*, p. 7.) — Les grands joueurs, les hommes de cabinet, deviennent facilement diplopiques par les congestions cérébrales qu'ils éprouvent. Le chagrin et la peur agissent à peu près de la même manière. Une demoiselle voyait double pendant quelque temps chaque fois qu'on la grondait. Les jeunes veuves se trouvent quelquefois dans le même cas ; heureusement cependant leur chagrin ne dure pas long-temps, ordinairement. — Les horlogers, les bijoutiers, les brodeurs, les géographes, les télégraphistes, les micrographes, etc., qui travaillent surtout à la lumière artificielle, voient souvent double par les mêmes raisons. — Les tumeurs encéphaliques enfin, telles que tubercules, fungus, anévrysmes, etc., occasionnent très-fréquemment la diplopie, en comprimant l'origine des nerfs qui se rendent aux muscles de l'œil. Je connais moi-même une foule de cas de cette espèce.

B. Périoculaires. Dans l'aete même de la fonction de la procréation, un jeune armurier de Paris sentit un *tic* douloureux au côté externe de l'œil, par suite d'une rupture de quelques fibres du muscle abducteur ; il loucha en dedans et vit double à l'instant. (Demours.) Un individu devint diplopie à la suite d'un coup de poing à la joue. (Wardrop.) Un troisième par l'irritation causée sur les nerfs frontaux par quelques ulcères syphilitiques sur le crâne. (Hermann Cummius.) Un quatrième enfin, à la suite d'un vésicatoire sur le front. (Briggius, *Nova theor. vis.*) — J'ai vu la diplopie survenir par l'action d'un coup d'air froid sur l'œil. Un caporal-tambour battait la retraite sur le boulevard du Temple ; il est frappé à l'œil d'un coup de vent glacial son corps étant en sueur ; la paupière se ferme ; il rentre chez lui, et est tout étonné de trouver deux épouses au lieu d'une, quatre enfants au lieu de deux. Il y avait strabisme divergent. (*V. Gazette des Hôpitaux*, 1836.)

C. Eloignées. L'embaras gastrique, l'ivrognerie (*Ebriis haud raro objecta duplicantur*, etc., Juv.), la grossesse, la suppression des règles et de quelques autres excréations habituelles, la colique saturnine, quelques fièvres intermittentes, etc., occasionnent souvent la diplo-

pie musculaire par leur action sympathique sur l'encéphale. Les faits de cette espèce sont excessivement fréquents. 2° Les causes de la diplopie unilatérale présentent aussi des différences suivant leur siège.

a. Rétinienne. Il est très-rare de rencontrer la diplopie essentielle. J'ai eu pourtant l'occasion d'en voir un exemple à la consultation de Boyer. Un eordonnier âgé de quarante ans, de la rue de l'Université, se plaignait de faiblesse dans la vue et de diplopie parfois. Il voyait double avec l'œil gauche, le droit étant fermé. Les pupilles étaient très-contractées. Le mal s'était déclaré à la suite de veilles trop prolongées en travaillant à la chandelle. Boyer lui ordonna un séton à la nuque et l'éloignement de la cause. L'amaurose suivit deux mois après cet état de la vision. Daniel Hoffmann nous a aussi conservé l'histoire d'un cas de diplopie rétinienne ou uniloculaire par suite d'une congestion sanguine cérébrale. (Boyer.) — Comment, dans ces cas, la rétine acquiert-elle la singulière faculté de voir deux images pour chaque objet ? C'est ce qui est difficile à dire d'une manière positive ; je présume néanmoins que cela dépend d'une congestion irrégulière de sang dans la rétine et dans la pulpe du nerf optique. (*V. Kærberus, De rarioribus quibusdam visionis vitiiis.*)

b. Irienne. L'iris peut présenter deux ou plusieurs pupilles, soit accidentellement, soit congénitalement. Dans ce dernier cas, il y a autant de cristallins que d'ouvertures pupillaires. (Wardrop.) On a prétendu que la multiplicité des pupilles n'entraînait que la confusion de la vue sans diplopie ; cela est vrai pour les cas où l'autre œil est sain ; car on s'habitue à ne regarder qu'avec celui-ci. Adams cependant dit positivement avoir observé la vision double sur un œil doué de deux pupilles. Il cite même un fait fort remarquable de trois pupilles sur un même iris, dont la présence avait produit la vision double. On aurait cru, à priori, que la vue aurait dû être triple dans ce dernier cas. Demours parle aussi d'un iris à trois pupilles par suite de trois abcès dans le parenchyme irien ; mais il ne dit rien de l'état de la vision. J'ai vu moi-même des iris portant deux pupilles accidentelles, mais l'œil était amaurotique.

c. Cornéales. Boerhaave parle d'un homme dont la cornée avait la forme polyèdre et qui voyait triple chaque objet

avec un œil : c'est ce qu'on pourrait appeler triplopie. « Boerhaave vidit hominem cuncta triplicata cernentem quia cornea polyedra erat. » (Klanhold, De visu duplicato, p. 10). Weller a aussi admis une diplopie dépendant de la forme facettée de la cornée. Déjà Wolfius avait fait faire des lunettes à verres polyèdres, et il avait pu multiplier à volonté le nombre des images des objets, ce qui venait à l'appui de l'observation de Boerhaave. Haller, néanmoins, fit observer qu'il y a des insectes dont les yeux sont multiples et les cornées facettées, et pourtant leur vision est simple. — Une tache sur le centre de la cornée peut quelquefois occasionner la diplopie (Weller). Lorsqu'une couche d'eau ou de chassie diaphane couvre la surface de la cornée, comme quand on pleure par exemple, si l'on regarde le soleil, ou une chandelle allumée, on voit double quelquefois. On voit bien, par ce qui précède, que l'étiologie de la diplopie est plus riche et plus importante en conséquences pratiques, que les auteurs ne l'avaient fait penser jusqu'à ce jour.

§ IV. *Caractères.* — Le début de la diplopie est instantané ordinairement. Il est précédé souvent de céphalalgie ou d'autres symptômes propres à la maladie qui l'occasionne. D'autres fois, la déclaration et même la marche de la vision double sont lentes ou bien intermittentes. Les caractères sont, les uns physiques, les autres physiologiques.

Physiques. 1° Déviation axelle du globe oculaire, ou bien absence de cette circonstance suivant la nature musculaire ou autre de la maladie. — 2° Iris, pupille, cornée et conjonctive dans l'état normal, ou bien plus ou moins altérées selon l'espèce de diplopie. — 3° Paupière supérieure paralysée ou non.

Physiologiques. 1° Vision double dans le regard binocle ou monocle, suivant la nature de la maladie. La fausse image est toujours moins nette que la réelle; elle est placée antérieurement, postérieurement, supérieurement, inférieurement, ou bien latéralement à la vraie image, suivant que l'axe optique a été dévié dans tel ou tel sens. 2° Disparition de la diplopie dans le regard monocle, si le phénomène dépend d'une affection musculaire. La diplopie de cette espèce disparaît aussi dans le regard binocle si l'on presse avec le doigt l'œil dévié, de manière à mettre son axe au niveau de l'autre, ou bien si l'on presse l'œil sain de

manière à rendre sa ligne optique parallèle avec celle de son semblable. 3° Confusion dans la perception des images des corps durant les premières semaines de la diplopie. La double image occasionne d'abord un certain trouble assez pénible dans la vision à cause de leur netteté inégale. La lecture est impossible dans les premiers temps. L'expérience du toucher cependant fait bientôt connaître que l'image faible n'est pas la réelle. Le regard par conséquent se fixe de plus en plus sur l'image la plus vive, l'autre devient graduellement de plus en plus faible et par conséquent moins incommode; elle est entièrement négligée enfin, et le malade s'habitue à ne regarder qu'avec l'œil sain : le strabisme reste seul alors si la diplopie était musculaire. 4° Enfin, céphalalgie frontale et autres symptômes propres à la nature et au siège de la cause de la maladie.

Terminaisons. 1° Guérison complète. 2° Ambliopie et strabisme permanent; c'est la terminaison la plus ordinaire. 3° Amaurose et ses conséquences.

§ V. *Pronostic.* — 1° Sous le rapport de la vision double, le pronostic est toujours favorable, car cet état se dissipe constamment dans l'espace de quelques semaines. 2° Relativement à l'état de la rétine, il est réservé ou fâcheux, car l'ambliopie ou l'amaurose en sont souvent la conséquence. 3° Relativement au globe de l'œil, le pronostic est le même que celui du strabisme. 4° Quant à la cause déterminante enfin, il est variable suivant la nature de celle-ci.

§ VI. *Traitement.* — Il est évident, par les détails précédents, que c'est moins contre la diplopie directement que contre la cause du strabisme aigu qui l'occasionne, ou bien qui déprave la faculté sensitive de la rétine, que le traitement doit être dirigé; car la vision double n'est par elle-même qu'un phénomène de courte durée. Il est aussi manifeste que dans la diplopie irienne et cornéale l'art n'a pas grand'chose à opposer; Adams pourtant, dans le cas que nous venons de citer, a divisé avec l'aiguille le pont des trois ouvertures iriennes en les convertissant en une, et a dissipé de la sorte la vision double. Envisagé de cette manière, le traitement de la diplopie est constitutionnel et local; il convient tout autant à la diplopie, qu'à la paralysie palpébrale et à certaines variétés d'amaurose.

1° *Constitutionnel.* Variable suivant

les causes de la maladie et les circonstances individuelles.

A. Remèdes évacuatifs des différents systèmes organiques, savoir, circulatoire (saignées), digestif (émétiques, purgatifs), cutané (diaphorétiques, gymnastique), urinaire (diurétiques, eau fraîche bue en grande quantité), salivaire (salivation artificielle par le calomel donné intérieurement, six grains toutes les trois heures. Pamard.)

B. Anti-spasmodiques; savoir: bains chauds, tièdes, froids avec ou sans affusion sur la tête (Pamard); opiacés, musc, camphre, éthers, etc. (Demours).

C. Spécifiques; anti-syphilitiques (Boyer). Anti-rhumatismaux, colchique, etc. C'est à la sagacité du médecin à choisir à propos parmi ces remèdes.

2^o Local. A. Révulsifs, vésicatoires au front, à la tempe, à la nuque (Boyer). Pommades éruptives à la tempe, au sourcil, à la base de la paupière supérieure.

Pr. Tartre stibié, 2 gros.
Deuto-chlorure de mercure, 4 grains.
Axonge, demi-once à une once.

F.: pommade.

Frictions d'huile de croton comme moyen éruptif aux mêmes endroits. Ventouses scarifiées ou sèches à la tempe, à la nuque (Larrey).

B. Stimulants. Galvano-puncture, bain galvanique, vapeurs d'ammoniaque sur l'œil, à l'aide d'une fiole approchée de l'organe plusieurs fois par jour. Cantériser le sourcil et la paupière avec la potasse qu'on traîne comme la pierre infernale (Poisson). Vapeurs de gaz acide sulfureux sur l'œil, en faisant brûler de la fleur de soufre sur un fer chaud (Boyer).

— Il est à peine nécessaire d'ajouter que lorsque l'état aigu de la maladie a été dissipé, la lésion rentre dans les catégories des strabismes ou des prolapsus de la paupière.

CHAPITRE XX (ADDITIONNEL).

Atrophie ou marasme oculaire. OEil artificiel.

§ I^{er}. — *Généralités.* Nous arrivons à la dernière des maladies comprises dans cette première section, à l'atrophie, au marasme, de l'organe oculaire. Prise d'une manière générale, l'acception de ce mot indique une déperdition de substance par altération du travail de nu-

trition ou d'assimilation. Appliquée à l'organe en question, elle peut être ainsi formulée: une diminution progressive ou subite des diamètres des chambres oculaires, avec ou sans perte de la vision. — Il est vrai de dire que dans toute atrophie, soit traumatique, soit spontanée de l'œil, l'organe rétinien est plus ou moins lésé, et par l'acte même du retrait des membranes pariétales et par l'action de la cause qui détermine ce mouvement concentrique; néanmoins la vision n'est pas toujours complètement abolie, quelque avancée que soit d'ailleurs la concentration des tissus dont il s'agit. — Un jeune homme se présente à la consultation de Dupuytren pour postuler un certificat afin d'entrer dans l'hospice des Quinze-Vingts. Ses yeux étaient atrophiés à un point extrême; ils ressemblaient à deux petites noisettes ratatinées. La cornée n'était plus qu'un très-petit disque de parchemin desséché, la chambre antérieure presque entièrement disparue, la pupille fort étroite, et pourtant le sujet voyait encore à se conduire. — On ne confondra pas la maladie en question avec l'atrophie de la graisse orbitaire. Cette dernière peut, il est vrai, coexister avec celle du globe; mais ce sont là deux affections distinctes. La disparition de la graisse rétroculaire qu'on observe après de longues maladies, et que le vulgaire désigne du nom d'*yeux creux*, n'est souvent qu'un état passager; mais il en est bien autrement du marasme ophthalmique qui entraîne constamment des changements remarquables dans la forme et les dimensions de l'orbite et du crâne.

Il est d'observation que, chez les sujets dont l'œil a été crevé ou autrement désorganisé, l'orbite se rapetisse peu à peu aux dépens de la lame frontale qui s'abaisse progressivement. J'ai remarqué cependant que chez les personnes qui faisaient de bonne heure usage d'un œil artificiel, l'abaissement du frontal était moins prononcé. Ce fait est si remarquable, que c'est à l'inspection seule du rétrécissement de l'orbite et de l'enfoncement de la base de la paupière supérieure que je reconnais souvent, d'un premier regard, la présence d'un œil artificiel chez les personnes qui en font usage. — M. Larrey a, je crois, été le premier à observer sur le crâne de quelques invalides morts avec atrophie oculaire, que la portion correspondante à l'orbite de la cavité encéphalique s'était agrandie par

la dépression du frontal, et que le lobe cérébral antérieur était hypertrophié d'autant. Cela expliquerait peut-être ce surcroît d'intelligence, et surtout de la mémoire, qu'on remarque chez certains aveugles. — Ce que nous venons de dire, du reste, sur le rétrécissement de l'orbite, s'applique très-exactement à toutes les cavités du corps après l'atrophie des organes qui y sont contenus (crâne, chez les vieillards; poitrine, chez les phthisiques; bassin, chez les vieilles femmes, etc.), en vertu de cette loi générale de l'économie qui veut que « toute cavité qui cesse de contenir le corps qui la remplissait se resserre ou s'oblitère suivant qu'il y a diminution ou disparition complète des parties contenues. »

§ II. *Variétés.* — 1° Considérée sous le rapport de son intensité, l'atrophie oculaire existe avec ou sans rupture de la coque cornéo-sclérotidienne. La première n'offre pas de degrés, puisqu'il y a toujours dans ce cas évacuation des humeurs de l'organe, et par conséquent perte irrévocable de la vision. La seconde, au contraire, présente des gradations, et la vision n'est pas toujours éteinte. C'est à cette variété surtout que s'applique une grande partie des idées que nous allons émettre. — 2° Sous le rapport de son siège, elle est humorale (hyaloïdienne, aqueuse, cristalline) ou membraneuse. Elle peut être aussi humorale et membraneuse à la fois. En ce sens, l'atrophie pourrait être distinguée en partielle et totale. Le plus souvent le marasme ophthalmique spontané n'attaque que l'éponge hyaloïdienne, l'œil s'affaisse, se ride et devient mou comme un pruneau cuit. J'ai observé que cette variété est toujours, à la longue, accompagnée de cataracte capsulaire postérieure; je me suis rendu compte de ce fait en me rappelant que les vaisseaux de la cristalloïde postérieure sont un prolongement de ceux du corps hyaloïdien. Quelquefois cependant l'atrophie commence par les membranes pariétales de l'organe. C'est ainsi que dans l'amaurose la rétine a été plusieurs fois trouvée atrophiée à un point extrême; que la sclérotique s'amincit considérablement, au point de laisser entrevoir la choroïde à travers ses mailles, etc. Lorsque l'humeur aqueuse éprouve une diminution, et que la cornée s'affaisse en se vidant, cet état prend le nom de *rhytidosis*; c'est ce qu'on observe chez les personnes atteintes de fistule cornéale. — 3° Sous le

point de vue de ses complications enfin, l'atrophie peut exister avec ou sans amaurose, avec ou sans maladie encéphalique, etc. L'amaurose est sans doute ici souvent une conséquence de l'atrophie humorale par suite de la rétraction et des plissements de la coque ophthalmique; d'autres fois pourtant elle précède le marasme oculaire. Dans cette dernière occurrence j'ai attribué en grande partie l'atrophie à l'oblitération de l'artère coronaire de la rétine. (*Voyez mon Mémoire sur l'anatomie pathologique de l'amaurose. Rev. Méd., déc. 1832.*)

§ III. *Caractères.* — On prévoit déjà que dans l'atrophie complète, l'œil étant réduit à une sorte de bouton opaque dans le fond de l'orbite, toute description caractéristique devient entièrement inutile. Ce n'est donc qu'aux atrophies incomplètes qu'on peut appliquer le tableau que nous allons tracer.

A. *Physiques.* 1° Rapetissement plus ou moins frappant de la totalité de la sphère oculaire. Cet organe se convertit en une sorte de bouton enfoncé dans l'orbite, et couvert de rides, dont les unes sont longitudinales, les autres parallèles à la périphérie de la cornée. Les chambres visuelles et leurs diamètres sont rapetissés en proportion. Le cristallin touche presque le bord papillaire, et ce dernier est presque en contact avec la cornée. — 2° Lésion matérielle des corps réfracteurs. Cornée plus ou moins ratatinée, diminuée de circonférence, d'épaisseur et de diaphanéité, offrant le plus souvent une sorte d'opacité périphérique qu'on nomme *gerontoxon*. Humeur aqueuse réduite de moitié ou davantage, moins limpide que dans l'état normal. Iris décoloré, vacillant, diminué de diamètre. Pupille immobile, tantôt fort étroite, tantôt fort large; cristallin plus ou moins opaque; fond de l'œil trouble et nuageux. 3° Toucher oculaire, mollaesse et ondulant. En touchant l'organe avec le bout du doigt sur la sclérotique, il cède comme une vessie à moitié pleine. C'est à ce seul caractère que je reconnais quelquefois l'atrophie commençante; aussi attaché-je beaucoup d'importance au toucher oculaire comparatif. Ce point d'ophtalmoscopie est tout-à-fait nouveau; j'en fais souvent le plus heureux emploi dans la pratique. — 4° Enfin, diminution de la sécrétion des larmes. Ce symptôme dépend moins de l'état atrophique de la glande lacrymale, que de celui du globe de l'œil lui-même. Nous

verrons plus loin que l'axe des sources principales des larmes est dans les chambres oculaires, ou plutôt dans l'humeur aqueuse.

B. Physiologiques. 1° Début tantôt lent et gradué, tantôt instantané, suivant la nature de la cause de la maladie. On prévoit effectivement que dans toute atrophie avec rupture de la coque oculaire, le marasme est presque toujours instantané. — 2° Altération de la faculté visuelle; trouble de la vision; myopie (vision de mouches voltigeantes), amblyopie ou amaurose. On conçoit qu'à mesure que les membranes pariétales de la sphère reviennent sur elles-mêmes, la rétine perd graduellement ses facultés fonctionnelles, par suite de l'espèce de crispation ou de ratatinement qu'elle éprouve.

C. Terminaisons. 1° Amaurose organique. Cette terminaison est malheureusement des plus fréquentes; elle présume, comme on le voit, l'intégrité des fonctions de la rétine. — 2° Etat stationnaire après une progression plus ou moins avancée. On est certainement très-heureux quand on peut arrêter les progrès de l'atrophie et conserver à l'organe une partie de l'intégrité de sa forme et de sa faculté visuelle; aussi doit-on souhaiter un pareil résultat quand on combat une affection de ce genre; malheureusement pourtant l'art n'a que fort rarement prise sur l'infirmité dont il s'agit. — 3° Etat temporaire. C'est ce qui a lieu à la suite de certaines blessures de l'œil, où l'atrophie ne dure que jusqu'à la production des humeurs évacuées.

§ IV. *Étiologie. a. Locale.* — 1° Fistules de la cornée. L'humeur aqueuse s'évacuant continuellement par les ouvertures fistuleuses de la cornée, il en résulte nécessairement un affaissement de cette membrane; de là une diminution dans le volume de l'œil; sans compter que ces fistules se terminent souvent par l'évacuation du contenu de la sphère oculaire et par conséquent par l'atrophie la plus complète. J'ai observé que par le seul dérangement fonctionnel qui résulte de la présence de ces ouvertures, la nutrition de l'organe en souffre plus ou moins; d'où le marasme tantôt progressif, tantôt temporaire.

2° Phlogoses intra-oculaires. J'ai remarqué plusieurs fois l'œil s'atrophier plus ou moins à la suite des iritis, et d'autres ophthalmies internes. Tel a été le cas du prince Casteleicala, que j'ai soigné à Paris d'une de ces phlogoses.

3° Lésions traumatiques diverses. Sans vider complètement le contenu de l'œil, les contusions, les piqûres, etc., de cet organe en occasionnent quelquefois le marasme par suite du dérangement moléculaire, ou de la manière d'être physiologique de ses tissus intérieurs.

4° Névroses oculaires. Il est d'observation que souvent les yeux amaurotiques s'atrophient à la longue. J'ai observé le même phénomène après le strabisme aigu. Cela n'étonnera personne, lorsqu'on se rappelle que les affections nerveuses en général mènent parfois à l'atrophie de l'organe qui en est atteint. Les membres paralysés, effectivement, deviennent facilement atrophiques. Une double raison préside à ce phénomène: l'absence d'exercice de l'organe malade, et la non-intervention de l'influence nerveuse, si indispensable pour l'intégrité de la fonction de la nutrition (Lobstein).

b. Générale. Les causes constitutionnelles de l'atrophie ophthalmique ne diffèrent pas de celles de la même infirmité dans le reste de l'organisme. Ces causes, du reste, ne sont pas toujours appréciables, comme on sait.

c. Prochaine. Bien que chaque maladie ne reconnaisse, au dire des pathologistes, qu'une seule cause prochaine, néanmoins cette cause peut varier. 1° Défaut de la force d'assimilation des tissus oculaires. 2° Défaut inhérent aux sucs nourriciers. 3° Excès de résorption (désassimilation). 4° Plusieurs de ces causes à la fois. Que ce soit l'une ou l'autre, ou bien l'ensemble de ces éléments morbides qui intervienne au résultat dont il s'agit, on voit bien que la cause prochaine n'est pas ici différente de celle de l'atrophie de tout autre organe.

§ V. *Pronostic.* — On prévoit déjà, d'après les considérations précédentes, que le pronostic de l'atrophie oculaire doit varier suivant la nature, le degré et la tendance pour telle ou telle terminaison de la maladie. En général, il est réservé au grave. Il doit être d'ailleurs considéré sous le double rapport de la forme et de la faculté visuelle de l'organe. Il y a une sorte d'atrophie provoquée par l'art dans le but de guérir radicalement certaines maladies graves (hydrophthalmie, staphylome, empyème oculaire; etc.), et qui est par conséquent employée comme agent thérapeutique.

§ VI. *Traitement.* — La thérapeutique est le plus souvent impuissante dans

l'atrophie des organes, et en particulier dans celle de l'œil; à moins toutefois que ses causes ne soient bien connues et de nature à pouvoir être avantageusement combattues. C'est contre les causes effectivement présumées ou connues que le traitement de cette maladie doit être dirigé. On conçoit, par conséquent, que si l'atrophie dépendait d'une ophthalmie interne, d'une fistule de la cornée, d'un manque d'exercice de l'organe comme dans le strabisme, etc., on aurait une médication particulière à opposer d'après les données que nous exposerons en parlant de ces maladies. Mais que faire si un œil déjà amaurotique s'atrophie, s'anéantit par degrés? Il reste pourtant une dernière indication à remplir dans ce dernier cas, c'est de remédier à la difformité à l'aide d'un œil artificiel.

Oeil artificiel. On donne ce nom à une sorte de demi-coque en émail ou en toute autre substance dont la surface convexe offre l'image d'un œil naturel.

A. Historique. Cette invention date de la plus haute antiquité, puisqu'on en trouve des exemples sur des momies fort antiques. Les yeux artificiels des anciens étaient fort imparfaits; c'étaient des espèces de plaques métalliques couvertes d'une peau fine, sur lesquelles on peignait simplement l'image de l'œil comme sur la toile d'un portrait. Ces plaques étaient placées, les unes sous les paupières (hypoblepharos), pour les cas où ces deux voiles membraneux existaient, les autres en dehors ou au-devant de ces parties (ecblepharos). Ces machines étaient retenues en place à l'aide de ressorts métalliques. (V. A. Paré.) On conçoit cependant que, quelle que fût l'habileté du peintre, ces sortes d'yeux artificiels ne pouvaient être que fort peu avantageux; il était impossible effectivement d'imiter le bombement de la cornée et de la chambre antérieure; le pinceau ne représentait que la seule forme de l'iris et des paupières, ce qui est bien loin de la nature vivante. Ajoutez à cela que ces plaques étaient immobiles, attendu leur manque de connexion avec le moignon oculaire sous-jacent. J'ai vu un invalide qui portait un de ces yeux (ecblepharos) peint sur une lame de métal et appliqué devant l'orbite pour cacher la difformité de cette région: j'avoue que je préférerais cent fois un simple bandeau noir à une sorte de placard aussi grossier. — Jusqu'au commencement du dix-septième siècle, on n'a pas connu d'autres espèces d'yeux

artificiels. A cette époque on en fit à Venise sous forme de demi-coque, qu'on adaptait sur le moignon; c'était là un véritable progrès. M. Desjardins, l'un des plus habiles fabricants d'yeux artificiels à Paris, possède une de ces coques en or émaillé fabriquées à Venise, qu'il a bien voulu me prêter pour la montrer à mon cours. Imaginez une demi-coquille d'une grosse noisette, sur la face convexe de laquelle est peint un œil, et vous aurez une idée de cette pièce; mais pas de cornée ni de chambre antérieure. — On en fit plus tard en porcelaine et en verre, qu'on a peints de la même manière. Ces coques, dont M. Desjardins possède aussi plusieurs échantillons, présentent les mêmes défauts que les yeux vénitiens. — On s'est enfin fixé sur l'émail, qu'on a aujourd'hui perfectionné au point d'imiter parfaitement la cornée, la chambre antérieure, la forme radiée de l'iris, l'ouverture pupillaire, la sclérotique et les vaisseaux conjonctivaux; de sorte qu'il est souvent difficile, pour ne pas dire presque impossible, de distinguer l'œil factice du naturel. Je connais une jeune dame, mariée depuis plusieurs années, excellente épouse et mère, dont le mari ignore encore qu'elle a un œil d'émail; si bien l'art a ici imité la nature. L'émail a été employé à cet usage dès la fin du dix-septième siècle; mais ce n'est que depuis le commencement du dix-neuvième que cet art intéressant a acquis les perfectionnements qu'il présente de nos jours.

B. Conditions physiques. Pour être convenable, un œil artificiel doit offrir:

1^o Une grande légèreté. L'expérience a prouvé qu'il était à peine supportable s'il pesait plus de 35 grains. Le globe de l'œil, dépouillé de sa graisse, pèse, il est vrai, terme moyen, 147 grains et demi (humeur aqueuse 5 gr., cristallin 4 gr. et demi, vitré 104 gr.); mais la force des muscles moteurs de l'organe n'est plus la même lorsque celui-ci est réduit à un moignon presque inodulaire.

2^o Un poli parfait. La moindre inégalité rend douloureux l'usage de la coque; les tissus sur lesquels elle touche s'enflamment, suppurent et s'ulcèrent. Aussi lorsqu'un œil a déjà servi quatre à six mois, il faut le remplacer par un autre, car la surface de l'émail a déjà perdu, au bout de ce temps, une grande partie de son poli, et ne glisse plus avec la même facilité. Il devient donc indispensable, aux personnes qui en font usage, d'avoir toujours une coque de réserve pour cet

échange et pour les cas de rupture accidentelle.

3^o Arrondissement parfait des bords et des angles. On distingue à chaque œil artificiel deux angles et deux bords. L'angle externe est plus large que l'interne : il importe de se rappeler cette circonstance afin de bien appliquer l'instrument. On conçoit que si ces parties n'étaient pas parfaitement arrondies, la coque deviendrait insupportable. Ce sont pourtant les bords et les angles qui s'usent les premiers par l'action rongeaute des mucosités, des larmes et du frottement.

4^o Similitude parfaite avec le volume et la forme de l'œil sain. Le volume ne peut se régler que sur l'individu même, en faisant un modèle en cire qu'on applique dans l'orbite. Comme le moignon oculaire peut être plus ou moins saillant, la coque aura, en conséquence, un volume en rapport avec cette circonstance. En général, cependant, il est bon, pour habituer les parties à la présence de ce corps étranger, que l'instrument ait d'abord un petit volume, et n'arrive que par degrés aux dimensions naturelles. Quant à la forme de l'organe, elle doit, pour être exacte, porter sur différents points; savoir, sur la couleur de l'iris, qui à elle seule forme la physionomie de l'œil; le diamètre approximatif de la pupille, le bombement de la cornée ou de la chambre antérieure, et les vaisseaux plus ou moins apparents du blanc de l'œil.— Lorsqu'on est donc obligé de commander de loin un œil d'émail, deux conditions sont indispensables pour que l'artiste exécute convenablement la première pièce: 1^o Un petit dessin colorié, représentant exactement l'œil sain; 2^o une coquille en cire ou en plomb, offrant le volume que l'orbite malade peut contenir: cette coquille aura été essayée plusieurs fois sur le malade, avant de l'envoyer à l'artiste. (Voy. Desjardins, Sur l'œil artificiel.)

C. *Conditions physiologiques.* 1^o Intégrité d'un œil. A quoi bon songer à la prothèse oculaire, alors que la faculté visuelle est nulle ou presque nulle? 2^o Existence d'un moignon oculaire mobile et libre de toute adhérence morbide. Quelques personnes (Demours, Wenzel, etc.) ont prétendu qu'un œil artificiel pouvait être appliqué même en l'absence d'un moignon, comme après l'extirpation de l'organe. Cela n'est pas exact; car, quoi qu'on fasse, l'orbite se remplit toujours dans ce cas de bourgeons charnus, et les paupières s'enfoncent pour ac-

quérir des adhérences avec le bourgeonnement venant du fond, de sorte que l'application de la coque devient tout-à-fait impossible. Wenzel avait cru qu'en plaçant à chaque pansement un œil d'émail dans le fond de la plaie, on ménagerait à la fin une place permanente pour loger un œil artificiel: il dit avoir suivi cette pratique avec succès. A coup sûr, cet auteur s'est fait illusion; cela est absolument contraire aux lois de la cicatrisation des plaies suppurantes, ainsi que nous le verrons plus loin. Ajoutons qu'un œil d'émail sans moignon resterait toujours immobile, ce qui rendrait faux et déforme le regard latéral. 3^o Liberté complète des paupières. Si l'un ou l'autre de ces voiles membraneux était paralysé ou adhérent par des brides, ainsi que cela a lieu parfois, il faudrait d'abord combattre cet état avant de se décider à l'application d'un œil artificiel; 4^o absence de toute espèce de phlogose: il va sans dire que si les paupières ou les tissus intraorbitaires étaient phlogosés, la présence de l'œil artificiel serait insupportable et aggraverait cet état. Après l'amputation de l'œil, par exemple, ce n'est quelquefois que six mois, un an, dix-huit mois après l'opération que l'orbite peut supporter impunément la coque d'émail. 5^o Enfin, pour bien aller, un œil artificiel doit, non seulement ressembler à l'œil naturel, s'adapter exactement sur le moignon et suivre les mouvements de ce dernier sans glisser, ni tourner sur sa circonférence, ni perdre autrement ses rapports avec le moignon lui-même, mais encore exécuter avec facilité ses mouvements de totalité sans douleur ni gêne pour la personne qui s'en sert. Si quelqu'une de ces conditions manquait, il faut la bien saisir et y remédier si la chose est possible.

D. *Application; enlèvement.* Pour introduire l'œil d'émail, le médecin le saisit par sa face antérieure avec les trois premiers doigts de la main gauche, s'il agit sur l'œil gauche; et *vice versa*, s'il opère sur le droit; tandis qu'avec le pouce de la main qui est libre il soulève la paupière supérieure, il engage obliquement au-dessous d'elle l'extrémité externe et le bord supérieur de l'émail. Maintenant l'œil en place, il abandonne la paupière supérieure, abaisse l'inférieure, jusqu'à ce que le bord inférieur soit logé entre elle et le moignon: les paupières, en se rapprochant, retiennent l'œil artificiel. Pour l'ôter, on abaisse

la paupière inférieure, on insinue entre elle et le bord inférieur de l'émail la tête d'une épingle, et un léger mouvement d'abduction suffit pour en faire l'extraction. On reçoit l'instrument dans la main ou sur une serviette, on le laisse tous les soirs tremper dans un verre d'eau fraîche, et on lave l'orbite avec ce liquide. Arrivons maintenant à la deuxième catégorie des maladies de l'œil, aux lésions des éléments constitutifs de cet organe, et d'abord aux affections si importantes de la rétine.

CHAPITRE XXI.

DE L'AMAUROSE ET DE L'HÉMÉRALOPIE.

Schmucker et Richter, aidés de l'expérience et de l'observation, ont traité ce sujet avec tant de précision et de clarté, qu'il ne reste plus présentement qu'à produire quelques-unes de mes réflexions, et quelques faits propres à confirmer davantage la vérité et l'utilité de la doctrine de ces deux illustres maîtres, et d'en rendre ainsi plus facile encore l'intelligence à la jeunesse studieuse. — L'amaurose est parfaite ou imparfaite, invétérée ou récente, continue ou périodique. L'amaurose parfaite invétérée, avec lésion organique de la substance qui constitue l'organe immédiat de la vue, est une maladie absolument incurable. L'amaurose imparfaite récente, particulièrement celle qui est périodique, est d'ordinaire curable, parce que le plus souvent elle est consensuelle de l'estomac et des premières voies, ou dépendante de causes qui, bien qu'elles affectent l'organe immédiat de la vue, peuvent encore être dissipées sans laisser aucune trace de désorganisation tant dans le nerf optique que dans la rétine. — En général, on peut regarder comme incurables ces amauroses qui datent de plusieurs années, chez des personnes avancées en âge, et qui avaient la vue faible dès leur jeunesse; celles qui se sont formées lentement, d'abord avec accroissement morbifique de la sensibilité dans tout l'organe immédiat de la vue, puis par degrés avec diminution du sentiment dans cet organe, jusqu'à cécité parfaite; celles dans lesquelles la pupille est immobile sans être très-dilatée, mais qui a perdu sa figure circulaire, ou qui est dilatée au point de simuler l'absence de l'iris, dont

le bord est en outre inégal et comme frangé; celles dans lesquelles le fond de l'œil, indépendamment de l'opacité du cristallin, offre une pâleur insolite, semblable à celle de la corne, tendant quelquefois au vert répercuté par la rétine, comme par un verre de réflexion. On peut encore regarder comme incurables les amauroses accompagnées de douleur de toute la tête, d'un sentiment constant de tension dans tout le globe de l'œil; ces affections du même genre qui sont précédées d'un incitement violent et prolongé de tout le système nerveux; puis de faiblesse générale, de langueur de la constitution entière, comme après l'abus de liqueurs fortes, de la masturbation, du coït prématuré. Il n'y a point de remède pour celles qui sont précédées ou accompagnées d'accès épileptiques, de fréquentes hémieranies convulsives, qui sont la suite d'ophtalmies internes graves et obstinées, d'abord avec accroissement, puis avec diminution de sensibilité de la rétine, et lenteur du mouvement dans la pupille. On doit encore ranger parmi les incurables celles qui, outre leur grande ancienneté, sont la conséquence de violente secousse sur la tête, et dont la cause doit être attribuée à des coups portés précisément sur le globe de l'œil, à une violente contusion, et à une déchirure du nerf sus-orbitaire (1), soit que cet effet ait eu lieu immédiatement après le coup, ou quelques semaines après la cicatrisation de la plaie du sourcil. On en peut dire autant des amauroses occasionnées par des corps étrangers pénétrés dans le globe de l'œil (2), des grains de plomb, par exemple, ou autres semblables; de celles qui dérivent de la maladie vénérienne confirmée; de celles qui sont compliquées de la présence d'une ou de plusieurs exostoses sur le front, aux côtés du nez, sur l'os maxillaire, capable de faire suspecter l'existence d'autres exostoses semblables dans l'intérieur de l'œil. Enfin, les amauroses réunies à un changement manifeste dans la figure, et la dimension de tout le globe de l'œil, qui forme un ovale allongé, qui acquiert un volume prodigieux

(1) Je ne erois pas qu'on ait guéri aucune des nombreuses amauroses de cette espèce, surtout de celle dont parle Val-salva dans sa Dissert. II, § 11.

(2) Nessi, Istituzioni di chirurgia, t. III, p. 282.

gicux, ou qui sont jointes à la diminution de tout le bulbe de l'organe, n'admettent absolument aucune guérison.

Les amauroses imparfaites récentes sont au contraire toujours ou le plus souvent curables, quand, quelle que soit la privation totale ou partielle de la vue, elles n'ont été produites par aucune des causes capables de contondre ou de détruire la texture organique du nerf optique ou de la rétine; quand l'organe immédiat de la vue conserve un peu de sensibilité au contact de la lumière, soit directement ou latéralement à l'axe visuel. Celles qui sont récentes, formées tout-à-coup, dans lesquelles la pupille n'est pas excessivement dilatée, quoiqu'elle le soit plus que dans l'ordre naturel, et conserve de la régularité dans son disque; derrière laquelle le fond de l'œil est d'un noir foncé comme dans l'état naturel; celles qui ne sont accompagnées d'aucune douleur vive et continue de la tête et du sourcil, ni d'un sentiment de resserrement, sont autant d'amauroses susceptibles de guérison. L'art peut encore combattre utilement celles qui ont pour origine une colère violente, un chagrin profond, la terreur; qui dépendent de plénitude excessive, de crudités de l'estomac, de pléthore générale ou partielle de la tête; de la suppression d'une évacuation accoutumée de sang par le nez, par l'utérus et par les hémorrhoides. Il en est de même des amauroses occasionnées par une métastase variolique, herpétique, rhumatique, ou de la goutte, sur les yeux; par une perte de sang prodigieuse; de celles que l'on peut rapporter à une faiblesse nerveuse non invétérée, dans un sujet jeune, et quand elle est encore susceptible d'être réprimée. Les fièvres aiguës ou intermittentes peuvent, pendant leur cours, ou vers leur fin, produire ces maladies, ainsi que les convulsions et les efforts nécessités par un accouchement laborieux: celles-ci sont également curables, non moins que les périodiques, qui viennent et disparaissent par intervalles, tous les jours, chaque deux jours, chaque mois, ou à une certaine saison donnée. — En examinant avec soin la nature et les causes de l'amaurose imparfaite et curable, on trouve, d'après les observations exactes de Schmucker et de Riebler, que cette maladie dérive le plus souvent d'un foyer morbifique ou d'une irritation existante dans le système gastrique, seule ou compliquée de faiblesse nerveuse, à

laquelle les yeux prennent part consensuellement. En conséquence de ces principes, dans la majeure partie des amauroses imparfaites récentes, l'indication curative principale que doit remplir le chirurgien pour la guérison de cette maladie, est celle de débarrasser l'estomac et les premières voies des saburres et des stimulants morbifiques, de corroborer les organes gastriques, de faciliter la digestion, de ranimer en même temps tout le système nerveux, et en particulier celui des yeux, qui ne sont affectés et troublés que par consensualité.

Les émétiques et les résolutifs internes correspondent parfaitement à la première partie de l'amaurose imparfaite. Parmi les émétiques, l'expérience désigne le tartre émétique comme la préparation pharmaceutique préférable à toute autre de cette classe; elle prouve que ce médicament, donné ensuite à petites doses réfractées, fait l'office d'un remède dissolvant, dont l'action peut être rendue plus forte par son union aux substances gommeuses et savonneuses. C'est pourquoi, dans la goutte sercine imparfaite, qui n'est le plus souvent, comme on l'a dit, que consensuelle et dépendante de stimulus morbifiques de l'estomac, il conviendra d'abord et dans le plus grand nombre des cas, de faire dissoudre pour un adulte trois grains de tartrite de potasse antimonié (tartre émétique) dans six onces d'eau, et de donner cette dissolution par euillerées, chaque demi-heure, jusqu'à produire nausée, puis un vomissement abondant. Le lendemain, on fera prendre les poudres résolatives composées de six onces de crème de tartre, d'un grain de tartre émétique, divisé en six parties égales. Le malade en prendra une le matin, l'autre quatre heures après, et la troisième le soir, pendant huit ou dix jours consécutifs. Ce remède produira un peu de nausée et quelques sécrétions alvines plus fréquentes que de coutume, peut-être encore le vomissement quelques jours après. Si, pendant l'usage de ces poudres résolatives, le malade éprouve des efforts inutiles pour le vomissement, s'il se plaint d'avoir la bouche amère, une perte d'appétit, et d'aucune amélioration dans sa vue, on lui prescrira l'émétique de la même manière qu'auparavant, trois ou quatre fois, selon la présence des saburres gastriques et selon leur indication par l'amertume de la bouche, la douleur de tête, la tension des hypochondres, les rots acides, et

la tendance au vomissement ; car il arrive souvent que le premier émétique ne fait évacuer que de l'eau et un peu de mucosité ; tandis que, si on le répète quelques jours après l'usage des poudres résolatives, il fait rendre une quantité considérable de matières d'un jaune vert, avec grand soulagement de l'estomac, de la tête et des yeux. — Si, sous le rapport de la vue, les avantages ne sont pas tels qu'on pourrait l'espérer, on prescriera au malade les pilules résolatives de Schmuker (1), ou celles de Richter (2). Les phénomènes qui s'observent d'ordinaire, en conséquence de ce traitement, sont les suivants : le malade, après avoir vomi copieusement, éprouve un calme général, une satisfaction qu'il n'avait pas auparavant. Quelquefois, même le jour de la prise de l'émétique, il commence à distinguer les contours de quelques corps qu'on lui présente ; d'autres fois il n'éprouve cet avantage que le cinquième, le septième ou le dixième jour ; et dans quelques cas, ce n'est que quelques semaines après l'emploi de l'émétique et l'usage non interrompu des poudres ou des pilules résolatives. Aussitôt que le malade commence à recouvrer la vue, on voit sa pupille moins élargie qu'auparavant ; elle se resserre davantage à la lumière vive d'une chandelle ; et à mesure que cette faculté de voir augmente, le resserrement et la mobilité de la pupille s'observent également. En tout, la guérison n'est que bien rarement complète avant un mois, pendant lequel temps on ne négligera jamais l'usage des remèdes locaux propres à rele-

ver l'action languissante des nerfs de l'œil, comme nous le dirons après.

En effet, lorsque le chirurgien a des indices suffisants pour croire que, moyennant les remèdes dont on vient de parler, il a parfaitement dissipé tous les stimulus morbifiques de l'estomac, et surtout qu'il a obtenu en grande partie le rétablissement de la vue, il dirigera son indication curative vers les moyens propres à fortifier l'estomac du malade, à relever en lui les forces du système nerveux en général, et celles des nerfs de l'œil en particulier. Enfin, il prescriera les poudres composées d'une once de kina et d'une demi-once de racine de valériane, divisées en six parties égales dont le convalescent en prendra une le matin, la seconde le soir, dans un véhicule convenable. Ce remède sera ainsi continué pendant cinq semaines au moins : pendant ce temps, il se nourrira de chairs tendres, succulentes, de bouillons tempérants : il fera un usage modéré du vin, et un peu d'exercice de corps dans un air salubre. — Tant durant l'état, que lors de la décadence de l'amaurose imparfaite, et pour réveiller l'action languissante des nerfs de l'œil, il conviendra beaucoup de faire usage localement des vapeurs de sel ammoniac préparé avec la chaux, convenablement dirigées sur l'œil affecté. On pratique ce remède, en approchant un vase de carbonate d'ammoniaque (esprit de sel ammoniac) de l'œil du malade à une distance suffisante, pour que cet organe sente le picotement des vapeurs très-pénétrantes dont il est entouré, et qui doivent faire rougir et larmoyer abondamment en moins d'une heure d'exposition. C'est alors qu'il convient de se désister de cette pratique, pour y revenir trois ou quatre heures après, et ainsi de suite jusqu'à parfaite guérison de l'amaurose incomplète. Les deux yeux sont-ils affectés de cette maladie ? il est inutile d'avertir qu'il faut avoir deux petits vases remplis de carbonate d'ammoniaque. Si l'on n'en emploie qu'un, il est nécessaire de l'approcher tantôt de l'un, tantôt de l'autre œil, jusqu'à ce que tous les deux larmoient en abondance et rougissent. Afin que le remède conserve toute son activité, il convient de renouveler tous les trois jours le carbonate d'ammoniaque. Ce topique, très-utile, doit être employé dès le principe de la cure de l'amaurose imparfaite, ou au moins aussitôt que l'estomac du malade est, au moyen de l'émétique, libre

- (1) Gum. sagapen. }
 Galban. } an. drach. un.
 Sap. venet. }
 Rhei optimi drachm. un. et semis.
 Tart. emet. gran. sexdecim.
 Sue. liquirit. drachm. un.
 Fiant pilul. gran. unius.

Le malade prendra, matin et soir, quinze de ces pilules pendant quatre, et même six semaines.

- (2) Gum. ammoniac.
 Ass. foetid.
 Sap. venet.
 Rad. valerian.
 Summit. arnicæ an. drachm. duas.
 Tart. emet. gr. octodecim.
 Fiant pilul. granor. duorum.

A prendre par quinze, trois fois le jour, pendant quelques semaines.

des stimulus vicieux gastriques. Thilen (1), entre autres, nous assure avoir aussi employé, dans des cas semblables, ce remède local avec le plus grand succès. L'action des vapeurs de l'ammoniaque portées sur les yeux affectés d'amaurose incomplète, peut en outre être fortifiée par d'autres stimulants externes appliqués à quelques autres parties du corps qui ont beaucoup de rapports avec les yeux, tels que le vésicatoire à la nuque, les frictions du sourcil avec la liqueur anodine; et par l'irritation des nerfs des narines internes, à l'aide des poudres sternutatoires, semblables à celle faite avec deux grains de la poudre d'oxide de mercure jaune (turbith minéral), et un scrupule de feuilles de bétouine pulvérisée, et, enfin, par le courant électrique. L'électricité a été proposée comme un des principaux moyens curatifs de l'amaurose. L'expérience a démontré qu'on ne devait y avoir confiance que comme remède secondaire; car le chirurgien Hey, l'un des plus zélés partisans de cette pratique, confesse que l'électricité ne réussit que dans les cas d'amaurose récente, le plus souvent non autrement qu'en la combinant avec les remèdes internes appropriés, parmi lesquels sont placés les résolutifs (2).

Tout médecin serait peut être disposé à croire que le kina doit être le spécifique de l'amaurose imparfaite périodique: cependant l'expérience a démontré le contraire, et nous a convaincus que cet excellent remède, si efficace dans les fièvres intermittentes et dans d'autres périodiques, loin de guérir l'amaurose imparfaite périodique, l'exaspère plutôt, en rend les accès plus fréquents et d'une plus longue durée que les premiers. On guérit au contraire, le plus souvent, ce mal en peu de temps, avec les émétiques, les résolutifs internes, avec les corroborants et la même écorce du Pérou, qui était auparavant inutile et dangereuse. — Le plan curatif de l'amaurose imparfaite récente, qui vient d'être exposé, est celui qui réussit dans le plus grand nombre des cas, attendu que cette maladie, comme je l'ai souvent fait remarquer plus haut, n'est que consensuelle, et dépend principalement de l'état morbifique du système gastrique. J'ai fait observer aussi

qu'il y a des amauroses imparfaites, à la formation desquelles, outre la cause la plus commune que j'ai rapportée, concourent encore plusieurs autres qui exigent l'emploi de moyens curatifs particuliers, autres que ceux dont j'ai fait mention. Telle est, par exemple, l'amaurose imparfaite formée tout d'un coup à cause d'un réchauffement excessif, d'insolation, de colère violente chez des sujets pléthoriques. Celle-ci exige avant tout les saignées générales et partielles, des fomentations froides sur les yeux et sur toute la tête; ensuite l'émétique, les purgatifs avec le tartrate de potasse (tartrate tartarisé), avec le tartrate de potasse antimonié à petites doses réfractés. Schmucker raconte que, par le moyen des saignées et de l'émétique, il a plusieurs fois rendu la vue à des soldats qui l'avaient perdue en faisant des marches forcées dans des journées très-chaudes, en portant des fardeaux assez pesants. Après les saignées, l'émétique est d'autant mieux indiqué, que, dans l'amaurose subite, suite d'une colère violente, tous ces malades se plaignent de la perte de la vue, et en même temps d'une amertume de bouche, d'une tension des hypochondres et d'une nausée continuelle. Richter raconte l'histoire d'un ecclésiastique qui, s'étant fortement mis en colère, resta aveugle sur le fait, et auquel, ayant donné l'émétique un jour après, parce qu'il l'avait des signes de saburres dans l'estomac, il rendit la vue dans le jour même.

Il en est de même dans l'amaurose imparfaite récemment produite par la suppression imprévue du flux menstruel. La principale indication, avant d'administrer l'émétique, est évidemment de rappeler l'écoulement du sang de l'utérus, par le moyen des sangsues appliquées à la face interne des lèvres du pudendum, et des bains de pied; puis on prescrit le vomitif, les pilules résolutives mentionnées plus haut, et celles de Bekker, ou celles faites avec un grain d'aloès, deux de myrrhe ou de safran. Si ces remèdes ne suffisent pas pour rappeler le flux menstruel, on devra mettre une grande confiance dans le courant électrique conduit par les lombes à travers le bassin dans tous les sens, et de là aux fémurs et aux pieds, à plusieurs reprises, sans perdre espoir de réussir, quoique les bons effets de ce secours tardent encore quelques semaines à se manifester: la pratique m'a appris que c'est un des moyens les plus puissants que

(1) Medicinische und chirurgische Bemerkungen, § Amaurosis.

(2) Medical inquiries, vol. v, p. 26.

l'art puisse vanter, tant pour rappeler que pour accélérer l'écoulement du sang par l'utérus. — Le traitement de l'amaurose imparfaite, occasionnée par la suppression d'un flux hémorrhoidal habituel et abondant, accompagné de tension des hypocondres, de congestion sanguine à la tête et aux yeux, de difficulté de respirer, de erudités dans l'estomac, consiste à faire précéder l'émétique, comme moyens plus efficaces contre la cécité, de l'application des sangsues aux veines hémorrhoidales, de fomentations chaudes sur ces mêmes vaisseaux, afin d'obtenir par cette voie une abondante évacuation de sang. Ensuite il conviendra de recourir à l'émétique, aux pilules résolatives de Schmucker, ou de les remplacer par les aloétiques.

Lorsqu'il s'agit d'amaurose imparfaite récemment produite par métastase variolique, rhumatique, herpétique; de la goutte ou des éruptions éutanées de la tête imprudemment répercutées, l'attention du chirurgien sera fixée sur l'élimination des stimulus morbifiques de l'estomac, et en même temps elle consistera à débarrasser les yeux en portant ailleurs l'humeur peccante à l'aide de quelque irritation consensuelle faite à la nuque par le vésicatoire, ou par le séton; ou par les épispastiques aux bras, aux mains, aux pieds; et, dans le cas d'éruptions à la tête, d'affections herpétiques imprudemment répercutées, on détruira les saburres de l'estomac, et l'on préservera très-utilement l'usage interne du vin antimonié d'Huxham, avec l'extrait d'aeonit, le muriate de mercure doux, l'oxide d'antimoine sulfuré jaune (soufre doré d'antimoine), de la troisième précipitation, à doses réfractées; l'oxide d'antimoine sulfuré rouge (kermès minéral), la décoction des bois, et les bains tièdes universels. — Le traitement de l'amaurose imparfaite, suite de fièvres mal jugées, de celle qui dérive d'une tristesse profonde, de l'épouvante, d'évacuations sanguines immodérées, de méditations profondes, d'un exercice forcé et trop appliqué des yeux sur des objets très-petits ou brillants, ne diffère point ou très-peu de celui que nous avons exposé; il consiste principalement à débarrasser l'estomac des stimulus morbifiques, à fortifier successivement le système nerveux en général, et en particulier celui des yeux. — En effet, dans cette amaurose imparfaite consensuelle, suite de fièvres mal jugées, l'attention du médecin est

aussitôt appelée sur l'état morbifique du système gastrique; puisque, dans ces malades, outre la cécité ou la grande diminution de la vue, on observe qu'ils ont la figure pâle, tuméfiée; leur appétit manque ou est dépravé; la digestion est lente, la bouche amère, la tête vertigineuse, le sommeil troublé; enfin, leur ventre est gros et météorisé. Dans cette combinaison de circonstances, rien ne contribue plus à rendre la vue aux malades, que l'usage de l'émétique et des pilules résolatives; enfin, que l'écorce de kina, les amers, et les martiaux internes: les vapeurs de carbonate d'ammoniac (esprit de sel), conviennent à l'extérieur.

La profonde tristesse, la terreur ont, pour ainsi dire, une action directe en même temps sur les nerfs des yeux, et sur les organes de la digestion dont la fonction est tellement dérangée par ces affections, qu'en très-peu de temps ils sont le foyer de saburres bilieuses, âcres dont le stimulus occasionne une affection consensuelle sur le système nerveux en général, que je dirais presque étonné, et en particulier sur celui des yeux. C'est pourquoi, s'il est un cas d'amaurose imparfaite récente, où l'émétique soit indiqué comme un des principaux moyens propres à dissiper la cécité incomplète, c'est certainement lorsque la maladie dérive de la tristesse ou de la terreur: l'expérience en a souvent confirmé les bons effets. L'estomac et les intestins étant débarrassés des matières âcres, bilieuses, à l'aide du tartrite de potasse antimonié, et des pilules résolatives, la cure est, dans ce cas, complétée avec le kina uni à la racine de valériane, avec les fumigations de carbonate d'ammoniac, avec des aliments nourrissants et de facile digestion. On parvient encore à ce but, en s'occupant de distraire et d'appliquer l'esprit des malades sur des objets agréables, en leur faisant faire un exercice modéré de tout le corps. On a seulement observé que l'amaurose imparfaite, occasionnée par l'épouvante, exige la continuation de ces mêmes remèdes, pendant plus long-temps que dans le cas de tristesse. — L'amaurose incomplète, suite de la faiblesse générale du système nerveux en raison d'hémorrhagies abondantes, de convulsions par inanition, d'applications aux études profondes longuement prolongées, surtout à la chandelle, est moins, proprement parlant, une amaurose, qu'une faiblesse de vue par fatigue

des nerfs, surtout de ceux qui constituent l'organe immédiat de la vue. On guérit ou on diminue cette incommodité, si elle est récente, et chez de jeunes sujets, avec la teinture de rhubarbe à petites doses répétées, afin de déterger l'estomac et les premières voies, ensuite avec les remèdes fortifiants et les cordiaux, en faisant désister le malade de tout ce qui tend à affaiblir le système nerveux, et conséquemment la vue. Après avoir évacué les saburres de l'estomac, on preserit utilement dans ces cas la décoction de kina avec la valériane; l'infusion de bois de casse, avec addition à chaque dose de quelques gouttes d'éther sulfurique (vitriolique); une nourriture animale succulente, de facile digestion, et le bouillon de vipère. On applique ensuite localement, et avec avantage, les vapeurs aromatiques spiritueuses indiquées dans le chapitre de l'*Ophthalmie*. Si elles ne suffisent pas, on retire beaucoup d'avantage de celles de carbonate d'ammoniaque. Le malade s'exercera à pied, à cheval, en carrosse, dans un air bon, sec; et pendant la saison chaude, il prendra des bains entiers de mer. Autant qu'il le pourra, il éloignera de lui tout souci grave; il ne fixera jamais les yeux sur des corps très-petits ou trop brillants. Ensuite, à mesure qu'en se nourrissant et en se fortifiant l'énergie reviendra au système nerveux en général, la vue se rétablira dans la même progression: il conservera et améliorera cet état, en mettant tout en œuvre pour maintenir en vigueur les forces de l'estomac, et pour modérer l'impression de la lumière sur l'organe immédiat de la vue: il y parviendra facilement, en ne s'exposant jamais à une lumière vive sans porter devant les yeux des verres plans et verts. — L'héméralopie ou la cécité nocturne n'est proprement qu'une amaurose imparfaite périodique, le plus souvent consensuelle de l'estomac, et dont les accès se manifestent vers le soir, pour disparaître le matin. Cette maladie est endémique dans quelques pays: elle est épidémique dans certaines saisons de l'année.

Vers le coucher du soleil, ceux qui sont affectés de cette maladie, voient les objets couverts d'un voile cendré qui se convertit peu à peu en un nuage épais qui s'interpose entre les yeux et les objets qui les environnent. Les héméralopes ont, le jour et la nuit, la pupille plus dilatée et moins mobile qu'on ne l'ob-

serve dans les hommes dont les yeux sont sains. Cependant la plupart ont, pendant le jour, la pupille plus ou moins mobile, toujours élargie et immobile durant la nuit. Les place-t-on dans une chambre faiblement éclairée par une chandelle, dans laquelle tous les assistants voient suffisamment bien? ils ne discernent point, ou faiblement et à peine quelque corps; ils ne distinguent que la lumière des ténèbres; moins encore voient-ils à la clarté de la lune. A la pointe du jour, ils récupèrent la vue qui se conserve parfaite pendant toute la journée jusqu'au coucher du soleil. — Cette maladie se guérit d'ordinaire complètement, souvent en très-peu de temps, en lui adaptant la même méthode qui fait disparaître l'amaurose imparfaite; en employant les émétiques, les poudres, les pilules résolutives, le vésicatoire à la nuque, et localement les vapeurs de carbonate d'ammoniaque; enfin, en preserivant, vers la fin du traitement, le kina uni à la racine de valériane. Dans les cas où cette maladie est l'effet d'une pléthore, d'une transpiration supprimée, les saignées et les sudorifiques sont encore indiqués. — Avec cette méthode, je suis parvenu à guérir trois sujets atteints de cette maladie. Le premier était un enfant de quatorze ans, qui, pendant plusieurs semaines, avait inutilement usé des fumigations de foie de mouton cuit. Le second fut un batelier; et le troisième, un paysan de nos rizières voisines. Ces deux derniers étaient, entre trente et quarante ans, maigres, de figure bouffie, jaunâtre. L'enfant, après avoir beaucoup vomé au moyen d'un grain et demi de tartrite de potasse antimonié dissous dans trois onces d'eau, et pris à doses différentes, dans l'espace de trois heures, fit usage, pendant les jours suivants, des poudres résolutives mentionnées ci-dessus. Elles produisirent des nausées, tantôt deux, tantôt trois selles abondantes tous les jours. Dans la soirée du cinquième jour, il commença à distinguer, à la lumière très-faible d'une lanterne, les objets qui l'environnaient. Depuis le premier jour de l'émétique, il continua l'usage local des vapeurs de carbonate d'ammoniaque, et il fut parfaitement guéri le seizième jour. Le batelier vomit par trois fois une grande quantité de matières jaunâtres, visqueuses. Il fit ensuite usage des poudres résolutives qui le firent encore vomir le troisième jour; il exposa régulièrement pendant le jour, chaque quatre

heures, ses yeux à l'action des vapeurs de carbonate d'ammoniaque. Ce ne fut que le onzième qu'il commença à distinguer de nuit les objets, et à la lumière faible d'une chandelle. Le paysan vomit une seule fois abondamment; mais il fut ensuite beaucoup tourmenté de nausées produites par les poudres résolatives employées pendant neuf jours de suite; et chaque jour, il rendait une fois par les selles des matières verdâtres. Dès le principe, ce malade fit aussi localement usage des vapeurs ammoniacales; et il commença à voir dans la nuit du quatorzième jour, à l'aide d'une chandelle allumée. Par la suite, il continua à recouvrer toujours davantage la faculté de distinguer les objets pendant la nuit, et jusqu'à parfaite guérison. Vers la fin du traitement, je fis prendre à ces malades le kina avec la racine de valériane. — Mais la guérison la plus prompte est celle que j'ai obtenue au printemps de cette année dans la personne de Mauro Bonini, de Donalasco, agriculteur robuste de vingt-deux ans. Dans le mois de mars, cet homme commença à s'apercevoir qu'au coucher du soleil il ne pouvait distinguer les objets qu'imparfaitement. Cette indisposition s'accrut au point qu'au commencement de mai il devenait presque entièrement aveugle vers le soir. Le 10 mai, il vint dans cet hôpital; je l'examinai en plein jour, et je trouvai la pupille des deux yeux fort dilatée et presque immobile. Vers le soir, je réitérai les mêmes épreuves, et je m'assurai qu'il ne voyait pas les objets que tous les assistants distinguaient, et par conséquent qu'il était affecté d'une héméralopie grave. Le malade accusait en outre une amertume de la bouche, une pesanteur de tête; sa langue était sale. — Le 11 mai, je prescrivis l'émétique qui ne produisit pas tout l'effet que j'en devais attendre, ce qui m'engagea à lui en donner un plus fort le lendemain. Je le composai d'une drachme et demie d'ipécacuanha et de deux grains de tartrite de potasse antimonié: cet homme vomit une grande quantité de matières jaunâtres. Immédiatement après, la tête devint moins pesante; l'amertume de la bouche disparut; la pupille des deux yeux se resserra un peu, et montra une apparence de mobilité dans une lumière vive. On commença à faire usage à l'extérieur des vapeurs ammoniacales. Le soir du même jour, la vue du malade parut améliorée. Le 13, on cessa tout re-

mède interne, pour continuer encore l'usage des vapeurs.

Le 14, le malade accusa de nouveau une amertume de la bouche, sa langue parut chargée. Je lui prescrivis les poudres résolatives à prendre toutes les trois heures: elles produisirent de la nausée, et quelques évacuations alvines. On continua l'usage des vapeurs. Le soir, j'exposai le malade dans le même degré de lumière que dans les expériences précédentes; il distingua assez bien tous les objets qu'on lui présenta. Les 15 et 16, il n'y avait plus aucun signe de saburres de l'estomac, et la pupille de chaque œil se resserrait, comme dans les personnes en santé, à une lumière modérée. Le 17, cet homme sortit de l'hôpital, parfaitement guéri. — L'antiquité a très-fort recommandé, pour la guérison de ce mal, les fumigations de foie de mouton rôti, portées sur les yeux au moyen d'un entonnoir; et même de manger ce foie ainsi préparé. En général, même parmi nous, ce remède est encore accrédité par l'assertion du vulgaire, et encore par des personnes de l'art. Quelques écrivains ajoutent qu'il réussit à merveille chez les Chinois, où, dit-on, cette maladie est très-fréquente. Je n'ai aucune observation à rapporter pour confirmer cette relation; mais le contraire m'est donné par l'enfant dont je viens de parler. Néanmoins, si l'efficacité de ce remède est un fait, l'art pourra se vanter d'avoir un moyen de plus, autre que celui que j'ai exposé, pour guérir la cécité nocturne. — Celse (1), dans le chapitre de la *Mydriasis*, ajoute les paroles suivantes: « Quidam sine ulla manifesta » causa subito obœcati sunt: ex quibus » nonnulli cum aliquandiu nihil vidis- » sent, repentina profusione alvi lunem » recuperant. Quominus alienum vide- » tur, et recenti re, et interposito tem- » pore, medicamentis quoque moliri de- » jectiones, quæ omnem noxiam materiam » per inferiora depellant. » Ce passage de Celse se rapporte, à mon avis, non-seulement au traitement de la pupille dilatée, mais encore à celui de l'amaurose imparfaite qui se fait tout-à-coup, et me paraît mériter l'attention des praticiens.

La première partie de ce que Celse assure, que quelques-uns affectés d'amaurose pendant quelque temps, et auxquels

(1) De medicin., lib. vi, cap. xxxvii.

la diarrhée est survenue, ont recouvré la vue, me paraît avoir plus de force par l'observation rapportée par le docteur Pye (1).

Un homme, dit-il, était, depuis deux mois, affecté d'une amaurose périodique qui, depuis certain temps, le prenait régulièrement le soir; puis avec plus d'irrégularité et à différents intervalles, avec dilatation grande de la pupille et obscurcissement tel de la vue à l'entrée de la nuit, qu'il ne distinguait même plus la lumière de la chandelle. Cet homme fut pris d'une diarrhée; le docteur Pye lui prescrivit une potion avec du sel d'absinthe à prendre pendant huit jours de suite. Il lui ordonna ensuite un électuaire fait avec le kina, la noix muscade, et le sirop d'écorce d'oranges. Il joignit ces deux articles au kina, à raison de la diarrhée qui continuait toujours. Le second jour de la prise de cet électuaire, la diarrhée s'accrut, et le malade vomit abondamment; après quoi il recouvra tout d'un coup la vue au point qu'il distinguait les objets aussi bien de jour que de nuit. La diarrhée continua; l'électuaire fut suspendu après un usage de deux jours. A la diarrhée succéda une fièvre assez forte: on remarqua que, dans le plus fort de l'accès, le malade devint un peu sourd, mais sans perdre jamais la vue ni le jour ni la nuit. Le docteur Pye ne dit pas ce qu'il a pratiqué pour modérer la fièvre, mais seulement qu'elle fut fatale pour le malade. Enfin, le fait est que cette solution spontanée du ventre avait entièrement délivré cet homme de l'amaurose imparfaite périodique. Je ne doute point qu'en parcourant les recueils nombreux d'observations de médecine, on ne puisse rencontrer beaucoup de faits semblables qui prouvent l'influence des stimulans morbifiques gastriques sur l'organe de la vue, et conséquemment quelle peut être l'utilité de la liberté du ventre dans le traitement de l'amaurose imparfaite.

Mais quand encore ils seraient rares et peu appréciés, ces exemples d'amaurose incomplète disparue à la suite d'un vomissement spontané, ou de déjections copieuses produites par les seules forces de la nature, nous avons désormais tant d'observations qui constatent les heureuses guérisons de ces maladies par le

moyen de telles évacuations produites artificiellement avec les émétiques, les résolutifs internes, qu'il ne peut plus y avoir aucun doute sur la justesse de la seconde partie de l'avertissement de Celse, relative à l'opportunité dans l'amaurose imparfaite: *Et recenti re, et interposito tempore, medicamentis quoque moliri dejectiones quæ omnem noxiam materiam per inferiora depellant.* Nous avons certainement sur cet objet des preuves nombreuses et satisfaisantes dans les observations exactes rapportées par Schmuker et par Richter; mais nous devons augmenter notre confiance, dans la méthode curative de l'amaurose imparfaite et périodique, exposée plus haut, si nous faisons attention que les praticiens les plus accrédités des siècles passés n'ont point traité autrement cette maladie dans le plus grand nombre des cas, que par le moyen des émétiques et des résolutifs internes, quoique dans leurs écrits ils aient attribué le bon succès du traitement à d'autres motifs ou à l'efficacité d'autres remèdes qu'ils prescrivirent conjointement avec les émétiques et les résolutifs.

Galien (1), Aëtius (2), Égine (3), Actuarius (4), Rhasès (5), Avicenne (6), en

(1) Lib. de oculis, part. iv, cap. xi, xxii.

(2) Sermo septimus, cap. XLVIII; LII. cap. XLVI, de Hemeralopia. Si vero per hæc non successerit rursus, purgatorium dandum est quale est hoc: Scammoniar, obol. tert.; castoris, obol. duo; salis, obol. tert.: in debilibus autem scammoniar, obol. duo, injice. Talis autem purgatio sæpe e vestigio liberavit, aut multo meliorem conditionem induxit. Post paucos dies dandum est purgatorium pituitam et bilem ducens.

(3) Lib. III, cap. XLVIII.

(4) De method. med., lib. IV, cap. xi. Post sanguinis missionem, sternutationes movendæ sunt, et ante cibum vomitibus utendum.

(5) De ægrotud. ocul., cap. IV. Cum prolongatur status morbi, provocentur sternutationes et vomitus jejuno stomacho; deinde curetur cum collyriis valentibus ad hoc.

(6) Lib. III, fen. 3, tract. 4. Quandoque hæc fit propter communitatem stomachi et cerebri... quod si fuerit ab humiditate, administrabis tunc illud quod resolvit post evacuationes. Vomitus autem qui fit cum facilitate est ex his quæ conferunt.

(1) Mediein. observ. and inquiries, vol. I, art. XIII.

parlant du traitement de cette maladie, enseignaient que l'on devait tirer du sang et faire vomir les malades quand ils étaient à jeun; ou les purger avec des médicaments ou des clystères, et exciter en eux l'éternement. Cette pratique fut celle de tous les médecins qui vivrent après eux, et elle était la même du temps de Forestus (1), de Timée (2). Hilden (3), qui, pour le traitement de ce mal, attribue beaucoup d'efficacité au séton appliqué à la nuque, avertit cependant qu'il n'a employé ce moyen qu'après l'usage répété des purgatifs cathartiques. On lit la même chose dans les ouvrages de Smezius (4), de Plater (5), d'Adolphe (6), de Trew (7). — Saint-Yves (8), l'un des oculistes les plus accrédités de son temps, fait mention d'un ecclésiastique auquel, peu de jours après qu'il eut perdu la vue, ayant donné un émétique, puis fait une saignée à la gorge, il rendit la faculté de voir; qu'il fortifia par la suite ce bon état à l'aide des vapeurs d'esprit-de-vin dirigées convenablement sur les yeux. Il rapporte également avoir rendu service à un jeune chanoine par l'usage répété des résolatifs, des bouillons tempérants, et des vapeurs spiritueuses appliquées localement; et il ajoute ouvertement qu'il a réussi à guérir plusieurs amauroses, toutes les fois qu'il a entrepris le traitement immédiatement après l'invasion de la maladie, en saignant, et en faisant prendre l'émétique une ou deux fois dans l'intervalle de deux jours.

Heister (9) prétend avoir guéri une amaurose par la seule salivation; cependant on s'aperçoit, dans la narration qu'il en fait, qu'avant d'employer le mercure, il a fait prendre à son malade un purgatif hydragogue; que le lendemain, s'étant plaint de nausées, d'envies de vomir, il lui a donné un vomitif composé de deux grains de tartrate de potasse antimonié

avec un scrupule de sucre. Il en résulta un vomissement abondant, un soulagement de la nausée. Ces préliminaires ont été suivis de mercure doux, d'extrait de fumeterre, et d'une friction aux glandes parotides, avec gros comme une sève d'onguent mercuriel. Le neuvième jour, quoique la salivation fût à peine commencée, le malade a distingué le jour des ténèbres. Or, de cette narration et de sa comparaison avec ce que nous savons présentement sur l'efficacité des émétiques et des résolatifs internes dans le traitement de cette maladie, il est facile d'inférer que la guérison de l'amaurose imparfaite obtenue par Heister ne doit pas être attribuée à la salivation mercurielle, mais bien à l'évacuation des stimulants morbifiques de l'estomac. Chez une autre dame affectée d'amaurose, et menacée d'une entière cécité, en raison d'une tristesse profonde, et pour avoir fixé trop long-temps des corps brillants, le même auteur (1) a obtenu la guérison au moyen d'une saignée et des pilules cathartiques composées de mercure doux et de résine de jalap. Il a de même rendu la vue (2) à un domestique. Elle s'était grandement diminuée sans vice apparent dans l'œil; mais cet homme se plaignait de nausées: il lui prescrivit une poudre composée de vingt-cinq grains d'ipécacuanha, et dix grains de sulfate de potasse (tartre vitriolé), à prendre le matin avec une infusion d'eufraise, d'hysope et de bois de sassafras, pendant la journée, outre un vésicatoire à la nuque, et un collyre stimulant résolatif.

Ribes (3) parle d'un jeune homme de 22 ans, qui, trois mois auparavant qu'il l'eût examiné, avait perdu la vue, et auquel il la rétablit moyennant l'usage de l'émétique pris dix fois, à différents intervalles. — Helvig (4), Schroëck (5), nous ont transmis l'histoire de plusieurs amauroses imparfaites, consensuelles de l'estomac et des premières voies, guéries avec les seuls purgatifs résolatifs. — Vandermonde (6) fait mention d'une fille de

(1) Obs. et cur. med., lib. xi, obs. 52. Scol. observ. 58.

(2) Casus medicinal., lib. i, cas. xxiv.

(3) Centur. i, obs. 24. Centur. v, obs. 15.

(4) Miscellan. med., p. 546.

(5) Praxis med., p. 104.

(6) Act. n. c., vol. ii, obs. 87.

(7) Commercio Norimberg, t. vii, an. 1757, n. 1.

(8) Traité des maladies des yeux, ch. xxvii, xxviii.

(9) Institutiones chirurgicæ, t. i.

(1) Med. chirurg. u. anat. Vahrnehm., 4 Band.

(2) Loc. cit., Band. 75.

(3) Act. suecic., vol. i, trim. 1, n. 10.

(4) Observ. physic. med., obs. 55.

(5) Miscellan. natur. eur. decad. 2, an. v, obs. 247.

(6) Journ. de méd. de Paris, t. x.

huit ans, qui venait de perdre la vue et la parole par l'effet des saburres et des vers dans l'estomac. Dans ce cas, la présence des vers était indiquée par un mouvement rapide et comme serpentif de la langue, par une expiration continue par le nez, par une grande anxiété, et par des sueurs abondantes de la tête. Cette enfant prit un émétique : elle rendit par la bouche, et avec des matières, un ver rond, allongé d'un demi-pied. Elle fit ensuite usage des purgatifs unis aux anthelmintiques, et bientôt elle recouvra la parole et la vue. — Fabre (1) fait mention d'un certain Jean Barriocot qui, dix jours après avoir souffert une colique, perdit la vue des deux yeux. On lui avait inutilement fait deux saignées, appliqué sur les yeux un collyre d'eau de rose et de blanc d'œuf. Fabre prescrivit à ce malade quatre grains de tartrite de potasse antimoniée, et deux jours après, une potion faite avec une demi-once de séné, une demi-draclme de poudre de tribus, et une once de manne ; deux autres jours après, quatre grains, comme auparavant, de tartrite de potasse antimoniée, et ainsi de suite pendant neuf jours ; puis quelques pilules de mercure doux et de diagrède, une infusion d'eufraise ; la tisane sudorifique et laxative du Codex de Paris, pendant huit autres jours. Les vapeurs d'esprit-de-vin et de café dirigées sur les yeux, au moyen d'un entonnoir, ont été les moyens locaux mis en usage. Dès le quatrième jour du traitement, Barriocot commença à distinguer le jour des ténèbres ; le douzième, il distinguait à peu de distance les couleurs ; et le vingtième il avait parfaitement recouvré la vue. — Thilen (2) rapporte deux observations intéressantes d'amauroses imparfaites guéries par le tartre émétique, pris d'abord comme vomitif, puis comme remède résolutif, tantôt seul, tantôt uni aux substances savonneuses et à l'extrait d'arnica.

Whitt (3) parle d'une dame dont la vue s'obscurcissait profondément toutes les fois qu'il y avait des aigreurs dans l'estomac. Elle a été débarrassée de cette incommodité par le moyen d'un éméti-

que, des poudres absorbantes, et des amers fortifiants de l'estomac. Je connais aussi une personne assez remarquable, qui, avant d'en découvrir la véritable cause, éprouva plusieurs fois pendant quelques heures, après le dîner, un fort obscurcissement de la vue, presque au degré de la cécité, pour avoir mangé du poisson frit dans l'huile d'olive. — On lit dans le *Mercure de France*, pour l'année 1756 (1), la cure faite par Fournier de plusieurs sujets affectés d'héméralopie. Les premiers furent trois soldats auxquels on donna l'émétique après les avoir fait saigner. Le lendemain, ils se plaignaient d'avoir encore la tête pesante, d'éprouver de la nausée ; la saignée fut répétée ainsi que le vomitif. Tous les symptômes disparurent ensuite, et ces trois soldats ne perdirent point la vue de nuit. Fournier fut également heureux sur huit autres soldats affectés de la même maladie, et appartenant à la même garnison.

Pellier (2) guérit d'une héméralopie le capitaine de vaisseau Micetti, en lui faisant prendre l'émétique à doses réfractées, en lui plaçant un vésicatoire à la nuque, en prescrivant des bouillons rafraîchissants et apéritifs. Le même auteur assure (3) avoir plusieurs fois guéri l'amaurose imparfaite réceente avec le tartre émétique à petites doses (émétique en lavage) et avec les fumigations locales aromatiques. — A cette série de faits, et à beaucoup d'autres qui, sur le même objet, se trouvent dans les ouvrages des anciens et dans ceux des modernes, je joindrai ceux que j'ai observés, pour prouver de la manière la plus convaincante l'utilité et l'efficacité de cette méthode curative de l'amaurose imparfaite récente, qui le plus souvent, comme je l'ai dit, n'est autre qu'une affection consensuelle de l'estomac (4), dépendante de stimulus morbifiques existant dans le système gastrique, avec faiblesse nerveuse générale ou partielle des nerfs de l'œil. — Il est à remarquer que, dans

(1) Février, p. 168.

(2) Recueil de mém. et obs. sur l'œil, obs. 152.

(3) Ibid., observ. 156, 158.

(4) *Experientiæ suffragio firmum est in omnibus capitis et nervorum morbis, sic etiam in iis qui oculos detinent ventriculi et virtutis ipsius digestivæ rationem esse habendam.* (*Hoffmann*, Dissert. de morb. præcip. recta medendi ratione.)

(1) Ibid., t. xx.

(2) *Medicinische und chirurgische Bemerkung.*, § *Amaurosis*.

(3) Des affect. hypochondr. et hystér., ch. 1.

le traitement de l'amaurose imparfaite récente, on a, tant chez les anciens médecins que chez les modernes, fait précéder de la saignée universelle ou locale, l'usage des émétiques ou des cathartiques. Les observations ultérieures sur le traitement de cette maladie nous ont appris que l'on ne devait pas en faire une règle générale, et qu'il ne faut recourir à la saignée que dans les cas où elle est manifestement indiquée par des circonstances particulières; comme dans les cas d'amaurose imparfaite récente, compliquée d'affection à l'estomac, et en même temps de pléthore générale ou partielle de la tête, chez des sujets jeunes ou vigoureux, ou chez des personnes dont l'amaurose a été produite ou entretenue par la suppression de quelques évacuations sanguines accoutumées. Dans les autres cas, la saignée n'est pas indiquée: elle peut même être dangereuse, si on la fait à des personnes exténuées ou affectées d'une faiblesse nerveuse générale, profondément tristes, ou habituellement convulsionnaires.

De même, pour ce qui concerne le choix des remèdes propres à débarrasser l'estomac et les intestins du foyer morbifique, à réveiller en même temps l'activité du système général des nerfs, une attention digne de remarque est, qu'excepté le cas exposé plus haut, de personnes assez délicates et exténuées, dans lesquels la teinture de rhubarbe est mieux indiquée, on doit préférer aux médicaments drastiques, aux lavements purgatifs âcres mis en usage dans les temps passés, le tartre émétique comme vomitif, ou à doses réfractées comme résolutif, seul ou uni avec les gommeux et les substances savonneuses, jusqu'à exciter la nausée, et purger doucement le ventre. Il est probable que, dans le traitement de l'amaurose imparfaite récente, produite par des saburres, et compliquée d'une suppression de transpiration, de métastase aux yeux, le tartre émétique donné à doses réfractées, eu égard à sa manière d'agir sur l'estomac, et consensuellement sur tout le système nerveux, est utile et préférable à tout autre résolutif interne, tant pour débarrasser l'estomac et les intestins des impuretés âcres et bilieuses contenues, que pour fortifier par son propre stimulus l'activité du système nerveux, rétablir la transpiration et l'action des vaisseaux absorbants.

1^{re} OBSERVATION.

Jacques Migliavana, de Pavie, âgé de trente-deux ans, menuisier de profession, d'une constitution faible, maigre, vers le milieu de mars 1798, commença à éprouver, à la suite d'une profonde tristesse, une douleur gravative aux sourcils, un dégoût général, une tension du ventre, et de l'inappétence. Le 7 avril suivant, trois heures après être levé, il perdit tout-à-coup la vue des deux yeux. — Le lendemain, je le fis transporter dans cette école de chirurgie pratique. J'examinai ses yeux: je trouvai les pupilles assez dilatées et immobiles dans la lumière la plus vive, régulières cependant dans leur disque; et derrière elles, le fond de l'œil paraissait d'un beau noir. Sans tarder plus, je prescrivis à ce malade deux grains de tartrate de potasse antimonié dissous dans quatre onces d'eau, à prendre par cuillerées et à courts intervalles, jusqu'à produire nausée et vomissement. Après avoir pris toute cette solution, le malade vomit à trois reprises beaucoup de mucosités et des matières bilieuses verdâtres, si âcres qu'ensuite il se plaignit pendant quelques heures d'une ardeur insupportable de la langue et de la gorge. Le même jour, il fut deux fois à la selle, rendit des matières molles et verdâtres. Il passa tranquillement la nuit, et le jour suivant il se trouva soulagé de la douleur de tête et des sourcils. — J'ordonnai les poudres résolutive composées d'une once de tartrate acide de potasse (crème de tartre), et d'un grain de tartrate de potasse antimonié, divisées en six parties égales, dont il prit une dose sur-le-champ, l'autre à midi, la troisième le soir, et ainsi pendant plusieurs jours de suite. Cette poudre lui produisit chaque fois de la nausée, une ou deux selles abondantes chaque jour, avec soulagement autant de sa tête que de sa constitution en général; puisque, peu de jours après l'usage de ces poudres résolutive, il ne se plaignit plus de prostration de forces, ni de tension aux hypochondres. Pendant ce temps, je lui fis rapprocher chaque jour des deux yeux un vase de carbonate d'ammoniaque, jusqu'à ce que ces organes commençassent chaque fois à larmoyer et à rougir. — Dans les premiers quatre jours de ce traitement, il ne parut aucun changement sensible dans les yeux du malade; mais le cinquième, 13 avril, il dit bien voir la chandelle qu'on approchait de

lui. J'examinaï les pupilles que je trouvais un peu resserrées. L'usage des poudres résolatives fut continué, mais seulement une fois le matin, et l'autre le soir. — Le 19 avril, le malade distinguait suffisamment, à une lumière modérée, tout ce qui l'entourait. Sa pupille me parut encore plus rétrécie que le 13 précédent; et comme jusqu'alors le malade avait été tenu à un régime rigoureux, et commençait à accuser de l'appétit, je le mis à la diète des convalescents. Pour fortifier ensuite son estomac, et ranimer son système nerveux, au lieu des poudres résolatives je lui fis prendre celles composées d'une once de kina, et d'une demi-once de racine de valériane, divisées en six parties égales, dont l'une pour le matin, l'autre pour le soir, sans jamais abandonner la pratique des vapeurs ammoniacales dirigées sur les yeux. — Depuis le 19 avril, le malade récupéra chaque jour davantage la faculté de voir, et, le 22 mai, il sortit de l'hôpital, en état de reprendre le métier qu'il exerce encore présentement.

II^e OBSERVATION.

Étienne Barbieri, âgé de quatorze ans, pâle, maigre, entrete nu dans l'hôpital des Orphelins de cette ville, fut attaqué, en mars 1797, d'une péripneumonie qui nécessita une saignée abondante. Encore convalescent, ce jeune homme se plaignit de voir peu ou point de l'œil droit, dans lequel il éprouvait de temps en temps des douleurs fortes et profondes, ainsi que dans le sourcil correspondant. On lui prescrivit les anti-spasmodiques, des toniques; mais inutilement, puisque la vue de cet œil diminuait de plus en plus chaque jour. Sa pupille se resserra, devint immobile, et au-delà on vit une tache blanchâtre qui semblait un principe d'obscurissement de la capsule. — Il resta deux ans dans cet état, en se servant assez bien de l'œil gauche, quand, dès les premiers jours de septembre 1799, il vit s'obscurcir presque en entier et tout-à-coup la vue de l'œil gauche, avec cette particularité, que le matin, à son réveil, il ne distinguait qu'à peine le jour des ténèbres. L'ayant examiné, je lui trouvai la pupille de l'œil gauche très-dilatée et immobile, tandis que la pupille de l'œil droit, grandement détériorée, était immobile et resserrée. — J'expérimentai dans ce cas l'extrait de pulsatile noire: j'en fis prendre au

malade trois grains matin et soir. Quinze jours après, je dus cesser l'usage de ce remède, puisque, sans améliorer la vue, il occasionnait de fortes douleurs de tête, et un peu moins que des convulsions générales. Je me contentai de le laisser en repos jusqu'au 24 décembre de la même année, pour en reprendre le traitement de la manière suivante.

Je prescrivis deux grains de tartre émétique dissous dans quatre onces d'eau, que le malade prit par cuillerées chaque demi-heure. Après avoir pris environ trois parties de cette dissolution, il vomit un demi-bassin de matières verdâtres, bilieuses, tenaces; et sur le soir, il fut deux fois à la selle. La nuit fut tranquille, et le lendemain matin, à son réveil, il distingua de l'œil gauche ce qui l'avoisinaït, et les personnes qui passaient dans le dortoir; ce qu'il n'avait pu faire depuis quelques mois auparavant. Je le mis aussitôt à l'usage des poudres résolatives indiquées dans l'observation précédente; elles furent divisées en huit parties égales, dont il prit trois par jour. Ces poudres causèrent de la nausée, et régulièrement deux selles par jour. On fit en outre, trois ou quatre fois par jour, l'usage le plus exact des vapeurs ammoniacales. — Le 1^{er} janvier, une heure après avoir pris la première dose de poudres résolatives, cet enfant vomit à grands flots une quantité prodigieuse de matières verdâtres, bilieuses, non moins visqueuses que la première fois. Pendant ce jour, je suspendis tout médicament, et successivement la poudre résolutive fut réduite à deux seules doses, dont une le matin, et l'autre le soir, jusqu'au 8 du même mois. — A cette époque, le malade distinguait déjà assez bien les objets avec l'œil gauche dont la pupille ne présentait pas cette grande dilatation qu'on lui remarquait auparavant; elle se mouvait un peu à l'aspect d'une lumière vive. La pupille de l'œil droit resta comme auparavant rétrécie et immobile: de cet œil, l'enfant distinguait à peine la lumière des ténèbres. Du reste, le malade n'avait plus cette face livide et jaunâtre d'autrefois; il avait bon appétit. — Ce fut alors que j'employai les pilules résolatives de Schmucker, dont l'enfant en prit quatre, matin et soir, sans jamais cesser d'approcher de ses yeux, plusieurs fois le jour, les vapeurs usitées. En peu d'instants, ces pilules produisirent de la nausée, puis purgeaient deux fois le jour

sans affaiblir. — Le 16 janvier, la diarrhée étant survenue sans cause manifeste, je suspendis les pilules résolatives, qui furent ensuite reprises le 22 du même mois, mais à moitié dose; et comme elles purgeaient encore trop, elles ne furent employées que tous les deux jours, sans jamais interrompre l'usage local des vapeurs. — Le 19 février, l'enfant, se trouvant bien rétabli de la vue à l'œil gauche, s'échappa de l'hôpital par un jour assez pluvieux, et rentra tout baigné de la tête aux pieds. Il en eut, pendant deux jours, une fièvre du caractère des continues rémittentes dont il fut guéri à l'aide du kina uni à la valériane. Néanmoins, malgré la force des paroxysmes de la fièvre, l'œil gauche se souleva vigoureux. — Le 26 février, je laissai cet enfant dans un bon état de santé, tant en général que sous le rapport de la vue de l'œil gauche, avec lequel il distinguait les plus petits objets. Le droit resta tel qu'il était dans le principe du traitement.

III^e OBSERVATION.

Jean Seignagni, voiturier, homme d'un fort tempérament, d'une bonne constitution, âgé de trente ans environ, un matin qu'il sortait de l'église, fut, en 1791, attaqué d'une faiblesse de vue des deux côtés. L'accroissement progressif fut tel, qu'en peu de minutes il se trouva parfaitement aveugle. — Conduit à l'hôpital, son visage parut enflammé; son pouls était dur, plein; la conjonctive était striée de quelques vaisseaux sanguins, avec la pupille immobile et dilatée, sans autre incommodité que la cécité. — Cet homme fut saigné du bras; on lui appliqua ensuite quatorze sangsues à la tempe et à la circonférence antérieure du cou. Il en résulta un écoulement abondant de sang: on prescrivit en même temps la diète, les boissons aqueuses et un purgatif. À l'aide de tels secours, on obtint bien une diminution des forces de tout le corps, mais aucun avantage particulier sur la perte de la vue. — Le lendemain, deux sinapismes furent appliqués aux pieds, ainsi qu'un large vésicatoire à la nuque, sans produire aucun bon effet. Le quatrième jour, ce malade but à plusieurs reprises une livre de décoction d'arnica et de pulsatile noire. Mais comme ces remèdes, dont la dose était accrue chaque jour, ne produisirent aucun avantage dans l'espace

d'une quinzaine qu'ils furent continués avec soin et avec exactitude, on passa à l'usage des pilules de Schmucker. — Dès les six premiers jours, le malade fut un peu soulagé par ces pilules, et ce fut toujours en croissant par degrés. Dans l'espace de vingt-sept autres jours, il recouvra parfaitement la vue, qui fut bonne pendant deux mois; mais l'affection récidiva ensuite, parce que le malade abusait des nourritures grossières et des liqueurs fortes. — Cette seconde fois, après une petite saignée, je revins à l'usage des pilules de Schmucker, à l'aide desquelles, sans aucun autre secours externe, excepté les lotions froides de l'œil, la maladie disparut heureusement dans le cours de trente-deux jours, sans aucune autre récidive.

IV^e OBSERVATION.

Joseph-Antoine Gossi, de Stradella, âgé de soixante ans, d'un tempérament vif et fort, fut attaqué, vers la fin de 1794, d'une fièvre quarte opiniâtre, pendant treize mois environ, malgré les secours qu'on lui apporta. Il fut si mal traité, que, sa fièvre ayant cessé, il lui fallut bien cinq mois d'un bon régime de vie pour se remettre un peu les forces. Passé ce temps et n'étant pas encore parfaitement guéri, ni rétabli dans sa première vigueur, il commença à voir des bandes noires devant l'œil gauche: elles allaient toujours en croissant, de manière que, dans l'espace de quinze jours, Gossi resta entièrement privé de la faculté de voir de cet œil. Quelques remèdes qu'on lui prescrivit lui rendirent un peu la vue, mais ce fut de courte durée: l'œil gauche tantôt allait en perdant presque entièrement la faculté de voir, tantôt la recouvrait; mais le malade ne pouvait marcher sans se heurter.

Tel fut l'état alternatif de bien et de mal dans lequel ce malade resta pendant plusieurs semaines, persuadé qu'il ne lui arriverait rien de plus, ayant d'ailleurs conservé sain l'œil droit. Il ne voulut plus faire usage d'aucun remède, quand tout-à-coup la vue de l'œil droit se troubla tellement, qu'en peu de jours il se trouva réduit à se faire conduire pour être en sûreté. — Ayant éprouvé inutilement tous les remèdes qu'on lui avait administrés, réduit d'ailleurs aux plus grandes angoisses par la privation de l'emploi qui le faisait vivre, cet homme vint, le 8 juin 1796, se faire traiter dans cette

ville. — Je l'examinai attentivement. Les pupilles se sont trouvées assez dilatées et immobiles. Au-delà de la droite, le fond de l'œil était d'un beau noir. — Ayant égard principalement au désordre du système gastrique, accru par les fortes affections de l'âme, qui agitaient fortement le malade depuis quelques mois, on lui prescrivit quatre grains de tartre émétique dissous dans huit onces d'eau, à prendre par grandes cuillerées chaque deux heures; la première dose de cette solution n'excita que des nausées. On recommença le lendemain, et il n'y en avait pas encore six cuillerées de prises, qu'il y eut un fort vomissement qui fit évacuer une grande quantité de mucus d'un jaune vert assez amer, et qui fut suivi de deux évacuations alvines. — Le 11, je prescrivis seize grains de tartre émétique dissous dans douze onces d'eau de menthe poivrée, avec addition d'une once et demie de sirop d'écorce d'orange, à prendre une ou deux cuillerées trois fois le jour. En outre, j'ordonnai de boire de temps en temps, pendant la journée et à petite dose, une infusion d'une drachme de fenilles d'arnica dans une livre et demie d'eau. Dans les deux premiers jours, et peu d'heures après avoir pris une ou deux cuillerées de la solution de tartre émétique, le malade vomit plus ou moins de bile; et par la suite, il n'éprouva plus que des nausées produites par ce remède. — Le 14, commencèrent à se dissiper ces bandelettes noires qui paraissaient devant l'œil gauche; et dans peu de jours, elles disparurent en entier. La pupille de chaque œil devint un peu mobile. Le douzième jour du traitement commencé, le malade pouvait déjà distinguer les gros objets. — A cette époque, ayant cessé la solution de tartre émétique, on ordonna les pilules résolatives de Richter, dont la dose fut d'abord de quinze, trois fois le jour; enfin, de dix-huit et de vingt-quatre, sans discontinuer cependant l'infusion d'arnica. — Il n'y avait pas encore quinze jours que le malade prenait les pilules, qu'il pouvait voir assez pour marcher sans guide. Après un mois et demi environ, moyennant l'usage toujours continué de ces pilules, à l'aide des lunettes dont il se servait avec avantage avant d'être pris d'amaurose imparfaite, il se trouva en état de pouvoir lire et écrire. C'est à cette dernière époque que j'examinai ses yeux sans y rencontrer rien de morbifique, sinon que la vue était moins

parfaite dans l'œil gauche que dans le droit. — Les pilules ne produisaient des nausées que de temps à autre, et régulièrement chaque jour une évacuation alvine de matières pultacées. Cet homme désira retourner chez lui: je le lui permis, à condition qu'il continuerait à prendre, en différentes fois, une autre dose entière de pilules. Il n'eut jamais aucune autre altération de la vue (1).

V^e OBSERVATION.

Giuseppa Pirzi, jeune fille de seize ans, de Belgiojoso, d'une constitution grêle, et non encore réglée, eut à souffrir, sur la fin de mai 1801, une faim morbifique si incommode, qu'elle avait peine à la calmer, en mangeant toutes sortes de nourritures grossières, et particulièrement du pain fait avec du maïs (*zea mais*). En outre, cette fille, fatiguée par les travaux assidus de la campagne, auxquels elle n'était pas encore bien accoutumée, s'aperçut que sa vue s'obscurcissait: tout-à-coup son appétit immodéré cessa; sa bouche devint amère. Elle commença à éprouver un sentiment de pesanteur à la région de l'estomac, accompagné de nausée et d'une douleur continuelle de la tête; enfin, elle ne vit plus de l'œil droit, et très-peu du gauche. La pupille de chaque œil était assez dilatée et presque immobile à la lumière la plus vive; de plus, on observait chez cette malade comme un principe de strabisme. C'est dans cet état qu'elle fut transportée dans cette école de chirurgie-pratique, le 4 juin 1801. — Le 4 juin, je donnai 4 grains de tartre émétique dissous dans cinq onces d'eau distillée, à prendre à cuillerées par intervalles. Cette fille eut long-temps des nausées; mais elle ne vomit que peu de matières visqueuses et blanchâtres. — Le 5, le même vomitif, donné de la même manière, produisit un vomissement plus copieux que le jour précédent, et toujours de matières muqueuses et blanchâtres. La douleur de tête fut néanmoins assez diminuée, ainsi que le sentiment de pesanteur à la région de l'estomac. Cependant la nausée subsistait; la langue restait aussi sale qu'auparavant. La

(1) Le cours de cette maladie et son traitement sont parfaitement connus de M. Volpi, savant et habile chirurgien de cet hôpital.

pupille se montra assez mobile à une lumière assez vive : l'œil gauche étant fermé et couvert, la malade s'apercevait si elle se trouvait dans la lumière ou dans l'obscurité. Je commençai à lui faire approcher des yeux les vapeurs ammoniacales, toutes les deux ou trois heures. — Le 6, peu de douleur de tête; bouche moins amère que dans les jours précédents; pupille mobile. On prescrivit les poudres résolatives dont la malade prend trois doses dans la journée : elle continue, toutes les deux ou trois heures, d'approcher de ses yeux les vapeurs usitées. — Le 7, très-peu de douleur de tête; les poudres résolatives produisent de la nausée pendant quelques heures; ensuite deux selles abondantes pendant la journée. La pupille se resserre un peu; la malade voit les contours des corps grossiers. — Le 8, douleur de tête cessée tout-à-fait, ainsi que l'amertume de la bouche et la malpropreté de la langue. La pupille est plus mobile à la lumière que dans le jour précédent. — Les 9, 10, 11 et 12, la malade continue à prendre les poudres résolatives, et use extérieurement des vapeurs ammoniacales. — Le 13, la malade se plaint de nouveau de douleur de tête, d'amertume de la bouche; sa langue est chargée. Au lieu des poudres résolatives, je prescrivis un émétique fait avec une demi-draehme d'ipéacuanha, et un grain de tartre émétique à prendre d'une seule fois. La malade vomit beaucoup de matières d'un jaune vert. La douleur de tête cessa sur-le-champ, et cette fille distingua ensuite suffisamment bien les objets qu'on lui présenta. Elle continua l'usage des vapeurs indiquées. — Le 14, très-bien : la pupille de l'œil droit, la plus affectée d'amaurose, est aussi plus rétrécie que celle de l'œil gauche. — Le 15, la malade reprit l'usage des poudres résolatives, à prendre comme auparavant. Elle continua à pratiquer extérieurement les vapeurs. — Le 16, tout va de mieux en mieux. La malade distingue une petite aiguille avec son œil droit. — Les 17, 18, 19 et 20, les poudres résolatives produisent chaque jour deux selles abondantes, sans affaiblir la malade, qui a bon appétit et digère bien. — Le 21, on cesse l'usage des poudres résolatives pour leur substituer la décoction de kina avec l'inclusion de racine de valériane, à prendre trois fois le jour, à la dose de trois onces. — Les 22, 23, 24, 25, 26 et 27, cette fille voit aussi bien avec l'œil droit qu'avec

le gauche les objets les plus fins. Elle prend une bonne couleur; et le strabisme est encore presque entièrement disparu. — Le 8, elle sortit de l'hôpital, parfaitement guérie. Je conseillai néanmoins de faire encore l'usage externe des vapeurs susdites; puis de prendre intérieurement, matin et soir, une poudre composée d'une draehme de kina et d'une demi-draehme de racine de valériane; d'observer en outre une diète régulière; enfin, de se préserver des rayons brûlants du soleil.

ARTICLE ADDITIONNEL.

Amaurose, ou goutte sercine, exprime abolition ou suspension soit complète soit incomplète du sentiment de la rétine. C'est, en d'autres termes, une paralysie analogue à celle des membres, et qu'on appelle paralysie du sentiment (anesthésie). Ce n'est pas à dire pour cela que cette absence du sentiment exprime toujours une faiblesse directe, et réclame les stimulants. Un nerf enflammé est paralysé, c'est-à-dire il ne transmet pas à l'encéphale les impressions qu'il reçoit, parce qu'il est gêné, souffrant, et ne peut fonctionner. La pulpe rétinienne peut même être totalement envahie d'un travail phlogistique lent et destructeur, et pourtant ne pas accuser la moindre douleur; c'est que la rétine étant elle-même un organe de sentiment, du moment qu'elle souffre dans tous ses points, elle ne peut exprimer sa souffrance; car elle se trouve dans une inaction fonctionnelle complète par l'effet de la maladie. — Les dégénérescences sourdes de cette membrane (fungus médullaire, mélanose) nous offrent tous les jours des exemples de ce cas. Il en est autrement quand une seule partie de la rétine est malade, le reste exprime l'état de souffrance, ainsi que cela s'observe dans les rétinites aiguës qui n'envahissent que partiellement cette membrane. — Ce que je viens de dire de la rétine a été prouvé également pour l'encéphale par M. Bellingieri. Lorsque toute la masse encéphalique est enflammée, cet état peut exister sans que le malade accuse la moindre céphalalgie. — Il y a plus, un pareil état morbide peut exister sans fièvre, si la phlogose n'est pas très-intense. Voyez un fait remarquable de ce genre, publié dernièrement par M. Bellingieri, et que j'ai reproduit dans la *Gaz. Méd.* (1838). L'absence de

fièvre dépend de la petitesse des vaisseaux de la partie enflammée, petitesse qui est insuffisante à appeler une réaction du côté du cœur. Aussi ne doit-on pas être étonné qu'une amaurose dépendant d'une sub-inflammation chronique de la rétine puisse exister sans douleur et sans fièvre; il est même reconnu que cette espèce d'amaurose est la plus fréquente. — Ces considérations suffisent, je présume, pour faire comprendre que l'amaurose ou l'insensibilité de la rétine exprime toujours un symptôme d'une autre maladie. — Peu exercé à la connaissance des autres maladies, les oculistes ont tellement embrouillé l'étude de l'amaurose, qu'il est impossible de s'en former des idées nettes, d'après leurs ouvrages. Les Allemands sont tombés dans des subtilisations de la dernière absurdité à cet égard. Ce qu'ils appellent leurs systèmes de classification des amauroses, sont, à mon avis, des espèces d'apocalypses sans portée.

§ 1^{er}. *Variétés*. — A. sous le rapport de sa nature, l'amaurose offre trois variétés, comme toutes les autres paralysies; elle est :

1^o *Mécanique*, c'est-à-dire dépendant d'une compression du nerf optique ou de la rétine, ou d'une altération organique de ces parties.

2^o *Asthénique* ou *adynamique*, savoir : dépendant d'une faiblesse directe, d'une véritable langueur de la vitalité de la rétine, ainsi que cela s'observe à la suite des grandes hémorrhagies, de l'innéité très-prolongée, de l'empoisonnement par l'acide carbonique, par la belladone, par la strychnine, par le plomb (amaurose saturnine), les lavements de tabac, l'abus du mercure, de l'acide hydrocyanique, du coït, etc., etc.

3^o *Hypérémiq*ue, c'est-à-dire par inflammation sourde, ou par congestion de la rétine et du nerf optique; c'est le cas le plus ordinaire. Cette espèce d'amaurose peut devenir mécanique à la longue, par suite des altérations organiques que subit la pulpe de la rétine et du nerf optique; elle peut aussi exister avec cette dernière; c'est ce qui a lieu à la suite des commotions oculaires, des blessures de la rétine, de l'action de la foudre, d'une lumière très-vive, etc. On conçoit d'ailleurs que rien n'empêche que la rétine soit plus ou moins enflammée, en même temps qu'elle est comprimée mécaniquement, ainsi que cela s'observe souvent, par exemple, dans les

choroïdites chroniques accompagnées d'épanchement derrière la membrane de Jacob, etc. — Quelques personnes admettent une amaurose irritative, ou dépendant d'une simple irritation nerveuse sans congestion ni phlogose. C'est une erreur. Les prétendues amauroses irritatives ne sont que des amauroses hypérémiques qui cèdent au traitement antiphlogistique. Qu'est-ce en effet qu'une irritation *pure* de la substance d'un nerf? Les recherches des meilleurs pathologistes modernes ont démontré que les prétendues irritations nerveuses, essentielles, ne sont que de véritables névrites ou des névritémites (la sciatique, par exemple), et que les remèdes prétendus antispasmodiques ne sont que des affaiblissants ou des excitants, tels que la belladone, l'opium, le camphre, etc. — Les trois variétés que nous venons d'établir forment la base de nos descriptions.

B. Sous le rapport du siège des causes de l'amaurose, on peut établir six variétés, ainsi que je l'ai déjà fait dans mon travail publié en 1832.

1^o *Constitutionnelles*. Toutes les amauroses asthéniques, et plusieurs cas d'amauroses hypérémiques entrent dans cette catégorie.

2^o *Idiopathiques* ou *globulaires*. Souvent le siège principal des causes d'une amaurose est dans le globe oculaire lui-même; rien n'empêche cependant que ces causes immédiates soient alimentées par des conditions morbides constitutionnelles (amauroses rhumatismale, syphilitique, etc.).

3^o *Orbitaires*. Ce sont ordinairement des amauroses mécaniques, ainsi que nous le verrons tout-à-l'heure.

4^o *Névrotiques*, c'est-à-dire amauroses dont la cause existe dans le nerf optique (tumeurs, hydropisies du névritéme, etc.).

5^o *Encéphaliques*.

6^o *Symphathiques* d'organes éloignés (grossesse, hypertrophie du cœur, embarras gastrique, etc.). — Nous verrons que, quel que soit le siège de ces causes de l'amaurose, la nature de la maladie ne sort pas des limites des trois espèces fondamentales établies en tête de ce paragraphe.

C. Sous le point de vue de son intensité, la maladie reçoit le nom d'*ambliopie* (*imbecillitas oculorum*), si la cécité n'est pas complète; d'*amaurose parfaite*, si le malade ne peut distinguer la

lumière des ténèbres. — L'ambliopie a reçu elle-même une foule d'épithètes différentes, selon les formes particulières qu'elle affecte. On l'a appelée :

Hémiosie (vision de la moitié de chaque objet qu'on regarde, *visus dimidiatus*).

Diplopie (vision double avec un œil).

Oxyopie, nyctalopie (vision dans l'obscurité).

Héméralopie (vision du jour, cécité de nuit).

Myodepsie (vision de mouches, de corpuscules noirs).

Croupsie ou *pseudochromie* (fausse perception des couleurs). Nous reviendrons sur toutes ces particularités.

D. Sous le point de vue enfin de ces complications, l'amaurose offre des variétés nombreuses, suivant qu'elle coexiste avec la cataracte, l'hydrophtalmie, des leucomes, l'hydrocéphale, l'hyperthropie du cœur, la compression apoplectique du cerveau, des lésions traumatiques de cet organe, la folie, l'épilepsie, la colique saturnine, la chlorose, des névralgies, etc., etc.

§ II. *Anatomie pathologique* (1). — Persuadés qu'une goutte d'humeur qui obstruait le passage des esprits vitaux dans le nerf optique constituait l'amaurose, les anciens ne firent aucune recherche pour éclairer la nature de cette maladie, les causes et le siège de l'amaurose. *Anaurosini olim barbari guttam serenam appellabant. Scenam quidem ex eo quod claros oculos tunc videmus, ac sine ullo quod sub sensum cadet vitio. Guttam vero quod ex cerebro in nervos opticos obstruentem irruere humorem, medici non dubitabant, unde etiam quod repente hic affectus deducebant.* (Morgagni, De causis et sedibus morborum, epist. 13.) — Mais depuis que les Méry, les Bonnet, les Morgagni, les Cheselden, les Scarpa, etc., ont fait naître le goût de l'anatomie pathologique dans l'étude de toutes les maladies, l'amaurose a été considérée sous son véritable point de vue; savoir : *sous le double rapport des phénomènes qu'elle présente durant la vie, et des altérations pathologiques qu'elle offre après la mort.*

C'était, certes, le seul moyen pour parvenir à déterminer à priori le siège de l'amaurose, d'après les symptômes qu'elle présente. — Malheureusement, les recherches cliniques et cadavériques faites dans cet esprit jusqu'à ce jour ne sont pas encore suffisantes pour donner à ce problème important une solution complète et générale; car l'amaurose, quoi qu'elle soit une maladie très-fréquente, offre rarement par elle-même l'occasion d'ouvrir le corps de ceux qui en sont atteints; quand cette opportunité se présente, ce n'est ordinairement pas l'amaurose qui nous l'offre, mais bien une autre maladie mortelle à laquelle l'amaurose se trouve, comme par occasion, jointe. — Une autre circonstance puissante a contribué jusqu'à présent à rendre peu utiles pour la thérapeutique les recherches anatomico-pathologiques qu'on a faites sur l'amaurose. C'est que tous ceux qui s'en sont occupés se sont fixés, ou n'ont eu l'occasion de se fixer que sur des cas d'amaurose ancienne, complète et organique. Or, malheureusement, ces sortes de cécité étant presque toujours au-dessus des ressources de l'art, ces investigations n'ont pu trouver d'application que dans l'histoire seulement de la pathologie et du pronostic de l'amaurose; mais le plus important était d'éclaircir la nature des amauroses *guérissables*, je veux dire des amauroses récentes et incomplètes, de celles qui ne sont que simplement symptomatiques ou sympathiques; de celles, en un mot, dans lesquelles il n'existe qu'un simple dérangement des fonctions, la structure et les propriétés vitales du nerf optique et de la réline étant intègres. C'est ce qu'on n'a pas fait, ou tout au plus, qu'on n'a que très-imparfaitement fait jusqu'à ce jour; c'est ce que j'essaierai de faire. Commençons par l'examen des amauroses avec lésion organique. — Les faits qui indiquent les causes et le siège de l'amaurose peuvent être partagés en quatre grands groupes, savoir : 1° en ceux qui montrent les lésions existantes dans la boîte crânienne; 2° en ceux qui indiquent les altérations qu'on rencontre dans la cavité orbitaire; 3° en ceux qui exposent les dégénérescences des parties constituantes du globe de l'œil; 4° enfin, en ceux qui tracent les dérangements des organes plus ou moins éloignés de la région oculaire, et qui sympathisent avec l'œil. Examinons ces quatre groupes de faits.

(1) Les faits qu'on va lire dans ce paragraphe se trouvent consignés dans mon mémoire sur l'amaurose (*Revue médicale*, décembre 1852). J'ai cru devoir les reproduire, attendu l'importante pratique qui se rattache à leur ensemble.

A. *Premier groupe de faits. Lésions existantes dans la boîte crânienne.* Pour qu'un désordre existant dans la boîte crânienne produise l'amaurose, il faut qu'il atteigne le nerf optique; or, le nerf optique peut être atteint soit *médiatement*, ou *immédiatement*, et à travers une masse de substance encéphalique plus ou moins considérable. Des observations que nous avons pu recueillir à ce sujet, il résulte que le nerf optique peut être atteint immédiatement de maladie organique en six modes différents, savoir : 1° d'*atrophie* ou *dessèchement* de sa substance; 2° d'*hydropisie* dans toute sa gaine, de même que cela arrive quelquefois au nerf sciatique; 3° de *tumeurs enkystées* ou non enkystées, qui se forment lentement, soit dans sa gaine, soit dans quelques autres points de sa substance; 4° de *suppuration*; 5° d'*hypertrophie*; 6° enfin, dans quelques circonstances très-rares, ce nerf peut être aussi blessé. Dans tous ces six modes d'*altération immédiate*, l'amaurose a été complète, comme on le conçoit, et tous les moyens qu'on a employés pour la combattre ont été inutiles. Quant aux lésions médiatees du nerf optique, nous en parlerons après celles que nous venons d'énoncer. Qu'on nous permette de dire par avance, comme résultat de l'observation, que certaines espèces d'amauroses, provenant de la compression médiate du nerf optique, ont pu, dans quelques cas, être guéries par le simple éloignement de la cause comprimante.

1^{re} *Fait. Atrophie avec contorsion du nerf optique.* Un individu était, depuis sa jeunesse, complètement amaurotique. Il était souvent sujet à des mouvements convulsifs. Après la mort de cet homme, Morgagni, qui fit l'ouverture du corps, trouva les nerfs optiques *atrophés*, minces et presque tordus comme deux cordes, depuis les globes oculaires jusqu'à la selle turcique. *Nervi ambo optici non modo obstructi vel angustati inventi sunt, sed intorti cum amaurosis a pueritia incidisset.* (Morgagni, loco citato.) — Dans un autre cas où l'amaurose n'existait qu'à un œil seulement, on a rencontré le nerf optique de ce côté dans un état de dessèchement consomptif, la forme et le brillant de l'œil étant d'ailleurs parfaitement intégrés. Cette observation appartient à Cheselden. La voici.

2^e *Fait. Atrophie du nerf optique, la forme et la transparence de l'œil étant*

intégrés. Un homme était amaurotique d'un œil depuis plusieurs années, il voyait parfaitement bien de l'autre. Après sa mort, l'ouverture du crâne montra le nerf optique atrophié de moitié, en comparaison de celui du côté sain; mais les deux globes oculaires étaient également brillants. L'auteur de l'éloge historique de Cheselden, en parlant des raretés anatomiques que ce chirurgien avait rencontrées dans ses dissections, s'exprime ainsi. « *Il rencontra, entre autres, un nerf optique desséché et réduit à la moitié du volume naturel, quoique les deux yeux parussent également beaux.* » (Mémoires de l'Académie de chirurgie, t. 7, p. 170, éd. in-12.)

3^e *Fait. Idem.* Morgagni, qui cite aussi l'observation de Cheselden, dit avoir rencontré un cas parfaitement semblable sur un chien. « *Et nos pariter in cane in quo alter nervus erat gracilior, cæcumque respondebat, oculum vidimus naturali magnitudine et plenitudine.* » (Morgagni, ouvrage cité, épist. 18, n. 40.) — Ces deux faits sont vraiment fort remarquables, à cause de l'existence de l'atrophie du nerf optique sans aucune altération de la forme ni de la transparence de l'œil. De là, Morgagni conclut avec raison que les nerfs optiques sont exclusivement destinés au sentiment de l'œil, et qu'ils ne contribuent en rien à la nutrition de cet organe. Une autre conséquence, qui nous paraît découler de ces deux observations, est celle-ci : l'atrophie du globe de l'œil peut exister, ainsi que je l'ai vu une fois, sans lésion des propriétés vitales du nerf optique et de la rétine; c'est-à-dire que les humeurs de l'œil peuvent être graduellement résorbées et les membranes revenir insensiblement sur elles-mêmes, sans que l'individu perde la faculté de voir plus ou moins distinctement. — Nous ferons cependant une réflexion à l'égard de la conclusion de Morgagni. Si l'on veut, dans ces cas d'atrophie, supposer le nerf optique dans un état absolu de dessèchement; que le sang ne circule plus dans sa substance, ou bien que son artère centrale soit ossifiée et obstruée comme on en a quelques exemples, alors il nous paraît impossible que la forme et la transparence du globe de l'œil puissent être conservées; car le corps vitré, qui reçoit toute sa nourriture des rameaux que lui envoie l'artère centrale du nerf optique, doit nécessairement devenir opaque, et s'ancantir à son tour. De là, l'affaisse-

ment de la forme et de l'altération du brillant de l'œil. En effet, dans presque toutes les autres observations d'atrophie du nerf optique qu'on connaît, la forme et le brillant de l'œil avaient subi des altérations plus ou moins sensibles. — Au reste, ces deux observations ne sont pas les seules.

4^e *Fait. Idem.* Santorini nous a conservé l'histoire d'un homme qui avait été amaurotique depuis long-temps, les yeux conservant toute leur apparence naturelle. Après la mort, la crânioscopie montra que le nerf optique était atrophié. Cet auteur ne dit point si la cécité amaurotique existait à un œil seulement ou à tous les deux à la fois (Santorini, *Obs. anat.*). — D'après les connaissances que nous avons actuellement sur la tendance qu'ont les membranes séreuses d'adhérer entre elles dans le travail d'une inflammation plus ou moins intense, il nous paraît présumable que dans un cas d'atrophie du nerf optique où les deux côtés de la gaine se trouveraient réunis ensemble, cette lésion morbide aurait été le résultat d'un travail phlogistique. Telles nous paraissent les conditions de l'observation suivante :

5^e *Fait. Idem.* Une femme était depuis long-temps atteinte d'amaurose à l'œil droit. Aucun remède n'avait pu la guérir. Cette femme était morte d'autre maladie. Rolfincius trouva, à l'ouverture du corps, que le nerf optique correspondant à l'œil amaurotique était dans un état absolu de consommation, et que les tuniques qui l'enveloppaient adhéraient entre elles. « *Dexter nervus opticus tabe fuerat consumptus, ut ejus tunicae coalescerent, et in illo oculo etiam erat visus abolitus.* » (Rolfincii *disputatio de gutta serena.*)

6^e *Fait. Idem.* Dans un autre cas de cécité de l'œil gauche, on a rencontré le nerf optique du même côté, non-seulement plus grêle que l'autre, mais encore sa substance était plus dense et plus décolorée que celle du nerf du côté opposé qui était sain d'ailleurs. « *Sinister nervus opticus gracilior dextero, et cum incidere ex substantia magis compacta et subsfusca fuit tum in orbita, tum inter cranium.* » (Morgagni, ouvrage cité, *epist.* 18.)

7^e *Fait. Idem.* Le même auteur que nous venons de citer parle, dans un autre endroit de ses œuvres, d'un enfant aveugle paramaurosc presque congéniale, chez lequel le nerf optique fut trouvé,

après la mort, dans un état d'exténuation extraordinaire. (*Epist. anat.* 18, n. 40.)

8^e *Fait. Idem.* Une femme infanticide fut, à cause de son crime, condamnée à l'échafaud. Le docteur Iselandi, qui avait été autorisé à disséquer le cadavre, s'attacha à examiner scrupuleusement le nerf optique de l'œil amaurotique. Cet examen fit voir le même nerf très-flaque et très-aminci. « *Brat alter oculorum videndi potentia orbatus nervo optico et flaccidiore et juxta minore existente.* » (*Ephemerid. naturæ curios.* Dec. 3, a. 7, *obs.* 157.)

9^e *Fait. Idem.* Sur un œil fourni par le célèbre Monteggia, de Milan, le professeur Scarpa reconnut le nerf optique tellement atrophié que son volume égalait à peine celui d'un fil. — Une remarque qui nous paraît constante dans les observations que nous venons de rapporter, c'est que, dans tous les cas d'atrophie du nerf optique, l'altération consumptive ne s'étendait pas au-delà de la selle turcique, endroit de coadnation ou de la conjugaison des deux nerfs. Examinée au-delà de ce point, la substance de ces nerfs n'a présenté aucune altération.

10^e *Fait. Hypertrophie du nerf optique.* Chez un jeune homme qui avait été amaurotique depuis long-temps, Wardrop eut l'occasion d'observer, après la mort, le nerf optique dans un état beaucoup plus boursoufflé et plus dur que dans l'ordre naturel. (*Wardrop's Morbide anatomy of the human eye*, vol. 2, p. 158)

11^e *Fait. Idem.* En 1828, nous avons eu nous-même l'occasion de faire une observation pareille à la précédente sur l'œil d'un homme qui était mort à l'hôpital de la Pitié, dans une des salles de M. Lisfranc. Cet homme, qui est mort subitement, avait depuis quelque temps perdu la vue d'un côté, par suite de congestions sanguines cérébrales et d'ophtalmies internes, auxquelles il était souvent sujet. A l'ouverture du crâne, j'ai trouvé le nerf optique de ce côté une fois et demie plus gros que l'autre qui était sain. La substance du même nerf était aussi plus épaisse que dans l'état naturel. Je rapporterai plus loin l'espèce de lésion remarquable que m'a offerte la rétine de ce même œil. — Indépendamment de l'atrophie et de l'hypertrophie, le nerf optique a été trouvé atteint d'hydropisie dans plusieurs cas d'amaurosc. Cette hydropisie s'est présentée sous deux

formes différentes : tantôt la sérosité s'est trouvée épanchée et libre dans la gaine du nerf ; de même que Cotugno l'a observé pour le nerf sciatique ; tantôt elle est renfermée dans un kyste fermé sur quelques points de la gaine du même nerf ; tantôt elle se trouve bornée dans un espace limité de la même gaine. Dans le premier cas, ce liquide *macère*, pour ainsi dire, par sa présence, la substance médullaire du nerf, il la réduit en une espèce de bouillie, et les parois de la gaine, devenues plus épaisses que dans l'état naturel, constituent une espèce de petit canal qui contient un liquide plus ou moins épais et coulant. Les observations qui suivent garantissent les propositions qui précèdent.

12° *Fait. Hydropisie du nerf optique par épanchement.* En 1740, un homme de l'Etrurie fut reçu dans l'hôpital de Padoue pour être traité d'un ulcère très-fétide qu'il portait depuis long-temps à la jambe. Cet homme ne voyait pas de l'œil droit, mais il avait l'œil gauche parfaitement sain. Il fut atteint d'une maladie aiguë dans le même hôpital, à laquelle il succomba. A l'ouverture du corps, Morgagni rencontra le nerf optique du côté correspondant à l'œil amaurotique, de couleur cendrée et un peu plus maigre que l'autre. Ce nerf ayant été ouvert sur un point de sa longueur, on a pu remarquer, 1° que sa substance était remplacée par une humeur trouble, épaisse et visqueuse ; 2° que cette humeur pouvait être facilement exprimée de la gaine du nerf à l'aide d'une légère pression ; 3° que cette humeur n'était pas la substance médullaire du nerf, car celle-ci était complètement disparue ; 4° que la gaine, ayant été dépourvue de cette humeur filante, est restée comme un petit tuyau membraneux à parois très-épaisses ; 5° enfin, que cette dégénérescence hydropique s'étendait depuis environ un pouce de l'insertion du nerf optique au globe de l'œil, à cette insertion même. Le reste du nerf était dans l'état presque naturel, si ce n'est sa substance qui, depuis l'endroit indiqué jusqu'à la cannelure transverse du sphénoïde, était un peu plus épaisse et de couleur plus cendrée que dans l'état ordinaire. Au-delà de ce point tout était normalement disposé. (Morgagni, *loco citato.*) « *Nervus cineris erat et extenuatus. Et primum quidem ab oculo ad transversum digiti latitudinem, aut paulo amplius, nihil substantia nervea contine-*

bat, sed humorem dumtaxat cinereum, turbidum, lentum, crassiusculum; quo levi pressione expresso, inanis sedes relinquebatur; ut tunicæ non jam nervi sed canalis alicujus esse videretur; erant autem crassiores factæ, etc.

13° *Fait. Idem.* L'auteur célèbre de l'observation précédente, dans son *Epist. anat.* 18, n. 40, fait part d'un autre cas presque semblable à celui que nous venons d'exposer. Il serait inutile de le rapporter ici, parce qu'il n'ajouterait rien aux détails que nous avons donnés sur cette altération.

14° *Fait. Hydropisie enkystée du nerf optique.* Une fille âgée de 18 ans était depuis plusieurs années atteinte de diabète. Ses urines ayant cessé de couler, elle est devenue tout-à-coup complètement amaurotique. Quelque temps après, la malade cessa de vivre. La nécropsie découvrit sur cette malade une grosse vessie d'eau très-limpide qui comprimait immédiatement les nerfs optiques à l'endroit de leur conjugaison. « *Cum insignis vesicæ aquæ matericæ limpidissimæ plena, eosdem nervos occuparet, circa crucifixionem, id est ubi inter se junguntur, etc.* (Boneti, *Sepulchretum.*)

15° *Fait. Idem.* Le docteur Paw, de Londres, ayant eu l'occasion d'ouvrir le corps d'un individu amaurotique, trouva une grosse hydatide dans les mailles de la gaine du nerf optique, laquelle comprimait la substance de ce nerf, et produisait l'amaurose. « *Paw found in the optic nerve a large hydatid which had produced antaurosis.* » (Wardrop, ouvrage cité, t. II, p. 156.) — Une réflexion se présente naturellement après les observations d'hydropisie du nerf optique que nous venons de rapporter. Le célèbre Cotugno de Naples observa le premier, avons-nous dit, le nerf sciatique dans un état d'hydropisie plus ou moins avancé (Cotunnii, *De ischiade nervosa. Neapoli*, 1789); mais nous devons faire remarquer que l'illustre observateur se trompait, en attribuant la cause de la douleur sciatique à la présence de cette humeur dans la gaine. Cotugno prenait, dans cette circonstance, l'effet pour la cause ; car, comme tout le monde en convient aujourd'hui, l'épanchement de sérosité dans la gaine d'un nerf ne peut être que le produit d'une phlogose du même nerf. Aussi est-ce l'inflammation qui est la cause de la douleur sciatique, aussi bien que de l'hydropisie. — Cette proposition fondamentale étant comprise,

il est facile de conclure, d'après les faits que nous venons d'exposer, que l'hydro-pisie par épanchement du nerf optique ne doit être considérée que comme le résultat d'une phlogose lente du même nerf. Mais cette dernière assertion sera mieux développée.

16° *Fait. Tumeur fibreuse sur le nerf optique.* Un anatomiste ayant eu l'opportunité d'ouvrir le corps d'un homme amaurotique, trouva qu'une tumeur, du volume d'un œuf de poule, entre la dé-cussation des nerfs optiques et le pont de Varole, était la cause immédiate de la maladie. Cette tumeur était en partie fibreuse et en partie osseuse; elle contenait aussi une matière jaunâtre et sanguine dans son centre. La portion des nerfs optiques qui répondait aux fentes orbitaires était atrophiée. (Magendie, *Journal de Physiologie*, janvier 1828.)

17° *Fait. Idem. Enkystée.* Dans le second volume de son ouvrage (plaque 15, fig. 1^{re}), Wardrop fit dessiner une petite tumeur enkystée, du volume d'un pois, laquelle avait été rencontrée dans le névritisme du nerf optique dont l'œil était frappé d'amaurose. L'auteur conserve dans l'esprit-de-vin la pièce anatomique qui lui servit de modèle.

18° *Fait. Idem. Lardacée.* Un jeune homme, appartenant à une famille noble de Londres, commença à perdre la vue sans cause appréciable. Son amaurose devint bientôt complète, malgré tous les moyens qu'on lui avait opposés. Des convulsions ayant par la suite compliqué le mal, ce jeune homme cessa de vivre. M. Travers, qui fut chargé de l'ouverture du corps, trouva une tumeur lardacée, du volume d'une fève, qui comprimait le nerf optique et le ganglion lenticulaire. (Travers, *A Synopsis of the diseases of the human eye*, pag. 153.)

19° *Fait. Idem. Fongueuse.* Le célèbre John Hunter nous a tracé l'histoire d'un enfant amaurotique, chez lequel il découvrit, après la mort, une espèce de tumeur fongueuse qui pesait sur les couches des nerfs optiques. (*México-Chirurgical Transactions*, vol. XIII.)

20° *Fait. Idem. Médullaire.* Nous avons eu nous-même, dans un cas d'amaurose, l'occasion d'observer le nerf optique converti en une espèce de tumeur médullaire, dont la dégénérescence s'étendait jusqu'à la coadnation des nerfs optiques. Des détails ultérieurs sur cette espèce de dégénérescence seraient ici déplacés.

21° *Fait. Écrouelleuse.* Dans un autre cas d'amaurose, ce fut une grosse tumeur serofuleuse qu'on trouva sur la partie antérieure des nerfs optiques. « *Magna et gravis quasi struma in parte cerebri anteriore nervorum eorum exortui incumbebat.* » (Morgagni, ouvrage cité, *epist.* 13.)

22° *Fait. Idem. Sur l'origine des nerfs.* Une observation qui nous semble bien placée à côté de la précédente est celle-ci: elle est due à Bonetus. Il s'agit d'un individu attaqué de écécité amaurotique contre laquelle rien ne fit. L'autopsie prouva que la écécité était entretenue par une tumeur de la grosseur du poing, située entre le cerveau et le cer-velet, laquelle comprimait l'origine des nerfs optiques. « *Tumor pugni magnitudine cerebrum et cerebellum interjacebat.* » (Morgagni, ouvrage cité, *epist.* 13.)

23° *Fait. Idem. Lapidiforme.* Il existe dans l'ouvrage de Morgagni un fait relatif à une concrétion lapidiforme, du volume d'un haricot, laquelle se trouvait dans la substance propre du nerf optique, sur un individu qui avait été amaurotique pendant une partie de sa vie. « *Lapis phraseoli magnitudine in origine atque in ipsa nervorum opticorum substantia inventa fuit.* » (Morgagni, ouvrage cité, *epist.* 1.)

24° *Fait. Idem. Calcaire.* Walter ayant eu l'opportunité d'ouvrir le corps d'un maniaque qui avait été amaurotique de l'œil gauche, observa une concrétion calculeuse de figure ronde et aplatie, du diamètre de deux lignes, qui avait pris naissance dans la substance du nerf optique du même côté, et à quelques lignes de la fente orbitaire. Wardrop, qui rapporte cette observation, ajoute un fait analogue. (Wardrop, *Morbid anatomy of the human eye*, vol. II, p. 158.)

25° *Fait. Blessures du nerf optique.* Dans quelques circonstances très-rares, le nerf optique peut être blessé, et l'amaurose suivre la blessure. Voici une observation de ce cas, rapportée et adoptée par Quenay (Quenay, sur les plaies du cerveau. Dans les Mémoires de l'Académie de chirurgie, t. II, édit. in-12). Cette observation appartient à Valeriola, *lib.* 4, *obs.* 10. Un soldat reçut un coup d'arme à feu à la tête; la balle lui traversa la tête en allant de la tempe gauche à la tempe droite. Cet individu guérit de sa blessure, mais resta aveugle et sourd.

Il est vrai que, dans ce cas, les nerfs optiques de même que les acoustiques pourraient ne pas être lésés immédiatement par la balle; mais n'importe: soit que ces nerfs aient été atteints immédiatement, soit qu'ils n'aient éprouvé qu'une simple commotion, soit, enfin, qu'ils n'aient été lésés que par l'inflammation consécutive, le fait ne mérite pas moins d'être noté ici. Je dois ajouter que j'ai vu à l'hôpital de la Charité une femme qui, dans les derniers troubles de juin 1832, avait essuyé une blessure pareille à celle de l'observation précédente; la balle lui avait traversé la tête d'une tempe à l'autre, et cependant cette femme est guérie, sans éprouver aucun dérangement du côté de la vue ni de l'ouïe; ce qui me fait présumer que, dans le cas de Valeriola, les nerfs optiques ont dû être immédiatement lésés par la balle. Le nerf optique peut être aussi blessé du côté de l'orbite, par un instrument pointu qui entrerait entre le plan latéral externe de cette cavité et le globe; mais ce n'est pas ici l'endroit de parler de cette espèce de lésion. — Venons maintenant aux désordres qui atteignent le nerf optique à travers une masse plus ou moins considérable de substance encéphalique et que nous avons appelés *lésions médiales*. — Des abcès enkystés et chroniques, des collections aqueuses, des tumeurs fongueuses de la masse cérébrale ou de ses enveloppes, des exostoses de la base du crâne ou des autres parois internes de la boîte crânienne, etc. : telles sont les lésions qui ont été reconnues, dans beaucoup d'amauroses, comme la cause efficiente de la cécité. Dans toutes ces causes, l'amaurose ou la cécité amaurotique est, comme nous l'avons déjà insinué, le résultat de la compression des nerfs optiques. Les livres de médecine et de chirurgie sont remplis d'histoires de ces sortes de désordres : quelques exemples suffiront.

26^e Fait. Tumeur fongueuse de la dure-mère qui comprimait le nerf optique. Un soldat portait une petite loupe au sourcil du côté droit. Le malade perdit graduellement la faculté de voir de l'œil du même côté. Il devint sourd aussi de l'oreille correspondante. Un chirurgien, croyant avoir affaire à une loupe ordinaire, entreprit l'enlèvement de cette tumeur. L'incision cruciforme qu'il pratiqua ne lui fit découvrir qu'une masse de chairs fongueuses et blanchâtres, qui reentraîna facilement dans le crâne à l'aide

de la pression; tel était le contenu de cette prétendue loupe. Profond assoupissement léthargique; convulsions; mort le cinquième jour de l'opération. La nécropsie fit reconnaître que la petite tumeur n'était que le prolongement d'une grosse végétation fongueuse de la dure-mère, dont la présence dans le crâne avait occasionné l'amaurose et la surdité. (Louis, *Tumeurs fongueuses de la dure-mère*, obs. 8, t. XVIII, p. 33 des *Mémoires de l'Académie*.)

27^e Fait. Idem. Le fait suivant mérite d'être placé à côté du précédent. Il est rapporté par l'auteur que nous venons de citer. Un homme était amaurotique et sourd des deux côtés. Il souffrait des douleurs continuelles à la tête. Il finit par succomber. L'autopsie apprit que l'amaurose et la surdité étaient produites par plusieurs petites tumeurs de la dure-mère qui tapissaient la base du crâne. Ces tumeurs comprimaient de bas en haut les nerfs optiques et acoustiques.

28^e Fait. Hydrocéphale et tumeur fongueuse comprimant les nerfs optiques. En 1829, un garçon âgé de dix ans fut reçu à l'Hôtel-Dieu de Paris pour être traité d'une amaurose complète des deux côtés. Il fut couché dans une des salles de M. Dupuytren. Nous avons examiné nous-même ce malade : ses yeux ne montraient pas la moindre altération, si l'on excepte l'immobilité et la dilatation de la pupille; mais sa tête avait un développement qui était de plus du double qu'à l'ordinaire. La région frontale offrait une tumeur de la grosseur du poing, qui sortait par la diduction des os de la fontanelle antérieure. Cette tumeur était rénitente, élastique et presque indolente au toucher : la peau qui la couvrait était saine. On ne pouvait pas méconnaître à ces apparences une tumeur fongueuse de la dure-mère, compliquée d'hydrocéphale dont l'amaurose n'était qu'un simple symptôme. Les facultés intellectuelles de cet enfant avaient pris un développement prématuré, comme on pouvait s'en apercevoir aux réponses railleuses et sensément satiriques qu'il faisait aux questions qu'on lui adressait. — Enfin, des tumeurs anévrysmales des artères du cerveau peuvent aussi, par leur présence, être cause d'amaurose. Hodgson, qui rapporte deux cas de cette espèce, ne parle pas de l'état de la vue de ces malades; mais il est vraisemblable que, quand même la petite tumeur sanguine ne se romprait pas pour produire une

apoplexie foudroyante, comme dans le second cas de cet auteur, sa présence seule devrait suffire pour occasionner des symptômes amaurotiques, si son action s'étendait jusqu'aux nerfs optiques. (Hodgson's *diseases of the veins and arteries*, p. 133, plat. 7, fig. 2.) L'observation suivante vient à l'appui de cette assertion.

29^e *Fait. Tumeur de l'artère basilaire du crâne.* Un homme, âgé de trente-six ans, était attaqué d'hémiplégie au côté droit du corps, avec distorsion du globe de l'œil gauche et éblouissement de ce côté. Ces symptômes empirant de jour en jour, le malade succomba. — A l'ouverture, on trouva une petite tumeur du volume d'une noisette sur le tubercule annulaire du côté gauche du cerveau. Cette tumeur s'étendait jusqu'au corps pyramidal du même côté, et était étroitement unie à l'artère basilaire, à un pouce environ de l'endroit où les deux artères vertébrales s'unissent ensemble pour former la basilaire. Les parois de cette artère parurent tellement amincies, que le plus léger attouchement avec le bout d'un stylet bontoné a suffi pour pénétrer de la cavité de la tumeur dans celle de l'artère. Cette tumeur fut jugée de nature serofuleuse; elle constituait, par conséquent, ce qu'on appelle un *tubercule des parois d'une artère*. (Medico-Chirurgical Transactions, vol. 1, p. 183.) — Il est important de dire, enfin, que les dilatations véritablement anévrysmales des artères encéphaliques peuvent quelquefois atteindre l'artère ophthalmique, et produire par là l'amaurose, sans qu'aucune tumeur extérieure soit apercevable. En voici un exemple.

30^e *Fait. Anévrysme de l'artère ophthalmique.* J'ai vu un cas d'anévrysme vrai de l'artère ophthalmique des deux côtés, dont la terminaison a été fatale. — Les symptômes étaient semblables aux cas rapportés par MM. Travers et Dalrymple, mais aucune tumeur n'était apercevable au dehors; l'œil seulement avait graduellement fait proéminence, au point d'être hors de l'orbite, mais la vision était peu endommagée. Le bruit sifflant (frémissement) dans la tête pouvait être distinctement entendu, et il fut attribué à l'existence de quelque anévrysme. — A l'ouverture du corps, on trouva un anévrysme de l'artère ophthalmique de chaque côté, d'environ le volume d'une grosse noix. — La veine ophthalmique

cérébrale était amplement élargie; elle était aussi obstruée près de l'endroit où elle passe par le troc orbital supérieur. Ce double résultat dépendait de la grande augmentation de volume que les muscles droits avaient acquise, et de leur dureté presque cartilagineuse; ce qui avait été aussi caché dans la proéminence de l'œil, que la dilatation des vaisseaux dont nous avons parlé. — La maladie existant des deux côtés, aucune opération sur la carotide n'a pu être tentée: le malade d'ailleurs était décidé à ne pas s'y soumettre. (Guthrie's *Lectures on the operative surgery, of the eye*, p. 158, London, 1823.) M. de Gressé avait déjà rencontré un cas analogue, cité par Langebeek. « *In fenina inter photophobiani et pulsationis in orbita sensum occacata, arteriam centralem in canale nervi optici ad culmi straminis ambitum distentam, et retinae angiectasia observavit.* » Sehmielder et Scultet avaient aussi vu un fait de même espèce.

B. *Second groupe de faits. Lésions existantes dans la cavité orbitaire.* Les amauroses dans lesquelles le siège de la lésion réside dans la cavité orbitaire sont le plus souvent produites par un mécanisme analogue à celui de certaines amauroses dans lesquelles la lésion existe dans la cavité du crâne; savoir: par la simple pression que le nerf optique éprouve de la présence de ces altérations. Il y a cependant cette différence essentielle entre les deux espèces de lésions que nous venons de nommer: les premières étant inaccessibles à nos moyens chirurgicaux, sont presque toujours au-dessus des ressources de l'art; tandis que les secondes sont, dans bien des cas, susceptibles de guérison. — Les exostoses des parois de l'orbite ou des os qui avoisinent cette cavité; les fungus, ou les polypes du sinus maxillaire, des fosses nasales ou de la base du crâne; le boursoufflement squirrheux du tissu cellulo-graisseux qui remplit naturellement le derrière du globe de l'œil; les tumeurs enkystées, cancéreuses ou autres de la même cavité; l'anévrysme dit par *anastomose* de cette partie; certaines maladies de la glande lacrymale, telles que la dégénérescence squirrheuse, les hydatides de cet organe, etc.: telles sont les altérations morbides qu'on a trouvées dans la cavité orbitaire, pour certains cas d'amaurose. — Ces tumeurs de l'orbite peuvent, ainsi que nous l'avons dit, avoir leur origine dans cette

cavité même, ou bien provenir d'une des cavités qui l'avoisinent. Dans le premier cas, elles produisent l'amaurose, en expulsant le globe de l'œil de sa place naturelle (exophthalmic), et en tirant et comprimant à la fois le nerf optique. Dans le second, la cécité amaurotique peut être produite de la manière que nous avons expliquée précédemment. — Il est à observer néanmoins que l'amaurose qui suit l'exophthalmie n'est pas toujours complète; car le nerf optique affectant dans l'orbite une direction flexueuse, à mesure que le globe de l'œil est expulsé, ce nerf déploie ses courbes tortueuses, s'allonge et se prête ainsi, jusqu'à un certain point, à l'action de la force expultrice, sans perdre totalement ses propriétés naturelles. Mais lorsque cette exophthalmie est très-outrée, ou bien qu'elle se trouve accompagnée de la compression du nerf, la cécité absolue est inévitable. — Dans toutes les lésions que nous venons d'indiquer, l'amaurose n'est, comme on le conçoit, qu'un simple et léger accident de ces maladies. Étant bien autrement graves pour la vie du malade que la cécité, leur histoire spéciale serait tout-à-fait hors de place dans ce travail. Aussi nous bornerons-nous à la relation de quelques observations.

31° *Fait. Dégénérescence squirrheuse du tissu cellulo-graisseux de l'orbite.* En décembre 1831, un homme, âgé de trente-six ans, sculpteur, d'assez bonne constitution, est entré à l'hôpital de la Charité, pour se faire traiter d'une exophthalmie amaurotique du côté gauche. Cet œil, sortant d'un demi-pouce du rebord orbitaire, avait complètement perdu la faculté visuelle, sans que cependant sa forme ni son lustre naturels eussent été de beaucoup altérés. Le mal avait commencé depuis deux ans, mais la vue n'était totalement éteinte que depuis deux mois. Le malade voyait très-bien de l'autre œil. — M. Roux jugea l'extirpation de l'œil indispensable. Il pratiqua l'opération en présence de M. Boyer et d'un grand nombre d'élèves. — L'enlèvement de toute la partie malade fit connaître que le mal ne consistait principalement que dans un *boursoufflement squirrheux* du tissu cellulo-graisseux de la cavité orbitaire. De toutes les parties de cet œil, il n'y eut que la sclérotique et l'humeur vitrée qui nous parurent dans un état maladif; la première étant plus épaisse et plus dure que dans l'état natu-

rel, la seconde plus liquide et en plus grande quantité qu'à l'ordinaire. Le nerf optique n'avait été privé de ses fonctions que par la compression qu'il éprouvait dans l'orbite.

32° *Fait. Tumeur mélanique de l'orbite.* Dans un autre cas dont les apparences étaient analogues, nous n'avons trouvé qu'une masse de nature *mélanique* qui remplissait l'orbite et qui avait occasionné la perte de la vue. Cette tumeur, très-rare par sa nature, avait eu son origine dans l'orbite même. M. Roux a eu ce cas assez intéressant pour envoyer la pièce pathologique à M. Cruveilhier et la faire dessiner dans l'ouvrage d'anatomie morbide de ce professeur.

33° *Fait. Idem. Sanguine.* J'ai vu deux fois Dupuytren, à l'Hôtel-Dieu, extirper le globe de l'œil pour un véritable anévrysme du tissu vasculaire de l'orbite. Dans un de ces cas l'amaurose n'était pas encore complète.

34° *Fait.* Dans son excellent travail *sur les maladies graves de l'œil*, Louis nous apprend qu'un homme, âgé de quarante ans, avait l'œil gauche qui lui pendait sur la joue, ayant perdu la faculté de voir par suite d'un fungus du sinus maxillaire qui avait détruit la lame osseuse du plancher de l'orbite et franchi cette cavité. (Mém. de l'Acad. de chirurg.) — J'ai aussi vu un cas à peu près pareil.

C. *Troisième groupe de faits. Lésions existantes dans le globe de l'œil.* Les amauroses, dont le siège de la lésion existe dans le globe de l'œil, sont les plus fréquentes. Tantôt c'est la rétine seulement qui est affectée, les autres parties de l'organe étant dans un état presque naturel; tantôt ce sont les humeurs de l'œil qui se trouvent principalement atteintes de l'altération morbide; tantôt enfin la lésion réside tout à la fois dans les membranes internes et dans les humeurs de l'organe visuel. — Des faits que nous allons exposer, il résulte que la rétine peut être lésée de six modes différents, sans que le résultat ordinaire de ces lésions soit autre que la *cécité amaurotique*. Ces six espèces d'altération de la rétine sont: 1° le *déplacement*; 2° l'*hypertrophie*; 3° l'*atrophie*; 4° la *commotion*; 5° la *blessure immédiate*; 6° enfin l'*ossification* (la dégénérescence *lardacée* de la rétine, se rattachant à l'histoire du cancer médullaire de l'œil, ne doit pas faire partie de ce travail). — La plupart de ces six modes de lésions

reconnaissent pour élément principal ou pour cause immédiate l'inflammation.

35^e *Fait. Déplacement de la rétine.* Une femme, âgée de quarante ans, avait depuis plusieurs années perdu la faculté visuelle d'un côté, sans que la transparence ni la forme des membranes et des humeurs de cet œil eussent en rien dévié de leur état naturel. Cette amaurose avait succédé à une violente ophthalmie. La femme ne s'était plaint, durant le reste de sa vie, que d'un continué mal de tête. Elle mourut d'une maladie aiguë dans l'hôpital de Pavie. Le professeur Scarpa, qui disséqua l'œil amaurotique, trouva que la sclérotique s'était épanouie dans l'hémisphère postérieur, formant une tumeur du volume d'une petite noix, au côté externe du nerf optique. La partie postérieure et centrale de la rétine se prolongeait dans cette cavité anormale de la sclérotique sans présenter aucune altération de structure. Scarpa attribue au simple déplacement de la rétine l'amaurose de cette femme. Le même auteur cite un second cas pareil à celui-ci, qui lui a été fourni par M. Monteggia. — La rétine peut être déplacée d'une manière inverse à la précédente, par une collection d'humeur derrière cette membrane qui la pousse d'arrière en avant. Pour bien comprendre cette espèce de déplacement, il faut se rappeler qu'il existe entre la choroïde et la rétine, de même qu'entre la sclérotique et la choroïde, une véritable cavité séreuse qui est, par conséquent, sujette aux mêmes lois que les autres cavités analogues, telles que celles du péricarde, des plèvres, du péritoine, etc. En un mot, il faut se rappeler que la choroïde forme une double cavité séreuse, l'une en avant, et l'autre derrière elle. Or, les mêmes causes qui produisent des collections aqueuses dans les cavités du ventre, de la poitrine, etc., peuvent également produire l'hydropisie d'une de ces mêmes cavités ou de toutes les deux à la fois, et déplacer la rétine d'arrière en avant. Telle est l'espèce de désordre qu'on a rencontré dans les cas d'amaurose qui suivent.

36^e *Fait. Idem.* Une dame, âgée de quarante-cinq ans, s'aperçut que la vue de son œil gauche s'éclipait graduellement, sans qu'elle pût attribuer cet effet à autres causes appréciables qu'à la cessation d'un écoulement ancien d'humeur qu'elle avait à une jambe, et à un refroidissement subit, son corps étant en sueur. Cet obscurcissement allait en aug-

mentant, lorsque la femme fut tout-à-coup saisie de violentes douleurs à la tête, perte de la parole et convulsions générales. Ces symptômes furent suivis d'une mort presque subite. L'ouverture du corps n'a point été faite; mais le docteur Ware, qui avait soigné cette malade, obtint la permission d'extirper l'œil malade du cadavre; cet œil fut disséqué publiquement. Ware reconnut l'existence d'une quantité considérable de liquide jaune et coulant comme de l'eau, entre la choroïde et la rétine. Cette dernière membrane ayant été poussée par le liquide, fut trouvée hors de sa place naturelle; elle avait acquis la figure d'un cône, dont le sommet était à l'entrée du nerf optique, et la base sur le cristallin. L'humeur vitrée avait disparu en bonne partie par la pression qu'elle avait pu éprouver. (Ware, *Surgical observations*, vol. 1, p. 511, seconde édition, London, 1805.)

37^e *Fait. Idem. Opération, guérison.* Frappé de la ressemblance des symptômes que la malade de l'observation précédente avait présentés (savoir : le sentiment de pesanteur et de tension dans l'œil, l'obscurcissement graduel de la vue et la sensation douloureuse à la tête), avec ceux qu'éprouvait actuellement une autre dame, Ware présuma avoir affaire à une maladie pareille. Ici le mal n'était que dans son début, puisque cette malade n'avait commencé à souffrir que depuis quinze jours. Aussi, ce chirurgien proposa-t-il de pratiquer une simple ponction à l'œil affecté. — Il introduisit dans l'œil une aiguille à cataracte, dont la pointe était en forme de lance. La pointe de cette aiguille fut enfoncée dans la sclérotique, un peu en arrière de l'endroit où on la plonge ordinairement pour déprimer la cataracte. A peine cette aiguille eut-elle percé la sclérotique, que l'opérateur s'aperçut, à l'espèce de sensation du vide que sa main éprouva, que l'instrument avait pénétré dans une cavité. Aussitôt après, sans que l'aiguille fût retirée, il s'écoula entre cet instrument et le trou qu'il avait fait un liquide jaunâtre, en assez grande quantité pour mouiller un mouchoir ordinaire de poche. La tension de l'œil et les douleurs de tête se dissipèrent sur-le-champ comme par enchantement. L'auteur de cette observation ajoute que, dix minutes après l'opération, la malade goûta pour la première fois les douceurs du sommeil dont elle était privée depuis quinze jours, et qu'à son réveil elle se trouva

parfaitement guérie et de ses souffrances et de son amaurose. — Cette observation, Ware la publia sous le titre : *Cas particulier de goutte sercine, guérie à l'aide d'une opération.*

38^e *Fait. Idem.* Zinn, qui avait déjà eu l'occasion d'observer lui-même un cas de cette nature, cite d'après Verlé un autre fait analogue, qu'il intitule : *Hydropsie entre la choroïde et la rétine.* « Num simile quid vidit VERLÉ qui etiam inter retinam et choroïdem humorem aqueum ponere videtur, ubi puncta choroïde, vel prope nervum opticum humorem aqueum emanare scribit. » (*Anat. hum. ocul.*, p. 30.)

39^e *Fait. Idem.* Dans la séance publique pour l'année 1830, la Société anatomique de Paris, en rendant compte par l'organe de son secrétaire des travaux de l'année qui venait de s'écouler, fit mention d'une observation analogue aux précédentes. Il s'agit également de la dissection d'un œil amaurotique qui montra une collection d'humeur entre la choroïde et la rétine comme cause immédiate de cécité.

40^e *Fait. Idem.* Wardrop nous a transmis l'histoire de plusieurs cas de cette espèce de lésion, et il dit que, dans un cas surtout, la rétine était tellement poussée en avant par la collection d'humeur existante derrière elle, que cette membrane paraissait dans le fond de l'œil comme un disque tout blanc; phénomène qui dépendait de la transparence de la rétine qui laissait entrevoir l'humeur derrière elle, de sorte qu'un chirurgien, trompé par les apparences, prit le mal pour une cataracte, et introduisit l'aiguille dans l'œil pour en opérer la dépression. (*Wardrop, Mor. anat. of the hum. eye*, t. XI, p. 7.) — Il est cependant utile de faire remarquer qu'outre les symptômes qu'on a pu observer dans les cas ci-dessus, il existe dans cette espèce d'amaurose un *épanouissement* de la portion de la sclérotique qui forme le blanc de l'œil, et qui est plus ou moins rénitent au toucher. Cet épanouissement est produit par l'humeur accidentelle qui distend la rétine d'un côté et la sclérotique de l'autre. — Si l'on veut maintenant rapprocher le cas d'hydropsie du nerf optique de ceux d'hydropsie de la choroïde que nous venons d'exposer, quelle analogie ne trouve-t-on pas dans ces deux espèces de lésions pathologiques? — L'observation qui suit nous paraît intéressante, sous le rapport de sa rareté.

41^e *Fait. Idem.* Par *hydatides entre la rétine et la choroïde.* En disséquant un œil qui avait été attaqué d'amaurose, Portal trouva plusieurs hydatides entre la choroïde et la rétine, qui étaient la cause immédiate de la cécité. Ce cas est, ainsi que nous l'avons dit, peut-être unique dans les fastes de la médecine (*Anatomic médicale*). — Les amauroses qui accompagnent les staphylômes de la sclérotique, et celles qui suivent les blessures pénétrantes de cette membrane avec précidence de quelques parties internes de l'œil, doivent se rapporter au même genre de lésion, c'est-à-dire au déplacement que la rétine subit par l'effet de ces mêmes maladies. Mais passons à une autre espèce de lésion.

42^e *Fait. Hypertrophie de la rétine.* En parlant de l'hypertrophie du nerf optique, nous avons déjà fait mention d'une observation qui nous est propre, onzième fait. C'est ici l'endroit de revenir sur cette observation. — La rétine de l'œil de cet homme était tellement épaissie et rouge, qu'elle imitait parfaitement un morceau de vieux écarlate. Ayant regardé à la loupe la surface antérieure de cette membrane, je pus y distinguer une grande quantité de vaisseaux dilatés et gorgés de sang. La choroïde participait aussi à la même altération. Le corps vitré était aussi singulièrement affecté; ayant suspendu ce corps à la pointe d'un porte-mèche, il offrit toutes les apparences d'un morceau de gelée de groseille; la hyaloïde était devenue aussi épaissie et rouge par le travail inflammatoire.

43^e *Fait. Idem.* Un enfant, âgé de deux ans et demi, fils d'un colonel, est mort à Paris d'une *tabes mesenterica*, compliquée d'une *encéphalite lente*, dont on avait méconnu les symptômes durant la vie. Mon ami et confrère, M. le docteur Bertin, m'ayant invité pour être présent à l'autopsie du cadavre, je m'y trouvai en compagnie des autres médecins qui avaient soigné le petit malade. Outre l'obstruction des glandes du mésentère, nous reconnûmes les restes d'une phlogose chronique de l'hémisphère gauche du cerveau et une *hypertrophie* des plus caractérisées de la rétine de l'œil du même côté. Je conserve encore chez moi les membranes de l'œil en question, où l'on peut distinguer très-bien le boursofflement préternaturel de cette membrane. L'autre œil n'offrit rien de semblable. Je ne doute point que si cet enfant eût échappé à la maladie, il ne

fût resté amaurotique de l'œil indiqué.

44^e *Fait. Idem.* Michaëlis ayant disséqué un œil glaucomateux, rencontra la tache jaune de la rétine dans un état de boursoufflement très-prononcé, et sa couleur était devenue manifestement noire. (Wardrop.)

45^e *Fait. Idem.* Wardrop, qui rapporte le cas de Michaëlis, fait mention d'un œil amaurotique sur lequel il trouva la rétine toute couverte et pénétrée d'albumine, ce qui donnait à cette membrane une épaisseur remarquable et une couleur blafarde. (*Ibid.*, p. 153.) — A côté des observations que nous venons de rapporter sur l'hypertrophie de la rétine, nous ne devons pas omettre une remarque pratique de deux médecins de l'Allemagne qui s'occupent spécialement de la pathologie oculaire. Beer et Weller attestent que dans le grand nombre de dissections d'yeux atteints de myopie, qu'ils ont eu l'occasion de faire, ils ont constamment reconnu que les vaisseaux coronaires de la rétine étaient gorgés de sang et dans un état de dilatation variqueuse, ce qui, suivant ces praticiens, constitue un commencement d'hypertrophie de la membrane sensitive de l'œil. (Weller, *Icones ophthalmologicae circa morbos oculi humani*, un vol. in-4^o.) Nous avons rapporté précédemment un exemple remarquable de ce cas d'après Langebeek. — La rétine a été trouvée atrophiee dans beaucoup de cas d'amaurose. Cette atrophie consiste tantôt dans un amincissement extrême ou une sécheresse anormale de cette membrane, tantôt dans la résorption d'une partie ou de la totalité de sa substance. C'est aussi par l'atrophie que l'ossification de cette membrane commence ordinairement.

46^e *Fait. Atrophie de la rétine.* Sur un œil amaurotique que M. Magendie eut occasion de disséquer, on trouva la rétine rapetissée de manière qu'elle ne formait qu'un tubercule blanc dans le fond de l'œil imitant, en quelque sorte, une petite production fibreuse. (Dictionnaire des sciences médicales, art. Rétine.)

47^e *Fait. Idem.* Dans une autre circonstance, on a constaté par la dissection que la partie médullaire de la rétine avait complètement disparu, de sorte qu'il ne restait à la place de cette membrane que le tissu vasculo-cellulaire qui forme sa couche postérieure et qui, dans l'état naturel, sert d'appui à la couche purement nerveuse. Cette observation a été faite sur un œil qui était amaurotique

depuis long-temps; elle se trouve consignée dans l'ouvrage indiqué de Wardrop, t. II, p. 154.

48^e *Fait. Idem.* Un cas fort intéressant d'atrophie de la rétine est celui qui nous a été conservé par le célèbre Scarpa. Un enfant, âgé de trois ans et demi, est mort dans le marasme. Comme un de ses yeux était amaurotique et était en même temps plus bombé que dans l'état naturel, Scarpa a voulu le soumettre à son examen anatomique. Le corps vitré manquait entièrement, mais il était remplacé par une eau roussâtre. La hyaloïde était convertie en une substance moitié spongieuse et moitié lipomatense. Dans l'endroit de l'humeur vitrée on a vu un corps roulé en forme de cylindre, de la longueur de deux lignes et demie, placé dans le sens du diamètre antéro-postérieur; il s'étendait de l'entrée du nerf optique à la capsule postérieure du cristallin. Ce petit corps cylindrique était formé par la choroïde et la rétine roulées ensemble; mais la rétine était tellement amincie, désorganisée, atrophiee, qu'elle formait à peine un léger enduit blanchâtre sur la choroïde qu'elle ne recouvrait que par intervalles. — Les observations d'endurcissement osseux de la rétine sont plus fréquentes que celles des autres espèces d'altérations dont cette membrane est susceptible. Une fois qu'un de nos organes membraneux cesse d'exercer ses fonctions naturelles, et que l'atrophie s'empare de son tissu, le changement le plus ordinaire qu'il subit à la longue est la conversion de sa substance membraneuse en matière osseuse.

49^e *Fait. Ossification de la rétine.* Le 4 décembre 1831, j'ai disséqué à l'hôpital de la Charité, en présence de MM. Boyer et Roux, l'œil droit d'un homme âgé de quarante-huit ans, qui venait de mourir, dans le même hôpital, d'une abondante suppuration de l'articulation huméro-cubitale, et nous avons reconnu la rétine de cet œil parfaitement ossifiée. Cette substance était blanche, dure, stridente sous le bistouri et ayant la forme d'une petite coque. Je conserve encore chez moi cette petite *soucoupe* osseuse formée par la rétine. Le nerf optique, ni la choroïde, ni l'iris n'avaient rien perdu de leur état naturel; mais le corps vitré et le cristallin étaient disparus en grande partie. Cet homme avait depuis très-long-temps perdu la faculté de voir de cet œil, mais il avait été clairvoyant de l'autre. — Mor-

gagni, Haller, Scarpa, Hilden, Zinn et beaucoup d'autres, rapportent des cas analogues. Occupons-nous en attendant des deux derniers modes de lésions de la rétine, *commotion* et *blessures*, considérés comme causes d'amauroses. — Un instrument contondant qui frappe avec violence la région oculaire, ou quelque-une des régions voisines de l'œil, comme la tempe, le front, la joue, etc., peut, sans produire aucune lésion apparente de ces parties, déterminer la paralysie de la rétine par le simple ébranlement que le coup peut imprimer à l'organe visuel. Voici de quelle manière je conçois l'espèce d'événement dont je parle. Un corps contondant quelconque, comme un coup de poing, de pierre, de canne, une balle, etc., frappe la région temporale, par exemple. Le coup n'est pas assez violent, je suppose, pour produire une fracture, ni une plaie contuse; il peut l'être assez cependant pour occasionner une commotion de l'organe de la vision: or, cette commotion peut être cause d'amaurose, soit par le détachement de la déchirure de la rétine qu'elle peut entraîner, soit par la confusion des humeurs de l'œil qui en résulte, soit enfin par le simple ébranlement que les molécules intégrantes de la rétine et du nerf optique peuvent éprouver par l'effet du coup même. Voici des faits à l'appui de cette assertion.

50° *Fait. Commotion de la rétine.* Un chef de brigade reçut un coup de balle qui lui effleura le côté externe de l'orbite, produisit, sans entamer la peau, une si forte commotion à l'œil de ce côté, que sa membrane nerveuse en perdit le sentiment, et il fut tout-à-coup privé de la lumière. (Jarrey, Relation historique et chirurgicale de l'armée d'Orient, en Égypte et en Syrie, p. 37.)

51° *Fait. Idem.* Un capitaine d'artillerie fut frappé à peine d'une balle au côté droit de la tête. Il n'eut aucune plaie par l'effet de ce coup, mais il perdit sur-le-champ et irrévocablement la vue de l'œil du même côté par la commotion de la rétine. (Travers.)

52° *Fait. Idem.* Ce n'est pas toujours l'œil du même côté où le coup porte qui éprouve la commotion, le contre-coup retentit quelquefois sur l'œil du côté opposé. Un homme dont l'œil gauche était cataracté, le droit étant sain, reçut un coup de poing à la tempe gauche. Dès ce moment, il perdit totalement la vue de l'œil droit qui était sain; mais, chose

remarquable, le cristallin opaque de l'œil cataracté ayant été brisé par l'effet du retentissement du même coup, la résorption de la cataracte a eu lieu, et l'homme a recouvré spontanément la vue de cet œil. (Travers, *Ibid.* Richter parle d'un cas pareil.)

53° *Fait. Idem.* Nous avons observé nous-même un cas de ce genre. Il y a quatre ans environ, un enfant, âgé d'une dizaine d'années, fut présenté à la consultation à l'Hôtel-Dieu de Paris, pour une amaurose complète. Cet accident lui était arrivé à la suite d'un coup de baguette au front qu'il avait reçu d'un de ses camarades de pension. Le coup n'avait produit aucune plaie, mais la vue était perdue sans ressource.

54° *Fait. Idem.* C'est ainsi aussi qu'en 1652, dans une guerre civile de Paris, lorsque le glorieux Turenne se battait au faubourg Saint-Antoine contre le grand Condé, pour ramener aux Tuileries la cour de Louis XIV, avec la régente Anne d'Autriche et le cardinal Mazarin, déjà expulsés par le peuple parisien, le célèbre duc de la Rochefoucauld, qui se battait du parti du peuple, devint amaurotique à la suite d'un coup contondant à la région frontale qui produisit l'ébranlement de la rétine sans aucune lésion apparente des parties molles. Ce fut alors que M. de la Rochefoucauld composa pour madame de Longueville ce fameux distique.

« Pour mériter son cœur qu'enfin je connais mieux,
« J'ai fait la guerre aux rois, j'en ai perdu les yeux. »
(Voltaire, Siècle de Louis XIV, t. I, p. 65.)

Venons aux blessures immédiates de la rétine. Des instruments piquants, tranchants, contondants comme le petit plomb, peuvent blesser immédiatement la membrane sensitive de l'œil, et produire l'amaurose. Un corps très-pointu peut aussi entrer dans l'orbite latéralement, atteindre le nerf optique sans toucher au globe de l'œil, et produire ainsi l'amaurose.

55° *Fait. Blessure immédiate de la rétine.* Boyer raconte que l'un des généraux français qui s'est acquis le plus de gloire perdit totalement la vue d'un œil à la suite d'un grain de plomb lancé par une arme à feu qui, l'ayant frappé sur l'albuginée, avait pénétré dans le globe oculaire. Dans ce fait, la lésion directe de la rétine n'est pas douteuse.

56° *Fait. Idem.* Un garçon cordonnier reçoit d'un de ses camarades un coup d'alêne pénétrant dans l'œil gauche. Je suis appelé. Je trouve un lambeau de la

choroïde qui fait proeidence du côté externe de la sclérotique, à quelques lignes de la circonférence du bord de la cornée. La vue est perdue sans ressource. L'œil conserve toujours sa forme et sa transparence naturelle. Si l'on se rappelle les limites antérieures de la rétine, on ne dira pas que ce coup d'alène n'avait pas atteint directement cette membrane.

57^e *Fait. Idem.* Deux enfants jouent ensemble; l'un se renferme dans une chambre et laisse l'autre à la porte : celui-ci piqué d'amour-propre prend un instrument pointu, et voyant que son frère le regarde par un petit trou qui était à la porte, le lui enfonce dans l'œil. L'enfant blessé perdit pour toujours la vue de ce côté. (Gendron).

58^e *Fait. Idem.* L'observation suivante peut être aussi rapportée à une des lésions de la rétine dont nous parlons. Elle appartient à Beer de Vienne. Un homme qui avait toujours joui d'une excellente vue était, depuis peu, devenu tout-à-fait aveugle par l'événement que voici : un jour, se trouvant dans une société d'amis, quelqu'un entra sans qu'il s'en aperçût, et courut lui couvrir les yeux de ses deux mains, lui disant de deviner qui c'était. Soit qu'il ne pût ou qu'il ne voulût point dire le nom de la personne, il se débattit pour se débarrasser de ses mains, et plus il faisait d'efforts, plus fortement l'autre appuyait ses mains sur les yeux; tellement que lorsque ce malheureux voulut les ouvrir, il se trouva et demeura aveugle. (Des moyens de se conserver la vue; brochure in-8.) — Dans d'autres cas d'amaurose subite, on n'a trouvé que du sang épanché dans la rétine et le corps vitré; dans d'autres, de simples œchymoses dans la substance de la rétine : c'est ce que quelques auteurs ont décrit sous le nom d'apoplexie rétinienne. J'ai moi-même rencontré un cas de cette espèce que je rapporterai plus loin. — M. Langebeck a consacré un paragraphe de sa dissertation au ramollissement de la rétine (*malacia retinae, amphilestrodomalacia*), espèce de terminaison de l'amaurose chronique, et qui constitue une nouvelle condition pathologique de l'amaurose. Dans cette altération la rétine est convertie en une sorte de mucus ou de mucilage presque inorganique : on pourrait la comparer au ramollissement cérébral. — Une conséquence générale qui nous paraît découler des faits qu'on vient de lire est celle-ci. La rétine n'est jamais lésée organiquement toute seule;

et si elle l'est quelquefois en origine, cet état ne dure pas long-temps, car les autres membranes et les humeurs de l'œil ne tardent pas à s'affecter. En effet, dans tous les cas qu'on vient de passer en revue, et dans un grand nombre d'autres analogues, le corps vitré, le cristallin, la choroïde, la hyaloïde, le corps ciliaire, l'iris, etc., étaient plus ou moins altérés dans leur texture, suivant le degré et l'ancienneté de la maladie principale. Si nous ne craignons pas de trop grossir le volume de ce chapitre, nous entrerions dans des détails spéciaux sur chacune des altérations de ces parties, surtout de celles qui accompagnent l'humeur vitrée, qui n'a été trouvée jamais saine dans tous les cas d'amaurose qui sont venus à ma connaissance.

D. *Quatrième groupe de faits. Lésions dans des parties plus ou moins éloignées de l'œil, qui sympathisent avec cet organe.* J'arrive enfin à la partie la plus importante et la plus difficile. Je dis *la plus importante*, parce que les amauroses que cette famille de causes produit, étant ordinairement incomplètes (du moins pour les premiers temps), c'est sur elles que l'art a le plus de puissance. Je dis aussi *la plus difficile*, parce qu'il faut un esprit sagace et en même temps habitué de longue main à l'investigation des causes, et que souvent les praticiens les plus consommés, malgré l'examen le plus judicieux et le plus méthodique, n'ont pu réussir à déterminer le siège primitif du mal ni pendant la vie, ni après la mort des malades. — Ainsi que nous l'avons déjà insinué, une amaurose qui n'est en origine que simplement sympathique ou symptomatique d'une maladie éloignée de l'œil, peut à la longue devenir idiopathique ou essentielle; c'est-à-dire que, tandis qu'il n'existait d'abord qu'une simple *lésion de fonctions* dans le nerf optique et dans la rétine, les causes continuant à agir sur ces parties finissent par s'identifier, s'amalgamer avec elles, et altérer, ruiner même quelquefois la texture de cette membrane et des autres parties qui en dépendent. De là la nécessité d'agir le plus tôt possible contre ces espèces de causes avant que le mal ne devienne incurable. On conçoit aussi maintenant la raison pour laquelle certaines éeétés amaurotiques, qui étaient guérissables dans leur principe, deviennent par la suite *refractaires* à tous nos moyens thérapeutiques. Mais ne nous éloignons pas

de notre sujet. — On conçoit aisément que les lésions dont nous voulons parler ici sont presque innombrables ; car, si l'on voulait indiquer toutes les causes reconnues comme capables de produire les amauroses que nous avons nommées *sympathiques*, il faudrait écrire plusieurs volumes. Nous ne pouvons donc qu'indiquer les causes principales et les plus fréquentes de cette classe d'amauroses.

Blessures de la région sourcilière. Nous avons déjà parlé de la commotion et de la déchirure de la rétine que peuvent quelquefois produire les coups portés sur le voisinage de l'œil. Il nous reste à parler maintenant d'un autre mode de lésion de la même membrane dont ces mêmes coups peuvent devenir cause. Ce sont les blessures des nerfs sourciliers ou de quelques filets du rameau frontal de la première branche de la cinquième paire. — Il n'est pas exact de dire, comme on l'a avancé, que toutes les blessures en général qui atteignent quelques filets des nerfs que nous venons de nommer, sont suivies d'amaurose, de convulsions, et d'autres accidents encéphaliques. Quoiqu'il existe quelques faits, nous ferons remarquer néanmoins que cette assertion nous paraît exagérée, car nous pouvons attester avoir vu grand nombre de blessés au front et aux sourcils où les nerfs sourciliers et frontaux étaient sans doute lésés, et cependant nous n'avons pas observé les accidents qu'on nous fait craindre. Si les convulsions ou les autres symptômes encéphaliques ont suivi ces blessures, ces accidents doivent être plutôt attribués à la commotion que la masse cérébrale a pu éprouver par l'effet du coup, qu'à la lésion des filets nerveux dont nous parlons. (Platner, *De vulneribus superciliarum*.) — Il existe cependant des observations qui prouvent incontestablement que la contusion seule de quelques filets des nerfs sourciliers, frontaux ou sous-orbitaires, a occasionné la cécité ambliopique d'abord, puis l'amaurose complète. On a même observé que le seul moyen de guérir cette espèce d'amaurose consiste à couper hardiment et de bonne heure le tronc principal du même nerf par une incision profonde jusqu'à l'os. Weller dit avoir réussi une fois à guérir ainsi une de ces amauroses. On a même vu l'espèce d'amaurose dont nous parlons, arriver dans deux époques différentes de la blessure : dans l'une, la cécité est arrivée au moment même de la blessure ; et c'est

lorsqu'il n'y avait eu que simple contusion ou dilacération du nerf, sans plaie des téguments ; dans l'autre, l'éblouissement amaurotique a commencé à se manifester au moment de la cicatrisation de la plaie extérieure. Dans le premier cas, l'amaurose a été toujours incomplète ; elle s'est dissipée constamment avec le temps à l'aide de quelques secours. Dans le second, on a attribué l'amaurose au tiraillement que les filets nerveux éprouvaient par une cicatrice vicieuse ; aussi s'est-on hâté à détruire la cicatrice elle-même à l'aide d'incisions profondes ; mais le mal a résisté quelquefois à tous les moyens, et la cécité est devenue complète. Voici les faits que je connais à l'appui de ce que viens d'avancer : je traduis du latin ce qui suit :

59^e *Fait.* *Lésion des nerfs sourciliers.* « La femme d'un certain chirurgien de réputation, voulant saisir un coq-d'Inde, fut blessée à un œil (sourcil) par un coup de griffe de cette bête. Il ne coula que quelques gouttes de sang de la blessure, et la vue fut perdue sur-le-champ. On administra plusieurs remèdes : tout fut inutile. Le troisième jour, la femme réclama mes soins. J'examine l'œil attentivement pour voir si l'on pouvait découvrir quelque lésion. Ni les parties internes ni les externes ne montrent rien de lésé. En réfléchissant cependant si quelque partie intérieure ne serait pas insensiblement endommagée, d'où la perte de la vue dépendrait, je soupçonnai que l'*anneau modérateur* du nerf optique, se trouvant convulsé par la douleur de la blessure, pourrait être la cause de ce mal, en empêchant le cours des esprits vitaux. (On sait que Valsalva admettait un anneau de fibres musculaires qui embrassent le nerf optique dans le fond de l'orbite, et qu'il l'appelait *muscle modérateur du nerf optique* ; mais les anatomistes modernes ne partagent pas son avis.) Aussi, me rappelant que le nerf sus-orbitaire passe très-près de l'*anneau modérateur*, et qu'il lui donne plusieurs filets, m'avisai-je de faire une forte friction avec mon pouce sur cette portion de nerf qui sort de l'orbite (au sourcil). — A peine cette forte friction fut-elle faite, que la vision de cet œil est revenue sur-le-champ à l'état normal. » (*Valsalva opera*. Dissert. anat., xi, fol. 144. Edit. Morgagniana. Venetiis, 1740.) — Si cette observation ne nous venait pas d'un homme dont le savoir et la bonne foi sont connus de tout le monde, la vérité du

fait pourrait être révoquée en doute; mais Morgagni, disciple et ami de Valsalva, a non-seulement prêté foi au récit du fait ci-dessus, mais encore il l'a décoré de ses commentaires apologétiques. Quoi qu'il en soit de l'explication que Valsalva avance sur cette observation, ce qu'il y a d'étonnant, c'est que la malade, qui était déjà complètement aveugle de l'œil blessé, a sur-le-champ recouvré la vue par le simple frottement que l'auteur exécuta avec son pouce sur le sourcil correspondant, vers le tiers interne de l'arcade soureilière où réside la fente et le trou de ce nom qui donne issue au tronc des nerfs susnommés. — Le cas suivant paraît avoir quelque analogie avec celui de Valsalva.

60° *Fait. Irritation des nerfs sourciliers et frontaux.* Un individu avait des maux de tête violents. On lui appliqua un emplâtre irritant à la partie antérieure de la tête. Dès ce moment, la vue commença à s'éblouir; il voyait aussi quelquefois les objets doubles. On ôta l'emplâtre, et ces symptômes se dissipèrent, mais le mal de tête persista. L'auteur de cette observation attribue ces phénomènes amaurotiques à l'irritation des nerfs frontaux qui se transmettait aux nerfs optiques par l'action de l'emplâtre. (Briggus, *Nova theoria visionis. Vide, de rarioribus quibusdam visionis vitiiis, a Petro Kærberus. Exfordiæ, 1756.*)

61° *Fait. Contusions des nerfs sous-orbitaires.* Wardrop cite, d'après Beer, un cas d'amaurose par suite d'une plaie contuse à la joue où les nerfs sous-orbitaires avaient été endommagés. (*V. ouvrage précité, t. II.*)

62° *Fait. Blessure de la portion dure de la septième paire.* Le même auteur rapporte avoir soigné un officier d'une amaurose qui lui était survenue à la suite d'un coup de feu à la joue. Wardrop attribue cette amaurose à la lésion de quelques filets nerveux de la portion dure de la septième paire. — J'ai vu aussi à l'hôpital de la Charité un homme amaurotique par suite d'un coup de biscaien qu'il avait reçu à la joue dans les combats des trois journées de la révolution de juillet 1830. Cet homme, qui n'était âgé que de trente-six ans, n'avait malheureusement qu'un œil de bon avant de se battre, ayant perdu l'autre dans sa jeunesse. L'œil qui lui restait est devenu complètement amaurotique par les suites de la blessure à la joue, sans avoir cependant rien perdu ni de son brillant ni

de sa forme naturels; de manière que ce malheureux est resté tout-à-fait aveugle. Il était couché dans la salle Saint-Augustin du même hôpital, n° 9 ou 10.

63° *Fait. Contusion des nerfs sous-orbitaires.* Le docteur Abernethy, de Londres, raconte qu'étant un jour tombé de cheval, il se fractura les os du nez et se fit une forte contusion à la pommette. Depuis ce moment, la vue de l'œil de ce côté s'éclipsa, et il ne vit pendant longtemps que la moitié de chaque objet qu'il regardait. Ce célèbre chirurgien attribue son hémioopsie à la contusion que les nerfs sous-orbitaire et nasal avaient éprouvée par l'effet de la chute. (*The Lancet*, vol. XI, p. 66.) — C'est enfin à l'irritation des mêmes nerfs que Beer de Vienne attribue certaines amauroses, qu'il assure avoir vues sur certaines femmes qui faisaient un usage habituel de cosmétiques saturnins. Conradi, qui est un auteur acéré, rapporte qu'un homme est devenu amaurotique à la suite de quelques lotions sur les yeux, que ce médecin lui avait fait faire pour le guérir d'une tache de la cornée; mais cette amaurose céda promptement à l'usage de quelques vésicatoires volants sur le sourcil et de quelques minoratifs donnés intérieurement. Bartholin, qui est aussi un anatomiste digne de foi, dit avoir soigné un moine qui devenait amaurotique toutes les fois qu'il rasait sa barbe. Avec la permission de ses supérieurs, ce brave frère laissa pousser sa barbe sans la couper et il recouvra la vue (Bartholini, *Historia anatomica*). Un chirurgien très-habile de Londres a vu une amaurose guérir par la simple extraction d'une dent malade. « *I have seen an incipient amaurosis distinctly arrested by the extraction of a diseased tooth.* » (Travers, *Synopsis*, etc.)

2° *Congestions sanguines cérébrales.* Nous voyons tous les jours l'amaurose arriver à la suite des apoplexies sanguines avec épanchement. Mais sans que la congestion de sang dans la masse encéphalique soit à ce degré qui constitue l'apoplexie, l'amaurose peut survenir par un simple engorgement de sang dans les vaisseaux du cerveau et surtout dans ceux qui parcourent le centre du nerf optique, et qui se distribuent sur les deux faces de la rétine.

64° *Fait. Amaurose par pression au cou.* Un jeune homme pléthorique éprouva les symptômes de l'amaurose à cause d'une cravate très-étroite dont il se ser-

rait le cou habituellement. Le sang du cerveau ne pouvant pas librement descendre par les veines jugulaires occasionnait une congestion cérébrale accompagnée de cécité amaurotique. (Wardrop.)

65^e *Fait.* Par congestion cérébrale. Boerhaave nous a conservé l'histoire d'un homme qui devenait amaurotique toutes les fois qu'il s'enivrait. La cécité commençait et augmentait avec l'ingestion de la boisson. Le lendemain, lorsque son ivresse était dissipée, sa vue revenait à l'état normal. (Boerh. *Prælect. instit.* S. 515.)

66^e *Fait.* *Idem.* Willis parle d'un individu qui devenait nyctalope (c'est-à-dire aveugle pendant le jour et clairvoyant pendant la nuit) chaque fois qu'il s'enivrait. (V. l'ouvrage de Boyer, t. v, p. 487.)

67^e *Fait.* *Idem.* Richter fait mention d'un portefaix qui devenait subitement aveugle toutes les fois que par son état il était obligé de monter jusqu'au quatrième étage avec une lourde charge sur le dos. (V. Wardrop, *ib.*) — Ne voit-on pas le même phénomène avoir souvent lieu par les efforts du vomissement et dans certaines positions inclinées de la tête? J'ai connu un homme d'une soixantaine d'années, très-sanguin, qui restait aveugle pendant une heure ou deux toutes les fois qu'il demeurait quelques minutes la tête penchée en avant. J'en ai connu d'autres qui, dans les mêmes circonstances, éprouvaient des éblouissements, des cécités plus ou moins durables, etc. C'est aussi au même principe qu'on doit rapporter ce cas d'amaurose qu'on dit être survenue à la suite de l'administration d'un émétique, et que F. de Hilden guérit en ordonnant le lendemain un second émétique. — On sait que les substances narcotiques, à leur propriété assoupissante sur les nerfs, joignent celle de produire des congestions sanguines cérébrales, quand elles sont administrées à haute dose. Voici quelques exemples de ce cas.

68^e *Fait.* Par l'usage de substance narcotique. Beer raconte avoir été aveugle pendant quelques heures, après avoir pris un lavement dans lequel on avait mis par mégarde une trop forte dose de laudanum (Wardrop.)

69^e *Fait.* Par l'usage de tabac. Un célèbre chirurgien de Londres observa le même phénomène sur une jeune femme à laquelle il avait fait prendre un demi-lavement de décoction de feuilles

de tabac, pour procurer la réduction d'une hernie étranglée. (Astley Cooper, *on Abdominal hernia.*)

70^e *Fait.* Par l'usage de substances âcres. Tout le monde sait que le professeur Searpa a produit des amauroses temporaires en donnant par bouche des infusions de digitale, de stramonium, de tabac, etc. — Outre les effets sympathiques que l'on sait que la matrice pleine produit sur les nerfs encéphaliques et spinaux, ce visère, développé dans le ventre par l'effet de la conception, produit constamment des pléthores sanguines cérébrales, et quelquefois aussi l'amaurose par suite de ces mêmes pléthores. Je ne m'arrête pas ici à expliquer le mécanisme de ces congestions : il suffira de rappeler seulement que la compression que la matrice grosse produit sur les gros vaisseaux abdominaux en est la cause principale.

71^e *Fait.* Par grossesse. Une jeune femme des environs de Naples était devenue amaurotique au cinquième mois de sa première grossesse. Les professeurs Cotugno, Bocconera et Petrunti furent appelés en consultation. On essaya inutilement tous les moyens possibles pour la guérir. Cette femme guérit par la suite sans rien faire : sa vue est revenue toute seule après l'accouchement qui fut heureux. Rolfincius (*Disput. de gutta serena*, c. 5), Heister (*Dissert. de amaurosi*, n° 12), ont rencontré des cas pareils. Vater, dans une thèse insérée parmi celles d'Allemagne, fait aussi mention d'un cas d'hémiopisie sur une femme enceinte qui guérit par l'accouchement.

72^e *Fait.* *Idem.* Portal a connu une femme qui est devenue amaurotique à son premier accouchement, sourde à la seconde grossesse, et presque muette à sa troisième couche. (Portal, *Anat. med.*) La suppression des règles chez la femme, et celle des hémorroïdes habituelles chez les deux sexes, peuvent aussi occasionner des congestions sanguines cérébrales, et être quelquefois cause d'amaurose, surtout chez les jeunes veuves et chez les célibataires.

73^e *Fait.* Par suppression des règles. Une demoiselle âgée de vingt-trois ans avait perdu la vue depuis quelques mois à la suite de la suppression des règles : elle avait aussi des maux continuels à la tête. Demours la guérit en lui faisant une saignée de la jugulaire, de trois palettes, en deux heures d'intervalle, afin

d'éviter la syncope, des sangsues aux tempes le surlendemain, et, deux jours après, d'autres sangsues aux vaisseaux hémorrhoidaux. On acheva la cure par des vésicatoires entre les deux épaules, l'usage de l'émétique en lavage, et du baume de Fioravanti par vapeur sur les yeux. (Demours, *Maladies des yeux*, obs. 350.)

74^e *Fait. Idem.* Penehilini nous a transmis l'histoire d'une jeune personne qui devenait amaurotique durant le temps que ses règles manquaient; la vue reparaisait avec le retour des menstrues.

75^e *Fait. Idem.* Wardrop parle aussi d'une jeune femme dont la suppression des règles entraînait constamment la cécité amaurotique qui durait autant de temps que le sang mettait à reparaitre. — On connaît aujourd'hui tant de faits bien constatés d'amauroses provenant de la suppression des hémorrhoides habituelles, que je erois pouvoir me dispenser d'en rapporter ici d'autres exemples. Je me bornerai seulement à ajouter une réflexion aux observations qui précèdent. — Dans presque tous les cas d'amaurose par congestion sanguine cérébrale, tant que la cause n'est pas éloignée, elle agit en comprimant en tous sens les fibres du nerf optique et de la rétine, et c'est par cette espèce de compression expansive ou divergente que les parties sensitives de l'œil cessent de faire leurs fonctions. Mais dans les cas contraires, c'est-à-dire dans les pertes abondantes de sang où la vue s'éclipse également, un effet contraire doit avoir lieu; savoir, que les parties, ou plutôt les fibres du nerf optique et de la rétine, tombent dans une espèce d'affaissement par le désenflement des vaisseaux qui arrosaient leur substance; d'où suit la perte de la vision. C'est de cette manière que nous expliquons les amauroses qui surviennent aux femmes en couche après les grandes hémorrhagies utérines, et aux autres personnes qui se trouvent dans des circonstances analogues. C'est ainsi, par exemple, que M. Demours a vu une amaurose survenir à la suite de l'administration d'un fort purgatif composé de six grains de tartre stibié et quatre grains de sel d'Epsom dissous dans une eau de casse. Dans le premier cas ce sont les saignées, dans le second ce sont les moyens restituerants qui doivent former la base du traitement.

3^o *Congestions des matières saburrales dans les voies digestives.* Les ob-

servations d'amauroses dépendantes d'embarras gastrique sont si fréquentes et si nombreuses, que beaucoup de praticiens recommandables ont proposé et administré l'émétique dans toute espèce de cécité amaurotique, quels que fussent sa cause, son ancienneté, son degré. A la tête de ces praticiens figure le célèbre professeur de Pavie. Scarpa a rapporté, il est vrai, un grand nombre de guérisons d'amaurose qu'il attribue à l'usage de l'émétique, répété avec persévérance et méthode; mais ce serait, je erois, une grande faute de considérer toute espèce d'amaurose comme dépendante d'une congestion de matière âcre et saburrale dans les voies digestives; la faute serait encore plus grande en pratique, si l'on voulait considérer l'émétique comme le médicament spécifique et universel de l'amaurose.

76^e *Fait. Par embarras gastrique.* Un grand personnage de Pavie qui avait habituellement une excellente vue, devenait amaurotique toutes les fois qu'il mangeait du poisson frit à l'huile d'olive. La cécité disparaissait à l'aide d'une diarrhée, soit naturelle, soit procurée par les moyens de l'art. Le professeur Scarpa, qui rapporte cette observation, attribue à l'indigestion la cécité amaurotique de ce malade.

77^e *Fait. Idem.* Un vieux gentleman de Londres, très-scrupuleux à rien prendre entre ses repas, à cause de la faiblesse de ses digestions, fut tenté un jour, en allant en ville, de manger un petit gâteau, quelques heures avant son dîner. Mal d'estomac et de tête; envies de vomir; cécité amaurotique jusqu'au lendemain. Le tout se dissipa par une diarrhée. (Wardrop.)

78^e *Fait. Par colique de plomb.* Un jeune peintre naturellement très-colérique, souvent constipé et grand buveur, contracta dans ses ateliers la colique saturnine. Depuis cet accident, il ne voyait pendant long-temps que la moitié de chaque objet qu'il regardait. Ces symptômes d'hémiopsie se dissipèrent avec la guérison de la colique de plomb. (Vater, *loco citato.*)

79^e *Fait. Vermination.* Une petite fille âgée de six ans était, depuis trois ans, complètement amaurotique. Tous les moyens curatifs avaient échoué. On s'avisait de lui faire prendre des poudres anthelmintiques, et la petite malade rendit dans l'espace de six jours treize vers lombricoïdes par les selles; la vue est

revenue en bonne partie par l'usage continué des purgatifs. (Weller.) — Si l'on désirait une série de faits importants sur l'amaurose produite par une cause irritante gastro-intestinale, on pourrait consulter le second volume de l'ouvrage de Scarpa sur les maladies des yeux. Nous nous bornons à rapporter ici, en le traduisant, un morceau d'une lettre latine du célèbre Milton qu'il dicta lui-même sur l'état de sa vue lorsqu'il désira consulter par écrit le docteur Thévenin, oculiste à Paris. Dans cette relation que nous tirons des Transactions Philosophiques de Londres, on trouvera un tableau très-fidèle de l'amaurose gastro-saburrale.

80^e *Fait. Amaurose gastro-saburrale du poète Milton.* « Il y a dix ans environ que je sentis ma vue baisser et s'affaiblir. Ma rate et tous mes viscères commencèrent en même temps à devenir paresseux. — J'étais tourmenté par des flatuosités, surtout le matin. Si quelquefois je me mettais à lire, suivant mon habitude, j'étais obligé, après une courte lecture, de quitter mon livre et de faire quelque petit exercice de corps; car mes yeux devenaient immédiatement le siège de douleurs très-vives. Quand je regardais une chandelle allumée, elle me paraissait comme environnée d'un cercle de couleurs. Peu de temps après, les objets qui étaient placés à mon côté gauche, si je les regardais avec l'œil gauche (car cet œil fut le premier à s'éclipser quelques années avant l'autre), me semblaient couverts d'un nuage noir. Mais si ces objets se trouvaient devant moi, ils me paraissaient plus petits. Trois ans après, la vue de l'autre œil commença aussi à décliner graduellement; mais quelques mois avant que ma vision ne fût totalement abolie, les objets qu'auparavant je voyais immobiles, me semblaient maintenant comme s'ils nageaient tous devant moi, tantôt à droite, tantôt à gauche. Il me semblait qu'un nuage épais de vapeurs, qui tantôt s'élevait et tantôt s'abaissait, couvrait mon front et mes tempes. J'éprouvais surtout après mon dîner jusqu'au reste de la soirée une certaine lourdeur aux yeux qui me tenait continuellement assoupi; de sorte qu'il me revenait souvent à l'esprit ces vers de Salmatius :

« *Vertigo vero ipsum circumdedit. Atra et terram opinatus est circum agi.*

« *Ab imo in languilium vero soporem delapsus est elinguis.* »

A côté de cette lettre très-longue,

dont nous n'avons rapporté que le morceau le plus essentiel, on lit la réponse en français, que Thévenin, de Paris, fit à Milton; mais cette réponse est si peu satisfaisante, que je m'abstiens de la transcrire.

80^e bis. *Surexcitation immédiate de la rétine.* Ce vieil axiome de physiologie, qui pose la vie normale de nos organes dans un juste degré de stimulation, n'est nulle part mieux applicable qu'à l'organe de la vision. L'action soutenue de quelques degrés de plus ou de moins de la lumière sur la rétine est sans contredit capable de déranger ou d'anéantir les fonctions de cette membrane. On connaît, par exemple, l'aventure de cet Anglais qui ayant été, pour crime politique, jeté dans un obscur cachot de Paris, lorsqu'il fut tiré de sa prison devint ambliopique, de manière qu'il fallut le tenir pendant quelques jours dans l'obscurité, et ne l'habituer à la lumière que par degrés. On sait que les Carthaginois aveuglèrent Attilius Régulus en l'exposant, les yeux ouverts, aux rayons du soleil. On n'ignore pas non plus que Dyonisius, tyran de Syracuse, usait du même supplice en faisant couper les paupières aux coupables avant de les exposer à la lumière directe du soleil. — On conçoit aisément que la forte action d'une très-vive lumière sur l'œil doit produire une espèce d'ébranlement violent dans les fibres sensibles de la rétine. De là résulte l'*éblouissement*, l'*accablement*, et quelquefois même l'*anéantissement total* des propriétés vitales de la membrane sensitive de cet organe. Assalini et Savaresi ont eu l'occasion d'observer que la chaleur du soleil et la grande lumière réfléchie directement par les murs enduits et blanchis à la chaux, étaient ce qui rendit à Malte la moitié des soldats français héméralopes et amaurotiques. (Assalini, Observations sur la peste, etc., p. 107.) A ce malheur sont souvent sujets les astronomes, les officiers de marine, les télégraphistes, etc., qui, par état, sont obligés de regarder fixement pendant plusieurs heures de la journée des objets très-éloignés, à travers les lunettes d'approche. Les hommes qui travaillent continuellement sur des corps très-fins et très-luisants, tels que les joailliers, les brodeurs en or, les horlogers, les forgerons, etc., sont facilement exposés à l'amaurose. Les menuisiers, les tailleurs, les géographes, et tous ceux qui, par profession, sont forcés d'avoir les yeux attentivement fixés sur des

objets très-minces et très-fins, surtout avec une lumière artificielle, finissent fréquemment par devenir amaurotiques. Parmi ces classes de personnes, les unes deviennent aveugles par la sur-excitation instantanée que la rétine reçoit d'une lumière trop vive; les autres par l'état d'éréthisme habituel dans lequel se trouvent les fibres nerveuses de la membrane sensitive de l'œil. C'est à ce premier mode d'action aussi qu'on doit attribuer l'amaurose qui survient dans un exercice trop prompt de la vue après l'opération heureuse de la cataracte.

81^e *Fait. Par une vive lumière.* Buffon fut atteint de myopie (ou de vision de mouches voltigeantes) après avoir long-temps regardé le soleil: il eut continuellement des points noirs devant les yeux. Ce dérangement de la vue devenait insupportable quand ce grand naturaliste examinait des objets très-éclairés. (Boyer, ouvrage cité, t. v, p. 498.)

82^e *Fait. Sur-excitation immédiate de la rétine.* J'ai, en 1829, donné des soins à un grand personnage, M. le prince de C..., ambassadeur d'une puissance étrangère à Paris, qui devint amaurotique de l'œil droit par la circonstance suivante: voulant se soulager de ses soucis diplomatiques, M. le prince fit venir un magnifique télescope de Londres qu'il plaça sur sa terrasse; à la seconde ou troisième fois qu'il était à contempler le soleil, la lune, ou je ne sais quel autre corps céleste qui se trouvait à la portée de son méridien, ce personnage se sentit frappé comme d'un coup de foudre à l'œil, et il resta complètement aveugle du côté droit.

83^e *Fait. Action trop vive de la lumière sur la rétine.* Un chanoine, dont parle Demours, se trouvait dans des circonstances analogues à celles de l'observation qui précède. Il eut le malheur de devenir hémioptique pour avoir voulu observer très-attentivement une éclipse solaire à l'aide d'une lunette d'approche de trois pieds et demi de long. (Demours, obs. 316.) — Les fortes décharges d'électricité sur l'œil produisent souvent aussi l'amaurose ou un trouble amaurotique, par la sur-excitation excessive que les filets nerveux de la rétine éprouvent par l'action de ce fluide. Voici deux exemples de ce cas.

84^e *Fait. Par l'action du tonnerre.* Un ecclésiastique d'Allemagne, en traversant une plaine, fut frappé du tonnerre, et tomba apoplectique par terre.

Revenu de sa commotion, il ne pouvait distinguer que la moitié de chaque objet qu'il regardait. Les saignées, les sangsues, les vésicatoires volants au sourcil, et les purgatifs le guérirent en peu de temps de son hémioptie (Vater, thèse citée.)

85^e *Fait. Idem.* «J'ai vu, dit Wardrop, t. II, une amaurose survenir à la suite d'un coup de tonnerre (*from a stroke of lightning*). La vue est revenue à l'aide de petits vésicatoires sur le nerf frontal.»

86^e *Asthénie nerveuse de l'œil.* Rien n'est plus commun que de voir l'amaurose compliquer les affections nerveuses générales dont elle n'est qu'un symptôme. Mais indépendamment de cette asthénie nerveuse de l'organe visuel, laquelle accompagne fréquemment les affections convulsives et paralytiques générales, un effroi subit, un chagrin profond, l'onanisme, la caducité, et toutes les autres causes qui tendent à produire l'inanition du système nerveux général, peuvent aussi retentir sur les facultés sensibles de la rétine et du nerf optique, et occasionner l'amaurose: les exemples en sont très-fréquents. Quel est le praticien qui n'ait pas observé des symptômes amaurotiques pendant ou après certaines fièvres dites nerveuses, adynamiques, staxiques, etc.? Un rapprochement qui nous paraît ici très-important est celui de l'onanisme avec la caducité. Rien n'énerve davantage la machine que les émissions trop fréquentes de la liqueur séminale, surtout quand elles sont provoquées par des attouchements de la main: le spasme qui accompagne ces sortes de spermatisations jette le corps le plus fort, dès la fleur de l'âge, dans toutes les infirmités de la caducité: la rétine et le nerf optique perdent leur énergie; leur faculté sensitive s'affaiblit graduellement et finit par s'éteindre; de même que dans l'âge très-avancé, la plupart des vieillards décrépits finissent leur existence avec cette perte de la vue qu'on appelle *amaurose sénile*. Les premiers, les *masturbateurs*, subissent souvent dans leur jeunesse le même sort que ceux-ci dans leur vieillesse. C'est ainsi que les extrêmes se touchent.

86^e bis. *Par un effroi violent.* On lit dans Wardrop qu'un jeune homme fraîchement marié, en se réveillant un matin de très-bonne heure, aperçut une grosse araignée sur le chevet de son lit, et que, dans un mouvement machinal

qu'il fit par l'effroi que cette bête causa sur lui, l'araignée lui tomba sur la tête. L'épouse de ce jeune homme, en voulant avec précipitation lui ôter l'araignée, érasa cet insecte entre ses doigts, et une goutte du liquide venimeux que cet animalcule contient à sa queue sauta sur l'œil de son mari. Ce jeune homme, qui avait auparavant une excellente vue, est devenu amaurotique depuis cet accident. — Je erois cependant que ce fait, en le supposant véridique, doit être différemment interprété. Il est probable que ce jeune homme, ayant épuisé ses forces dans la jouissance conjugale, eut vu quelque chose imitant une araignée devant ses yeux (rien n'est plus commun après l'abus du coït), et que pour l'*animal* que sa femme lui ôta de la tête, aussi bien que pour la goutte du liquide empoisonné de sa queue qu'elle laissa jaillir sur son mari, on doit entendre une autre chose!...

87^e *Fait. Par masturbation.* Je fus consulté par un jeune jésuite âgé de dix-neuf ans, natif de Palerme, qui était attaqué d'une ambliopie très-avancée. Ce malheureux avait contracté la détestable habitude de se masturber jusqu'à sept fois par jour. Il aimait aussi éperdûment la *pédérastie*. Je lui ai conseillé de quitter complètement sa coupable coutume, et de retourner dans son pays prendre les eaux de la mer. — J'ai, par devers moi, d'autres cas d'amaurose qui avaient été rebelles à tous les moyens, et qui ne connaissaient d'autre cause que la *luxuria manuensis*.

88^e *Fait. Par profonde affection morale.* J'ai soigné une dame, femme d'un employé de la préfecture de police, demeurant sur la place du Palais-de-Justice, laquelle est devenue amaurotique par suite de la perte de sa fortune et de la place que son mari occupait.

89^e *Fait. Idem.* Un jeune homme pléthorique, très-irascible, éprouva des chagrins violents et un isolement forcé : il devint hypocondriaque. Quelque temps après, il ne voyait que la moitié de chaque objet qu'il regardait. (*Dis. de visu dimidiato ac duplicato, a Crist. Henike, Wittemberg, 1723.*)

90^e *Fait. Idem.* Une femme hypocondriaque et scorbutique, accablée de chagrin et adonnée au vin, éprouva une hémipisie qui dura six mois. Son sort changea, et son singulier dérangement de la vue disparut. (*Ibid.*)

90^e bis. *Rétropulsion d'humour cuta-*

née. M. Larrey dit que « plusieurs soldats qui, dans l'expédition d'Égypte, avaient échappé à l'ophthalmie purulente, furent frappés presque tout-à-coup, en rentrant en France, d'un aveuglement plus ou moins complet, qui paraît devoir être attribué à la paralysie de l'organe visuel, déterminée, sans doute, par le passage subit du climat très-chaud d'Égypte à celui de France, dans la saison la plus rigoureuse. » — On a vu, il y a quelques années, dans une pension de Paris, située sur un sol enfoncé et très-humide, au sud-ouest du faubourg Saint-Germain, tous les individus qui la composaient être atteints d'héméralopie. (Boyer.) — Mais, indépendamment de la rétroulsion de la sueur qui, sans avoir de qualités spécifiquement nuisibles, peut se jeter sur la gaine du nerf optique, et produire un dérangement amaurotique de la vue, de la même manière peut-être qu'elle aurait pu produire la sciatique ou le tic douloureux, si cette humeur se portait sur d'autres nerfs, certaines éruptions âcres de la peau, telles que la dartre ancienne, la gale, etc., peuvent aussi, si elles sont répercutées ou imprudemment guéries, produire le même accident. On doit également ranger dans la même catégorie de causes les vieux ulcères des jambes, les écoulements habituels imprudemment guéris, certaines diathèses, comme la syphilitique, la rhumatismale, la goutteuse, etc. (*V. Pelletan, Clinique chirurgicale, t. 1, p. 246, sur des cas extraordinaires du mal syphilitique.*) Les amauroses enfin, que Demours a considérées comme dépendantes d'un éréthisme nerveux des filets de la rétine, entrent aussi dans le cadre de celles que nous examinons ici. Voyons quelques faits.

91^e *Fait. Par rétroulsion d'humours cutanées.* Un ecclésiastique âgé de soixante-cinq ans était devenu amaurotique après la disparition d'une humeur dartreuse qui se portait tantôt sur les jambes, tantôt sur les cuisses, tantôt aussi sur le serotum, etc. Demours attribua cette cécité à l'obstruction du nerf optique par la disparition de la dartre, qui, suivant lui, se serait portée sur la gaine du même nerf. (Demours, *Observation 352.*)

92^e *Fait. Idem.* Une dame était, dès sa jeunesse, sujette à un exanthème qui se convertissait en croûtes sur la figure et sur la partie chevelue de la tête. Une fois que cette éruption fut rétro pulsée,

la malade devint ambliopique pour long-temps. (*Ibid.* Obs. 309.)

93^e *Fait.* « J'ai vu, dit Travers (ouvrage cité), une rapide et sérieuse salivation déterminée par une affection éloignée, dans un cas où aucune affection n'avait précédemment attaqué les yeux, se terminer par une goutte seréine des deux côtés. » — Je pourrais à ces cas en ajouter beaucoup d'autres analogues, mais ils n'ajouteraient rien aux propositions que nous venons d'établir. — On voit, d'après tout ce qui précède, combien était erronée l'idée de ceux qui faisaient consister l'amaurose en une *goutte d'eau claire* obstruant le nerf optique, ou en une espèce de brouillard qui couvrirait la rétine. On voit aussi combien est absurde l'opinion de ceux qui prétendent avec Maître-Jean, que l'amaurose est une maladie *toujours incurable*, et qu'il ne faut pas chercher à s'en occuper et à la guérir. (Maître-Jean, *Traité des maladies de l'œil.*) Qui ne voit également l'exagération ou le charlatanisme de ceux qui prétendent guérir toute espèce d'amaurose, par tel ou tel moyen uniquement. Parmi les quatre groupes de faits que nous venons d'exposer, il y en a qui se rapportent à des amauroses qu'il serait ridicule de vouloir essayer de guérir : telles sont, par exemple, toutes les amauroses avec lésion organique ; mais il y en a d'autres, et le nombre en est bien considérable, où il est permis d'espérer une guérison plus ou moins parfaite.

§ III. Caractères. — A. Physiques.

1^o *Regard amaurotique.* On peut reconnaître, à une certaine distance, les individus atteints d'amaurose complète double : regard vague, paupières baissées, souvent elignotantes ; tête dirigée horizontalement ; physionomie sans expression, quelquefois stupide ; démarche très-raide (ils fléchissent beaucoup le genou en marchant).

2^o *Etat de la pupille.* Généralement large et impassible à la lumière, quelquefois difforme. D'autres fois, à peine plus large qu'à l'état normal et légèrement mobile aux changements de la lumière, et après quelques frotions exercées avec le doigt sur la cornée. Dans d'autres occasions, plus étroite qu'à l'état naturel, et plus mobile encore. Il est rare qu'elle offre toutes les conditions de l'état normal. Nous faisons abstraction, bien entendu, des cas d'adhérences de l'iris. Cette exploration exige la plus grande attention, il faut faire toujours

couvrir l'autre œil par la main du malade, lorsqu'on explore l'un des organes. Des altérations fonctionnelles de l'iris dans les maladies de la rétine ne sont plus un mystère, depuis qu'on connaît les nerfs propres de la pulpe rétinienne, lesquels s'anastomosent avec ceux du ganglion lentillaire (V. pages précédentes).

3^o *Etat des parties profondes.* Ordinairement le fond de l'œil est noir si l'amaurose est encore à l'état simple ; cela indique que le cristallin et le corps vitré sont diaphanes, et que la rétine n'a point subi de dégénérescence notable. Assez souvent, néanmoins, on observe une sorte de léger brouillard derrière la pupille, ce qui peut tenir à un simple jeu de lumière, ou bien à un faible degré d'opacité du cristallin ou de la rétine ; aussi importe-t-il de bien examiner le fond de l'organe, en changeant de position. Souvent ce brouillard n'est visible que lorsqu'on le regarde en face, il disparaît en le regardant de côté ou de haut en bas. Dans d'autres occasions, le fond de l'œil semble verdâtre, cela tient à la coloration jaune du cristallin (V. art. Glaucome). Lorsque l'amaurose est ancienne, le fond de l'organe n'est pas toujours noir, il offre un certain nuage éloigné qui tient soit à l'opacité de la capsule postérieure du cristallin, soit à la hyaloïde, soit enfin à la rétine elle-même. Dans les cas douteux de cataracte commençante ou d'ambliopie, on fait usage de la réfractibilité artificielle dans l'exploration (Sanson). On approche une bougie allumée de la cornée, et l'on observe attentivement les images dont nous avons parlé à l'article Cataracte. Si les trois images existent, l'amaurose est pure, le cristallin et sa capsule sont diaphanes. Si l'image renversée manque, le nuage a pour siège la capsule postérieure.

4^o *Mouvements de la totalité du globe.* Lorsque l'amaurose est ancienne ou congénitale, le globe oculaire offre des mouvements convulsifs remarquables ; ce sont des espèces de tics qui le font tourner en différents sens ; le plus souvent il décrit une sorte de courbe dans l'orbite, comme le balancier d'une pendule ; c'est ce que j'ai appelé *balancement amaurotique*. — J'ai à peine besoin d'ajouter que les caractères ei-dessus peuvent se trouver joints à d'autres maladies que je ne dois pas mentionner ici.

B. *Physiologiques.* 1^o *Début.* Instantané quelquefois. C'est ce qui a lieu dans les cas d'apoplexie, de blessures, de l'ac-

tion de la foudre, etc. Gradué le plus souvent. Ordinairement l'amaurose commence par une sorte de faiblesse dans la vue (amblyopie) ; les objets sont couverts de bruyons, de corpuscules noirs (myopse), d'une gaze de plus en plus épaisse vers le soir. La vue perd de son étendue et cesse de distinguer les petits objets. Cet état est précédé le plus souvent ou accompagné de céphalalgie plus ou moins intense, quelquefois de photophobie.

2^o *Myopse*, ou vision de mouches voltigeantes. Ce caractère constitue souvent la première période de l'amaurose. L'individu croit voir des objets éloignés, un nombre infini de corps circulaires agités d'un mouvement perpétuel, et qui se présentent partout où se portent ses yeux. Ces visions représentent des réseaux noirs, des serpenteaux, des zig-zag, des cercles, des fusées, des ailes de mouches, des essaims d'insectes, des points lumineux, etc. (myopse étincelante). Elles ne sont généralement visibles qu'à une vive lumière ; quelques personnes pourtant les voient aussi dans l'obscurité. Les auteurs sont loin de s'accorder sur la véritable source de ces phénomènes. Morgagni les attribuait aux larmes qui coulent sur la cornée ; Delahire, à des molécules nageant dans l'humeur aqueuse ; Maître-Jean, Demours et Dugès, à l'opacité de quelques parcelles de l'humeur de Morgagni ; Pitcairn, à l'état variqueux des vaisseaux de la rétine ; Willis, à l'insensibilité de quelques filets de cette membrane ; Travers, à l'extravasation d'une certaine quantité de liquide entre la choroïde et la membrane de Jacob ; Ware, à une compression parcellaire de la rétine ; Tina, à des flocons de pigmentum déposés sur cette membrane ; Langebeck fils, à une mélanose moléculaire de la pulpe rétinienne. — Dans l'état actuel de la science, on peut admettre deux espèces de myopse, l'une rétinienne, l'autre cristalline (humeur de Morgagni) ; cette dernière constitue souvent la première période de la cataracte lenticulaire. La première se rencontre généralement dans la première période de l'amaurose, et offre trois variétés : l'une *mélanique*, ainsi que M. Langebeck l'a observé deux fois au microscope sur le cadavre : elle consiste dans des points noirs déposés dans la substance de la rétine ; la myopse est fixe dans ce cas ; une seconde *télangiectasique* ou dépendant de la dilatation variqueuse des vaisseaux de la rétine ; dans ce cas, il y a des

visions de réseaux mobiles, de cercles, de fusées lumineuses qui deviennent plus manifestes et incommodes après les repas copieux, les chagrins et l'insomnie ; une troisième enfin *paralytique* (Willis) : la vision, dans ce cas, est comme dans la première variété. Ces deux dernières existent souvent en même temps. Nous ne pensons pas que les épanchements entre la choroïde et la rétine puissent donner lieu à l'affection en question. Ils produisent plutôt l'hémiopse ou la diplopie essentielle. Quant à la myopse cristalline, elle se dissipe souvent par la manifestation de la cataracte. On la distingue des précédentes, en ce que la vision consiste dans l'apparence de molécules noires nageant dans les différents mouvements de l'œil ; ces molécules descendent lorsque le malade regarde en haut, et *vice versa*. Elles ne sont pas visibles dans l'obscurité, ou lorsque les yeux sont fermés, et n'augmentent pas par le repos et le chagrin.

3^o *Hémiopse*. Le malade ne voit quelquefois que la moitié, les trois quarts, plus ou moins, de chaque objet qu'il regarde ; c'est une sorte d'amaurose partielle dépendant de la paralysie d'une portion de la rétine. Tantôt la moitié visible est en bas, tantôt en haut, d'autres fois à droite ou à gauche, selon le siège de la paralysie. On en a fait une maladie à part ; mais, évidemment, ce n'est qu'une simple variété d'amaurose hypérémiq.

4^o *Diplopie essentielle*. Dans d'autres circonstances, les phénomènes de l'amaurose se réduisent à la vision double, c'est-à-dire le malade voit une double image de chaque objet qu'il regarde avec un œil. On ne confondra pas cette lésion avec la diplopie symptomatique du strabisme.

5^o *Nyctalopie, héméralopie*. Il y a des cas où les phénomènes de l'amaurose sont intermittents, ils reparaissent soit le jour, soit la nuit. Lorsque l'accès de cécité ne revient que le soir, le mal prend le nom d'héméralopie, c'est-à-dire vision de jour, il se dissipe effectivement vers le matin ; si l'accès revient le matin et qu'il se dissipe le soir, on l'appelle nyctalopie, savoir, vision de nuit. Cette affection doit être regardée comme une véritable névrose oculaire intermittente, et exige le traitement des amblyopies hypérémiqes. On l'a vue quelquefois régner épidémiquement. Nous devons ajouter néanmoins que dans un cas d'amaurose

incomplète, accompagnée d'héméralopie, on n'a trouvé, à l'autopsie, qu'un ramollissement de la substance des nerfs optiques : la pièce pathologique a été présentée à la société anatomique (*Rev. méd.* 1833, septembre, page 406).

La *pseudo-chromie* est une altération particulière de la vue dans laquelle l'individu confond les couleurs, ou prend une couleur pour une autre ; elle peut, dans quelques cas, être un symptôme avant-coureur d'amaurose ; mais, généralement, c'est plutôt l'effet d'un vice congénital du cerveau qu'une véritable maladie. M. Elliotson a prouvé dernièrement par l'autopsie que chez ces sujets il y avait absence ou atrophie de la partie du cerveau où Gall plaçait le siège des couleurs.

6° *Marche*. Progression lente et continue des symptômes précédents ; les objets se couvrent d'un voile noir de plus en plus épais, et la vision finit par s'éteindre. Si le mal existe à un œil, il passe ordinairement à l'autre ; mais cela n'a pas toujours lieu.

C. *Différentiels*. Le point le plus essentiel du diagnostic est de déterminer d'abord l'espèce d'amaurose, savoir si elle est hyperémique, asthénique ou compressive. Vient ensuite la détermination de la cause, de son siège et de sa nature : c'est là que git tout le secret du traitement. — Une amaurose peut être hyperémique, dans le début, et devenir hyposthénique ensuite ou organique, c'est ce qui a lieu après les longues congestions rétinienne, qui finissent par la rupture de quelques vaisseaux internes (apoplexie oculaire), ou par la dégénérescence de la substance de la rétine ; c'est ce qu'on observe à la suite des choroidites chroniques. La même proposition est applicable aux amauroses asthéniques. — L'amaurose hyperémique se reconnaît aux caractères suivants. 1° Elle s'observe ordinairement chez les individus jeunes, forts, robustes, replets, à visage injecté, aimant la bonne table, offrant, en d'autres termes, des conditions de pléthore, d'hypersthénie constitutionnelle ou de congestions sanguines vers la tête. Cette dernière circonstance peut aussi se rencontrer, comme on sait, chez des sujets apparemment faibles, par des raisons particulières (règles supprimées, grossesse, hypertrophie au cœur, chagrins, tumeurs dans l'abdomen, au cou, etc.). Aussi ne doit-on pas s'étonner qu'une amaurose hyperémique se rencontre quelquefois

chez des personnes apparemment faibles. 2° Le malade a éprouvé, ou il éprouve actuellement, de la *myodepsie étincelante*, des battements dans l'œil, et de l'éblouissement au grand jour. La vision, si elle n'est pas encore complètement éteinte, s'exerce mieux à l'ombre qu'au soleil, mieux avec une grande visière ou à l'aide de la main posée en éventail au sourcil qu'à découvert. La forte lumière artificielle est plutôt incommode. Augmentation de ces symptômes après les repas copieux, le chagrin et l'insomnie. Ces symptômes peuvent manquer dans quelques cas rares. 3° Le globe oculaire paraît très-sain, mais plutôt dur, trop plein, et quelquefois aussi sensible au toucher. La conjonctive offre toujours quelques vaisseaux variqueux. Le fond de l'œil est très-noir, mais il présente quelquefois une sorte de léger brouillard. L'iris est ordinairement foncé, épais, convexe en avant ; cela dépend de la congestion générale de l'organe. Pupille étroite, dans le début, plutôt large par la suite, mais de forme plutôt régulière : la motilité n'est pas toujours complètement anéantie. — Dans l'amaurose asthénique on observe le contraire des caractères ci-dessus. Le mal existe sur des constitutions naturellement faibles ou affaiblies par des causes diverses (hémorrhagies, masturbation, empoisonnement lent par le plomb, le mercure, etc.). Il s'est déclaré lentement ou subitement, mais sans vision étincelante, sans photophobie. La forte lumière, les bons repas, l'excitation, en un mot, loin d'augmenter la cécité, soulagent la vue, si elle n'était pas complètement éteinte. A l'examen, l'œil est plutôt mou, le fond est très-noir généralement ; pupille très-dilatée, complètement impassible à la lumière : cette ouverture est irrégulière, si la cécité est déjà ancienne ; iris flasque et décoloré. — On voit, d'après cet exposé, qu'il est facile de reconnaître sur le vivant les deux espèces principales d'amaurose, ainsi que je l'avais déjà établi dans mon premier travail de 1832. — Quant aux caractères de l'amaurose mécanique ou compressive, ils sont fort variables, souvent obscurs ou impossibles à préciser, eu égard à la nature et au siège parfois inconnus de la cause. Considérés cependant d'une manière générale, ces caractères se réduisent à ceux de la première ou de la seconde espèce. Toute amaurose mécanique en effet est toujours accompagnée d'hypersthénie ou d'hyposthénie de

la vitalité de la rétine. Prenons, par exemple, l'amaurose apoplectique : bien que la compression du nerf optique soit ici la cause principale de la cécité, il est facile de reconnaître, à la myodopsie étincelante et aux autres phénomènes de la vision, que l'amaurose est de nature hypersthénique. On ne contestera pas en effet que l'état d'hypérémie de la substance cérébrale ne se transmette à la rétine par l'intermédiaire de la pulpe du nerf optique et des vaisseaux de l'orbite. Lorsque cependant la rétine a perdu toute la faculté sensitive, que sa substance commence à se désorganiser, l'organe oculaire peut offrir tous les caractères de l'amaurose hyposthénique : la pupille est plus ou moins difforme, la cécité est complète, le globe oculaire lui-même subit quelquefois les changements organiques dont nous avons parlé précédemment. — Il y a des cas dans lesquels l'amaurose mécanique est très-reconnaissable, parce que sa cause est très-évidente, comme à la suite de l'apoplexie, de blessures, d'hydrophtalmie, de tumeurs orbitaires, etc.; mais il y en a d'autres où la nature du mal n'est reconnaissable qu'après la mort. On voit donc combien il importe de tenir compte des caractères d'hypersthénie ou d'hyposthénie de la rétine; car c'est d'après eux qu'on peut seulement se régler assez souvent pour le traitement. On voit aussi par des faits rapportés à l'article de l'anatomie pathologique que l'amaurose compressive n'est pas toujours incurable; tels sont les cas où la cause mécanique peut être enlevée de bonne heure (hydropisie de l'humeur vitrée, de la choroïde, tumeurs orbitaires, etc.).

§ IV. *Étiologie.* — A. *Directe.* Toutes les causes de l'amaurose dont le siège est vers la tête ou l'œil entrent dans cette catégorie. Les phlogoses oculaires, les blessures, les commotions, l'insolation, les épanchements intra-crâniens (hydrocéphale, apoplexie), les affections de la cinquième paire, les tumeurs de l'orbite et du crâne, les tubercules encéphaliques, les ramollissements du cerveau, etc. : telles sont les principales affections de ce genre qui donnent lieu à l'amaurose. Si l'on en excepte le ramollissement atonique du cerveau, elles ne produisent ordinairement que l'amaurose hypersthénique. Les lésions des nerfs de la cinquième paire retentissant sur les fonctions de la rétine par la voie que nous avons indiquée, sont le plus souvent de nature à ne céder qu'à l'influence

des remèdes hyposthénisants. — Dans un cas récent d'amaurose survenue à la suite de la lésion du nerf sourcilier par un coup de fleuret, la conjonctive a été en même temps atteinte de xérophtalmie, ce qui confirme l'opinion que j'ai avancée sur cette dernière maladie.

B. *Réactionnelle.* Les causes éloignées capables de produire l'hypersthénie de la rétine sont fort nombreuses : 1° toutes les affections qui occasionnent le transport du sang au cerveau avec violence (hypertrophie du cœur, chagrins, insomnie, etc.); 2° celles qui déterminent une sorte de stase dans la circulation encéphalique (grossesse, tumeurs abdominales, tumeurs au cou, crânes étroits, etc.); 3° certaines maladies du canal digestif (embarras gastrique, gastro-entérite chronique, helmenthiasis, etc.); 4° les dérangements du système dermique (affections catarrhales, éruptives, rhumatismales, etc.); 5° plusieurs maladies de la moelle épinière (épilepsie, méélite chronique); 6° l'exercice de certaines professions (tailleurs, horlogers, micrographes, télégraphistes, capitaines de marine, etc.); 7° l'abus de certaines substances excitantes (opium, alcooliques, etc.). Les causes éloignées propres à déterminer l'hyposthénie rétinienne ne sont pas aussi nombreuses : les pertes abondantes et répétées du sang, l'abus du coït, la lactation trop prolongée (amaurose des nourrices faibles), certains empoisonnements lents (colique saturnine, abus du mercure, du seigle ergoté, de la belladone, de la digitale, etc.). — Si je voulais m'arrêter à développer le mode d'action de chacune de ces causes et de plusieurs autres que je m'abstiens de mentionner, j'aurais de quoi faire un traité d'étiologie générale, car ce mode d'action est le même que pour les autres maladies. — Le court énoncé qui précède, du reste, se trouve amplement éclairci par les faits nombreux contenus dans l'avant-dernier paragraphe; il nous démontre d'une manière incontestable que les causes de l'amaurose hypersthénique sont non-seulement plus nombreuses, mais encore beaucoup plus fréquentes que celles de l'amaurose hyposthénique.

§ V. *Prognostic.* — Fort variable, selon l'intensité de la maladie et la nature de ses causes. On guérit assez souvent l'ambliopie, si elle est bien diagnostiquée et bien traitée. On guérit aussi quelquefois l'amaurose complète, si elle n'est pas ancienne, et sa cause susceptible d'être

enlevée ; mais , malheureusement , l'art n'échoue que trop souvent contre cette maladie : c'est que la réline est tellement susceptible de se désorganiser , qu'il suffit de quelque temps d'inaction pour que le mal devienne incurable. En général , le pronostic est moins fâcheux dans l'amaurose hyposthénique que dans celle de nature opposée.

§ VI. *Traitement.*—Les faits et considérations qui précèdent nous dispensent de la nécessité de trop nous étendre dans la partie du traitement de l'amaurose. Il s'agit en effet moins de petits remèdes que d'indications précises. Or , les indications curatives ne laissent ici aucun doute ; une médication purement anti-phlogistique et persévérante est ce qui convient pour l'amaurose hypersthénique ; tonique et excitante , pour l'amaurose hyposthénique. Tant l'une que l'autre espèce de traitement doivent être suivies pendant long-temps , et poussées avec énergie , attendu la difficulté qu'on éprouve de faire parvenir l'action des remèdes dans une membrane aussi délicate que la réline.

1^o *Amaurose hypersthénique.* A part les considérations qui se rattachent à la nature et au siège de la cause de la cécité et qui peuvent réclamer des mesures particulières , que chaque médecin doit connaître par l'étude des autres maladies , nous pouvons formuler en quelques phrases les moyens ordinaires de traitement de l'amaurose hypersthénique. — Saignées générales et locales , répétées plus ou moins , d'après les règles connues. Tartre stibié , à haute dose (six grains dans un looch de quatre onces , à prendre une ou deux cuillerées à soupe tous les matins). Belladone , à dose progressive jusqu'à l'atropisme (deux à dix grains par jour). Une remarque curieuse à ce sujet , c'est que la belladone , loin de dilater , rétrécit d'abord la pupille , c'est-à-dire la fait revenir à l'état normal , si elle était dilatée ; ensuite elle produit la mydriase si l'on en continue l'usage. J'ai expliqué comment ce phénomène a lieu (*V.* mon mémoire sur la belladone). Strychnine en pilules , combinée ou non à la belladone ou à la poudre de noix vomique. — Les oculistes routiniers s'étonneront peut-être de ce que je place la strychnine au nombre des remèdes anti-phlogistiques ; mais ce n'est pas ma faute si l'on a mal compris la véritable action de ce médicament. Oui , la strychnine est un contre-stimulant de première force , et il

faut bien se garder de l'administrer dans les cas où la nature de l'amaurose n'est point hypersthénique. J'en dirai autant de l'arnica , de la valériane , et du camphre , des bains avec affusion froide sur la tête , des purgatifs mercuriaux , du seigle ergoté , de la cantharide (vésicatoires volants) , etc. Tels sont les moyens principaux auxquels on peut avoir recours pour guérir l'amaurose hypersthénique : ils n'ont rien de spécifique , comme on le voit , et ne sont pas les seuls qui peuvent faire atteindre le même but. Je n'ai indiqué parmi les remèdes locaux que les seules évacuations sanguines : il est prouvé , pour moi , que ces moyens n'agissent sur l'œil qu'après avoir été résorbés et être passés dans le sang ; leurs effets sont plus constants et plus précis en les administrant par l'estomac. Il est utile , néanmoins , d'employer par cette voie certaines pommades (mercurielle , de belladone , etc.). L'expérience a aussi prouvé que les douches d'eau froide sur l'œil sont fort utiles. Rien n'empêche du reste de faire , si l'on veut , usage de la méthode endermique pour la strychnine , par exemple. La meilleure forme , dans ce cas , est la solution dans l'acide acétique délayée d'eau ; on la frotte sur le front et à la tempe deux ou plusieurs fois par jour (voyez-en les formules). — Le docteur Miquel a prétendu qu'appliquée à l'aide d'un vésicatoire , ainsi que cela avait été fait depuis dix ans , la strychnine produisait des étincelles dans les yeux. C'est une erreur. N'ayant pas distingué la nature des cas dans lesquels il l'a employée , ce médecin a sans doute pris la *myodepsie étincelante* , symptôme propre à l'amaurose hypersthénique , pour des étincelles strychniques. — Je n'ai aucune confiance dans les remèdes dits révulsifs , à moins qu'il ne s'agisse de ventouses scarifiées et de vésicatoires volants cantharidés , qui agissent autrement qu'en révulsionnant. On doit surtout se garder des eaux minérales ammoniacées dans le traitement de cette espèce d'amaurose ; l'absorption de l'ammoniaque aggrave souvent la maladie. — Ai-je besoin de dire maintenant quels doivent être les remèdes , lorsque l'amaurose est liée à une suppression de règles , d'hémorroïdes , à un rhumatisme , etc. ? Je dois cependant avertir que ces indications particulières ne doivent pas empêcher le traitement anti-amaurotique ; pas plus qu'une pneumonite ou encéphalite déterminée par les

différentes causes ci-dessus ne doit contre-indiquer l'usage des saignées, etc.

2° *Amaurose hyposthénique*. Mêmes principes que dans le cas précédent. L'excitant le plus convenable dans cette espèce d'amaurose est l'opium donné par bouche à dose progressive. On unit ce remède à d'autres du même genre (cannelle, girofle, noix muscade, etc.), et surtout à une alimentation substantielle, à un peu de vin, à l'exercice corporel, etc. Pour la localité, rien de mieux que le galvanisme, les spiritueux et l'ammoniac. Cette dernière substance s'emploie à l'aide d'un flacon qu'on approche aux yeux plusieurs fois par jour en le débouchant; les yeux sont stimulés et pleurent chaque fois. On peut aussi se servir du sel ammoniac en poudre qu'on mêle à de la chaux, et qu'on applique sous forme de sachets la nuit. Les spiritueux peuvent s'employer en lotions dans de l'eau dont on fait usage pour se laver la figure. Les sternutatoires pourraient être utiles, mais pas le tabac, dont la vertu contre-stimulante ne pourrait que nuire dans l'amaurose en question. J'attache une grande importance aux courants galvaniques, car l'expérience m'en démontre tous les jours l'utilité. Je les emploie moi-même à l'aide des appareils ingénieux qui m'ont été laissés par mon ami Fabré-Palapat; je me sers tantôt des bains galvaniques que je dirige sur l'œil et les paupières, tantôt de la galvanopuncture que j'applique au tronc du nerf frontal. Par l'usage de ce moyen, les yeux se congestionnent, pleurent, deviennent rouges, et les malades voient mieux aussitôt après. J'ai obtenu des cures inespérées par le galvanisme combiné à d'autres remèdes. Je ne m'arrêterai pas à passer en revue les autres médicaments fortifiants connus; je dirai seulement que les préparations de fer, de quinquina, le café, ne sont pas, pour moi, des remèdes stimulants; j'ordonne ces substances, au contraire, dans l'amaurose hypersthénique, et si elles ont semblé réussir chez les sujets apparemment faibles, c'est qu'on s'est trompé sur la nature véritable de la maladie (*V. Giacomini, Mal. méd.*).

3° *Amaurose mécanique*. Le traitement véritablement curatif est basé ici sur l'enlèvement de la cause, ce qui est le plus souvent impossible; aussi cette espèce d'amaurose qui, fréquemment, n'est que la conséquence de l'une ou de l'autre espèce précédente, est-elle ordi-

nairement incurable. Si la sensibilité de la rétine n'est pas complètement abolie, on aura recours à la médication stimulante ou contre-stimulante, selon la nature des phénomènes qui l'accompagnent. M. Langebeck rapporte un cas d'amaurose produite par un anévrysme de l'artère centrale du nerf optique et accompagnée de varices à la surface de la rétine, guéri à l'aide de saignées et de la digitale. Telles sont les données principales d'après lesquelles le praticien doit se conduire dans le traitement de l'amaurose. On conçoit qu'il serait facile de composer un gros volume sur ce seul sujet, si l'on voulait donner aux idées précédentes tout le développement qu'elles comportent.

CHAPITRE XXII.

DU FONGUS HÉMATODE ET DU CANCER DE L'OEIL (1).

On a cherché pendant long-temps pourquoi le cancer, qui épargne toutes les autres parties du corps dans l'enfance, dévore le globe de l'œil avec tant de rapidité et même plus fréquemment que chez les adultes. On a compté que sur vingt-quatre individus affectés d'un cancer à l'œil, il en est au moins vingt au-dessous de douze ans. Wardrop nous a donné récemment la solution de cette question (2). Ce judicieux observateur a

(1) Chapitre extrait de la traduction de MM. Bousquet et Bellanger.

(2) *Observ. on fungus hæmatodes. Edinburgh., 1809.* — Dès l'an 1765, Hayes et Jh. Hunter nous ont donné la description de cette maladie qu'ils avaient observée sur les deux yeux d'une petite fille de trois ans et demi. (*Med. obs. and inquiries, vol. m, p. 120.*) On trouva dans la chambre postérieure une substance blanche, molle, fongueuse, qui avait poussé l'humeur vitrée en avant. Hunter penchait à croire que cette substance provenait d'une altération particulière de la partie postérieure du corps vitré, laquelle, dit-il, n'avait aucune connexion avec la rétine. Mais il est aujourd'hui démontré, par un assez grand nombre de faits analogues à celui que nous a transmis Hunter, que cette substance molle et fongueuse se lie intimement avec l'état morbide de la rétine et du nerf optique;

démontré, par les résultats de l'anatomie pathologique, que la dégénérescence du globe de l'œil chez les enfants, dégénérescence vulgairement désignée sous le nom de cancer, ne constitue pas précisément le cancer, mais bien une sorte de fongus malin auquel les médecins modernes ont donné le nom de fongus hématoïde : affection aussi funeste que le cancer, mais caractérisée par des symptômes particuliers. Elle attaque tous les âges, tous les sexes, toutes les parties du corps, et le globe de l'œil des adultes comme celui des enfants, quoiqu'elle soit plus commune chez les derniers : elle se montre ordinairement sous l'aspect du cancer ordinaire. — La différence que nous établissons entre ces deux maladies résulte de la comparaison des caractères extérieurs et des lésions cadavériques, de la dégénérescence des parties internes du globe de l'œil et de l'appareil des symptômes. — Le cancer est constamment précédé du squirrhe, ou de l'endurcissement morbide d'une glande, ou de toute autre partie du corps. A mesure que le squirrhe tend à dégénérer, il se forme dans son sein une matière ichoreuse qui, renfermée d'abord dans des cellules, s'étend de proche en proche jusqu'à la surface de la tumeur dont elle détruit l'enveloppe. C'est à cette époque que la substance squirrheuse se convertit en un ulcère malin, de couleur livide, à bords renversés et irréguliers, d'où s'écoule une humeur abondante et plus ou moins irritante. — La tumeur qui forme la base du cancer ulcéré, loin d'augmenter de volume, diminue plutôt. Elle conserve sa dureté naturelle dans toute son étendue, s'élève jusqu'à certain point au-dessus du niveau de l'ulcère, puis se creuse et disparaît çà et là sous l'influence du même procédé qui l'a fait naître. Et si la surface de la plaie semble vouloir se cicatrifier dans quelques points, l'illusion n'est pas de longue durée ; car ces mêmes points s'ulcèrent bientôt de nouveau.

Au contraire, le fongus hématoïde n'est, de son origine, qu'une tumeur molle, circonscrite, légèrement élastique, dont la pression fait éprouver au toucher un sentiment de fluctuation

profonde. La surface extérieure laisse voir quelques veines varicueuses ; à cela près, elle conserve pendant un certain temps la couleur naturelle de la peau ; mais la substance intérieure est bien différente de ce qu'elle est dans l'état naturel : tendre et pulpeuse (1), tantôt elle ressemble à la substance spongieuse du placenta, tantôt à la substance corticale du cerveau ; elle est soluble en grande partie dans l'eau tiède, et concrescible par les acides et par le feu. A peine ses enveloppes sont-elles rompues, que cette matière dégénère en un fongus malin, rougeâtre, parsemé çà et là de taches tantôt jaunes, tantôt noires ; fongus qui croît et s'étend rapidement, sans être jamais arrêté dans ses progrès par l'ulcération. Parvenu à son plus haut degré de développement, il conserve sa première mollesse, et saigne abondamment au moindre choc, au moindre frottement ; enfin, il se propage aux parties voisines, et verse un fluide ichoreux beaucoup plus fétide que l'ichor cancéreux, et plus analogue à celui qui résulte de la putréfaction des substances animales (2). — Telle est la description générale du fongus hématoïde ; mais lorsqu'il attaque les parties internes du globe de l'œil, il se manifeste d'autres symptômes. La maladie s'annonce par l'affaiblissement de la vue et par une grande aversion pour la lumière ; peu à peu la cécité devient complète, la pupille se dilate, l'iris perd la faculté de se contracter, et le fond de l'œil paraît d'une couleur gris de fer. A ces prodromes succède l'engorgement des vaisseaux de la conjonctive, avec une douleur profonde et continue dans l'œil. Dans la suite, il paraît au fond de cet organe une tache jaunâtre ou verdâtre, irrégulière, semblable à un petit amas de lymphes concrescibles : cette tache est prise pour un obscurcissement partiel du corps vitré par ceux qui n'ont pas des connaissances exactes sur la maladie dont nous parlons. La substance morbide, traver-

(1) C'est pour cela que le fongus hématoïde a été désigné par quelques auteurs sous le nom de *cancer mou*, *cancer médullaire*.

(2) Il est des auteurs qui pensent que le fongus hématoïde n'est qu'une modification du cancer. Cela peut être ; mais toujours est-il vrai qu'il y a une grande différence entre les caractères pathologiques de ces deux maladies.

de sorte qu'il est très-probable qu'il s'est glissé quelque erreur ou quelque inexactitude dans l'observation rapportée par ce praticien.

sée par des vaisseaux sanguins fournis par l'artère centrale de la rétine, croît, s'élargit, comprime et force nécessairement les dimensions naturelles du globe de l'œil. A ces symptômes se joint quelquefois l'hydrophthalmie, comme dans le cas dont nous avons raconté l'histoire en traitant de cette dernière maladie.

Peu à peu la maladie s'avance vers l'iris, et finit par occuper la chambre postérieure de l'humeur aqueuse. Alors non-seulement le fond, mais le globe de l'œil tout entier s'élargit, se déforme, et les douleurs dont il est le siège, ainsi que celles de la tête, du front et de la nuque, deviennent plus vives qu'auparavant, surtout la nuit. Dans la suite, le fungus hématode pénètre dans la chambre antérieure, dont l'humeur aqueuse est déjà troublée par un liquide jaunâtre. Parvenu à cette période, il comprime la cornée, l'amincit, détermine son ulcération et celle de la sclérotique, et se fait jour au dehors à travers les points ulcérés, sous forme d'une substance lobulaire qui s'accroît promptement en tous les sens, dépasse les paupières et tombe sur la joue en versant un liquide ichoreux, fétide et corrosif. Lorsque le fungus fait saillie à travers la sclérotique, près de la cornée, il se trouve couvert par la conjonctive qui le comprime fortement. Les douleurs sont alors intolérables. La portion de fungus qui est hors de l'œil prend une couleur rougeâtre, mélangée de taches jaunes et noires. Arrivé à son plus grand développement, il conserve toujours sa mollesse primitive, et saigne abondamment au plus léger contact; dans cet état il ne manque jamais de se manifester les signes d'une funeste absorption, dont les produits se jettent sur les parties voisines et éloignées, et particulièrement sur les glandes lymphatiques du pourtour de l'orbite, dans le voisinage des parotides, derrière l'angle de la mâchoire inférieure, et au cou. — Quel que soit le degré de développement de la maladie, lorsqu'on pratique l'extirpation de l'œil, si l'on examine, après l'opération, l'état des parties extirpées, on trouve toujours que le siège primitif du fungus hématode est dans la rétine, et plus particulièrement dans le point qui correspond à l'entrée du nerf optique. En effet, à l'apparition de la tache jaune ou verte dont nous avons parlé, la rétine a déjà disparu, ou plutôt elle a subi la dégénérescence qui constitue le fungus héma-

tode; mais, tant que cette affection est commençante, la membrane choroïde ne paraît éprouver aucune altération remarquable dans sa texture. Ce n'est que dans une période avancée que cette membrane se tuméfié et se détache de la sclérotique; cette dernière est de toutes les membranes de l'œil celle qui se conserve le mieux dans son état naturel. A mesure que le fungus hématode fait des progrès, les humeurs de l'œil disparaissent et sont remplacées par cette espèce de corps étranger, en sorte que si l'on fait une incision à la cornée, il n'en sort qu'une matière pulpeuse teinte de sang. La portion du nerf optique qui tient à l'œil extirpé est toujours plus ou moins altérée; mais cette altération varie: tantôt le nerf est plus gros, plus dur que dans l'état naturel, et de couleur cendrée; tantôt il est désorganisé, mou, noirâtre, et confondu avec les parties environnantes.

Une triste expérience a prouvé que l'extirpation de l'œil et de ses dépendances, même au début de la maladie, est toujours malheureuse: je veux dire qu'elle accélère plutôt qu'elle ne retarde la perte du malade. Effectivement, quelques mois après l'opération, la maladie se reproduit accompagnée du dépérissement des forces, de mouvements convulsifs, de fièvre lente, de la perte des sens, et finalement de la mort. A l'examen des cadavres, qui appartiennent pour la plupart à des enfants, ainsi que je l'ai dit, on trouve que l'altération de la rétine et du nerf optique s'étend plus ou moins vers la base du cerveau: quelquefois elle va jusqu'à l'union des nerfs optiques (1), et d'autres fois jusqu'à la couche de ces mêmes nerfs; dans quelques cas, cette couche a paru convertie en une masse informe, remplie de sang et d'une matière ichoreuse. Les méninges elles-mêmes présentent, aux environs du siège de la maladie, des taches rouges et des tubercules pleins d'un liquide sanieux et visqueux. On conserve, dans le cabinet d'anatomie pathologique de cette Université, la tête d'un enfant qui mourut à l'âge de quatre ans, victime de cette

(1) Lorsque le nerf optique était de couleur noirâtre, et que son altération se prolongeait au-delà de son union avec celui du côté opposé, on voyait distinctement que ces nerfs ne s'entre croisaient pas.

cruelle maladie; le nerf optique, depuis son entrée dans l'orbite jusqu'à son passage sur la selle turque, est converti en une tumeur de la forme et du volume d'une olive, dont la substance, désorganisée dans son intérieur, a toutes les apparences du fungus hématode : cette tumeur remplit la fosse orbitaire, et dépasse même les paupières.—Néanmoins, je ne m'engage pas à prouver que le système nerveux soit le siège principal de la maladie dont il s'agit, puisqu'il n'est pas encore démontré que les nerfs des autres parties du corps où se forme le fungus hématode présentent la même altération. Je dirai seulement que l'observation a signalé, comme un fait constant, que dans le fungus hématode de l'œil, le nerf optique et la rétine sont les parties de cet organe qui sont les premières affectées.

Pour achever de peindre le fungus hématode, j'ajouterai que l'extirpation est aussi infructueuse dans la première que dans la dernière période de cette maladie. Il n'existe pas, dans les annales de l'art, un seul fait qui prouve incontestablement que cette opération a été suivie de succès. — Wardrop (1) dit avoir pratiqué l'extirpation de l'œil sur un enfant: on voyait au fond de cet organe une tache jaunâtre; mais il n'avait subi aucune espèce d'altération dans sa forme ni dans son volume, dans l'espace de sept mois; et cependant l'opération ne réussit pas: preuve incontestable que le fungus hématode est au-dessus des ressources de l'art, même à son début. Cela dépend sans doute de la lésion du nerf optique et de ses enveloppes; lésion qui s'étend bien au-delà du fond de l'orbite, et peut-être même jusqu'à la base du cerveau; en sorte que l'opération, loin d'atteindre les racines du mal, ne fait que l'irriter. En effet, lorsque le fungus hématode a son siège dans un membre, dans l'avant-bras par exemple, bien que la tumeur soit récente et peu volumineuse, l'expérience a démontré combien il est difficile de préciser ses limites et l'étendue de ses racines. Dans cette incertitude, il est arrivé plusieurs fois qu'on a tenté vainement l'extirpation; et quoique l'opérateur eût porté l'instrument à une grande distance de la tumeur, il s'est vu forcé de recourir à l'amputation du bras, comme le seul moyen de sauver les

jour du malade : or, c'est une ressource qu'on n'a pas, lorsque le fungus hématode occupe le fond de l'œil. L'anatomie pathologique, qui a tant contribué, surtout dans ces derniers temps, aux progrès de la chirurgie, n'a servi jusqu'ici qu'à faire sentir l'insuffisance des moyens proposés pour arrêter les progrès de cette cruelle affection. Sous quelque point de vue qu'on envisage le cancer de l'œil, quelque funeste que soit sa terminaison, on est forcé de convenir qu'il est moins redoutable que le fungus hématode : il y a deux raisons de cette différence : premièrement, le cancer attaque d'abord les parties externes de l'œil, ce qui permet à l'observateur de saisir facilement tous les phénomènes qui signalent son invasion; secondement, il débute assez souvent par une affection bénigne; cette affection change de nature avec le temps, ou, après un mauvais traitement, dégénère en un squirrhe, et finalement en cancer rongeur. Or, dans l'intervalle qui sépare ces deux époques, les secours de l'art sont assez efficaces pour prévenir la dégénérescence de la tumeur. Ce n'est, à mon avis, qu'en distinguant ces deux époques ou ces deux périodes, qu'on peut apprécier à leur juste valeur les guérisons de ce qu'on nomme le cancer de l'œil, par l'extirpation de cet organe et des parties environnantes. En effet, si l'on considère attentivement les circonstances antérieures et les signes diagnostiques, on trouve que la maladie qu'on avait crue cancéreuse provenait évidemment de toute autre cause que d'un squirrhe. Telles sont ces excroissances de la conjonctive et de l'hémisphère antérieur du globe de l'œil, suites d'un staphylôme long-temps exposé à l'irritation et à l'ulcération : telles sont encore celles qui s'élèvent sur la même membrane, depuis long-temps affaiblie par le séjour du sang et des autres humeurs; celles qui succèdent à des ulcérations de la cornée, négligées ou traitées par la ligature ou par les caustiques; celles qui proviennent d'une ophthalmie violente non contagieuse, traitée dans la première période par des topiques stimulants; celles qui se manifestent à la suite d'une suppuration interne de l'œil avec atrophie de cet organe et rupture de la cornée; celles enfin qui se manifestent à la suite d'une contusion ou d'une brûlure. Certes, il n'est pas étonnant que toutes ces excroissances, qu'on ne saurait accuser d'être cancéreuses dans l'origine,

(1) Observ. II.

conservent le même caractère jusqu'à l'époque de l'opération, et que celle-ci soit couronnée de succès.

Mais on ne peut nier que ces mêmes excroissances, bien que d'un caractère bénin dans le principe, ne deviennent cancéreuses à la longue, lorsqu'elles sont abandonnées à elles-mêmes ou mal traitées; ce serait aller contre les témoignages les plus irrécusables de l'expérience. Malheureusement la chirurgie ne connaît pas encore un ensemble de signes pathognomoniques (excepté peut-être un seul dont je parlerai bientôt), à la faveur desquels on puisse déterminer d'une manière précise l'époque à laquelle une tumeur abandonne son caractère primitif pour dégénérer en cancer. L'exaltation de la sensibilité, les élancements, les progrès du développement, la couleur, les matières ichoroses, tout cela ne suffit pas pour établir notre jugement sur l'essence cancéreuse d'une maladie. Le seul signe qui, s'il n'est pathognomonique, mérite plus de confiance que les autres, du moins si j'en juge par un grand nombre d'observations, c'est la dureté presque cartilagineuse du cancer; ce phénomène précède toujours la formation de cette maladie, et ne se rencontre pas dans les tumeurs d'une autre nature. J'ai été conduit à faire cette observation en examinant attentivement ce qui se passe dans les excroissances dont il s'agit et dans d'autres analogues, notamment dans celles qui se développent sur les membranes muqueuses, et en observant l'état des plaies qui deviennent malignes de bénignes qu'elles étaient. Il n'est pas de médecin qui ne sache que, tant que le polype du nez ou de la gorge est mou, flexible, décoloré, il est peu dangereux par sa nature; mais si par l'influence d'une mauvaise constitution, ou d'un mauvais traitement, ce corps durcit et prend une couleur rouge foncée, si le malade y sent des élancements, si l'on ne peut y toucher sans le faire saigner, qui pourrait douter que ce polype ne soit sur le point de devenir cancéreux? Il faut en dire autant du polype maxillaire. Alors si l'on saisit la tumeur avec des pinces pour l'extirper, elle se rompt au lieu de céder, et présente, dans l'endroit de la rupture, une substance fibreuse, assez semblable à celle qui constitue les glandes squirrheuses. Les porreaux durs et cancéreux du pénis sont dans le principe des tubercules mous et fongueux. L'encanthis passe également à

l'état cancéreux, s'il devient dur et presque cartilagineux, de mou qu'il était auparavant. Il en est de même du ptérygion et de l'épulis (1). Et cette dureté a la même valeur pour le diagnostic, qu'elle soit primitive ou consécutive à l'apparition de l'excroissance. La texture de la caroncule lacrymale et de la conjonctive ne diffère pas essentiellement de celle de la membrane qui tapisse l'intérieur du nez, la gorge et le sinus maxillaire; il n'est donc pas invraisemblable qu'il naisse sur les membranes internes de l'œil, à la suite de la suppuration et de la rupture de la cornée, des fongosités ulcéreuses, comme il en naît sur d'autres membranes de même nature. Ce serait aller contre la loi générale qui préside à la formation du cancer, de soutenir que le fongus de l'hémisphère antérieur du globe de l'œil est le seul qui puisse devenir cancéreux sans passer par l'état d'induration. L'expérience a prouvé d'ailleurs que le caractère spécifique de toute tumeur cancéreuse, dans quelque partie du corps qu'elle soit située, est d'être dure au toucher, incompressible comme le squirrhe qui l'a précédée (2).—Je vais rapporter quelques observations qui répandront quelque lumière sur ce sujet; elles serviront en même temps de règle pour déterminer jusqu'à quel point on peut avoir confiance dans l'extirpation de l'œil.

Pierre Compari, de Borgarello, âgé de quarante-huit ans, d'une mauvaise constitution, sujet à des fièvres intermittentes et à un rhumatisme chronique, fut pris subitement d'une douleur dans l'œil gauche, qu'il attribuait à l'impression d'un corps étranger; mais rien ne justifiait cette conjecture. Il ne tarda pas à se manifester une violente ophthalmie avec un obscurissement général de la cornée. Peu de temps après, il s'éleva sur cette membrane une excroissance du volume de la moitié d'une fève et circonscrite par des vaisseaux sanguins distendus; dans l'espace de quinze jours, cette excroissance s'accrut jusqu'à dépasser les

(1) Tubercule plus ou moins volumineux, qui naît et se développe sur les gencives, ou qui s'élève du fond des alvéoles. (N. du trad.)

(2) Les ulcères callus n'ont que les bords de durs; ceux qui sont cancéreux sont durs dans toute l'étendue de leur surface.

bords des paupières. Tel était l'état de ce malade lorsqu'il entra à l'hôpital. On fit la ligature de la tumeur; puis on appliqua des caustiques et la pommade de Janin. Compari sortit, se croyant parfaitement guéri; mais quelque temps après, la tumeur reparut, devint plus grosse qu'auparavant, à base large, mais elle resta molle et flexible dans tous ses points. Elle était traversée par des élanchements douloureux qui se propageaient à la tête, et le malade n'avait plus de repos ni jour ni nuit, malgré l'usage de l'opium et des cataplasmes anodins. Pour prévenir le retour de cette maladie, je crus qu'il était nécessaire de pratiquer la rescision de l'hémisphère antérieur du globe de l'œil. L'opération fut exécutée par le professeur Jacopi, avec un bistouri semblable à celui de Wenzell, mais un peu plus long; la sclérotique fut traversée de part en part, à trois lignes de la circonférence de la cornée; l'opérateur emporta la moitié inférieure du globe de l'œil avec cet instrument, et la moitié supérieure avec des ciseaux courbes. Il sortit avec le cristallin une petite partie du corps vitré; l'écoulement du reste fut prévenu, en ordonnant au malade de fermer les paupières. Pendant les premières vingt-quatre heures, les douleurs furent vives et la fièvre considérable: le cinquième jour, les symptômes généraux et locaux se calmèrent, et dès lors il commença à s'écouler de l'intérieur de l'orbite une sérosité sanguinolente et purulente. — Six jours après l'époque dont nous parlons, le bulbe de l'œil paraissait flétri, réduit; les bords de la section étaient rétrécis et granuleux. Dès ce moment la plaie marcha régulièrement à sa cicatrisation: elle s'accomplit en vingt jours. Il y a quatre ans que ce malade est guéri, et il ne s'est jamais manifesté le plus petit indice de récidence.

Jeanne Graudini, paysanne, âgée de quatorze ans, d'une constitution délicate et mal conformée, avait le visage couvert de cicatrices, suites de la petite vérole. Cette fille fut atteinte, dans le cours de sa sixième année, d'une ophthalmie grave de l'œil gauche, à laquelle succéda l'opacité complète de la cornée, et finalement un staphylôme. Huit ans après la formation de ce dernier, il se manifesta du même côté une inflammation encore plus intense que la première. Tout l'hémisphère antérieur du globe de l'œil se convertit en une espèce de fungus

rougeâtre, douloureux, d'un aspect cancéreux, excepté qu'il était mou dans toute son étendue. La malade fut reçue à l'hôpital le 26 novembre 1814, et, trois jours après, le professeur Morigi lui fit l'extirpation de l'œil. Le premier jour, céphalalgie violente, vomissements fréquents, fièvre: on eut d'abord ces symptômes par l'usage interne de l'opium et l'application des cataplasmes émollients et anodins; le lendemain, on fit une saignée. Le cinquième jour, la suppuration s'établit, et la fièvre cessa; le huitième, le pus était abondant et de bonne nature. L'intérieur de l'orbite fut lavé à plusieurs reprises avec une décoction de roses et de miel rosat. Dès lors la tuméfaction des paupières commença à s'affaïsser, et le fond de l'orbite se couvrit de granulations. On facilita la réunion de la division pratiquée à la commissure externe des paupières, par l'application d'une bandelette agglutinative. Un plumasseau chargé d'un liniment composé de deux drachmes d'onguent rosat et de quinze grains de sel de saturne (acétate de plomb), introduit entre les bords des paupières, suffit pour compléter la guérison, qui se fit attendre un peu plus de deux mois. Depuis un an et demi cette fille jouit de la plus parfaite santé. L'examen de l'organe extirpé montra que le fungus avait son siège dans la conjonctive, la cornée, et la partie antérieure de la sclérotique. Le fond de l'œil, sain à tous égards, quant à ses membranes, ne contenait qu'une humeur limpide au lieu du corps vitré.

Fabrice de Hilden (1) raconte l'histoire d'un homme de qualité, adonné à la débauche, et tourmenté d'un rhumatisme chronique, qui, l'an 1580, fut pris d'une violente ophthalmie de l'œil droit, accompagnée de douleurs très-vives à la tête, de vomissements, de lipothymies et d'une fièvre intense. L'inflammation résista pendant six semaines aux remèdes les plus efficaces. La suppuration s'établit dans l'intérieur de l'œil, et la cornée se rompit; ce qui mit fin aux douleurs. Pendant quinze ans consécutifs, le sujet de cette observation éprouva chaque année une légère ophthalmie du même côté. En 1593, il voulut reprendre sa manière de vivre; mais il le paya d'une ophthalmie des plus violentes, qui s'accrut encore par l'application intempestive de

(1) *Opera omnia*, centur. 1, obs. 1.

topiques irritants, pendant la période aiguë de l'inflammation. Dans l'espace de six mois, à compter de la dernière ophthalmie, la conjonctive et le globe de l'œil diminué de volume et retiré au fond de l'orbite, se convertirent en un fungus d'un rouge-foncé qui grossit jusqu'à faire saillie hors des paupières. L'extirpation était évidemment l'unique remède d'un si grand désordre. Le fungus contenait une concretion de la grosseur d'une demi-fève; cependant il ne s'étendait pas jusqu'à la partie postérieure du globe de l'œil; et le succès de l'opération montra, contre toutes les apparences, qu'il n'était pas véritablement cancéreux.

Fischer (1) rapporte l'observation suivante: Un paysan, âgé de trente-six ans, d'un tempérament bilieux et mélancolique, se nourrissait habituellement d'aliments grossiers, et faisait usage de liqueurs fermentées. Il avait eu, dans sa jeunesse, la gale sèche et de fréquents érysipèles. Enfin il fut affecté d'une ophthalmie à laquelle succéda l'opacité de la cornée, la rupture de cette membrane, et finalement la dégénérescence de l'hémisphère antérieur du globe de l'œil en une excroissance rouge, molle, assez semblable à un chou-fleur, proéminent hors des paupières. L'extirpation de l'organe malade fut tentée comme le seul moyen de guérison, et le succès justifia complètement cette entreprise. L'œil extirpé présentait une grosse fongosité partagée en plusieurs lobes; mais sa partie postérieure, les muscles et le nerf optique étaient parfaitement sains.

Kaltschmied (2) parle d'un homme de cinquante ans, affecté d'une grave ophthalmie du côté gauche, pour laquelle il eut le malheur de s'adresser à un charlatan. Celui-ci le traita par des stimulants: la maladie s'aggrava, et se compliqua de douleurs très-vives dans l'œil et dans la tête. Le premier de ces organes acquit le double de son volume ordinaire, et la cornée se rompit dans plusieurs points; on vit paraître à travers ces crevasses une excroissance molle, qui parvint en peu de temps à la grosseur d'une noisette. Les douleurs et la frénésie persistaient; néanmoins l'extirpation

de l'œil eut le plus heureux succès: or, il est évident, par la figure qui représente cette maladie, que l'hémisphère postérieur du globe oculaire, les muscles qui le font mouvoir et le nerf optique étaient dans l'état naturel.

Flajani (1) nous apprend qu'un jeune homme de dix-sept ans, serrurier, en travaillant un morceau de fer incandescent, reçut dans l'œil une paillette de ce métal. Il en résulta une inflammation violente, et finalement la perte totale de la vue. En quarante-six jours, le bulbe de l'œil dégénéra en une excroissance ulcéreuse, inégale, de la grosseur d'une petite orange, mais elle n'était pas dure. La gravité des symptômes fit regarder l'extirpation de l'organe affecté comme l'unique moyen de salut. Le jour de l'opération fut pour le malade un jour de douleur; le soir, il éprouva des frissons qui n'étaient que les préludes de la fièvre. Pour calmer la céphalalgie, on fit faire une saignée, et l'on prescrivit un grain d'opium. Le malade passa une partie de la nuit dans le délire, et le matin il survint une abondante sueur avec diminution notable de la fièvre. Le cinquième jour, l'appareil fut renouvelé; la suppuration était déjà établie; toute la fosse orbitaire était pleine de pus. Dès ce moment la fièvre commença à diminuer, et cessa complètement le vingt-quatrième jour; la suppuration diminua progressivement, et la guérison s'accomplit dans l'espace de deux mois (2): — L'auteur a négligé de décrire l'état des parties affectées; cependant, d'après l'analogie de ce cas avec ceux qui viennent d'être exposés, et l'ensemble des circonstances qui l'ont accompagné, il me paraît très-probable, non-seulement que la maladie n'était pas cancéreuse, mais encore que ses racines ne s'étendaient pas au-delà de l'hémisphère antérieur du globe de l'œil. Cette opinion est d'autant plus vraisemblable, que l'auteur lui-même, en rapportant l'histoire d'un cas fort analogue en apparence au précédent, ajoute que l'opération ne réussit pas, parce que la dégénérescence morbide qui avait envahi le globe de l'œil tout entier était couverte de verrues ulcérées, dures au toucher, et parce qu'il s'écoulait du fond

(1) *Dissert. sistens tumorem oculi sinistri scirrhusum malignum feliciter extirpatum.* Erfordiae, an. 1720.

(2) Haller, *Disput. chirurg.*

(1) Collection d'observations, tom. IV, obs. 57.

(2) Ajoutez à ces observations celle qui se trouve à la fin du chapitre VI.

de l'orbite une grande quantité de sanie noirâtre. En effet, à l'examen du cadavre, on trouva l'os zigomatique carié, et les os qui concourent à la formation de la fosse orbitaire, presque noirs. — Il me paraît suffisamment prouvé que le succès de l'extirpation de l'œil a tenu dans ces cas à deux causes : premièrement, lorsque l'opération fut pratiquée, la dégénérescence n'avait pas encore acquis ce degré de dureté squirrheuse qui précède le développement du cancer. En second lieu, les racines du mal ne s'étendaient pas jusqu'au fond du globe de l'œil, encore moins jusqu'aux parties ambiantes; de sorte que l'incision dut nécessairement tomber sur des parties saines.

Il est incontestable que ces excroissances, comme au reste celles qui se développent dans les autres parties du corps, dépendent d'une mauvaise disposition des malades, disposition renforcée par la présence d'une diathèse particulière, comme les scrofules, la syphilis, les dartres, et surtout le rhumatisme. En effet, on voit des individus vivant sous l'influence des mêmes circonstances, affectés d'une ophthalmie également grave, de la suppuration intérieure du globe de l'œil, et de l'engorgement de la caroncule lacrymale et de la conjonctive : ils sont tous soumis à l'action des topiques irritants dans la période aiguë, et cependant ce n'est que chez le plus petit nombre qu'il se développe des excroissances réellement cancéreuses, quoiqu'on ne puisse, à la rigueur, regarder les autres comme simples et bénignes. Mais ils sont dans l'erreur ceux qui les croient cancéreuses d'après leur aspect, la rapidité de leur marche, et les douleurs dont elles sont le siège. Cependant il faut excepter les cas où l'excroissance du globe de l'œil tire son origine d'un fungus cancéreux de la peau des paupières : car alors il ne peut y avoir aucun doute sur la nature de la maladie consécutive. Mais toutes les fois que la tumeur provient des causes indiquées et qu'elle conserve sa mollesse primitive, elle n'est peut être jamais cancéreuse, du moins selon moi. Dans l'exemple que nous avons rapporté, Fischer laisse entrevoir l'embarras où il se trouva pour déterminer le caractère de la maladie qu'il avait à traiter : l'excroissance, dit-il, n'était pas, à proprement parler, un squirrhe, mais elle était squirrheuse (1), et à ce dernier titre elle

pouvait bien être considérée comme maligne, mais non pas comme cancéreuse. Il a d'autant mieux senti la difficulté de prononcer définitivement sur la nature cancéreuse d'une dégénérescence molle, semblable à la substance corticale du cerveau, qu'il savait que ce caractère est en opposition directe avec ceux du squirrhe et du cancer (1).

Il résulte, ce me semble, de ces considérations, que le diagnostic le moins incertain du cancer est celui qui se fonde sur les symptômes suivants : premièrement, mollesse ou dureté générale de la tumeur, absence ou présence des verres ulcéreuses qui rendent sa surface inégale; secondement, durée de la maladie, tempérament du malade, vice de sa constitution, nature des élancements qui se propagent par intervalles au sourcil, à la nuque, et qui redoublent d'intensité pendant la nuit; matières ichoreuses d'une odeur nauséabonde et propre au cancer; ulcérations qui se ferment et se renouvellent tour-à-tour; enfin, irritation permanente des paupières et de la peau de la joue correspondante au siège de l'excroissance. — Aussi il me semble qu'un chirurgien ne devrait être jamais indécis sur la nécessité ou sur l'inutilité de pratiquer l'extirpation totale ou partielle du globe de l'œil, ni sur le choix des moyens propres à combattre la diathèse dominante, serofuleuse, vénérienne ou autre. C'est ici le cas de répéter qu'il est de la plus grande im-

minus illum tumorem scirrhum, non vero scirrhum absolute appellamus, quippe propullulavit non ex parte glandulosa, sed membranacea. Nec cum casu Hildani comparari potest; quandoquidem neque livor et color plumbeus in parte affecta, nec dolor acutus punctorius circa noctem ingravescens fuit observatus, sed tumor ille substantiam cerebri ex capite prolapsi emulabatur.

(1) S'il n'avait égard qu'à la dureté de la tumeur pour en constater la malignité, un chirurgien inattentif pourrait méconnaître le danger d'un fungus hématoïde, puisque cette affection est toujours molle, même dans son plus grand développement. Il évitera cette erreur, en examinant soigneusement si l'excroissance provient de l'hémisphère antérieur du globe de l'œil, ou de la cavité antérieure de cet organe, et en se rappelant tous les signes antérieurs et caractéristiques du fungus hématoïde.

(1) *Loc. cit.*, p. 10. *Ecquid impedit quo-*

portance de saisir le moment favorable à l'opération, puisque le fungus de l'hémisphère antérieur du globe de l'œil, non cancéreux à son début, peut le devenir avec le temps, et quelquefois dans l'espace de six mois seulement. Alors il passe de l'état mou à l'état dur, squirrheux, et se couvre de verrues dures; enfin il dégénère en carcinome, se propage aux glandes lymphatiques de la mâchoire inférieure et du cou, et varie, dans un si court espace de temps, jusqu'aux os de l'orbite. — Je n'agiterai pas la question difficile de savoir si le cancer est une affection purement locale, ou le produit d'une diathèse générale. Cependant je n'hésite pas à affirmer que toutes les fois qu'il y a absorption du pus fourni par l'ulcère, l'infection se répand dans toute l'économie, et se place bientôt au-dessus des ressources de l'art. Toutefois il est une époque où, malgré les apparences, cette redoutable affection est susceptible d'être guérie radicalement à l'aide de l'opération. J'ai dit plus haut les signes auxquels on reconnaît cette époque opportune, que l'expérience et l'observation m'ont appris à connaître. — En réduisant tout ce que nous avons dit jusqu'ici à quelques préceptes généraux, nous établirons les corollaires suivants : 1° Le fungus hématoïde de l'intérieur de l'œil est une affection parfaitement distincte du cancer qui attaque les parties externes de cet organe, qu'on regarde ou non le premier comme une modification du second. 2° Le fungus hématoïde de l'œil est plus commun chez les enfants au-dessous de douze ans que parmi les adultes. 3° L'extirpation totale de l'organe affecté, bien que pratiquée dès l'apparition du fungus, n'est d'aucune utilité, ou plutôt elle accélère la perte du malade. 4° L'excroissance fongueuse, communément désignée sous le nom de carcinome, a son siège dans la conjonctive, ou dans l'hémisphère antérieur du globe de l'œil. 5° Tant que cette excroissance est tendre, molle au toucher, pulpeuse, elle n'est jamais cancéreuse; elle n'acquiert ce caractère qu'après avoir été dure, consistante, verruqueuse et squirrheuse à tous égards. 6° Elle est incurable lorsqu'elle est ancienne, dure au toucher dans tous ses points, et couverte de verrues ulcérées; lorsqu'elle embrasse le globe de l'œil tout entier, le nerf optique et les parties environnantes; lorsque les os sont cariés, et les glandes lymphatiques du cou infec-

tés. 7° Au contraire, l'extirpation totale ou partielle du globe de l'œil est suivie de succès toutes les fois qu'elle est pratiquée avant que la tumeur ait passé de l'état mou à la dureté du squirrhe. — On peut appliquer à l'extirpation de l'œil tout ce qu'on a dit récemment du trépan, c'est-à-dire que son issue, le plus souvent funeste, dépend bien moins de l'opération elle-même que de la gravité de la maladie qui la réclame, et du moment de son exécution. En effet, si l'on considère que le prétendu cancer de l'œil chez les enfants n'est autre chose que le fungus hématoïde dont l'extirpation est toujours impuissante; si l'on pense que, chez les adultes, cette opération n'est pratiquée le plus souvent que lorsque la fongosité a passé de l'état squirrheux à celui de cancer ulcéré, lorsque toutes les parties situées dans l'orbite et hors de cette cavité sont infectées; si l'on réfléchit à tout cela, on comprendra pourquoi cette opération a été jusqu'ici presque toujours inutile ou dangereuse. Mais aujourd'hui que nous connaissons, si je ne me trompe, les conditions favorables à son exécution, il y a tout lieu de croire que ses succès seront plus fréquents, et qu'elle prendra place parmi les opérations les plus importantes et les plus utiles de la grande chirurgie. — Pour assurer la réussite de cette opération, et pour la rendre aussi peu douloureuse que possible, il faut l'exécuter selon toutes les règles de l'art. L'opérateur repassera dans sa mémoire toutes les parties qui unissent antérieurement le globe de l'œil aux paupières, et postérieurement au sommet de l'orbite, afin qu'il puisse diriger son instrument avec tant de précision, qu'il divise toutes ces parties exactement et promptement. Parmi ces parties se trouvent, d'une part, la conjonctive, le muscle élévateur de la paupière supérieure, le nerf sourcilier et nasal, les artères et les veines du même nom, le tendon du muscle grand oblique et le muscle petit oblique; et, d'autre part, l'origine des muscles droits, de l'élévateur de la paupière supérieure et du grand oblique, le nerf optique, le tronc de l'artère ophthalmique, et tout ce qui entre dans l'orbite par la fissure sphénoïdale, c'est-à-dire le filet ophthalmique de la cinquième paire, la troisième, la quatrième et la sixième, et le confluent principal des veines ophthalmiques. — Le malade étant couché, la tête un peu élevée, un aide relève la paupière supé-

rieure, tandis que le chirurgien, avec l'indicateur et le médius d'une main, abaisse la tumeur et avec elle le globe de l'œil et la paupière inférieure. Il prend de l'autre main un bistouri convexe, avec lequel il divise d'abord la commissure externe des paupières dans l'étendue de cinq ou six lignes, si le volume de la tumeur l'exige; puis il incise la conjonctive dans l'angle externe, dirige l'instrument vers la caroncule lacrymale, et coupe, en rasant le plan supérieur de l'orbite, le muscle élévateur de la paupière supérieure, le tendon du grand oblique et le nerf sourcilier. S'il n'a pas le soin de racler, pour ainsi dire, la voûte orbitaire avec le bistouri, le muscle élévateur de la paupière supérieure peut échapper au tranchant de l'instrument; au reste, c'est ce qu'il est aisé de vérifier en passant l'extrémité du doigt sur l'arcade orbitaire; si ce muscle s'est soustrait à la première incision, on le divise facilement ainsi que le nerf sourcilier, en tournant le tranchant du bistouri de bas en haut, contre le plan supérieur de l'orbite. Puis, après avoir soulevé la tumeur et le globe de l'œil, et après avoir abaissé la paupière inférieure, on continue l'incision le long du bord inférieur de l'orbite, en allant de l'angle externe vers l'interne: de cette manière le bistouri glisse entre le bord inférieur de l'orbite et le muscle petit oblique, tandis qu'en allant de l'angle interne vers l'externe il passerait entre le globe de l'œil et ce même muscle. — Isolé des parties environnantes et du rameau nasal du nerf ophthalmique, le globe de l'œil tombe sur le côté externe de l'orbite, et laisse à l'opérateur la facilité de porter le doigt indicateur au fond de cette cavité. A la faveur de ce doigt, il introduit facilement des ciseaux courbes avec lesquels il va couper d'un seul coup les muscles de l'œil à leur insertion, ainsi que le nerf optique. Cela fait, il tourne doucement le doigt autour du fond de l'orbite, afin d'isoler de plus en plus le globe de l'œil des parties adjacentes, le tire un peu à lui avec le doigt plié en forme de crochet, et d'un second coup de ciseaux il coupe tout ce qui pénètre dans la fosse orbitaire par la fente sphéno-orbitaire.

Pour ne laisser aucun vestige de la maladie, l'opérateur introduit de nouveau le doigt le long de la face interne de l'orbite, où il reconnaît facilement le corps du muscle grand oblique qu'il en-

lève avec l'érigine et les ciseaux: il extirpe aussi la glande lacrymale. Cette partie de l'opération n'offre en général aucune difficulté, à cause de la division de la commissure externe des paupières. Après avoir vidé, nettoyé la fosse orbitaire des grumeaux de sang qu'elle contenait, on la remplit de boules de charpie mollette jusqu'à sa base: ces boules servent de point d'appui aux paupières, et celles-ci sont recouvertes d'un plumasseau enduit d'un onguent simple, d'une compresse et d'un bandage analogue au monocus. Quant au traitement consécutif, dès que la suppuration commence, on se conduit comme nous l'avons dit dans les observations précédentes. — On est vraiment étonné, quand on considère avec quel art la nature développe dans l'intérieur de l'orbite une nouvelle substance pour en diminuer la cavité. Cette substance s'avance de tous les points de ses parois, va se réunir aux bords divisés de la conjonctive des deux paupières, et finit par former une espèce de cloison entre les paupières et le sommet de la fosse orbitaire. Lorsque cette cloison est peu distante des paupières, on peut placer un œil artificiel; mais, dans le cas contraire, l'application de ce corps est difficile, quelquefois même elle est insupportable au malade, et ne répond pas à sa destination; en effet, la paupière supérieure tombe, et l'œil artificiel appuie sur le fond de l'orbite; il faut donc lui donner postérieurement une forme conique telle qu'il puisse être convenablement placé. Mais, dans l'un et l'autre cas, l'œil artificiel est immobile et presque entièrement caché par la paupière supérieure paralysée; ce qui fait paraître le malade louche, et beaucoup plus difforme que lorsqu'il ferme entièrement les paupières, et qu'il les tient couvertes avec un ruban noir qui passe obliquement sur le front.

ARTICLE ADDITIONNEL.

Comme tous les autres organes de l'économie, l'œil est sujet aux affections encéphaloïdes. Ce sont surtout la rétine et le nerf optique chez les enfants qui en offrent le plus souvent des exemples. On avait cru qu'à l'œil cette terrible maladie n'avait pour siège exclusif que la membrane nerveuse et son prolongement cérébral; l'observation cependant a prouvé

que, si l'on en excepte le cristallin et la cornée, le fungus médullaire peut naître dans tous les tissus de l'appareil visuel (Travers). Il n'est pas plus exact de dire que cette végétation maligne soit exclusive à l'enfance, puisqu'elle se rencontre également chez l'adulte et le vieillard (Travers), à l'œil comme ailleurs; je dois cependant avouer qu'à l'œil je ne l'ai jamais observée que chez les enfants d'un à cinq ans.— On a énormément écrit sur le fungus médullaire de l'œil. Dernièrement encore M. Middlemore a consacré dans son livre près de cent grosses pages à cette maladie; mais ces interminables détails appartiennent moins à l'œil qu'au tissu encéphaloïde en général, si bien décrit d'ailleurs dans les traités d'anatomie pathologique. C'est absolument manquer le but de la spécialité oculaire, que de se jeter dans ces descriptions générales si faciles d'ailleurs. Je ne m'arrêterai ici que sur les points les plus indispensables.

§ I^{er}. *Variétés*. — 1^o Sous le rapport de son siège, le fungus médullaire de l'appareil oculaire offre des variétés importantes à mentionner. Le plus souvent il a pour siège primitif la rétine, en particulier l'endroit de cette membrane formé par le mamelon du nerf optique; d'autres fois, la pulpe de la portion de ce nerf placée dans l'orbite ou dans le crâne; dans d'autres occasions, la gaine du même nerf. Dans ces derniers cas, le fungus peut ne pas pénétrer dans l'œil, et produire simplement l'exorbitisme. Dans un cas observé par Travers, la tumeur émanait du lobe antérieur du cerveau, et a expulsé l'œil, sans pénétrer dans son intérieur. Dans un cas analogue, observé par Wishart, la tumeur était petite et bornée dans le nerf optique extra-oculaire. La choroïde, la face interne de la sclérotique, la hyaloïde, le corps ciliaire et l'iris ont été le point de départ de la végétation dans d'autres cas observés par Travers. Ces dernières recherches prouvent que le cas disséqué par Hunter dans lequel le fungus était placé au-devant de la rétine, sans adhérer à cette membrane, pouvait être très-exact, et qu'il ne méritait pas la critique de Scarpa. Ajoutons enfin que le mal en question émane quelquefois du périoste orbitaire ou de quelque autre tissu rétroculaire. 2^o Sous le point de vue de ces périodes, le fungus médullaire de l'œil offre les mêmes variétés que dans les autres régions, savoir, de crudité, de ramollissement, d'ulcra-

tion végétante. Mieux vaudrait cependant ne distinguer que deux périodes, savoir: d'*incubation*, tant que la tumeur n'a pas franchi la coque oculaire; de *rupture*, après qu'il aura fait irruption au-dehors. Cette distinction a une portée pratique réelle, ainsi que nous le verrons tout-à-l'heure. 3^o Sous le rapport enfin de ses complications, le mal peut être combiné à un principe mélanique, ce qui ne change rien à sa gravité, ou bien à une détérioration de la constitution qui peut contr'indiquer l'opération. Cette dernière circonstance est importante, comme on le voit.

§ II. *Caractères*. — Assez souvent on ne s'aperçoit de l'existence de la maladie que lorsqu'elle est déjà avancée, et il serait difficile de lui assigner d'autres caractères précurseurs que ceux qui s'observent dans la plupart des autres affections graves, c'est-à-dire des phlogosés intercurrentes et de la photophobie. On ne peut cependant rien conclure de ces symptômes; car d'un côté ils n'ont rien de constant, ni de propre; de l'autre, l'enfant est assez souvent d'une belle santé apparente. Quelques personnes parlent d'agitation générale et d'amblyopie; mais le premier de ces caractères est vague, le second n'est pas reconnaissable chez des sujets en bas âge qui manquent de l'usage de la parole.— Durant la première période, le mal n'offre que trois caractères bien manifestes: 1^o cécité reconnaissable par une expérience facile à deviner; 2^o tache métallique, ambrée ou verdâtre dans le fond de l'œil. Cette tache est aussi, parfois, blanchâtre, luisante, et ne simule pas mal les apparences d'une cataracte, au point que Hunter et Wardrop en ont été trompés, et en ont essayé l'abaissement; 3^o congestion oculaire avec développement progressif du globe. — A une époque plus avancée, la tumeur qui vient du fond de l'organe approche de l'iris, devient de plus en plus visible, franchit cette membrane, et proémine derrière la cornée. Cette membrane se trouble plus ou moins, s'ulcère et finit par se percer; alors la tumeur se montre au-dehors, et subit des changements fort considérables. La sclérotique se ternit et se bosselle. Quelquefois la tumeur fait irruption au-dehors par la sclérotique, ou par la ligne qui sépare cette membrane de la cornée. — Lorsque la période de rupture se déclare, la tumeur prend un accroissement considérable, se ramollit, s'ulcère, devient fon-

guense, et forme un champignon horrible au-devant de l'orbite; elle saigne, donne une humeur saiveuse, âcre, des douleurs, de la fièvre, de l'insomnie, et bientôt la mort arrive avec ou sans convulsions, et au milieu des symptômes de la cachexie cancéreuse. — Dans cette période on voit quelquefois le mal envoyer des prolongements dans les cavités voisines (fosse nasale, crâne, sinus maxillaire). Les ganglions préorbitaires s'enorgorgent. — Lorsque la tumeur a pris naissance entre les lames de la sclérotique, elle procède de bonne heure au-dehors, l'œil est amaurotique et bosselé dès le principe. — Avant que la tumeur ne franchisse l'iris, elle se trouve derrière le cristallin; et si ce corps est diaphane, il fait croire, par une sorte d'illusion optique, que la végétation se trouve encore éloignée vers le fond de l'œil (*V. art. Glaucome*). C'est ce qui a fait souvent penser que le mal faisait des progrès beaucoup plus rapides après avoir franchi la pupille.

§ III. *Anatomie pathologique.* — L'organisation de la tumeur est ici absolument la même que dans les autres régions du corps. Dans le principe, ou durant la période de crudité, on ne trouve qu'un tissu lardacé, grisâtre, onctueux. Si le mal existe sur la réline, cette membrane ne présente que le parenchyme cellulaire, sa portion nerveuse étant résorbée. Ce parenchyme est le siège de la sécrétion morbide, et donne lieu à une sorte de tumeur plate d'abord, lobuleuse ensuite. Le corps vitré disparaît par les progrès de la tumeur. Les vaisseaux coronaires couvrent quelquefois sa surface. Dans une époque plus avancée, sa structure est molle ou semi-liquide comme de la matière cérébrale, de la bouillie, ou de la membrane muqueuse de l'estomac d'un enfant, soumises à la macération. Quant aux végétations fongueuses, elles offrent les mêmes conditions que dans les autres régions du corps. Je renvoie aux ouvrages de Wardrop, de Scarpa, de Panizza et de Lobstein (*Anat. path.*) les personnes qui désireraient de plus amples détails sur ce chapitre.

§ IV. *Étiologie.* — Inconnue. Quelques personnes attribuent la maladie à une phlogose chronique, ou à l'influence d'un principe scrofuleux: c'est purement hypothétique. Tous les bons esprits regardent avec raison aujourd'hui le fongus médullaire comme un véritable cancer. Nous n'en savons pas davantage.

§ V. *Pronostic.* — Toujours très-grave. Le mal est toujours mortel, qu'on l'opère ou qu'on ne l'opère pas. Quelques oculistes se vantent d'avoir guéri des cas de fongus médullaire de l'œil: ils mentent sciemment, ou ils se sont fait illusion.

§ VI. *Traitement.* — Le même que pour le cancer des autres régions: enlever l'organe malade, si l'opération est praticable. Employer un traitement palliatif, calmant, dans les cas contraires (belladone, camphre à haute dose, etc.). Malheureusement le mal récidive constamment, malgré l'opération la mieux pratiquée. La récidive a lieu soit dans l'orbite, soit dans le crâne, soit dans d'autres régions: elle a lieu soit immédiatement après la cicatrisation, soit plus tard (d'un à dix-huit mois). Une seconde opération n'est pas toujours praticable. — Indépendamment de cette forme de cancer, l'œil est sujet aux dégénérescences squirrhueuses analogues à celles de la mamelle, de la matrice, etc. Cette variété de cancer peut envahir tous les tissus de l'œil à la fois; tout l'organe se convertit alors en une masse cancéreuse horrible. Le plus souvent cependant le mal a lieu sur la conjonctive, sur les paupières, dans la caroncule lacrymale, ou dans la glande lacrymale ou dans l'orbite avant d'envahir la totalité de l'organe. C'est une maladie aussi formidable que la précédente et sur laquelle je ne dois pas m'appesantir davantage; car elle est moins du domaine de l'ophtalmologie que de la chirurgie proprement dite.

CHAPITRE XXIII (ADDITIONNEL).

DE L'EXTIRPATION DU GLOBE DE L'ŒIL.

Boyer demandait un jour au célèbre Baudelocque si, étant auprès des femmes en couche, il se rappelait exactement toutes les positions du fœtus qu'il avait établies, et surtout si ses manœuvres étaient aussi circonstanciées qu'il le prescrivait dans son ouvrage. Le célèbre accoucheur répondit qu'au lit des malades *il faisait comme il pouvait.* — Depuis Louis, qui, le premier, posa des règles bien raisonnées sur le manuel de l'extirpation de l'œil (*Mém. de l'académie de chirurgie, t. XIII*), les auteurs qui ont écrit sur cette matière se sont tous atta-

chés à déterminer d'une manière invariable les manœuvres de cette opération. — On a établi qu'il faut diviser la conjonctive et le muscle petit oblique, puis le muscle grand oblique entre son attache oculaire et la troclée, puis enfin couper le nerf optique ou le pédoncule de la tumeur, etc.; mais on n'a pas réfléchi que ces règles n'étaient exactement exécutables que sur le cadavre; car dans le plus grand nombre des cas qui réclament cette opération chez le vivant, les tissus normaux rétro-oculaires sont tellement confondus avec le mal, ou résorbés, qu'il est impossible de suivre littéralement ces préceptes. Aussi ai-je vu des grands maîtres de l'art faire comme ils pouvaient quand il s'agissait de l'exécution de l'opération en question. — Je ne veux point dire par là qu'il ne faille pas suivre de règles dans l'extirpation de l'œil. Je prétends seulement que ces règles doivent varier, suivant les circonstances de la maladie. Or, ce sont ces circonstances qu'il faut surtout déterminer. Mais jetons d'abord un coup d'œil sur la disposition anatomique de certaines parties de la fosse orbitaire dont les rapports ne peuvent pas changer sensiblement par l'action de la maladie.

§ 1^{er}. *Remarques anatomiques.* — Si l'on mesure l'espace qui existe entre le trou optique et les angles que la base quadrilatère de l'orbite présente, l'on verra que le plus court de ces espaces est celui qui répond à l'angle sourcilier interne; qu'en seconde ligne vient celui qui répond à la caroncule; qu'en troisième lieu est celui qui se mesure de l'angle sourcilier externe; et qu'enfin c'est le diamètre ophthalmo-zygomatique, ou celui qui répond à l'angle externe inférieur de l'orbite, qui est le plus long. Cela se conçoit quand on se rappelle que le trou optique est excentriquement placé vers le côté interne et supérieur du sommet du cône orbitaire. — De là résulte que l'instrument qu'on porte dans l'orbite pour couper le nerf oculaire aura un moindre espace à parcourir, en suivant la paroi interne ou supérieure, qu'en suivant les autres parois de la même région.

La fente sphénoïde est placée, comme on sait, au fond et sur le bord supérieur du plan externe de l'orbite. Son extrémité postérieure répond exactement à l'axe longitudinal de cette cavité. Un instrument pointu qui serait dirigé parallèlement à la paroi temporale de la

fosse orbitaire, ou bien parallèlement à l'axe de l'orbite, pourrait, par conséquent, franchir ladite fente, entrer dans le crâne, et blesser le lobe antérieur du cerveau. Cet instrument y entrerait plus difficilement s'il était dirigé par la paroi, soit interne, soit inférieure; mais il n'y entrerait qu'avec beaucoup de difficulté si on le dirigeait suivant le plan et la paroi supérieure de l'orbite, qui est concave. — De là suit qu'en pratiquant l'extirpation de l'œil d'après le procédé de Dupuytren, que nous décrirons tout-à-l'heure, on est beaucoup moins exposé à encourir le risque dont il est question, qu'en suivant les autres procédés. — La fente sphéno-maxillaire ou orbitaire inférieure est placée sur le plancher de l'orbite parallèlement à l'axe ophthalmo-zygomatique. Elle peut être assez facilement franchie par un bistouri qui serait dirigé obliquement de haut en bas et de dehors en dedans, par la paroi externe de cette cavité. Cela arrive très-difficilement pourtant en suivant la direction des trois autres parois de cette région. — La fente en question aboutit dans la fosse zygomatique, et met en communication le périoste de la base du crâne avec la portion de la dure-mère qui tapisse la pyramide orbitaire. — On conçoit par là pourquoi, après l'extirpation de l'œil, on a quelquefois un abcès à ouvrir dans la fosse zygomatico-temporale par la propagation de la phlogose orbitaire à travers la fente que nous venons d'indiquer. — La paroi interne de l'orbite n'est formée, comme on le sait, que par l'ethmoïde, dans ses quatre cinquièmes moyens. L'unguis en avant et le sphénoïde en arrière n'occupent qu'un très-petit espace dans cette paroi. Or, attendu la fragilité connue de l'ethmoïde, l'on prévoit déjà qu'il ne serait pas impossible que ce côté de l'orbite fût fracturé pendant l'extirpation de l'œil, si l'opérateur poussait avec peu de ménagement le bistouri. Il est même probable que cet accident a pu arriver plus d'une fois à l'insu du chirurgien. Une brèche sur ce point pourrait mettre, par conséquent, l'orbite en communication, soit avec la fosse nasale, soit avec le sinus maxillaire.

Le périoste orbitaire mérite d'une manière particulière l'attention du praticien. Nous avons déjà eu l'occasion de faire remarquer que ce périoste est une continuation de la dure-mère cérébrale qui s'y porte par la fente sphénoïdale et par le trou optique; nous avons aussi

fait observer quelles conséquences graves peuvent résulter quelquefois des blessures de cette membrane. Les phlogoses de ce périoste en effet se transmettent assez facilement dans l'intérieur du crâne, elles donnent lieu souvent à des accidents encéphaliques. (V. chap. sur les lésions traumatiques de la région oculaire.) — Aussi n'est-ce pas sans raison que nous appelons l'attention de l'opérateur sur cette circonstance, afin qu'il ne blesse pas sans nécessité le périoste de l'orbite pendant l'ablation du contenu de cette cavité. Ce que nous venons d'avancer à cet égard n'est pas une supposition gratuite, car Travers a vu la mort suivre l'extirpation de l'œil chez un jeune paysan par suite d'un abcès qui s'est formé dans la portion de la dure-mère qui revêt la face convexe ou encéphalique de l'orbite (Synopsis, etc., p. 315). Un cas de même espèce a été observé par M. de Vincentiis, de Naples; je l'ai reproduit dans la *Gaz. Méd.* (1837, p. 235). — La glande lacrymale a aussi attiré l'attention des chirurgiens dans cette opération. Presque tous s'accordent à dire que la glande en question doit être toujours enlevée, qu'elle soit saine ou malade. — Si la glande est malade, ce qui est assez rare, aucun doute ne saurait exister sur son ablation conjointement aux autres tissus de l'orbite. Mais si elle est saine, je ne partage pas l'opinion reçue; je pense que, dans ce cas, la glande lacrymale doit être respectée. Voici sur quoi je me fonde. — L'extirpation de la glande lacrymale est inutile lorsqu'elle n'est pas malade; car elle s'atrophie constamment dans l'orbite après l'ablation de l'œil, par des raisons faciles à prévoir. Sur six malades que je vis opérer de l'extirpation de l'œil, trois par Dupuytren et trois par M. Roux, la glande lacrymale a été respectée, la guérison a eu lieu sans larmolement consécutif. Chez un de ces malades, le cancer orbitaire ayant récidivé six mois après, j'ai pu constater, après la mort, que cette glande s'était singulièrement ratatinée, et avait acquis des adhérences extrêmement fortes avec le périoste de l'orbite, de sorte qu'on ne pouvait pas l'en détacher sans arracher le même périoste, et, par conséquent, sans dénuder une partie de la voûte orbitaire. M. le professeur Cloquet m'a assuré qu'il partageait si bien mon opinion à cet égard, qu'il n'avait jamais songé à enlever ce corps dans l'extirpation de l'œil. M. Grœffe a aussi ex-

tirpé dernièrement le globe de l'œil conjointement aux paupières, sans toucher à la glande lacrymale; le malade a guéri sans larmolement consécutif (*Gaz. Méd.* 1836, p. 168). Je présume que ces adhérences de la glande lacrymale au périoste orbitaire existent toujours lorsque la maladie a été précédée ou accompagnée d'un certain degré de phlogose de la capsule de cette glande. Ainsi donc, d'un côté, la conduite que je prescris abrège et simplifie l'opération; de l'autre, elle évite l'inconvénient de blesser, de déchirer le périoste orbitaire, et de dénuder peut-être aussi les os de la voûte de ce nom.

Ce qui avait fait établir en principe l'enlèvement de la glande lacrymale dans tous les cas de l'extirpation de l'œil, c'était la crainte mal fondée d'un larmolement consécutif. Mais, outre que les faits que je viens de citer démentent formellement cette opinion, il n'est pas difficile de démontrer théoriquement que cette idée est entièrement fautive. Nous reviendrons sur ce dernier point à l'occasion des maladies des organes lacrymaux. — Les artères de l'orbite sont en très-grand nombre. Elles sont fournies, ainsi que nous l'avons déjà dit ailleurs, par la carotide interne qui donne naissance à l'ophtalmique, par la sphéno-maxillaire, et par les artères palpébrales qui, au nombre de cinq ou six, pénètrent et s'anastomosent en différents points avec les rameaux de l'ophtalmique. — Ces artères sont quelquefois dilatées morbideusement dans les cas dont il s'agit, et donnent beaucoup de sang au moment de l'opération. Mais ce sang n'est ici nullement à craindre, attendu que la seule compression à l'aide du tamponnement suffit pour l'arrêter. Une fois cependant, j'ai vu M. Roux saisir le tronc de l'ophtalmique avec des pincettes et le lier, ce qui a été assez pénible; mais il n'est pas prouvé pour moi que, dans ce cas, le tamponnement eût été insuffisant. — Wardrop a avancé que dans tous les cas d'extirpation de l'œil on devrait ménager avec soin le rameau principal de l'ophtalmique qui côtoie la paroi interne de l'orbite, sort de cette cavité pour s'anastomoser avec celui du côté opposé, et se distribuer à la peau de la racine du nez. (Wardrop, *On fungus hæmatodes*, Edim. 1809, p. 95.) — Cette précaution cependant ne me paraît pas d'une grande importance. En supposant même que cette artère fût laissée intacte, il est fort

douteux que le tamponnement exigé par les pansements et la phlogose suppurative qui en résulte puissent empêcher son oblitération. D'ailleurs, quel inconvénient peut-il résulter de l'oblitération de cette artère? Aucun.

§ II. *Indications et contre-indications.* — Le cancer de l'œil ou du nerf optique est la maladie pour laquelle on prescrit le plus ordinairement l'extirpation de l'organe visuel. — Le cancer dépendant de la caroncule lacrymale, lorsqu'il s'étend vers l'intérieur de l'orbite, peut aussi réclamer la même opération, bien que l'organe oculaire soit sain d'ailleurs. J'ai vu une fois Dupuytren proposer cette opération pour un cas de cette dernière espèce. — L'encanthis malin, lorsqu'il adhère fortement à la sclérotique, et les autres dégénérescences cancéreuses de la conjonctive oculaire, peuvent aussi quelquefois exiger l'ablation de l'œil. — Il est rare qu'une affection de ce genre qui atteint les paupières seulement, oblige de lui sacrifier le bulbe visuel. La palpébroplastie suffit ordinairement dans ce cas, à moins toutefois que le mal ne soit fort étendu, et que la restauration palpébrale ne paraisse impossible. Dans cette dernière occurrence, il est évident qu'on ne pourrait pas priver l'orbite de ses rideaux membraneux sans la vider en même temps de son contenu; car un œil privé de ses paupières est à la fois et inutile et fort incommode. — Les orbitocèles cancéreuses ne réclament l'opération en question qu'autant que leur extirpation isolée paraît impossible, ou bien que le nerf optique est lui-même altéré par la présence de la tumeur. Si le globe oculaire a déjà perdu sa faculté sensitive, il est en même temps devenu hydropique et terne; en supposant même que le nerf visuel ne communique pas avec le cancer orbitaire, la conservation de l'œil serait inutile et même dangereuse. — Les tumeurs de la cavité orbitaire ne sont pas rangées au nombre des maladies qui indiquent l'enlèvement du bulbe visuel. J'ai dit pourtant, en parlant de ces tumeurs, que, dans quelques cas particuliers, on devrait préférer cette opération à la ligature de la carotide. — J'ai cité un exemple de Dupuytren à l'appui de la pratique que je recommande en ce moment. — L'orbitocèle mélanique cependant, qui est aussi une tumeur sanguine, ne saurait être traitée autrement que par l'extirpation de l'œil, du moins si l'on en

juge d'après le seul fait de cette espèce qui existe jusqu'à ce jour, et que j'ai déjà fait connaître. Dernièrement, M. Middlemore a dû extirper un œil exorbité par suite d'une tumeur formée dans le nerf optique.

Toutes les autres tumeurs de l'orbite, telles que les kystes, les exostoses, les lipomes, etc., n'exigent pas ordinairement l'opération dont il s'agit. Je dis ordinairement, car j'ai déjà cité de ces cas où l'extirpation de l'œil était devenue nécessaire pour la guérison de la maladie principale. — Ce dernier raisonnement est également applicable à l'hydrophthalmie, à l'empyème oculaire, à la chute de cet organe (*ptosis oculi*), au staphylôme et à quelques autres maladies du globe de l'œil. Dans aucun de ces cas l'extirpation de l'organe visuel ne saurait être justifiée, à moins de circonstances exceptionnelles que nous indiquerons en traitant de ces maladies. — L'extension du cancer de l'œil sur les paupières ne contre-indique pas l'opération. Ces deux parties peuvent être enlevées en même temps. M. Grœffe a publié naguère une observation de cette espèce. — L'engorgement des ganglions périorbitaires, et même la destruction partielle des os de l'orbite, ne doit pas non plus arrêter l'opérateur. Mais la coexistence de la diathèse cancéreuse s'oppose formellement à l'ablation du mal local. Il est à peine nécessaire d'ajouter enfin que lorsque l'orbitocèle émane d'une des cavités périorbitaires, telles que le crâne, le sinus maxillaire, la fosse nasale, etc., l'opération dans l'orbite ne saurait convenir.

§ III. *Manuel opératoire.* — Je ne m'arrêterai point à décrire ici l'historique de l'opération dont il s'agit. Ce sujet peut être facilement puisé dans une foule de livres de chirurgie, entre autres dans l'ouvrage de Sabatier, un des meilleurs traités actuels de médecine opératoire. Je ne dois par conséquent m'occuper, pour le moment, que des procédés qui sont usités de nos jours, et principalement de celui de Dupuytren, qui est le meilleur de tous, et qui cependant n'a été consigné nulle part, à ce que nous sachions.

Préparatifs. L'appareil instrumental se compose : 1° d'un bistouri pointu ordinaire, et d'un bistouri boutonné de réserve (Dupuytren); 2° d'une paire de gros ciseaux courbes sur le plat; 3° d'une égrigne double, ou mieux, d'une pince-

érigne de Mouzeux. Ce troisième instrument, cependant, n'est pas indispensable; les doigts peuvent le remplacer (Desault). Wardrop y substitue une aiguille courbe enfilée d'un fil double, déjà employée par d'autres. 4^o Enfin, d'un ou plusieurs vases contenant de l'eau fraîche ou tiède; quelques petites éponges, et une seringue remplie d'eau avec laquelle un aide arrosera continuellement la région malade pendant l'opération, si la mollesse de la tumeur et le sang qui en découle embarrassaient la marche des instruments. Il est bon d'y ajouter une érigne simple pour saisir et exciser les parcelles restantes de graisse cancéreuse, s'il en existe après l'enlèvement de la tumeur, des pinces à dissection et des fils à ligature pour les cas où les paupières adhèrent au mal et qu'on doit, par conséquent, les disséquer ou les enlever; un flacon d'eau de Cologne, de vinaigre, d'ammoniaque liquide; de l'eau fraîche dans un verre pour le cas de lipothymie, etc. L'appareil à pansement consiste dans une certaine quantité de boulettes de charpie molle et fine, de gâteaux de même substance ou de charpie brute, de deux ou trois compresses languettes, d'une bande dite *monoculus*, d'un bonnet de coton et une petite bande pour l'arrêter. Dupuytren y ajoutait de la poudre de colophane pour en saupoudrer les boulettes de charpie, mais on peut s'en passer. Travers remplace tous ces moyens par un morceau d'éponge fine qu'il place dans l'orbite pour tout pansement jusqu'au lendemain; alors il la remplace par un cataplasme mou enveloppé d'un linge. (Ouv. cité, p. 315.) D'autres praticiens préparent aussi une potion calmante et restaurante pour l'administrer immédiatement après l'opération. En ville et à la campagne, cette précaution n'est pas inutile.

Pr : de l'eau distillée de tilleul, 3 one.
 De cannelle, 1 gr.
 De fleur d'orange, 30 gtt.
 S. diac. et de gom. ar., *àà* 1 one.

A prendre par grandes cuillerées de dix minutes en dix minutes.

Le malade est assis ou couché, sa tête retenue par un aide qui relève en même temps la paupière supérieure. Je préfère en général la position couchée, par des raisons que j'ai exposées à l'occasion de la cataracte. S'il s'agit d'un enfant, mieux vaut le coucher sur une table solide et le faire tenir par plusieurs aides (Scarpa);

ou bien l'asseoir sur les genoux d'un homme vigoureux, en lui serrant le tronc et les membres dans un drap en plusieurs doubles (Dupuytren). Le chirurgien est assis devant le malade dans le premier eas, debout et de côté dans le second. — On peut diviser en deux temps toutes les manœuvres de l'opération : 1^o temps de la dissection de la tumeur jusqu'au pédoncule; 2^o temps d'excision de ce pédoncule et d'enlèvement de la masse morbide.

A. *Procédé ordinaire.* Le chirurgien commence par diviser transversalement d'un trait de bistouri la commissure externe des paupières dans la longueur d'un pouce : on peut pour cela procéder comme dans l'opération de la hernie étrauglée. Il enfonce ensuite la pointe de cet instrument à l'angle interne et inférieur de l'orbite, et rase la paroi nasale de cette cavité, le tranchant étant tourné obliquement en bas et en dehors. Arrivé à un pouce de profondeur, il tourne tout-à-fait le tranchant vers la tempe, il porte la lame parallèlement au plancher orbitaire, et rase cette paroi en promenant le bistouri en mode de scie, de l'angle interne à l'angle externe de l'orbite. L'opérateur saisit alors la tumeur avec les trois premiers doigts de la main gauche garnis d'un linge fin, ou bien avec les pinces-érignes, s'il aime mieux, et l'abaisse fortement, replonge au même endroit le bistouri, et le ramène aussi de l'angle interne à l'angle externe, en rasant la paroi supérieure de l'orbite. On achève cette dissection par la paroi supérieure jusqu'au trou optique à coups de ciseaux ou bien de bistouri boutonné. On coupe alors le nerf optique d'un coup de ciseaux courbes qu'on glisse par l'angle interne et supérieur de l'orbite, leur concavité étant toujours tournée vers le globe oculaire; on divise pareillement les restes du pédoncule musculo-graisseux, en tirant chaque fois la masse morbide dans un sens opposé à celui que les ciseaux doivent parcourir. La tumeur étant enlevée, on explore du bout du doigt la cavité orbitaire pour sentir quelque dureté restante, et l'enlever à l'aide de l'érigne et des ciseaux. Le sang jaillit fortement quelquefois du fond de l'orbite; on l'arrête très-facilement par le pansement, en remplissant mollement cette cavité de boulettes de charpie, et en y surajoutant des compresses et le *monoculus*. Dupuytren avait pour pratique, dans ces cas, de ne panser la plaie que quelque temps

après, afin d'obtenir deux ou trois palettes de sang, si on le jugeait nécessaire.

B. Procédé de Dupuytren. L'opérateur glisse à plat, entre la paupière supérieure et la tumeur, la lame d'un bistouri pointu, arrive au rebord orbitaire supérieur, en retourne le tranchant en haut, abaisse le manche et coupe le milieu de la paupière d'arrière en avant, comme dans le pluimosis. On obtient par là deux lambeaux triangulaires de la paupière supérieure, qu'on dissèque et renverse, l'un vers la tempe, l'autre vers le nez. Il rase alors la paroi supérieure de l'orbite avec le même bistouri, arrive au nerf optique et à ses entourages pédonculaires, qu'il divise à coups de ciseaux; saisit alors la tumeur avec les doigts ou bien avec les épingles-pinces dans le fond de l'orbite par son pédicule, et la fait basculer d'arrière en avant et de haut en bas, en attendant qu'il continue à diviser à coups de ciseaux toutes les autres attaches périphériques de la maladie. Le reste, *ut suprâ.* — Le procédé de Dupuytren rend l'opération et plus prompte et plus facile; il nous paraît mériter la préférence. Dans l'un et l'autre cas, cependant, le mal peut exiger la dissection préalable de la conjonctive si elle est altérée, ou bien des paupières si elles ont acquis des adhérences, sans être comprises dans la maladie. Dans l'un et l'autre cas aussi, le pausement exige la réunion de la division palpébrale à l'aide d'une épingle, comme dans le bec-de-lièvre.

C. Procédé pour enlever l'œil et les paupières à la fois. On étend fortement la peau de chaque paupière sur la tumeur. On circonscrit la base de ces voiles membraneux entre deux incisions elliptiques en commençant par l'inférieur, afin que le sang qui s'en écoule n'embarasse pas l'opérateur. On dissèque et on enlève la tumeur en procédant, pour le reste, comme dans le procédé Dupuytren.

Soins consécutifs. Aspersions continues d'eau froide sur tout l'appareil, pendant la première semaine. Régime des grandes opérations sanglantes. Renouvellement de l'appareil le cinquième jour. Pansements consécutifs, comme dans les plaies simples qui suppurent.

Je termine ces détails par l'exposition d'un fait intéressant que j'ai déjà consigné dans la *Gazette Médicale* (1837, p. 314). — « Deux opérations de cette espèce ont été dernièrement pratiquées

par M. Lisfranc avec le plus grand succès : l'une chez un étudiant en droit, l'autre chez une femme âgée d'une quarantaine d'années. Dans l'un et l'autre cas, il s'agissait d'une affection cancéreuse de l'organe; les paupières étaient saines. M. Lisfranc les a opérées, en suivant le procédé de Desault. Nous nous contenterons de mentionner seulement deux circonstances qui nous ont paru remarquables, l'hémorrhagie abondante, et la paralysie de la paupière supérieure qui a eu lieu à la suite de l'opération chez le second malade. Le sang émanait du tronc de l'artère ophthalmique, qui était singulièrement hypertrophié. L'opérateur a eu recours au tamponnement, et l'hémorrhagie a été arrêtée sur-le-champ. Ce moyen est ici des plus fidèles, et il mérite toujours la préférence, à cause des conditions anatomiques de la partie. On conçoit effectivement de quelles conséquences fâcheuses pourrait être l'application d'un fer rouge dans l'orbite; le calorique, se transmettant aisément aux méninges, entraînerait des accidens formidables du côté du cerveau, ainsi qu'on en a vu des exemples. Ajoutons néanmoins qu'il ne serait pas impossible, à la rigueur, de saisir au fond de l'orbite l'artère ophthalmique et de la tordre, après l'extirpation de la tumeur. Quant à la paralysie consécutive de la paupière supérieure, elle est prononcée chez l'autre des deux opérés. Une double cause concourt à cet effet : d'un côté, la lésion plus ou moins étendue du muscle releveur ou des filets de la troisième paire qui l'animent par le bistouri de l'opérateur, lésion qui est d'ailleurs inévitable le plus souvent; de l'autre, l'espèce d'infiltration séreuse et d'allongement qu'éprouve la paupière durant la suppuration et le bourgeonnement de la cavité orbitaire.

On a agité la question de savoir si un œil artificiel pourrait être applicable après l'extirpation de l'organe. Wenzel et Demours ont répondu affirmativement. En examinant cependant attentivement les sujets soumis à cette opération, on voit que la chose est impossible. Le bourgeonnement de l'orbite est tellement abondant, qu'il ne laisse pas de place pour placer la coque d'émail, quelles qu'aient été d'ailleurs les précautions prises dans les pausements. Cette place pourtant semble exister d'abord, comme chez l'étudiant en droit dont nous ve-

nons de parler ; elle sera indubitablement envahie plus tard par les tissus inodulaires ; quoi qu'on fasse , d'ailleurs ,

l'instrument ne jouissant ici d'aucune motilité , mieux vaut , en général , couvrir la région avec un bandeau noir. »

DEUXIÈME SECTION.

MALADIES DES APPENDICES OCULAIRES.

CHAPITRE PREMIER.

DE L'ORGEOLET.

L'orgeolet n'est , à proprement parler , qu'un petit furoncle qui pointe sur le bord des paupières , et le plus fréquemment vers le grand angle de l'œil. — Cette petite tumeur est , comme le furoncle , d'un rouge brun , assez enflammée , et beaucoup plus douloureuse qu'elle ne devrait l'être en apparence , eu égard à sa petitesse. Ceci dérive sans doute , en partie , de la force de l'inflammation qui la produit , en partie de la sensibilité exquise et de la tension de la peau qui recouvre l'ourlet des paupières. Enfin , l'orgeolet cause la fièvre , des insomnies chez les personnes délicates et sensibles ; il suppure imparfaitement , avec difficulté ; et lorsqu'il a suppuré , il se montre prêt à s'ouvrir de nouveau. — Cette espèce particulière d'inflammation , que l'on pourrait appeler furoneulaire , diffère , sous les mêmes rapports , de l'inflammation commune , que l'on appelle flegmoeuse. La première commence par la peau , gagne le tissu cellulaire par degrés , et frappe pour ainsi dire de mort une partie plus ou moins grande de celui qui est au-dessous. Dans la seconde , au contraire , le tissu cellulaire est primitivement affecté sans perdre sa vitalité , puis ensuite la peau. L'inflammation furoneulaire se borne bientôt , et forme une petite tumeur circonscrite , dure , assez douloureuse , qui , bien que saillante sur la

peau , ne contient qu'une lymphe coagulable extravasée , attendu que tout est rempli par la cellulaire mortifiée ou désorganisée. Il n'en est pas de même de l'inflammation flegmoeuse ; elle est disposée à se propager au loin dans le tissu cellulaire , entre les mailles duquel elle verse assiduellement une quantité considérable de lymphe coagulable qui cause son engorgement. Par la même raison , le furoncle étant tout rempli de substance cellulaire mortifiée et désorganisée , la suppuration ne s'y forme pas , ou du moins ce n'est que d'une manière très-incomplète , et jamais dans le centre de cette petite tumeur , mais sur son contour. Dans le flegmon , la suppuration vraie et complète a précisément lieu dans le centre de la cellulaire enflammée , qui revient spontanément sur elle-même , reprend son action et son état naturel lorsque le pus est une fois évacué. Dans la seconde période du furoncle , au contraire , la peau qui le recouvre s'ulcère , s'ouvre dans un ou plusieurs points qui donnent issue à une goutte de sérosité ; enfin , il sort un corps étranger , qui est le morceau de tissu cellulaire mortifié qui formait le corps et la base de la petite tumeur ; après quoi il y reste un vide qui se ferme et se cicatrise en peu de temps. Tous ces phénomènes propres et particuliers de l'inflammation furoneulaire sont communs à l'orgeolet , dont la nature ne diffère point par la suite de celle du furoncle.

C'est pourquoi l'orgeolet , de même que

le furoncle, lorsque le tissu cellulaire subjacent est affecté, forme une exception à la règle générale, qui veut que la résolution soit la meilleure terminaison dans les inflammations. En effet, toutes les fois que l'inflammation furonculaire sera profonde au point de désorganiser une partie du tissu cellulaire, la résolution de la tumeur ne peut s'effectuer en aucune manière, ou, tout au plus, très-imparfaitement : dans ce cas, il y a plutôt des risques à courir, parce qu'il reste toujours une portion plus ou moins grande de tissu privé de la vie, et qui, tôt ou tard, renouvelle l'orgeolet dans le même endroit qu'auparavant, où il dégénère en un corps dur et indolent qui déforme le bord de la paupière. — La résolution de l'orgeolet commençant ne peut s'effectuer que dans ce cas, où l'inflammation n'intéresse que la peau, et non le tissu cellulaire, comme il arrive dans le principe de la maladie. Alors les répercussifs conviennent, par-dessus tout le froid porté à plusieurs reprises sur le point du bord de la paupière qui commence à rougir. On applique le froid avec un morceau de métal convenable, comme serait le bout d'une clef, une monnaie ou autre corps semblable; mais la glace vaut mieux. Une portion de tissu cellulaire subjacent est-elle désorganisée, tout topique répercussif est absolument inutile, et même dangereux. Le malade doit recourir alors aux émollients et aux anodins. — Dans le second temps de la maladie, la paupière et l'orgeolet doivent être recouverts d'un cataplasme tiède fait avec de la mie de pain bouillie, du lait nouvellement trait, un peu de safran ou de pulpe de pomme cuite. On a soin de renouveler cet appareil de deux en deux heures, et plus souvent s'il fait froid. — Dès que le chirurgien verra un point blanc sur la partie la plus élevée de l'orgeolet, il ne se pressera pas de le piquer pour évacuer cette petite quantité de serum purulent, qui se trouve entre la peau et la portion de tissu cellulaire, affecté et désorganisé, qui est dessous. Il attendra que la peau s'amollisse davantage autour de ce point blanc, qu'il se érève et s'ouvre suffisamment de lui-même, pour permettre l'issue facile, non-seulement de ce pus séreux, mais encore de toute la portion de tissu corrompu qui formait la partie principale de la tumeur. Si cette portion tarde trop à sortir, le chirurgien n'aura qu'à presser doucement la paupière vers la base de la tumeur, l'exprimer fortement en

dehors; et ensuite disparaîtront tous les symptômes de la maladie. Vingt-quatre heures suffiront pour que le vide laissé par le tissu cellulaire putréfié soit effacé et cicatrisé.

Quelquefois, et c'est bien rare, ce procédé opératoire de la nature tendant à séparer des parties saines, ce lambeau mortifié du tissu cellulaire ne se fait qu'incomplètement. Quelquefois il reste encore, dans le fond de cette fossette, un flocon de tissu cellulaire jaunâtre, désorganisé, qui y reste comme enraciné, et empêche la guérison complète de ce tubercule. Dans ces cas, où l'application du cataplasme est peu avantageuse, le chirurgien en touchera, une ou plusieurs fois, la base avec un pinceau trempé dans l'acide sulfurique (esprit de vitriol), afin que ce reste celluleux s'exfolie et se détache promptement; après quoi, la petite cavité restante s'effacera bientôt. Si, après la guérison de l'orgeolet, la paupière reste gonflée, on y remédiera en peu de temps en faisant des lotions avec l'eau végétominérale animée d'un peu d'esprit de vin. — Plusieurs personnes sont fréquemment incommodées de cette maladie. Des saburres dans les premières voies la produisent souvent, comme on le voit chez ceux qui se nourrissent de substances âpres, irritantes, et qui abusent des liqueurs fortes. Les malades n'auront qu'à observer un meilleur régime de vie; ils feront usage, de temps en temps, d'une décoction de racine de gramin ou de petit lait dépuré, à prendre à doses réfractées, après y avoir fait dissoudre un grain de tartrite de potasse antimonié (émétique); et cette précaution sera principalement indiquée quand il se manifestera des signes de crudités dans l'estomac. Puis, pour remède local et comme préservatif, on injectera dans les yeux quelques gouttes du collyre vitriolique, dont on baignera les paupières une fois le jour.

CHAPITRE II.

DES TUMEURS CYSTIQUES DES PAUPIÈRES.

Les paupières sont fréquemment le siège de tumeurs cystiques : il est des auteurs qui prétendent qu'elles se rencontrent plus souvent dans le tissu des paupières que dans toute autre partie du corps, parce qu'il s'y trouve plus abon-

damment qu'ailleurs des glandules sébacées semblables à celles de Mœbomius, dont l'accroissement contre nature doit être regardé, selon l'opinion de quelques-uns, comme l'origine de ces tumeurs folliculaires. — J'abandonne volontiers une telle discussion; elle n'est nullement utile pour la pratique, et je me borne seulement à observer que les glandules de Mœbomius occupent le bord des paupières, tandis que cette partie n'est pas plus que toute autre dépourvue de ces glandules, le point où se développent ces tumeurs cystiques. D'ailleurs, il est démontré que ces corps glanduleux et les vésicules du tissu cellulaire peuvent être également affectés de ces mêmes maladies. — Dans leur principe, ces tumeurs cystiques des paupières ne sont pas plus grosses qu'un grain de millet ou de lentille, et en peu de temps elles acquièrent le volume d'une fève ou d'une noisette. Elles ne sont ordinairement accompagnées d'aucune douleur; mais elles tourmentent seulement lorsque, devenues plus grosses, elles empêchent le libre mouvement des paupières, les tiennent abaissées en partie, ou compriment le globe de l'œil. — Quant au siège de ces tumeurs, il m'est démontré, par des observations nombreuses, qu'elles sont, dès leur principe, le plus souvent moins recouvertes par la membrane interne des paupières que par les téguments et par les fibres du muscle orbiculaire. Leurs corps et leurs bases sont si superficiels vers cette membrane interne, qu'en la renversant, ces tumeurs paraissent pour ainsi dire à nu, et que l'on observe la transparence de leur follicule jaunâtre à travers le prolongement de la conjonctive qui les recouvre. — Toutes mes tentatives pour obtenir la résolution de ces tumeurs cystiques lors de leur apparition, soit en usant du remède recommandé par Morgagni (1), et qui consiste dans l'eau régale, ou l'eau de fleurs de sureau, avec une médiocre dose d'amoniac, au point de n'exciter aucune ardeur, aucune irritation à la peau des paupières; soit en recourant aux topiques gommeux résolutifs et aux frictions mercurielles locales, me démontrent son inutilité, et me prouvent de plus en plus que le seul moyen curatif vraiment efficace dans cette maladie, surtout quand elle existe depuis quelques mois, est son ex-

tirpation au moyen de l'incision. — Ces tubercules folliculaires étant fréquemment plus superficiels en dedans qu'en dehors des paupières, l'observation et l'expérience m'autorisent à penser que, dans le plus grand nombre des cas, la meilleure méthode de les extirper est de procéder par le dedans des paupières, quoique le contraire ait été avancé tout nouvellement par des hommes dont la réputation en chirurgie est aussi imposante que bien méritée. En effet, en procédant entre le globe de l'œil et la paupière, l'incision nécessaire est entièrement superficielle; il est facile de séparer le follicule des parties environnantes, et le traitement consécutif est de peu d'importance. Après l'opération, les téguments des paupières ne présentent pas le moindre vestige de la maladie précédente, ni de l'opération qu'elle a nécessitée.

La seule exception remarquable à faire sur cette méthode curative est celle-ci: la tumeur cystique pourrait être située sur l'une ou l'autre paupière, qui ne pourrait être renversée autant qu'il le faut pour mettre à découvert la base entière de la tumeur et l'exciser dans toute son étendue. C'est ce qui arrive lorsque la tumeur est placée tout-à-coup après la commissure externe, ou derrière l'interne, en sorte qu'elle s'étend sous l'arcade orbitaire, comme je l'ai quelquefois observé. — A cette occasion, je rapporterai l'histoire mémorable d'une tumeur cystique qu'ont traitée les chirurgiens Bromfield et Ingram. Elle était située profondément dans l'orbite: après avoir causé pendant quelques années au malade des douleurs dans le fond de cette cavité, diminution et privation totale de la vue, elle parvint enfin à pousser le globe tout-à-fait en dehors, en renversant la paupière inférieure. Les chirurgiens que je viens de nommer touchèrent avec le doigt le contour du globe ainsi poussé en avant, sentirent en dehors et en bas une fluctuation qu'ils jugèrent produite par une humeur contenue dans un kyste; ils décidèrent de l'ouvrir. Bromfield ordonna alors d'élever en haut, autant que possible, la paupière inférieure, et de la tenir bien fermée dans cette position: après quoi, à l'aide d'un bistouri, ils pénétrèrent dans les téguments, le long du bord inférieur de l'orbite, jusqu'au-delà de la conjonctive; ils incisèrent assez amplement pour qu'il leur fût permis de porter le doigt au-delà du globe de l'œil,

(1) Epist. anat. xiii, 2.

et précisément jusqu'au siège du kyste. L'opérateur se guidait sur son doigt : la poche fut ouverte ; il en sortit une liqueur limpide, capable par sa quantité de remplir un verre médiocre de vin. Après un instant de repos, Bromfield retira à lui, moyennant deux petites ériges, le kyste, qu'il excisa ; puis la plaie fut remplie de charpie molle. Dans les vingt-quatre heures, il y eut un gonflement énorme de la tête et du cou. L'usage des remèdes internes anti-phlogistiques, les topiques émollients locaux calmèrent ces accidents. Peu à peu la paupière inférieure reprit sa position naturelle, et le globe de l'œil rentra dans l'orbite. Bromfield ajoute que, cinq mois après, ayant eu occasion de revoir le même sujet, il le trouva distinguant de l'œil qui avait été si gravement affecté la lumière éclatante d'avec les ténèbres ou l'obscurité. (*Medical Observat. and Inquiries, V. IV, p. 175.*) — L'histoire d'une observation semblable se lit dans le *Traité des maladies des yeux*, par St-Yves, chap. xxi. Elle a pour titre : *Opération d'une tumeur singulière dans l'orbite.*

Mais ces tumeurs cystiques sont moins à regarder comme ayant leur siège dans les paupières elles-mêmes, que dans les parties qui les avoisinent ; et bien encore que l'on voulût les classer parmi les premières, ces cas particuliers ne diminuent point la juste application et l'utilité de la méthode curative que je viens d'établir. — En supposant donc que la tumeur cystique occupe la paupière supérieure, on fait asseoir le malade, dont on tient la tête fermement appuyée. Un aide intelligent, situé derrière ou latéralement, renversera la paupière supérieure, de manière qu'appuyant le bout du doigt indicateur d'une main sur la tumeur, et avec l'indicateur de l'autre, couvert d'un linge fin, fixant le bord renversé de la paupière, le follicule fasse la plus grande saillie au-dessous de la membrane interne des paupières. Le chirurgien se tiendra debout au-devant du malade ; il tiendra, d'une main légère, une lancette ou un petit bistouri à tranchant convexe ; il fendra la membrane interne et mince des paupières dans la direction de l'ourlet, sur le follicule, et dans une étendue suffisante pour que la tumeur sorte avec facilité, et fasse saillie au-delà de la conjonctive. Ce corps sera ensuite saisi avec des pincettes ou avec une érigne ; soulevé, disséqué complètement des parties voisines, dont on détruira toutes les connexions

avec le même bistouri, ou avec un coup de ciseau à cuiller. L'opération faite, la paupière supérieure, après avoir repris sa position, sera recouverte d'un plumasseau imbibé d'eau végéto-minérale, et soutenu par le bandage *monoculus*. — La paupière inférieure est-elle le siège de cette maladie, l'aide se placera au-devant du malade ; le chirurgien sera derrière ou de côté, selon sa plus grande commodité, et procédera à l'opération, de la même manière que je viens d'exposer. Opère-t-on sur des enfants, que ce soit à la paupière supérieure ou à l'inférieure, il n'y a point de position plus favorable que celle de les coucher sur une table d'une hauteur convenable, de leur soulever la tête avec un oreiller, et de leur faire fixer les pieds et les mains par des assistants instruits.

Si le chirurgien est privé d'un aide intelligent, il opérera de la manière suivante : il renversera lui-même, sur la pointe de l'index de sa main gauche, la paupière sur laquelle il doit opérer, et fixera l'extrémité du pouce de cette même main sur le bord renversé de cette paupière, afin de bien s'en assurer, et de proeurer en même temps le plus de saillie possible à la base ou à la racine du follicule sur la conjonctive ; puis de sa main droite, armée d'une lancette ou d'un petit bistouri à tranchant convexe, il incisera légèrement, sur la tumeur, la membrane interne de la paupière, d'un angle à l'autre de l'œil ; ensuite, avec la pointe de la lancette ou du bistouri insinué obliquement entre le follicule et cette membrane interne, il détruira toutes les adhérences environnantes de la petite tumeur. Cela fait, avec le bout du doigt indicateur de sa main gauche, déjà placé, dès le principe, derrière la tumeur, il pressera ce tubercule jusqu'à ce que le kyste sorte complètement à travers l'incision faite à la membrane qui la reconvre, et s'élève au-dessus d'elle dans la plus grande partie de son étendue. Alors il quitte le bistouri ; puis, avec des ciseaux en forme de cuiller, il comprendra la base du follicule, et d'un coup il le détachera entièrement du reste de ses adhérences ; aussitôt la paupière supérieure sera remise en position. — Avec cette méthode d'extirper les tumeurs cystiques des paupières, il n'est point nécessaire d'être scrupuleux sur la séparation des parties les plus minutieuses du kyste, lorsqu'on l'ouvre ou qu'il se crève pendant l'opération. En effet, la plus

grande partie du follicule est-elle enlevée, la paupière a-t-elle repris sa position ordinaire, les larmes (en ne parlant surtout que de la paupière inférieure) remplissent le vide laissé par la tumeur, et empêchent que les bords de l'incision ne s'unissent par première intention. C'est pourquoi, lorsque la suppuration de cette petite plaie s'établit, on obtient, sans qu'il soit besoin d'employer aucun autre moyen, que les petites parcelles du follicule, laissées par hasard en arrière, et encore inhérentes au fond de l'ulcère, soient successivement fondues et expulsées avec la matière de la suppuration. En un mot, si ce procédé opératoire de la nature semblait trop lent, ou si les téguents tardaient trop à s'affaisser, à se resserrer, à cause de leur trop forte distension pendant la maladie, on hâtera la guérison en renversant la paupière, et en touchant avec le nitrate d'argent le fond de la cavité laissée par le follicule, ayant soin de laver l'œil avec du lait récemment trait. Le plus souvent cependant un tel expédient n'est pas nécessaire, parce qu'ordinairement, le quatrième jour après l'opération, on ne voit plus en dehors le moindre vestige de tumeur; et en renversant la paupière opérée, on trouve le lieu de l'incision recouvert d'une suppuration muqueuse; le fond de la petite cavité assez rapproché de la surface interne des paupières, entièrement fermé et cicatrisé le huitième jour.

Je trouve très-étrange que quelques-uns des auteurs en chirurgie les plus renommés se montrent, de nos jours, si contraires à cette méthode d'extirper les tumeurs cystiques des paupières, lorsqu'eux-mêmes enseignent que de semblables tumeurs, situées sur la joue, doivent être excisées et extirpées par le dedans de la bouche, tant pour éviter de blesser extérieurement le conduit salivaire de *Sténon*, que parce que, selon leurs observations, ces tumeurs guérissent plutôt quand on opère par la bouche que quand on les enlève en dehors. Le même avantage de prompt guérison s'obtient précisément lorsque l'on incise la membrane interne des paupières pour enlever ces tumeurs cystiques qui les affectent. La pratique autorise fortement ce procédé, dont l'exécution facile n'est pas moins recommandable. — Avant de finir ce chapitre, j'ajouterai quelques mots relatifs à une espèce particulière de tumeurs cystiques des paupières, qui, sous

quelques rapports, diffèrent notablement de celles dont j'ai parlé jusqu'alors, et qui se rencontrent assez souvent dans la pratique. Il s'agit d'un tubercule dur qui ne cause pas de douleurs, dont la grosseur est ordinairement plus que celle d'un grain de millet: il s'élève précisément sur quelque point du bord des paupières, entre les cils; il a une couleur blancâtre semblable à celle du blanc d'œuf euit. Ce petit tubercule, lorsque son origine est un peu ancienne, contient dans son intérieur une substance tout-à-fait semblable à celle du blanc d'œuf euit, couverte seulement d'une pellicule très-mince, transparente, très-étroitement unie avec la matière dense contenue dans le tubercule. *M. Aurel Severin* (1) est, de tous, celui qui a donné la description la mieux soignée de cette maladie. Il dit: « Tuberculi cujusdam exigui in clivo palpebræ ciliari nascentis, et se eum pilis oblique proferentis; quod magnitudine duritiæque milii sementulam refert, si tantummodo flavum hujus colorem in exquisitum alborem intelligas mutatum. Corticulam durioram ac ferme corneolanam, huic tuberculo adverti; usque adeo ut medicamentis acerrimis, id est liquidis causticis, tentatum, nullam vel tactus, vel coloris mutationem senserit. Continet moleculam chartæ hominæ bicinæ madidæ similem portiunculam. »

En égard au siège de cette tumeur, précisément sur le bord des paupières; à sa petitesse, à l'extrême ténuité de la peau qui la recouvre, à la consistance de la matière qu'elle contient, il convient de l'exécuter à la face externe des paupières; ce qui s'exécute facilement en en saisissant exactement la base avec des ciseaux à cuiller, ou en pénétrant dans sa racine avec la pointe d'une lancette, de manière qu'on enlève ce tubercule dans son entier, en rasant le bord de la paupière. Le sang essuyé, la plaie, mise à sec, est recouverte d'un morceau de taffetas d'Angleterre. Le lendemain on touche avec le nitrate d'argent cette petite plaie, dont on abandonne à la nature le reste du traitement. A la chute de l'éscabe, la cicatrice est formée.

X^e OBSERVATION.

Une petite fille de cinq ans, de Pavie, portait, depuis un an et demi, sur la

(1) De Novis Observ. abscess. § De miliolo exterioris palpebræ tuberculo.

paupière supérieure droite, une petite tumeur cystique de la grosseur d'un petit pois. — Pour en faire l'extirpation, je couchai cette enfant sur une table suffisamment élevée. Sa tête appuyait sur un oreiller; deux aides lui tenaient fermes les bras et les jambes. J'ordonnai à l'aide situé derrière la tête de la petite fille de renverser la paupière supérieure droite, en plaçant le bout du doigt indicateur de sa main gauche contre les téguments et la petite tumeur: un doigt de sa main droite fut enveloppé d'un linge très-fin, et fixé sur le bord renversé de cette même paupière. — Je me plaçai sur le côté de la malade; puis, d'une main suspendue et sans appui, j'incisai longitudinalement la membrane interne de la paupière dans le lieu où elle recouvrait la base de la tumeur, que sa couleur jaunâtre rendait très-distincte: il sortit aussitôt de cette scute, longue d'un peu plus de trois lignes, presque tout le feuillet précédemment recouvert; je le saisis avec des pinces; je le détachai de tous côtés avec la plus grande exactitude. La paupière supérieure fut ensuite remise à sa position naturelle, pour la recouvrir d'un plumageau imbibé d'eau végétro-minérale et d'un bandage contentif. — L'enfant avait été agitée; elle s'apaisa, et dormit presque aussitôt après. Dans les trois jours suivants, la paupière supérieure se gonfla et s'enflamma un peu. Je la fis recouvrir d'un sachet rempli d'herbes émollientes bouillies dans le lait, et l'enfant fut toujours levée comme à son ordinaire, et de bonne humeur. Le septième jour, la paupière supérieure droite n'était pas plus volumineuse que dans l'état naturel, et, en la renversant doucement, je trouvai la petite plaie tout-à-fait fermée et effacée; l'extérieur ne présentait pas le moindre vestige de la maladie.

XI^e OBSERVATION.

M. Louis Gozzani, Novarrais, étudiant en médecine dans cette université, eurioux de se débarrasser d'une incommodité et d'une difformité que lui occasionnait une tumeur cystique presque de la grosseur d'une fève; qui occupait la paupière supérieure gauche, se soumit à l'opération en présence de plusieurs de ses condisciples en médecine et en chirurgie. — Le jeune homme assis, je renversai la paupière supérieure sur le bout du doigt indicateur de ma main gauche, et je la fixai en appuyant le pouce de la

même main sur le bord renversé de cette même paupière. Avec ma droite armée d'une lancette, je fis une incision sur la membrane interne de cette partie, dans toute l'étendue qui recouvrait la base ou la racine de la tumeur folliculaire jaunâtre; et ayant fait tourner la pointe de la lancette entre le follicule et la conjonctive, j'isolai entièrement la tumeur; enfin, avec le bout du doigt indicateur de ma main gauche, je comprimai fortement le tubercule, que je fis pointer presque en entier au dehors, à travers la fente pratiquée à la membrane interne de la paupière; je la saisis ensuite entre les lames des ciseaux à euiller; je la détachai d'un seul coup et j'abandonnai la paupière. — Le malade dit que la douleur produite par l'incision avait été faible, et à peu près la même que celle faite par une saignée. Dans les deux jours suivants, la paupière opérée, sur laquelle on avait appliqué des sachets d'herbes émollientes, s'enflamma et s'engorgea légèrement. Le cinquième jour, le sujet dont je parle se trouva tout-à-fait guéri, sans qu'on pût distinguer laquelle des deux paupières supérieures avait été occupée par la tumeur cystique; et, le septième jour, ce jeune homme fréquenta les écoles, comme il le faisait auparavant.

XII^e OBSERVATION.

Une pauvre femme, âgée de quarante ans, se présenta à l'école pratique pour me consulter sur une tumeur cystique de la grosseur du bout d'un doigt. Elle la portait depuis plusieurs années sur la paupière supérieure gauche, vers l'angle externe; et, depuis quelques semaines, elle éprouvait un sentiment de pesanteur qui l'empêchait d'ouvrir suffisamment l'œil. Sur ma proposition, cette femme se fit opérer; mais, pour quelques motifs particuliers, elle refusa de rester à l'hôpital pendant le traitement consécutif, se proposant d'exécuter ailleurs ce que je lui aurais ordonné. — Je la fis assise: avec le pouce et le doigt indicateur de ma main gauche, je renversai la paupière supérieure gauche, en tenant ferme le bout de mon indicateur gauche contre la tumeur, afin de la faire prononcer le plus possible vers la membrane conjonctive. Puis, avec ma main droite, munie d'un couteau à tranchant convexe, je taillai légèrement cette membrane sur la base de la tumeur, et à travers l'incision; le follicule sortit aussitôt au-dehors. Je le

détachai des parties voisines, en faisant tourner la pointe du bistouri insinuée obliquement entre le follicule et la membrane interne de la paupière. Puis, avec les lames des ciseaux à cuiller, j'embrassai la tumeur le plus près possible de la substance de la paupière, et je l'excisai d'un seul coup. Cela fait, la paupière fut remise à sa place, et recouverte d'un plumasseau de charpie sèche maintenu au moyen d'une bande. La malade s'en retourna à sa maison. — J'attendis inutilement pendant une semaine, espérant que la malade me donnerait de ses nouvelles; je la revis enfin parfaitement guérie. Interrogée sur les incommodités qu'elle avait éprouvées après l'opération, elle me répondit : « Aucune, à l'exception d'un peu d'enflure et d'inflammation des paupières pendant les trois premiers jours, » sans qu'elle eût été pour cela privée de vaquer à ses affaires domestiques.

XIII^e OBSERVATION.

Un jour que j'incisais la membrane interne des paupières, afin d'extirper une tumeur cystique un peu plus grosse qu'un petit pois, et située dans la paupière inférieure d'un enfant de dix ans, j'ouvris en même temps le follicule. Tout ce qui était contenu sortit aussitôt; c'était un peu de substance laiteuse concrète. Je saisis ce follicule çà et là avec des pinces; j'avais détruit auparavant toutes ses adhérences avec les parties voisines; mais il m'échappait; je ne pouvais le détacher avec toute l'exactitude nécessaire, ni l'exciser avec les ciseaux à cuiller près la substance de la paupière, de manière qu'il n'en restât pas de petites parcelles inhérentes au fond et sur les côtés du vide qui s'était formé. Néanmoins j'abandonnai la paupière, après avoir enlevé aussi avec les ciseaux une portion des bords de l'incision faite dans la membrane conjonctive. — Dans les deux premiers jours, cette paupière se gonfla et s'enflamma un peu selon l'usage; à la fin du quatrième jour, je renversai doucement la paupière; je trouvai que le fond de la petite plaie était enduit d'un pus glutineux. Le septième jour, la petite cavité était toute superficielle, froncée et très-prête à se cicatriser entièrement. Le neuvième jour, la guérison fut parfaite, sans qu'il parût au dehors la moindre élévation ou difformité. Je pourrais rapporter ici un grand nombre de cas semblables.

XIV^e OBSERVATION.

Un garçon cordonnier portait, depuis plusieurs années, une tumeur cystique située presque dans le milieu de la paupière inférieure droite. Son volume s'accrut au point d'égalier celui d'une noix muscade. La paupière commençait en outre à se renverser, et à produire le larmolement. — Je l'enlevai par la face interne de la paupière, de la manière que j'ai déjà exposée plus haut; mais, comme la tumeur était remplie d'une substance laiteuse, moitié concrète, moitié fluide; de plus, dans la première incision, le follicule ayant été ouvert, toute la matière contenue s'écoula aussitôt, et je ne pus détacher le follicule des parties voisines avec toute cette exactitude que j'aurais désirée. Néanmoins j'enlevai tout ce que je pus du kyste, et j'abandonnai la paupière, espérant que la nature, aidée de la suppuration, achèverait le traitement. En effet, dans les deux jours suivants, la paupière se gonfla et s'enflamma; je la recouvris d'un cataplasme de mie de pain et de lait. Le cinquième jour, il parut une suppuration muqueuse; puis, le fond de cette cavité commença à rougir, à se resserrer et à se rapprocher de la surface interne de la paupière. Quelques autres jours après, l'ulcère devint stationnaire; il restait encore en dehors un peu d'élévation sur la paupière inférieure, dans le lieu précédemment occupé par la tumeur. Je renversai cette paupière; puis, dans l'intérieur du vide, je portai le nitrate d'argent (pierre infernale), qui n'occasionna qu'une ardeur passagère dans l'œil du malade, puisque j'eus la précaution de l'adoucir aussitôt après en faisant tomber entre cet organe et les paupières quelques gouttes de lait, et de continuer ainsi pendant une demi-heure. Le lendemain, la paupière se gonfla de nouveau, s'enflamma; une suppuration muqueuse reparut plus abondante qu'auparavant. Huit autres jours après, le vide laissé par la tumeur cystique se resserra sur lui-même, disparut entièrement en dehors et en dedans. Enfin, le malade est sorti de l'hôpital parfaitement guéri, sans le moindre indice de la maladie qui le déformait avant l'opération.

ARTICLE ADDITIONNEL.

Les tumeurs des paupières peuvent être divisées en plusieurs catégories. Les

unes sont inflammatoires (érysipèle flegmoneux, flegmon essentiel, furoncle ou orgeolet), les autres atoniques (œdème, emphyseme, kystes, lipomes, condylomes, verrues, grêle, phlyctènes, congestions calcéaires, engorgements des glandes de Méibomius, morpions); d'autres sont sanguines (tumeurs érectiles, mélaniques); d'autres, enfin, cancéreuses ou pouvant devenir telles (squirrhe, sarcome, végétations fibreuses, etc.).

A. *Inflammatoires.* En traitant des blessures et des conjonctivites, nous avons exposé ce qui est propre au flegmon des paupières, à l'œdème, à l'emphyseme. Nous avons également parlé des abcès des paupières à l'occasion de ceux de l'orbite et du sinus frontal; j'ajouterai, pour compléter ce sujet, que les abcès idiopathiques de la paupière n'offrent de particulier à noter que le mode de leur ouverture. On doit toujours les ouvrir avec le bistouri et non avec les caustiques qui racourciraient le derme; l'ouverture doit être faite toujours dans le sens transversal ou parallèlement aux plis naturels de la paupière, et jamais verticalement; on rend de la sorte la cicatrice moins visible et l'on prévient la gêne des mouvements de la paupière. — Il y a une sorte de tumeur inflammatoire qu'on appelle orgeolet, parce qu'elle ressemble presque à un gros grain d'orge. C'est un véritable anthrax ou furoncle qui naît précisément sur le bord palpébral, plus souvent près de l'angle externe que de l'interne. Cette tumeur a le volume d'un pois, sa couleur est livide, est accompagnée généralement de douleurs intenses, de battements, et même de fièvre, comme toutes les inflammations anthraciques. Il y a cependant des orgeolets tout-à-fait bénins, qui se montrent assez souvent chez les enfants scrofuleux et même chez certaines femmes à l'époque des règles; cet orgeolet ne suppure que rarement, tandis que le précédent se termine presque toujours par la mortification du tissu cellulaire qui est expulsé sous la forme de bourbillon. Cette terminaison est d'ailleurs la meilleure; car la guérison est alors plus franche que quand le mal y laisse des duretés. Ces duretés donnent souvent lieu à des récidives ou à de nouvelles congestions sanguines incommodes. — Comme l'anthrax des autres régions, celui de la paupière mortifie la peau, la perce, et laisse d'abord échapper du pus séreux et sanguinolent; ensuite la suppuration devient franche, le

bourbillon est isolé, détaché et expulsé. Le creux qu'il y laisse suppure, s'affaïsse et s'oblitére.

On conçoit qu'un pareil travail ne peut se passer sur la paupière sans que la conjonctive soit plus ou moins enflammée, et l'œil plus ou moins irrité et photophobique. Le traitement est purement anti-phlogistique et émollient: la saignée générale peut être nécessaire, mais presque jamais la locale. Localement, cataplasmes de laitue cuite dans du lait. Si le bourbillon tarde à se détacher, on le touchera avec un pinceau trempé dans un acide minéral caustique (sulfurique), afin de le convertir en une eschare franche. Si la douleur que le malade accuse est intolérable, on la calme à l'aide d'une couche de pommade mercurielle dont on ouvrira le cataplasme. Je me sers ordinairement de pommade de belladone dans le même but. — Il y a une autre espèce de petit flegmon circonscrit qui naît sur la peau qui couvre le sac lacrymal (œgilops). Le travail de cet abcès est quelquefois assez profond pour ulcérer et ouvrir le sac lacrymal; il en résulte une fistule dont nous parlerons tout-à-l'heure. On ne confondra pas cet abcès avec celui de la tumeur lacrymale suppurée. Cette dernière est une maladie chronique, celle-là aiguë, etc. On ouvre de bonne heure l'abcès en question avec la pointe d'une lancette, et on le panse comme les abcès simples. — Il peut être quelquefois nécessaire, dans le traitement des abcès des paupières, de faire des contre-ouvertures, tenir les tarses rapprochés, exercer de la compression, etc.; mais tout cela rentre dans les règles ordinaires de la chirurgie.

B. *Atoniques. Kystes.* Des tumeurs enkystées se forment assez souvent dans l'épaisseur des paupières. On les appelle communément loupes. Leur volume est variable d'un petit pois à une noisette; quelques personnes disent en avoir vu de beaucoup plus grosses (Riberi), mais cela est fort rare. La matière qu'elles contiennent et leur mode de formation sont absolument les mêmes que ceux des loupes de la cavité orbitaire; j'y renvoie par conséquent le lecteur. Leur siège précis est, le plus souvent, au-dessous du muscle orbiculaire, dans le tissu cellulaire serré qui existe entre ce muscle et le libro-cartilage tarse, ou entre le releveur de la paupière et le grand ligament palpébral. Dans quelques cas, cependant, la tumeur se forme dans le

tissu cellulaire sous-eutané. Dans d'autres, elles paraissent tout près du bord ciliaire; celles-ci n'ont ordinairement qu'un très-petit volume. Dans quelques autres, enfin, la tumeur se forme près du bord sourcilier, et son kyste adhère au périoste. Ces dernières sont ordinairement plutôt grosses que petites; elles contiennent parfois des poils dans leur intérieur; j'en ai vu moi-même un cas. M. Lawrence en a rencontré un très-grand nombre (*Gaz. Méd.*, 1838). — En résumé, considérées sous le rapport de leur siège, les loupes des paupières offrent quatre variétés; au-dessous du muscle orbiculaire, au-dessus, sur le bord ciliaire, vers la base de la paupière. Une cinquième variété est celle qui se forme à l'endroit du sac lacrymal. A cette classification se rattache une idée pratique importante que nous allons développer. — Lorsqu'elle existe au-dessous du muscle ou dans le tissu cellulaire sous-conjonctival, la tumeur proémine principalement du côté de l'œil; elle fait saillie, au contraire, du côté de la peau, dans le cas opposé. Cela mène naturellement à une pratique différente. La première doit être attaquée du côté interne, l'autre du côté externe de la paupière. Celles qui naissent à la base de la paupière supérieure, bien qu'elles existent presque toujours au-dessous de la couche musculaire, ne peuvent être opérées que du côté de la peau. Une remarque importante, c'est que si l'on n'enlève pas la totalité du kyste qui est semi-cartilagineux, l'ouverture reste fistuleuse. Lawrence a vu un kyste de cette espèce implanté dès sa naissance à la racine du nez. Il avait dégénéré en fistule, et son enveloppe adhère fortement au périoste: une large incision et l'enlèvement total de la poche ont procuré la guérison (Lawrence, mém. cité). Quant à la loupe qui naît au-devant du sac lacrymal, si elle est profonde, il ne faut enlever que sa moitié antérieure et abandonner le reste à la suppuration. — Les petites loupes enfin qui naissent vers le bord ciliaire, et qui ont été parfaitement décrites par M. A. Severin, contiennent de l'humeur sébacée concrétée, analogue à de l'albumine cuite. Elles paraissent formées par des glandes sébacées ou de Meibomius. Elles peuvent parfois guérir par résolution, sous l'influence de quelques topiques stimulants. — Le traitement véritable des loupes des paupières est, comme celui des tumeurs pareilles

des autres régions, basé sur l'opération sanglante.

1^o *Acupuncture. Galvano-puncture.*

On a quelquefois guéri ces sortes de kystes, comme ceux du poignet, qu'on appelle ganglions, à l'aide de l'acupuncture répétée. Si le contenu est liquide, il s'épanche dans le tissu de la paupière, le kyste s'enflamme et s'oblitére. Ce moyen cependant est souvent infidèle. J'ai, l'année dernière, ponctionné, en présence du docteur Tassy, deux fois en huit jours une loupe du volume d'une petite noisette placée au côté externe de la base de la paupière supérieure chez un enfant d'un à deux ans; le mal a récidivé peu de jours après chaque ponction; le kyste avait été vidé; j'ai eu beau le faire frotter avec la pommade d'hydriodate de potasse iodée. Je dois dire cependant que le kyste était dur; car j'ai éprouvé de la résistance au passage de l'aiguille. — Il n'en est peut-être pas de même de la galvano-puncture que je erois efficace; mais je n'ai pas encore eu l'occasion de l'essayer. Ce qui me fait penser de la sorte, c'est que, par mes appareils, je produis constamment une eschare fine, profonde et canaliculaire dans tout le trajet parcouru par l'aiguille, sans occasionner presque de douleur. Ce fait constant a étonné plusieurs médecins à qui je l'ai montré sur des malades que j'ai galvano-puncturés chez moi, en leur présence. On pourrait implanter les deux aiguilles des conducteurs dans la même tumeur; une seule séance pourrait probablement suffire pour la cautérisation du kyste; la guérison devrait s'ensuivre. C'est un essai à faire en faveur des sujets qui auraient une aversion absolue pour le bistouri.

2^o *Incision. Cautérisation.* On fait saillir la tumeur du côté interne ou externe de la paupière, selon le lieu qu'elle occupe; on divise transversalement, d'un seul trait, les tissus qui la couvrent, à l'aide d'un bistouri à tranchant convexe: on absterge le sang, puis on ouvre largement le kyste, on vide son contenu, et l'on porte assez fortement dans son intérieur un crayon bien pointu de pierre infernale. Si le caustique ne va pas jusque dans le kyste, le mal se reproduit. Une légère suppuration a lieu et la guérison est obtenue en peu de jours.

3^o *Excision.* On découvre le kyste comme dans le cas ci-dessus, on le soulève avec une petite érigne, on passe la pointe d'une lancette au-dessous, ou bien

on le comprend entre les deux lames d'une paire de ciseaux courbes, et on l'ébarbe sans l'ouvrir. S'il s'ouvre, on tâche d'arracher le kyste à l'aide de pinces, mais cela n'est pas facile; mieux vaut le cautériser, dans ce cas, avec le nitrate d'argent ou un petit pinceau trempé dans un acide quelconque. Dans l'incision des loupes placées vers la base de la paupière supérieure, il faut pratiquer toujours une large incision transversale afin d'atteindre la totalité du kyste. — Quel que soit, du reste, le siège de la tumeur qu'on opère, il faut prendre garde de percer la paupière de part en part, ou de blesser l'appareil lacrymal. — Les autres espèces de petites tumeurs atoniques qui naissent sur les paupières, et que j'ai mentionnées dans les pages précédentes, sont trop peu importantes pour mériter une description détaillée. Je me contenterai seulement de dire, à leur égard, qu'on les guérit plus facilement que les loupes. Ordinairement on les ébarbe d'un coup de ciseaux courbes, si elles sont accessibles à cet instrument, ou bien on les pique avec la lancette, et on cautérise le fond. — Quant aux conerétions calcaires, elles ont lieu sur le bord libre des tarsi chez des sujets scrofuleux dont les cils sont tombés (madarosis). Je n'ai rencontré cette maladie qu'une seule fois; c'était chez une jeune personne très-jolie d'ailleurs, et qui en était déformée. On enlève ces conerétions à l'aide d'une dissection soignée, en une ou plusieurs séances, et on combat ensuite la rougeur chronique des bords palpébraux à l'aide du nitrate d'argent et des pommades résolatives. L'enlèvement exact de ces conerétions est assez difficile et douloureux. — L'hypertrophie chronique du tarse des paupières peut être en partie combattue, à l'aide des moyens dont nous avons parlé à l'occasion des granulations palpébrales. Je renvoie le lecteur à ce dernier chapitre pour les différentes variétés des phlogoses chroniques des bords des paupières.

C. *Sanguines*. Les tumeurs érectiles des paupières offrent une foule de variétés importantes sous le double rapport du siège et de l'étendue. Elles peuvent être simplement bornées à l'une ou l'autre paupière, ou bien s'étendre plus ou moins loin au sourcil, à la tempe, à la joue, dans la cavité orbitaire. J'en ai vu un cas à l'Hôtel-Dieu chez une petite fille dont la végétation comprenait les deux

faces de la paupière inférieure et se prolongeait sur la joue : on l'a traitée sans succès à l'aide des aiguilles en permanence. Dans un mémoire que j'ai publié dans le *Bulletin de thérapeutique* sur les tumeurs érectiles en général, j'ai exposé en détail les meilleures méthodes de traitement. Il serait trop long et même un peu déplacé de reproduire ici la substance de ce travail. Je me contenterai seulement de dire que la galvano-puncture pourrait avoir les plus heureux résultats : ce moyen coagule le sang de la tumeur et détermine l'oblitération de ses cellules. L'ulcération artificielle à l'aide de la potasse (Wardrop), les injections répétées d'une solution de nitrate d'argent dans l'éponge sanguine, jointes aux fomentations d'eau alumineuse froide, tels sont les moyens principaux sur lesquels on doit compter. Du reste, si le mal n'est pas très-étendu, on pourrait le circonscire et l'enlever dans une double incision en V, comme dans l'opération de l'ectropion. — Les tumeurs mélaniques ne s'observent ordinairement aux paupières que dans les cas de diathèse de ce nom. J'ai vu dernièrement un homme qui en présentait sur tout le corps, principalement à la figure et sur les paupières. Le volume de ces dépôts mélaniques était variable de la tête d'une épingle à une petite fève. Si la tumeur mélanique était isolée aux paupières, on pourrait l'enlever, soit à l'aide de l'incision ci-dessus indiquée, soit en pratiquant la blépharoplastie.

D. *Cancéreuse*. Quelle que soit la forme de ces tumeurs, leur étendue, leur période, si leur enlèvement n'est point contre-indiqué par les conditions de la maladie, il faut les opérer en ayant pour principe la restauration de la paupière à l'aide de l'incision en V, ou bien de la blépharoplastie. Je erois inutile de m'étendre davantage sur ces sujets purement chirurgicaux.

CHAPITRE III (ADDITIONNEL).

MALADIES DE L'ORBITE ET DES MUSCLES DE L'OEIL.

ARTICLE 1^{er}. — FLEGMON DE LA CAVITÉ ORBITAIRE.

§ 1^{er}. *Remarques anatomiques*. — S'il était vrai, ainsi qu'on l'a répété plu-

sieurs fois, que la prédisposition aux inflammations dans une région donuée est en raison de la quantité des artères et des nerfs que cette région reçoit, nul doute que, sous ce rapport, la cavité orbitaire ne dût occuper la première place. — Je ne connais pas en effet de partie dans l'économie qui, dans une circonscription aussi étroite, reçoive une somme aussi considérable d'artères, de veines, de nerfs, et même de vaisseaux lymphatiques. Je n'en connais pas dont les arborisations vasculo-nerveuses suivent une marche plus ondoyante et angulaire que dans le cône de l'orbite, ce qui doit singulièrement favoriser les stases sanguines. — Indépendamment des diramations de l'artère ophthalmique qui émanent de l'intérieur du crâne, l'orbite reçoit une foule d'anastomoses de la carotide externe. L'artère sphéno-maxillaire, qui fournit abondamment le périoste orbitaire, l'angulaire de Winslow, la temporale et la frontale, qui arrosent principalement les paupières et la conjonctive, communiquent largement avec les arborisations de l'ophthalmique. Il est d'ailleurs démontré que les veines de l'orbite forment à elles seules un des plus riches arbrisseaux du grand système circulatoire. Cet arbrisseau, qui est lui-même plus pourvu en rameaux que l'artériel, se termine par deux troncs distincts qui se déchargent dans les deux jugulaires. Les vaisseaux lymphatiques qui sillonnent la cavité de l'orbite sont aussi en nombre très-considérable; quelques-uns viennent de l'intérieur du crâne. Ces vaisseaux franchissent le rebord de la base orbitaire, s'anastomosent de mille manières avec ceux de la face et du front, et se terminent dans les ganglions sous-auriculaires. (Mascagni, *Vasorum lymphaticorum Hist. et iconog.*, pl. xxiv, xxvi.) — Voyez d'autre part quelle quantité immense de nerfs aborde la région en question. Quatre ou cinq paires de cordons nerveux forment la sphère sensitive et motrice de l'appareil oculaire. (*V. mes Fragments d'anat. et de phys. ophthalm.*, *Trans. med.*, 1833.) — Eh bien, malgré ces riches éléments de nourriture, de sensibilité et de vie, les tissus de la cavité orbitaire ne s'enflamment heureusement que très-rarement. Je dis heureusement, car lorsqu'un travail phlogistique profond s'est emparé de la fosse orbitaire, la mort en est assez souvent la conséquence. On en conçoit la raison, lorsqu'on se rappelle que le périoste

orbitaire est une émanation immédiate de la substance de la dure-mère du cerveau. — On dirait que, sous ce rapport, il existe quelque analogie entre la cavité pelvienne et celle que nous méditons. Comme l'orbite en effet, l'enceinte du bassin est traversée d'une très-grande quantité d'artères et de nerfs; comme elle aussi cette dernière cavité ne s'enflamme que rarement, primitivement. On peut dire, sans crainte d'être démenti par l'expérience, que les abcès de la fosse iliaque interne, par exemple, sont aussi rares et presque aussi graves, lorsqu'ils arrivent, que ceux de la fosse orbitaire. — En réfléchissant à la rareté des inflammations du cerveau, de l'orbite, de la rétine, de la langue, etc., on serait, en vérité, tenté d'admettre avec Wardrop que les régions très-pourvues de nerfs ne s'enflamment que très-rarement. (*Morb. Anatomy*, etc.) — Quoi qu'il en soit, l'expérience démontre que le tissu cellulo-vasculaire et nerveux de l'orbite s'enflamme, et que cette inflammation redoutable se présente sous deux formes très-distinctes, aiguë et chronique. La dernière a quelquefois pour siège exclusif le périoste orbitaire.

§ II. *Étiologie.* C'est sous l'influence des causes ordinaires des inflammations, ou bien sous celle de causes spéciales, que le flegmon orbitaire se déclare. Je l'ai plusieurs fois observé après l'opération de la cataracte par abaissement, ou bien après certaines blessures de la région périoculaire, et chez les sujets atteints d'ophtalmie blennorrhagique ou purulente intense. Chez une femme que je vis à la Charité, le mal ne s'était pourtant déclaré que par suite de la suppression des règles. Mais ce sont surtout les métastases variolique, laiteuse, rhumatismale et érysipélateuse, ou plutôt les propagations morbides désignées communément par ces noms, qui occasionnent, le plus souvent, le flegmon en question. (Demours, Weller.) J'ai, deux ou trois fois, rencontré dans les hôpitaux l'abcès intra-orbitaire, par suite de la propagation de l'érysipèle de la face. Quelquefois l'affection en question n'est que le résultat d'une carie des os orbitaires. D'autres fois, elle complique une phlegmasie grave de l'œil. Dans d'autres occasions cependant, elle est la conséquence d'une forte insolation. Une dame italienne de la rue de Tournon, à Paris, soignée par Gendron en 1748, se trouvait dans le cas de la dernière indication. La maladie

s'est heureusement terminée par résolution. (*Maladies des yeux*, in-4°, 1770.) Dans quelques cas enfin, c'est un virus constitutionnel, tel que le syphilitique ou autre, qu'on doit accuser de l'affection en question. — En pareille occurrence, le flegmon n'attaque ordinairement que la forme chronique. Un grand musicien italien qui habite Paris est atteint d'une exophtalmie ancienne dont l'origine paraît remonter à une phlogose orbitaire déterminée par une galanterie théâtrale.

§ III. *Caractères physiques et physiologiques.* — Le plus ordinairement le flegmon orbitaire débute par des douleurs sourdes, pulsatiles et progressives dans le fond de cette cavité et dans la tête. Ce caractère est bientôt suivi de fièvre, sentiment de plénitude très-pénible dans l'œil, exophtalmie progressive, directe ou oblique; œdème et rougeur légère de la conjonctive, photopsie (vision d'étincelles), *visus nebulosus*, ou bien cécité complète; fixité de l'œil, symptômes d'iritis, insomnie, puis cercle rouge autour de l'œil et à la base des paupières et de l'orbite, frisson, points blancs sur quelques points de ce cercle, et fluctuation si le mal doit se terminer par la suppuration. Paupières proéminentes, et extroversées par l'avancement de l'œil; épiphora, symptômes encéphaliques (délire, fureur, coma); peau sèche, langue aride et chargée, haleine puante, constipation. Durée de trois à sept jours. Terminaison d'une des manières ci-après. D'autres fois, le mal commence par un érysipèle de la face, qui se propage dans l'orbite, détermine bientôt l'exophtalmie et les autres symptômes ci-dessus; ou bien il se déclare sourdement par le simple exorbitisme, et puis ce n'est que plus tard que les douleurs et les autres caractères se manifestent. Une douleur sourde enfin, profonde, continue ou rémittente, précède quelquefois de longtemps la déclaration de l'exophtalmie. Cela a lieu surtout lorsque le mal est de nature rhumatismale (Demours). Dans ce cas, la durée de la phlogose est indéterminée. On prévoit déjà que la caractérisation de quelques-uns de ces symptômes peut parfois présenter de l'ambiguïté, même pour le pathologiste le plus exercé. Ce n'est effectivement qu'en procédant par voie d'exclusion qu'on peut, dans quelques cas, établir un diagnostic vraisemblable. Aucun doute cependant ne saurait exister alors que le flegmon affecte une marche très-aiguë.

Scarpa.

§ IV. *Terminaisons.* — 1^o Résolution avec ou sans amaurose, après l'usage le plus alarmant pour la vie du malade. Un jeune commis fut, en 1829, opéré par Dupuytren d'une cataracte par abaissement. Le troisième jour, douleurs poignantes dans l'orbite, puis exophtalmie horrible, fièvre, délire et danger de la vie jusqu'au sixième et septième jour. Ensuite déclin des symptômes, rentrée graduelle de l'œil, amaurose consécutive. 2^o Suppuration avec ou sans perte de la vision, avec ou sans fonte purulente de l'œil. L'abcès, dans ce cas, existe soit dans le fond de l'orbite et autour du nerf optique, soit sur un des côtés de l'œil, ordinairement entre cet organe et le plancher orbitaire. Une femme dont j'ai cité ci-dessus l'observation entra à l'hôpital avec toutes les apparences d'un flegmon aigu de l'orbite. Les symptômes encéphaliques cependant étaient peu prononcés. Saignée, cataplasmes; cercle blanc à la base de l'orbite, fluctuation à l'angle interne de la paupière inférieure; ouverture spontanée, écoulement de pus, rentrée graduelle de l'œil; guérison parfaite sans cécité. 3^o Encéphalite suppurative, mort. (Faits ci-devant cités.) 4^o Fistule profonde dans l'orbite, de difficile guérison. Ceci a été observé lorsque l'abcès a dénudé et nécrosé quelque point de la fosse rétro-oculaire. 5^o Hypertrophie des tissus recto-oculaires. Le fait du musicien ci-dessus cité appuie cette dernière proposition. — Il est à peine nécessaire d'ajouter que, dans tous ces cas, le pronostic doit être réservé, grave ou très-grave.

§ V. *Traitement.* — Résolutif dans la période hypersthénique; maturatif s'il tourne à la suppuration; expectant ou simplement hygiénique vers son déclin. Dans la première catégorie, on compte principalement les saignées de la jugulaire, du bras, du pied et de l'artère rétro-mastoiïdienne ou temporale, proportionnées à la violence des symptômes et à l'état de la constitution. Les ventouses scarifiées à la nuque, les sinapismes aux membres abdominaux, le tartre stibié en lavage à dose purgative, les applications continues d'eau froide sur toute la région fronto-oculaire à l'aide de compresses doubles, les boissons délayantes et rafraîchissantes, la diète absolue et le repos de la région malade (obscurité). La salivation artificielle à l'aide du calomel, donné à la dose de six grains toutes les quatre heures, a été aussi proposée

dernièrement dans le but d'opérer une révulsion salutaire dans tout le système salivaire. — L'ouverture de l'abcès, s'il s'en forme, doit être faite de très-bonne heure. On pause avec une mèche, et l'on pratique ensuite des injections détersives. On aide le retour du globe oculaire dans l'orbite avec un léger bandage compressif. — Wenzel proposait, dans ces cas, l'extirpation de l'œil. Cette pratique ne paraît peu convenable; car cette extirpation ne change rien à la gravité du mal; au contraire même, elle peut l'aggraver par l'irritation qu'elle ajouterait à celle déjà existante dans l'orbite. D'ailleurs, ne risquerait-on pas par là de sacrifier un organe qui aurait pu être conservé? — Si le flegme orbitaire était compliqué d'empyème de l'œil, l'ophtalmocentèse ou l'évacuation prompte des humeurs de cet organe est l'un des remèdes les plus efficaces qui peuvent conjurer l'orage. Dans ce cas, comme dans celui où la sphère visuelle est tombée spontanément en fonte purulente, les soins consécutifs se réduisent à panser le mal comme les plaies simples qui suppurent, et à conduire le moignon oculaire à parfaite cicatrisation. Du reste, on fait en sorte que ce moignon ne contracte pas d'adhérences contre nature avec les paupières, afin de pouvoir y placer plus tard un œil artificiel. — Lorsque la phlogose orbitaire s'est terminée par l'hypertrophie des tissus rétro-oculaires, l'exorbitisme ne pourra être combattu qu'à l'aide de la compression méthodique, des révulsifs intestinaux et des remèdes fondants proprement dits, tels que les frictions de pommade mercurielle, etc. — Les antimoniaux enfin, la poudre de James unie au calomel (cinq grains de chaque, deux fois le jour), la gymnastique, les bains de vapeur, les opiacés et surtout la teinture de colchique, donnée à dose progressive (de 15 à 40 gouttes dans un peu d'eau sucrée, plusieurs fois par jour), sont les remèdes qui conviennent, en cas de phlogose rhumatismale de l'orbite qui aurait résisté aux antiphlogistiques précités.

ART. II. — DES ORBITOCÈLES, OU DES TUMEURS INTRA-ORBITAIRES.

Qu'elles aient naissance dans le cône même de l'orbite ou bien qu'elles proviennent d'une des cavités circonvoisines, comme du sinus maxillaire, de la fosse nasale, de la boîte crânienne, etc.,

les tumeurs de cette région ont ceci de commun, qu'elles produisent presque toujours l'exorbitisme, c'est-à-dire l'expulsion du globe de l'œil de sa niche naturelle. — Une considération pratique fort importante se rattache à cette remarque: c'est que, attendu la direction flexueuse du nerf optique dans l'orbite, lorsque ces tumeurs ne compriment pas sensiblement la pulpe de ce nerf, l'exophthalmie peut être portée très-loin, sans que l'œil perde irrévocablement sa faculté visuelle. L'organe générateur de la rétine, en effet, ne fait, dans cette circonstance, que déployer ses courbes, se rectifier, s'allonger, et permettre au bulbe oculaire de s'avancer, sans, pour cela, cesser de conserver ses relations normales et avec l'encéphale et avec la sphère visuelle. De là ces cures si étonnantes quelquefois de ptosis ou chutes oculaires et d'exophthalmies énormes, avec le retour parfait de la vision. On conçoit, par conséquent, de quelle importance il est, pour la pratique, d'étudier et de pondérer avec la plus grande minutie les circonstances des tumeurs intra-orbitaires, pour ne pas se décider à sacrifier intempestivement un organe dont la faculté sensitive pourrait n'être que simplement suspendue. — « On aurait pu penser que l'allongement d'un nerf était une épreuve très-dangereuse pour lui, à voir la flexuosité des lignes qui dessinent les filets dont un tronc est composé, les ondulations nombreuses que les branches et les dernières ramifications éprouvent, l'abondance du tissu cellulaire lâche, dans lequel la nature a plongé ce système d'organes tout entier; précautions qui semblaient faites pour garantir les nerfs de toutes sortes d'allongement. A la vérité, ce mode d'action extérieure n'est point entièrement innocent pour eux, puisque leur influence cesse envers les organes auxquels ils se distribuent; mais quelle différence envers les effets de la compression circulaire, ou simplement perpendiculaire, des mêmes cordons nerveux! Dans le dernier cas, pour peu que la compression ait été forte et durable, c'est pour jamais que toute influence du nerf a cessé, tandis que dans celui de l'allongement, les fonctions naturelles peuvent être rétablies. On sait qu'il a suffi de quelques instants de la constriction circulaire du plexus axillaire par une ligature temporaire, pour détruire sans retour toute influence nerveuse dans le bras, et dé-

terminer la mortification. Nous avons vu une paralysie incurable des muscles auxquels se distribue le nerf cubital, être la suite de la compression exercée sur ce nerf par la feuillure d'une eroisée, sur laquelle une jeune fille avait reposé son bras pendant une demi-heure de sommeil. Ainsi, d'après notre observation, quelque délicate que soit ou que paraisse la structure d'un nerf, et notamment du nerf optique, son tissu peut subir un certain degré, et même un assez grand degré d'allongement; d'où résulte une suspension passagère de ses fonctions, sans qu'il s'ensuive une altération définitive de sa substance analogue à celle que produit la compression latérale ou perpendiculaire d'un organe de la même nature.» (Delpech, *Chir. clin.*, t. 1, p. 117.)

Orbitocèles purulentes et fistuleuses.

Nous avons parlé des abcès de l'orbite, tant à l'occasion de l'extirpation de l'œil que du flegmon orbitaire; nous y revenons maintenant d'une manière plus spéciale; ce que nous allons dire complètera l'histoire de cette maladie. L'origine de ces abcès est tantôt dans l'orbite elle-même, tantôt dans une des cavités circonvoisines (sinus maxillaire, sinus sourcilier, nez, crâne). Dans le premier cas, la maladie est la conséquence d'un flegmon ordinaire ou d'une lésion organique des os orbitaires (carie, nécrose), ou bien, enfin, de la fonte des tubercules. Dans le second, il y a toujours usure de os, et l'abcès peut être l'effet de la présence d'une tumeur ou d'une simple fusion purulente des cavités voisines. On conçoit que, dans ces dernières circonstances, l'affection orbitaire peut n'être qu'une maladie secondaire de peu d'importance. Dans deux cas observés dernièrement par M. Ribéri, le pus tirait sa source du sinus frontal; je les ai reproduits dans la *Gazette médicale*, 1838, p. 795. — Lorsque l'abcès est idiopathique, c'est-à-dire la conséquence d'un flegmon primitif des tissus rétro-oculaires, les symptômes qui précèdent sa formation sont ceux de cette dernière maladie. Aussitôt formé, l'abcès proémine vers l'une des parois de l'orbite, et se montre au dehors avec les caractères connus de la fluctuation. S'il est la suite d'une fusion de tubercules, il offre le caractère des abcès froids; s'il se rattache à une carie ou nécrose, il est

précédé de douleurs comme les abcès dits par congestion. Demours cependant vit l'abcès en question se déclarer presque subitement; voici le fait. Une dame, âgée de soixante ans, eut, de deux jours l'un, une fièvre très-forte, qui diminua au troisième accès, lorsqu'un dépôt parut sous le tissu cutané qui recouvre le sac lacrymal. On aurait pu le prendre pour un abcès dans cette cavité, si le globe n'eût point été déplacé. Ce dépôt s'ouvrit, et il en sortit du pus. L'œil rentra graduellement, mais cet écoulement ayant diminué, le globe ressortit un peu. Tout le pansement a consisté dans une soade d'argent laissée à demeure pour l'écoulement du pus. Une seconde ouverture se fit, le dixième jour, au-dessus de la première. La guérison a été complète et facile.

Dans le cas où la collection purulente se rallie à une maladie d'une cavité voisine, la matière peut s'être formée aussi dans l'orbite elle-même par la propagation de la phlogose; il y a alors les mêmes symptômes que dans le cas ci-dessus. Il n'en est pas de même quand le pus a simplement fusé dans l'orbite; la tumeur se forme souvent sourdement, et on ne s'aperçoit de son existence que lorsqu'elle est déjà bien développée. — A part les symptômes précurseurs dont nous venons de parler; à part aussi l'exorbitisme oculaire qui peut n'être quelquefois que la conséquence du gonflement des tissus de l'orbite, on peut présumer que du pus existe dans la fosse orbitaire à une sorte d'œdème des paupières. Ce caractère est commun, comme on sait, à tous les abcès profonds (*V. J.-L. Petit, abcès du foie*). Lorsque le mal est déclaré au-dehors, il s'offre sous la forme d'une tumeur fluctuante entre l'œil et le rebord orbitaire, à l'angle interne ou externe, au-dessus ou au-dessous de l'organe; ce dernier est presque toujours déplacé dans un sens opposé; le volume en est variable (noisette, noix); la matière est quelquefois réductible par la compression, et fusc dans le nez ou ailleurs. Ce passage peut avoir lieu par plusieurs voies: dans un des cas de M. Ribéri la matière passait de l'orbite dans le sinus frontal, et de là dans la narine. — Les terminaisons des abcès de l'orbite sont fort variables. Si le mal est idiopathique, il peut se terminer heureusement comme tout autre abcès, c'est-à-dire par l'ouverture et l'oblitération consécutive du foyer. Dans d'autres cas, et cela est assez fréquent,

il s'y établit une fistule. Cette terminaison peut dépendre de deux causes : d'une maladie des os, ou de la position vicieuse du foyer qui rend difficile l'écoulement de la matière. Il importe d'en bien reconnaître les conditions, car le traitement en est différent dans les deux cas. Dans d'autres circonstances, la matière se fait jour dans une cavité voisine; et il peut en résulter des effets divers, selon la voie que le pus a choisie. Chez une femme dont M. Maekenzie a dernièrement publié les détails (*V. Gaz. Méd.*, 1838, p. 602), le pus a percé le fond de l'orbite fusé dans le crâne et produit la mort. Dans un autre, dont les détails se trouvent dans les *Archives* (1834, t. iv, p. 520), le mal s'est aussi terminé par la mort. A l'autopsie, on a trouvé que l'abcès de l'orbite communiquait d'un côté avec le crâne, de l'autre avec le sinus maxillaire. Si la fusion a lieu du côté de la narine ou du sinus maxillaire, la guérison spontanée peut aussi avoir lieu; quelquefois cependant cela détermine une fistule. Le pronostic est toujours réservé ou grave, selon les conditions particulières de l'abcès.

Le traitement n'offre d'abord rien de particulier, et ce n'est que la tumeur doit être percée de très-bonne heure, d'après les règles ci-devant exposées. On conçoit l'importance de ce précepte, en se rappelant la possibilité du passage du pus dans le crâne. Les suites exigent quelques précautions importantes, selon les conditions de la maladie. Si l'abcès est simple, on pense à l'aide d'une mèche, ou l'on favorise le bourgeonnement du fond d'abord, comme dans tous les autres abcès profonds. La conduite est la même si l'abcès est froid; seulement ici le bourgeonnement peut réclamer quelques injections détersives et stimulantes. En cas de carie ou néerose, la chose est différente; il faut entretenir l'ouverture béante, favoriser l'écoulement de la matière, et attendre la guérison de l'os sous l'influence des moyens qu'on prescrit généralement contre cette dernière lésion. Lorsqu'une fistule s'y est établie, il faut, ici comme ailleurs, en examiner les conditions, et se conduire en conséquence. Je n'ai pas besoin d'entrer ici dans des détails que tous les chirurgiens connaissent ou doivent connaître; je dirais seulement que, dans les cas où la fistule est entretenue par la difficulté qu'éprouve le pus à s'écouler au dehors, on peut lui ouvrir une nouvelle voie dans la fosse nasale, en ébréchant la paroi osseuse

correspondante, ainsi que M. Ribéri l'a fait dernièrement avec succès dans un des deux cas que je viens de citer.

Orbitocèles enkystées.

§ I^{er}. *Anatomie pathologique.* — Il est prouvé aujourd'hui que la substance contenue dans les tumeurs enkystées, en général, n'est qu'un produit de la sécrétion de l'enveloppe qui la renferme. — Les kystes, en effet, sont de véritables organes sécréteurs accidentels qui vivent dans l'économie sous l'influence de certaines causes. Si telle tumeur enkystée, par exemple, renferme de la matière limpide et coulante comme de l'eau ou de l'albumine, tandis que telle autre, au contraire, n'en présente que de fort épaisse, comme du miel, de la bouillie, du suif, du plâtre, etc., cela tient à la nature même du kyste. — Il est également prouvé, d'autre part, que la genèse primitive des kystes ne tient pas à l'agglutination successive de plusieurs lames de tissu cellulaire, distendues et pressées fortement les unes contre les autres par une matière hétéro-plastique, ainsi que Louis et Hunter l'avaient avancé. Ces grands hommes n'avaient pas réfléchi que la matière intra-cystique ne précède pas ordinairement la naissance de l'enveloppe. — Il est incontestable enfin que ces organes de nouvelle formation sont eux-mêmes susceptibles de maladies analogues à celles des parties normales qui leur ressemblent, et principalement de phlogose. (*Gendrin, Hist. anat. de l'inflammation.*) — Ce qu'il y a de plus remarquable à cet égard, c'est que la phlogose interne des kystes, lorsqu'elle existe à un certain degré, est capable de produire des fausses membranes. Ces fausses membranes s'organisent à leur tour, et forment des sacs sans ouverture, concentriques au premier. C'est là, suivant moi, la véritable origine des kystes qui en renferment plusieurs autres dans leur intérieur. C'est là aussi probablement la genèse des kystes hydatiques non animés, dont nous parlerons tout-à-l'heure. Qui pourrait enfin nier le travail de la membrane puogénique dans les kystes purulents? Les conditions qui précèdent s'appliquent également aux kystes qui renferment, soit des poils, soit des dents dans leur intérieur. La physiologie pathologique démontre effectivement qu'il peut naître accidentellement, et par une aberration inexplicable de la force for-

matriée, des organes dentaires ou pileux dans différentes régions insolites du corps, qui vivent et végètent à la manière des organes analogues qu'on rencontre soit au cuir péricrânien, soit aux os maxillaires. Plusieurs pathologistes ont même pu suivre pas à pas les différentes phases que subissent ces utricules albumineux dans le sein desquels les dents accidentelles se génèrent (Lobstein, Anatomie pathologique). Une dernière circonstance fort importante à noter pour notre sujet, c'est que la face externe des kystes, en général, est purement celluleuse, flasque et peu adhérente aux parties circonvoisines, de sorte qu'on peut facilement la disséquer, et quelquefois même l'énucléer, tandis que la face interne ou sécrétoire est lisse, serrée et plus ou moins mamelonnée. — Je suis entré dans ces considérations de pathologie générale, attendu qu'il n'y a presque pas de kyste connu, mélicérique ou athéromateux, hydatique ou stéatomateux, dentaire, purulent ou pileux, qui n'ait été rencontré aussi dans la cavité orbitaire. Citons, en attendant, quelques faits plus remarquables avant d'aller outre.

Orbitocèle dentaire. Un jeune homme portait, dès son enfance, une exophtalmie progressive avec strabisme ascendant (*strabismus sursum vergens*). Une tumeur assez volumineuse était appréciable entre l'œil et la paroi inférieure de l'orbite. L'opération démontra que cette grosseur n'était qu'un kyste renfermant une dent et de la sérosité citrine dans son intérieur. Guérison radicale et retour de la vision (Dr Barne, *in Med. chir. Trans. of London*).

Orbitocèle hydatique. Un enfant, âgé de huit ans, avait en vain parcouru plusieurs hôpitaux de Paris, pour être guéri d'un exorbitisme énorme. Son mal ayant été pris pour un fungus médullaire provenant du cerveau, personne n'avait osé y toucher. Dupuytren l'opéra, et trouva qu'un kyste hydatique d'un volume considérable était la cause de l'exophtalmie. Le malade guérit. — Travers cite une observation pareille. Il ne faut pas pourtant confondre les kystes hydatiques dont nous parlons, avec les dégénérescences hydatiformes de la glande lacrymale dont il sera question plus tard.

Orbitocèle puriforme et séreux. En 1829, Boyer m'invita à assister à l'ablation d'une énorme tumeur de l'orbite qu'il allait pratiquer chez une jeune personne de la rue des Saints-Pères. L'orbi-

toécèle se montrait vers la paroi inférieure, l'œil était repoussé en haut. Tout était prêt pour l'extirpation de l'œil et de la tumeur; mais une ponction exploratoire ayant donné issue à un liquide puriforme, on procéda sur-le-champ à la dissection de la poche qui contenait cette matière; on ménagea l'œil, et la malade guérit parfaitement en recouvrant la vue et les formes normales de ce côté. — Les cas d'orbitocèles purulents enkystés ne sont pas fréquents: on en trouve cependant deux autres exemples, l'un dans les *Philos. Transac.*, appartenant au docteur Spry, l'autre dans l'ouvrage de Saint-Yves. — En place d'un sac ordinaire, comme dans les observations précédentes, les tumeurs enkystées de l'orbite présentent quelquefois dans leur intérieur plusieurs concamérations distinctes, dont chacune peut contenir une matière particulière; tel était le cas d'un fait publié par Saint-Yves. — D'autres fois, c'est un gros kyste rempli de matière athéromateuse contenant dans son centre une seconde petite tumeur enkystée, isolée de toute part par la matière ci-dessus, et renfermant dans son sein une substance hétérogène. Ce cas s'est présenté à la clinique de Dupuytren. — Une circonstance commune à toutes ces orbitocèles, c'est que leur siège le plus ordinaire est entre le globe de l'œil et la moitié antérieure de la paroi soit inférieure, soit supérieure de l'orbite; rarement elles naissent sur les parois latérales; plus rarement encore on les rencontre dans le sommet du cône de la fosse orbitaire; de sorte qu'en expulsant l'organe oculaire dans un sens, le kyste proémine lui-même au-dehors dans un sens opposé, circonstance extrêmement importante à considérer, et pour le diagnostic et pour le traitement de ces tumeurs. — Une dernière condition plus importante encore à mentionner, c'est que, dans quelques cas rares, le kyste se prolonge jusque dans le crâne. Un jeune homme, âgé de vingt ans, offrait un kyste orbitaire qui proéminait sous l'œil: Delpsch enfonça un bistouri à travers la paupière inférieure; écoulement d'une quantité énorme de sérosité citrine; le doigt porté dans cette ouverture entre jusque dans le crâne à travers le trou optique où le kyste se prolongeait: quelques jours après, réaction cérébrale, mort. A l'autopsie, on a constaté que le kyste se prolongeait dans l'étendue de trois pouces dans le crâne et au-dessous

du lobe gauche du cerveau (*Chir. clin.*, t. II).

§ II. *Caractères.* — On peut, à la rigueur, réduire à deux les caractères les plus saillants des tumeurs en question. 1^o Exorbitisme avec ses conséquences (c'est-à-dire diplopie ou embliopie, photophobie, ectropion, épiphora, ophthalmie ulcéralive et douleur); 2^o existence d'une tumeur à côté de l'œil, saillante sous la paupière, appréciable à la vue et au toucher, rénitente, fluctuante quelquefois, accompagnée d'un sentiment de distension plus ou moins incommode, et souvent aussi de fièvre et d'autres symptômes généraux. Deux questions importantes maintenant se présentent : l'une est relative à la véritable source de la tumeur, l'autre à sa nature. Avec de l'attention et de la réflexion on discerne assez facilement si l'orbitocèle émane du sinus maxillaire, de la cavité nasale, ou bien de la boîte crânienne : dans tous ces cas, l'orbite aurait été percé et envahi par le mal, ce qui n'arrive pas sans d'autres symptômes du côté de ces cavités. En effet, dans le cas d'un fungus, par exemple, provenant d'une de ces régions, la tumeur est aussi sensible dans ces mêmes lieux; tandis que si le mal a pris naissance primitivement dans l'orbite, les cavités sus-indiquées ne présentent rien d'extraordinaire. La chose ne saurait être douteuse non plus si la grosseur émane de la glande lacrymale. Il faut ajouter pourtant que lorsque l'orbitocèle tire sa source de la boîte crânienne, le diagnostic peut être quelquefois équivoque. — Quant à la seconde question, nous dirons qu'il est, en général, aussi impossible de décider *a priori*, d'une manière certaine, de la nature d'une orbitocèle que de deviner un terme à la loterie. On ne peut, tout au plus, dans ces cas, que prédire l'existence d'un kyste si la tumeur présente la fluctuation, sa marche ayant été, d'ailleurs, lente et chronique.

§ III. *Terminaisons.* — Abandonnées à elles-mêmes, les tumeurs en question se terminent presque toujours par la perte irrévocable de la vision. Leur volume est ordinairement progressif, quelquefois elles restent stationnaires après un certain accroissement; jamais pourtant elles ne décroissent par les seules forces de la nature. — Lorsque le développement est arrivé à un point considérable, une phlogose ulcéralive s'empare de la conjonctive, et est accom-

pagnée de douleurs vives et de fièvre consomptive : le mal s'achemine alors vers une terminaison fatale (Boyer). — Ouvertes simplement, soit accidentellement, soit par l'art, elles se reproduisent presque constamment, et marchent plus rapidement vers leur terminaison spontanée. — En 1827, M. le professeur Quadri ponetionna en ma présence une grosse orbitocèle sous-oculaire, de nature séreuse, chez une petite fille; la plaie fut pansée avec une mèche laissée à demeure dans le kyste : la guérison sembla se faire. Six mois après cependant, cette même personne revint à la clinique avec la récurrence de son mal. On réopéra; on enleva une bonne partie de la poche morbide, et l'on pansa *ut supra*. Nouvelle récurrence; troisième opération; ablation de tout le kyste. Ayant, à cette époque, perdu de vue la malade, j'ignore quel fut le résultat définitif. J'observai seulement que l'opérateur parut, en dernier lieu, éprouver d'immenses difficultés pour arracher le kyste, qui était devenu très-adhérent au fond de l'orbite. Je présume que ces adhérences étaient le résultat de la phlogose accidentellement provoquée par les deux premières opérations incomplètes pratiquées sur la tumeur. Aussi, lorsqu'un certain auteur moderne de médecine opératoire conseille dans son livre la simple ponction pour le traitement des tumeurs enkystées de l'orbite, il est évident qu'il n'a pas assez médité ce sujet.

§ IV. *Étiologie.* — Une obscurité complète règne à l'égard des causes de la maladie que nous étudions. Tout ce que nous savons à cet égard, c'est que dans les kystes puriformes il se fait une poche puogénique par un travail plastique particulier, et à l'instar des fausses membranes. Mais quels sont les principes déterminants de la genèse de certains kystes séreux ou autres qui végètent en quelque sorte dans l'économie à l'insu de l'organisme général? c'est ce que nous ignorons entièrement.

§ V. *Pronostic.* — Traitées convenablement, les orbitocèles enkystées ne présentent rien de grave. Mais le retour de la vision dépend évidemment de l'état actuel de l'organe. Si la pulpe médullaire du nerf optique et de la rétine n'a pas encore subi d'altération matérielle; si la cornée et le fond de l'œil conservent leur diaphanéité et leur brillant normal, il y a encore de l'espoir, sous ce rapport, quand même le malade ne

verrait pas avant l'opération; car le globe oculaire peut se trouver dans une sorte d'asphyxie que l'ablation de la tumeur et des autres remèdes consécutifs dissipent quelquefois.

§ VI. *Traitement.*— Il existe deux espèces de traitement pour les tumeurs de l'orbite; l'un médical, l'autre chirurgical. Le premier consiste dans l'emploi des résolutifs. Au dire de Louis, deux chirurgiens italiens, Trineavelli et Bertrandi, guérissent chacun une orbitocèle à l'aide de remèdes fondants intérieurement et de frictions mercurielles. Mais évidemment ces guérisons ne se rapportent qu'à des tumeurs non enkystées de l'orbite. Ces remèdes ne sauraient pas à eux seuls résoudre un kyste quelconque de la région en question. Comme cependant le diagnostic sur la nature de ces tumeurs présente souvent de l'obscurité, et que d'ailleurs une pareille médication bien entendue pourrait servir de préparation à l'opération, je crois qu'on ne devrait pas la négliger dans la plupart des cas. Ce traitement préliminaire aurait aussi l'avantage de combattre certaines complications, et de permettre d'opérer sur des tissus en bon état. — Le traitement chirurgical comprend les procédés suivants: 1^o *la ponction.* On la pratique à l'aide d'un bistouri pointu et étroit qu'on enfonce dans le kyste, à travers la base de la paupière qui le couvre, et parallèlement aux fibres de l'orbiculaire. On laisse sortir le contenu de la tumeur, et l'on tamponne la poche mollement à chaque pansement. On y pratique des injections détersives, et l'on provoque le bourgeonnement de dedans en dehors, et par là l'oblitération de la cavité morbide. Le fait que je viens de citer, de la clinique de M. Quadri, indique déjà assez qu'on ne peut pas avoir une grande confiance dans ce mode de traitement pour la maladie dont il s'agit; 2^o *l'excision du kyste.*

A. *Procédés des anciens.* Le malade est assis ou couché, sa tête soutenue par un aide. L'opérateur distend la paupière sur la tumeur, et pratique une incision de la longueur d'un à deux pouces à la base de ce voile membraneux, parallèlement aux fibres de l'orbiculaire; arrive couche par couche jusqu'au kyste sans intéresser celui-ci ni la conjonctive, qui reste du côté de l'œil; dissèque la tumeur avec ménagement, à l'aide du doigt et d'un bistouri boutonné, et prend garde de blesser le nerf optique. Une érigne

tire doucement le kyste vers l'ouverture; des aides épongent le sang et écartent les bords de la plaie. Si le sang gêne la dissection, un aide fait jaillir continuellement un filet d'eau fraîche dans la plaie à l'aide d'une seringue. Si par malheur le sac morbide venait à se rompre, on le disséquerait après l'évacuation de son contenu, et on l'enlèverait, soit d'une seule pièce, soit par lambeaux. L'on panse et l'on repanse en tamponnant mollement la plaie, et en la couvrant du bandage appelé *monoeulus*. On prévient et on combat les accidents à l'aide des moyens anti-phlogistiques connus, et principalement par l'eau froide, dont on mouille continuellement l'appareil. — M. Velpeu a cru devoir attacher son nom à un procédé qui consiste à fendre l'angle externe des paupières, ce qui, suivant lui, ouvrirait une large voie pour atteindre le kyste dans l'orbite. M. Gerdy blâme ce procédé (*Arch.*, juillet 1835).

B. *Procédé de Dupuytren.* J'ai vu Dupuytren opérer de la manière suivante une orbitocèle sous-oculaire. Incision perpendiculaire vers le milieu de la paupière, de manière à former une sorte de coloboma. Dissection de deux lambeaux palpébraux, et renversement de ces lambeaux, l'un vers la tempe, l'autre vers le nez. Ablation de la tumeur *ut supra*. Pansement par seconde intention. Plus tard, réunion des lambeaux de la paupière, comme dans le bec-de-lièvre. Ce procédé, qui peut être appliqué aux orbitocèles sous-oculaires comme aux sus-oculaires, me paraît préférable aux précédents, surtout lorsqu'il s'agit de tumeur très-volumineuse et profondément placée.

C. *Ablation de la tumeur et de l'œil à la fois.* Dans le cas où le globe oculaire serait lui-même atteint de maladie organique, on le comprendrait dans l'excision de la tumeur. Si cependant l'affection particulière de l'œil n'est qu'une hydropisie, ainsi que cela arrive le plus ordinairement, il ne faut pas toujours le sacrifier, car on pourrait, plus tard, par une seconde opération, l'ophthalmocentèse, obtenir un moignon qui permet l'application de l'œil artificiel. Sa conservation, pourtant, deviendrait inutile, si l'autre œil était déjà perdu. Lorsque l'ablation de tout le contenu de l'orbite est indiquée, le cas rentre dans un des procédés de l'extirpation de l'œil que nous avons décrit. — En général, après l'enlèvement d'une orbitocèle, l'œil étant

conservé, cet organe rentre petit à petit dans sa niche naturelle par la contraction spontanée des muscles orbito-oculaires. On doit cependant aider sa rentrée à l'aide d'un bandage légèrement compressif. On doit aussi, enfin, s'occuper de l'état de la conjonctive et de la rétine, et les ramener à leurs fonctions normales, si cela est possible, à l'aide des remèdes anti-ophthalmiques et anti-amaurotiques connus.

Orbitocèles lipomateuses.

§ I^{er}. *Anatomie pathologique.* — On croit communément qu'un lipome n'est autre chose qu'une hypertrophie locale du tissu adipeux. Cette opinion, professée généralement depuis Morgagni, ne me paraît plus devoir être admise aujourd'hui. Il existe une différence essentielle entre l'hypertrophie de la graisse et la tumeur lipomateuse proprement dite. Je regrette que les limites de ce travail ne me permettent pas d'entrer dans la démonstration de cette thèse; les deux faits suivants cependant serviront d'éclaircissement.

Le 12 novembre 1829, une femme, âgée de cinquante ans, fut opérée par Dupuytren, à l'Hôtel-Dieu, pour une grosse tumeur molle, du volume d'un œuf de poule, sortant de la cavité orbitaire par son bord supérieur. Le mal datait de quinze ans. L'œil avait été expulsé en dehors et en bas, la cornée était opaque. Dupuytren, croyant d'abord avoir affaire à un kyste hydatique, y fit une ponction explorative qui ne fit sortir rien immédiatement. Le contenu de l'orbite, sans en exclure le globe oculaire, fut alors enlevé par le chirurgien. La dissection anatomique et l'analyse chimique de cette tumeur montrèrent qu'elle n'était qu'un véritable lipome blanc, presque transparent, et pénétré d'albumine ou de matière lymphatique concrète.

Une petite fille, âgée de seize ans, forte et replète, éprouvait depuis deux mois une exophtalmie progressive et directe du côté gauche. La vision était parfaite. Un praticien très-exercé de Paris ayant été consulté, répondit en ces termes : « Cette maladie me paraît dépendre d'un amas de graisse dans le tissu cellulaire qui tapisse la fosse orbitaire, amas qui s'est principalement formé au fond de cette cavité. » (Demours, observation 401.)

J'ai observé moi-même des cas analogues à ce dernier, et je les ai jugés de même. Maintenant ne voit-on pas une différence très-grande entre la nature de la première et celle de la dernière des observations ci-dessus? — Terminons, en attendant, ces considérations, en faisant remarquer : 1^o que les lipomes n'ont jamais été observés dans le tissu cellulaire des paupières, ni dans celui du scrotum et de la verge qui lui ressemble (Béclard); 2^o que ces tumeurs naissent plus souvent dans le tissu adipeux sous-cutané et intra-orbitaire qu'ailleurs, parce que c'est dans ces tissus qu'on rencontre abondamment les vaisseaux et les matériaux propres à la genèse de ces corps morbides.

§ II. *Étiologie.* — Un voile fort épais cache les causes et la genèse des tumeurs en question. On a dit, il est vrai, que la contusion, le frottement répété, etc., avaient souvent donné naissance à un lipome; mais ces vieilles hypothèses ne sentent que trop l'imagination pour être encore admises de nos jours. Tout ce qu'on peut dire à cet égard, c'est que, dans certaines tumeurs graisseuses de l'orbite, le mal a été précédé d'une phlogose chronique des tissus rétro-oculaires. Une vieille dame, du Marais, présente, depuis sa jeunesse, une exophtalmie d'un côté, dont l'origine paraît remonter à la cause ci-dessus. La sphère visuelle de ce côté exerce d'ailleurs parfaitement bien ses fonctions. Chez certains enfants serofuleux pourtant, l'hypertrophie de la graisse orbitaire paraît dépendre du même principe morbide qui affecte leur constitution; chez d'autres, cette cause n'est pas manifeste; mais on s'explique cette hypertrophie, en se rappelant qu'en bas âge, le système adipeux a une prépondérance très-marquée sur les autres. Suivant M. Mojon, la surabondance de la graisse, chez les hommes, dépend d'une faiblesse trop grande des parois des veines. Les pores inorganiques de ces vaisseaux étant trop lâches, permettent, d'après ces physiologistes, un exosmose trop considérable de leur contenu. Cette remarque nous explique pourquoi l'une de ces orbitocèles que nous étudions se rencontre plus souvent chez les enfants que chez les adultes; elle peut aussi fournir quelques données utiles pour la thérapeutique de ces tumeurs. — Quant à la source pathogénique des lipomes proprement dits, je dirai avec J.-L. Petit : « Celui qui pourrait

m'expliquer la formation de ces tumeurs me ferait bien du plaisir! »

§ III. *Caractères.* — Soit qu'elle tienne au développement hypertrophique de la graisse, soit qu'elle dépende d'une tumeur de nouvelle formation, l'orbitocèle adipense ne se traduit au-dehors que par l'exorbitisme. — L'œil sort petit à petit de l'orbite; la vision n'est pas troublée d'abord, ensuite cette fonction s'altère plus ou moins, suivant la marche et la direction de la maladie. S'il s'agit d'un lipome, la tumeur se montre le plus souvent sur un des côtés de l'œil, et à mesure qu'elle fait des progrès, cet organe est rejeté du côté opposé. L'exophtalmie devient oblique dans ce cas, et la diplopie ne tarde pas à se manifester, à moins que la rétine ne soit déjà insensible à la stimulation de la lumière. Lorsqu'au contraire l'orbitocèle est formée par une hyperémie de la graisse, l'exorbitisme est ordinairement direct; aucune tumeur n'est apercevable entre l'œil et le rebord orbitaire; la vision conserve son intégrité, seulement le malade devient myope quelquefois de ce côté. — Dans le premier cas, l'exophtalmie et ses conséquences font des progrès: la tumeur devient de plus en plus manifeste; la sensation qu'elle donne au toucher est celle d'une petite éponge douce. La cécité remplace, enfin, la diplopie; puis, si le mal continue à faire des progrès, la conjonctivite ulcéralive, l'épiphora, l'ectropion, les douleurs et la fièvre minent peu à peu la constitution. La maladie, pourtant, peut rester stationnaire, ou ne croître qu'extrêmement lentement, comme dans le fait ci-dessus. Dans le second cas, les progrès de l'exorbitisme ne sont pas aussi marqués. La maladie s'arrête ordinairement après un certain accroissement, elle décroît ou guérit même quelquefois par les seules forces de la nature. On prévoit déjà, d'après les considérations qui précèdent, que le diagnostic doit être plus obscur dans la simple hypertrophie graisseuse que dans le lipome proprement dit, qui se montre en dehors de l'orbite. Il est vrai qu'en cas de lipome, le diagnostic peut aussi présenter de l'ambiguïté, même pour le pathologiste le plus consommé; mais l'erreur est ici de peu de conséquence; l'indication, en effet, en est toujours la même, l'ablation. Mais il n'en est pas de même dans l'autre supposition. — Lorsque la tumeur n'est pas sensible au-dehors, si l'on pouvait savoir avec

certitude que l'exophtalmie ne tient qu'à une hypertrophie de la graisse orbitaire, on s'abstiendrait certainement d'opérer; mais si l'exorbitisme dépendait d'un gonflement squirrheux des tissus rétro-oculaires, ainsi que je l'ai vu quelquefois, de quelles conséquences graves l'attente ne serait-elle pas suivie? Ce sont là pourtant les limites de nos connaissances actuelles sur ce point de pathologie.

§ IV. *Pronostic.* — C'est ici où on reconnaît mieux que ci-devant l'importance de la distinction que nous venons d'établir entre l'hypertrophie de la graisse et le lipome de la cavité orbitaire. — Dans le lipome appréciable au-dehors, le pronostic n'est fâcheux que lorsque le mal est très-avancé, et que la vision est organiquement compromise. Dans le début de la maladie, son enlèvement peut être effectué, sans que la vue ni les formes de la région en soient aucunement compromises. — Le pronostic, cependant, sera toujours réservé dans le second cas; car, en supposant que le diagnostic pût être certain, ce qui n'est pas, comment répondre avec assurance des issues de la maladie?

§ V. *Traitement.* — Un lipome de l'orbite qui est visible et touchable au-dehors ne présente ordinairement qu'une seule indication, l'ablation. L'organe oculaire doit être toujours ménagé dans cette opération, à moins toutefois qu'il ne soit atteint lui-même de lésion organique grave. Les règles à suivre sont absolument les mêmes que celles que nous avons exposées à l'occasion des tumeurs enkystées de la même région. — Mais si l'orbitocèle consiste dans une hypertrophie simple de la graisse, il est évident qu'aucune indication à opérer n'existe. Ce sont donc les remèdes résolutifs et fondants qui conviennent en pareille occurrence. Néanmoins, l'ablation du contenu de l'orbite pourrait, à la rigueur, être quelquefois réclamée par la dégénérescence possible de ces parties, ou bien par le malade lui-même qui désirerait être débarrassé de la difformité. — A la tête de ces remèdes, nous plaçons la compression locale à l'aide d'un bandage artistiquement arrangé. J'ai vu Dupuytren employer avec avantage ce moyen dans le cas dont il s'agit. D'autres l'ont aussi mis en pratique avec succès (Demours, obs. 407). Afin cependant de ne pas affaiblir la faculté visuelle par l'inaction à laquelle on astreint par là l'organe en

question, je pense qu'il vaudrait mieux n'appliquer la compression que le soir seulement, et laisser libre la partie pendant le jour. Le malade pourrait apprendre à se panser lui-même. — Le calomel, intérieurement, de trois à dix grains matin et soir, uni à un peu de rhubarbe ou de jalap, et les frictions péri-orbitaires de pommade mercurielle répétées tous les jours, viennent en seconde ligne. On alternera le calomel avec des pilules d'huile de eroton tiglium (une goutte par pilule, avec de la poudre de gomme *q. s.*). On emploiera aussi les remèdes anti-séro-fuleux connus, s'il y a indication à le faire. Le reste de ce traitement rentrant tout-à-fait dans les domaines de la thérapeutique générale, je erois pouvoir m'abstenir de l'exposer avec détail.

Orbitocèles cancéreuses, ou pouvant devenir telles.

On a pu voir par les leçons précédentes, que nous avons considéré les tumeurs érectiles, les kystes et les lipomes de la cavité orbitaire, comme des corps de nouvelle formation, et non comme des dégénérescences des tissus primitifs. Il en sera de même des orbitocèles que nous allons étudier. L'idée, en effet, admise jusqu'à ce jour, de la métamorphose de nos tissus normaux en matière cancéreuse ou autre, ne saurait plus désormais être reçue. — Il y a pourtant cette différence essentielle entre les tumeurs précédentes et celles dont nous allons nous occuper : c'est que la nature des premières est homéoplastique, c'est-à-dire, bénigne, ou analogue à celle des tissus naturels, tandis que celle des secondes est hétéroplastique ou caeoplastique, savoir, sans analogue dans l'économie saine, et susceptible de dégénérescences fâcheuses. — Les irruptions de matière squirrho-cancéreuse dans les tissus rétro-oculaires, les tumeurs fibreuses et lardacées de l'orbite, le fongus périostal de cette cavité, le sarcome de l'os ethmoïde décrit par J.-L. Petit, le cancer de la glande lacrymale et le fongus médullaire de la fosse orbitaire ; telles sont les maladies, dissemblables par la forme, mais analogues pour le fond, que nous allons aborder dans cette séance. — Il est bien entendu, en attendant, que nous élaguons de cette catégorie toutes les tumeurs dont le point de départ n'est pas dans l'orbite lui-même.

§ Ier. *Anatomie pathologique.* — (A. Squirrhe). L'on sait que le tissu squirrho-cancéreuse se présente sous deux formes très-distinctes ; à l'état d'infiltration, entre les mailles interstitielles d'un organe quelconque, et à l'état collectif ou de tumeur circonscrite, soit à la surface, soit au sein d'une partie quelconque. L'une et l'autre forme de cette maladie ont été aussi observées dans le cône orbitaire. — Un malade, sculpteur de profession, âgé de trente-six ans, subit l'ablation de l'œil pour une exophthalmie grave. A la dissection, on trouva que le tissu cellulo-graisseux de l'orbite avait été remplacé par une masse de matière squirrho-cancéreuse à l'état d'infiltration : la sclérotique était aussi hypertrophiée et squirrheuse dans son hémisphère postérieur. (Clinique Roux-Boyer, 1831.) — Dans cette variété de squirrhe on peut très-bien distinguer souvent, à la loupe, des mailles restantes du tissu primordial qui forment en quelque sorte le canevas de la nouvelle matière sécrétée ou infiltrée. Cette matière, surajoutée à la première, forme ce qu'on appelle l'hypertrophie squirrheuse des tissus rétro-oculaires ; elle est tantôt dure, opaque et fibreuse, tantôt ramollie, blanche, semi-diaphane et homogène comme du lard. — Dans un cas publié dernièrement par M. Middlemore, la tumeur avait pris naissance dans la gaine du nerf optique, et avait produit l'amaurose et l'exophthalmie à la fois (*Gaz. Méd.*, 1838.) — Wardrop avait dit quelque part que de tous les tissus du corps celui de la sclérotique est le seul qui ne soit jamais atteint de cancer. Cette assertion me paraît entièrement erronée ; elle est démentie par le fait ci-dessus rapporté. Je conviens pourtant qu'étant très-serrées, les mailles de la coque oculaire doivent admettre difficilement l'infiltration de la matière squirrho-cancéreuse. A l'état collectif ou de tumeur distincte, le squirrhe orbitaire n'est pas très-rare. Un cas de ce genre s'est dernièrement présenté à l'hôpital Saint-Louis. Jeune homme : exophthalmie descendante ; tumeur intra-orbitaire appréciable à la paupière supérieure. Ablation, en conservant le globe de l'œil. Guérison. La dissection de cette tumeur montra une masse bosselée, du volume d'une noix, à tissu lardacé ou squirrho-cancéreuse, ayant une forme granuleuse comme la substance du foie, et ramollie sur plusieurs points. La tumeur émanait de la gaine du nerf optique, et se prolongeait

entre les muscles releveur de la paupière et droit supérieur. (Gerdy.) — Les granulations intérieures, lorsqu'il y en a, ne sont que des vésicules en origine. (Lobstein.) — Si le squirrhe de l'orbite est déjà arrivé à la période de ramollissement, les ganglions sous-auriculaires qui répondent aux lymphatiques de la fosse orbitaire peuvent être engorgés. Suivant les recherches de M. Lisfranc, cet engorgement n'est quelquefois que simplement inflammatoire; d'autres fois ces glandes sont elles-mêmes converties en tissu squirrho-cancéreux comme celui de l'orbite.

B. *Le fungus périostal* de la fosse orbitaire est une sorte de tumeur cancéreuse dont la source semble émaner du tissu lamelleux qui joint le feuillet de la dure-mère aux os de cette cavité. Travers a eu plusieurs fois l'occasion d'observer et d'opérer de ces sortes de tumeurs. — D'après cet auteur, le fungus périostal de l'orbite ne diffère pas de celui des autres régions. C'est une sorte de tissu mixte, vasculaire, squirrheux et médullaire à la fois. Il présente à peu près les mêmes phases que le squirrhe, et saigne abondamment dans la période d'ulcération. La compression ou l'oblitération des artères principales de la région malade n'influence nullement sa marche accoutumée. Cette tumeur a été observée émaner plus souvent du côté interne que de l'externe de l'orbite. Si cette maladie est la même que celle décrite par A. Cooper, sous le nom d'exostose fongueuse, je trouverais une ressemblance entre elle et le fungus de la dure-mère. Dans un cas opéré par Montcath, la masse sarcomateuse entourait le nerf optique, et avait produit l'amaurose par sa compression; il a fallu extirper l'œil pour enlever la totalité de la tumeur.

C. *Le sarcome ethmoïdal*, ou la tumeur décrite par J. L. Petit, sous le titre de : cancérisation de l'os ethmoïde, se montre aussi vers l'angle interne de l'orbite. Elle pourrait, à la rigueur, être la même que le fungus périostal que nous venons de décrire. (Maladies des os, tome II.) — Suivant quelques auteurs cependant, cette affection ne serait qu'un véritable ostéosarcome (Lobstein), ou le cancer de l'os, d'après Boyer. N'ayant jamais eu l'occasion d'observer le sarcome ethmoïdal, il m'est impossible d'en dire davantage. Selon Petit, le mal se présente sous la forme d'une petite tumeur molle et pulsatile, par les impulsions

que l'ethmoïde cancérisé reçoit de la masse encéphalique.

D. *Le squirrhe de la glande lacrymale* a déjà été observé un assez grand nombre de fois. — Chez un jeune homme opéré par Travers, la glande en question avait acquis le volume d'un marron. Elle était lobulée, dure et lardacée, soulevait l'angle externe de l'orbite, et repoussait l'œil du côté opposé. La sphère oculaire a été conservée, et la guérison a eu lieu sans sécheresse consécutive de cet organe : circonstance remarquable, et qui peut servir de réponse à une question importante de médecine opératoire sur laquelle nous reviendrons prochainement. — Un cas pareil a été dernièrement opéré par M. Cloquet avec un égal succès. On en trouve un troisième exemple dans la clinique de Delpech, et une foule d'autres ailleurs, qu'il est inutile de reproduire. — Comme dans la plupart des autres glandes, le squirrhe de l'organe lacrymal ne se rencontre qu'à l'état d'infiltration entre les granulations naturelles de ce corps. Le tissu de la glande devient lardacé et dur comme les autres tumeurs squirrho-cancéreuses. Les parties environnantes, sans en exclure les os, peuvent aussi participer plus ou moins à cette espèce de lésion. Je m'étonne qu'avec tant de faits de cette nature que la science possède, Weller n'ait donné qu'une description fort incomplète et inexacte de la maladie en question.

E. *Le fungus médullaire ou encéphaloïde* des tissus rétro-oculaires n'a été signalé que par Travers, à ce que je sache. D'autres auteurs, Hunter, Wardrop, Maunoir, Scarpa, etc., avaient, il est vrai, décrit le fungus médullaire de la rétine et du nerf optique, mais ils avaient méconnu celui dont nous voulons traiter en ce moment. Il est prouvé aujourd'hui que le cancer encéphaloïde peut non-seulement naître dans toutes les membranes propres de l'œil, sans en excepter la sclérotique ni le corps hyaloïdien, mais encore dans les différents tissus qu'on rencontre derrière le globe oculaire. Le coussinet cellulo-graisseux, le périoste orbitaire, le ganglion ophthalmique, la gaine ou la pulpe du nerf visuel, tels sont les points sur lesquels on a vu jusqu'à présent surgir dans cette région la terrible maladie dont il est question. — Le volume de cette tumeur est variable depuis celui d'une noisette jusqu'à celui d'un œuf, ou même davan-

tage. L'orbite tout entier en est envahi quelquefois, et l'œil expulsé par sa présence. Sa figure est celle même de la cavité qu'elle habite. Le mal se prolonge quelquefois jusque dans le crâne, à travers les différentes ouvertures naturelles du fond de l'orbite. Cela s'observe surtout dans les cas de récidive. Je possède six observations que j'ai recueillies dans les hôpitaux où cette dernière circonstance a été constatée par l'autopsie.

§ II. *Caractères.* — C'est ordinairement par l'exophtalmie que s'annonce aux sens du chirurgien le début des tumeurs cancéreuses de l'orbite. Ce caractère est bientôt suivi de diplopie, si dans son déplacement la sphère oculaire dévie de sa direction axuelle, et si la rétine conserve encore sa sensibilité naturelle. L'exorbitisme sera convergent si la maladie réside dans la glande lacrymale, ou si elle s'avance du côté externe de l'orbite; il sera divergent au contraire, descendant ou ascendant, si la tumeur procède vers la paroi interne, supérieure ou inférieure de la même cavité. On conçoit déjà de quelle importance il est pour le traitement de ces tumeurs de bien apprécier la direction qu'elles affectent, d'après le mode de déviation de l'organe visuel. — Dans quelques cas rares, l'exophtalmie en question est précédée d'une conjonctivite récurrente, ainsi que cela résulte de l'observation de M. Gerdy ci-dessus citée, et d'une foule d'autres cas analogues. — Il est encore plus rare que la déclaration de la tumeur ne se fasse qu'après une certaine faiblesse de la vision. Cela arrive surtout lorsque la source de l'affection est dans la gaine ou dans la pulpe même du nerf optique. — Mais, le plus souvent, la cécité suit l'apparition et les progrès de l'extrusion oculaire: elle peut cependant tarder quelquefois très-long-temps avant de paraître si le nerf n'est pas comprimé par la présence de la tumeur. — A cette première période, l'orbitocèle commence ordinairement à faire éruption au-dehors par un des côtés de la base de l'orbite, et à se montrer sous la paupière qu'elle soulève. Si cependant le mal n'émane que du sommet du cône orbitaire, et que, dans sa progression, il suive la direction de l'axe de la sphère visuelle, cette apparition n'arrive que beaucoup plus tard: l'exophtalmie, dans ce dernier cas, est directe, et le diagnostic fort obscur. — Du reste, ni dans l'une ni dans l'autre forme de l'affection, le

diagnostic ne saurait être infaillible à cette époque. Tous ces caractères, en effet, se rencontrent également dans d'autres espèces de tumeur de la même manière. — La durée stationnaire ou progressive de ces deux premiers symptômes est indéterminée. — Un troisième caractère se joint aux précédents: c'est la douleur, d'abord sourde et intermittente, puis lancinante, continue ou rémittente. Bien que cette douleur puisse exister à toutes les époques de la maladie, néanmoins c'est dans la période du ramollissement qu'elle se fait le plus vivement sentir. Elle devient plus tard irradiative, se faisant à la fois sentir et dans l'orbite, et dans la tête, et dans l'oreille, et dans la joue. L'insomnie et ses conséquences sont la suite inévitable de ce dernier symptôme. La tumeur prend alors un grand accroissement rapide; l'œil devient terne, perd son expression naturelle; il est hydropique; la conjonctive s'enflamme douloureusement, et l'amaigrissement général s'empare graduellement du corps du malade. — Le toucher chirurgical n'apprend rien de plus à cette seconde période qu'à la première. Les élancements très-vifs pourraient à la vérité être regardés comme caractéristiques, si l'on ne savait aujourd'hui que plusieurs maladies de nature très-différente peuvent aussi présenter le même symptôme. — La progression des caractères ci-dessus en amène naturellement d'autres de gravité majeure. L'ectropion, l'épiphora, la conjonctivite ulcérate, la photophobie, le trouble de la cornée et la fièvre s'associent bientôt aux circonstances qui précèdent. La tumeur semble donner alors la sensation d'une fausse fluctuation au toucher, et la fatale période d'ouverture ou d'ulcération extérieure ne tarde pas à approcher. Le mal prend, à cette époque, la forme d'un champignon grisâtre; sa surface, couverte de végétations vasculaires très-tendres, laisse échapper un ichor rosacé, âcre, très-fétide, qui excorie les paupières et la joue; les ganglions sous-auriculaires s'engorgent, ils s'ulcèrent même à leur tour quelquefois; ses douleurs deviennent atroces, et la cachexie cancéreuse générale se déclare. La mort termine bientôt cette scène.

§ III. *Étiologie.* — Inconnue.

§ IV. *Pronostic.* — Grave.

§ V. *Traitement.* — Si nous sommes quelquefois de savoir couper une fièvre intermittente pernicieuse, arrêter

une pneumonie grave, tuer l'insecte de la gale, chasser un vieux tœnia de notre corps, etc., il faut convenir modestement de notre ignorance, lorsqu'il s'agit de la guérison radicale d'un cancer, et surtout de celui de la cavité orbitaire. Nous pouvons, il est vrai, enlever le mal, montrer de l'adresse manuelle dans l'opération, mettre beaucoup d'élégance et de précision dans les pansements; mais guérir solidement le malade, c'est une autre affaire — Tout le traitement des orbitocèles cancéreuses consiste dans l'ablation complète de la tumeur. Cette ablation portera sur la tumeur seulement, si celle-ci n'a qu'un médiocre volume, et si la sphère oculaire conserve encore son intégrité. Dans ce cas, on opérera en ménageant l'organe visuel, d'après les règles que nous avons établies à l'occasion des kystes orbitaires. Dans le cas contraire, c'est-à-dire lorsque l'œil est malade, ou que la tumeur occupe une très-grande étendue, c'est l'enlèvement de tout le contenu de l'orbite qu'il faut pratiquer.

Orbitocèles sanguines.

Ces tumeurs se présentent sous quatre variétés très-distinctes : 1^o dilatation anévrysmale du tronc de l'artère ophthalmique; 2^o anévrysmes par anastomoses, ou tumeur érectile du tissu cellulo-vasculaire de l'orbite; 3^o tumeur mélanique du même tissu; 4^o enfin, épanchement de sang dans le coussinet intra-orbitaire par hémorrhagie à la base du crâne, ou bien par rupture traumatique de l'artère ophthalmique. — Bien que les anciens eussent connu la plupart des tumeurs sanguines des différentes régions du corps, l'historique de celles de l'orbite ne commence qu'au dix-neuvième siècle. C'est à Travers qu'on doit en effet les premières notions sur cette matière (1809). L'observation d'une orbitocèle sanguine, publiée par ce chirurgien, est devenue d'autant plus célèbre, qu'au dire de l'auteur, elle offre aussi le premier exemple de ligature heureuse de l'artère carotide primitive. Depuis cette époque, les faits de cette nature se sont suffisamment multipliés, pour pouvoir en parler d'une manière assez détaillée.

A. *La dilatation anévrysmale de l'artère ophthalmique* se traduit au dehors par les caractères suivants: Bruit sifflant et saecadé, fort incommode dans l'intérieur de la tête et de l'orbite; insomnie

par suite de ce bruit; disparition momentanée du bourdonnement par la compression de la carotide; appréciation sensible du sifflement, en appliquant l'oreille sur la tempe du malade; exophthalmie proportionnée au volume de la tumeur; persistance de la vision jusqu'à une certaine période de la maladie. Terminaison naturelle, ordinairement par la mort. Le mal peut exister dans les deux orbites à la fois. — Un malade, traité par M. Guthric, présentait les symptômes ci-dessus dans les deux orbites. S'étant refusé à la ligature des carotides, il succomba. L'autopsie montra une tumeur sanguine dans chaque orbite, du volume d'une noix, formée par la dilatation unique du tronc de l'artère ophthalmique. La veine de ce nom était oblitérée sur un point, et dilatée sur un autre. Les muscles intra-orbitaires atrophiés étaient d'une dureté presque cartilagineuse. (Guthric, *Chir. opérat. des yeux.*) — Scultet avait déjà publié un cas analogue qu'il avait constaté par l'autopsie (*Armentarium*). M. Langebeck en cite plusieurs autres; un de ses malades guérit à l'aide des saignées et de la digitale. Souvent cette affection se rallie à une hypertrophie du cœur. — Le traitement de cette première variété de tumeur est médical et chirurgical à la fois. — Les saignées générales et locales (artériotomie rétro-mastoïdienne), répétées, suivant l'état de la constitution; un régime sévère; le repos absolu de l'esprit et du corps; applications continues d'eau froide sur la région périorbitaire et tout ce qui tend à l'asthénie générale, tels sont les remèdes de la première catégorie. L'insomnie pourrait, à la rigueur, être combattue par les opiacés; mais, attendu l'effet congestif de ces agents, il faut ne s'en servir qu'avec circonspection. Cette médication ne guérit pas toujours le mal; mais elle peut en retarder les progrès, ou servir de préparation au traitement chirurgical. — La ressource la plus efficace sur laquelle on doit compter pour la guérison de ces tumeurs, c'est la ligature de la carotide primitive. Si le mal existe des deux côtés, on opérera en deux temps, en interposant quelques mois à chaque opération. — C'est une chose assez remarquable que la fidélité avec laquelle la ligature de la carotide a atrophié les tumeurs sanguines de l'orbite, tandis qu'il n'en a pas été de même de celles de la fosse temporale et des autres régions épicrotiennes. — Il ne

faut pas oublier pourtant que cette opération est une des plus graves, et qu'il ne faut y avoir recours qu'après avoir reconnu inutiles les autres remèdes moins dangereux. — Cette circonspection me paraît d'autant plus sage, que, comme on sait, M. Velpeau ayant dernièrement lié mal à propos la carotide sur un jeune homme bien portant, pour une petite tumeur de la tempe, que ce médecin prit par erreur pour sanguine, le malade mourut. — Aussi proposerai-je que dans le cas d'orbitocèle de cette espèce, si la faculté sensitive de l'œil était complètement éteinte, l'on attaquât la tumeur par l'orbite, en arrêtant le sang à l'aide d'un tamponnement à la Guattani, ainsi que je l'ai vu faire avec succès à Dupuytren dans un cas de tumeur érectile de la même cavité dont je rapporterai plus bas l'histoire.

B. *L'anévrisme par anastomose* du tissu cellulo-vasculaire de la fosse orbitaire est une sorte de tumeur mixte. Elle diffère, par conséquent, de la précédente. Son élément dominant est tantôt artériel, tantôt veineux; tantôt enfin sa substance est en partie vasculaire et en partie fibreuse ou graisseuse, ainsi que Dupuytren nous le fit observer chez un étudiant en médecine de Versailles qu'il opéra en novembre 1829. — Le volume le plus ordinaire des orbitocèles en question est depuis une noix jusqu'à un œuf de poule, ou un peu plus. Leur forme est variable, tantôt plate et circonscrite, tantôt de figure irrégulière et avec des embranchements diversement dirigés; ces tumeurs se montrent au-dehors sur un des côtés de l'œil en repoussant cet organe dans une direction opposée. Dans un cas pour lequel M. Roux lia la carotide, l'orbitocèle communiquait avec une autre tumeur sanguine de la fosse orbitaire. (*Journal. hebdom.*, 1831.) Mais c'est ordinairement en rasant la paroi nasale ou soucilière de l'orbite qu'elles se font jour au-dehors; quelquefois cependant elles se montrent par ces deux voies à la fois, ou bien enfin par les deux autres parois que la fosse orbitaire présente. De là exophtalmie avec diplopie et strabisme, soit divergent, soit convergent, etc. Il n'est pas impossible cependant que l'exorbitisme en question fût direct, c'est-à-dire sans déviation de l'axe visuel et sans apparition de la tumeur au-dehors: alors le diagnostic peut présenter de l'ambiguïté. Voici, du reste, quels sont les caractères physiques et physiologiques du mal que

nous étudions. — Exophtalmie oblique ou directe. Paupières distendues et extroversées. Épiphora. Variosités variables des vaisseaux palpébraux (Travers). Diplopie, ambliopie, ou cécité complète. Tumeur péri-oculaire, appréciable à la vue et aux doigts, résistante, pulsatile ou non, expansible activement, à rythme artériel, réductible souvent par la pression, soit immédiate, soit de la carotide. Sentiment de tintement, de frémissement, de bourdonnement, de susurrus fort incommode. Un ou plusieurs de ces caractères peuvent manquer quelquefois. — Le pronostic des tumeurs en question doit, à mon avis, être toujours réservé; car qui peut répondre de leurs terminaisons? — Parmi les nombreuses médications imaginées contre les tumeurs érectiles, en général, quelques-unes seulement ont pu être essayées par celles de l'orbite, savoir: 1° la ligature; 2° la compression et les réfrigérants; 3° l'extirpation; 4° enfin l'oblitération de la carotide. — Un étudiant en médecine de Versailles, dont j'ai cité le fait, portait une orbitocèle sanguine (sans battements), avec exophtalmie oblique, se montrant par le côté soucilière de la cavité. Existence d'une cicatrice à la paupière, résultat d'une incision et d'une ligature qu'on avait appliquée à Versailles sur la tumeur. Récidive.

Dupuytren extirpa l'œil et la tumeur en même temps. L'hémorrhagie, bien qu'abondante, fut aisément arrêtée à l'aide de boulettes de charpie enveloppées de poudre de colophane. Guérison. — Ce fait offre donc à la fois un exemple et de ligature et d'extirpation de la tumeur. — La compression et les réfrigérants, à l'aide de l'eau de rose alumineuse, ont été essayés avec succès dans un cas d'orbitocèle sanguine qui se prolongeait jusqu'à un soucil. (Abernethy, *Surgical Works.*) — Plusieurs fois enfin, la ligature de la carotide a été pratiquée avec succès dans ces sortes de tumeurs. Les observations de Travers, Dalrymple, de Freers, etc., sont trop connues pour que nous les reproduisions ici. Nous avons aussi cité un fait analogue de M. Roux, mais nous devons ajouter que c'est une erreur de dire avec M. Velpeau que le docteur Arendt lia la carotide pour une tumeur érectile de l'œil. Il s'agissait, dans ce cas, d'une tumeur de la paupière dont je parlerai plus loin, et non d'une tumeur de l'œil! D'ailleurs, il y a des tumeurs érectiles de l'orbite, des tumeurs

érectiles des paupières ; mais personne n'a encore observé, du moins à ma connaissance, des tumeurs érectiles de l'œil ! — On voit bien, par les considérations qui précèdent, que la ligature de la tumeur et la compression avec les réfrigérants ne sont guère applicables que dans quelques cas exceptionnels d'orbitocèle sanguine. Ce sont donc l'oblitération de la carotide et l'ablation de la tumeur qui doivent être tenues comme des méthodes générales dans le traitement de ce mal.

C. *La tumeur mélanique* de l'orbite n'a été observée que rarement, à ce que je sache. Un cas s'est présenté à la clinique de M. Roux ; je l'ai décrit à l'occasion de l'anatomie pathologique de l'amaurose. Je ne m'arrêterai pas ici sur les caractères anatomiques de la tumeur. Vous pouvez consulter l'article Mélanose du savant traité d'anatomie pathologique de Lobstein. Je dirai seulement que le mal s'offrait sous la forme d'un squirrhe de l'orbite, et que sa nature n'a été reconnue qu'après l'extirpation de l'œil ; il y avait éciété complète, le nerf optique étant complètement résorbé. Ce fait indique déjà assez quelle est la conduite thérapeutique à tenir en pareille circonstance.

D. *La tumeur sanguine traumatique* de l'orbite n'est assez souvent qu'une sorte d'ecchymose ou le résultat d'une extravasation analogue à celle qui a souvent lieu dans les autres régions du corps. Il y a des cas cependant où le tronc de l'artère ophthalmique est blessé, et donne lieu à un véritable anévrisme. On trouve dans la *Lancette anglaise* un fait de cette nature ; il s'agit d'un jeune matelot, âgé de vingt ans, qui, par suite d'une chute, éprouva une commotion cérébrale, puis une otorrhée purulente ; sa vue s'est troublée, l'œil a commencé à être expulsé de l'orbite, la conjonctive à s'infiltrer de sang ; enfin, une tumeur pulsatile s'est manifestée à l'angle interne supérieur de l'orbite, offrant le volume d'une noix et tous les caractères des anévrismes : M. Busk a pratiqué la ligature de la carotide primitive, et la guérison a eu lieu.

Orbitocèles osseuses.

Les exostoses de l'orbite sont, comme celles de toute autre région, de deux espèces, parenchymateuses ou épiphysaires ; elles peuvent naître sur tous les points de l'enceinte osseuse et acquérir un volume et des formes variables. En

général, elles sont rondes, si elles dépendent d'une sorte d'hypertrophie morbide des os ; plates, au contraire, si elles appartiennent à l'espèce que j'ai appelée épiphysaire. — Le sujet des exostoses en général, et en particulier des exostoses de l'orbite, je l'ai longuement traité dans les quatre mémoires que j'ai publiés dans la *Gazette Médicale* (1835-36). Comme il serait trop long d'exposer ici tout ce qu'il y a à dire sur cette matière, je suis obligé d'y renvoyer le lecteur.

ARTICLE III. — MALADIES DES MUSCLES DE L'OEIL.

Ces affections se rapportent soit à des lésions des centres nerveux (contractions spasmodiques, paralysies), soit à des altérations de nutrition (hypertrophie, atrophie), soit enfin à des lésions traumatiques. — Les contractions spasmodiques et les paralysies des muscles de l'œil offrent des variétés assez nombreuses, selon le siège particulier de la lésion. Tantôt elles se rapportent à une altération quelconque de la troisième paire, tantôt de la sixième, tantôt enfin de la quatrième. Il suffit de connaître la distribution de ces nerfs pour se rendre raison du désordre fonctionnel des muscles. Si la maladie porte sur le muscle droit externe, elle doit être rapportée à la sixième paire. Il va sans dire que s'il s'agit d'une contraction spasmodique de ce muscle, l'œil est porté en dehors (strabisme divergent), et qu'il est porté dans le sens contraire en cas de paralysie du même muscle ; mais avant de tirer cette conclusion, il faut s'assurer que le dérangement ne tient pas à une faiblesse des autres muscles ; car, dans la paralysie de la troisième paire, il y a aussi strabisme divergent, mais la chose est facile à reconnaître. La lésion, effectivement, des nerfs de la troisième paire porte constamment son action sur les muscles droit supérieur, droit inférieur, droit interne, petit oblique et releveur de la paupière. Toutes les fois, par conséquent, que le strabisme divergent est accompagné de lésion du muscle releveur de la paupière, on peut être certain que le mal a pour siège la troisième paire, et non la sixième. Quelles que soient, du reste, la source et la nature de ces altérations, la vision est toujours double si l'axe oculaire est dévié (*V. art. Strabisme et Diplopie*) ; la rétine, néanmoins, est assez souvent affaiblie en même temps. Cette dernière circonstance s'explique aisément par l'intervention de

quelques-uns de ces nerfs moteurs dans la formation du ganglion ophthalmique. — La pupille est souvent paresseuse et plus ou moins dilatée par la même raison. — Les contractions spasmodiques attaquent quelquefois, de préférence, les muscles droits; l'œil devient raide, comme tétanique, et s'enfonce dans l'orbite. Lorsque ces mêmes muscles sont affectés d'une lésion opposée, le globe peut se luxer, prolapsier, tomber sur la joue d'une manière permanente ou par intervalles, absolument comme cela s'observe à l'intestin rectum quelquefois. Ajoutons que, dans les lésions des nerfs de la cinquième paire, tous les muscles de l'œil et la rétine elle-même se ressentent de la maladie. Si la cinquième paire est paralysée, l'œil l'est également, il reste immobile dans l'orbite comme un œil de verre, et finit enfin par s'ulcérer et se vider. Dans d'autres circonstances, les mouvements sont désordonnés ou alternatifs dans des directions variables; c'est ce qu'on observe chez les femmes hystériques, chez les enfants atteints de convulsions, chez quelques hommes ivres, etc. Chez les aveugles de naissance rien n'est plus fréquent que ces sortes de lésions fonctionnelles des muscles de l'œil. — Les causes des contractions spasmodiques et des paralysies des muscles oculaires existent, le plus souvent, dans le cerveau ou dans les organes éloignés qui sympathisent avec lui (épanchements sanguins, ramollissements, phlogoses, tubercules, helmenthiase, etc.). Dans d'autres cas, cependant, c'est à un principe rhumatismal qu'il faut rapporter la maladie. Tout ce que nous avons dit, du reste, de l'étiologie de l'amaurose s'applique ici sans restriction. — Le traitement est, comme celui de l'amaurose, subordonné aux conditions particulières de la maladie (V. art. Amaurose, Belladone, Strychnine). — Les névralgies proprement dites du globe oculaire se rattachent aux mêmes considérations, et doivent être traitées d'après les mêmes principes. La belladone est, dans la plupart de ces cas, le remède par excellence.

CHAPITRE IV.

DE L'ÉRAILLEMENT ET DU RENVERSEMENT DES PAUPIÈRES.

De même que l'excessif relâchement des téguments des paupières, le raccour-

cissement morbifique de leur membrane interne proche l'ourlet, par suite d'ulcères rongeurs et de cicatrices consécutives, occasionne l'inclinaison vicieuse du tarse et des eils contre le globe de l'œil; de même aussi la trop grande extension de l'engorgement de cette membrane interne, sa trop forte crispation, et le raccourcissement des téguments des paupières ou des parties voisines, produisent un vice contraire à la trichiasse: c'est l'éraillage ou le renversement des paupières, l'*ectropion*. — Il résulte des causes que cette maladie est de deux espèces distinctes: la première dépend de l'engorgement contre nature, de la membrane conjonctive, qui non-seulement écarte l'ourlet du globe de l'œil, mais encore le presse au point de le faire renverser; la seconde est le produit du raccourcissement de la peau qui recouvre les paupières, ou de celle des parties voisines, qui d'abord écarte l'ourlet du bulbe de l'œil, et par suite le renverse en dehors avec toute la paupière affectée. — En considérant pour l'instant ce que la vieillesse nous offre de semblable, l'engorgement morbifique de la conjonctive dérive le plus souvent de sa laxité congénitale, dont l'accroissement est à rapporter aux ophthalmies chroniques opiniâtres, scrofuleuses, surtout dans des sujets d'une constitution lâche et en général malsaine. Des métastases varioliques sur les yeux, avec complication dans le relâchement des vaisseaux de la conjonctive; des croûtes laiteuses; des éruptions et d'autres maladies croûteuses de la peau imprudemment répétées peuvent encore être la cause de cette affection. — Quand cette maladie n'occupe que la paupière inférieure, comme c'est le plus ordinaire, on voit sa membrane interne s'élever en forme de lame semi-lunaire, d'un rouge pâle et semblable à la chair fongueuse des plaies. Cette excroissance s'interpose entre le globe de l'œil et la paupière inférieure qui est renversée dans une certaine étendue. Lorsque ce gonflement est commun à la membrane interne des deux paupières, il représente un bourrelet en forme d'anneau; son milieu est enfoncé pour loger le globe de l'œil; sa circonférence presse et renverse en dehors les bords des deux paupières, ce qui défigure grandement le malade. Dans l'un et l'autre cas, presse-t-on avec le bout d'un doigt les téguments des paupières, ils se prolongent facilement; et les pau-

pières se prêteraient suffisamment pour recouvrir le globe de l'œil, si tout l'obstacle ne dépendait pas de la tuméfaction intermédiaire.

Outre l'énorme difformité inséparable de cette maladie, il existe une autre incommodité : c'est l'écoulement continu des larmes sur la joue, et, ce qui est plus grave encore, la sécheresse du globe de l'œil, l'exacerbation fréquente de l'ophtalmie chronique, l'intolérance de la lumière, enfin l'obscurcissement et l'ulcération de la cornée. — La seconde espèce d'érailement, celle qui est l'effet du raccourcissement de la peau qui recouvre les paupières ou ses parties voisines, est une conséquence commune de froncements produits par la petite-vérole confluyente dans les téguments de la face, proche les paupières ou sur elles-mêmes; des brûlures profondes faites accidentellement dans le même endroit; des porreaux cancéreux; des tumeurs cystiques dans les paupières ou dans les environs, extirpées sans conserver assez de téguments; du charbon malin; des dilacérations enfin avec perte de substance. Chacune de ces causes suffit pour faire resserrer et raccourcir les téguments des paupières, pour les rapprocher de l'une ou l'autre arcade orbitaire; enfin, pour les éloigner du bulbe de l'œil et en renverser les bords. Cet accident, à peine arrivé, est presque toujours accompagné d'un autre inconvénient non moins grave : il survient à la membrane interne des paupières affectées une tuméfaction qui contribue ensuite beaucoup à compléter le renversement. En effet, la membrane interne des paupières, quoique légèrement éraillée, restant constamment exposée au contact de l'air, continuellement irritée par des corps étrangers, se gonfle bientôt en s'élevant en manière de carnosité. Une partie de cette carnosité ou fongosité parvient à couvrir un peu de l'œil; l'autre pousse la paupière en dehors, et la renverse tellement qu'on a vu son ourlet mis en contact avec le rebord de l'orbite. Les inconvénients qui accompagnent cette seconde espèce d'érailement sont les mêmes que ceux de la première; et, quelle que soit la forme de cette maladie, quand elle est très-invétérée, la tuméfaction fongueuse de la conjonctive se durcit, devient coriace et calleuse.

Bien que, dans l'une et l'autre espèce d'érailement, la membrane interne des paupières paraisse également plus gon-

flée que dans l'état naturel, il est cependant facile au chirurgien de déterminer à laquelle des deux la maladie appartient. Comme je l'ai dit dans la première, on ne trouve pas la peau des paupières déformée par des cicatrices ou par des brides; et, en pressant avec le doigt celle qui est renversée, elle recouvrira l'œil sans effort, s'il n'y avait pas cette carnosité intermédiaire. Dans la seconde espèce, au contraire, outre les cicatrices apparentes, les froncements de la peau, en pressant avec le bout du doigt la paupière renversée pour la ramener sur l'œil, elle ne se prête qu'un peu, mais point dans son entier; ou bien elle ne bouge pas de sa mauvaise position, le dégât des téguments étant tel ici que l'ourlet de la paupière se trouve inhérent à l'arcade orbitaire. — Comparons enfin ces deux espèces d'érailement : on voit que l'on ne peut pas prétendre à une guérison également parfaite, et que même la seconde est absolument incurable dans certains cas. En effet, dans la première espèce de renversement dépendant d'une intumescence morbifique de la membrane interne de la paupière (puisque sa guérison ne consiste qu'à enlever le superflu), l'art est riche de moyens efficaces et nombreux pour obtenir complètement ce que l'on se propose. Mais, dans la seconde, la chirurgie ne peut remédier parfaitement à la perte d'une portion de peau des paupières, ou des parties voisines, que ne peut restituer aucun des moyens jusqu'alors connus. Aussi se borne-t-on à corriger, autant que possible, les inconvénients qui en dérivent; et c'est toujours d'une manière plus ou moins satisfaisante, en raison de la perte plus ou moins grande des téguments. On abandonne comme incurable le cas où la perte des téguments a été si grande, que l'ourlet se trouve uni avec le bord de l'orbite. *Si nimium palpebræ deest, s'écrie Celse (1), nulla id restituere curatio potest.* Quant à la seconde espèce d'érailement, la mesure du bon succès que doit espérer le chirurgien consiste à examiner jusqu'à quel point la paupière pourra être reportée; il la poussera doucement avec le bout du doigt vers le globe de l'œil, ayant, avant ou après, employé ces moyens à l'aide desquels on peut obtenir quelque allongement, puisqu'au-delà de ce point l'art n'a pas le pouvoir

(1) Lib. vii, cap. vii.

de la reconduire et de la maintenir stable. — Le traitement se pratique utilement dans la première espèce d'éraïllement, si le mal est récent; lorsque la fongosité de la membrane interne est médiocrement élevée, et le renversement de l'ourlet peu considérable (de deux lignes ou un peu plus), dans de jeunes sujets; dans les décrépits, la flaccidité des paupières rend cette maladie tout-à-fait incurable. Il ne s'agit que de détruire avec le nitrate d'argent la surface fongueuse de la membrane interne de la paupière. Le chirurgien s'y prendra de la manière suivante : avec la main gauche, il renversera en entier la paupière malade, et avec la droite, il l'essuiera avec un linge fin; puis, sur tout le trajet de la fongosité superficielle, il promènera fortement le nitrate d'argent de manière à former une eschare. Afin d'incommoder le malade le moins possible, le chirurgien n'aura pas plutôt retiré le nitrate d'argent, qu'un aide couvrira lestement le lieu cautérisé d'une couche d'huile, qui empêchera les larmes de dissoudre facilement la pierre caustique qui se répandrait sur le globe de l'œil. Cependant, si quelque portion de ce caustique tourmentait le malade, le chirurgien ou les assistants l'enlèveront en lavant plusieurs fois l'œil avec du lait frais. Cette opération sera répétée pendant plusieurs jours de suite, jusqu'à ce que l'intérieur de la paupière soit suffisamment ulcéré et que la fongosité superficielle de la conjonctive soit détruite, surtout proche le tarse. Cet avantage obtenu, les lotions avec l'eau simple, avec la décoction d'orge et de miel rosat, suffiront pour provoquer la suppuration et cicatriser la plaie de la conjonctive. Tel sera l'effet de ce traitement, qu'à mesure que la cicatrice se formera dans l'intérieur de la paupière, le léger éraïllement diminuera en proportion égale; enfin, que l'ourlet reprendra sa position naturelle.

Cette méthode curative est, comme je l'ai dit plus haut, seulement applicable avec succès aux cas d'éraïllement récent et très-petit. Pour remédier promptement et efficacement à celui de la même espèce qui est grand et invétéré, il n'y a rien de mieux que la rescision de toute la fongosité, en rasant la substance musculaire interne des paupières. Le malade est assis; il incline un peu la tête en arrière, tandis que le chirurgien, avec l'indicateur et le doigt du milieu de la

main gauche, tiendra ferme la paupière renversée, et, avec la main droite armée de ciseaux à cuiller, comprendra l'excroissance le plus près possible de sa base, et la coupera complètement: il opérera de même sur l'autre paupière, si toutes les deux sont également affectées. L'excroissance est-elle de figure à ne pouvoir être comprise exactement avec les ciseaux, on se servira de pinces ou d'une double érigne pour la soulever, et faciliter sa dissection vers sa base, au moyen d'un bistouri à tranchant convexe. L'hémorrhagie qui semble devoir être abondante dès le principe de cette opération, ou s'arrête d'elle-même, ou disparaît par l'effet des douches d'eau froide que l'on fait sur l'œil. Immédiatement après vient l'application de l'appareil: il consiste dans deux petites compresses situées, l'une sur l'arc supérieur, et l'autre sur l'arc inférieur de l'orbite. On les maintient avec un bandage unissant, dirigé comme le *monoculus*, et serré de manière qu'il presse et replace le bord autrefois renversé de la paupière, et puisse recouvrir le globe de l'œil. Vingt-quatre ou trente heures après l'opération, l'appareil est levé: le chirurgien trouvera toute ou presque toute la paupière dans sa position naturelle. Par la suite, tout pansement consistera à laver l'ulcère deux fois le jour, avec l'eau simple, ou avec la décoction de mauve, d'orge et de miel rosat, jusqu'à cicatrice parfaite. Sur la fin du traitement, si la plaie reprend un aspect fongueux, ou si le chirurgien voit que l'ourlet est encore trop écarté du globe de l'œil, il touchera plusieurs fois avec le nitrate d'argent la plaie existante dans l'intérieur de la paupière, afin de détruire un peu plus de la membrane interne de la paupière viciée, et d'obtenir qu'en se cicatrisant dans ce point elle se resserre davantage sur elle-même, et rapproche tout-à-fait l'ourlet du globe de l'œil. Le chirurgien n'oubliera pas de combattre en même temps la cause principale de l'éraïllement, surtout l'ophthalmie chronique, le concours vicieux des humeurs vers l'œil, la faiblesse et la varicosité des vaisseaux de la conjonctive, en mettant en pratique les moyens qui seront indiqués dans le chapitre de l'*Ophthalmie*. — Il n'y a point de différence entre ce dernier traitement et celui qui convient à la seconde espèce d'éraïllement produit par un raccourcissement accidentel des téguments des paupières ou de ceux qui les avoisinent. Si le raccourcissement de

la peau a pu renverser la paupière, la rescision d'une portion de la membrane interne qui lui appartient, et la cicatrice qui en résultera, pourront rétablir la position naturelle : les motifs sont les mêmes. Mais, et je l'ai dit, puisque la perte des téguments ne se répare plus, et que le raccourcissement reste toujours le même, quelque bien faite qu'ait été l'opération, il est démontré que cette espèce d'érailement ne se guérira jamais aussi parfaitement que la première; et la paupière racornie restera toujours plus ou moins courte que de coutume, en raison de la perte plus ou moins grande des téguments. Il est une vérité: c'est que, dans un nombre considérable de cas, l'érailement paraît plus grand qu'il ne l'est réellement, eu égard à la petite quantité de téguments gâtés et perdus; car, une fois le renversement commencé, supposez une perte peu considérable de la peau, et par conséquent une faible rétraction, l'engorgement de la membrane interne ne cesse d'augmenter; il parvient enfin à renverser complètement la paupière. Dans ces cas, le traitement est très-heureux: il est au-dessus de l'attente de ceux qui ne sont point instruits sur ces matières. En effet, la fongosité enlevée, l'ourlet reporté vers le globe de l'œil après l'opération, le raccourcissement de la paupière est si petit, que l'on peut le regarder comme nul, en comparaison de la difformité et des incommodités qui étaient l'effet de cet état de renversement. Toutes les fois donc que la rétraction des téguments de la paupière renversée, et conséquemment son raccourcissement, ne sera pas tel qu'elle ne puisse remonter et couvrir, sinon parfaitement, au moins déceint l'œil, le chirurgien opérera, en excisant la membrane interne de la paupière renversée, comme il a été dit ci-dessus, en formant un ulcère avec perte de substance sur toute la surface interne de la paupière éraillée. Il emploiera, selon les circonstances, ou les ciseaux à euiller, ou le bistouri à tranchant convexe, et quelquefois ces deux instruments lui serviront en même temps. La difformité est-elle invétérée, l'excroissance de la membrane interne est-elle devenue dure, calcaireuse; la meilleure pratique est de commencer par recouvrir, pendant quelques jours avant l'opération, la paupière éraillée d'un cataplasme de mie de pain et de lait, à l'effet de rendre flexible cette fongosité, et de pouvoir la séparer avec

plus de facilité que dans son état de rigidité.

Il est un fait des plus certains et des mieux démontrés: c'est que la section des cicatrices et des brides des téguments qui ont renversé et raccourci la paupière, ne procure aucun prolongement stable de cette partie, et par cela n'apporte aucun avantage pour le traitement de cette maladie. La même chose n'arrive-t-elle pas après les brûlures profondes et étendues de la paume de la main et des doigts? N'est-ce pas par suite de ces mêmes accidents que, quelque diligence qu'on apporte dans le traitement, afin de maintenir la main et les doigts dans l'extension, ceux-ci se replient sans ressource quand la cicatrice est achevée? L'effet n'est-il pas le même après les larges brûlures de la face et du cou? Fab. d'Aquapendente (1), qui connaissait l'inutilité de la section semi-lunaire des paupières, pour détruire leur raccourcissement et leur renversement, propose, comme le meilleur moyen de les retirer, de se servir d'emplâtres agglutinatifs appliqués sur elles et sur le soucil, et étroitement noués ensemble. L'expérience m'a enseigné que, quelque avantageuse que soit cette pratique, on réussit aussi bien en employant pendant plusieurs jours le cataplasme de mie de pain et de lait, puis les embrocations huileuses, et enfin le bandage ouissant, propre à étendre la paupière raccourcie dans un sens contraire à celui de la cicatrice. C'est une pratique que l'on ne doit négliger dans aucun cas avant d'entreprendre l'opération dont il est question.

Tout étant ainsi disposé, et le malade assis si c'est un adulte, ou couché sur une table si c'est un enfant, des aides habiles le tiennent ferme. Le chirurgien prend un petit bistouri à tranchant convexe, incise assez profondément, le long du tarse, la membrane interne des paupières, ayant soin de ne pas offenser les points lacrymaux; puis avec une pince il soulève le lambeau de membrane fongueuse incisée, et continue à la séparer, avec le même bistouri, des parties subjacentes dans toute l'étendue de la surface interne de la paupière, selon l'usage dans les préparations anatomiques, jusqu'à ce que la séparation soit parvenue au point où cette membrane se dispose à s'éloigner de la paupière pour se réflé-

(1) De Chirurg. operat., cap. xv.

chir sur l'hémisphère antérieur du globe de l'œil, sous le nom de conjonctive. La section parvenue à ce point, et cette membrane soutenue et élevée davantage avec les pinceaux, le chirurgien la séparera entièrement d'un seul ou de deux coups de ciseaux, en rasant le lieu le plus profond de la paupière. Ensuite on appliquera l'appareil déjà plusieurs fois indiqué. Ce n'est qu'une compresse soutenue d'un bandage unissant, propre à faciliter par sa direction le retour de la paupière renversée vers le globe de l'œil. Un jour ou deux après l'opération, on trouve, au premier pansement, la paupière opérée redressée en grande partie, et une grande diminution dans la difformité qu'elle produisait. Il est rare que cette opération soit suivie de symptômes graves, de vomissements, de fortes douleurs et d'inflammation vive : néanmoins un lavement opiatique remédierait au vomissement s'il avait lieu. Quant à la douleur et à l'inflammation avec engorgement notable de la paupière opérée, on calme ces accidents en recouvrant la partie d'un emplâtre ou de sachets d'herbes émollientes, combinés avec les anti-phlogistiques internés, jusqu'à ce que l'inflammation et le gonflement n'existent plus, et que la suppuration commence sur toute la surface interne de la paupière opérée. A la première apparition de la suppuration, le traitement ne consistera plus qu'à laver, deux fois le jour, les parties avec la décoction d'orge mêlée de miel rosat; enfin, à toucher de temps en temps la plaie avec le nitrate d'argent fondu (pierre infernale), afin de contenir la granulation dans certaines bornes, solliciter qu'elle se cicatrise de manière à retenir la paupière parfaitement redressée dans sa position naturelle.

1^{re} OBSERVATION.

Une jeune paysanne, âgée de vingt ans, d'une constitution grêle, chlorotique et d'une fibre lâche, après une ophthalmie opiniâtre, resta avec la paupière inférieure de chaque œil renversée en dehors dans une étendue de deux lignes. Outre que ce vice déformait la face de la malade, il occasionnait sur la joue l'écoulement d'un mélange de larmes et de matière puriforme. Le bord renversé en dehors des deux paupières inférieures était rougeâtre, un peu relevé et fongueux. — Ce fut en vain que j'employai, pendant une semaine, l'usage des colly-

res astringents; je pris le parti de cautériser profondément et d'ulcérer le bord interne de l'une et de l'autre paupière renversée. Je les écartai de l'œil l'une après l'autre; je les essuyai avec soin; j'appliquai le nitrate d'argent (pierre infernale) sur la fongosité superficielle de leur bord interne, et je l'appuyai assez fort pour faire eschare, que je couvris d'une couche d'huile en lavant successivement l'œil de la malade avec du lait frais. Ce moyen curatif fut appliqué six fois à différents intervalles, et toujours avec les signes évidents d'un bon succès, si bien que, dans l'espace de vingt jours, j'eus la satisfaction de voir chez cette malade l'ourlet des deux paupières remonter à sa place. Après la guérison, le collyre vitriolique fut encore long-temps employé comme préservatif.

11^e OBSERVATION.

Une petite fille de neuf ans, Joséphine Mileri, de Pavie, était d'une constitution malsaine. Elle s'enfonça par mégarde la pointe d'un couteau à travers la cornée de l'œil droit. Les suites furent une cicatrice difforme, une ophthalmie chronique qui dégénéra peu à peu en une énorme tuméfaction de la membrane interne de la paupière qui fut renversée en dehors. Cet accident rendait rebutant l'aspect de cette malheureuse enfant. Quelques mois après l'apparition de l'écrasement, la malade fut conduite dans cette école clinique, et n'accusait pas même de douleur toutes les fois qu'avec le bout du doigt on touchait la fongosité qui avait poussé et renversé la paupière en dehors. — Je commençai le traitement par emporter, avec les ciseaux à euiller, toute cette fongosité, et par recouvrir la partie d'un linge fin sur lequel on avait étendu un onguent fait avec l'huile et la cire; je le recouvris d'un plumaceau et du bandage unissant. Quatre jours après, à la levée du premier appareil, la paupière inférieure était déjà notablement remontée. Le lendemain, la suppuration parut sur tout le trajet de l'excision. La paupière inférieure resta, pour ainsi dire, stationnaire pendant une semaine. Après ce temps, la plaie commença à se cicatriser, et conséquemment à se resserrer. Alors la paupière inférieure remonta d'un pas égal, et elle avait repris sa position lorsque la cicatrice fut complète. — Pendant tout le traitement, qui dura un mois environ, on

n'employa d'autre remède externe que les douches avec la décoction d'orge mêlée de miel rosat, et le nitrate d'argent quant la granulation des ulcères se soulevait trop. Ensuite on retira un grand avantage de l'administration interne d'un électuaire fait avec le kina et le sulfure d'antimoine, avec le mercure (ætiops antimonial). La cicatrice des ulcères provoqués sur le bord interne des paupières se forma : j'ordonnai encore pendant quelques semaines l'usage, matin et soir, de l'onguent ophthalmique de Janin, afin de fortifier les vaisseaux variqueux de la conjonctive de l'œil primitivement affecté. Le succès fut aussi heureux que je l'espérais : la vaste tache de la cornée priva totalement l'enfant de la vue du côté droit, mais elle n'a plus d'éraïllement.

III^e OBSERVATION.

Un paysan, âgé de trente-huit ans, eut un érysipèle à la face; la paupière et le sourcil de l'œil gauche se gonflèrent beaucoup : l'inflammation se termina par suppuration; et dans son issue, le pus se fit jour en perçant, dans trois points distincts, la paupière supérieure proche l'arcade sourciliaire. Dans le dessein de hâter la guérison des ulcères, le chirurgien se détermina à fendre et à enlever avec le tranchant toutes les ouvertures qui proœuaient l'écoulement du pus. Soit que, dans cette opération, on ait emporté une portion des téguments de la paupière, soit que le pus en ait trop détruit, à mesure que les ulcères approchaient de leur guérison, on observa que la paupière supérieure était de plus en plus retirée en haut et renversée, et qu'enfin elle ne couvrait plus le globe de l'œil. C'est pour cela que sa membrane interne, longtemps exposée au contact de l'air, à la dessiccation, se gorgea et finit par dégénérer en une substance fongueuse. Pour remédier de mon mieux à cet inconvénient, je fis asseoir le malade, selon ma coutume pour l'opération de la cataracte, et, avec un petit bistouri à tranchant convexe, j'essayai de séparer la membrane interne fongueuse de la paupière, en commençant l'incision proche l'angle externe de l'œil, et en continuant à fendre jusque près de l'angle interne, épargnant toujours l'endroit où se trouve le point lacrymal supérieur; puis je saisis avec les pincettes la membrane fongueuse, et, en continuant d'inciser, je la séparai de toute la surface interne de la paupière,

jusqu'à où la membrane interne est prête à se jeter sur l'hémisphère antérieur du globe de l'œil, pour y former la conjonctive. — Je n'eus pas plutôt séparé cette membrane fongueuse, que la paupière supérieure tomba sur l'œil et recouvra presque en entier sa première figure. La perte du sang fut peu considérable; mais, après l'opération, le malade fut pris d'un fort vomissement qui dura deux heures, et qui ne céda qu'à l'usage abondant de l'opium pris par la bouche et en lavement. — Dans les jours suivants, la paupière présenta une tuméfaction médiocre, qui céda cependant lorsqu'on se fit une face interne eut commencé à suppurer. Quatorze jours après l'opération le malade se trouva aussi parfaitement guéri que le comportait la nature du cas. — L'œil n'était plus défiguré, quoique la paupière supérieure gauche fût réellement un peu plus courte que la droite. Le malade pouvait l'élever, la déprimer à volonté et l'adosser contre le globe de l'œil; dans la suite, quand il voulait fermer tout-à-fait l'œil gauche, il élevait la paupière inférieure au-delà de ses bornes ordinaires, et, de cette manière, il suppléait au défaut de longueur de la paupière supérieure.

IV^e OBSERVATION.

Au commencement d'octobre 1790, un enfant de dix ans se coucha, pendant la nuit, enveloppé dans un drap sur lequel on avait battu des épis de froment. Au jour, il se réveilla avec les paupières de l'œil gauche gonflées et douloureuses. Malgré l'usage des topiques émollients, il se forma un abcès sur la paupière supérieure gauche; il se fit jour au-dessous du sourcil vers la tempe, et il y resta un trou qui ne put jamais être fermé ni cicatrisé, quelque moyen de l'art qu'on ait employé. Successivement la paupière supérieure gauche commença à se renverser, et sa membrane interne à se gonfler, saillir au dehors, et l'éraïllement devenir de plus en plus horrible. — Vers le milieu de juin 1791, huit mois environ depuis la première apparition des accidents, l'excroissance fongueuse faite dans la membrane interne de la paupière gauche couvrait une bonne partie de l'hémisphère supérieur du globe de l'œil, et tenait la paupière supérieure tellement renversée, que son bord, surtout vers la tempe, se trouvait peu distant du sourcil. Avec le bout du doigt je pres-

sai en bas la paupière qui se prêtait facilement, et fis voir qu'elle aurait recouvert parfaitement l'œil, sans la présence de ce corps intermédiaire formé par la fongosité de sa membrane interne. — Cette fongosité étant assez desséchée et comme calleuse, j'ordonnai qu'on la couvrît, pendant vingt-quatre heures, d'un cataplasme de mie de pain et de lait. J'emportai ensuite toute cette fongosité d'un seul coup de ciseau, sans léser le point lacrymal supérieur. — La résécision finie, il se présenta dans le repli de la fongosité un morceau de paille de froment de la longueur presque d'un pouce sur une demi-ligne de largeur. Après avoir enlevé tout l'exécédant de la membrane interne fongueuse, la paupière descendit sur l'œil jusqu'à le couvrir convenablement. L'opération ne fut suivie d'aucun symptôme remarquable, et l'enfant sortit de l'hôpital, dix jours après, guéri, sans autre défaut qu'une petite élévation de la paupière supérieure gauche vers l'angle externe où l'abcès s'était crevé. — Comme il n'est pas douteux que la paille était la cause de la non-cicatrisation de l'ulcère, dix mois après l'ouverture spontanée de l'abcès, de même il y a de quoi s'étonner que ce corps étranger se soit insinué par force entre la membrane interne de la paupière, sans que l'enfant se soit réveillé lors d'une telle violence.

V^e OBSERVATION.

Joseph-Antoine Scanarotti, âgé de trente-six ans, habitant de la campagne, dans le voisinage de Stradella, portait depuis long-temps un porreau près l'arcade inférieure de l'orbite droite. Ce tubercule commença, en janvier 1795, à causer de la douleur. Un chirurgien du pays appliqua un cérat qui, deux jours après, occasionna un érysipèle qui s'étendait sur toute la partie droite de la face. Alors le chirurgien changea d'indication, et l'érysipèle commençait à peine à diminuer, qu'il cautérisa profondément le tubercule au moyen du fer rouge. L'eschare fut recouverte d'un cataplasme de mie de pain et de lait, continué pendant plusieurs jours de suite. L'eschare tomba; on vit une plaie simple qui se cicatrisa dans le cours de deux mois (1).

Cette cicatrice fit que la paupière inférieure resta quelque peu retirée en bas et en dehors. Successivement sa membrane interne commença à se soulever et à devenir fongueuse; enfin, deux ans environ après cet accident, la fongosité de la membrane interne de la paupière inférieure fit tant de saillie, que cette paupière fut entièrement renversée de la manière représentée dans la première figure de la seconde planche. Le malade, grandement défiguré, larmoyant toujours, se transporta dans cet hôpital le 29 décembre 1797.

En pressant avec le bout du doigt la paupière inférieure du bas en haut, je reconnus que la peau permettait de la conduire presque dans sa position naturelle, d'où je conçus la possibilité d'améliorer le sort de ce pauvre homme. Eu égard à la consistance dure et coriace de la fongosité de la paupière renversée, je la fis recouvrir, pendant trois jours consécutifs, avec un linge enduit d'un onguent fait avec l'huile et la cire; puis, par-dessus, je fis appliquer un cataplasme de mie de pain et de lait. — Le 3 janvier 1798, le malade était assis, et, à l'aide d'un bistouri à tranchant convexe et d'une pince, je lui fis une incision le long du bord interne du tarse, depuis un angle à l'autre de la paupière inférieure, en épargnant le point lacrymal. Continuant à séparer en bas la membrane interne de cette même paupière, j'enlevai toute la fongosité avec elle. La plaie fut ensuite recouverte d'un petit linge enduit d'un mélange d'huile et de cire; par-dessus, je mis une compresse assez relevée, qui s'étendait du zigoma à la paupière inférieure; je serrai le tout au moyen d'un bandage unissant, dirigé comme le *monoculus*.

Le sixième jour, l'appareil fut levé pour la première fois. Je trouvai que la paupière inférieure avait fait plus que les deux tiers du chemin vers sa position naturelle. Je fis des lotions sur la partie avec de l'eau de mauve tiède, et je réappliquai le même appareil. — Le neuvième, la paupière inférieure avait remonté vers le globe de l'œil plus que dans les jours antécédents. L'ulcère était trop granuleux sur la face interne des paupières

d'un journal traduit de l'allemand par Thomas Volpi, et qui a pour titre: *Biblioteca della più recente letteratura medico-chirurgica*. (LEYELLE.)

(1) Cette observation est consignée dans le premier volume, IV^e partie, p. 806,

res : je le touchai fortement avec le nitrate d'argent fondu, en recouvrant aussitôt l'eschare d'une couche d'huile. — Les 10, 11 et 12, rien de nouveau : la cicatrice commençait à se former proeche le bord interne du tarse. — Les 13, 14 et 15, vers l'angle interne de l'œil, je touchai l'ulcère avec le nitrate d'argent. — Le vingt-unième jour, après trois ou quatre jours de lotions avec l'eau de elaux et le miel rosat, la cicatrice devint parfaite. La paupière se trouva à son plus haut degré d'élevation, et telle qu'on la voit dans la deuxième figure de la seconde planche. Cette différence, petite eependant, que l'on observe encore dans cette figure, était proportionnée à la perte déjà faite des téguments, où il y avait cicatrice; perte que ne peut réparer aucun moyen connu jusqu'alors. Enfin, cette opération fit que le malade n'était plus difforme : le larmolement avait disparu de son œil droit.

VI^e OBSERVATION.

Marie-Thérèse Zeeone, de Mareignano, avait six ans lorsqu'elle fut affectée d'un charbon malin sur la partie inférieure et un peu latérale de la paupière inférieure droite. Une grande portion des téguments fut détruite ; il en résulta une cicatrice difforme et distendue, qui renversa par la suite considérablement la paupière inférieure droite. Cette enfant, déjà adulte, avait seize ans lorsque j'examinai son œil. Le renversement était pour le moins de cinq lignes ; les larmes s'écoulaient incessamment sur la joue droite. On ne pouvait pousser que dans une faible étendue la paupière affectée en haut vers le globe de l'œil, à cause du tiraillement, du froneement de la cicatrice inférieure, et particulièrement vers l'angle externe de l'œil. Le défaut remarquable des téguments et la rigidité de la cicatrice ne me permettaient pas d'espérer un traitement très-satisfaisant. De toutes manières, je voulus essayer d'améliorer le sort de cette pauvre malade, qui fut couchée dans eet hôpital, le 17 décembre 1799. Afin de rendre la cicatrice et les téguments de la paupière renversée plus flexibles, plus souples que possible, je les fis enduire de graisse plusieurs fois le jour, et recouvrir du bandage unissant, de manière qu'il fit alonger la peau de la joue et de la paupière affectée, de bas en haut. Cette précaution fut extrêmement avantageuse, et eontinuée jusqu'au vingt-deuxième jour du même mois. — Le 23,

j'opérai, en incisant, avec le bistouri à tranchant convexe, la membrane interne fongueuse de la paupière renversée, rasant le tarse, de l'angle externe vers l'interne, en épargnant le siège du point lacrymal inférieur ; puis je soulevai avec des pinces cette membrane interne fongueuse de la paupière ; elle était déjà en grande partie séparée et libre presque jusqu'ou elle eommencée à se changer en conjonctive : d'un seul eoup de eiseau je la séparai entièrement du reste. J'ordonnai à la malade de fermer l'œil le plus qu'il lui fut possible ; je le recouvris d'un plumaceau de charpie sèche pour réprimer le sang, et je maintins la paupière rapprochée du globe de l'œil, au moyen du bandage unissant.

Deux jours après, je levai ee premier appareil : je trouvai la paupière inférieure redressée, sensiblement remontée vers le globe de l'œil. La plaie fut lavée avec l'eau tiède et recouverte de nouveau d'un linge fin enduit d'huile et de eire, et du bandage unissant, dirigé de manière à porter toujours davantage de bas en haut les téguments de cette même paupière. — Le 27, la suppuration parut abondante ; la plaie montra de la tendanee à devenir fongueuse, et, le 29, cette fongosité s'opposait encore beaucoup plus évidemment au plus grand redressement possible que l'on pouvait obtenir de la paupière : c'est pourquoi j'exeisai d'un trait toute cette fongosité, en me servant des ciseaux à cuiller. — Le premier janvier 1800, la suppuration reparut assez abondante ; la plaie fut détergée plusieurs fois le jour avec la décoction d'orge mêlée de miel rosat. — Le 5, j'ordonnai que le soir on appliquât sur la surface interne de la paupière opérée l'onguent ophthalmique de Janin. Mon intention était de réprimer cette tendanee eontinuëlle qu'avait eue la plaie à devenir fongueuse. Ce remède fut employé jusqu'au dixième jour. — A cette époque, la paupière était déjà remontée presque entièrement jusqu'au point où il était possible qu'elle parvint. Elle embrassait si bien l'hémisphère inférieur du globe de l'œil, que les larmes ne coulaient plus sur la joue. — Du 10 au 20, le pansement consista à toucher quelquefois la plaie avec le nitrate d'argent fondu, et à la laver avec la décoction d'orge mêlée de miel. Ces moyens proeurrèrent une parfaite cicatrice. — Le 22 du même mois, la jeune fille est sortie de l'hôpital, assez eontente de son nouvel aspect. Il ne lui restait d'autre défaut

que celui dépendant de la brièveté de la paupière inférieure : elle n'était cependant pas fortement sensible, à moins que cette personne ne regardât en haut.

Remarques du traducteur.

Les troisième et quatrième observations consignées dans ce chapitre nous fournissent deux exemples de maladies désignées sous le nom de *lagophthalmes*, qui ne sont autre chose qu'un érailement de la paupière supérieure. On a vu combien le traitement qu'on leur a opposé diffère de celui recommandé par Celse, et par tous les écrivains qui l'ont copié. En effet, les préceptes décrits par Celse ont tellement occupé tous les praticiens, qu'il n'en est guère qui ne les aient pronés. Plusieurs d'entre eux pensèrent au mode à employer pour tenir toujours écartés les bords de l'incision semi-lunaire que Celse propose de pratiquer sur la paupière raccourcie et renversée en dehors, afin de la tirer en bas et de l'appliquer plus parfaitement sur l'œil, par le relâchement que cette opération devait procurer, et de la pouvoir enfin maintenir dans une situation favorable. On a imaginé, pour cet effet, divers instruments et plusieurs bandages, sans penser qu'entre les bords d'une plaie qui ne se réunit pas, il n'y a jamais reproduction des parties molles; que la nature ne cicatrise jamais une plaie que par la réunion des parties divisées en frônant la peau. Nous dirons ici, avec Searpa, que la nature montre dans ce travail une telle puissance, que souvent elle comprime, ne dissout, ne chasse au dehors que les corps qui, accidentellement ou à dessein, ont été portés entre les bords d'une plaie, et dont la présence rendrait plus tardive et plus lente la guérison que l'on cherche à obtenir. C'est ce qu'elle exécute avec le succès le plus heureux. Ces lois de la nature bien pesées, bien reconnues par une expérience-longue et continuée, il paraît clair que cette incision semi-lunaire, ainsi que tous les efforts et tous les moyens proposés pour allonger la paupière divisée, ne peuvent être d'aucun avantage pour l'objet curatif, parce que la paupière se raccourcit et se renverse de nouveau en dehors, à mesure que l'incision semi-lunaire s'approche de la cicatrisation, avec la différence seulement qu'il reste alors en arrière une cicatrice qui rend beaucoup plus difforme qu'auparavant la paupière renversée. — C'est

donc avec raison que Bordenave, Fahre, s'élevèrent contre cette méthode et ses partisans. Guidés par la raison et par l'expérience, ils démontrèrent qu'il était mieux et plus convenable au but que l'on se proposait, de suivre une méthode diamétralement opposée, en exécutant l'incision, non en dehors, mais bien sur la membrane interne de la paupière affectée, qui, devenue libre au moyen de cette incision, est entraînée vers la partie opposée, à mesure que la cicatrice se fait. De cette manière la paupière recouvre en tout ou en partie sa position et sa première configuration. Les praticiens célèbres dont je viens de rapporter l'opinion furent précédés par Maître-Jean, dont l'ouvrage sur les maladies de l'œil est encore meilleur que tous ceux publiés jusqu'à ce jour. Cet écrivain nous dit : « Si cette » maladie vient d'une excroissance de » chair (*insensiblement engendrée dans » la partie intérieure de la paupière*) » (1); si cette chair est fongueuse et pe- » tite, on la pourra consommer et dessé- » cher par le moyen des remèdes propo- » sés ci-devant pour de semblables ex- » croissances. Si, au contraire, elle est » vicieuse et dure, on pourra l'ôter, en » la coupant avec la pointe des ciseaux, » pourvu qu'on reconnaisse qu'elle ne » soit nullement chancreuse, prenant » garde d'offenser le corps de la paupière : » même, pour la couper plus facilement, » on pourra, comme nos auteurs l'ensei- » gnent, passer une aiguille enfilée au » travers de la base, et former avec les » deux bouts du fil une anse avec laquelle » on l'élèvera pendant qu'on la coupera » petit à petit, ou avec le bistouri courbe, » la lancette, ou la pointe des ciseaux, se » servant ensuite des remèdes dont j'ai » parlé à l'occasion des verrues. »

N'y eût-il que la beauté qui gagnât à cette méthode, elle devrait l'emporter sur celle de Celse; mais elle nous procure un double avantage, car non-seulement elle met en sûreté l'organe le plus noble, mais encore elle contribue à son embellissement. Comment se rendre raison du vomissement qu'éprouva, pendant deux heures après son opération, le malade dont il est parlé dans la vingt-deuxième observation? L'expérience nous dit que ce symptôme se manifeste quelquefois après la dépression de la cataracte;

(1) Maître-Jean, Traité des maladies de l'œil, ch. XXI, p. 507.

dans ce cas, on peut l'attribuer à la lésion des tuniques de l'œil, et en particulier à celle des nerfs ciliaires. Mais que ce même symptôme, peut-être plus rare, survienne à la suite d'une extirpation d'une partie de la membrane interne des paupières, c'est un phénomène très-digne de fixer l'attention des praticiens.

ARTICLE ADDITIONNEL.

Les paupières, organes essentiellement protecteurs, sont aussi indispensables à l'intégrité de la fonction de la vision que les lèvres à la nutrition. On n'ignore pas effectivement que les dérangements de leurs fonctions entraînent de très-sérieux dans ceux du globe oculaire, et que leur ablation, ou même la destruction partielle, anéantit en peu de temps la faculté de voir. — Les maladies des paupières peuvent être divisées en plusieurs catégories : 1^o lésions traumatiques et brûlures : nous en avons parlé ; 2^o inflammations aiguës et chroniques (*V. le chap. des Conjonctivites*) ; 3^o lésions de la forme et du mouvement (ectropion, entropion, symblépharon, ankyloblépharon, atonioblépharon, nictitatio) ; 4^o tumeurs de différentes sortes. Le mot ectropion exprime le renversement d'une ou des deux paupières en dehors. On pourrait lui substituer l'expression plus exacte d'*extroversion palpébrale*. Lorsque cet état existe aux deux paupières d'un même œil, il reçoit le nom ancien de lagophthalme ou d'œil de lièvre.

§ 1^{er}. *Variétés*. — On peut admettre cinq variétés principales d'ectropion : 1^o par boursofflement, ou tumeurs de la conjonctive ; 2^o par raccourcissement de la peau de la paupière, occasionné par des brûlures, des abcès, des ulcères, l'ablation d'une tumeur ou des cicatrices de toute autre nature. Ces cicatrices font quelquefois adhérer la paupière au périoste de la base de l'orbite. 3^o Par division du tendon du muscle orbiculaire ou de la portion externe du grand ligament palpébral ; 4^o par paralysie du muscle orbiculaire ; 5^o par tumeur intra-orbitaire ou exorbitisme. — Quelques personnes admettent aussi un ectropion par contraction spasmodique du muscle orbiculaire. J'aurais de la peine à comprendre cette dernière variété, à moins qu'on ne fasse allusion à l'ectropion double qui a lieu chez les enfants atteints de

conjonctivite purulente et dont nous avons déjà parlé. On cite aussi des cas d'ectropion congénital (Guthrie, etc.) ; c'est une extroversion de la première espèce, et rien de plus. On sait que durant la vie intra-utérine les maladies inflammatoires sont assez fréquentes ; la conjonctive n'en est pas exempte. — Il y a une autre sous-variété d'ectropion dont les auteurs n'ont qu'à peine parlé ; elle dépend d'une sorte d'érailement léger de l'angle interne des deux paupières, et qu'on rencontre chez quelques personnes âgées. Cet érailement dépend d'une sorte de relâchement des liens des paupières aux os du nez.

§ II. *Caractères*. — L'ectropion ne s'observe ordinairement qu'à la paupière inférieure, rarement à la supérieure. Cela tient à ce que la première est plus courte et moins contractile. La supérieure étant plus longue, plus courbe et douée d'une contractilité assez puissante, est moins exposée aux renversements. Quelle que soit, du reste, la variété de l'extroversion, les phénomènes qui l'accompagnent sont toujours les mêmes. — On peut admettre trois degrés d'extroversion palpébrale : le simple éloignement du bord palpébral de la surface de l'œil, c'est le premier degré ; l'évasement assez prononcé du tarse pour permettre de voir à nu toute la face interne de la muqueuse, c'est le second degré ; le renversement complet, de manière à rendre externe sa face conjonctivale, c'est l'ectropion au troisième degré. — Les caractères les plus saillants de l'ectropion sont : le larmolement et la phlogose habituelle de la conjonctive. — Cette phlogose précède assez souvent l'infirmité, elle est entretenue et augmentée par l'action de l'air qui frappe la muqueuse. Cette membrane se boursofle, devient plus ou moins ulcérée, fongueuse ou granuleuse, hypertrophiée, sarcomateuse, dure et parfois aussi presque cartilagineuse. Le tarse reste fixé sur la joue comme un croissant. Si l'ectropion est double (lagophthalme), la conjonctive des deux côtés couvre plus ou moins la surface de l'œil, et le garantit des suites fâcheuses de la dénudation. — Les caractères physiologiques sont ceux des conjonctivites chroniques. C'est déjà dire que l'ectropion est une infirmité fort incommode. — Abandonné à lui-même, l'ectropion se termine, à la longue, par la perte de la vision, par suite des phlogoses répétées qui envahissent l'organe dénudé.

§ III. *Étiologie.* — Les causes les plus fréquentes sont les conjonctivites chroniques, surtout les purulentes ou les catarrhales. (V. ces dernières maladies.) En se boursoufflant, la muqueuse renverse mécaniquement la paupière. Les autres causes, telles que les cicatrices, les tumeurs, les blessures dont nous venons de parler, ont une action trop évidente sur les paupières, pour que nous nous y arrêtions davantage.

§ IV. *Pronostic.* — Variable, selon la nature de la cause. Toujours favorable lorsque la cause de l'extroversion peut être enlevée sans inconvénient.

§ V. *Traitement.* — Il y a autant de méthodes de traitement que de variétés d'ectropion.

1^o *Cautérisation.* Lorsque le mal est léger et qu'il dépend du boursoufflement de l'hypertrophie de la conjonctive, la cautérisation de cette membrane jointe à la compression suffisent pour la guérison. On promène un crayon de pierre infernale sur la conjonctive, surtout vers l'endroit où cette membrane se réfléchit de la paupière sur l'œil, et l'on y forme une eschare blanche plus ou moins profonde. La douleur vive que ce moyen produit s'apaise aisément à l'aide de fomentations d'eau fraîche. Les auteurs recommandent une foule de précautions pour empêcher le caustique de se répandre sur l'œil; ces précautions sont inutiles, à mon avis; je pense même qu'il y a avantage que cela ait lieu, car on combat de la sorte aussi la phlogose soarde qui coexiste sur le globe. On peut également se servir d'un crayon de sulfate de cuivre si le mal est fort léger: ce moyen est moins douloureux et plus approprié quand l'ectropion est de nature catarrhale. Quelques personnes préconisent également l'acide sulfurique pur, dans les cas de granulations. D'autres caustiques, même le fer rouge, peuvent remplir le même but, pourvu qu'on les sache employer. Il y a cependant des cas où les seuls remèdes anti-phlogistiques et astringents peuvent suffire. Les scarifications verticales avec la lancette, les sangsues, les poudres de calomel ou d'alun, les pommades de nitrate d'argent ou autres ont été souvent employées avec succès, soit seules, soit conjointement à la cautérisation. — Dans tous les cas, du reste, il faut y joindre la compression, et ramener mécaniquement la paupière à sa position naturelle. On relève la paupière avec les doigts, ou met des compresses

doubles par-dessus, et l'on serre le tout avec une bande monoculus. Ce moyen est d'autant plus convenable, qu'il agit en même temps comme anti-phlogistique. La guérison est complète quand le bord ciliaire touche le globe de l'œil et y reste sans se déplacer. On prévient la récurrence par la continuation des mêmes moyens.

2^o *Excision de la muqueuse.* Lorsque l'ectropion se rattache à la cause précédente, et que les moyens ci-dessus paraissent insuffisants, il faut exciser une partie ou la totalité de la conjonctive palpébrale. — Cela est surtout nécessaire quand cette membrane présente des granulations, des fongosités, ou que son hypertrophie est considérable, ainsi que cela s'observe dans les ectropions anciens. S'il y a des végétations morbides, il faut les ébarber avec les ciseaux courbes, et y passer le caustique ensuite, puis mettre en usage les remèdes résolutifs et la compression dont nous venons de parler. Si le mal consiste dans une simple hypertrophie de la muqueuse, il faut en exciser un lambeau ovalaire, en la comprenant dans les ciseaux courbes portés à plat, le plus loin possible du bord ciliaire, ou bien à l'aide d'un bistouri boutonné et des pinces, ce qui est plus exact. Dans ce dernier cas, on circonscrit un parallélogramme de la muqueuse, et on la dissequé délicatement. Son étendue doit être proportionnée à celle de l'extroversion. On laissera couler le sang jusqu'à ce qu'il s'arrête de lui-même; puis on panse en soutenant la paupière relevée à l'aide d'une pyramide de compresse et d'une bande monoculus. On refait l'appareil le troisième ou quatrième jour; on lave d'abord avec de l'eau tiède, puis on aura recours aux collyres résolutifs pour achever la cure; la compression doit être continuée pendant quelque temps. La cicatrice qui résulte de l'excision de la muqueuse concourra à tirer le bord palpébral vers l'œil, et à prévenir la récurrence. La cautérisation pourrait aussi quelquefois devenir nécessaire après cette excision, si elle n'était pas assez étendue; il vaut mieux cependant pécher en moins qu'en plus dans cette ablation. — Il y a des cas où toute la muqueuse de la paupière renversée doit être excisée pour obtenir la guérison de l'ectropion: c'est lorsque cette membrane est calleuse ou autrement dégénérée, ou bien que la peau de la paupière se trouve légèrement raccourcie par des cicatrices peu fortes. On enlève la mu-

queuse en la disséquant absolument comme dans une préparation anatomique. Les auteurs prescrivent de commencer cette dissection par le bord tarsien : on saisit délicatement le bord de la paupière avec une pince, ou mieux avec les ongles des deux premiers doigts ; on pratique avec un petit bistouri boutonné et à tranchant convexe une incision transversale derrière les cils et dans toute l'étendue du bord de la paupière, en ayant toutefois soin de ne pas blesser le point et le conduit lacrymal : on absterge le sang ; on soulève le bord de la muqueuse, et l'on dissèque cette membrane jusqu'à l'endroit où elle se réfléchit sur l'œil : on excise alors avec des ciseaux courbes. Il va sans dire que, durant cette dissection, le malade doit être assis ou couché, sa tête et les paupières soutenues convenablement par des aides. Le pansement et les soins consécutifs sont les mêmes que dans les cas précédents. Cette opération est attribuée généralement à Bordenave ; elle appartient cependant à M. A. Séverin. (*V. Louis, Mém. de l'Acad. de Chir.*, t. 1v.)

3° *Rétrécissement de la paupière.* Le dernier cas pour lequel nous venons de décrire l'excision de la totalité de la conjonctive peut se guérir d'une autre manière. On excise une partie de la paupière en pratiquant deux incisions verticales depuis son bord libre et qu'on réunit angulairement en forme de V. La base de ce V est du côté des cils ; le sommet, du côté du bord orbitaire. C'est ce qu'on connaît sous le nom de méthode d'Adams. L'opération est très-facile : on saisit le bord libre de la paupière avec les deux premiers doigts de la main gauche ; on coupe, à l'aide de gros ciseaux, en pratiquant deux incisions obliques et convergentes, à deux lignes environ de distance l'une de l'autre, et ayant chacune deux lignes environ de longueur. Il en résulte un véritable bec de lièvre triangulaire de la paupière. On en réunit les bords à l'aide d'une épingle et d'un fil en huit. Compresse, bandage *ut supra*. J'ai vu nombre de fois Dupuytren la pratiquer toujours avec succès ; je l'ai pratiquée moi-même deux fois ; une fois pour l'ablation d'une petite tumeur érectile, avec un heureux résultat. Cette méthode doit être adoptée surtout pour les cas où les procédés précédents auraient été inefficaces pour l'ablation de certaines tumeurs et l'enlèvement de cicatrices peu volumineuses.—Lorsque l'ectropion

effectivement appartient à la seconde variété, c'est-à-dire qu'il est produit par une cicatrice, sa guérison réclame généralement l'ablation du tissu inodulaire : s'il n'est pas très-étendu, on l'enlève en le comprenant dans un triangle, et l'on réunit par première intention. Il va sans dire que la méthode d'Adams n'est adoptable qu'autant que la base du triangle n'est pas assez large pour empêcher la réunion des bords de la plaie. On applique cependant aussi avec succès cette manière d'opérer dans les érailllements simples ou doubles de l'angle externe, causés par des blessures avec ou sans perte de substance. On excise angulairement une portion de chaque bord palpébral, de manière à prolonger l'angle externe, puis on réunit à l'aide de la suture. On raccourcit de la sorte les deux paupières en les tirant ensemble vers la tempe.

4° *Raccourcissement du repli falciforme de la conjonctive sans excision.* Si l'ectropion dépend de la présence d'une cicatrice tellement large à ne pouvoir être comprise dans l'excision en V, M. Dissenbach a imaginé de fendre la cicatrice horizontalement à la base de la paupière, et d'arriver petit à petit à la face postérieure de la conjonctive, vers l'endroit où elle se réfléchit sur le globe de l'œil, la saisir avec des pinces, la tirer au-dehors et l'y fixer à l'aide d'épingles. On conçoit qu'en tirant la conjonctive de cette manière, le bord libre de la paupière est obligé de se relever. Cette méthode fort ingénieuse a été mise à exécution avec succès par l'auteur lui-même et par plusieurs autres chirurgiens. Je ne pense pas cependant qu'elle puisse être d'un usage aussi général que celle d'Adams. Outre que cette opération est fort douloureuse, elle laisse un tampon désagréable sur la peau de la paupière. D'ailleurs, elle ne met pas à l'abri de la récidive.

5° *Blépharoplastie.* Dans le cas où les opérations précédentes auraient été insuffisantes, il reste une dernière ressource, c'est d'enlever la totalité de la cicatrice, et de la remplacer par un lambeau de peau saine, d'après les règles connues d'autoplastie. Ce lambeau peut être emprunté à la peau de la joue, de la tempe, du nez ou du front, selon les conditions particulières de la maladie. Les règles à suivre, dans cette opération, sont fort variables ; elles se rattachent à des considérations d'un ordre particulier que les

limites de cet ouvrage ne me permettent pas d'aborder. (V. Blandin, *Traité d'autoplastie; Anat. Chir.*, par le même. *Gaz. Méd.*, 1835, p. 404; 1836, p. 704.) Je dirai seulement que, dans un cas d'ectropion de la paupière supérieure dépendant de cicatrice, le docteur Riberi s'est bien trouvé du procédé suivant : il a disséqué la cicatrice, entraîné la paupière en bas avec tout le tissu inodulaire, et rempli la place primitive de celui-ci par la peau saine voisine dont il a rapproché les bords. C'est ce qu'on appelle procédé autoplastique *par glissement de tissus*. Ce mode opératoire a de l'analogie avec le suivant. — « M. Sanson, ayant à traiter un ectropion fort développé, mais sans épaissement de la muqueuse, employa le moyen suivant, qui fut mis en usage sous mes yeux. L'opérateur fit sur la peau sous-jacente à la paupière une incision en forme de V; l'espace situé entre les deux branches de cette incision occupait presque toute la paupière; le lambeau fut disséqué et soulevé; rien n'était alors plus facile que de relever la paupière et de la remettre dans sa position naturelle pour s'y soutenir. M. Sanson, après avoir disséqué les bords des tissus adjacents à la solution de la continuité, les réunit par trois points de suture entortillée comme dans le procédé de Janson, abandonnant ainsi le lambeau flottant, sauf à le réséquer ensuite s'il devenait nécessaire. Tout promettait à cette opération un plein succès, lorsque le malade fut pris d'un érysipèle auquel il succomba. » (Carron du Villards, *Guide pr. des malad. des yeux.*) — L'ectropion dépendant de la division du tendon du muscle orbiculaire n'est pas incurable, ainsi que l'a dit M. Riberi. Lendran a parfaitement guéri le cas de ce genre qu'il a traité par le rafraîchissement des bords et la suture. J'ai moi-même guéri un notaire de province d'un ectropion analogue que j'ai opéré en présence de MM. Ségalas et Rohechchi. — La paralysie du muscle orbiculaire se rattache toujours à des lésions dont la source est dans le cerveau. On la traite par les remèdes anti-paralytiques connus, en particulier la belladone, les saignées et le galvanisme. — Il va sans dire, enfin, que l'ectropion symptomatique d'exophtalmie, ou de tumeurs sous-palpébrales, ne réclame d'autre traitement que celui qui est propre à ces maladies. — Les médications qui précèdent ont, comme on le voit, chacune une des-

tinuation particulière; il importe de bien discerner les cas de leur application. On conçoit, cependant, que si le globe oculaire était perdu, l'opération n'aurait plus la même importance; elle aurait néanmoins toujours pour but de dissiper le larmolement, la douleur, et de corriger une difformité choquante. Dans un cas d'ectropion supérieur par cicatrice, l'œil étant perdu, on a divisé, à la base de la paupière, la peau, le muscle orbiculaire et le muscle releveur; on a abaissé la paupière sur l'œil, et on a entreteint écartés les bords de la plaie. La paupière est restée paralysée au-devant de l'œil. C'était le but qu'on s'était proposé.

CHAPITRE V.

DES CILS QUI IRRITENT L'ŒIL.

Cette maladie, qui se nomme trichiasis se présente sous deux formes distinctes : la première indique la direction des cils en dedans, le tarse conservant sa position et sa direction naturelles; la seconde consiste dans une inclinaison vicieuse du tarse, et, conséquemment, de cils contre le globe de l'œil. — La première espèce est assez rare, je ne l'ai encore observée qu'une fois; mais quelques poils seulement avaient changé de direction. La seconde forme de trichiasis qui consiste dans la plicature vicieuse en dedans du tarse et des cils en même temps, se rencontre communément dans la pratique. Cette affection est, ou complète, et interesse toute la longueur du tarse; ou incomplète, et ne s'étend que dans un certain espace de l'ourlet, et le plus souvent proche l'angle externe de l'œil. Une paupière seule du même organe est affectée, ou bien toutes les deux : les deux yeux peuvent encore être à la fois complètement tourmentés de cette maladie. — A ces deux espèces de trichiasis, les écrivains en chirurgie joignent la distichiasis comme une troisième. Ils la supposent formée, contre l'ordinaire, d'un double rang de poils; mais il n'existe réellement pas, et ce qui a suggéré cette subdivision est sans doute le pen de réflexions que l'on a faites sur ce qu'ont déjà dit depuis long-temps Winslow (1) et Albinus (2) sur la dis-

(1) Exposition anatomique, *Traité de la tête*, § 278.

(2) Acad. annotat., lib. m, cap. vu.

position naturelle des cils; c'est-à-dire que leurs racines, quoiqu'en apparence disposées sur une seule ligne, en forment néanmoins deux ou trois, et même quatre dans la paupière supérieure. Leur situation est irrégulière, et, comme on dit, confuse. Chaque fois, cependant, qu'à raison d'une maladie, quelques poils s'écartent en sens contraire les uns des autres et s'éparpillent, il semble qu'il s'est formé une nouvelle rangée de cils, lorsqu'il n'y a véritablement aucun changement quant au nombre, à l'origine et à l'implantation naturelle (1).

Il est difficile de déterminer avec précision quelles sont les causes de la déviation d'un petit nombre de poils de la paupière, lors même que le tarse conserve sa position. On les rapporte généralement aux cicatrices qui se forment sur le tarse affecté primitivement de petits ulcères, qui font tomber les cils, et empêchent ceux qui croissent naturellement de reprendre leur juste direction; mais il convient de dire que cette cause n'est pas la seule, puisque, dans le malade que j'ai observé, deux ou trois poils s'étaient roulés contre le globe de l'œil, quoiqu'il n'y eût eu nulle part ni ulcération, ni cicatrice sur le tarse. — Pour moi, j'incline à croire que ces petits ulcères et ces cicatrices qui se forment sur le bord interne du tarse, plutôt que de produire la première espèce de trichiasis, occasionnent la seconde, qui est le roulement en dedans de l'ourlet, et conséquemment des cils contre le globe de l'œil. Ces petits ulcères sont de nature rougeante: lorsqu'on les néglige, ils consomment une partie de la substance de la membrane interne des paupières proche le tarse; il en résulte peu à peu les cicatrices et des resserrements qui entraînent et roulent en dedans le tarse et les poils qui lui sont implantés: et comme les ulcères dont il est question n'occupent pas toujours toute l'étendue du bord interne de l'ourlet, mais se limitent à quelques lignes de son milieu, ou bien dans son extrémité proche l'angle externe des paupières; de même, après leur cicatrisation, tous les poils ne se roulent pas toujours en dedans, mais seulement un certain nombre de ceux qui correspon-

dent à l'étendue des petits ulcères qui résidaient primitivement le long du bord interne du tarse. En effet, dans tous les cas de trichiasis imparfaite produite par des cicatrices de l'intérieur de l'ourlet, on trouve, pour peu qu'on y fasse attention, que le tarse et les poils conservent partout leur position naturelle, excepté contre l'endroit où existaient primitivement les ulcères du bord interne de la paupière, qui, renversée, permet de voir, proche le bord correspondant au siège de la trichiasis, sa membrane interne pâle, rugueuse, calleuse, et que de sa crispation dérivent évidemment le racornissement en dedans de son bord cartilagineux et l'inclinaison vicieuse des poils contre le bulbe de l'œil.

Outre ces causes, il en est encore d'autres capables de produire un effet semblable et aussi mauvais. 1° L'ophthalmie chronique de vieille date, telles la scrofuleuse et la variolique, qui s'aggravent avec le temps, retient les téguments des paupières dans un état de distension et d'œdématisation continuelle, avec complication de leur relâchement, qui les empêche de fournir un point d'appui convenable et stable au bord cartilagineux des paupières: alors le tarse se dirige vers le globe de l'œil, se roule en dedans, et les cils prennent la même direction. 2° Indépendamment du relâchement des téguments, l'amollissement morbifique du cartilage tarse produit souvent un aussi mauvais effet. On en trouve la cause dans l'écoulement abondant, puriforme et continu des glandes de Méibomius. Dans ce cas, le cartilage tarse devient, en tout ou en partie, incapable de se soutenir élevé, et de conserver la courbe nécessaire pour s'appuyer exactement avec le tarse des autres paupières; enfin, la totalité, ou une partie de ce même cartilage, se relâche, se replie en dedans, et entraîne avec elle, contre le globe de l'œil, les poils qui lui correspondent. — Il n'est pas rare de trouver ces causes combinées ensemble, et souvent encore jointes à la cicatrice de la membrane qui revêt le bord intérieur du tarse. Quelqu'un prétend (1) que la trichiasis provient quelquefois d'une contraction spasmodique du muscle orbiculaire des paupières; mais je confesse n'avoir jamais rien observé de semblable, et j'ai peine

(1) Maitre-Jan a depuis long-temps fait cette même observation, comme on peut le voir dans son *Traité des maladies de l'œil*, p. 494. (LEVEILLE.)

(1) Bell, *System. of Surgery*, v. III, p. 276.

à croire que le spasme du muscle orbiculaire des paupières, quelque fort qu'il soit, puisse jamais faire replier en dedans le tarse et les cils, et, bien qu'il produise cet effet, que ce spasme puisse être une cause permanente de la trichiasé.

Sans être versé dans la chirurgie, chacun peut promptement calculer quelles sont les grandes inconvénients que doivent occasionner les poils qui appuient toujours sur la cornée et sur le blanc de l'œil. Pour aggraver encore plus le mal, il arrive souvent que les poils recourbés en dedans grossissent et s'allongent davantage que ceux qui sont restés au dehors; et quand un seul œil est ainsi malade, l'autre qui est sain s'en ressent ordinairement par *consensualité*. Celui-ci n'ose, pour ainsi dire, se mouvoir, pour ne pas accroître la fatigue de l'autre irrité et froissé par les poils déviés. On peut dire, en général, que les personnes affectées de cette maladie ont les deux yeux irritables, et hors d'état de pouvoir supporter la lumière. Dans les cas de trichiasé incomplète, ceux qui en sont tourmentés conservent encore la faculté d'ouvrir les paupières pour voir un peu, et, le plus souvent, c'est vers la partie de l'angle interne de l'œil; pour cela, ils inclinent d'une manière désagréable la tête et le cou. Cette circonstance produit à la longue dans les enfants des courbures vicieuses du cou, des épaules, dont on ne les corrige que difficilement, lors même de la guérison de la trichiasé. En outre, les enfants ne peuvent endurer le stimulus que produisent les cils recourbés en dedans. Continuellement ils frottent les paupières, et accroissent ainsi beaucoup les funestes conséquences de la trichiasé, telles que l'ophtalmie variqueuse, l'obscureissement nébuleux et l'ulcération de la cornée.

Le traitement de la seconde espèce de trichiasé, qui se rencontre communément dans la pratique, et qui consiste dans une inclinaison vicieuse du tarse, et par conséquent des cils contre le globe de l'œil, s'effectue en retournant artificiellement le tarse, en le reconduisant d'une manière stable dans sa position et dans sa direction naturelles avec les cils qui touchaient et piquaient le globe de l'œil. Ce traitement est indiqué dans le cas où la maladie est l'effet des cicatrices et du froncement de la membrane interne de la paupière proche le tarse, par suite de petits ulcères rongearants situés autrefois sur le bord interne de l'ourlet;

ou lorsque cette inconvénient est produite par le relâchement des téguments des paupières, ou par l'amollissement du cartilage tarse, et plus encore par la réunion de ces deux causes. On satisfait pleinement à cette indication en excisant une portion donnée de la peau dans la proximité de l'ourlet. Il faut que cette excision soit assez large et assez étendue pour qu'après la cicatrice le tarse et l'ourlet se trouvent suffisamment retournés en dehors et détachés du bulbe de l'œil: il faut que ces parties trouvent dans la cicatrice des téguments un point d'appui si solide qu'ils puissent y être retenus en position et dans leur direction naturelle. D'après tant de tentatives inutiles, il n'en est plus, je pense, parmi les chirurgiens modernes, qui, pour obtenir la cure radicale de cette maladie, conservent quelque espérance de bon succès dans le seul arrachement des poils mal disposés, non plus que dans leur renversement en dehors, où ils sont retenus par des emplâtres agglutinatifs. Aucun n'est tenté de les arracher et de toucher leur racine avec les caustiques, avec le fer rouge; moins encore de couper l'ourlet avec les poils, ou d'inciser le muscle orbiculaire par l'intérieur de la paupière, dans l'hypothèse que cette inconvénient fût quelquefois le produit du spasme de ce même muscle. Tous ces moyens, enfants de la théorie, sont exclus par la pratique, en partie comme insuffisants, en partie comme dangereux, et faits plutôt pour exaspérer le mal que pour l'extirper radicalement; ou bien propres à occasionner des vices des paupières non moins graves que la trichiasé (1).

Le moyen le plus efficace qu'emploie la chirurgie pour la guérison complète de cette maladie, y compris celui que vante Khæler (2), déjà connu même du temps de Rhasès, consiste, comme je l'ai déjà

(1) Je suis certain que le fer rouge n'a jamais été appliqué par ceux qui l'ont uniquement proposé, dans le cas où la maladie fût le produit de deux ou trois poils inclinés vers l'œil. En effet, après l'extraction du poil, outre la grande difficulté d'entrer avec l'aiguille rougie au feu précisément dans le trou où ce poil était implanté, il en est encore une autre plus grande. Où trouver la racine du poil extirpé? ne peut-elle pas être loin du lieu que le chirurgien se propose de brûler?

(2) Versuch einer neuen heilart der trichiasis. Leipsick, 1796.

dit plus haut, dans la rescision d'une portion des téguments de la paupière affectée de trichiasis, proche le tarse. Cette opération, réduite à la simplicité que j'exposerai, exclut non-seulement l'appareil des instruments autrefois usités, mais la suture vraie. Elle est de facile exécution pour le chirurgien, peu incommode pour le malade; un succès aussi heureux que prompt la suit constamment. — Le malade est assis, si c'est un adulte; il est étendu sur une table d'une hauteur convenable, si c'est un petit enfant. Toujours un aide, placé derrière, relève la tête en la tenant ferme. Le chirurgien fait ensuite sortir, à l'aide d'un stylet, les poils qui irritent l'œil; et avec une pince à disséquer, ou simplement avec les bouts du pouce et du doigt indicateur (ce qui vaut mieux dans beaucoup de cas), il fera un pli à la peau de la paupière affectée, en observant que la portion qu'il aura saisie corresponde exactement au milieu de tout le trajet occupé par la trichiasis; puisque, comme on l'a dit, ou le tarse est entièrement retourné en dedans, ou il ne l'est qu'à moitié, et même dans un tiers de son étendue. Ce repli des téguments sera plus ou moins relevé, selon le degré de leur relâchement, ou du roulement du tarse en dedans: on en sent assez la raison; car plus ce repli est élevé, plus on en emporte avec l'excision. Ici je parle d'un adulte. Le chirurgien, après avoir relevé ce pli à un certain degré, fera ouvrir l'œil; et si le tarse avec les cils reprend sa position et sa direction naturelles, l'élévation des téguments sera suffisante pour le but que l'on se propose. Chez les enfants, il conviendra d'agir par approximation, vu qu'ils se prêtent rarement à cette épreuve. Les pinces de Bartsch, de Verduin; celles corrigées par Rau, et autrefois usitées, avaient l'inconvénient d'élever également les téguments d'une extrémité à l'autre de la paupière; d'où des raisons qui faisaient que l'on emportait trop de peau dans les angles de la paupière affectée de trichiasis, et pas assez dans son milieu. Au contraire, en saisissant les téguments avec des pinces à disséquer, et en élevant ce pli dans le centre de toute l'étendue de la trichiasis, il s'ensuit nécessairement que la section des téguments forme un ovale, et que le plus grand point de l'excision tombe parfaitement dans le centre, ou très-près du milieu de la paupière, et que le moindre est dans ses angles ou dans sa commissure. Ceci contribue

grandement à ce que la cicatrice consécutive seconde le repli naturel de la paupière, et prévienne dans ses angles un défaut contraire à celui qu'on cherche à détruire, c'est-à-dire le renversement de la commissure en dehors.

Ce n'est pas assez pour le chirurgien d'être instruit sur le lieu et sur la forme du pli des téguments à diviser; il observera encore attentivement que la section de la peau tombe assez près du tarse renversé en dedans, parce que, sans cette précaution, il s'exposerait au désagrément certain de voir, après la guérison de la plaie artificielle, la paupière se raccourcir en totalité vers le sourcil, au lieu de l'excision, mais non en proportion égale à l'espace qui est entre l'ourlet et la cicatrice des téguments de la paupière opérée; enfin, le tarse resterait replié en dedans comme auparavant, ou non suffisamment renversé en dehors, pour que les poils ne fusseut plus en contact avec l'œil. Cet inconvénient exposerait encore le malade à subir une seconde opération. — Tout étant ainsi disposé, le chirurgien soutient de la main gauche, et moyennant sa pince à disséquer, ou simplement avec les doigts, le repli des téguments de la paupière affectée; sa main droite est armée d'une paire de ciseaux bien affilés et à *bec de grue*; il embrasse doucement le pli des téguments de la paupière; et assuré que l'un des tranchants des ciseaux appuie proche le bord extérieur du tarse, il coupe d'un trait cette duplicature entamée. La même maladie affecte-t-elle les deux paupières, l'opération faite à l'une est à l'instant répétée sur l'autre. Les deux côtés sout-ils également malades, le chirurgien les opérera de même l'un après l'autre, avec les précautions et les proportions exigées par l'extension de la maladie, et par le degré de roulement en dedans du tarse de chaque paupière. Ensuite, mettant à part tout projet de suture que pratiquent encore quelques chirurgiens, il suffira de tenir le sourcil abaissé si la paupière supérieure a été opérée, ou, si c'est l'inférieure, de la tenir appuyée sur l'arc correspondant de l'orbite, en pressant de bas en haut, pour que les lèvres de la plaie soient constamment rapprochées, qu'on les mette ensuite en contact parfait au moyen de quelques bandelettes agglutinatives qui s'étendront depuis l'arc supérieur de l'orbite jusqu'au zigoma; et avec plus de sûreté encore, elles seront maintenues dans

cette position au moyen de deux petites compresses placées, l'une sur le sourcil, et l'autre sur le zigoma : le tout sera soutenu par un bandage unissant, auquel on donnera la même direction qu'au *monoculus*. Ce qui, dans ce cas, me paraît avoir porté les chirurgiens à pratiquer la suture vraie, fut sans doute de voir qu'après la rescision du pli de la peau, par exemple, de la paupière supérieure, les téguments se retiraient en haut vers le sourcil, et en bas vers le tarse, de manière à faire regarder en ce moment la paupière comme entièrement dénudée et tout-à-fait privée de peau : mais cet effet n'a lieu qu'en apparence, puisque, le sourcil déprimé par le moyen d'une compresse et du bandage unissant, la paupière se recouvre de peau comme auparavant, et les lèvres de la plaie se mettent promptement en contact parfait, sans qu'il soit besoin de recourir à la suture. Gendron (1) est du petit nombre de ceux qui préfèrent en pareil cas les bandelettes agglutinatives à la suture vraie, toujours suivie de tension et d'inflammation qui faisaient rompre les points de suture. Cette observation n'a pas échappé à cet oculiste, dont ma pratique a confirmé la justesse de l'opinion au grand avantage de mes malades ; simplicité et promptitude dans l'opération.

A la levée du premier appareil, le troisième jour de l'opération, le chirurgien trouvera que le malade ouvre l'œil avec facilité, et que le tarse et les cils, auparavant mal contournés, ont repris leur position et leur direction naturelles. Dans la trichiasse partielle ou incomplète, qui occupait seulement la moitié ou un tiers de toute la longueur du tarse chez des personnes qui avaient la peau très-extensible, j'ai plusieurs fois eu la satisfaction de trouver, au premier pansement, la plaie parfaitement réunie. — Cependant, quand cette réunion ne sera que partielle, et que le reste du lieu de la rescision prendra la voie de la suppuration et de la granulation, le chirurgien le recouvrira d'une bande de toile enduite d'onguent de céruse ; et si la plaie devient baveuse, il la touchera de temps en temps avec le nitrate d'argent jusqu'à parfaite cicatrice. Ordinairement la cure ne se fait pas attendre au-delà du quatrième jour de l'opération.

Telle est la manière de guérir radicalement la seconde et la plus fréquente espèce de trichiasse. — Heureusement qu'il est rare que la première se présente avec des poils qui pointent contre le globe de l'œil, sans que la position naturelle du tarse ait changé. Le traitement de la première espèce est assez difficile, si toutefois il y en a un ; puisqu'il est démontré qu'arracher les cils, brûler le lieu de leur racine, sont des moyens insuffisants et incertains pour produire une guérison complète ; et qu'également le renversement en dehors du tarse contre sa position naturelle fait courir au malade le risque d'un larmolement continu, avec un engorgement chronique de la membrane interne de la paupière. L'art est encore imparfait sur ce point, qui doit plus que jamais provoquer toute l'attention des praticiens. Comme je l'ai dit dans le principe, le cas de trichiasse de la première espèce que j'ai eu occasion de voir, ne présentait uniquement que deux ou trois poils dirigés contre le globe de l'œil. Néanmoins ayant un peu retourné en dehors le tarse affecté, j'ai vu qu'en vérité je ne serais jamais venu à bout de remettre en position naturelle les poils mal dirigés, mais que j'aurais pu les écarter assez de la cornée pour qu'ils ne la touchassent pas, et sans que le tarse fût pour cela roulé en dehors, au point de laisser tomber les larmes sur la joue (1). Dans le sujet dont je parle, la peau était assez étendue vers le tarse ; je m'écartai de la règle précédente, en faisant avec le dos de la lancette une incision extérieure le long du tarse, dans l'étendue de trois lignes : j'enlevai un petit morceau de peau de la même longueur, sur un peu plus d'une ligne de large. La cicatrice se fit, l'opération réussit autant bien que le comportait la nature du mal, sans que l'on puisse dire pour cela que la méthode curative employée soit parfaite et exempte d'inconvénients dans les cas plus compliqués que celui que je viens de rapporter.

Il ne suffit pas de guérir la trichiasse, il faut encore corriger le vice qui l'a produite, et remédier aux maux que le globe a éprouvés de l'irritation et de la piqure des poils courbés en dedans. Les indications sont ordinairement de fortifier les vaisseaux de la conjonctive, de détruire l'embaras des glandes de Méibomius,

(1) Traité des maladies des yeux, t. 1, p. 245.

(1) Obs. xix,

de rendre la transparence à la cornée devenue nébuleuse : c'est ce dont nous traiterons fort en détail dans les chapitres de l'*Ophthalmie* et de l'*Obscurcissement de la cornée*.

Le célèbre Alhinus (1) est le seul, si je ne me trompe, qui ait observé la trichiasie de la caroncule lacrymale, dont il a rapporté l'histoire que je crois plus avantageux pour les étudiants de transcrire ici : « In subtilibus illis pilis, quos Morgagnus in caruncula lacrymali animadvertit, trichiasis speciem vidi. » Unus eorum inereverat præter naturam, crassior longiorque atque ita se incurvans, ut globum oculi extrema parte attingeret. Consecuta est oculi inflammatio dira, cruciatus tetro, et quod causa non intelligebatur, pertinax. Adhibita fuerunt quæcumque ars suggerere potuerat et empiria : collyria, epispastica, purgantia, sanguinis missiones, fonticuli, diæta. Quum nihil proficeretur, forlè itum ad me. In causam, si invenire possem, inquirens, ecce pilus. Quo evulso, subsedit malum. » L'auteur laisse cependant à désirer un éclaircissement sur ce point important. Nous ignorons si ce poil, arraché de la caroncule lacrymale, a repoussé ou non ; quelle était sa direction, s'il a reparu.

XV^e OBSERVATION.

Marie-Thérèse Ballerini, de Trumello, paysanne âgée de trente-cinq ans, perdit presque entièrement la vue à la suite d'une ophthalmie chronique aux deux yeux : elle ne pouvait point élever les deux paupières supérieures, parce qu'elles étaient excessivement relâchées, et que le tarse et les cils de l'une et de l'autre se voyaient repliés en dedans et offenser rudement le globe de l'œil. La malade recevait un peu de lumière par l'angle interne de l'œil gauche, où le tarse était moins qu'ailleurs déprimé et roulé en dedans. Toute la cornée de l'œil droit paraissait profondément opaque ; celle du gauche seulement nébuleuse. Un chirurgien de la campagne avait plusieurs fois, mais inutilement, arraché un à un ces poils de la paupière courbés en dedans.

La malade fut reçue dans cette école-pratique ; après l'avoir fait asseoir, je fis, avec le bout des doigts, un pli aux tégum-

ments de la paupière supérieure gauche proche son rebord, observant avec soin que ce pli fût plus élevé vers l'angle interne que vers l'externe. Ayant reconnu que c'était suffisant pour renverser en dehors le tarse et les cils, je le coupai d'un coup de ciseau à bel de grue : je rapprochai aussitôt les lèvres de la plaie ; je les maintins en contact avec des bandelettes agglutinatives, et plus encore avec une petite compresse appliquée sur le sourcil, puis soutenue par un bandage unissant, auquel je donnai la direction du monocus. Je répétais aussitôt la même opération sur la paupière supérieure droite. — Trois jours après, à la levée du premier appareil, la malade a pu ouvrir elle-même les yeux ; j'ai trouvé que le tarse et les cils de l'un et de l'autre côté avaient repris leur position naturelle. — De part et d'autre il restait, dans l'endroit de la section, une petite plaie dont la largeur n'outré-passait pas deux lignes : elle se cicatrisa dans l'espace de douze jours, moyennant l'application d'un emplâtre d'onguent de ééruse, et quelquefois celle du nitrate d'argent ; puis l'usage, continué pendant un mois, du collyre vitriolique et de l'onguent ophthalmique de Janin, dissipa les suites de l'ophthalmie chronique, et le nuage de l'œil gauche disparut. Quant au droit, il existait un leuoma trop opaque pour espérer la guérison ; il était incurable.

XVI^e OBSERVATION.

M^{***}, Pavésan, incommodé depuis son enfance de fréquentes fluxions aux yeux, parvint à l'âge de dix ans. Il ne pouvait plus élever la paupière supérieure de devant l'œil gauche, et très-peu celle du droit, c'est-à-dire de deux ou trois lignes seulement vers son angle externe ; ce qui l'obligeait de tordre le cou pour voir, et de regarder de travers avec l'œil droit. Le tarse et les cils de la paupière supérieure de l'œil gauche, repliés et roulés en dedans, appuyaient presque en totalité sur le globe, particulièrement sur la cornée qu'ils tourmentaient et froissaient rudement. Le bord cartilagineux, les cils de la paupière supérieure droite proche l'angle externe, restaient en position, tandis que les autres de la même rangée piquaient la cornée, qui, du côté gauche, était obscurcie et marquée çà et là de taches denses. Du côté droit, cette membrane était simplement nébuleuse. — Dans différents intervalles, on extirpa

(1) Acad. annot., lib. III, cap. VIII.

cinq fois à cet enfant les eils dont on toucha les racines avec la pierre caustique ; mais comme ils repoussaient toujours plus serrés, raides et plus piquants que de coutume, on forma le projet de les enlever en coupant les bords des paupières malades. Telles étaient les circonstances de cette maladie lorsque j'en entrepris le traitement. — L'enfant étant assez indocile, principalement parce qu'il avait été plusieurs fois inutilement tourmenté, je trouvai convenable de m'en bien assurer de ses mouvements en le couchant sur un petit lit, où des aides intelligents pouvaient facilement le fixer. — Avec des pinces à disséquer je soulevai la peau de la paupière supérieure droite proche le tarse, observant que le point le plus élevé du pli fût vers l'angle interne ; par les motifs déjà adoptés, et avec les ciseaux en bec de grue, j'en fis d'un coup la rescision. Je fis de même sur la paupière supérieure gauche, observant là que le point le plus élevé du pli fût précisément dans le milieu de la paupière. La rétraction des téguments, la dénudation des deux paupières supérieures effrayaient ceux qui n'étaient point de la profession ; mais dès que le sourcil fut déprimé des deux côtés, dès l'application des bandelettes agglutinatives, et surtout des compresses sur le sourcil et le zygoma, soutenues d'un bandage unissant pour chaque côté, les paupières se recouvrirent de leurs téguments, les lèvres des deux plaies se mirent en parfait contact. Le malade prit trois onces d'émulsion avec neuf gouttes de laudanum, il dormit peu de temps après, et fut assez docile pendant tout le reste du traitement. — Le cinquième jour l'appareil fut levé. L'enfant ouvrait assez bien les yeux ; le tarse et les eils de l'une et de l'autre paupière supérieure étaient déjà tournés en dehors et éloignés du globe de l'œil, assez pour ne pas l'offenser, quoiqu'on ne pût pas encore dire qu'elles fussent dans leur juste et naturelle position. La raison en était que les petites plaies avaient plus supprimé que de coutume, qu'elles avaient une tendance à la fongosité, qui s'opposait au parfait rapprochement des bords excisés de la peau. Le nitrate d'argent, itérativement employé, reprima cette fongosité que je recouvris enfin d'un emplâtre d'onguent de céruse. Dans le cours de deux semaines, les petits ulcères se cicatrisèrent ; et à mesure qu'ils se rétrécissaient, le tarse et les eils de l'une et de l'autre paupière supérieure

s'écartaient davantage du globe de l'œil, et ils reprirent enfin leur position naturelle.

A l'aide de l'onguent de Janin, employé matin et soir pendant quarante jours, entre les paupières et le globe de l'œil ; avec le colyre vitriolique instillé plusieurs fois la journée, les vaisseaux variqueux de la conjonctive reprirent leur ton. Le léger nuage de la cornée de l'œil droit se dissipa entièrement ; celui du gauche en partie seulement, parce qu'il y avait plusieurs taches non susceptibles de se résoudre.

XVII^e OBSERVATION.

J'entrepris le traitement d'une vieille paysanne qui, depuis plusieurs années, était regardée par ses proches comme tout-à-fait aveugle. Elle avait un relâchement extraordinaire de la paupière supérieure des deux côtés, produit par de fréquentes ophthalmies et un roulement en dedans des ourlets. En écartant les paupières avec force, on voyait que le tarse et les eils des supérieures droite et gauche appuyaient sur le globe de l'œil ; que les deux cornées avaient perdu une grande partie de leur pellucidité naturelle. En faisant cet examen, je vis bientôt que, du côté gauche, il y avait de plus le renversement en dedans d'un petit trait du tarse, et encore des poils appartenants à la paupière inférieure. — Chez cette femme, le relâchement des téguments des deux paupières supérieures était tel, qu'au lieu de pincées pour les soulever, je me servis du bout du pouce et du doigt indicateur de la main gauche, avec lesquels j'élevai un pli assez considérable de la peau proche le bord de la paupière supérieure droite, et je le coupai avec les ciseaux ; j'emportai un morceau de téguments de figure ovale, dont le diamètre transversal correspondait précisément au milieu de la paupière, et le longitudinal à ses angles. Je me conduisis de même à la paupière supérieure gauche ; enfin j'appliquai à l'une et à l'autre l'appareil ordinaire, qui consistait dans quelques bandelettes agglutinatives, soutenues de compresses situées sur le sourcil et le zygoma : je maintins le tout à l'aide d'un bandage unissant. — Trois jours après, je levai l'appareil pour la première fois, et je trouvai que tout était dans le meilleur ordre, puisque la malade ouvrait elle-même les yeux avec assez de promptitude, et que le tarse et les eils des

paupières supérieures droite et gauche étaient dans leur véritable position. La ligne ulcérée dans le trajet de l'incision tendait à se cicatrifier promptement. Néanmoins j'observai qu'en ouvrant et en fermant l'œil gauche, la malade larmoyait de ce côté, ce qui dénotait encore une certaine difficulté qui n'avait pas lieu à droite. Je m'aperçus aussitôt que, proche l'angle externe de la paupière inférieure gauche, il y avait un petit nombre de poils qui, conjointement avec le tarse, et dans une étendue de deux lignes, se recourbaient en dedans en blessant l'œil. En renversant effectivement le point de la paupière inférieure, on vit évidemment, contre la portion du tarse roulée en dedans, des taches pâles, dures, qui indiquaient le siège des petits ulcères rongeurs qui avaient précédé, dont la cicatrice avait entraîné en dedans la petite portion du tarse avec les poils qui lui appartenaient. — Je ne balançai point à fendre, avec le dos d'une lancette, la peau de la paupière inférieure presque dans une étendue de quatre lignes, le long du tarse replié en dedans. Par cette fente j'introduisis le bout d'une pince très-déliée; je soulevai et emportai une portion ovale de la peau, de grandeur proportionnée à la dépression et au renversement en dedans du tarse et des poils; j'appliquai sur la petite plaie avec perte de substance une petite bandelette de diachylon simple. Cette petite plaie supura; je la touchai avec le nitrate d'argent. La cicatrice remit dans sa position naturelle ce point du bord de la paupière inférieure gauche roulé et incliné en dedans.

Le grand âge de la malade, qui avait près de soixante ans, joint à la ténacité de l'humeur épaissie dans la texture des deux cornées, fit que, malgré l'usage continué pendant un mois de l'onguent ophthalmique du collyre vitriolique, on ne put rendre à cette membrane qu'une partie de sa transparence première. La malade distinguait cependant, vers la fin du traitement, les contours des corps et les couleurs. Elle sortit contente de l'hôpital parce qu'elle était soulagée d'un fâcheux trichiasis.

XVIII^e OBSERVATION.

La fille de M. Jean R^{***}, de Rovescalla, enfant de neuf ans, de constitution serofuleuse, avait eu la gale pendant qu'on l'allaitait encore. A l'âge de sept

ans elle eut une ophthalmie opiniâtre, palpébrale et aux deux yeux: le droit était plus fortement affecté, car le bord interne du tarse était ulcéré, ainsi que quelques points des conjunctives de la sclérotique avec la cornée. Dans le cours de deux ans, l'ophthalmie chronique, spécialement celle de l'œil droit, résista à beaucoup de remèdes, tant internes qu'externes, que l'on avait prescrits pour la combattre. L'enfant perdit peu à peu la faculté d'ouvrir l'œil droit, excepté vers un petit point de l'angle interne. De chaque côté les tarses étaient durs, croûteux, enduits de chassie; mais ceux de l'œil droit étaient en outre roulés en dedans avec les cils, tant de la paupière supérieure que de l'inférieure, et cependant très peu vers l'inférieure et proche l'angle externe. Le frottement des cils sur l'œil droit était si désagréable, que l'enfant ne cessait un moment d'y porter la main.

La petite malade fut couchée horizontalement sur une table, ayant la tête un peu élevée: des aides intelligents, parmi lesquels je dois citer M. Gianni, excellent chirurgien de cet hôpital, la tenait solidement fixée. Je fis un pli aux téguments de la paupière supérieure droite, et je le soulevai avec le bout des doigts, de manière que sa plus grande élévation fût plutôt vers l'angle externe que vers l'interne de l'œil. D'un coup de ciseau j'emportai une portion suffisante de la peau de la paupière supérieure: cette portion était ovale, et séparée le long de la partie retournée en dedans du tarse, en le touchant presque. Je fis la même section sur les téguments de la paupière inférieure droite près le tarse, mais moins longue que sur la paupière supérieure; puisque, comme j'en ai averti, le renversement de son tarse et de ses poils n'était pas aussi étendu. — Le sang essuyé, j'appliquai l'appareil accoutumé, je veux dire des bandelettes agglutinatives qui s'étendaient d'une arcade orbitaire à l'autre; une compresse sur le soleil, une seconde sur le zigoma; le tout fut soutenu par le bandage unissant, dirigé comme le monocusus. — Quoique immédiatement après l'opération, il ne m'ait pas été possible de faire rester au lit cette enfant, à laquelle j'avais fait prendre quelques gouttes de laudanum pour lui procurer du repos et du sommeil, il n'y eut cependant aucun accident digne de remarque. Le troisième jour, je levai le premier appareil: je

trouvai, à la grande surprise des assistants, que l'enfant ouvrait bien et promptement l'œil droit; que le tarse et les cils avaient non-seulement repris leur position naturelle, mais encore que les plaies de la paupière supérieure et inférieure étaient parfaitement rapprochées et réunies. Il était ensuite singulier de voir quelle longueur avait acquise les poils, qui, auparavant, appuyaient sur le globe de l'œil, en comparaison de ceux qui, nonobstant la maladie, avaient conservé leur situation et leur direction naturelles dans l'angle interne. — Pour compléter la cure, il ne fut besoin que de recouvrir les deux cicatrices des paupières d'un morceau de toile sur lequel on avait étendu de l'onguent de éeuse, de s'oeuper à donner de la force aux vaisseaux variqueux de la conjonctive, et de faire disparaître la tache nébuleuse de la cornée de l'œil droit. Je l'obtins, autant qu'il me fut possible (puisque l'obscurcissement de la cornée était assez invétéré, dense et profond), dans l'espace de quarante jours, en me servant d'abord de la teinture thébaïque de la Pharmacopée de Londres, puis de l'onguent ophthalmique, enfin du collyre vitriolique, de temps en temps dans la journée.

XIX^e OBSERVATION.

Laurent Crivelli, de Montalto, paysan vigoureux, âgé de vingt-six ans, n'avait jamais été exposé aux fluxions d'yeux. Au commencement de mai 1798, il se leva un matin avec un prurit si insupportable dans l'œil droit, qu'il ne pouvait pas rester un moment sans le frotter. Cette incommodité, accrue par la chaleur et par la rougeur de tout l'œil droit, fit dans les jours suivants de tels progrès, que, dans la crainte de perdre la vue de ce côté, le malade vint dans cet hôpital. — Vers le milieu de la paupière inférieure de l'œil droit, dans une étendue de deux lignes, il y avait un manifeste rebroussement des poils diversement dirigés: trois d'entre eux sortaient évidemment de la face interne du tarse, en se dirigeant obliquement vers le globe de l'œil, et appuyant en partie sur le disque inférieur de la cornée, en partie sur la conjonctive qui leur était voisine, qui paraissait comme tachetée dans cet endroit et teinte d'une tache sanguine. Tout ceci était survenu sans qu'aucun point du tarse eût changé de position ou de sa direction naturelle. — Convaincu,

dans ce cas, de l'inutilité d'arracher les poils, ainsi que de la nullité des moyens jusqu'alors proposés pour les maintenir renversés en dehors au moyen de bandelettes agglutinatives, de petites ligatures et autres semblables; et observant, dans le cas dont il s'agit, qu'un médiocre pli en dehors du tarse, dont un court espace était affecté de trichiasse, suffisait pour écarter les poils du globe de l'œil, sans produire une difformité remarquable, je m'attachai dans cette occasion, encore unique pour moi, à emporter une portionneule des téguments, proche l'inclinaison morbifique des poils. — Je fis asseoir le malade en lui faisant incliner la tête en arrière. Un aide lui tenait ferme la paupière inférieure droite sur les commissures. Sur elle, et avec le dos d'une lancette, j'incisai les téguments dans une étendue de quatre lignes, immédiatement sur leur rebord, et en rasant le tarse. Ensuite, avec des pinces, je soulevai la peau incisée; j'en emportai une portionneule ovale, longue de quatre lignes et large de deux et demie. Je terminai l'opération en mettant sur la plaie qui était avec perte de substance, une bandelette enduite d'onguent digestif simple, une compresse sur le zygoma, et le bandage unissant, dans la forme du monocolus.

Deux jours après, l'appareil fut renouvelé; les lèvres de la plaie étaient beaucoup rapprochées, et l'ourlet entraîné au dehors dans la même proportion, avec les trois poils correspondants, et auparavant mal inclinés: aussi le malade se trouva-t-il grandement soulagé de son incommodité. Un seul poil, c'était le plus long des trois, appuyait encore légèrement sur la cornée; je dis légèrement, parce que le malade ne s'en plaignait point; et la marque de la conjonctive était presque entièrement dissipée. Le même jour et les trois autres suivants, je touchai la petite plaie avec le nitrate d'argent, afin de détruire un peu plus de substance de la paupière, de faire retourner davantage en dehors l'ourlet proche ce petit point de la trichiasse. Cinq jours après, la cicatrice fut complète. Le poil long et unique qui restait encore mal dirigé ne touchait plus la cornée, mais restait plutôt couché selon la longueur du bord interne de la paupière inférieure, sans tourmenter le malade, ni le faire larmoyer. C'est pourquoi je crus avoir suffisamment satisfait à l'indication que je m'étais proposé de rem-

plier. Je permis à cet homme de retourner dans sa maison.

ARTICLE ADDITIONNEL.

Un vice opposé au précédent a reçu le nom d'entropion; c'est le roulement du bord libre des paupières en dedans, ou l'intro-version palpébrale, maladie aussi fréquente que cruelle. Quelques auteurs l'ont confondue avec le trichiasis, c'est-à-dire la déviation des cils en dedans. Ce sont deux affections essentiellement distinctes, bien qu'elles puissent coexister ensemble. Il est vrai que dans tout entropion il y a déviation des cils en dedans, mais le trichiasis peut exister sans que le bord de la paupière soit renversé.

§ Ier. *Variétés.* — Sous le rapport de son siège l'entropion a lieu à la paupière supérieure, à l'inférieure, aux deux ou aux quatre paupières à la fois. Il est en outre partiel ou total, selon que tout le tarse ou une partie se trouve renversé. Lorsqu'il est partiel, c'est la moitié externe ou interne du bord palpébral qui est déplacé.

A. Sous le point de vue de l'anatomie pathologique, il offre des variétés importantes: 1^o tantôt toute l'altération consiste dans un relâchement excessif de la peau et du tissu oculaire sous-cutané. Ce relâchement est tellement considérable quelquefois, qu'il faut pincer une assez forte quantité de ces tissus pour pouvoir ramener le tarse et les cils dans leur direction naturelle. C'est ce qui a lieu ordinairement chez les personnes âgées qui ont perdu leur embonpoint (entropion sénile). A cette condition s'en joint souvent une seconde, le ramollissement du tarse. Cela s'observe surtout chez les enfants et les vieillards de constitution lymphatique. 2^o Tantôt, au contraire, c'est dans la conjonctive et dans le tissu sous-muqueux que l'altération principale se manifeste. Ces parties sont épaissies, contractées, racornies, quelquefois même couvertes de cicatrices. On conçoit que, du moment que les tissus internes de la paupière sont racornis, le bord tarsien doit perdre de son équilibre, et se laisser entraîner du côté où la traction a lieu. L'introversion se déclare d'autant plus facilement, qu'un pareil état s'accompagne souvent d'un relâchement de la peau. Il y a des cas où les conditions précédentes se trouvent jointes à une

sorte d'hypertrophie du bord libre de la paupière, ou à des espèces d'ossifications parcellaires dans la même partie (Middlemore). La rétraction en question s'étend quelquefois aussi sur le fibrocartilage tarse ou sur son attache à l'angle interne ou externe. Dans ce cas, il y a parfois rapetissement de l'ouverture palpébrale. 3^o Dans quelques circonstances enfin, la condition pathologique principale consiste dans une hypertrophie des fibres du muscle orbiculaire. Cette hypertrophie se rencontre très-souvent chez les enfants scrofuleux, rend la contraction musculaire très-puissante et supérieure à celle du muscle releveur, et de la résistance naturelle de la peau. De là le rapprochement permanent des cils contre le bulbe oculaire. M. Riberi présume qu'il n'y a pas d'entropion sans blépharospasme, ou plutôt que le blépharospasme est une condition *sine qua non* pour la formation de l'introversion. Il donne pour exemple l'aloniato-blépharon non paralytique qui existe sans entropion, parce que, dit-il, dans ce cas, le muscle orbiculaire n'est point contracté. Je crois qu'il se trompe; il suffit du simple déséquilibre entre la rétraction naturelle de la peau et de la conjonctive pour que l'entropion ou l'ectropion se déclare: le prolapsus palpébral a lieu généralement sans introversion, par d'autres raisons que je ne dois pas exposer ici. Il faut néanmoins ajouter que, dans beaucoup de cas, le blépharospasme est un effet, non une cause du déplacement de la paupière.

§ II. *Caractères.* — Les caractères physiques ont à peine besoin d'être décrits en détail pour être bien saisis. Lorsque l'introversion n'est que très-légère, le mal pourrait être confondu avec le trichiasis. Un examen attentif, cependant, fera de suite connaître que, dans cette dernière maladie, le bord libre du tarse n'est point dévié de sa direction normale. Lorsque l'entropion est très-prononcé, le bord tarsien est tellement roulé sur lui-même, que l'œil reste en partie dénudé, et la paupière a une apparence singulière. Il faut quelquefois une certaine force pour la dérouler, en la pressant avec le pouce dans un sens opposé. La nature de la maladie est encore plus évidente si l'entropion n'est que partiel. Un examen attentif fera aisément reconnaître à quelle des trois variétés ci-dessus indiquées la maladie doit être rapportée. — Les caractères physiologiques sont

ceux des ophthalmies phthoriques. Les malades souffrent horriblement; leurs souffrances sont quelquefois plus prononcées lorsque l'entropion n'est que partiel, que lorsque la paupière est beaucoup roulée sur elle-même. Dans le premier cas, en effet, les cils et le bord tarsien frappent plus directement le globe oculaire. — Les terminaisons sont, à la longue, l'opacité de la cornée et la perte de la vision. La vision, cependant, peut être perdue, et l'irritation incommode peut persister, si l'entropion n'a point été corrigé.

§ III. *Pronostic.* — Toujours favorable, si la cornée n'est point altérée.

§ IV. *Traitement.* — L'anatomie pathologique doit ici servir de guide pour le traitement. Sans cette règle, on risquerait de se fourvoyer, ou de faire des médications inutiles. Dans l'entropion de la première espèce, l'indication est d'ébarber l'excès de peau de la paupière, et de redonner à cette membrane sa tonicité naturelle, en substituant du tissu inodulaire à la portion de peau exubérante. On pince la peau avec les deux premiers doigts, et l'on s'assure, par ce moyen, de la quantité convenable à exciser. Il faut, pour cela, se rapprocher, autant que possible, du bord tarsien, sans quoi le but pourrait être manqué. — L'indication peut être remplie de deux manières, à l'aide du caustique ou de l'excision.

1^o *Caustique.* Parmi les caustiques, l'acide sulfurique est le plus doux et le plus sûr. Je l'ai vu mettre en pratique plus de trente fois à Naples, à la clinique ophthalmologique de M. Quadri, et dans le service de tous les chirurgiens de l'hôpital des Incurables, toujours avec succès. Le malade est assis sur une chaise, soutenu convenablement; le chirurgien déroule la paupière malade, ou la fait dérouler par un aide, essuie bien la peau, et porte au moyen d'un petit pinceau trempé dans l'acide et bien égoutté, ou d'un petit bâtonnet de bois mou, coupé en crayon, le caustique délicatement sur la peau du bord renversé; il décrit une ligne transversale ayant l'étendue de la portion introversée et une demi-ligne à peu près de largeur. Le pinceau est reporté plusieurs fois, plus ou moins, selon la profondeur qu'on veut donner à l'eschare. L'endroit cautérisé blanchit; on le retouchera encore si, après la chute de l'eschare, le raccourcissement n'est pas suffisant. Il importe de ne pas laisser

retomber la paupière; pour cela, on la soutiendra à l'aide d'une large bandelette très-collante de sparadrap qu'on fait passer du bord tarsien derrière l'oreille. Une pyramide de compresses, ou une simple boulette de charpie molle, appliquées à la base de la paupière, et une bande, peuvent également remplir le même but. Il va sans dire, enfin, que des lotions résolutives et astringentes peuvent être utilement faites à chaque pansement (eau blanche ou vinaigrée très-chargée). Du reste, l'acide nitrique, le nitrate, acide de mercure, et même le fer rouge peuvent également remplir l'indication en question. Je préfère, en général, un caustique potentiel queleonque, au fer rouge et au bistouri, parce qu'il n'effraie point, ne produit presque pas de douleur, et guérit très-sûrement la maladie. — Lorsque l'entropion appartient à la seconde espèce, c'est-à-dire qu'il est compliqué d'hypertrophie musculaire, ainsi qu'on peut s'en assurer par l'épaisseur apparente de la paupière, l'indication curative est la même que dans le cas précédent; seulement, le caustique sera porté sur plusieurs endroits de la paupière et à différentes reprises, afin d'agir sur une partie des fibres musculaires. On aura, de la sorte, rétréci la peau, et établi des adhérences immédiates avec le muscle, ce qui bridera convenablement son action; l'action rétractile du tissu inodulaire suffira pour maintenir la paupière redressée. Il faut, du reste, ne détruire de peau que juste ce qu'il faut pour remettre les choses dans leur état normal. Sous ce rapport, le caustique liquide offre des avantages incontestables sur le fer rouge et sur le bistouri; car il permet de revenir à son application, en suivant pas à pas les progrès de la cure, et sans avoir l'air de faire de nouvelles opérations.

2^o *Excision.* On remplit également l'indication précédente avec l'instrument tranchant. On pince la peau, *ut supra*, le plus près possible des cils, soit avec deux doigts, soit avec une pince, et on excise d'un seul trait, à l'aide de forts ciseaux droits. On aura, par là, une portion ovale de peau analogue à une feuille de myrte. La plaie qui en résulte a quelque chose d'effrayant, d'abord à cause de la rétraction de ses bords, mais cela disparaît par le rapprochement immédiat. On peut réunir, à l'aide de la suture, ou d'un simple bandage et de bandelettes qui tirent la peau de la jo

ou du sourcil, selon qu'il s'agit de la paupière inférieure ou de la supérieure. La guérison peut avoir lieu par première intention; mais il n'y a aucun mal si la plaie suppure. Je répéterai ici le précepte important de ne pas enlever plus de peau qu'il est nécessaire. Quelques personnes conseillent d'exciser en même temps un petit lambeau de fibres musculaires si l'orbiculaire était hypertrophié. D'autres rapportent des exemples de guérison à l'aide de l'ébarbement rayonnant de la peau de la paupière à l'aide de ciseaux. On conçoit qu'une fois bien établie, l'indication peut être remplie de différentes manières.

3^o *Débridement du tarse.* Dans la seconde variété d'entropion, les moyens précédents pourraient être insuffisants. On fend, dans ce cas, le bord libre de la paupière sur deux points, et on excise en même temps une portion de peau, *ut supra*. La paupière peut être alors maintenue parfaitement au dehors. C'est ce qu'on connaît sous le nom de procédé de Crampton modifié. Le fait suivant, que j'emprunte à M. Mackenzie (*Gazette médicale*, 1838), donnera une idée exacte de l'application de ce procédé.

« J'ai pratiqué, à l'aide de petits ciseaux à pointe mousse, deux incisions verticales à la paupière supérieure comprenant toute l'épaisseur de cette paupière perpendiculairement à son bord libre, et ayant un demi-pouce de longueur. L'une de ces incisions est au côté temporal, l'autre au côté nasal, sans blesser pourtant le point lacrymal ni le canal de ce nom. L'artère palpébrale supérieure s'est trouvée divisée et a saigné considérablement. — J'ai ensuite fait un pli transversal à la peau de la paupière, que j'ai tenu à l'aide de pinces à entropion et excisé avec des ciseaux courbes. J'ai rapproché les bords de la plaie à l'aide de deux points de suture dont les fils, que j'ai laissés longs, ont été rattachés au front à l'aide d'emplâtres agglutinatifs, afin de retenir relevé le bord libre de la paupière. Après l'opération, le malade a pu de suite ouvrir l'œil. Le pansement a consisté simplement en une compresse et une bande. — Le troisième jour, on change la bande; les fils sont en place, la paupière conserve la position normale. Guérison. Il y a une grande différence entre l'entropion récent et le chronique. Là, le doigt renverse aisément en dehors le bord libre du tarse, et l'excision d'un petit lambeau de peau

suffit pour la guérison, parce que le fibro-cartilage n'est point altéré; le mal n'étant que superficiel, en quelque sorte. Il en est autrement dans l'entropion chronique. Ici tous les tissus de la paupière sont malades; le bord palpébral est épaissi, irrégulier et souvent noueux; la paupière est rétrécie transversalement ou d'un angle à l'autre, et comprime le globe oculaire; le fibro-cartilage est induré et eourbé en arrière; la conjonctive qui le couvre offre souvent des cicatrices, des callosités, et est parfois sèche comme l'épiderme (*xeroma*). Les tractions qu'on exerce sur la paupière pour la ramener à son état naturel ne peuvent tout au plus que porter les cils en dehors, mais le bord tarsien reste toujours introversé. Dans ce cas, par conséquent, le raecourcissement de la peau est insuffisant; il faut fendre la paupière elle-même, élargir son bord libre en fendant verticalement le fibro-cartilage, ce qui permet de renverser parfaitement au dehors le bord ciliaire et l'y fixer. Les deux fentes verticales comprennent tous les tissus de la paupière comme dans le coloboma; elles se réunissent plus tard spontanément; il est même utile, dit M. Mackenzie, d'en retarder un peu la réunion en les touchant de temps en temps avec la pierre bleue. »

Le procédé de Crampton ne diffère du procédé ordinaire que par la double division du tarse qu'il pratique; car il excise en même temps un lambeau de peau de la paupière, ainsi qu'on vient de le voir. Les considérations précédentes font bien comprendre que ce procédé ne doit être regardé que comme exceptionnel; car c'est dans les seuls cas où l'excision de la peau est insuffisante, qu'on doit avoir recours à cette idée ingénieuse, idée qui, d'ailleurs, pourrait être revendiquée en faveur des chirurgiens du dix-septième siècle. — Dans ce chapitre, comme dans ceux qui vont suivre, je me suis plutôt attaché à exposer ce qu'on doit faire que ce qu'on a fait; aussi y voit-on peu de noms propres, etc. — Je termine ces considérations en faisant remarquer que, dans certains cas d'entropion, les simples moyens mécaniques peuvent suffire pour la guérison. J'ai vu M. Roux à la Charité employer avec succès une bandelette agglutinative dont un bout était appliqué sur le bord palpébral, l'autre derrière l'oreille; huit à dix jours de l'usage de ce moyen suffisent souvent pour le redressement de la paupière; mais j'ignore si la guérison était durable,

M. Middlemore indique, à ce sujet, un autre expédient qui me paraît plus ingénieux : c'est une sorte de cercle en fil de fer de la forme de lunettes arrangé de manière à le faire presser sur la base de la paupière. On conçoit qu'en comprimant convenablement la base de la paupière, on fait extroverser le bord tarsien.

Trichiasis. Distichiasis.

Un ou plusieurs cils peuvent se dévier vicieusement, se renverser en dedans et irriter mécaniquement le globe de l'œil. On appelle trichiasis un pareil état de choses. On donne le nom de distichiasis à la naissance de cils surnuméraires ou accidentels. Oui, il est non-seulement possible que les cils naturels s'inclinent accidentellement du côté de l'œil, mais encore que de nouveaux cils naissent sur la muqueuse palpébrale. Les personnes qui ont étudié à fond les conditions organiques du système pileux n'auront pas de peine à admettre cette dernière proposition. On sait que la membrane muqueuse intestinale de plusieurs quadrupèdes, du cheval entre autres, contient beaucoup de poils. Les muqueuses n'étant que le système cutané réfléchi dans l'intérieur des organes peuvent conserver des bulbes pileux comme la peau externe, et sécréter des poils lorsqu'ils sont animés d'un certain degré de vitalité. Dans un travail que j'ai fait sur le système pileux, j'ai réuni des observations surprenantes de poils accidentellement développés à la suite de l'application d'un vésicatoire, par exemple, sur des régions où il n'en avait jamais existé. On comprendra aisément ce phénomène, lorsqu'on se rappelle qu'il y a dans les régions naturellement pourvues de poils des bulbes fort petits dont la sécrétion est tellement faible, que leurs poils, retournés en spirale, restent cachés sous l'épiderme, n'ayant pas assez de force pour franchir cette barrière. Si une cause quelconque vient à les développer davantage ou à enlever l'épiderme qui les couvre, les poils en question se montrent à l'extérieur.

Le même phénomène peut avoir lieu à la paupière. Le distichiasis peut donc exister dans le sens que nous venons d'expliquer. Cela ne veut point dire que nous admettions deux, trois ou plusieurs rangées de cils; car, ainsi que Scarpa l'a très-bien fait observer, ces poils ne sont pas implantés dans un ordre régulier. On

conçoit maintenant comment il se peut que des poils naissent accidentellement sur tous les points de la conjonctive palpébrale, oculaire ou caronculaire, ainsi que les autres en citent des exemples. — On peut, en conséquence, admettre deux variétés de trichiasis, 1^o par déplacement d'un ou plusieurs cils primitifs. Cela a lieu par suite d'ulcérations au bord interne de la paupière, de cicatrices, de petites tumeurs, de phlogoses sourdes, d'hyper-trophie, de ramollissement de la même partie; 2^o par la naissance accidentelle de poils sur le bord tarsien ou sur un point quelconque de la conjonctive. M. Ribéri dit avoir vu une ophthalmie chronique produite par un cil dont la pointe s'était introduite dans le point et le canal lacrymal. — Les symptômes de cette maladie sont ceux des ophthalmies chroniques opiniâtres. Le diagnostic est basé sur la présence matérielle et visible des cils sur le globe oculaire. On ne confondra pas le trichiasis avec l'entropion, si l'on fait attention à la direction du bord palpébral. Dans le véritable trichiasis, le bord palpébral n'est point introversé (*voy. l'art. précédent*).

On a imaginé une infinité de moyens pour guérir cette maladie. Je ne m'arrêterai pas à les reproduire tous; car la plupart sont irrationnels, imaginaires, n'ont jamais été mis en pratique, ou s'ils l'ont été, ils n'ont point réussi, quoi qu'en disent leurs auteurs. — Les remèdes sur lesquels on peut réellement compter sont: 1^o l'arrachement répété. On saisit le poil dévié avec de bonnes pincées, le plus près possible de sa racine, on l'arrache brusquement. On répète l'opération à chaque reproduction. Après un certain nombre d'arrachements, les nouveaux poils deviennent de plus en plus mous et blanchards; enfin ils finissent souvent par ne plus reparaitre. Le bulbe effectivement étant continuellement irrité par les opérations finit, à la longue, par s'atrophier et ne plus sécréter de matière pileuse. 2^o L'arrachement et la cautérisation. Après avoir extrait le cil, on incise légèrement le lieu avec la pointe d'une lancette, et l'on cautérise assez fortement avec la pierre infernale. Cette cautérisation est préférable à celle qu'on pratique avec des aiguilles rougies au feu. Les bulbes n'étant pas implantés immédiatement au-dessous de la tige pileuse, il est fort difficile d'y tomber juste avec l'aiguille, tandis qu'en débridant avec la lancette, et en y portant la pierre, on a plus de chances de succès.

Quelques personnes prétendent avoir détruit le bulbe à l'aide de la galvanopuncture. — J'emploie tous les jours ce moyen à un assez grand nombre de malades atteints d'affections diverses ; je puis assurer que l'aiguille galvanique agit en produisant une eschare assez profonde sur l'endroit où on l'applique ; mais il serait, à mon avis, assez imprudent d'en faire usage pour les cas en question. — 3° L'excision. Scarpa n'a conseillé, pour guérir le trichiasis, que l'excision d'un petit lambeau de peau du bord libre de la paupière, comme pour la guérison de l'entropion. Cette opération effectivement éloigne le bord libre de la paupière de l'œil, et, par conséquent, les eils ; mais on conçoit qu'il doit être insuffisant dans plusieurs circonstances faciles à prévoir. Dans les cas cependant où les procédés ci-devant indiqués seraient inefficaces, on pourrait comprendre la portion malade du bord ciliaire dans une incision en V, et réunir ensuite comme dans le procédé d'Adams pour le traitement de l'entropion.

CHAPITRE VII.

DU RELACHEMENT DE LA PAUPIÈRE SUPÉRIEURE.

L'opération exposée dans le chapitre qui précède est celle qu'il convient d'employer pour guérir le relâchement de la paupière supérieure, lorsqu'il est simple, et non compliqué d'une vicieuse torsion des poils en dedans contre le globe de l'œil. Cette maladie n'intéresse l'organe de la vue qu'autant que ceux qui en sont affectés ne peuvent regarder ni voir, si, avec les doigts, ils ne soulèvent la paupière supérieure. — Le prolongement excessif de la paupière supérieure est quelquefois, mais rarement, un vice de naissance ; il dérive ordinairement d'une stagnation des humeurs épaissies, par suite d'ophtalmies chroniques rebelles, chez les sujets malsains et d'une fibre molle. Il est encore l'effet de l'usage trop long-temps continué des applications émollientes et relâchantes. Il est encore souvent occasionné par l'atonie du muscle élévateur propre de la paupière supérieure. Cette atonie est, ou simple, ou compliquée de la paralysie du nerf optique. C'est ce qu'on a coutume d'observer à la suite de coups violents

portés sur le globe de l'œil, lorsque les paupières sont rapprochées, avec ou sans dilacération de la paupière supérieure, et une large ecchymose de la conjonctive. Quelquefois, ce n'est que par intervalles, le spasme du muscle orbiculaire des paupières est cause de cette affection.

La longueur excessive et congéniale de la paupière supérieure, son relâchement dépendant d'afflux humoral chronique, d'applications émollientes trop continuées, de l'œil trop long-temps maintenu fermé et comprimé par des bandages, constituent une maladie facile à caractériser par la réunion des circonstances qui l'ont précédée. Ensuite, si l'atonie ou la paralysie totale du muscle élévateur ont eu part ou non à produire ce relâchement, il est facile de s'en assurer en faisant, avec le bout des doigts ou avec des pinces, un pli transversal aux téguments qui recouvrent cette paupière proche l'arc supérieur de l'orbite. En effet, si le muscle élévateur n'a pas perdu son activité ; débarrassé, pour ainsi dire, du poids des téguments au moyen de ce pli transversal, le malade soulève la paupière supérieure et ouvre suffisamment l'œil. Dans le cas contraire, cet organe reste toujours fermé. Ensuite, cet abaissement de la paupière, avec impuissance de l'élever, qui ne s'observe que par intervalles, qui se dissipe pour reparaître bientôt, qui dépend d'un spasme passager du muscle orbiculaire, n'est point proprement une maladie, mais seulement le symptôme de quelque autre affection spasmodique générale. L'hypochondrie, l'hystérisme, la chlorose, la présence des vers, les saburres de l'estomac le prouvent assez, et ces causes sont faciles à reconnaître.

Parmi les causes de cette imperfection, les chirurgiens-écrivains énoncent encore les plaies transversales de la paupière supérieure ou du sourcil correspondant. Ils ne se sont pas expliqués assez clairement sur ce point ; car, s'ils entendent parler de ces plaies transversales de la paupière supérieure ou du sourcil, qui détruisent et contondent fortement le muscle élévateur, ou qui offensent gravement le nerf sus orbitaire, le relâchement de la paupière supérieure peut en être certainement la conséquence ; mais, dans le second cas, elle n'est pas la seule, puisque assez souvent il arrive un autre accident beaucoup plus grave, qui est la perte totale de la vue. Si, de plus, ils entendent parler de toute autre plaie

transversale de la paupière supérieure ou du sourcil, il est certain que, n'y ayant pas de perte de substance, et la guérison se faisant par première intention, le relâchement de la paupière ne peut exister; et s'il y a perte de substance des téguments et des parties subjacentes, avec suppuration, la cicatrice qui en résulte, loin d'occasionner le relâchement de cette partie, produit plutôt son raccourcissement; ce qui est tout le contraire.

La maladie est-elle purement locale, récente? affecte-t-elle des sujets non décrépits, non hémiplégiques, et sans torsion des muscles de la face? enfin, dérive-t-elle d'un afflux humoral dans une partie déjà molle et flasque? il y a lieu d'espérer quelques avantages des remèdes locaux corroborants. L'eau froide dans laquelle on a étendu une petite quantité d'esprit-de-vin camphré, les frictions faites à la paupière relâchée avec la liqueur anodine et la teinture de cantharides, l'application d'un liniment de savon et de camphre, méritent une grande considération. — Le relâchement symptomatique, celui qu'on observe chez les hypochondriaques, les hystériques, et chez les personnes qui ont dans l'estomac quelques stimulus morbifiques existants, se guérit à l'aide des remèdes internes, anti spasmodiques, anti-hystériques, avec l'émétique et les anthelmentiques. — Le relâchement congénial de la paupière supérieure, l'humoral invétéré, celui qui est compliqué de l'atonie du muscle élévateur (pourvu que, dans ce cas, l'organe immédiat de la vue soit encore sain), ne peuvent se guérir sans opération. Il est vrai que, dans le cas d'atonie, de faiblesse du muscle élévateur, l'œil ne pourra jamais être parfaitement bien ouvert, comme celui qui est sain, même après l'opération; mais, de toute manière, le malade pourra voir les objets sans avoir besoin de relever sa paupière supérieure avec les doigts. — On remédie à ce vice de la même manière que dans la *trichiasis*, en emportant avec les ciseaux la portion excédante des téguments de la paupière supérieure soulevée et pincée avec le bout du pouce et du doigt indicateur. On doit cependant tenir pour averti, qu'il ne faut retrancher ni plus ni moins de peau qu'il est nécessaire, pour que la paupière puisse se prêter à l'action du muscle élévateur, qui doit encore être secondée, en décollant parfaitement le globe de l'œil.

Dans le cas le plus commun de *trichiasis*, dérivée du relâchement de la paupière, compliquée du repli vicieux du tarse et des poils en dedans, il est de la plus grande importance, comme je l'ai déjà dit, pour obtenir un bon succès, de plisser les téguments le plus près possible du tarse réfléchi en dedans, afin que l'ourlet soit successivement entraîné en dehors; mais, dans le cas dont il s'agit, lors du simple relâchement de la paupière supérieure, sans aucune inclinaison vicieuse de l'ourlet et des cils, où il n'y a point d'autre indication à remplir que celle du raccourcissement des téguments, il y a de l'avantage à faire ce repli et à l'exciser proche l'arc supérieur de l'orbite, dans sa direction propre, et non dans le voisinage du tarse.

L'excédant des téguments de la paupière supérieure relâchée se reconnaît en comparant avec le côté sain; on fera en sorte que le malade fixe attentivement un objet qui est en ligne horizontale avec la hauteur de son œil. Alors, l'œil sain et ouvert étant tenu ferme dans cette position, on voit clairement dans quelle étendue la paupière supérieure relâchée s'élève moins que la saine. En conséquence de cette disparité de longueur, le chirurgien fera un pli transversal aux téguments dans le haut de la paupière relâchée, proche et selon l'arc supérieur de l'orbite; ce pli lié avec des pinces, il ordonnera au malade d'ouvrir les yeux. Si ce mouvement est égal des deux côtés, preuve certaine, comme je l'ai avancé, de l'intégrité, de l'aptitude du muscle élévateur à la contraction et à l'exercice de sa force sur la paupière relâchée; et si, au même instant, les deux paupières supérieures s'élèvent à la même hauteur, la quantité juste à emporter sera cette portion des téguments compris dans le pli transversal; dans le cas contraire, il faudra, selon le besoin, accroître ou diminuer ce pli. Dès que le chirurgien aura fait cette épreuve préliminaire, il coupera d'un seul coup de ciseau ce pli des téguments. Comme il est plus élevé dans le milieu du sommet de la paupière supérieure que dans ses extrémités, la figure de la plaie sera nécessairement celle d'une feuille de myrte. La réunion sera faite et maintenue par des bandelettes agglutinatives, et surtout au moyen de compresses placées, l'une sur le sourcil, l'autre sur le bord inférieur de l'orbite. On soutiendra le tout avec le bandage unissant, dirigé comme le *monoculus*.

de cette manière la guérison est prompte : en de jours suffisent pour qu'elle soit complète, lorsque, dans la trichiasse, les compresses sont exactement appliquées convenablement contenues par le bandage unissant. — Pour confirmer cette pratique, il n'est pas nécessaire, je pense, d'entrer dans aucun détail d'observations que je pourrais rapporter en très-grand nombre. Celles que j'ai jointes au chapitre de la *trichiasse* doivent suffire. Il sera cependant utile pour les étudiants de lire sur ce point l'observation publiée par Morand dans le second volume de ses opérations de chirurgie (1).

ARTICLE ADDITIONNEL.

La paupière supérieure tombe quelquefois dans l'impuissance, elle reste abaissée au-devant de l'œil comme celle d'une personne qui dort. On l'appelle *blépha-ropstis* (a *piptô*, tomber), chute ou prolapsus de la paupière. On la nomme aussi *atoniatoblepharon*. Cet état reçoit plus particulièrement le nom de *blépha-ropstie* lorsqu'elle se rattache à une affection paralytique. — Ce simple énoncé a déjà pressenti qu'il y a deux espèces de blépha-ropstis, l'une purement mé-

canique ou humorale, c'est la plus fréquente; l'autre paralytique ou dépendant d'une impuissance nerveuse du muscle releveur. La première dépend d'une sorte de relâchement et d'hypertrophie à la fois de la peau et du tissu cellulaire sous-jacent : elle est quelquefois congénitale. La paupière est, en quelque sorte, plus pesante, plus longue que dans l'état normal, et le muscle, bien que sain, n'a pas assez de force pour la relever. C'est ce qu'on observe à la suite de blépha-rites chroniques, d'œdème de la paupière, etc. L'œil est bien portant d'ailleurs, et il exécuterait parfaitement ses fonctions sans le voile palpébral qui le couvre. La seconde est le résultat de causes diverses. Ces causes agissent primitivement sur la région oculaire (rhumatisme, blessures), dans la cavité crânienne (épanchements, tumeurs, ramollissements), ou bien enfin dans la fosse orbitaire (tumeurs diverses). — On conçoit aisément, d'après ce que nous avons dit précédemment (*Mal. des muscles de l'œil*), que la paraplégie paralytique de la paupière supérieure n'existe jamais sans que les autres muscles de l'œil auxquels se porte la troisième paire ne soient affectés en même temps (droit supérieur, droit inférieur, droit interne et petit oblique), et que la rétine et l'iris ne soient plus ou moins affaiblies; j'ai dit pourquoi. En conséquence, le mal en question est tou-

(1) Dans les premiers jours de prairial an ix, une femme, âgée de quarante-cinq ans et paraissant en avoir soixante, se présenta dans les salles de chirurgie clinique de l'université de Pavie. Elle avait entièrement perdu l'œil droit depuis longtemps. L'œil gauche, petit et enfoncé, était affecté d'ophtalmie chronique, occasionnée par le relâchement complet de la paupière supérieure, et plus encore par le roulement en dedans contre la cornée, de toute la longueur du cartilage tarse dont les cils frottaient sur toute la conjonctive, qui en était irritée depuis un long laps de temps. La cornée était fortement obscurcie et opaque dans son hémisphère interne. Enfin, cette malheureuse femme ne distinguait, de cet œil, que légèrement la lumière des ténèbres. Le professeur Scarpa pratiqua, sous mes yeux, l'opération de la même manière qu'elle vient d'être décrite. L'appareil appliqué d'après les préceptes indiqués, on ne put procurer, à l'aide des bandelettes agglutinatives, la réunion des lèvres de la plaie, parce que l'œil était trop enfoncé. Le bandage unissant n'a rem-

pli qu'imparfaitement l'indication qu'on se proposait. Le quatrième jour, le second pansement eut lieu; la réunion de la plaie faite aux téguments des paupières était presque achevée; le tarse et les cils avaient repris leur situation naturelle, et la rougeur de la conjonctive parut moindre. Le huitième jour, la cicatrice était parfaite; dans l'espace des douze autres jours, l'ophtalmie chronique se dissipa sans que la malade eût entièrement recouvré l'usage de son œil. L'hémisphère interne de la cornée resta opaque; l'externe devint moins obscure, et la malade, qui auparavant ne voyait pas pour se conduire, pouvait aisément marcher dans les salles sans se heurter. Tel était son état, lorsque le vingt-cinquième jour de son entrée dans l'hôpital elle retourna chez elle, après avoir recouvré la mobilité de la paupière supérieure et avoir été délivrée de son ophtalmie chronique occasionnée par le roulement du bord de la paupière en dedans et le frottement des cils contre un globe de l'œil aussi mal affecté! (LEVEILLE.)

jours accompagné d'immobilité, de déviation en dehors du globe oculaire et de diplopie.

Il importe d'en bien préciser les caractères distinctifs, car le traitement est très-différent dans les deux cas. Dans le prolapsus humoral ou mécanique, l'inflrmité se déclare petit à petit, elle est précédée de congestions répétées dans la paupière; si vous soulevez celle-ci avec les doigts, le malade voit très-bien, il ne voit pas double s'il regarde avec les deux yeux, et peut remuer l'œil dans tous les sens. En pinçant de la peau de la paupière ce qu'il y a d'exédant, on verra agir parfaitement le muscle releveur. La force de ce muscle effectivement est naturellement fort bornée, elle ne fait habituellement relever la paupière supérieure de l'inférieure que pour six lignes environ; or, si la paupière est allongée par maladie (de six lignes, je suppose), il est clair que le muscle peut continuer à se contracter avec sa force ordinaire, agir comme de coutume sur la paupière, sans pourtant éloigner son bord libre de celui de l'autre. On conçoit, d'après cette explication, comment, chez quelques personnes bien portantes d'ailleurs, le bord de la paupière n'est soulevé que de deux à quatre lignes de l'inférieure; la cornée en est à moitié couverte, et la vision plus ou moins gênée. Ce sont là autant de degrés de l'atoniatobléphon mécanique dont il faut tenir compte. — Dans le prolapsus paralytique, au contraire, le mal se déclare subitement le plus souvent. Si vous soulevez la paupière, l'œil paraît tourné plus ou moins en dehors, il y a diplopie dans le principe, puis embliopie, dilatation et paresse de la pupille. Si vous dites au malade de regarder en dedans, en haut, en bas, il y tournera l'autre œil, mais l'organe affecté reste dans l'impuissance. — Les recherches des causes de l'une et de l'autre espèce de bléphonop-tosis n'offrent rien ici qui ne soit commun aux autres maladies. Cette recherche, du reste, n'est importante que pour la seconde variété. — Le pronostic est favorable dans la première espèce, douteux ou grave dans la seconde. — Le traitement du prolapsus non paralytique présente une indication précise, le raccourcissement de la peau de la paupière: les lotions astringentes d'eau de chaux vinaigrée, ammoniacée, alcoolisée; les pommades de même nature, les vésicatoires volants, la teinture de cantharide frictionnée, l'huile de croton, les pinces-

ments répétés de la peau (Janin), etc., peuvent parfaitement la remplir, si le mal n'est pas très-prononcé. Dans le cas contraire, il faut enlever une partie de la peau de la base de la paupière, soit à l'aide du caustique, soit au moyen du bistouri, ainsi que nous l'avons établi pour l'entropion. La portion à enlever doit être prise plutôt vers la base qu'vers le bord ciliaire; car, dans ce dernier cas, on pourrait déterminer un ectropion. Si cependant le prolapsus est accompagné d'entropion, cette dernière conduite est préférable. — Dans l'atoniatobléphon paralytique, le traitement doit être dirigé d'après les règles exposées à l'occasion de l'amaurose. En général, le traitement doit être toujours antiphlogistique dans le début. La strychnine, la belladone, la galvanopuncture, les bains avec effusion sur la tête, les purgatifs, les vésicatoires volants, la vapeur de soufre, les purgatifs, etc., tels sont les moyens sur lesquels on doit principalement compter. Je ne fais qu'indiquer ces remèdes sans entrer dans les détails trop longs qu'exigerait leur application.

On conçoit qu'il serait non-seulement inutile, mais même fâcheux, de raccourcir dans ce cas la paupière supérieure à l'aide d'un moyen quelconque; outre que le mal ne guérirait pas, le remède serait pis que lui, car le malade resterait diplopie et son œil s'enflammerait. Aussi regardé-je comme mal conçue l'opération de M. Hunt, qui se propose de relever la paupière par l'intervention de l'acier du muscle frontal (*Gaz. méd.*, 1833, p. 52). Il est à peine nécessaire d'ajouter qu'en cas de tumeur orbitaire, d'apoplexie, etc., le traitement doit être dirigé ailleurs qu'à la paupière.

Epicanthus. Je dois dire un mot sur une difformité particulière, mais rare, de la peau de l'angle interne de l'orbite, et que M. Ammon a appelée *épicanthus*. Voici en quoi elle consiste: chez quelques personnes dont la racine du nez est large et aplatie, la peau de cet endroit, qui se continue avec celle des paupières, s'avance vers la caroncule et forme une sorte de repli analogue à une troisième paupière. S'il est très-prononcé, ce repli constitue une difformité assez choquante. On peut y remédier en excisant verticalement un petit lambeau ovalaire de la peau de la racine du nez et en réunissant les bords par première intention. On fait rétracter de la sorte la peau pré-caronculeuse, et la difformité disparaît.

CHAPITRE VII (ADDITIONNEL).

ANKYLOBLÉPHARON. SYMBLÉPHARON.

Par suite d'ulcérations, de brûlures, de blessures, ou d'une simple inflammation au second degré (épiphlogose), les bords palpébraux peuvent devenir réciproquement adhérents, le globe de l'œil restant libre derrière, ou bien adhérer entre eux et au globe oculaire à la fois. On appelle *ankyloblépharon* le premier mode d'adhésion, *symlépharon* le second. La dernière difformité offre plusieurs variétés : une paupière peut seule adhérer au globe oculaire par la totalité ou une partie de sa face muqueuse, l'autre rester libre. Dans d'autres circonstances, les deux paupières ne forment qu'une seule masse ; l'organe visuel et cette union peuvent comprendre toute la conjonctive, depuis le bord ciliaire jusqu'au centre de la cornée, ou bien n'avoir lieu qu'à l'aide de brides plus ou moins étendues. Dans ce cas, les paupières ne sont pas complètement immobiles. On peut donc admettre un *symlépharon* total, un autre partiel, marginal, profond, unipalpébral ou bipalpébral. On peut en dire autant de l'*ankyloblépharon* lui-même, qui comprend tantôt la totalité, tantôt une partie des bords des paupières. Il est même rare de ne pas trouver dans ces adhérences une partie libre par où les larmes s'écoulent au dehors. — J'ai vu une fois une sorte d'*ankyloplépharon* qui n'a point été signalée par les auteurs : c'était l'union congénitale chez un enfant nouveau-né des deux muqueuses palpébrales, de manière à former au-devant de la cornée une sorte de voile muqueux très mobile; les deux bords palpébraux restaient éloignés entre eux de deux à trois lignes, et tenaient ensemble par cette espèce de bande muqueuse : un petit pertuis existait à l'angle externe par où les larmes coulaient. Le docteur Davet, médecin à Paris, qui est venu m'appeler, a été présent à la petite opération que j'ai pratiquée : j'ai fendu la bride muqueuse à l'aide d'une petite sonde cannelée et un bistouri ; la guérison a eu lieu, l'œil était d'ailleurs sain.

La guérison de l'*ankyloblépharon* et du *symlépharon* est basée sur la séparation durable des parties réunies. Il ne suffit pas de les disséquer : il faut d'abord s'assurer si les parties peuvent rester disjointes. Ce qui rend cette dernière

indication difficile ou même impossible à remplir, c'est que la muqueuse est souvent détruite. Pour que deux muqueuses effectivement s'unissent entre elles, il faut qu'elles se convertissent en tissu cellulaire (Lobstein, *Anat. path.*). Elles ont donc perdu leur organisation muqueuse, lorsqu'elles ont acquis des adhérences. Or, comment empêcher le bourgonnement consécutif, lorsqu'on les sépare dans ces conditions? Faute d'avoir tenu compte de ces circonstances, on a vu souvent des chirurgiens, instruits d'ailleurs, entreprendre plusieurs fois des opérations inutiles et douloureuses pour guérir les difformités dont il s'agit. — L'*ankyloblépharon* simple s'opère à l'aide d'une sonde cannelée et d'un bistouri, ou tout simplement à l'aide de ciseaux mousses. S'il y a une ouverture sur un point, on en profite ; autrement on en fait une en pinçant les tissus à l'angle externe ; on fend ensuite dans la direction du bord tarsien ; on en empêche la réunion consécutive en les tenant écartés à l'aide de bandelettes agglutinatives. Monteggia voulait qu'on dorât les bords divisés au moyen d'une feuille d'or. — Si les bords adhèrent en même temps avec la muqueuse oculaire, il faut les disséquer délicatement et de manière à ne rien blesser. Même pansement. En cas de *symlépharon*, la chose n'est pas aussi facile : vous avez beau disséquer les parties, les tenir écartées à l'aide d'une coque d'émail ou autrement, l'adhérence se reproduit constamment à la longue, si la muqueuse a été détruite. La séparation n'est durable que dans les seuls cas où la réunion tient à quelques brides légères faciles à couper. Je pourrais citer des cas que j'ai observés moi-même de *symlépharon* parfaitement opérés, soigneusement pansés et qui se sont reproduits d'une manière plus grave qu'auparavant. Cette incurabilité tient à cette loi pathologique signalée par Delpech, savoir : « que toute cicatrice difforme n'est guérissable qu'autant que son tissu peut être remplacé par un tissu sain voisin. » Or, comment remplacer la conjonctive détruite? M. Ammon a imaginé un procédé fort ingénieux pour guérir le *symlépharon*, mais je ne sache pas que ce joli projet ait jamais été mis en pratique avec succès. Voici, du reste, en quoi il consiste :

« L'opération se fait en deux temps, afin d'éviter l'existence simultanée d'une plaie vive aux paupières et au globe de

l'œil. La partie adhérente de la paupière reste d'abord attachée au globe de l'œil ; mais on la sépare du reste de la paupière au moyen de deux incisions qui commencent chacune au bord de la paupière, intéressent toute l'épaisseur de celle-ci et vont se réunir en arrière de l'adhérence, de manière à tailler un lambeau triangulaire qui comprend l'adhérence et reste attaché à l'œil, et deux lambeaux latéraux qu'on réunit alors au-devant du lambeau adhérent au moyen de la suture entortillée, qu'on enlève au bout de quelques jours quand ces deux lambeaux sont soudés ensemble. Quelquefois il n'est pas possible de rapprocher ces lambeaux : dans ces cas, on détache la peau dans une certaine étendue du bord de l'orbite et des os environnants, après quoi on parvient à la tirer suffisamment pour réunir les lambeaux latéraux de la paupière ; on soutient alors l'action de la suture par des compresses graduées au moyen desquelles on presse la peau contre les parties osseuses sous-jacentes, afin de les maintenir en contact et d'obtenir le recollement. Après avoir ainsi excisé de la paupière sa partie adhérente, et avoir réuni au-devant d'elle les deux parties latérales, on conçoit facilement que ces dernières puissent se cicatriser sans contracter des adhérences avec le lambeau adhérent, puisque ce dernier est revêtu de la peau, laquelle est seule en contact avec la plaie vive des autres lambeaux. Ce n'est que lorsque cette dernière est complètement cicatrisée qu'on sépare de l'œil la partie de la paupière qui est restée attachée, ce qui se fait au moyen d'une pince et d'un couteau à cataracte, ou d'un bistouri, ou même de ciseaux. » (*Gaz. méd.* 1836, p. 95.)

CHAPITRE VIII (ADDITIONNEL).

MADAROSIS. CLIGNOTEMENT.

La perte des cils est connue sous le nom de *madarosis*. Elle s'observe chez les personnes qui ont été sujettes à des blépharites chroniques, à des ulcérations sur les bords des paupières, à des conjonctivites catarrhales, serofuleuses, varioleuses ; en un mot, à la teigne et au flux palpébral. Toutes ces maladies, je les ai comprises dans la catégorie des granulations palpébrales ; je n'y reviendrai pas : ce que je dois seulement ob-

server ici, c'est que lorsque ces affections attaquent les bulbes des cils, ces derniers tombent pour ne plus reparaître ou bien ils sont remplacés par des espèces de faux cils analogues au duvet qui quelquefois se dirigent vicieusement en dedans et irritent l'organe oculaire. De là une double lésion, difformité et irritation permanente des bords des paupières. — Les personnes atteintes de madarosis sont singulièrement défigurées, leurs bords palpébraux sont hypertrophiés et rouges, leurs paupières affectées d'une sorte de spasme continu qui les oblige à cligner d'une manière fatigante à voir. Ce clignotement (*nicotatio*) dépend d'une double cause, de l'absence des cils et de l'irritation permanente du bord des paupières. Cette irritation est elle-même augmentée par l'action de la lumière, qui frappe directement l'organe, lequel n'est plus ombragé par la présence des cils. — Cet état des paupières exige une double mesure curative : combattre la phlogose chronique, les ulcérations et l'hypertrophie du tarse à l'aide des moyens indiqués au chapitre des granulations palpébrales, garantir l'œil de l'action trop vive de la lumière à l'aide de conserves ou de lunettes, soit incolores, soit légèrement colorées. — Le clignotement dans le cas précédent est purement symptomatique de l'irritation du tarse ; il y en a cependant une autre variété qui dépend d'une affection nerveuse des paupières, espèce de tic nerveux ou spasmodique dont l'analogie s'observe souvent aux muscles de la bouche et du nez. Sans entrer ici dans le champ immense des névroses, je dirai que, quand ce clignotement est récent, il guérit assez généralement sous l'influence du traitement anti-phlogistique, des vésicatoires volants, des bains, des antispasmodiques. S'il résiste à ces moyens, le galvanisme peut rendre de véritables services. Les opiacés l'exaspèrent ordinairement. Quelquefois il est incurable.

CHAPITRE IX.

DU FLUX PURIFORME DES PAUPIÈRES, ET DE LA FISTULE LACRYMALE.

C'est une idée généralement reçue parmi les chirurgiens, qu'il existe une fistule lacrymale toutes les fois qu'on comprime l'espace qui se trouve entre

le nez et l'angle interne de l'œil, il reflue par les points lacrymaux une matière striée de larmes, visqueuse, granuleuse, jaunâtre et semblable à du pus. Cette dénomination de fistule lacrymale, propre à caractériser cette maladie dont j'entreprends de parler, serait peu digne de remarque, si elle ne présentait qu'une inexactitude dans l'expression, de manière à ce que le diagnostic et le traitement fussent toujours les mêmes. Mais puisque le mot fistule, appliqué au vice dont il est question, offre une erreur de fait qui peut facilement tromper les jeunes chirurgiens, et les écarter du vrai chemin qui conduit à la connaissance exacte de cette infirmité, de celle des autres vices des voies lacrymales et du traitement le plus efficace, je juge donc convenable d'établir une distinction entre ces deux maladies. J'appelle flux palpébral puriforme cet état contre nature des voies lacrymales, dans lequel, en comprimant le sac, d'ailleurs sain dans toutes ses parties, il reflue par les points lacrymaux une matière visqueuse, granuleuse, jaunâtre, semblable à du pus, sans en être pour cela; et je caractérise de fistule lacrymale cette maladie dans laquelle non-seulement le sac lacrymal, distendu outre mesure, est ulcéré et fongueux intérieurement, mais encore dans laquelle ce sac laisse voir une ouverture et une érosion extérieure, compliquée de carie de l'os unguis. — Ce n'est pas dans le sac lacrymal, comme le prétendent des chirurgiens peu instruits sur ces matières, qu'il convient de rechercher la source au moins de la plus grande partie de cette humeur visqueuse, granuleuse, jaunâtre, mêlée avec les larmes : cette matière est transmise dans cette cavité par les points lacrymaux, d'où elle regorge pour reparaître sur les paupières et sur la surface de l'œil, chaque fois que l'on comprime le sac qui s'est rempli peu à peu. Sa source réside dans la membrane interne des paupières, et principalement de l'inférieure, le long du tarse, et plus particulièrement encore dans la série des glandes de Meibomius, dont l'action sécrétante est altérée dans cette maladie, tant par la surabondance de cette humeur sébacée, granuleuse, jaunâtre, qui s'écoule, que par la qualité âcre et irritante de la matière que sécrètent ces mêmes glandes.

Un tel désordre de sécrétion dans les glandes sébacées, situées le long du

tarse, reconnaît le plus souvent pour cause l'afflux humoral rhumatique, l'affection serofuleuse, la métastase variolique, et les maladies éruptives de la peau imprudemment répercutées. De plus, la membrane interne des paupières du côté malade n'a plus la même action sécrétante : elle donne en même temps une légère mucosité, dont le mélange avec la matière sébacée, fournie par les follicules de Meibomius, contribue grandement à accroître la quantité de l'humeur visqueuse qui, dans une telle circonstance, se répand sur l'œil et sur les paupières (1). — Pour se convaincre de cette vérité de fait, il ne s'agit que de renverser les paupières affectées, et surtout l'inférieure, du côté où, à l'aide de la compression du sac, on fait sortir l'humeur puriforme; alors il n'est plus besoin que de comparer les paupières de l'un et de l'autre œil. Voici ce qu'on observe constamment du côté malade : la membrane interne est plus rouge que dans l'état naturel; elle est comme veloutée sur toute l'étendue du tarse; son bord libre est gonflé, et sur sa surface se dessinent de nombreux vaisseaux variqueux; les follicules de Meibomius sont plus gorgés, plus relevés, et souvent, en les observant avec la lentille, ils paraissent légèrement ulcérés. Au contraire, du côté sain, la membrane est d'un rouge pâle et tout-à-fait lisse; le bord libre n'est pas plus gonflé que de coutume; il ne s'y distingue pas de vaisseaux variqueux; enfin, les glandes de Meibomius ne présentent rien qui ne soit naturel.

La membrane interne des paupières, ainsi veloutée à sa surface, devient donc, dans cette circonstance, l'organe sécrétant d'une quantité de fluide plus considérable qu'à l'ordinaire, et assez semblable à une lympe visqueuse, qui, comme on l'a dit, mêlée à la matière sébacée qui s'écoule en même temps et en abondance des glandes de Meibomius, constitue la somme de cette viscosité dont les paupières sont enduites, et qui, de là, descend continuellement, par la voie des points lacrymaux, dans le sac qu'elle remplit, que souvent elle distend énormément. — En effet, comprime-t-on

(1) Rudolph Vohrens appelle cette maladie *epiphora sebacea*. (Voy. Haller dans ses notes de l'Étude médicale de Boerhaave.)

le sac pour évacuer cette matière, lave-t-on bien l'œil et tout l'intérieur des paupières, de manière qu'il ne reste pas un atôme de cette humeur glutineuse que l'on a fait reparaitre par les points lacrymaux; alors, une demi-heure après cette opération, si l'on renverse les mêmes paupières, on trouve leur face interne, et principalement celle de l'inférieure, enduite d'une nouvelle mucosité, mêlée de matière sébacée, huileuse, jaunâtre. Dira-t-on que cette matière a reflué du sac lacrymal vers l'œil? ne s'est-elle pas plutôt régénérée entre l'œil et les paupières? la villosité de la membrane interne de ces parties, les follicules de Meibomius n'en ont-ils pas été les organes secréteurs? je n'en doute nullement. Cette espèce de flux palpébral gonorrhéique produit par la virulence de la matière de la gonorrhée, dont le malade s'est imprégné les doigts, avec laquelle il s'est frotté imprudemment les bords des paupières, nous prouve sans réplique que la membrane interne des paupières, devenue fongueuse ou villeuse, peut changer son action naturelle, et prendre celle d'un organe qui sécrète immodérément une abondante mucosité. Dans ce cas, l'œil et les paupières commencent par s'enflammer; en second lieu, la membrane interne se gonfle; elle devient villeuse ou veloutée; il s'en sécrète successivement une humeur visqueuse et jaunâtre, semblable à celle qui s'écoule d'un canal de l'urètre affecté de gonorrhée. Cependant, dans le flux palpébral puriforme dont il s'agit, et que l'on rencontre communément dans la pratique, la membrane interne des paupières, les follicules de Meibomius ne sécrètent pas autant de mucosité que dans le cas de gonorrhée, et il n'y a pas toujours les symptômes antécédents d'une très-grave inflammation; mais le plus souvent cette sécrétion se fait lentement; et à mesure que cette humeur visqueuse sort des sources que nous avons indiquées, elle se répand sur l'œil, entre cet organe et les paupières, sur leur bord, et par la voie des points lacrymaux, elle descend dans le sac, d'où elle ressort d'un trait lorsque l'on fait une compression. — En dernier lieu, pour prouver que, dans cette maladie, le sac lacrymal n'a d'autre fonction que celle de recevoir avec les larmes cette humeur puriforme que transmettent les paupières malades, il suffit d'observer que si, par accident ou bien par l'effet des remèdes, cette

sécrétion morbifique est retardée ou supprimée, ce réservoir des larmes ne reçoit que peu ou point de viscosité, et, en le comprimant à différents intervalles, il n'en sort point ou que très-peu. En effet, cette maladie est-elle portée à un haut degré, si le hasard fait naître une inflammation, par exemple un érysipèle à la face, il en résulte, comme dans toutes les inflammations, une suppression de toute sorte de sécrétion dans les parties affectées, et le sac lacrymal n'est plus le foyer d'une quantité de matière puriforme. L'inflammation diminue-t-elle, on voit reparaitre cette sécrétion de la membrane interne des paupières et des glandes de Meibomius; le flux a lieu de nouveau. Je me suis maintes fois assuré que cette alternative succède également, quand l'art suscite une inflammation des paupières, en introduisant entre elles et le globe quelque substance fortement irritante; comme aussi j'ai constamment observé que, pour guérir radicalement ce flux palpébral puriforme, il n'y avait qu'à corriger à propos le vice existant dans l'action sécrétante de la membrane interne des paupières et des glandes sébacées, qui se trouvent le long du tarse.

Cependant, si quelqu'un inclinait à croire que la membrane interne du sac lacrymal est, plutôt que les paupières, la source de cette humeur puriforme, granuleuse, jaunâtre, qu'il suspende son jugement, et qu'il réfléchisse que la membrane interne qui constitue le sac lacrymal est la même que celle qui tapisse les sinus frontaux et ethmoïdaux. Cette membrane subtile, entièrement de glandes sébacées, est bien propre à séparer un peu de mucosité, mais non une matière sébacée, onctueuse, semblable à celle qui abonde avec l'humeur puriforme, que, dans la maladie dont il est question, on fait refluer sur l'œil. Ce n'est pas que je prétende qu'à cette humeur puriforme, déposée dans le sac par les points lacrymaux, il ne se mêle un peu de cette mucosité qui coule de la membrane; mais est-ce suffisant pour affirmer que le sac lacrymal renferme l'origine première de cette affection?

C'est pourquoi, si la membrane interne des paupières et les follicules sébacés de Meibomius sont, plutôt que le sac lacrymal, la source principale de cette maladie, on voit donc combien sont éloignés de la vérité ceux qui confondent ce vice des voies lacrymales avec la fistule elle-

même, et, par cette raison, quelles erreurs ils commettent dans le traitement du flux palpébral puriforme, en employant les moyens curatifs propres à guérir un ulcère de la surface interne du sac, lorsqu'il n'y en existe point, ou propres à ouvrir dans le nez une voie aux larmes, en dilatant le canal nasal qu'ils supposent obstrué en tout ou en partie : car, dans ces circonstances, le canal nasal ne peut, à proprement parler, être regardé comme rétréci, à moins que ce ne soit relativement à la densité et à la ténacité de la matière puriforme, qui tente une issue des paupières vers la cavité des narines, ou parce que l'irritation qu'elle produit le long des voies lacrymales occasionne un peu d'embarras ou d'engorgement de la membrane des narines qui tapisse ce canal. Et pour traiter avec toute la clarté possible cette matière, sur laquelle il me semble qu'on a répandu d'autant plus de doutes et d'obscurités, que dans tous les écrits elle se trouve exposée avec peu de soin, qu'il me soit permis de distinguer quatre périodes au flux palpébral puriforme. 1^o La matière puriforme, huileuse, muqueuse, sécrétée par les glandes de Meibomius et par la membrane interne des paupières, se porte et s'accumule dans le sac lacrymal; mais elle descend avec facilité par le canal nasal; elle s'écoule en grande partie dans le nez, et n'occasionne aucune distension manifeste du sac, qui, lorsqu'on le comprime, ne donne issue, par les points lacrymaux, qu'à une très-petite quantité de cette matière visqueuse. 2^o L'excès dans la quantité et la densité, non moins que l'engorgement de la membrane interne du canal, s'opposant à l'écoulement entier de cette matière, ou le rendant difficile par le nez, dans le cours de quelques années, le sac lacrymal se distend peu à peu d'une manière sensible, au point de perdre son élasticité naturelle, et de représenter au dehors une tumeur très-saillante. 3^o La matière visqueuse, en égard à son abondance, à sa densité, à son acrimonie, et plus encore peut-être par l'excès de tension qu'elle exerce contre les parois du sac lacrymal, l'enflamme, le corrode, le fait tomber en suppuration, ainsi que les téguments qui le couvrent, et détermine enfin un ulcère des voies lacrymales, large en dedans, étroit en dehors, d'où il sort, entre l'angle interne de l'œil et le nez, un mélange de matière puriforme et de vrai pus. C'est précisément à cette troisième

époque que convient le mot fistule lacrymale, surtout si l'ulcère a été négligé pendant long-temps ou mal traité. 4^o L'état précédent existe, mais il y a une complication de plus; c'est la carie de l'os unguis. — En considérant cette série progressive des périodes du flux palpébral puriforme, on établit le degré de différence qu'il y a entre cette maladie et la fistule lacrymale, par conséquent quelle est la véritable et l'unique origine de cette dernière : et comme, par ce que nous venons de dire, la cause primitive et principale de la fistule lacrymale ne réside point dans le sac, ni dans le canal nasal, comme on l'a toujours cru jusqu'à ce jour, mais dans les paupières, et précisément dans le dérangement de leurs fonctions, il est donc une conséquence inévitable que tout moyen curatif de la fistule lacrymale, tendant uniquement à guérir l'ulcère du sac, ou à détruire l'obstruction du canal nasal, ne pourra jamais faire disparaître cette maladie pour toujours, à moins qu'une telle pratique ne soit combinée avec les moyens propres à corriger efficacement le vice de la sécrétion palpébrale, à modérer ou dessécher, pour ainsi dire, la principale source d'où dérive la fistule lacrymale.

Ainsi, pour ce qui regarde le traitement du flux palpébral puriforme, considéré dans son principe; lorsqu'il est récent, et lorsque l'humeur visqueuse, transmise dans le sac par les points lacrymaux, n'éprouve qu'un peu de retard dans cette cavité, sans cependant en distendre sensiblement, ni élever au dehors les parois, la guérison s'effectue sans recourir à l'incision ou à toute autre opération douloureuse. Le plan de traitement consiste, dans ce cas, à modérer l'excessive sécrétion des follicules de Meibomius et de la membrane interne des paupières; à laver assidûment, pendant tout le traitement, les voies lacrymales dans toute leur étendue, afin qu'elles ne conservent rien de cette matière sébacée, granuleuse et âcre. — Les topiques stimulants et astringents, appliqués sur le bord des paupières et sur leur membrane interne, les injections détersives faites par les points lacrymaux, conduisent à ce but. Le meilleur remède local stimulant et astringent est, dans ce cas, l'onguent ophthalmique de Jaunin (1), fait, dans le principe, avec

(1) Prenez saindoux, demi-once; tulie

une dose de graisse de porcé, plus forte que celle qui est indiquée dans la formule, afin que les yeux du malade s'accoutument insensiblement à l'action de ce stimulus. Matin et soir, le chirurgien en introduira entre les paupières et le globe, proche le petit angle, à l'aide de la pointe obtuse d'une sonde, une portion équivalente à un grain de froment; et avec ce même onguent il frottera le bord des paupières, qu'il frictionnera légèrement après avoir fait fermer l'œil, afin que cet onguent, devenu liquide, se répande sur toute la surface interne: cet organe étant recouvert d'un plumasseau et d'une bande, on recommandera au malade de le maintenir pendant deux heures ainsi clos et convert. Ce temps écoulé, on lavera toute la partie avec de l'eau fraîche, et, dans le cours de la journée, le malade s'injectera, trois à quatre fois dans l'œil, quelques gouttes d'un collyre fait avec quatre onces d'eau de plantain, cinq grains de sulfate de zinc (vitriol), et une demi-once de mucilage de semences de coing.

Quand, outre l'affection des glandes de Meibomius et la villosité de la membrane interne des paupières, il existe encore de petites excoriations superficielles sur l'ourlet des paupières, il y aura de l'avantage à employer en même temps l'onguent citrin de la pharmacopée d'Edimbourg: on en fait chauffer un peu dans un vase; il devient comme de l'huile; puis, avec le bout du doigt, on en enduit les bords des paupières, à l'instant même où le malade est prêt à se mettre au lit. Si ce moyen ne suffit pas, à l'imitation de Saint-Yves, on aura recours à la pierre infernale, que l'on promènera légèrement le long de l'ourlet, et aussitôt après, on lavera l'œil avec du lait récemment trait. — Ensuite, afin de maintenir dans la plus grande propreté les voies lacrymales, et avant d'appliquer les topiques stimulants et astringents, le chirurgien se servira du petit siphon d'Anel; il injectera matin et soir, par les points lacrymaux, l'eau distillée de

plantain, animée d'un peu d'esprit de-vin, et chaque fois il renouvellera les injections, jusqu'à ce qu'il soit certain que l'eau a pénétré des points lacrymaux dans le nez.

Les phénomènes qui s'observent ordinairement dans le cours du traitement de la première période du flux palpébral puriforme, sont les suivants. Dans les premiers jours, la sécrétion de l'humeur visqueuse puriforme est plus abondante qu'auparavant, pourvu que le stimulus produit par l'onguent ophthalmique n'outrépasse pas certaines limites et ne fasse pas enflammer les paupières (1). Ensuite, peu à peu les bords des paupières, principalement celui de l'inférieure, de gonflés et rudes qu'ils étaient, deviennent grêles, mous et flexibles; le volume des glandes de Meibomius diminue insensiblement; la surface interne des paupières cesse d'être veloutée et comme fongueuse près de l'ourlet; elle reprend, par degrés, son poli et sa pâleur naturelle. La diminution du flux palpébral puriforme est en raison de la rapidité avec laquelle ces changements se succèdent; de visqueux, tenace et grumeux qu'il était, il devient plus ténu et plus fluide; les paupières et les cils n'en sont plus enduits. Si l'on comprime ensuite le sac à différents intervalles, il ne sort, par les points lacrymaux, que des larmes troubles; et enfin, les sécrétions, se faisant comme dans l'état de santé, il ne reparait rien de cette ancienne matière, ou seulement ce ne sont que des larmes pures et limpides. — Six semaines suffisent pour procurer tous ces avantages, à moins qu'il n'existe des causes opiniâtres, dépendantes de la mauvaise constitution du malade. Dans ce cas, le flux palpébral se renouvelle vers la fin du traitement, les scrofuleux au dernier degré en sont des exemples, surtout à l'approche du printemps et de l'automne: il en est de même de ceux qui sont malsains, ou dont les yeux ont été le siège d'une métastase variolique. Alors le traitement est plus long que s'il n'y avait pas de complication; mais on réussit enfin, lorsqu'outre les topiques dont nous avons parlé, on

préparée, bol d'Arménie, de chacun deux drachmes; précipité blanc, une drachme. Après avoir lavé à trois différentes fois le saindoux dans l'eau de rose, on y mêlera exactement dans un mortier de verre les drogues ci-dessus, qu'on aura eu soin de réduire en poudre subtile. (Mémoires sur l'œil).

(1) Pour que le remède réussisse, il est nécessaire cependant qu'il produise un certain degré d'irritation, réchauffe les paupières, et suscite une rougeur légère de la conjonctive pendant tout le temps qu'il reste appliqué.

pratique un séton à la nuque, et que l'on prescrivit intérieurement tous les remèdes propres à combattre la force de la di-
 erasie dominante, remèdes dont nous au-
 rous occasion de parler dans le chapitre
 qui traite de l'ophthalmie.

D'après l'exposition de ces principes, relatifs à la première période du flux palpébral puriforme, et à la manière de la traiter, on peut apprécier à sa juste valeur ce que Fabrice de Hilden rapporte (Observ. XIX, cent. 4). Cet observateur a guéri, dans l'espace de quatre mois, à l'aide d'un séton pratiqué à la nuque, et des injections fréquentes d'un collyre approprié aux circonstances, une dame de trente ans environ, qui avait depuis deux ans une fistule lacrymale. Selon toutes les apparences, ce n'était qu'un flux palpébral puriforme qui était encore dans son premier état, malgré son ancienneté de deux ans : la diversion faite à la nuque, et l'action du collyre, probablement astringent, ont suffi pour réprimer l'écoulement palpébral ; l'œil a cessé d'être sale, et les voies lacrymales embarrassées. Les oculistes-écrivains, tant anciens que modernes, nous ont transmis dans ce genre des exemples nombreux, quoique mis au nombre des fistules lacrymales (1). — Comme dans les premiers temps de cette maladie, une douleur ne se fait pas sentir ; comme les téguments ne sont pas engorgés dans cet espace qui se trouve entre le nez et l'angle interne de l'œil ; comme, pendant le jour, on ne s'aperçoit que d'un simple larmolement, et, pendant la nuit, de l'union des paupières entre elles ; ce larmolement étant encore plus supportable pour le malade qui a soin de comprimer de temps en temps l'angle interne de l'œil, et de vider le sac de tout ce qu'il peut contenir de matière puriforme, il arrive souvent que les personnes pauvres, même celles qui sont aisées, ne s'en inquiètent nullement, et n'ont recours à la chirurgie que lorsque la maladie a atteint sa seconde période ; c'est-à-dire lorsqu'il y a distension, tuméfaction manifestes du sac lacrymal. Outre les remèdes locaux que nous avons indi-

qués, la guérison ne peut avoir lieu sans l'application de la main.

Le flux palpébral puriforme a-t-il atteint sa seconde période ; je veux dire, la matière visqueuse des paupières est-elle parvenue, par degrés, à distendre le sac au point de former tumeur ? que l'on ne pense pas que, dans les circonstances présentes, l'accomplissement de la première indication qui s'offre au chirurgien, et qui consiste toujours à corriger la sécrétion morbifique, suffise pour guérir complètement la maladie ; car le vice additionnel produit par l'atonie, ou la rupture des membranes du sac lacrymal, exigent de l'art des secours particuliers. La sollicitude et l'attention du praticien doivent être d'autant plus sévères sur ce point, que, 1^o la faible vitalité des membranes du sac, produite par la distension qu'elles ont soufferte, les dispose, ainsi que les téguments qui les recouvrent, à être ulcérées, dans le cas d'inflammation même la plus légère des parties voisines ; 2^o que, malgré la disparition entière de la sécrétion morbifique des paupières, le sac demeure alors grandement dilaté, les larmes séjournent encore dans son intérieur ; d'où une distension et une dilatation ultérieures ; et les inconvénients absolument inévitables qui en résultent sont un larmolement perpétuel. — Il est évident que, pour éviter le larmolement, il n'est pas seulement nécessaire que le canal nasal soit suffisamment ouvert dans la cavité des narines ; mais encore il faut qu'il y ait une certaine proportion entre le calibre de ce canal et la capacité du sac lacrymal ; autrement, si cette capacité est trop grande, les larmes qui coulent par les points lacrymaux perdent de leur première vélocité ; leur cours se ralentit ; elles s'accumulent dans cette immense cavité, et refluent sur l'œil : tels on voit les fluides perdre de leur rapidité, lorsque, charriés par des tubes très-étroits, ils tombent dans de vastes récipients. Le seul poids des larmes ne suffit pas pour qu'elles descendent par le canal nasal ; il faut encore qu'elles se déchargent dans le nez, dans une quantité et dans une proportion égales à celles qu'absorbent les points lacrymaux, en les versant dans le sac qui leur correspond.

(1) J'ai vu très-souvent, dit Pott, des fistules lacrymales commençantes, guérir à l'aide seulement d'un bon régime intérieur et de l'application extérieure du collyre vitriolique. (Observ. on the Fist. lacrym.)

Pour satisfaire à cette indication, pour empêcher le séjour de la matière puriforme et des larmes dans le sac distendu, ce dont les chirurgiens-écritains n'ont pas suffisamment senti l'importance, on a

proposé l'usage des bains astringents faits avec une forte solution d'alun dans l'infusion d'écorce de chêne; d'autres ont suggéré la compression stable et long-temps continuée sur le sac dilaté, au moyen d'une machine figurée comme un tourniquet. L'insuffisance de ces moyens est trop connue pour qu'il importe de l'examiner ici. Il n'y a pas de plan curatif plus efficace que celui qui exige l'incision du sac et l'introduction dans son intérieur des remèdes propres à en rappeler sur elles-mêmes les parois, en ranimant l'action des membranes, ou en diminuant leur trop grande étendue, à l'aide des caustiques. — Dans la seconde période du flux palpébral puriforme, lorsque le sac lacrymal est sensiblement dilaté, l'opération seule peut procurer la cure radicale. Le malade est assis; un aide est chargé de lui fixer la tête contre sa poitrine; le chirurgien lui fait fermer les paupières, et comprime doucement celles du côté affecté, avec les doigts indicateurs et du milieu d'une main, tandis que de l'autre il tient un bistouri droit, qu'il porte immédiatement près de la commissure interne des paupières, au-dessous de cette tache blanchâtre des téguments qui recouvrent le tendon ou le ligament du muscle orbiculaire; il plonge ensuite hardiment l'instrument, et pénètre dans l'intérieur du sac lacrymal; puis il continue sa section de haut en bas, dans la même direction que celle du repli que la paupière inférieure présente dans cet endroit, et qui correspond à celle du sillon osseux dans lequel le sac est placé. Pour être plus certain du succès, si le chirurgien est ambi-dextre, il ouvrira avec la main droite le sac lacrymal gauche, et avec la gauche celui du côté droit, selon le siège du mal; mais surtout que l'on ait grand soin que la pointe du bistouri tombe perpendiculairement sur l'os unguis, et qu'elle ne soit jamais dirigée obliquement de dehors en dedans, entre le rebord de l'orbite et le globe de l'œil.

Il est essentiel que les jeunes chirurgiens qui auront à pratiquer cette opération, ne s'écartent jamais, quel que soit le cas, du précepte que je viens d'établir, et qui consiste à commencer l'incision du sac lacrymal, en plongeant la pointe du bistouri immédiatement au-dessous de ce point blanchâtre des téguments, qui se voit entre le nez et l'angle interne de l'œil. En effet, dans les dilata-

cavité, constamment accompagnées d'engorgement des parties voisines, on est si incertain de pénétrer avec précision dans le sac, et de le couper exactement selon sa direction, que même les anatomistes les plus exercés peuvent, s'ils perdent de vue ce précepte, s'éloigner de la véritable route, ou ne pas ouvrir le sac de la manière la plus favorable à la circonstance. Au-dessous de ce point que j'ai indiqué, la position naturelle du sac est toujours la même, quelles que soient la distension et la difformité de cette partie, qui est fortement retenue en place par le tendon du muscle orbiculaire. Toutes les fois que la pointe du bistouri a été plantée avec facilité et avec sûreté dans la partie supérieure de la cavité du sac, l'incision se termine sans peine, en suivant la même direction que celle de l'arc inférieur de l'orbite, au défaut du repli naturel de la paupière inférieure, que le gonflement du sac peut avoir effacé. Cette pratique est d'autant plus importante pour obtenir un bon succès, qu'en se comportant autrement, et en ne fendait pas toute l'étendue du sac, on ne peut porter dans son intérieur les remèdes convenables; et l'expérience prouve qu'une petite incision qui ne permet que l'introduction d'un séton, ou d'une tente qui descend jusque dans le nez, ne satisfait pas à la première indication qui l'a déterminée. — Après avoir incisé le sac dans toute sa longueur, de manière que toute sa surface interne soit à découvert, le chirurgien introduira dans son fond une soude de médiocre grosseur, qu'il dirigera, par le canal nasal, jusque dans la narine correspondante, en donnant à cet instrument une légère inclinaison de dehors en dedans; puis, la sonde étant retirée, il y substituera une petite bougie d'une grosseur proportionnée au calibre du canal: sa longueur sera d'un ponce et demi pour un adulte: on l'enfoncera doucement, jusqu'à ce que son extrémité inférieure ait pénétré dans le nez, et se soit recourbée vers l'arrière-bouche; l'extrémité supérieure de cette bougie sera fixée par le moyen d'un fil ciré, et ensuite enfoncée aussi profondément qu'il est nécessaire pour qu'elle se trouve cachée dans le fond du sac, et précisément sur le principe du canal nasal: en un mot, il faut que cette bougie maintienne la dilatation du canal, sans cependant rien occuper de la cavité du sac. Une tente de gomme élastique, d'une longueur et

d'une grosseur égales à celle de la bougie, réussissent aussi bien, tant à cause de la surface qui est lisse, que par son extrême flexibilité. La longueur que nous avons déterminée est préférable à toute autre plus courte, qui n'aurait d'autre but que d'être proportionnée à la profondeur du canal nasal. La différence consiste en ce que, dans le premier cas, la bougie, ou la tente de gomme élastique, est fixe dans le fond du sac, et tout-à-fait cachée dans le canal, tandis que, dans le second cas, sa brièveté fait qu'elle se porte facilement en haut et au dehors par l'incision, et s'oppose à ce que l'appareil et les remèdes convenables soient fixés, comme on le désire, dans le fond du sac lui-même. D'ailleurs, il n'est pas indifférent d'entretenir la liberté du canal nasal pendant tout le temps nécessaire à la guérison du sac distendu et engorgé; puisque l'expérience ne nous permet pas de douter de la grande tendance des canaux et des conduits excréteurs du corps animal, au rétrécissement et à l'oblitération, toutes les fois qu'ils cessent, pendant le plus court espace de temps, à charrier les fluides qu'ils ont coutume de recevoir. Prenons pour exemple les fistules salivaires: ne voyons-nous pas que la portion antérieure du conduit de Stenon ne tarde pas à se rétrécir ou à s'oblitérer, s'il ne reçoit plus de la parotide la salive que cette glande secrète? Après avoir ainsi rempli tout le canal nasal, le chirurgien explorera, avec le bout d'une sonde légèrement recourbée, toute l'ampleur extraordinaire du sac, et surtout cette portion qui se trouve au-dessus du ligament du muscle orbiculaire, et qui n'aura pas été comprise dans l'incision; ce sera un guide pour la suite, afin de pouvoir calculer les progrès du rétrécissement du sac: objet principal du traitement de la seconde période du flux palpébral puriforme. Enfin, le chirurgien apportera ses soins à remplir toute la cavité du sac de charpie molle, qu'il maintiendra en position, au moyen du bandage appelé *monoculus*.

L'appareil sera renouvelé le troisième jour: si les lèvres de la plaie ont commencé à suppurer, on ne fera que laver cette partie, et remplir de nouveau, avec la plus grande exactitude, de charpie molle enduite d'un liniment fait avec l'oxide de mercure rouge (précipité rouge), et le mucilage de gomme arabique, le fond de la cavité du sac. L'action de cet escharotique est assez douce, et ré-

pond à celle de ces caustiques que l'on appelle vulgairement indolents. Il incommodé peu le malade, et de jour en jour il fait rétrécir davantage la cavité du sac, en stimulant simplement, ou en provoquant une abondante évacuation de l'humeur, dont sont embarrassées les membranes pendant ce second temps de la maladie. Il est de fait qu'à chaque pansement, le petit bourdonnet de charpie se trouve recouvert d'une substance blanchâtre, couenneuse, et qu'en persistant ainsi, la capacité du sac va toujours en diminuant par degrés. — Si le mal est rebelle, on remplira toute la cavité de précipité rouge simple, ou mêlé d'un peu d'atun, et on touchera, à plusieurs reprises, avec la pierre infernale. Ces violents escharotiques dégorgeront la surface interne, réduiront le tout à l'état d'ulcère simple, susceptible d'une cicatrice solide, qui ne pourra faire autrement que de correspondre au rétrécissement de la capacité du réservoir membraneux.

Que l'on ait toujours soin, à chaque pansement, de maintenir écartés les bords de la plaie, ou qu'ils ne se rapprochent qu'en proportion du resserrement de tous les points du sac, en partie à l'aide de la charpie, en partie avec l'éponge simple; et tandis que l'on attendra le bon succès de ce traitement, propre à ramener l'état naturel du sac, on appliquera, matin et soir, entre les paupières du côté affecté, l'onguent ophthalmique de Janin, et on ordonnera au malade de s'injecter dans l'œil, trois ou quatre fois pendant la journée, quelques gouttes du collyre vitriolique dont j'ai parlé plus haut, afin de détruire le flux palpébral puriforme, première source de la maladie: sans cette précaution, il n'y aura jamais de guérison complète à obtenir, quelle que soit la période de cette infirmité. — Dès que le chirurgien se sera assuré que le sac est à peu près réduit à son état naturel dans toutes ses dimensions, il cessera l'usage des escharotiques, pour leur substituer de la charpie imbibée d'eau de chaux mêlée avec le miel rosat. Ensuite, la cicatrice faisant des progrès évidents, depuis les contours de l'incision du sac, jusque dans l'intérieur, le flux puriforme étant supprimé, on retirera la bougie ou la tente de gomme élastique placée dans le canal nasal, le jour même de l'opération, pour lui substituer une tente de plomb configurée de manière que son extrémité

supérieure porte une petite lame de même métal, longue de quatre lignes sur un peu plus d'une de largeur. Ce corps sera tout solide; il continuera pendant quelque temps à maintenir le canal nasal dilaté : et, par son propre poids, il sera que la petite lame, appuyée en dehors sur tout le trajet du sac lacrymal, le comprimera continuellement de dehors en dedans. — Les anciens chirurgiens ne négligèrent point cette partie importante du traitement dont il s'agit : ils conseillèrent toujours une compression modérée, après le resserrement et la cicatrice complète de l'intérieur du sac. Parmi les modernes, je ne trouve que Guérin (1), qui ait sagement apprécié cette pratique ancienne. En effet, quelque suffisants qu'aient été les moyens employés pour maintenir la liberté des voies lacrymales, quel que soit l'usage qu'on ait fait des cathérétiques propres à rétablir l'état naturel des parois du sac, et à en cicatrifier parfaitement et solidement l'intérieur, il peut cependant bien se faire que les parois qui ont été grandement dilatées, n'aient pas acquis, malgré l'emploi de nos moyens, toute la force d'élasticité nécessaire pour résister insensiblement à une nouvelle distension opérée par les larmes, pour peu qu'elles éprouvent de difficulté à couler dans le nez. Enfin, pour obvier à cet inconvénient, il n'y a rien de plus avantageux, sur la fin du traitement, que de comprimer doucement le sac de dehors en dedans, afin de redonner à ce réservoir des larmes son ton naturel, et de le disposer, pour ainsi dire, à résister à toute nouvelle impulsion, lorsque tout appareil sera supprimé. J'ai observé que, pour parvenir promptement à ce but, une compression graduée sur le sac ne suffisait pas, qu'il en était de même de la machine d'Acquapendente, malgré ses corrections et ses améliorations. Ces deux moyens sont incommodes au malade, ils se dérangent facilement du point de compression, et, quelle que soit l'exactitude que l'on y apporte, ils n'exercent jamais le même degré de pression modérée sur les parois extérieures du sac. La lame qui termine la tente de plomb satisfait pleinement et d'une manière simple à l'intention; puisque, comme je l'ai déjà dit, elle

appuie en dehors selon la juste direction du sac; que, par la pesanteur du corps qui lui est annexé, elle tire continuellement en bas, comprime doucement et également les parois extérieures du sac, sans incommoder en rien le malade.

L'utilité de cette lame, qui termine ce corps solide de plomb, est telle et si bien démontrée, que, dans le traitement du sac lacrymal dilaté outre mesure, et ulcéré en même temps, elle dérive de la pression égale et constante exercée à l'extérieur du sac. Une dame avait le sac lacrymal dilaté, nouvellement tombé en suppuration, et ouvert spontanément : elle n'eut pas le courage de supporter l'incision; je fus obligé d'agrandir l'ulcère sinueux avec la corde à boyau, et j'introduisis ensuite ma sonde solide de plomb, munie de sa lame. Dans le cours de huit mois, je déprimai le sac, et le réduisis à sa capacité naturelle. De temps en temps je détruisais les songosités qui s'élevaient autour de l'ouverture fistuleuse et dans le sac, ou avec l'oxide de mercure rouge, ou avec le nitrate d'argent fondu (*pierre infernale*). Je suis parvenu à procurer la guérison parfaite d'une maladie, qui certainement eût résisté à la simple dilatation du canal nasal, ou eût récidivé quelque temps après, en raison de la dilatation et de l'atonie permanentes du sac.

Par la suite, dès que le chirurgien verra que, par l'usage de cette lame, le sac lacrymal, loin de faire saillie au dehors, est au contraire enfoncé dans le sillon de l'os *unguis*, il retirera pour toujours la tente de plomb, et laissera se fermer l'ouverture extérieure, qui ne présentera plus qu'un trou de grandeur égale au volume du corps que l'on aura enlevé. Il n'est pas besoin de rien employer pour détruire les callosités qui subsistent encore autour de ce trou; en voici les raisons : les larmes, n'étant plus mêlées à l'humeur palpébrale puriforme, prendront-elles la direction du canal nasal, et, sans éprouver un retard considérable, descendront-elles et se déchargeront-elles dans le nez, la guérison est complète, et il ne reste au dehors aucun vestige de cette ouverture, puisque les bords, bien que calleux encore, s'adossent et se rapprochent de manière à n'être presque pas aperçus. Nonobstant les précautions avec lesquelles on a tenu le canal dilaté, les larmes ne se dévient-elles pas, en raison des angles nouveaux et des replis extraordinaires des voies lacry-

(1) Essai sur les maladies des yeux, p. 160.

males ? Les larmes ne s'accumulent point dans le sac, ne tentent point à le distendre, et ne refluent pas sur l'œil ; mais elles se font une route, en partie par le canal nasal, en partie par une très-petite ouverture extérieure que l'on a entretenue fort à propos, d'où elles sortent par gouttelettes, par intervalles, sans que le malade ni les assistants puissent s'en apercevoir, parce que, moyennant cette espèce de voie supplémentaire pour le transport entier des larmes, l'œil se maintient toujours propre et sec. Par la suite, les larmes prennent la route du canal nasal, et l'ouverture extérieure se cicatrise. Il y a quelques années qu'un étudiant en médecine me fit observer qu'il portait, depuis la plus tendre enfance, sur le sac lacrymal de chaque côté, une petite ouverture qui pouvait admettre la pointe d'une aiguille ; ce trou était si petit, qu'il n'était pas visible à l'œil nu. Il me dit aussi que chaque fois que la sécrétion des larmes devenait plus grande, soit qu'il s'exposât à l'air froid, à la fumée ou à l'action de toute autre cause semblable, il paraissait au dehors comme une petite rosée, ou des gouttelettes de sueur ; mais qu'il n'en était pas incommodé, et que quand ces gouttelettes paraissaient, aucune personne ne s'en apercevait. Je possède une longue série de faits qui me démontrent les grands avantages de cette pratique. En effet, comme je le disais, ou les larmes passent librement par le canal nasal dans les narines, et l'ouverture extérieure, bien que calleuse encore, se resserre avec tant de précision qu'on ne la reconnaît plus ; ou les larmes rencontrent, pendant quelque temps, quelque obstacle dans le trajet du canal nasal, sans pour cela s'accumuler dans le sac, le distendre ni occasionner une récidive de la maladie ; ou enfin, le désordre des voies lacrymales est tel, que, même après le traitement le plus méthodique, leur passage du fond du sac dans le nez est entièrement, ou en grande partie, intercepté, et pour toujours. Dans ce cas, il est plus avantageux pour le malade qu'il sorte de temps en temps quelques gouttelettes de larmes par le petit trou extérieur, comme dans l'étudiant dont j'ai rapporté l'histoire, que d'être exposé à une distension et une ulcération nouvelles de ces parties, et à un regorgement ou une inondation perpétuelle des larmes sur l'œil du même côté. Je ne puis cependant pas assurer que, dans le plus grand nombre des cas que j'ai observés,

où, après le traitement de la fistule lacrymale, il est resté une ouverture extérieure calleuse pour le passage de quelques gouttes de flux lacrymal, cet inconvénient n'ait jamais été très-notable pour les malades, et qu'il ait disparu spontanément quelques mois après. Ce que je viens d'exposer suffit pour faire entrevoir aux chirurgiens ce que je dois dire relativement à la cure des troisième et quatrième périodes du flux palpébral puriforme, ou plutôt de la fistule lacrymale.

Quand le flux palpébral puriforme est compliqué d'abcès ou d'ulcère des parois membraneuses du sac, quand cet abcès s'ouvre à l'extérieur, il existe alors une véritable fistule lacrymale. Il ne faut pas perdre de vue que ce mal tire son origine de l'humeur puriforme que les glandes de Meibomius sécrètent en abondance, et qui vient aussi de la surface interne des paupières ; que cette humeur grossière, tenace, retardée et amoncelée dans le sac qu'elle distend autant qu'elle l'irrite, enflamme, fait suppurer l'ulcère et les membranes qui le constituent, et la peau qui le recouvre. Le plan curatif sera, pour la fistule lacrymale, le même que pour la seconde période du flux palpébral puriforme. Dans le traitement de la fistule lacrymale, la première indication à remplir sera invariablement la suppression du flux palpébral, d'ouvrir le sac dans toute son étendue, et d'introduire dans le canal nasal une bougie de cire, ou un morceau de tente de gomme élastique, de manière que ces corps n'occupent rien de la cavité du sac ; enfin, de remédier à l'engorgement, à la suppuration et à l'ulcération du sac, moyennant les topiques escharotiques, détersifs, et la compression. Le chirurgien, fondé sur le précepte que j'ai donné, ne s'en rapportera jamais à l'ouverture spontanée qui s'est faite du sac, car elle n'est pas toujours située favorablement, mais il ouvrira le sac lacrymal dans toute sa longueur, et de la manière que j'ai prescrite. C'est dans de semblables circonstances, et principalement lorsque les ulcérations sont anciennes, que l'on trouve constamment la membrane interne du sac fongueuse, dure et calleuse dans quelques points. C'est pourquoi le chirurgien, après avoir placé la bougie ou la tente de gomme élastique retenue par un fil ciré, de manière à ce qu'elle n'occupe que le canal nasal, emploiera, le plus tôt possible, les escharotiques, tels que l'oxide de mercure rouge simple, ou uni à un peu de sulfate

d'alumine ou au nitrate d'argent fondu , dont il saupoudrera et remplira, à chaque pansement, toute la cavité du sac, jusqu'à la destruction entière des fongosités et des callosités , et jusqu'à ce que l'ulcère qui en résulte soit susceptible d'une cicatrice solide.

Cette partie très-importante du traitement de la fistule lacrymale était l'objet des soins les plus scrupuleux des anciens maîtres en chirurgie. Qu'on lise Paul d'Égine, Aétius, Avicenne, et les praticiens les plus célèbres des âges succédants ; tous en ont parlé fort au long, et c'est avec raison qu'ils ont regardé cet article comme un des principaux, pour le bon succès du traitement de cette maladie. L'onguent isis, celui de céruse uni à l'oxide de mercure rouge , l'onguent égyptiac, les trochisques de minium, l'aécérite de cuivre (vert-de gris) étaient les caustiques dont ils se servaient pour détruire les fongosités du sac, et pour disposer à la guérison sa surface interne ulcérée. Cette pratique, quelque avantageuse qu'elle fût, est tombée en désuétude, précisément à l'époque où la nouvelle théorie de la fistule lacrymale a été mise en vogue; lorsque l'on a pensé que cette maladie n'était que l'effet de l'obstruction du canal nasal, qu'il suffisait de débarrasser et de dilater, ou bien d'ouvrir une nouvelle route aux larmes dans le nez, afin d'obtenir une cure radicale. Les récidives fréquentes qui suivirent l'adoption de cette méthode eucative, les doutes qui s'élevèrent à différentes époques, ceux qui existent encore de nos jours de la part des écrivains les plus accrédités sur la possibilité de guérir radicalement la fistule lacrymale, démontrent bien le contraire, et prouvent combien l'on a eu tort d'abandonner l'ancien usage des caustiques prudemment recommandés. Nous sommes redevables à Nannoni le père (1) d'avoir remis en vigueur, chez nous, cette pratique très-utile des anciens; avec cette différence, cependant, que cet habile chirurgien ne paraît avoir trop outré l'indication du caustique dans le traitement de la fistule lacrymale, en détruisant entièrement le sac, et en le convertissant en un corps tout-à-fait solide et calleux. Il était d'autant plus confiant dans ses tentatives, qu'il était vivement persuadé que, lors-

que le sac est converti en un corps solide, les larmes n'incommodent pas, ou leur écoulement est peu désagréable. L'anatomie et les faits sont en parfaite opposition avec cette idée; mais comme ce praticien cite des exemples de personnes auxquelles il n'est point resté de larmolement après un tel traitement, il convient de dire que chez elles le caustique a détruit la fongosité du sac, et facilité une cicatrice stable de sa surface interne, sans pour cela oblitérer la cavité qui, nonobstant un tel dégât, s'est maintenue en continuité avec le canal nasal.

C'est précisément vers ce dernier point de vue que le chirurgien doit diriger tous ses efforts dans le traitement de la fistule lacrymale; autrement, détruire, oblitérer, endurcir entièrement le sac lacrymal, ne serait, à proprement parler, que changer une maladie pour une autre également pénible, telle que le larmolement continu, le regorgement, la présence continuelle des larmes et de la chassie sur l'œil correspondant. Le chirurgien réglera l'action du caustique, seulement dans l'intention de détruire les fongosités, et de rendre l'ulcère susceptible de se cicatrifier. Lorsqu'il aura atteint ce but, il retirera la bougie ou la tente de gomme élastique, et, pour le reste du traitement, il se conduira comme nous l'avons déjà exposé; il comprimera le sac en dehors à l'aide de la laminette unie à la tente de plomb; et après avoir abandonné l'usage de ce dernier moyen, il laissera aux larmes la plus grande facilité possible de couler par le nez. — Pour ce qui regarde la quatrième période du flux palpébral puriforme, que les chirurgiens appellent communément fistule lacrymale avec carie, c'est un mal moins fréquent qu'on ne l'a cru autrefois, et que j'ai cependant observé plusieurs fois dans ma pratique. D'après mes remarques, il me semble que ce plus haut degré de fistule lacrymale se présente sous deux formes distinctes. La première est celle dans laquelle le sac, déjà depuis longtemps énormément distendu et rempli d'un mélange de pus, de larmes et d'humeur puriforme palpébrale, est intact en dehors et communiquant en dedans avec la narine correspondante, à travers l'os unguis carié et corrodé, et dans laquelle le dégât des voies lacrymales est si grand, que l'on peut regarder le canal nasal comme détaché du sac lacrymal oblitéré et perdu. La seconde est celle dans laquelle le sac lacrymal, ulcéré et ouvert en

(1) Trattato chirurg. sulla simplicità del. med. (Osserv. xxxi).

dehors, offre, sur sa partie postérieure, l'os unguis à nu, carié, mais sans ouverture, et le canal nasal rempli de fongosités, de duretés qui le ferment et le divisent presque en entier du reste des voies lacrymales.

La première forme de cette maladie se connaît lorsqu'en comprimant même doucement le vaste sac lacrymal, une portion de l'humeur purulente qu'il contient regorge par les points lacrymaux sur l'œil, tandis que la plus grande partie se décharge dans la narine correspondante, et qu'en même temps le sac s'affaisse, se vide, et que la matière purulente qui sort par la narine est fétide, comme il a coutume d'arriver lorsque les os sont gâtés. Dans le second cas, on reconnaît facilement la dénudation de l'os unguis, à l'aide de la sonde qui, dirigée dans tous les sens, ne pénètre pas dans le canal nasal, et ne rencontre que resserrements, fongosités et duretés.

La carie de l'os unguis, celle d'une petite portion des cellules ethmoïdales, complications de la fistule lacrymale, ne sont pas supérieures aux efforts de l'art; on conserve encore l'espoir d'une guérison parfaite. En effet, le sac lacrymal largement incisé, et sans égard au rétablissement du canal nasal, la détersion de la cavité ayant lieu au moyen des escharotiques et des détersifs proprement dits, tels que l'eau de chaux et le miel rosat, la séparation de l'os carié et perforé, et le resserrement de la cavité du sac se succèdent: l'application, dès le principe du traitement, de l'onguent ophthalmique sur la surface interne des paupières, supprime le flux palpébral puriforme. L'action de ce remède est, suivant les cas, soutenue par l'usage interne des médicaments propres à combattre la dyscrasie particulière qui produit ou entretient cet état morbifique dans la sécrétion palpébrale. Si, après avoir obtenu ces avantages, et après avoir cicatrisé la face interne du sac déjà réduit à peu près à son ampleur naturelle, on permet le rapprochement et l'adossement des bords extérieurs de la plaie, de manière à ce qu'il n'en reste plus de vestige, la partie postérieure de cette cavité pénètre dans la narine du même côté, par une ouverture si grande produite par le défaut de l'os unguis, et de la membrane pituitaire qui le recouvrait, que les larmes, charriées par les points et les conduits lacrymaux, passent immédiatement du sac dans le nez, en sorte que l'on peut regarder la

guérison comme achevée, n'y ayant pas la plus légère incommodité produite par la lacrymation. — Cette méthode curative est applicable, avec un succès également bon, à ce second cas de fistule lacrymale, compliquée de dénudation de l'os unguis, avec la différence qu'il n'y a point d'espoir de rétablir l'action du canal nasal, l'os unguis étant seulement déconvert, non perforé, et la membrane pituitaire qui recouvre sa surface nasale, étant encore intacte. Ainsi, dans ce cas, il est de nécessité absolue que le chirurgien établisse une route nouvelle et permanente aux larmes dans le nez; il doit perforer et détruire l'os dénudé, et avec lui la membrane pituitaire qui lui adhère. L'expérience démontre que la simple perforation de l'os unguis et de la membrane pituitaire, sans perte de substance de la même membrane, ne satisfait pas à l'intention; puisque, par la suite, ce point de perforation ne forme qu'une voie trop étroite pour la descente des larmes, et d'autant plus qu'elle se rétrécit de plus en plus, jusqu'à se fermer entièrement. La carie vénérienne du palais n'en est-elle pas un exemple? La portion cariée est-elle séparée, la bouche communique avec le nez par une ouverture qui peut admettre le bout du doigt; mais peu à peu le rétrécissement devient tel, qu'une plume à écrire ne passe que très-difficilement, et souvent cette ouverture disparaît en entier, au moyen du rapprochement de la membrane du palais divisée, mais non beaucoup corrodée par l'ulcère qui accompagnait la carie de l'os située au dessus. Si cette disposition a lieu dans ces cas de maladie vénérienne, à plus forte raison le resserrement de la membrane pituitaire sera-t-il remarquable après une simple perforation avec le trocart qui aura servi pour perforer l'os unguis: de plus, les canules que l'on a proposées pour maintenir constamment ouvert ce trou de la membrane pituitaire au-delà de l'os unguis, sont bien loin d'être un moyen sur lequel on puisse compter; puisque ces instruments, les mieux faits pour un aussi bon succès, s'élèvent le plus souvent, après un court espace de temps, contre la paroi antérieure du sac, ou tombent dans les narines plutôt qu'il ne faut, ou se remplissent, quelques mois après, d'une substance terreuse qui les obstrue et les rend inutiles. La perforation et la séparation de l'os unguis dénudé, la destruction d'une partie de la membrane pituitaire dans le

même endroit, sont les seuls moyens vraiment efficaces, jusqu'alors connus, pour assurer aux larmes un écoulement libre du sac dans le nez : pour cet effet, l'application du feu est seule convenable à cette indication. Pour dire vrai, c'est un moyen dont abusaient les anciens chirurgiens dans le traitement de cette maladie, mais que les modernes ont rejeté trop légèrement (1). Les anciens cautérisaient l'os unguis et une portion de membrane pituitaire dans tous les cas de fistule lacrymale, et le plus souvent c'était sans nécessité. Les modernes ont négligé ce moyen très-efficace, manifestement indiqué, et non moins nécessaire.

Pour appliquer le feu il faut ouvrir le sac, le remplir de charpie molle qu'on y laisse pendant deux jours; ce temps écoulé, on lève l'appareil, toute la capacité du sac est parfaitement nettoyée, ainsi que l'os unguis dénudé. Le chirurgien porte ensuite dans l'intérieur du sac une canule qu'il appuie un peu obliquement de haut en bas sur l'os, après avoir fait fixer la tête du malade par un aide : il conduit sur l'os unguis, dans la cavité de cette canule, un fer rouge ; il presse ensuite, afin que le cautère non-seulement outre-passe, mais encore brûle la membrane pituitaire. Pour la réussite de cette opération, il est de la plus grande importance que ce point de la membrane forme eschare et se détache parfaitement autour de l'ouverture osseuse. Le chirurgien aura soin que la pointe de son fer rouge ne se refroidisse pas trop tôt, autrement il aura la précaution d'en appliquer un second qu'il aura sous la main. Le pansement se fera ensuite en remplissant cette cavité de charpie molle enduite d'un onguent émollient, tel que serait celui fait avec l'huile et la cire, et on ordonnera au malade de pomper avec ses narines, et plusieurs fois dans le jour, une eau de mauve tiède. Le lendemain, l'application d'un cataplasme fait avec la mie de pain et le lait nouvellement trait, sera indispensable s'il y a de la douleur et si le nez et les paupières sont gonflés. La suppuration s'établira entre les limites des parties saines et des parties brûlées; l'eschare de la membrane pituitaire sortira par le nez, et les débris de l'os unguis suivront l'écoulement du pus, soit par le nez, soit par l'ouverture exté-

rieure du sac. C'est alors que le chirurgien introduira, par la nouvelle ouverture, une bougie de cire ou bien un petit sindon de toile fine, fixé par un fil qui l'empêchera de tomber dans les narines, et on en augmentera la grosseur à mesure que l'ouverture deviendra plus ample par la chute de l'eschare de la membrane pituitaire ou par celle des eschilles. Avec la pomme ophthalmique, propre à détruire le flux palpébral puriforme, on emploiera les escharotiques, dans la vue de détruire les fongosités et les callosités du sac, d'en obtenir le rétrécissement et la réduction presque à sa première capacité. Lorsque la cicatrice de la surface interne du sac sera à peu près complète, si dans les contours de l'ouverture nasale artificielle quelques fongosités s'apercevaient, on les réprimerait en les touchant avec le nitrate d'argent fondu, et on continuera jusqu'à ce que la cicatrice soit dans ce point aussi parfaite que dans toute la cavité du sac : la plaie extérieure devra se cicatriser d'elle-même sans qu'il soit jamais besoin d'en ranimer les bords.

Il n'est pas inutile de prévenir les jeunes chirurgiens que ce traitement n'est pas moins long que celui qu'exige la seconde époque du flux palpébral puriforme, accompagné de distension et d'engorgement considérable du sac; que quatre mois suffisent à peine pour arriver au but que l'on se propose, quelles que soient l'exactitude et la diligence qu'on apporte dans le traitement des sujets d'ailleurs heureusement constitués; mais combien ce retard est suffisamment compensé par la parfaite guérison et par les espérances les mieux fondées qu'il n'y aura pas de récidive! En résumant tout ce qui est exposé dans ce chapitre, on en peut déduire les corollaires suivants :

1^o Que la source et la cause première de cette maladie, connue sous le nom général de fistule lacrymale, distinguée par quelques observateurs plus soignés en simple et en composée avec atonie ou dilatation du sac, et en compliquée avec carie de l'os unguis, doit se reconnaître principalement dans l'accroissement morbifique de la sécrétion des glandes de Meibomius et de la membrane interne des paupières;

2^o Qu'il est impossible d'obtenir une guérison parfaite de cette affection, quels qu'en soient le degré, la période ou la complication, sans corriger en même temps sans interruption le vice de cette

(1) Richter est de cet avis. (Obs. med. chirurg., ch. x).

sécrétion, soit à l'aide des topiques appliqués sur le bord et sur la surface interne des paupières malades, soit à l'aide des révulsifs et des remèdes internes propres à combattre la disérasie particulière, d'où dérive cette mauvaise sécrétion ;

3^o Que dans le second temps du flux palpébral puriforme avec atonie et distension sensible du sac lacrymal, quelque bien détruite que soit la sécrétion morbifique des paupières, et quelque parfaitement rétablie que soit l'action du canal nasal, le larmolement est inévitable si le sac n'a repris sa capacité naturelle à l'aide de l'incision pratiquée dans toute sa longueur et de l'application dans son intérieur des escharotiques, des détensifs et des astringents, de manière que la proportion de cette cavité réponde au calibre du canal nasal ;

4^o Que la fistule lacrymale avec carie, érosion et perforation de l'os unguis et de cette portion de membrane pituitaire qui le recouvre dans le nez, et avec oblitération du canal nasal, est susceptible de guérison, pourvu que la carie, outre l'os unguis, ne pénètre pas trop dans les cellules ethmoïdales. Dans ce cas, il n'y a rien à craindre pour le larmolement en ne détruisant que les fongosités de l'intérieur du sac, en provoquant la suppuration de l'os carié et perforé, et en faisant en sorte que le sac reprenne sa capacité naturelle et se cicatrise en dedans ;

5^o Que dans la fistule lacrymale avec dénudation de l'os unguis et obstruction insurmontable du canal où il est indispensable de pratiquer aux larmes une nouvelle route du sac dans le nez, le fer rouge est préférable à la simple application du trocart, puisque, sans la destruction de cette portion de la membrane pituitaire qui recouvre l'os unguis, on ne peut obtenir que cette voie nouvelle soit assez grande et demeure constamment ouverte ;

6^o Qu'à la fin du traitement du second, du troisième et du quatrième temps du flux palpébral puriforme, il est une précaution fort utile, qui veut que l'on ne ravive jamais les bords du sac lacrymal déjà cicatrisé dans son intérieur, et qu'on les laisse s'adosser, jusqu'à ce que l'on soit parfaitement sûr que les larmes n'éprouvent aucun retard dans le sac, et qu'elles prennent en entier, ou la voie naturelle du canal nasal, ou bien l'artificielle, faite en cautérisant l'os unguis et

la portion de membrane pituitaire qui lui correspond.

I^{re} OBSERVATION.

Une jeune demoiselle de Pavie, âgée de dix-sept ans, de fibre délicate et sensible, eommença à éprouver quelques difficultés d'ouvrir l'œil droit à cause d'un engorgement contre nature des paupières de ce côté ; il y avait larmolement, et le matin surtout ces parties étaient agglutinées par une abondante chassie. Il fut prescrit de se laver fréquemment l'œil avec l'eau de fleur de sureau ; quatre mois après la maladie avait fait de rapides progrès. Je fus consulté, et en comprimant le sac, je vis qu'il reflua par les points lacrymaux une grande quantité de matière puriforme. Les paupières du côté droit, principalement l'inférieure, étant renversées, on mit à découvert toute leur surface interne ; proche l'ourlet, près de l'insertion des cils, il existait de l'engorgement, et tout le reste offrait une substance comme veloutée. Les glandes de Meibomius, plus volumineuses, plus relevées que de coutume, étaient entrelacées de vaisseaux variqueux ; on ne voyait rien ou presque rien de tout cela sur les paupières du côté gauche. De plus, cette demoiselle avait, depuis plusieurs mois, l'aile droite du nez très-rouge et gonflée, la narine interne correspondante était même croûteuse et sèche. — Après avoir fait refluer toute la matière puriforme que contenait le sac, j'injectai de l'eau par les points lacrymaux, et à la quatrième tentative elle passa du nez dans la gorge. Comme le sac n'était pas sensiblement plus distendu que dans l'état naturel, je ne m'occupai que de détourner la fluxion, de diminuer ou de corriger la sécrétion morbifique des paupières, et en même temps de fortifier les vaisseaux variqueux de leur membrane interne. — J'ordonnai à la malade d'user journellement, et à plusieurs reprises, d'une livre de petit-lait dépuré, d'une drachme de tartrate acide de potasse (erème de tartre), et d'un demi-grain de tartrate de potasse antimonié (tartre émétique). Ce remède ne fatiguait point l'estomac, procurait une selle et quelquefois deux pendant le jour. — Pour remède local, je plaçai entre les paupières une petite portion de l'onguent de Janin, exactement préparé d'après la formule. Telle fut dans ce cas l'action stimulante de ce remède, qu'une heure

après les paupières s'engorgèrent et s'enflammèrent énormément, malgré les lotions fréquentes avec le lait. Durant l'inflammation, pendant quatre à cinq jours, le flux palpébral puriforme cessa tout-à-fait, et il ne sortit rien par les points lacrymaux lorsqu'on pressait le sac à certains intervalles.

L'inflammation disparut, et l'écoulement du flux palpébral puriforme eut lieu comme auparavant : alors je répétai l'application du même onguent que j'avais rendu moins fort en ajoutant une double dose de graisse de pore. La portion que j'employais matin et soir équivalait au volume d'un grain et demi de froment ; mais avant j'avais toujours soin de laver les voies lacrymales avec l'eau de plantain animée d'un peu d'esprit-de-vin ; la malade ensuite s'injectait chaque jour trois ou quatre fois l'œil avec le collyre vitriolique.

Trois semaines après, on remarqua de la diminution dans le flux palpébral puriforme, et ce n'était plus qu'une mucosité mêlée avec les larmes ; l'aile droite du nez était dans son état naturel, il n'y avait plus de croûte. La membrane interne des paupières devint successivement lisse et pâle ; les glandules de Meibomius se réduisirent à leur volume ordinaire ; les vaisseaux variqueux disparurent, je suspendis alors l'usage du petit-lait émétisé. — Vers le quarantième jour, en comprimant le sac, des larmes limpides sortaient par les points lacrymaux, à travers lesquels mon injection passait facilement dans le nez. Les larmes continuaient cependant à éprouver quelque obstacle ; car la malade était souvent obligée de s'essuyer les yeux lorsqu'elle s'exposait à l'air frais ou qu'elle lisait à la chandelle. Je ne pouvais rapporter cet inconvénient à l'atonie du sac, selon toutes les apparences elle n'existait pas ; mais la malade se plaignait toujours de quelqu'embarras de la membrane pituitaire de la narine droite, ce qui occasionnait dans l'extrémité du canal nasal quelque degré de resserrement. Je prescrivis de respirer de ce côté et plusieurs fois le jour la vapeur du vinaigre, et de faire un usage modéré du tabac en poudre. Cet expédient me réussit, et dix jours suffirent pour rétablir l'écoulement du nez et pour voir disparaître toute espèce de larmolement.

II^e OBSERVATION.

Marie Bordoni (de Sainte-Christine),

âgée de douze ans, ayant éprouvé souvent dans son enfance de fréquentes ophthalmies, tantôt à l'un, tantôt à l'autre œil, larmoyait depuis huit mois de l'œil droit, d'où il s'écoulait beaucoup de matière qu'on eût pris pour du pus. Ses parents l'envoyèrent à l'hôpital, moins pour cet écoulement que pour une tumeur dure, rouge et douloureuse qu'elle portait entre l'angle interne de l'œil et le nez. — Chez cet enfant, les bords des paupières étaient engorgés ; leur surface interne était rouge et fongueuse ; les glandes de Meibomius avaient acquis un assez gros volume. — La membrane du sac me paraissant prête à suppurer, je fis recouvrir la tumeur d'un cataplasme fait avec le pain et le lait. Le contraire eut lieu : peu de jours après, l'inflammation disparut, la tumeur s'affaissa et les points lacrymaux, que j'avais vis retirés et cachés vers la caronelle, s'écartèrent de la commissure des paupières et reprirent leur position naturelle. Alors je comprimai le sac ; la matière puriforme reflua en abondance par les points lacrymaux. — J'employai de suite, matin et soir, l'onguent de Janin, gros comme un grain de froment. Dans les premiers jours, le flux palpébral puriforme augmenta, et, dans l'espace d'un mois, il diminua au point qu'il ne sortait plus du sac qu'une mucosité très-ténue. Dès que les bords des paupières et leur surface interne me parurent dans leur état naturel, j'injectai par les points lacrymaux de l'eau de plantain dans laquelle j'avais étendu un peu de collyre de vitriol filtré ; le tout pénétra dans le nez. Cette enfant fut encore traitée de cette manière pendant vingt autres jours avant de quitter l'hôpital, dont elle sortit parfaitement guérie et sans larmolement.

III^e OBSERVATION.

Un enfant de la campagne avait, à l'âge de dix ans, les deux yeux larmoyants, chassieux par l'effet d'une métastase varicelleuse qui s'était faite sur ces parties, deux ans auparavant. L'ourlet des paupières, dépourvu de cils, était d'un rouge brun, comme velouté ; les glandes de Meibomius, plus relevées que de coutume : en comprimant de chaque côté le sac lacrymal qui ne paraissait point dilaté ni saillant, il sortait par les points une quantité prodigieuse de matière granuleuse, jaunâtre et puriforme. L'habitude du corps de cet enfant était, comme on le dit vulgairement, humoral.

J'entrepris son traitement en lui faisant prendre tous les jours, à différents intervalles, dix onces d'une décoction de chiendent, avec addition d'une drachme de tartrite acidule de potasse et un demi-grain de tartrite de potasse antimonié. Quand ce médicament évacuait trop, on diminuait la dose de moitié, pendant quelques jours de suite. Je fis également mettre, matin et soir, l'onguent de Janin entre les paupières. Le flux palpébral augmenta; deux semaines après, comme il se soutenait aussi fortement que dans le principe, je fis pratiquer un séton à la nuque; il suppura promptement, et les yeux s'en trouvèrent bien. Depuis cette époque, je continuai l'usage de l'onguent ophthalmique; je donnai de temps en temps au malade le tartre émétique à doses réfractées: le flux palpébral diminua; les bords des paupières s'abaissèrent, et reprirent leur première flexibilité; l'intérieur de l'ourlet devint pâle, cessa d'être vilieux. Chaque jour, on n'a jamais négligé l'usage réitéré du collyre vitriolique et de l'injection de l'eau de plantain avec un peu d'esprit-de-vin: cette injection pénétra d'abord avec difficulté dans le nez; il n'en fut pas de même dans la suite, et, vers la fin du troisième mois, le malade est sorti de l'hôpital, parfaitement guéri.

IV^e OBSERVATION.

Une enfant de quatre ans (de Parnasse) conserva, après la petite vérole, une ophthalmie habituelle à l'œil droit: le bord des paupières était gonflé; il y avait un écoulement puriforme abondant, et la lumière la plus modérée développait la plus grande sensibilité. Après quatre mois de traitement infructueux, cette fille fut amenée à Pavie, dans les premiers jours de décembre 1798. L'intérieur des paupières, du côté droit, était rouge, velouté; et lors de la compression du sac, il reflua par les points lacrymaux une matière dense, jaunâtre, striée de larmes, et semblable à celle qui embarrassait continuellement les paupières. Le sac lacrymal ne paraissait ni plus ample, ni plus relevé à l'extérieur que dans l'état naturel. Il était à remarquer que cette petite malade avait les glandes lymphatiques du cou plus gonflées, plus dures qu'à l'ordinaire. On en peut dire autant du ventre. A tout cela on peut joindre une extrême appétence pour toutes sortes d'aliments, et un écoule-

ment blanchâtre, assez semblable aux fluxeurs blanches, par les parties génitales.

Je prescrivis d'abord un bon régime, et tous les jours, à dose réfractée, une livre de décoction de chiendent, qui contenait en dissolution une drachme de tartrite acidule de potasse et un demi-grain de tartrite de potasse antimonié. Ce remède produisit un vomissement abondant de matières visqueuses, jaunâtres; et dans la suite il ne causa plus que quelques nausées, deux ou trois selles par jour sans affaiblir. — Quelques jours après, je fis tomber, pendant plusieurs soirs de suite, entre les paupières de l'œil affecté, trois gouttes de teinture thébaïque de la pharmacopée de Londres. La malade éprouva, dans le principe, une grande douleur qui, cependant, cessa tout-à fait quelques minutes après. L'œil devint en meilleur état qu'auparavant, et souffrit la lumière avec plus de facilité. Deux semaines après un traitement semblable, je pratiquai à la nuque un séton qui suppura aussitôt en grande abondance, et qui diminua sensiblement l'ophthalmie chronique: on continua l'usage de l'émétique à doses réfractées; à la teinture thébaïque on substitua l'onguent de Janin, d'abord le soir seulement, puis matin et soir, ainsi que le collyre vitriolique, dont, chaque trois heures de la journée, on faisait tomber quelques gouttes entre les paupières.

L'ophthalmie chronique se dissipa en entier à l'aide de ces moyens; les bords des paupières se réduisirent à leur état ordinaire, et le flux de matière puriforme diminua insensiblement. Vers la fin de février de la même année, il ne sortait plus rien de cette matière, et les paupières ne se collaient plus durant la nuit; le gonflement des viscères du bas-ventre, des glandes lymphatiques, se trouva diminué; le teint de la malade était meilleur: elle se trouva contente de la médiocre quantité d'aliments qu'on lui donnait. Cependant les parties génitales suintaient encore un peu. Les premiers jours de mars, je prescrivis à la malade six onces de teinture de kina à prendre en trois fois pendant la journée; vers la fin d'avril, elle est partie d'ici parfaitement guérie, sans crainte que le flux palpébral puriforme dégénérât en tistule lacrymale. On a encore entretenu le séton pendant quelques mois.

V^e OBSERVATION.

Madame Angiola P..., âgée de qua-

rante ans, retirée dans le voisinage de cette ville, négligée pendant onze ans et plus un flux palpébral puriforme, qui dilata beaucoup et peu à peu le sac lacrymal droit. Quand je la vis pour la première fois, le sac lacrymal était rempli, et formait au dehors une tumeur du volume d'une noisette. En le pressant, il sortait par les points lacrymaux une humeur visqueuse, verdâtre et granuleuse; de ce côté, les bords des paupières étaient engorgés, rouges et fongueux en dedans; les glandes de Meibomius présentaient le même aspect. — J'ouvris dans toute sa longueur le vaste sac lacrymal, depuis le tendon du muscle orbiculaire jusqu'en bas; je portai une sonde flexible le long du canal nasal, puis une autre plus grosse; j'introduisis ensuite une petite bougie de cire, longue d'un ponce et demi; j'y attachai un fil ciré, de manière que toute son extrémité supérieure restât entièrement cachée dans le canal nasal; enfin, je remplis exactement toute la cavité du sac de charpie molle, et le tout fut contenu à l'aide du bandage appelé *monoculus*.

Deux jours après, je levai l'appareil; je laissai la bougie en position. Toute la surface interne du sac me parut fongueuse; je remplis tout son intérieur d'un globe de charpie enduit d'un liniment fait avec l'oxide de mercure rouge et le mucilage de gomme arabique: le jour d'après, je retirai ce globe tout recouvert d'une grosse croûte blanchâtre ou ecailleuse, qui parut plus manifeste toutes les fois que, dans le cours de trois semaines, je fis usage de la poudre d'oxide de mercure rouge dont je remplissais la cavité du sac lacrymal. Après ce temps, et moyennant l'usage répété de la poudre caustique, non-seulement la fongosité de la membrane interne du sac commença à s'aplanir, mais encore sa capacité se resserra. Je retirai, pour la première fois, la bougie du canal nasal, afin de la nettoyer, et je la remplaçai aussitôt.

Je continuai le même traitement pendant vingt autres jours, en augmentant quelquefois l'action stimulante et corrosive de l'oxide de mercure rouge, par l'addition d'un peu de sulfate d'alumine. Je maintenais écartés les bords du sac ouvert, en interposant exactement de la charpie, et souvent de l'éponge simple. Mes succès furent aussi bons qu'auparavant, relativement à la destruction des fongosités et au resserrement de toute la

capacité du sac atonique et ouvert. Par la suite, le pausement consista à remplir avec précision tout le sac lacrymal avec de la charpie trempée dans l'eau de chaux mêlée de miel rosat. Enfin, je retirai, pour la seconde fois, du canal nasal la bougie, que je nettoyai et que je remplaçai comme auparavant. — La cicatrice commença à s'étendre des bords de l'ouverture extérieure du sac vers sa surface interne, qui, un mois après cette époque, se trouva presque réduite à son étendue naturelle. Il restait néanmoins çà et là des points non encore cicatrisés, où des fongosités semblaient encore vouloir repulluler; mais cette portion du sac lacrymal qui se trouve au-dessous du tendon du muscle orbiculaire, et qui n'était pas comprise dans l'incision, ne s'était pas encore abaissée et resserrée en proportion de tout le reste. L'application successive du nitrate d'argent fondu, de la charpie sèche, a enfin terminé le traitement trois semaines après. — Ce temps écoulé, je retirai pour toujours la bougie du canal nasal, et j'y substituai la tente de plomb surmontée de la petite lame destinée à comprimer la paroi antérieure du sac lacrymal. Je la fis porter un mois entier à la malade, avec le soin de la nettoyer tous les jours, et de laver ses yeux avec l'eau de plantain animée avec l'esprit-de-vin.

Les paupières du côté malade étaient déjà guéries: dès le principe, j'avais usé matin et soir de l'onguent ophthalmique de Janin, et il ne sortait plus que des larmes très-limpides par les points lacrymaux. Enfin, je supprimai encore la tente de plomb; la lame qui la terminait avait si bien comprimé le sac de dehors en dedans, qu'il s'était plus enfoncé qu'à l'ordinaire dans son sillon particulier, loin de faire craindre une nouvelle élévation. Les bords de l'ouverture externe, qui, déjà calleux, s'étaient adossés autour du cylindre de la tente de plomb, se rapprochèrent immédiatement. Ils ne furent pas ranimés ni excisés; et lorsqu'ils furent cicatrisés, on distinguait à peine la trace de l'incision qui avait été faite de toute l'étendue du sac: les larmes descendirent aussitôt dans le canal nasal. — On doit remarquer qu'à l'exception des quinze premiers jours de l'opération, cette dame ne cessa de vaquer à ses affaires de famille, avec autant d'activité qu'auparavant, et qu'il y a déjà cinq ans qu'elle jouit de la meilleure santé, sans qu'elle ait été jamais incommodée, ni par

le larmolement, ni par le flux palpébral puriforme.

VI^e OBSERVATION.

Il y avait déjà dix ans environ que M. François Bochioli (de Saint-Angelo de Lodi), homme robuste, âgé de cinquante ans, se trouvait incommodé à l'œil droit d'un flux palpébral puriforme, avec atonie et dilatation considérable du sac lacrymal, qui lui occasionnait un larmolement abondant, et souvent avec ophthalmie aiguë du même côté. Lorsque je le vis, la tumeur formée par le sac lacrymal était de la grosseur d'une petite noix, légèrement enflammée, douloureuse, et, selon l'ordinaire, il y avait engorgement du bord des paupières, rougeur, villosité intérieure; et les glandes de Meibomius étaient affectées.

Pendant deux jours je fis recouvrir d'un cataplasme de mie de pain et de lait toute la partie affectée, pour diminuer la rigidité et l'inflammation légère des téguments. Je fis ensuite l'opération, comme dans le cas précédent, en ouvrant le sac dans toute sa longueur, depuis le tendon du muscle orbiculaire jusqu'en bas, et en plaçant une bougie longue d'un pouce et demi dans le canal nasal, sans que son extrémité fût apparente dans la cavité du sac. — La fongosité de la surface interne de cette partie était considérable: je la détruisis, en employant, pendant trente jours consécutifs, tantôt le liniment escharotique que j'ai indiqué, tantôt l'oxide de mercure rouge simple ou mêlé avec le sulfate d'alumine: par ce moyen je retirais, à chaque pansement, de la cavité du sac, une couche de substance couenneuse lardacée. — La fongosité fut détruite; l'ulcère devint granuleux, de bonne couleur, et le sac se disposa à se déterger dans toute sa circonférence. L'incision s'était un peu trop rétrécie, elle s'opposait à l'introduction facile du petit bourdonnet de charpie; enfin, pendant plusieurs jours, je fis usage de l'éponge préparée.

Alors je voulus retirer, pour la première fois, du canal nasal la bougie que j'y avais introduite, afin de la nettoyer; le fil se rompit, sans doute parce qu'il était trop macéré: je la laissai pour l'oublier tout-à-fait, jusqu'à ce que la surface interne du sac fût parfaitement cicatrisée et rétrécie. Quarante jours me suffirent pour atteindre ce but, en n'employant seulement que de la charpie sèche, et en

touchant quelquefois le fond de la plaie avec le nitrate d'argent fondu. La cicatrice suivit la marche ordinaire; elle commença par les bords de l'incision, et s'étendit insensiblement en dedans. La capacité du sac était alors presque naturelle; les bords des paupières du côté droit avaient repris leur souplesse, moyennant l'usage non interrompu, soir et matin, de l'onguent de Janin. — Quand la surface interne du sac fut complètement cicatrisée, j'introduisis une grosse sonde dans le canal nasal, afin de précipiter et de faire sortir par le nez ou par la gorge la ténue de cire; mais, contre mon attente, l'instrument passa librement dans le nez, et l'injection encore plus facilement, ce qui me fit penser que, tout nouvellement, la bougie était descendue dans l'arrière-bouche, et avait été avalée pendant le sommeil, sans que la malade s'en fût aperçue. J'y substituai celle de plomb, surmontée de cette lame destinée à comprimer la paroi antérieure du sac. Le malade, qui ne cessa point de vaquer à ses affaires, porta, pendant cinquante jours, cette ténue que l'on ôtait et remettait en place toutes les fois qu'il était besoin de la nettoyer. Cette partie fut en effet déprimée, et je supprimai encore ce dernier moyen. L'orifice externe du sac se resserra; les bords ne furent jamais ravivés, et les larmes prirent leur cours par le canal nasal.

VII^e OBSERVATION.

Dominique Rossi, originaire des montagnes de Gênes, restait à Pavie en qualité de domestique: elle avait trente ans; son tempérament était sanguin et vigoureux. Elle eut autrefois de fréquentes éruptions herpétiques et érysipélateuses à la face: toujours elle avait eu l'œil gauche larmoyant, chassieux, avec le bord des paupières et les glandes correspondantes fortement engorgés. Le sac lacrymal de ce côté devint gros comme une aveline, entre l'angle interne de l'œil et le nez: à l'aide de la pression on faisait refluer par les points lacrymaux une grande quantité de matière puriforme. Telle était la situation de cette malade, lorsqu'elle vint dans notre école-pratique de chirurgie, le 9 décembre 1796.

La distension et le gonflement du sac ne permettaient pas de douter de la nécessité de commencer le traitement par pratiquer, selon mon usage, une large

incision. Cependant, pour prouver d'une manière convaincante aux jeunes étudiants que cette matière puriforme ne venait pas du sac, mais lui était en grande partie transmise par la trop abondante sécrétion morbifique des paupières, je ne fis uniquement usage que de l'onguent ophthalmique de Janin et du collyre vitriolique. En moins de trois semaines cette humeur parut presque entièrement supprimée, et des larmes limpides ou légèrement troublées par un peu de mucosité, refluèrent, du sac engorgé, sur l'œil. — Alors je tentai la cure radicale; j'ouvris le sac; j'introduisis ma bougie dans le canal nasal, et je la fixai de manière à ce qu'elle ne pût jamais se porter vers le fond du sac, dont je remplis la cavité de charpie sèche, que je soutins avec des compresses et un bandage. — Deux jours après, cet appareil fut levé; le bourdonnet de charpie, que je substituai à celui que j'avais ôté, fut enduit d'un liniment fait avec l'oxide de mercure rouge et le mucilage de gomme arabique. Contre l'ordinaire, la malade souffrit de l'application de ce remède, et sa joue se gonfla beaucoup. Je crus donc devoir suspendre pendant quelques jours l'usage de cet escharotique. Cependant j'y revins, mais j'ajoutai plus de mucilage; et l'action de ce topique fit exfolier dans le cours d'un mois presque toute la membrane interne du sac, qui se rétrécit prodigieusement, et se disposa à une prompte cicatrice intérieure. Pour que les bords de la plaie ne se rapprochassent pas trop vite, j'employai l'éponge simple au lieu de la charpie. Dès que le rétrécissement du sac se fut opéré, et que la cicatrice intérieure fut complète, je retirai la bougie, et je mis à sa place la tente de plomb: tous les jours le reste des voies lacrymales fut lavé, soit avec l'eau de plantain animée avec l'esprit-de-vin, soit avec l'eau de chaux avec addition de miel rosat.

Nous étions à la fin de mai, lorsque je supprimai tout appareil, et lorsque j'abandonnai à elle-même toute l'ouverture extérieure du sac. — Les larmes prirent leur cours par le nez, avec cette différence cependant, que, si par hasard la sécrétion en était plus abondante que de coutume, il en refluait quelques gouttelettes par cette ouverture restante, petite et presque invisible. L'œil était toujours sec: ce léger inconvénient dura encore quelques mois après que la malade fut sortie de l'hôpital; il disparut ensuite, et jus-

qu'à ce moment la guérison est demeurée constante. Je ne dois pas laisser ignorer que, chez la malade dont il est question, non-seulement avant l'incision du sac, mais encore après, on n'a cessé d'employer la pomade ophthalmique jusqu'à l'entière disparition du flux palpébral; que, pendant le traitement, je la purgeai plusieurs fois, soit avec le tartrite acide de potasse et le tartrite de potasse antimonié à doses réfractées, soit avec les pilules résolatives de Schmucker.

VIII^e OBSERVATION.

En janvier 1792, j'entrepris, dans ce même hôpital, le traitement de Madeleine Marinoni, de Scaldasole. C'était une jeune fille de dix-neuf ans, qui avait à l'œil gauche un flux palpébral puriforme, avec une légère élévation arquée du sac lacrymal. — Pendant quarante jours, l'onguent ophthalmique de Janin fut employé, et, par interruption, le collyre vitriolique. La sécrétion morbifique des paupières cessa entièrement, mais l'œil resta toujours larmoyant. Le sac, toujours soulevé, laissait refluier comme auparavant, et quand on le pressait, une abondance de larmes limpides. La maladie primitive s'était changée en une hydropisie du sac lacrymal. Bien persuadé que, pour rendre au sac son élasticité et sa capacité premières, les injections astringentes et la compression me seraient peu favorables, j'incisai tout le sac, dont l'intérieur me parut lisse et sans fongosités. Après avoir sondé le canal, j'y plaçai une canule d'argent semblable à peu près à celle que recommande Bell (1); puis, après avoir fait quelques injections avec l'eau tiède, afin de bien laver l'intérieur du sac et de la canule, je rapprochai les lèvres de la plaie, et je les maintins en contact à l'aide de bandelettes agglutinatives, d'une compresse et du bandage. — L'inflammation consécutive du sac et des paupières de ce côté fut menaçante; je fis saigner copieusement la malade, et recouvrir la partie d'un emplâtre émollient et anodin. La diète la plus rigoureuse fut observée. Tous ces accidents disparurent dans l'espace d'une semaine; les lèvres de la plaie se rapprochèrent, se consolidèrent; tout, en un mot, fut à merveille. Il n'y avait

(1) A System of Surgery, vol. iv, pl. xlii, fig. 5, 6.

plus de larmolement; et, trois semaines après l'opération, la malade, bien guérie, quitta l'hôpital. Cet état heureux dura une année; puis un sentiment de pesanteur, de piqûre, se fit sentir entre l'angle interne de l'œil gauche et le nez: de ce même côté le larmolement reparut. Une tumeur s'élevait dans le lieu du sac; elle était douloureuse quand on la pressait, et elle s'enflamma peu à peu. Enfin, la suppuration survint; il y eut une ouverture extérieure par laquelle il sortit du pus mêlé avec les larmes. Cette malade rentra à l'hôpital dix-neuf mois après l'incision du sac et la fixation d'une canule d'argent dans le canal nasal. — La pression de cette tumeur faisant juger de la présence d'un corps étranger, je ne doutai point que je ne sentisse la canule que j'avais placée. Sans égard pour l'ouverture faite par la suppuration, je renouvelai l'incision de tout le sac, depuis le tendon du muscle orbiculaire jusqu'en bas; je trouvai la canule située en travers dans le sac: elle fut extraite. Je la vis obstruée et remplie d'une matière calculeuse compacte; après quoi, le sac fut seulement rempli de charpie sèche, soutenue par un bandage contentif.

Deux jours après, à la levée de cet appareil, toute la surface interne du sac me parut irrégulière, rouge et fongueuse. Cependant la sonde pénétrait avec facilité du canal nasal dans les narines. Sans retard, je plaçai ma bougie ordinaire, dont le bout supérieur était retenu par un fil ciré, et je l'enfonçai jusqu'au bas de la cavité du sac. La fongosité de la surface interne disparut, après l'application répétée des bourdonnets de charpie enduits du liniment fait avec l'oxide de mercure rouge et le mucilage de gomme arabique; par suite, de l'oxide de mercure rouge en poudre, dont je remplissais toute la cavité. — Dans l'espace de sept semaines, la cicatrice commença à se propager de dehors en dedans; toute la cavité était déjà resserrée dans tous ses points, et existait presque dans son état naturel. Dans le pansement, on ne se servit plus que de charpie sèche, ou baignée dans l'eau de chaux avec le miel rosat, unie à quelques gouttes d'esprit-de-vin. Vingt autres jours après, toute la cavité du sac fut cicatrisée, et on n'eut que deux ou trois fois besoin de nitrate d'argent fondu. Je retirai la bougie; je plaçai la tente de plomb. La malade la porta pendant un mois; elle fut à

son tour supprimée, et les bords de l'ouverture se cicatrisèrent, sans qu'il fût besoin de les raviver. — Les larmes, ayant repris leur cours par le nez, ne refluerent plus par les points lacrymaux; les injections passèrent librement. Malgré tout, si la sécrétion des larmes devenait plus abondante, quelle qu'en fût la cause, il en sortait par le petit trou resté dans le point du repli de l'incision pratiquée sur le sac. Cette incommodité n'était pas sensible, l'œil étant constamment libre de tout embarras; elle disparut insensiblement et tout-à-fait, quatre mois après. Je pourrais rapporter plusieurs histoires semblables à celle de ce dernier incident; je les retranche, autant parce que je veux être court, que parce qu'elles ne peuvent pas nous éclairer davantage sur ce point de pratique.

IX^e OBSERVATION.

Une vieille femme de cinquante ans fut couchée dans les salles de cette école de chirurgie pratique, pour y être traitée d'une tumeur molle et peu douloureuse, grosse comme une petite noix. Depuis très-long-temps, elle la portait entre l'angle interne de l'œil droit et le nez. Elle céda facilement sous le doigt; et, lorsqu'on la comprimait, on voyait sortir par la narine correspondante une grande quantité de matière verte et puante; il en reflua aussi un peu par les points lacrymaux. Cette femme raconta qu'elle portait depuis quinze ans ce mal, qui avait d'abord été précédé d'une chassie abondante, dont elle ne s'occupa jamais; que plusieurs fois cette tumeur s'était ouverte à l'extérieur avec soulagement; que cette crevasse s'était fermée d'elle-même; enfin, que depuis un an, après une grande enflure de toute la face, et de vives douleurs vers la racine du nez, elle avait été plus tranquille, lorsqu'il s'écoula par la narine droite beaucoup de matière puante. Néanmoins le volume de la tumeur augmentait toujours de plus en plus; cette femme avait encore les bords des paupières raides, endurcis, rouges, fongueux intérieurement, avec turgescence des glandes de Meibomius. — Aussitôt je plongai la pointe d'un bistouri au-dessous du tendon du muscle orbiculaire, et je le dirigeai contre l'os unguis, pour descendre ensuite selon le repli de la paupière inférieure, et ouvrir toute l'étendue de la tumeur. Pendant cette opération, il sortit beaucoup de pus.

Derrière l'incision, l'os unguis n'existait plus, et, sur le contour, on sentait à découvert quelques portions de l'os ethmoïde. A la place de l'os unguis, je trouvai une ouverture du diamètre d'une grosse plume à écrire : elle pénétrait immédiatement dans la narine droite. Sur son contour, la membrane pituitaire était également corrodée : il me fut impossible de trouver le canal nasal. Pour premier appareil, je ne fis que remplir la cavité de la tumeur de charpie molle, et recouvrir le tout d'un cataplasme de mie de pain et de lait, afin d'amollir les bords raides et endurcis des paupières. — Le lendemain, toute la face interne du sac me parut fongueuse ; je la remplis de charpie enduite du liniment ordinaire ; et, pour que ce caustique ne s'insinuat point dans la narine correspondante, j'introduisis et je repliai, dans l'ouverture faite par le défaut de l'os unguis, un petit sindon retenu par un fil passé dans son milieu, semblable à celui que l'on met au sindon dont on se sert après la trépanation des os du crâne. A chaque pansement, outre le pus, il sortait du vaste sac lacrymal des morceaux de conenne lardacée, et, de temps en temps, de petites esquilles. Dans les endroits de l'ulcère où la fongosité était plus élevée, tantôt j'employais la poudre seule d'oxide de mercure rouge, tantôt je la mêlais avec le sulfate d'alumine, ou je touchais simplement avec le nitrate d'argent fondu. — Ce traitement fut continué avec assez d'avantage pendant trente jours consécutifs. A cette époque, l'ulcère devint granuleux, et fut disposé à diminuer de largeur, ainsi que le sac lacrymal. Dans la suite, je ne pensai plus qu'avec la charpie sèche, et quelquefois je promenais le nitrate d'argent fondu sur le bord de l'ouverture large, qui, du sac, communiquait dans la narine droite.

Vers le soixantième jour, l'ulcération de la cavité interne du sac était entièrement cicatrisée, et le sac réduit à peu près à son étendue naturelle. Les paupières étaient en bon état, moyennant l'usage non interrompu, matin et soir, de l'onguent ophthalmique, et l'instillation du collyre vitriolique réitérée trois à quatre fois le jour. Ce fut alors que je laissai les lèvres du sac se cicatriser ; les larmes, enfin, passèrent immédiatement dans la narine par l'ample ouverture que présentait à la partie postérieure du sac l'absence de l'os unguis ; et la femme

sortit parfaitement guérie de l'hôpital où je l'ai traitée.

OBSERVATIONS ADDITIONNELLES.

Sur les maladies des voies lacrymales.

Comme traducteur d'un ouvrage devenu nécessaire dans notre langue, mon but a aussi été de le rendre le plus complet qu'il m'a été possible, en y ajoutant ce que l'auteur n'a pas jugé à propos de traiter. De cette manière, je présenterai aux étudiants le tableau exact et resserré de toutes les maladies de l'œil, et de toutes les opérations qu'elles nécessitent. En cela, mon intention est d'éviter le désavantage de se procurer plusieurs ouvrages sur une même matière, ceux que nous possédons étant extrêmement incomplets ou vicillis par le temps. D'après ce, je ne crois pas devoir quitter le chapitre de la fistule lacrymale, sans d'abord parler de l'affection des points lacrymaux, et sans faire quelques remarques sur la théorie de la fistule lacrymale, théorie qui ne laisse pas que d'être susceptible de quelques réflexions importantes.

De l'oblitération des points et des conduits lacrymaux.

On entend par oblitération des points et des conduits lacrymaux, l'agglutination totale, au moyen d'une cicatrice, de tous les points de leur surface interne ; et leur obstruction n'est autre que l'embarras qui peut exister dans leur trajet : d'où la non-transmission des larmes dans le sac lacrymal ; d'où leur écoulement sur la joue. Cette affection peut être congénitale ; c'est ce que nous prouve une observation d'Anel : elle est, au contraire, accidentelle, quand elle est la suite d'une maladie primitive, d'une inflammation, d'une plaie, d'une contusion, de la petite vérole, etc. J.-L. Petit nous a transmis trois observations qui constatent ce cas extraordinaire et très-rare.

Signes de l'oblitération.

Écoulement des larmes limpides sur la joue, depuis la naissance ou à la suite d'une affection quelconque, le plus ordinairement ou toujours sans intumes-

cence du sac lacrymal ; sécheresse de la narine : le point lacrymal ne se rencontre pas ; ou bien on le voit cicatrisé, ou bien il paraît comme dans son état naturel. Dans ce dernier cas, la sonde d'Anel, introduite dans son intérieur, sera bientôt arrêtée par une bride ou un embarras dont on ne peut pas juger l'étendue, et qui ne permet pas une introduction ultérieure. Souvent un seul point lacrymal est affecté ; d'autres fois tous les deux sont également oblitérés ; alors les signes sont les mêmes des deux côtés. D'ailleurs, il peut exister une cicatrice extérieure bien prononcée, qui ne laisserait aucun doute sur la maladie. — Les causes d'une oblitération de naissance ne sont pas connues, et celles qui sont accidentelles sont trop manifestes pour être rapportées. — Le but du chirurgien ne doit pas être de créer ou de rétablir les points et les conduits lacrymaux dans le lieu où la nature les place (1) ; il ne réussira jamais : mais de former une ouverture qui communique immédiatement dans le sac lacrymal, de manière que, la cicatrice achevée, elle ne soit pas susceptible de se fermer aucunement. Voici l'opération que je proposerai ; elle me paraît devoir parfaitement répondre à mon intention. A l'aide d'un bistouri très-étroit, on pratiquera une petite incision entre la commissure interne de la paupière inférieure et l'endroit où doit exister le point lacrymal, dans ce repli qui distingue la caroncule des téguments de la paupière. Après avoir pénétré dans le sac, on introduira une corde à boyau, à mesure que l'instrument sera retiré ; cette corde, enfoncée très-profondément jusque dans le nez, sera fixée sur les côtés de la racine du nez, au moyen d'un morceau de tafetas d'Angleterre, qui retiendra un fil attaché à l'extrémité supérieure de cette même corde. Pendant les premiers jours, le chirurgien emploiera avec discernement les remèdes généraux et les topiques convenables pour s'opposer aux progrès d'une inflammation inévitable. On laissera au moins quatre ou cinq jours ce corps étranger dans le sac et le canal nasal, sans en être retiré ; puis, ce temps écoulé, on le renouvellera tous les deux jours, jusqu'à ce que la suppuration soit bien établie, jusqu'à ce qu'il n'y

ait plus ni inflammation, ni engorgement. Si, dans ce cas, on supprime la corde à boyau, l'ouverture artificielle se fermera, comme celle faite pour l'opération de la fistule lacrymale. Le traitement deviendra absolument inutile. Je conseillerai donc d'effectuer, à cette époque, une perte de substance, en portant dans l'ouverture occupée par la corde à boyau le bouton rougi d'un stylet, semblable à celui dont on se sert pour sonder les plaies. De cette manière, on cautérisera les parois membraneuses du sac, le tissu cellulaire et la peau qui le recouvre à l'endroit que nous avons indiqué pour l'incision. Je préférerais encore porter, avec des pinces ou avec le porte-pierre, un morceau de nitrate d'argent fondu, taillé en crayon et assez long pour pénétrer jusque dans le sac. Ainsi, on cautériserait également les parois du nouveau conduit lacrymal. Cette seconde opération achevée, on réintroduira la corde à boyau, comme auparavant ; on provoquera la chute des eschares, en établissant une bonne suppuration par l'usage des émollients. La plaie réduite à cet état désiré, la corde à boyau sera de nouveau changée tous les deux jours ; des injections d'eau d'orge miellée seront faites à chaque pansement ; enfin, la cicatrice se fera sur ce même corps étranger, qui doit toujours être d'une moyenne grosseur, parce qu'étant supprimé, l'ouverture qui le recevait, grande d'abord, se rétrécit nécessairement un peu. Il n'y a plus d'oblitération à craindre, et, dans cet état des parties, le praticien est assuré d'avoir établi avec avantage une route artificielle des larmes dans le sac lacrymal, dans le canal nasal, d'avoir ainsi suppléé au défaut des points lacrymaux et de leurs conduits ; enfin, il n'y aura plus d'écoulement des larmes sur la joue.

Signes de l'obstruction des conduits lacrymaux.

Écoulement sur la joue de larmes mêlées avec une certaine quantité de mucus sécrété par les glandes de Meibomius ; bords des paupières rouges, gonflés, douloureux, chassieux ; membrane interne des paupières, et souvent la conjonctive qui lui correspond, injectées d'un grand nombre de vaisseaux veineux ; facilité de pénétrer dans le sac lacrymal avec la sonde d'Anel. — Ici je n'ai rien à ajouter au traitement proposé

(1) Petit, Traité des maladies chirurg. Choppart, Traité d'opérat.

par le professeur Scarpa, pour réprimer le flux palpébral puriforme, l'ophtalmie chronique. C'est celui que j'ai adopté, et qui depuis long temps toujours m'a réussi; car il est à peu près celui qu'employait Desault à l'Hôtel-Dieu de Paris.

Des tumeurs et des fistules lacrymales.

Une tumeur lacrymale (1) est une élévation ovulaire circonscrite située dans le grand angle de l'œil, à surface égale, arrondie ou étranglée dans son segment supérieur par le ligament du muscle orbiculaire situé au-devant et en travers; indolente, sans changement de couleur à la peau, molle, fluctuante, disparaissant sous la compression, soit que le fluide s'écoule sur la joue par la voie des points lacrymaux, soit qu'il s'échappe par le nez en traversant le canal nasal; écoulement sur la joue d'un mélange de larmes et de mucosité.

Il serait possible de confondre au premier coup-d'œil cette maladie avec une autre tumeur également située dans le grand angle de l'œil; mais celle-ci a ses différences bien marquées. Son siège est dans le tissu cellulaire qui unit le sac lacrymal aux téguments, rouges alors et douloureux au toucher. Cette tumeur est plus étendue, moins circonscrite, et sans étranglement dans son segment supérieur. La douleur s'accroît par la compression; la fluctuation est manifeste et superficielle; il ne reflue rien par les points lacrymaux; c'est un abcès simple auquel les Grecs ont donné le nom d'*anchylops*. Du reste, les voies lacrymales sont très-saines, au moins dans les premiers temps de la maladie. — Dans la recherche des causes productrices des tumeurs lacrymales, on serait tenté de croire que le professeur Scarpa n'en connaît d'autres qu'un vice de sécrétion des glandes de Meibomius, et une affection de la membrane interne des paupières. Il est vrai que, dans la pratique, il a reconnu cette cause comme la plus ordinaire; mais il ne rejette pas celles qui résident dans l'obstruction du canal nasal, dans l'atonie des parois du sac lacrymal, et dans leur sécrétion d'un mucus plus abondant que de coutume, causes dont il eût nécessairement parlé, s'il ne se fût pas borné à ses observations.

— C'est d'après ces mêmes causes que je distinguerai quatre espèces de tumeurs lacrymales: 1^o celle produite par un vice de sécrétion des glandes de Meibomius et de la membrane interne des paupières; 2^o celle dépendante de l'atonie du sac; 3^o celle formée par un mucus que sécrètent immédiatement les parois du sac, lorsque les points lacrymaux n'ont jamais existé, ou lorsqu'ils se sont oblitérés à la suite de la petite vérole, d'une inflammation, d'une plaie, etc.; 4^o celle qui est l'effet de l'obstruction du canal nasal.

Les signes propres à la première espèce sont: larmoiement, bords des paupières rouges, chassieux, tuméfiés, douloureux ou simplement sensibles au toucher; saillies formées par les orifices des canaux propres aux glandes de Meibomius, qui paraissent beaucoup plus grosses que dans l'état naturel; membrane interne des paupières rouge, vilieuse, douloureuse, tuméfiée; mucosité répandue en nappe entre cette membrane et la conjonctive qui est plus épaisse et plus injectée de vaisseaux veineux qu'elle ne le paraît dans l'état de santé. En comprimant la tumeur, reflux par les points lacrymaux d'un mucus jaunâtre, épais, strié de larmes, semblable, par sa consistance, sa couleur, à celui qu'on observe entre le globe de l'œil et la membrane interne des paupières. Il ne reflue rien par le nez, sans doute moins alors, parce qu'il y a oblitération du canal nasal, que parce que le mucus, plus épais, se précipite dans le sac, et bouche l'orifice supérieur du canal nasal. Les praticiens ont vu, comme moi, que lors de la première compression de la tumeur, les larmes sortent toujours avec le mucus, qui lui-même s'écoule seul, quand une dernière compression vide complètement le sac. Cette observation donne quelque force à ma conjecture. — Si la cause principale de cette tumeur réside dans la membrane interne des paupières, il n'y a pas de doute qu'elle ne doive fixer toute l'attention du chirurgien. Aussi voit-on dans ces cas ces maladies disparaître sans qu'il soit besoin de recourir à une opération; mais combien ce traitement est sujet à varier, puisque ces affections des paupières peuvent avoir des causes si multipliées! Les virus vénérien, scrofuleux, rachitique, dartreux, psorique, variolique, transportés sur ces organes, peuvent être autant de causes de la ma-

(1) Hernie ou hydrophisie de la plupart des auteurs.

ladye qui exigent autant de manières différentes de la traiter. On a vu des ophthalmies, devenues ébrouiques, produire ces affections que l'on a guéries sans opération, en usant seulement des lotions toniques qui ont détruit l'état morbifique de ces organes, sans qu'il ait été besoin d'administrer aucun remède interne. On sait, avec Richter et beaucoup d'autres praticiens, que la teigne imprudemment guérie, la rogne répercutée, peuvent occasionner une tumeur lacrymale que l'on fait disparaître en déterminant le plus souvent à la peau un nouvel exanthème qui se dissipe par la suite et fait disparaître la tumeur. Cette remarque me rappelle une observation que j'eus occasion de recueillir à Paris. Une marchande de meubles de la rue St-Martin avait, en 1794, une jeune demoiselle de sept à huit ans, affectée d'une tumeur lacrymale, suite de la petite vérole. Cette enfant était confiée aux soins de notre confrère Demours, qui, ne jugeant pas à propos de l'opérer, se contentait de la voir une ou deux fois par semaine, ayant mis la mère à même de faire les injections convenables plusieurs fois pendant la journée, et lui ayant recommandé de comprimer le plus souvent possible, pour vider le sac. Il y avait déjà deux ans que la maladie existait, sans que la tumeur et l'écoulement d'une matière puriforme eussent offert le moindre changement ni en bien ni en mal. Il survint une inflammation aiguë qui parcourut toutes ses périodes, céda aux moyens que j'employai, se dissipa complètement. Dès cet instant, la petite malade ne fut plus incommodée de son écoulement puriforme.

Les signes propres à la seconde espèce de tumeur lacrymale par atonie du sac, sont : larmolement, membrane interne des paupières, glandes de Meibomius, ourlets, points lacrymaux pâles, minces, souples comme dans l'état naturel; reflux par les points lacrymaux de larmes claires, limpides, lorsqu'on comprime la tumeur qui s'affaisse sans occasionner la moindre douleur; reflux de cette matière par les fosses nasales, quand on comprime la tumeur de haut en bas, de manière à rapprocher tous les points de la surface des parois des conduits lacrymaux, de sorte que rien ne puisse s'écouler par cette voie. Quoique les paupières et leurs dépendances soient dans l'état de santé, il peut cependant arriver que les larmes qui s'écoulent

soient mêlées de quelques mucosités. Ce n'est jamais dans les premiers temps de la formation de la tumeur, et on peut regarder cette mucosité comme l'effet consécutif de la membrane du sac devenue organe sécréteur, par l'irritation lente qu'elle a éprouvée. D'ailleurs, cette mucosité est infiniment moins abondante que si l'affection des paupières était réelle; elle n'a pas l'aspect puriforme.

Traitement.

L'expérience n'ayant pas prononcé en faveur de la compression à l'aide du bandage d'Equapendente, perfectionné par Platner et par Petit, je pense qu'il ne faut point s'attacher à ce moyen, non plus qu'aux injections stimulantes, quelles qu'elles soient, surtout si la maladie est ancienne. Sans perdre un instant, on ouvrira le sac dans toute son étendue; on s'assurera enfin de l'état du canal, dont l'obstruction ou l'oblitération peuvent être la cause immédiate de la maladie. S'il existe une simple obstruction ou un embarras, il faudra pratiquer l'opération qui convient à la fistule lacrymale confirmée; et s'il y a oblitération du canal nasal, on ouvrira le sac dans toute son étendue, et, à l'aide du couteau actuel, on établira une communication immédiate du sac dans le nez, en détruisant la texture de l'os *unguis* et de la portion de membrane pituitaire qui le tapisse du côté du nez. Le reste du traitement, jusqu'à guérison parfaite, sera tel que l'auteur l'a indiqué.

Caractère de la troisième espèce de tumeur lacrymale.

Écoulement de larmes très-limpides sur la joue; absence congéniale ou accidentelle des points et des conduits lacrymaux; affaissement de la tumeur lorsqu'on la comprime; écoulement constant par le nez de la matière contenue, qui, certainement, ne peut avoir rien de commun avec les larmes. — La cause immédiate de cette espèce de tumeur réside dans les parois du sac, devenues évidemment organes sécréteurs d'une mucosité qui doit être limpide, et dont la congestion, chaque jour augmentée, les distend insensiblement. Les causes éloignées résident dans l'absence des points lacrymaux, que l'on n'a pu déterminer, comme étant congéniale, ou qui est la suite de la petite vérole, d'une in-

flammation, etc., comme le prouvent trois observations de J.-L. Petit.

Traitement.

On peut ouvrir le sac dans toute son étendue, le remplir de charpie, en le pansant comme une plaie simple, jusqu'à cicatrisation parfaite. Dans cet état, on peut être sûr qu'il s'oblitérera sans qu'il soit besoin de recourir aux escharotiques indiqués par Angiolo Nannoni (1), qui ne se proposait que ce but dans toutes les opérations de fistules lacrymales; mais, dans ce cas, on ne remédiait pas au larmolement; et c'est la raison qui me porte à croire que la méthode indiquée par Petit n'est pas la meilleure. — Ne vaudrait-il pas mieux opérer, comme je l'ai dit plus haut, lorsqu'il s'agissait d'établir une route aux larmes dans le sac lacrymal et dans le canal nasal, dans le cas de non-existence des points et des conduits lacrymaux? Après avoir pénétré dans le sac, selon mon procédé, qui jusqu'ici n'est encore que celui de Pouteau, on passerait une sonde solide, parfaitement cylindrique, jusque dans le canal nasal, si celui-ci n'était pas oblitéré. Dans cette circonstance favorable, on pourrait remplacer cette sonde par une corde à boyau, et traiter le malade de la même manière que j'ai indiquée, jusqu'à ce qu'après avoir employé, à l'aide du porte-pierre, le nitrate d'argent taillé en crayon, on eût établi une perte de substance, et jusqu'à ce que l'on se fût assuré que la nouvelle ouverture restera permanente pour le passage des larmes dans les voies que la nature leur a destinées. Si, après avoir fait cette première incision, la sonde ne pouvait pénétrer dans le canal, elle servirait de guide à une canule, dont le bout, porté dans le sac lacrymal, serait dirigé et fixé contre l'os unguis. Alors on porterait dans cette canule une semblable sonde solide, rougie au feu, et de cette manière on cautériserait et percerait l'os unguis; on dé-organiserait une partie de la membrane pituitaire; il en résulterait une ouverture qui communiquerait directement dans les fosses nasales, et de cette manière la tumeur lacrymale disparaîtrait, ainsi que l'écoulement des larmes sur la joue. Le traitement ne différerait aucunement de celui qui est connu.

Les tumeurs lacrymales par obstruction ou par oblitération du canal nasal ont des signes équivoques et embarrassants, quand on n'observe aucune cause extérieure; telle serait une inflammation présente, un polype ou toute autre excroissance dans les fosses nasales: du reste, narine sèche, aucun reflux par cette voie, en comprimant la tumeur de haut en bas. L'introduction du stylet flexible et boutonné d'Anel ne donne pas plus de certitude sur l'état de la maladie. En effet, porté dans le sac lacrymal avec les précautions ordinaires, ou il ne pénètre pas dans le canal, et alors on juge de l'obstruction réelle et totale; ou bien il le traverse, et sa ténuité ne nous donne qu'une idée fort inexacte et imparfaite de cet embarras, sans nous rien indiquer sur sa nature, son étendue. Les injections ne nous instruisent pas davantage, parce que, dans ce cas, on ne parvient jamais à les faire couler dans le nez. La méthode de Laforest, d'une application plus difficile, plus incertaine, n'est pas plus satisfaisante. En effet, ou l'on pénètre dans le canal, ou l'on n'y parvient pas: dans le premier cas, il n'y a pas de doute que le conduit ne soit libre, car la sonde ou le siphon de la seringue d'Anel sont assez gros; dans le second cas, le non-succès est autant attribuable à la difficulté, à l'impossibilité de parvenir du nez dans l'orifice intérieur du canal, qu'à l'obstruction de ce même canal, si toutefois elle existe: donc même incertitude. Cependant la pratique reconnaît ces obstructions et ces oblitérations dont les signes pathognomoniques ne sont pas encore évidents: du reste, les paupières et leurs dépendances sont parfaitement saines.

Traitement.

On ne peut connaître au juste l'état du canal nasal qu'en y pénétrant après avoir ouvert le sac. S'il est simplement obstrué, on parvient à rétablir son calibre en usant d'abord d'une corde à boyau, comme le faisait Petit; et quand le passage est facile, on peut employer le seton que l'on grossit chaque jour, jusqu'à ce que le canal soit libre, et que ses parois soient cicatrisées sur tous leurs points; car, avant ce temps, on ne doit pas cesser l'usage de la mèche ou du seton. L'expérience nous apprend qu'on guérit fort bien par ce moyen, et d'une manière durable. S'il y a oblitération,

(1) Lorenzo Nannoni, Trattato delle materie chirurgiche, t. 1, p. 268.

si les obstacles sont difficiles, impossibles à surmonter, il n'y a pas de doute qu'il ne faille s'y prendre tout autrement, et procéder de suite à la cautérisation de l'os unguis et de la membrane pituitaire. Il me semble que l'on ne peut faire autrement, car un canal simplement obstrué peut être rétabli; mais celui qui est entièrement oblitéré, supposé qu'il revint dans son premier état, est susceptible de se rétrécir de nouveau, de s'oblitérer encore et de donner lieu à une nouvelle tumeur lacrymale. La cautérisation est donc le seul moyen convenable, parce qu'on emploie un moyen certain, et que tout autre serait infiniment douteux. Je ne pense pas qu'on puisse méconnaître cette vérité dans le cas que je propose, et qu'on rencontre souvent dans la pratique. — Jusqu'ici nous avons vu ces tumeurs indolentes, sans changement de couleur à la peau et sans aucune complication inflammatoire, en sorte que nous n'avons rien qui puisse nous assurer l'existence d'un vrai pus, même lorsqu'une matière semblable à du pus s'écoule avec les larmes quand on comprime la tumeur. Nous ne pouvons donc pas croire, avec Lorenzo Nannoni (1), qu'il existe un ulcère primitif dans les parois du sac, quand une matière puriforme s'écoule, quel que soit le bon état des paupières. Il est plus présumable que la surface du sac s'est épaissie et est depuis long-temps affectée d'une inflammation chronique. Elle est alors sans action sur les larmes qui séjournent et compriment le sac en le distendant chaque jour davantage, jusqu'à le désorganiser entièrement. Il arrive une époque où cette désorganisation est telle, qu'il s'opère une solution de continuité, ou vers l'os unguis qui se carie, ou dans le grand angle de l'œil à l'extérieur: mais, avant que cette solution s'opère, la tumeur a acquis un certain volume plus considérable que celui qu'elle avait jamais présenté; elle devient douloureuse et très-sensible au toucher; il y a rougeur à la peau, duretés sur toute sa circonférence; enfin, la tumeur s'ouvre spontanément si l'art attend trop long-temps; il s'écoule alors un vrai pus: c'est ce que les praticiens caractérisent de fistule lacrymale proprement dite.

Caractères généraux de la fistule lacrymale.

Un ou plusieurs ulcères situés dans le grand angle de l'œil au-dessous de la commissure interne des paupières, précédés d'une inflammation érysipélateuse, dont le foyer est dans le grand angle, et qui s'étend sur tout le côté de la face; tension et douleurs dans cette partie; engorgement œdémateux des paupières et des parties les plus voisines; ulcères avec ou sans callosités; écoulement sur la joue d'un véritable pus mêlé avec les larmes. — Il n'est pas rare de voir une tumeur lacrymale s'abcéder, se vider complètement, et former une véritable fistule, dont l'ouverture se couvre d'une croûte, se cicatrise momentanément, de manière à faire croire à une guérison parfaite. Il arrive alors que la tumeur se reforme, s'abcède de nouveau; il en résulte, pour une seconde fois, une fistule qui peut encore disparaître, et qui finit cependant par devenir permanente, en donnant une issue continuelle aux larmes mêlées avec du pus. Le plus ordinairement la narine est sèche du côté de la fistule lacrymale. — Que l'on se donne bien de garde de confondre cette maladie avec un ulcère semblable par sa situation extérieure, et qui n'est autre que l'effet d'une tumeur inflammatoire, dont le siège est dans le tissu cellulaire de la peau qui recouvre le sac lacrymal. On évite toute erreur en observant: 1° que le malade n'eut jamais aucun vice d'organisation dans les voies lacrymales; 2° que la tumeur est dure dès son principe, que l'ondulation et le larmoiement n'en sont qu'une conséquence; 3° que la tumeur inflammatoire et le foyer purulent qui s'ensuit, sont immédiatement situés sous la peau; 4° que le sac lacrymal est, dans son principe, mou, fluctuant dans toute sa circonférence, tandis qu'une tumeur inflammatoire présente tout le contraire. Il est cependant présumable que cette inflammation peut en produire une réelle dans le sac lacrymal, et donner lieu à une fistule. C'est ce que nos anciens appelaient *ægyllops*, suite de l'*anchylops*. — Je distinguerai quatre espèces de fistules lacrymales.

Première espèce. *Caractères.* Tumeur molle, fluctuante, douloureuse, d'un rouge noir et sans ulcération; issue par les points lacrymaux d'un pus abondant, fétide, noirâtre et strié de larmes lors de la compression; narine sèche; altération

(1) Ouvrage cité, p. 263.

de la partie postérieure du sac et de l'os unguis, reconnu par l'introduction méthodique de la sonde d'Anel. — C'est là une véritable fistule lacrymale, parce que l'abcès me paraît s'être fait une issue par les points lacrymaux. Je rapporterai les deux observations qui me semblent confirmer la vérité de ce que j'avance. — En messidor an VII, pendant un séjour de quelques mois que je fis à Nevers, on m'amena une jeune fille âgée de vingt-un à vingt-deux ans. Elle portait, depuis six ans, à l'angle interne de l'œil gauche, une tumeur grosse comme une noisette. Elle était molle, sans durescences, douloureuse cependant et sans ouverture à la peau. En la comprimant, elle se vida par les points lacrymaux, d'où il s'écoula un pus abondant, grisâtre, très-fétide, mêlé avec les larmes qui s'écoulaient continuellement sur la joue dès que le sac était une fois rempli. Je sondai les points et les conduits lacrymaux; parvenu dans le sac, je touchai l'os unguis à nu, et je jugeai qu'il était carié. Le lendemain la malade revint me consulter. Le sac était rempli comme la veille: je n'y touchai pas; je fis moucher la malade assez fort de ce côté, en pressant la narine du côté sain; il ne sortit rien, et bientôt je vis le pus s'écouler presque en entier par le nez, lorsque je comprimai la tumeur de haut en bas, de manière que la matière contenue se portât en plus grande quantité vers l'orifice supérieur du canal nasal. Peu de jours après, je pratiquai l'opération selon la méthode de Petit: après avoir placé très-facilement une corde à boyau de moyenne grosseur, je remplis de charpie tout l'intérieur du sac. Dans les jours suivants, on distinguait encore mieux l'os unguis qui était parfaitement à nu: deux mois après l'opération la malade n'était pas encore guérie; j'en laissai le soin à mon ami Pierson, chirurgien distingué de cette ville. La guérison s'est enfin complétée après quatre mois de traitement; et deux ans après, à mon retour, j'ai eu occasion de revoir la même personne très-heureusement délivrée de son incommodité.

Au mois de germinal an VIII, je fus consulté par M. G^{***}, propriétaire à Antibes. Il m'amena à Nice un de ses fils âgé de neuf ans, et qui, depuis sa petite vérole qu'il avait eue, trois ou quatre mois auparavant, portait dans l'angle interne de l'œil droit une tumeur lacrymale moins volumineuse que celle dont

je viens de parler. Une même qualité de pus s'écoulait par les points lacrymaux, et je fis en vain toutes les tentatives nécessaires pour m'assurer s'il s'écoulait quelques mucosités par la narine correspondante. En sondant les points et les conduits lacrymaux, je m'assurai de la dénudation de l'os unguis. J'appris alors que l'enfant avait eu cet œil fort malade pendant toute la durée de sa petite vérole: j'opérai encore selon la méthode de Petit, en présence du docteur Lefort, médecin ordinaire de l'armée. Je ne trouvais pas d'embaras dans le canal nasal, car la corde à boyau le pénétra avec la plus grande facilité; je ne m'occupai que du sac et de l'os unguis, que par la suite je voyais et sentais très-bien à nu. J'obtins une exfoliation lente et insensible; et au bout de deux mois, en ôtant la corde à boyau, les injections passaient en plus grande quantité des points lacrymaux dans le canal, que par l'ouverture que j'avais pratiquée. Des ordres supérieurs m'appellèrent à Milan, où, un mois après, j'appris que l'enfant, sans être guéri, ne cessait d'aller bien: je n'en ai pas entendu parler davantage. — Ces deux observations me semblent suffisantes pour démontrer qu'il peut y avoir une fistule lacrymale sans ulcère aux téguments soulevés qui forment tumeur, et que la nature nous donne l'intermédiaire entre les tumeurs lacrymales et les fistules proprement dites.

Deuxième espèce. *Caractères.* Ulcère dans le grand angle de l'œil; destruction de la partie postérieure du sac, sans ouverture communicante dans le nez; écoulement, sur la joue, des larmes et d'un pus abondant, ichoreux, fétide; contour de l'ulcère violet, douloureux; altération de l'os unguis distincte à l'aide du stylet boutonné d'Anel introduit dans l'ulcère; narine sèche. — Cette espèce peut n'être regardée que comme une variété de la précédente.

Troisième espèce. *Caractères.* Un ou plusieurs ulcères situés dans le grand angle de l'œil, au-dessous de la commissure des paupières; communication dans le sac lacrymal, dont on ne sent pas la partie postérieure désorganisée; écoulement continu, sur la joue, des larmes mêlées avec un pus blanc, épais, sans odeur; contours de l'ulcère avec ou sans callosités, mais douloureux au toucher, avec ou sans affection chronique des paupières; narines sèches.

Quatrième espèce. *Caractères.* Tu-

meur lacrymale avec ou sans ulcère extérior; destruction d'une partie de l'os unguis; communication immédiate du sac lacrymal dans les fosses nasales; écoulement subit par le nez de toute la matière contenue lorsqu'on comprime la tumeur; larmolement moins considérable dans ce cas que dans les trois autres précédents.

La fistule lacrymale n'étant qu'une maladie secondaire, ses causes sont celles qui déterminent une tumeur lacrymale ou toute autre maladie du sac: j'en ai assez parlé pour ne pas y revenir ici. — On ne peut guérir les fistules lacrymales qu'à l'aide d'une opération dont le mode doit varier selon leurs complications ou espèces. Dans toutes ces affections sans carie profonde, sans destruction de l'os unguis, j'adopte entièrement le procédé décrit par l'auteur que je traduis; mais comme on ne peut pas se flatter qu'il soit celui de tous les praticiens, je crois devoir rappeler la manière d'introduire un séton dans le canal nasal. — Méjan faisait passer journellement dans les voies lacrymales une mèche qu'il portait de bas en haut, à l'aide d'un fil introduit par le point lacrymal supérieur et tiré par le nez. Pouteau incisait le sac entre la caroncule et le dedans de la paupière inférieure, pour faire passer aussi dans le canal nasal un séton tiré de bas en haut. Desault ne différait de Pouteau qu'en ce qu'il incisait le sac en dehors, comme le pratiquait Petit; et le procédé de Desault n'est autre que la combinaison de ceux de Petit et de Méjan. — Ce dernier procédé consiste à pénétrer d'un seul coup dans le sac lacrymal avec la pointe d'un bistouri très-étroit; à placer, en même temps que l'on retire le bistouri, un stylet assez solide que l'on enfonce dans le sac, dans le canal nasal, dont on suit la direction d'avant en arrière. Éprouve-t-on de la résistance, il faut la vaincre avec ce stylet, dans la vue de désobstruer ce canal, et afin d'introduire ensuite plus facilement une canule légèrement conique de haut en bas sur le stylet même qui est assez gros pour la remplir exactement, qui lui sert de conducteur. La canule placée jusque dans la partie la plus inférieure du canal nasal, le stylet est retiré: un fil non ciré est poussé dans la canule avec le même stylet qui a servi de guide, ou avec un autre plus mince; ce fil est pressé et comme pelotonné vers l'extrémité inférieure de cette canule. Dès que le chi-

urgien s'aperçoit qu'il a employé une assez grande longueur de fil, il fait moucher le malade en soulevant un peu la canule de manière que son bout inférieur ne touche pas le plancher du nez. Ce fil sort alors en avant; et ce n'est souvent qu'après des tentatives fort longues, fort pénibles. D'autres fois on ne réussit pas, et on est obligé de suspendre l'opération pour y revenir le lendemain: aussi, dans ce cas, a-t-on soin de laisser la canule en position.

Cette difficulté d'introduire le fil a paru, avec raison, au collègue Giraud, chirurgien en second de l'Hôtel-Dieu de Paris, provenir de la disposition de l'orifice inférieur de la canule: aussi lui a-t-il donné une coupe oblique en devant, en donnant en même temps à l'instrument une légère courbure dont la concavité soit aussi en devant: de cette manière, je m'en suis deux fois assuré par ma pratique, l'introduction du fil est infiniment plus commode. Giraud ne s'en est pas tenu à cette correction; il lui a ajouté, d'après l'idée de Jurine, un stylet d'acier battu, aplati et fort élastique. C'est, dirait-on, un véritable ressort de montre muni d'un bouton à son extrémité inférieure, et percé supérieurement comme une aiguille propre à recevoir un fil. Giraud, après avoir placé sa canule de manière que la concavité de sa courbure légère soit en devant, ainsi que la coupe oblique en bec de flûte de l'extrémité inférieure, ce qui se reconnaît à la position d'un signe placé au haut de la canule, et qui doit regarder en avant, introduit son ressort dont le bouton se présente hors du nez. En le retirant, il entraîne en même temps en bas le fil passé dans l'ouverture qui se trouve à l'extrémité opposée au bouton. Le fil passé, la canule retirée, on fixe le séton formé de plusieurs brins de charpie, dont on augmente la quantité jusqu'à ce que l'on juge de la dilatation suffisante du canal que l'on croyait obstrué. Cette correction du procédé de Jurine est en partie indiquée par Sabatier (1).

Après avoir fixé le séton, le pansement consiste à prendre le fil qui est dans la plaie, à porter de bas en haut, dans le canal, ce séton enduit de cérat, et dont tous les brins de charpie longue sont réunis en bas, au moyen d'un fil simple coupé au niveau de l'aile du nez, lors-

(1) Médecine opérat., t. II, p. 500.

que ce séton est porté dans le canal nasal ; après quoi, le fil principal, roulé sur une carte, est fixé dans les cheveux ou au bonnet du malade. On met un peu de charpie enduite de cérat, entre les bords de la plaie que l'on recouvre d'une compresse soutenue par un bandage convenable. — Le second pansement a pour l'ordinaire lieu le surlendemain. La suppuration n'est pas établie ; mais la charpie fine, enduite de cérat, est mise entre les bords de la plaie, s'enlève sans peine. Puis, pour renouveler le séton, il convient de détacher d'abord avec exactitude le sang desséché qui peut entourer le fil dans la plaie ; d'enduire ce fil de cérat, et, après l'avoir débarrassé des cheveux ou du bonnet auquel il était fixé, de prendre le fil apparent par le nez et tenant au séton, de le tirer en bas jusqu'à ce que tout celui-ci paraisse au dehors, après avoir entraîné dans le canal nasal la portion de fil correspondante à la plaie. Ce séton est détaché du fil principal, remplacé par un second qui est reporté dans le canal nasal après avoir été enduit de cérat, et après avoir réuni auparavant le bout de tous les brins de charpie longue qui le forment, au moyen d'un fil qui est ensuite coupé au niveau de l'orifice externe du nez. J'ai vu que, dès cet instant, on s'occupait peu de l'incision pratiquée aux téguments. Le pansement est le même, jusqu'à ce qu'après avoir successivement augmenté le volume du séton, on soit persuadé que le canal nasal a repris toutes ses dimensions, et lorsque le séton n'est plus enduit que d'une mucosité, et non d'un véritable pus.

On ne peut se dissimuler que, dans tous les cas où il est possible de passer un stylet capable de remplir exactement la canule dont on se sert pour l'introduction du fil ; que, dans tous les cas où ce stylet et cette canule pénètrent sans difficulté, le siège de la maladie n'est pas positivement dans le canal nasal. L'expérience nous prouve que ces obstructions ne se rencontrent pas toujours, et nous ne variations pas le mode de traitement. A consulter tous les écrivains, depuis Petit jusqu'à ce moment, il est facile de voir que l'on s'est trop attaché à l'état du canal nasal, et que personne n'a imaginé que le siège de la maladie pouvait résider exclusivement dans le sac, absolument négligé dans tous les traitements connus jusqu'ici : de là la récurrence des maladies, la longueur des traitements qui quelquefois sont infructueux. Sous ce

rapport je préfère le procédé du professeur de Pavie, parce qu'en même temps qu'il a pour but de maintenir le calibre du canal nasal, il permet, depuis le principe jusqu'à la fin du traitement, de porter toute son attention sur les parois du sac. C'est peut-être le seul moyen propre à obvier à toutes les récidives de la fistule lacrymale. Un polype, un épaississement considérable des parois membranueuses du canal devenues squirrhueuses, une exostose, etc., peuvent ôter à la chirurgie les moyens de rétablir le cours ordinaire des larmes. La route artificielle est la seule à pratiquer : il faut percer l'os unguis. D'accord sur ce fait, je suis loin de l'être sur le procédé le meilleur. Faut-il cautériser l'os unguis et la membrane pituitaire ? Paul d'Égrie a décrit le procédé qui a réussi : depuis lui, Platner, Heister, Cheselden en ont été les partisans, et aujourd'hui Scarpa l'adopte exclusivement. Cependant les praticiens les plus respectables l'ont rejeté comme effrayant pour le malade, douloureux, déterminant les accidents inflammatoires les plus graves, laissant souvent un larmolement continu et ne guérissant pas toujours. J'avoue que le cautère m'effraie, et que je m'en réfère à l'opinion de Pott et de Hunter, pour remplir toutes les indications. Le but que l'on se propose, en pratiquant une route artificielle, a dû toujours être de déterminer une perte de substance de l'os unguis et de la membrane pituitaire. Pott dit (1) : « L'extrême délicatesse de l'os unguis rend » le passage de l'instrument fort aisé ; et » lorsqu'on a donné à l'ouverture une » assez grande étendue, je suis porté à » croire qu'elle ne se remplit pas par » l'os, mais que si elle vient à se fermer, » c'est par la membrane pituitaire ; par » conséquent il est du devoir du chirurgien d'empêcher qu'elle ne se referme » en rendant les bords de la membrane » de tous les côtés calleux. »

Ce praticien, après avoir incisé le sac dans toute son étendue, se servait d'un trois-quarts courbe, dont il portait la pointe obliquement tournée en bas de l'angle de l'œil vers l'intérieur du nez : il reconnaissait l'ouverture faite par le sang qui s'écoulait du nez, par l'air qui sortait de la plaie en se mouchant. Le pansement consistait ensuite dans l'introduction d'une tente de linge assez grosse pour

(1) Œuvres chir., t. 1, p. 268 et suiv.

fermer l'ouverture, et assez longue pour pénétrer dans le nez. Après avoir laissé cette tente trois ou quatre jours, Pott en introduisait une seconde qu'il renouvelait chaque jour, jusqu'à ce que l'appareil belle et grenue de l'ulcère fût pressurée que les bords de la membrane étaient dans le même état. A cette époque, il ne s'agissait plus que de réprimer les chairs fongueuses au moyen de l'acide sulfurique affaibli (esprit de vitriol) dont on imbibait la tente, ou avec le nitrate d'argent fondu (pierre infernale), dont on portait un bout seul à découvert dans la nouvelle ouverture; quelque temps après, une canule de plomb ou un morceau de bougie d'un volume convenable étaient substitués à la tente. Dès-lors, tout pansement abandonné, l'ulcère pouvait se refermer autant que le permettaient la bougie ou la canule, dont la longueur devait être suffisante pour qu'une de leurs extrémités fût de niveau avec la peau dans le grand angle de l'œil, et pour que l'autre passât dans le nez. Ces corps retirés lorsqu'on le juge à propos, l'orifice extérieur doit être recouvert d'un léger emplâtre; tout se guérit sous une pression légère: tel est succinctement le procédé de Pott.

Celui de Hunter consiste à ouvrir le sac lacrymal, à introduire dans le nez, jusque derrière l'os unguis, une plaque de corne assez épaisse pour former un point d'appui solide; puis, entre les lèvres de la plaie, on porte obliquement en bas, en dedans, un peu derrière l'apophyse montante des os maxillaires, un emporte-pièce qui peut avoir le diamètre d'une canule de trois-quarts, propre à la ponction de l'abdomen (1). Hunter se contentait de presser fortement cet instrument contre la plaque de corne placée dans le nez, et enlevait tout ce qui était intermédiaire, c'est-à-dire une partie de l'os unguis et de la membrane pituitaire; enfin, il établissait une grande perte de substance: le pansement était à peu près celui indiqué par Pott. — En juin 1792, je vis opérer ainsi feu Manoury, alors chirurgien de l'Hôtel-Dieu de Paris. Pour faciliter l'application de l'emporte-pièce, ce jeune praticien avait imaginé une pince courbée à angle droit à son extrémité antérieure; les deux branches,

ayant chacune une demi-gouttière, formaient un canal complet à leur réunion. Cette pince, placée dans l'ouverture du sac lacrymal, était confiée à un aide chargé d'en écarter un peu les branches, afin que l'on pût bien distinguer le point où il fallait placer l'emporte-pièce. Le chirurgien-opérateur doit lever lui-même la plaque de corne et l'emporte-pièce afin que les mouvements de pression d'une part, ceux de résistance de l'autre, soient parfaitement combinés. Le pansement consiste de suite dans l'introduction d'une canule. Du reste, il n'y eut rien de particulier pendant tout le traitement, qui fut très-heureux (1).

ARTICLE ADDITIONNEL.

Remarques générales. J.-L. Petit comparait avec assez d'exactitude l'appareil lacrymal à l'appareil urinaire. La glande lacrymale effectivement, les conduits lacrymaux, le sac lacrymal et le canal nasal imitent jusqu'à un certain point les reins, les uretères, la vessie et l'urètre: la caroncule lacrymale serait l'équivalent de la prostate, et le sac lacrymal l'analogue du bassin rénal; le muscle de Horner et Transmondi, ou plutôt de Duvernez et Rosenmuller (M. dilatator sacculi lacrymalis inferior), serait l'analogue de l'accélérateur de l'urine. Cette comparaison pourrait être étendue à la pathologie; elle conduit à cette conclusion importante, que les maladies de l'appareil lacrymal sont presque les mêmes et exigent le même traitement que celles des organes urinaires. Il y a cependant cette différence essentielle dans les fonctions des deux appareils, c'est que toute l'urine est sécrétée par les reins, tandis que les larmes ne viennent pas toutes de la glande lacrymale; j'ajouterai même que la plus grande partie de ce liquide n'émane pas de cet organe. Cette assertion formalise probablement les personnes qui regardent la glande lacrymale comme la source unique des larmes; elle est cependant susceptible de démonstration. — Il existe jusqu'à présent plus de vingt exemples d'extirpation complète de la

(1) Cet instrument est connu dans les arts chez les corroyeurs, les peaussiers, les boutonnières, etc.

(1) *Journ. de chir.*, t. IV, p. 227 et suiv. Œuvres posth. de Desault, t. II, p. 117 et suiv., prem. édit.

glande lacrymale chez l'homme ; les larmes ont continué à être sécrétées après comme avant la maladie , et l'œil et la narine à être mouillés comme à l'ordinaire, les pleurs à avoir lieu avec versement de larmes, etc. (Maekenzie, Middlemore, Todd, O'Beirne, Travers, Lawrence, etc.) J'ai vu moi-même un cas de ce genre opéré par M. Cloquet ; les larmes continuaient à être sécrétées comme si la glande existait. M. Middlemore paraît tellement étonné de ce phénomène, qu'il est presque tenté d'en révoquer en doute la réalité. On va voir cependant que cela n'a rien d'incompréhensible. — Écartez les paupières d'un animal vivant, d'un lapin, par exemple, à l'aide d'un anneau en fil de fer ; essuyez la surface de l'œil avec un linge fin, et observez attentivement pendant quelques minutes la cornée transparente : vous verrez une sorte de rosée fine se manifester à sa surface ; cette rosée se convertit en gouttelettes, puis en une petite nappe d'eau très-visible qui se répand sur l'œil. Essayez encore, et vous verrez le même phénomène se reproduire. Ces gouttelettes viennent évidemment de la chambre antérieure ; elles sont formées, en d'autres termes, par une partie de l'humeur aqueuse qui transpire incessamment à travers les pores de la cornée. C'est là, selon moi, la source principale de l'humeur lacrymale. Mais ce n'est pas tout : il est incontestable que les vaisseaux de la conjonctive exhalent à l'état normal une certaine quantité de sérosité qui se mêle aux larmes. Les cryptes muqueuses de cette membrane sécrètent aussi leur contingent. La quantité de ces deux humeurs augmente aisément pour peu que l'œil soit irrité d'une manière quelconque. Ajoutons que les follicules sébacés, dits de Meibomius, et la caroncule lacrymale, qui n'est qu'un agrégat de ces follicules, sécrètent également une certaine quantité de matière qui se dissout dans les larmes. De sorte que le liquide lacrymal n'est pas, à proprement parler, le résultat de la sécrétion d'un seul organe ; c'est une humeur mixte dont la source est à la fois dans la glande lacrymale, dans la chambre antérieure, dans les vaisseaux et cryptes de la conjonctive, dans les glandes de Meibomius, et dans la caroncule lacrymale.

Reste maintenant à savoir quelle est la quantité que chacune de ces sources donne à la masse. On calcule à plusieurs onces par jour la quantité des larmes qui

passent dans la cavité nasale. La plus forte de ces sources n'est certainement pas la glande lacrymale, car cette glande est très-petite, et lorsqu'on l'a extirpée, on ne s'aperçoit pas sensiblement de la diminution de la quantité des larmes. Ceci avait été parfaitement reconnu par Zinn, car il dit positivement : « *Maxima pars humoris lacrymalis ex arteriis conjunctivæ palpebrarum emanare videtur.* » Tout en adoptant l'idée que les artères conjonctivales fournissent une forte quantité d'humeur lacrymale, j'ai cru pouvoir établir, d'après mes propres recherches, que la source principale en est dans la chambre antérieure de l'œil. Dans un mémoire sur ce sujet que j'ai envoyé, il y a quelques années, à l'académie de médecine, j'ai développé les idées ci-dessus à l'aide d'un assez grand nombre de faits physiologiques et pathologiques qu'il serait trop long de reproduire ici. Je déduisais de ces faits : 1^o qu'attendu la quantité très-faible de larmes que fournit la glande lacrymale (un huitième environ de la masse totale), cette glande pouvait être extirpée au besoin sans nuire aux fonctions de l'œil ; 2^o que, dans l'extirpation de l'œil, si la glande n'était pas comprise dans la maladie, on pouvait se passer de l'enlever sans crainte d'exposer le malade à un larmolement consécutif ; car, outre que la quantité de la sécrétion est fort minime, elle s'atrophie du moment qu'elle n'est plus en rapport avec le globe oculaire. L'expérience confirme aujourd'hui l'exactitude de mes conclusions : elle donne en même temps un démenti formel à M. Velpeau, qui les combattit dans le temps avec une sorte d'intolérance extraordinaire. Je présume que M. Velpeau n'a jamais pleuré ni réfléchi à la quantité immense de larmes qui arrosent en un instant la surface de l'œil chez les personnes qui pleurent. Il est impossible de rapporter logiquement cette énorme quantité de liquide à un si petit corps comme la glande lacrymale. Chez les enfants et les vieillards, les larmes ne sont plus abondantes que parce que leur conjonctive est plus spongieuse, les pores de la cornée plus flasques. Il y a dans l'acte de pleurer une congestion sanguine instantanée vers l'œil et le cerveau, les membranes oculo-palpébrales sécrètent abondamment, les muscles droits se contractent et l'humeur aqueuse est exprimée et reproduite en grande abondance. Si on lie les veines jugulaires

un chien vivant, bientôt ses yeux pleurent abondamment par suite de la stase sanguine oculo-cérébrale. C'est à cette cause qu'on doit aussi rapporter les pleurs de certains sujets fous ou paralytiques. — Il y a dans l'état normal une relation exacte entre la quantité de la sécrétion des larmes et la force de la résorption des points lacrymaux. Pour que cet équilibre soit rompu, soit par excès de sécrétion, soit par diminution de pompage, il y aura larmolement (*stillicidium lacrymarum*). On conçoit, d'après ce qui précède, combien de causes diverses peut se rattacher l'excès de sécrétion habituelle des larmes. Si ces causes sont morbides, le larmolement reçoit le nom d'épiphora. Il est, en attendant, curieux de voir les oculistes, même fort modernes, attribuer cette hypersécrétion à la glande lacrymale ! De là les bizarres descriptions pathologiques qui nous arrivent de tous les coins de l'Allemagne, descriptions purement imaginaires le plus souvent.

Maladies. — L'appareil lacrymal est sujet à une foule de maladies diverses, dont plusieurs sont difficiles à guérir.

A. *Glande.* La glande lacrymale est sans doute sujette à des inflammations soit aiguës, soit chroniques (*dacryodinitis*). Cette maladie s'observe souvent, dit-on, chez les enfants scrofuleux, et aussi après certaines blessures de l'angle externe de l'orbite. Nous ignorons cependant quels sont les véritables symptômes. Dans les descriptions que les auteurs ont publiées à ce sujet, on voit plutôt des symptômes imaginaires établis par analogie avec ceux des phlogoses de l'orbite que des signes propres à faire reconnaître la maladie. Il en est autrement cependant dans les cas où la glande a acquis assez de volume pour faire saillie au-dessus de l'angle palpébral externe, ou qu'un abcès se forme sur ce point. Il y a alors des signes sensibles dont les conditions indiquent suffisamment la conduite à tenir. Je n'ai jamais vu la dacryodinitis ni la suppuration de la glande lacrymale. Des abcès, cependant, de cette région, j'en ai rencontré, mais ils appartenaient soit aux tissus de l'orbite, soit à ceux des paupières, soit aux os des sourcils. Il est possible que la plupart des faits que les oculistes rapportent, à ce sujet, aient des sources différentes de celles auxquelles ils les rapportent. — La glande lacrymale est sujette aux affections squirrheuses. On en trouve un

grand nombre d'exemples bien détaillés dans les ouvrages que je viens de citer. Nous avons parlé de cette maladie à l'occasion des orbitocèles cancéreuses. — Des kystes séreux ou hydatiques peuvent se former au-devant, ou dans la substance même de la glande lacrymale. Quelques auteurs en font des tableaux vraiment effrayants. Cette maladie doit être excessivement rare ; car je ne l'ai jamais rencontrée. Ses symptômes sont ceux des orbitocèles enkystées, avec cette différence, que si le mal est abandonné à lui-même, les os de l'orbite sont rongés par la compression, et il se termine par la mort. Beer et Weller ont établi une doctrine sur la formation de ces kystes hydatiques qui est vraiment de la dernière absurdité, car elle est contraire à toutes les notions pathologiques reçues. — Le traitement rentre dans les principes exposés au chapitre des orbitocèles enkystées. — M. Middlemore a décrit des petits kystes séreux formés dans le tissu de la paupière supérieure par l'obstruction d'un ou plusieurs des vaisseaux de la glande lacrymale, c'est-à-dire par rétention d'une partie des larmes dans un de ces conduits, ou par son extravasation dans le tissu cellulaire adjacent. Il dit les avoir guéris en les ouvrant avec la lancette du côté de la conjonctive. Plusieurs autres auteurs, entre autres M. Maekenzie, avaient déjà parlé de cette maladie. Si le diagnostic de ces auteurs est exact, le remède ci-dessus paraît très-rational. — On a dit également que les fistules des mêmes conduits avaient été observées à la paupière supérieure à la suite de blessures, et qu'on les a guéries à l'aide de la cautérisation.

B. *Points et conduits lacrymaux.* L'un ou tous les deux peuvent manquer ou être bouchés, soit congénitalement, soit accidentellement (brûlures, ulcères). Si cette lésion n'existe qu'à une paupière, les larmes peuvent être pompées presque complètement par l'autre. J'ai, dans un cas de restauration palpébrale, été obligé de léser le conduit lacrymal inférieur ; les larmes ont continué à passer dans le nez presque en totalité. Si l'infirmité existe aux deux paupières, il y aura déviation des larmes sur la joue (*stillicidium*). Dans ce dernier cas, il y a indication à essayer de déboucher les canaux naturels, si cela se peut, à l'aide d'une aiguille à acuponcture d'abord, puis d'un instrument plus volumineux. Si le conduit était sain, on pourrait, au

besoin, le diviser vers son milieu avec une lancette, et introduire une soie de porc qu'on laisse quelque temps en permanence. Micux vaudrait cependant pratiquer une brèche au sac lacrymal du côté de la caroncule, c'est-à-dire derrière ce corps, à travers laquelle les larmes pourraient se précipiter dans ce récipient. Une canule de Dupuytren qu'on laisserait en permanence assurerait la persistance de la brèche. — Les points lacrymaux peuvent être rétrécis par suite d'une phlogose chronique. Il y a larmolement. On les dilate mécaniquement comme le canal de l'urètre. — Ils peuvent être paralysés ou dans un état d'atonie; ils restent comme évasés, ne pompent pas; de là larmolement. Cet état s'observe parfois chez les vieillards et dans les paralysies des muscles de la face. Du moment que le muscle de Horner, qui est dilateur du sac lacrymal et convertit le siphon entier en un véritable soufflet aspirateur, est paralysé, les points lacrymaux restent inactifs, et les larmes tombent sur la joue. La galvano-puncture et les lotions astringentes ont souvent dissipé cet état fâcheux de l'appareil lacrymal (Middlemore). — Les deux conduits lacrymaux enfin peuvent être rétrécis ou oblitérés vers leur abouchement dans le sac lacrymal. Il y a, dans ce cas, larmolement, quelquefois aussi tumeur lacrymale en dedans de l'angle interne de la paupière par la dilatation du conduit rempli de larmes. Les indications curatives sont manifestes : déboucher mécaniquement et élargir la voie, si cela se peut; sinon ouvrir la tumeur en dedans de la paupière, et favoriser le cours des larmes, soit par la voie naturelle, soit en leur ouvrant une nouvelle voie derrière la caroncule, ainsi que nous venons de le dire.

C. *Sac lacrymal. Canal nasal.*

1° *Phlogoses.* Le siphon lacrymal est fort sujet aux inflammations tant aiguës que chroniques. Nous en voyons des exemples fréquents dans le coryza et dans la conjonctivite catarrhale : la phlogose passe par continuité de tissu dans la muqueuse du canal nasal, du sac lacrymal, des points et conduits lacrymaux; cette membrane se boursoufle, se rainollit, et ne laisse pas passer les larmes dans le siphon, de là épiphora plus ou moins durable et variable, selon l'état de la phlogose. Nous en voyons aussi fréquemment un exemple chez les enfants scrofuleux dont les yeux pleurent

aisément, et si l'on comprime le sac lacrymal on voit de la matière laetescente s'échapper par les points lacrymaux; cet état tient à l'état de phlogose sourde de la muqueuse nasale qui s'est propagée dans celle des voies lacrymales; la matière dont nous venons de parler n'est qu'une sécrétion morbide de mucus purulent des cryptes et de la membrane interne des mêmes voies. Dans d'autres occasions, la phlogose en question est plus franche, plus manifeste; les tissus intérieurs du siphon se gonflent; il y a non-seulement épiphora, mais encore une tumeur aiguë, douloureuse vers l'angle caronculaire, à l'endroit du sac lacrymal. Cette tumeur d'un volume variable, d'un pois à une noisette, est couverte d'une peau rouge, est dure, très-sensible au toucher, et accompagnée parfois de douleurs lancinantes, de battements intérieurs comme un panaris, de fièvre et même de délire, dans quelques cas rares; elle est formée par l'épaississement de tous les tissus du sac et une certaine collection de matières muco-purulentes dans son intérieur. — Ainsi l'on peut admettre différents degrés de phlogose du siphon lacrymal et de plusieurs variétés, sous le rapport de sa nature. La plus fréquente cependant est, je le répète, la catarrhale chronique, laquelle offre les mêmes conditions que celles de la conjonctivite de ce nom dont nous avons parlé. A la longue, le tissu cellulaire sous-muqueux s'épaissit comme celui de la conjonctive, et des granulations des végétations fongueuses peuvent se former dans l'intérieur du sac lacrymal et du canal nasal; de là des obstructions permanentes au passage des larmes. — Le traitement de la maladie en question a à peine besoin d'être exposé ici avec détail; quelques mots suffiront. Tant que le mal est à l'état aigu, les moyens antiphlogistiques doivent être employés avec assez de persévérance : saignée du bras, sangsues répétées à l'entrée de la narine et sur le côté correspondant du nez, cataplasmes émollients couverts de pommade mercurielle belladonisée, calomel intérieurement. Le mal résiste souvent long temps avant de céder, malgré la persévérance et l'efficacité des moyens; on s'aperçoit de l'amélioration à la cessation de l'épiphora et au retour de l'humidité dans la narine. Si le mal est assez intense pour menacer rupture du côté du sac, il faut insister sur les émollients et les évacuations sanguines de ce côté, et

plonger la pointe du bistouri dans la tumeur aussitôt que la suppuration paraît manifeste, ou bien avant si le malade souffre par trop de la distension des tissus. Cette ouverture reste fistuleuse le plus souvent; quelquefois cependant elle se guérit spontanément lorsque la phlogose est dissipée.

Lorsque la phlogose du siphon lacrymal est de l'espèce qu'on appelle sourde, lente, chronique, ou bien que de l'état aigu elle est passée à l'état de sub-inflammation permanente, ainsi que cela arrive le plus souvent, elle s'offre alors le plus souvent conjointement à une maladie analogue de la conjonctive que Scarpa a désignée du nom de flux palpébral, et que nous avons décrite au chapitre des granulations conjonctivales. Les remèdes émollients ne sont pas toujours utiles dans ces cas; néanmoins, ils ne sont pas à dédaigner d'une manière absolue; l'usage des cataplasmes, la nuit, produit presque toujours un certain bien; mais c'est principalement sur les topiques détersifs et résolutifs qu'il faut insister. De ce nombre sont les instillations répétées d'une solution de nitrate d'argent vers l'angle caronculaire, le malade ayant la tête penchée en arrière; le liquide est résorbé, et passe dans le sac et dans le canal nasal; les injections par les points lacrymaux avec la même solution, ou avec celle de sulfate de cuivre, de zinc, etc. Je fais ordinairement moi-même la solution dans de l'eau simple au moment d'injecter, et j'en modifie la dose, selon les effets. On en continue l'usage jusqu'à ce que les fonctions de l'organe soient rétablies, et que les larmes aient repris leur cours naturel. Le traitement exige quelquefois un mois ou deux d'insistance avant de donner un résultat définitif. Assez souvent, en effet, on cesse trop tôt l'usage des médicaments, et le mal reparaît; il faut recommencer.

— Il va sans dire enfin que quand la phlogose du siphon lacrymal se rattache à des maladies constitutionnelles connues ou présumées, c'est à ces dernières qu'il faut principalement diriger la médication, sans négliger pourtant la localité.

2° *Obstructions. (Tumeur et fistule lacrymales.)* On appelle tumeur lacrymale une grosseur chronique de l'angle interne de l'orbite formée par le développement du sac lacrymal rempli de larmes. — Cette tumeur reçoit le nom de fistule lorsqu'elle est ouverte au dehors. La tumeur et la fistule lacrymales ne

sont donc qu'une seule maladie à deux degrés différents de ses périodes. — On a immensément écrit sur ces maladies. Je n'ai pas l'intention de donner ici l'histoire de ces écrits, ni des moyens sans nombre de traitement qu'on a imaginés pour la guérison. On trouvera cette histoire dans une foule de dictionnaires de médecine; je ne m'arrêterai, pour mon compte, que sur les idées principales de pratique actuellement reçues. — La tumeur et la fistule lacrymales offrent des variétés essentielles à connaître: 1° Tumeur simple du sac. Elle se vide aisément par la pression du doigt; le liquide passe dans le nez, ou partie par en bas, partie par en haut à travers les points lacrymaux. 2° Tumeur du sac compliquée d'oblitération du canal nasal. La compression fait bien refluer la totalité ou une partie du liquide du côté de la caroncule, mais rien ne passe dans la gorge. Dans le cas précédent, l'injection avec la seringue d'Anel passait dans l'arrière-bouche; dans celui-ci l'injection distend le sac, mais ne passe pas outre. L'obstruction complète du sac, qui constitue la condition essentielle de la seconde variété, offre elle-même des conditions diverses qu'on ne peut toujours connaître avant l'ouverture du sac. Ces conditions sont l'épaississement phlogistique de la muqueuse, un polype dans le sac, une concrétion calcaire dans le canal nasal, une hyperostose, une exostose, l'écrasement traumatique de la paroi solide du siphon; 3° fistule simple du sac. Elle est le plus souvent accompagnée d'oblitération du canal nasal, mais cette condition n'est pas indispensable pour l'existence de la fistule. Elle offre un ou plusieurs trous à la peau, avec ou sans beaucoup d'inflammation aux tissus extérieurs; 4° fistule compliquée de songosité du sac, de polypes, de dénudation osseuse, de carie, de nécrose des os unguis ou ethmoïdaux, d'absence congénitale ou accidentelle du canal nasal (écrasement), d'exostoses, de maladie du sinus maxillaire, etc.

Ces quatre variétés principales de tumeur et fistule lacrymales sont importantes à retenir, car à chacune d'elles se rattache un traitement particulier. On conçoit que les tumeurs et fistules purement symptomatiques de maladies du sinus maxillaire, d'exostoses de la face et autres affections purement chirurgicales, n'entrent pas dans le cadre des idées que nous allons émettre. Beer a appelé fistule

lacrymale fausse celle qui résulte de la perforation du sac par un abcès de l'angle de l'œil, ou même sans perforation : cette mention suffit pour savoir à quoi s'en tenir sur son traitement ; nous y reviendrons cependant. — Généralement toute fistule lacrymale est précédée par la tumeur de ce nom ; néanmoins elle peut être la conséquence immédiate d'une blessure du sac, mais cela est rare. — Les symptômes de la tumeur lacrymale sont généralement ceux de la phlogose ci-devant décrite. Larmolement, sécheresse progressive de la narine d'abord ; ensuite difformité par la présence d'une tumeur à l'endroit du sac, de volume variable d'un pois à une noisette, plate et peu prononcée dans les commencements ; bombée, saillante et fort visible, comme une petite loupe, par la suite. En la comprimant avec le doigt, on voit sortir un liquide lactescent par les points lacrymaux ; ce liquide peut être exprimé du côté du nez dans le principe. La tumeur se vide spontanément d'abord par le repos de la nuit, puis elle devient permanente ; aussitôt vidée elle se remplit de nouveau. — A ces symptômes locaux s'en joignent quelquefois de réactionnels (céphalalgie), etc. Si la tumeur s'enflamme, et elle s'enflamme toujours à la longue, elle s'accompagne des symptômes dont nous avons parlé précédemment. Ces symptômes sont quelquefois très-douloureux. — La terminaison ordinaire de la tumeur lacrymale est la fistule ; mais cette terminaison se fait quelquefois attendre plusieurs mois ou même plusieurs années. Il y a fistule du moment que la tumeur est ouverte, soit spontanément, soit par les moyens de l'art.

La fistule présente absolument les mêmes symptômes que la tumeur, avec cette seule différence, qu'au lieu d'une tumeur couverte d'une peau plus ou moins amincie, on a un abcès fistuleux, rouge, laissant sortir des larmes, des mucosités et du pus qui tombent sur la joue, ce qui est désagréable à voir. Cet écoulement n'est pas toujours visible : des croûtes ferment même parfois les ouvertures, mais la difformité ne laisse pas d'être fort choquante. Il est rare que la tumeur et la fistule lacrymales se terminent naturellement par la guérison ; néanmoins, on en connaît beaucoup d'exemples. Cela a lieu de deux manières : 1° par la croissance chez les enfants : l'élargissement du canal nasal et la disparition de la cause morbide permettent

aux larmes de reprendre leur cours naturel et l'ouverture fistuleuse de se fermer. Même phénomène chez quelques sujets vérolés ; 2° par perforation spontanée de l'os unguis carié ou nécrosé ; aussi est-il prudent de temporiser l'opération dans certains cas. — Les causes de la tumeur et de la fistule lacrymales sont faciles à prévoir d'après ce que nous venons de dire. L'obstruction du canal nasal ou le boursoufflement de la muqueuse du siphon en forment la condition essentielle. — Ce boursoufflement est analogue à celui des rétrécissements de l'urètre ; il est le résultat de phlogoses sourdes, et peut exister, la phlogose étant d'ailleurs dissipée ; mais elle s'y rencontre le plus souvent, surtout si le mal est récent. Viennent ensuite les différentes causes mécaniques dont nous avons parlé ; celles-ci ne sont pas toujours reconnaissables avant l'ouverture du sac.

Le pronostic est variable selon les conditions de l'obstruction. On vient de voir que ces conditions sont de plus en plus compliquées à mesure qu'on passe de la première à la quatrième variété. Le pronostic est également de moins en moins favorable. D'une manière générale cependant, on peut dire que tant la tumeur que la fistule sont des maladies guérissables à l'aide d'un traitement plus ou moins long. — Pour la première variété, comme le canal nasal n'est pas complètement bouché, on peut en obtenir la guérison sans opération sanglante. J'en ai moi-même guéri plusieurs à l'aide des seuls remèdes résolutifs. On prescrit au malade de presser fort souvent la tumeur dans le jour avec le bout du doigt indicateur, de manière à faire passer les larmes dans le nez plutôt que du côté de la caroncule. On lui ordonne en même temps de mettre tous les soirs sur le sac des compresses doubles trempées dans de l'eau blanche fort chargée et de les soutenir avec un monooculus qui sert en même temps de compression. S'il y a de la phlogose, on applique des sangsues souvent à l'entrée de la narine et sur le nez, des cataplasmes émollients, des pommades mercurielle et de belladone. On cautérise la conjonctive palpébrale si elle est malade ; on y applique les pommades et les collyres dont nous avons parlé précédemment. Mais c'est surtout sur les injections à l'aide de la seringue d'Anel qu'on doit principalement compter pour modifier l'état de la muqueuse du siphon. On répète ces in-

jections une fois par jour en en faisant plusieurs à chaque séauce. Voici la manière de les faire :

Le malade est assis sur un tabouret devant ou à côté d'une feuëtre, sa tête appuyée ou non sur la poitrine d'un aide ou à un mur. Le chirurgien, assis devant lui sur une chaise un peu plus haute, abaisse légèrement avec les deux premiers doigts de la main gauche la paupière inférieure, et met le point lacrymal en évidence. Avec la main droite, il porte la petite seringue remplie d'un liquide résolutif (solutions ci-devant indiquées) qu'il tient vers son milieu avec le ponce et le doigt médius, l'indicateur étant placé sur l'anneau du piston. Il la porte avec le bec en bas, presque parallèlement à la ligne médiane, en introduisant verticalement le petit bout dans le point lacrymal pour une ligne environ, puis il baissera doncement la main de manière à mettre la seringue parallèlement à la fente palpébrale et fait entrer le bec dans le conduit lacrymal sans rien forcer. C'est une petite opération délicate, mais plus difficile à décrire qu'à faire. On pousse le liquide qui passe dans l'arrière-gorge; s'il s'arrête dans le sac, on comprime celui-ci avec le doigt : s'il sort par le point lacrymal supérieur, on le comprime également. Les injections subséquentes passent ordinairement mieux. Si elles déterminent des réactions trop vives, on les suspend pendant un, deux ou trois jours pour les reprendre ensuite. — Si le mal appartient à la seconde variété, c'est-à-dire que les liquides ne passent pas du sac dans la narine, il faut forcer le rétrécissement par des moyens mécaniques tout en combattant la cause. Pour cela, il faut ouvrir le sac. Cette ouverture est même utile dans certains cas où, quoique les injections passent, la peau qui le couvre est très-flasque, atonique, amincie ou autrement altérée. On procède de la manière suivante :

Le malade et le chirurgien sont placés comme nous venons de le dire pour les injections d'Anel. L'opérateur prend un bistouri à abcès ordinaire, comme une plume à écrire; de la main gauche s'il opère à droite, de la main droite s'il opère à gauche; il en plonge la pointe immédiatement au-dessous du tendon de l'orbiculaire, ou entre ce tendon et le rebord inférieur de la gouttière lacrymale. On trouve aisément ce rebord osseux en suivant avec le doigt le bord in-

férieur de l'orbite de dehors en dedans jusqu'à l'endroit du sac. Pour faire mieux saillir les tissus, il est bon qu'un aide ou que le chirurgien lui-même tende l'angle externe des paupières. On glisse un petit stylet moussé sur la lame du bistouri, qu'on fait passer dans le canal nasal en même temps qu'on retire l'instrument tranchant. Ce stylet sera poussé jusqu'au plancher, puis retiré et remplacé par un morceau de bougie élastique qu'on doit laisser en permanence. On panse avec un peu de charpie, quelques compresses et une bande. On met le malade à un traitement anti-phlogistique proportionné au degré de la réaction. Le troisième jour on ôte l'appareil; la plaie suppure; on retire la bougie; on fait quelques injections détérisantes par cette ouverture, lesquelles passeront dans la gorge; on met une autre bougie de même calibre ou un peu plus grosse si cela se peut. Les jours suivants, on pansera de la même manière, en augmentant progressivement le volume de la bougie et la force des injections astringentes et résolatives. Enfin, on substituera à la bougie le clou de Scarpa, en argent ou en or; et le malade apprendra à se panser et à s'injecter lui-même à l'aide d'une petite seringue à bec courbe. Ces pansements seront continués jusqu'à ce que les larmes aient pris leur cours naturel et qu'elles passent entre le clou et les parois du sac, ce qui a lieu un, deux, trois ou quatre mois après l'opération. Alors on ôtera le clou et l'on fera fermer l'ouverture. Si les téguments sont très-flasques et disposés à se renverser en dedans, il faut en exciser une petite partie, rafraîchir et régulariser les bords qu'on réunira à l'aide de la suture entortillée. Dans le cas contraire, on touchera l'ouverture plusieurs fois avec la pierre infernale, et elle ne tardera pas à se fermer. On aura recours à une aiguille rouge au feu dans quelques cas où l'ouverture n'a pas beaucoup de tendance à s'oblitérer. En général, il est utile de provoquer cette oblitération à l'aide de cautérisation répétée, car de la sorte la cicatrice est moins défectueuse que lorsqu'elle se fait spontanément. Il va sans dire que, durant ce traitement, il faut faire attention à l'état de la conjonctive palpébrale et se conduire en conséquence.

M. Middlemore dit s'être souvent bien trouvé d'une autre pratique dans les cas où la tumeur lacrymale de la première

variété existait avec un grand relâchement de la peau. Il a excisé une portion de cette peau sans ouvrir le sac, en attendant qu'il combattait la phlogose par les injections et les purgatifs. La petite plaie suppura et le tissu inodulaire qui s'y forme suffit pour empêcher la tumeur de reparaitre. — Dans le cas de fistule simple, le traitement est absolument le même que pour la seconde variété de tumeur. Si l'ouverture fistuleuse est bien placée, on en profite et l'on introduit par là les bougies et les injections; autrement on ouvre convenablement le sac et l'on se comporte comme nous venons de le dire. Si la peau est fort malade, on fera bien de l'exciser vers la fin de la cure. — La conduite cependant doit être tout autre en cas de fistule de la quatrième variété. Le traitement doit ici varier selon la nature de la complication, reconnaissable après l'ouverture du sac. Si la complication consiste dans l'imperforabilité du canal nasal, il faut ébrécher la paroi osseuse correspondante et ouvrir une nouvelle voie aux larmes. On remplit ce but avec le petit trépan de Dupuytren ou à l'aide d'un petit trocart qu'on applique contre l'os unguis dans l'intérieur même du sac. On entretient cette ouverture au moyen d'une canule en permanence pendant quelque temps. Si la complication consiste dans des végétations fongueuses ou polypeuses dans le sac, on les détruira par l'arrachement et la cautérisation répétés. Il en est autrement dans des cas de carie. Un bouton de fer rouge porté sur le mal remplit mieux que tout autre caustique l'indication. Après l'exfoliation et le dégorgeement des parties, la fistule rentre alors dans les conditions de la variété précédente. Le traitement en est toujours fort long en pareilles occurrences. — Je n'ai pas parlé de la canule de Dupuytren ni du cathétérisme du sac par la voie inférieure, parce que la première est abandonnée avec raison, et que le second ne me paraît offrir aucun avantage sur les moyens très-simples et très-sûrs que je viens de conseiller.

CHAPITRE X.

SUR UNE CONCRÉTION CALCULEUSE DE L'INTÉRIEUR DE L'OEIL.

Parmi le grand nombre d'yeux que m'a permis d'anatomiser la condescendance

amicale de M. Monteggia, célèbre chirurgien de Milan, j'en ai trouvé un presque entièrement transformé en une substance pierreuse. — Cet œil, pris du cadavre d'une vieille femme, était de la moitié environ plus petit que l'autre qui était sain. Il avait la cornée brune; derrière on distinguait l'iris singulièrement configurée; elle était concave, sans ouverture ou pupille dans son milieu. Le reste du bulbe était dur au toucher, depuis les limites de la cornée jusqu'en arrière. — La section me fit juger que la sclérotique et la choroïde étaient dans un état presque naturel: il sortit une petite quantité d'un fluide limpide de la chambre antérieure de l'humeur aqueuse. Je trouvai sous la choroïde deux espèces de soucoupes dures, calcaires, unies ensemble au moyen d'une substance membraneuse compacte; l'une était en arrière, et l'autre en avant. La première occupait le fond de l'œil, l'autre le lieu du corps vitreux et le lieu de la lentille cristalline.

J'incisai en travers la membrane compacte qui unissait ensemble les deux espèces de soucoupes calculeuses. Dans le vide, au lieu du corps vitreux, je rencontrai quelques gouttes d'humeur glutineuse sanguinolente; et le long de cette cavité, un petit cylindre mou qui, du fond de l'œil, se portant antérieurement le long du grand axe du bulbe, allait s'implanter dans une substance cartilagineuse élastique située dans le centre de la soucoupe calculeuse antérieure, précisément où, dans l'état naturel, ont coutume de se trouver la lentille et sa capsule qui manquaient en entier. — La face postérieure de l'iris avait contracté une forte adhérence avec le milieu de cette substance cartilagineuse située dans le centre de la soucoupe calculeuse antérieure; il en résultait que l'iris, regardée du côté de la cornée et de la chambre antérieure, paraissait en effet comme concave dans son milieu. — Le nerf optique dégénéré en un fil, traversait la sclérotique et la choroïde, ainsi que le centre ou le fond de la soucoupe calculeuse postérieure, et se perdait dans le petit cylindre mou qui, comme je l'ai dit, allait s'insérer à la substance cartilagineuse située dans le centre de la soucoupe calculeuse antérieure; ou dans l'endroit naturellement occupé par le cristallin et par sa capsule. — Haller, ayant rencontré un fait semblable à celui-ci, nous en a donné la

description qui mérite d'être rapportée et confrontée par sa grande ressemblance avec l'exposition que je viens de donner.

« In furis cadavere (1), dit-il, quod » anno 1752 dissecuimus, diritas quidem » morbi non tanta, raritas autem major » fuit. Cum enim in eo homine nervos » oculi sollicite pararemus, cæcum fuisse » eo laterc, atque cicatricem in cornea » esse, et duritatem in oculo ipso appa- » ruit. Cum dissectione defuncti essemus, » apparuit mira mali causa. Choroidæ » membranæ suberat, retinæ loco, la- » mina ossea aut lapidea (nam fibras os- » seas nullas vidimus) cui ipsa choroidea » adhærebat, ut alias retinæ solet con- » centrica, hemispherio cavo similis, nisi » quod duplici lamina fieret, et in altero » laterc duobus quasi loculis excaveretur. » Is quasi seyphus accuratè rotundo fo- » ramine perforabatur, qua nervus opti- » mus subit, ut eo magis induratum reti- » nam esse adparet.

» Intra hanc osseam caveam nullum » vitreum legitimum corpus, sed nervum » quasi albam nempe cylindrum reperi- » mus quæ perforamen ossei cyathi trans- » missa metiens ejus diametrum, deni- » que adhærebat osseo confuso corpori, » quod potuisses pro corrupta lente crys- » tallina habere. Ei corpori undique et » iris et processus ciliarum cognomines » connasebantur et cornea denique, ad » quam iris pariter conferbuerat. Nunc » sive retinam ut ego persuadeor, sive » quidquam aliud fuisse velis, quod in » os cavum et hemisphericum mutatum » sit, in oculo tamen tenerrima parte » corporis indurationem perfectam na- » tam esse adparet; nihil ergo in corpore » nostro dari, quod indurari nequeat. » Lapillos aliquos in lente crystallina » repertos fuisse legi. Ejusmodi autem » morbus, nescio an visus sit, qualem » hæc opportunitas nobis obtulit. »

Fabricæ de Hilden (2), Lancisi, Heister (3), Morgagni (4), Morand (5), Zinn (6), Pellier (), parlent très-distinctement

(1) Observ. patholog. oper. min., obs. 65.

(2) Centur. I, obs. 1.

(3) Vindicæ de cataracta, p. 95.

(4) De sed. et caus. morb., epist. XIII, 9; epist. I, 50.

(5) Mém. de l'acad. roy. des sciences, 1750.

(6) Hamburg, Magaz. de retina ossif., 19 B.

(7) Recueil de mémoires et observations sur l'œil, obs. 159.

de conerétions calculeuses dans l'intérieur de l'œil.

CHAPITRE XI (ADDITIONNEL).

MATIÈRE MÉDICALE OPHTHALMOLOGIQUE.

ARTICLE 1^{er}. — BELLADONE.

Considérée comme poison et comme remède, la belladone a fourni tant de mémoires, de chapitres et d'articles de journaux et de dictionnaires, qu'on aurait bien à faire si l'on voulait en établir l'inventaire avec quelque exactitude. Au milieu de ce *farrago* d'écrits, cependant on peut se demander encore aujourd'hui quels sont les véritables vertus thérapeutiques de la belladone, ses contrepoisons, son action réelle sur l'appareil oculaire; tant sont vagues, contradictoires, absurdes même, disons le mot, les propositions qu'on a établies à cet égard. J'en excepte pourtant quelques considérations émises par les professeurs Del Chiappa et Giacomini, qui ont envisagé la belladone sous son véritable point de vue (Del Chiappa, *Memorie intorno alla vita del professore Borda*. Un vol. in-8. Pavia, 1834. P. 75 et suiv. — Giacomini, *Trattato filosofico sperimentale de soccorsi terapeutici*. Vol. IV, p. 380 et suiv.). — La belladone, vous dit-on généralement, est un narcotique puissant, un poison âcre, analogue à l'opium, et dont les effets ne sauraient être combattus que par les acides et les anti-phlogistiques (Mérat et Delens, *Mat. méd.*; *Dict. des sciences méd.*, etc., etc.). — D'abord, comment s'est-on assuré que la belladone était une substance narcotique? Est-ce parce qu'elle a une action sur l'encéphale? Mais la plupart des poisons, sans en excepter même le venin de la vipère, jouissent de cette propriété. Le mot narcotique signifie quelque chose qui fait dormir; or, si vous donnez un demi-grain ou plus de poudre ou d'extrait de belladone à un homme bien portant, loin de l'endormir, vous le ferez veiller (*The Lond. med. and phys. jour.*, avril 1827). Je dis plus: si à un homme narcotisé par l'opium vous donnez une certaine quantité de belladone, vous neutraliserez le narcotisme avec une promptitude remarquable (Lipp, *De ven. bacc. bellad. prod. atque opii in*

eo usu. Tub. 1810; et Giacomini, ouvrage cité).

La belladone produit, il est vrai, le délire, des hallucinations, la carpomanie, la myodepsie, etc., si elle est prise à forte dose; mais, je le répète, l'individu est dans un état de veille, il n'offre rien de ce sommeil comateux qui est le propre de l'opium. Je parle, bien entendu, de l'homme bien portant, car chez l'homme malade les effets peuvent en être très-différents. — Ensuite, a-t-on prouvé par des faits bien constatés que l'empoisonnement produit par la belladone guérit réellement sous l'influence des acides, des mucilagineux et des anti-phlogistiques? J'ai cherché en vain dans les écrits les preuves de ce point capital; je n'ai trouvé que des assertions traditionnelles. Nous verrons que, loin de combattre cet empoisonnement, les acides et les anti-phlogistiques ne font qu'agir dans le sens même du poison, et redoubler son action.

A l'exemple de M. Giacomini, j'étudierai les effets de la belladone d'abord chez l'homme bien portant, puis chez l'homme malade. J'essaierai de rattacher tous les faits à quelques principes scientifiques, et je m'arrêterai de préférence sur les affections oculaires où j'ai eu fort souvent l'occasion d'expérimenter les effets de cette plante.

§ 1^{er}. *Effets physiologiques.* — Disons d'abord qu'il en est de l'action physiologique ou dynamique de la belladone comme de celle de tous les autres remèdes; elles ne se manifestent qu'après résorption. *Remedia non agunt nisi assimilata.* Vous frottez de la belladone autour de l'orbite d'un côté, et vous produisez de l'effet sur les deux iris à la fois. Vous en introduisez dans l'estomac et dans le rectum, et le même phénomène a lieu. Vous en injectez dans les plèvres d'un animal, et le même effet est beaucoup plus prompt (*The Lancet*, vol. xii, p. 170. Année 1827). Vous en injectez enfin dans les veines, et le phénomène est beaucoup plus rapide encore (Giacomini, ouvrage cité). Est-il nécessaire d'ajouter maintenant que, quand on veut obtenir la dilatation de la pupille, du sphincter palpébral (blépharospasme), du col de la matrice, de la vessie, du sphincter de l'anus, etc., il n'est pas indispensable d'appliquer la belladone sur l'organe même; mais n'anticipons pas sur des questions de pratique. Consultons l'expérience avant de rien avancer.

Obs. I. Lambergen, professeur de médecine à Groningue, a essayé sur lui-même l'action de l'infusion de belladone avant de la prescrire à une personne malade. « Pour cet effet, dit-il, je pris un scrupule de ces feuilles cueillies et séchées depuis trois ans, et je versai dessus une dizaine de tasses d'eau; je laissai la liqueur toute la nuit sur des cendres chaudes. Le lendemain matin, je la trouvai notablement colorée, sans odeur et d'une saveur dégoûtante: j'en pris une demi-tasse; j'étais à jeun, je n'en aperçus aucun effet. Le jour suivant, je doublai la dose: j'éprouvai un peu de vertiges pendant une heure ou deux; je sentis à la bouche une sécheresse qui n'était pas naturelle. Je fis cette manœuvre pendant plusieurs jours de suite sans être sensiblement incommodé (*Journal de Vandermonde*, t. vi).

Deux choses méritent d'être notées dans ce premier fait: 1^o L'ancienneté des feuilles de belladone et le mode de préparation de l'infusion; circonstances très-propres à affaiblir la vertu de la plante. Il est prouvé, en effet, que l'infusion faite à froid est beaucoup plus active que celle qu'on prépare à l'action de la chaleur. 2^o Le double effet que l'expérimentateur a éprouvé malgré la petitesse extrême de la dose, savoir: des vertiges légers et une sécheresse à la bouche. Nous verrons tout-à-l'heure à quel principe physiologique on peut rapporter ces phénomènes. Faisons seulement remarquer que la sécheresse de la bouche est bien un effet dynamique, et non le résultat de l'action physico-chimique ou du contact du médicament sur la muqueuse, car elle a lieu également lorsque la belladone est appliquée sur la peau sous forme d'emplâtre ou de pommade (*Journal des progrès*, t. iii, p. 235). L'observation suivante nous apprendra quelque chose de plus positif.

Obs. II. Le docteur Darlue a répété sur lui-même l'expérience de Lambergen. Comme la belladone, dit l'auteur, ne vient que dans les plus hautes montagnes de la Provence, telles que les Alpes, la Sainte-Baume, je ne pus me servir de ses feuilles aussi sèches et gardées aussi long-temps qu'avait fait M. Lambergen; m'en étant procuré, j'eus soin de les exposer tous les jours pendant plus d'un mois au soleil, afin de les délivrer de leur viscosité et d'une odeur virulente et narcotique qu'elles exhalent; mais, malgré ces attentions, je ne pus les dé-

pouiller entièrement de leur odeur, et gardées encore aujourd'hui dans un bocal de verre fermé, elles font à peu près la même impression sur le nez que le tabac. Je mis dix tasses d'eau sur un scrupule de ces feuilles, que je laissai infuser toute la nuit sur les cendres chaudes; mais n'ayant pu donner à l'eau qu'une teinte très-faible, je fus obligé de la réduire à cinq verres, qui me parurent suffisants pour en obtenir une infusion médiocrement colorée. J'en pris le matin un demi-verre devant mon malade: une heure après, je sentis à peine une légère sécheresse dans la bouche, et qui s'évanouit en peu de temps. Le lendemain et les jours suivants, je pris le verre entier, qui ne me causa qu'un peu plus de sécheresse au gosier jusqu'à l'heure du dîner. Enhardi par ce succès, je fis une décoction de la plante que je poussai jusqu'à l'ébullition, et en pris un peu plus du verre, cette matinée-là. Peu de minutes après, une très-grande sécheresse se fit sentir à la bouche et tout le long du canal de la déglutition: ma langue devint blanche, aride, et se collait contre les parois du gosier lorsque je voulais avaler la salive, ayant peine à parler, et n'articulant que d'une manière très-rauque et sombre. J'eus recours à quelques boissons acides pour dissiper cette sécheresse, qui me devenait de plus en plus incommode; tant que je tenais ces liqueurs dans la bouche et que j'en humectais les papilles de la langue, j'étais légèrement affecté de la sécheresse; mais lorsque je les avalais, une acréte vive et piquante semblait m'excorier le gosier. Il n'en était pas de même des aliments solides, que je ne pouvais avaler par le défaut de véhicule et de souplesse dans cet organe qui paraissait frappé d'une atonie paralytique: je passai de la sorte jusqu'à midi, affectant bonne contenance devant mon malade que je visitai un instant. De retour chez moi, je m'aperçus que j'avais tout le corps vacillant, ne pouvant demeurer stable sur mes pieds, sans vertige pourtant, ni que les objets me tournassent. Le cours des urines totalement suspendu ne me permettait, dans le besoin, que de les rendre goutte à goutte; ma vue me servait difficilement, et j'avais peine à déchiffrer les lettres, étant obligé de tenir le papier plus éloigné qu'à l'ordinaire; ainsi qu'on l'observe dans la vue sénile; tous ces symptômes durèrent jusqu'au soir, et ce fut sans appétit et sans trouver

de goût aux aliments que je pris ma réfection ordinaire. Le lendemain, je modérai la dose de mon infusion, moyennant quoi tous les accidents furent moindres; ma vue seule en était plus affectée; et tandis que tous les autres symptômes s'évanouissaient après midi, j'avais peine à lire jusque bien avant la nuit (Bayle, *Biblioth. thérapeutique*).

L'action dynamique de la belladone est déjà assez prononcée dans ce fait. Il ne s'agit plus ici de vertiges éphémères, de sécheresse momentanée du gosier. Une débilitation générale, des vacillations, une sorte d'impuissance à la station debout, l'imbécillité de l'organe rétinien et du larynx, la suppression enfin de la sécrétion urinaire, ce sont là autant de phénomènes qui expriment une *asthénie directe des centres nerveux ou de l'innervation générale*. Ne voyons-nous pas effectivement des symptômes analogues avoir lieu après les grandes hémorrhagies chez les blessés et chez les femmes en couches? Mais ne nous hâtons pas de conclure; allons un peu plus loin.

Obs. III. Un détachement de cent quatre-vingts hommes d'infanterie arrive à quelques lieues de Pirna, devant un groupe de plantes d'*atropa belladonna*. Altérés par la marche, ces hommes se précipitent sur les fruits mûrs de ces plantes; ils en mangent un certain nombre (4 à 50). En peu d'instants, plusieurs tombent morts sur place ou à quelques pas de là; d'autres s'évanouissent, tombent à chaque instant, et perdent la connaissance de leur existence: ils éprouvent des aberrations visuelles fort bizarres; leur visage est pâle et hébété; pupille fort dilatée; sueur froide; pouls petit et lent; bouche sèche; carpomanie, etc. Ils restent dans cet état pendant un à deux jours, puis les symptômes se dissipent petit à petit, et la guérison a lieu. — Les symptômes ont été moins prolongés chez ceux qui ont eu la force de manger du pain ou d'autres aliments après l'accident. — Dans l'événement que je viens de rapporter, dit M. Gauthier de Claubry, auteur de cette observation, les symptômes offerts par plus de cent cinquante malades empoisonnés par le même fruit, ont été tellement semblables chez tous, que leur énumération peut servir, ce me semble, à établir d'une manière certaine le caractère pathognomonique de cet empoisonnement. Or, ces symptômes sont les suivants: dilata-

tion et immobilité de la pupille; insensibilité presque absolue de l'œil à la présence des corps extérieurs, ou du moins vision confuse; injection de la conjonctive par un sang bleuâtre; prééminence de l'œil, qui s'est montré plusieurs fois comme hébété, et chez d'autres, ardent et furieux; sécheresse des lèvres, de la langue, du palais et de la gorge; déglutition difficile ou même impossible; nausées non suivies de vomissement; sentiment de faiblesse; lypothimie; syncope; difficulté ou impossibilité de se tenir debout; flexion fréquente du tronc en avant; mouvements continuels des mains et des doigts; délire gai avec sourires niais; aphonie, ou sons confus poussés péniblement; probablement besoin faux d'aller à la selle; rétablissement insensible de la santé et de la raison, sans souvenir de l'état précédent (*Jour. gén. de méd.*, rédigé par M. Sédillot, t. XLVIII).

Les symptômes culminants, dans cette observation, sont : la petitesse du pouls, l'impuissance de la station debout, la pâleur, l'hébétéude du visage et des yeux. Qu'indiquent-ils ces symptômes, si ce n'est une hyposthénisation de l'organe central de la circulation, ou plutôt du système nerveux ganglionnaire? A moins de nier les premiers axiomes de physiologie, il me paraît impossible de sortir de cette interprétation (Braschet, *Recherches expér. sur les fonct. du syst. nerv. gangl.*, 2^e éd., Paris, 1837). — S'il est vrai, ainsi que la nature des symptômes l'indique, que tout le système artériel tombe dans une sorte d'affaïssissement par l'action de la belladone, on conçoit que ce sont surtout les organes très-vascularisés qui doivent le plus ressentir les effets de cette substance. L'iris, le corps ciliaire et la choroïde, qu'on peut regarder comme un seul plexus artériel et veineux (organe nourricier de l'œil), en éprouvent effectivement un relâchement très-marqué; le tissu élastique de l'iris n'étant plus soutenu par l'éréthisme artériel s'affaïsse, revient sur lui-même, se rétracte, et la pupille se trouve ainsi dilatée. On dit communément que la belladone paralyse l'iris. Cela n'est pas exact; la véritable paralysie de cette cloison n'est pas accompagnée de la dilatation pupillaire : sa substance est alors, au contraire, relâchée et vacillante comme tout autre tissu paralysé (vacillation irienne). — La même considération s'applique aux vaisseaux de

la rétine; de là, les symptômes d'asthénie visuelle, etc. — L'injection bleue de la conjonctive, le gonflement de l'œil et de la face dépendent évidemment de l'état d'atonie générale des vaisseaux, et d'une sorte de stase veineuse analogue à celle des affections scorbutiques. — La belladone excree donc sur l'appareil oculaire une action hyposthénisante générale, et en particulier dans les tissus très-vasculaires de son intérieur. — Si nous passons à l'examen des phénomènes cérébraux, ils s'expliquent par le même fait. C'est toujours une sorte de dépression vitale de l'arbre vasculaire de l'encéphale, dépression dont les effets se manifestent par les hallucinations, la carémanie, les vertiges, le délire gai, les vacillations du corps, etc. Nous venons de voir qu'après la dilatation de la pupille, la sécheresse de la bouche et du gosier était le symptôme le plus frappant, lorsque la belladone était donnée par petites doses. M. Giacomini croit que cela tient à l'absorption excessive de la mucosité sous l'influence de la cause affaiblissante.

Ces trois premiers faits, je les ai choisis de préférence aux miens, que j'exposerai plus loin, parce qu'ils sont déjà accrédités dans la science, et qu'ils expriment d'une manière précise la succession des phénomènes de la belladone à l'état de santé, depuis la dose la plus faible jusqu'à l'empoisonnement le plus foudroyant. Ces phénomènes sont, d'ailleurs, les mêmes dans plus de cent autres cas du même genre que j'ai lus et médités; ils s'enchaînent, s'éclairent, s'expliquent tellement entre eux, qu'on peut, par la connaissance de certaines données, en deviner presque mathématiquement les conséquences. L'idée la plus importante qui découle de ces faits est celle-ci : la mort des empoisonnés par la belladone a lieu par l'abaissement excessif de la vitalité générale (hyposthénisation directe). — Poursuivons cette manière de voir, et voyons si elle est d'accord avec l'expérience. D'abord qu'apprend elle, l'anatomie pathologique, chez les sujets morts empoisonnés par la belladone? On lit la phrase suivante dans l'ouvrage de MM. Mérat et Delens: « Après la mort des sujets, on trouve à peine quelques traces inflammatoires dans le canal digestif. » M. Giacomini est plus explicite à cet égard : — « Les cadavres des individus qui ont péri par l'empoisonnement de la belladone of-

frent, dit cet auteur, la surface du corps bleu noirâtre, leurs tissus passent promptement à la putréfaction. Bien que quelques personnes aient cru y voir des traces d'inflammation, il est facile de reconnaître que ce ne sont que des engorgements de sang veineux. Les intestins sont distendus par des gaz et ne présentent ni inflammation ni d'autre lésion matérielle. » — Les expériences, d'ailleurs, sur les animaux confirment parfaitement le même fait. — Comparez maintenant les symptômes précédents à ceux que produit l'opium, et vous verrez autant de différence qu'entre un homme empoisonné par la digitale et un autre saisi d'intoxication alcoolique. — S'il est vrai que l'action dynamique de la belladone est affaiblissante, les substances excitantes doivent combattre ses effets, les anti-phlogistiques les augmenter. C'est effectivement ce que l'expérience démontre.

Obs. IV. M. de Saint-Maurice prenait tous les soirs une pilule d'un demi-grain d'extrait de belladone préparé à la vapeur, puis une pilule d'un grain; il s'en trouvait bien. Une fois il avale, par mégarde, trois grains ou plus de cet extrait. Il se fit aussi froter les jambes avec une grande quantité de pommade de belladone, qu'il avait chez lui. A une heure du matin, on vient m'appeler, me disant que le malade allait mourir. Je lui trouve tous les symptômes d'empoisonnement par la belladone : écume à la bouche, langue sèche, dysphagie, pouls fort petit, froid général, sucurs froides, visage bouffi et rougeâtre, ventre météorisé, yeux saillants, pupille fort dilatée, hallucinations, carpomanie, fausses envies fréquentes d'uriner, délire gai, vociférations; le malade se découvre continuellement; il sonne sa bonne à chaque instant pour ne rien lui dire; il répond sottement aux questions qu'on lui adresse, ou pas du tout. Cet état durait déjà depuis deux heures, et allait en augmentant; sa famille en était justement alarmée. — Je n'ignorais pas les travaux de Rasori et de Borda sur la belladone; j'ai donc fait apporter du bon vin que j'ai coupé avec autant d'eau sucrée. Le malade en a bu un demi-grand verre d'abord, avec une avidité extraordinaire; un quart d'heure après il en a bu autant. A l'instant même, amélioration très-manifeste. Le pouls s'est relevé, une douce chaleur a animé la peau; la sécheresse écumeuse de la bouche a disparu, de

même que les envies d'uriner; le malade a commencé à être plus calme, à ne plus se découvrir; le délire a cessé presque complètement. — J'ai fait continuer la boisson vineuse par gorgées, mais très-délayée. L'amélioration a été progressive, et il s'est endormi vers le matin. — Le lendemain, les symptômes primitifs de l'empoisonnement étaient dissipés, le malade avait sa raison, il répondait juste aux questions, connaissait les personnes qui approchaient de son lit; mais il avait encore le visage un peu égaré; il se disait aveugle et présentait une lassitude tellement prononcée, qu'il ne pouvait se tenir sur son séant. J'ai prescrit une pilule d'un grain d'extrait d'opium, un bouillon par-dessus; boisson *ut supra*. Le malade a dormi plusieurs heures de suite; à son réveil, il était bien portant, mais il ne se rappelait rien de l'orage qu'il venait d'essuyer; il s'étonnait seulement de se trouver dans le lit à quatre heures du soir. Sa vue est restée voilée pendant quelques jours; mais, chose remarquable, la photophobie chronique, pour laquelle je le traitais a complètement disparu, et il n'en a plus été question depuis. — Plusieurs circonstances rendent ce fait digne de considération : 1° L'état de veille continue du malade. Où est-il le narcotisme qu'on attribue si arbitrairement à la belladone? 2° L'effet prompt et heureux de la boisson alcoolique et de l'opium. N'est-il pas évident que, si l'action de la belladone était analogue à celle de l'opium, son empoisonnement aurait dû empirer sous l'influence du vin? L'asthénie prolongée de l'appareil oculaire et la dissipation complète de la choroïdite, dont le malade était atteint. Nous reviendrons sur cette circonstance.

Obs. V. Un enfant, âgé de quatre ans, mange plusieurs baies de belladone, à onze heures. Peu de temps après, symptômes alarmants. On lui fait prendre un demi-gros d'ipécaeuania en plusieurs fois, et une tisane composée de miel, eau et vinaigre; il vomit les fruits funestes, mais les symptômes continuent. A onze heures du soir, les symptômes augmentent, malgré la continuation de l'eau vinaigrée : on enveloppe ses membres de cataplasmes arrosés de vinaigre. Potion composée de seize onces d'eau, six onces de vinaigre, quatre onces d'oximel, trois gros de nitre dulcifié. L'état du malade empire à vue d'œil. On suspend la potion : on donne un purgatif de

tamarin et séné : les symptômes s'apaisent. On revient à la tisane acidule ; nouvelle rérudescence de symptômes alarmants. On suspend celle-ci : le calme survient ; amélioration progressive ; réaction fébrile ; guérison (Munnkis, *Dissertatio medica de atropa belladonna*, etc., Groningue, 1823). — Il est impossible de ne pas voir dans ce fait une lutte remarquable entre les efforts salutaires de l'organisme et les attaques malheureuses de la médication anti-phlogistique. Elle est bien bonne cette nature, pour résister à la fois aux effets de la maladie et à ceux de nos sottises!!... Donnez des acides, donnez du petit-lait, de la gomme, de l'albumine ; saignez, purgez, mettez des sangsues et des cataplasmes à l'épigastre... ; le malade guérira (si Dieu le veut!!). Tant il est vrai que nos préjugés nous aveuglent, et que l'homme le plus éclairé passe souvent à travers des erreurs funestes sans voir la vérité. On conçoit à peine, en lisant les nombreux cas d'empoisonnement par la belladone, comment on a pu se persuader que les acides et les anti-phlogistiques pouvaient guérir cet accident, alors qu'il résulte clairement de ces mêmes faits : 1° Que ces remèdes augmentent constamment les effets du poison ; 2° que les guérisons obtenues étaient plutôt dues à l'action des remèdes stimulants qu'on avait administrés en même temps, ou bien à la seule force de l'organisme. Cette idée d'administrer les acides contre la belladone a été suggérée par l'analogie avec l'opium, une vieille routine ayant appris que les effets de l'opium peuvent se combattre par les acides. Les effets de l'opium pourtant sont diamétralement opposés à ceux de la belladone ; ils sont hypersthéniques et congestifs vers les centres nerveux : les acides peuvent être utiles comme anti-phlogistiques, mais il en est autrement dans les cas de la belladone. Ce préjugé, qui malheureusement règne encore dans nos meilleurs ouvrages, a été funeste à un grand nombre d'individus.

Notons, en attendant, dans ce dernier fait, la persistance des symptômes d'empoisonnement après l'évacuation par en haut de tous les fruits de la belladone que l'enfant avait mangés. On voit bien qu'aussitôt que le principe toxique a agi sur la constitution (ce qui veut dire qu'il a déjà été résorbé), vous avez beau faire vomir, purger, ou administrer des neutralisants chimiques, son effet dynami-

que reste, et si vous n'agissez pas à votre tour sur la force vitale, vous aurcz manqué le véritable but thérapeutique. Je ne veux pas dire par là qu'il ne faille pas faire vomir ou vider autrement l'estomac, si l'on est appelé à l'instant même de l'accident ; c'est toujours par là qu'il faut commencer ; mais je m'expliquerai mieux tout à l'heure sur ce point. — Dans un cas d'empoisonnement par la belladone, rapporté par M. Parot, de Bordeaux (*Gaz. méd.*, 1837, p. 265), on a aussi administré les acides et tiré du sang ; le malade n'a éprouvé de véritable amélioration que lorsqu'il a pris une potion éthérée. L'éther n'a pas agi autrement dans ce cas, que le vin chez le malade de la quatrième observation. — Dans les expériences qu'il fit sur lui-même, le docteur Darluc ne pouvait s'expliquer comment les effets de la belladone se dissipaient par les repas qu'il prenait. La chose est pourtant bien claire ; l'excitation du manger relevait le vitalisme.

Voici un fait qui est plus décisif encore.

Obs. VI. Une personne était affectée d'un psoriasis, de l'étendue de deux pouces, à la partie inférieure du poignet ; on lui applique un emplâtre composé d'une partie d'extrait de belladone, et deux parties de cérat savonneux. Deux jours après, symptômes alarmants d'empoisonnement. Le malade prend instinctivement un verre d'eau et d'eau-de-vie ; soulagement : les symptômes persistent cependant. Vomitif ; pas de mieux. On administre l'ammoniaque ; amélioration instantanée. On continue l'ammoniaque ; le mieux est progressif. Guérison le troisième jour (*Journ. des prog.*, t. III, p. 235). — Comment expliquera-t-on ces faits, d'après les idées reçues sur la belladone ? On vient de voir que, d'un côté, le vin, l'eau-de-vie, l'éther, l'ammoniaque, ont produit des effets salutaires ; de l'autre, que les acides et anti-phlogistiques ont manifestement augmenté l'action de la belladone ; la conclusion est manifeste.

Passons à d'autres considérations.

§ II. *Effets thérapeutiques.* — On compte jusqu'à 2,887 cas de guérisons bien constatées, obtenues à l'aide de la belladone dans les maladies diverses (Bayle). Ce chiffre pourrait être triplé, si l'on voulait collectionner réellement tous les faits avérés ; mais à quoi cela servirait-il, puisque ces observations

n'ont été rattachées à aucun principe scientifique? Ce sont des matériaux précieux sans doute, mais informes. Pour les uns, la belladone est un anti-spasmodique, et ne convient que dans les affections nerveuses; pour les autres, un spécifique préservatif et curatif de la scarlatine; d'autres lui attribuent la propriété de relâcher les sphincters ou les anneaux musculaires, et la recommandent dans les accouchements difficiles, les hernies étranglées, les iritis, etc. — J'ai, pour ma part, compté trente-quatre maladies diverses dans lesquelles la belladone a produit des effets réellement avantageux, et je pourrais même en ajouter au moins une douzaine d'autres de ma propre pratique, ainsi qu'on va le voir. — On dirait, en vérité, d'après cet énoncé, que la belladone est le remède par excellence, la panacée universelle; mais comprenez-vous rien dans ce gousse d'empirisme aveugle, de routine si vague? — Il était réservé à Rasori et à Borda de tirer au clair cette kyrielle inintelligible de faits et de propriétés attribuées à la belladone. La vertu thérapeutique de la belladone n'est qu'une, toujours la même; elle est hyposthénisante, et rien de plus. La belladone, par conséquent, ne peut être avantageusement employée que dans les maladies à fond hypersthénique; c'est-à-dire dans celles où le traitement anti-phlogistique est réputé utile. Des expériences nombreuses ont été faites publiquement dans plusieurs cliniques d'Italie; des maladies inflammatoires très-graves ont été traitées à l'aide de la belladone à haute dose, et sans saignées; les résultats ont été les mêmes que ceux qu'on obtient par le tartre stibié; c'est-à-dire que, sous l'action du médicament, le malade éprouve une sorte d'hyposthénisation générale, comme après les saignées, coup sur coup; le cœur baisse, le pouls s'affaiblit, la chaleur tombe, la fièvre se dissipe en un mot, et la résolution s'opère. Les faits de ce genre, obtenus par la belladone en Italie, sont tellement nombreux, que j'éprouve un véritable embarras de choix pour en rapporter quelques-uns, ils se ressemblent presque tous: j'en prends un au hasard, il est relatif à un cas de pneumonie; je ne reproduirai que les détails les plus essentiels, pour être court.

Obs. VII. Antonio Saechi, seize ans, pasteur, robuste, bon tempérament, est saisi d'horripilations, fièvre, toux

sèche, bouche amère, soif. Puls douleur intense au côté gauche de la poitrine, dyspnée, céphalalgie gravative, battements des artères temporales, face et lèvres rouges et turgides. Peu après, il commence à cracher des matières striées de sang, soif ardente, chaleur brûlante sur tout le corps, pouls fréquent, plein et dur. — Les causes avaient été une alternative de chaud et froid et une fatigue excessive. — On prescrivit six grains de racine de belladone dans du sucre, divisée en six paquets (un toutes les deux heures). — Le soir, le pouls a baissé considérablement, les symptômes thoraciques ont considérablement diminué, pupilles dilatées, vertiges. — Le lendemain, on répète le médicament à la dose de deux grains toutes les deux heures; sueurs abondantes, peau douce, chaleur modérée, diminution considérable de la douleur thoracique et de la toux. Le malade se plaint de nuages oculaires. On continue le médicament pendant cinq jours. Peu de jours après, convalescence. Guérison (Del Chiappa, *Mem. intorno la vita di Borda*).

A côté de ce fait, on en trouve plusieurs autres relatifs à des pleuropneumonies, des pleurites, des métrites intenses, des myélites spinales, des rhumatismes aigus, etc., traités et guéris de la même manière. Dans ces expériences, il s'agissait seulement d'établir le principe relatif à la véritable action de la belladone sur l'économie; aussi le remède a-t-il été employé seul, sans saignée; mais qui ne voit qu'une fois cela prouvé, rien n'empêche que le praticien ne combine à sa façon la belladone à d'autres moyens anti-phlogistiques, selon les circonstances, tels que la saignée, le calomel, le nitre, l'eau de laurier-cerise, etc., etc.? — Si nous méditons maintenant les cas des trente-quatre maladies diverses guéries à l'aide de la belladone par des praticiens de différentes nations, nous verrons tous ces faits s'enrôler aisément sous le principe précédent, et la prétendue spécificité de cette substance disparaître. Les 2,887 observations effectivement collectionnées par M. Bayle et d'un grand nombre d'autres qui se trouvent dans différents recueils, jointes à une trentaine d'autres relatives à des affections oculaires que j'ai traitées, peuvent être groupées de la manière suivante: 1° *Affections de l'axe encéphalo-spinale* (apoplexies, blessures encéphaliques, myélites, méningites, folie, épi-

leptic , hémiplége , paraplége , rage , convulsions cloniques , hystérie). 2° *Des appendices nerveuses* (tic douloureux , sciatique , névralgies anormales , dentalgics , spasme de l'anus , etc.). 3° *Franchement inflammatoires* (inflammations viscérales , anthrax multiples , plaies enflammées , ulcères , affections tuberculeuses , etc.). 4° *Du système cutané externe ou interne* (scarlatine , dartres diverses , toux sèche , coqueluche , dysenterie , etc.). 5° *Étranglements sphinctériques* (accouchements difficiles , strangurie , etc.). 6° Tumeurs diverses accompagnées d'inflammation (cancers , etc.). 7° *Affections oculaires*. Sans entrer ici dans la discussion sur la nature de ces sept groupes de maladies , on peut avancer d'une manière générale que , chez tous , le traitement qu'on adopterait serait basé sur des vues anti-phlogistiques. Or , la belladone n'a pas agi autrement. Je m'arrêterai un instant sur deux faits capitaux , la hernie étranglée et l'accouchement difficile.

Dès 1810 , Kœhler traita avec un succès étonnant les étranglements herniaires à l'aide de frictions abondantes de pommade de belladone et de lavements avec l'infusion de la même substance (*Hufeland's journal* , juillet 1810). Plus tard , van Looth d'Utrecht , M. Magliari de Naples et une infinité d'autres praticiens des deux continents ont suivi le même exemple et obtenu le même résultat. Quelques personnes sont allées de suite chercher le mystère des anti-spasmodiques pour se rendre raison de ces faits. Elles n'ont pas réfléchi que , résorbée et passée dans le sang , la belladone produisait les mêmes effets que nous obtenons toujours avec les larges saignées répétées. Qui ne sait que l'étranglement herniaire pourrait , à la rigueur , être regardé comme un état de gonflement inflammatoire des viscéres sortis et des anneaux qui leur donnent passage ? N'y a-t-il pas là , évidemment , une sorte d'hypersthénie excessive et dans l'organe même et dans toute l'économie ? Croyez-vous réellement qu'en dissipant l'étranglement , la belladone ne fait autre chose que calmer le prétendu spasme de l'anneau aponévrotique ? Evidemment , les personnes qui ont avancé de pareilles conceptions n'avaient pas d'idées bien arrêtées ni sur la nature de la maladie , ni sur celle de l'action du remède. On voit , d'après cela , que , pour obtenir le but en question , il n'est pas nécessaire

d'appliquer la belladone sur la tumeur elle-même dont l'absorption est souvent faible à cause de l'état morbide des tissus. Donnez cette substance par bouche , en lavement , par d'autres voies d'absorption , et vous obtiendrez les mêmes résultats. — Dans les accouchements difficiles , dépendant d'une sorte d'étranglement du col , la belladone produit , comme on sait , des effets salutaires très-remarquables. Or , qui ne voit que ce prétendu spasme du col n'est autre chose qu'un état d'irritation inflammatoire , et que la belladone ne fait que combattre cette irritation ? Ne voyez-vous pas en effet la saignée , le tartre stibié à haute dose produire le même effet ? J'ai démontré , il y a quelque temps , dans la *Gazette Médicale* (1838 , p. 363) , que le seigle ergoté n'agissait pas autrement dans ces circonstances. On voit par ces considérations combien il est inutile d'inventer des instruments et de fatiguer les malades pour porter la belladone précisément sur le col de l'utérus. Ne voyez-vous pas que le seigle ergoté donné par bouche ou en lavement produit beaucoup plus promptement son effet que si vous l'injectez dans la matrice elle-même ? — Il me serait très-facile de pousser plus loin cette double démonstration sur la véritable action de la belladone dans les deux dernières maladies , aussi bien que dans les autres ci-dessus mentionnées.

Je me hâte d'arriver aux affections de l'organe oculaire.

§ III. *Applications ophthalmiques*. — Les *quiproquo* , les illusions , le mystère même !.. ont été ici bien autrement multipliés que dans les autres maladies. S'il est vrai qu'il y avait naguère en Hongrie des vendeurs de poudre contre la rage ; en Allemagne , des dispensateurs de la liqueur de Hahnemann contre la scarlatine ; ailleurs , des gouttes dites anti-cancéreuses , il est vrai aussi que , même de nos jours , nous avons vu à Paris des oculistes faire acheter leurs fioles et leurs petits paquets à un prix très-élevé , pour toute espèce de maux d'yeux ! On sait aujourd'hui que ces fioles , ces gouttes , ces poudres merveilleuses ne sont autre chose que de la belladone. On conçoit combien il peut être dangereux d'appliquer ce médicament sans discernement , surtout dans les maladies d'un organe où l'action hyposthénisante de la belladone est si puissamment sentie. Je citerai tout-à-l'heure des cas assez graves que j'ai eu à traiter

moi-même par suite de l'usage abusif que quelques oculistes exclusifs avaient fait de la belladone.

On avait depuis long-temps remarqué que la belladone dilatait la pupille; mais cette observation n'a été appliquée que très-tard à la pathologie oculaire. On s'en est servi d'abord comme moyen coadjuteur de l'opération de la cataracte, puis comme moyen de diagnostic; ensuite comme remède préventif des difformités de la pupille (iritis, prolapsus irien); enfin, pour combattre des névroses et autres irritations oculaires. Dans ce dernier cas, la belladone a été employée à titre de calmant, et on l'a souvent combinée à l'opium. On n'avait pas compris que cette combinaison était absurde; car l'opium neutralise l'effet de la belladone, ainsi que nous venons de le voir. — Les oculistes exclusifs sont vraiment curieux avec leurs fatras de petites recettes: ils vous prescrivent, par exemple, dans les iritis, des instillations de belladone pour empêcher le rétrécissement et les adhérences de la pupille, et des frictions d'opium au sourcil et à la tempe pour calmer la douleur! C'est comme si, pour combattre les symptômes d'une pneumonie, vous prescriviez un remède pour l'inflammation, un autre pour la douleur, un troisième pour la dyspnée, etc. En résumé, on peut donc dire que, jusqu'à ce jour, la belladone n'a été généralement employée, en pathologie oculaire, que comme simple moyen dilatateur, et quelquefois aussi comme calmant, mais toujours empiriquement. — Les considérations et les faits qui précèdent, cependant, doivent faire pressentir que ce médicament est susceptible d'applications bien autrement importantes. Sans faire de la belladone une sorte de panacée, j'ai acquis assez d'expérience sur son efficacité pour pouvoir la recommander comme un remède véritablement précieux dans les affections hyperémiques de l'œil et des paupières. Je m'explique.

1° Dans les *ophthalmies internes* (iritis, choréïdite, rétinite, hypopion, etc.), je ne connais pas, après la saignée, de remède qui agisse plus salutairement et plus promptement que la belladone contre ces maladies. La saignée répétée est, sans contredit, le médicament sur lequel on doit compter; mais qui ne sait qu'elle n'est pas toujours applicable impunément, à des doses convenables, et que souvent elle est insuffisante? La belladone déploie, dans ces cas, une action

d'autant plus remarquable, que les tissus malades sont très-vascularisés. Le tout est d'en bien régler les doses. Il s'agit, comme on le voit, de combattre l'hypersthénie oculaire, l'éréthisme inflammatoire, et non uniquement de prévenir le rétrécissement anormal de la pupille. J'ai souvent observé que des doses, même considérables, de belladone, ne dilatent pas la pupille, si les membranes internes de l'œil sont enflammées, ou du moins la dilatation ne commence que lorsque l'inflammation décline, ce qui n'a lieu quelquefois qu'à compter du cinquième, sixième jour, ou même plus tard.

Obs. VIII. Je traite en ce moment, en présence de M. le docteur Tassy, un petit enfant, d'une kérato-iritis aiguë des plus graves; le mal s'est déclaré depuis sept jours; je lui ai prescrit:

1° P. Poudre de feuilles de belladone, 6 grains; sucre, 60 gr. m. f. p. 12.

A prendre un paquet matin et soir.

2° Frictions de pommade mercurielle belladonisée autour de l'orbite.

3° Cataplasme de laitue cuite dans du lait.

4° Une dose de calomel et de rhubarbe à l'heure du coucher.

Aujourd'hui, quatrième jour de traitement, l'enfant prend, depuis hier, quatre paquets de belladone par jour, c'est-à-dire deux grains, et la pupille commence à se dilater. Ce signe indique que la maladie décline déjà, et qu'il faut bientôt diminuer la dose du remède. La photophobie est tombée en grande partie, et le malade est beaucoup mieux. L'organe est en assez bon état; et, à moins de recrudescence, il reprendra, j'espère, ses fonctions. On continue le même traitement. — On s'étonnera peut-être de doses aussi fortes de belladone chez un enfant de cinq ans. Je m'expliquerai tout à l'heure sur ce point. — Je pourrais rapporter ici un assez grand nombre d'autres faits pareils ou analogues, dont je conserve les détails; mais cela n'ajouterait rien aux idées que je veux établir. Je dirai seulement que, dans les cas très-graves, alors que l'œil est menacé de destruction, non-seulement je prescriis la belladone à haute dose par différentes voies connues d'absorption, mais encore je la combine avec d'autres remèdes de vertu analogue, tels que le calomel, la jusquiame, le tartre stibié, la pommade mercurielle, etc. J'ai pour principe, dans ce cas, de pousser le remède jusqu'à l'astropisme, c'est-à-dire jusqu'à ce que le

malade éprouve des vertiges, qui sont l'indice de la saturation complète de l'organisme. Nous reviendrons sur ce point.

2° *Ophthalmies externes* (conjonctivites, kéralites, sclérotites, blépharites, tumeurs inflammatoires des paupières). Sous le point de vue clinique, les conjonctivites aiguës peuvent être confondues ensemble sans inconvénient; seulement, il faut tenir compte de leur degré d'intensité et des circonstances qui les compliquent, afin de leur opposer un traitement proportionnel. On sait que ce qui fait rapidement crever l'œil, dans les ophthalmies purulentes, c'est moins la nature du mal que l'intensité de la phlogose, et surtout la formation du bourrelet chémosique, qui étrangle les vaisseaux de la cornée, et détermine la gangrène de cette membrane. Or, prévenir le chémosis, ou le dissiper lorsqu'il existe, c'est juguler la maladie, c'est, en d'autres termes, sauver l'organe de la destruction. Malheureusement, nous ne sommes pas, le plus souvent, appelés assez tôt pour atteindre le premier but; mais, si j'en juge d'après quelques cas que j'ai soignés à l'aide de la belladone chez des enfants à la mamelle dont les yeux venaient d'être atteints, ou étaient menacés d'ophthalmoblénorrhée, je ne doute point que, même chez les adultes, l'orage sera assez détourné par le même remède, pour prévenir la destruction de l'organe. Notez bien que, dans une conjonctivite intense, accompagnée de photophobie, il y a autre chose qu'une simple phlogose de la muqueuse; tous les tissus de l'œil sont enflammés, et ce n'est qu'en hyposthénisant promptement l'organe tout entier, que vous pouvez espérer le résultat dont il s'agit. Si cependant le chémosis est déjà déclaré, j'ai également recours à la belladone à haute dose et aux autres moyens anti-phlogistiques connus, après avoir, bien entendu, exécuté l'opération nouvelle de M. Tyrrell, et que j'ai décrite dans mon ouvrage, p. 194. — Dans les phlogoses des tissus blancs (kératite, sclérotite) la belladone a moins de prise que dans les cas précédents, à moins qu'elle ne coexiste avec des ophthalmies internes, ainsi que cela a lieu le plus souvent. Dans un cas de blépharite aiguë avec flegmon anthracique (orgeolet), j'ai obtenu des effets salutaires remarquables chez une petite fille que nous avons soignée plus tard, M. Bouillaud et moi, pour une autre maladie. — Quelle

que soit, du reste, l'espèce de phlogose oculaire à laquelle j'ai affaire, pour peu qu'il y ait photophobie, j'ai toujours recours à la belladone, et je m'en trouve parfaitement. On sait de quelle importance il est de juguler ce symptôme dans le traitement des ophthalmies.

3° *Lésions traumatiques*. Soit qu'il s'agisse de blessure accidentelle de l'œil, soit que la lésion dépende d'une opération sanglante quelconque, j'ai adopté pour pratique d'employer la belladone comme moyen préventif de l'inflammation, et j'attribue à l'efficacité de cet agent le peu de réaction que je rencontre depuis quelque temps dans ces sortes d'opérations.

Obs. IX. J'ai pratiqué, il y a plusieurs mois, en présence de MM. Ségalas et Robeechi, une blépharoplastie chez un notaire de province. Après le pansement, j'ai fait usage de la belladone; la réaction a été absolument nulle.

Obs. X. Dans le mois de juin dernier, j'ai opéré de la cataracte par extraction madame R..., en présence de mes confrères MM. Adorne et Yvan. J'ai employé la belladone avant et après l'opération. Réaction extrêmement légère.

Obs. XI. Dans le mois de juillet dernier, dame anglaise âgée de cinquante-cinq ans, cataractée. Je l'ai opérée en présence de M. le docteur Gaverelle. Guérison extrêmement prompte, sans inflammation aucune.

Dans les prolapsus irien et choroïdien, la belladone produit des effets extrêmement avantageux, si l'on emploie le remède à forte dose; ces effets sont moins remarquables, sous le rapport de la rétraction de l'iris, qu'elle n'opère qu'à peine, que par le résultat anti-phlogistique direct sur l'organe.

4° *Nécroses oculaires*. Les dénominations d'ambliopie, amaurose, hémioptie, etc., sont tellement vagues, qu'il n'est pas possible, en les adoptant, d'attaquer les affections qu'elles représentent d'après les plans uniformes tracés par les livres. Ce sont des symptômes d'une foule de maladies diverses: le fond de ces maladies est parfois de nature hypersthénique; la belladone, donnée avec les précautions que nous allons indiquer, peut rendre de véritables services. Je m'en sers journellement, toujours par la voie de l'estomac, et avec un avantage incontestable; mais c'est ici où le praticien doit être très-attentif et circonspect, car l'illusion est très-facile, le diagnostic peut trom-

per, quoi qu'en disent certains oculistes-géographes, qui prétendent tout reconnaître dans la forme des injections de l'œil, jusqu'aux engorgements des veines hémorrhoidales et de l'aïeron droit ou gauche du foie ! On conçoit combien il serait fâcheux que ce remède fût prescrit alors que l'affection rétinienne est de nature hyposthénique. — Quand on lit les détails des cas d'amaurose guéris par Scarpa à l'aide de l'émétique répété, on ne peut s'empêcher de reconnaître les conditions hypersthéniques de la maladie, conditions que le remède dissipait, moins par le prétendu débarras des voies digestives que par son effet affaiblissant sur la vitalité de l'organisme. C'est ainsi aussi qu'agit la belladone ; et j'ai eu souvent à me féliciter de joindre les deux moyens à la fois. Je suis obligé de renvoyer à la suite de cet ouvrage pour le développement de ce sujet.

§ IV. *De l'atropisme ou de la subsaturation de l'organisme par la belladone.*

— La question de la tolérance des médicaments, je veux dire de la capacité morbide de l'organisme pour telles ou telles doses de remèdes, n'a été bien comprise et résolue que par Rasori. La loi qu'il a déduite, à ce sujet, forme un des plus beaux titres à sa gloire. En donnant une valeur quelconque à l'excitabilité ou à la sensibilité normale de la fibre animale, il est clair que cette valeur se trouvera en plus ou en moins dans l'état de maladie. Dans une maladie inflammatoire, par exemple, qui peut nier que le type normal de la vitalité ne se trouve exalté ? Or, c'est précisément ce degré d'exaltation ou d'abaissement qui donne la mesure de la tolérance, ou du degré de capacité morbide de l'organisme pour tel ou tel remède. Dans une pneumonie ou dans une apoplexie sanguine, l'organisme supporte impunément d'énormes doses de tartre stibié et d'autres médicaments hyposthénisants ; cette tolérance est d'autant plus forte, que l'hypersthénisation est considérable, ou, en d'autres termes, que le mal est plus intense ; mais aussitôt que celui-ci décline, la tolérance diminue, et aussitôt que la vitalité est redescendue vers son type normal, il y a saturation de l'organisme, le malade vomit le remède ; il sera même empoisonné si l'on continue les mêmes doses qui, naguère, étaient si bien supportées. C'est qu'alors le médicament ne peut agir sur la sensibilité de la fibre animale, sans la faire descendre de son type ha-

bituel ; de là vomissement, faiblesse générale, langueur de toutes les fonctions, etc. — Prenons un exemple de nature opposée, l'empoisonnement par le plomb (colique saturnine). On est étonné de voir les doses énormes d'opium que les malades supportent, dans le principe du traitement, sans éprouver le moindre signe de narcotisme ni de congestion ; mais à mesure que la saturation a lieu, que l'hyposthénisation saturnine se dissipe, l'opium commence à narcotiser ; si l'on insiste aux mêmes doses, il empoisonne, et l'organisme tombera dans le même état d'hypersthénie que chez un homme ivre. Cet état donne l'idée de la sursaturation. — Appliquée à l'atropa belladonna, cette idée peut recevoir le nom d'atropisme. Si vous lisez les faits tirés de la clinique de Borda, vous verrez que, dans les maladies inflammatoires intenses, ce praticien poussait la belladone à forte dose jusqu'à ce que le malade commençait à accuser des vertiges et du délire ; alors il s'arrêtait, et ne donnait que de petites doses pour entretenir la saturation ; il se gardait bien de confondre cette espèce de délire dont la nature est hyposthénique avec le délire inflammatoire proprement dit. Le correctif le plus sûr de l'atropisme, c'est l'opium ; je m'explique avec quelques exemples.

Obs. XII. M. Guiltemin, marchand de vin, homme d'une cinquantaine d'années, robuste, offrait depuis plusieurs mois les symptômes d'une myélite spinale lente. Il éprouvait, surtout la nuit, des espèces de crampes violentes aux quatre membres qui l'empêchaient de reposer ; langueur générale, fièvre, mouvements convulsifs, etc. Il avait, d'après la prescription de M. Récamier, fait usage du musc, mais sans avantage. Il s'est présenté à la consultation médicale de l'hôtel-de-ville dont la direction m'est confiée : je l'ai saigné deux fois sans beaucoup d'avantage ; je l'ai ensuite mis à l'usage de l'extrait de belladone préparé à la vapeur, trois grains par jour. Nous sommes arrivés en peu de jours à la dose de huit grains par vingt-quatre heures, sans le moindre signe d'atropisme. Nous avons continué à cette dose pendant plus d'une quinzaine. Ce n'a été qu'au bout de ce temps seulement que le malade a commencé à accuser des vertiges, des brouillards, et que les pupilles se sont dilatées. A cette époque, son état s'était beaucoup amélioré ; nous sommes redescendus à la dose de deux grains, puis

d'un grain par jour; l'amélioration a été progressive, et le malade a guéri après deux à trois mois de traitement.—Ce fait nous donne une idée nette de la saturation atropique qui n'a été qu'à peine dépassée. Le suivant va nous montrer quelque chose de plus.

Obs. XIII. M. le comte M....., savant distingué, était soigné pour un mal d'yeux à Paris par un oculiste allemand. On lui avait appliqué de la belladone avec tant de profusion et de constance, que des symptômes d'atropisme ont remplacé ceux de la maladie primitive. Ces symptômes ont été méconnus; le malade s'en plaignait, le médecin insistait sur l'usage du remède, et caractérisait le mal pour une névropathie anormale. Cela a duré pendant plus de trois mois, et l'atropisme devenait de plus en plus manifeste, le malade ne pouvait plus lire, ni penser, ni dormir, ni même marcher: tout était brouillard et vertige; la pupille était dilatée.—J'ai été consulté, je lui ai fait quitter l'usage de la belladone, et prescrit des pilules de morphine et une nourriture substantielle.—En peu de temps les symptômes de l'empoisonnement atropiques se sont dissipés, et le malade est aujourd'hui bien portant. Ce malade et les circonstances ci-dessus sont parfaitement connus à M. Mojon.

Obs. XIV. Un peintre de Paris dont M. Mojon m'a communiqué les détails, s'est trouvé à peu près dans les conditions du malade précédent, par suite de l'usage abusif de la belladone qu'il avait fait d'après la prescription d'un oculiste allemand.

Obs. XV. Un petit enfant d'un libraire avait le corps couvert d'une éruption éroctuse; on l'a frotté avec une pommade de belladone; des symptômes alarmants se sont manifestés. J'ai prescrit des lotions laudanisées, et les symptômes se sont promptement dissipés.—Demours a dit quelque part que la dilatation irienne produite par la belladone pouvait être dissipée par des lotions vinaigrées. J'ai essayé ce moyen chez une petite fille dont j'ai parlé, je n'ai pourtant rien obtenu; cela devait être.—On voit, par les faits précédents, qu'employée sans discernement, la belladone peut occasionner des accidents fâcheux; il ne se passe presque pas de mois que je ne voie dans le traitement des maladies des yeux des exemples de ces accidents méconnus. On attribue à la maladie oculaire des symptômes qui sont uniquement

dus à l'emploi inopportun ou abusif de la belladone. Heureusement il est facile d'y remédier, si on sait les connaître. La cessation du médicament, l'usage d'un régime analeptique et de l'opium dissipent sûrement les symptômes. Il ne faut pas croire cependant que les nébulosités oculaires disparaissent immédiatement.

Obs. XVI. Un élève en pharmacie remuait avec un instrument une grande quantité d'extrait bouillant de belladone; la vapeur lui fait perdre connaissance et il tombe: on le tire à l'air libre; on le frotte avec de l'ammoniaque, et il en revient; mais il est resté aveugle pendant plusieurs jours. (Communiqué par M. Mojon.)—Ce que je viens de dire de l'usage inconsidéré de la belladone dans le traitement des maladies des yeux s'applique également au mercure, dont les abus ne sont malheureusement que trop fréquents en ophthalmologie. Je termine ce paragraphe par les remarques suivantes:

1° Parmi les préparations de belladone, la poudre récente faite avec les feuilles est la plus sûre. La poudre des feuilles est beaucoup plus active que celle de la racine. On la mêle à du sucre, et l'on en fait soit des paquets, soit des pilules. La poudre est très-commode, parce qu'on peut l'administrer avec précision, surtout chez les enfants. On fait faire ordinairement des paquets contenant chacun un quart de grain de belladone, et cinq grains de sucre; on en donne deux, quatre, ou plusieurs par jour. Dans les cas urgents, ces paquets doivent être beaucoup plus forts, la dose de la poudre de belladone pouvant être élevée à 10, 12, 15, 20 grains par jour. Il ne faut pas oublier, du reste, que, si la poudre est préparée depuis quelque temps, elle a perdu une partie de son énergie (Delens); et que, plus le terrain sur lequel la belladone a été récoltée est aride, plus la vertu des feuilles est énergique.

2° L'infusion de feuilles de belladone, préparée à froid, est une des formes les plus convenables, quand on veut introduire le médicament par d'autres voies que celles de l'estomac. Je dis préparée à froid, car l'action de la chaleur enlève à la belladone une partie de son principe actif; nous venons de voir effectivement que la vapeur de sa décoction peut empoisonner tout aussi bien que la poudre ou l'extrait qu'on avale. L'infusion se prépare ordinairement avec vingt grains de feuilles dans un ou deux verres d'eau

pendant une nuit. On prend de cette eau la quantité qu'on juge convenable, selon l'usage qu'on veut en faire. On s'en sert en lavement comme collyre, pour lotions, pour fomentations. La dose pour un lavement est d'une cuillerée à café à plusieurs onces, délayée dans de l'eau simple. En général, il faut, pour produire un effet, donner une plus forte dose par le rectum que par l'estomac. Les fomentations sur l'œil produisent d'excellents effets dans les ophthalmies. Si le malade offre un vésicatoire ou cautère, j'ai pour pratique de prescrire des fomentations sur ces points. On peut enfiu, chez la femme, l'employer par la voie du vagin, à l'aide de petites éponges qu'on laisse en permanence, etc.

3^o Enfin, l'extrait de belladone n'est véritablement orthodoxe qu'autant qu'il est préparé d'après le procédé de Hahnemann; c'est-à-dire à froid, par l'évaporation du jus au soleil ou à l'étuve. M. Guillard, pharmacien à Paris, prépare tous les extraits d'après ce procédé. La dose pour l'intérieur est la même que celle de la poudre. A l'extérieur, on peut en prescrire de fortes doses, selon les conditions de l'absorption. Il m'est plusieurs fois arrivé de frotter sur une région un demi-gros ou un gros d'extrait ramolli avec de l'eau, ou bien avec autant de graisse. Son absorption est beaucoup plus active, si l'on applique un cataplasme émollient par-dessus. L'extrait peut être aussi utilement employé en bain (une à deux onces délayées dans une baignoire d'eau) ou en bain de pieds (un à deux gros). — Je ne prescriis jamais la teinture alcoolique ou vineuse de belladone, parce qu'elle est peu précieuse, l'alcool neutralisant une partie de l'action de l'atropine. Je me suis souvent bien trouvé de saupoudrer de belladone un emplâtre de diachylon gommé.

Conclusions. 1^o Quelque soit l'endroit du corps où l'on applique la belladone, elle ne manifeste ses effets qu'après résorption, ou après être passée dans le torrent de la circulation.

2^o Ses effets sont toujours dynamiques ou constitutionnels; ils paraissent porter sur le système ganglionnaire, par conséquent, sur le principe sensitif de la fibre animale de tous les organes.

3^o Le cœur et l'arbre artériel qui en émane éprouvent très-sensiblement les effets de la belladone sous l'influence du système nerveux ganglionnaire.

4^o Plus un organe est vascularisé (ar-

tères), plus il éprouve les effets de la belladone. Le cerveau, l'œil et les poumons se présentent en première ligne, sous ce rapport.

5^o La nature de l'action de la belladone est hyposthénisante, affaiblissante, anti-phlogistique. Elle peut être comparée à celle de la saignée, de la digitale, du tartre stibié, mais elle est beaucoup plus énergique. Elle offre une ressemblance parfaite avec l'action du venin de la vipère, mais à un degré d'énergie beaucoup moindre. La mort causée par l'empoisonnement de la belladone n'a lieu que par hyposthénie excessive, par épuisement de la force vitale (asthénie directe de Brown). Cette mort peut être comparée à celle qu'occasionnent l'indie et les hémorrhagies prolongées.

6^o Les véritables antidotes de la belladone sont toutes les substances stimulantes (ammoniacque, éthers, alcooliques, cannelle, thériaque, opium, etc.)

7^o L'action de la belladone étant opposée à celle de l'opium, c'est un véritable contre-sens d'ordonner ces deux substances à la fois.

8^o La belladone peut être utilement employée dans le traitement de toutes les maladies inflammatoires. Pour l'être avec avantage et sans risque d'accidents, il faut en régler l'administration d'après la loi de la tolérance, ou de la capacité morbide de l'organisme, qui a été signalé ci-dessus.

9^o L'action de la belladone sur l'appareil oculaire est toute dynamique; elle porte principalement sur l'arbre artériel de cet appareil. L'œil tout entier, ses muscles, les paupières elles-mêmes éprouvent à la fois ses effets anti-sthéniques. La faiblesse qu'offre la rétine peut être comparée à l'amblyopie des vieillards (amaurose sénile).

10^o Parmi les tissus constituants de l'œil, ce sont l'iris, le corps ciliaire et la choroïde qui ressentent les premiers, et le plus vivement l'action de la belladone. Cela tient principalement à la quantité énorme de vaisseaux qui les constitue. Ces trois corps pouvant être regardés comme un seul plexus vasculaire destiné à la nutrition de l'œil, la belladone exerce par son intermédiaire une heureuse influence dans toutes les ophthalmies internes. La dilatation de la pupille n'est qu'une conséquence de l'espèce d'affaiblissement qu'éprouvent les artères ciliaires; ces vaisseaux perdant leur éréthisme, le tissu élastique de l'iris se ré-

tracte. On conçoit pourquoi d'autres substances reconnues hyposthénisantes (jusquiame, tabac, stramonium, seigle ergoté, etc.) produisent aussi la dilatation, mais à des degrés variables.

11° On peut donc regarder la belladone comme un puissant auxiliaire de la saignée.

ART. II. — STRYCHNINE.

L'usage de la strychnine et des substances qui la produisent (noix vomique, fève de saint Ignace, etc.), contre les paralysies, et en particulier contre l'amaurose, est devenu, en quelque sorte, vulgaire; mais a-t-on jusqu'à présent déterminé les véritables indications thérapeutiques de cet alcaloïde? Je ne le pense pas. Je ne trouve, à ce sujet, dans les auteurs que des données vagues, souvent contradictoires, ou même fort erronées. Ayant employé moi-même la strychnine sur un grand nombre de sujets amaurotiques, et par des méthodes diverses; ayant, d'ailleurs, depuis 1832, époque de mon premier Mémoire sur l'amaurose, rassemblé sur cette matière tous les faits importants que la science possède, je crois pouvoir donner aujourd'hui une solution fort nette et fort complète à ce problème important de thérapeutique. — Déterminer les indications de l'emploi d'un médicament, c'est demander ses véritables vertus ou son action, et les conditions de l'affection à laquelle on le rapporte. Or, quelles sont l'action ou la valeur thérapeutique de la strychnine, et les conditions pathologiques de l'amaurose? Telles sont les deux questions dont je vais m'occuper brièvement dans cet article. Mais avant, disons quelques mots sur l'histoire de ce point de pratique, afin d'éviter les abus, les prétentions ridicules, ou les illusions.

§ I^{er}. *Historique.* — L'emploi de la strychnine contre l'amaurose ne peut remonter à une époque bien éloignée, puisque la découverte de cette substance ne date que d'une vingtaine d'années. Les premiers essais ont été faits en 1825, mais c'est en 1830 qu'on a publié des faits véritablement concluants; ils sont dus à un chirurgien de Londres, M. Liston (*The London medical Gazette*, février 1830). Vers la même époque, Shortt fit aussi connaître plusieurs cas d'amaurose qu'il avait guéris à l'aide de la strychnine (*The Edim. med. and surg. jour.*, oct. 1830). Ces derniers ont été

reproduits dans la *Gazette médicale* de Paris, de la même année. — En 1832, le docteur Middlemore, ophthalmologue anglais, publia dans le *Midland medical reporter* un intéressant travail sur l'emploi de la strychnine dans le traitement de l'amaurose. Il rapporte plusieurs cas de guérison par ce moyen qu'il a employé d'après la méthode endermique, c'est-à-dire en dénudant la peau du sourcil à l'aide de vésicatoires. Un extrait de ce mémoire se trouve consigné dans la *Revue médicale de Paris*, 1832, t. II, p. 270. — Depuis cette époque, une foule d'expériences ont été entreprises sur la strychnine, tant en France qu'en Angleterre, en Italie, en Allemagne et en Amérique, par une foule de praticiens qu'il est inutile de nommer. — En 1835, le docteur Miquel publia aussi quelques faits de ce genre (*Gaz. méd.*, 1835, p. 795). Ce médecin appliqua la strychnine tout simplement à l'aide de la vésication au sourcil, ainsi que l'avait fait, trois ans auparavant, M. Middlemore. — Nous verrons tout à l'heure que ce mode d'administration est des plus défectueux; disons, en attendant, qu'il est étrange, qu'en face des faits précédents, M. Miquel vienne aujourd'hui (sans doute par inadvertance) se donner pour l'inventeur de la médication en question. Une autre circonstance curieuse, c'est que le docteur Miquel a pris la myodopsie étincelante, symptôme assez ordinaire de l'amaurose hypéréémique, pour des étincelles strychniques. Je démontrerai tout-à-l'heure que, loin de produire des étincelles, la strychnine les dissipe lorsqu'elles existent.

§ II. *Valeur thérapeutique de la strychnine.* — Personne ne conteste aujourd'hui que les substances dont on tire la strychnine sont à cet alcaloïde ce qu'est le quinquina à la quinine, l'opium à la morphine. Les faits, par conséquent, que la science possède sur les effets de la noix vomique peuvent très-bien se confondre avec ceux de la strychnine, puisqu'ils sont absolument de même nature, et qu'il est reconnu que le principe actif de la noix vomique c'est la strychnine. — L'idée qu'on a généralement sur la strychnine et la noix vomique, c'est qu'elles sont éminemment excitantes. Cette croyance est basée : 1° sur ce que ces substances guérissent les paralysies présumées asthéniques; 2° sur ce qu'elles déterminent des contractions musculaires.

lares tétaniformes. Aussi prescrit-on rigoureusement de s'abstenir de leur emploi alors qu'il y a des signes de pléthore dans l'organe malade ou vers le cerveau. — On trouverait peut-être paradoxal si je disais aujourd'hui que, malgré cet appareil phénoménal, la strychnine, loin d'être un excitant, n'est qu'un remède hyposthénisant, affaiblissant, comme la belladone et la saignée : c'est pourtant la thèse que je vais soutenir. On conçoit que si je parviens à établir ce fait d'une manière incontestable, les idées qu'on a sur les indications de la strychnine et de la noix vomique doivent nécessairement changer. Consultons donc sans prévention l'expérience. — Un jeune homme, âgé de dix-sept ans, de bonne constitution, éprouve des chagrins violents, et veut se détruire; il avale, après avoir dîné, deux scrupules de strychnine pure en solution, et boit un verre de vin pardessus; il devient pâle, extrêmement faible, aphone, amaurotique, et meurt une heure et quart après, dans les spasmes tétaniformes les plus horribles; ces spasmes se sont reproduits plusieurs fois par accès. A l'autopsie, on trouve : 1° le système veineux du canal rachidien et du cervelet excessivement gorgé de sang noir et visqueux; 2° la moelle épinière fort ramollie sur plusieurs endroits, réduite même en bouillie sur quelques points; 3° cœur flasque, vide de sang, de même que les gros vaisseaux; 4° viscères abdominaux exsangues, à l'exception du foie qui est gorgé de sang noir; 5° système cutané fort gorgé de sang violet. Le reste de l'organisme est sain. Ce fait, dont je n'ai reproduit que les traits principaux, se trouve consigné avec de grands détails dans la *Gazette Médicale*, 1837, p. 491.

Faisons un instant abstraction des contractions tétaniformes qui peuvent bien être la conséquence de la stase passive du sang veineux et des extravasations du sérum qui compriment ou irritent autrément les centres nerveux, ou bien du travail même de ramollissement de la moelle. Comment concilier la nature de ces lésions cadavériques avec la prétendue action excitante de la strychnine? Comment! le cœur est flasque, vide de sang, les viscères abdominaux et les gros vaisseaux exsangues, la moelle épinière subitement ramollie, réduite en bouillie, sans aucune trace d'inflammation ni de congestion active, et l'on dit que ce sont là des effets d'une excitation! —

L'école rasorienne y voit, au contraire, la preuve la plus convaincante d'une action hyposthénique très-puissante: il me semble même impossible d'adopter logiquement une opinion différente de cette dernière. D'ailleurs, cette pâleur du visage, la faiblesse, l'aphonie et l'amaurose, phénomènes analogues à ceux qu'on observe dans l'empoisonnement par la belladone, par le tabac et après les grandes hémorrhagies, ne sont-ils pas plutôt d'accord avec l'idée d'un abaissement extrême de la vitalité générale qu'avec celle d'une excitation? J'ai démontré dans le *Mémoire sur la belladone* que les stases de sang veineux qu'on observait dans ces cas vers les centres nerveux étaient purement passifs; le cœur et les gros vaisseaux étant fortement affaiblis par l'action du poison, le système capillaire reste comme paralysé; de là, des stases sanguines et des extravasations séreuses. Personne n'ignore enfin que la moelle épinière et le cerveau ont été trouvés ramollis chez une foule d'hommes et d'animaux qui sont morts presque subitement par la morsure de serpens venimeux ou par des pertes abondantes de sang; c'est là un ramollissement athénique bien différent de celui qui est la conséquence d'une inflammation chronique.

Les autres cas d'empoisonnement mortel par la strychnine, chez l'homme, sont absolument pareils au précédent; je ne les reproduirai pas. Abordons des faits d'une autre espèce.

Si vous donnez par petites doses, soit la strychnine, soit la noix vomique à un homme bien portant, vous aurez des symptômes non équivoques de faiblesse. Le pouls baisse considérablement. Fodéré l'a vu descendre subitement de 72 pulsations à 39 (Roques, *Phitogr. méd.*), Pâleur, prostration, anxiété, stupidité, tremblements, vertiges, sueurs froides, vomissements. Ces symptômes se dissipent constamment à l'aide de l'ammoniac, de l'eau-de-vie, de l'éther ou de l'opium. Des expériences nombreuses ont été faites à ce sujet (Giacomini, *Matière méd.*, t. iv, p. 438); elles ont donné toujours le même résultat. Sauvage lui-même nous a conservé un fait qui confirme parfaitement les résultats précédents; il s'agit d'un étudiant qui s'était empoisonné avec une fève jésuitique (de Saint-Ignace); les symptômes étaient alarmants: on lui administra de quart d'heure en quart d'heure six gout-

tes d'alcali volatil, et les symptômes se sont dissipés.

Les phénomènes précédents me semblent tellement ressembler à ceux de la morsure de la vipère, sous le triple rapport physiologique, anatomique et thérapeutique, que je ne puis m'empêcher de considérer l'action de la strychnine comme celle du venin des reptiles, c'est-à-dire éminemment hyposthénisante; mais ne nous hâtons pas de conclure. — Les expériences sur les animaux vivants, par MM. Pelletier et Caventou, répétées par Cremer de Bonne et M. Giacomini, ont démontré : 1° que la mort arrive beaucoup plus promptement si l'on joint la strychnine à des substances reconnues contre-stimulantes, telles qu'un acide puissant, par exemple, nitrique, hydrochlorique, hydrocyanique; 2° que la mort est retardée et même empêchée si la même dose d'alealoïde est jointe à une forte quantité de substance stimulante (aleool, ammoniac, opium). Ainsi, par exemple, un quart de grain de strychnine étant donné seul à un lapin, celui-ci meurt à peu près en dix minutes; si on y joint deux grains de morphine, les spasmes se font long-temps attendre, ils sont faibles et rares, la mort n'a lieu que dix à douze heures après. Si l'on ajoute six grains de morphine, ou quinze grains d'opium, les effets de la strychnine sont extrêmement faibles, et l'animal guérit. Constamment les effets de la strychnine ont été augmentés lorsqu'on a fait intervenir la saignée ou tout autre moyen affaiblissant. Comment ne pas voir dans ces faits la vertu puissamment asthénique de la strychnine? Ce qui en a imposé et fait établir l'opinion contraire, ce sont les mouvements convulsifs ou tétaniformes; mais ne sait-on pas que l'acide hydrocyanique, par exemple, produit aussi le même effet? et pourtant il guérit merveilleusement des maladies inflammatoires les plus formidables, les cavernes pulmonaires. (*V. Gaz. Méd.*, 1838, p. 795.) Le venin de la vipère et de plusieurs autres reptiles n'occasionne-t-il pas également des phénomènes analogues? et pourtant vous le combattez avec succès par le stimulant le plus puissant, l'ammoniac.

Un médecin allemand, M. Clumbart de Stuttgart, qui a soigné le jeune homme dont nous avons rapporté l'autopsie, a administré plusieurs grains d'émétique, puis saigné le malade; il s'étonne de ce que l'émétique n'a pas agi, et que la sai-

gnée a augmenté les symptômes d'empoisonnement. Je le erois bien. Dans les empoisonnements asthéniques, l'estomac est tellement affaibli quelquefois qu'il ne se contracte pas, le tartre stibié est résorbé et augmente l'hyposthénie. — Si nous consultons maintenant la valeur des faits pathologiques, nous les verrons s'accorder rigoureusement avec les considérations qui précèdent. J'ai recueilli et analysé un très-grand nombre de cas de paralysie que j'ai pu me procurer dans les auteurs: constamment, quand la strychnine ou la noix vomique a été utile, il s'agissait d'une paralysie hyperémique; le contraire avait lieu lorsque l'impuissance était accompagnée de symptômes réels d'asthénie, le médicament a été inutile ou nuisible. — Dans les trente-deux cas de guérison, en effet, publiés par Badseley, il s'agissait toujours d'individus forts, pléthoriques, ayant eu des attaques d'apoplexie, des blessures, des rhumatismes ou des myélites spinales. Les faits de M. Fonquier, ceux de M. Stockes, ceux que M. Pétréquin a publiés dernièrement, etc., sont tous de même nature au fond, bien que leurs auteurs les aient, par erreur, diagnostiqués autrement. Je regrette que les courtes limites de ce travail ne me permettent pas de développer et énoncer. Je ferai voir cependant tout-à-l'heure, au sujet de l'amaurose, combien sont absurdes les idées des oculistes allemands qui prescrivent la strychnine dans les cas d'amaurose asthénique, qu'ils appellent torpide, et combien leurs divagations ridicules de classification nuisent à la pratique. — Quand on dit, par conséquent, qu'il ne faut pas prescrire la strychnine ou la noix vomique aux personnes prédisposées à l'apoplexie, mais bien aux paralytiques faibles, on avance une erreur grave. On a guéri le prolapsus chronique du rectum à l'aide de la strychnine; évidemment le médicament n'a fait que combattre l'hyperémie de la muqueuse; l'épilepsie à l'aide de la noix vomique (Weitz, Hermann, Valentini, Lichtenstein, etc.); mais qu'est-ce que l'épilepsie sinon un mal de nature hypersthénique? l'insomnie, chez les enfants fiévreux (Albinus, Brera); le rhumatisme, les inflammations aiguës et chroniques de la moelle épinière (Giacomini); la pneumonie (Borda, Rasori, Tommasini), etc., ont été guéris par le même médicament.

Que conclure de tout ce qui précède? c'est que la vertu thérapeutique de la

stryehnine est hyposthénisante ou anti-phlogistique, et rien de plus. Cette action, bien que toujours générale, porte principalement sur la moelle épinière et le cervelet. — Quelques médecins de Paris, bornés à l'exercice exclusif de l'ophtalmologie, ont dernièrement témoigné de l'étonnement de ce que j'avais prescrit la stryehnine à quelques malades atteints d'amaurose hyperémique. Je conçois bien leur étonnement ! Je vais m'expliquer sur le sujet de l'amaurose avant de poser d'autres conclusions sur ce précieux médicament.

§ III. *Conditions pathologiques de l'amaurose.* — L'amaurose n'est autre chose, dit-on, qu'une faiblesse, une paralysie de la rétine ou du nerf optique. Mais qu'est-ce qu'une faiblesse, une paralysie ? Ce sont des mots vagues dont on a fait d'étranges applications dans la pratique. Un homme ivre est faible ; il est momentanément aveugle comme un autre qui est frappé d'apoplexie, comme un troisième qui a éprouvé de fortes hémorragies, ou qui s'est empoisonné par la belladone, par le plomb, par le gaz acide carbonique, etc. Pourtant, que de différences essentielles entre chacune de ces écités ! Il est donc plus exact de dire que la écité amaurotique est un état symptomatique de maladies diverses, dont il reste à déterminer le siège et la nature. Sans doute le siège immédiat de la écité ne peut exister que dans la rétine ; mais que de maladies différentes ne peuvent s'arroger le droit de produire une pareille manière d'être de l'organe oculaire ! Ainsi que je l'ai établi dès 1832, toutes les formes de l'amaurose peuvent se réduire à trois : hyperémique, asthénique, mécanique. Dans la première, il y a surexcitation, congestion, phlogose sourde de l'appareil rétinien. La vision est affaiblie ou éteinte comme la pensée ou la mémoire chez un homme ivre. Dans la seconde, l'impuissance est directe, elle tient à une diminution de la vitalité normale de la rétine ; la vision est affaiblie ou anéantie, faute de stimulation suffisante, ou par affaissement de l'éréthisme vital de la pulpe nerveuse. C'est ce qui a lieu après les grandes hémorragies chez les hommes qui abusent du coït, chez les personnes atteintes de colique saturnine, chez certaines nourrices, etc. Dans la troisième, enfin, il y a compression ou lésion organique des parties d'incitation de l'œil ; mais les phénomènes morbides se rapportent toujours à l'une

ou l'autre espèce précédente. Ainsi, par exemple, dans l'amaurose apoplectique, la écité dépend d'une cause mécanique ; mais elle s'offre constamment, du moins dans les commencements, avec des caractères manifestes d'hyperémie, et elle doit être traitée en conséquence. Il en est de même de celle qui se rallie à la présence de tumeurs solides ou autres dans le crâne (tubercules, fungus, hydrocéphale, etc.) ou à des altérations immédiates de l'organe visuel. Ajoutons, néanmoins, qu'après une certaine époque, le mal peut changer de nature et devenir asthénique, d'hyperémique qu'il était. — Quelques personnes admettent une amaurose irritative ; cette amaurose n'existe pas comme espèce distincte. Ce n'est, à mon avis, qu'une maladie hyperémique de la rétine compliquée de névralgie faciale ou d'autres affections nerveuses. Elle ne cède effectivement qu'au traitement anti-phlogistique, et ses symptômes essentiels, d'ailleurs, ne diffèrent nullement de ceux de la précédente. D'un autre côté, qu'est-ce qu'une névralgie, sinon une affection hyperémique, une névrité sourde ? Je citerai pour exemple la plus connue des névralgies, la sciatique.

La concomitance des lésions des nerfs de la cinquième paire et de la rétine, et les sympathies de cette membrane avec l'iris et d'autres parties de l'organisme, ne sont plus un mystère aujourd'hui, depuis qu'on sait que la pulpe rétinienne reçoit elle-même des filets nerveux particuliers. Ces filets émanent de trois sources : du plexus carotidien, du ganglion sphéno-palatin et du ganglion ophthalmique (Ribes, Meekel, Chaussier, Tiédemann, Arnold, Cusel, Müller). On peut en voir une description très-exacte, accompagnée de figures, dans le bel ouvrage de M. Langebeck (*De retinâ, obs. anal. Gœttingæ*, 1836). Ce sont des nerfs analogues aux *vasa vasorum*, qu'on pourrait appeler *nervi nervorum*, et dont la connaissance est de la plus haute importance pour le sujet qui nous occupe. Il y a cette différence entre l'impuissance amaurotique de la rétine et les paralysies des membres, c'est que les dernières peuvent frapper le sentiment ou le mouvement, ou ces deux facultés à la fois, tandis que la première est une paralysie de sentiment. L'amaurose peut donc être regardée comme une véritable anesthésie de l'organe visuel. La paralysie du mouvement existe aussi dans cet organe,

mais elle constitue une maladie tout-à-fait différente de l'amaurose, dont nous ne devons pas nous occuper pour le moment (1).

Cette considération nous explique pourquoi l'amaurose hypéréémique, même fort grave, existe ordinairement sans douleur et sans fièvre; circonstance importante et qui a fait souvent méconnaître la véritable nature de la maladie. Elle existe sans douleur, car la rétine étant elle-même un organe de sentiment, se trouve, par l'altération morbide de ses facultés, privée des conditions nécessaires à la transmissibilité des sensations; en d'autres termes, la rétine amaurotique est inapte à communiquer au cerveau le sentiment de sa souffrance, comme elle est incapable de sentir l'impression de la lumière, ou plutôt de percevoir les objets. — Le même fait a été prouvé par M. Bellingieri, relativement aux maladies du cerveau. Lorsque tout l'encéphale est uniformément malade, l'affection peut exister sans la moindre douleur, c'est qu'alors aucune partie de l'organe n'est apte à sentir ni à transmettre le sentiment de sa manière d'être. Il en est autrement lorsqu'une seule partie de la rétine est malade: les souffrances sont atroces. C'est ce qui a lieu dans les rétinites partielles et dans les hémioopies, par exemple. Même observation dans les lésions locales du cerveau. On peut même argumenter de cette circonstance pour déterminer si la maladie affecte une partie ou la totalité de l'organe. Le mal existe enfin sans fièvre, attendu la petitesse extrême des vaisseaux rétinien, dont l'érythisme est insuffisant pour provoquer la réaction du cœur. Cette circonstance nous rend aussi raison des difficultés très-grandes que nous éprouvons à faire parvenir sur la rétine l'action des médicaments. Le contraire a lieu pour la choroïde et l'iris. Plus un organe est vascularisé, plus il est accessible à la puissance des remèdes. De là aussi la raison de la ténacité souvent désespérante des névralgies. —

La classification précédente est simple,

(1) M. le docteur Yvan fils a dernièrement désiré avoir mon avis pour un cas de cette dernière espèce; il s'agissait d'un enfant offrant une affection singulière des muscles de l'œil; cet organe était sain d'ailleurs. J'ai attribué le mal à une irritation probablement tuberculeuse de l'encéphale, et prescrit l'usage de la strychnine à dose fort minime.

facile et rigoureuse; elle est basée, comme on le voit, sur les conditions pathologiques de l'organe malade, et trouve son application immédiate dans la pratique. Boyer disait avec raison: Toute classification, en médecine, qui n'a pas d'application utile au lit du malade, est vaine, ridicule, nuisible aux progrès de la science. — Quelques médecins allemands, qui se disent oculistes, ayant mal compris ce sujet important, se sont livrés à des extravagances ridicules, en établissant des espèces, des sous-espèces et variétés à l'infini, d'après chaque cause occasionnelle de l'amaurose. Cette manière de voir a été déjà jugée depuis plus de vingt ans, en Allemagne et ailleurs. Comme cependant on vient de la reproduire chez nous, je crois devoir, à mon tour, entrer dans quelques détails critiques; j'écarterai néanmoins toute idée de personnalité.

§ IV. *Critiques scientifiques.* — Lorsque j'ai voulu, il y a dix ans, approfondir l'étude de l'amaurose, j'ai commencé par rassembler les faits les plus importants consignés, non dans les livres des oculistes exclusifs, car ceux-là ont peu de valeur à mes yeux, mais bien dans ceux des chirurgiens les plus accrédités, à qui l'on doit tous les progrès réels que présente aujourd'hui l'ophtalmologie. Ces faits, au nombre de cent et quelques, pour la plupart accompagnés d'autopsie, se sont trouvés naturellement groupés en quatre catégories. — Ils représentent des lésions placées dans le crâne, dans l'orbite, dans le globe oculaire et dans des régions plus ou moins éloignées de ces dernières. De là une foule de considérations secondaires sur la nature et le mode d'action de chacune de ces causes plus ou moins immédiates de cécité. On conçoit combien il serait puéril et fastidieux à la fois d'établir sur chacune des causes innombrables qui se rattachent à chaque groupe de lésions une ou plusieurs espèces ou variétés d'amaurose. Ce serait prendre l'étude de la maladie par le mauvais bout, l'embrouiller, l'envelopper d'un peloton inextricable de phrases, sans l'éclairer en aucune manière. C'est pourtant ce qu'ont fait quelques oculistes allemands. Ce qu'il y a de plus singulier, ce sont leurs prétentions emphatiques sur la portée de cette prétendue classification. Je vais m'expliquer avec plus de détails, en prenant pour exemple le livre qu'un oculiste allemand a publié dernièrement à Paris, et qui n'est qu'une

répétition fort triviale de ce qu'on trouve dans presque tous les ouvrages allemands imprimés antérieurement sur le même sujet.

Arrêtons-nous d'abord sur les amauroses dites cérébrales, c'est-à-dire dont la cause réside dans le cerveau; comptons les espèces de cet auteur. 1° Congestive; 2° apoplectique; 3° inflammatoire; 4° traumatique; 5° par le *delirium tremens*; 6° par les narcotiques; 7° par irritation cérébrale nerveuse; 8° torpide; 9° organique; 10° par altération du péricrâne; 11° par altération du crâne; 12° des enveloppes du cerveau; 13° par anévrisme des artères cérébrales; 14° par altérations organiques de l'encéphale; 15° par dégénérescence du corps pituitaire, etc. Ainsi, voilà quinze espèces ou sous-espèces d'amauroses dites cérébrales qui ont mérité chacune une description particulière.

Je regrette, en vérité, que l'auteur de ce ridicule échafaudage ne soit pas allé jusqu'au bout; car ces causes d'amaurose cérébrale ne sont certainement pas les seules, et je ne vois pas pourquoi il ne reculerait pas les bords de son cadre pour y faire conler quelques autres espèces ou variétés, telles que l'amaurose des tailleurs, des cordonniers, des horlogers, hémorrhoidale, par l'ongle incarné, par les cravates étroites, par varices aux jambes, etc. ! — Actuellement je me permettrai de demander quelle différence il y a sous le rapport des symptômes et du traitement entre les amauroses dites congestive, apoplectique, par blessure du cerveau, par les narcotiques (opium), et celles par inflammation du cerveau, par *delirium tremens*, par tubercules cérébraux, par fungus de la dure-mère, par anévrismes intra-crâniens, par irritation cérébrale nerveuse? Aucune absolument.

— C'est toujours en effet une amaurose hypéréémique, et rien de plus, sous le point de vue ophthalmologique. Cela ne veut point dire cependant qu'il ne faille tenir compte des causes multiples et variées qui peuvent la produire; c'est ce que tous les praticiens ont toujours fait; mais il y a loin de là à l'absurde prétention de fonder une ou plusieurs espèces particulières d'amaurose sur chaque cause, et de lui assigner des caractères spéciaux qui n'existent en réalité que dans l'imagination des oculistes. — Je vais même plus loin, et je dis qu'il faut une forte dose d'ignorance pour regarder comme congestives les amauroses pro-

duites par certains poisons, tels que la belladone et le tabac, par exemple; ces amauroses sont au contraire de nature asthénique, et ne cèdent qu'aux remèdes stimulants, principalement à l'opium. J'en dirai autant de l'amaurose saturnine, mercurielle, et même de celle que produit l'abus de la strychnine. — D'un autre côté, qu'est-ce qu'une irritation cérébrale nerveuse? Mot vide de sens qui ne peut en imposer qu'aux oculistes. — Comprenez-vous une amaurose par inflammation du nerf optique, différente de celle qui dépend d'une phlogose de la rétine? Qu'est-ce qu'une amaurose rhumatismale, variolique, morbilleuse, différente de celles qui dépendent d'une phlogose sourde? N'est-ce pas une erreur grave de regarder comme torpides les amauroses produites par l'insolation, le tonnerre, la commotion? Que signifient les mots amaurose trifaciale, spinale, ganglionnaire, abdominale? Voilà ce que les Allemands appellent emphatiquement du neuf. Oui, c'est du neuf, car tout cela n'est pas médical!

Si l'étude des causes d'une maladie est d'une importance capitale pour le traitement, ce n'est certainement pas en créant des entités qu'on peut la rendre profitable à la pratique. Je ne reproduirai pas ici les longs développements sur cette matière que j'ai consignés dans le chapitre de l'amaurose; je passe à une autre question. — Comment distinguer si une amaurose est hypéréémique, asthénique ou compressive? C'est là la première donnée du traitement; vient ensuite celle que fournit la connaissance de la nature de la cause. Mais cette dernière est souvent inconnue ou hypothétique. Je m'explique avec un exemple.

Un homme, ébéniste, âgé de quarante-cinq ans, de bonne constitution, habituellement sobre, est venu me consulter, il y a une dizaine de jours, pour une amaurose complète de l'œil gauche, incomplète de l'autre côté. Il s'est plaint de voir continuellement des étincelles, des feux d'artificier, pour me servir de son expression. — Avant d'aller plus loin et d'examiner ses yeux, j'ai diagnostiqué à ce seul signe une amaurose hypéréémique, et je ne me suis point trompé; car le seul usage des pilules de belladone et d'un régime adoucissant a produit une amélioration étonnante en peu de jours. J'avais pourtant cherché en vain les causes de sa cécité. Une dame pour laquelle M. Amussat a dernièrement désiré mon

avis, se trouvait dans le même cas : le diagnostic et le traitement cependant n'ont pas été moins précis. De ce que la cause d'une pneumonie, par exemple, est inconnue, il ne s'ensuit pas qu'on ne puisse la guérir. — Ainsi, la myodopsie étincelante (présente ou passée) pourrait, à la rigueur, suffire pour caractériser la première espèce d'amaurose ; mais ce caractère n'est pas le seul. — L'inspection de l'organe vous offre des signes évidents de pléthore : il est gros, dur, injecté ; la pupille est paresseuse, mais à peine plus large qu'à l'état normal. Le malade se plaint de maux de tête ; il voit mieux à l'ombre qu'au grand jour ; la lumière artificielle l'éblouit ; il est photophobique, en d'autres termes, et ces symptômes augmentent, après dîner, par le chagrin et l'insomnie. D'autres caractères se joignent aux précédents ; mais il est inutile de les reproduire pour le moment. — Dans l'amaurose asthénique, rien de pareil. S'il y a myodopsie, elle est sombre ; une lumière approchée de l'œil n'éblouit point ; le malade ne peut voir quelque peu qu'au grand jour et après s'être excité par le manger ou la boisson ; la pupille est très-dilatée, l'œil plutôt mou. Lenteur de toutes les fonctions de l'organisme. — La première est la plus fréquente ; elle se rencontre généralement chez des sujets robustes : je l'ai souvent vue jointe à l'hypertrophie du cœur. La seconde se voit surtout chez les peintres en bâtiment, les broyeurs de couleur, les mineurs, etc. — Il est impossible, après ces simples notions, de ne pas reconnaître d'un premier coup d'œil les deux espèces fondamentales d'amaurose dont nous venons de parler. — Quant à l'amaurose mécanique ou compressive, j'ai déjà dit que ses caractères se rapportaient à l'une ou l'autre espèce précédente. Je dois m'abstenir d'entrer ici dans la discussion de l'enchaînement des causes qui se rattachent à ces trois modes de cécité, de crainte de dépasser les bornes ; mais je ne puis m'empêcher de dire un dernier mot sur le caractère pathognomonique de l'amaurose hyperémique, la myodopsie étincelante.

Les étincelles, les fusées lumineuses, les éclairs, les pluies de feu, etc., que le malade éprouve, tiennent évidemment à la congestion sanguine qui existe dans la pulpe nerveuse de la rétine et du nerf optique. A mesure que le mal fait des progrès, ces hallucinations deviennent de moins en moins éclatantes, et enfin elles

s'éteignent plus ou moins complètement, pour reparaître ensuite de temps à autre, ou bien pour ne pas reparaître du tout. — Aussitôt que la rétine est soulagée de la congestion qui l'aceable, la fibre nerveuse reprend sa sensibilité, et la myodopsie reparaît, puis elle se dissipe à mesure que l'organe revient à l'état naturel. Les étincelles peuvent manquer si, après la cessation de la maladie, la faiblesse de la vue tient à une sorte de fatigue de la rétine, faiblesse qui se dissipe à la longue, comme celle d'un membre fracturé qui est resté long-temps dans l'inaction. — Tout médicament, en conséquence, qui soulage l'hypérémie de la rétine peut faire reparaître la myodopsie étincelante, si elle n'existe pas ; la dissiper, si elle existait. Il m'arrive presque tous les jours de produire, pour ainsi dire à loisir, ces phénomènes si l'amaurose est récente, à l'aide de la saignée, de la belladone, du seigle ergoté, du tabac, de la digitale, du tartre stibié, du camphre et d'une foule d'autres remèdes hyposthénisants. La strychnine entre aussi dans cette classe de médicaments, et elle n'agit pas autrement sur l'organe visuel. — Il y a loin, comme on le voit, de cette observation directe à l'assertion qui prétend que la strychnine a la propriété de produire des étincelles oculaires. C'est comme si l'on disait que les étoiles filantes sont des astres qui se détachent du firmament. Donnez la strychnine à un homme bien portant, vous n'aurez pas des étincelles. Enivrez-le avec du vin ou de l'eau-de-vie, il verra des spectres lumineux, comme certains hommes sujets aux congestions encéphaliques. Quand on dit, par conséquent, que la strychnine guérit l'amaurose, on avance une hérésie dangereuse si l'on ne distingue pas les cas et les données qui autorisent son emploi. Or, nous venons de voir que ces données ne sont pas celles qu'on enseigne communément.

§ V. *Indications curatives. Formules de la strychnine.* — Indépendamment des remèdes anti-phlogistiques ordinaires (saignées, diète, boissons délayantes, etc.), et de ceux que réclame la nature des causes particulières connues ou présumées, il y a urgence, dans toute amaurose hyperémique, d'administrer des médicaments hyposthénisants dont l'action porte principalement sur l'appareil encéphalique et sur l'œil. En première ligne se présente la belladone. Il n'y a pas

d'amaurose de cette espèce dans laquelle je ne prescrive ce précieux médicament avec un succès très-marqué ; il est même étonnant de voir les doses énormes que les malades supportent dans ces cas. J'ai expliqué ailleurs à quels principes on doit rattacher une pareille tolérance. Une autre chose non moins digne de remarque, c'est que sous l'influence de la belladone la pupille se resserre d'abord, et revient petit à petit à l'état naturel ; ensuite elle se dilate de nouveau. Cette dernière circonstance indique qu'il y a sur saturation de l'organisme et qu'il faut cesser l'usage du remède. Je donne de la belladone, la poudre de feuilles récemment préparée. Je commence par la dose d'un demi-grain que j'élève graduellement jusqu'à quatre, six, huit, vingt grains par jour, toujours par la bouche : je la combine ordinairement avec des remèdes dont la vertu est analogue, tels que le camphre, le seigle ergoté, la digitale, le calomel, le tabac ; ou bien je la donne seule en en faisant faire des paquets à l'aide de quelques grains de sucre. Quelques personnes s'étonneront peut-être de ce que je regarde le camphre et le tabac comme des remèdes hyposthénisants ou anti-phlogistiques ; je m'expliquerai dans un autre article.

Sur le même rang se présente la strychnine. C'est un médicament dont l'emploi exige d'autant plus de prudence que son effet est susceptible d'accumulation, c'est-à-dire que ce remède produit quelquefois très-peu d'effets pendant quelque temps, puis il éclate avec violence et d'une manière inattendue.— On a généralement pour pratique d'employer la strychnine aux environs même de l'œil, parce qu'on croit que le remède a plus d'action que si on l'administrerait par la bouche ou en lavement. Cette croyance est erronée. Il est prouvé par une foule d'expériences incontestables que, quel que soit l'endroit où on l'applique, ce médicament ne produit son effet qu'après avoir été résorbé et être passé dans la grande circulation, de sorte qu'appliqué sur l'œil il n'agit pas plus tôt ni plus énergiquement que lorsqu'on l'introduit dans l'estomac ; aussi cette dernière voie est-elle, en général, préférable, comme plus propre à la résorption, et, par conséquent, plus exacte pour la détermination des doses. — On conçoit maintenant pourquoi la méthode endermique n'est pas la meilleure pour l'usage de ce médicament. Les surfaces

enflammées ne pompent pas régulièrement. S'il y a des raisons pour ne pas prescrire la strychnine par la voie gastrique, on peut l'appliquer sur l'œil même, où l'absorption est assez active, sous forme de pommade, ou de poudre, ou de collyre liquide. — Il ne faut pas oublier néanmoins que la strychnine pure est peu soluble, et qu'en la combinant à des acides, elle donne des sels solubles dans l'eau, circonstance importante à noter pour l'exactitude de l'administration. Je prescris ordinairement l'acétate de strychnine, qui est le plus précis des sels strychniques. Il va sans dire qu'on commence par faire dissoudre un grain de ce sel dans de l'eau distillée : on en fait ensuite soit des pilules, soit une potion. La forme pilulaire est généralement préférable pour éviter les erreurs. La potion cependant est plus sûrement absorbée ; il faudrait, dans ces cas, la faire expédier partagée en autant de fioles cachetées qu'on juge convenable de la diviser. La dose la plus faible est d'un vingt-quatrième de grain ; la plus forte d'un demi-grain. Il est prudent de ne jamais dépasser cette dernière limite.

La même solution aqueuse peut servir comme collyre. On la fait tomber entre les paupières à l'aide d'un petit linge, puis on applique sur l'orbite le même linge trempé plusieurs fois. On en frotte également le front, les tempes, etc. L'évaporation, qui résulte de ces frictions, est elle-même utile en enlevant du calorique des tissus sur lesquels elle s'opère.—S'il s'agit d'enfants à la mamelle, on peut se servir de la même solution en lavement. — Chez des personnes qui ont des cautères ou des vésicatoires, le même remède peut être employé en fomentations sur la surface ulcérée, ou même sous forme de pommade, en réglant, bien entendu, la dose d'après les données précédentes. — Sur les femmes à peau fine et chez les enfants, je me trouve assez bien quelquefois de l'emploi aux tempes ou à la nuque d'un emplâtre de diachylon saupoudré de strychnine pure (un sixième de grain) ; on en augmente la dose par degrés, selon les effets. — Quelques personnes préfèrent la noix vomique à la strychnine, comme plus sûre ; d'autres la combinent à cette dernière. M. Pétréquin a fait faire une teinture alcoolique dont on trouve la formule dans la *Gaz. Méd.* La jonction de l'alcool paralyse, selon moi, une par-

tie de la vertu du médicament ; cette forme me paraît beaucoup moins précise que les précédentes. Du reste, quand dans l'espace d'un mois à six semaines la strychnine n'a pas guéri, il est inutile d'insister davantage sur son usage. — Quant à l'union de la strychnine avec les vésicatoires, je la crois très-utile, moins par la révulsion qu'on attribue à ces derniers, que par l'absorption de la cantharide dont l'action dynamique est évidemment contre-stimulante ; aussi mettrai-je pour condition essentielle que les vésicatoires soient toujours cantharidés et renouvelés sans suppuration (vésicatoires volants). Je n'attache pas d'importance au lieu de leur application. Comme je ne crois pas au mystère de la révulsion, je pense que les vésicatoires sont également utiles dans l'amaurose hyperémique, soit qu'on les applique sur les paupières, aux sourcils, aux tempes, à la nuque, soit aux bras, aux jambes ou ailleurs, et que cette utilité est en raison de la quantité de cantharides qui passe dans le sang. Les cautères, le séton, les vésications à l'eau bouillante, au marteau chaud, etc., tout cela est plutôt nuisible qu'utile ; on établit de la sorte un nouveau travail hyperémique dont l'action sur l'organisme est analogue à celle de la maladie qu'on veut combattre. — Le traitement fortifiant que réclame l'amaurose asthénique n'a pas besoin de détails pour être bien saisi ; je dirai seulement qu'indépendamment de l'alimentation substantielle et de l'usage du bon vin, l'opium jouit ici d'une efficacité salutaire ; aussi doit-il former partie essentielle de la médication. — J'arrête ici ces considérations déjà trop longues ; mais je ne dois pas terminer sans faire observer que souvent l'amaurose résiste au traitement le mieux entendu ; cela peut dépendre de ce que la maladie est très-avancée, ou de ce que l'organisation de la rétine est atteinte, ou enfin de ce que la cause de la cécité est inamovible. Je sais bien que les oculistes proprement dits se révoltent à cette dernière assertion, car ils guérissent *toujours* ; mais ce n'est pas pour eux que j'ai tracé ces lignes.

ARTICLE III. — MERCURE.

Plusieurs préparations mercurielles, entre autres le calomel et la pommade napolitaine, sont heureusement employées en ophthalmologie comme des remèdes

anti-phlogistiques. De même que la belladone, le mercure peut donc être prescrit dans toute maladie hyperémique de l'organe oculaire. On s'est formé des idées fort bizarres sur le mode d'action du mercure, et principalement du calomel. Plusieurs auteurs ont cru qu'il agissait chimiquement sur le sang en lui ôtant la plasticité inflammatoire, ou en le liquéfiant, en d'autres termes. Un des membres de la société médicale de Gand, M. Dumont, s'était tellement convaincu de cette idée, d'après quelques expériences qu'il venait de faire, qu'il croyait avoir saisi le bout du voile qu'il voulait déchirer. En rendant compte de son travail, j'ai démontré dans la *Gaz. Méd.* (1838, p. 443) combien étaient peu fondées les conclusions de M. Dumont à cet égard. Voici comment je m'expliquais : — « Le but que l'auteur s'est proposé dans ce travail, c'est de prouver que le mercure est un remède anti-phlogistique, c'est-à-dire qu'introduit dans la masse du sang, il rend celui-ci plus liquide, moins coagulable, et, par conséquent, moins susceptible de congestion inflammatoire ; de là, la conclusion que les mercuriaux sont des remèdes anti-phlogistiques de premier ordre. Pour prouver que cette vertu, le mercure ne la doit qu'à la faculté dont il jouit de diminuer la plasticité du sang, M. Dumont a eu recours à l'expérience. Il a opéré d'abord sur l'homme : ayant mis dans un vase une solution de deuto-chlorure de mercure (dix gr. par once d'eau), il y a fait tomber le sang d'une saignée d'une personne malade ; en même temps il a recueilli une autre quantité de sang de la même saignée dans un autre vase, sans aucun mélange. — Le lendemain, dit l'auteur, deux des tasses contenaient un caillot nageant dans une assez grande quantité de sérum ; mais celle dans laquelle j'avais mis la dissolution de sublimé ne contenait qu'une masse épaisse, sirupeuse et noire, dans laquelle on ne pouvait distinguer de caillot. » — Cette expérience a été répétée sur quatorze malades atteints d'affections hypersthénique ou inflammatoire avec le même résultat. De cette première série de faits, l'auteur conclut qu'introduit dans l'économie animale, le mercure porte une action spéciale sur le sang, d'où résulte la fluidification de cette humeur. — Passant ensuite sur les animaux vivants, M. Dumont a administré à des chevaux atteints de morve jusqu'à une demi-once

de calomel par jour dans du miel. Le sang, qui avant l'expérience se prenait en caillot fort et était couennieux dans le bassin, est devenu tout-à-fait liquide, lorsqu'on a répété la saignée chez le même animal, après quelques jours de l'usage du calomel, et lorsque l'animal avait éprouvé les effets de l'intoxication mercurielle. Donc, dit l'auteur, le mercure agit sur le sang, il le dissout et lui ôte la plasticité inflammatoire.

Arrivant enfin aux faits thérapeutiques connus, M. Dumont fait voir que le mercure n'a été réellement utile que dans les maladies dont la nature était inflammatoire, et toujours, d'après lui, cela a lieu par la délasticité que le remède a opérée sur le sang. Telle est la substance du long travail que nous avons sous les yeux. Le mémoire de M. Dumont touche à un sujet trop important, pour que nous ne nous arrêtions pas aussi sérieusement qu'il l'a fait lui-même, le mercure jouant aujourd'hui un rôle éminent dans le traitement d'une foule de maladies tant aiguës que chroniques. — Deux questions se présentent d'abord : 1° Quelle est la véritable vertu thérapeutique de ce remède ? en d'autres termes, les mercuriaux sont-ils des médicaments anti-phlogistiques, excitants, calmants, désobstruants, spécifiques, etc. ? 2° Le mercure a-t-il la faculté anti-plastique que plusieurs auteurs, et M. Dumont en particulier, lui attribuent ? Des questions secondaires se rattachent à celles-ci. — Pour éclaircir le premier point, trois voies se présentent : l'expérience chez les animaux vivants ; l'expérience chez les hommes bien portants ; enfin l'observation clinique. Or, ces trois genres d'épreuves démontrent : 1° que, quelle que soit la préparation mercurielle qu'on emploie, le remède ne déploie son action qu'après avoir été résorbé et être passé dans le sang ; 2° que cette action se manifeste par le ralentissement de toutes les fonctions, l'abaissement de la vitalité générale de l'organisme ; 3° que, par conséquent, cette action est incontestablement hyposthénisante, analogue à celle de la saignée ; 4° que l'intoxication mercurielle n'est qu'un phénomène d'hyposthénie générale qui se termine constamment par la mort s'il est poussé au-delà de certaines limites, et qu'on ne peut combattre avantageusement qu'à l'aide de remèdes stimulants, tels que l'eau-de-vie, le vin, l'opium, etc. Ces propositions sont basées sur les expé-

riences d'Annesley sur les chiens, de M. Giacomini sur les lapins, de M. Dupuy sur les chevaux, de Rhodes sur des animaux divers et sur une multitude de faits observés chez l'homme. A côté des phénomènes constants d'hyposthénie durant la vie se joignent les observations nécropsiques qui les confirment. Si vous ouvrez en effet les cadavres, soit d'hommes, soit d'animaux qui ont péri par l'empoisonnement mercuriel, vous trouverez les organes intérieurs blancs, flasques et presque exsangues, comme dans toutes les morts par hyposthénie exagérée. Les faits publiés par Pearson, par Ramazzini, par Vedekind, par Hoffmann et par une infinité d'autres observateurs, ne laissent pas le moindre doute à ce sujet. Si vous consultez enfin les observations cliniques publiées depuis Hunter jusqu'à nous, surtout en Angleterre et en Amérique, et dernièrement aussi en France, vous trouverez que, soit qu'on l'administre intérieurement, soit qu'on l'applique extérieurement sous forme de pommade, le mercure jouit d'une vertu anti-phlogistique très-marquée, vertu qui est analogue à celle de la saignée, et opposée à celle de l'opium et des autres remèdes reconnus stimulants. Nous aborderons tout-à-l'heure la question de la fièvre dite mercurielle, de l'inflammation des gencives, etc. Il reste donc prouvé que l'action dynamique générale ou vitale des mercuriaux est hyposthénisante ou contre-stimulante. Le travail de M. Dumont est parfaitement d'accord avec notre manière de voir sur ce point, et il a cité un assez grand nombre de faits cliniques pour prouver l'efficacité réelle des mercuriaux dans le traitement des maladies inflammatoires. On peut consulter d'ailleurs un magnifique chapitre sur ce sujet dans le troisième volume du Traité de matière médicale de M. Giacomini.

Le second point ne porte à la vérité que sur une question de doctrine. M. Dumont, cependant, en a fait une question fondamentale. D'après lui, l'effet anti-phlogistique du mercure ne serait que secondaire à la délasticité du sang. Cette hypothèse avait été imaginée et répandue par plusieurs Allemands ; M. Dumont l'a prise au sérieux et a su lui donner une portée scientifique réelle. D'abord que doit-on entendre par plasticité du sang ? M. Dumont est très-clair à ce sujet : « La quantité plus ou moins grande, dit-il, de cette fibre essentiellement

vivante dans le sang des animaux (savoir, la fibrine), constitue le plus ou moins grand degré de plasticité de ce fluide, c'est-à-dire de tendance à l'organisation. Cette plasticité, ajoute-t-il, est la cause de la solidité du caillot. Elle augmente dans tous les cas où la vitalité est augmentée soit localement, soit généralement. En effet, dans les inflammations, surtout lorsqu'elles sont intenses, le caillot se contracte quelquefois à un tel point, qu'il devient, pour ainsi dire, sphérique; il est alors très-petit et très-dur. Cette plasticité diminue au contraire dans le scorbut, dans l'anémie, dans la faiblesse constitutionnelle, etc. » Ainsi donc, le mot plasticité exprime la quantité de fibrine que le sang contient, et c'est cette fibrine elle-même qui, modifiée d'une certaine manière dans les maladies inflammatoires, constitue les différentes formes de la couenne. — Maintenant, les expériences de M. Dumont prouvent-elles que le mercure ôte au sang sa plasticité, sa fibrine? Aucunement; elles prouvent seulement qu'une solution de sublimé mélangée dans un bassin à du sang sortant de la veine agit sur lui chimiquement ou physiquement, et empêche la séparation de la fibrine avec le sérum. M. Dumont ne s'est point assuré si d'autres substances mêlées au sang ne produiraient pas le même effet. D'un autre côté, quand vous avez donné à un cheval du calomel à haute dose pendant plusieurs jours, et qu'au bout de ce temps vous avez trouvé le sang moins fibrineux qu'avant, cela est loin de prouver que le médicament agit directement sur la plasticité de ce liquide. Tous les moyens reconnus hyposthénisants produisent le même effet, mais par d'autres raisons. Saignez plusieurs fois un animal de manière à le rendre très-faible, vous verrez son sang devenir de moins en moins plastique, uniquement parce que les solides qui le renouvellent incessamment ont été affaiblis. Donnez à un animal de l'extrait de belladone, à un autre de la jusquiame, à un troisième de l'acétate de plomb, à un quatrième de l'acide prussique, de la digitale, du tartre stibié, etc.; vous obtiendrez chez tous le même résultat qu'avec les mercuriaux; c'est-à-dire que la vitalité de l'organisme s'affaiblira, et que le sang deviendra conséquemment de moins en moins fibrineux. Plusieurs membres de la société de Gand, entre autres MM. Lados, Cornélis, Blariau, ont parfaitement saisi les raisons

que nous venons d'exposer. En résumé, on ne peut pas dire que le mercure soit un remède anti-plastique; mais on peut admettre comme un fait démontré par une infinité d'observations, que cette substance, introduite dans le sang, produit des effets adynamiques ou anti-phlogistiques très-marqués. Les faits recueillis par M. Dumont confirment d'ailleurs pleinement cette manière de voir.

Viennent à présent quelques questions secondaires; et avant tout, comment se rendre raison, d'après les faits qui précèdent, de la salivation, de l'inflammation du système glandulaire de la bouche qui succèdent à l'usage des mercureux? Comment se fait-il que, donné à petites doses, le calomel, par exemple, affecte plus facilement la bouche, et que l'opium, joint au même remède, prévient jusqu'à un certain point la salivation? Il ne faut pas oublier que, comme d'autres remèdes, le mercure jouit sur l'économie vivante d'une double action: l'une locale, mécanique, physico-chimique; l'autre générale, dynamique, vitale. — La première peut être de nature opposée à la seconde; c'est ce qu'on voit avec une foule de substances: le tartre stibié, par exemple, appliqué localement, irrite, enflamme mécaniquement, chimiquement la partie; tandis que, passé dans le sang, il abaisse la vitalité générale. La cantharide se trouve exactement dans le même cas, elle vous enflamme la peau d'un côté et vous produit une hyposthénie de l'autre; et enfin le résidu non assimilé de cette substance, étant expulsé par l'émonctoire urinaire, irrite, enflamme mécaniquement la vessie, etc. Il en est précisément de même du mercure: l'observation a prouvé à Fourcroy, à Horn, à Brassavola, à Fernel, à Fabri, à Pitchel, à Mead, à Rhodius, à Bruckmann et à une infinité d'autres que les personnes soumises à un traitement mercuriel présentent très-souvent une partie de ce métal à l'état lobulaire ou de révification dans quelques-unes de leurs sécrétions. Chez un grand nombre d'autres, le mercure a été trouvé de la sorte dans le parenchyme des os des membres ou du crâne: la plupart des cabinets anatomiques en offrent des exemples: d'où l'on a dû conclure avec raison qu'après avoir produit un effet dynamique, le mercure, ou est assimilé, en changeant de nature, ou revivifié et jeté au-dehors par telle ou telle voie, ou bien enfin emprisonné dans tel ou tel endroit de

l'économie. Dans ces deux derniers cas, le mercure doit nécessairement exercer son action mécanique, irritante, inflammatoire sur les tissus avec lesquels il se met en rapport. Ainsi, la salivation, la stomatite mercurielle ne sont qu'un effet secondaire, mécanique, irritatif du médicament, comme l'inflammation de la vessie après l'abus des vésicatoires très-cantharidés. La fièvre dite mercurielle, les ulcérations, les pustules de même nature, etc., se rattachent à la même considération. On voit par ces réflexions combien est erronée l'idée qui admet la salivation comme un élément nécessaire à la cure mercurielle. On comprend par là aussi pourquoi cet effet secondaire de l'action du mercure offre de si grandes variations, selon l'état de la constitution. Toutefois, il est de fait que, donnés par petites doses, les mercuriaux provoquent plus facilement le ptyalisme que lorsqu'on les administre à fortes doses, du moins cela a lieu chez plusieurs sujets. On dirait qu'à fortes doses l'effet hyposthénisant général, étant très-prononcé, empêche la fibre buccale de sentir la réaction mécanique locale. Quant à l'influence de l'opium que quelques médecins anglais joignent au calomel, elle est évidemment de nature à affaiblir l'action dynamique du mercure; c'est, en d'autres termes, un correctif que quelques cliniciens regardent, avec raison, comme un contre-sens thérapeutique. M. Dumont n'ayant considéré le mercure que d'une manière générale, nous avons dû nous borner à cette limite pour le moment; mais on sent bien qu'une autre question d'une importance non moins grande se rattache à celle-ci, c'est celle de l'emploi du mercure dans la syphilis. — L'antimoine, le camphre, l'arnica, le seigle ergoté, entrent sur la même ligne comme remèdes hyposthénisants, contre-stimulants ou anti-phlogistiques. On s'étonnera peut-être d'une pareille manière de voir; qu'importe, si elle a l'expérience et le raisonnement pour elle?

ARTICLE IV. — CAMPHRE.

Consultez les thérapeutistes les plus exercés, lisez les innombrables chapitres qu'on a écrits sur le camphre, vous trouverez presque autant d'opinions que d'autorités relativement à ses vertus curatives. La plupart vous disent : le camphre est un remède éminemment excitant; les autres, un anti-spasmodique;

d'autres, un anti-putride, un insecticide, un anti-rhumatisant, un résolutif; d'autres enfin, un médicament dont l'effet est presque miraculeux dans une foule de maladies diverses, mais dont le mode d'action nous échappe : ce qui veut dire que son emploi n'est pas basé sur des indications thérapeutiques précises. — Tant qu'on ne voudra voir dans les remèdes que des corps agissant par leur contact sur les nerfs de l'estomac ou des autres régions où on les applique, la matière médicale ne cessera d'être une misérable routine. Tant qu'on ne cherchera pas à rattacher l'action de chaque remède à des principes constants de physiologie normale et pathologique, la thérapeutique ne sera point une science. Vous avez beau énumérer les maladies que guérit le camphre, cela n'ajoute que fort peu à nos connaissances; les livres fourmillent d'histoires semblables ou analogues, et ce n'est pas par leur connaissance qu'on pourrait résoudre la question fondamentale que nous venons de poser en tête de cet article.

Des faits, des expériences, nous dirait-on? Eh, oui! nous ne voulons nous-mêmes que cela, et c'est aux faits, à l'expérience éclairée par les lois les mieux connues de la physiologie et de la pathologie que nous demanderons la solution du problème; mais à quoi servent les faits, les expériences, si on les comprend mal, si on les interprète à rebours? — Disons d'abord que, comme tout autre médicament, le camphre n'agit qu'après résorption, après avoir passé dans le sang. Qu'il passe effectivement dans le torrent de la circulation, et par conséquent dans la texture intime de tous les organes, vous en avez une preuve incontestable dans l'odeur camphrée des urines chez les personnes qui en font usage. Ce premier fait nous démontre déjà que, comme beaucoup d'autres remèdes, la résine en question n'est pas complètement assimilable : les particules restantes sont entraînées par le travail de désassimilation et passent par l'émonctoire des reins, comme celle du copahu, de l'asparagine, de la cantharidine, etc. Il nous explique également comment, uni aux cantharides, le camphre prévient jusqu'à un certain point les irritations de la vessie : nous reviendrons sur ce sujet. — Remarquons d'un autre côté, avant d'entrer en matière, que, comme toutes les résines, le camphre est peu digérable, à moins d'être soumis à des conditions

très-favorables d'absorption. Si vous l'introduisez dans l'estomac à l'état solide, il irrite long-temps la nuqueuse; ses exhalaisons passent lentement dans le sang, mais une partie revient par éracinations et irrite l'isthme du gosier. Il ne faut pas confondre cependant les effets locaux, purement mécaniques ou physico-chimiques, avec les effets dynamiques ou constitutionnels dont nous parlerons tout à l'heure. Par les mêmes raisons, nous verrons que le camphre a une action beaucoup plus active à l'état de solution qu'à l'état solide; mais malheureusement cette substance est peu soluble dans l'eau; elle l'est très-bien, il est vrai, dans l'alcool, mais une pareille préparation est fort défectueuse, car l'alcool paralyse une partie des vertus du camphre, ainsi qu'on va le voir. La solution huileuse est la plus exacte; néanmoins, comme dans l'eau froide le camphre se dissout dans la proportion d'un demi-grain par once, et d'un grain par once dans l'eau bouillante, on peut aussi, dans certains cas, faire usage de la solution aqueuse qui est toujours préférable à la préparation alcoolique. — Une dernière remarque préliminaire à l'égard du camphre, c'est que, par cela même qu'il est peu digérable, si vous l'introduisez dans l'estomac, conjointement à des aliments, il ne s'en absorbe que très-peu; son effet sur la constitution est fort léger; il passe en grande partie avec les résidus de la pâte chymense. Tous les médicaments ne sont pas heureusement dans ce cas; il y en a dont l'action est mieux tolérée dans leur union avec les aliments.

Étudions d'abord l'action du camphre chez l'homme bien portant.

§ 1^{er}. *Action physiologique.* — Les faits sont ici tellement nombreux que nous éprouvons un véritable embarras dans le choix. Dans le siècle dernier, un médecin instruit, ami de Cullen et de Monro, voulant s'assurer de la véritable action du camphre, a cru devoir l'expérimenter sur lui-même. Il était bien portant. Ce médecin est Alexander. Les détails se trouvent consignés dans l'ouvrage qu'il nous a laissé en anglais (*Experim. essays*, etc.). Il avala deux scrupules de camphre dans un sirop, après avoir, bien entendu, consigné sur un registre l'état de ses fonctions. — Dix minutes après, très-peu d'effet; seulement le pouls est descendu de 77 pulsations à 75: le thermomètre appliqué à l'épigastre marque un degré de moins. — Quinze minutes

après, le pouls et la chaleur sont revenus à l'état primitif; mais l'expérimentateur éprouve une lassitude générale, de l'acéablement, le besoin irrésistible de bâiller et de se pauculer. Ces phénomènes deviennent de plus en plus prononcés. — Trois quarts d'heure après, le pouls marque 67, c'est-à-dire dix pulsations de moins par minute. Bientôt après, l'expérimentateur dit que la tête lui tourne et qu'il éprouve un sentiment de suffocation; ses idées se brouillent; il se lève, mais il peut à peine se tenir sur ses jambes, ses genoux fléchissent; il s'approche d'une fenêtre, et les objets dans la rue lui paraissent ondoyants et comme couverts d'un brouillard. Il boit une tasse de bouillon, essaie de lire, mais les lettres lui paraissent, les unes éparpillées, les autres amoncelées; il ne peut les déchiffrer. — A ces phénomènes succède un bourdonnement dans les oreilles, puis il tombe sans connaissance et avec une pâleur effrayante. Sa famille s'alarme avec raison; un de ses élèves est présent. On le couche, la syncope se dissipe, il reste très-tranquille et en supination sur le lit. Un instant après il se met sur son séant et fait d'inutiles efforts pour vomir; il se recouche en laissant échapper des cris plaintifs effrayants; mais ce n'est pas tout. — Aussitôt après des convulsions se déclarent; le malade à l'écume à la bouche, les yeux égarés et extasiés, subdelirium, visage presque hirsute et rougeâtre. On appelle Cullen, qui vole à son secours; il répond peu aux questions, dit éprouver une grande chaleur, se jette de son lit sur le parquet, demande qu'on l'asperge d'eau froide sur les mains et le visage; il commence à reconnaître les personnes qui l'entourent, mais il ne sait rendre aucun compte de ce qu'il éprouve. — En attendant, le professeur Monro arrive, il lui offre de l'eau tiède pour le faire vomir; il vomit effectivement une grande quantité de camphre: soulagement. Le pouls marque cent. On lui fait boire deux fois de l'orangeade et de la limonade; pas de changement. Ensuite le malade revient à lui peu à peu, mais il reste comme stupide; tout ce qu'il voit lui semble neuf, même les objets de son cabinet, ses instruments, etc. Il s'est plaint de mal de tête et est resté étourdi et agité pendant le reste de la journée; il a cependant bien dormi la nuit suivante. Le lendemain il était à l'état normal, seulement il a éprouvé pendant quelques jours une sorte de raideur générale et de

la fatigue, comme s'il eût été exposé au froid et qu'il eût fait un grand exercice corporel. (Giacomini, *Matière médicale.*)

Les phénomènes culminants de ce fait intéressant peuvent se résumer ainsi : abaissement du pouls, diminution de la calorification, prostration, vertiges, lipothymies. Ces phénomènes se sont présentés les premiers ; par la suite le pouls s'est élevé, mais c'est lorsque l'irritation mécanique de l'estomac donnait lieu à une réaction. Notons aussi que les boissons acides qu'on a administrées après le vomissement du camphre n'ont aucunement soulagé l'état du malade. Passons à d'autres faits.

Deux individus ont pris, l'un deux serpules, l'autre un demi-gros de camphre. Ils ont éprouvé un abaissement considérable du pouls, pâleur générale accompagnée de froid intense, vertiges, confusion dans les idées, prostration extrême, vomissements. Après les vomissements le pouls est devenu fréquent, mais filiforme. (Griffin, de *Viribus Camphoræ Dissert.*, Edimb., 1765, p. 7.) — Ce fait s'accorde parfaitement avec le précédent. Sans vouloir cependant rien conclure sur la véritable action physiologique du camphre, on peut déjà présumer que cette action n'est point stimulante, car les phénomènes ci-dessus ne sont pas ceux des substances excitantes (alcool, ammoniaque, cannelle, etc.) ; ni anti-spasmodique, car nous avons vu, au contraire, des mouvements convulsifs être produits par le camphre. Qu'est-ce d'ailleurs qu'un remède anti-spasmodique ? mot vague, indéfinissable à notre sens, à moins toutefois de dire avec Molière : un remède anti-spasmodique est un remède anti-spasmodique !

Un homme avale par mégarde une forte solution de camphre qu'on lui avait prescrite pour liniment ; peu d'instants après il devient pâle, éprouve un grand froid aux extrémités, lassitude générale surtout aux membres inférieurs, pouls petit et languissant, sueur froide à la tête. Frédéric Hoffmann qui l'a soigné a caractérisé ces phénomènes comme un empoisonnement froid, et il avait raison. (Hoffmann, de *Camphor. usu intern. secur. et præstant.* Halæ. 1731. *Consult. et resp. med. sect.*, cas. XIX, p. 43.)

Une femme en convalescence de couches a pris soixante grains de camphre. Une demi-heure après elle a été saisie de froid général et de pâleur mortelle.

On l'a ranimée par des moyens échauffants, et ces symptômes se sont peu à peu dissipés. (Pouteau, *Mélanges de chirurgie.*)

Le docteur Caruzzi a expérimenté sur lui-même l'action du camphre ; il a commencé par de petites doses et est arrivé graduellement à des doses élevées. Les phénomènes qu'il a éprouvés lui ont offert une grande ressemblance avec ceux de la saignée, savoir : un sentiment de froid, de la langueur générale, abaissement du pouls, obscurcissement de la vue, etc. Ces phénomènes se dissipaient constamment en prenant une dose de bon vin ou d'eau de-vie. (*Giorn. della soc. med. chir. de Parm.*, cahier 51, p. 208, et cahier 57, p. 40. *V.* Giacomini, ouv. cité.)

Hahnemann, qui a aussi expérimenté le camphre chez l'homme bien portant, a également noté que ses effets sensibles sont le froid général, pâleur, fixité extatique des yeux, abolition des sens et de l'intelligence, lenteur de la respiration, respiration haute, tremblements des pieds, sueurs froides, petitesse et lenteur du pouls. (*Fragm. de Virib. medic.*, p. 47.) — Nous pourrions rapporter ici un grand nombre d'autres faits constatant les effets physiologiques du camphre ; ils ressemblent tous aux précédents et n'ajouteraient rien aux conclusions que nous établirons tout-à-l'heure. Contentons-nous de reproduire, en attendant, un passage intéressant de l'important ouvrage de M. Giacomini : « Les effets du camphre, dit cet habile thérapeutiste, sont un sentiment de fraîcheur dans la bouche et dans le gosier. Si la dose est modérée on n'éprouve ensuite qu'une légère chaleur dans ces mêmes parties et dans l'estomac. Ces effets sont de courte durée. Si les doses sont répétées pendant quelque temps, la chaleur a plus de durée et d'intensité, et l'on éprouve par moments des espèces de rongeurs au visage et aux oreilles, puis de la céphalalgie. Dans les commencements l'appétit paraît augmenter un peu, mais bientôt survient de l'insappétence, éructations camphrées, poids à l'estomac, anxiété, soif, sécheresse à la bouche, nausées, vomissements. Si l'on en excepte les nausées et les vomissements, les phénomènes ci-dessus pourraient à la rigueur être regardés comme le résultat d'une excitation ; ils dépendent cependant de l'action mécanique, irritante du camphre dans l'estomac, à cause de la difficulté qu'il présente à l'action digestive.

La suite des phénomènes effectivement ne laisse pas de doute sur l'exactitude de cette manière de voir. Bientôt le pouls commence à baisser, à s'amollir, à se ralentir. Ce changement est d'autant plus prononcé que la dose du camphre est élevée; il va quelquefois jusqu'à l'évanouissement et à l'asphyxie. On éprouve froid aux extrémités et dans le corps, tremblements, pâleur, sueurs copieuses et froides, sécrétion abondante d'urine, écoulement involontaire de ce liquide; chez quelques sujets le pouls devient non-seulement filiforme, mais encore irrégulier et fréquent; langueur générale; la vision est d'abord plus perçante, puis confuse; œil extasié et saillant, intelligence obtuse, perte graduelle du sentiment de l'existence, stupeur, subdelirium; enfin spasmes musculaires, grincements des dents, salive écumeuse, paralysie, mort. Plusieurs auteurs ont observé un autre effet fort remarquable du camphre, c'est l'impuissance au coït. — Cette dernière remarque est ancienne. On se rappelle, en effet, cet aphorisme de l'école de Salerne : *Camphora par naves castrat odore mares!* On dit que les anciens peints entouraient de sachets de camphre leur scrotum quand ils avaient à peindre les jeunes femmes nues qui leur servaient de modèle. On raconte le même fait à l'égard de certains marins pendant les longues traversées. Si ce phénomène est réel on pourrait en tirer parti dans les opérations qu'on pratique sur la verge et dont le plus grand obstacle à la réussite est l'érection. On pourrait également l'appliquer avec un immense avantage dans les séminaires, dans les collèges, dans les couvents, etc.

Les conséquences qui découlent naturellement des observations précédentes, sont : 1° que l'action physiologique du camphre est une, savoir : hyposthénisante, affaiblissante, contre-stimulante, anti-phlogistique, ou analogue à celle de la saignée; 2° que cette action porte principalement sur le cœur, le système artériel et la moelle épinière. — Avant cependant de donner ces conclusions comme rigoureuses, consultons une autre catégorie de faits plus concluants encore.

Si nous consultons les expériences nombreuses qu'on a pratiquées avec le camphre chez les animaux vivants, nous les trouverons parfaitement d'accord avec les faits précédents. — En 1825, un jeune médecin sicilien, M. Seuderi, fit

beaucoup d'expériences sur les lapins avec le camphre; ses résultats se trouvent consignés dans les Mémoires de la Société de Bologne, vol. 2^e. Il les varia de différentes manières, et les répéta un assez grand nombre de fois pour pouvoir compter sur leur valeur. Cet auteur donna le camphre seul d'abord, puis mêlé à des substances, soit stimulantes, comme l'opium, l'alcool, l'ammoniaque, soit contre-stimulantes, comme l'eau cohobée de laurier-cerise. — Toutes les fois que le camphre était administré seul, les animaux offraient d'abord une sorte d'accélération dans la respiration; ensuite de l'agitation, de la chaleur aux oreilles; puis ils tombaient et restaient sur le sol avec des signes évidents de lassitude, de prostration; quelques-uns continuaient à marcher, mais irrégulièrement, sans direction précise, et tombaient à chaque instant; d'autres enfin éprouvaient des convulsions, la paralysie du train postérieur, se traînaient avec peine et avaient les yeux fixes et très-ouverts, la pupille dilatée, grinçaient des dents, laissaient à chaque instant échapper leur urine, et enfin ils mouraient promptement dans les convulsions, si le camphre avait été donné à dose assez élevée (deux scrupules). — Les autopsies n'ont offert à M. Seuderi rien de constant : tantôt il n'a trouvé aucune lésion; tantôt il a observé des injections sur la muqueuse de l'estomac, tantôt enfin des taches cendrées vers les centres nerveux. — En donnant le camphre uni à l'opium, ses effets ont été très-faibles ou nuls. Ainsi, dix grains de camphre qui, administrés seuls à un lapin, produisaient des phénomènes très-marqués d'empoisonnement, avaient une action nulle unis à un ou deux grains d'opium; l'animal a continué à prendre cette dose pendant onze jours sans en être incommodé. À la dose de deux grains, l'opium non-seulement paralysait l'action du camphre, mais encore occasionnait des symptômes légers de narcotisme. En élevant la dose de l'opium à trois grains et demi ou quatre grains, l'animal mourait avec les symptômes de l'empoisonnement narcotique.

Que conclure de ce fait? Dans l'expérience précédente, l'action du camphre a donc été, non-seulement anéantie par l'opium, mais encore dépassée. On sait que les lapins sont extrêmement sensibles à l'opium; une petite dose les jette dans la stupeur, et pourtant ils en ont

parfaitement toléré deux grains pendant plusieurs jours : preuve évidente que cette dose était elle-même paralysée par les dix grains de camphre. Si, d'un côté, dix grains de camphre agissent sur la vitalité de l'organisme en la mettant, par exemple, à dix degrés au-dessous du type normal ; si, de l'autre, deux grains d'opium élèvent la force vitale comme douze, il est évident que les deux actions doivent se neutraliser réciproquement, et la vitalité se trouver de deux degrés au-dessus du type normal : de là la légère ébriété narcotique que les animaux présentaient. Élevez la dose de l'opium, il est évident que vous aurez des effets propres à cette substance et proportionnés à la quantité au-dessus des deux grains qui ont été détruits par le camphre. Nous allons voir que l'eau-de-vie, le rhum, l'alcool, l'ammoniaque se comportent exactement de la même manière que l'opium. On comprendra maintenant comment Hallé a pu s'assurer que le meilleur antidote de l'opium était le camphre (*Mém. de la Soc. roy. de Méd.*, 1783, p. 66), et Cansbruch ne point trouver de meilleur contre-poison du camphre que l'opium. — Ayant administré le camphre en union avec l'ammoniaque liquide à dose graduée, M. Scuderi a vu les deux effets se neutraliser dans la proportion de quatorze grains de camphre et vingt grains d'ammoniaque. Ces doses ont été continuées pendant quatorze jours sans le moindre effet ; et notez bien que si vous donnez séparément à un lapin quatorze grains de camphre, et à un autre vingt grains d'ammoniaque, vous aurez chez le premier des symptômes très-prononcés d'hyposthénie, chez le second des signes très-manifestes d'excitation. Le quinzième jour, on a élevé le camphre à dix-sept grains, celle de l'ammoniaque à vingt six ; les animaux ont commencé seulement à donner des signes d'agitation et de dyspnée. En augmentant chez les uns l'ammoniaque, le camphre restant le même, on a obtenu des symptômes d'excitation et d'empoisonnement hypersthénique. En augmentant au contraire la dose du camphre, celle de l'ammoniaque restant la même, on a obtenu des symptômes d'empoisonnement asthénique comme dans les premières expériences avec le camphre seul.

D'autres lapins ont été soumis par M. Scuderi à l'action combinée du camphre et de l'alcool. Les effets ont été absolument les mêmes que dans les ex-

périences précédentes. L'alcool a paralysé l'action du camphre dans certaines limites, au-delà desquelles il a obtenu l'ivresse si l'alcool était en excès, l'hyposthénie et la mort si les doses du camphre étaient excessives. Est-il besoin de dire maintenant combien est vicieux la préparation alcoolique du camphre ? Que devient à nos yeux l'eau-de-vie camphrée réputée si miraculeuse, si ce n'est un contre-sens pharmaceutique ? Si cette liqueur est peu chargée de camphre, l'action de ce dernier est nulle ; reste seulement l'effet de l'alcool. Si elle en est fort saturée, le camphre pourra paralyser l'alcool et exercer lui-même une action plus ou moins faible. Cette action cependant est toujours incertaine. — Ces phénomènes s'expliquent parfaitement par les considérations qui précèdent, et si quelque chose doit nous étonner, c'est que M. Scuderi ait si mal compris ses propres expériences, car il en a déduit des conséquences tout-à-fait contraires à la logique. M. Giacomini, qui a donné un extrait de ces expériences, s'étonne également avec raison de la conclusion anti-logique de M. Scuderi. Ce médecin a conclu, en effet, que le camphre était un remède stimulant. — C'est aussi l'opinion de M. Orfila. Mais quand ce chimiste donnait le camphre à doses élevées aux chiens auxquels il liait ensuite l'œsophage, ces animaux mouraient sans doute en partie par l'action du poison, en partie par l'effet de l'opération qu'ils venaient de subir ; et c'est ce qui explique qu'à l'autopsie la muqueuse œsophagienne et gastrique était naturellement phlogosée, et le cerveau injecté soit par la réaction traumatique, soit par des stases passives de sang. — Ce qui vient à l'appui de l'action hyposthénisante du camphre, c'est que, dans une autre série d'expériences, M. Scuderi a donné cette substance conjointement avec l'eau cobobée de laurier-cerise (dont l'action contre-stimulante est hors de doute), et les animaux ont présenté des phénomènes de prostration beaucoup plus prononcés que lorsqu'il était donné seul ; leur mort arrivait toujours beaucoup plus promptement. L'eau de laurier-cerise a doublé, triplé l'action hyposthénisante du camphre, tandis que l'opium, l'alcool, l'ammoniaque, l'ont au contraire paralysée. Les expériences précédentes ont été dans ces derniers temps répétées et variées de différentes manières à la clinique de Padoue ; elles ont donné constamment les

mêmes résultats. Monro avait lui-même observé les phénomènes d'hyposthénie chez les grenouilles, dans la bouche desquelles il avait placé des morceaux de camphre; et Menghini de Bologne, qui a expérimenté aussi sur des animaux de différentes familles, a obtenu les mêmes effets. Allons plus loin avant de conclure.

§ II. *Applications cliniques.* — S'il est vrai que l'action physiologique du camphre soit hyposthénisante, ainsi que nous croyons l'avoir démontré, ce remède doit être utile dans toutes les maladies à fond hyperémique, ou dont le traitement doit être anti-phlogistique. Cet énoncé sera aisément compris que, loin de faire du camphre un médicament privilégié, nous le rattachons à la liste la plus usuelle des secours thérapeutiques. Le développement d'une pareille assertion exige une appréciation rigoureuse de tous les faits cliniques connus; si de cet examen il résulte évidemment que le camphre n'a été réellement utile que dans les cas où la médication anti-phlogistique était seule indiquée, le problème aura été résolu dans notre sens.

Nous empruntons à l'ouvrage de M. Giacomini une partie des considérations qui vont suivre.

1° *Affections gangréneuses.* Une ancienne tradition fait encore de nos jours regarder le camphre comme un remède anti-septique, c'est-à-dire contraire à la gangrène et à la putréfaction. La source de cette croyance remonte à l'époque où l'on faisait dépendre beaucoup de maladies de l'introduction dans le sang d'un principe présumé corrupteur ou septique. C'est dans les affections gangréneuses surtout qu'une pareille doctrine jouit encore d'un certain crédit. Aussi le camphre, qui occupe le premier rang parmi les médicaments anti-septiques des anciens, est-il recommandé communément comme le meilleur topique dans les régions frappées de gangrène. — Qui de nous n'a pas vu Boyer, par exemple, entourer de compresses trempées dans de l'eau-de-vie camphrée, et même saupoudrer de camphre les membres frappés de sphacèle? — On sait, d'ailleurs, qu'une foule d'auteurs acérés, tels que Pouteau (ouvrage cité), Vogel (Loder's Jour. f. d. Chir. 2 Bd., p. 256), Himly (Abh. üb. d. Brand, p. 44), Hoffmann (Dermiltzbrand, etc., 1827, p. 295), etc., etc., ont recommandé ce moyen pour préve-

nir la gangrène et la guérir lorsqu'elle était déjà déclarée: mais il importe de s'entendre à ce sujet. — Il y a gangrène dans une région, toutes les fois que les tissus ont perdu toutes leurs propriétés vitales, et qu'ils deviennent par conséquent susceptibles de subir le travail de putréfaction. Ce travail est, comme on sait, tout-à-fait distinct de la gangrène, il est purement chimique et toujours consécutif à celle-ci; il peut être prévenu par une foule de moyens que nous allons indiquer, entre autres par le camphre. — Si l'on entend par anti-septique un corps capable de prévenir la putréfaction, ou ce travail de chimie animale par lequel les molécules d'une partie dont la vie est éteinte subissent des changements particuliers, et donnent lieu à la naissance de plusieurs corps nouveaux animés ou inanimés, nous accorderons volontiers au camphre une pareille propriété. En ce sens, il se place sur la même ligne qu'une foule d'autres résines, et de baumes; que le charbon, les liqueurs, les sels, etc., dont on se sert pour conserver les viandes, et dont les anciens faisaient usage pour la préparation des momies, etc. Mais il y a loin de là à la croyance qui accorde au camphre la propriété de prévenir, de limiter ou de dissiper le travail destructeur de la vie, dont le résultat constitue la gangrène. — Quelles conditions voulez-vous que la gangrène présente pour que les topiques camphrés aient l'effet anti-septique ou curatif qu'on leur attribue? Dans l'état actuel de la science, nous connaissons plusieurs espèces de gangrènes:

1° Mécanique (écrasement, brûlures, étranglement, oblitération vasculaire, etc.);

2° Phlogistique (sèche ou humide);

3° Asthénique (froid, seigle ergoté, etc.);

4° Spécifique (inoculation, pustule maligne, ponrriture d'hôpital, etc.).

Il faut nécessairement remonter à ces distinctions, si l'on veut établir un traitement rationnel. — Or, dans la gangrène mécanique que peut faire le camphre? Il est évident que si la gangrène est simplement imminente, ce qui veut dire que la vie existe encore dans les parties, comme dans certains cas de ligature ou de compression, soit artérielle soit veineuse, le véritable anti-septique serait l'enlèvement de la cause mécanique, le rétablissement de la circulation

en un mot. Que si la mortification est déjà déclarée, et que la cause mécanique soit inamovible, vous avez beau sursauter la constitution et la partie affectée du prétendu anti-septique, le camphre n'influencera pas le moins du monde le travail destructeur. Il faut néanmoins convenir que, pour prévenir ou retarder la putréfaction des parties gangrenées, il est utile de les embaumer à l'aide d'une solution huileuse de camphre; le même but peut être obtenu par d'autres moyens connus d'embaumement. Nous nous garderions bien de conseiller dans ces cas la solution alcoolique de camphre, car, comme les alentours des tissus mortifiés doivent s'enflammer, l'alcool pourrait provoquer une réaction trop violente et ajouter une gangrène inflammatoire à une gangrène mécanique, surtout si l'alcool venait à être résorbé. — Dans la gangrène phlogistique la science ne connaît pas aujourd'hui de meilleur anti-septique que le traitement anti-phlogistique. A ce titre, le camphre donné intérieurement est un remède, comme la saignée, la diète, etc. C'est dans cette catégorie que se placent naturellement les faits rapportés par Pouteau, par Himly, par Vogel, par Hoffmann, etc. Mais, comme on le voit, il n'y a là rien de spécifique ni de véritablement anti-septique dans le sens généralement reçu. Les applications locales d'huile très-saturée de camphre sont utiles dans ces cas, et comme moyen d'embaumement, et comme remède anti-phlogistique, surtout si on les emploie conjointement avec des cataplasmes émollients. — Dans la gangrène aseptique, l'usage du camphre est funeste; c'est aux remèdes toniques et stimulants qu'il faut en confier la cure; et dans la gangrène spécifique il ne saurait remplir aucune indication véritablement importante. — Il nous serait facile de développer cette proposition, mais nous présumons que nous serons assez bien compris sans autres détails. — En résumé, on peut dire que dans les affections gangréneuses le camphre, employé localement, n'est utile que comme agent chimique capable de prévenir ou retarder la putréfaction des parties déjà mortifiées; employé intérieurement ou par les différentes voies connues d'absorption, il n'offre aucune des propriétés anti-putrides qu'on lui attribue; cependant il peut être utile dans les seuls cas où la gangrène réclame le traitement anti-phlogistique.

Scarpa.

Continuons l'appréciation des faits cliniques, et voyons s'ils s'accordent avec les conclusions que nous venons de poser. Après les affections gangréneuses viennent les maladies spasmodiques. — Ici la réputation du camphre est si colossale, qu'il faut beaucoup de délicatesse et de circonspection pour en discuter la véritable valeur. Que répondre effectivement aux masses énormes de faits qu'on présente en faveur de la vertu anti-spasmodique de cette résine? Voyez les résultats heureux qu'on a obtenus du camphre dans le hoquet spasmodique, maladie si incommode et si opiniâtre quelquefois (Home, *Clinical experiments*, p. 193); dans l'asthme convulsif (Millar, *On asthma and hooping cough*, p. 104); dans l'épilepsie (Wilson, *Edimb. med. Comment.*, t. xi, p. 22); dans la chorée ou danse de Saint-Guy (Locher, *Obs. prat.*, p. 42); dans le delirium tremens (Godeu, *De delir. tremens.*, vi. cap.); dans plusieurs variétés de folie, principalement dans la nymphomanie, dans le satyriasis ou priapisme, dans l'onanisme obstiné (Etmuller, Jærdens, Borsieri, etc.); dans l'ambliopie amaurotique (Arneman, Seling, Flemming), etc. — Sans doute que ces faits, dont le nombre pour chaque catégorie est imposant, sont d'une très-grande valeur; mais cette valeur est-elle ce qu'on la suppose? Nous ne le pensons pas, et c'est précisément sur ce point que porte la question que nous discutons. — Le mot spasme, ou convulsion, signifie mouvement désordonné des muscles. Ce mouvement se rattache lui-même à une lésion des centres nerveux, ou du moins des organes qui ont des connexions intimes avec la source des nerfs qui animent les muscles désordonnés. Cette lésion est elle-même de nature variable, et exige un traitement différent selon les circonstances. Nous savons, en effet, qu'il y a des spasmes, des convulsions dépendant d'une congestion sanguine habituelle, d'une phlogose sourde, d'une irritation inflammatoire causée par des causes mécaniques ou autres dans la moelle ou dans le cerveau (tubercules, exostoses, etc.), et d'autres qui tiennent au contraire à un ramollissement athénique des mêmes organes. — Nous savons également que l'irritation dentaire ou vermineuse, chez les enfants, réagit parfois sur les centres nerveux et donne lieu aux mouvements spasmodiques dont il s'agit. Or, s'il est vrai que le camphre est un remède anti-spasmodique, nous serons autorisé à dire

que la saignée qui combat la congestion, la lancette qui divise les gencives, le purgatif qui chasse les vers intestinaux, la pince qui extrait une aiguille enfoncée dans les chairs, le vin, l'ammoniaque, la pile galvanique, etc., sont également des moyens anti-spasmodiques, car ils dissipent aussi parfois les spasmes et les convulsions.

On prévoit déjà dans quelle espèce de catacombes dangereuses on se laisserait entraîner par cet empirisme aveugle si on n'avait pas recours à la saine analyse philosophique des faits. Vous traiteriez des maladies de nature opposée par le même remède, vous seriez utile aux uns, fort nuisible aux autres. — Analysez les faits ci-dessus dans leurs détails, vous verrez que le camphre n'a été réellement utile que dans les seuls cas où les spasmes, les convulsions, dépendaient d'une affection de nature hyperémique. Dans ces cas, effectivement, le camphre, administré seul ou joint à la saignée, a produit des effets plus salutaires que les seules saignées répétées et la diète. Cela ne doit point étonner si on veut se rappeler ce que nous avons démontré dans les deux articles précédents, que l'action hyposthénisante du camphre porte non-seulement sur l'entier organisme, mais plus spécialement sur le système rachidien. — Donnez le camphre dans les spasmes asthéniques, comme aux personnes qui tremblent par manque d'aliments, ou qui éprouvent des convulsions par l'intoxication, soit saturnine, soit strychnique, par exemple, vous augmenterez inévitablement le mal. Singulier médicament anti-spasmodique que le camphre, puisqu'il produit lui-même des spasmes et des convulsions, ainsi que nous l'avons vu dans les nombreuses expériences que nous avons citées. N'allez pas croire, par hasard, que ces observations vous mènent aux *similia similibus*, puisque l'expérience a démontré que les convulsions produites par le camphre doivent être traitées par les excitants, comme toutes celles dont la condition pathologique est asthénique. — Je ne sais précisément quelle est la condition pathologique de l'asthme. Les idées ne sont pas, que je sache, bien arrêtées à ce sujet; mais soit que les symptômes se rattachent à une dilatation de l'aorte, à une tumeur thoracique quelconque, soit qu'ils tiennent à une lésion des nerfs diaphragmatiques ou autres, toujours est-il que le traitement réellement utile dans cette

maladie est l'anti-phlogistique, et que les moyens excitants l'exaspèrent. Outre que tous les asthmes ne sont pas guérissables, nous ne saurions accorder au camphre d'autre valeur dans les cas de ce genre que celle d'un médicament hyposthénisant ou anti-phlogistique.

La chorée, l'épilepsie, maladies très-analogues entre elles, plus voisines peut-être que ne le sont la goutte et le rhumatisme, offrent les mêmes conditions de variabilité. Dans l'état actuel de la science, le praticien qui ne remonte pas des phénomènes apparents d'une maladie aux lésions matérielles des organes qui les produisent, est dans une fausse direction; sa médication est généralement aveugle, souvent dangereuse. Or, qu'ont démontré les recherches anatomiques sur ces deux maladies? Tantôt des phlogoses sourdes dans les membranes de l'appareil encéphalo-rachidien, tantôt des irritations mécaniques médiates ou immédiates du même appareil (tumeurs diverses, cicatrices, etc.). — D'un autre côté, dans quels cas le camphre a-t-il soulagé ou guéri ces maladies? Précisément dans ceux où la condition hyperémique était dominante. Ce qui confirme cette assertion, c'est que le même résultat a été également obtenu par d'autres médicaments dont l'action hyposthénisante est incontestable, la belladone, par exemple. Ainsi donc, encore ici l'analyse des faits fait disparaître la prétendue vertu anti-spasmodique du camphre pour faire place à la simple action hyposthénisante. — Quant au *delirium tremens*, on sait en quoi consiste cette maladie; c'est une sorte de tremblement accompagné d'insomnie et d'inaptitude au travail, qu'on rencontre chez les ivrognes qui ont cessé tout-à-coup de prendre leur dose habituelle d'alcool ou bien sans cette dernière circonstance. Le camphre a souvent produit d'excellents effets dans ces cas; quelquefois l'opium également. Notons d'abord que la condition pathologique du *delirium tremens* n'est pas toujours la même. Chez tel ivrogne il y a évidemment un état d'hyperémie encéphalique et spinal, soit simple, soit accompagné d'altération des membranes ou des vaisseaux de l'axe encéphalo-rachidien. Le tremblement dans ce cas offre quelque chose d'analogue à la chorée, et ne saurait céder qu'au traitement anti-phlogistique, principalement à l'action de l'acide sulfurique dont la vertu contre-stimulante est hors de doute.

Chez tel autre ivrogne au contraire, il y a faiblesse constitutionnelle par l'effet de l'âge avancé : dans ce cas, le manque de stimulus habituel détermine une sorte de tremblement et d'insomnie comme chez un homme bien portant qui reste un ou deux jours sans manger, surtout en hiver. Le tremblement mercuriel, qui est aussi de nature asthénique, offre une grande analogie avec cette espèce de delirium tremens. L'opium est un excellent remède dans cette forme de delirium ; il agit en excitant comme le vin ; aussi voyons-nous également le mal disparaître en redonnant aux malades la quantité habituelle d'alcool dont ils étaient privés. Quand on dit, par conséquent, que le camphre guérit le delirium tremens par sa vertu anti-spasmodique, on avance une double erreur, si l'on ne spécifie pas les conditions dans lesquelles le remède est applicable.

Si nous passons à présent à l'examen des cas de satyriasis, de nymphomanie et d'onanisme qu'on a combattus avec succès à l'aide du camphre, nous chercherons en vain dans ce médicament d'autre action que l'anti-phlogistique. Que sont effectivement le satyriasis, la nymphomanie, l'onanisme ? Sans vouloir nous occuper ici de la question de savoir si le cerveau et le cervelet sont malades avant ou après l'appareil génital, nous nous contenterons de faire constater que dans ces affections l'utérus, le vagin sont évidemment chauds, rouges, phlogosés, hypertrophiés, et que les mêmes conditions d'hypérémie ont été rencontrées dans l'appareil génital des priapistes et des onanistes. Dans un cas de cette dernière espèce, disséqué par Lobstein, les vésicules séminales et les cordons déférents étaient enflammés, épaissis, suppurés. Ce qu'on peut encore assurer à ce sujet, c'est que le seul traitement qui a donné des résultats favorables est l'anti-phlogistique ; l'eau de laurier-crise surtout, et l'acide prussique dont l'action hyposthénisante est hors de doute, sont les remèdes sur lesquels on peut compter. Le camphre a aussi produit d'excellents effets ; nous l'avons donné nous-mêmes l'année dernière, avec un succès très-heureux, chez un jeune homme marié (25 ans) qui éprouvait toutes les nuits des spermatisations involontaires, nombreuses, fort fatigantes, à la suite d'une blennorrhagie chronique. Nous avons donné le camphre dissous dans l'huile et réduit en pilules à la dose de deux, qua-

tre, six grains par jour. Nous l'avons prescrit comme remède hyposthénisant, dont l'action répétée est beaucoup plus durable que celle de la saignée ; et il nous serait impossible de lui assigner d'autres vertus dans les guérisons des maladies ci-dessus mentionnées. — Nous disions, dans un des articles précédents, que si l'aphorisme de l'école de Salerne, relativement au camphre, était vrai, cette substance aurait pu être appliquée avec succès contre la *luxuria manuensis* des collèges, des séminaires, et des événements des deux sexes. Nous sommes heureux de trouver aujourd'hui que la même idée avait été avancée par Necker. M. Giaeomini fait à ce sujet une réflexion importante :

« Il paraît, dit-il, que le camphre apaise les stimulus sexuels, et devient aphrodisiaque en hyposthénisant la moelle épinière, et en particulier les nerfs sacro-lombaires qui se rendent à l'appareil génital. Son usage cependant chez les jeunes gens ne doit pas être prolongé, car on a observé des marins et des peintres qui ont perdu sans retour le pouvoir procréateur par suite de l'abus de cette substance employée comme tonique sur les organes génitaux. » — Avons-nous maintenant besoin de dire dans quels cas d'ambliopie ou d'amaurose le camphre a pu être utile ? Voyez les articles sur la strychnine, insérés dernièrement dans *la Lancette*. Les oculistes qui attribuent au camphre des propriétés excitantes s'étonnent d'entendre dire que ce remède peut être, comme la belladone et la strychnine, administré avec succès dans l'amaurose hyperémique. — On sait le rôle immense qu'on faisait autrefois jouer au camphre dans toutes les fièvres dites malignes. Le camphre était le désinfectant par excellence. On sait aujourd'hui à quoi s'en tenir sur cette prétendue qualité. Si le camphre a été réellement utile dans ces maladies, ce n'est certainement pas en excitant le système nerveux comme on le présume, car cette propriété il ne l'a point, mais bien en agissant comme les saignées méthodiques et répétées (Bouillaud). — Il est singulier que parmi les autres propriétés que les auteurs ont assignées au camphre, on trouve encore la propriété sudorifique. Ainsi n'ont-ils pas manqué de prescrire ce remède dans les maladies éruptives aiguës, alors qu'elles sont très-confluentes, malignes, rétro-pulsées, ou qu'elles éprouvent de la difficulté à paraître. Des faits assez con-

clnants ont été rapportés en faveur de cette manière de voir. Aujourd'hui on a avec raison substitué au camphre l'usage de la saignée et des bains; c'est déjà dire, par le fait même, que l'action du camphre équivaut à celle de la saignée. — Haller dit que dans une épidémie varioleuse, on a sauvé un grand nombre d'individus à l'aide du camphre prescrit à la dose de 10 à 20 grains par jour, dans du jus de citron, au lieu de la saignée (*Opusc. path.*). — A l'hôpital des varioleux de Londres, on s'est assuré que le meilleur moyen pour combattre les maux de tête dans la variole confluente, c'est la saignée, ou le camphre à la dose d'un scrupule par jour (Woodville, *Medical botany*, p. 688).

De plus longs détails sur ce sujet nous paraissent superflus; néanmoins nous devons faire une remarque importante à l'égard de la variole. — On sait que MM. Nonat et Briquet ont, après M. Serres, fait des expériences avec le mercure sur les pustules varioliques, et prouvé que ce métal fait, comme le nitrate d'argent, avorter ces pustules, ou du moins les rend singulièrement bénignes de confluentes qu'elles étaient, et prévient par là l'inconvénient des cicatrices profondes. On avait cru voir, dans cette action du mercure, quelque chose de spécifique. Cependant, les recherches auxquelles nous venons de nous livrer sur le camphre nous ont fait découvrir que le même effet avait été obtenu par d'autres avec cette dernière substance. Borsieri (*Inst. med. pract.*, vol. III, p. 261), Hoffmann, Bayler (*Hufeland's Journ.*, 1, Bd., p. 436), ont dissous le camphre dans du jaune d'œuf, et en ont couvert la figure des sujets atteints de variole; ils ont fait de la sorte, tantôt avorter les pustules, tantôt rendu leur marche excessivement bénigne. Le même moyen préserve de l'éruption, d'après ces auteurs, la région sur laquelle on l'applique. Un autre auteur, Gesenius, est allé plus loin (*Heilmitteltre*, p. 520); il a conservé pendant quelque temps du virus-vaccin avec du camphre, et il s'est assuré qu'il perdait sa faculté contagieuse. Nous n'entrons pas ici dans la question de savoir si le camphre agit comme insecticide; nous nous le fait, et nous passons outre. — Le rhumatisme aigu, les douleurs articulaires chroniques, le lumbago, la sciatique, ont été, depuis l'antiquité, combattus avec succès à l'aide du camphre (Giacomini, t. IV, p. 349). Créé-

rons-nous pour cela une autre entité spéciale en faveur de ce remède? Voyez l'importante monographie de M. Réveillé-Parise sur ces maladies; voyez les résultats obtenus par M. Bouillaud à l'aide des saignées méthodiques et persévérantes, et vous conviendrez avec nous qu'il n'y a rien là qui rende le camphre digne d'une place différente de celle qui convient aux remèdes dits anti-phlogistiques. — Nous n'irons pas plus loin dans cette analyse pour prouver que le camphre n'a été réellement utile que dans les maladies qui réclamaient essentiellement le traitement anti-phlogistique. Nous trouvons effectivement, à côté des affections ci-dessus, des maladies guéries par le camphre à haute dose, dont la nature hypéremique ne saurait offrir aucune contestation. De ce nombre sont le croup, l'angine, la pleurésie, la pneumonie, la métrite, la péritonite puerpérale, la blénorrhagie cordée, les brûlures, l'érysipèle flegmonex, le flegmon de la mamelle, les ophthalmies aiguës, etc. Plusieurs faits incontestables de cette catégorie se trouvent consignés dans l'ouvrage de M. Giacomini.

§ III. *Conclusions.* — 1^o A l'état physiologique ou chez l'homme sain et chez les animaux, le camphre n'a d'autre action qu'une action hyposthénisante ou affaiblissante. Cet affaiblissement ne se déclare qu'autant que la substance a été résorbée et est passée dans le sang; il a lieu sur tout l'organisme, mais il agit principalement sur la force du cœur, sur ses dépendances et la moelle épinière. Aussi l'école italienne a-t-elle placé le camphre au premier rang des remèdes hyposthénisants cardio-vasculaires et spinaux. S'il est donné à haute dose, l'affaiblissement devient tellement prononcé, qu'il y a affaïssement progressif de toutes les fonctions; les membres inférieurs se paralysent, et la mort a lieu avec tous les caractères de l'empoisonnement asthénique. On peut dissiper ces phénomènes à l'aide des stimulants (vin, eau-de-vie, rhum, ammoniac, éthers, etc.)

2^o Cette action peut être comparée à celle de la belladone, avec cette différence pourtant que l'effet électif de cette substance porte sur l'encéphale, tandis que celui du camphre se concentre vers la moitié inférieure de la moelle épinière et le cœur. On peut tirer parti de cette action pour apaiser la concupis-

soit malade. Le camphre, dans ce but, doit être principalement employé par la bouche, de la manière et aux doses que nous indiquerons plus bas : rien n'empêche cependant de s'en servir aussi localement. Dans les opérations chirurgicales sur la verge, dans les érections douloureuses de la chaude-pisse, ce moyen peut rendre d'immenses services. Par suite de cette propriété le camphre pourrait aussi devenir un objet de mauvaise plaisanterie pour les jeunes gens luxurieux.

3^o A l'état pathologique ou dans les maladies, le camphre n'a pas d'autre action qu'à l'état physiologique. Son action est une, toujours la même, toujours primitive; elle est anti-phlogistique comme celle de la belladone, et rien de plus. Ce médicament n'est par conséquent utile que dans les affections à fond hyperémique, et dans lesquelles le traitement anti-phlogistique serait indiqué. Les vertus anti-putride, anti-spasmodique, anti-rhumatismale, qu'on attribue généralement au camphre, n'existent point en réalité comme propriétés distinctes. L'usage intempestif de ce médicament peut être fort nuisible, si on ne précise pas avec exactitude l'indication curative. On peut, en définitive, regarder le camphre comme un adjuvant et même un remplaçant précieux de la saignée, d'autant plus précieux que son action peut être soutenue par des doses répétées toujours sans danger si l'on se rappelle la loi ratorienne de la capacité de l'organisme pour les médicaments. (V. Mém. sur les vertus thérapeutiques de la belladone).

4^o La propriété insecticide ou vermicide du camphre est incontestable; mais c'est là une propriété physico-chimique qui ne doit pas être confondue avec l'action dynamique ou constitutionnelle dont nous venons de parler. La propriété insecticide ne peut s'exercer que par le contact immédiat des vapeurs du camphre; elle tue ces êtres en les empoisonnant, ainsi que le font plus ou moins activement plusieurs autres substances, telles que le mercure, les amandes amères, le tabac, l'acide prussique, et presque tous les acides concentrés. On peut en tirer parti pour la thérapeutique; mais il ne faut pas oublier qu'en mettant le camphre sur les parties vivantes de notre corps, n'importe dans quel but, une partie est résorbée, passe dans le sang, et produit des effets dynamiques.

5^o Il est absurde d'administrer le camphre sous forme de teinture alcoolique ou mêlée à l'opium; ces substances neutralisent son action, ainsi que nous croyons l'avoir prouvé. Il ne doit être administré que seul, ou combiné à des remèdes dont l'action est analogue à la sienne: de ce nombre est le nitre, par exemple. On peut en faire des pilules en faisant dissoudre le camphre dans du jaune d'œuf, ou dans un mucilage de gomme, ou bien dans de l'huile, et en ajoutant de la poudre de nitre ou de réglisse, *q. s.* Chaque pilule contiendra un grain de camphre. Il importe, pour en prévenir l'évaporation, de faire argenter les pilules, ou mieux de les faire couvrir d'une couche de gomme. L'enveloppe gommeuse des pilules composées de substances évaporables n'est pas une chose nouvelle, ainsi qu'on a voulu le faire croire dernièrement: il y a deux ans, un pharmacien de Paris, M. Guillard, rue Ste-Avoye, 18, nous a fait des pilules d'*assa-fœtida* couvertes d'une couche de gomme; ce procédé se trouve d'ailleurs publié depuis long-temps. L'enveloppe gommeuse est préférable à l'argent, comme plus soluble et moins hétérogène. On peut donner de deux à vingt pilules par jour, selon les exigences et la tolérance de l'organisme.

Une seconde forme à choisir pour l'administration intérieure du camphre, est la solution dans une émulsion de gomme arabique; on en fait fondre 20 grains dans 10 onces d'émulsion, et l'on ajoute une once de sirop d'écorce d'orange; on en fait prendre une cuillerée à soupe toutes les heures (flacon bien bouché). Cette solution, sans sirop, peut être aussi employée en lavement dans les cas d'helminthiase, etc. En lavement, la dose du camphre peut être doublée sans inconvénient.

On peut également l'employer par la bouche sous forme de cigarettes, ainsi que l'a imaginé M. Raspail, ou bien tenant tout simplement un morceau de camphre dans la bouche, la résorption étant assez active dans la cavité buccale. Mais par ces procédés, on ne sait jamais au juste la quantité de médicament qu'on introduit dans l'organisme; d'ailleurs, on concevra sans peine que la prescription de M. Raspail doit neutraliser une partie de l'action du remède, car il veut qu'on habitue d'une manière incessante l'organisme à ses cigarettes, ainsi qu'il l'a fait sur lui-même et ses enfants.

Pour l'usage externe, le camphre peut être employé sous différentes formes. La plus commode est la solution dans le jaune d'œuf. On obtient ainsi une sorte de pommade qu'on peut appliquer avec un immense avantage sur toutes les régions atteintes ou menacées du flegmon, comme dans les panaris, dans l'érysipèle, dans les inflammations de la mamelle, dans les ophthalmies, dans la péritonite puerpérale, etc. On étale la pommade à très-forte dose sur la peau, qu'on répète de temps en temps, comme on le fait avec l'onguent mercuriel dans les mêmes lésions. On couvrira la partie avec un morceau de taffetas dont les nourrices se servent pour des tabliers, ou bien avec un morceau de vessie de bœuf si la chose est possible. Dans le pansement des plaies et des régions opérées dont on veut prévenir une forte

réaction, ou favoriser la réunion par première intention, rien de mieux que d'appliquer ce topique étalé sur des plumasseaux comme le cérat. On pourrait aussi en mêler une partie au cérat lui-même, et l'appliquer à nu sur la peau. On peut le frotter également comme l'onguent mercuriel autour des chancres enflammés, de la verge blennorrhagique, des bubons, des articulations rhumatisantes, des régions atteintes de névralgie (sciatique, tic douloureux, etc.), des orbites dans les amauroses hyperémiques, etc. Toutes ces applications se résument dans le principe que nous venons d'établir sur la véritable action du camphre. Aussi ne faut-il pas oublier que les effets qu'on obtient seront toujours proportionnés au degré de résorption du médicament et de l'état particulier de la vitalité de l'organisme.

TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES

DANS CE VOLUME.

	PAG.		PAG.
DÉDICACE.	3	§ IV. Pronostic.	38
PRÉFACE DE L'AUTEUR.	9	§ V. Traitement de la conjonctivite franche ou essentielle.	ib.
TRAITÉ PRATIQUE DES MALADIES DES YEUX.	13	Conjonctivites purulentes.	48
PREMIÈRE SECTION. — Maladies du globe oculaire.	ib.	Première variété. — Ophthalmic gonorrhéique.	ib.
CHAP. I ^{er} . — Des ophthalmies.	ib.	§ I. Généralités.	ib.
		§ II. Caractères.	49
		§ III. Étiologie.	51
		§ IV. Pronostic.	52
		§ V. Traitement.	ib.
ARTICLES ADDITIONNELS.	27	Deuxième variété. — Ophthalmic purulente des nouveau-nés.	55
Art. 1. — Du flegmon oculaire.	ib.	§ I. Caractères.	ib.
§ I. Généralités.	ib.	§ II. Étiologie.	56
§ II. Caractères.	28	§ III. Pronostic.	57
§ III. Étiologie.	29	§ IV. Traitement.	ib.
§ IV. Pronostic.	ib.	Troisième variété. — Ophthalmie purulente des armées ou des Orientaux.	58
§ V. Traitement.	ib.	§ I. Caractères.	ib.
§ VI. Ophthalmocentèse.	30	§ II. Étiologie.	59
Art. II. — Conjonctivites.	ib.	§ III. Pronostic.	ib.
§ I. Remarques anatomiques.	ib.	§ IV. Traitement.	ib.
§ II. Classification.	32	Des granulations conjonctivales.	60
Première classe de conjonctivites.	33	§ I. Variétés.	ib.
Conjonctivites aiguës ou hypersthéniques.	ib.	§ II. Caractères.	ib.
§ I. Gradations.	ib.	§ III. Traitement.	61
§ II. Caractères.	34		
§ III. Étiologie.	37		

	PAG.		PAG.
Deuxième classe de conjonctivites.	62	Art. iv. — Télangiectasie conjonctivale. (Varicosités de la conjonctive ; pannus des auteurs modernes.)	93
Conjonctivites chroniques ou aphotophobiques.	ib.	§ I. Variétés.	ib.
Premier groupe de conjonctivites chroniques.	64	§ II. Étiologie.	94
Conjonctivites irritatives.	ib.	§ III. Caractères.	ib.
§ I. Variété et étiologie.	ib.	§ IV. Pronostic.	ib.
§ II. Caractères.	66	§ V. Traitement.	95
§ III. Traitement.	67	Art. v. — OE'dème de la conjonctive. (Chémosis séreux.)	ib.
Deuxième groupe de conjonctivites chroniques.	68	§ I. Variétés.	ib.
Conjonctivites dyserasiques.	ib.	§ II. Étiologie.	ib.
Première espèce. — Conjonctivite catarrhale.	ib.	§ III. Caractères.	96
§ I. Caractères.	69	§ IV. Pronostic.	ib.
§ II. Étiologie.	70	§ V. Traitement.	ib.
§ III. Traitement.	71	Art. vi. — Scélérotite.	97
Deuxième espèce. — Conjonctivite serofuleuse.	72	Remarques générales.	ib.
§ I. Variétés.	73	§ I. Variétés.	99
§ II. Caractères.	ib.	§ II. Caractères.	ib.
§ III. Étiologie.	76	§ III. Étiologie.	101
§ IV. Pronostic.	ib.	§ IV. Pronostic.	ib.
§ V. Traitement.	77	§ V. Traitement.	ib.
Troisième espèce. — Conjonctivite dermatosique.	78	Art. vii. — Choroïdite.	102
§ I. Caractères.	79	Remarques générales.	ib.
§ II. Pronostic.	80	§ I. Variétés.	104
§ III. Traitement.	ib.	§ II. Caractères.	ib.
Propositions aphoristiques sur les conjonctivites.	ib.	§ III. Étiologie.	106
Art. iii. — Kératites ou inflammations de la cornée.	82	§ IV. Pronostic.	ib.
Remarques générales.	ib.	§ V. Traitement.	ib.
§ I. Variétés.	86	Art. viii. — Iritis.	ib.
§ II. Caractères.	ib.	Remarques générales.	ib.
§ III. Étiologie.	89	§ I. Variétés.	110
§ IV. Pronostic.	ib.	§ II. Caractères.	ib.
§ V. Traitement.	ib.	§ III. Étiologie.	114
Suppurations de la cornée.	90	§ IV. Pronostic.	ib.
§ I. Caractère.	ib.	§ V. Traitement.	ib.
§ II. Étiologie.	91	Art. ix. — Hydrocapsulite.	115
§ III. Pronostic.	ib.	Remarques générales.	ib.
§ IV. Traitement.	ib.	§ I. Caractères.	116
Mortification de la cornée.	92	§ II. Étiologie.	ib.
§ I. Caractères.	ib.	§ III. Pronostic.	ib.
§ II. Pronostic.	93	§ IV. Traitement.	ib.
§ III. Traitement.	ib.	Art. x. — Cristalloïdite.	117
		Remarques générales.	ib.
		Art. xi. — Hyaloïdite et glaucome.	121
		§ I. Glaucome cristallinien ou lenticulaire.	122

	PAG.		PAG.
§ II. Glaucome organique ou amaurotique.	123	Article additionnel.	166
§ III. Glaucome photophobique.	ib.	§ I. Variétés.	ib.
Art. XII. — Rétinite.	124	§ II. Caractères.	167
Remarques générales.	ib.	§ III. Étiologie.	168
§ I. Variétés.	126	§ IV. Pronostic.	ib.
§ II. Caractères.	ib.	§ V. Traitement.	ib.
§ III. Étiologie.	127		
§ IV. Pronostic.	ib.		
§ V. Traitement.	ib.		
Art. XIII. — Lésions traumatiques et brûlures.	129	CHAP. IV. — Du nuage (nuvoletta) de la cornée.	170
§ I. Remarques anatomiques.	ib.	Première observation.	173
§ II. Variétés.	130	Deuxième observation.	174
§ III. Blessures extra-orbitaires.	ib.	Troisième observation.	ib.
§ IV. Blessures intra-orbitaires.	138	Quatrième observation.	175
§ V. Blessures du globe oculaire.	140	Cinquième observation.	ib.
§ VI. Corps étrangers et brûlures.	142	Sixième observation.	176
Art. XIV. — Helmenthiase oculaire.	146	CHAP. V. — De l'albugo et du leucoma.	177
		Article additionnel.	179
CHAP. II. — De l'hyppopion.	148	§ I. Variétés.	ib.
Première observation.	154	§ II. Caractères.	ib.
Deuxième observation.	ib.	§ III. Étiologie.	181
Troisième observation.	ib.	§ IV. Pronostic.	182
Quatrième observation.	155	§ V. Traitement.	ib.
Cinquième observation.	156		
Sixième observation.	ib.		
		CHAP. VI. — Du ptérygion.	184
Article additionnel.	157	Première observation.	189
§ I. Variétés.	ib.	Deuxième observation.	190
§ II. Anatomie pathologique.	ib.	Troisième observation.	ib.
§ III. Caractères.	ib.	Quatrième observation.	191
§ IV. Étiologie.	158		
§ V. Pronostic.	159		
§ VI. Traitement.	ib.	Article additionnel.	ib.
		§ I. Variétés.	192
CHAP. III. — De l'ulcère de la cornée.	ib.	§ II. Anatomie pathologique.	193
Première observation.	163	§ III. Caractères.	ib.
Deuxième observation.	164	§ IV. Étiologie.	194
Troisième observation.	ib.	§ V. Pronostic.	ib.
Quatrième observation.	165	§ VI. Traitement.	ib.
Cinquième observation.	ib.	CHAP. VII. — De l'encanthis.	196

	PAG.		PAG.
Article additionnel.	199	Art. II. — Conicité diaphane de la cornée (staphylôme transparent. <i>Staphyloma corneæ pellucidum</i> . Conical cornea, etc.).	230
§ I. Variétés.	200	§ I. Variétés.	231
§ II. Caractères.	ib.	§ II. Caractères.	ib.
§ III. Étiologie.	201	§ III. — Étiologie.	232
§ IV. Pronostic.	ib.	§ IV. Pronostic.	ib.
§ V. Traitement.	ib.	§ V. Traitement.	ib.
—————			
CHAP. VIII (additionnel). — Tumeurs de la conjonctive.	203	Art. III. — Staphylôme de la sclérotique.	ib.
Art. I. — Kystes de la conjonctive bulbienne.	ib.	§ I. Variétés.	ib.
Art. II. — Tumeurs érectiles de la conjonctive.	204	§ II. Anatomie pathologique.	233
Art. III. — Mélanose de la conjonctive.	205	§ III. Caractères.	234
Art. IV. — Fongus de la conjonctive.	206	§ IV. Étiologie.	235
Art. V. — Pinguecula.	207	§ V. Pronostic.	ib.
CHAP. IX (additionnel). — Névroses conjonctivales.	208	§ VI. Traitement.	ib.
Art. I. — Cutisation conjonctivale.	ib.	—————	
§ I. Variétés.	ib.	CHAP. XI (additionnel). — Tumeurs de la choroïde.	ib.
§ II. Caractères.	ib.	Art. I. — Hydropisie de la choroïde.	236
§ III. Étiologie.	209	Art. II. — Atrophie et ossifications de la choroïde.	237
§ IV. Pronostic.	ib.	—————	
§ V. Traitement.	ib.	CHAP. XII. — De la proci- dence de l'iris.	ib.
Art. II. — Flegmasia alba dolens de la conjonctive.	212	Première observation.	243
Art. III. — Opacité parcellaire de la conjonctive.	213	Deuxième observation.	ib.
—————			
CHAP. X. — Du staphylôme.	ib.	Troisième observation.	244
Première observation.	220	Quatrième observation.	ib.
Deuxième observation.	221	Cinquième observation.	245
—————			
Article additionnel.	222	Sixième observation.	ib.
Art. I. — Staphylôme opaque de la cornée.	ib.	—————	
§ I. Variétés.	ib.	Articles additionnels.	246
§ II. Anatomie pathologique.	223	Art. I. — Prolapsus irien.	ib.
§ III. Caractères.	225	§ I. Variétés.	ib.
§ IV. Étiologie.	226	§ II. Caractères.	ib.
§ V. Pronostic.	ib.	§ III. Étiologie.	247
§ VI. Traitement.	ib.	§ IV. Pronostic.	ib.
		§ V. Traitement.	ib.
		Art. II. — Proci- dence vésiculaire.	248
		Art. III. — Décollements, perfora- tions, absence de l'iris.	249
		Art. IV. — Vacillations de l'iris.	250

	PAG.		PAG.
CHAP. XIII. — De la pupille artificielle.	251	§ IV. Étiologie.	288
Première observation.	253	§ V. Caractères.	289
Deuxième observation.	254	§ VI. Pronostic.	291
Troisième observation.	255	§ VII. Traitement.	ib.
Quatrième observation.	ib.		
Remarques additionnelles au treizième chapitre, par Lévillé.	256	CHAP. XV. — De l'hydropisie de l'œil.	298
Article additionnel.	259	Première observation.	303
§ I. Indications générales.	260	Deuxième observation.	304
§ II. Conditions essentielles.	ib.	Troisième observation.	305
§ III. Remarques importantes.	ib.		
§ IV. Opérations.	261	Article additionnel.	306
§ V. Remarques pratiques.	262	§ I. Généralités.	ib.
CHAP. XIV (additionnel). — Névroses de l'iris.	263	§ II. Variétés.	ib.
Art. 1. — Mydriase idiopathique.	ib.	§ III. Anatomie pathologique.	307
§ I. Caractères.	ib.	§ IV. Étiologie.	308
§ II. Étiologie.	264	§ V. Caractères.	ib.
§ III. Pronostic.	ib.	§ VI. Pronostic.	309
§ IV. Traitement.	265	§ VII. Traitement.	ib.
Art. II. — Myosis ou spasme pupillaire.	ib.	CHAP. XVI (additionnel). — Myopie.	310
CHAP. XV (additionnel). — Tumeurs de l'iris.	ib.	§ I. Généralités.	ib.
		§ II. Variétés.	311
		§ III. Étiologie.	312
		§ IV. Caractères physiques et physiologiques.	313
		§ V. Pronostic.	ib.
		§ VI. Traitement.	ib.
CHAP. XVI. — De la cataracte.	266	CHAP. XVII (additionnel). — Presbyopie. Lunettes.	314
Première observation.	278	§ I. Généralités.	ib.
Deuxième observation.	279	§ II. Variétés.	315
Troisième observation.	ib.	§ III. Étiologie.	ib.
Quatrième observation.	280	§ IV. Caractères physiques et physiologiques.	316
Cinquième observation.	ib.	§ V. Pronostic.	ib.
Sixième observation.	ib.	§ VI. Traitement.	ib.
Additions au chapitre de la cataracte.	281	§ VII. Remarques pratiques sur les lunettes.	ib.
Procédé opératoire.	283		
Article additionnel.	285	CHAP. XVIII (additionnel). — Strabisme.	318
§ I. Généralités.	ib.	§ I. Généralités.	ib.
§ II. Anatomie pathologique.	286	§ II. Variétés.	319
§ III. Variétés.	287	§ III. Étiologie.	320

	PAG.		PAG.
§ IV. Caractères physiques et physiologiques.	321	§ V. Pronostic.	384
§ V. Pronostic.	ib.	§ VI. Traitement.	ib.
§ VI. Traitement.	322	CHAP. XXIII (additionnel). — De l'extirpation du globe de l'œil.	ib.
CHAP. XIX (additionnel). — Diplopie.	323	§ I. Remarques anatomiques.	385
§ I. Généralités.	ib.	§ II. Indications et contre-indications.	387
§ II. Variétés.	324	§ III. Manuel opératoire.	ib.
§ III. Étiologie.	ib.		
§ IV. Caractères.	326		
§ V. Pronostic.	ib.	DEUXIÈME SECTION. — Maladies des appendices oculaires.	390
§ VI. Traitement.	ib.	CHAP. I ^{er} . — De l'orgolcolt.	ib.
CHAP. XX (additionnel). — Atrophie ou marasme oculaire. Œil artificiel.	327	CHAP. II. — Des tumeurs cystiques des paupières.	391
§ I. Généralités.	ib.	Première observation.	394
§ II. Variétés.	328	Deuxième observation.	395
§ III. Caractères.	ib.	Troisième observation.	ib.
§ IV. Étiologie.	329	Quatrième observation.	396
§ V. Pronostic.	ib.	Cinquième observation.	ib.
§ VI. Traitement.	ib.		
		Article additionnel.	ib.
CHAP. XXI. — De l'amaurose et de l'éméralopie.	332	CHAP. III (additionnel). — Maladies de l'orbite et des muscles de l'œil.	399
Première observation.	342	Art. 1. — Flegmon de la cavité orbitaire.	ib.
Deuxième observation.	343	§ I. Remarques anatomiques.	ib.
Troisième observation.	344	§ II. Étiologie.	400
Quatrième observation.	ib.	§ III. Caractères physiques et physiologiques.	401
Cinquième observation.	345	§ IV. Terminaisons.	ib.
		§ V. Traitement.	ib.
Article additionnel.	346	Art. II. — Des orbitocèles, ou des tumeurs intra-orbitaires.	402
§ I. Variétés.	347	Orbitocèles purulentes et fistuleuses.	403
§ II. Anatomie pathologique.	348	Orbitocèles enkystés.	404
§ III. Caractères.	368	§ I. Anatomie pathologique.	ib.
§ IV. Étiologie.	371	§ II. Caractères.	406
§ V. Pronostic.	ib.	§ III. Terminaisons.	ib.
§ VI. Traitement.	372	§ IV. Étiologie.	ib.
CHAP. XXII. — Du fungus hématode et du cancer de l'œil.	373	§ V. Pronostic.	ib.
Article additionnel.	382	§ VI. Traitement.	407
§ I. Variétés.	383	Orbitocèles lipomateuses.	408
§ II. Caractères.	ib.	§ I. Anatomie pathologique.	ib.
§ III. Anatomie pathologique.	384	§ II. Étiologie.	ib.
§ IV. Étiologie.	ib.		

	PAG.		PAG.
§ III. Caractères.	409	§ IV. Traitement.	438
§ IV. Pronostic.	ib.	Trichiasis. Distichiasis.	440
§ V. Traitement.	ib.	CHAP. VI. — Du relâchement de la paupière supérieure.	441
Orbitocèles éanéreuses, ou pouvant devenir telles.	410	Article additionnel.	443
§ I. Anatomie pathologique.	ib.	CHAP. VII (additionnel). — Ankyloblépharon. Symblépharon.	445
§ II. Caractères.	412	CHAP. VIII (additionnel). — Madarosis. Clignotement.	446
§ III. Étiologie.	ib.		
§ IV. Pronostic.	ib.		
§ V. Traitement.	ib.		
Orbitocèles sanguines.	413		
Orbitocèles osseuses.	415	CHAP. IX. — Du flux puriforme des paupières, et de la fistule lacrymale.	ib.
Art. III. — Maladies des muscles de l'œil.	ib.	Première observation.	459
		Deuxième observation.	460
		Troisième observation.	ib.
CHAP. IV. — De l'érailement et du renversement des paupières.	416	Quatrième observation.	461
Première observation.	420	Cinquième observation.	ib.
Deuxième observation.	ib.	Sixième observation.	463
Troisième observation.	421	Septième observation.	ib.
Quatrième observation.	ib.	Huitième observation.	464
Cinquième observation.	422	Neuvième observation.	465
Sixième observation.	423	Observations additionnelles.	466
Remarques du traducteur.	424	Sur les maladies des voies lacrymales.	ib.
		De l'oblitération des points et des conduits lacrymaux.	ib.
Article additionnel.	425	Signes de l'oblitération.	ib.
§ I. Variétés.	ib.	Signes de l'obstruction des conduits lacrymaux.	467
§ II. Caractères.	ib.	Des tumeurs et des fistules lacrymales.	468
§ III. Étiologie.	426	Traitement.	469
§ IV. Pronostic.	ib.	Caractère de la troisième espèce de tumeur lacrymale.	ib.
§ V. Traitement.	ib.	Traitement.	470
CHAP. V. — Des eils qui irritent l'œil.	428	Traitement.	ib.
Première observation.	433	Caractères généraux de la fistule lacrymale.	471
Deuxième observation.	ib.		
Troisième observation.	434		
Quatrième observation.	435		
Cinquième observation.	436		
		Article additionnel.	475
		CHAP. X. — Sur une concretion calculeuse de l'intérieur de l'œil.	482
Article additionnel.	437	CHAP. XI (additionnel). — Matière médicale ophthalmologique.	483
§ I. Variétés.	ib.	Art. 1. — Belladone.	ib.
§ II. Caractères.	ib.		
§ III. Pronostic.	438		

	PAG.		PAG.
§ I. Effets physiologiques.	483	§ III. Conditions pathologiques de l'amaurose.	499
§ II. Effets thérapeutiques.	488	§ IV. Critiques scientifiques.	500
§ III. Applications ophthalmiques.	490	§ V. Indications curatives. Formules de la strychnine.	502
§ IV. De l'atropisme ou de la sub-saturation de l'organisme par la belladone.	493	Art. III. — Mercure.	504
Art. II. — Strychnine.	496	Art. IV. — Camphre.	507
§ I. Historique.	ib.	§ I. Action physiologique.	508
§ II. Valeur thérapeutique de la strychnine.	ib.	§ II. Applications cliniques.	512
		§ III. Conclusions.	516

FIN DE LA TABLE.

